



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

University
of Oxford



MODERN
LANGUAGES
FACULTY
LIBRARY



300060892S

FRENCH
DEPARTMENTAL LIBRARY,
TAYLOR INSTITUTION,
OXFORD.

9E 03 1.
OUSSEAU, J.J.
oeuvres complètes,

26. MAY 1972

03
-2 1972

1972



FR. ROUT - 4 - AU6 * 3

1.

MODERN LANGUAGES FACULTY LIBRARY
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF OXFORD

This book should be returned on or before the date last marked below.

-0. JUN. 1970

18. OCT. 1972

22. JAN. 1975

14. SEP. 1970

3
14. MAY 1975

21. JUN. 1971

11. MAY 1977
PJC/SE

20. APR. 1971

13. OCT. 1971

RP

20. FEB. 1972

21. JUN. 1979
12. OCT. 1983
JME
hel

26. MAY 1972 - 6. SEP. 1983 6

-2. JUN. 1972

If this book is found please return it to the above address - postage will be refunded.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME TROISIÈME

ÉDITION DE CH. LAHURE

Imprimeur à Paris

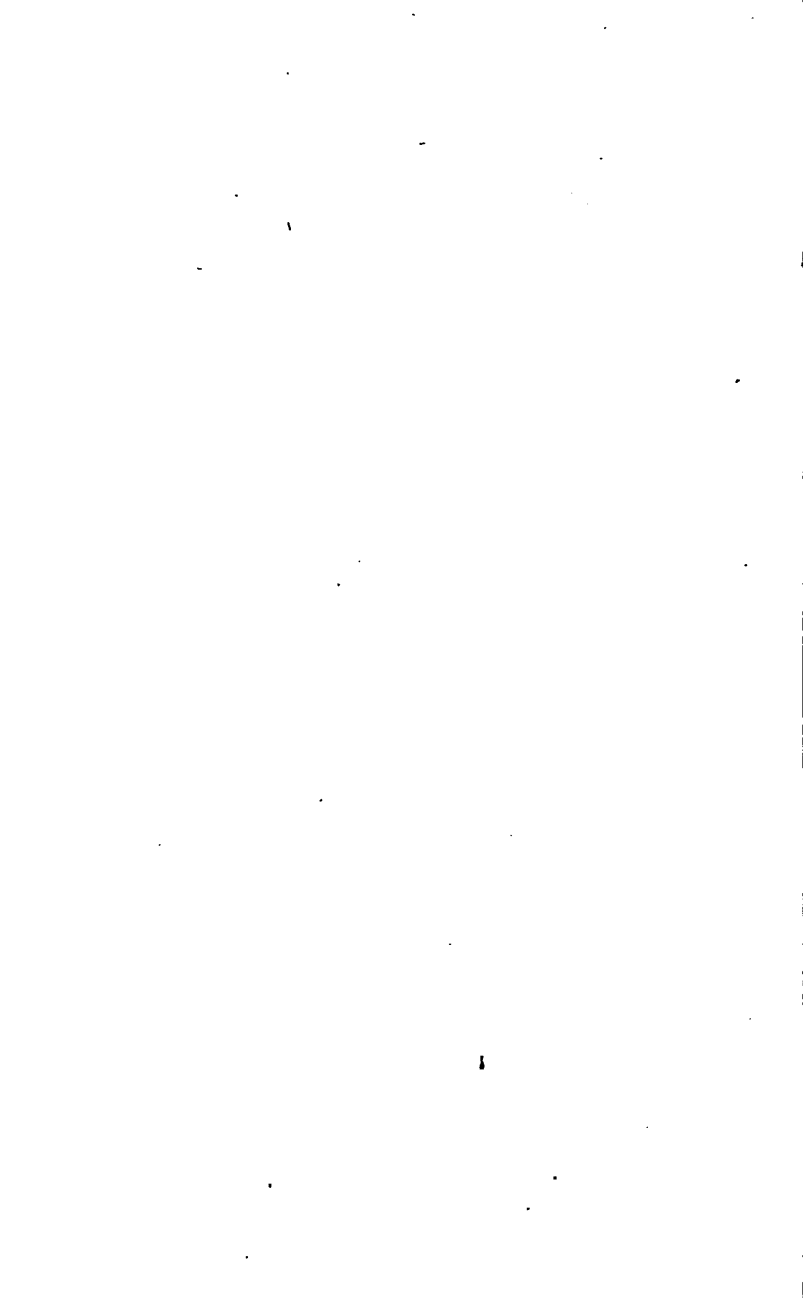
SE VEND A PARIS

CHEZ L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1856

FRENCH SEMINAR LIBRARY,
TAYLOR INSTITUTION,
OXFORD.



CONSIDÉRATIONS

SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE,

ET SUR SA RÉFORMATION PROJÉTÉE EN AVRIL 1772.

NOTICE PRÉLIMINAIRE¹.

La Pologne, dans sa division la plus générale, en grande, petite Pologne et duché de Lithuanie, contenoit en trente-trois provinces ou *palatinats* un peu plus de huit millions d'habitans. Cette population étoit régie souverainement par environ cent mille nobles, un roi électif et un sénat perpétuel. Les habitans des villes, ne pouvant posséder que des maisons dans les villes mêmes, et des fonds de terre à une lieue aux environs, n'étoient comptés dans l'ordre politique que pour en supporter toutes les charges; le commerce et le peu d'industrie que le pays pouvoit comporter étoient entre les mains des Juifs et des étrangers, et les paysans attachés à la glèbe étoient la propriété de leurs seigneurs, au pouvoir desquels rien ne pouvoit les soustraire, et qui avoient sur eux droit de vie et de mort.

On distinguoit parmi les nobles les *palatins* ou gouverneurs des provinces, les *castellans* ou commandans des châteaux et des villes, considérés comme les lieutenans des palatins, et les *starostes* ou possesseurs des *starosties*, vastes domaines qui leur étoient accordés à vie avec ou sans juridiction sur les terres qui en dépendoient. Ces palatinats, castellanies et starosties, et beaucoup d'autres *tenutes* et bénéfices de même espèce, étoient à la nomination du roi. Comme aucuns appointemens ou gages n'étoient attachés aux charges et fonctions publiques, ces concessions étoient les récompenses naturelles des services rendus à la patrie, et étoient appelées pour cela *panis bene meritorum*, dont le roi étoit le distributeur. Mais, à la mort de chaque possesseur, le bénéfice concédé rentroit dans les mains du roi, qui étoit tenu de faire sur-le-champ une nomination nouvelle; et c'étoit en cela que le régime polonois différoit essentiellement du régime féodal.

Les nobles seuls, jouissant ainsi des droits de cité, se rassembloient périodiquement dans les *diétines* ou diètes de palatinat, pour y élire les *nonces* chargés de les représenter à la diète générale. Celle-ci s'assembloit tous les deux ans, et se composoit du sénat et des représentans de la noblesse; elle partageoit avec le roi le pouvoir législatif.

A ce germe toujours subsistant de confusion et de désordre se joignoit : 1^o la dépendance absolue de chaque nonce, résultant des instructions qui lui avoient été données dans la diétine et dont il ne pouvoit s'écarter; 2^o le droit du *liberum veto* qui rendoit la délibération de toute diète infructueuse par l'opposition d'un seul membre, droit dont l'usage

1. Cette notice est de Petitain. (Éd.)

ne remontoit pas au delà de 1650, mais dont les nobles polonois s'étoient depuis ce temps montrés si jaloux qu'il étoit passé en loi et maxime d'État.

Un autre droit encore, également constitutionnel, et non moins cher aux Polonois, étoit celui de former, sous le nom de *confédération*, une ligue générale dont les membres, liés par un serment particulier, se choisissent un chef et nommoient un *conseil général* qui réunissoit en lui seul l'autorité de toutes les magistratures. Ainsi, les insurrections même avoient en Pologne une forme légale. Mais dans les assemblées qui en étoient la suite, le droit du *liberum veto* restoit suspendu, la pluralité des suffrages alors faisoit loi; et c'étoit ainsi que ce droit de confédération, dont l'exercice étoit de nature à mettre le comble au désordre, étoit souvent ce qui contribuoit le plus efficacement à le faire cesser. Au reste, la confédération une fois dissoute, tous ces réglemens cessoient avec elle; pour qu'ils devinssent des lois, il falloit qu'ils reçussent la sanction d'une diète unanime; et la république reprenoit sa forme accoutumée.

Dans cet état des choses un roi électif, qui ne battoit point monnaie, qui ne faisoit point la guerre en personne, qui ne pouvoit ni la déclarer ni faire aucun traité, ni même se marier sans l'aveu de la diète, dont les actes administratifs se réduisoient à des nominations et des concessions qu'il ne pouvoit révoquer, et dont les revenus ne suffisoient guère qu'à la dépense de sa table, n'avoit sans doute qu'une ombre de pouvoir réel; mais ces nominations et concessions en si grand nombre, et dont on a vu plus haut que le droit lui appartenoit exclusivement, lui donnoient une force d'opinion et une influence bien en contraste avec l'esprit dont les nobles polonois étoient constamment animés: et c'est ce qui explique, d'une part, pourquoi à chaque élection cette couronne étoit si ardemment brigüée et poursuivie; de l'autre, pourquoi le droit du *liberum veto*, celui de confédération, et toutes les autres entraves données à l'autorité royale, s'établirent successivement pour en balancer la puissance. Chaque élection en effet étoit toujours l'époque de restrictions nouvelles mises à une autorité déjà si bornée, restrictions que le prince nouvellement élu juroit de respecter, ainsi que toutes les lois fondamentales de la république, désignées généralement sous le nom de *pacta conventa*.

« Les effets naturels d'un état politique ainsi constitué sont faciles à concevoir, et on ne peut qu'en croire l'historien moderne qui nous trace ainsi le tableau de l'état intérieur de la Pologne à l'époque même où Rousseau révoit pour elle ce que la force des choses rendoit impossible à réaliser: « La république, dit Rulhière, presque toujours destituée d'une autorité législative et souveraine, se trouva dans une impuissance absolue de suivre les progrès que l'administration commençoit à faire dans la plupart des autres pays. Tout ce qui exigeoit des dépenses continues devint impraticable.... Les grands établissemens qui annoncent la perfection des arts, et les soins toujours actifs du gouvernement, ne purent seulement pas être proposés.... Les Polonois, dont les mœurs sont faciles, adoptèrent chacun séparément une partie de ces progrès rapides que le luxe et la société faisoient chez les autres

peuples ; mais ils n'admirent aucun de ceux que faisoit l'administration publique. De tant de changemens introduits en Europe, la politesse et le luxe furent les seuls qui s'introduisirent parmi eux. » (*Histoire de l'anarchie de Pologne*, tome I, pages 49 et 127.)

La Russie, qui dès 1733 avoit imposé par la force Auguste III pour roi à la Pologne, réussit par le même moyen à faire décider en 1764 l'élection de Stanislas Poniatowski, son successeur. Celui-ci, dont le titre le plus signalé pour obtenir cette couronne étoit d'avoir été l'amant de Catherine II, étoit déjà sous ce rapport doublement odieux aux Polonois. Le caractère et les actes de ce souverain, et l'ascendant toujours plus marqué de sa protectrice, n'étoient pas propres à affaiblir cette impression, et avoient décidé la formation de plusieurs confédérations particulières, toujours vainement dissipées par les armées russes, et qui se réunirent en 1768 en une confédération générale formée à Bar en Podolie. Ces confédérés réussirent à faire soulever les Turcs contre les Russes ; mais la guerre entre les deux empires fut désastreuse pour les Turcs, et n'accabla pas moins les confédérés. Ceux-ci néanmoins profitèrent pour se soutenir de l'épuisement où cette guerre avoit jeté la Russie, et des embarras que lui suscitoit la cour de Vienne : c'est dans le cours des hostilités commencées sur la fin de 1768, et de la suspension d'armes dont elles furent suivies en 1771, que, se flattant d'un avenir plus heureux, ils songèrent à asseoir sur de plus sûrs fondemens le bonheur de leur patrie.

Comme s'il n'eût pas existé chez cette nation malheureuse assez d'éléments d'anarchie et de dissolution, le fanatisme religieux en avoit introduit encore un autre en faisant naître parmi les Polonois une classe de *dissidens*. On désignoit ainsi les nobles attachés soit à l'Église grecque, soit à la Réforme, et ils étoient en assez grand nombre. Mais la cour de Rome avoit conservé en Pologne tout son empire, et la superstition s'y montrait dans tous ses excès. Profitant de cette disposition, les nobles catholiques en grande majorité s'obstinoient à n'accorder aux dissidens aucuns droits politiques, et ils étoient en effet parvenus à les exclure de tous les emplois. Les dissidens avoient formé, pour le soutien de leurs droits, des confédérations particulières en opposition, même en guerre ouverte avec la confédération générale, et la Pologne fut en proie à leurs dévastations réciproques. Ces confédérés de Bar, dont nous verrons Jean-Jacques exalter les vertus patriotiques, avoient des étendards qui représentoient la vierge Marie et l'enfant Jésus ; ils portoient, comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur leurs habits, prêts à vaincre ou mourir *pour la défense de la religion et de la liberté*. C'est du prétexte de défendre les intérêts des dissidens et de les faire réintégrer dans leurs droits que Catherine coloroit ses vues d'envahissement, se donnant encore par là, aux yeux des gens de lettres françois dont elle recherchoit l'approbation, le mérite de combattre le fanatisme en Pologne, et d'y prêcher la tolérance les armes à la main. Le résultat de ce beau zèle ne fut autre que l'oubli total des dissidens et de leurs demandes et de leurs droits, dont il ne fut pas même question dans les actes définitifs qui firent cesser pour quelque temps les troubles de la Pologne.

CHAP. I. — *État de la question.*

Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte de Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement. Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connoissances générales que ce travail exige toutes celles du local, et des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, et néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connoît à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelque excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, et bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déjà toute instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés et les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation polonoise et celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guère donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête je n'aurois pu saisir l'ensemble de ces grands rapports. Aujourd'hui qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées, je dois me borner, pour obéir à M. le comte de Wielhorski et faire acte de mon zèle pour sa patrie, à lui rendre compte des impressions que m'a faites la lecture de son travail, et des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du gouvernement de Pologne, on a peine à comprendre comment un État si bizarrement constitué a pu subsister si longtemps. Un grand corps formé d'un grand nombre de membres morts, et d'un petit nombre de membres désunis, dont tous les mouvemens presque indépendans les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entre-détruisent mutuellement, qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer, qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siècle, qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire, à chaque besoin auquel il veut pourvoir, et qui, malgré tout cela, vit et se conserve en vigueur; voilà, ce me semble, un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les États de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernemens si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine; et la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse; elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisoit que de naître. Elle est dans les fers, et discute les moyens de se conserver libre; elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguier. Je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venoit d'asseoir son camp. Braves Polonois, prenez garde; prenez garde que, pour vouloir trop bien être,

vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes, vous l'avez défendue contre un agresseur puissant et rusé, qui, feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeoit des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je crois fort aisé de l'obtenir; mais la conserver avec la liberté, voilà ce qui me paroît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormoient dans un repos léthargique; l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinoit, elles sentent le poids de la fatigue. Elles voudroient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choses contradictoires. Le repos et la liberté me paroissent incompatibles : il faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra, je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera quand on les aura perdus.

Qu'il soit aisé, si l'on veut, de faire de meilleures lois; il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas, comme ils ont abusé des premières. Prévoir et peser tous ces abus à venir est peut-être une chose impossible à l'homme d'État le plus consommé. Mettre la loi au-dessus de l'homme est un problème en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Résolvez bien ce problème; et le gouvernement fondé sur cette solution sera bon et sans abus. Mais jusque-là soyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les lois, ce seront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusque-là, les lois seront toujours éludées. Mais comment arriver aux cœurs? c'est à quoi nos instituteurs, qui ne voient jamais que la force et les châtimens, ne songent guère, et c'est à quoi les récompenses matérielles ne mèneroient peut-être pas mieux; la justice même la plus intégrè n'y mène pas, parce que la justice est, ainsi que la santé, un bien dont on jouit sans le sentir, qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu.

Par où donc émouvoir les cœurs, et faire aimer la patrie et ses lois? L'oserai-je dire? Par des jeux d'enfans, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries et des attachemens invincibles. Si j'extravague ici, c'est du moins bien complètement, car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison.

CHAP. II. — *Esprit des anciennes institutions.*

Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les François, les Anglois, les Russes, avec les Romains et les Grecs? Rien presque que la figure. Les fortes âmes de ceux-ci paroissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment eux qui se sentent si petits penseroient-ils qu'il y ait eu de si grands hommes? Ils existèrent pourtant, et c'étoient des humains comme nous. Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux? Nos préjugés, notre basse philosophie, et les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de lois et pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particulière : Moïse, Lycurgue et Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paroissent à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugeroit impossibles s'ils étoient moins attestés.

Le premier forma et exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talens, sans vertus, sans courage, et qui, n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisoient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre, et, tandis qu'elle erroit dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnoit cette institution durable, à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérans, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, et qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus.

Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs et des usages inaliables avec ceux des autres nations; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières; il le gêna de mille façons pour le tenir sans cesse en haleine et le rendre toujours étranger parmi les autres hommes; et tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa république étoient autant de barrières qui le tenoient séparé de ses voisins et l'empêchoient de se mêler avec eux. C'est par là que cette singulière nation, si souvent subjuguée, si souvent dispersée, et détruite en apparence, mais toujours idolâtre de sa règle, s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours éparsée parmi les autres sans s'y confondre, et que ses mœurs, ses lois, ses rites, subsistent et dureront autant que le monde, malgré la haine et la persécution du reste du genre humain.

Lycurgue entreprit d'instituer un peuple déjà dégradé par la servitude et par les vices qui en sont l'effet. Il lui imposa un joug de fer, tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un semblable; mais il l'attacha, l'identifia pour ainsi dire à ce joug, en l'occupant toujours. Il lui montra sans cesse la patrie dans ses lois, dans ses jeux, dans sa maison, dans ses amours, dans ses festins; il ne lui laissa pas un instant de relâche

pour être à lui seul : et de cette continuelle contrainte, ennoblie par son objet, naquit en lui cet ardent amour de la patrie qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique passion des Spartiates, et qui en fit des êtres au-dessus de l'humanité. Sparte n'étoit qu'une ville, il est vrai ; mais par la seule force de son institution cette ville donna des lois à toute la Grèce, en devint la capitale, et fit trembler l'empire persan. Sparte étoit le foyer d'où sa législation étendoit ses effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un instituteur de rites et de cérémonies religieuses ont bien mal jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'assembler des brigands qu'un revers pouvoit disperser, son ouvrage imparfait n'eût pu résister au temps. Ce fut Numa qui le rendit solide et durable en unissant ces brigands en un corps indissoluble, en les transformant en citoyens, moins par des lois, dont leur rustique pauvreté n'avoit guère encore besoin, que par des institutions douces qui les attachoient les uns aux autres, et tous à leur sol, en rendant enfin leur ville sacrée par ses rites frivoles et superstitieux en apparence, dont si peu de gens sentent la force et l'effet, et dont cependant Romulus, le farouche Romulus lui-même, avoit jeté les premiers fondemens.

Le même esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres ; et ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étoient toujours exclusives et nationales ; dans des jeux qui tenoient beaucoup les citoyens rassemblés ; dans des exercices qui augmentoient avec leur vigueur et leurs forces leur fierté et l'estime d'eux-mêmes ; dans des spectacles qui, leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressoient leurs cœurs, les enflammoient d'une vive émulation, et les attachoient fortement à cette patrie dont on ne cessoit de les occuper. Ce sont les poésies d'Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non dans des coffres, sur des planches et l'argent à la main, mais en plein air et en corps de nation ; ce sont les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la Grèce, on couronnoit les vainqueurs dans leurs jeux, qui, les embrasant continuellement d'émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des lois, c'est uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres, à ne pas voler dans les poches, et à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des usages, c'est pour savoir amuser l'oisiveté des femmes galantes, et promener la leur avec grâce. S'ils s'assemblent, c'est dans des temples pour un culte qui n'a rien de national, qui ne rappelle en rien la patrie ; c'est dans des salles bien fermées et à prix d'argent, pour voir sur des théâtres efféminés, dissolus, où l'on ne sait parler que d'amour, déclamer des histrions, minauder des prostituées, et pour y prendre des leçons de corruption,

les seules qui profitent de toutes celles qu'on fait semblant d'y donner ; c'est dans des fêtes où le peuple, toujours méprisé, est toujours sans influence, où le blâme et l'approbation publique ne produisent rien ; c'est dans des cohues licencieuses, pour s'y faire des liaisons secrètes, pour y chercher les plaisirs qui séparent, isolent le plus les hommes, et qui relâchent le plus les cœurs. Sont-ce là des stimulans pour le patriotisme ? Faut-il s'étonner que des manières de vivre si dissemblables produisent des effets si différens, et que les modernes ne retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'âme que tout inspireroit aux anciens ? Pardonnez ces digressions à un reste de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

CHAP. III. — *Application.*

La Pologne est un grand État environné d'États encore plus considérables, qui, par leur despotisme et par leur discipline militaire, ont une grande force offensive. Foible au contraire par son anarchie, elle est, malgré la valeur polonoise, en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incursions. Sa dépopulation la met presque absolument hors d'état de défense. Aucun ordre économique, peu ou point de troupes ; nulle discipline militaire, nul ordre, nulle subordination ; toujours divisée au dedans, toujours menacée au dehors, elle n'a par elle-même aucune consistance, et dépend du caprice de ses voisins. Je ne vois dans l'état présent des choses qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque : c'est d'infuser pour ainsi dire dans toute la nation l'âme des confédérés ; c'est d'établir tellement la république dans le cœur des Polonois, qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs ; c'est là, ce me semble, l'unique asile où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve à jamais mémorable : la Pologne étoit dans les fers du Russe, mais les Polonois sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance et l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent ; faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs âmes, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, et qu'aucune armée ne sauroit forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples, au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la cour du grand roi,

à qui l'on reprochoit de regretter la sauce noire. « Ah ! dit-il au satrape en soupirant, je connois tes plaisirs, mais tu ne connois pas les nôtres. »

Il n'y a plus aujourd'hui de François, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglois même, quoi qu'on en dise; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de formes nationales par une institution particulière. Tous, dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses; tous se diront désintéressés et seront fripons; tous parleront du bien public et ne penseront qu'à eux-mêmes; tous vanteront la médiocrité et voudront être des Crésus; ils n'ont d'ambition que pour le luxe, ils n'ont de passion que celle de l'or : sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel État ils suivent les lois? pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonois, vous donnerez à leurs âmes une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier avec eux; une vigueur qui remplacera le jeu abusif des vains préceptes, qui leur fera faire par goût et par passion ce qu'on ne fait jamais assez bien quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'est sur ces âmes-là qu'une législation bien appropriée aura prise. Ils obéiront aux lois et ne les éluderont pas, parce qu'elles leur conviendront et qu'elles auront l'assentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie, ils la serviront par zèle et de tout leur cœur. Avec ce seul sentiment, la législation, fût-elle mauvaise, feroit de bons citoyens; et il n'y a jamais que les bons citoyens qui fassent la force et la prospérité de l'État.

J'expliquerai ci-après le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond de vos lois, me paroît propre à porter le patriotisme et les vertus qui en sont inséparables au plus haut degré d'intensité qu'ils puissent avoir. Mais soit que vous adoptiez ou non ce régime, commencez toujours par donner aux Polonois une grande opinion d'eux-mêmes et de leur patrie : après la façon dont ils viennent de se montrer, cette opinion ne sera pas fausse. Il faut saisir la circonstance de l'événement présent pour monter les âmes au ton des âmes antiques. Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante. Il faut graver cette grande époque en caractères sacrés dans tous les cœurs polonois. Je voudrois qu'on érigeât un monument en sa mémoire; qu'on y mît les noms de tous les confédérés, même de ceux qui dans la suite auroient pu trahir la cause commune : une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie; qu'on instituât une solennité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière, et républicaine; qu'on y fît dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilège honorifique qui rappelât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrois pourtant pas qu'on se permit dans ces solennités aucune invective contre les Russes;

ni même qu'on en parlât : ce seroit trop les honorer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie, et l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire : vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrois que, par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques, qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie, qu'on en fit leur plus grande affaire, qu'on la tint incessamment sous leurs yeux. De cette manière ils auroient moins, je l'avoue, les moyens et le temps de s'enrichir, mais ils en auroient moins aussi le désir et le besoin : leurs cœurs apprendroient à connoître un autre bonheur que celui de la fortune ; et voilà l'art d'ennoblir les âmes et d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonois qu'a bien voulu me communiquer M. de Wielhorski ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils et domestiques. Mais une grande nation qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, et qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts et les mœurs des François. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, et en introduire de convenables qui soient propres aux Polonois. Ces usages, fussent-ils indifférens, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonois à leur pays, et de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage : faites exactement le contraire de ce que fit ce czar si vanté. Que le roi ni les sénateurs ni aucun homme public ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation, et que nul Polonois n'ose paroître à la cour vêtu à la française.

Beaucoup de jeux publics où la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfans. Qu'elle s'occupe d'eux souvent afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la cour, à cause de l'exemple, les amusemens ordinaires des cours, le jeu, les théâtres, comédie, opéra, tout ce qui effémine les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie et leur devoir, tout ce qui les fait trouver bien partout pourvu qu'ils s'amuse ; il faut inventer des jeux, des fêtes, des solennités, qui soient si propres à cette cour-là qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuse en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même manière. Il faut en un mot renverser un exécrationnable proverbe, et faire dire à tout Polonois au fond de son cœur : *Ubi patria, ibi bene.*

Rien, s'il se peut, d'exclusif pour les grands et les riches. Beaucoup de spectacles en plein air, où les rangs soient distingués avec soin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, et où, dans certaines occasions, la jeune noblesse fasse preuve de force et d'adresse. Les combats des taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation espagnole. Ces cirques où s'exerçoit jadis la jeunesse en Pologne devroient être soigneusement rétablis, on

en devoit faire pour elle des théâtres d'honneur et d'émulation. Rien ne seroit plus aisé que d'y substituer aux anciens combats des exercices moins cruels, où cependant la force et l'adresse auroient part, et où les victorieux auroient de même des honneurs et des récompenses. Le maniement des chevaux est, par exemple, un exercice très-convenable aux Polonois, et très-susceptible de l'éclat du spectacle.

Les héros d'Homère se distinguoient tous par leur force et leur adresse, et par là monstroient aux yeux du peuple qu'ils étoient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formoient des hommes non-seulement vaillans et courageux, mais avides d'honneur et de gloire, et propres à toutes les vertus. L'usage des armes à feu, rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en discrédit. Il arrive de là que, hors les qualités de l'esprit, qui sont souvent équivoques, déplacées, sur lesquelles on a mille moyens de tromper, et dont le peuple est mauvais juge, un homme, avec l'avantage de la naissance, n'a rien en lui qui le distingue d'un autre, qui justifie la fortune, qui montre dans sa personne un droit naturel à la supériorité; et plus on néglige ces signes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent et se corrompent impunément. Il importe pourtant, et plus qu'on ne pense, que ceux qui doivent un jour commander aux autres se montrent dès leur jeunesse supérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il est bon de plus que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, qu'il les connoisse, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec eux ses plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée et qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne et qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés, et du luxe de l'esprit. C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps; et voilà ce que nos petits sages sont loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique; qu'elle soit noble, imposante, et que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne sauroit croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, et combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre et de règle qui inspire la confiance, et qui écarte les idées de caprice et de fantaisie attachées à celle du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter, dans l'appareil des solennités, le clinquant, le papillotage et les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence et la gravité, et l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains, dans leurs triomphes, étaloient un luxe énorme, mais c'étoit le luxe des vaincus; plus il brilloit, moins il séduisoit; son éclat même étoit une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étoient enchaînés avec des chaînes d'or et de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier forment à mes yeux une décoration touchante et sublime. Deux

gerbes de blé, placées de même dans le sénat de Pologne, n'y feroient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers; et, s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affaiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayans, si des marques de rang distinguoient les hommes en place, ceux qui ne seroient que riches en seroient privés; les vœux secrets prendroient naturellement la route de ces distinctions honorables, c'est-à-dire celles du mérite et de la vertu, quand on ne parviendroit que par là. Souvent les consuls de Rome étoient très-pauvres, mais ils avoient des licteurs; l'appareil de ces licteurs fut convoité par le peuple, et les plébéiens parvinrent au consulat.

Oter tout à fait le luxe où règne l'inégalité me paroît, je l'avoue, une entreprise bien difficile. Mais n'y auroit-il pas moyen de changer les objets de ce luxe et d'en rendre l'exemple moins pernicieux? Par exemple, autrefois la pauvre noblesse en Pologne s'attachoit aux grands qui lui donnoient l'éducation et la subsistance à leur suite. Voilà un luxe vraiment grand et noble, dont je sens parfaitement l'inconvénient, mais qui du moins, loin d'avilir les âmes, les élève, leur donne des sentimens, du ressort, et fut sans abus chez les Romains tant que dura la république. J'ai lu que le duc d'Épernon, rencontrant un jour le duc de Sully, vouloit lui chercher querelle, mais que, n'ayant que six cents gentilshommes à sa suite, il n'osa attaquer Sully, qui en avoit huit cents. Je doute qu'un luxe de cette espèce laisse une grande place à celui des colifichets; et l'exemple du moins n'en séduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre, il en résultera peut-être des divisions, des partis, des querelles; mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là tolérons le luxe militaire, celui des armes, des chevaux; mais que toute parure efféminée soit en mépris; et si l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne au moins à l'improver et dédaigner dans les hommes.

Au reste, ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe : c'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus sains et plus nobles. Défendre les choses qu'on ne doit pas faire est un expédient inepte et vain, si l'on ne commence par les faire haïr et mépriser; et jamais l'improbation de la loi n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Qui conque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les passions des hommes. Cela est vrai surtout dans l'objet dont je parle. Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtement. La simplicité dans les mœurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

CHAP. IV. — *Éducation.*

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suça avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle; sitôt qu'il est seul, il est nul; sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus; et s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la loi. Un François, un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Russe, sont tous à peu près le même homme; il sort du collège déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire pour la servitude. A vingt ans, un Polonois ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire il lise des choses de son pays; qu'à dix ans il en connoisse toutes les productions, à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire, à seize toutes les lois; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire et le cœur pleins, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers et des prêtres, que je voudrois faire suivre aux enfans. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonois, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumières, et tous destinés à des emplois, non plus importans ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles et plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront rempli celui-là. Gardez-vous surtout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen. Tous les postes qu'il remplit, et surtout ceux qui sont importans, comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve et des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonois à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'État. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de collèges et d'académies, qui font que la noblesse riche et la noblesse pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'État doivent être élevés ensemble et de la même manière; et si l'on ne peut établir une éducation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourroit-on pas fonder dans chaque collège un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire aux frais de l'État, et qu'on appelle en France des bourses?

Ces places, données aux enfans des pauvres gentilshommes qui auroient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des pères, deviendroient à ce titre honorables, et pourroient produire un double avantage qui ne seroit pas à négliger. Il faudroit pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fit par une espèce de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliroient ces places seroient appelés enfans de l'État, et distingués par quelque marque honorable qui donneroit la préséance sur les autres enfans de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les collèges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfans. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique : c'est de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation. Les parens qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfans sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics et communs à tous; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens et à désirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des collèges, mais par acclamation et au jugement des spectateurs; et l'on peut compter que ces jugemens seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirans pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil et de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

A Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collège. C'est ce qu'on appelle l'état extérieur. C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la république : un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugemens, des solennités. L'état extérieur a même un petit gouver-

nement et quelques rentes; et cette institution, autorisée et protégée par le souverain, est la pépinière des hommes d'État qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, dont je n'entreprends pas ici le détail, il convient d'établir un collège de magistrats du premier rang qui en ait la suprême administration, et qui nomme, révoque et change à sa volonté tant les principaux et chefs des collèges, lesquels seront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices; dont on aura soin d'exciter aussi le zèle et la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissemens que dépend l'espoir de la république, la gloire et le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paroissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très-praticables, si loin de tout ce qui se fait.

Au reste, je ne fais ici qu'indiquer; mais c'est assez pour ceux à qui je m'adresse. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes par lesquelles les anciens menaient les hommes à cette vigueur d'âme, à ce zèle patriotique, à cette estime pour les qualités vraiment personnelles, sans égard à ce qui n'est qu'étranger à l'homme, qui sont parmi nous sans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des institutions convenables. Dirigez dans cet esprit l'éducation, les usages, les coutumes, les mœurs des Polonois, vous développerez en eux ce levain qui n'est pas encore éventé par des maximes corrompues, par des institutions usées, par une philosophie égoïste qui prêche et qui tue. La nation datera sa seconde naissance de la crise terrible dont elle sort; et voyant ce qu'ont fait ses membres encore indisciplinés, elle attendra beaucoup et obtiendra davantage d'une institution bien pondérée: elle chérira, elle respectera des lois qui flatteront son noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuse et libre; arrachant de son sein les passions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les font aimer; enfin se renouvelant pour ainsi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante. Mais sans ces précautions n'attendez rien de vos lois: quelque sages, quelque prévoyantes qu'elles puissent être, elles seront érudées et vaines; et vous aurez corrigé quelques abus qui vous blessent, pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai crus indispensables. Jetons maintenant les yeux sur la constitution.

CHAP. V. — *Vice radical.*

Évitons, s'il se peut, de nous jeter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entreprise, messieurs, vous occupe en ce moment? Celle de réformer le gouvernement de Pologne, c'est-à-dire de

donner à la constitution d'un grand royaume la consistance et la vigueur de celle d'une petite république. Avant de travailler à l'exécution de ce projet, il faudroit voir d'abord s'il est possible d'y réussir. Grandeur des nations, étendue des États; première et principale source des malheurs du genre humain, et surtout des calamités sans nombre qui minent et détruisent les peuples policés. Presque tous les petits États, républiques et monarchies indifféremment, prospèrent par cela seul qu'ils sont petits, que tous les citoyens s'y connoissent mutuellement et s'entre-gardent, que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui se fait, le bien qu'ils ont à faire, et que leurs ordres s'exécutent sous leurs yeux. Tous les grands peuples, écrasés par leurs propres masses, gémissent, ou comme vous dans l'anarchie, ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde, et il faudroit des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il est étonnant, il est prodigieux que la vaste étendue de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du gouvernement en despotisme, abârdarti les âmes des Polonois, et corrompu la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'après des siècles un pareil État n'en soit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès est due à des avantages inséparables des inconvéniens dont vous voulez vous délivrer. Ah! je ne saurois trop le redire; pensez-y bien avant de toucher à vos lois, et surtout à celles qui vous firent ce que vous êtes. La première réforme dont vous auriez besoin seroit celle de votre étendue. Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévère administration des petites républiques. Commencez par resserrer vos limites, si vous voulez réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce seroit sans doute un grand mal pour les parties démembrées; mais ce seroit un grand bien pour le corps de la nation.

Que si ces retranchemens n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être; et, ce qui est heureux, ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Polognes soit aussi marquée que celle de la Lithuanie: ayez trois États réunis en un. Je voudrois, s'il étoit possible, que vous en eussiez autant que de palatinats. Formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des diétines, étendez leur autorité dans leurs palatinats respectifs; mais marquez-en soigneusement les bornes, et faites que rien ne puisse rompre entre elles le lien de la commune législation et de la subordination au corps de la république. En un mot, appliquez-vous à étendre et perfectionner le système des gouvernemens fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits États, et par là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

CHAP. VI. — *Question des trois ordres.*

Je n'entends guère parler de gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paroissent faux ou louches. La république de Po-

logne, a-t-on souvent dit et répété, est composée de trois ordres : l'ordre équestre, le sénat et le roi. J'aimerois mieux dire que la nation polonoise est composée de trois ordres : les nobles, qui sont tout; les bourgeois, qui ne sont rien; et les paysans, qui sont moins que rien. Si l'on compte le sénat pour un ordre dans l'État, pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des nonces, qui n'est pas moins distincte, et qui n'a pas moins d'autorité? Bien plus, cette division, dans le sens même qu'on la donne, est évidemment incomplète; car il y falloit ajouter les ministres, qui ne sont ni rois, ni sénateurs, ni nonces, et qui, dans la plus grande indépendance, n'en sont pas moins dépositaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie, qui n'existe que par le tout, forme pourtant, par rapport au tout, un ordre indépendant de lui? La pairie, en Angleterre, attendu qu'elle est héréditaire, forme, je l'avoue, un ordre existant par lui-même. Mais en Pologne, ôtez l'ordre équestre, il n'y a plus de sénat, puisque nul ne peut être sénateur s'il n'est premièrement noble polonois. De même il n'y a plus de roi, puisque c'est l'ordre équestre qui le nomme, et que le roi ne peut rien sans lui : mais ôtez le sénat et le roi, l'ordre équestre et par lui l'État et le souverain demeurent en leur entier; et dès demain, s'il lui plait, il aura un sénat et un roi comme auparavant.

Mais, pour n'être pas un ordre dans l'État, il ne s'ensuit pas que le sénat n'y soit rien; et, quand il n'auroit pas en corps le dépôt des lois, ses membres, indépendamment de l'autorité du corps, ne le seroient pas moins de la puissance législative, et ce seroit leur ôter le droit qu'ils tiennent de leur naissance que de les empêcher d'y voter en pleine diète toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des lois; mais ce n'est plus alors comme sénateurs qu'ils votent, c'est simplement comme citoyens. Sitôt que la puissance législative parle, tout rentre dans l'égalité; toute autre autorité se tait devant elle; sa voix est la voix de Dieu sur la terre. Le roi même, qui préside à la diète, n'a pas alors, je le soutiens, le droit d'y voter, s'il n'est noble polonois.

On me dira sans doute ici que je prouve trop, et que, si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens, puisque les membres de l'ordre équestre n'y votent pas par eux-mêmes, mais seulement par leurs représentans, au nombre desquels les sénateurs ne sont pas. Et pourquoi voteroient-ils comme particuliers dans la diète, puisque aucun autre noble, s'il n'est nonce, n'y peut voter? Cette objection me paroît solide dans l'état présent des choses; mais quand les changemens projetés seront faits, elle ne le sera plus, parce qu'alors les sénateurs eux-mêmes seront des représentans perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matière de législation qu'avec le concours de leurs collègues.

Qu'on ne dise donc pas que le concours du roi, du sénat et de l'ordre équestre est nécessaire pour former une loi. Ce droit n'appartient qu'au seul ordre équestre, dont les sénateurs sont membres comme les nonces, mais où le sénat en corps n'entre pour rien. Telle est ou doit être en Pologne la loi de l'État : mais la loi de la nature, cette loi sainte, im-

prescriptible, qui parle au cœur de l'homme et à sa raison, ne permet pas qu'on resserre ainsi l'autorité législative, et que les lois obligent quiconque n'y a pas voté personnellement, comme les nonces, ou du moins par ses représentans, comme le corps de la noblesse. On ne viole point impunément cette loi sacrée; et l'état de foiblesse où une si grande nation se trouve réduite est l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'État sa partie la plus nombreuse, et quelquefois la plus saine.

A Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffisent pour faire sentir à tout le monde! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer la puissance et les forces qu'elle étouffe à plaisir dans son sein? Nobles Polonois, soyez plus, soyez hommes : alors seulement vous serez heureux et libres; mais ne vous flattez jamais de l'être tant que vous tiendrez vos frères dans les fers.

Je sens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples. Ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu, l'amour-propre et les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrois les vices et la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant amener par des ligueurs, osent parler de liberté sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que, pour être libres, il suffit d'être des mutins. Fière et sainte liberté! si ces pauvres gens pouvoient te connoître, s'ils savoient à quel prix on t'acquiert et te conserve; s'ils sentoient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs foibles âmes, esclaves de passions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la servitude; ils te fueroient avec effroi comme un fardeau prêt à les écraser.

Affranchir les peuples de Pologne est une grande et belle opération, mais hardie, périlleuse, et qu'il ne faut pas tenter inconsidérément. Parmi les précautions à prendre, il en est une indispensable et qui demande du temps; c'est, avant toute chose, de rendre dignes de la liberté et capables de la supporter les serfs qu'on veut affranchir. J'exposerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il seroit téméraire à moi d'en garantir le succès, quoique je n'en doute pas. S'il est quelque meilleur moyen, qu'on le prenne. Mais quel qu'il soit, songez que vos serfs sont des hommes comme vous, qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes : travaillez d'abord à la mettre en œuvre, et n'affranchissez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs âmes. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réussira mal.

CHAP. VII. — *Moyens de maintenir la constitution.*

La législation de Pologne a été faite successivement de pièces et de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. A mesure qu'on voyoit un abus, on faisoit une loi pour y remédier. De cette loi naissoient d'autres abus qu'il falloit corriger encore. Cette manière d'opérer n'a point de

fin, et même au plus terrible de tous les abus, qui est d'énerver toutes les lois à force de les multiplier.

L'affaiblissement de la législation s'est fait en Pologne d'une manière bien particulière, et peut-être unique : c'est qu'elle a perdu sa force sans avoir été subjuguée par la puissance exécutive. En ce moment encore la puissance législative conserve toute son autorité; elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle. La diète est aussi souveraine qu'elle l'étoit lors de son établissement. Cependant elle est sans force : rien ne la domine; mais rien ne lui obéit. Cet état est remarquable et mérite réflexion. Qu'est-ce qui a conservé jusqu'ici l'autorité législative? C'est la présence continuelle du législateur. C'est la fréquence des diètes, c'est le fréquent renouvellement des nonces, qui ont maintenu la république. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu sa liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si longtemps, que la cour, qui s'épuiseroit à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, et n'y manque pas. Première leçon pour vous.

Un second moyen, par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premièrement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché ses dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer, et en second lieu le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout système suivi d'usurpation. Chaque roi faisoit, dans le cours de son règne, quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçoit celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre; et les rois, au commencement de chaque règne, étoient contraints, par les *pacta conventa*, de partir tous du même point. De sorte que, malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avoit aucun progrès réel.

Il en étoit de même des ministres et grands officiers. Tous, indépendans et du sénat et les uns des autres, avoient, dans leurs départemens respectifs, une autorité sans bornes; mais, outre que ces places se balançoient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portoient aucune force absolue; et tout le pouvoir, même usurpé, retournoit toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auroient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, et par là mis les Polonois sous le joug que portent toutes les nations, et dont eux seuls sont encore exempts; car je ne compte déjà plus la Suède¹. Deuxième leçon.

Voilà l'avantage; il est grand sans doute : mais voici l'inconvénient, qui n'est guère moindre. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuels incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous

1. Allusion à la révolution monarchique opérée par Gustave III, roi de Suède, le 19 août 1772. (Ed.)

égards au-dessus des magistrats et des lois. Il reconnoît, à la vérité, l'autorité de la diète : mais ne reconnoissant que celle-là, quand la diète est dissoute, il n'en reconnoît plus du tout ; il méprise les tribunaux et brave leurs jugemens. Ce sont autant de petits despotes qui, sans usurper précisément l'autorité souveraine, ne laissent pas d'opprimer en détail les citoyens, et donnent l'exemple funeste et trop suivi de violer sans scrupule et sans crainte les droits et la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la première et principale cause de l'anarchie qui règne dans l'État. Pour ôter cette cause, je ne vois qu'un moyen : ce n'est pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans ; car cette force, tantôt mal administrée, et tantôt surmontée par une force supérieure, pourroit exciter des troubles et des désordres capables d'aller par degrés jusqu'aux guerres civiles ; mais c'est d'armer de toute la force exécutive un corps respectable et permanent, tel que le sénat, capable, par sa consistance et par son autorité, de contenir dans leur devoir les magnats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paroît efficace, et le seroit certainement ; mais le danger en seroit terrible et très-difficile à éviter : car, comme on peut voir dans le *Contrat social*, tout corps dépositaire de la puissance exécutive tend fortement et continuellement à subjuguier la puissance législative, et y parvient tôt ou tard.

Pour parer à cet inconvénient, on vous propose de partager le sénat en plusieurs conseils ou départemens, présidés chacun par le ministre chargé de ce département ; lequel ministre, ainsi que les membres de chaque conseil, changeroit au bout d'un temps fixé, et rouleroit avec ceux des autres départemens. Cette idée peut être bonne ; c'étoit celle de l'abbé de Saint-Pierre, et il l'a bien développée dans sa *Polysynodie*. La puissance exécutive, ainsi divisée et passagère, sera plus subordonnée à la législative, et les diverses parties de l'administration seront plus approfondies et mieux traitées séparément. Ne comptez pourtant pas trop sur ce moyen : si elles sont toujours séparées, elles manqueront de concert, et bientôt se contrecarrant mutuellement, elles useront presque toutes leurs forces les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une d'entre elles ait pris l'ascendant et les domine toutes : ou bien si elles s'accordent et se concertent, elles ne feront réellement qu'un même corps et n'auront qu'un même esprit, comme les chambres d'un parlement ; et de toutes manières je tiens pour impossible que l'indépendance et l'équilibre se maintiennent si bien entre elles, qu'il n'en résulte pas toujours un centre ou foyer d'administration où toutes les forces particulières se réuniront toujours pour opprimer le souverain. Dans presque toutes nos républiques les conseils sont ainsi distribués en départemens qui, dans leur origine, étoient indépendans les uns des autres, et qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départemens est moderne. Les anciens, qui savoient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le sénat de Rome gouvernoit la moitié du monde connu, et n'avoit pas même l'idée de ces partages. Ce sénat cependant ne parvint jamais à opprimer la puissance

législative, quoique les sénateurs fussent à vie : mais les lois avoient des censeurs, le peuple avoit des tribuns, et le sénat n'éliisoit pas les consuls.

« Pour que l'administration soit forte, bonne, et marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne suffit pas que ces mains changent, il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, et que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les États s'assembleront et que les nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le sénat ou le roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les rois n'aient pas tenté de rendre les diètes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale suffisante pour y pourvoir, ou que les rois se soient assurés, par leurs brigues dans les diétines, d'avoir toujours la pluralité des nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto* ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvoient leur déplaire et de dissoudre les diètes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le roi, ou le sénat, ou tous les deux ensemble, feront de grands efforts pour se délivrer des diètes et les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut surtout prévenir et empêcher. Le moyen proposé est le seul ; il est simple et ne peut manquer d'être efficace. Il est bien singulier qu'avant le *Contrat social*, où je le donne¹, personne ne s'en fût avisé.

Un des plus grands inconvéniens des grands États, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conserver, est que la puissance législative ne peut s'y montrer elle-même, et ne peut agir que par députation. Cela a son mal et son bien, mais le mal l'emporte. Le législateur en corps est impossible à corrompre, mais facile à tromper. Ses représentans sont difficilement trompés, mais aisément corrompus, et il arrive rarement qu'ils ne le soient pas. Vous avez sous les yeux l'exemple du parlement d'Angleterre, et par le *liberum veto* celui de votre propre nation. Or, on peut éclairer celui qui s'abuse ; mais comment retenir celui qui se vend ? Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierois tout au monde qu'il y a plus de lumières dans la diète et plus de vertu dans les diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'instrument de la servitude.

Le premier est, comme je l'ai dit, la fréquence des diètes, qui, changeant souvent les représentans, rend leur séduction plus coûteuse et plus difficile. Sur ce point votre constitution vaut mieux que celle de la Grande-Bretagne ; et quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, si ce n'est d'ajouter quelques

1. Liv. III, chap. XIII. (Ér.)

difficultés à l'envoi des mêmes nonces à deux diètes consécutives, et d'empêcher qu'ils ne soient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après sur cet article.

Le second moyen est d'assujettir les représentans à suivre exactement leurs instructions, et à rendre un compte sévère à leurs constituans de leur conduite à la diète. Là-dessus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, et j'ose dire la stupidité de la nation angloise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission.

Je vois que les Polonois ne sentent pas assez l'importance de leurs diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obtenir en étendant leur autorité et en leur donnant une forme plus régulière. Pour moi, je suis convaincu que si les confédérations ont sauvé la patrie, ce sont les diétines qui l'ont conservée, et que c'est là qu'est le vrai palladium de la liberté.

Les instructions des nonces doivent être dressées avec grand soin, tant sur les articles annoncés dans les universaux¹, que sur les autres besoins présens de l'État ou de la province, et cela par une commission présidée, si l'on veut, par le maréchal de la diétine, mais composée au reste de membres choisis à la pluralité des voix; et la noblesse ne doit point se séparer que ces instructions n'aient été lues, discutées et consenties en pleine assemblée. Outre l'original de ces instructions, remis aux nonces avec leurs pouvoirs, il en doit rester un double signé d'eux dans les registres de la diétine. C'est sur ces instructions qu'ils doivent, à leur retour, rendre compte de leur conduite aux diétines de relation qu'il faut absolument rétablir, et c'est sur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature subséquente, ou déclarés derechef admissibles, quand ils auront suivi leurs instructions à la satisfaction de leurs constituans. Cet examen est de la dernière importance; on n'y sauroit donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de soin. Il faut qu'à chaque mot que le nonce dit à la diète, à chaque démarche qu'il fait, il se voie d'avance sous les yeux de ses constituans, et qu'il sente l'influence qu'aura leur jugement, tant sur ses projets d'avancement que sur l'estime de ses compatriotes, indispensable pour leur exécution; car enfin ce n'est pas pour y dire leur sentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la nation, qu'elle envoie des nonces à la diète. Ce frein est absolument nécessaire pour les contenir dans leur devoir et prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoi qu'on en puisse dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puisque la chambre des nonces, n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'administration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matière imprévue: d'ailleurs, pourvu qu'un nonce ne

1. On appeloit *universaux* les lettres de convocation pour la diète générale expédiées au nom du roi dans tous les palatinats; elles faisoient toujours connoître l'objet de la convocation, et ce qui devoit être mis en délibération dans la diète. (En.)

fasse rien de contraire à l'expresse volonté de ses constituans, ils ne lui feroient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen sur une matière qu'ils n'auroient pas prévue, et sur laquelle ils n'auroient rien déterminé. J'ajoute enfin que, quand il y auroit en effet quelque inconvénient à tenir ainsi les nonces asservis à leurs instructions, il n'y auroit point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immense que la loi ne soit jamais que l'expression réelle des volontés de la nation.

Mais aussi, ces précautions prises, il ne doit jamais y avoir conflit de juridiction entre la diète et les diétines; et quand une loi a été portée en pleine diète, je n'accorde pas même à celles-ci droit de protestation. Qu'elles punissent leurs nonces, que, s'il le faut, elles leur fassent même couper la tête quand ils ont prévarié: mais qu'elles obéissent pleinement, toujours, sans exception, sans protestation; qu'elles portent, comme il est juste, la peine de leur mauvais choix; sauf à faire à la prochaine diète, si elles le jugent à propos, des représentations aussi vives qu'il leur plaira.

Les diètes, étant fréquentes, ont moins besoin d'être longues, et six semaines de durée me paroissent bien suffisantes pour les besoins ordinaires de l'État. Mais il est contradictoire que l'autorité souveraine se donne des entraves à elle-même, surtout quand elle est immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des diètes ordinaires continue d'être fixée à six semaines, à la bonne heure: mais il dépendra toujours de l'assemblée de prolonger ce terme par une délibération expresse, lorsque les affaires le demanderont. Car enfin, si la diète, qui, par sa nature, est au-dessus de la loi, dit: *Je veux rester*, qui est-ce qui lui dira: *Je ne veux pas que tu restes*? Il n'y a que le seul cas qu'une diète voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourroit pas; ses pouvoirs alors finiroient et ceux d'une autre diète commenceroient avec la troisième année. La diète, qui peut tout, peut sans contredit prescrire un plus long intervalle entre les diètes: mais cette nouvelle loi ne pourroit regarder que les diètes subséquentes, et celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces règles se déduisent sont établis dans le *Contrat social*.

A l'égard des diètes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles soient rares, et convoquées uniquement pour d'urgentes nécessités. Quand le roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru: mais ces nécessités pourroient exister et qu'il n'en convînt pas; faut-il alors que le sénat en juge? Dans un État libre on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations restent, elles peuvent en certains cas suppléer les diètes extraordinaires; mais si vous abolissez les confédérations, il faut un règlement pour ces diètes nécessairement.

Il me paroît impossible que la loi puisse fixer raisonnablement la durée des diètes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire la célérité y est nécessaire; mais cette célérité étant relative aux matières à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance, et l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diète restât assemblée jusqu'à ce que cet état eût

changé, ou que le temps des diètes ordinaires fût tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le temps, si précieux dans les diètes, il faudroit tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non-seulement de la règle et de l'ordre, mais du cérémonial et de la majesté. Je voudrois même qu'on donnât un soin particulier à cet article, et qu'on sentît, par exemple, la barbarie et l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des lois. Polonois, êtes-vous plus guerriers que n'étoient les Romains ? et jamais, dans les plus grands troubles de leur république, l'aspect d'un glaive ne souilla les comices ni le sénat. Mais je voudrois aussi qu'en s'attachant aux choses importantes et nécessaires on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *rugi*, par exemple, c'est-à-dire l'examen de la légitimité des nonces, est un temps perdu dans la diète, non que cet examen ne soit en lui-même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien et mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, et où ils ont tous leurs concurrens. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe, que la validité de leur élection peut être mieux constatée et en moins de temps, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom et les députés au tribunal. Cela fait, la diète doit les admettre sans discussion sur le *laudum* dont ils sont porteurs, et cela non-seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal¹, mais surtout les intrigues par lesquelles le sénat ou le roi pourroient gêner les élections et chicaner les sujets qui leur seroient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonois. Je sais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon ; mais par l'exemple de sa réjection la planche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour.

Il faudroit commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On discerneroit par là plus aisément ceux qui sont éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venise est un modèle à suivre à cause des facilités qu'il donne. Il seroit commode et très-aisé de tenir dans chaque grod un registre exact de tous les nobles qui auroient, aux conditions requises, entrée et voix aux diétines ; on les inscriroit dans le registre de leur district à mesure qu'ils atteindroient l'âge requis par les lois ; et l'on rayeroit ceux qui devroient en être exclus dès qu'ils tomberoient dans ce cas, en marquant la raison de leur exclusion. Par ces registres, auxquels il faudroit donner une forme bien authentique, on distingueroit aisément, tant les membres légitimes des diétines, que les sujets éligibles pour la non-

1. Quoique le roi eût le droit de convoquer les diètes générales et en fût le président né, le premier acte de la diète étoit l'élection d'un fonctionnaire qui, sous le titre de *maréchal des nonces*, exerçoit réellement cette présidence avec les attributions les plus étendues. Il étoit choisi alternativement entre les seigneurs les plus considérés de la grande Pologne, de la petite Pologne, et de la Lithuanie. (Ed.)

ciature; et la longueur des discussions seroit fort abrégée sur cet article.

Une meilleure police dans les diètes et diétines seroit assurément une chose fort utile; mais, je ne le redirai jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux choses contradictoires. La police est bonne, mais la liberté vaut mieux; et plus vous gênez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'usurpation. Tous ceux dont vous userez pour empêcher la licence dans l'ordre législatif, quoique bons en eux-mêmes, seront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'est un grand mal que les longues et vaines harangues qui font perdre un temps si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les diètes que certaines bouches qui s'ouvrent, et qu'il leur sera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puissans.

Après les changemens indispensables dans la nomination des emplois et dans la distribution des grâces, il y aura vraisemblablement et moins de vaines harangues, et moins de flagorneries adressées au roi sous cette forme. On pourroit cependant, pour élaguer un peu les tortillages et les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de son discours la proposition qu'il veut faire, et, après avoir déduit ses raisons, de donner ses conclusions sommaires, comme font les gens du roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégéoit pas les discours, cela contiendrait du moins ceux qui ne veulent parler que pour ne rien dire, et faire consumer le temps à ne rien faire.

Je ne sais pas bien quelle est la forme établie dans les diètes pour donner la sanction aux lois; mais je sais que, pour des raisons dites ci-devant, cette forme ne doit pas être la même que dans le parlement de la Grande-Bretagne; que le sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration, non de législation; que, dans toute cause législative, les sénateurs doivent voter seulement comme membres de la diète, non comme membres du sénat, et que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction, mais elle sera très-nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté; et cela, d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des nonces: car je ne suppose pas que les sénateurs, bien moins les ministres, aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des nonces polonois représente celui des tribuns du peuple à Rome: or ils n'exerçoient pas ce droit comme citoyens, mais comme représentans du peuple romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des nonces, et le corps du sénat, n'y perdant rien, y gagne par conséquent.

Ceci posé, je vois un défaut à corriger dans la diète; c'est que le nombre des sénateurs égalant presque celui des nonces, le sénat a une trop grande influence dans les délibérations, et peut aisément, par son crédit dans l'ordre équestre, gagner le petit nombre de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut, parce que le sénat, étant un corps parti-

culier dans l'État, a nécessairement des intérêts de corps différens de ceux de la nation, et qui même, à certains égards, y peuvent être contraires. Or, la loi, qui n'est que l'expression de la volonté générale, est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés et balancés par leur multitude; mais les intérêts de corps, faisant un poids trop considérable, romproient l'équilibre, et ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit avoir sa voix; nul corps, quel qu'il soit, n'en doit avoir une. Or, si le sénat avoit trop de poids dans la diète, non-seulement il y porteroit son intérêt, mais il le rendroit prépondérant.

Un remède naturel à ce défaut se présente de lui-même : c'est d'augmenter le nombre des nonces; mais je craindrois que cela ne fit trop de mouvement dans l'État et n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il falloit absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des nonces, j'aurois mieux diminuer le nombre des sénateurs. Et, dans le fond, je ne vois pas trop pourquoi, y ayant déjà un palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un conseil moins nombreux, et laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre et de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la diète aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour, sans confusion, de nouveaux députés, si jamais on en vient à l'ennoblissement des villes et à l'affranchissement des serfs, comme il est à désirer pour la force et le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut d'une autre manière, et avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les sénateurs sont nommés par le roi, et conséquemment sont ses créatures : de plus, ils sont à vie, et, à ce titre, ils forment un corps indépendant et du roi et de l'ordre équestre, qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part et doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction parce que j'admets le sénat comme un corps distinct dans la république, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la république; car cela est fort différent.

Premièrement, il faut ôter au roi la nomination du sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par là sur les sénateurs, et qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, et par eux sur le corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir, parmi la noblesse, l'esprit courtisan, et d'y substituer l'esprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les sénateurs soient nommés par la diète, et j'y vois de grands biens, trop clairs pour avoir besoin d'être détaillés. Cette nomination peut se faire tout d'un coup dans la diète, ou premièrement dans les diétines, par la présentation

d'un certain nombre de sujets pour chaque place vacante dans leurs palatinats respectifs. Entre ces élus la diète feroit son choix, ou bien elle en éliroit un moindre nombre, parmi lesquels on pourroit laisser encore au roi le droit de choisir. Mais, pour aller tout d'un coup au plus simple, pourquoi chaque palatin ne seroit-il pas élu définitivement dans la diétine de sa province? quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les palatins de Poloczck, de Witepsk, et pour le staroste de Samogitie? et quel mal y auroit-il que le privilège de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes? Ne perdons pas de vue l'importance dont il est pour la Pologne de tourner sa constitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il est possible, les maux attachés à la grandeur ou plutôt à l'étendue de l'État.

En second lieu, si vous faites que les sénateurs ne soient plus à vie, vous affoiblirez considérablement l'intérêt de corps, qui tend à l'usurpation. Mais cette opération a ses difficultés : premièrement, parce qu'il est dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques de se voir réduits tout d'un coup à l'état privé sans avoir démérité; secondement, parce que les places de sénateurs sont unies à des titres de palatins et de castellans, et à l'autorité locale qui y est attachée, et qu'il résulteroit du désordre et des mécontentemens du passage perpétuel de ces titres et de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin, cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux évêques, et ne doit peut-être pas s'étendre aux ministres, dont les places, exigeant des talens particuliers, ne sont pas toujours faciles à bien remplir. Si les évêques seuls étoient à vie, l'autorité du clergé, déjà trop grande, augmenteroit considérablement; et il est important que cette autorité soit balancée par des sénateurs qui soient à vie, ainsi que les évêques, et qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerois pour remédier à ces divers inconvéniens. Je voudrois que les places de sénateurs du premier rang continuassent d'être à vie. Cela feroit, en y comprenant, outre les évêques et les palatins, tous les castellans du premier rang, quatre-vingt-neuf sénateurs inamovibles.

Quant aux castellans du second rang, je les voudrois tous à temps, soit pour deux ans, en faisant à chaque diète une nouvelle élection, soit pour plus longtemps s'il étoit jugé à propos; mais toujours sortant de place à chaque terme, sauf à élire de nouveau ceux que la diète voudroit continuer, ce que je permettrois un certain nombre de fois seulement, selon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obstacle des titres seroit foible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourroient être supprimés sans inconvénient, et qu'au lieu du titre de castellans à bancs, ils pourroient porter simplement celui de sénateurs députés. Comme, par la réforme, le sénat, revêtu de la puissance exécutive, seroit perpétuellement assemblé dans un certain nombre de ses membres, un nombre proportionné de sénateurs députés seroient de même tenus d'y assister toujours à tour de rôle. Mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de détails.

Par ce changement à peine sensible, ces castellans ou sénateurs députés deviendroient réellement autant de représentans de la diète, qui feroient contre-poids au corps du sénat, et renforceroient l'ordre équestre dans les assemblées de la nation; en sorte que les sénateurs à vie, quoique devenus plus puissans, tant par l'abolition du *veto* que par la diminution de la puissance royale et de celle des ministres fondue en partie dans leur corps, n'y pourroient pourtant faire dominer l'esprit de ce corps; et le sénat, ainsi mi-parti de membres à temps et de membres à vie, seroit aussi bien constitué qu'il est possible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la chambre des nonces et le roi, ayant à la fois assez de consistance pour régler l'administration, et assez de dépendance pour être soumis aux lois. Cette opération me paroît bonne, parce qu'elle est simple, et cependant d'un grand effet.

On propose, pour modérer les abus du *veto*, de ne plus compter les voix par tête de nonce, mais de les compter par palatinats. On ne sauroit trop réfléchir sur ce changement avant que de l'adopter, quoiqu'il ait ses avantages et qu'il soit favorable à la forme fédérative. Les voix prises par masse et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individu. Il arrivera très-souvent que parmi les nonces d'un palatinat un d'entre eux, dans leurs délibérations particulières, prendra l'ascendant sur les autres, et déterminera pour son avis la pluralité, qu'il n'auroit pas si chaque voix demeurait indépendante. Ainsi les corrupteurs auront moins à faire et sauront mieux à qui s'adresser. De plus, il vaut mieux que chaque nonce ait à répondre pour lui seul à sa diétine, afin que nul ne s'excuse sur les autres, que l'innocent et le coupable ne soient pas confondus, et que la justice distributive soit mieux observée. Il se présente bien des raisons contre cette forme, qui relâcheroit beaucoup le lien commun, et pourroit, à chaque diète, exposer l'État à se diviser. En rendant les nonces plus dépendans de leurs instructions et de leurs constituans, on gagne à peu près le même avantage sans aucun inconvénient. Ceci suppose, il est vrai, que les suffrages ne se donnent point par scrutin, mais à haute voix, afin que la conduite et l'opinion de chaque nonce à la diète soient connues, et qu'il en réponde en son propre et privé nom. Mais cette matière des suffrages étant une de celles que j'ai discutées avec le plus de soin dans le *Contrat social*¹, il est superflu de me répéter ici.

Quant aux élections, on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque diète tant de sénateurs députés, et en général aux élections d'un grand nombre sur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à proposer; mais, en recourant pour cet article au scrutin, l'on ôteroit aisément cet embarras au moyen de cartons imprimés et numérotés qu'on distribueroit aux électeurs la veille de l'élection et qui contiendroient les noms de tous les candidats entre lesquels cette élection doit être faite. Le lendemain les électeurs viendroient à la file rapporter dans une corbeille

1. Liv. IV, chap. II et IV.

tous leurs cartons, après avoir marqué, chacun dans le sien, ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut, selon l'avis qui seroit en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons se feroit tout de suite, en présence de l'assemblée, par le secrétaire de la diète, assisté de deux autres secrétaires *ad actum*, nommés sur-le-champ par le maréchal dans le nombre des nonces présents. Par cette méthode, l'opération deviendroit si courte et si simple, que, sans dispute et sans bruit, tout le sénat se rempliroit aisément dans une séance. Il est vrai qu'il faudroit encore une règle pour déterminer la liste des candidats; mais cet article aura sa place et ne sera pas oublié.

Reste à parler du roi, qui préside à la diète, et qui doit être, par sa place, le suprême administrateur des lois.

CHAP. VIII. — *Du roi.*

C'est un grand mal que le chef d'une nation soit l'ennemi né de la liberté, dont il devroit être le défenseur. Ce mal, à mon avis, n'est pas tellement inhérent à cette place qu'on ne pût l'en détacher, ou du moins l'amoindrir considérablement. Il n'y a point de tentation sans espoir. Rendez l'usurpation impossible à vos rois, vous leur en ôterez la fantaisie; et ils mettront, à vous bien gouverner et à vous défendre, tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous asservir. Les instituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le comte de Wielhorski, ont bien songé à ôter aux rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre; et les grâces dont ils sont les distributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté est qu'en leur ôtant cette distribution l'on paroît leur tout ôter: c'est pourtant ce qu'il ne faut pas faire; car autant vaudroit n'avoir point de roi; et je crois impossible à un aussi grand État que la Pologne de s'en passer, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne soit tout à fait nul, et par conséquent inutile, il faut bien qu'il puisse faire quelque chose; et si peu qu'il fasse, il faut nécessairement que ce soit du bien ou du mal.

Maintenant tout le sénat est à la nomination du roi: c'est trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'est pas assez. Quoique la pairie en Angleterre soit aussi à la nomination du roi, elle en est bien moins dépendante, parce que cette pairie une fois donnée est héréditaire; au lieu que les évêchés, palatinats et castellanies, n'étant qu'à vie, retournent, à la mort de chaque titulaire, à la nomination du roi.

J'ai dit comment il me paroît que cette nomination devoit se faire; savoir, les palatins et grands castellans, à vie et par leurs diétines respectives; les castellans du second rang, à temps et par la diète. À l'égard des évêques, il me paroît difficile, à moins qu'on ne les fasse élire par leurs chapitres, d'en ôter la nomination au roi: et je crois qu'on peut la lui laisser, excepté toutefois celle de l'archevêque de Gnesne¹, qui

1. Gnesne étoit autrefois la capitale de la Pologne. Son archevêque, primate du royaume, et légat né du saint-siège, étoit chef de la république pen-

appartient naturellement à la diète; à moins qu'on n'en sépare la primatie dont elle seule doit disposer. Quant aux ministres, surtout les grands généraux et grands trésoriers, quoique leur puissance, qui fait contre-poids à celle du roi, doive être diminuée en proportion de la sienne, il ne me paroît pas prudent de laisser au roi le droit de remplir ces places par ses créatures, et je voudrois au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la diète. Je conviens que, ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données, il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirans, sinon pour le mettre en état de changer la face du gouvernement, du moins pour lui en laisser l'espérance; et c'est surtout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand chancelier, il doit, ce me semble, être de nomination royale. Les rois sont les juges nés de leurs peuples; c'est pour cette fonction, quoiqu'ils l'aient tous abandonnée, qu'ils ont été établis : elle ne peut leur être ôtée; et, quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes, la nomination de leurs substituts en cette partie est de leur droit, parce que c'est toujours à eux de répondre des jugemens qui se rendent en leur nom. La nation peut, il est vrai, leur donner des assessseurs, et le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la couronne, où préside, non le roi, mais le grand chancelier, est sous l'inspection de la nation, et c'est avec raison que les diétines en nomment les autres membres. Si le roi jugeoit en personne, j'estime qu'il auroit le droit de juger seul. En tout état de cause son intérêt seroit toujours d'être juste, et jamais des jugemens iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

A l'égard des autres dignités, tant de la couronne que des palatinats, qui ne sont que des titres honorifiques et donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en laisser la pleine disposition : qu'il puisse honorer le mérite et flatter la vanité, mais qu'il ne puisse conférer la puissance.

La majesté du trône doit être entretenue avec splendeur; mais il importe que de toute la dépense nécessaire à cet effet on en laisse faire au roi le moins qu'il est possible. Il seroit à désirer que tous les officiers du roi fussent aux gages de la république, et non pas aux siens, et qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer, autant qu'il se peut, le maniemment des deniers par les mains du roi.

On a proposé de rendre la couronne héréditaire. Assurez-vous qu'au moment que cette loi sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté. On pense y pourvoir suffisamment en bornant la puissance royale. On ne voit pas que ces bornes posées par les lois seront franchies à trait de temps par des usurpations graduelles, et qu'un système adopté et suivi sans interruption par une famille royale doit l'em-

dant l'interrègne, et c'étoit en son nom que s'expédioient les universaux pour la diète dite *d'élection*; il couronnoit les rois et les reines.

porter à la longue sur une législation qui, par sa nature, tend sans cesse au relâchement. Si le roi ne peut corrompre les grands par des grâces, il peut toujours les corrompre par des promesses dont ses successeurs sont garans; et comme les plans formés par la famille royale se perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ses engagements, et l'on comptera bien plus sur leur accomplissement, que quand la couronne élective montre la fin des projets du monarque avec celle de sa vie. La Pologne est libre, parce que chaque règne est précédé d'un intervalle où la nation, rentrée dans tous ses droits et reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus et des usurpations, où la législation se remonte et reprend son premier ressort. Que deviendront les *pacta conventa*, l'égide de la Pologne, quand une famille établie sur le trône à perpétuité le remplira sans intervalle, et ne laissera à la nation, entre la mort du père et le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté sans effet, qu'anéantira bientôt la simagrée du serment fait par tous les rois à leur sacre, et par tous oublié pour jamais l'instant d'après? Vous avez vu le Danemark, vous voyez l'Angleterre, et vous allez voir la Suède : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que, quelques précautions qu'on puisse entasser, hérédité dans le trône et liberté dans la nation seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonois ont toujours eu du penchant à transmettre la couronne du père au fils, ou au plus proche par voie d'héritage, quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination, s'ils continuent à la suivre, les mènera tôt ou tard au malheur de rendre la couronne héréditaire; et il ne faut pas qu'ils espèrent lutter aussi longtemps de cette manière contre la puissance royale, que les membres de l'empire germanique ont lutté contre celle de l'empereur, parce que la Pologne n'a point en elle-même de contre-poids suffisant pour maintenir un roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'empire, sans l'élection accidentelle de Charles VII¹, les capitulations impériales ne seroient déjà plus qu'un vain formulaire, comme elles l'étoient au commencement de ce siècle; et les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore quand la famille royale aura eu le temps de s'affermir et de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article, je pense qu'une couronne élective, avec le plus absolu pouvoir, vaudroit encore mieux pour la Pologne qu'une couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendroit la couronne héréditaire, j'en proposerois une bien contraire, qui, si elle étoit admise, maintiendrait la liberté de la Pologne; ce seroit d'ordonner, par une loi fondamentale, que jamais la couronne ne passeroit du père au fils, et que tout fils d'un roi de Pologne seroit pour toujours exclu du trône. Je dis que je proposerois cette loi si elle étoit nécessaire; mais, occupé d'un projet qui

1. Électeur de Bavière, élu empereur en 1742, quinze mois après la mort de Charles VI, dernier mâle de la maison de Habsbourg-Autriche, mort qui donna lieu à la guerre dite *de la Succession*. (Ed.)

feroit le même effet sans elle, je renvoie à sa place l'explication de ce projet; et supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur père, au moins immédiatement, je crois voir que la liberté bien assurée ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naîtra un autre encore très-considérable : c'est, en ôtant tout espoir aux rois d'usurper et transmettre à leurs enfans un pouvoir arbitraire, de porter toute leur activité vers la gloire et la prospérité de l'État; la seule voie qui reste ouverte à leur ambition. C'est ainsi que le chef de la nation en deviendra, non plus l'ennemi né, mais le premier citoyen; c'est ainsi qu'il fera sa grande affaire d'illustrer son règne par des établissemens utiles qui le rendent cher à son peuple, respectable à ses voisins, qui fassent bénir après lui sa mémoire; et c'est ainsi que, hors les moyens de nuire et de séduire qu'il ne faut jamais lui laisser, il conviendra d'augmenter sa puissance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate et directe pour agir par lui-même; mais il aura beaucoup d'autorité, de surveillance et d'inspection pour contenir chacun dans son devoir, et pour diriger le gouvernement à son véritable but. La présidence de la diète, du sénat et de tous les corps, un sévère examen de la conduite de tous les gens en place, un grand soin de maintenir la justice et l'intégrité dans tous les tribunaux, de conserver l'ordre et la tranquillité dans l'État, de lui donner une bonne assiette au dehors, le commandement des armées en temps de guerre, les établissemens utiles en temps de paix, sont des devoirs qui tiennent particulièrement à son office de roi, et qui l'occuperont assez s'il veut les remplir par lui-même; car les détails de l'administration étant confiés à des ministres établis pour cela, ce doit être un crime à un roi de Pologne de confier aucune partie de la sienne à des favoris. Qu'il fasse son métier en personne, ou qu'il y renonce : article important sur lequel la nation ne doit jamais se relâcher.

C'est sur de semblables principes qu'il faut établir l'équilibre et la pondération des pouvoirs qui composent la législation et l'administration. Ces pouvoirs, dans les mains de leurs dépositaires et dans la meilleure proportion possible, devraient être en raison directe de leur nombre et inverse du temps qu'ils restent en place. Les parties composantes de la diète suivront d'assez près ce meilleur rapport. La chambre des nonces, la plus nombreuse, sera aussi la plus puissante; mais tous ses membres changeront fréquemment. Le sénat, moins nombreux, aura une moindre part à la législation, mais une plus grande à la puissance exécutive; et ses membres, participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, comme il convient à un corps intermédiaire. Le roi, qui préside à tout, continuera d'être à vie; et son pouvoir, toujours très-grand pour l'inspection, sera borné par la Chambre des nonces quant à la législation, et par le sénat quant à l'administration. Mais, pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la couronne étoit héréditaire, il faudroit, pour conserver l'équilibre, que la pairie ou l'ordre sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre équestre abaissé perdrait son pouvoir, la Chambre des nonces n'ayant pas, comme

celle des communes, celui d'ouvrir et fermer tous les ans le trésor public; et la constitution polonoise seroit renversée de fond en comble.

CHAP. IX. — *Causes particulières de l'anarchie.*

La diète, bien proportionnée et bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation et d'un bon gouvernement : mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés et suivis. Le mépris des lois, et l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déjà ci-devant marqué la principale, et j'en ai indiqué le remède. Les autres causes concourantes sont : 1^o le *liberum veto*, 2^o les confédérations, 3^o et l'abus qu'ont fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel, que, si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit; et tant qu'ils auront entre eux de petites guerres, comment veut-on que l'État soit en paix? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens et foibles contre l'ennemi? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés; cependant je ne crois pas impossible de les vaincre; et, pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui de gens de guerre quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissemens militaires; ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurois à dire dans celui-ci.

Le *liberum veto* n'est pas un droit vicieux en lui-même; mais, sitôt qu'il passe sa borne, il devient le plus dangereux des abus : il étoit le garant de la liberté publique; il n'est plus que l'instrument de l'oppression. Il ne reste, pour ôter cet abus funeste, que d'en détruire la cause tout à fait. Mais il est dans le cœur de l'homme de tenir aux privilèges individuels plus qu'à des avantages plus grands et plus généraux. Il n'y a qu'un patriotisme éclairé par l'expérience qui puisse apprendre à sacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par son abus, et dont cet abus est désormais inséparable. Tous les Polonois doivent sentir vivement les maux que leur a fait souffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre et la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un et l'autre tant qu'ils y laisseront subsister ce droit, bon dans la formation du corps politique, ou quand il a toute sa perfection, mais absurde et funeste tant qu'il reste des changemens à faire; et il est impossible qu'il n'en reste pas toujours, surtout dans un grand État entouré de voisins puissans et ambitieux.

Le *liberum veto* seroit moins déraisonnable s'il tomboit uniquement sur les points fondamentaux de la constitution; mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des diètes, c'est ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'est un vice dans la constitution polonoise que la législation et l'administration n'y soient pas assez distinguées, et que la diète exerçant le pouvoir législatif y mêle des parties d'admi-

nistration, fasse indifféremment des actes de souveraineté et de gouvernement, souvent même des actes mixtes par lesquels ses membres sont magistrats et législateurs tout à la fois.

Les changemens proposés tendent à mieux distinguer ces deux pouvoirs, et par là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto* ; car je ne crois pas qu'il soit jamais tombé dans l'esprit de personne de l'étendre aux matières de pure administration, ce qui seroit anéantir l'autorité civile et tout le gouvernement.

Par le droit naturel des sociétés, l'unanimité a été requise pour la formation du corps politique et pour les lois fondamentales qui tiennent à son existence, telles, par exemple, que la première corrigée, la cinquième, la neuvième, et l'onzième, marquées dans la pseudo-diète de 1768. Or, l'unanimité requise pour l'établissement de ces lois doit l'être de même pour leur abrogation. Ainsi voilà des points sur lesquels le *liberum veto* peut continuer de subsister ; et puisqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonois, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, devront sans peine le voir réduire et limiter dans une diète plus libre et plus légitime.

Il faut bien peser et bien méditer les points capitaux qu'on établira comme lois fondamentales, et l'on fera porter sur ces points seulement la force du *liberum veto*. De cette manière on rendra la constitution solide et ses lois irrévocables autant qu'elles peuvent l'être ; car il est contre la nature du corps politique de s'imposer des lois qu'il ne puisse révoquer ; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison qu'il ne puisse révoquer ces lois qu'avec la même solennité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut se donner pour l'avenir. C'en est assez et pour affermir la constitution, et pour contenter l'amour des Polonois pour le *liberum veto*, sans s'exposer dans la suite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des lois fondamentales, et qui font seulement le corps de la législation, de même que tous ceux qu'on range sous le titre de matières d'État, ils sont sujets, par la vicissitude des choses, à des variations indispensables qui ne permettent pas d'y requérir l'unanimité. Il est encore absurde que, dans quelque cas que ce puisse être, un membre de la diète en puisse arrêter l'activité, et que la retraite ou la protestation d'un nonce ou de plusieurs puisse dissoudre l'assemblée, et casser ainsi l'autorité souveraine. Il faut abolir ce droit barbare, et décerner peine capitale contre quiconque seroit tenté de s'en prévaloir. S'il y avoit des cas de protestation contre la diète, ce qui ne peut être tant qu'elle sera libre et complète, ce seroit aux palatinats et diétines que ce droit pourroit être conféré, mais jamais à des nonces qui, comme membres de la diète, ne doivent avoir sur elle aucun degré d'autorité ni récuser ses décisions.

Entre le *veto*, qui est la plus grande force individuelle que puissent avoir les membres de la souveraine puissance, et qui ne doit avoir lieu que pour les lois véritablement fondamentales, et la pluralité, qui est la moindre et qui se rapporte aux matières de simple administration, il y

a différentes proportions sur lesquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raison de l'importance des matières. Par exemple, quand il s'agira de législation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des suffrages, les deux tiers dans les matières d'État, la pluralité seulement pour les élections et autres affaires courantes momentanées. Ceci n'est qu'un exemple pour expliquer mon idée, et non une proposition que je détermine.

Dans un État tel que la Pologne, où les âmes ont encore un grand ressort, peut-être eût-on pu conserver dans son entier ce beau droit du *liberum veto* sans beaucoup de risque, et peut-être même avec avantage, pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, et qu'on y eût attaché de grandes conséquences pour celui qui s'en seroit prévalu; car il est, j'ose le dire, extravagant que celui qui rompt ainsi l'activité de la diète, et laisse l'État sans ressource, s'en aille jouir chez lui tranquillement et impunément de la désolation publique qu'il a causée.

Si donc, dans une résolution presque unanime, un seul opposant conservoit le droit de l'annuler, je voudrois qu'il répondît de son opposition sur sa tête, non-seulement à ses constituans dans la diétine post-comitiale, mais ensuite à toute la nation dont il a fait le malheur. Je voudrois qu'il fût ordonné par la loi que six mois après son opposition il seroit jugé solennellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela seul, composé de tout ce que la nation a de plus sage, de plus illustre, et de plus respecté, et qui ne pourroit le renvoyer simplement absous, mais seroit obligé de le condamner à mort sans aucune grâce, ou de lui décerner une récompense et des honneurs publics pour toute sa vie, sans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établissemens de cette espèce, si favorables à l'énergie du courage et à l'amour de la liberté, sont trop éloignés de l'esprit moderne pour qu'on puisse espérer qu'ils soient adoptés ni goûtés; mais ils n'étoient pas inconnus aux anciens; et c'est par là que leurs instituteurs savoient élever les âmes et les enflammer au besoin d'un zèle vraiment héroïque. On a vu, dans des républiques où régnoient des lois plus dures encore, de généreux citoyens se dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui pût la sauver. Un *veto* suivi du même danger peut sauver l'État dans l'occasion, et n'y sera jamais fort à craindre.

Oserois-je parler ici des confédérations, et n'être pas de l'avis des savans? Ils ne voient que le mal qu'elles font; il faudroit voir aussi celui qu'elles empêchent. Sans contredit la confédération est un État violent dans la république; mais il est des maux extrêmes qui rendent les remèdes violens nécessaires, et dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération est en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains. L'une et l'autre font taire les lois dans un péril pressant, mais avec cette grande différence, que la dictature, directement contraire à la législation romaine et à l'esprit du gouvernement, a fini par le détruire, et que les confédérations, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir et rétablir la constitution ébranlée par de grands

efforts, peuvent tendre et renforcer le ressort relâché de l'État sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative, qui peut-être dans son origine eut une cause fortuite, me paroît être un chef-d'œuvre de politique. Partout où la liberté règne, elle est incessamment attaquée, et très-souvent en péril. Tout État libre où les grandes crises n'ont pas été prévues est à chaque orage en danger de périr. Il n'y a que les Polonois qui de ces crises mêmes aient su tirer un nouveau moyen de maintenir la constitution. Sans les confédérations, il y a longtemps que la république de Pologne ne seroit plus, et j'ai grand'peur qu'elle ne dure pas longtemps après elles, si l'on prend le parti de les abolir. Jetez les yeux sur ce qui vient de se passer. Sans les confédérations l'État étoit subjugué, la liberté étoit pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la république la ressource qui vient de la sauver ?

Et qu'on ne pense pas que, quand le *liberum veto* sera aboli et la pluralité rétablie, les confédérations deviendront inutiles, comme si tout leur avantage consistoit dans cette pluralité. Ce n'est pas la même chose. La puissance exécutive attachée aux confédérations leur donnera toujours, dans les besoins extrêmes, une vigueur, une activité, une célérité que ne peut avoir la diète, forcée à marcher à pas plus lents, avec plus de formalités, et qui ne peut faire un seul mouvement irrégulier sans renverser la constitution.

Non, les confédérations sont le bouclier, l'asile, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paroît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étoient ôtés, les confédérations deviendroient presque inutiles. La réforme de votre gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir; mais ces entreprises sont dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, et puis réglez-en bien la forme et l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où, par le seul fait, toute la Pologne doit être à l'instant confédérée, comme, par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit et hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangères mettent le pied dans l'État; parce qu'enfin, quel que soit le sujet de cette entrée, et le gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres. Lorsque, par quelque obstacle que ce puisse être, la diète est empêchée de s'assembler au temps marqué par la loi, lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit on fait trouver des gens de guerre au temps et au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit, dans tous ces cas la confédération générale doit exister par le seul fait; les assemblées et signatures particulières n'en sont que des branches; et tous les maréchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

CHAP. X. — Administration.

Sans entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connaissances et les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances et de la guerre quelques idées que je dois dire, puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré qu'elles ne seront pas goûtées : mais avant tout je ferai sur l'administration de la justice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'esprit du gouvernement polonois.

Les deux états d'homme d'épée et d'homme de robe étoient inconnus des anciens. Les citoyens n'étoient par métier ni soldats, ni juges, ni prêtres; ils étoient tout par devoir. Voilà le vrai secret de faire que tout marche au but commun, d'empêcher que l'esprit d'état ne s'enracine dans les corps aux dépens du patriotisme, et que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge, tant dans les tribunaux supérieurs que dans les justices terrestres, doit être un état passager d'épreuves sur lequel la nation puisse apprécier le mérite et la probité d'un citoyen pour l'élever ensuite aux postes plus éminens dont il est trouvé capable. Cette manière de s'envisager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très-attentifs à se mettre à l'abri de tout reproche, et leur donner généralement toute l'attention et toute l'intégrité que leur place exige. C'est ainsi que dans les beaux temps de Rome on passoit par la préture pour arriver au consulat. Voilà le moyen qu'avec peu de lois claires et simples, même avec peu de juges, la justice soit bien administrée, en laissant aux juges le pouvoir de les interpréter et d'y suppléer au besoin par les lumières naturelles de la droiture et du bon sens. Rien de plus puéril que les précautions prises sur ce point par les Anglois. Pour ôter les jugemens arbitraires, ils se sont soumis à mille jugemens iniques et même extravagans : des nuées de gens de loi les dévorent, d'éternels procès les consomment; et avec la folle idée de vouloir tout prévoir, ils ont fait de leurs lois un dédale immense où la mémoire et la raison se perdent également.

Il faut faire trois codes : l'un politique, l'autre civil, et l'autre criminel; tous trois clairs, courts et précis autant qu'il sera possible. Ces codes seront enseignés non-seulement dans les universités, mais dans tous les collèges, et l'on n'a pas besoin d'autres corps de droit. Toutes les règles du droit naturel sont mieux gravées dans les cœurs des hommes que dans tout le fatras de Justinien : rendez-les seulement honnêtes et vertueux, et je vous réponds qu'ils sauront assez de droit. Mais il faut que tous les citoyens, et surtout les hommes publics, soient instruits des lois positives de leur pays et des règles particulières sur lesquelles ils sont gouvernés. Ils les trouveront dans ces codes qu'ils doivent étudier; et tous les nobles, avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une diétine, doivent soutenir sur ces codes, et en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pas une simple formalité, et sur lequel, s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. A l'égard du droit romain et des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté

des écoles et des tribunaux. On n'y doit connoître d'autre autorité que les lois de l'État; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces, pour tarir une source de procès; et les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens et l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourroit craindre, ou que, si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de lois qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, et dont le conflit rend également les jugemens arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade et s'avilit sitôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client et le plus sévère : son emploi doit être, comme il étoit à Rome, et comme il est encore à Genève, le premier pas pour arriver aux magistratures; et en effet les avocats sont fort considérés à Genève, et méritent de l'être. Ce sont des postulans pour le conseil, très-attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrois que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre, afin que nul ne s'arrangeant pour rester dans la sienne ne s'en fît un métier lucratif et ne se mît au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen rempliroit parfaitement le vœu de faire passer les enfans des citoyens opulens par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable et passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le système d'égalité dans l'ordre équestre d'y établir des substitutions et des majorats. Il faut que la législation tende toujours à diminuer la grande inégalité de fortune et de pouvoir qui met trop de distance entre les seigneurs et les simples nobles, et qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. A l'égard du cens par lequel on fixeroit la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux diétines, voyant à cela du bien et du mal, et ne connoissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit il seroit à désirer qu'un citoyen ayant voix dans un palatinat y possédât quelques terres, mais je n'aimerois pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout à fait compter les hommes pour rien? Eh quoi! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terres, cesse-t-il pour cela d'être libre et noble? et sa pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement, ou la maintenir en vigueur. Cette maxime, qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes lois, d'en abroger beaucoup, et de donner la sanction la plus sévère à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'État de fermer les yeux sur beaucoup de choses : c'est à quoi le despotisme oblige toujours; mais, dans un gouvernement libre, c'est le moyen d'énervier la

législation et d'ébranler la constitution. Peu de lois, mais bien digérées, et surtout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence : mais qui dit une loi dans un État libre dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, et le roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois ; car, quand une fois ce ressort est usé, l'État est perdu sans ressource.

CHAP. XI. — *Système économique.*

Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, et influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finances qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup ; travaillez à le rendre très-nécessaire, afin de tenir le peuple dans une grande dépendance, et pour cela, fomentez le luxe matériel, et le luxe de l'esprit, qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage : mais on vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques ; dans toutes les négociations on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités ; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés : si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, et puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes, c'est-à-dire comme les enfans : « Quand tout le monde sera à moi, je mangerai bien du sucre. »

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même et qui est heureuse ; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition ; former des âmes courageuses et désintéressées ; appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie ; rendre l'argent méprisable et, s'il se peut inutile, chercher, trouver, pour opérer de grandes choses, des ressorts plus puissans et plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette route vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits ; que les philosophes ne vous encenseront pas, que les poètes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous ; peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner : mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice et dans la liberté ; mais on ne vous cherchera pas querelle ; on vous craindra sans en faire semblant, et je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront

beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas surtout d'allier ces deux projets, ils sont trop contradictoires; et vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, et, si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire; car, de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a sans contredit d'excellentes vues économiques dans les papiers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissemens, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais nécessaires. Le projet, par exemple, pour la vente des starosties¹ et pour la manière d'en employer le produit me paroit bien entendu et d'une exécution facile dans le système établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce système est-il bon en lui-même, et va-t-il bien à son but? Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre? Les peuples riches ont toujours été battus et conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon gouvernement? Les systèmes de finances sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les gouvernemens anciens ne connoissoient pas même ce mot de *finance*, et ce qu'ils faisoient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, et le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonois, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux, soyez riches: cultivez bien vos champs, sans vous soucier du reste; bientôt vous moissonnerez de l'or, et plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile et le vin qui vous manquent, puisqu'à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs et des bras qu'il vous faut; c'est là ce qui fait la force d'un État et la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finances font des âmes vénales; et dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. L'emploi de l'argent se dévoie et se cache; il est destiné à une chose et employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner; et que sont tous les surveillans qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? S'il n'y avoit que des richesses publiques et manifestes, si la marche de l'or laissoit une marque ostensible et ne pouvoit se cacher, il n'y auroit point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidélité, des vertus; mais vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards et des traîtres, pour mettre à l'enchère le bien public et la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus foible et le

1. Voyez la *Notice préliminaire*. On comptoit, tant en Pologne que dans le duché de Lithuanie, près de cinq cents domaines de cette espèce, et il y en avoit dont le revenu s'élevoit jusqu'à 60 000 francs. (Éd.)

plus vain que je connoisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais ; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus foible aux yeux de qui connoît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve ; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énervé, étouffé toutes les autres, qu'il falloit exciter et développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine ; il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter et les contenter directement sans cette ressource ; bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables, j'en conviens encore ; faites-les avec toute autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'État ne paye presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le payement des troupes. Cet article aura sa place dans un moment. Cette manière de payement n'est pas sans inconvénient ; il y a de la perte, du gaspillage : l'administration de ces sortes de biens est plus embarrassante ; elle déplaît surtout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai ; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve ! Un homme voudroit malverser qu'il ne le pourroit pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les baillis de quelques cantons suisses ; mais d'où viennent leurs vexations ? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déjà par elles-mêmes ; cependant, s'ils ne les pouvoient exiger qu'en denrées, ce ne seroit presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheroient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout gouvernement et par toute terre, vous n'y trouverez pas un grand mal en morale et en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui règne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration, au lieu que tant de puissantes maisons et de grands seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses et des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands seigneurs sont riches par leurs patrimoines, et leurs dépenses seront moindres quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'État, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures, qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse, qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La république, en graduant et distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, et qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez

au sort des particuliers, et ce n'est pas là que est la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité; multipliez sans cesse vos îles et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au delà de ce produit nécessaire et sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir: sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre système économique: peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infailible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplieriez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendiens ni millionnaires. Le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement: et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'État, se fissent par des corvées et non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser: car l'argent disparaît en sortant des mains qui le payent; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où régner le luxe, le commerce et les arts: mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles: c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux starosties, et je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du trésor public est bon et bien entendu, quant à son objet économique: mais quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût, que, si les starosties étoient vendues, je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot, je voudrois, s'il étoit possible, qu'il n'y eût point de trésor public, et que le fisc ne connût pas même les payemens en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible; mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la simplicité, et rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont je parle. La république en seroit plus riche, il est vrai; mais le ressort du gouvernement en seroit plus foible en proportion. Il est certain que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile, et que la régie des biens particuliers en seroit plus facile. Les citoyens moins intéressés à la vente, et plus attachés à la possession, seroient moins agréables aux régisseurs, quand tous ces biens seroient

un peuple qui a de l'honneur ; et plutôt à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource ! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu !

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux et aux cœurs, de disparaître aussitôt qu'elles sont accordées, et de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrais que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs ; qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito* ; que les marques de son rang ou de sa dignité le suivissent partout, afin que le peuple le respectât toujours, et qu'il se respectât toujours lui-même ; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence ; qu'un riche qui n'est que riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés et pauvres, ne trouvât ni considération ni agrément dans sa patrie ; qu'il fût forcé de la servir pour y briller, d'être intègre par ambition, et d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, et d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, et comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, et surtout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, et que la grande affaire de votre gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de capucins, je réponds d'abord que ce n'est là qu'un argument à la française, et que plaisanter n'est pas raisonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au delà de mes intentions et de la raison ; que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir, et de prouver surtout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance et d'argent. Lycurgue, pour déraciner la cupidité dans Sparte, n'anéantit pas la monnaie, mais il en fit une de fer. Pour moi, je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe ; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les Anglois, au milieu de tout leur or, n'étoient pas en détail moins nécessaireux que les autres peuples. Et que m'importe, après tout, d'avoir cent guinées au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée ? La richesse pécuniaire n'est que relative : et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature ; car, comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple anglois est plus riche que les autres peuples : mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage ; mais cela ne fait rien

au sort des particuliers, et ce n'est pas là que git la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité; multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au delà de ce produit nécessaire et sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre système économique: peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendiants ni millionnaires. Le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement; et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'État, se fissent par des corvées et non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser: car l'argent disparaît en sortant des mains qui le payent; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où règnent le luxe, le commerce et les arts: mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles: c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux starosties, et je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du trésor public est bon et bien entendu, quant à son objet économique: mais quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût, que, si les starosties étoient vendues, je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot, je voudrois, s'il étoit possible, qu'il n'y eût point de trésor public, et que le fisc ne connût pas même les payemens en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible; mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle, et rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont il s'agit. La république en seroit plus riche, il est vrai; mais le ressort du gouvernement en seroit plus foible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile, et surtout moins agréable aux régisseurs, quand tous ces biens seront en

nature et point en argent : mais il faut faire alors de cette régie et de son inspection autant d'épreuves de bon sens, de vigilance, et surtout d'intégrité, pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'administration municipale établie à Lyon, où il faut commencer par être administrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville, et c'est sur la manière dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger si l'on est digne des autres. Il n'y avoit rien de plus intègre que les questeurs des armées romaines, parce que la questure étoit le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire en sorte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de là n'est pas l'épargne des friponneries ; mais c'est de mettre en honneur le désintéressement, et de rendre la pauvreté respectable quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la république n'égalent pas sa dépense ; je le crois bien : les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse ; et où est l'État où la liberté ne s'achète pas, et même très-cher ? On me citera la Suisse ; mais, comme je l'ai déjà dit, dans la Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que partout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats, officiers, magistrats, ouvriers : ils sont tout pour le service de l'État ; et, toujours prêts à payer de leur personne, ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonois voudront en faire autant, ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses ; mais si un grand État refuse de se conduire sur les maximes des petites républiques, il ne faut pas qu'il en recherche les avantages, ni qu'il veuille l'effet en rejetant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne étoit, selon mon désir, une confédération de trente-trois petits États, elle réuniroit la force des grandes monarchies et la liberté des petites républiques ; mais il faudroit pour cela renoncer à l'ostentation, et j'ai peur que cet article ne soit le plus difficile.

De toutes les manières d'asseoir un impôt, la plus commode et celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation ; mais c'est aussi la plus forcée, la plus arbitraire, et c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile, quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains, et qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs républiques, sous d'autres noms à la vérité, comme à Genève, où l'on appelle cela *payer les gardes*, et où les seuls citoyens et bourgeois payent cette taxe, tandis que les habitans et natifs en payent d'autres : ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste et déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien, les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles : seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile et coûteuse, et celles surtout qu'on élude par la contrebande, qui fait des non-valeurs, remplit l'État de fraudeurs et de brigands, corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée, que l'embarras de la fraude en surpasse le profit. Ainsi jamais

d'impôts sur ce qui se cache aisément, comme la dentelle et les bijoux; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France on excite à plaisir la tentation de la contrebande, et cela me fait croire que la ferme trouve son compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce système est abominable et contraire à tout bon sens. L'expérience apprend que le papier timbré est un impôt singulièrement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes, et fait beaucoup crier le peuple partout où il est établi : je ne conseillerois pas d'y penser. Celui sur les bestiaux me paroît beaucoup meilleur, pourvu qu'on évite la fraude, car toute fraude possible est toujours une source de maux; mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent, et le produit des contributions de cette espèce est trop sujet à être dévoyé de sa destination.

L'impôt le meilleur, à mon avis, le plus naturel, et qui n'est point sujet à la fraude, est une taxe proportionnelle sur les terres, et sur toutes les terres sans exception, comme l'ont proposée le maréchal de Vauban et l'abbé de Saint-Pierre; car enfin c'est ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terrestres, ecclésiastiques et en roture doivent payer également, c'est-à-dire proportionnellement à leur étendue et à leur produit, quel qu'en soit le propriétaire. Cette imposition paroîtroit demander une opération préliminaire qui seroit longue et coûteuse, savoir un cadastre général. Mais cette dépense peut très-bien s'éviter, et même avec avantage, en asseyant l'impôt non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui seroit encore plus juste; c'est-à-dire en établissant, dans la proportion qui seroit jugée convenable, une dîme qui se lèveroit en nature sur la récolte, comme la dîme ecclésiastique; et, pour éviter l'embarras des détails et des magasins, on affermeroit ces dîmes à l'enchère, comme font les curés; en sorte que les particuliers ne seroient tenus de payer la dîme que sur leur récolte, et ne la payeroient de leur bourse que lorsqu'ils l'aimeroient mieux ainsi, sur un tarif réglé par le gouvernement. Ces fermes réunies pourroient être un objet de commerce, par le débit des denrées qu'elles produiroient, et qui pourroient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviteroit encore par là tous les frais de perception et de régie, toutes ces nuées de commis et d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public; et, ce qui est le plus grand point, la république auroit de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner : car je ne répéterai jamais assez que ce qui rend la taille et tous les impôts onéreux au cultivateur, est qu'ils sont pécuniaires, et qu'il est premièrement obligé de vendre pour parvenir à payer.

CHAP. XII. — *Système militaire.*

De toutes les dépenses de la république, l'entretien de l'armée de la couronne est la plus considérable, et certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussitôt, des troupes pour garder l'État. J'en conviendrois, si ces troupes le gardoient en effet; mais je ne vois pas que

cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, et j'ai grand'peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très-peu de temps, surtout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisseroit pas faire; et si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle vouloit mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins, attentifs à la prévenir, l'écraseroient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation polonoise est différente de naturel, de gouvernement, de mœurs, de langage, non-seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrois qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle et non pas une autre. C'est alors seulement qu'elle sera tout ce qu'elle peut être, et qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir. La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin plus fort que vous, c'est chercher une chimère. C'en seroit une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes et vous donner une force offensive; elle est incompatible avec la forme de votre gouvernement. Quiconque veut être libre ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre étoit un remède nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués et toujours vainqueurs, ils étoient le seul peuple discipliné parmi des barbares, et devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente, que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive; de longtemps vous n'aurez la défensive; mais vous aurez bientôt, ou, pour mieux dire, vous avez déjà la force conservatrice, qui, même subjugués, vous garantira de la destruction, et conservera votre gouvernement et votre liberté dans son seul et vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonois.

Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins : ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères : renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'État ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais; mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains; tel est aujourd'hui celui des Suisses; tel doit être celui de tout État libre, et surtout de la Pologne. Hors d'état de solder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitants. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la ré-

publique, sera toujours prête à la servir, et la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui.

M. le comte de Wielhorski propose de lever un régiment par palanquin, et de l'entretenir toujours sur pied. Ceci suppose qu'on licencieroit l'armée de la couronne, ou du moins l'infanterie; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régimens surchargerait trop la république si elle avoit, outre cela, l'armée de la couronne à payer. Ce changement auroit son utilité, et me paroît facile à faire, mais il peut devenir onéreux encore, et l'on prévient difficilement les abus. Je ne serois pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs et villages; cela seroit pour eux une mauvaise discipline. Les soldats, surtout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, et bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher et séjourner en corps : toujours subordonnés et surveillés, ils ne doivent être que les instrumens aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulteroit des violences, des vexations, des abus sans nombre; les soldats et les habitans deviendroient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché partout aux troupes réglées : ces régimens toujours subsistans en prendroient l'esprit, et jamais cet esprit n'est favorable à la liberté. La république romaine fut détruite par ses légions, quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois, les Polonois ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait, même de bien. Ce bien, relatif à des constitutions toutes différentes, seroit un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, et non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées, cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établirait-on pas en Pologne une véritable milice, exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être? La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme sitôt les paysans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'État; mais, en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, et leurs habitans enrégimentés pourroient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le temps de ce même besoin, l'entretien ne coûteroit rien à l'État. La plupart de ses habitans, n'ayant point de terres, payeroient ainsi leur contingent en service, et ce service pourroit aisément être distribué de manière à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme, qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin; et il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites escouades, ensuite par compagnies, puis par régimens, jusqu'à ce que, leur tour étant venu, ils se rassemblent en campagne, et forment successivement

de petits camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paye; mais sitôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition et sont à la solde de l'État; et il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place, afin que chacun soit exercé lui-même et que tous fassent le service. Dans un État tel que la Pologne, on peut tirer de ses vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied, mais qui, changeant au moins tous les ans, et prise par petits détachemens sur tous les corps, seroit peu onéreuse aux particuliers, dont le tour viendroit à peine de douze à quinze ans une fois. De cette manière, toute la nation seroit exercée, on auroit une belle et nombreuse armée toujours prête au besoin, et qui coûteroit beaucoup moins, surtout en temps de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la couronne.

Mais, pour bien réussir dans cette opération, il faudroit commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un État qui change en effet du tout en tout, et faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit qui, pour vivre, se vend à cinq sous par jour, mais comme un citoyen qui sert la patrie et qui est à son devoir. Il faut remettre cet État dans le même honneur où il étoit jadis, et où il est encore en Suisse et à Genève, où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur corps et sous les armes qu'à l'hôtel de ville et au conseil souverain. Pour cela, il importe que dans le choix des officiers on n'ait aucun égard au rang, au crédit et à la fortune, mais uniquement à l'expérience et aux talens. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zèle pour le service de la patrie aux yeux de sa famille et des siens; zèle qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au hasard, et qui ne sent que la peine de s'exercer. J'ai vu le temps qu'à Genève les bourgeois manœuvroient beaucoup mieux que des troupes réglées; mais les magistrats, trouvant que cela jetoit dans la bourgeoisie un esprit militaire qui n'alloit pas à leurs vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, et n'ont que trop bien réussi.

Dans l'exécution de ce projet, on pourroit, sans aucun danger, rendre au roi l'autorité militaire naturellement attachée à sa place; car il n'est pas concevable que la nation puisse être employée à s'opprimer elle-même, du moins quand tous ceux qui la composent auront part à la liberté. Ce n'est jamais qu'avec des troupes réglées et toujours subsistantes que la puissance exécutive peut asservir l'État. Les grandes armées romaines furent sans abus tant qu'elles changèrent à chaque consul; et, jusqu'à Marius, il ne vint pas même à l'esprit d'aucun d'eux qu'ils en pussent tirer aucun moyen d'asservir la république. Ce ne fut que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir longtemps sur pied les mêmes armées, de les recruter de gens sans aveu, et d'en perpétuer le commandement à des proconsuls, que ceux-ci commencèrent à sentir leur indépendance et à vouloir s'en servir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla, de Pompée et de César

devinrent de véritables troupes réglées, qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain; et cela est si vrai que les soldats de César se tinrent très-offensés quand, dans un mécontentement réciproque, il les traita de citoyens, *quirites*. Dans le plan que j'imagine et que j'achèverai bientôt de tracer, toute la Pologne deviendra guerrière, autant pour la défense de sa liberté contre les entreprises du prince que contre celles de ses voisins; et j'oserai dire que, ce projet une fois bien exécuté, l'on pourroit supprimer la charge de grand général et la réunir à la couronne, sans qu'il en résultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la nation ne se laissât leurrer par des projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrois plus de rien. Qui-conque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai même pour les rois, et bien plus vrai surtout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre équestre, en qui reside véritablement la république, ne suivroit-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie? Établissez dans tous les palatinats des corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, et qui ait ses officiers, son état-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses temps marqués pour s'y rassembler tous les ans; que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvemens, d'évolutions, à mettre de l'ordre et de la précision dans ses manœuvres, à connoître la subordination militaire. Je ne voudrois point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrois qu'elle s'en fît une qui lui fût propre, qui développât et perfectionnât ses dispositions naturelles et nationales; qu'elle s'exercât surtout à la vitesse et à la légèreté, à se rompre, s'éparpiller, et se rassembler sans peine et sans confusion; qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre partout, et de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter les convois, de charger des arrières-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachemens, de harceler de grands corps qui marchent et campent réunis; qu'elle prît la manière des anciens Parthes comme elle en a la valeur, et qu'elle apprît comme eux à vaincre et détruire les armées les mieux disciplinées sans jamais livrer de bataille et sans leur laisser le moment de respirer; en un mot ayez de l'infanterie, puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, et n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes; elles ne conviennent point au génie polonois, et partout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans¹. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement

1. Cette opinion avoit été de tout temps celle des nobles polonois; ils ne pouvoient souffrir les villes fortifiées. *Fortalitia*, répétoient-ils proverbialement, *sunt frena libertatis*. (Éd.)

pour eux ; elles deviendront pour vous des entraves dont vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages des postes, et ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur, sans doute ; mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine et Crassus entrèrent aisément, mais pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitans des refuges et de grandes ressources pour échapper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne sauroit empêcher l'action brusque du fort contre le foible ; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction ; et quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte, mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens ; et, comme Thémistocle emmenoit Athènes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses et ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, et que l'institution doit étendre et favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguier : l'amour de la patrie et de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager ; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug et vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse, à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs polonois. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant, et même infaillible dans son succès, s'il est bien exécuté : c'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public ; que nul n'avance et ne parvienne que par la faveur publique ; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation ; et qu'enfin depuis le dernier noble, depuis même le dernier manant, jusqu'au roi, s'il est possible, tous dépendent tellement de l'estime publique, qu'on ne puisse rien faire, rien acquérir, parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule sait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, et sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom et la législation qu'une chimère.

Dans l'ordre équestre, ce système est facile à établir, si l'on a soin d'y suivre partout une marche graduelle, et de n'admettre personne aux honneurs et dignités de l'État qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs, lesquels serviront d'entrée et d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne, la carrière des affaires publiques y

doit toujours commencer par les emplois subalternes ; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zèle porte à s'y présenter, et qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque, grand ou petit, veut avancer dans cette carrière. Chacun est libre de ne s'y pas présenter ; mais sitôt que quelqu'un y entre, il faut, à moins d'une retraite volontaire, qu'il avance, ou qu'il soit rebuté avec improbation. Il faut que, dans toute sa conduite, vu et jugé par ses concitoyens, il sache que tous ses pas sont suivis, que toutes ses actions sont pesées, et qu'on tient du bien et du mal un compte fidèle dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

CHAP. XIII. — *Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement.*

Voici, pour graduer cette marche, un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il étoit possible à la forme du gouvernement établi, réformé seulement quant à la nomination des sénateurs, de la manière et par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la république, j'entends ceux qui auront part à l'administration, seront partagés en trois classes, marquées par autant de signes distinctifs que ceux qui composeront ces classes porteront sur leurs personnes. Les ordres de chevalerie, qui jadis étoient des preuves de vertu, ne sont maintenant que des signes de la faveur des rois. Les rubans et bijoux qui en sont la marque ont un air de colifichet et de parure féminine qu'il faut éviter dans notre institution. Je voudrois que les marques des trois ordres que je propose fussent des plaques de divers métaux, dont le prix matériel seroit en raison inverse du grade de ceux qui les porteroient.

Le premier pas dans les affaires publiques sera précédé d'une épreuve pour la jeunesse dans les places d'avocats, d'assesseurs, de juges même dans les tribunaux subalternes, de régisseurs de quelque portion des deniers publics, et en général dans tous les postes inférieurs qui donnent à ceux qui les remplissent occasion de montrer leur mérite, leur capacité, leur exactitude, et surtout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans, au bout desquels, munis des certificats de leurs supérieurs et du témoignage de la voix publique, ils se présenteront à la diétine de leur province, où, après un examen sévère de leur conduite, on honorera ceux qui en seront jugés dignes d'une plaque d'or, portant leur nom, celui de leur province, la date de leur réception, et au-dessous cette inscription en plus gros caractères : *Spes patriæ*. Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou sur leur cœur ; ils prendront le titre de *servans d'État* ; et jamais dans l'ordre équestre il n'y aura que des *servans d'État* qui puissent être élus nonces à la diète, députés au tribunal, commissaires à la chambre des comptes, ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la souveraineté.

Pour arriver au second grade, il sera nécessaire d'avoir été trois fois

nonce à la diète, et d'avoir obtenu chaque fois aux diétines de relation l'approbation de ses constituans; et nul ne pourra être élu nonce une seconde ou troisième fois s'il n'est muni de cet acte pour sa précédente nonciature. Le service au tribunal ou à Radom en qualité de commissaire ou de député équivaldra à une nonciature; et il suffira d'avoir siégé trois fois dans ces assemblées indifféremment, mais toujours avec approbation, pour arriver de droit au second grade. En sorte que, sur les trois certificats présentés à la diète, le servant d'État qui les aura obtenus sera honoré de la seconde plaque et du titre dont elle est la marque.

Cette plaque sera d'argent, de même forme et grandeur que la précédente; elle portera les mêmes inscriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *Spes patriæ*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus*. Ceux qui porteront ces plaques seront appelés *citoyens de choix*, ou simplement *élus*, et ne pourront plus être simples nonces, députés au tribunal, ni commissaires à la chambre; mais ils seront autant de candidats pour les places de sénateurs. Nul ne pourra entrer au sénat qu'il n'ait-passé par ce second grade, qu'il n'en ait porté la marque; et tous les sénateurs députés, qui, selon le projet, en seront immédiatement tirés, continueront de la porter jusqu'à ce qu'ils parviennent au troisième grade.

C'est parmi ceux qui auront atteint le second que je voudrois choisir les principaux des collèges et inspecteurs de l'éducation des enfans. Ils pourroient être obligés de remplir un certain temps cet emploi avant que d'être admis au sénat, et seroient tenus de présenter à la diète l'approbation du collège des administrateurs de l'éducation: sans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être visée par la voix publique, qu'on a mille moyens de consulter.

L'élection des sénateurs députés se fera dans la chambre des nonces à chaque diète ordinaire, en sorte qu'ils ne resteront que deux ans en place; mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois, en sortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation semblable à celui qu'il est nécessaire d'obtenir des diétines pour être élu nonce une seconde et troisième fois: car, sans un acte pareil obtenu à chaque gestion, l'on ne parviendra plus à rien; et l'on n'aura, pour n'être pas exclu du gouvernement, que la ressource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen

4. C'est à Radom dans la Petite Pologne que siégeoit la *Commission du trésor*, composée de membres choisis par la diète dans l'ordre équestre, et qui étoient élus pour deux ans. Les fonctions de ce tribunal étoient d'examiner les comptes du grand trésorier, ceux des préposés à la régie des domaines et des douanes, et généralement de juger toutes les affaires concernant les finances.

Il y avoit de plus deux *Grands Tribunaux*, l'un pour la Pologne, l'autre pour la Lithuanie, chargés de juger en dernière instance toutes les causes civiles et criminelles. Chacun d'eux se composoit de huit députés ecclésiastiques nommés par les chapitres, et de dix-neuf députés laïques nommés par les diétines. Leurs fonctions duroient deux ans. (Éd.)

zélé, quelque faute qu'il puisse avoir commise, tout espoir de l'effacer et de parvenir. Au reste, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuser ces certificats ou approbations; il faut toujours que ces jugemens soient portés par toute la chambre, ce qui se fera sans embarras ni perte de temps si l'on suit, pour le jugement des sénateurs députés sortant de place, la même méthode des cartons que j'ai proposée pour leur élection.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des corps particuliers, ensuite par les diétines, et enfin par la diète, seront moins accordés au mérite, à la justice et à la vérité, qu'extorqués par la brigade et le crédit. A cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avoit encore du ressort et des vertus; et, cela supposé, mon projet est bon. Mais, si déjà la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal et corrompu jusqu'à la racine, c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses lois et à conserver sa liberté; il faut qu'elle y renonce et qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout sénateur député qui l'aura été trois fois avec approbation passera de droit au troisième grade le plus élevé dans l'État, et la marque lui en sera conférée par le roi sur la nomination de la diète. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, et portera cette inscription, *Custos legum*. Ceux qui l'auront reçue la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, et même sur le trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les palatins et grands castellans ne pourront être tirés que du corps des gardiens des lois, de la même manière que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire par le choix de la diète; et comme ces palatins occupent les postes les plus éminens de la république, et qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de manière à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique et à force de vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carrière que je donne à parcourir aux citoyens pour arriver graduellement à la tête de la république paroît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine pour que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, et qu'après quinze ou vingt ans d'épreuve continuellement sous les yeux du public, il leur reste encore un assez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talens, de leur expérience et de leurs vertus, et à jouir eux-mêmes, dans les premières places de l'État, du respect et des honneurs qu'ils auront si bien mérités. En supposant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il est possible qu'à trente-cinq il soit déjà palatin; mais comme il est bien difficile et qu'il n'est pas même à propos que cette marche graduelle se fasse si rapidement, on n'arrivera guère à ce poste éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un

homme d'État. Ajoutons ici que cette marche paroît appropriée, autant qu'il est possible, aux besoins du gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'estime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus et vingt gardiens des lois; nombres plus que suffisans pour recruter les deux parties du sénat auxquelles mènent respectivement ces deux grades. Gar on voit aisément que, quoique le premier rang du sénat soit le plus nombreux; étant à vie, il aura moins souvent des places à remplir que le second, qui, dans mon projet, se renouvelle à chaque diète ordinaire.

On a déjà vu, et l'on verra bientôt encore que je ne laisse pas oisifs les *élus* surnuméraires en attendant qu'ils entrent au sénat comme députés; pour ne pas laisser oisifs non plus les gardiens des lois, en attendant qu'ils y rentrent comme palatins ou castellans, c'est de leur corps que je formerois le collège des administrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourroit donner pour président à ce collège le primat ou un autre évêque, en statuant au surplus qu'aucun autre ecclésiastique, fût-il évêque et sénateur, ne pourroit y être admis.

Voilà; ce me semble, une marche assez bien graduée pour la partie essentielle et intermédiaire du tout, savoir la noblesse et les magistrats; mais il nous manque encore les deux extrêmes, savoir le peuple et le roi. Commençons par le premier, jusqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe enfin de compter pour quelque chose, si l'on veut donner une certaine force, une certaine consistance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit; car enfin, bien que chacun sente quel grand mal c'est pour la république que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre équestre, et que tout le reste, paysans et bourgeois, soit nul, tant dans le gouvernement que dans la législation, telle est l'antique constitution. Il ne seroit en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire, sans révolution sensible; que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie et même au gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens: le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf et le roturier, n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux, et un soin particulier pour la formation du corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, et aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne seroit pas praticable, il faudroit au moins qu'on la vit telle en possibilité; mais on peut faire plus, ce me semble, et cela sans courir aucun risque. Voici, par exemple, un moyen qui me paroît mener de cette manière au but proposé.

Tous les deux ans, dans l'intervalle d'une diète à l'autre, on choisiroit dans chaque province un temps et un lieu convenables, où les *élus* de la même province qui ne seroient pas encore sénateurs députés s'assembleroient, sous la présidence d'un *custos legum* qui ne seroit pas encore sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance,

auquel on inviteroit, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugeroit les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence, formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourroit jeter aussi quelque émulation parmi les curés de village, et en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourroit encore appeler des vieillards et notables de tous les États, on s'occuperoit à l'examen des projets d'établissements utiles pour la province; on entendroit les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses et des paroisses voisines, celui des notables sur l'état de la culture, sur celui des familles de leur canton; on vérifieroit soigneusement ces rapports; chaque membre du comité y ajouteroit ses propres observations, et l'on tiendrait de tout cela un fidèle registre, dont on tireroit des mémoires succincts pour les diétines.

On examineroit en détail les besoins des familles surchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, et l'on y pourvoiroit proportionnellement sur un fonds formé par les contributions gratuites des aisés de la province. Ces contributions seroient d'autant moins onéreuses qu'elles deviendroient le seul tribut de charité, attendu qu'on ne doit souffrir dans toute la Pologne ni mendians ni hôpitaux. Les prêtres, sans dette, crieront beaucoup pour la conservation des hôpitaux, et ces cris ne sont qu'une raison de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperoit jamais de punitions ni de réprimandes, mais seulement de bienfaits, de louanges et d'encouragemens, on feroit, sur de bonnes informations, des listes exactes des particuliers de tous états dont la conduite seroit digne d'honneur et de récompense⁴. Ces listes seroient envoyées au sénat et au roi pour y avoir égard dans l'occasion, et placer toujours bien leurs choix et leurs préférences; et c'est sur les indications des mêmes assemblées que seroient données, dans les collèges, par les administrateurs de l'éducation, les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale et la plus importante occupation de ce comité seroit de dresser sur de fidèles mémoires, et sur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des paysans qui se distingueroient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin

4. Il faut, dans ces estimations, avoir beaucoup plus d'égard aux personnes qu'à quelques actions isolées. Le vrai bien se fait avec peu d'éclat. C'est par une continuité uniforme et soutenue, par des vertus privées et domestiques, par tous les devoirs de son état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de son caractère et de ses principes, qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théâtre qui trouvent déjà leur récompense dans l'admiration publique. L'ostentation philosophique aime beaucoup les actions d'éclat; mais tel, avec cinq ou six actions de cette espèce, bien brillantes, bien bruyantes et bien prônées, n'a pour but que de donner le change sur son compte, et d'être toute sa vie injuste et dur impunément. *Donnez-nous la monnaie des grandes actions.* Ce mot de fermaté est un mot très-judicieux.

de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle seroit ensuite présenté à la diétine, qui y choisiroit un nombre fixé par la loi pour être affranchi et qui pourvoiroit par des moyens convenus, au dédommagement des patrons, en les faisant jouir d'exemptions, de prérogatives, d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs paysans qui auroient été trouvés dignes de la liberté : car il faudroit absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchissement du serf lui devint honorable et avantageux; bien entendu que, pour éviter l'abus, ces affranchissemens ne se feroient point par les maîtres, mais dans les diétines, par jugement, et seulement jusqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on auroit affranchi successivement un certain nombre de familles dans un canton, l'on pourroit affranchir des villages entiers, y former peu à peu des communes, leur assigner quelques biens-fonds, quelques terres communales comme en Suisse, y établir des officiers communaux; et lorsqu'on auroit amené par degrés les choses jusqu'à pouvoir, sans révolution sensible, achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donna la nature de participer à l'administration de leur pays en envoyant des députés aux diétines.

Tout cela fait, on armeroit tous ces paysans devenus hommes libres et citoyens, on les enrégimenteroit, on les exerceroit, et l'on finiroit par avoir une milice vraiment excellente, plus que suffisante pour la défense de l'État.

On pourroit suivre une méthode semblable pour l'anoblissement d'un certain nombre de bourgeois, et même, sans les anoblir, leur destiner certains postes brillans qu'ils rempliroient seuls à l'exclusion des nobles, et cela à l'imitation des Vénitiens si jaloux de leur noblesse, qui néanmoins, outre d'autres emplois subalternes, donnent toujours à un citadin la seconde place de l'État, savoir celle de grand chancelier, sans qu'aucun patricien puisse jamais y prétendre. De cette manière, ouvrant à la bourgeoisie la porte de la noblesse et des honneurs, on l'attacheroit d'affection à la patrie et au maintien de la constitution. On pourroit encore, sans anoblir les individus, anoblir collectivement certaines villes, en préférant celles où fleuriroient davantage le commerce, l'industrie et les arts, et où par conséquent l'administration municipale seroit la meilleure. Ces villes anoblies pourroient, à l'instar des villes impériales, envoyer des nonces à la diète; et leur exemple ne manqueroit pas d'exciter dans toutes les autres un vif désir d'obtenir le même honneur.

Les comités censoriaux chargés de ce département de bienfaisance, qui jamais, à la honte des rois et des peuples, n'a encore existé nulle part, seroient, quoique sans élection, composés de la manière la plus propre à remplir leurs fonctions avec zèle et intégrité, attendu que leurs membres, aspirant aux places sénatoriales où mènent leurs grades respectifs, porteroient une grande attention à mériter par l'approbation publique les suffrages de la diète; et ce seroit une occupation suffisante pour tenir ces aspirans en haleine et sous les yeux du public dans les intervalles qui pourroient séparer leurs élections successives.

Remarquez que cela se feroit cependant sans les tirer, pour ces intervalles, de l'état de simples citoyens gradués, puisque cette espèce de tribunal, si utile et si respectable, n'ayant jamais que du bien à faire, ne seroit revêtu d'aucune puissance coactive : ainsi je ne multiplie point ici les magistratures, mais je me sers, chemin faisant, du passage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan gradué dans son exécution par une marche successive, qu'on pourroit précipiter, ralentir, ou même arrêter, selon son bon ou mauvais succès, on n'avanceroit qu'à volonté, guidé par l'expérience; on allumeroit dans tous les États inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public; on parviendroit enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps, dont la vigueur et les forces seroient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, et cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif et brusque, et le danger des révolutions.

Vous avez une belle occasion de commencer cette opération d'une manière éclatante et noble, qui doit faire le plus grand effet. Il n'est pas possible que, dans les malheurs que vient d'essuyer la Pologne, les confédérés n'aient reçu des assistances et des marques d'attachement de quelques bourgeois, et même de quelques paysans. Imitiez la magnanimité des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur république, de combler des témoignages de leur gratitude les étrangers, les sujets, les esclaves, et même jusqu'aux animaux qui durant leurs disgrâces leur avoient rendu quelques services signalés. O le beau début, à mon gré, que de donner solennellement la noblesse à ces bourgeois et la franchise à ces paysans, et cela avec toute la pompe et tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste, touchante et mémorable! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfans de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux, les protéger, les aider, les soutenir, fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie, afin que, par cet exemple mis sous les yeux du public, la Pologne montre à l'Europe entière ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossière, et seulement par forme d'exemple, de la manière dont on peut procéder, pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout, que tout tende graduellement, en bien servant la patrie, aux rangs les plus honorables, et que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore, et la partie de ce projet qui me reste à exposer est sans contredit la plus embarrassante et la plus difficile; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence et l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant il me semble qu'en supposant mon projet adopté, avec le moyen très-simple que j'ai à proposer, toutes les difficultés sont levées, tous les abus sont prévenus, et ce qui sembloit faire un nouvel obstacle se tourne en avantage dans l'exécution.

CHAP. XIV. — *Élection des rois.*

Toutes ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'État un chef dont le choix ne cause pas des troubles, et qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gouverner des hommes libres. L'hérédité de la couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'État. Cette alternative est fâcheuse; mais, avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la manière dont les Polonois disposent ordinairement de leur couronne.

D'abord, je le demande, pourquoi faut-il qu'ils se donnent des rois étrangers? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres cours, et d'augmenter à plaisir l'orage des interrègnes? Quelle injustice envers eux-mêmes! quel affront fait à leur patrie! comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étoient forcés de l'aller chercher au loin! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'étoit tout le contraire? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre et triomphante que sous des rois polonois; vous la verrez presque toujours opprimée et avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison; voyez quels maux vous vous faites et quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation polonoise, ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi pour jeter parmi les membres de l'administration une émulation de zèle et de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres lois ensemble? Quel ressort puissant sur des âmes grandes et ambitieuses, que cette couronne destinée au plus digne, et mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique! Que de vertus, que de nobles efforts l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation! quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on sauroit bien que ce n'est que par là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, sitôt qu'à force de mérite et de services il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, et, si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout à fait! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la république, et si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de se donner la couronne qu'à des Polonois pour lever les difficultés dont il s'agit: c'est ce que nous verrons tout à l'heure après que j'aurai proposé mon expédient. Cet expédient est simple; mais il paroîtra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il consiste à faire entrer le sort dans l'élection des rois. Je demande en grâce qu'on me laisse le temps de m'expliquer, ou seulement qu'on me relise avec attention.

Car si l'on dit : « Comment s'assurer qu'un roi tiré au sort ait les qualités requises pour remplir dignement sa place ? » on fait une objection que j'ai déjà résolue, puisqu'il suffit pour cet effet que le roi ne puisse être tiré que des sénateurs à vie ; car, puisqu'ils seront tirés eux-mêmes de l'ordre des gardiens des lois, et qu'ils auront passé avec honneur par tous les grades de la république, l'épreuve de toute leur vie et l'approbation publique dans tous les postes qu'ils auront remplis seront des garans suffisans du mérite et des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les sénateurs à vie le sort décide seul de la préférence : ce seroit toujours manquer en partie le grand but qu'en doit se proposer. Il faut que le sort fasse quelque chose, et que le choix fasse beaucoup, afin, d'un côté, d'amortir les brigues et les menées des puissances étrangères, et d'engager de l'autre tous les palatins par un si grand intérêt à ne point se relâcher dans leur conduite, mais à continuer de servir la patrie avec zèle pour mériter la préférence sur leurs concurrens.

J'avoue que la classe de ses concurrens me paroît bien nombreuse, si l'on y fait entrer les grands castellans, presque égaux en rang aux palatins par la constitution présente ; mais je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à donner aux seuls palatins l'accès immédiat au trône. Cela feroit dans le même ordre un nouveau grade que les grands castellans auroient encore à passer pour devenir palatins, et par conséquent un moyen de plus pour tenir le sénat dépendant du législateur. On a déjà vu que ces grands castellans me paroissent superflus dans la constitution. Que néanmoins, pour éviter tout grand changement, on leur laisse leur place et leur rang au sénat, je l'approuve. Mais dans la graduation que je propose, rien n'oblige de les mettre au niveau des palatins ; et comme rien n'en empêche non plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré sera d'ouvrir aux seuls palatins l'accès immédiat au trône.

Aussitôt donc après la mort du roi, c'est-à-dire dans le moindre intervalle qu'il sera possible, et qui sera fixé par la loi, la diète d'élection sera solennellement convoquée ; les noms de tous les palatins seront mis en concurrence, et il en sera tiré trois au sort avec toutes les précautions possibles pour qu'aucune fraude n'altère cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance et à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfère, et il sera proclamé roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient, je l'avoue : c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des palatins celui qu'elle honore et chérit davantage, et qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu, dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisoit, on l'a forcée de choisir celui qu'elle auroit rebuté : mais pour cet avantage qu'elle n'a plus et qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importants elle gagne par cette forme d'élection !

Premièrement, l'action du sort amortit tout d'un coup les factions et brigues des nations étrangères, qui ne peuvent influencer sur cette élec-



tion, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même seroit insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejeter. La grandeur seule de cet avantage est telle, qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la république, et laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des candidats; car qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, et sacrifier sa fortune à un événement qui tient à tant de chances contraires pour une favorable? Ajoutons que ceux que le sort a favorisés ne sont plus à temps d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois candidats la préserve des inconvéniens du sort, qui, par supposition, tomberoit sur un sujet indigne; car, dans cette supposition, la nation se gardera de le choisir; et il n'est pas possible qu'entre trente-trois hommes illustres, l'élite de la nation, où l'on ne comprend pas même comment il peut se trouver un seul sujet indigne, ceux que favorisa le sort le soient tous les trois.

Ainsi, et cette observation est d'un grand poids, nous réunissons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car, premièrement, la couronne ne passant point du père au fils, il n'y aura jamais continuité de système pour l'asservissement de la république. En second lieu, le sort même dans cette forme est l'instrument d'une élection éclairée et volontaire. Dans le corps respectable des gardiens des lois et des palatins qui en sont tirés, il ne peut faire un choix, quel qu'il puisse être, qui n'ait été déjà fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perspective doit porter dans le corps des palatins et grands castellans, qui, dans des places à vie, pourroient se relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte; mais l'espoir de remplir un trône que chacun d'eux voit si près de lui est un nouvel aiguillon qui les tient sans cesse attentifs sur eux-mêmes. Ils savent que le sort les favoriseroit en vain s'ils sont rejetés à l'élection, et que le seul moyen d'être choisis est de le mériter. Cet avantage est trop grand, trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Supposons un moment, pour aller au pis, qu'on ne peut éviter la fraude dans l'opération du sort, et qu'un des concurrens vint à tromper la vigilance de tous les autres, si intéressés à cette opération. Cette fraude seroit un malheur pour les candidats exclus, mais l'effet pour la république seroit le même que si la décision du sort eût été fidèle; car on n'en auroit pas moins l'avantage de l'élection, on n'en préviendrait pas moins les troubles des interrègnes et les dangers de l'hérédité; le candidat que son ambition séduiroit jusqu'à recourir à cette fraude n'en seroit pas moins au surplus un homme de mérite, capable, au jugement de la nation, de porter la couronne avec honneur; et enfin, même après cette fraude, il n'en dépendroit pas moins, pour en profiter, du choix subséquent et formel de la république.

Par ce projet adopté dans toute son étendue, tout est lié dans l'État; et depuis le dernier particulier jusqu'au premier palatin, nul ne voit

aucun moyen d'avancer que par la route du devoir et de l'approbation publique. Le roi seul, une fois élu, ne voyant plus que les lois au-dessus de lui, n'a nul autre frein qui le contienne; et n'ayant plus besoin de l'approbation publique, il peut s'en passer sans risque si ses projets le demandent. Je ne vois guère à cela qu'un remède auquel même il ne faut pas songer : ce seroit que la couronne fût en quelque manière amovible, et qu'au bout de certaines périodes les rois eussent besoin d'être confirmés. Mais, encore une fois, cet expédient n'est pas proposable : tenant le trône et l'État dans une agitation continuelle, il ne laisseroit jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement et utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple, mais dont il est étonnant que le succès n'ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guère propre qu'à un royaume électif, quoique inventé et pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des rois d'Égypte après leur mort, et de l'arrêt par lequel la sépulture et les honneurs royaux leur étoient accordés ou refusés, selon qu'ils avoient bien ou mal gouverné l'État durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux et sur tout ce qui peut donner du ressort aux âmes leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les rois de Pologne comme une folie, et ce n'est pas à des François surtout à des philosophes, que je voudrois tenter de la faire adopter; mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonois. J'ose même avancer que cet établissement auroit chez eux de grands avantages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre manière, et pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent, on voit qu'à moins d'une âme vile, et insensible à l'honneur de sa mémoire, il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au roi, et ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort, je l'avoue, mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point, surtout quand on y joindra l'intérêt de ses enfans, dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du père.

Je voudrois donc qu'après la mort de chaque roi son corps fût déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire; que le tribunal qui doit en décider et décerner sa sépulture fût assemblé le plus tôt qu'il seroit possible; que là sa vie et son règne fussent examinés sévèrement; et qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen seroit admis à l'accuser et à le défendre, le procès, bien instruit, fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solennité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il étoit favorable, le feu roi seroit déclaré bon et juste prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithète de *glorieuse mémoire* ajoutée à son nom dans tous les actes et discours publics, un douaire assigné à sa veuve; et ses enfans, déclarés princes royaux, seroient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il étoit trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, et surtout d'avoir attenté à la liberté publique, sa

mémoire seroit condamnée et sétris; son corps, privé de la sépulture royale, seroit enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du registre public des rois; et ses enfans, privés du titre de princes royaux et des prérogatives qui y sont attachées, rentreroient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrois que ce jugement se fît avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il étoit possible, l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il auroit pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérité. Je sais qu'il seroit à désirer qu'on eût plus de temps pour dévoiler bien des vérités cachées, et mieux instruire le procès. Mais si l'on tardeoit après l'élection, j'aurois peur que cet acte important ne devint bientôt qu'une vaine cérémonie, et, comme il arriveroit infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funèbre du roi défunt qu'un jugement juste et sévère sur sa conduite. Il vaut mieux en cette occasion donner davantage à la voix publique; et perdre quelques lumières de détail, pour conserver l'intégrité et l'austérité d'un jugement, qui, sans cela, deviendrait inutile.

A l'égard du tribunal qui prononceroit cette sentence; je voudrois que ce ne fût ni le sénat, ni la diète, ni aucun corps revêtu de quelque autorité dans le gouvernement, mais un ordre entier de citoyens, qui ne peut être aisément ni trompé ni corrompu. Il me paroît que les *electi*, plus instruits, plus expérimentés que les *servans d'État*, et moins intéressés que les *gardiens des lois*, déjà trop voisins du trône, seroient précisément le corps intermédiaire où l'on trouveroit à la fois le plus de lumières et d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugemens surs; et par là préférable aux deux autres en cette occasion. Si même il arrivoit que ce corps ne fût pas assez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aurois mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des *servans d'État* que des *gardiens des lois*. Enfin, je voudrois que ce tribunal ne fût présidé par aucun homme en place, mais par un *maréchal* tiré de son corps; et qu'il élirait lui-même comme ceux des diètes et des confédérations: tant il faudroit éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très-auguste ou très-ridicule, selon la manière dont il y sera procédé.

En finissant cet article de l'élection et du jugement des rois, je dois dire ici qu'une chose dans vos usages m'a paru bien choquante et bien contraire à l'esprit de votre constitution; c'est de la voir presque renversée et anéantie à la mort du roi, jusqu'à suspendre et fermer tous les tribunaux, comme si cette constitution tenoit tellement à ce prince, que la mort de l'un fût la destruction de l'autre. Eh, mon Dieu! ce devrait être exactement le contraire. Le roi mort, tout devrait aller comme s'il vivoit encore; on devrait s'apercevoir à peine qu'il manque une pièce à la machine, tant cette pièce étoit peu essentielle à sa solidité. Heureusement cette inconséquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'existera plus, et rien au surplus ne doit être changé: mais il ne faut pas laisser subsister cette étrange contradiction; car,

si l'en est une déjà dans la présente constitution; e'en seroit une bien plus grande encore après la réforme.

CHAP. XV. — Conclusion.

Voilà mon plan suffisamment esquissé : je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le *Contrat social*¹ de l'état de faiblesse et d'anarchie où se trouve une nation tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre et d'effervescence, elle est hors d'état de faire aucune résistance, et le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même et rajeunir sa constitution. Quoique les changemens à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux et ne paroissent pas fort grands, ils sont suffisans pour exiger cette précaution; et il faut nécessairement un certain temps pour sentir l'effet de la meilleure réforme et prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des confédérés et à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat russe en Pologne, et vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, et non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jetée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui, ne fût-ce que pour connaître la disposition présente de ceux qui traiteront avec vous. Mais ce cas excepté, et peut-être en d'autres temps quelques traités de commerce, ne vous fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en ambassadeurs et ministres dans d'autres cours, et ne comptez pas les alliances et traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes : elles ne connoissent d'autres liens que ceux de leur intérêt : quand elles le trouveront à remplir leurs engagements, elles les rempliront; quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompent; autant vaudroit n'en point prendre. Encore si cet intérêt étoit toujours vrai, la connoissance de ce qu'il leur convient de faire pourroit faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'état qui les guide : c'est l'intérêt momentané d'un ministre, d'une fille, d'un favori; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir, qui les détermine tantôt pour, tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun système fixe, et qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites? Rien n'est plus frivole que la science politique des cours : comme elle n'a nul principe

1. Liv. II, chap. x. (Éb.)

assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine; et toute cette belle doctrine des intérêts des princes est un jeu d'enfans qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins. Vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter, c'est le Grand Seigneur, et vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui : non que ses maximes d'État soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances; tout y dépend également d'un vizir, d'une favorite, d'une intrigue de sérail : mais l'intérêt de la Porte est clair, simple; il s'agit de tout pour elle; et généralement il y règne, avec bien moins de lumières et de finesse, plus de droiture et de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagements et respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, sera le meilleur, peut-être le seul garant que vous puissiez avoir; et, dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, et surtout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barrière entre eux et les Russes, et qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie travailler à la réforme de votre constitution : c'est que cet ouvrage ne tend qu'à l'affermissement de la législation, par conséquent de la liberté, et que cette liberté passe dans toutes les cours pour une manie de visionnaires qui tend plus à affoiblir qu'à renforcer un État. C'est pour cela que la France a toujours favorisé la liberté du corps germanique et de la Hollande, et c'est pour cela qu'aujourd'hui la Russie favorise le gouvernement présent de Suède, et contrecarre de toutes ses forces les projets du roi. Tous ces grands ministres qui, jugeant les hommes en général sur eux-mêmes et ceux qui les entourent, croient les connoître, sont bien loin d'imaginer quel ressort l'amour de la patrie et l'élan de la vertu peuvent donner à des âmes libres. Ils ont beau être les dupes de la basse opinion qu'ils ont des républiques, et y trouver dans toutes leurs entreprises une résistance qu'ils n'attendoient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé sur le mépris dont ils se sentent dignes, et sur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience assez frappante que les Russes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'est-à-dire comme des hommes nuls, sur lesquels deux seuls instrumens ont prise, savoir l'argent et le knout. S'ils voient donc que la république de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir ses coffres, à grossir ses finances, à lever bien des troupes réglées, songe au contraire à licencier son armée et à se passer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affoiblir; et, persuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête qu'à s'y pré-

7 senter quand ils voudront, ils la laisseront se régler tout à son aise, en se moquant en eux-mêmes de son travail. Et il faut convenir que l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive, et qu'en suivant le plan que je propose on doit renoncer à tout espoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans les Russes tentent de vous envahir, et ils connoîtront quels soldats sont pour la défense de leurs foyers ces hommes de paix qui ne savent pas attaquer ceux des autres, et qui ont oublié le prix de l'argent.

Au reste¹, quand vous serez délivrés de ces cruels hôtes, gardez-vous de prendre envers le roi qu'ils ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut ou lui faire couper la tête, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau avec d'autres *pacta conventa*, par lesquels vous le ferez renoncer à la nomination des grandes places. Le second parti n'est pas seulement le plus humain, mais le plus sage; j'y trouve même une certaine fierté généreuse qui peut-être mortifiera bien autant la cour de Pétersbourg que si vous faisiez une autre élection. Poniatowski fut très-criminel sans doute; peut-être aujourd'hui n'est-il plus que malheureux : du moins, dans la situation présente, il me paroît se conduire assez comme il doit le faire en ne se mêlant de rien du tout. Naturellement il doit au fond de son cœur désirer ardemment l'expulsion de ses durs maîtres. Il y auroit peut-être un héroïsme patriotique à se joindre, pour les chasser, aux confédérés, mais on sait bien que Poniatowski n'est pas un héros : d'ailleurs, outre qu'on ne le laisseroit pas faire, et qu'il est gardé à vue infailliblement, devant tout au Russe, je déclare franchement que, si j'étois à sa place, je ne voudrois pour rien au monde être capable de cet héroïsme-là.

Je sais bien que ce n'est pas là le roi qu'il vous faut quand votre réforme sera faite; mais c'est peut-être celui qu'il vous faut pour la faire tranquillement. Qu'il vive seulement encore huit ou dix ans, votre machine alors ayant commencé d'aller, et plusieurs palatinats étant déjà remplis par des gardiens des lois, vous n'aurez pas peur de lui donner un successeur qui lui ressemble : mais j'ai peur, moi, qu'en le destituant simplement, vous ne sachiez qu'en faire, et que vous ne vous exposiez à de nouveaux troubles.

De quelque embarras néanmoins que vous puissiez délivrer sa libre élection, il n'y faut songer qu'après s'être bien assuré de ses véritables dispositions, et dans la supposition qu'on lui trouvera encore quelque bon sens, quelque sentiment d'honneur, quelque amour pour son pays, quelque connoissance de ses vrais intérêts, et quelque désir de les suivre; car en tout temps, et surtout dans la triste situation où les malheurs de la Pologne vont la laisser, il n'y auroit rien pour elle de plus funeste que d'avoir un traître à la tête du gouvernement.

Quant à la manière d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter

1. Cet alinéa et les deux suivans manquent à l'édition de Genève. Ils ont été imprimés, pour la première fois, dans l'édition de 1804. L'éditeur dit avoir pris ce morceau dans un manuscrit de Mirabeau. (En.)

toutes les subtilités qu'on vous propose pour surprendre et tromper en quelque sorte la nation sur les changemens à faire à ses lois. Je serois d'avis seulement, en montrant votre plan dans toute son étendue, de n'en point commencer brusquement l'exécution par remplir la république de mécontents, de laisser en place la plupart de ceux qui y sont, de ne conférer les emplois selon la nouvelle réforme qu'à mesure qu'ils viendroient à vaquer. N'ébranlez jamais trop brusquement la machine. Je ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'esprit de ceux qui auront eu part au gouvernement sous un autre. Ne pouvant créer tout d'un coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui existent; et offrir une route nouvelle à leur ambition, c'est le moyen de les disposer à la suivre.

Que si, malgré le courage et la constance des confédérés, et malgré la justice de leur cause, la fortune et toutes les puissances les abandonnent, et livrent la patrie à ses oppresseurs.... Mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonois, et, dans une situation pareille à celle où vous êtes, il n'est permis de donner son avis que par son exemple.

Je viens de remplir, selon la mesure de mes forces, et plutôt à Dieu que ce fût avec autant de succès que d'ardeur, la tâche que M. le comte de Wielhorski m'a imposée. Peut-être tout ceci n'est-il qu'un tas de chimères; mais voilà mes idées. Ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, et il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon. J'avoue même que, quelque singularité qu'en leur trouve, je n'y vois rien, quant à moi, que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, surtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à suivre l'esprit de cette république, et à n'y proposer que le moins de changemens que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me semble qu'un gouvernement monté sur de pareils ressorts doit marcher à son vrai but aussi directement, aussi sûrement, aussi longtemps qu'il est possible; n'ignorant pas au surplus que tous les ouvrages des hommes sont imparfaits, passagers, et périssables comme eux.

J'ai omis à dessein beaucoup d'articles très-importans sur lesquels je ne me sentois pas les lumières suffisantes pour en bien juger. Je laisse ce soin à des hommes plus éclairés et plus sages que moi; et je mets fin à ce long fatras en faisant à M. le comte de Wielhorski mes excuses de l'en avoir occupé si longtemps. Quoique je pense autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux, ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puisse être réellement utile à sa patrie; mais mes vœux pour sa prospérité sont trop vrais, trop purs, trop désintéressés, pour que l'orgueil d'y contribuer puisse ajouter à mon zèle. Puisse-t-elle triompher de ses ennemis, devenir, demeurer paisible; heureuse et libre, donner un grand exemple à l'univers, et, profitant des travaux patriotiques de M. le comte de Wielhorski, trouver et former dans son sein beaucoup de citoyens qui lui ressemblent!

LETTRES A M. BUTTA-FUOCO,
SUR LA LEGISLATION DE LA CORSE¹.

LETTRE I.

Motiers-Travers, le 22 septembre 1784.

Il est superflu, monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'âme et me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de leur digne chef et aux vôtres : de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste : je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose; il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation et au pays; connoissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissements, de mémoires, etc.; de la mienne beaucoup d'étude et de réflexions. Par rapport à moi il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigne de génie, qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la santé, le temps; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirais : « J'irai en Corse; six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes. » Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? Le soutiendrois-je? Me laisseroit-on passer? Mille obstacles m'arrêteroiént en allant, l'air de la mer achèveroit de me détruire avant le retour. Je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé; un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux; l'ouvrage doit être un; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer : pour achever, cela va loin.

1. La Corse ayant secoué le joug des Génois, M. BUTTA-FUOCO, d'accord avec le général PAOLI, demanda à J. J. Rousseau un projet de constitution. (Lc.)

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que, sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie, et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me paraissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnoît; et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, messieurs, jugez vous-mêmes, et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

P. S. En relisant votre lettre je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles autres que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

LETTRE II.

Motiers, le 15 octobre 1764.

Je ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison : d'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance : à juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet, que ma témérité me fait trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très-lent; l'âge et les maux le ralentissent encore. Un gouvernement provisionnel a ses incon-

vénions : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire. Les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que, du printemps prochain en un an, je pourrais proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps, mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrèger, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

MÉMOIRE JOINT A CETTE LETTRE.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqué et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Une exacte description de l'île; son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie, les arts, la marine; le commerce qu'on fait; celui qu'on pourroit faire, etc.

Quel est le nombre, le crédit du clergé? quelles sont ses maximes? quelle est sa conduite relativement à la patrie? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse? Les villes ont-elles des droits municipaux? en sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre, etc.?

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les lois, les statuts; tout

ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvénients qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que paye à peu près le peuple, et ce qu'il peut payer annuellement et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires : mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général tout ce qui fait le mieux connaître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il faut mieux trop que pas assez.

LETTRE III.

Motiers-Travers, le 24 mars 1765.

Je vois, monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas osé parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire; mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps et de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point; et, dans l'instant même où je vous répons, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris : il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche; cette consolation m'est ôtée. Mon âme épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête; ma faculté intelligente est éteinte; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; et d'ailleurs que voudriez-vous que fût un malheureux fugitif qui, malgré la protection du roi de Prusse, souverain du pays, malgré la protection de milord Maréchal, qui en est gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre, y voit les affronts comme l'eau, et, ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asile, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?...

Si fait pourtant, monsieur, j'en sais un digne de moi et dont je ne me crois pas indigne; c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, monsieur, ce qui se peut faire : parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles; c'est une fille de quarante-cinq ans, Française, catholique, honnête et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, monsieur, je dois vous tout dire; il faut que cette hospitalité

soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile, qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt : car, sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer ; et quand je ne le serois pas, je m'en abstenद्रois par cela même que je vivrois au milieu de vous ; car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerai ne fût beaucoup de mécontents, et peut-être vous-même tout le premier. Or, monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent, et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable, qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête ; et je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous. Mais ne me demandez rien de plus : comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car, dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, surtout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragez, je le tenterai, cela est certain, dussé-je rester et périr en route : mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie ; car c'en est fait, monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti ; mais je vous prie de différer le moins possible, car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événements. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien, je ne parle jamais de religion, j'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très-bien vécu avec eux. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de temps, en cas d'affirmation, il faudroit m'indi-

quer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

LETTRE IV.

Motiers, le 26 mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essuyer, monsieur, et l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre et de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays, sinon la tranquillité, du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essuyer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font, du moins pour le moment, abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout à fait encore. Mais, mon cher monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier..., non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers, m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser au moins quelque monument de ma reconnaissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier R... la lettre de M. Paoli : mais, pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague, il faut vous dire, monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon : il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus, il se vanta l'hiver dernier que, malgré milord Maréchal et le roi même, il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R... Il vient me voir de la part de M. Paoli sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne : il refuse de se nommer; il venoit de Genève, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivait. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connois-

sois point l'écriture. Jugez si tout cela devoit m'être suspect. Qu'avois-je à faire en pareil cas? lui remettre une réponse dont à tout événement on ne pût tirer d'éclaircissement; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires et de nos projets; mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorbent quand je n'en aurois point d'autres; et ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettrait, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, et sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que, pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse; toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado, 1764, que je présume être de votre façon, et que je trouve excellent. L'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel? aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Je voudrois bien, monsieur, que nous puissions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairceroient bien des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, et que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez; puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse.

FIN DES LETTRES A M. BUTTA-FOCO.

EXTRAIT

DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

DE M. L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE¹.

« Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
« Inque vicem gens omnis amet. »
Lucan., lib. I, v. 60.

Comme jamais projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une paix perpétuelle et universelle entre tous les peuples de l'Europe, jamais auteur ne mérita mieux l'attention du public que celui qui propose des moyens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matière laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne s'arment d'avance d'incredulité pour résister au plaisir de la persuasion, et je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer; je vais penser à une douce et paisible société de frères, vivant dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun; et, réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir longtemps médité sur les moyens de perfectionner un gouvernement quelconque pour apercevoir des embarras et des obstacles, qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, et de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si longtemps à voir qu'on

¹ Voy. à la *Correspondance* la lettre de Rousseau à M. de Bastide, du 5 décembre 1759.

en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; et qu'en nous unissant à quelques hommes nous devenons réellement les ennemis du genre humain?

Si l'y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns et les autres à l'autorité des lois. Ce gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands et des petits États, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les lois y sont en vigueur, et qu'il est le seul propre à contenir également les sujets, les chefs, et les étrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, et qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les modernes, les anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs amphictyons, les Étrusques leurs lucumonies, les Latins leurs fédies, les Gaules leurs cités; et les derniers soupirs de la Grèce devinrent encore illustres dans la ligue achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approchèrent, pour la sagesse, de celle du corps germanique, de la ligue helvétique, et des états généraux. Que si ces corps politiques sont encore en si petit nombre et si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, et qu'en politique ainsi qu'en morale l'étendue de nos connoissances ne prouve guère que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes et non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des peuples divisés. C'est ainsi que toutes les puissances de l'Europe forment entre elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, et par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, et qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, et les causes particulières qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les peuples de cette partie du monde, barbares et inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit guère dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs et vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux espèces dans l'humanité, dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; et l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un

Cafre ou un Américain, et les barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns et les autres.

Mais quand ce peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, et qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique et civile entre tous les membres d'un même empire. Cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, et surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles et les lois, qui donnèrent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une manière équitable, claire et précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste empire, les devoirs et les droits réciproques du prince et des sujets, et ceux des citoyens entre eux. Le Code de Théodose, et ensuite les livres de Justinien, furent une nouvelle chaîne de justice et de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'empire, et lui conserva longtemps une sorte de juridiction sur les barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisième lien, plus fort que les précédens, fut celui de la religion; et l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres : tellement que celui des membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté, l'empire romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valaient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avars, et mille autres, reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugué, et reçurent du moins en apparence avec la loi de l'Évangile celle du prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroiént de ses titres : on voyoit devenir officiers de l'empire les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands rois accepter, briguer même les honneurs patriciaux, la préfecture, le consulat; et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le sacerdoce et l'empire ont formé le lien social de divers peuples qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes et d'opinions, dont l'influence est encore demeurée quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'empire romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; et Rome ayant do-

miné d'une autre manière après la destruction de l'empire, il est resté de ce double lien¹ une société plus étroite entre les nations de l'Europe, où étoit le centre des deux puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers peuples, trop éparés pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continu des intérêts que les liens du sang et les affaires du commerce, des arts, des colonies, ont mis entre les souverains; la multitude des rivières, et la variété de leurs cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des habitans, qui les porte à voyager sans cesse, et à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'imprimerie, et le goût général des lettres, qui a mis entre eux une communauté d'études et de connoissances; enfin la multitude et la petitesse des États, qui, jointe aux besoins du luxe et à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement, comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa religion, ses mœurs, ses coutumes, et même ses lois, dont aucun des peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussitôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des sages, ce brillant asile des sciences et des arts; à considérer nos beaux discours et nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes et de cruauté dans les actions, une religion si douce et une si sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les livres et si dure dans la pratique, des chefs si bienfaisans et des peuples si misérables, des gouvernemens si modérés et des guerres si cruelles: on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés, et cette fraternité prétendue des peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel. Toute société sans lois ou sans chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle et dissension à la première circonstance qui vient à changer. L'antique union des peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres; leurs divisions sont d'autant plus funestes que leurs liaisons sont plus intimes, et leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

1. Le respect pour l'empire romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des jurisconsultes ont mis en question si l'empereur d'Allemagne n'étoit pas le souverain naturel du monde; et Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque oseroit en douter. Les livres des canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Eglise romaine.

Convenons donc que l'état relatif des puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, et que tous les traités partiels entre quelques-unes de ces puissances sont plutôt des trêves passagères que de véritables paix, soit parce que ces traités n'ont point communément d'autres garans que les parties contractantes, soit parce que les droits des unes et des autres n'y sont jamais décidés radicalement, et que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des puissances qui ne reconnoissent aucun supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, sitôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux prétendans.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, et variant incessamment selon les temps et les lieux, il est plein de règles contradictoires, qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort : de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des traités passagers; mais bientôt, aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient : tout s'embrouille, tout se complique; on ne voit plus rien au fond des choses; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice; et, parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que, si l'on pouvoit remonter au droit solide et primitif, il y auroit peu de souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre plus cachée et non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature; que des États héréditaires en effet restent électifs en apparence; qu'il y ait des parlemens ou états nationaux dans des monarchies, des chefs héréditaires dans des républiques; qu'une puissance dépendante d'une autre conserve encore une apparence de liberté; que tous les peuples soumis au même pouvoir ne soient pas gouvernés par les mêmes lois; que l'ordre de succession soit différent dans les divers États d'un même souverain; enfin que chaque gouvernement tende toujours à s'altérer sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès : voilà les causes générales et particulières qui nous unissent pour nous détruire, et nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer et modifier les uns et les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive qui ordonne et concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts et aux engagemens réciproques la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur d'espérer que cet état violent

pût jamais changer par la seule force des choses et sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout à fait; et si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers et des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, et que personne ait rien fait à dessein de le conserver: on trouve qu'il existe; et ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulières du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, et n'a besoin que de lui-même pour se conserver sans que personne s'en mêle; et quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétablirait bientôt d'un autre: de sorte que si les princes qu'on accusoit d'aspirer à la monarchie universelle y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie. Car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussitôt le ridicule? comment ne pas sentir qu'il n'y a point de potentat en Europe assez supérieur aux autres pour pouvoir jamais en devenir le maître? Tous les conquérans qui ont fait des révolutions se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères et différemment aguerries, à des peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline; mais où prendroit un prince européen des forces inattendues pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entre eux est une si petite partie du tout, et qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plus tôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la discipline est partout à peu près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les sources en sont communes, et jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied à pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le temps, l'argent et les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; et le prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piège. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort, et le temps rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois potentats pour subjuguier tout le reste? Ces trois potentats, quels qu'ils

soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux : ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, et qu'il règne une trop grande jalousie entre eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet. J'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, et qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés que chacun se trouvât également satisfait des siens, et que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres, qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que, depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes puissances bien unies en subjuguier d'autres sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages, et sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni prince ni ligue puisse désormais changer considérablement et à demeure l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la mer, les Pyrénées, soient des obstacles insurmontables à l'ambition; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les États aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement : mais ce système a un autre appui plus solide encore, et cet appui c'est le corps germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, et sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins qu'à celui de ses propres membres : corps redoutable aux étrangers par son étendue, par le nombre et la valeur de ses peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens et la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'empire, il est certain que, tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, et que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, et n'est pas seulement le droit public germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle; et leurs efforts sont toujours vains et toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface sans jamais en changer le niveau, de sorte que les peuples sont incessamment désolés sans aucun profit sensible pour les souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les cours de l'Europe; car je ferois voir aisément que ces in-

térêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect : mais les idées de commerce et d'argent, ayant produit une espèce de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systèmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres¹.

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force qui résulte en Europe de sa constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car, pour former une confédération solide et durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, et que les associations particulières, qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution; sans quoi la confédération seroit vaine, et chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les puissances sont dans une entière liberté de former entre elles des ligues et des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé trois vérités incontestables : l'une, qu'excepté le Turc, il règne entre tous les peuples de l'Europe une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux et lâches de l'humanité; la seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entre eux; la troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère, et changer en une paix éternelle l'état de guerre qui règne entre eux.

4. Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et, de plus, aura perdu le reste de sa liberté*. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île; et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; donc le royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

* Rousseau avoit d'abord écrit : *Aura perdu sa liberté*. Voyez le motif de cette correction dans la *Correspondance* (Lettre à M. de Bastide, 16 juin 1760). (Éd.)

Voyons maintenant de quelle manière ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison; et comment la société libre et volontaire qui unit tous les États européens, prenant la force et la solidité d'un vrai corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement, donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, et forcera toutes les parties à concourir au bien commun : mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle puissance considérable ne s'y refuse; qu'elle ait un tribunal judiciaire qui puisse établir les lois et les réglemens qui doivent obliger tous les membres; qu'elle ait une force coactive et coercitive pour contraindre chaque État de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme et durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains auxquels on reconnoitra que l'institution est sage, utile et inébranlable. Il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher par analyse quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir; et quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des espèces de diètes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solennellement de tous les États de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'assemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier; où l'on délibère en commun si la table sera ronde ou carrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, et sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, et très-dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public; et, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir aplani bien des difficultés ils auront ordre de leurs souverains respectifs de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

Par le premier, les souverains contractans établiront entre eux une alliance perpétuelle et irrévocable, et nommeront des plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une diète ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des parties contractantes seront réglés et terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la diète; ceux qui seront invités d'accéder au traité; l'ordre, le temps et la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, et la manière de les lever pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession et le gouvernement de tous les États qu'il possède actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les lois fondamentales de chaque pays; et, pour supprimer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle et les derniers traités pour base de tous les droits mutuels des puissances contractantes; renonçant pour jamais et réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, et autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième, on spécifiera les cas où tout allié infracteur du traité seroit mis au ban de l'Europe, et proscrit comme ennemi public; savoir s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande alliance, qu'il fit des préparatifs de guerre, qu'il négociât des traités contraires à la confédération, qu'il prit les armes pour lui résister ou pour attaquer quelqu'un des alliés.

Il sera encore convenu par le même article qu'on armera et agira offensivement, conjointement, et à frais communs, contre tout État au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens et réglemens de la diète, réparé les torts, remboursé les frais, et fait raison même des préparatifs de guerre contraires au traité.

Enfin, par le cinquième, les plénipotentiaires du corps européen auront toujours le pouvoir de former dans la diète, à la pluralité des voix pour la provision, et aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs cours, les réglemens qu'ils jugeront importants pour procurer à la république européenne et à chacun de ses membres tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime des confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés et couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens: mais les petites difficultés se lèvent aisément au besoin; et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du congrès, on trouvera mille obstacles et dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdrait dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir et répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera; il suffit de montrer que tout se peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce système? Deux questions seulement; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La première question est, si la confédération proposée iroit sûrement à son but et seroit suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des souverains d'établir cette confédération et d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale et particulière sera ainsi démontrée, on ne voit plus, dans la raison des choses, quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, et de l'effort commun qui circonscrit chaque puissance à peu près dans ses bornes, et ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf puissances qu'on suppose composer la république européenne; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la diètes; avoir :

L'empereur des Romains,
 L'empereur de Russie,
 Le roi de France,
 Le roi d'Espagne,
 Le roi d'Angleterre,
 Les États généraux,
 Le roi de Danemark,
 La Suède,
 La Pologne,
 Le roi de Portugal,
 Le souverain de Rome,
 Le roi de Prusse,
 L'électeur de Bavière et ses coassociés,
 L'électeur palatin et ses coassociés,
 Les Suisses et leurs coassociés,
 Les électeurs ecclésiastiques et leurs associés,
 La république de Venise et ses coassociés,
 Le roi de Naples,
 Le roi de Sardaigne.

Plusieurs souverains moins considérables, tels que la république de Gènes, les ducs de Modène et de Parme, et d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, et auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des comtes de l'empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise, parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du système.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste pour voir avec la dernière évidence qu'il n'est pas possible ni qu'aucune des puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette ligue ? seroit-ce entre les plus puissans ? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable ; et il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande puissance, et avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand État et plusieurs petits ? Mais les autres grands États, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue : et l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie et armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir et d'étouffer d'abord toute alliance partielle et séditeuse qui tendroit à troubler la paix et l'ordre public. Qu'on voie ce qui se passe dans le corps germanique, malgré les abus de sa police et l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainsi je tiens pour démontré que la diète européenne une fois établie n'aura jamais de rébellion à craindre, et que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un conquérant, ou d'affaiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagements d'un traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelque'un de ces six chefs : or il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte qu'en risquant de tout perdre on est dans l'impuissance de rien gagner. Un prince ambitieux, qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses : il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulières ne serviroient de rien contre une alliance plus forte, et toujours subsistante ; et nul prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sauroit le faire sans être aperçu, prévenu et puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué ; et, non-seulement ses États, garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique et propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entière est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affaiblir un voisin dont on n'a plus rien à craindre ; et l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une

infinité de chicanes et de prétentions obscures et embrouillées seront toutes anéanties par le troisième article de la confédération, qui règle définitivement tous les droits réciproques des souverains alliés sur leur actuelle possession : ainsi toutes les demandes et prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, et seront jugées dans la diète, à mesure qu'elles pourront naître. Ajoutez que, si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie : or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la diète; ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, et de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux souverains; et le même pouvoir qui doit défendre leurs droits doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que, n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, et que, comme on n'en sauroit faire de plus solide et de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, et par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération, une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, et que l'objet de la paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question, qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on sent bien que vainement seroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix; et lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance et de terreur dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes dont ils tirent leur honneur; et, pour tout dire enfin, vous les forcez d'être équitables et pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations?

Je n'oserois répondre, avec l'abbé de Saint-Pierre, que la véritable gloire des princes consiste à procurer l'utilité publique et le bonheur de leurs sujets; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation, et que la réputation qu'on acquiert auprès des sages se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes; que l'entreprise d'une paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son auteur d'une gloire immortelle; que cette même entreprise, étant aussi la plus utile aux peuples, est encore la plus honorable aux souverains, la seule surtout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions; et qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des rois est de travailler au bonheur

public. Laissons aux harangueurs ces discours qui, dans les cabinets des ministres, ont couvert de ridicule l'auteur et ses projets, mais ne méprisons pas comme eux ses raisons; et, quoi qu'il en soit des vertus des princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis, parce qu'il n'y a point, pour en juger, de règle commune et constante, et qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent ne sauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque prince revient dans l'occasion sans scrupule sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, et d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; et tout le monde blâme un homme à son aise qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que, les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils désirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espèce, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un État quelconque, et comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, et que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même temps contre les puissances neutres, qui, sans changer d'état, se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous mèneraient trop loin, on peut dire en général qu'un prince qui, pour reculer ses frontières, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant, parce que, avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que, par la manière dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées: c'est bien là la perte apparente et sensible; mais il s'en fait en même temps dans tout l'État une plus grave et plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux

qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal, qu'on n'aperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite; et c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler et tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'empereur Adrien¹. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des rois; et c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux États qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes lois, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses États; et tous les sujets de plus qui lui naissent sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, et les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devoit s'établir d'elle-même et durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution; car, quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sûreté à cet égard fait que chacun, ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion le favorise, et de prévenir un voisin qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour dans l'occasion contraire; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sûreté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, et souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que, destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, et que les rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des conquérans, parce que s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui qui ne puisse en fournir au-

1. Adrien abandonna volontairement tous les pays que Trajan son prédécesseur avoit conquis et réunis à l'empire romain. (Ed.)

tant à autrui contre nous-mêmes ; et c'est gagner beaucoup que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira, au contraire, et les rendra plus assurés par l'article troisième, en garantissant à chacun, non-seulement ses États contre toute invasion étrangère, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses sujets. Ainsi les princes n'en seront pas moins absolus, et leur couronne en sera plus assurée ; de sorte qu'en se soumettant au jugement de la diète dans leurs démêlés d'égal à égal, et s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, et renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui ou seulement d'un corps dont on est membre et dont chacun est chef à son tour ; car, en ce dernier cas, on ne fait qu'assurer sa liberté par les garans qu'on lui donne ; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermirait dans celles des associés. Ceci se confirme par l'exemple du corps germanique ; car, bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution, et qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du corps européen, il n'y en a pourtant pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voudût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue en se détachant de l'empire.

Remarquez de plus que le corps germanique ayant un chef permanent, l'autorité de ce chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation ; ce qui ne peut arriver de même dans la diète européenne, où la présidence doit être alternative et sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les princes ; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup par tous les avantages qui résulteront pour leurs peuples et pour eux d'une paix continuelle, et par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, et de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, et devient chaque jour plus à charge à leurs peuples et à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les souverains de supprimer toutes leurs troupes, et de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite¹. Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontières de l'Europe que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir au besoin les décrets de la diète. Mais toutes ces dépenses faites, et l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets et les coffres du prince ; de sorte que le

1. Il se présente encore ici d'autres objections ; mais, comme l'auteur du *Projet* ne se les est pas faites, je les ai rejetées dans l'examen.

peuple payeroit beaucoup moins; que le prince, beaucoup plus riche; seroit en état d'exciter le commerce, l'agriculture, les arts, de faire des établissemens utiles qui augmenteroient encore la richesse du peuple et la sienne; et que l'État seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées et de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontières de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, et pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je répons : 1° que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, et que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins et un inconvénient inévitable auquel leur situation les expose; 2° que délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au dehors; 3° que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe et des frais nécessaires à leur entretien mettroient la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières sans être à charge aux confédérés; 4° que ces forteresses, construites, entretenues et gardées à frais communs, seroient autant de sûretés et de moyens d'épargne pour les puissances frontières dont elles garantiroient les États; 5° que les troupes de la confédération, distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'agresseur; 6° qu'un corps aussi redoutable que la république européenne ôteroit aux étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres, comme le corps germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins et protéger utilement tous les princes qui le composent.

On pourra dire encore que, les Européens n'ayant plus de guerres entre eux, l'art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage et leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni soldats, et que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je répons qu'il arrivera de deux choses l'une : ou les voisins de l'Europe l'attaqueront et lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération et la laisseront en paix.

Dans le premier cas, voilà les occasions de cultiver le génie et les talens militaires, d'aguerrir et former des troupes; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe; on ira sur la frontière apprendre la guerre; dans le sein de l'Europe on jouira de la paix, et l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une et de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi pour devenir guerrier? et les François sont-ils moins braves parce que les provinces de Touraine et d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre?

Dans le second cas, on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai; mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre pour ne la faire à personne? Lequel vaut mieux de cultiver un art funeste ou de le rendre inutile? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable,

y auroit-il du bon sens à le rejeter pour ne pas ôter aux médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience? Il reste à voir dans ce parallèle lequel des deux arts est plus salutaire en soi, et mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, et que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces irruptions de barbares qui sembloient tombés des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle puissance au monde qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière; et si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout d'un coup de longs différends et se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération, bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la manière actuelle de vider les différends entre prince et prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire de l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les souverains dans la société imparfaite qui règne entre eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort.
2. Changemens continuel et inévitables de relations entre les peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit.
3. Point de sûreté parfaite, aussi longtemps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis.
4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers on en trouve d'autres.
5. Précautions et frais immenses pour se tenir sur ses gardes.
6. Défaut de force et de défense dans les minorités et dans les révoltes; car quand l'État se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre?
7. Défaut de sûreté dans les engagements mutuels.
8. Jamais de justice à espérer d'autrui sans des frais et des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, et dont l'objet disputé ne dédommage que rarement.
9. Risque inévitable de ses États et quelquefois de sa vie dans la poursuite de ses droits.
10. Nécessité de prendre part malgré soi aux querelles de ses voisins, et d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins.
11. Interruption du commerce et des ressources publiques au moment qu'elles sont le plus nécessaires.
12. Danger continuuel de la part d'un voisin puissant si l'on est foible, et d'une ligue si l'on est fort.
13. Enfin, inutilité de la sagesse où préside la fortune; désolation continuelle des peuples; affoiblissement de l'État dans les succès et dans les revers; impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, et de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'arbitrage européen pour les princes confédérés.

1. Sûreté entière que leurs différends présens et futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations ôtés ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations et affermira les possessions.

3. Sûreté entière et perpétuelle, et de la personne du prince, et de sa famille, et de ses États, et de l'ordre de succession fixé par les lois de chaque pays, tant contre l'ambition des prétendans injustes et ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre prince et prince, par la garantie de la république européenne.

5. Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce, tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées.

6. Suppression totale et perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre et par mer en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix.

7. Progrès sensibles de l'agriculture et de la population, des richesses de l'État, et des revenus du prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du souverain, les ressources publiques, et le bonheur des peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des lecteurs l'examen de tous ces articles, et la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce projet, il est démontré premièrement que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute manière, et qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens et les avantages; en troisième lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin que cet établissement, une fois formé sur le plan proposé, seroit solide et durable, et rempliroit parfaitement son objet. Sans doute ce n'est pas à dire que les souverains adopteront ce projet (qui peut répondre de la raison d'autrui?), mais seulement qu'ils l'adopteroient s'ils consultoient leurs vrais intérêts: car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, et assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique; c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE.

Le projet de la paix perpétuelle, étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus longtemps et qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté; car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, et les dégoûts qu'il eut sans cesse à essayer. Il semble que cette âme saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale et particulière de ce projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution, et pour chaque prince, et pour chaque peuple, et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables; on ne peut rien de plus solide et de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'auteur les établit. Réalisez sa république européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes, qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution, et l'empêcheroient infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi, l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire et superflu pour la conserver. C'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient. Non, c'est un livre solide et sensé, et il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, et qui n'ont rien à objecter contre ce projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus et leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si longtemps, et qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute cela est croyable, à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, et qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les désirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, et que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc, en politique ainsi qu'en morale, l'intérêt réel de l'intérêt apparent : le premier se trouve dans la paix perpétuelle; cela est démontré dans le projet : le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les sou-

verains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune ; semblables à un pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir et commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancras.

Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets : étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans ; toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation* ; mots à jamais proscrits du cabinet, et si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge, sur ces deux maximes fondamentales, comment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, et qui n'est guère plus favorable à l'autre. Car on sent bien que par la diète européenne le gouvernement de chaque État n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les princes de la révolte des sujets sans garantir en même temps les sujets de la tyrannie des princes, et qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre et les conquêtes, et de l'autre les progrès du despotisme, s'entraident mutuellement ; qu'on prend à discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes pour en subjuguier d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, et un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus. « J'ai battu les Romains, écrivoit Annibal aux Carthaginois ; envoyez-moi des troupes : j'ai mis l'Italie à contribution ; envoyez-moi de l'argent. » Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, et l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre prince et prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au ciel ? Les souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques, que toute la rigueur des lois n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un simple gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au tribunal des maréchaux de France ; et vous voulez qu'un roi porte les siennes à la diète européenne ? Encore y a-t-il cette différence, que l'un pèche contre les lois et expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guère que ses sujets ; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit

avoué de tout le genre humain, et dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un prince qui met sa cause au hasard de la guerre n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse; s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est faible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affaiblir des sujets indociles, d'essayer même des revers, et le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le sophiste de cour, qui préfère un grand territoire et peu de sujets pauvres et soumis, à l'empire inébranlable que donnent au prince la justice et les lois sur un peuple heureux et florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, et des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, et s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour à tour l'un et l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque: mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément; car, pour être le maître des hommes et des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire et l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter, pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains et incontestables, mais qu'étant communs à tous ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, et que, pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les princes rejettent donc cette paix, quand ils pèsent leurs intérêts eux-mêmes: que sera-ce quand ils les feront peser par leurs ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple et presque toujours à ceux du prince? Les ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, et pour perdre l'État, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, et faire en secret mille odieux monopoles; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, et s'expulser mutuellement; ils en ont besoin pour s'emparer du prince en le tirant de la cour quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses: ils perdent toutes ces ressources par la paix perpétuelle. Et le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté. Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté

par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer? Ce qu'ils ont toujours fait; ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'abbé de Saint-Pierre que, même avec la bonne volonté que les princes ni leurs ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système; car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, et que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, et un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guère espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires: cependant, si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer; et alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre, et il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi, quoique le projet fût très-sage, les moyens de l'exécuter se sentoient de la simplicité de l'auteur. Il s'imaginait bonnement qu'il ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer, et que tout seroit fait. Convenons que, dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur: car assurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully visionnaire. L'abbé de Saint-Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire, et dans son auteur!

Pour en juger, jetons un coup d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde et faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la monarchie universelle avec de grands moyens de succès et de grands talens pour les employer; son fils, plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles; et la maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres puissances, que nul prince ne régnoit en sûreté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son père, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la puissance espagnole tenoit encore l'Europe en respect, et l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avoient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes; la maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; et, quoique l'empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les princes et fomenter des liguees qui ne tardèrent pas d'éclorre et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder

de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre; l'exemple de Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le duc de Savoie, trop foible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise; chacun attendoit du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses, quand Henri forma le plan de la république chrétienne, et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse : conduite qui prouve premièrement ce désir ardent et soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles; et, de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation. Car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires, dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire, où le concours de tant de gens étoit nécessaire, et que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que, quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti, et qu'il fût ligué avec les plus puissans potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan; et, par un bonheur que le ciel n'accorda qu'au meilleur des rois, ce confident fut un ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ses grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres : la partie étoit liée avec le roi Jacques, et le roi de Suède étoit engagé de son côté; la ligue étoit conclue avec les protestans d'Allemagne; on étoit même sûr des princes d'Italie, et tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? Étoit-ce la paix perpétuelle, que nul ne prévoyoit et dont peu se seroient souciés? Étoit-ce l'intérêt public, qui n'est jamais celui de personne? L'abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, que Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-attractive. Le roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des catholiques de son royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement

des Provinces-Unies, qui lui coûtoient beaucoup à soutenir, et le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le roi de Suède vouloit s'assurer de la Poméranie, et mettre un pied dans l'Allemagne. L'électeur palatin, alors protestant et chef de la confession d'Augsbourg, avoit des vues sur la Bohême, et entroit dans toutes celles du roi d'Angleterre. Les princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie obtenoit Milan et la couronne de Lombardie, qu'il désiroit avec ardeur. Le pape même, fatigué de la tyrannie espagnole, étoit de la partie, au moyen du royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois, mieux payés que tous les autres, gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaisser une puissance orgueilleuse qui vouloit dominer partout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, et qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les alliés, excepté la France et l'Angleterre, qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV. Mais ce sage prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car, sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même; et l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le corps qu'il vouloit instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornoient point à former au dehors des liges redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus: mais il fit plus que tout cela sans doute en gouvernant sagement ses peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, et en mettant un si bon ordre à ses finances, qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que, tranquille au dedans et redoutable au dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires, ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez, pour la conduite de l'entreprise, le même zèle et la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de son ministre que de la sienne; enfin, à la tête des expéditions militaires, un capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer: et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe

attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution ; une guerre, qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement, dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que, si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon ; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté : car le mal et les abus, dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes ; mais ce qui est utile au public ne s'introduit guère que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde ; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable : ou plutôt admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter ; car cela ne peut se faire que par des moyens violens et redoutables à l'humanité.

On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions : et, sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue européenne est à désirer ou à craindre ? Elle feroit peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en prévienendroit pour des siècles.

POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

CHAP. I. — *Nécessité, dans la monarchie, d'une forme de gouvernement subordonnée au prince.*

Si les princes regardoient les fonctions du gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés ; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs, et on les verroit aussi ardens à resserrer leurs États ou leurs droits qu'ils sont avides d'étendre les uns et les autres ; et le poids de la couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais, loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander ; et, comme le peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; et plus ils sont bornés et petits d'entendement ; plus ils veulent être grands et puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir : quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la

force des peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature et le cri de la liberté, toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire; et le prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, et l'empire des dieux avec la vie animale? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, et remettre à d'autres les fonctions pénibles du gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement et commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance et son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de roi des rois, d'empereur auguste de monarque du monde et de majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, et même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne, foible instrument de la tyrannie des courtisans et de l'esclavage du peuple, on lui dira qu'il règne, et il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde, et n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le souverain d'un grand empire n'est guère au fond que le ministre de ses ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom; et quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement; car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail¹, et que j'appellerois, moi, l'essentiel du gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, et tout au plus le choix de ses maîtres; car il en faut avoir malgré soi, sitôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misère du peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre; et par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien? Il en est de la gloire des princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port: l'opinion de jouir de tout

1. Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'État soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particulière du prince, et les sujets n'y ont aucun intérêt. Le monarque doit donc premièrement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple, et même la sienne, à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un peuple heureux, et sont peu de chose pour un roi sage.

l'empêchoit de rien désirer, et il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste prince avec les meilleures intentions, sitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme, et se charge des fonctions d'un Dieu : comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir ; et, pour être un roivraiment grand, il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'observer que si, par miracle, quelque grande âme peut suffire à la pénible charge de la royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, et l'extravagante éducation des héritiers du trône, fourniront toujours cent imbéciles pour un vrai roi ; qu'il y aura des minorités, des maladies, des temps de délire et de passions, qui ne laisseront souvent à la tête de l'État qu'un simulacre de prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les peuples qui ont un roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du roi, et, dès qu'il est posé qu'un souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui : c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

CHAP. II. — *Trois formes spécifiques de gouvernement subordonné.*

Un monarque, dit l'abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, et lui confier toute son autorité, comme autrefois les rois de France la donnoient aux maires du palais, et comme les princes orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme grand vizir en Turquie. Pour abrégér, j'appellerai vizirat cette sorte de ministère.

Ce monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à peu près comme faisoit Louis XIV avec Colbert et Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-vizirat.

Enfin, ce monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du gouvernement, et former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère, que l'abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des conseils ou polysynodie, est à peu près, selon lui, celle que le régent, duc d'Orléans, avoit établie sous son administration ; et, ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'élève du vertueux Fénelon.

Pour choisir entre ces trois formes, et juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros et par la première face qu'elles présentent ; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains mo-

mens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, et chercher en cet état leurs rapports et leurs différences. Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle exact.

CHAP. III. — *Rapport de ces formes à celles du gouvernement suprême.*

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application : car le vizirat, le demi-vizirat et la polysynodie se rapportent manifestement, dans l'économie du gouvernement subalterne, aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême, et plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au ministère. Ainsi le vizirat doit avoir généralement plus de vigueur et de célérité, le demi-vizirat plus d'exactitude et de soin, et la polysynodie plus de justice et de constance. Il est sûr encore que comme la démocratie tend naturellement à l'aristocratie, et l'aristocratie à la monarchie, de même la polysynodie tend au demi-vizirat, et le demi-vizirat au vizirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement, qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'État sont bien ou mal constituées; et, comme on ne parvient au despotisme et au vizirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes, car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la polysynodie mérite déjà la préférence; il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer : mais, avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre auteur, doit avoir la polysynodie.

CHAP. IV. — *Partage et départemens des conseils.*

Le gouvernement d'un grand Etat tel que la France renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens, et par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, et celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvième conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du gouvernement, où les grandes affaires, traitées et discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du prince leur entière décision, et qui, pensant et travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le roi de faire ses fonctions : ainsi ce conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAP. V. — *Manière de les composer.*

A l'égard de la manière de composer ces conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car, par toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, et qu'on n'aura, sous d'autres noms, qu'un véritable vizirat ou demi-vizirat. Je ne m'entendrai point ici sur la méthode et les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du système de gouvernement de l'abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que, quelque forme de ministère qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les cours des rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile : car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoitroit pas, et l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vus travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'enseigne jusqu'au maréchal de France, pour former les jeunes officiers et les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les commis jusqu'aux présidens des conseils ? Faut-il moins de temps et d'expérience pour apprendre à conduire un peuple que pour commander une armée ? Les connoissances de l'homme d'État sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de guerre ? ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la république de Venise ; et pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le prince qu'à Venise pour servir l'État ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des vizirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme ; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées, et qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière ; et le gouvernement de l'État est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le vizirat, mais sous la seule polysynodie, qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes, qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la noblesse des affaires, dont on affecte de l'éloigner, et qu'elle affecte de mépriser à son tour

CHAP. VI. — *Circulation des départemens.*

De l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque conseil, et même d'un conseil à l'autre, afin que chaque membre, éclairé successivement sur toutes les parties du gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le conseil général, et de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent, qui l'établit dans le conseil des finances; et si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroitroit peu utile, ou difficile à établir dans la polysynodie; mais elle n'y est jamais impossible, et jamais praticable dans le vizirat ni dans le demi-vizirat : or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1° Premièrement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le temps de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2° En second lieu, pour obliger les conseillers même à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis, de peur d'être taxés de négligence et de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, et chaque fois sera connue de leur successeur. 3° Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4° Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés et les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car, parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, et tout ira plus constamment à l'objet commun. 5° Pour donner à chaque membre d'un conseil des connoissances plus nettes et plus étendues des affaires et de leurs divers rapports; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voie distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'État, et ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6° Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner, et qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde et de raison dans les délibérations communes. 7° Pour exercer l'esprit et les talens des ministres : car, portés à se reposer et s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre et circonscrit pour ainsi dire le génie par l'habitude. Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui

lui donne de la vigueur, de l'adresse, et qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque conseiller d'État, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que, s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent ; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, et qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8° Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les conseillers d'État, et par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement, dans un conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis, à peu près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *senatores peditii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant jusqu'à la présidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la république romaine que les consuls redevinssent au bout de l'an simples sénateurs, en attendant un nouveau consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du royaume que les présidens redevinssent, après deux ou trois ans, simples conseillers, en attendant une nouvelle présidence ? Ne seroit-ce pas pour ainsi dire proposer un prix tous les trois ans à ceux de la compagnie qui, durant cet intervalle, se distingueroient dans leur corps ? ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ? et le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?

CHAP. VII. — *Autres avantages de cette circulation.*

Je n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacements, devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des présidens, se feront ainsi sans dureté et sans efforts ; que les ex-présidens des conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le conseil général, et les membres de ce conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour ; que cette alternative de subordination et d'autorité rendra l'une et l'autre en même temps plus parfaite et plus douce ; que cette circulation de la présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la polysynodie de pouvoir dégénérer en vizirat ; et qu'en général, la circulation répartissant avec plus d'égalité des lumières et le pouvoir du ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; et s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAP. VIII. — *Que la polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.*

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile et durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtemps ensemble deux gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique et le républicain, quoique au fond cette union produisit peut-être un tout parfait, et le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui règne partout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la polysynodie est la première et la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la monarchie.

En effet, comme les premières lois nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premières délibérations du prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en conseil. Le prince a des conseillers avant que d'avoir des vizirs ; il trouve les uns, et fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'État en forme naturellement le synode ou conseil général. Quand le monarque est élu, il n'a qu'à présider ; et tout est fait : mais quand il faut choisir un ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue et l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que, dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le gouvernement, le parlement national se divise en divers comités, toujours sous la présidence du roi, qui leur assigne à chacun les matières sur lesquelles ils doivent délibérer : et voilà les conseils particuliers nés du conseil général, dont ils sont les membres naturels, et la synodie changée en polysynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première et la plus naturelle.

CHAP. IX. — *Et la plus utile.*

Considérons maintenant la droite fin du gouvernement et les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'État et du roi ; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs : d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne et d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public, de sorte que s'ils pouvoient se heurter et se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, et l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entre eux par la multiplication des opinans ? Ce qui fait les intérêts particuliers, c'est qu'ils ne s'accordent point ; car s'ils s'accordoient, ce ne seroit plus un intérêt particulier, mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public, qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un vizir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel ? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières ? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le prince, avec ces grands mots d'honneur de la couronne et de bien de l'État, aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses ? Certes, c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du vizir et celui du prince laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les conseillers de l'État seront des hommes comme les vizirs ; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation, et qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais, dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans et n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne ferait que se rendre suspect de corruption et d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter, ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, et, soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un vizir qui sait, à la faveur des ténèbres du cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'État, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public, de ce qu'il fait réellement pour le sien ; et comme, après tout, ce vizir ne dépend que de son maître, qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

CHAP. X. — *Autres avantages.*

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement, les résolutions de l'État seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un prince qui n'a rien vu que par les yeux de son vizir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'État dépendent de la connoissance des faits ; et l'on peut dire même en général qu'on ne prend guère d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses peuples et sur ses véritables besoins : mais ces lumières, ne les trouvera-t-il

pas plus aisément dans un conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances ni aucun ménagement à garder, que dans un vizir qui veut fomentér les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures, et faire sa main pour lui-même? On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, et que par conséquent l'État en ira mieux : car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un vizir que cinquante conseillers, et de séduire un homme que tout un collège. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un vizir; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera cependant partagée entre plusieurs conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même bureau; que les systèmes politiques seront mieux suivis et les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolutions dans le ministère et que chaque vizir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui, n'en sont que le dernier résultat, et doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que, dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité, se feront plus aisément connoître et récompenser, soit dans les membres des conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres et de tout l'État, soit dans le royaume entier, où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober longtemps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir, et où la jalousie et l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux. La seconde et dernière conséquence est que les honneurs et les emplois distribués avec plus d'équité et de raison, l'intérêt de l'État et du prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées, et le mérite plus honoré, doivent nécessairement réveiller dans le cœur du peuple cet amour de la patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement, et qui ne s'éteint jamais chez les citoyens que par la faute des chefs¹.

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses et éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens, et l'expérience confirme que les délibérations d'un sénat sont en général plus sages et mieux digérées que celles d'un vizir. Les rois seront plus instruits de leurs affaires; ils ne sauroient assister aux conseils sans s'en instruire, car c'est là qu'on ose dire la vérité;

1. Il y a plus de ruse et de secret dans le vizirat, mais il y a plus de lumières et de droiture dans la synodie.

et les membres de chaque conseil auront le plus grand intérêt que le prince y assiste assidûment pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations et d'injustices de la part des plus forts; car un conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés; ils courront moins de risques à y porter leurs plaintes, et ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que sous le vizirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-vizir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'État souffrira moins de la minorité, de la faiblesse ou de la caducité du prince. Il n'y aura jamais de ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter et mécontenter les grands, s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, et de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la maison royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter, et qu'ils auront moins de pouvoirs pour en venir à bout. Enfin, le trône en sera mieux affermi de toutes manières, la volonté du prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, et par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tout temps, et qu'il y a des momens de crise et de trouble où il faut substituer aux conseils permanens des commissions extraordinaires, et que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosny, et Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules. En effet, pour ne rien dire de la polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita, dans des circonstances épineuses, ce ridicule conseil de raison, étourdimement demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, et adroitement accordé par Henri IV. Mais, comme les finances des républiques sont en général mieux administrées que celles des monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement, par un conseil que par un ministre, et que, si peut-être un conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère et subordonnée, mais d'une véritable polysynodie, où les conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-vizirs, et où sous les noms spécieux de *conseil d'État* ou de *conseil des finances*, ces corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAP. XI. — *Conclusion.*

Quoique les avantages de la polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, et que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns et des autres trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du vizirat et du demi-vizirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles et révolutions du vizirat; que la marche égale et unie d'une polysynodie, comparée avec quelques momens brillans du vizirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare et passagère d'un bon vizir, et la forme générale du vizirat, où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite; que la diligence et le secret, les seuls vrais avantages du vizirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice et à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le vizirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'ancien sénat de Rome et de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement et secrètement; que le vizirat et le demi-vizirat, avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang; qu'on n'y peut guère monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent; et, consumant l'État pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'État, et celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils-en feront aisément l'application.

 JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE.

De tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, le discours sur la polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit; éloge dont le sage auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le temps d'abrégé, mais qu'en

effet il n'avoit pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire ; et Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon !

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns et aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* et de *réveries* ; car quand il écrivoit en faveur de la polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible et sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du gouvernement auquel ils étoient soumis ; il en faisoit une comparaison raisonnable et discrète avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le système du prince régnant, il en déduisoit les avantages ; il monroit ceux qu'on y pouvoit ajouter ; et les additions même qu'il demandoit consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ses vues lui étoient venues sous le règne de Louis XIV ; mais il avoit eu la sagesse de les taire jusqu'à ce que l'intérêt de l'État, celui du gouvernement, et le sien, lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que, sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la polysynodie qui existoit et celle que proposoit l'abbé de Saint-Pierre ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple lui seroit bien plus de prétexte que de modèle pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui du régent, et, sous le nom de réponses à ses objections, il monroit sans danger et ces défauts et leurs remèdes. Il n'est pas impossible que le régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, et qu'il ait abandonné l'abbé de Saint-Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir, en quelque manière, dévoilé ses vues secrètes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'État et prendre une assiette fixe et durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de polysynodie établie sous la régence que l'abbé de Saint-Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-vizirat, et même en vizirat ; d'être susceptible, aussi bien que l'un et l'autre, de corruption dans ses membres, et de concert entre eux contre l'intérêt public ; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du monarque régnant ; enfin de n'être propre que pour les princes laborieux, et d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre et à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son

projet avec cette ridicule polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne, mais qu'on appeloit dès lors par dérision les soixante et dix ministres, et qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'à chever de tout gâter : car la manière dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, et qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piège aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piège dans lequel la vanité les fera toujours donner, et qui les humiliera toujours¹. L'ordre politique et l'ordre civil ont, dans les monarchies, des principes si différens et des règles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, et qu'en général les membres des tribunaux sont peu propres pour les conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maxime d'État et la justice et les lois.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le prince et le philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur système; car autre chose est l'administration passagère et souvent orageuse d'une régence, et autre chose une forme de gouvernement durable et constante qui doit faire partie de la constitution de l'État. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux temps, aux circonstances, et d'offrir toujours, comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout à fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met pour ainsi dire toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépît et goutteux : « Marchez, travaillez, servez-vous de vos bras et de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé. »

En effet, ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la polysynodie, et il ne faut pas croire, parce qu'on voit actuellement des conseils dans les cours des princes, et que ce sont des conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle, qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au gouvernement la forme imaginée par l'abbé de Saint-Pierre; et nul n'ignore combien est dangereux dans un grand État le moment d'anarchie et de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la monarchie française. Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou pré-

1. Voy. les *Mémoires* de Sully, liv. VIII, année 1596. (Ép.)

voir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, et de donner une autre forme à l'État que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que, durant tant de siècles, il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses? et dans un pays où la musique est devenue une affaire d'État, que seront les affaires d'État, sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel esprit, et les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du prince et la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel peuple et transportées de la cour à la ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des conseils, quand on voit celui d'une académie au pouvoir des femmes? Seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savans? ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent guère sans troubles, et ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du gouvernement, et le scrutin dans l'autre; l'une dans les tribunaux, l'autre dans les conseils; et que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes et bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, et fonder un même système sur des principes si différens. Mais laissons ces applications, et considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'aristocratie? Les corps intermédiaires entre le prince et le peuple peuvent-ils, doivent-ils avoir une juridiction indépendante l'un de l'autre? ou, s'ils sont précaires et dépendans du prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'État, et même avoir une influence réelle dans les affaires? Questions préliminaires qu'il falloit discuter, et qui ne semblent pas faciles à résoudre: car, s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption et par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire, qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs ministres. L'abbé de Saint-Pierre ne

prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale; car il donne au conseil la délibération des matières, et laisse au roi seul la décision : ces différens conseils, dit-il, sans empêcher le roi de faire tout ce qu'il voudra, le préserveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire et à son bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin et le garantir des pièges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons? espéroit-il que les yeux des rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des conseils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité royale en fût altérée? et n'avoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un gouvernement mixte, où la forme républicaine s'allioit à la monarchique? En effet, des corps nombreux, dont le choix ne dépendroit pas entièrement du prince, et qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'État; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, et, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des conseils de parade. Les favoris du prince, qui le sont rarement du public, et qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans les conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le prince n'assisteroit jamais aux conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devoit agiter, on n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet avec ses favoris sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les conseils devinssent méprisables, ridicules, et tout à fait inutiles, ou que les rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeroient certainement pas, quand même il en devoit résulter le plus grand bien de l'État et le leur.

Voilà, ce me semble, à peu près les côtés par lesquels l'abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valent pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la polysynodie chacun des conseillers a son plan général, que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, et des embarras dans le mouvement total, il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du gouvernement. Le meilleur plan général, n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'État dans chaque affaire particulière? D'où il tire cette conclusion très-fausse, que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens et les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'État n'est pas toujours une chose si

claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers et de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, et renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'État et sa forme perfectionnée, selon les vues de l'auteur. Or, cette perfection, dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque pièce, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, et la symétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importants, que l'habile architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite et moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; et des proportions qui leur conviennent le mieux résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manières, selon les idées et les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que, si chaque conseil et chaque conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires et qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être et n'est en effet dans la polysynodie que celui du gouvernement; et c'est à ce grand modèle que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque conseil, et le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite et se conserve mieux dans le dépôt d'un conseil que dans la tête d'un ministre et même d'un prince; car chaque vizir a son plan, qui n'est jamais celui de son devancier, et chaque demi-vizir a aussi le sien, qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue : aussi voit-on généralement les républiques changer moins de systèmes que les monarchies. D'où je conclus avec l'abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la polysynodie est plus favorable que le vizirat et le demi-vizirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particulière de sa polysynodie et des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu et fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier; mais, quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble : car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, et le scrutin plus mal encore avec l'un et l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras et mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la présidence en particulier seroit un excellent moyen pour empêcher la polysynodie de dégénérer bientôt en vizirat, si cette circulation pouvoit durer, et qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du prince en faveur du premier des présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la polysynodie durera jusqu'à ce que le roi trouve un vizir à son gré; mais, sous le vizirat même, on n'a pas un vizir plus tôt que cela. Foible remède que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devoit guérir.

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les présidens d'abuser de leur crédit la première? ne sera-t-il pas plus court et plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages? et notre auteur lui-même n'accorde-t-il pas au prince le droit de prolonger au besoin les présidens à sa volonté, c'est-à-dire d'en faire de véritables vizirs? Comment n'a-t-il pas aperçu mille fois, dans le cours de sa vie et de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'abbé de Saint-Pierre; mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions et qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes et des raisons si peu raisonnables, qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos et compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le désir de la vraie gloire, et d'autres chimères évanouies depuis longtemps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites républiques? Penserait-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un gouvernement monarchique? et, après avoir cité les Grecs, les Romains, et même quelques modernes qui avoient des âmes anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'État sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il lève une difficulté par une autre, établit un système sur un système, et fonde sa polysynodie sur sa république européenne. « Cette république, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne, des capitulations parlementaires pour l'Angleterre, des *pacta conventa* pour la Pologne, ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des rois pour la forme du gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale? et, après tout, garantir les rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir, eux et leur postérité, de leur ruine totale?

« On peut, dit-il encore, faire passer le règlement de la polysynodie en forme de loi fondamentale dans les états généraux du royaume, la faire jurer au sacre des rois, et lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique. »

La plume tombe des mains quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matière sans jeter un coup d'œil général sur les trois formes de ministère comparées dans cet ouvrage.

Le vizirat est la dernière ressource d'un État défailant; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un temps une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout à fait superflue dans un gouvernement sain. Le monarque et le vizir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit rex est*. Ainsi l'État supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du vizirat étant employée à rendre le vizir nécessaire et à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'État. Aussi l'abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le vizirat « une forme de gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux peuples, dangereuse pour les rois, funeste aux maisons royales; » et l'on peut dire qu'il n'y a point de gouvernement plus déplorable au monde que celui où le peuple est réduit à désirer un vizir. Quant au demi-vizirat, il est avantageux sous un roi qui sait gouverner et réunir dans ses mains toutes les rênes de l'État; mais, sous un prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système et sans vues, faute de liaison entre les parties et d'accord entre les ministres, surtout si quelqu'un d'entre eux, plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au vizirat. Alors tout se passe en intrigues de cour, l'État demeure en langueur : et pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable gouvernement, il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable monarchie, mais seulement dans une sorte de gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive, et ne puisse rien par lui-même : encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer longtemps sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'État, ni moins pernicieux à la république que ceux des particuliers; et ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, et que ce qu'il y a de malhonnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'aristocratie la pire des souverainetés¹; c'est ce qui rendroit peut-être la polysynodie la pire de tous les ministères.

1. Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le *Contrat social* *. Cela prouve qu'il y a encore plus de lecteurs qui devoient apprendre à lire, que d'auteurs qui devoient apprendre à être conséquens.

* Voy. *Contrat social*, liv. III, chap. v, et la note au chap. x, sur la république romaine. (Éd.)

JULIE,
OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE,
OU LETTRES DE DEUX AMANS,

HABITANS D'UNE PETITE VILLE AU PIED DES ALPES,
RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR J. J. ROUSSEAU.

Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe :
Conobil' io, ch' apianger qui rimasi.

PETR.

« Le monde la posséda sans la connoître ; et moi
je l'ai connue, et je reste ici-bas à la pleurer. »

PRÉFACE.

Il faut des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces Lettres : que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu !

Quoique je ne porte ici que le titre d'éditeur, j'ai travaillé moi-même à ce livre, et je ne m'en cache pas. Ai-je fait le tout, et la correspondance entière est-elle une fiction ? Gens du monde, que vous importe ? C'est sûrement une fiction pour vous.

Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie : je me nomme donc à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier, mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute ; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si le livre est mauvais, j'en suis plus obligé de le reconnoître : je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis.

Quant à la vérité des faits, je déclare qu'ayant été plusieurs fois dans le pays des deux amans, je n'y ai jamais oui parler du baron d'Étange, ni de sa fille, ni de M. d'Orbe, ni de milord Édouard Bomston, ni de M. de Wolmar ; j'avertis encore que la topographie est grossièrement altérée en plusieurs endroits, soit pour mieux donner le change au lecteur, soit qu'en effet l'auteur n'en sût pas davantage. Voilà tout ce que je puis dire ; que chacun pense comme il lui plaira.

Ce livre n'est point fait pour circuler dans le monde, et convient à très-peu de lecteurs. Le style rebutera les gens de goût ; la matière alarmera les gens sévères ; tous les sentimens seront hors de la nature pour ceux qui ne croient pas à la vertu. Il doit déplaire aux dévots, aux libertins, aux philosophes ; il doit choquer les femmes galantes et scandaliser les honnêtes femmes. A qui plaira-t-il donc ? Peut-être à moi seul ; mais à coup sûr il ne plaira médiocrement à personne.

Quiconque veut se résoudre à lire ces lettres doit s'armer de patience

sur les fautes de langue, sur le style emphatique et plat, sur les pensées communes rendues en termes ampoulés; il doit se dire d'avance que ceux qui les écrivent ne sont pas des François, des beaux esprits, des académiciens, des philosophes, mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires, des jeunes gens, presque des enfans, qui, dans leurs imaginations romanesques, prennent pour de la philosophie les honnêtes délires de leur cerveau.

Pourquoi craindrois-je de dire ce que je pense? Ce recueil, avec son gothique ton, convient mieux aux femmes que les livres de philosophie: il peut même être utile à celles qui, dans une vie déréglée, ont conservé quelque amour pour l'honnêteté. Quant aux filles, c'est autre chose. Jamais fille chaste n'a lu de romans; et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page est une fille perdue; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre: le mal étoit fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de lire: elle n'a plus rien à risquer.

Qu'un homme austère, en parcourant ce recueil, se rebute aux premières parties, jette le livre avec colère, et s'indigne contre l'éditeur, je ne me plaindrai point de son injustice: à sa place, j'en aurois pu faire autant. Que si, après l'avoir lu tout entier, quelqu'un m'osoit blâmer de l'avoir publié, qu'il le dise, s'il veut, à toute la terre, mais qu'il ne vienne pas me le dire: je sens que je ne pourrais de ma vie estimer cet homme-là!

Allez, bonnes gens avec qui j'aimai tant à vivre, et qui m'avez si souvent consolé des outrages des méchans, allez au loin chercher vos semblables; fuyez les villes, ce n'est pas là que vous les trouverez. Allez dans d'humbles retraites amuser quelque couple d'époux fidèles, dont l'union se resserre aux charmes de la vôtre; quelque homme simple et sensible qui sache aimer votre état; quelque solitaire ennuyé du monde, qui, blâmant vos erreurs et vos fautes, se dise pourtant avec attendrissement: « Ah! voilà les âmes qu'il falloit à la mienne! »

SECONDE PRÉFACE¹.

N. Voilà votre manuscrit; je l'ai lu tout entier.

R. Tout entier? J'entends; vous comptez sur peu d'imitateurs.

N. *Vel duo vel nemo.*

1. L'alinéa suivant, qu'on ne voit dans aucune édition de *la Nouvelle Héloïse*, se trouve bien écrit de la main de Rousseau, et sans la moindre rature, dans l'un des deux manuscrits que nous avons collationnés au comité d'instruction publique: c'est celui qui a servi à faire la première édition, dont les épreuves ont été vues et corrigées par l'auteur. Nous avons cette édition sous les yeux. Le manuscrit Luxembourg* (voyez les *Confessions*, livre X) n'a point de préface. (*Note des éditeurs* de l'édition in-4 de 1793.)

2. La forme et la longueur de ce dialogue ou entretien supposé ne m'ayant permis de le mettre que par extrait à la tête du recueil des premières édi-

* C'est celui qui est à la bibliothèque de la Chambre des députés.

R. *Turpe et misérable*¹. Mais je veux un jugement positif.

N. Je n'ose.

R. Tout est osé par ce seul mot. Expliquez-vous.

N. Mon jugement dépend de la réponse que vous m'allez faire. Cette correspondance est-elle réelle, ou si c'est une fiction ?

R. Je ne vois point la conséquence. Pour dire si un livre est bon ou mauvais, qu'importe de savoir comment on l'a fait ?

N. Il importe beaucoup pour celui-ci. Un portrait a toujours son prix, pourvu qu'il ressemble, quelque étrange que soit l'original. Mais dans un tableau d'imagination, toute figure humaine doit avoir les traits communs à l'homme, ou le tableau ne vaut rien. Tous deux supposés bons, il reste encore cette différence que le portrait intéresse peu de gens ; le tableau seul peut plaire au public.

R. Je vous suis. Si ces lettres sont des portraits, ils n'intéressent point ; si ce sont des tableaux, ils imitent mal. N'est-ce pas cela ?

N. Précisément.

R. Ainsi j'arracherai toutes vos réponses avant que vous m'ayez répondu. Au reste, comme je ne puis satisfaire à votre question, il faut vous en passer pour résoudre la mienne. Mettez la chose au pis : ma Julie....

N. Oh ! si elle avoit existé !

R. Eh bien ?

N. Mais assurément ce n'est qu'une fiction.

R. Supposez.

N. En ce cas, je ne connois rien de si maussade. Ces lettres ne sont point des lettres ; ce roman n'est point un roman ; les personnages sont des gens de l'autre monde.

R. J'en suis fâché pour celui-ci.

N. Consolez-vous ; les fous n'y manquent pas non plus : mais les vôtres ne sont pas dans la nature.

R. Je pourrois.... Non, je vois le détour que prend votre curiosité. Pourquoi décidez-vous ainsi ? Savez-vous jusqu'où les hommes diffèrent les uns des autres ? combien les caractères sont opposés, combien les mœurs, les préjugés, varient selon les temps, les lieux, les âges ? Qui est-ce qui ose assigner des bornes précises à la nature, et dire : « Voilà jusqu'où l'homme peut aller, et pas au delà ? »

N. Avec ce beau raisonnement, les monstres inouïs, les géans, les pygmées, les chimères de toute espèce, tout pourroit être admis spécifiquement dans la nature, tout seroit défiguré ; nous n'aurions plus de modèle commun. Je le répète, dans les tableaux de l'humanité, chacun doit reconnoître l'homme.

tions, je le donne à celle-ci tout entier, dans l'espoir qu'on y trouvera quelques vues utiles sur l'objet de ces sortes d'écrits. J'ai cru d'ailleurs devoir attendre que le livre eût fait son effet avant d'en discuter les inconvéniens et les avantages, ne voulant ni faire tort au libraire, ni mendier l'indulgence du public.

1. Perse, *Sat.* I, vers. 4.

R. J'en conviens, pourvu qu'on sache aussi discerner ce qui fait les variétés de ce qui est essentiel à l'espèce. Que diriez-vous de ceux qui ne reconnoitroient la nôtre que dans un habit à la françoise?

N. Que diriez-vous de celui qui, sans exprimer ni traits ni taille, voudroit peindre une figure humaine avec un voile pour vêtement? N'auroit-on pas droit de lui demander où est l'homme?

R. Ni traits ni taille! Êtes-vous juste? Point de gens parfaits, voilà la chimère. Une jeune fille offensant la vertu qu'elle aime, et ramenée au devoir par l'horreur d'un plus grand crime; une amie trop facile, punie enfin par son propre cœur de l'excès de son indulgence; un jeune homme honnête et sensible, plein de foiblesse et de beaux discours; un vieux gentilhomme entêté de sa noblesse, sacrifiant tout à l'opinion; un Anglois généreux et brave, toujours passionné par sagesse, toujours raisonnant sans raison....

N. Un mari débonnaire et hospitalier, empressé d'établir dans sa maison l'ancien amant de sa femme....

R. Je vous renvoie à l'inscription de l'estampe.

N. *Les belles âmes!*... Le beau mot!

R. O philosophe! combien tu prends de peine à rétrécir les cœurs, à rendre les hommes petits!

N. L'esprit romanesque les agrandit et les trompe. Mais revenons. Les deux amies?... Qu'en dites-vous?... Et cette conversion subite au temple?... La grâce, sans doute?...

R. Monsieur....

N. Une femme chrétienne, une dévote qui n'apprend point le catéchisme à ses enfans; qui meurt sans vouloir prier Dieu; dont la mort cependant édifie un pasteur, et convertit un athée.... Oh!...

R. Monsieur....

N. Quant à l'intérêt, il est pour tout le monde, il est nul. Pas une mauvaise action, pas un méchant homme qui fasse craindre pour les bons; des événemens si naturels, si simples, qu'ils le sont trop; rien d'inopiné, point de coup de théâtre: tout est prévu longtemps d'avance, tout arrive comme il est prévu. Est-ce la peine de tenir registre de ce que chacun peut voir tous les jours dans sa maison ou dans celle de son voisin?

R. C'est-à-dire qu'il vous faut des hommes communs et des événemens rares: je crois que j'aimerois mieux le contraire. D'ailleurs vous jugez ce que vous avez lu comme un roman. Ce n'en est point un; vous l'avez dit vous-même. C'est un recueil de lettres.

N. Qui ne sont point des lettres; je crois l'avoir dit aussi. Quel style épistolaire! qu'il est guindé! que d'exclamations! que d'appréts! quelle emphase pour ne dire que des choses communes! quels grands mots pour de petits raisonnemens! rarement du sens, de la justesse; jamais ni finesse, ni force, ni profondeur. Une diction toujours dans les nues, et des pensées qui rampent toujours. Si vos personnages sont dans la nature, avouez que leur style est peu naturel.

R. Je conviens que, dans le point de vue où vous êtes, il doit vous paroître ainsi.



N. Comptez-vous que le public le verra d'un autre œil? et n'est-ce pas mon jugement que vous demandez?

R. C'est pour l'avoir plus au long que je vous réplique. Je vois que vous aimeriez mieux des lettres faites pour être imprimées.

N. Ce souhait paroît assez bien fondé pour celles qu'on donne à l'impression.

R. On ne verra donc jamais les hommes dans les livres que comme ils veulent s'y montrer?

N. L'auteur comme il veut s'y montrer; ceux qu'il dépeint, tels qu'ils sont. Mais cet avantage manque encore ici. Pas un portrait vigoureusement peint, pas un caractère assez bien marqué, nulle observation solide, aucune connoissance du monde. Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amans ou amis toujours occupés d'eux seuls?

R. On apprend à aimer l'humanité. Dans les grandes sociétés on n'apprend qu'à haïr les hommes.

Votre jugement est sévère; celui du public doit l'être encore plus. Sans le taxer d'injustice, je veux vous dire à mon tour de quel œil je vois ces lettres, moins pour excuser les défauts que vous y blâmez que pour en trouver la source.

Dans la retraite on a d'autres manières de voir et de sentir que dans le commerce du monde; les passions, autrement modifiées, ont aussi d'autres expressions; l'imagination, toujours frappée des mêmes objets, s'en affecte plus vivement. Ce petit nombre d'images revient toujours, se mêle à toutes les idées, et leur donne ce tour bizarre et peu varié qu'on remarque dans les discours des solitaires. S'ensuit-il de là que leur langage soit fort énergique? Point du tout; il n'est qu'extraordinaire. Ce n'est que dans le monde qu'on apprend à parler avec énergie: premièrement, parce qu'il faut toujours dire autrement et mieux que les autres, et puis que, forcé d'affirmer à chaque instant ce qu'on ne croit pas, d'exprimer des sentimens qu'on n'a point, on cherche à donner à ce qu'on dit un tour persuasif qui supplée à la persuasion intérieure. Croyez-vous que les gens vraiment passionnés aient ces manières de parler vives, fortes, colorées, que vous admirez dans vos drames et dans vos romans? Non; la passion, pleine d'elle-même, s'exprime avec plus d'abondance que de force; elle ne songe pas même à persuader; elle ne soupçonne pas qu'on puisse douter d'elle. Quand elle dit ce qu'elle sent, c'est moins pour l'exposer aux autres que pour se soulager. On peint plus vivement l'amour dans les grandes villes; l'y sent-on mieux que dans les hameaux?

N. C'est-à-dire que la foiblesse du langage prouve la force du sentiment?

R. Quelquefois du moins elle en montre la vérité. Lisez une lettre d'amour faite par un auteur dans son cabinet, par un bel esprit qui veut briller; pour peu qu'il ait de feu dans la tête, sa plume va, comme on dit, brûler le papier; la chaleur n'ira pas plus loin: vous serez enchanté, même agité peut-être, mais d'une agitation passagère et sèche, qui ne vous laissera que des mots pour tout souvenir. Au contraire, une lettre que l'amour a réellement dictée, une lettre d'un amant vraiment

passionné, sera lâche, diffuse, toute en longueurs, en désordre, en répétitions. Son cœur, plein d'un sentiment qui déborde, reedit toujours la même chose, et n'a jamais achevé de dire, comme une source vive qui coule sans cesse et ne s'épuise jamais. Rien de saillant, rien de remarquable; on ne retient ni mots, ni tours, ni phrases; on n'admire rien, l'on n'est frappé de rien. Cependant on se sent l'âme attendrie; on se sent ému sans savoir pourquoi. Si la force du sentiment ne nous frappe pas, sa vérité nous touche; et c'est ainsi que le cœur sait parler au cœur. Mais ceux qui ne sentent rien, ceux qui n'ont que le jargon paré des passions, ne connoissent point ces sortes de beautés et les méprisent.

N. J'attends.

R. Fort bien. Dans cette dernière espèce de lettres, si les pensées sont communes, le style pourtant n'est pas familier, et ne doit pas l'être. L'amour n'est qu'illusion; il se fait, pour ainsi dire, un autre univers; il s'entoure d'objets qui ne sont point, ou auxquels lui seul a donné l'être; et, comme il rend tous ses sentimens en images, son langage est toujours figuré. Mais ces figures sont sans justesse et sans suite; son éloquence est dans son désordre; il prouve d'autant plus qu'il raisonne moins. L'enthousiasme est le dernier degré de la passion. Quand elle est à son comble, elle voit son objet parfait; elle en fait alors son idole, elle le place dans le ciel: et, comme l'enthousiasme de la dévotion emprunte le langage de l'amour, l'enthousiasme de l'amour emprunte aussi le langage de la dévotion. Il ne voit plus que le paradis, les anges, les vertus des saints, les délices du séjour céleste. Dans ces transports, entouré de si hautes images, en parlera-t-il en termes rampans? se résoudra-t-il d'abaisser, d'avilir ses idées, par des expressions vulgaires? n'élèvera-t-il pas son style? ne lui donnera-t-il pas de la noblesse, de la dignité? Que parlez-vous de lettres, de style épistolaire? En écrivant à ce qu'on aime, il est bien question de cela! ce ne sont plus des lettres que l'on écrit, ce sont des hymnes.

N. Citoyen, voyons votre pouls.

R. Non, voyez l'hiver sur ma tête. Il est un âge pour l'expérience, un autre pour le souvenir. Le sentiment s'éteint à la fin; mais l'âme sensible demeure toujours.

Je reviens à nos lettres. Si vous les lisez comme l'ouvrage d'un auteur qui veut plaire ou qui se pique d'écrire, elles sont détestables. Mais prenez-les pour ce qu'elles sont, et jugez-les dans leur espèce. Deux ou trois jeunes gens simples, mais sensibles, s'entretiennent entre eux des intérêts de leurs cœurs; ils ne songent point à briller aux yeux les uns des autres. Ils se connoissent et s'aiment trop mutuellement pour que l'amour-propre ait plus rien à faire entre eux. Ils sont enfans; penseront-ils en hommes? ils sont étrangers; écriront-ils correctement? ils sont solitaires; connoîtront-ils le monde et la société? Pleins du seul sentiment qui les occupe, ils sont dans le délire, et pensent philosopher. Voulez-vous qu'ils sachent observer, juger, réfléchir? Ils ne savent rien de tout cela: ils savent aimer; ils rapportent tout à leur passion. L'importance qu'ils donnent à leurs folles idées est-elle moins

amusante que tout l'esprit qu'ils pourroient étaler? Ils parlent de tout, ils se trompent sur tout; ils ne font rien connoître qu'eux : mais, en se faisant connoître, ils se font aimer; leurs erreurs valent mieux que le savoir des sages; leurs cœurs honnêtes portent partout, jusque dans leurs fautes, les préjugés de la vertu toujours confiante et toujours trahie. Rien ne les entend, rien ne leur répond, tout les détrompe. Ils se refusent aux vérités décourageantes : ne trouvant nulle part ce qu'ils sentent, ils se replient sur eux-mêmes; ils se détachent du reste de l'univers, et, créant entre eux un petit monde différent du nôtre, ils y forment un spectacle véritablement nouveau.

N. Je conviens qu'un homme de vingt ans et des filles de dix-huit ne doivent pas, quoique instruits, parler en philosophes, même en pensant l'être; j'avoue encore, et cette différence ne m'a pas échappé, que ces filles deviennent des femmes de mérite, et ce jeune homme un meilleur observateur. Je ne fais point de comparaison entre le commencement et la fin de l'ouvrage. Les détails de la vie domestique effacent les fautes du premier âge; la chaste épouse, la femme sensée, la digne mère de famille, font oublier la coupable amante. Mais cela même est un sujet de critique : la fin du recueil rend le commencement d'autant plus répréhensible; on diroit que ce sont deux livres différens, que les mêmes personnes ne doivent pas lire. Ayant à montrer des gens raisonnables, pourquoi les prendre avant qu'ils le soient devenus? Les jeux d'enfans qui précèdent les leçons de la sagesse empêchent de les attendre; le mal scandalise avant que le bien puisse édifier; enfin le lecteur indigné se rebute et quitte le livre au moment d'en tirer du profit.

R. Je pense au contraire que la fin de ce recueil seroit superflue aux lecteurs rebutés du commencement, et que ce même commencement doit être agréable à ceux pour qui la fin peut être utile. Ainsi, ceux qui n'achèveront pas le livre ne perdront rien, puisqu'il ne leur est pas propre; et ceux qui peuvent en profiter ne l'auroient pas lu, s'il eût commencé plus gravement. Pour rendre utile ce qu'on veut dire, il faut d'abord se faire écouter de ceux qui doivent en faire usage.

J'ai changé de moyen, mais non pas d'objet. Quand j'ai tâché de parler aux hommes, on ne m'a point entendu; peut-être, en parlant aux enfans, me ferai-je mieux entendre; et les enfans ne goûtent pas mieux la raison que les remèdes mal déguisés.

Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
 Di soave licor gl' orli del vaso;
 Succhi amari ingannato in tanto ei beve,
 E dall' inganno suo vita riceve¹.

N. J'ai peur que vous ne vous trompiez encore; ils suceront les bords du vase, et ne boiront point la liqueur.

1. « C'est ainsi qu'en présentant une médecine à l'enfant malade, on arrose d'une liqueur agréable les bords du vase qui la contient; trompé par cet artifice, l'enfant boit le breuvage amer, et cette erreur lui fait recouvrer la santé. » Tasse.

R. Alors ce ne sera plus ma faute ; j'aurai fait de mon mieux pour la faire passer.

Mes jeunes gens sont aimables ; mais pour les aimer à trente ans, il faut les avoir connus à vingt. Il faut avoir vécu longtemps avec eux pour s'y plaire ; et ce n'est qu'après avoir déploré leurs fautes qu'on vient à goûter leurs vertus. Leurs lettres n'intéressent pas tout d'un coup, mais peu à peu elles attachent : on ne peut ni les prendre, ni les quitter. La grâce et la facilité n'y sont pas, ni la raison, ni l'esprit, ni l'éloquence : le sentiment y est ; il se communique au cœur par degrés, et lui seul à la fin supplée à tout. C'est une longue romance dont les couplets, pris à part, n'ont rien qui touche, mais dont la suite produit à la fin son effet. Voilà ce que j'éprouve en les lisant : dites-moi si vous sentez la même chose.

N. Non. Je conçois pourtant cet effet par rapport à vous : si vous êtes l'auteur, l'effet est tout simple ; si vous ne l'êtes pas, je le conçois encore. Un homme qui vit dans le monde ne peut s'accoutumer aux idées extravagantes, au pathos affecté, au déraisonnement continu de vos bonnes gens. Un solitaire peut les goûter, vous en avez dit la raison vous-même. Mais avant que de publier ce manuscrit, songez que le public n'est pas composé d'ermites. Tout ce qui pourroit arriver de plus heureux seroit qu'on prit votre petit bonhomme pour un Céladon, votre Édouard pour un don Quichotte, vos caillettes pour deux Astrées, et qu'on s'en amusât comme d'autant de vrais fous. Mais les longues folies n'amuse guère : il faut écrire comme Cervantes pour faire lire six volumes de visions.

R. La raison qui vous feroit supprimer cet ouvrage m'encourage à le publier.

N. Quoi ! la certitude de n'être point lu ?

R. Un peu de patience, et vous allez m'entendre.

En matière de morale, il n'y a point, selon moi, de lecture utile aux gens du monde. Premièrement, parce que la multitude des livres nouveaux qu'ils parcourent, et qui disent tour à tour le pour et le contre, détruit l'effet de l'un par l'autre, et rend le tout comme non avenu. Les livres choisis qu'on relit ne font point d'effet encore : s'ils soutiennent les maximes du monde, ils sont superflus ; et s'ils les combattent, ils sont inutiles. Ils trouvent ceux qui les lisent liés aux vices de la société par des chaînes qu'ils ne peuvent rompre. L'homme du monde qui veut remuer un instant son âme pour la remettre dans l'ordre moral, trouvant de toutes parts une résistance invincible, est toujours forcé de garder ou reprendre sa première situation. Je suis persuadé qu'il y a peu de gens bien nés qui n'aient fait cet essai, du moins une fois en leur vie ; mais, bientôt découragé d'un vain effort, on ne le répète plus, et l'on s'accoutume à regarder la morale des livres comme un habil de gens oisifs. Plus on s'éloigne des affaires, des grandes villes, des nombreuses sociétés, plus les obstacles diminuent. Il est un terme où ces obstacles cessent d'être invincibles, et c'est alors que les livres peuvent avoir quelque utilité. Quand on vit isolé, comme on ne se hâte pas de lire pour faire parade de ses lectures, on les varie moins, on les médite davan-

tage; et comme elles ne trouvent pas un si grand contre-poids au dehors, elles font beaucoup plus d'effet au dedans. L'ennui, ce fléau de la solitude aussi bien que du grand monde, force de recourir aux livres amusants, seule ressource de qui vit seul et n'en a pas en lui-même. On lit beaucoup plus de romans dans les provinces qu'à Paris; on en lit plus dans les campagnes que dans les villes, et ils y font beaucoup plus d'impression : vous voyez pourquoi cela doit être.

Mais ces livres, qui pourroient servir à la fois d'amusement, d'instruction, de consolation au campagnard, malheureux seulement parce qu'il pense l'être, ne semblent faits, au contraire, que pour le rebuter de son état, en étendant et fortifiant le préjugé qui le lui rend méprisable : les gens du bel air, les femmes à la mode, les grands, les militaires, voilà les acteurs de tous vos romans. Le raffinement du goût des villes, les maximes de la cour, l'appareil du luxe, la morale épiciurienne, voilà les leçons qu'ils prêchent et les préceptes qu'ils donnent. Le coloris de leurs fausses vertus ternit l'éclat des véritables; le manège des procédés est substitué aux devoirs réels; les beaux discours font dédaigner les belles actions; et la simplicité des bonnes mœurs passe pour grossièreté.

Quel effet produiront de pareils tableaux sur un gentilhomme de campagne, qui voit railler la franchise avec laquelle il reçoit ses hôtes, et traiter de brutale orgie la joie qu'il fait régner dans son canton? sur sa femme, qui apprend que les soins d'une mère de famille sont au-dessous des dames de son rang? sur sa fille, à qui les airs contournés et le jargon de la ville font dédaigner l'honnête et rustique voisin qu'elle eût épousé? Tous de concert, ne voulant plus être des manans, se dégoûtent de leur village, abandonnent leur vieux château, qui bientôt devientasure, et vont dans la capitale, où le père, avec sa croix de Saint-Louis, de seigneur qu'il étoit, devient valet ou chevalier d'industrie; la mère établit un brelan; la fille attire les joueurs; et souvent tous trois, après avoir mené une vie infâme, meurent de misère et déshonorés.

Les auteurs, les gens de lettres, les philosophes, ne cessent de crier que, pour remplir ses devoirs de citoyen, pour servir ses semblables, il faut habiter les grandes villes. Selon eux, fuir Paris, c'est haïr le genre humain; le peuple de la campagne est nul à leurs yeux : à les entendre, on croiroit qu'il n'y a des hommes qu'où il y a des pensions, des académies et des dîners.

De proche en proche, la même pente entraîne tous les états. Les contes, les romans, les pièces de théâtre, tout tire sur les provinciaux; tout tourne en dérision la simplicité des mœurs rustiques; tout prêche les manières et les plaisirs du grand monde : c'est une honte de ne les pas connoître; c'est un malheur de ne les pas goûter. Qui sait de combien de filous et de filles publiques l'attrait de ces plaisirs imaginaires peuple Paris de jour en jour? Ainsi les préjugés et l'opinion, renforçant l'effet des systèmes politiques, amoncellent, entassent les habitans de chaque pays sur quelques points du territoire, laissant tout le reste en friche et en désert : ainsi, pour faire briller les capitales, se dépeuplent

les nations; et ce frivole éclat, qui frappe les yeux des sots, fait courir l'Europe à grands pas vers sa ruine. Il importe au bonheur des hommes qu'on tâche d'arrêter ce torrent de maximes empoisonnées. C'est le métier des prédicateurs de nous crier : *Soyez bons et sages*, sans beaucoup s'inquiéter du succès de leurs discours. Le citoyen qui s'en inquiète ne doit point crier sottement : *Soyez bons*, mais nous faire aimer l'état qui nous porte à l'être.

N. Un moment; reprenez haleine. J'aime les vues utiles; et je vous ai si bien suivi dans celle-ci, que je crois pouvoir pérorer pour vous.

Il est clair, selon votre raisonnement, que, pour donner aux ouvrages d'imagination la seule utilité qu'ils puissent avoir, il faudroit les diriger vers un but opposé à celui que leurs auteurs se proposent; éloigner toutes les choses d'institution; ramener tout à la nature; donner aux hommes l'amour d'une vie égale et simple; les guérir des fantaisies de l'opinion; leur rendre le goût des vrais plaisirs; leur faire aimer la solitude et la paix; les tenir à quelque distance les uns des autres; et, au lieu de les exciter à s'entasser dans les villes, les porter à s'étendre également sur le territoire pour le vivifier de toutes parts. Je comprends encore qu'il ne s'agit pas de faire des Daphnis, des Sylvandres, des pasteurs d'Arcadie, des bergers du Lignon, d'illustres paysans cultivant leurs champs de leurs propres mains et philosophant sur la nature, ni d'autres pareils êtres romanesques, qui ne peuvent exister que dans les livres; mais de montrer aux gens aisés que la vie rustique et l'agriculture ont des plaisirs qu'ils ne savent pas connoître; que ces plaisirs sont moins insipides, moins grossiers qu'ils ne pensent; qu'il y peut régner du goût, du choix, de la délicatesse; qu'un homme de mérite qui voudroit se retirer à la campagne avec sa famille, et devenir lui-même son propre fermier, y pourroit couler une vie aussi douce qu'au milieu des amusemens des villes; qu'une ménagère des champs peut être une femme charmante, aussi pleine de grâces, et de grâces plus touchantes, que toutes les petites-maîtresses; qu'enfin les plus doux sentimens du cœur y peuvent animer une société plus agréable que le langage apprêté des cercles, où nos rires mordans et satiriques sont le triste supplément de la gaieté qu'on n'y connoît plus. Est-ce bien cela?

R. C'est cela même. A quoi j'ajouterai seulement une réflexion. L'on se plaint que les romans troublent les têtes : je le crois bien. En montrant sans cesse à ceux qui les lisent les prétendus charmes d'un état qui n'est pas le leur, ils les séduisent, ils leur font prendre leur état en dédain, et en faire un échange imaginaire contre celui qu'on leur fait aimer. Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est, et voilà comment on devient fou. Si les romans n'offroient à leurs lecteurs que des tableaux des objets qui les environnent, que des devoirs qu'ils peuvent remplir, que des plaisirs de leur condition, les romans ne les rendroient point fous, ils les rendroient sages. Il faut que les écrits faits pour les solitaires parlent la langue des solitaires : pour les instruire, il faut qu'ils leur plaisent, qu'ils les intéressent; il faut qu'ils les attachent à leur état en le leur rendant agréable. Ils doivent combattre et détruire les maximes des grandes

sociétés; ils doivent les montrer fausses et méprisables, c'est-à-dire telles qu'elles sont. A tous ces titres, un roman, s'il est bien fait, au moins s'il est utile, doit être sifflé, haï, décrié par les gens à la mode comme un livre plat, extravagant, ridicule; et voilà, monsieur, comment la folie du monde est sagesse.

N. Votre conclusion se tire d'elle-même. On ne peut mieux prévoir sa chute ni s'apprêter à tomber plus fièrement. Il me reste une seule difficulté. Les provinciaux, vous le savez, ne lisent que sur notre parole : il ne leur parvient que ce que nous leur envoyons. Un livre destiné pour les solitaires est d'abord jugé par les gens du monde : si ceux-ci le rebutent, les autres ne le lisent point. Répondez.

R. La réponse est facile. Vous parlez des beaux esprits de province, et moi je parle des vrais campagnards. Vous avez, vous autres qui brillez dans la capitale, des préjugés dont il faut vous guérir : vous croyez donner le ton à toute la France, et les trois quarts de la France ne savent pas que vous existez. Les livres qui tombent à Paris font la fortune des libraires de province.

N. Pourquoi voulez-vous les enrichir aux dépens des nôtres ?

R. Raillez. Moi, je persiste. Quand on aspire à la gloire, il faut se faire lire à Paris; quand on veut être utile, il faut se faire lire en province. Combien d'honnêtes gens passent leur vie, dans des campagnes éloignées, à cultiver le patrimoine de leurs pères, où ils se regardent comme exilés par une fortune étroite ! Durant les longues nuits d'hiver, dépourvus de société, ils emploient la soirée à lire au coin de leur feu les livres amusans qui leur tombent sous la main. Dans leur simplicité grossière, ils ne se piquent ni de littérature ni de bel esprit; ils lisent pour se désennuyer et non pour s'instruire; les livres de morale et de philosophie sont pour eux comme n'existant pas : on en feroit en vain pour leur usage; ils ne leur parviendroient jamais. Cependant, loin de leur rien offrir de convenable à leur situation, vos romans ne servent qu'à la leur rendre encore plus amère. Ils changent leur retraite en un désert affreux; et, pour quelques heures de distraction qu'ils leur donnent, ils leur préparent des mois de malaise et de vains regrets. Pourquoi n'oserois-je supposer que, par quelque heureux hasard, ce livre, comme tant d'autres plus mauvais encore, pourra tomber dans les mains de ces habitans des champs, et que l'image des plaisirs d'un état tout semblable au leur le leur rendra plus supportable ? J'aime à me figurer deux époux lisant ce recueil ensemble, y puisant un nouveau courage pour supporter leurs travaux communs, et peut-être de nouvelles vues pour les rendre utiles. Comment pourroient-ils y contempler le tableau d'un ménage heureux, sans vouloir imiter un si doux modèle ? Comment s'attendriraient-ils sur le charme de l'union conjugale, même privé de celui de l'amour, sans que la leur se resserre et s'affermisse ? En quittant leur lecture, ils ne seront ni attristés de leur état ni rebutés de leurs soins. Au contraire, tout semblera prendre autour d'eux une face plus riante; leurs devoirs s'ennobliront à leurs yeux; ils reprendront le goût des plaisirs de la nature; ses vrais sentimens renatront dans leurs cœurs; et, en voyant le bonheur à leur portée, ils

apprendront à le goûter. Ils rempliront les mêmes fonctions, mais ils les rempliront avec une autre âme, et feront en vrais patriarches ce qu'ils faisoient en paysans.

N. Jusqu'ici tout va fort bien. Les maris, les femmes, les mères de famille.... Mais les filles, n'en dites-vous rien?

R. Non. Une honnête fille ne lit point de livres d'amour. Que celle qui lira celui-ci, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait : elle ment. Le mal étoit fait d'avance; elle n'a plus rien à risquer.

N. A merveille! Auteurs érotiques, venez à l'école; vous voilà tous justifiés.

R. Oui, s'ils le sont par leur propre cœur et par l'objet de leurs écrits.

N. L'êtes-vous aux mêmes conditions?

R. Je suis trop fier pour répondre à cela; mais Julie s'étoit fait une règle pour juger les livres¹; si vous la trouvez bonne, servez-vous-en pour juger celui-ci.

On a voulu rendre la lecture des romans utile à la jeunesse; je ne connois point de projet plus insensé : c'est commencer par mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes. D'après cette folle idée, au lieu de diriger vers son objet la morale de ces sortes d'ouvrages, on adresse toujours cette morale aux jeunes filles², sans songer que les jeunes filles n'ont point de part aux désordres dont on se plaint. En général leur conduite est régulière, quoique leurs cœurs soient corrompus. Elles obéissent à leurs mères en attendant qu'elles puissent les imiter. Quand les femmes feront leur devoir, soyez sûr que les filles ne manqueront point au leur.

N. L'observation vous est contraire en ce point. Il semble qu'il faut toujours au sexe un temps de libertinage, ou dans un état ou dans l'autre. C'est un mauvais levain qui fermente tôt ou tard. Chez les peuples qui ont des mœurs, les filles sont faciles et les femmes sévères : c'est le contraire chez ceux qui n'en ont pas. Les premiers n'ont égard qu'au délit, et les autres au scandale. Il ne s'agit que d'être à l'abri des preuves; le crime est compté pour rien³.

R. A l'envisager par ses suites on n'en jugeroit pas ainsi. Mais soyons justes envers les femmes; la cause de leur désordre est moins en elles que dans nos mauvaises institutions.

Depuis que tous les sentimens de la nature sont étouffés par l'extrême inégalité, c'est de l'inique despotisme des pères que viennent les vices et les malheurs des enfans; c'est dans des nœuds forcés et mal assortis que, victimes de l'avarice ou de la vanité des parens, de jeunes femmes effacent, par un désordre dont elles font gloire, le scandale de leur première honnêteté. Voulez-vous donc remédier au mal? remontez à sa

1. Deuxième partie, lettre XVIII, vers la fin. (Éd.)

2. Ceci ne regarde que les modernes romans anglais.

3. « Talis est via mulieris adulteræ quæ comedit, et torgens os suum dicit : Non sum operata malum. » *Proverb.*, xxx, 20.

source. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, et cela dépend absolument des pères et mères. Mais ce n'est point ainsi qu'on dirige les instructions; vos lâches auteurs ne prêchent jamais que ceux qu'on opprime; et la morale des livres sera toujours vaine, parce qu'elle n'est que l'art de faire sa cour au plus fort.

N. Assurément la vôtre n'est pas servile; mais à force d'être libre, ne l'est-elle point trop? Est-ce assez qu'elle aille à la source du mal? ne craignez-vous point qu'elle en fasse?

R. Du mal! A qui? Dans des temps d'épidémie et de contagion, quand tout est atteint dès l'enfance, faut-il empêcher le débit des drogues bonnes aux malades, sous prétexte qu'elles pourroient nuire aux gens sains? Monsieur, nous pensons si différemment sur ce point, que, si l'on pouvoit espérer quelque succès pour ces lettres, je suis très-persuadé qu'elles feroient plus de bien qu'un meilleur livre.

N. Il est vrai que vous avez une excellente précheuse. Je suis charmé de vous voir raccommo­dé avec les femmes; j'étois fâché que vous leur défendissiez de nous faire des sermons¹.

R. Vous êtes pressant, il faut me taire; je ne suis ni assez fou ni assez sage pour avoir toujours raison: laissons cet os à ronger à la critique.

N. Bénignement: de peur qu'elle n'en manque. Mais n'eût-on sur tout le reste rien à dire à tout autre, comment passer au sévère censeur des spectacles les situations vives et les sentimens passionnés dont tout ce recueil est rempli? Montrez-moi une scène de théâtre qui forme un tableau pareil à ceux du bosquet de Claren² et du cabinet de toilette. Relisez la lettre sur les spectacles; relisez ce recueil.... Soyez conséquent, ou quittez vos principes.... Que voulez-vous qu'on pense?

R. Je veux, monsieur, qu'un critique soit conséquent lui-même, et qu'il ne juge qu'après avoir examiné. Relisez mieux l'écrit que vous venez de citer; relisez aussi la préface de Narcisse, vous y verrez la réponse à l'inconséquence que vous me reprochez. Les étourdis qui prétendent en trouver dans *le Devin du Village* en trouveront sans doute bien plus ici. Ils feront leur métier; mais vous....

N. Je me rappelle deux passages³.... Vous estimez peu vos contemporains.

R. Monsieur, je suis aussi leur contemporain. Oh! que ne suis-je né dans un siècle où je dusse jeter ce recueil au feu!

N. Vous outrez, à votre ordinaire; mais jusqu'à certain point vos maximes sont assez justes. Par exemple, si votre Héloïse eût été toujours sage, elle instruiroit beaucoup moins; car à qui serviroit-elle de modèle? C'est dans les siècles les plus dépravés qu'on aime les leçons de la morale la plus parfaite: cela dispense de les pratiquer, et l'on

1. Voy. la *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles*.

2. On prononce *Claran*.

3. Préface de *Narcisse*; *Lettre à M. d'Alembert*.

contente à peu de frais, par une lecture oisive, un reste de goût pour la vertu.

R. sublimes auteurs, rabaissez un peu vos modèles, si vous voulez qu'on cherche à les imiter. A qui vantez-vous la pureté qu'on n'a point souillée? Eh! parlez-nous de celle qu'on peut recouvrer; peut-être au moins quelqu'un pourra vous entendre.

N. Votre jeune homme a déjà fait ces réflexions : mais n'importe; on ne vous fera pas moins un crime d'avoir dit ce qu'on fait, pour montrer ensuite ce qu'on devoit faire; sans compter qu'inspirer l'amour aux filles et la réserve aux femmes, c'est renverser l'ordre établi, et ramener toute cette petite morale que la philosophie a proscrite. Quoi que vous en puissiez dire, l'amour dans les filles est indécent et scandaleux, et il n'y a qu'un mari qui puisse autoriser un amant. Quelle étrange maladresse que d'être indulgent pour des filles qui ne doivent point vous lire, et sévère pour les femmes qui vous jugeront! Croyez-moi, si vous avez peur de réussir, tranquillisez-vous; vos mesures sont trop bien prises pour vous laisser craindre un pareil affront. Quoi qu'il en soit, je vous garderai le secret; ne soyez imprudent qu'à demi. Si vous croyez donner un livre utile, à la bonne heure; mais gardez-vous de l'avouer.

R. De l'avouer, monsieur? Un honnête homme se cache-t-il quand il parle au public? ose-t-il imprimer ce qu'il n'oseroit reconnoître? Je suis l'éditeur de ce livre, et je m'y nommerai comme éditeur.

N. Vous vous y nommerez! vous?

R. Moi-même.

N. Quoi! vous y mettez votre nom?

R. Oui, monsieur.

N. Votre vrai nom? *Jean-Jacques Rousseau*, en toutes lettres?

R. *Jean-Jacques Rousseau*, en toutes lettres.

N. Vous n'y pensez pas! Que dira-t-on de vous?

R. Ce qu'on voudra. Je me nomme à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier, mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si l'on trouve le livre mauvais en lui-même, c'est une raison de plus pour y mettre mon nom. Je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis.

N. Êtes-vous content de cette réponse?

R. Oui, dans des temps où il n'est possible à personne d'être bon.

N. Et les belles âmes, les oubliez-vous?

R. La nature les fit, vos institutions les gâtent.

N. A la tête d'un livre d'amour on lira ces mots : *Par J. J. Rousseau, citoyen de Genève!*

R. *Citoyen de Genève?* Non pas cela. Je ne profane point le nom de ma patrie; je ne le mets qu'aux écrits que je crois lui pouvoir faire honneur.

N. Vous portez vous-même un nom qui n'est pas sans honneur, et vous avez aussi quelque chose à perdre. Vous donnez un livre foible et plat qui vous fera tort. Je voudrais vous en empêcher; mais si vous en

faites la sottise, j'approuve que vous la fassiez hautement et franchement : cela du moins sera dans votre caractère. Mais, à propos, mettez-vous aussi votre devise à ce livre ?

R. Mon libraire m'a déjà fait cette plaisanterie, et je l'ai trouvée si bonne, que j'ai promis de lui en faire honneur. Non, monsieur, je ne mettrai point ma devise à ce livre ; mais je ne la quitterai pas pour cela, et je m'effraye moins que jamais de l'avoir prise. Souvenez-vous que je songeais à faire imprimer ces lettres quand j'écrivais contre les spectacles, et que le soin d'excuser un de ces écrits ne m'a point fait altérer la vérité dans l'autre. Je me suis accusé d'avance plus fortement peut-être que personne ne m'accusera. Celui qui préfère la vérité à sa gloire, peut espérer de la préférer à sa vie. Vous voulez qu'on soit toujours conséquent : je doute que cela soit possible à l'homme ; mais ce qui lui est possible est d'être toujours vrai : voilà ce que je veux tâcher d'être.

N. Quand je vous demande si vous êtes l'auteur de ces lettres, pourquoi donc éludez-vous ma question ?

R. Pour cela même que je ne veux pas dire un mensonge.

N. Mais vous refusez aussi de dire la vérité ?

R. C'est encore lui rendre honneur que de déclarer qu'on veut la taire : vous auriez meilleur marché d'un homme qui voudrait mentir. D'ailleurs les gens de goût se trompent-ils sur la plume des auteurs ? Comment osez-vous faire une question que c'est à vous de résoudre ?

N. Je la résoudrois bien pour quelques lettres ; elles sont certainement de vous ; mais je ne vous reconnois plus dans les autres, et je doute qu'on se puisse contrefaire à ce point. La nature, qui n'a pas peur qu'on la méconnoisse, change souvent d'apparence ; et souvent l'art se décèle en voulant être plus naturel qu'elle : c'est le grogneur de la fable, qui rend la voix de l'animal mieux que l'animal même. Ce recueil est plein de choses d'une maladresse que le dernier barbouilleur eût évitée : les déclamations, les répétitions, les contradictions, les éternelles rabâcheries. Où est l'homme capable de mieux faire qui pourroit se résoudre à faire si mal ? Où est celui qui auroit laissé la choquante proposition que ce fou d'Édouard fait à Julie ? Où est celui qui n'auroit pas corrigé le ridicule du petit bonhomme qui, voulant toujours mourir, a soin d'en avertir tout le monde, et finit par se porter toujours bien ? Où est celui qui n'eût pas commencé par se dire : « Il faut marquer avec soin les caractères ; il faut exactement varier les styles ? » Infailliblement, avec ce projet, il auroit mieux fait que la nature.

J'observe que, dans une société très-intime, les styles se rapprochent ainsi que les caractères, et que les amis, confondant leurs âmes, confondent aussi leurs manières de penser, de sentir, et de dire. Cette Julie, telle qu'elle est, doit être une créature enchanteresse ; tout ce qui l'approche doit lui ressembler ; tout doit devenir Julie autour d'elle ; tous ses amis ne doivent avoir qu'un ton. Mais ces choses se sentent et ne s'imaginent pas. Quand elles s'imagineroient, l'inventeur n'oseroit les mettre en pratique : il ne lui faut que des traits qui frappent la mul-

titude ; ce qui redevient simple à force de finesse ne lui convient plus : or, c'est là qu'est le sceau de la vérité ; c'est là qu'un œil attentif cherche et retrouve la nature.

R. Eh bien ! vous concluez donc... ?

N. Je ne conclus pas, je doute ; et je ne saurois vous dire combien ce doute m'a tourmenté durant la lecture de ces lettres. Certainement, si tout cela n'est que fiction, vous avez fait un mauvais livre ; mais dites que ces deux femmes ont existé, et je relis ce recueil tous les ans jusqu'à la fin de ma vie.

R. Eh ! qu'importe qu'elles aient existé ? vous les chercheriez en vain sur la terre : elles ne sont plus.

N. Elles ne sont plus ? elles furent donc ?

R. Cette conclusion est conditionnelle : si elles furent, elles ne sont plus.

N. Entre nous, convenez que ces petites subtilités sont plus déterminantes qu'embarrassantes.

R. Elles sont ce que vous les forcez d'être, pour ne point me trahir ni mentir.

N. Ma foi, vous aurez beau faire, on vous devinera malgré vous. Ne voyez-vous pas que votre épigraphe seule dit tout ?

R. Je vois qu'elle ne dit rien sur le fait en question : car qui peut savoir si j'ai trouvé cette épigraphe dans le manuscrit, ou si c'est moi qui l'y ai mise ? qui peut dire si je ne suis point dans le même doute où vous êtes, si tout cet air de mystère n'est pas peut-être une feinte pour vous cacher ma propre ignorance sur ce que vous voulez savoir ?

N. Mais enfin, vous connoissez les lieux ? vous avez été à Vevai, dans le pays de Vaud ?

R. Plusieurs fois ; et je vous déclare que je n'y ai point oui parler du baron d'Étange ni de sa fille. Le nom de M. de Wolmar n'y est pas même connu. J'ai été à Clarens ; je n'y ai rien vu de semblable à la maison décrite dans ces lettres. J'y ai passé, revenant d'Italie, l'année même de l'événement funeste, et l'on n'y pleuroit ni Julie de Wolmar, ni rien qui lui ressemblât, que je sache. Enfin, autant que je puis me rappeler la situation du pays, j'ai remarqué dans ces lettres des transpositions de lieux et des erreurs de topographie, soit que l'auteur n'en sût pas davantage, soit qu'il voulût dépayser ses lecteurs. C'est là tout ce que vous apprendrez de moi sur ce point ; et soyez sûr que d'autres ne m'arracheront pas ce que j'aurai refusé de vous dire.

N. Tout le monde aura la même curiosité que moi. Si vous publiez cet ouvrage, dites donc au public ce que vous m'avez dit. Faites plus ; écrivez cette conversation pour toute préface : les éclaircissemens nécessaires y sont tous.

R. Vous avez raison, elle vaut mieux que ce que j'aurois dit de mon chef. Au reste, ces sortes d'apologies ne réussissent guère.

N. Non, quand on voit que l'auteur s'y ménage ; mais j'ai pris soin qu'on ne trouvât pas ce défaut dans celle-ci. Seulement je vous conseille d'en transposer les rôles. Feignez que c'est moi qui vous presse de publier ce recueil, et que vous vous en défendez. Donnez-vous les

objections, et à moi les réponses. Cela sera plus modeste, et fera un meilleur effet.

R. Cela sera-t-il aussi dans le caractère dont vous m'avez loué ci-devant.

N. Non, je vous tendois un piège : laissez les choses comme elles sont

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRE I. — *De Saint-Preux à Julie.*

Il faut vous fuir, mademoiselle, je le sens bien; j'aurais dû beaucoup moins attendre, ou plutôt il falloit ne vous voir jamais. Mais que faire aujourd'hui? comment m'y prendre? Vous m'avez promis de l'amitié; voyez mes perplexités, et conseillez-moi.

Vous savez que je ne suis entré dans votre maison que sur l'invitation de madame votre mère. Sachant que j'avois cultivé quelques talens agréables, elle a cru qu'ils ne seroient pas inutiles, dans un lieu dépourvu de maîtres, à l'éducation d'une fille qu'elle adore. Fier, à mon tour, d'orner de quelques fleurs un si beau naturel, j'osai me charger de ce dangereux soin sans en prévoir le péril, ou du moins sans le redouter. Je ne vous dirai point que je commence à payer le prix de ma témérité : j'espère que je ne m'oublierai jamais jusqu'à vous tenir des discours qu'il ne vous convient pas d'entendre, et manquer au respect que je dois à vos mœurs encore plus qu'à votre naissance et à vos charmes. Si je souffre, j'ai du moins la consolation de souffrir seul, et je ne voudrois pas d'un bonheur qui pût coûter au vôtre.

Pendant que je vous vois tous les jours, et je m'aperçois que, sans y songer, vous aggravez innocemment des maux que vous ne pouvez plaindre, et que vous devez ignorer. Je sais, il est vrai, le parti que dicte en pareil cas la prudence au défaut de l'espoir; et je me serois efforcé de le prendre, si je pouvois accorder en cette occasion la prudence avec l'honnêteté : mais comment me retirer décemment d'une maison dont la maîtresse elle-même m'a offert l'entrée, où elle m'accable de bontés, où elle me croit de quelque utilité à ce qu'elle a de plus cher au monde? comment frustrer cette tendre mère du plaisir de surprendre un jour son époux par vos progrès dans des études qu'elle lui cache à ce dessein? Faut-il quitter impoliment sans lui rien dire? faut-il lui déclarer le sujet de ma retraite? et cet aveu même ne l'offensera-t-il pas de la part d'un homme dont la naissance et la fortune ne peuvent lui permettre d'aspirer à vous?

Je ne vois, mademoiselle, qu'un moyen de sortir de l'embarras où je suis : c'est que la main qui m'y plonge m'en retire; que ma peine, ainsi que ma faute, me vienne de vous; et qu'au moins par pitié pour moi vous daigniez m'interdire votre présence. Montrez ma lettre à vos parents, faites-moi refuser votre porte, chassez-moi comme il vous plaira; je puis tout endurer de vous, je ne puis vous fuir de moi-même.

Vous, me chasser! moi, vous fuir! et pourquoi? Pourquoi donc est-ce

un crime d'être sensible au mérite, et d'aimer ce qu'il faut qu'on honore? Non, belle Julie; vos attraits avoient ébloui mes yeux; jamais ils n'eussent égaré mon cœur, sans l'attrait plus puissant qui les anime. C'est cette union touchante d'une sensibilité si vive et d'une inaltérable douceur; c'est cette pitié si tendre à tous les maux d'autrui; c'est cet esprit juste et ce goût exquis qui tirent leur pureté de celle de l'âme; ce sont, en un mot, les charmes des sentimens, bien plus que ceux de la personne, que j'adore en vous. Je consens qu'on vous puisse imaginer plus belle encore : mais plus aimable et plus digne du cœur d'un honnête homme, non, Julie, il n'est pas possible.

J'ose me flatter quelquefois que le ciel a mis une conformité secrète entre nos affections, ainsi qu'entre nos goûts et nos âges. Si jeunes encore, rien n'altère en nous les penchans de la nature, et toutes nos inclinations semblent se rapporter. Avant que d'avoir pris les uniformes préjugés du monde, nous avons des manières uniformes de sentir et de voir; et pourquoi n'oserois-je pas imaginer dans nos cœurs ce même concert que j'aperçois dans nos jugemens? Quelquefois nos yeux se rencontrent; quelques soupirs nous échappent en même temps; quelques larmes furtives.... O Julie! si cet accord venoit de plus loin.... si le ciel nous avoit destinés.... toute la force humaine.... Ah! pardon! je m'égare, j'ose prendre mes vœux pour de l'espoir; l'ardeur de mes desirs prête à leur objet la possibilité qui lui manque.

Je vois avec effroi quel tourment mon cœur se prépare. Je ne cherche point à flatter mon mal; je voudrois le haïr s'il étoit possible. Jugez si mes sentimens sont purs par la sorte de grâce que je viens vous demander. Tariessez, s'il se peut, la source du poison qui me nourrit et me tue. Je ne veux que guérir ou mourir; et j'implore vos rigueurs comme un amant imploreroit vos bontés.

Oui, je promets, je jure de faire de mon côté tous mes efforts pour recouvrer ma raison, ou concentrer au fond de mon âme le trouble que j'y sens naître : mais, par pitié, détournez de moi ces yeux si doux qui me donnent la mort; dérobez aux miens vos traits, votre air, vos bras, vos mains, vos blonds cheveux, vos gestes; trompez l'avidité imprudence de mes regards; retenez cette voix touchante qu'on n'entend point sans émotion : soyez, hélas! une autre que vous-même, pour que mon cœur puisse revenir à lui.

Vous le dirai-je sans détour? Dans ces jeux que l'oisiveté de la soirée engendre, vous vous livrez devant tout le monde à des familiarités cruelles; vous n'avez pas plus de réserve avec moi qu'avec un autre.

Hier même, il s'en fallut peu que, par pénitence, vous ne laissassiez prendre un baiser : vous résistâtes foiblement. Heureusement je n'eus garde de m'obstiner. Je sentis à mon trouble croissant que j'allois me perdre, et je m'arrêtai. Ah! si du moins je l'eusse pu savourer à mon gré, ce baiser eût été mon dernier soupir, et je serois mort le plus heureux des hommes.

De grâce, quittons ces jeux qui peuvent avoir des suites funestes. Non, il n'y en a pas un qui n'ait son danger, jusqu'au plus puéril de tous. Je tremble toujours d'y rencontrer votre main, et je ne sais com-

ment il arrive que je la rencontre toujours. A peine se pose-t-elle sur la mienne, qu'un tressaillement me saisit, le jeu me donne la fièvre, ou plutôt le délire; je ne vois, je ne sens plus rien; et, dans ce moment d'aliénation, que dire, que faire, où me cacher, comment répondre de moi ?

Durant nos lectures, c'est un autre inconvénient. Si je vous vois un instant sans votre mère ou sans votre cousine, vous changez tout à coup de maintien; vous prenez un air si sérieux, si froid, si glacé, que le respect et la crainte de vous déplaire m'ôtent la présence d'esprit et le jugement, et j'ai peine à bégayer en tremblant quelques mots d'une leçon que toute votre sagacité vous fait suivre à peine. Ainsi l'inégalité que vous affectez tourne à la fois au préjudice de tous deux : vous me désolez et ne vous instruisez point, sans que je puisse concevoir quel motif fait ainsi changer d'humeur une personne si raisonnable. J'ose vous le demander, comment pouvez-vous être si folâtre en public, et si grave dans le tête-à-tête? Je pensois que ce devoit être tout le contraire, et qu'il falloit composer son maintien à proportion du nombre des spectateurs. Au lieu de cela, je vous vois, toujours avec une égale perplexité de ma part, le ton de cérémonie en particulier, et le ton familier devant tout le monde. Daignez être plus égale, peut-être serai-je moins tourmenté.

Si la commisération naturelle aux âmes bien nées peut vous attendrir sur les peines d'un infortuné auquel vous avez témoigné quelque estime, de légers changemens dans votre conduite rendront sa situation moins violente, et lui feront supporter plus paisiblement et son silence et ses maux. Si sa retenue et son état ne vous touchent pas, et que vous vouliez user du droit de le perdre, vous le pouvez sans qu'il en murmure : il aime mieux encore périr par votre ordre que par un transport indiscret qui le rendit coupable à vos yeux. Enfin, quoi que vous ordonniez de mon sort, au moins n'aurai-je point à me reprocher d'avoir pu former un espoir téméraire; et si vous avez lu cette lettre, vous avez fait tout ce que j'oserois vous demander, quand même je n'aurois point de refus à craindre.

LETTRE II. — *De Saint-Preux à Julie.*

Que je me suis abusé, mademoiselle, dans ma première lettre! Au lieu de soulager mes maux, je n'ai fait que les augmenter en m'exposant à votre disgrâce, et je sens que le pire de tous est de vous déplaire. Votre silence, votre air froid et réservé, ne m'annoncent que trop mon malheur. Si vous avez exaucé ma prière en partie, ce n'est que pour mieux m'en punir.

E poi ch' amor di me vi fece accorta,
Fur i biondi capelli allor velati,
E l'amoroso sguardo in se raccolto ¹.

1. « Et l'amour vous ayant rendue attentive, vous voilâtes vos blonds cheveux, et recueillites en vous-même vos doux regards. » Métastase.

Vous retranchez en public l'innocente familiarité dont j'eus la folie de me plaindre ; mais vous n'en êtes que plus sévère dans le particulier ; et votre ingénieuse rigueur s'exerce également par votre complaisance et par vos refus.

Que ne pouvez-vous connoître combien cette froideur m'est cruelle vous me trouveriez trop puni. Avec quelle ardeur ne voudrais-je pas revenir sur le passé, et faire que vous n'eussiez point vu cette fatale lettre ! Non, dans la crainte de vous offenser encore, je n'écrirois point celle-ci si je n'eusse écrit la première, et je ne veux pas redoubler ma faute, mais la réparer. Faut-il, pour vous apaiser, dire que je m'abusais moi-même ? Faut-il protester que ce n'étoit pas de l'amour que j'avois pour vous ?... Moi, je prononcerois cet odieux parjure ! Le vil mensonge est-il digne d'un cœur où vous régniez ? Ah ! que je sois malheureux, s'il faut l'être ; pour avoir été téméraire, je ne serai ni menteur ni lâche, et le crime que mon cœur a commis, ma plume ne peut le désavouer.

Je sens d'avance le poids de votre indignation, et j'en attends les derniers effets comme une grâce que vous me devez au défaut de toute autre ; car le feu qui me consume mérite d'être puni, mais non méprisé. Par pitié, ne m'abandonnez pas à moi-même ; daignez au moins disposer de mon sort ; dites quelle est votre volonté. Quoi que vous puissiez me prescrire, je ne saurai qu'obéir. M'imposez-vous un silence éternel ? je saurai me contraindre à le garder. Me bannissez-vous de votre présence ? je jure que vous ne me verrez plus. M'ordonnez-vous de mourir ? ah ! ce ne sera pas le plus difficile. Il n'y a point d'ordre auquel je ne souscrive, hors celui de ne vous plus aimer : encore obéirois-je en cela même, s'il m'étoit possible.

Cent fois le jour je suis tenté de me jeter à vos pieds, de les arroser de mes pleurs, d'y obtenir la mort ou mon pardon : toujours un effroi mortel glace mon courage, mes genoux tremblent et n'osent fléchir ; la parole expire sur mes lèvres, et mon âme ne trouve aucune assurance contre la frayeur de vous irriter.

Est-il au monde un état plus affreux que le mien ? Mon cœur sent trop combien il est coupable, et ne sauroit cesser de l'être ; le crime et le remords l'agitent de concert ; et, sans savoir quel sera mon destin, je flotte dans un doute insupportable, entre l'espoir de la clémence et la crainte du châtement.

Mais non, je n'espère rien, je n'ai droit de rien espérer. La seule grâce que j'attends de vous est de hâter mon supplice. Contentez une juste vengeance. Est-ce être assez malheureux que de me voir réduit à la solliciter moi-même ? Punissez-moi, vous le devez ; mais si vous n'êtes impitoyable, quittez cet air froid et mécontent qui me met au désespoir : quand on envoie un coupable à la mort, on ne lui montre plus de colère.

LETTRE III. — *De Saint-Preux à Julie.*

Ne vous impatientez pas, mademoiselle ; voici la dernière importunité que vous recevrez de moi.

Quand je commençois de vous aimer, que j'étois loin de voir tous les maux que je m'apprétois ! Je ne sentis d'abord que celui d'un amour sans espoir, que la raison peut vaincre à force de temps ; j'en connus ensuite un plus grand dans la douleur de vous déplaire ; et maintenant j'éprouve le plus cruel de tous dans le sentiment de vos propres peines. O Julie ! je le vois avec amertume, mes plaintes troublent votre repos : vous gardez un silence invincible ; mais tout décèle à mon cœur attentif vos agitations secrètes. Vos yeux deviennent sombres, rêveurs, fixés en terre ; quelques regards égarés s'échappent sur moi ; vos vives couleurs se fanent ; une pâleur étrangère couvre vos joues ; la gaieté vous abandonne ; une tristesse mortelle vous accable ; et il n'y a que l'inaltérable douceur de votre âme qui vous préserve d'un peu d'humeur.

Soit sensibilité, soit dédain, soit pitié pour mes souffrances, vous en êtes affectée, je le vois ; je crains de contribuer aux vôtres, et cette crainte m'afflige beaucoup plus que l'espoir qui devoit en naître ne peut me flatter : car, ou je me trompe moi-même, ou votre bonheur m'est plus cher que le mien.

Pendant, en revenant à mon tour sur moi, je commence à connoître combien j'avois mal jugé de mon propre cœur, et je vois trop tard que ce que j'avois d'abord pris pour un délire passager fera le destin de ma vie. C'est le progrès de votre tristesse qui m'a fait sentir celui de mon mal. Jamais, non jamais le feu de vos yeux, l'éclat de votre teint, les charmes de votre esprit, toutes les grâces de votre ancienne gaieté, n'eussent produit un effet semblable à celui de votre abattement. N'en doutez pas, divine Julie, si vous pouviez voir quel embrasement ces huit jours de langueur ont allumé dans mon âme, vous gémeriez vous-même des maux que vous me causez. Ils sont désormais sans remède, et je sens avec désespoir que le feu qui me consume ne s'éteindra qu'au tombeau.

N'importe ; qui ne peut se rendre heureux peut au moins mériter de l'être, et je saurai vous forcer d'estimer un homme à qui vous n'avez pas daigné faire la moindre réponse. Je suis jeune et peux mériter un jour la considération dont je ne suis pas maintenant digne. En attendant, il faut vous rendre le repos que j'ai perdu pour toujours, et que je vous ôte ici malgré moi. Il est juste que je porte seul la peine du crime dont je suis seul coupable. Adieu, trop belle Julie ; vivez tranquille, et reprenez votre enjouement : dès demain vous ne me verrez plus. Mais soyez sûre que l'amour ardent et pur dont j'ai brûlé pour vous ne s'éteindra de ma vie ; que mon cœur, plein d'un si digne objet, ne sauroit plus s'avilir, qu'il partagera désormais ses uniques hommages entre vous et la vertu, et qu'on ne verra jamais profaner par d'autres feux l'autel où Julie fut adorée.

BILLET DE JULIE.

N'emportez pas l'opinion d'avoir rendu votre éloignement nécessaire. Un cœur vertueux sauroit se vaincre ou se taire, et deviendroit peut-être à craindre. Mais vous.... vous pouvez rester.

Réponse.

Je me suis tu longtemps ; vos froideurs m'ont fait parler à la fin. Si l'on peut se vaincre pour la vertu, l'on ne supporte point le mépris de ce qu'on aime. Il faut partir.

DEUXIÈME BILLET DE JULIE.

Non, monsieur, après ce que vous avez paru sentir, après ce que vous m'avez osé dire, un homme tel que vous avez feint d'être ne part point, il fait plus.

Réponse.

Je n'ai rien feint qu'une passion modérée dans un cœur au désespoir. Demain vous serez contente, et, quoi que vous en puissiez dire, j'aurai moins fait que de partir.

TROISIÈME BILLET DE JULIE.

Insensé ! si mes jours te sont chers, crains d'attenter aux tiens. Je suis obsédée, et ne puis ni vous parler ni vous écrire jusqu'à demain. Attendez.

LETTRE IV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Il faut donc l'avouer enfin, ce fatal secret trop mal déguisé ! Combien de fois j'ai juré qu'il ne sortiroit de mon cœur qu'avec la vie ! La tienne en danger me l'arrache ; il m'échappe, et l'honneur est perdu. Hélas ! j'ai trop tenu parole : est-il une mort plus cruelle que de survivre à l'honneur ?

Que dire ? comment rompre un si pénible silence ? ou plutôt n'ai-je pas déjà tout dit, et ne m'as-tu pas trop entendue ? Ah ! tu en as trop vu pour ne pas deviner le reste ! Entraînée par degrés dans les pièges d'un vil séducteur, je vois, sans pouvoir m'arrêter, l'horrible précipice où je cours. Homme artificieux ! c'est bien plus mon amour que le tien qui fait ton audace. Tu vois l'égarément de mon cœur, tu t'en prévaux pour me perdre, et, quand tu me rends méprisable, le pire de mes maux est d'être forcée à te mépriser. Ah ! malheureux, je t'estimois, et tu me déshonores ! crois-moi, si ton cœur étoit fait pour jouir en paix de ce triomphe, il ne l'eût jamais obtenu.

Tu le sais, tes remords en augmentent ; je n'avois point dans l'âme des inclinations vicieuses. La modestie et l'honnêteté m'étoient chères ; j'aimois à les nourrir dans une vie simple et laborieuse. Que m'ont servi des soins que le ciel a rejetés ? Dès le premier jour que j'eus le malheur de te voir, je sentis le poison qui corrompt mes sens et ma raison ; je le sentis du premier instant ; et tes yeux, tes sentimens, tes discours, ta plume criminelle, le rendent chaque jour plus mortel.

Je n'ai rien négligé pour arrêter le progrès de cette passion funeste. Dans l'impuissance de résister, j'ai voulu me garantir d'être attaquée ; tes poursuites ont trompé ma vaine prudence. Cent fois j'ai voulu me jeter aux pieds des auteurs de mes jours ; cent fois j'ai voulu leur ouvrir mon cœur coupable : ils ne peuvent connoître ce qui s'y passe ; ils vou-

dront appliquer des remèdes ordinaires à un mal désespéré ; ma mère est foible et sans autorité ; je connois l'inflexible sévérité de mon père , et je ne ferai que perdre et déshonorer moi , ma famille et toi-même. Mon amie est absente , mon frère n'est plus ; je ne trouve aucun protecteur au monde contre l'ennemi qui me poursuit ; j'implore en vain le ciel , le ciel est sourd aux prières des foibles. Tout fomente l'ardeur qui me devore ; tout m'abandonne à moi-même , ou plutôt tout me livre à toi : la nature entière semble être ta complice ; tous mes efforts sont vains , je t'adore en dépit de moi-même. Comment mon cœur , qui n'a pu résister dans toute sa force , céderoit-il maintenant à demi ? comment ce cœur , qui ne sait rien dissimuler , te cacheroit-il le reste de sa foiblesse ? Ah ! le premier pas , qui coûte le plus , étoit celui qu'il ne falloit pas faire ; comment m'arrêteroïis-je aux autres ? Non , de ce premier pas je me sens entraîner dans l'abîme , et tu peux me rendre aussi malheureuse qu'il te plaira.

Tel est l'état affreux où je me vois , que je ne puis plus avoir recours qu'à celui qui m'y a réduite , et que , pour me garantir de ma perte , tu dois être mon unique défenseur contre toi. Je pouvois , je le sais , différer cet aveu de mon désespoir ; je pouvois quelque temps déguiser ma honte , et céder par degrés pour m'en imposer à moi-même. Vaine adresse qui pouvoit flatter mon amour-propre , et non pas sauver ma vertu ! Va , je vois trop , je sens trop où mène la première faute , et je ne cherchois pas à préparer ma ruine , mais à l'éviter.

Toutefois , si tu n'es pas le dernier des hommes , si quelque étincelle de vertu brilla dans ton âme , s'il y reste encore quelque trace des sentimens d'honneur dont tu m'as paru pénétré , puis-je te croire assez vil pour abuser de l'aveu fatal que mon délire m'arrache ? Non , je te connois bien ; tu soutiendras ma foiblesse , tu deviendras ma sauvegarde ; tu protégeras ma personne contre mon propre cœur. Tes vertus sont le dernier refuge de mon innocence ; mon honneur s'ose confier au tien , tu ne peux conserver l'un sans l'autre : âme généreuse , ah ! conserve-les tous deux ; et , du moins pour l'amour de toi-même , daigne prendre pitié de moi.

O Dieu ! suis-je assez humiliée ? Je t'écris à genoux ; je baigne mon papier de mes pleurs ; j'élève à toi mes timides supplications. Et ne pense pas cependant que j'ignore que c'étoit à moi d'en recevoir , et que , pour me faire obéir , je n'avois qu'à me rendre avec art méprisable. Ami , prends ce vain empire , et laisse-moi l'honnêteté : j'aime mieux être ton esclave et vivre innocente que d'acheter ta dépendance au prix de mon déshonneur. Si tu daignes m'écouter , que d'amour , que de respects ne dois-tu pas attendre de celle qui te devra son retour à la vie ? Quels charmes dans la douce union de deux âmes pures ! tes désirs vaincus seront la source de ton bonheur , et les plaisirs dont tu jouiras seront dignes du ciel même.

Je crois , j'espère , qu'un cœur qui m'a paru mériter tout l'attachement du mien ne démentira pas la générosité que j'attends de lui ; j'espère encore que , s'il étoit assez lâche pour abuser de mon égarement et des aveux qu'il m'arrache , le mépris , l'indignation , me rendroient la raison

que j'ai perdue, et que je ne serois pas assez lâche moi-même pour craindre un amant dont j'aurois à rougir. Tu seras vertueux ou méprisé; je serai respectée ou guérie : voilà l'unique espoir qui me reste avant celui de mourir.

LETTRE V. — *De Saint-Preux à Julie.*

Puissances du ciel! j'avois une âme pour la douleur, donnez-m'en une pour la félicité. Amour, vie de l'âme, viens soutenir la mienne prête à défaillir. Charme inexprimable de la vertu, force invincible de la voix de ce qu'on aime, bonheur, plaisirs, transports, que vos traits sont poignans! qui peut en soutenir l'atteinte? Oh! comment suffire au torrent de délices qui vient inonder mon cœur? comment expier les alarmes d'une craintive amante? Julie... non! ma Julie à genoux! ma Julie verser des pleurs!... celle à qui l'univers devoit des hommages supplier un homme qui l'adore de ne pas l'outrager, de ne pas se déshonorer lui-même! si je pouvois m'indigner contre toi, je le ferois, pour tes frayeurs qui nous avilissent. Juge mieux, beauté pure et céleste, de la nature de ton empire. Eh! si j'adore les charmes de ta personne, n'est-ce pas surtout pour l'empreinte de cette âme sans tache qui l'anime, et dont tous tes traits portent la divine enseigne? Tu crains de céder à mes poursuites? Mais quelles poursuites peut redouter celle qui couvre de respect et d'honnêteté tous les sentimens qu'elle inspire? est-il un homme assez vil sur la terre pour oser être téméraire avec toi?

Permits, permits que je savoure le bonheur inattendu d'être aimé.... aimé de celle.... trône du monde, combien je te vois au-dessous de moi! Que je la relise mille fois, cette lettre adorable où ton amour et tes sentimens sont écrits en caractères de feu; où, malgré tout l'emportement d'un cœur agité, je vois avec transport combien dans une âme honnête les passions les plus vives gardent encore le saint caractère de la vertu! Quel monstre, après avoir lu cette touchante lettre, pourroit abuser de ton état, et témoigner par l'acte le plus marqué son profond mépris pour lui-même? Non, chère amante, prends confiance en un ami fidèle qui n'est point fait pour te tromper. Bien que ma raison soit à jamais perdue, bien que le trouble de mes sens s'accroisse à chaque instant, ta personne est désormais pour moi le plus charmant, mais le plus sacré dépôt dont jamais mortel fut honoré. Ma flamme et son objet conserveront ensemble une inaltérable pureté. Je frémirois de porter la main sur tes chastes attraits plus que du plus vil inceste; et tu n'es pas dans une sûreté plus inviolable avec ton père qu'avec ton amant. Oh! si jamais cet amant heureux s'oublie un moment devant toi!... L'amant de Julie auroit une âme abjecte! Non, quand je cesserai d'aimer la vertu, je ne t'aimerai plus; à ma première lâcheté, je ne veux plus que tu m'aimes.

Rassure-toi donc, je t'en conjure au nom du tendre et pur amour qui nous unit; c'est à lui de t'être garant de ma retenue et de mon respect; c'est à lui de te répondre de lui-même. Et pourquoi tes craintes iroient-elles plus loin que mes désirs? à quel autre bonheur voudrois-je aspirer, si tout mon cœur suffit à peine à celui qu'il goûte? Nous sommes jeunes

tous deux, il est vrai; nous aimons pour la première et l'unique fois de la vie, et n'avons nulle expérience des passions: mais l'honneur qui nous conduit est-il un guide trompeur? a-t-il besoin d'une expérience suspecte qu'on n'acquiert qu'à force de vices? J'ignore si je m'abuse; mais il me semble que les sentimens droits sont tous au fond de mon cœur. Je ne suis point un vil séducteur, comme tu m'appelles dans ton désespoir, mais un homme simple et sensible qui montre aisément ce qu'il sent, et ne sent rien dont il doive rougir. Pour dire tout en un seul mot, j'abhorre encore plus le crime que je n'aime Julie. Je ne sais, non, je ne sais pas même si l'amour que tu fais naître est compatible avec l'oubli de la vertu, et si tout autre qu'une âme honnête peut sentir assez tous tes charmes. Pour moi, plus j'en suis pénétré, plus mes sentimens s'élèvent. Quel bien, que je n'aurois pas fait pour lui-même, ne ferois-je pas maintenant pour me rendre digne de toi? Ah! daigne te confier aux feux que tu m'inspires, et que tu sais si bien purifier; crois qu'il suffit que je t'adore pour respecter à jamais le précieux dépôt dont tu m'as chargé. Oh! quel cœur je vais posséder! Vrai bonheur, gloire de ce qu'on aime, triomphe d'un amour qui s'honore, combien tu vauds mieux que tous ses plaisirs!

LETTRE VI. — *De Julie à Claire.*

Veux-tu, ma cousine, passer ta vie à pleurer cette pauvre Chaillot, et faut-il que les morts te fassent oublier les vivans? Tes regrets sont justes, et je les partage; mais doivent-ils être éternels? Depuis la perte de ta mère, elle t'avoit élevée avec le plus grand soin; elle étoit plutôt ton amie que ta gouvernante; elle t'aimoit tendrement, et m'aimoit parce que tu m'aimes; elle ne nous inspira jamais que des principes de sagesse et d'honneur. Je sais tout cela, ma chère, et j'en conviens avec plaisir. Mais conviens aussi que la bonne femme étoit peu prudente avec nous; qu'elle nous faisoit sans nécessité les confidences les plus indiscrettes; qu'elle nous entretenoit sans cesse des maximes de la galanterie, des aventures de sa jeunesse, du manège des amans; et que, pour nous garantir des pièges des hommes, si elle ne nous apprenoit pas à leur en tendre, elle nous instruisoit au moins de mille choses que de jeunes filles se passeroient bien de savoir. Console-toi donc de sa perte comme d'un mal qui n'est pas sans quelque dédommagement: à l'âge où nous sommes, ses leçons commençoient à devenir dangereuses, et le ciel nous l'a peut-être ôtée au moment où il n'étoit pas bon qu'elle nous restât plus longtemps. Souviens-toi de tout ce que tu me disois quand je perdis le meilleur des frères. La Chaillot t'est-elle plus chère? as-tu plus de raison de la regretter?

Reviens, ma chère; elle n'a plus besoin de toi. Hélas! tandis que tu perds ton temps en regrets superflus, comment ne crains-tu point de t'en attirer d'autres? comment ne crains-tu point, toi qui connois l'état de mon cœur, d'abandonner ton amie à des périls que ta présence auroit prévenus? Oh! qu'il s'est passé de choses depuis ton départ! Tu frémiras en apprenant quels dangers j'ai courus par mon imprudence. J'espère en être délivrée; mais je me vois, pour ainsi dire, à la discrétion d'au-

trui : c'est à toi de me rendre à moi-même. Hâte-toi donc de revenir. Je n'ai rien dit tant que tes soins étoient utiles à ta pauvre *bonne* ; j'eusse été la première à t'exhorter à les lui rendre. Depuis qu'elle n'est plus, c'est à sa famille que tu les dois : nous les remplirons mieux ici de concert que tu ne ferois seule à la campagne, et tu t'acquitteras des devoirs de la reconnaissance sans rien ôter à ceux de l'amitié.

Depuis le départ de mon père, nous avons repris notre ancienne manière de vivre, et ma mère me quitte moins ; mais c'est par habitude plus que par défiance. Ses sociétés lui prennent encore bien des momens qu'elle ne veut pas dérober à mes petites études, et Babi remplit alors sa place assez négligemment. Quoique je trouve à cette bonne mère beaucoup trop de sécurité, je ne puis me résoudre à l'en avertir ; je voudrois bien pourvoir à ma sûreté sans perdre son estime, et c'est toi seule qui peux concilier tout cela. Reviens, ma Claire, reviens sans tarder. J'ai regret aux leçons que je prends sans toi, et j'ai peur de devenir trop savante : notre maître n'est pas seulement un homme de mérite : il est vertueux, et n'en est que plus à craindre. Je suis trop contente de lui pour l'être de moi : à son âge et au nôtre, avec l'homme le plus vertueux, quand il est aimable, il vaut mieux être deux filles qu'une.

LETTRE VII. — Réponse.

Je t'entends, et tu me fais trembler, non que je croie le danger aussi pressant que tu l'imagines. Ta crainte modère la mienne sur le présent ; mais l'avenir m'épouvante, et si tu ne peux te vaincre, je ne vois plus que des malheurs. Hélas ! combien de fois la pauvre Chaillot m'a-t-elle prédit que le premier soupir de ton cœur feroit le destin de ta vie ! Ah ! cousine, si jeune encore, faut-il voir déjà ton sort s'accomplir ! Qu'elle va nous manquer, cette femme habile que tu nous crois davantage de perdre ! Il l'eût été peut-être de tomber d'abord en de plus sûres mains ; mais nous sommes trop instruites en sortant des siennes pour nous laisser gouverner par d'autres, et pas assez pour nous gouverner nous-mêmes : elle seule pouvoit nous garantir des dangers auxquels elle nous avoit exposées. Elle nous a beaucoup appris ; et nous avons, ce me semble, beaucoup pensé pour notre âge. La vive et tendre amitié qui nous unit presque dès le berceau nous a, pour ainsi dire, éclairé le cœur de bonne heure sur toutes les passions. Nous connoissons assez bien leurs signes et leurs effets : mais il n'y a que l'art de les réprimer qui nous manque. Dieu veuille que ton jeune philosophe connoisse mieux que nous cet art-là !

Quand je dis *nous*, tu m'entends ; c'est surtout de toi que je parle : car pour moi, la *bonne* m'a toujours dit que mon étourderie me tiendrait lieu de raison, que je n'aurois jamais l'esprit de savoir aimer, et que j'étois trop folle pour faire un jour des folies. Ma Julie, prends garde à toi ; mieux elle auguroit de ta raison, plus elle craignoit pour ton cœur. Aie bon courage cependant ; tout ce que la sagesse et l'honneur pourront faire, je sais que ton âme le fera ; et la mienne fera, n'en doute pas, tout ce que l'amitié peut faire à son tour. Si nous en savons

trop pour notre âge, au moins cette étude n'a rien coûté à nos mœurs. Crois, ma chère, qu'il y a bien des filles plus simples qui sont moins honnêtes que nous : nous le sommes, parce que nous voulons l'être ; et, quoi qu'on en puisse dire, c'est le moyen de l'être plus sûrement.

Cependant, sur ce que tu marques, je n'aurai pas un moment de repos que je ne sois auprès de toi ; car, si tu crains le danger, il n'est pas tout à fait chimérique. Il est vrai que le préservatif est facile : deux mots à ta mère, et tout est fini. Mais je te comprends, tu ne veux point d'un expédient qui finit tout : tu veux bien t'ôter le pouvoir de succomber, mais non pas l'honneur de combattre. O pauvre cousine !... encore si la moindre lueur.... Le baron d'Étange consentir à donner sa fille, son enfant unique, à un petit bourgeois sans fortune ! L'espères-tu ?... Qu'espères-tu donc ? que veux-tu ?... Pauvre, pauvre cousine !... Ne crains rien toutefois de ma part ; ton secret sera gardé par ton amie. Bien des gens trouveroient plus honnête de le révéler ; peut-être auroient-ils raison. Pour moi, qui ne suis pas une grande raisonneuse, je ne veux point d'une honnêteté qui trahit l'amitié, la foi, la confiance ; j'imagine que chaque relation, chaque âge a ses maximes, ses devoirs, ses vertus ; que ce qui seroit prudence à d'autres, à moi seroit perfidie, et qu'au lieu de nous rendre sages on nous rend méchants en confondant tout cela. Si ton amour est foible, nous le vaincrons ; s'il est extrême, c'est l'exposer à des tragédies que de l'attaquer par des moyens violens ; et il ne convient à l'amitié de tenter que ceux dont elle peut répondre. Mais en revanche tu n'as qu'à marcher droit quand tu seras sous ma garde. Tu verras, tu verras ce que c'est qu'une duègne de dix-huit ans !

Je ne suis pas, comme tu sais, loin de toi pour mon plaisir ; et le printemps n'est pas si agréable en campagne que tu penses ; on y souffre à la fois le froid et le chaud ; on n'a point d'ombre à la promenade, et il faut se chauffer dans la maison. Mon père, de son côté, ne laisse pas, au milieu de ses bâtimens, de s'apercevoir qu'on a la gazette ici plus tard qu'à la ville. Ainsi tout le monde ne demande pas mieux que d'y retourner, et tu m'embrasseras, j'espère, dans quatre ou cinq jours. Mais ce qui m'inquiète est que quatre ou cinq jours font je ne sais combien d'heures, dont plusieurs sont destinées au philosophe. Au philosophe, entends-tu, cousine ? Pense que toutes ces heures-là ne doivent sonner que pour lui.

Ne vas pas ici rougir et baisser les yeux. Prendre un air grave, il t'est impossible ; cela ne peut aller à tes traits. Tu sais bien que je ne saurois pleurer sans rire, et que je n'en suis pas pour cela moins sensible ; je n'en ai pas moins de chagrin d'être loin de toi ; je n'en regrette pas moins la bonne Chaillot. Je te sais un gré infini de vouloir partager avec moi le soin de sa famille ; je ne l'abandonnerai de mes jours ; mais tu ne serois plus toi-même si tu perdois quelque occasion de faire du bien. Je conviens que la pauvre mie étoit babillarde, assez libre dans ses propos familiers, peu discrète avec de jeunes filles, et qu'elle aimoit à parler de son vieux temps : aussi ne sont-ce pas tant les qualités de son esprit que je regrette, bien qu'elle en eût d'excellentes parmi de

mauvaises. La perte que je pleure en elle, c'est son bon cœur, son parfait attachement, qui lui donnoit à la fois pour moi la tendresse d'une mère et la confiance d'une sœur. Elle me tenoit lieu de toute ma famille. A peine ai-je connu ma mère; mon père m'aime autant qu'il peut aimer : nous avons perdu ton aimable frère; je ne vois presque jamais les miens. Me voilà comme une orpheline délaissée. Mon enfant, tu me restes seule; car ta bonne mère, c'est toi. Tu as raison pourtant; tu me restes. Je pleurois! j'étois donc folle : qu'avois-je à pleurer?

P. S. De peur d'accident, j'adresse cette lettre à notre maître, afin qu'elle te parvienne plus sûrement.

LETTRE VIII¹. — *De Saint-Preux à Julie.*

Quels sont, belle Julie, les bizarres caprices de l'amour! Mon cœur a plus qu'il n'espéroit, et n'est pas content! Vous m'aimez, vous me le dites, et je soupire! Ce cœur injuste ose désirer encore, quand il n'a plus rien à désirer; il me punit de ses fantaisies, et me rend inquiet au sein du bonheur. Ne croyez pas que j'aie oublié les lois qui me sont imposées, ni perdu la volonté de les observer; non : mais un secret dépit m'agite en voyant que ces lois ne coûtent qu'à moi, que vous qui vous prétendiez si foible êtes si forte à présent, et que j'ai si peu de combats à rendre contre moi-même, tant je vous trouve attentive à les prévenir.

Que vous êtes changée depuis deux mois, sans que rien ait changé que vous! Vos langueurs ont disparu; il n'est plus question de dégoût ni d'abattement; toutes les grâces sont venues reprendre leurs postes; tous vos charmes se sont ranimés; la rose qui vient d'éclorre n'est pas plus fraîche que vous; les saillies ont recommencé; vous avez de l'esprit avec tout le monde; vous folâtrez, même avec moi, comme auparavant; et, ce qui m'irrite plus que tout le reste, vous me jurez un amour éternel d'un air aussi gai que si vous disiez la chose du monde la plus plaisante.

Dites, dites, volage; est-ce là le caractère d'une passion violente réduite à se combattre elle-même? et si vous aviez le moindre désir à vaincre, la contrainte n'étoufferoit-elle pas au moins l'enjouement? Oh! que vous étiez bien plus aimable quand vous étiez moins belle! Que je regrette cette pâleur touchante, précieux gage du bonheur d'un amant! et que je hais l'indiscrete santé que vous avez recouvrée aux dépens de mon repos! Oui, j'aimerois mieux vous voir malade encore que cet air content, ces yeux brillans, ce teint fleuri, qui m'outragent. Avez-vous oublié sitôt que vous n'étiez pas ainsi quand vous imploriez ma clémence? Julie, Julie, que cet amour si vif est devenu tranquille en peu de temps!

1. On sent qu'il y a ici une lacune, et l'on en trouvera souvent dans la suite de cette correspondance. Plusieurs lettres se sont perdues, d'autres ont été supprimées, d'autres ont souffert des retranchemens; mais il ne manque rien d'essentiel qu'on ne puisse aisément suppléer à l'aide de ce qui reste.

Mais ce qui m'offense plus encore, c'est qu'après vous être remise à ma discrétion, vous paraissez vous en défier, et que vous fuyez les dangers comme s'il vous en restoit à craindre. Est-ce ainsi que vous honorez ma retenue ? et mon inviolable respect méritoit-il cet affront de votre part ? Bien loin que le départ de votre père nous ait laissé plus de liberté, à peine peut-on vous voir seule. Votre inséparable cousine ne vous quitte plus. Insensiblement nous allons reprendre nos premières manières de vivre et notre ancienne circonspection, avec cette unique différence qu'alors elle vous étoit à charge, et qu'elle vous plaît maintenant.

Quel sera donc le prix d'un si pur hommage, si votre estime ne l'est pas ? et de quoi me sert l'abstinence éternelle et volontaire de ce qu'il y a de plus doux au monde, si celle qui l'exige ne m'en sait aucun gré ? Certes, je suis las de souffrir inutilement, et de me condamner aux plus dures privations sans en avoir même le mérite. Quoi ! faut-il que vous embellissiez impunément tandis que vous me méprisez ? Faut-il qu'incessamment mes yeux devorent des charmes dont jamais ma bouche n'ose approcher ? Faut-il enfin que je m'ôte à moi-même toute espérance, sans pouvoir au moins m'honorer d'un sacrifice aussi rigoureux ? Non, puisque vous ne vous fiez pas à ma foi, je ne veux plus la laisser vainement engagée : c'est une sûreté injuste que celle que vous tirez à la fois de ma parole et de vos précautions ; vous êtes trop ingrate, ou je suis trop scrupuleux, et je ne veux plus refuser de la fortune les occasions que vous n'aurez pu lui ôter. Enfin, quoi qu'il en soit de mon sort, je sens que j'ai pris une charge au-dessus de mes forces. Julie, reprenez la garde de vous-même, je vous rends un dépôt trop dangereux pour la fidélité du dépositaire, et dont la défense coûtera moins à votre cœur que vous n'avez feint de le craindre.

Je vous le dis sérieusement : comptez sur vous, ou chassez-moi, c'est-à-dire ôtez-moi la vie. J'ai pris un engagement téméraire. J'admire comment je l'ai pu tenir si longtemps ; je sais que je le dois toujours ; mais je sens qu'il m'est impossible. On mérite de succomber quand on s'impose de si périlleux devoirs. Croyez-moi, chère et tendre Julie, croyez-en ce cœur sensible qui ne vit que pour vous ; vous serez toujours respectée : mais je puis un instant manquer de raison, et l'ivresse des sens peut dicter un crime dont on auroit horreur de sang-froid. Heureux de n'avoir point trompé votre espoir, j'ai vaincu deux mois, et vous me devez le prix de deux siècles de souffrances.

LETTRE IX. — *De Julie à Saint-Preux.*

J'entends ; les plaisirs du vice et l'honneur de la vertu vous feroient un sort agréable. Est-ce là votre morale ?... Eh ! mon bon ami, vous vous laissez bien vite d'être généreux ! Ne l'étiez-vous donc que par artifice ? La singulière marque d'attachement que de vous plaindre de ma santé ! Seroit-ce que vous espérez voir mon fol amour achever de la détruire, et que vous m'attendiez au moment de vous demander la vie ? ou bien comptiez-vous de me respecter aussi longtemps que je ferois

peur, et de vous rétracter quand je deviendrais supportable? Je ne vois pas dans de pareils sacrifices un mérite à tant faire valoir.

Vous me reprochez avec la même équité le soin que je prends de vous sauver des combats pénibles avec vous-même, comme si vous ne deviez pas plutôt m'en remercier. Puis vous vous rétractez de l'engagement que vous avez pris comme d'un devoir trop à charge; en sorte que, dans la même lettre, vous vous plaignez de ce que vous avez trop de peine, et de ce que vous n'en avez pas assez. Pensez-y mieux et tâchez d'être d'accord avec vous pour donner à vos prétendus griefs une couleur moins frivole; ou plutôt, quittez toute cette dissimulation qui n'est pas dans votre caractère. Quoi que vous puissiez dire, votre cœur est plus content du mien qu'il ne feint de l'être: ingrat, vous savez trop qu'il n'aura jamais tort avec vous! Votre lettre même vous dément par son style enjoué, et vous n'auriez pas tant d'esprit si vous étiez moins tranquille. En voilà trop sur les vains reproches qui vous regardent; passons à ceux qui me regardent moi-même, et qui semblent d'abord mieux fondés.

Je le sens bien, la vie égale et douce que nous menons depuis deux mois ne s'accorde pas avec ma déclaration précédente, et j'avoue que ce n'est pas sans raison que vous êtes surpris de ce contraste. Vous m'avez d'abord vue au désespoir, vous me trouvez à présent trop paisible; de là vous accusez mes sentimens d'inconstance et mon cœur de caprice. Ah! mon ami, ne le jugez-vous point trop sévèrement? Il faut plus d'un jour pour le connoître. Attendez, et vous trouverez peut-être que ce cœur qui vous aime n'est pas indigne du vôtre.

Si vous pouviez comprendre avec quel effroi j'éprouvai les premières atteintes du sentiment qui m'unit à vous, vous jugeriez du trouble qu'il dut me causer: j'ai été élevée dans des maximes si sévères, que l'amour le plus pur me paroissoit le comble du déshonneur. Tout m'apprenoit ou me faisoit croire qu'une fille sensible étoit perdue au premier mot tendre échappé de sa bouche; mon imagination troublée approfondoit le crime avec l'aveu de la passion; et j'avois une si affreuse idée de ce premier pas, qu'à peine voyois-je au delà nul intervalle jusqu'au dernier. L'excessive défiance de moi-même augmenta mes alarmes; les combats de la modestie me parurent ceux de la chasteté: je pris le tourment du silence pour l'emportement des désirs. Je me crus perdue aussitôt que j'aurois parlé, et cependant il falloit parler ou vous perdre. Ainsi, ne pouvant plus déguiser mes sentimens, je tâchai d'exciter la générosité des vôtres; et, me fiant plus à vous qu'à moi, je voulus, en intéressant votre honneur à ma défense, me ménager des ressources dont je me croyois dépourvue.

J'ai reconnu que je me trompois; je n'eus pas parlé que je me trouvai soulagée; vous n'eûtes pas répondu que je me sentis tout à fait calme: et deux mois d'expérience m'ont appris que mon cœur trop tendre a besoin d'amour, mais que mes sens n'ont aucun besoin d'amant. Jugez, vous qui aimez la vertu, avec quelle joie je fis cette heureuse découverte. Sortie de cette profonde ignominie où mes terreurs m'avoient plongé, je goûte le plaisir délicieux d'aimer purement. Cet état fait le

bonheur de ma vie; mon humeur et ma santé s'en ressentent; à peine puis-je en concevoir un plus doux, et l'accord de l'amour et de l'innocence me semble être le paradis sur la terre.

Dès lors je ne vous craigns plus; et, quand je pris soin d'éviter la solitude avec vous, ce fut autant pour vous que pour moi: car vos yeux et vos soupirs annonçoient plus de transports que de sagesse; et, si vous eussiez oublié l'arrêt que vous avez prononcé vous-même, je ne l'aurois pas oublié.

Ah! mon ami, que ne puis-je faire passer dans votre âme le sentiment de bonheur et de paix qui règne au fond de la mienne! que ne puis-je vous apprendre à jouir tranquillement du plus délicieux état de la vie! Les charmes de l'union des cœurs se joignent pour nous à ceux de l'innocence: nulle crainte, nulle honte ne trouble notre félicité; au sein des vrais plaisirs de l'amour, nous pouvons parler de la vertu sans rougir.

E v'è il piacer con l'onestade accanto¹.

Je ne sais quel triste pressentiment s'élève dans mon sein, et me crie que nous jouissons du seul temps heureux que le ciel nous ait destiné. Je n'entrevois dans l'avenir qu'absence, orages, troubles, contradictions: la moindre altération à notre situation présente me paroît ne pouvoir être qu'un mal. Non, quand un lien plus doux nous uniroit à jamais, je ne sais si l'excès du bonheur n'en deviendroit pas bientôt la ruine. Le moment de la possession est une crise de l'amour, et tout changement est dangereux au nôtre: nous ne pouvons plus qu'y perdre.

Je t'en conjure, mon tendre et unique ami, tâche de calmer l'ivresse des vains désirs que suivent toujours les regrets, le repentir, la tristesse. Goûtons en paix notre situation présente. Tu te plais à m'instruire, et tu sais trop si je me plais à recevoir tes leçons. Rendons-les encore plus fréquentes; ne nous quittons qu'autant qu'il faut pour la bienséance; employons à nous écrire les momens que nous ne pouvons passer à nous voir, et profitons d'un temps précieusement après lequel peut-être nous soupirerons un jour. Ah! puisse notre sort, tel qu'il est, durer autant que notre vie! L'esprit s'orne, la raison s'éclaire, l'âme se fortifie, le cœur jouit: que manque-t-il à notre bonheur?

LETTRE X. — *De Saint-Preux à Julie.*

Que vous avez raison, ma Julie, de dire que je ne vous connois point encore! Toujours je crois connoître tous les trésors de votre belle âme, et toujours j'en découvre de nouveaux. Quelle femme jamais associa comme vous la tendresse à la vertu, et, tempérant l'une par l'autre, les rendit toutes deux plus charmantes? Je trouve je ne sais quoi d'aimable et d'attrayant dans cette sagesse qui me désole; et vous ornez avec tant de grâce les privations que vous m'imposez, qu'il s'en faut peu que vous ne me les rendiez chères.

Je le sens chaque jour davantage, le plus grand des biens est d'être

1. « Et le plaisir s'unit à l'honnêteté. » (Métastase.)

aimé de vous; il n'y en a point, il n'y en peut avoir qui l'égalé; et s'il falloit choisir entre votre cœur et votre possession même, non, charmante Julie, je ne balancerois pas un instant. Mais d'où viendrait cette amère alternative, et pourquoi rendre incompatible ce que la nature a voulu réunir? Le temps est précieux, dites-vous; sachons en jouir tel qu'il est, et gardons-nous, par notre impatience, d'en troubler le paisible cours. Eh! qu'il passe et qu'il soit heureux! Pour profiter d'un état aimable, faut-il en négliger un meilleur, et préférer le repos à la félicité suprême? Ne perd-on pas tout le temps qu'on peut mieux employer? Ah! si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement les jours qu'on aura vécu?

Tout ce que vous dites du bonheur de notre situation présente est incontestable; je sens que nous devons être heureux, et pourtant je ne le suis pas. La sagesse a beau parler par votre bouche, la voix de la nature est la plus forte. Le moyen de lui résister quand elle s'accorde à la voix du cœur? Hors vous seule, je ne vois rien dans ce séjour terrestre qui soit digne d'occuper mon âme et mes sens : non, sans vous la nature n'est plus rien pour moi, mais son empire est dans vos yeux, et c'est là qu'elle est invincible.

Il n'en est pas ainsi de vous, céleste Julie; vous vous contentez de charmer nos sens, et n'êtes point en guerre avec les vôtres. Il semble que des passions humaines soient au-dessous d'une âme si sublime; et comme vous avez la beauté des anges, vous en avez la pureté. O pureté que je respecte en murmurant, que ne puis-je ou vous rabaisser ou m'élever jusqu'à vous! Mais non, je ramperai toujours sur la terre, et vous verrai toujours briller dans les cieus. Ah! soyez heureuse aux dépens de mon repos; jouissez de toutes vos vertus; périsse le vil mortel qui tentera jamais d'en souiller une! Soyez heureuse; je tâcherai d'oublier combien je suis à plaindre, et je tirerai de votre bonheur même la consolation de mes maux. Oui, chère amante, il me semble que mon amour est aussi parfait que son adorable objet; tous les désirs enflammés par vos charmes s'éteignent dans les perfections de votre âme; je la vois si paisible, que je n'ose en troubler la tranquillité. Chaque fois que je suis tenté de vous dérober la moindre caresse, si le danger de vous offenser me retient, mon cœur me retient encore plus par la crainte d'altérer une félicité si pure; dans le prix des biens où j'aspire, je ne vois plus ce qu'ils vous peuvent coûter; et, ne pouvant accorder mon bonheur avec le vôtre, jugez comment j'aime : c'est au mien que j'ai renoncé.

Que d'inexplicables contradictions dans les sentimens que vous m'inspirez! je suis à la fois soumis et téméraire, impétueux et retenu; je ne saurois lever les yeux sur vous sans éprouver des combats en moi-même. Vos regards, votre voix, portent au cœur, avec l'amour, l'attrait touchant de l'innocence; c'est un charme divin qu'on auroit regret d'effacer. Si j'ose former des vœux extrêmes, ce n'est plus qu'en votre absence; mes désirs, n'osant aller jusqu'à vous, s'adressent à votre image, et c'est sur elle que je me venge du respect que je suis contraint de vous porter.

Cependant je languis et me consume; le feu coule dans mes veines; rien ne sauroit l'éteindre ni le calmer, et je l'irrite en voulant le contraindre. Je dois être heureux, je le suis, j'en conviens; je ne me plains point de mon sort; tel qu'il est, je n'en changerois pas avec les rois de la terre. Cependant un mal réel me tourmente, je cherche vainement à le fuir; je ne voudrois point mourir, et toutefois je me meurs; je voudrois vivre pour vous, et c'est vous qui m'ôtez la vie.

LETTRE XI. — *De Julie à Saint-Preux.*

Mon ami, je sens que je m'attache à vous chaque jour davantage; je ne puis plus me séparer de vous; la moindre absence m'est insupportable, et il faut que je vous voie ou que je vous écrive, afin de m'occuper de vous sans cesse.

Ainsi mon amour s'augmente avec le vôtre; car je connois à présent combien vous m'aimez par la crainte réelle que vous avez de me déplaire, au lieu que vous n'en aviez d'abord qu'une apparente pour mieux venir à vos fins. Je sais fort bien distinguer en vous l'empire que le cœur a su prendre, du délire d'une imagination échauffée; et je vous cent fois plus de passion dans la contrainte où vous êtes que dans vos premiers emportemens. Je sais bien aussi que votre état, tout gênant qu'il est, n'est pas sans plaisir. Il est doux pour un véritable amant de faire des sacrifices qui lui sont tous comptés, et dont aucun n'est perdu dans le cœur de ce qu'il aime. Qui sait même si, connoissant ma sensibilité, vous n'employez pas pour me séduire une adresse mieux entendue! Mais non, je suis injuste, et vous n'êtes pas capable d'user d'artifice avec moi. Cependant, si je suis sage, je me défierai plus encore de la pitié que de l'amour. Je me sens mille fois plus attendrie par vos respects que par vos transports, et je crains bien qu'en prenant le parti le plus honnête vous n'ayez pris enfin le plus dangereux.

Il faut que je vous dise, dans l'épanchement de mon cœur, une vérité qu'il sent fortement, et dont le vôtre doit vous convaincre : c'est qu'en dépit de la fortune, des parens et de nous-mêmes, nos destinées sont à jamais unies, et que nous ne pouvons plus être heureux ou malheureux qu'ensemble. Nos âmes se sont pour ainsi dire touchées par tous les points, et nous avons partout senti la même cohérence. (Corrigez-moi, mon ami, si j'applique mal vos leçons de physique.) Le sort pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir. Nous n'aurons plus que les mêmes plaisirs et les mêmes peines; et comme ces aimans dont vous me parliez, qui ont, dit-on, les mêmes mouvemens en différens lieux, nous sentirons les mêmes choses aux deux extrémités du monde.

Défaites-vous donc de l'espoir, si vous l'êtes jamais, de vous faire un bonheur exclusif, et de l'acheter aux dépens du mien. N'espérez pas pouvoir être heureux si j'étois déshonorée, ni pouvoir, d'un œil satisfait, contempler mon ignominie et mes larmes. Croyez-moi, mon ami, je connois votre cœur bien mieux que vous ne le connoissez. Un amour si tendre et si vrai doit savoir commander aux désirs; vous en avez trop

fait pour achever sans vous perdre, et ne pouvez plus combler mon malheur sans faire le vôtre.

Je voudrais que vous pussiez sentir combien il est important pour tous deux que vous vous en remettiez à moi du soin de notre destin commun. Doutez-vous que vous ne me soyez aussi cher que moi-même? et pensez-vous qu'il pût exister pour moi quelque félicité que vous ne partagiez pas? Non, mon ami; j'ai les mêmes intérêts que vous, et un peu plus de raison pour les conduire. J'avoue que je suis la plus jeune; mais n'avez-vous jamais remarqué que si la raison d'ordinaire est plus foible et s'éteint plus tôt chez les femmes, elle est aussi plus tôt formée, comme un frêle tournesol croît et meurt avant un chêne? Nous nous trouvons, dès le premier âge, chargées d'un si dangereux dépôt, que le soin de le conserver nous éveille bientôt le jugement; et c'est un excellent moyen de bien voir les conséquences des choses, que de sentir vivement tous les risques qu'elles nous font courir. Pour moi, plus je m'occupe de notre situation, plus je trouve que la raison vous demande ce que je vous demande au nom de l'amour. Soyez donc docile à sa douce voix, et laissez-vous conduire, hélas! par un autre aveugle, mais qui tient au moins un appui.

Je ne sais, mon ami, si nos cœurs auront le bonheur de s'entendre, et si vous partagerez, en lisant cette lettre, la tendre émotion qui l'a dictée; je ne sais si nous pourrons jamais nous accorder sur la manière de voir comme sur celle de sentir: mais je sais bien que l'avis de celui des deux qui sépare le moins son bonheur du bonheur de l'autre est l'avis qu'il faut préférer.

LETTRE XII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Ma Julie, que la simplicité de votre lettre est touchante! Que j'y vois bien la sérénité d'une âme innocente, et la tendre sollicitude de l'amour! Vos pensées s'exhalent sans art et sans peine: elles portent au cœur une impression délicieuse que ne produit point un style apprêté. Vous donnez des raisons invincibles d'un air si simple, qu'il y faut réfléchir pour en sentir la force; et les sentimens élevés vous coûtent si peu, qu'on est tenté de les prendre pour des manières de penser communes. Ah! oui, sans doute, c'est à vous de régler nos destins; ce n'est pas un droit que je vous laisse, c'est un devoir que j'exige de vous, c'est une justice que je vous demande, et votre raison me doit dédommager du mal que vous avez fait à la mienne. Dès cet instant je vous remets pour ma vie l'empire de mes volontés: disposez de moi comme d'un homme qui n'est plus rien pour lui-même, et dont tout l'être n'a de rapport qu'à vous. Je tiendrai, n'en doutez pas, l'engagement que je prends, quoi que vous puissiez me prescrire. Ou j'en vaudrai mieux, ou vous en serez plus heureuse, et je vois partout le prix assuré de mon obéissance. Je vous remets donc sans réserve le soin de notre bonheur commun; faites le vôtre, et tout est fait. Pour moi, qui ne puis ni vous oublier un instant, ni penser à vous sans des transports qu'il faut vaincre, je vais m'occuper uniquement des soins que vous m'avez imposés.

Depuis un an que nous étudions ensemble, nous n'avons guère fait que des lectures sans ordre et presque au hasard, plus pour consulter votre goût que pour l'éclairer. D'ailleurs tant de trouble dans l'âme ne nous laissoit guère de liberté d'esprit. Les yeux étoient mal fixés sur le livre; la bouche en prononçoit les mots, l'attention manquoit toujours. Votre petite cousine, qui n'étoit pas si préoccupée, nous reprochoit notre peu de conception, et se faisoit un honneur facile de nous devancer. Insensiblement elle est devenue le maître du maître; et, quoique nous ayons quelquefois ri de ses prétentions, elle est au fond la seule des trois qui sait quelque chose de tout ce que nous avons appris.

Pour regagner donc le temps perdu (ah! Julie, en fut-il jamais de mieux employé!), j'ai imaginé une espèce de plan qui puisse réparer, par la méthode, le tort que les distractions ont fait au savoir. Je vous l'envoie; nous le lirons tantôt ensemble, et je me contente d'y faire ici quelques légères observations.

Si nous voulions, ma charmante amie, nous charger d'un étalage d'érudition, et savoir pour les autres plus que pour nous, mon système ne vaudroit rien; car il tend toujours à tirer peu de beaucoup de choses, et à faire un petit recueil d'une grande bibliothèque. La science est, dans la plupart de ceux qui la cultivent, une monnoie dont on fait grand cas, qui cependant n'ajoute au bien-être qu'autant qu'on la communique, et n'est bonne que dans le commerce. Otez à nos savans le plaisir de se faire écouter, le savoir ne sera rien pour eux. Ils n'amassent dans le cabinet que pour répandre dans le public; ils ne veulent être sages qu'aux yeux d'autrui, et ils ne se soucieraient plus de l'étude s'ils n'avoient plus d'admirateurs¹. Pour nous, qui voulons profiter de nos connoissances, nous ne les amassons point pour les revendre, mais pour les convertir à notre usage; ni pour nous en charger, mais pour nous en nourrir. Peu lire, et penser beaucoup à nos lectures, ou, ce qui est la même chose, en causer beaucoup entre nous, est le moyen de les bien digérer. Je pense que, quand on a une fois l'entendement ouvert par l'habitude de réfléchir, il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouveroit dans les livres; c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête, et de se les approprier: au lieu qu'en les recevant telles qu'on nous les donne, c'est presque toujours sous une forme qui n'est pas la nôtre. Nous sommes plus riches que nous ne pensons; mais, dit Montaigne, on nous dresse à l'emprunt et à la quête; on nous apprend à nous servir du bien d'autrui plutôt que du nôtre; ou plutôt, accumulant sans cesse, nous n'osons toucher à rien: nous sommes comme ces avares qui ne songent qu'à remplir leurs greniers, et dans le sein de l'abondance se laissent mourir de faim.

Il y a, je l'avoue, bien des gens à qui cette méthode seroit fort nuisible, et qui ont besoin de beaucoup lire et peu méditer, parce que, ayant la tête mal faite, ils ne rassemblent rien de si mauvais que ce

1. C'est ainsi que pensoit Sénèque lui-même. « Si l'on me donnoit, dit-il, la science à condition de ne la pas montrer, je n'en voudrois point. » Sublime philosophie, voilà donc ton usage!

qu'ils produisent d'eux-mêmes. Je vous recommande tout le contraire, à vous qui mettez dans vos lectures mieux que ce que vous y trouvez, et dont l'esprit actif fait sur le livre un autre livre, quelquefois meilleur que le premier. Nous nous communiquerons donc nos idées; je vous dirai ce que les autres auront pensé, vous me direz sur le même sujet ce que vous pensez vous-même; et souvent après la leçon j'en sortirai plus instruit que vous.

Moins vous aurez de lecture à faire, mieux il faudra la choisir, et voici les raisons de mon choix. La grande erreur de ceux qui étudient est, comme je viens de vous dire, de se fier trop à leurs livres, et de ne pas tirer assez de leur fonds, sans songer que de tous les sophistes notre propre raison est presque toujours celui qui nous abuse le moins. Sitôt qu'on veut rentrer en soi-même, chacun sent ce qui est bien, chacun discerne ce qui est beau; nous n'avons pas besoin qu'on nous apprenne à connoître ni l'un ni l'autre, et l'on ne s'en impose là-dessus qu'autant qu'on s'en veut imposer. Mais les exemples du très-bon et du très-beau sont plus rares et moins connus; il les faut aller chercher loin de nous. La vanité, mesurant les forces de la nature sur notre foiblesse, nous fait regarder comme chimériques les qualités que nous ne sentons pas en nous-mêmes; la paresse et le vice s'appuient sur cette prétendue impossibilité; et ce qu'on ne voit pas tous les jours, l'homme foible prétend qu'on ne le voit jamais. C'est cette erreur qu'il faut détruire. Ce sont ces grands objets qu'il faut s'accoutumer à sentir et à voir, afin de s'ôter tout prétexte de ne les pas imiter. L'âme s'élève, le cœur s'enflamme à la contemplation de ces divins modèles; à force de les considérer on cherche à leur devenir semblable, et l'on ne souffre plus rien de médiocre sans un dégoût mortel.

N'allons donc pas chercher dans les livres des principes et des règles que nous trouvons plus sûrement au dedans de nous. Laissons là toutes ces vaines disputes des philosophes sur le bonheur et sur la vertu; employons à nous rendre bons et heureux le temps qu'ils perdent à chercher comment on doit l'être, et proposons-nous de grands exemples à imiter plutôt que de vains systèmes à suivre.

J'ai toujours cru que le bon n'étoit que le beau mis en action, que l'un tenoit intimement à l'autre, et qu'ils avoient tous deux une source commune dans la nature bien ordonnée. Il suit de cette idée que le goût se perfectionne par les mêmes moyens que la sagesse, et qu'une âme bien touchée des charmes de la vertu doit à proportion être aussi sensible à tous les autres genres de beautés. On s'exerce à voir comme à sentir, ou plutôt une vue exquise n'est qu'un sentiment délicat et fin. C'est ainsi qu'un peintre, à l'aspect d'un beau paysage ou devant un beau tableau, s'extasie à des objets qui ne sont pas même remarqués d'un spectateur vulgaire. Combien de choses qu'on n'aperçoit que par sentiment et dont il est impossible de rendre raison! Combien de ces je ne sais quoi qui reviennent si fréquemment, et dont le goût seul décide! Le goût est en quelque manière le microscope du jugement; c'est lui qui met les petits objets à sa portée, et ses opérations commencent où s'arrêtent celles du dernier. Que faut-il donc pour le cultiver? S'exercer à

voir ainsi qu'à sentir, et à juger du beau par inspection comme du bon par sentiment. Non, je soutiens qu'il n'appartient pas même à tous les cœurs d'être émus au premier regard de Julie.

Voilà, ma charmante écolière, pourquoi je borne toutes vos études à des livres de goût et de mœurs. Voilà pourquoi, tournant toute ma méthode en exemples, je ne vous donne point d'autre définition des vertus qu'un tableau des gens vertueux, ni d'autres règles pour bien écrire que les livres qui sont bien écrits.

Ne soyez donc pas surprise des retranchemens que je fais à vos précédentes lectures; je suis convaincu qu'il faut les resserrer pour les rendre utiles, et je vois tous les jours mieux que tout ce qui ne dit rien à l'âme n'est pas digne de vous occuper. Nous allons supprimer les langues, hors l'italienne, que vous savez et que vous aimez. Nous laisserons là nos éléments d'algèbre et de géométrie. Nous quitterions même la physique, si les termes qu'elle vous fournit m'en laissoient le courage. Nous renoncerons pour jamais à l'histoire moderne, excepté celle de notre pays; encore n'est-ce que parce que c'est un pays libre et simple, où l'on trouve des hommes antiques dans les temps modernes : car ne vous laissez pas éblouir par ceux qui disent que l'histoire la plus intéressante pour chacun est celle de son pays; cela n'est pas vrai. Il y a des pays dont l'histoire ne peut pas même être lue, à moins qu'on ne soit imbécile ou négociateur. L'histoire la plus intéressante est celle où l'on trouve le plus d'exemples de mœurs, de caractères de toute espèce, en un mot le plus d'instruction. Ils vous diront qu'il y a autant de tout cela parmi nous que parmi les anciens. Cela n'est pas vrai. Ouvrez leur histoire et faites-les taire. Il y a des peuples sans physionomie, auxquels il ne faut point de peintres; il y a des gouvernemens sans caractère, auxquels il ne faut point d'historiens, et où, sitôt qu'on sait quelle place un homme occupe, on sait d'avance tout ce qu'il y fera. Ils diront que ce sont les bons historiens qui nous manquent; mais demandez-leur pourquoi. Cela n'est pas vrai. Donnez matière à de bonnes histoires, et les bons historiens se trouveront. Enfin ils diront que les hommes de tous les temps se ressemblent, qu'ils ont les mêmes vertus et les mêmes vices, qu'on n'admire les anciens que parce qu'ils sont anciens. Cela n'est pas vrai non plus; car on faisoit autrefois de grandes choses avec de petits moyens, et l'on fait aujourd'hui tout le contraire. Les anciens étoient contemporains de leurs historiens, et nous ont pourtant appris à les admirer. Assurément, si la postérité jamais admire les nôtres, elle ne l'aura pas appris de nous.

J'ai laissé par égard pour votre inséparable cousine quelques livres de petite littérature que je n'aurois pas laissés pour vous. Hors le Pétrarque, le Tasse, le Métastase, et les maîtres du théâtre françois, je n'y mêle ni poètes ni livres d'amour, contre l'ordinaire des lectures consacrées à votre sexe. Qu'apprendrions-nous de l'amour dans ces livres? Ah! Julie, notre cœur nous en dit plus qu'eux, et le langage imité des livres est bien froid pour quiconque est passionné lui-même. D'ailleurs ces études énervent l'âme, la jettent dans la mollesse, et lui

ôtent tout son ressort. Au contraire, l'amour véritable est un feu dévorant qui porte son ardeur dans les autres sentimens, et les anime d'une vigueur nouvelle. C'est pour cela qu'on a dit que l'amour faisoit des héros. Heureux celui que le sort eût placé pour le devenir, et qui auroit Julie pour amante !

LETRE XIII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je vous le disois bien, que nous étions heureux ; rien ne me l'apprend mieux que l'ennui que j'éprouve au moindre changement d'état. Si nous avions des peines bien vives, une absence de deux jours nous en feroit-elle tant ? je dis nous, car je sais que mon ami partage mon impatience ; il la partage, parce que je la sens, et il la sent encore pour lui-même : je n'ai plus besoin qu'il me dise ces choses-là.

Nous ne sommes à la campagne que d'hier au soir ; il n'est pas encore l'heure où je vous verrois à la ville, et cependant mon déplacement me fait déjà trouver votre absence plus insupportable. Si vous ne m'aviez pas défendu la géométrie, je vous dirois que mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu : tant je trouve que l'éloignement ajoute au chagrin de l'absence !

J'ai apporté votre lettre et votre plan d'études pour méditer l'un et l'autre ; et j'ai déjà relu deux fois la première : la fin m'en touche extrêmement. Je vois, mon ami, que vous sentez le véritable amour, puisqu'il ne vous a point ôté le goût des choses honnêtes, et que vous savez encore dans la partie la plus sensible de votre cœur faire des sacrifices à la vertu. En effet, employer la voie de l'instruction pour corrompre une femme, est de toutes les séductions la plus condamnable ; et vouloir attendrir sa maîtresse à l'aide des romans, est avoir bien peu de ressources en soi-même. Si vous eussiez plié dans vos leçons la philosophie à vos vues, si vous eussiez tâché d'établir des maximes favorables à votre intérêt, en voulant me tromper, vous m'eussiez bientôt détrompée ; mais la plus dangereuse de vos séductions est de n'en point employer. Du moment que la soif d'aimer s'empara de mon cœur, et que j'y sentis naître le besoin d'un éternel attachement, je ne demandai point au ciel de m'unir à un homme aimable, mais à un homme qui eût l'âme belle ; car je sentoie bien que c'est, de tous les agrémens qu'on peut avoir, le moins sujet au dégoût, et que la droiture et l'honneur ornent tous les sentimens qu'ils accompagnent. Pour avoir bien placé ma préférence, j'ai eu, comme Salomon, avec ce que j'avois demandé, encore ce que je ne demandois pas. Je tire un bon augure pour mes autres vœux de l'accomplissement de celui-là, et je ne désespère pas, mon ami, de pouvoir vous rendre aussi heureux un jour que vous méritez de l'être. Les moyens en sont lents, difficiles, douteux ; les obstacles terribles. Je n'ose rien me promettre ; mais croyez que tout ce que la patience et l'amour pourront faire ne sera pas oublié. Continuez cependant à complaire en tout à ma mère, et préparez-vous, au retour de mon père, qui se retire enfin tout à fait après trente ans de service, à supporter les hauteurs d'un vieux gentilhomme brusque, mais plein

d'honneur, qui vous aimera sans vous caresser, et vous estimera sans le dire.

J'ai interrompu ma lettre pour m'aller promener dans les bocages qui sont près de notre maison. O mon doux ami ! je t'y conduisois avec moi, ou plutôt je t'y portois dans mon sein. Je choisissois les lieux que nous devions parcourir ensemble ; j'y marquois des asiles dignes de nous retenir ; nos cœurs s'épanchoient d'avance dans ces retraites délicieuses ; elles ajoutoient au plaisir que nous goûtions d'être ensemble ; elles recevoient à leur tour un nouveau prix du séjour de deux vrais amans, et je m'étonnois de n'y avoir point remarqué seule les beautés que j'y trouvois avec toi.

Parmi les bosquets naturels que forme ce lieu charmant, il en est un plus charmant que les autres, dans lequel je me plais davantage, et où, par cette raison, je destine une petite surprise à mon ami. Il ne sera pas dit qu'il aura toujours de la déférence, et moi jamais de générosité. C'est là que je veux lui faire sentir, malgré les préjugés vulgaires, combien ce que le cœur donne vaut mieux que ce qu'arrache l'importunité. Au reste, de peur que votre imagination vive ne se mette un peu trop en frais, je dois vous prévenir que nous n'irons point ensemble dans le bosquet sans l'*inséparable cousine*.

A propos d'elle, il est décidé, si cela ne vous fâche pas trop, que vous viendrez nous voir lundi. Ma mère enverra sa calèche à ma cousine ; vous vous rendrez chez elle à dix heures ; elle vous amènera ; vous passerez la journée avec nous, et nous nous en retournerons tous ensemble le lendemain après le dîner.

J'en étois ici de ma lettre quand j'ai réfléchi que je n'avois pas pour vous la remettre les mêmes commodités qu'à la ville. J'avois d'abord pensé de vous renvoyer un de vos livres par Gustin ¹, le fils du jardinier, et de mettre à ce livre une couverture de papier, dans laquelle j'aurois inséré ma lettre. Mais, outre qu'il n'est pas sûr que vous vous avisassiez de la chercher, ce seroit une imprudence impardonnable d'exposer à de pareils hasards le destin de notre vie. Je vais donc me contenter de vous marquer simplement, par un billet, le rendez-vous de lundi, et je garderai la lettre pour vous la donner à vous-même. Aussi bien j'aurois un peu de souci qu'il n'y eût trop de commentaires sur le mystère du bosquet.

LETTRE XIV. — *De Saint-Preux à Julie.*

Qu'as-tu fait, ah ! qu'as-tu fait, ma Julie ! tu voulois me récompenser, et tu m'as perdu. Je suis ivre, ou plutôt insensé. Mes sens sont altérés, toutes mes facultés sont troublées par ce baiser mortel. Tu voulois soulager mes maux ! Cruelle ! tu les aigris. C'est du poison que j'ai cueilli sur tes lèvres ; il fermente, il embrase mon sang ; il me tue, et ta pitié me fait mourir.

1. C'étoit le nom d'un jardinier de Montmorency avec lequel Jean-Jacques aimoit à causer. (Ép.)

O souvenir immortel de cet instant d'illusion, de délire et d'enchantement, jamais, jamais tu ne t'effaceras de mon âme; et, tant que les charmes de Julie y seront gravés, tant que ce cœur agité me fournira des sentimens et des soupirs, tu feras le supplice et le bonheur de ma vie!

Hélas! je jouissois d'une apparente tranquillité; soumis à tes volontés suprêmes, je ne murmurois plus d'un sort auquel tu daignois présider. J'avois dompté les fougueuses saillies d'une imagination téméraire; j'avois couvert mes regards d'un voile, et mis une entrave à mon cœur; mes desirs n'osoient plus s'échapper qu'à demi; j'étois aussi content que je pouvois l'être. Je reçois ton billet, je vole chez ta cousine, nous nous rendons à Clarens, je t'aperçois, et mon sein palpite; le doux son de ta voix y porte une agitation nouvelle; je t'aborde comme transporté, et j'avois grand besoin de la diversion de ta cousine pour cacher mon trouble à ta mère. On parcourt le jardin, l'on dîne tranquillement, tu me rends en secret ta lettre, que je n'ose lire devant ce redoutable témoin; le soleil commence à baisser, nous fuyons tous trois dans le bois le reste de ses rayons, et ma paisible simplicité n'imaginait pas même un état plus doux que le mien.

En approchant du bosquet, j'aperçus, non sans une émotion secrète, vos signes d'intelligence, vos sourires mutuels, et le coloris de tes joues prendre un nouvel éclat. En y entrant, je vis avec surprise ta cousine s'approcher de moi, et, d'un air plaisamment suppliant, me demander un baiser. Sans rien comprendre à ce mystère, j'embrassai cette charmante amie; et, toute aimable, toute piquante qu'elle est, je ne connus jamais mieux que les sensations ne sont rien que ce que le cœur les fait être. Mais que devins-je un moment après quand je sentis.... la main me tremble.... un doux frémissement.... ta bouche de roses.... la bouche de Julie.... se poser, se presser sur la mienne, et mon corps serré dans tes bras! Non, le feu du ciel n'est pas plus vif ni plus prompt que celui qui vint à l'instant m'embraser. Toutes les parties de moi-même se rassemblèrent sous ce toucher délicieux. Le feu s'exhalait avec nos soupirs de nos lèvres brûlantes, et mon cœur se mouroit sous le poids de la volupté.... quand tout à coup je te vis pâlir, fermer tes beaux yeux, t'appuyer sur ta cousine, et tomber en défaillance. Ainsi la frayeur éteignit le plaisir, et mon bonheur ne fut qu'un éclair.

A peine sais-je ce qui m'est arrivé depuis ce fatal moment. L'impression profonde que j'ai reçue ne peut plus s'effacer. Une faveur!... c'est un tourment horrible.... Non, garde tes baisers, je ne les saurois supporter.... ils sont trop âcres, trop pénétrants; ils percent, ils brûlent jusqu'à la moelle.... ils me rendroient furieux. Un seul, un seul m'a jeté dans un égarement dont je ne puis plus revenir. Je ne suis plus le même, et ne te vois plus la même. Je ne te vois plus comme autrefois réprimante et sévère; mais je te sens et te touche sans cesse unie à mon sein comme tu fus un instant. O Julie! quelque sort que m'annonce un transport dont je ne suis plus maître, quelque traitement que ta rigueur me destine, je ne puis plus vivre dans l'état où je

suis, et je sens qu'il faut enfin que j'expire à tes pieds... ou dans tes bras.

LETTRE XV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Il est important, mon ami, que nous nous séparions pour quelque temps, et c'est ici la première épreuve de l'obéissance que vous m'avez promise. Si je l'exige en cette occasion, croyez que j'en ai des raisons très-fortes; il faut bien, et vous le savez trop, que j'en aie pour m'y résoudre; quant à vous, vous n'en avez pas besoin d'autre que ma volonté.

Il y a longtemps que vous avez un voyage à faire en Valais. Je voudrais que vous pussiez l'entreprendre à présent qu'il ne fait pas encore froid. Quoique l'automne soit encore agréable ici, vous voyez déjà blanchir la pointe de la Dent-de-Jamant¹, et dans six semaines je ne vous laisserois pas faire ce voyage dans un pays si rude. Tâchez donc de partir dès demain : vous m'écrirez à l'adresse que je vous envoie, et vous m'enverrez la vôtre quand vous serez arrivé à Sion.

Vous n'avez jamais voulu me parler de l'état de vos affaires; mais vous n'êtes pas dans votre patrie : je sais que vous y avez peu de fortune et que vous ne faites que la déranger ici, où vous ne resteriez pas sans moi. Je puis donc supposer qu'une partie de votre bourse est dans la mienne, et je vous envoie un léger à-compte dans celle que renferme cette boîte, qu'il ne faut pas ouvrir devant le porteur. Je n'ai garde d'aller au-devant des difficultés; je vous estime trop pour vous croire capable d'en faire.

Je vous défends, non-seulement de retourner sans mon ordre, mais de venir nous dire adieu. Vous pouvez écrire à ma mère ou à moi, simplement pour nous avertir que vous êtes forcé de partir sur-le-champ pour une affaire imprévue, et me donner, si vous voulez, quelques avis sur mes lectures jusqu'à votre retour. Tout cela doit être fait naturellement et sans aucune apparence de mystère. Adieu, mon ami; n'oubliez pas que vous emportez le cœur et le repos de Julie.

LETTRE XVI. — *Réponse.*

Je relis votre terrible lettre, et je frissonne à chaque ligne. J'obéirai pourtant, je l'ai promis, je le dois; j'obéirai. Mais vous ne savez pas, non, barbare, vous ne saurez jamais ce qu'un tel sacrifice coûte à mon cœur. Ah! vous n'aviez pas besoin de l'épreuve du bosquet pour me le rendre sensible : c'est un raffinement de cruauté perdu pour votre âme impitoyable, et je puis au moins vous défier de me rendre plus malheureux.

Vous recevrez votre boîte dans le même état où vous l'avez envoyée. C'est trop d'ajouter l'opprobre à la cruauté; si je vous ai laissée maîtresse de mon sort, je ne vous ai point laissée l'arbitre de mon honneur. C'est un dépôt sacré (l'unique, hélas! qui me reste), dont jusqu'à la fin de ma vie nul ne sera chargé que moi seul.

1. Haute montagne du pays de Vaud. (Éd.)

LETTRE XVII. — Réplique.

Votre lettre me fait pitié; c'est la seule chose sans esprit que vous ayez jamais écrite.

J'offense donc votre honneur, pour lequel je donnerois mille fois ma vie? J'offense donc ton honneur, ingrat! qui m'as vue prête à t'abandonner le mien? Où est-il donc cet honneur que j'offense? Dis-le-moi, cœur rampant, âme sans délicatesse. Ah! que tu es méprisable si tu n'as qu'un honneur que Julie ne connoisse pas! Quoi! ceux qui veulent partager leur sort, n'oseroient partager leurs biens et celui qui fait profession d'être à moi se tient outragé de mes dons! Et depuis quand est-il vil de recevoir de ce qu'on aime? Depuis quand ce que le cœur donne déshonore-t-il le cœur qui accepte? Mais on méprise un homme qui reçoit d'un autre: on méprise celui dont les besoins passent la fortune. Et qui le méprise? Des âmes abjectes qui mettent l'honneur dans la richesse, et pèsent les vertus au poids de l'or. Est-ce dans ces basses maximes qu'un homme de bien met son honneur? et le préjugé même de la raison n'est-il pas en faveur du plus pauvre?

Sans doute, il est des dons vils qu'un honnête homme ne peut accepter; mais apprenez qu'ils ne déshonorent pas moins la main qui les offre, et qu'un don honnête à faire est toujours honnête à recevoir; or sûrement mon cœur ne me reproche pas celui-ci, il s'en glorifie¹. Je ne sache rien de plus méprisable qu'un homme dont on achète le cœur et les soins, si ce n'est la femme qui les paye; mais entre deux cœurs unis la communauté des biens est une justice et un devoir; et si je me trouve encore en arrière de ce qui me reste de plus qu'à vous, j'accepte sans scrupule ce que je réserve, et je vous dois ce que je ne vous ai pas donné. Ah! si les dons de l'amour sont à charge, quel cœur jamais peut être reconnoissant?

Supposeriez-vous que je refuse à mes besoins ce que je destine à pourvoir aux vôtres? Je vais vous donner du contraire une preuve sans réplique. C'est que la bourse que je vous renvoie contient le double de ce qu'elle contenoit la première fois, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de la doubler encore. Mon père me donne pour mon entretien une pension, modique à la vérité, mais à laquelle je n'ai jamais besoin de toucher, tant ma mère est attentive à pourvoir à tout, sans compter que ma broderie et ma dentelle suffisent pour m'entretenir de l'une et de l'autre. Il est vrai que je n'étois pas toujours aussi riche; les soucis d'une passion fatale m'ont fait depuis longtemps négliger certains soins auxquels j'employois mon superflu; c'est une raison de plus d'en disposer comme je fais: il faut vous humilier pour le mal dont vous êtes cause, et que l'amour expie les fautes qu'il fait commettre.

Venons à l'essentiel: Vous dites que l'honneur vous défend d'accepter mes dons. Si cela est, je n'ai plus rien à dire, et je conviens avec vous

4. Elle a raison. Sur le motif secret de ce voyage, on voit que jamais argent ne fut plus honnêtement employé. C'est grand dommage que cet emploi n'ait pas fait un meilleur profit.

qu'il ne vous est pas permis d'aliéner un pareil soin. Si donc vous pouvez me prouver cela, faites-le clairement, incontestablement, et sans vaine subtilité, car vous savez que je hais les sophismes. Alors vous pouvez me rendre la bourse, je la reprends sans me plaindre, et il n'en sera plus parlé.

Mais comme je n'aime ni les gens pointilleux ni le faux point d'honneur, si vous me renvoyez encore une fois la boîte sans justification, ou que votre justification soit mauvaise, il faudra ne nous plus voir. Adieu; pensez-y.

LETTRE XVIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

J'ai reçu vos dons; je suis parti sans vous voir; me voici bien loin de vous: êtes-vous contente de vos tyrannies, et vous ai-je assez obéi?

Je ne puis vous parler de mon voyage; à peine sais-je comment il s'est fait. J'ai mis trois jours à faire vingt lieues; chaque pas qui m'éloignoit de vous séparoit mon corps de mon âme, et me donnoit un sentiment anticipé de la mort. Je voulois vous décrire ce que je verrois: vain projet! Je n'ai rien vu que vous, et ne puis vous peindre que Julie. Les puissantes émotions que je viens d'éprouver coup sur coup m'ont jeté dans des distractions continuelles; je me sentois toujours où je n'étois point: à peine avois-je assez de présence d'esprit pour suivre et demander mon chemin, et je suis arrivé à Sion sans être parti de Vevai.

C'est ainsi que j'ai trouvé le secret d'é luder votre rigueur et de vous voir sans vous désobéir. Oui, cruelle, quoi que vous ayez su faire, vous n'avez pu me séparer de vous tout entier. Je n'ai traîné dans mon exil que la moindre partie de moi-même: tout ce qu'il y a de vivant en moi demeure auprès de vous sans cesse. Il erre impunément sur vos yeux, sur vos lèvres, sur votre sein, sur tous vos charmes; il pénètre partout comme une vapeur subtile; et je suis plus heureux en dépit de vous que je ne fus jamais de votre gré.

J'ai ici quelques personnes à voir, quelques affaires à traiter, voilà ce qui me désole. Je ne suis point à plaindre dans la solitude où je puis m'occuper de vous et me transporter aux lieux où vous êtes. La vie active qui me rappelle à moi tout entier m'est seule insupportable. Je vais faire mal et vite pour être promptement libre, et pouvoir m'égarer à mon aise dans les lieux sauvages qui forment à mes yeux les charmes de ce pays. Il faut tout fuir et vivre seul au monde, quand on n'y peut vivre avec vous.

LETTRE XIX. — *De Saint-Preux à Julie.*

Rien ne m'arrête plus ici que vos ordres; cinq jours que j'y ai passés ont suffi et au delà pour mes affaires, si toutefois on peut appeler des affaires celles où le cœur n'a point de part. Enfin vous n'avez plus de prétexte, et ne pouvez me retenir loin de vous qu'affin de me tourmenter.

Je commence à être fort inquiet du sort de ma première lettre; elle

fut écrite et mise à la poste en arrivant ; l'adresse en est fidèlement copiée sur celle que vous m'envoyâtes ; je vous ai envoyé la mienne avec le même soin , et , si vous aviez fait exactement réponse , elle auroit déjà dû me parvenir. Cette réponse pourtant ne vient point , et il n'y a nulle cause possible et funeste de son retard que mon esprit troublé ne se figure. O ma Julie ! que d'imprévues catastrophes peuvent en huit jours rompre à jamais les plus doux liens du monde ! Je frémis de songer qu'il n'y a pour moi qu'un seul moyen d'être heureux , et des millions d'être misérable ¹. Julie , m'auriez-vous oublié ? Ah ! c'est la plus affreuse de mes craintes ! Je puis préparer ma constance aux autres malheurs , mais toutes les forces de mon âme défont au seul soupçon de celui-là.

Je vois le peu de fondement de mes alarmes et ne saurois les calmer. Le sentiment de mes maux s'aigrit sans cesse loin de vous ; et , comme si je n'en avois pas assez pour m'abattre , je m'en forge encore d'incertains pour irriter tous les autres. D'abord mes inquiétudes étoient moins vives. Le trouble d'un départ subit , l'agitation du voyage donnoient le change à mes ennuis. Ils se raniment dans la tranquille solitude. Hélas ! je combattois ; un fer mortel a percé mon sein , et la douleur ne s'est fait sentir que longtemps après la blessure.

Cent fois , en lisant des romans , j'ai ri des froides plaintes des amans sur l'absence. Ah ! je ne savois pas alors à quel point la vôtre un jour me seroit insupportable ! Je sens aujourd'hui combien une âme paisible est peu propre à juger des passions , et combien il est insensé de rire des sentimens qu'on n'a point éprouvés. Vous le dirai-je pourtant ? je ne sais quelle idée consolante et douce tempère en moi l'amertume de votre éloignement , en songeant qu'il s'est fait par votre ordre. Les maux qui me viennent de vous me sont moins cruels que s'ils m'étoient envoyés par la fortune : s'ils servent à vous contenter , je ne voudrois pas ne les point sentir ; ils sont les garans de leur dédommagement , et je connois trop bien votre âme pour vous croire barbare à pure perte.

Si vous voulez m'éprouver , je n'en murmure plus ; il est juste que vous sachiez si je suis constant , patient , docile , digne en un mot des biens que vous me réservez. Dieux ! si c'étoit là votre idée , je me plaindrois de trop peu souffrir. Ah ! non , pour nourrir dans mon cœur une si douce attente , inventez , s'il se peut , des maux mieux proportionnés à leur prix.

LETTRE XX. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je reçois à la fois vos deux lettres ; et je vois , par l'inquiétude que vous marquez dans la seconde sur le sort de l'autre , que , quand l'imagination prend les devans , la raison ne se hâte pas comme elle , et sou-

1. On me dira que c'est le devoir d'un éditeur de corriger les fautes de langue. Oui bien pour les éditeurs qui font cas de cette correction ; oui bien pour les ouvrages dont on peut corriger le style sans le refondre et le gâter ; oui bien quand on est assez sûr de sa plume pour ne pas substituer ses propres fautes à celles de l'auteur. Et avec tout cela , qu'aura-t-on gagné à faire parler un Suisse comme un académicien ?

vent la laisse aller seule. Pensâtes-vous, en arrivant à Sion, qu'un courrier tout prêt n'attendoit pour partir que votre lettre, que cette lettre me seroit remise en arrivant ici, et que les occasions ne favoriseroient pas moins ma réponse? Il n'en va pas ainsi, mon bel ami. Vos deux lettres me sont parvenues à la fois, parce que le courrier, qui ne passe qu'une fois la semaine¹, n'est parti qu'avec la seconde. Il faut un certain temps pour distribuer les lettres; il en faut à mon commissionnaire pour me rendre la mienne en secret, et le courrier ne retourne pas d'ici le lendemain du jour qu'il est arrivé. Ainsi, tout bien calculé, il nous faut huit jours, quand celui du courrier est bien choisi, pour recevoir réponse l'un de l'autre; ce que je vous explique afin de calmer une fois pour toutes votre impatiente vivacité. Tandis que vous déclamez contre la fortune et ma négligence, vous voyez que je m'informe adroitement de tout ce qui peut assurer notre correspondance et prévenir vos perplexités. Je vous laisse à décider de quel côté sont les plus tendres soins.

Ne parlons plus de peines, mon bon ami : ah! respectez et partagez plutôt le plaisir que j'éprouve, après huit mois d'absence, de revoir le meilleur des pères! Il arriva jeudi au soir, et je n'ai songé qu'à lui² depuis cet heureux moment. O toi que j'aime le mieux au monde après les auteurs de mes jours, pourquoi tes lettres, tes querelles viennent-elles contister mon âme, et troubler les premiers plaisirs d'une famille réunie? Tu voudrais que mon cœur s'occupât de toi sans cesse; mais, dis-moi, le tien pourroit-il aimer une fille dénaturée à qui les feux de l'amour feroient oublier les droits du sang, et que les plaintes d'un amant rendroient insensible aux caresses d'un père? Non, mon digne ami, n'empoisonne point par d'injustes reproches l'innocente joie que m'inspire un si doux sentiment. Toi dont l'âme est si tendre et si sensible, ne conçois-tu point quel charme c'est de sentir, dans ces purs et sacrés embrassemens, le sein d'un père palpiter d'aise contre celui de sa fille? Ah! crois-tu qu'alors le cœur puisse un moment se partager, et rien dérober à la nature?

Sol che son figlia io mi rammento adesso³.

Ne pensez pas pourtant que je vous oublie. Oublia-t-on jamais ce qu'on a une fois aimé? Non, les impressions plus vives, qu'on suit quelques instans, n'effacent pas pour cela les autres. Ce n'est point sans chagrin que je vous ai vu partir, ce n'est point sans plaisir que je vous verrois de retour. Mais.... Prenez patience ainsi que moi, puisqu'il le faut, sans en demander davantage. Soyez sûr que je vous rappellerai le plus tôt qu'il me sera possible; et pensez que souvent tel qui se plaint bien haut de l'absence n'est pas celui qui en souffre le plus.

1. Il passe à présent deux fois.

2. L'article qui précède prouve qu'elle ment.

3. « Tout ce dont je me souviens en ce moment, c'est que je suis sa fille. »

LETTRE XXI. — *De Saint-Preux à Julie.*

Que j'ai souffert en la recevant, cette lettre souhaitée avec tant d'ardeur ! J'attendois le courrier à la poste. A peine le paquet étoit-il ouvert que je me nomme ; je me rends importun : on me dit qu'il y a une lettre, je tressaille ; je la demande, agité d'une mortelle impatience ; je la reçois enfin. Julie, j'aperçois les traits de ta main adorée ! La mienne tremble en s'avancant pour recevoir ce précieux dépôt. Je voudrois baiser mille fois ces sacrés caractères. O circonspection d'un amour craintif ! je n'ose porter la lettre à ma bouche, ni l'ouvrir devant tant de témoins. Je me dérobe à la hâte. Mes genoux trembloient sous moi ; mon émotion croissante me laisse à peine apercevoir mon chemin. J'ouvre la lettre au premier détour ; je la parcours, je la dévore ; et à peine suis-je à ces lignes où tu peins si bien les plaisirs de ton cœur en embrassant ce respectable père, que je fonds en larmes ; on me regarde ; j'entre dans une allée pour échapper aux spectateurs ; là je partage ton attendrissement ; j'embrasse avec transport cet heureux père que je connois à peine ; et la voix de la nature me rappelant au mien, je donne de nouveaux pleurs à sa mémoire honorée.

Eh ! que voulez-vous apprendre, incomparable fille, dans mon vain et triste savoir ? Ah ! c'est de vous qu'il faut apprendre tout ce qui peut entrer de bon, d'honnête, dans une âme humaine, et surtout ce divin accord de la vertu, de l'amour et de la nature, qui ne se trouva jamais qu'en vous. Non, il n'y a point d'affection saine qui n'ait sa place dans votre cœur, qui ne s'y distingue par la sensibilité qui vous est propre ; et, pour savoir moi-même régler le mien, comme j'ai soumis toutes mes actions à vos volontés, je vois bien qu'il faut soumettre encore tous mes sentimens aux vôtres.

Quelle différence pourtant de votre état au mien ! daignez le remarquer. Je ne parle point du rang et de la fortune : l'honneur et l'amour doivent en cela suppléer à tout ; mais vous êtes environnée de gens que vous chérissez et qui vous adorent : les soins d'une tendre mère, d'un père dont vous êtes l'unique espoir ; l'amitié d'une cousine qui semble ne respirer que par vous ; toute une famille dont vous faites l'ornement ; une ville entière fière de vous avoir vue naître, tout occupe et partage votre sensibilité ; et ce qu'il en reste à l'amour n'est que la moindre partie de ce que lui ravissent les droits du sang et de l'amitié. Mais moi, Julie, hélas ! errant, sans famille, et presque sans patrie, je n'ai que vous sur la terre, et l'amour seul me tient lieu de tout. Ne soyez donc pas surprise si, bien que votre âme soit la plus sensible, la mienne sait le mieux aimer, et si, vous cédant en tant de choses, j'emporte au moins le prix de l'amour.

Ne craignez pourtant pas que je vous importune encore de mes indiscretes plaintes. Non, je respecterai vos plaisirs, et pour eux-mêmes qui sont si purs, et pour vous qui les ressentez. Je m'en formerai dans l'esprit le touchant spectacle, je les partagerai de loin ; et, ne pouvant être heureux de ma propre félicité, je le serai de la vôtre. Quelles que soient les raisons qui me tiennent éloigné de vous, je les respecte ; et

que me serviroit de les connoître , si , quand je devrois les désapprouver , il n'en faudroit pas moins obéir à la volonté qu'elles vous inspirent? M'en coûtera-t-il plus de garder le silence qu'il ne m'en coûta de vous quitter? Souvenez-vous toujours , ô Julie ! que votre âme a deux corps à gouverner , et que celui qu'elle anime par son choix lui sera toujours le plus fidèle :

Nodo più forte,
Fabricato da noi, non dalla sorte ¹.

Je me tais donc ; et , jusqu'à ce qu'il vous plaise de terminer mon exil , je vais tâcher d'en tempérer l'ennui en parcourant les montagnes du Valais tandis qu'elles sont encore praticables. Je m'aperçois que ce pays ignoré mérite les regards des hommes , et qu'il ne lui manque , pour être admiré , que des spectateurs qui le sachent voir. Je tâcherai d'en tirer quelques observations dignes de vous plaire. Pour amuser une jolie femme , il faudroit peindre un peuple aimable et galant : mais toi , ma Julie , ah ! je le sais bien , le tableau d'un peuple heureux et simple est celui qu'il faut à ton cœur.

LETTRE XXII. — De Julie à Saint-Preux.

Enfin le premier pas est franchi , et il a été question de vous. Malgré le mépris que vous témoignez pour ma doctrine , mon père en a été surpris : il n'a pas moins admiré mes progrès dans la musique et dans le dessin ² ; et , au grand étonnement de ma mère , prévenue par vos calomnies ³ , au blason près , qui lui a paru négligé , il a été fort content de tous mes talens. Mais ces talens ne s'acquièrent pas sans maître : il a fallu nommer le mien ; et je l'ai fait avec une énumération pompeuse de toutes les sciences qu'il vouloit bien m'enseigner , hors une. Il s'est rappelé de vous avoir vu plusieurs fois à son précédent voyage , et il n'a pas paru qu'il eût conservé de vous une impression désavantageuse.

Ensuite il s'est informé de votre fortune : on lui a dit qu'elle étoit médiocre ; de votre naissance : on lui a dit qu'elle étoit honnête. Ce mot *honnête* est fort équivoque à l'oreille d'un gentilhomme , et a excité des soupçons que l'éclaircissement a confirmés. Dès qu'il a su que vous n'étiez pas noble , il a demandé ce qu'on vous donnoit par mois. Ma mère , prenant la parole , a dit qu'un pareil arrangement n'étoit pas même proposable ; et qu'au contraire vous aviez rejeté constamment tous les moindres présens qu'elle avoit tâché de vous faire en choses qui ne se refusent pas : mais cet air de fierté n'a fait qu'exciter la sienne. Et le moyen de supporter l'idée d'être redevable à un roturier ? Il a donc été décidé qu'on vous offriroit un payement , au refus duquel ,

1. « Le plus fort des nœuds , notre ouvrage , et non celui du sort. »

2. Voilà , ce me semble , un sage de vingt ans qui sait prodigieusement de choses ! Il est vrai que Julie le félicite à trente de n'être plus si savant.

3. Cela se rapporte à une lettre à la mère , écrite sur un ton équivoque , et qui a été supprimée.

malgré tout votre mérite, dont on convient, vous seriez remercié de vos soins. Voilà, mon ami, le résumé d'une conversation qui a été tenue sur le compte de mon très-honoré maître, et durant laquelle son humble écolière n'étoit pas fort tranquille. J'ai cru ne pouvoir trop me hâter de vous en donner avis, afin de vous laisser le temps d'y réfléchir. Aussitôt que vous aurez pris votre résolution, ne manquez pas de m'en instruire; car cet article est de votre compétence, et mes droits ne vont pas jusque-là.

J'apprends avec peine vos courses dans les montagnes : non que vous n'y trouviez, à mon avis, une agréable diversion, et que le détail de ce que vous aurez vu ne me soit fort agréable à moi-même; mais je crains pour vous des fatigues que vous n'êtes guère en état de supporter. D'ailleurs la saison est fort avancée; d'un jour à l'autre tout peut se couvrir de neige; et je prévois que vous aurez encore plus à souffrir du froid que de la fatigue. Si vous tombiez malade dans le pays où vous êtes, je ne m'en consolerois jamais. Revenez donc, mon bon ami, dans mon voisinage. Il n'est pas temps encore de rentrer à Vevai, mais je veux que vous habitiez un séjour moins rude, et que nous soyons plus à portée d'avoir aisément des nouvelles l'un de l'autre. Je vous laisse le maître du choix de votre station. Tâchez seulement qu'on ne sache point ici où vous êtes, et soyez discret sans être mystérieux. Je ne vous dis rien sur ce chapitre; je me fie à l'intérêt que vous avez d'être prudent, et plus encore à celui que j'ai que vous le soyez.

Adieu, mon ami; je ne puis m'entretenir plus longtemps avec vous. Vous savez de quelles précautions j'ai besoin pour écrire. Ce n'est pas tout : mon père a amené un étranger respectable, son ancien ami, et qui lui a sauvé autrefois la vie à la guerre. Jugez si nous nous sommes efforcés de le bien recevoir. Il repart demain, et nous nous hâtons de lui procurer, pour le jour qui nous reste, tous les amusemens qui peuvent marquer notre zèle à un tel bienfaiteur. On m'appelle : il faut finir. Adieu derechef.

LETTRE XXIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

A peine ai-je employé huit jours à parcourir un pays qui demanderoit des années d'observation : mais, outre que la neige me chasse, j'ai voulu revenir au-devant du courrier qui m'apporte, j'espère, une de vos lettres. En attendant qu'elle arrive, je commence par vous écrire celle-ci, après laquelle j'en écrirai, s'il est nécessaire, une seconde pour répondre à la vôtre.

Je ne vous ferai point ici un détail de mon voyage et de mes remarques; j'en ai fait une relation que je compte vous porter. Il faut réserver notre correspondance pour les choses qui nous touchent de plus près l'un et l'autre. Je me contenterai de vous parler de la situation de mon âme : il est juste de vous rendre compte de l'usage qu'on fait de votre bien.

J'étois parti, triste de mes peines et consolé de votre joie; ce qui me tenoit dans un certain état de langueur qui n'est pas sans charme pour

un cœur sensible. Je gravissois lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avois pris pour être mon guide, et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé plutôt un ami qu'un mercenaire. Je voulois rêver, et j'en étois toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendoient en ruines au-dessus de ma tête. Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondoient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvroit à mes côtés un abîme dont les yeux n'osoient sonder la profondeur. Quelquefois je me perdois dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissoit tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avoient jamais pénétré : à côté d'une caverne on trouvoit des maisons ; on voyoit des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres éboulées, d'excellens fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'étoit pas seulement le travail des hommes qui rendoit ces pays étranges si bizarrement contrastés ; la nature sembloit encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvoit différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissoit toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formoit l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidens de lumière qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui sembloient m'être offertes en un vrai théâtre : car la perspective des monts étant verticale frappe les yeux tout à la fois et bien plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

J'attribuai, durant la première journée, aux agrémens de cette variété le calme que je sentois renaitre en moi. J'admirois l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres les plus insensibles, et je méprisois la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés. Mais cet état paisible ayant duré la nuit et augmenté le lendemain, je ne tardai pas de juger qu'il avoit encore quelque autre cause qui ne m'étoit pas connue. J'arrivai ce jour-là sur des montagnes les moins élevées, et, parcourant ensuite leurs inégalités, sur celles des plus hautes qui étoient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignois un séjour plus serein, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi ; image trop vaine de l'âme du sage, dont l'exemple n'exista jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème.

Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvois la véritable cause du changement de mon humeur, et du re-

tour de cette paix intérieure que j'avois perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardens, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes on y laisse tous les sentimens bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser : tous les désirs trop vifs s'émeussent; ils perdent cette pointe aiguë qui les rend douloureux; ils ne laissent au fond du cœur qu'une émotion légère et douce; et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salubre et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale :

Qui non palazzi, non teatro o loggia;
 Ma' n lor vece un' abete, un faggio, un pino,
 Trà l' erba verde e' l bel monte vicino
 Levan di terra al ciel nostr' intelletto ¹.

Supposez les impressions réunies de ce que je viens de vous décrire, et vous aurez quelque idée de la situation délicieuse où je me trouvois. Imaginez la variété, la grandeur, la beauté de mille étonnans spectacles; le plaisir de ne voir autour de soi que des objets tout nouveaux, des oiseaux étrangers, des plantes bizarres et inconnues, d'observer en quelque sorte une autre nature, et de se trouver dans un nouveau monde. Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue; les distances paroissant moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile, l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir : enfin ce spectacle a je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravit l'esprit et les sens; on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait plus où l'on est.

J'aurois passé tout le temps de mon voyage dans le seul enchantement du paysage, si je n'en eusse éprouvé un plus doux encore dans le commerce des habitans. Vous trouverez dans ma description un léger

1. « Au lieu des palais, des pavillons, des théâtres, les chênes, les noirs sapins, les hêtres, s'élançant de l'herbe verte au sommet des monts, et semblent élever au ciel, avec leurs têtes, les yeux et l'esprit des mortels. » (Pétrarque.)

crayon de leurs mœurs, de leur simplicité, de leur égalité d'âme, et de cette paisible tranquillité qui les rend heureux par l'exemption des peines plutôt que par le goût des plaisirs. Mais ce que je n'ai pu vous peindre et qu'on ne peut guère imaginer, c'est leur humanité désintéressée, et leur zèle hospitalier pour tous les étrangers que le hasard ou la curiosité conduisent chez eux. J'en fis une épreuve surprenante, moi qui n'étois connu de personne, et qui ne marchois qu'à l'aide d'un conducteur. Quand j'arrivois le soir dans un hameau, chacun venoit avec tant d'empressement m'offrir sa maison, que j'étois embarrassé du choix ; et celui qui obtenoit la préférence en paroissoit si content, que la première fois je pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je fus bien étonné quand, après en avoir usé chez mon hôte à peu près comme au cabaret, il refusa le lendemain mon argent, s'offensant même de ma proposition ; et il en a partout été de même. Ainsi c'étoit le pur amour de l'hospitalité, communément assez tiède, qu'à sa vivacité j'avois pris pour l'apreté du gain. Leur désintéressement fut si complet, que dans tout le voyage je n'ai pu trouver à placer un patagon¹. En effet, à quoi dépenser de l'argent dans un pays où les maîtres ne reçoivent point le prix de leurs frais, ni les domestiques celui de leurs soins, et où l'on ne trouve aucun mendiant ? Cependant l'argent est fort rare dans le Haut-Valais, mais c'est pour cela que les habitans sont à leur aise : car les denrées y sont abondantes sans aucun débouché au dehors, sans consommation du luxe au dedans, et sans que le cultivateur montagnard, dont les travaux sont les plaisirs, devienne moins laborieux. Si jamais ils ont plus d'argent, ils seront infailliblement plus pauvres. Ils ont la sagesse de le sentir, et il y a dans le pays des mines d'or qu'il n'est pas permis d'exploiter.

J'étois d'abord fort surpris de l'opposition de ces usages avec ceux du Bas-Valais, où, sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers : et j'avois peine à concilier dans un même peuple des manières si différentes. Un Valaisan m'en expliqua la raison. « Dans la vallée, me dit-il, les étrangers qui passent sont des marchands, et d'autres gens uniquement occupés de leur négoce et de leur gain. Il est juste qu'ils nous laissent une partie de leur profit, et nous les traitons comme ils traitent les autres. Mais ici, où nulle affaire n'appelle les étrangers, nous sommes sûrs que leur voyage est désintéressé ; l'accueil qu'on leur fait l'est aussi. Ce sont des hôtes qui nous viennent voir parce qu'ils nous aiment, et nous les recevons avec amitié. Au reste, ajouta-t-il en souriant, cette hospitalité n'est pas coûteuse, et peu de gens s'avisent d'en profiter.

— Ah ! je le crois, lui répondis-je. Que feroit-on chez un peuple qui vit pour vivre, non pour gagner ni pour briller ? Hommes heureux et dignes de l'être, j'aime à croire qu'il faut vous ressembler en quelque chose pour se plaire au milieu de vous. »

Ce qui me paroissoit le plus agréable dans leur accueil, c'étoit de n'y pas trouver le moindre vestige de gêne ni pour eux ni pour moi. Ils vi-

1. Écu du pays.

voient dans leur maison comme si je n'y eusse pas été, et il ne tenoit qu'à moi d'y être comme si j'eusse été seul. Ils ne connoissent point l'incommode vanité d'en faire les honneurs aux étrangers, comme pour les avertir de la présence d'un maître dont on dépend au moins en cela. Si je ne disois rien, ils supposoient que je voulois vivre à leur manière; je n'avois qu'à dire un mot pour vivre à la mienne, sans éprouver jamais de leur part la moindre marque de répugnance ou d'étonnement. Le seul compliment qu'ils me firent, après avoir su que j'étois Suisse, fut de me dire que nous étions frères, et que je n'avois qu'à me regarder chez eux comme étant chez moi. Puis ils ne s'embarrassèrent plus de ce que je faisois, n'imaginant pas même que je pusse avoir le moindre doute sur la sincérité de leurs offres, ni le moindre scrupule à m'en prévaloir. Ils en usent entre eux avec la même simplicité : les enfans en âge de raison sont les égaux de leurs pères, les domestiques s'asseyent à table avec leurs maîtres; la même liberté règne dans les maisons et dans la république, et la famille est l'image de l'État.

La seule chose sur laquelle je ne jouissois pas de la liberté étoit la durée excessive des repas. J'étois bien le maître de ne pas me mettre à table; mais, quand j'y étois une fois, il y falloit rester une partie de la journée, et boire d'autant. Le moyen d'imaginer qu'un homme, et un Suisse, n'aimât pas à boire? En effet, j'avoue que le bon vin me paroît une excellente chose, et que je ne hais point à m'en égayer, pourvu qu'on ne m'y force pas. J'ai toujours remarqué que les gens faux sont sobres, et la grande réserve de la table annonce assez souvent des mœurs feintes et des âmes doubles. Un homme franc craint moins ce babil affectueux et ces tendres épanchemens qui précèdent l'ivresse; mais il faut savoir s'arrêter et prévenir l'excès. Voilà ce qu'il ne m'étoit guère possible de faire avec d'aussi déterminés buveurs que les Valaisans, des vins aussi violens que ceux du pays, et sur des tables où l'on ne vit jamais d'eau. Comment se résoudre à jouer si sottement le sage et à sâcher de si bonnes gens? Je m'enivrois donc par reconnaissance; et ne pouvant payer mon écot de ma bourse, je le payois de ma raison.

Un autre usage qui ne me gênoit guère moins, c'étoit de voir, même chez des magistrats, la femme et les filles de la maison, debout derrière ma chaise, servir à table comme des domestiques. La galanterie française se seroit d'autant plus tourmentée à réparer cette incongruité, qu'avec la figure des Valaisanes, des servantes mêmes rendroient leurs services embarrassans. Vous pouvez m'en croire, elles sont jolies, puisqu'elles m'ont paru l'être. Des yeux accoutumés à vous voir sont difficiles en beauté.

Pour moi, qui respecte encore plus les usages des pays où je vis que ceux de la galanterie, je recevois leur service en silence, avec autant de gravité que don Quichotte chez la duchesse. J'opposois quelquefois en souriant les grandes barbes et l'air grossier des convives au teint éblouissant de ces jeunes beautés timides, qu'un mot faisoit rougir, et ne rendoit que plus agréables. Mais je fus un peu choqué de l'énorme ampleur de leur gorge, qui n'a dans sa blancheur éblouissante qu'un des avantages du modèle que j'osois lui comparer; modèle unique et voilé, dont

les contours furtivement observés me peignent ceux de cette coupe célèbre à qui le plus beau sein du monde servit de moule ¹.

Ne soyez pas surprise de me trouver si savant sur des mystères que vous cachez si bien : je le suis en dépit de vous ; un sens en peut quelquefois instruire un autre : malgré la plus jalouse vigilance, il échappe à l'ajustement le mieux concerté quelques légers interstices par lesquels la vue opère l'effet du toucher. L'œil avide et téméraire s'insinue impunément sous les fleurs d'un bouquet ; il erre sous la chenille et la gaze, et fait sentir à la main la résistance élastique qu'elle n'oseroit éprouver.

Parte appar delle mamme acerbe e crude :

Parte altrui ne ricopre invida vesta,

Invida, ma s' agli occhi il varco chiude,

L' amoroso pensier già non arresta ².

Je remarquai aussi un grand défaut dans l'habillement des Valaisannes : c'est d'avoir des corps de robe si élevés par derrière qu'elles en paroissent bossues ; cela fait un effet singulier avec leurs petites coiffures noires et le reste de leur ajustement, qui ne manque au surplus ni de simplicité ni d'élégance. Je vous porte un habit complet à la valaisane, et j'espère qu'il vous ira bien ; il a été pris sur la plus jolie taille du pays.

Tandis que je parcourois avec extase ces lieux si peu connus et si dignes d'être admirés, que faisiez-vous cependant, ma Julie ? Étiez-vous oubliée de votre ami ? Julie oubliée ! Ne m'oublierois-je pas plutôt moi-même ? et que pourrois-je être un moment seul, moi qui ne suis plus rien que par vous ? Je n'ai jamais mieux remarqué avec quel instinct je place en divers lieux notre existence commune selon l'état de mon âme. Quand je suis triste, elle se réfugie auprès de la vôtre, et cherche des consolations aux lieux où vous êtes ; c'est ce que j'éprouvois en vous quittant. Quand j'ai du plaisir, je n'en saurois jouir seul, et pour le partager avec vous je vous appelle alors où je suis. Voilà ce qui m'est arrivé durant toute cette course, où la diversité des objets me rappelant sans cesse en moi-même, je vous conduisois partout avec moi. Je ne faisais pas un pas que nous ne le fissions ensemble. Je n'admirois pas une vue sans me hâter de vous la montrer. Tous les arbres que je rencontrais vous prêtoient leur ombre, tous les gazons vous servoient de siège. Tantôt, assis à vos côtés, je vous aidais à parcourir des yeux les objets ; tantôt, à vos genoux, j'en contemplois un plus digne des regards d'un homme sensible. Rencontrais-je un pas difficile, je vous le voyois franchir avec la légèreté d'un faon qui bondit après sa mère. Falloit-il traverser un torrent, j'osois presser dans mes bras une si douce charge ; je passois le torrent

1. C'étoit celui d'Hélène. « Minerva templum habet... in quo Helena sacra-
« vit calicem ex electro; adjicit historia, mamme suæ mensura. » Plin.,
lib. XXXIII, cap. xxiii.

2. « Son acerbe et dure mamelle se laisse entrevoir : un vêtement jaloux en cache en vain la plus grande partie ; l'amoureux désir, plus perçant que l'œil, pénètre à travers tous les obstacles. » (Tasse.)

lentement, avec délices, et voyois à regret le chemin que j'allois atteindre. Tout me rappeloit à vous dans ce séjour paisible, et les touchans attraits de la nature, et l'inaltérable pureté de l'air, et les mœurs simples des habitans, et leur sagesse egale et sûre, et l'aimable pudeur du sexe, et ses innocentes grâces; et tout ce qui frappoit agréablement mes yeux et mon cœur leur peignoit celle qu'ils cherchent.

« O ma Julie! disois-je avec attendrissement, que ne puis-je couler mes jours avec toi dans ces lieux ignorés, heureux de notre bonheur et non du regard des hommes! Que ne puis-je ici rassembler toute mon âme en toi seule, et devenir à mon tour l'univers pour toi! Charmes adorés, vous jouiriez alors des hommages qui vous sont dus! délices de l'amour, c'est alors que nos cœurs vous savoureroient sans cesse! Une longue et douce ivresse nous laisseroit ignorer le cours des ans; et quand enfin l'âge auroit calmé nos premiers feux, l'habitude de penser et sentir ensemble feroit succéder à leurs transports une amitié non moins tendre. Tous les sentimens honnêtes, nourris dans la jeunesse avec ceux de l'amour, en rempliroient un jour le vide immense; nous pratiquerions au sein de cet heureux peuple, et à son exemple, tous les devoirs de l'humanité : sans cesse nous nous unirions pour bien faire, et nous ne mourrions point sans avoir vécu. »

La poste arrive; il faut finir ma lettre, et courir recevoir la vôtre. Que le cœur me bat jusqu'à ce moment! Hélas! j'étois heureux dans mes chimères : mon bonheur fuit avec elles; que vais-je être en réalité?

LETTRE XXIV. — *De Saint-Proux à Julie.*

Je réponds sur-le-champ à l'article de votre lettre qui regarde le payement, et n'ai, Dieu merci, nul besoin d'y réfléchir. Voici, ma Julie, quel est mon sentiment sur ce point.

Je distingue dans ce qu'on appelle honneur celui qui se tire de l'opinion publique, et celui qui dérive de l'estime de soi-même. Le premier consiste en vains préjugés plus mobiles qu'une onde agitée; le second a sa base dans les vérités éternelles de la morale. L'honneur du monde peut être avantageux à la fortune, mais il ne pénètre point dans l'âme, et n'influe en rien sur le vrai bonheur. L'honneur véritable, au contraire, en forme l'essence, parce qu'on ne trouve qu'en lui ce sentiment permanent de satisfaction intérieure qui seul peut rendre heureux un être pensant. Appliquons, ma Julie, ces principes à votre question; elle sera bientôt résolue.

Que je m'érige en maître de philosophie, et prenne, comme ce fou de la fable, de l'argent pour enseigner la sagesse, cet emploi paroitra bas aux yeux du monde, et j'avoue qu'il a quelque chose de ridicule en soi; cependant, comme aucun homme ne peut tirer sa subsistance absolument de lui-même, et qu'on ne sauroit l'en tirer de plus près que par son travail, nous mettrons ce mépris au rang des plus dangereux préjugés; nous n'aurons point la sottise de sacrifier la félicité à cette opinion insensée; vous ne m'en estimerez pas moins, et je n'en serai pas plus à plaindre quand je vivrai des talens que j'ai cultivés

Mais ici, ma Julie, nous avons d'autres considérations à faire. Laissons la multitude, et regardons en nous-mêmes. Que serai-je réellement à votre père en recevant de lui le salaire des leçons que je vous aurai données, et lui vendant une partie de mon temps, c'est-à-dire de ma personne? Un mercenaire, un homme à ses gages, une espèce de valet; et il aura de ma part, pour garant de sa confiance et pour sûreté de ce qui lui appartient, ma foi tacite, comme celle du dernier de ses gens.

Or, quel bien plus précieux peut avoir un père que sa fille unique, fût-ce même une autre que Julie? Que fera donc celui qui lui vend ses services? Fera-t-il taire ses sentimens pour elle? Ah! tu sais si cela se peut! Ou bien, se livrant sans scrupule au penchant de son cœur, offensera-t-il, dans la partie la plus sensible, celui à qui il doit fidélité? Alors je ne vois plus dans un tel maître qu'un perfide qui foule aux pieds les droits les plus sacrés¹, un traître, un séducteur domestique que les lois condamnent très-justement à la mort. J'espère que celle à qui je parle sait m'entendre; ce n'est pas la mort que je crains, mais la honte d'en être digne, et le mépris de moi-même.

Quand les lettres d'Héloïse et d'Abélard tombèrent entre vos mains, vous savez ce que je vous dis de cette lecture et de la conduite du théologien. J'ai toujours plaint Héloïse; elle avoit un cœur fait pour aimer: mais Abélard ne m'a jamais paru qu'un misérable digne de son sort, et connoissant aussi peu l'amour que la vertu. Après l'avoir jugé, faudra-t-il que je l'imite? Malheur à quiconque prêche une morale qu'il ne veut pas pratiquer! Celui qu'aveugle sa passion jusqu'à ce point en est bientôt puni par elle, et perd le goût des sentimens auxquels il a sacrifié son honneur. L'amour est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne; pour en sentir tout le prix, il faut que le cœur s'y complaise, et qu'il nous élève en élevant l'objet aimé. Otez l'idée de la perfection, vous ôtez l'enthousiasme: ôtez l'estime, et l'amour n'est plus rien. Comment une femme pourroit-elle honorer un homme qui se déshonore? Comment pourra-t-il adorer lui-même celle qui n'a pas craint de s'abandonner à un vil corrupteur? Ainsi bientôt ils se mépriseront mutuellement; l'amour ne sera plus pour eux qu'un honteux commerce; ils auront perdu l'honneur, et n'auront point trouvé la félicité.

Il n'en est pas ainsi, ma Julie, entre deux amans de même âge, tous deux épris du même feu, qu'un mutuel attachement unit, qu'aucun lien particulier ne gêne, qui jouissent tous deux de leur première liberté, et dont aucun droit ne proscriit l'engagement réciproque. Les lois les plus sévères ne peuvent leur imposer d'autre peine que le prix même de

4. Malheureux jeune homme, qui ne voit pas qu'en se laissant payer en reconnaissance ce qu'il refuse de recevoir en argent, il viole des droits plus sacrés encore! Au lieu d'instruire, il corrompt; au lieu de nourrir, il empoisonne; il se fait remercier par une mère abusée d'avoir perdu son enfant. On sent pourtant qu'il aime sincèrement la vertu, mais sa passion l'égaré, et, si sa grande jeunesse ne l'excusait pas, avec ses beaux discours il ne seroit qu'un scélérat. Les deux amans sont à plaindre; la mère seule est inexcusable.

leur amour ; la seule punition de s'être aimés est l'obligation de s'aimer à jamais ; et s'il est quelques malheureux climats au monde où l'homme barbare brise ces innocentes chaînes, il en est puni sans doute par les crimes que cette contrainte engendre.

Voilà mes raisons, sage et vertueuse Julie : elles ne sont qu'un froid commentaire de celles que vous m'exposâtes avec tant d'énergie et de vivacité dans une de vos lettres ; mais c'en est assez pour vous montrer combien je m'en suis pénétré. Vous vous souvenez que je n'insistai point sur mon refus, et que, malgré la répugnance que le préjugé m'a laissée, j'acceptai vos dons en silence, ne trouvant point en effet dans le véritable honneur de solide raison pour les refuser. Mais ici le devoir, la raison, l'amour même, tout parle d'un ton que je ne peux méconnaître. S'il faut choisir entre l'honneur et vous, mon cœur est prêt à vous perdre. Il vous aime trop, ô Julie ! pour vous conserver à ce prix.

LETTRE XXV. — *De Julie à Saint-Preux.*

La relation de votre voyage est charmante, mon bon ami ; elle me feroit aimer celui qui l'a écrite, quand même je ne le connoitrois pas. J'ai pourtant à vous tancer sur un passage dont vous vous doutez bien, quoique je n'aie pu m'empêcher de rire de la ruse avec laquelle vous vous êtes mis à l'abri du Tasse, comme derrière un rempart. Eh ! comment ne sentiez-vous point qu'il y a bien de la différence entre écrire au public ou à sa maîtresse ? L'amour, si craintif, si scrupuleux, n'exige-t-il pas plus d'égards que la bienséance ? Pouviez-vous ignorer que ce style n'est pas de mon goût ? et cherchiez-vous à me déplaire ? Mais en voilà déjà trop, peut-être, sur un sujet qu'il ne falloit point relever. Je suis d'ailleurs trop occupée de votre seconde lettre pour répondre en détail à la première. Ainsi, mon ami, laissons le Valais pour une autre fois, et bornons-nous maintenant à nos affaires, nous serons assez occupés.

Je savois le parti que vous prendriez. Nous nous connoissons trop bien pour en être encore à ces élémens. Si jamais la vertu nous abandonne, ce ne sera pas, croyez-moi, dans les occasions qui demandent du courage et des sacrifices¹. Le premier mouvement aux attaques vives est de résister ; et nous vaincrons, je l'espère, tant que l'ennemi nous avertira de prendre les armes. C'est au milieu du sommeil, c'est dans le sein d'un doux repos, qu'il faut se défier des surprises : mais c'est surtout la continuité des maux qui rend leur poids insupportable ; et l'âme résiste bien plus aisément aux vives douleurs qu'à la tristesse prolongée. Voilà, mon ami, la dure espèce de combat que nous aurons désormais à soutenir : ce ne sont point des actions héroïques que le devoir nous demande, mais une résistance plus héroïque encore à des peines sans relâche.

Je l'avois trop prévu : le temps du bonheur est passé comme un éclair ;

1. On verra bientôt que la prédiction ne sauroit plus mal cadrer avec l'événement.

celui des **grâces** commence, sans que rien m'aide à juger quand il finira. Tout m'alarme et me décourage; une langueur mortelle s'empare de mon âme; sans sujet bien précis de pleurer, des pleurs involontaires s'échappent de mes yeux. Je ne lis pas dans l'avenir des maux inévitables; mais je cultivois l'espérance, et la vois flétrir tous les jours. Que sert, hélas! d'arroser le feuillage quand l'arbre est coupé par le pied?

Je le sens, mon ami, le poids de l'absence m'accable. Je ne puis vivre sans toi, je le sens; c'est ce qui m'effraye le plus. Je parcours cent fois le jour les lieux que nous habitions ensemble, et ne t'y trouve jamais. Je t'attends à ton heure ordinaire: l'heure passe, et tu ne viens point. Tous les objets que j'aperçois me portent quelque idée de ta présence pour m'avertir que je t'ai perdu. Tu n'as point ce supplice affreux. Ton cœur seul peut te dire que je te manque. Ah! si tu savois quel pire tourment c'est de rester quand on se sépare, combien tu préférerois ton état au mien!

Encore si j'osois gémir, si j'osois parler de mes peines, je me sentirois soulagée des maux dont je pourrois me plaindre: mais, hors quelques soupirs exhalés en secret dans le sein de ma cousine, il faut étouffer tous les autres, il faut contenir mes larmes; il faut sourire quand je me meurs.

Sentirsi, oh dei! morir,

E non poter mai dir:

« Morir mi sento! »

Le pis est que tous ces maux aggravent sans cesse mon plus grand mal, et que plus ton souvenir me désole, plus j'aime à me le rappeler. Dis-moi, mon ami, mon doux ami, sens-tu combien un cœur languissant est tendre, et combien la tristesse fait fermenter l'amour?

Je voulois vous parler de mille choses; mais, outre qu'il vaut mieux attendre de savoir positivement où vous êtes, il ne m'est pas possible de continuer cette lettre dans l'état où je me trouve en l'écrivant. Adieu, mon ami, je quitte la plume, mais croyez que je ne vous quitte pas.

BILLET.

J'écris, par un batelier que je ne connois point, ce billet à l'adresse ordinaire, pour donner avis que j'ai choisi mon asile à Meillerie, sur la rive opposée, afin de jouir au moins de la vue du lieu dont je n'ose approcher.

LETTRE XXVI. — De Saint-Preux à Julie.

Que mon état est changé dans peu de jours! Que d'amertumes se mêlent à la douceur de me rapprocher de vous! Que de tristes réflexions m'assiègent! Que de traverses mes craintes me font prévoir! O Julie! que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible! Celui

4. « O dieux! se sentir mourir, et n'oser dire: *Je me sens mourir!* » (Métastase.)

qui l'a reçu doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre. Vil jouet de l'air et des saisons, le soleil ou les brouillards, l'air couvert ou serein, régleront sa destinée, et il sera content ou triste au gré des vents. Victime des préjugés, il trouvera dans d'absurdes maximes un obstacle invincible aux justes vœux de son cœur. Les hommes le puniront d'avoir des sentimens droits de chaque chose, et d'en juger par ce qui est véritable plutôt que par ce qui est de convention. Seul il suffiroit pour faire sa propre misère, en se livrant indiscretement aux attraits divins de l'honnête et du beau, tandis que les pesantes chaînes de la nécessité l'attachent à l'ignominie. Il cherchera la félicité suprême sans se souvenir qu'il est homme : son cœur et sa raison seront incessamment en guerre, et des désirs sans bornes lui prépareront d'éternelles privations.

Telle est la situation cruelle où me plonge le sort qui m'accable, et mes sentimens qui m'élèvent, et ton père qui me méprise, et toi qui fais le charme et le tourment de ma vie. Sans toi, beauté fatale, je n'aurois jamais senti ce contraste insupportable de grandeur au fond de mon âme et de bassesse dans ma fortune; j'aurois vécu tranquille, et serois mort content, sans daigner remarquer quel rang j'avois occupé sur la terre. Mais t'avoir vue et ne pouvoir te posséder, t'adorer et n'être qu'un homme, être aimé et ne pouvoir être heureux, habiter les mêmes lieux et ne pouvoir vivre ensemble!... O Julie, à qui je ne puis renoncer ! ô destinée que je ne puis vaincre ! Quels combats affreux vous excitez en moi, sans pouvoir jamais surmonter mes désirs ni mon impuissance !

Quel effet bizarre et inconcevable ! Depuis que je suis rapproché de vous, je ne roule dans mon esprit que des pensées funestes. Peut-être le séjour où je suis contribue-t-il à cette mélancolie : il est triste et horrible; il en est plus conforme à l'état de mon âme, et je n'en habiterois pas si patiemment un plus agréable. Une file de rochers stériles borde la côte et environne mon habitation, que l'hiver rend encore plus affreuse. Ah ! je le sens, ma Julie, s'il falloit renoncer à vous, il n'y auroit plus pour moi d'autre séjour ni d'autre saison.

Dans les violens transports qui m'agitent, je ne saurois demeurer en place; je cours, je monte avec ardeur, je m'élançe sur les rochers, je parcours à grands pas tous les environs, et trouve partout dans les objets la même horreur qui règne au dedans de moi. On n'aperçoit plus de verdure, l'herbe est jaune et flétrie, les arbres sont dépouillés, le séchard¹ et la froide bise entassent la neige et les glaces; et toute la nature est morte à mes yeux, comme l'espérance au fond de mon cœur.

Parmi les rochers de cette côte, j'ai trouvé, dans un abri solitaire, une petite esplanade d'où l'on découvre à plein la ville heureuse où vous habitez. Jugez avec quelle avidité mes yeux se portèrent vers ce séjour chéri. Le premier jour, je fis mille efforts pour y discerner votre demeure; mais l'extrême éloignement les rendit vains, et je m'aperçus

1. Vent du nord-est.

que mon imagination donnoit le change à mes yeux fatigués. Je cours chez le curé emprunter un télescope, avec lequel je vis ou crus voir votre maison; et depuis ce temps je passe les jours entiers dans cet asile à contempler ces murs fortunés qui renferment la source de ma vie. Malgré la saison, je m'y rends dès le matin, et n'en reviens qu'à la nuit. Des feuilles et quelques bois secs que j'allume servent, avec mes courses, à me garantir du froid excessif. J'ai pris tant de goût pour ce lieu sauvage, que j'y porte même de l'encre et du papier; et j'y écris maintenant cette lettre sur un quartier que les glaces ont détaché du rocher voisin.

C'est là, ma Julie, que ton malheureux amant achève de jouir des derniers plaisirs qu'il goûtera peut-être en ce monde. C'est de là qu'à travers les airs et les murs il ose en secret pénétrer jusque dans ta chambre. Tes traits charmans le frappent encore; tes regards tendres raniment son cœur mourant; il entend le son de ta douce voix; il ose chercher encore en tes bras ce délire qu'il éprouva dans le bosquet. Vain fantôme d'une âme agitée, qui s'égaré dans ses désirs! Bientôt forcé de rentrer en moi-même, je te contemple au moins dans le détail de ton innocente vie : je suis de loin les diverses occupations de ta journée, et je me les représente dans les temps et les lieux où j'en fus quelquefois l'heureux témoin. Toujours je te vois vaquer à des soins qui te rendent plus estimable, et mon cœur s'attendrit avec délices sur l'inépuisable bonté du tien. Maintenant, me dis-je au matin, elle sort d'un paisible sommeil, son teint a la fraîcheur de la rose, son âme jouit d'une douce paix; elle offre à celui dont elle tient l'être un jour qui ne sera point perdu pour la vertu. Elle passe à présent chez sa mère : les tendres affections de son cœur s'épanchent avec les auteurs de ses jours; elle les soulage dans le détail des soins de sa maison; elle fait peut-être la paix d'un domestique imprudent; elle fait peut-être une exhortation secrète; elle demande peut-être une grâce pour un autre. Dans un autre temps elle s'occupe, sans ennui, des travaux de son sexe; elle orne son âme de connoissances utiles; elle ajoute à son goût exquis les agrémens des beaux-arts, et ceux de la danse à sa légèreté naturelle. Tantôt je vois une élégante et simple parure orner des charmes qui n'en ont pas besoin. Ici je la vois consulter un pasteur vénérable sur la peine ignorée d'une famille indigente; là, secourir ou consoler la triste veuve et l'orphelin délaissé. Tantôt elle charme une honnête société par ses discours sensés et modestes; tantôt, en riant avec ses compagnes, elle ramène une jeunesse folâtre au ton de la sagesse et des bonnes mœurs. Quelques momens, ah ! pardonne ! j'ose te voir même t'occuper de moi; je vois tes yeux attendris parcourir une de mes lettres; je lis dans leur douce langueur que c'est à ton amant fortuné que s'adressent les lignes que tu traces; je vois que c'est de lui que tu parles à ta cousine avec une si tendre émotion. O Julie ! ô Julie ! et nous ne serions pas unis ? et nos jours ne couleraient pas ensemble ? et nous pourrions être séparés pour toujours ? Non, que jamais cette affreuse idée ne se présente à mon esprit ! En un instant elle change tout mon attendrissement en fureur ; la rage me fait courir de caverne

en caverne; des gémissemens et des cris m'échappent malgré moi; je rugis comme une lionne irritée; je suis capable de tout, hors de renoncer à toi; et il n'y a rien, non, rien que je ne fasse pour te posséder ou mourir.

J'en étois ici de ma lettre, et je n'attendois qu'une occasion sûre pour vous l'envoyer, quand j'ai reçu de Sion la dernière que vous m'y avez écrite. Que la tristesse qu'elle respire a charmé la mienne! Que j'y ai vu un frappant exemple de ce que vous me disiez de l'accord de nos âmes dans des lieux éloignés! Votre affliction, je l'avoue, est plus patiente; la mienne est plus emportée: mais il faut bien que le même sentiment prenne la teinture des caractères qui l'éprouvent, et il est bien naturel que les plus grandes pertes causent les plus grandes douleurs. Que dis-je, des pertes? Eh! qui les pourroit supporter? Non, connoissez-le enfin, ma Julie; un éternel arrêt du ciel nous destina l'un pour l'autre; c'est la première loi qu'il faut écouter, c'est le premier soin de la vie, de s'unir à qui doit nous la rendre douce. Je le vois, j'en gémis, tu t'égares dans tes vains projets, tu veux forcer des barrières insurmontables, et négliges les seuls moyens possibles; l'enthousiasme de l'honnêteté t'ôte la raison, et ta vertu n'est plus qu'un délire.

Ah! si tu pouvois rester toujours jeune et brillante comme à présent, je ne demanderois au ciel que de te savoir éternellement heureuse, te voir tous les ans de ma vie une fois, une seule fois, et passer le reste de mes jours à contempler de loin ton asile, à t'adorer parmi ces rochers. Mais, hélas! vois la rapidité de cet astre qui jamais n'arrête; il vole, et le temps fuit, l'occasion s'échappe: ta beauté, ta beauté même aura son terme; elle doit décliner et périr un jour, comme un fleur qui tombe sans avoir été cueillie; et moi cependant je gémis, je souffre, ma jeunesse s'use dans les larmes et se flétrit dans la douleur. Pense, pense, Julie, que nous comptons déjà des années perdues pour le plaisir. Pense qu'elles ne reviendront jamais; qu'il en sera de même de celles qui nous restent, si nous les laissons échapper encore. O amante aveuglée! tu cherches un chimérique bonheur pour un temps où nous ne serons plus; tu regardes un avenir éloigné; et tu ne vois pas que nous nous consumons sans cesse, et que nos âmes, épuisées d'amour et de peines, se fondent et coulent comme l'eau¹. Reviens, il en est temps encore, reviens, ma Julie, de cette erreur funeste. Laisse là tes projets, et sois heureuse. Viens, ô mon âme! dans les bras de ton ami, réunir les deux moitiés de notre être; viens à la face du ciel, guide de notre fuite et témoin de nos sermens, jurer de vivre et de mourir l'un à l'autre. Ce n'est pas toi, je le sais, qu'il faut rassurer contre la crainte de l'indigence. Soyons heureux et pauvres, ah! quel trésor nous aurons acquis! Mais ne faisons point cet affront à l'humanité, de croire qu'il ne restera pas sur la terre entière un asile à deux amans infortunés. J'ai des bras, je suis robuste; le pain gagné par mon travail te paroîtra plus délicieux que les mets des festins. Un repas apprêté par

1. « Sicut aqua effusus sum. » *Psalm. XXI, 45.* — « Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram. » *Reg. II, XIV, vers. 44.* (Ed.)

l'amour peut-il jamais être insipide ? Ah ! tendre et chère amante, dussions-nous n'être heureux qu'un seul jour, veux-tu quitter cette courte vie sans avoir goûté le bonheur ?

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ô Julie ! Vous connaissez l'antique usage du rocher de Leucate, dernier refuge de tant d'amans malheureux. Ce lieu-ei lui ressemble à bien des égards : la roche est escarpée, l'eau est profonde, et je suis au désespoir.

LETTRÉ XXVII. — *De Claire à Saint-Preux.*

Ma douleur me laisse à peine la force de vous écrire. Vos malheurs, et les miens sont au comble. L'aimable Julie est à l'extrémité, et n'a peut-être pas deux jours à vivre. L'effort qu'elle fit pour vous éloigner d'elle commença d'altérer sa santé ; la première conversation qu'elle eut sur votre compte avec son père y porta de nouvelles attaques : d'autres chagrins plus récents ont accru ses agitations, et votre dernière lettre a fait le reste. Elle en fut si vivement émue, qu'après avoir passé une nuit dans d'affreux combats, elle tomba hier dans l'accès d'une fièvre ardente qui n'a fait qu'augmenter sans cesse, et lui a enfin donné le transport. Dans cet état elle vous nomme à chaque instant, et parle de vous avec une véhémence qui montre combien elle en est occupée. On éloigne son père autant qu'il est possible ; cela prouve assez que ma tante a conçu des soupçons : elle m'a même demandé avec inquiétude si vous n'étiez pas de retour ; et je vois que, le danger de sa fille effaçant pour le moment toute autre considération, elle ne seroit pas fâchée de vous voir ici.

Venez donc, sans différer. J'ai pris ce bateau exprès pour vous porter cette lettre ; il est à vos ordres, servez-vous-en pour votre retour, et surtout ne perdez pas un moment, si vous voulez revoir la plus tendre amante qui fut jamais.

LETTRÉ XXVIII. — *De Julie à Claire.*

Que ton absence me rend amère la vie que tu m'as rendue ! Quelle convalescence ! Une passion plus terrible que la fièvre et le transport m'entraîne à ma perte. Cruelle ! tu me quittes quand j'ai plus besoin de toi ; tu m'as quittée pour huit jours, peut-être ne me reverras-tu jamais. Oh ! si tu savois ce que l'insensé m'ose proposer !... et de quel ton !... m'enfuir ! le suivre ! m'enlever ! Le malheureux !... De qui me plains-je ? mon cœur, mon indigne cœur m'en dit cent fois plus que lui... Grand Dieu ! que seroit-ce s'il savoit tout ?... il en deviendroit furieux, je serois entraînée. Il faudroit partir... Je frémis...

Enfin mon père m'a donc vendue ! il fait de sa fille une marchandise, une esclave ! il s'acquitte à mes dépens ! il paye sa vie de la miennelle... car, je le sens bien, je n'y survivrai jamais.... Père barbare et dénaturé ! Mérite-t-il... ? Quoi ! mériter ! c'est le meilleur des pères ; il veut unir sa fille à son ami, voilà son crime. Mais ma mère, ma tendre mère ! quel mal m'a-t-elle fait ?... Ah ! beaucoup : elle m'a trop aimée, elle m'a perdue

Claire, que ferai-je? que deviendrai-je? Hanz ne vient point. Je ne sais comment t'envoyer cette lettre. Avant que tu la reçoives.... avant que tu sois de retour.... qui sait? fugitive, errante, déshonorée.... C'en est fait, c'en est fait, la crise est venue. Un jour, une heure, un moment, peut-être.... qui est-ce qui sait éviter son sort?... Oh! dans quelque lieu que je vive et que je meure, en quelque asile obscur que je traîne ma honte et mon désespoir, Claire, souviens-toi de ton amie.... Hélas! la misère et l'opprobre changent les cœurs.... Ah! si jamais le tien t'oublie, il aura beaucoup changé.

LETTRE XXIX. — *De Julie à Claire.*

Reste, ah! reste, ne reviens jamais : tu viendrais trop tard. Je ne dois plus te voir; comment soutiendrais-je ta vue?

Où étois-tu, ma douce amie, ma sauvegarde, mon ange tutélaire? Tu m'as abandonnée, et j'ai péri. Quoi! ce fatal voyage étoit-il si nécessaire ou si pressé? Pouvois-tu me laisser à moi-même dans l'instant le plus dangereux de ma vie? Que de regrets tu t'es préparés par cette coupable négligence! ils seront éternels ainsi que mes pleurs. Ta perte n'est pas moins irréparable que la mienne, et une autre amie digne de toi n'est pas plus facile à recouvrer que mon innocence.

Qu'ai-je dit, misérable? Je ne puis ni parler ni me taire. Que sert le silence quand le remords crie? L'univers entier ne me reproche-t-il pas ma faute? Ma honte n'est-elle pas écrite sur tous les objets? Si je ne verse mon cœur dans le tien, il faudra que j'étouffe. Et toi, ne te reproches-tu rien, facile et trop confiante amie? Ah! que ne me trahissois-tu! C'est ta fidélité, ton aveugle amitié, c'est ta malheureuse indulgence qui m'a perdue.

Quel démon t'inspira de le rappeler, ce cruel qui fait mon opprobre? Ses perfides soins devoient-ils me redonner la vie pour me la rendre odieuse? Qu'il fuie à jamais, le barbare! qu'un reste de pitié le touche; qu'il ne vienne plus redoubler mes tourmens par sa présence; qu'il renonce au plaisir féroce de contempler mes larmes. Que dis-je, hélas! il n'est point coupable; c'est moi seule qui le suis; tous mes malheurs sont mon ouvrage, et je n'ai rien à reprocher qu'à moi. Mais le vice a déjà corrompu mon âme; c'est le premier de ses effets de nous faire accuser autrui de nos crimes.

Non, non, jamais il ne fut capable d'enfreindre ses sermens. Son cœur vertueux ignore l'art abject d'outrager ce qu'il aime. Ah! sans doute il sait mieux aimer que moi, puisqu'il sait mieux se vaincre. Cent fois mes yeux furent témoins de ses combats et de sa victoire; les siens étinceloient du feu de ses désirs; il s'élançoit vers moi dans l'impétuosité d'un transport aveugle, il s'arrêtoit tout à coup; une barrière insurmontable sembloit m'avoir entourée; et jamais son amour impétueux, mais honnête, ne l'eût franchie. J'osai trop contempler ce dangereux spectacle. Je me sentois troubler de ses transports; ses soupirs oppressoient mon cœur; je partageois ses tourmens en ne pensant que les plaindre. Je le vis, dans des agitations convulsives, prêt à s'évanouir

à mes pieds. Peut-être l'amour seul m'auroit épargnée; ô ma cousine! c'est la pitié qui me perdit.

Il sembloit que ma passion funeste voulût se couvrir pour me séduire du masque de toutes les vertus. Ce jour même il m'avoit pressée avec plus d'ardeur de le suivre. C'étoit désoler le meilleur des pères; c'étoit plonger le poignard dans le sein maternel : je résistai; je rejetai ce projet avec horreur. L'impossibilité de voir jamais nos vœux accomplis, le mystère qu'il falloit lui faire de cette impossibilité, le regret d'abuser un amant si soumis et si tendre après avoir flatté son espoir, tout abattoit mon courage, tout augmentoit ma foiblesse, tout aliénoit ma raison; il falloit donner la mort aux auteurs de mes jours, à mon amant, ou à moi-même. Sans savoir ce que je faisais, je choisis ma propre infortune. J'oubliai tout, et ne me souvins que de l'amour. C'est ainsi qu'un instant d'égarement m'a perdue à jamais. Je suis tombée dans l'abîme d'ignominie dont une fille ne revient point; et si je vis, c'est pour être plus malheureuse.

Je cherche en gémissant quelque reste de consolation sur la terre : je n'y vois que toi, mon aimable amie; ne me prive pas d'une si charmante ressource, je t'en conjure; ne m'ôte pas les douceurs de ton amitié. J'ai perdu le droit d'y prétendre, mais jamais je n'en eus si grand besoin. Que la pitié supplée à l'estime. Viens, ma chère, ouvrir ton âme à mes plaintes; viens recueillir les larmes de ton amie; garantis-moi, s'il se peut, du mépris de moi-même, et fais-moi croire que je n'ai pas tout perdu, puisque ton cœur me reste encore.

LETTRE XXX. — Réponse.

Fille infortunée! hélas! qu'as-tu fait? Mon Dieu! tu étois si digne d'être sage! Que te dirai-je dans l'horreur de ta situation, et dans l'abattement où elle te plonge? Achèverai-je d'accabler ton pauvre cœur? ou t'offrirai-je des consolations qui se refusent au mien? Te montrerai-je les objets tels qu'ils sont, ou tels qu'il te convient de les voir? Sainte et pure amitié, porte à mon esprit tes douces illusions; et, dans la tendre pitié que tu m'inspires, abuse-moi la première sur des maux que tu ne peux plus guérir.

J'ai craint, tu le sais, le malheur dont tu gémis. Combien de fois je te l'ai prédit sans être écoutée!.. il est l'effet d'une téméraire confiance.... Ah! ce n'est plus de tout cela qu'il s'agit. J'aurois trahi ton secret, sans doute, si j'avois pu te sauver ainsi : mais j'ai lu mieux que toi dans ton cœur trop sensible; je le vis se consumer d'un feu dévorant que rien ne pouvoit éteindre. Je sentis dans ce cœur palpitant d'amour qu'il falloit être heureuse ou mourir; et quand la peur de succomber te fit bannir ton amant avec tant de larmes, je jugeai que bientôt tu ne serois plus, ou qu'il seroit bientôt rappelé. Mais quel fut mon effroi quand je te vis dégoûtée de vivre, et si près de la mort! N'accuse ni ton amant ni toi d'une faute dont je suis la plus coupable, puisque je l'ai prévue sans la prévenir.

Il est vrai que je partis malgré moi; tu le vis, il fallut obéir; si je

t'avois crue si près de ta perte, on m'auroit plutôt mise en pièces que de m'arracher à toi. Je m'abusai sur le moment du péril. Foible et languissante encore, tu me parus en sûreté contre une si courte absence : je ne prévis pas la dangereuse alternative où tu t'allois trouver ; j'oubliai que ta propre foiblesse laissoit ce cœur abattu moins en état de se défendre contre lui-même. J'en demande pardon au mien ; j'ai peine à me repentir d'une erreur qui t'a sauvé la vie ; je n'ai pas ce dur courage qui te faisoit renoncer à moi ; je n'aurois pu te perdre sans un mortel désespoir, et j'aime encore mieux que tu vives et que tu pleures.

Mais pourquoi tant de pleurs, chère et douce amie ? Pourquoi ces regrets plus grands que ta faute, et ce mépris de toi-même que tu n'as pas mérité ? Une foiblesse effacera-t-elle tant de sacrifices ? et le danger même dont tu sors n'est-il pas une preuve de ta vertu ? Tu ne penses qu'à ta défaite, et oublies tous les triomphes pénibles qui l'ont précédée. Si tu as plus combattu que celles qui résistent, n'as-tu pas plus fait pour l'honneur qu'elles ? Si rien ne peut te justifier, songe au moins à ce qui t'excuse. Je connois à peu près ce qu'on appelle amour ; je saurai toujours résister aux transports qu'il inspire : mais j'aurois fait moins de résistance à un amour pareil au tien ; et, sans avoir été vaincue, je suis moins chaste que toi.

Ce langage te choquera ; mais ton plus grand malheur est de l'avoir rendu nécessaire : je donnerois ma vie pour qu'il ne te fût pas propre, car je hais les mauvaises maximes encore plus que les mauvaises actions¹. Si la faute étoit à commettre, que j'eusse la bassesse de te parler ainsi, et toi celle de m'écouter, nous serions toutes deux les dernières des créatures. A présent, ma chère, je dois te parler ainsi, et tu dois m'écouter, ou tu es perdue : car il reste en toi mille adorables qualités que l'estime de toi-même peut seule conserver, qu'un excès de honte et l'abjection qui le suit détruiroient infailliblement ; et c'est sur ce que tu croiras valoir encore que tu vaudras en effet.

Garde-toi donc de tomber dans un abattement dangereux qui t'aviliroit plus que ta foiblesse. Le véritable amour est-il fait pour dégrader l'âme ? Qu'une faute que l'amour a commise ne t'ôte point ce noble enthousiasme de l'honnêteté et du beau, qui t'éleva toujours au-dessus de toi-même.

Une tache paroît-elle au soleil ? Combien de vertus te restent pour une qui s'est altérée ! En seras-tu moins douce, moins sincère, moins modeste, moins bienfaisante ? en seras-tu moins digne, en un mot, de tous nos hommages ? L'honneur, l'humanité, l'amitié, le pur amour en seront-ils moins chers à ton cœur ? En aimeras-tu moins les vertus mêmes que tu n'auras plus ? Non, chère et bonne Julie : ta Claire en te plaignant t'adore ; elle sait, elle sent qu'il n'y a rien de bien qui ne puisse encore sortir de ton âme. Ah ! crois-moi, tu pourrois beaucoup perdre avant qu'aucune autre plus sage que toi te valût jamais.

1. Ce sentiment est juste et sain. Les passions dérégées inspirent les mauvaises actions ; mais les mauvaises maximes corrompent la raison même, et ne laissent plus de ressource pour revenir au bien.

Enfin tu me restes ; je puis me consoler de tout, hors de te perdre. Ta première lettre m'a fait frémir. Elle m'eût presque fait désirer la seconde, si je ne l'avois reçue en même temps. Vouloir délaisser son amie projeter de s'enfuir sans moi ! Tu ne parles point de ta plus grande faute : c'étoit de celle-là qu'il falloit cent fois plus rougir. Mais l'ingrate ne songe qu'à son amour.... Tiens, je t'aurois été tuer au bout du monde.

Je compte avec une mortelle impatience les momens que je suis forcée à passer loin de toi. Ils se prolongent cruellement. Nous sommes encore pour six jours à Lausanne, après quoi je volerai vers mon unique amie. J'irai la consoler ou m'affliger avec elle, essayer ou partager ses pleurs. Je ferai parler dans ta douleur moins l'inflexible raison que la tendre amitié. Chère cousine, il faut gémir, nous aimer, nous taire, et, s'il le peut, effacer, à force de vertus, une faute qu'on ne répare point avec des larmes. Ah ! ma pauvre Chaillot !

LETTRE XXXI. — *De Saint-Preux à Julie.*

Qual prodige du ciel es-tu donc, inconcevable Julie ? et par quel art, connu de toi seule, peux-tu rassembler dans un cœur tant de mouvemens incompatibles ? Ivre d'amour et de volupté, le mien nage dans la tristesse ; je souffre et languis de douleur au sein de la félicité suprême ; et je me reproche comme un crime l'excès de mon bonheur. Dieu ! quel tourment affreux de n'oser se livrer tout entier à nul sentiment, de les combattre incessamment l'un par l'autre, et d'allier toujours l'amertume au plaisir ! Il vaudroit mieux cent fois n'être que misérable.

Que me sert, hélas ! d'être heureux ? Ce ne sont plus mes maux, mais les tiens que j'éprouve, et ils ne m'en sont que plus sensibles. Tu veus en vain me cacher tes peines ; je les lis malgré toi dans la langueur et l'abattement de tes yeux. Ces yeux touchans peuvent-ils dérober quelque secret à l'amour ? Je vois, je vois, sous une apparente sérénité, les déplaisirs cachés qui t'assiègent ; et ta tristesse, voilée d'un doux sourire, n'en est que plus amère à mon cœur.

Il n'est plus temps de me rien dissimuler. J'étois hier dans la chambre de ta mère ; elle me quitte un moment ; j'entends des gémissemens qui me percent l'âme : pouvois-je à cet effet méconnoître leur source ? Je m'approche du lieu d'où ils semblent partir ; j'entre dans ta chambre ; je pénètre jusqu'à ton cabinet. Que devins-je, en entr'ouvrant la porte, quand j'aperçus celle qui devoit être sur le trône de l'univers assise à terre, la tête appuyée sur un fauteuil inondé de ses larmes ! Ah ! j'aurois moins souffert s'il l'eût été de mon sang ! De quels remords je fus à l'instant déchiré ! Mon bonheur devint mon supplice ; je ne sentis plus que tes peines, et j'aurois racheté de ma vie tes pleurs et tous mes plaisirs. Je voulois me précipiter à tes pieds ; je voulois essayer de mêler ces précieuses larmes, les recueillir au fond de mon cœur, mourir, ou les tarir pour jamais ; j'entends revenir ta mère, il faut retourner brusquement à ma place : j'emporte en moi toutes tes douleurs et des regrets qui ne finiront qu'avec elles.

Que je suis humilié, que je suis avili de ton repentir ! Je suis donc bien méprisable, si notre union te fait mépriser de toi-même, et si le charme de mes jours est le supplice des tiens ! Sois plus juste envers toi, ma Julie ; vois d'un œil moins prévenu les sacrés liens que ton cœur a formés. N'as-tu pas suivi les plus pures lois de la nature ? N'as-tu pas librement contracté le plus saint des engagements ? Qu'as-tu fait que les lois divines et humaines ne puissent et ne doivent autoriser ? Que manque-t-il au nœud qui nous joint qu'une déclaration publique ? Veuille être à moi, tu n'es plus coupable. O mon épouse ! ô ma digne et chaste compagne ! ô charme et bonheur de ma vie ! non, ce n'est point ce qu'a fait ton amour qui peut être un crime, mais ce que tu lui voudrais ôter : ce n'est qu'en acceptant un autre époux que tu peux offenser l'honneur. Sois sans cesse à l'ami de ton cœur, pour être innocente. La chaîne qui nous lie est légitime ; l'infidélité seule qui la romproit seroit blâmable, et c'est désormais à l'amour d'être garant de la vertu.

Mais quand ta douleur seroit raisonnable, quand tes regrets seroient fondés, pourquoi m'en dérobes-tu ce qui m'appartient ? pourquoi mes yeux ne versent-ils pas la moitié de tes pleurs ? Tu n'as pas une peine que je ne doive sentir, pas un sentiment que je ne doive partager ; et mon cœur, justement jaloux, te reproche toutes les larmes que tu ne répands pas dans mon sein. Dis, froide et mystérieuse amante, tout ce que ton âme ne communique point à la mienne n'est-il pas un vol que tu fais à l'amour ? Tout ne doit-il pas être commun entre nous ? ne te souvient-il plus de l'avoir dit ? Ah ! si tu savois aimer comme moi, mon bonheur te consoleroit comme ta peine m'afflige, et tu sentirois mes plaisirs comme je sens ta tristesse.

Mais je le vois, tu me méprises comme un insensé, parce que ma raison s'égaré au sein des délices. Mes emportemens t'effrayent, mon délire te fait pitié, et tu ne sens pas que toute la force humaine ne peut suffire à des félicités sans bornes. Comment veux-tu qu'une âme sensible goûte modérément des biens infinis ? comment veux-tu qu'elle supporte à la fois tant d'espèces de transports sans sortir de son assiette ? Ne sais-tu pas qu'il est un terme où nulle raison ne résiste plus, et qu'il n'est point d'homme au monde dont le bon sens soit à toute épreuve ? Prends donc pitié de l'égarément où tu m'as jeté, et ne méprise pas des erreurs qui sont ton ouvrage. Je ne suis plus à moi, je l'avoue ; mon âme aliénée est toute en toi. J'en suis plus propre à sentir tes peines, et plus digne de les partager. O Julie ! ne te dérobes pas à toi-même.

LETTRE XXXII. — Réponse.

Il fut un temps, mon aimable ami, où nos lettres étoient faciles et charmantes ; le sentiment qui les dictoit couloit avec une élégante simplicité : il n'avoit besoin ni d'art ni de coloris, et sa pureté faisoit toute sa parure. Cet heureux temps n'est plus : hélas ! il ne peut revenir ; et, pour premier effet d'un changement si cruel, nos cœurs ont déjà cessé de s'entendre.

Tes yeux ont vu mes douleurs. Tu crois en avoir pénétré la source ;



tu veux me consoler par de vains discours, et quand tu penses m'abuser, c'est toi, mon ami, qui t'abuses. Crois-moi, crois-en le cœur tendre de ta Julie; mon regret est bien moins d'avoir donné trop à l'amour que de l'avoir privé de son plus grand charme. Ce doux enchantement de vertu s'est évanoui comme un songe : nos feux ont perdu cette ardeur divine qui les animoit en les épurant; nous avons recherché le plaisir, et le bonheur a fui loin de nous. Ressouviens-toi de ces momens délicieux où nos cœurs s'unissoient d'autant mieux que nous nous respections davantage, où la passion tiroit de son propre excès la force de se vaincre elle-même, où l'innocence nous consolait de la contrainte, où les hommages rendus à l'honneur tournoient tous au profit de l'amour. Compare un état si charmant à notre situation présente : que d'agitations ! que d'effroi ! que de mortelles alarmes ! que de sentimens immodérés ont perdu leur première douceur ! Qu'est devenu ce zèle de sagesse et d'honnêteté dont l'amour animoit toutes les actions de notre vie, et qui rendoit à son tour l'amour plus délicieux ? Notre jouissance étoit paisible et durable ; nous n'avons plus que des transports : ce bonheur insensé ressemble à des accès de fureur plus qu'à de tendres caresses. Un feu pur et sacré brûloit nos cœurs ; livrés aux erreurs des sens, nous ne sommes plus que des amans vulgaires : trop heureux si l'amour jaloux daigne présider encore à des plaisirs que le plus vil mortel peut goûter sans lui.

Voilà, mon ami, les pertes qui nous sont communes, et que je ne pleure pas moins pour toi que pour moi. Je n'ajoute rien sur les miennes, ton cœur est fait pour les sentir. Vois ma honte et gémis si tu sais aimer. Ma faute est irréparable, mes pleurs ne tariront point. O toi qui les fais couler ! crains d'attenter à de si justes douleurs ; tout mon espoir est de les rendre éternelles : le pire de mes maux seroit d'en être consolée, et c'est le dernier degré de l'opprobre de perdre, avec l'innocence, le sentiment qui nous la fait aimer.

Je connois mon sort, j'en sens l'horreur, et cependant il me reste une consolation dans mon désespoir ; elle est unique, mais elle est douce. C'est de toi que je l'attends, mon aimable ami. Depuis que je n'ose plus porter mes regards sur moi-même, je les porte avec plus de plaisir sur celui que j'aime. Je te rends tout ce que tu m'ôtes de ma propre estime, et tu ne m'en deviens que plus cher en me forçant à me haïr. L'amour, cet amour fatal qui me perd, te donne un nouveau prix : tu t'élèves quand je me dégrade ; ton âme semble avoir profité de tout l'avilissement de la mienne. Sois donc désormais mon unique espoir : c'est à toi de justifier, s'il se peut, ma faute ; couvre-la de l'honnêteté de tes sentimens ; que ton mérite efface ma honte ; rends excusable, à force de vertus, la perte de celles que tu me coûtes. Sois tout mon être, à présent que je ne suis plus rien. Le seul honneur qui me reste est tout en toi ; et, tant que tu seras digne de respect, je ne serai pas tout à fait méprisable.

Quelque regret que j'aie au retour de ma santé, je ne saurois le dissimuler plus longtemps ; mon visage démentiroit mes discours, et ma feinte convalescence ne peut plus tromper personne. Hâte-toi donc, avant que je sois forcée de reprendre mes occupations ordinaires, de

faire la démarche dont nous sommes convenus : je vois clairement que ma mère a conçu des soupçons, et qu'elle nous observe. Mon père n'en est pas là, je l'avoue : ce fier gentilhomme n'imagine pas même qu'un roturier puisse être amoureux de sa fille. Mais enfin tu sais ses résolutions ; il te prévendra si tu ne le préviens, et, pour avoir voulu te conserver le même accès dans notre maison, tu t'en banniras tout à fait. Crois-moi, parle à ma mère tandis qu'il en est encore temps ; feins des affaires qui t'empêchent de continuer à m'instruire, et renonçons à nous voir si souvent, pour nous voir au moins quelquefois : car si l'on te ferme la porte, tu ne peux plus t'y présenter ; mais si tu te la fermes toi-même, tes visites seront en quelque sorte à ta discrétion, et, avec un peu d'adresse et de complaisance, tu pourras les rendre plus fréquentes dans la suite, sans qu'on l'aperçoive ou qu'on le trouve mauvais. Je te dirai ce soir les moyens que j'imagine d'avoir d'autres occasions de nous voir, et tu conviendras que l'inséparable cousine, qui causoit autrefois tant de murmures, ne sera pas maintenant inutile à deux amans qu'elle n'eût point dû quitter.

LETTRE XXXIII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Ah ! mon ami, le mauvais refuge pour deux amans qu'une assemblée ! Quel tourment de se voir et de se contraindre ! il vaudroit mieux cent fois ne se point voir. Comment avoir l'air tranquille avec tant d'émotion ? comment être si différent de soi-même ? comment songer à tant d'objets quand on n'est occupé que d'un seul ? comment contenir le geste et les yeux quand le cœur vole ? Je ne sentis de ma vie un trouble égal à celui que j'éprouvai hier quand on t'annonça chez Mme d'Hervart. Je pris ton nom prononcé pour un reproche qu'on m'adressoit ; je m'imaginai que tout le monde m'observoit de concert : je ne savois plus ce que je faisais ; et à ton arrivée je rougis si prodigieusement, que ma cousine, qui veilloit sur moi, fut contrainte d'avancer son visage et son éventail, comme pour me parler à l'oreille. Je tremblai que cela même ne fit un mauvais effet, et qu'on ne cherchât du mystère à cette chuchoterie. En un mot, je trouvois partout de nouveaux sujets d'alarmes, et je ne sentis jamais mieux combien une conscience coupable arme contre nous de témoins qui n'y songent pas.

Claire prétendit remarquer que tu ne faisais pas une meilleure figure : tu lui paroissois embarrassé de ta contenance, inquiet de ce que tu devois faire, n'osant aller ni venir, ni m'aborder, ni t'éloigner, et promenant tes regards à la ronde, pour avoir, disoit-elle, occasion de les tourner sur nous. Un peu remise de mon agitation, je crus m'apercevoir moi-même de la tienne, jusqu'à ce que, la jeune Mme Belon t'ayant adressé la parole, tu t'assis en causant avec elle, et devins plus calme à ses côtés.

Je sens, mon ami, que cette manière de vivre, qui donne tant de contrainte et si peu de plaisir, n'est pas bonne pour nous : nous nous aimons trop pour pouvoir nous gêner ainsi. Ces rendez-vous publics ne conviennent qu'à des gens qui, sans connoître l'amour, ne laissent pas

d'être bien ensemble, ou qui peuvent se passer du mystère : les inquiétudes sont trop vives de ma part, les indiscretions trop dangereuses de la tienne; et je ne puis pas tenir une Mme Belon toujours à mes côtés, pour faire diversion au besoin.

Reprenons, reprenons cette vie solitaire et paisible dont je t'ai tiré si mal à propos. C'est elle qui a fait naître et nourri nos feux; peut-être s'affoibliraient-ils par une manière de vivre plus dissipée. Toutes les grandes passions se forment dans la solitude; on n'en a point de semblables dans le monde, où nul objet n'a le temps de faire une profonde impression, et où la multitude des goûts énerve la force des sentimens. Cet état est aussi plus convenable à ma mélancolie; elle s'entretient du même aliment que mon amour : c'est ta chère image qui soutient l'une et l'autre, et j'aime mieux te voir tendre et sensible au fond de mon cœur, que contraint et distrait dans une assemblée.

Il peut d'ailleurs venir un temps où je serois forcée à une plus grande retraite; fût-il déjà venu, ce temps désiré! La prudence et mon inclination veulent également que je prenne d'avance des habitudes conformes à ce que peut exiger la nécessité. Ah! si de mes fautes pouvoit naître le moyen de les réparer! Le doux espoir d'être un jour.... Mais insensiblement j'en dirois plus que je n'en veux dire sur le projet qui m'occupe. Pardonne-moi ce mystère, mon unique ami; mon cœur n'aura jamais de secret qui ne te fût doux à savoir. Tu dois pourtant ignorer celui-ci; et tout ce que je t'en puis dire à présent, c'est que l'amour qui fit nos maux doit nous en donner le remède. Raisonne, commente si tu veux, dans ta tête; mais je te défends de m'interroger là-dessus.

LETTRE XXXIV. — Réponse.

Nò, non vedrete mai
Cambiar gl' affetti miei,
Bei lumi onde imparai
A sospirar d'amor!

Que je dois l'aimer, cette jolie Mme Belon, pour le plaisir qu'elle m'a procuré! Pardonne-le-moi, divine Julie, j'osai jouir un moment de tes tendres alarmes, et ce moment fut un des plus doux de ma vie. Qu'ils étoient charmans, ces regards inquiets et curieux qui se portoit sur nous à la dérobée, et se baissoient aussitôt pour éviter les miens! Que faisoit alors ton heureux amant? S'entretenoit-il avec Mme Belon? Ah! ma Julie, peux-tu le croire? Non, non, fille incomparable; il étoit plus dignement occupé. Avec quel charme son cœur suivoit les mouvemens du tien! avec quelle avide impatience ses yeux dévoreroient tes attraits! Ton amour, ta beauté, remplissoient, ravissoient son âme; elle pouvoit suffire à peine à tant de sentimens délicieux. Mon seul regret étoit de goûter, aux dépens de celle que j'aime, des plaisirs qu'elle ne partageoit pas. Sais-je ce que, durant tout ce temps, me dit Mme Belon?

4. « Non, non, beaux yeux qui m'apprirent à soupirer, jamais vous ne verrez changer mes affections. » Métastase.

Sais-je ce que je lui répondis? Le savois-je au moment de notre entretien? A-t-elle pu le savoir elle-même? et pouvoit-elle comprendre la moindre chose aux discours d'un homme qui parloit sans penser, et répondoit sans entendre?

Com' uom che par ch' ascolti, e nulla intende ¹.

Aussi m'a-t-elle pris dans le plus parfait dédain. Elle a dit à tout le monde, à toi peut-être, que je n'ai pas le sens commun, qui pis est, pas le moindre esprit, et que je suis tout aussi sot que mes livres. Que m'importe ce qu'elle en dit et ce qu'elle en pense? Ma Julie ne décide-t-elle pas seule de mon être et du rang que je veux avoir? Que le reste de la terre pense de moi comme il voudra, tout mon prix est dans ton estime.

Ah! crois qu'il n'appartient ni à Mme Belon, ni à toutes les beautés supérieures à la sienne, de faire la diversion dont tu parles, et d'éloigner un moment de toi mon cœur et mes yeux. Si tu pouvois douter de ma sincérité, si tu pouvois faire cette mortelle injure à mon amour et à tes charmes, dis-moi, qui pourroit avoir tenu registre de tout ce qui se fit autour de toi? Ne te vis-je pas briller entre ces jeunes beautés, comme le soleil entre les astres qu'il éclipe? N'aperçus-je pas les cavaliers ² se rassembler autour de ta chaise? Ne vis-je pas, au dépit de tes compagnes, l'admiration qu'ils marquoient pour toi? Ne vis-je pas leurs respects empressés, et leurs hommages et leurs galanteries? Ne te vis-je pas recevoir tout cela avec cet air de modestie et d'indifférence qui en impose plus que la fierté? Ne vis-je pas, quand tu te dégantois pour la collation, l'effet que ce bras découvert produisit sur les spectateurs? Ne vis-je pas le jeune étranger qui releva ton gant vouloir baiser la main charmante qui le recevoit? N'en vis-je pas un plus téméraire, dont l'œil ardent suçoit mon sang et ma vie, t'obliger, quand tu t'en fus aperçue, d'ajouter une épingle à ton fichu? Je n'étois pas si distrait que tu penses; je vis tout cela, Julie, et n'en fus point jaloux; car je connois ton cœur: il n'est pas, je le sais bien, de ceux qui peuvent aimer deux fois. Accuseras-tu le mien d'en être?

Reprenons-la donc, cette vie solitaire que je ne quittai qu'à regret. Non, le cœur ne se nourrit point dans le tumulte du monde. Les faux plaisirs lui rendent la privation des vrais plus amère, et il préfère sa souffrance à de vains dédommagemens. Mais, ma Julie, il en est, il en peut être de plus solides à la contrainte où nous vivons, et tu sembles les oublier! Quoi! passer quinze jours entiers si près l'un de l'autre sans se voir ou sans se rien dire! Ah! que veux-tu qu'un cœur brûlé d'amour fasse durant tant de siècles? L'absence même seroit moins cruelle. Que sert un excès de prudence qui nous fait plus de maux qu'il n'en pré-

1. « Comme celui qui semble écouter, et qui n'entend rien. »

2. *Cavaliers*, vieux mot qui ne se dit plus; on dit *hommes*. J'ai cru devoir aux provinciaux cette importante remarque, afin d'être au moins une fois utile au public.

vient? Que sert de prolonger sa vie avec son supplice? Ne vaudrait-il pas mieux cent fois se voir un seul instant et puis mourir?

Je ne le cache point, ma douce amie; j'aimerois à pénétrer l'aimable secret que tu me dérobes : il n'en fut jamais de plus intéressant pour nous; mais j'y fais d'inutiles efforts. Je saurai pourtant garder le silence que tu m'imposes, et contenir une indiscrete curiosité; mais, en respectant un si doux mystère, que n'en puis-je au moins assurer l'éclaircissement? Qui sait, qui sait encore si tes projets ne portent point sur des chimères? Chère âme de ma vie, ah! commençons du moins par les bien réaliser.

P. S. J'oublois de te dire que M. Roguin m'a offert une compagnie dans le régiment qu'il lève pour le roi de Sardaigne. J'ai été sensiblement touché de l'estime de ce brave officier; je lui ai dit, en le remerciant, que j'avois la vue trop courte pour le service, et que ma passion pour l'étude s'accordoit mal avec une vie aussi active. En cela je n'ai point fait un sacrifice à l'amour. Je pense que chacun doit sa vie et son sang à la patrie; qu'il n'est pas permis de s'aliéner à des princes auxquels on ne doit rien, moins encore de se vendre, et de faire du plus noble métier du monde celui d'un vil mercenaire. Ces maximes étoient celles de mon père, que je serois bien heureux d'imiter dans son amour pour ses devoirs et pour son pays. Il ne voulut jamais entrer au service d'aucun prince étranger; mais, dans la guerre de 1712, il porta les armes avec honneur pour la patrie; il se trouva dans plusieurs combats, à l'un desquels il fut blessé, et à la bataille de Wilmerghen il eut le bonheur d'enlever un drapeau ennemi sous les yeux du général de Sacconex.

LETTRE XXXV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je ne trouve pas, mon ami, que les deux mots que j'avois dits en riant sur Mme Belon valussent une explication si sérieuse. Tant de soins à se justifier produisent quelquefois un préjugé contraire; et c'est l'attention qu'on donne aux bagatelles qui seule en fait des objets importants. Voilà ce qui sûrement n'arrivera pas entre nous; car les cœurs bien occupés ne sont guère pointilleux, et les tracasseries des amans sur des riens ont presque toujours un fondement beaucoup plus réel qu'il ne semble.

Je ne suis pas fâchée pourtant que cette bagatelle nous fournisse une occasion de traiter entre nous de la jalousie; sujet malheureusement trop important pour moi.

Je vois, mon ami, par la trempe de nos âmes et par le tour commun de nos goûts, que l'amour sera la grande affaire de notre vie. Quand une fois il a fait les impressions profondes que nous en avons reçues, il faut qu'il éteigne ou absorbe toutes les autres passions; le moindre refroidissement seroit bientôt pour nous la langueur de la mort; un dégoût invincible, un éternel ennui, succédroient à l'amour éteint, et nous ne saurions longtemps vivre après avoir cessé d'aimer. En mon particulier, tu sens bien qu'il n'y a que le délire de la passion qui puisse me voiler l'horreur de ma situation présente, et qu'il faut que j'aime avec transport, ou que je meure de douleur. Vois donc si je suis fondée

à discuter sérieusement un point d'où doit dépendre le bonheur ou le malheur de mes jours.

Autant que je puis juger de moi-même, il me semble que, souvent affectée avec trop de vivacité, je suis pourtant peu sujette à l'emportement. Il faudroit que mes peines eussent fermenté longtemps en dedans pour que j'osasse en découvrir la source à leur auteur; et, comme je suis persuadée qu'on ne peut faire une offense sans le vouloir, je supporterois plutôt cent sujets de plainte qu'une explication. Un pareil caractère doit mener loin, pour peu qu'on ait de penchant à la jalousie, et j'ai bien peur de sentir en moi ce dangereux penchant. Ce n'est pas que je ne sache que ton cœur est fait pour le mien et non pour un autre. Mais on peut s'abuser soi-même, prendre un goût passager pour une passion, et faire autant de choses par fantaisie qu'on en eût peut-être fait par amour. Or, si tu peux te croire inconstant sans l'être, à plus forte raison puis-je t'accuser à tort d'infidélité. Ce doute affreux empoisonneroit pourtant ma vie; je gémirois sans me plaindre, et mourrois inconsolable sans avoir cessé d'être aimée.

Prévenons, je t'en conjure, un malheur dont la seule idée me fait frissonner. Jure-moi donc, mon doux ami, non par l'amour, serment qu'on ne tient que quand il est superflu, mais par ce nom sacré de l'honneur, si respecté de toi, que je ne cesserai jamais d'être la confidente de ton cœur, et qu'il n'y surviendra point de changement dont je ne sois la première instruite. Ne m'allègue pas que tu n'auras jamais rien à m'apprendre; je le crois, je l'espère; mais prévien mes folles alarmes, et donne-moi, dans tes engagements pour un avenir qui ne doit point être, l'éternelle sécurité du présent. Je serois moins à plaindre d'apprendre de toi mes malheurs réels, que d'en souffrir sans cesse d'imaginaires; je jouirois au moins de tes remords; si tu ne partagerois plus mes feux, tu partagerois encore mes peines, et je trouverois moins amères les larmes que je verserois dans ton sein.

C'est ici, mon ami, que je me félicite doublement de mon choix, et par le doux lien qui nous unit, et par la probité qui l'assure. Voilà l'usage de cette règle de sagesse dans les choses de pur sentiment; voilà comment la vertu sévère sait écarter les peines du tendre amour. Si j'avois un amant sans principes, dût-il m'aimer éternellement, où seroient pour moi les garans de cette constance? quels moyens aurois-je de me délivrer de mes défiances continuelles? et comment m'assurer de n'être point abusée, ou par sa feinte, ou par ma crédulité? Mais toi, mon digne et respectable ami, toi qui n'es capable ni d'artifice ni de déguisement, tu me garderas, je le sais, la sincérité que tu m'auras promise. La honte d'avouer une infidélité ne l'emportera point dans ton âme droite sur le devoir de tenir ta parole; et si tu pouvois ne plus aimer ta Julie, tu lui dirois.... oui, tu pourrois lui dire : « O Julie! je ne.... » Mon ami, jamais je n'écrirai ce mot-là.

Que penses-tu de mon expédient? C'est le seul, j'en suis sûre, qui pouvoit déraciner en moi tout sentiment de jalousie. Il y a je ne sais quelle délicatesse qui m'enchanté à me fier de ton amour à ta bonne foi, et à m'ôter le pouvoir de croire une infidélité que tu ne m'apprendrois

pas toi-même. Voilà, mon cher, l'effet assuré de l'engagement que je t'impose; car je pourrois te croire amant volage, mais non pas amf trompeur; et quand je douterois de ton cœur, je ne puis jamais douter de ta foi. Quel plaisir je goûte à prendre en ceci des précautions inutiles, à prévenir les apparences d'un changement dont je sens si bien l'impossibilité! Quel charme de parler jalousie avec un amant si fidèle! Ah! si tu pouvois cesser de l'être, ne crois pas que je t'en parlasse ainsi. Mon pauvre cœur ne seroit pas si sage au besoin, et la moindre défiance m'ôteroit bientôt la volonté de m'en garantir.

Voilà, mon très-honoré maître, matière à discussion pour ce soir; car je sais que vos deux humbles disciples auront l'honneur de souper avec vous chez le père de l'inséparable. Vos doctes commentaires sur la gazette vous ont tellement fait trouver grâce devant lui, qu'il n'a pas fallu beaucoup de manège pour vous faire inviter. La fille a fait accorder son clavecin; le père a feuilleté Lamberti; moi, je recorderai peut-être la leçon du bosquet de Clarens. O docteur en toutes facultés, vous avez partout quelque science de mise! M. d'Orbe, qui n'est pas oublié, comme vous pouvez penser, a le mot pour entamer une savante dissertation sur le futur hommage du roi de Naples, durant laquelle nous passerons tous trois dans la chambre de la cousine. C'est là, mon féal, qu'à genoux devant votre dame et maîtresse, vos deux mains dans les siennes, et en présence de son chancelier, vous lui jurerez foi et loyauté à toute épreuve: non pas à dire amour éternel, engagement qu'on n'est maître ni de tenir ni de rompre; mais vérité, sincérité, franchise inviolable. Vous ne jurerez point d'être toujours soumis, mais de ne point commettre acte de félonie, et de déclarer au moins la guerre avant de secouer le joug. Ce faisant, aurez l'accolade, et serez reconnu vassal unique et loyal chevalier.

Adieu, mon bon ami; l'idée du souper de ce soir m'inspire de la gaieté. Ah! qu'elle me sera douce quand je te la verrai partager!

LETTRE XXXVI. — *De Julie à Saint-Preux.*

Baise cette lettre, et saute de joie pour la nouvelle que je vais t'apprendre; mais pense que, pour ne point sauter et n'avoir rien à baiser, je n'y suis pas la moins sensible. Mon père, obligé d'aller à Berne pour son procès, et de là à Soleure pour sa pension, a proposé à ma mère d'être du voyage; et elle l'a accepté, espérant pour sa santé quelque effet salutaire du changement d'air. On vouloit me faire la grâce de m'emmener aussi, et je ne jugeai pas à propos de dire ce que j'en pensois; mais la difficulté des arrangemens de voiture a fait abandonner ce projet, et l'on travaille à me consoler de n'être pas de la partie. Il falloit feindre de la tristesse, et le faux rôle que je me vois contrainte à jouer m'en donne une si véritable, que le remords m'a presque dispensée de la feinte.

Pendant l'absence de mes parens, je ne resterai point maîtresse de maison; mais on me dépose chez le père de la cousine, en sorte que je serai tout de bon, durant ce temps, inséparable de l'inséparable. De plus,

ma mère a mieux aimé se passer de femme de chambre, et me laisser Babi pour gouvernante, sorte d'Argus peu dangereux, dont on ne doit ni corrompre la fidélité ni se faire des confidens, mais qu'on écarte aisément au besoin, sur la moindre lueur de plaisir ou de gain qu'on leur offre.

Tu comprends quelle facilité nous aurons à nous voir durant une quinzaine de jours; mais c'est ici que la discrétion doit suppléer à la contrainte, et qu'il faut nous imposer volontairement la même réserve à laquelle nous sommes forcés dans d'autres temps. Non-seulement tu ne dois pas, quand je serai chez ma cousine, y venir plus souvent qu'au-paravant, de peur de la compromettre; j'espère même qu'il ne faudra te parler ni des égards qu'exige son sexe, ni des droits sacrés de l'hospitalité, et qu'un honnête homme n'aura pas besoin qu'on l'instruise du respect dû par l'amour à l'amitié qui lui donne asile. Je connois tes vivacités, mais j'en connois les bornes inviolables. Si tu n'avois jamais fait de sacrifices à ce qui est honnête, tu n'en aurois point à faire aujourd'hui.

D'où vient cet air mécontent et cet oeil attristé? Pourquoi murmurer des lois que le devoir t'impose? Laisse à ta Julie le soin de les adoucir; t'es-tu jamais repenti d'avoir été docile à sa voix? Près des coteaux fleuris d'où part la source de la Vevaise, il est un hameau solitaire qui sert quelquefois de repaire aux chasseurs, et ne devrait servir que d'asile aux amans. Autour de l'habitation principale dont M. d'Orbe dispose, sont épars assez loin quelques chalets¹, qui de leurs toits de chaume peuvent couvrir l'amour et le plaisir, amis de la simplicité rustique. Les fraîches et discrètes laitières savent garder pour autrui le secret dont elles ont besoin pour elles-mêmes. Les ruisseaux qui traversent les prairies sont bordés d'arbrisseaux et de bocages délicieux. Des bois épais offrent au delà des asiles plus déserts et plus sombres.

Al bel seggio riposto, ombroso e fosco,
Ne mai pastori appressan, ne bifolci².

L'art ni la main des hommes n'y montrent nulle part leurs soins inquiétans; on n'y voit partout que les tendres soins de la mère commune. C'est là, mon ami, qu'on n'est que sous ses auspices, et qu'on peut n'écouter que ses lois. Sur l'invitation de M. d'Orbe, Claire a déjà persuadé à son papa qu'il avoit envie d'aller faire avec quelques amis une chasse de deux ou trois jours dans ce canton, et d'y mener les inséparables. Ces inséparables en ont d'autres, comme tu ne sais que trop bien. L'un, représentant le maître de la maison, en fera naturellement les honneurs; l'autre, avec moins d'éclat, pourra faire à sa Julie ceux d'un humble chalet; et ce chalet, consacré par l'amour, sera pour eux le temple de Gnide. Pour exécuter heureusement et sûrement ce charmant

1. Sortes de maisons de bois où se font les fromages et diverses espèces de laitage dans la montagne.

2. « Jamais pâtre ni laboureur n'approcha des épais ombrages qui couvrent ces charmans asiles. » Pétrarque.

projet, il n'est question que de quelques arrangemens qui se concertent facilement entre nous, et qui feront partie eux-mêmes des plaisirs qu'ils doivent produire. Adieu, mon ami, je te quitte brusquement, de peur de surprise. Aussi bien je sens que le cœur de ta Julie vole un peu trop tôt habiter le chalet.

P. S. Tout bien considéré, je pense que nous pourrons sans indiscretion nous voir presque tous les jours; savoir, chez ma cousine, de deux jours l'un, et l'autre à la promenade.

LETTRE XXXVII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Ils sont partis ce matin, ce tendre père et cette mère incomparable, en accablant des plus tendres caresses une fille chérie, et trop indigne de leurs bontés. Pour moi, je les embrassois avec un léger serrement de cœur, tandis qu'au dedans de lui-même ce cœur ingrat et dénaturé pettilloit d'une odieuse joie. Hélas! qu'est devenu ce temps heureux où je menois incessamment sous leurs yeux une vie innocente et sage, où je n'étois bien que contre leur sein, et ne pouvois les quitter d'un seul pas sans déplaisir? Maintenant, coupable et craintive, je tremble en pensant à eux, je rougis en pensant à moi; tous mes bons sentimens se dépravent, et je me consume en vains et stériles regrets, que n'anime pas même un vrai repentir. Ces amères réflexions m'ont rendu toute la tristesse que leurs adieux ne m'avoient pas d'abord donnée. Une secrète angoisse étouffoit mon âme après le départ de ces chers parens. Tandis que Babi faisoit les paquets, je suis entrée machinalement dans la chambre de ma mère; et voyant quelques-unes de ses hardes encore éparses, je les ai toutes baisées, l'une après l'autre, en fondant en larmes. Cet état d'attendrissement m'a un peu soulagée, et j'ai trouvé quelque sorte de consolation à sentir que les doux mouvemens de la nature ne sont pas tout à fait éteints dans mon cœur. Ah! tyran, tu veux en vain l'asservir tout entier, ce tendre et trop foible cœur; malgré toi, malgré tes prestiges, il lui reste au moins des sentimens légitimes; il respecte et chérit encore des droits plus sacrés que les tiens.

Pardonne, ô mon doux ami! ces mouvemens involontaires, et ne crains pas que j'étende ces réflexions aussi loin que je le voudrois. Le moment de nos jours peut-être où notre amour est le plus en liberté n'est pas, je le sais bien, celui des regrets: je ne veux ni te cacher mes peines, ni t'en accabler; il faut que tu les connoisses, non pour les porter, mais pour les adoucir. Dans le sein de qui les épancherois-je, si je n'osois les verser dans le tien? N'es-tu pas mon tendre consolateur? N'est-ce pas toi qui soutiens mon courage ébranlé? N'est-ce pas toi qui nourris dans mon âme le goût de la vertu, même après que je l'ai perdue? Sans toi, sans cette adorable amie dont la main compatissante essuya si souvent mes pleurs, combien de fois n'eussé-je pas déjà succombé sous le plus mortel abattement! Mais vos tendres soins me soutiennent; je n'ose m'avilir tant que vous m'estimez encore, et je me dis avec complaisance que vous ne m'aimeriez pas tant l'un et l'autre, si je n'étois digne que de mépris. Je vole dans les bras de cette

chère cousine, ou plutôt de cette tendre sœur, déposer au fond de son cœur une importune tristesse. Toi, viens ce soir achever de rendre au mien la joie et la sérénité qu'il a perdues.

LETTRE XXXVIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Non, Julie, il ne m'est pas possible de ne te voir chaque jour que comme je t'ai vue la veille : il faut que mon amour s'augmente et croisse incessamment avec tes charmes; et tu m'es une source inépuisable de sentimens nouveaux que je n'aurois pas même imaginés. Quelle soirée inconcevable! Que de délices inconnues tu fis éprouver à mon cœur! O tristesse enchanteresse! ô langueur d'une âme attendrie! combien vous surpassez les turbulens plaisirs, et la gaieté folâtre, et la joie emportée, et tous les transports qu'une ardeur sans mesure offre aux desirs effrénés des amans! Paisible et pure jouissance qui n'as rien d'égal dans la volupté des sens, jamais, jamais ton pénétrant souvenir ne s'effacera de mon cœur! Dieux! quel ravissant spectacle, ou plutôt quelle extase de voir deux beautés si touchantes s'embrasser tendrement, le visage de l'une se pencher sur le sein de l'autre, leurs douces larmes se confondre, et baigner ce sein charmant comme la rosée du ciel humecte un lis fraîchement éclos! J'étois jaloux d'une amitié si tendre; je lui trouvois je ne sais quoi de plus intéressant qu'à l'amour même, et je me voulois une sorte de mal de ne pouvoir t'offrir des consolations aussi chères, sans les troubler par l'agitation de mes transports. Non, rien, rien sur la terre n'est capable d'exciter un si voluptueux attendrissement que vos mutuelles caresses; et le spectacle de deux amans eût offert à mes yeux une sensation moins délicateuse.

Ah! qu'en ce moment j'eusse été amoureux de cette aimable cousine, si Julie n'eût pas existé! Mais non, c'étoit Julie elle-même qui répandoit son charme invincible sur tout ce qui l'environnoit. Ta robe, ton ajustement, tes gants, ton éventail, ton ouvrage, tout ce qui frappoit autour de toi mes regards enchantoit mon cœur, et toi seule faisais tout l'enchantement. Arrête, ô ma douce amie! A force d'augmenter mon ivresse tu m'ôterois le plaisir de la sentir. Ce que tu me fais éprouver approche d'un vrai délire, et je crains d'en perdre enfin la raison. Laisse-moi du moins connoître un égarement qui fait mon bonheur; laisse-moi goûter ce nouvel enthousiasme, plus sublime, plus vif que toutes les idées que j'avois de l'amour. Quoi! tu peux te croire avilie! quoi! la passion t'ôte-t-elle aussi le sens? Moi, je te trouve trop parfaite pour une mortelle. Je t'imaginerois d'une espèce plus pure, si ce feu dévorant qui pénètre ma substance ne m'unissoit à la tienne, et ne me faisoit sentir qu'elles sont la même. Non, personne au monde ne te connoît; tu ne te connois pas toi-même; mon cœur seul te connoît. te sent, et sait te mettre à ta place. Ma Julie! ah! quels hommages te seroient ravis si tu n'étois qu'adorée! Ah! si tu n'étois qu'un ange, combien tu perdrais de ton prix!

Dis-moi comment il se peut qu'une passion telle que la mienne puisse augmenter. Je l'ignore, mais je l'éprouve. Quoique tu me sois présente

dans tous les temps, il y a quelques jours surtout que ton image, plus belle que jamais, me poursuit et me tourmente avec une activité à laquelle ni lieu ni temps ne me dérobe; et je crois que tu me laisses avec elle dans ce chalet que tu quittas en finissant ta dernière lettre. Depuis qu'il est question de ce rendez-vous champêtre, je suis trois fois sorti de la ville; chaque fois mes pieds m'ont porté des mêmes côtés, et chaque fois la perspective d'un séjour si désiré m'a paru plus agréable.

Non vide il mondo si leggiadri rami,
Ne mosse 'l vento mai si verdi frondi¹.

Je trouve la campagne plus riante, la verdure plus fraîche et plus vive, l'air plus pur, le ciel plus serein; le chant des oiseaux semble avoir plus de tendresse et de volupté; le murmure des eaux inspire une langueur plus amoureuse; la vigne en fleurs exhale au loin de plus doux parfums; un charme secret embellit tous les objets ou fascine mes sens; on diroit que la terre se pare pour former à ton heureux amant un lit nuptial digne de la beauté qu'il adore, et du feu qui le consume. Julie! ô chère et précieuse moitié de mon âme! hâtons-nous d'ajouter à ces ornemens du printemps la présence de deux amans fidèles. Portons le sentiment du plaisir dans des lieux qui n'en offrent qu'une vaine image; allons animer toute la nature: elle est morte sans les feux de l'amour. Quoi! trois jours d'attente! trois jours encore! Ivre d'amour, affamé de transports, j'attends ce moment tardif avec une douloureuse impatience. Ah! qu'on seroit heureux si le ciel étoit de la vie tous les ennuyeux intervalles qui séparent de pareils instans!

LETTRE XXXIX. — *De Julie à Saint-Preux.*

Tu n'as pas un sentiment, mon bon ami, que mon cœur ne partage; mais ne me parle plus de plaisir tandis que des gens qui valent mieux que nous souffrent, gémissent, et que j'ai leur peine à me reprocher. Lis la lettre ci-jointe, et sois tranquille, si tu le peux; pour moi, qui connois l'aimable et bonne fille qui l'a écrite, je n'ai pu la lire sans des larmes de remords et de pitié. Le regret de ma coupable négligence m'a pénétré l'âme, et je vois avec une amère confusion jusqu'où l'oubli du premier de mes devoirs m'a fait porter celui de tous les autres. J'avois promis de prendre soin de cette pauvre enfant; je la protégeois auprès de ma mère; je la tenois en quelque manière sous ma garde; et pour n'avoir su me garder moi-même, je l'abandonne sans me souvenir d'elle, et l'expose à des dangers pires que ceux où j'ai succombé. Je frémis en songeant que deux jours plus tard ç'en étoit fait peut-être de mon dépôt, et que l'indigence et la séduction perdoient une fille modeste et sage qui peut faire un jour une excellente mère de famille. O mon ami! comment y a-t-il dans le monde des hommes assez vils pour acheter de la

1. « Jamais œil d'homme ne vit des bocages aussi charmans, jamais zéphyr n'agita de plus verts feuillages. » Pétrarque.

misère un prix que le cœur seul doit payer, et recevoir d'une bouche affamée les tendres baisers de l'amour!

Dis-moi, pourrais-tu n'être pas touché de la piété filiale de ma Fanchon, de ses sentimens honnêtes, de son innocente naïveté? Ne l'es-tu pas de la rare tendresse de cet amant qui se vend lui-même pour soulager sa maîtresse? Ne seras-tu pas trop heureux de contribuer à former un nœud si bien assorti? Ah! si nous étions sans pitié pour les cœurs unis qu'on divise, de qui pourroient-ils jamais en attendre? Pour moi, j'ai résolu de réparer envers ceux-ci ma faute à quelque prix que ce soit, et de faire en sorte que ces deux jeunes gens soient unis par le mariage. J'espère que le ciel bénira cette entreprise, et qu'elle sera pour nous d'un bon augure. Je te propose et te conjure au nom de notre amitié de partir dès aujourd'hui, si tu le peux, ou tout au moins demain matin, pour Neuchâtel. Va négocier avec M. de Merveilleux le congé de cet honnête garçon; n'épargne ni les supplications ni l'argent: porte avec toi la lettre de ma Fanchon; il n'y a point de cœur sensible qu'elle ne doive attendrir. Enfin, quoi qu'il nous en coûte et de plaisir et d'argent, ne reviens qu'avec le congé absolu de Claude Anet, ou crois que l'amour ne me donnera de mes jours un moment de pure joie.

Je sens combien d'objections ton cœur doit avoir à me faire; doutes-tu que le mien ne les ait faites avant toi? Et je persiste; car il faut que ce mot de vertu ne soit qu'un vain nom, ou qu'elle exige des sacrifices. Mon ami, mon digne ami, un rendez-vous manqué peut revenir mille fois; quelques heures agréables s'éclipsent comme un éclair et ne sont plus: mais si le bonheur d'un couple honnête est dans tes mains, songe à l'avenir que tu vas te préparer. Crois-moi, l'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense; la punition de l'avoir manquée est de ne la plus retrouver; et l'usage que nous ferons de celle-ci nous va laisser un sentiment éternel de contentement ou de repentir. Pardonne à mon zèle ces discours superflus; j'en dis trop à un honnête homme, et cent fois trop à mon ami. Je sais combien tu hais cette volupté cruelle qui nous endureit aux maux d'autrui. Tu l'as dit mille fois toi-même: Malheur à qui ne sait pas sacrifier un jour de plaisir aux devoirs de l'humanité!

LETTRE XL. — De Fanchon Regard à Julie.

Mademoiselle, pardonnez une pauvre fille au désespoir, qui, ne sachant plus que devenir, ose encore avoir recours à vos bontés; car vous ne vous laissez point de consoler les affligés, et je suis si malheureuse qu'il n'y a que vous et le bon Dieu que mes plaintes n'importunent pas. J'ai eu bien du chagrin de quitter l'apprentissage où vous m'aviez mise; mais, ayant eu le malheur de perdre ma mère cet hiver, il a fallu revenir auprès de mon pauvre père, que sa paralysie retient toujours dans son lit.

Je n'ai pas oublié le conseil que vous aviez donné à ma mère, de tâcher de m'établir avec un honnête homme qui prit soin de la famille. Claude Anet, que monsieur votre père avoit ramené du service, est un

brave garçon, rangé, qui sait un bon métier, et qui me veut du bien. Après tant de charité que vous avez eue pour nous, je n'osois plus vous être incommode, et c'est lui qui nous a fait vivre pendant tout l'hiver. Il devoit m'épouser ce printemps; il avoit mis son cœur à ce mariage. Mais on m'a tellement tourmentée pour payer trois ans de loyer échu à Pâques, que, ne sachant où prendre tant d'argent comptant, le pauvre jeune homme s'étoit engagé derechef, sans m'en rien dire, dans la compagnie de M. de Merveilleux, et m'a rapporté l'argent de son engagement. M. de Merveilleux n'est plus à Neuchâtel que pour sept ou huit jours, et Claude Anet doit partir dans trois ou quatre pour suivre la recrue : ainsi nous n'avons pas le temps ni le moyen de nous marier; et il me laisse sans aucune ressource. Si, par votre crédit ou celui de monsieur le baron, vous pouviez nous obtenir au moins un délai de cinq ou six semaines, on tâcheroit, pendant ce temps-là, de prendre quelque arrangement pour nous marier ou pour rembourser ce pauvre garçon : mais je le connois bien, il ne voudra jamais reprendre l'argent qu'il m'a donné.

Il est venu ce matin un monsieur bien riche m'en offrir beaucoup davantage; mais Dieu m'a fait la grâce de le refuser. Il a dit qu'il reviendrait demain matin savoir ma dernière résolution. Je lui ai dit de n'en pas prendre la peine, et qu'il la savoit déjà. Que Dieu le conduise ! il sera reçu demain comme aujourd'hui. Je pourrois bien aussi recourir à la bourse des pauvres; mais on est si méprisé qu'il vaut mieux pâtir : et puis Claude Anet a trop de cœur pour vouloir d'une fille assistée.

Excusez la liberté que je prends, ma bonne demoiselle; je n'ai trouvé que vous seule à qui j'ose avouer ma peine, et j'ai le cœur si serré qu'il faut finir cette lettre. Votre bien humble et affectionnée servante à vous servir,

Fanchon REGARD.

LETTRE XLI. — Réponse.

J'ai manqué de mémoire et toi de confiance, ma chère enfant : nous avons eu grand tort toutes deux; mais le mien est impardonnable. Je tâcherai du moins de le réparer. Babi, qui te porte cette lettre, est chargée de pourvoir au plus pressé. Elle retournera demain matin pour t'aider à congédier ce monsieur, s'il revient; et l'après-dinée nous irons te voir, ma cousine et moi : car je sais que tu ne peux pas quitter ton pauvre père, et je veux connoître par moi-même l'état de ton petit ménage.

Quant à Claude Anet, n'en sois point en peine : mon père est absent; mais, en attendant son retour, on fera ce qu'on pourra; et tu peux compter que je n'oublierai ni toi ni ce brave garçon. Adieu, mon enfant, que le bon Dieu te console ! Tu as bien fait de n'avoir pas recours à la bourse publique; c'est ce qu'il ne faut jamais faire tant qu'il reste quelque chose dans celle des bonnes gens.

LETTRE XLII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Je reçois votre lettre, et je pars à l'instant : ce sera toute ma réponse. Ah ! cruelle ! que mon cœur en est loin de cette odieuse vertu que vous me supposez et que je déteste ! Mais vous ordonnez, il faut obéir. Dussé-je en mourir cent fois, il faut être estimé de Julie.

LETTRE XLIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

J'arrivai hier matin à Neuchâtel ; j'appris que M. de Merveilleux étoit à la campagne, je courus l'y chercher : il étoit à la chasse, et je l'attendis jusqu'au soir. Quand je lui eus expliqué le sujet de mon voyage, et que je l'eus prié de mettre un prix au congé de Claude Anet, il me fit beaucoup de difficultés. Je crus les lever en offrant de moi-même une somme assez considérable, et l'augmentant à mesure qu'il résistoit ; mais, n'ayant pu rien obtenir, je fus obligé de me retirer, après m'être assuré de le retrouver ce matin, bien résolu de ne le plus quitter jusqu'à ce qu'à force d'argent ou d'importunités, ou de quelque manière que ce pût être, j'eusse obtenu ce que j'étois venu lui demander. M'étant levé pour cela de très-bonne heure, j'étois prêt à monter à cheval, quand je reçus, par un exprès, ce billet de M. de Merveilleux, avec le congé du jeune homme en bonne forme :

« Voilà, monsieur, le congé que vous êtes venu solliciter : je l'ai refusé à vos offres, je le donne à vos intentions charitables, et vous prie de croire que je ne mets point à prix une bonne action. »

Jugez, à la joie que vous donnera cet heureux succès, de celle que j'ai sentie en l'apprenant. Pourquoi faut-il qu'elle ne soit pas aussi parfaite qu'elle devoit l'être ! Je ne puis me dispenser d'aller remercier et rembourser M. de Merveilleux ; et, si cette visite retarde mon départ d'un jour, comme il est à craindre, n'ai-je pas droit de dire qu'il s'est montré généreux à mes dépens ? N'importe, j'ai fait ce qui vous est agréable, je puis tout supporter à ce prix. Qu'on est heureux de pouvoir bien faire en servant ce qu'on aime, et réunir ainsi dans le même soin les charmes de l'amour et de la vertu ! Je l'avoue, ô Julie ! je partis le cœur plein d'impatience et de chagrin. Je vous reprochois d'être si sensible aux peines d'autrui et de compter pour rien les miennes, comme si j'étois le seul au monde qui n'eût rien mérité de vous. Je trouvois de la barbarie, après m'avoir leurré d'un si doux espoir, à me priver, sans nécessité, d'un bien dont vous m'aviez flatté vous-même. Tous ces murmures se sont évanouis ; je sens renaitre à leur place, au fond de mon âme, un contentement inconnu : j'éprouve déjà le dédommagement que vous m'avez promis, vous que l'habitude de bien faire a tant instruite du goût qu'on y trouve. Quel étrange empire est le vôtre, de pouvoir rendre les privations aussi douces que les plaisirs, et donner à ce qu'on fait pour vous le même charme qu'on trouveroit à se contenter soi-même ! Ah ! je l'ai dit cent fois, tu es un ange du ciel, ma Julie ! sans doute, avec tant d'autorité sur mon âme, la tienne est plus divine qu'humaine. Comment n'être pas éternellement à toi, puisque

ton règne est céleste? et que serviroit de cesser de t'aimer, s'il faut toujours qu'on t'adore?

P. S. Suivant mon calcul, nous avons encore au moins cinq ou six jours jusqu'au retour de la maman. Seroit-il impossible, durant cet intervalle, de faire un pèlerinage au chalet?

LETTRE XLIV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Ne murmure pas tant, mon ami, de ce retour précipité : il nous est plus avantageux qu'il ne semble ; et, quand nous aurions fait par adresse ce que nous avons fait par bienfaisance, nous n'aurions pas mieux réussi. Regarde ce qui seroit arrivé si nous n'eussions suivi que nos fantaisies. Je serois allée à la campagne précisément la veille du retour de ma mère à la ville ; j'aurois eu un exprès avant d'avoir pu ménager notre entrevue ; il auroit fallu partir sur-le-champ, peut-être sans pouvoir t'avertir, te laisser dans des perplexités mortelles, et notre séparation se seroit faite au moment qui la rendoit le plus douloureuse. De plus, on auroit su que nous étions tous deux à la campagne ; malgré nos précautions, peut-être eût-on su que nous y étions ensemble ; du moins on l'auroit soupçonné, c'en étoit assez. L'indiscrete avidité du présent nous ôtoit toute ressource pour l'avenir, et le remords d'une bonne œuvre dédaignée nous eût tourmentés toute la vie.

Compare à présent cet état à notre situation réelle. Premièrement, ton absence a produit un excellent effet. Mon Argus n'aura pas manqué de dire à ma mère qu'on t'avoit vu chez ma cousine : elle sait ton voyage et le sujet ; c'est une raison de plus pour t'estimer. Et le moyen d'imaginer que des gens qui vivent en bonne intelligence prennent volontairement pour s'éloigner le seul moment de liberté qu'ils ont pour se voir ? Quelle ruse avons-nous employée pour écarter une trop juste défiance ? La seule, à mon avis, qui soit permise à d'honnêtes gens, celle de l'être à un point qu'on ne puisse croire, en sorte qu'on prenne un effort de vertu pour un acte d'indifférence. Mon ami, qu'un amour caché par de tels moyens doit être doux aux cœurs qui le goûtent ! Ajoute à cela le plaisir de réunir des amans désolés, et de rendre heureux deux jeunes gens si dignes de l'être. Tu l'as vue, ma Fançon ; dis, n'est-elle pas charmante ? et ne mérite-t-elle pas bien tout ce que tu as fait pour elle ? N'est-elle pas trop jolie et trop malheureuse pour rester fille impunément ? Claude Anet, de son côté, dont le bon naturel a résisté par miracle à trois ans de service, en eût-il pu supporter encore autant sans devenir un vaurien comme tous les autres ? Au lieu de cela, ils s'aiment et seront unis ; ils sont pauvres et seront aidés ; ils sont honnêtes gens et pourront continuer de l'être, car mon père a promis de prendre soin de leur établissement. Que de biens tu as procurés à eux et à nous par ta complaisance, sans parler du compte que je t'en dois tenir ! Tel est, mon ami, l'effet assuré des sacrifices qu'on fait à la vertu : s'ils coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, et l'on n'a jamais vu personne se repentir d'une bonne action.

Je me doute bien qu'à l'exemple de l'inséparable tu m'appelleras

aussi la *prêcheuse*, et il est vrai que je ne fais pas mieux ce que je dis que les gens du métier. Si mes sermons ne valent pas les leurs, au moins je vois avec plaisir qu'ils ne sont pas comme eux jetés au vent. Je ne m'en défends point, mon aimable ami; je voudrais ajouter autant de vertu aux tiennes qu'un fol amour m'en a fait perdre, et ne pouvant plus m'estimer moi-même, j'aime à m'estimer encore en toi. De ta part, il ne s'agit que d'aimer parfaitement, et tout viendra comme de lui-même. Avec quel plaisir tu dois voir augmenter sans cesse les dettes que l'amour s'oblige à payer !

Ma cousine a su les entretiens que tu as eus avec son père au sujet de M. d'Orbe; elle y est aussi sensible que si nous pouvions, en offices de l'amitié, n'être pas toujours en reste avec elle. Mon Dieu ! mon ami, que je suis une heureuse fille ! que je suis aimée ! et que je trouve charmant de l'être ! Père, mère, amie, amant, j'ai beau chérir tout ce qui m'environne, je me trouve toujours ou prévenue ou surpassée. Il semble que tous les plus doux sentimens du monde viennent sans cesse chercher mon âme, et j'ai le regret de n'en avoir qu'une pour jouir de tout mon honneur.

J'oublois de t'annoncer une visite pour demain matin : c'est milord Bomston, qui vient de Genève, où il a passé sept ou huit mois. Il dit t'avoir vu à Sion à son retour d'Italie. Il te trouva fort triste, et parle au surplus de toi comme j'en pense. Il fit hier ton éloge et si à propos devant mon père, qu'il m'a tout à fait disposée à faire le sien. En effet, j'ai trouvé du sens, du sel, du feu dans sa conversation. Sa voix s'élève, et son œil s'anime au récit des grandes actions, comme il arrive aux hommes capables d'en faire. Il parle aussi avec intérêt des choses de goût, entre autres de la musique italienne, qu'il porte jusqu'au sublime : je croyois entendre encore mon pauvre frère. Au surplus, il met plus d'énergie que de grâce dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu rêche¹. Adieu, mon ami.

LETTRE XLV. — De Saint-Preux à Julie.

Je n'en étois encore qu'à la seconde lecture de ta lettre quand milord Edouard Bomston est entré. Ayant tant d'autres choses à te dire, comment aurois-je pensé, ma Julie, à te parler de lui ? Quand on se suffit l'un à l'autre, s'avise-t-on de songer à un tiers ? Je vais te rendre compte de ce que j'en sais, maintenant que tu parois le désirer.

Ayant passé le Simplon, il étoit venu jusqu'à Sion au-devant d'une chaise qu'on devoit lui amener de Genève à Brigue; et le désœuvrement rendant les hommes assez lians, il me rechercha. Nous fîmes une connoissance aussi intime qu'un Anglois naturellement peu prévenant peut la faire avec un homme fort préoccupé qui cherche la solitude. Cepen-

1. Terme du pays, pris ici métaphoriquement. Il signifie au propre une surface rude au toucher, et qui cause un frissonnement désagréable en y passant la main, comme celle d'une brosse fort serrée, ou du velours d'Utrecht.

dant nous sentimes que nous nous convenions : il y a un certain unisson d'âmes qui s'aperçoit au premier instant ; et nous fûmes familiers au bout de huit jours , mais pour toute la vie , comme deux François l'auroient été au bout de huit heures pour tout le temps qu'ils ne se seroient pas quittés. Il m'entretint de ses voyages , et , le sachant Anglois , je crus qu'il m'alloit parler d'édifices et de peintures. Bientôt je vis avec plaisir que les tableaux et les monumens ne lui avoient point fait négliger l'étude des mœurs et des hommes. Il me parla cependant des beaux-arts avec beaucoup de discernement , mais modérément et sans prétention. J'estimai qu'il en jugeoit avec plus de sentiment que de science , et par les effets plus que par les règles , ce qui me confirma qu'il avoit l'âme sensible. Pour la musique italienne , il m'en parut enthousiaste comme à toi ; il m'en fit même entendre , car il mène un virtuose avec lui : son valet de chambre joue fort bien du violon , et lui-même passablement du violoncelle. Il me choisit plusieurs morceaux très-pathétiques , à ce qu'il prétendoit : mais , soit qu'un accent si nouveau pour moi demandât une oreille plus exercée , soit que le charme de la musique , si doux dans la mélancolie , s'efface dans une profonde tristesse , ces morceaux me firent peu de plaisir ; et j'en trouvai le chant agréable , à la vérité , mais bizarre et sans expression.

Il fut aussi question de moi , et milord s'informa avec intérêt de ma situation. Je lui en dis tout ce qu'il en devoit savoir. Il me proposa un voyage en Angleterre , avec des projets de fortune impossibles dans un pays où Julie n'étoit pas. Il me dit qu'il alloit passer l'hiver à Genève , l'été suivant à Lausanne , et qu'il viendroit à Vevai avant de retourner en Italie : il m'a tenu parole , et nous nous sommes revus avec un nouveau plaisir.

Quant à son caractère , je le erois vif et emporté , mais vertueux et ferme. Il se pique de philosophie , et de ces principes dont nous avons autrefois parlé. Mais au fond je le crois par tempérament ce qu'il pense être par méthode ; et le vernis stoïque qu'il met à ses actions ne consiste qu'à parer de beaux raisonnemens le parti que son cœur lui a fait prendre. J'ai cependant appris avec un peu de peine qu'il avoit eu quelques affaires en Italie , et qu'il s'y étoit battu plusieurs fois.

Je ne sais ce que tu trouves de rêche dans ses manières ; véritablement elles ne sont pas prévenantes , mais je n'y sens rien de repoussant. Quoique son abord ne soit pas aussi ouvert que son cœur , et qu'il dédaigne les petites bienséances , il ne laisse pas , ce me semble , d'être d'un commerce agréable. S'il n'a pas cette politesse réservée et circospecte qui se règle uniquement sur l'extérieur , et que nos jeunes officiers nous apportent de France , il a celle de l'humanité , qui se pique moins de distinguer au premier coup d'œil les états et les rangs , et respecte en général tous les hommes. Te l'avouerai-je naïvement ? la privation des grâces est un défaut que les femmes ne pardonnent point même au mérite ; et j'ai peur que Julie n'ait été femme une fois en sa vie.

Puisque je suis en train de sincérité , je te dirai encore , ma jolie prêcheuse , qu'il est inutile de vouloir donner le change à mes droits ,

et qu'un amour affamé ne se nourrit point de sermons. Songe, songe aux dédommagemens promis et dus : car toute la morale que tu m'as débitée est fort bonne ; mais, quoi que tu puisses dire, le chalet valoit encore mieux.

LETTRE XLVI. — *Dé Julie à Saint-Preux.*

Hé bien donc, mon ami, toujours le chalet ! l'histoire de ce chalet te pèse furieusement sur le cœur ; et je vois bien qu'à la mort ou à la vie il faut te faire raison du chalet. Mais des lieux où tu ne fus jamais te sont-ils si chers qu'on ne puisse t'en dédommager ailleurs ? et l'Amour, qui fit le palais d'Armide au fond du désert, ne sauroit-il nous faire un chalet à la ville ? Écoute : on va marier ma Fanchon ; mon père, qui ne hait pas les fêtes et l'appareil, veut lui faire une noce où nous serons tous : cette noce ne manquera pas d'être tumultueuse. Quelquefois le mystère a su tendre son voile au sein de la turbulente joie et du fracas des festins. Tu m'entends, mon ami : ne seroit-il pas doux de retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs qu'ils nous ont coûtés ?

Tu t'animes, ce me semble, d'un zèle assez superflu sur l'apologie de milord Edouard, dont je suis fort éloignée de mal penser. D'ailleurs, comment jugerois-je un homme que je n'ai vu qu'une après-midi ? et comment en pourrois-tu juger toi-même sur une connoissance de quelques jours ? Je n'en parle que par conjecture, et tu ne peux guère être plus avancé ; car les propositions qu'il t'a faites sont de ces offres vagues dont un air de puissance et la facilité de les éluder rendent souvent les étrangers prodigues. Mais je reconnois tes vivacités ordinaires, et combien tu as de penchant à te prévenir pour ou contre les gens presque à la première vue. Cependant nous examinerons à loisir les arrangemens qu'il t'a proposés. Si l'amour favorise le projet qui m'occupe, il s'en présentera peut-être de meilleurs pour nous. O mon bon ami ! la patience est amère, mais son fruit est doux.

Pour revenir à ton Anglois, je t'ai dit qu'il me paroisoit avoir l'âme grande et forte, et plus de lumières que d'agréments dans l'esprit. Tu dis à peu près la même chose ; et puis, avec cet air de supériorité masculine qui n'abandonne point nos humbles adorateurs, tu me reproches d'avoir été de mon sexe une fois en ma vie : comme si jamais une femme devoit cesser d'en être ! Te souvient-il qu'en lisant ta République de Platon nous avons autrefois disputé sur ce point de la différence morale des sexes ? Je persiste dans l'avis dont j'étois alors, et ne saurois imaginer un modèle commun de perfection pour deux êtres si différens. L'attaque et la défense, l'audace des hommes, la pudeur des femmes, ne sont point des conventions, comme le pensent tes philosophes, mais des institutions naturelles dont il est facile de rendre raison, et dont se déduisent aisément toutes les autres distinctions morales. D'ailleurs, la destination de la nature n'étant pas la même, les inclinations, les manières de voir et de sentir, doivent être dirigées de chaque côté selon ses vues. Il ne faut point les mêmes goûts ni la même constitution pour labourer la terre et pour allaiter des enfans. Une taille plus haute, une voix plus forte et des traits plus marqués, semblent n'avoir aucun rap-

port nécessaire au sexe; mais les modifications extérieures annoncent l'intention de l'ouvrier dans les modifications de l'esprit. Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'âme que de visage. Ces vaines imitations de sexe sont le comble de la déraison; elles font rire le sage et fuir les amours. Enfin je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi de haut, une voix de basse et de la barbe au menton, l'on ne doit point se mêler d'être homme.

Vois combien les amans sont maladroits en injures! Tu me reproches une faute que je n'ai pas commise, ou que tu commets aussi bien que moi, et l'attribues à un défaut dont je m'honore. Veux-tu que, te rendant sincérité pour sincérité, je te dise naïvement ce que je pense de la tienne? Je n'y trouve qu'un raffinement de flatterie, pour te justifier à toi-même, par cette franchise apparente, les éloges enthousiastes dont tu m'accables à tout propos. Mes prétendues perfections t'aveuglent au point que, pour démentir les reproches que tu te fais en secret de ta prévention, tu n'as pas l'esprit d'en trouver un solide à me faire.

Crois-moi, ne te charge point de me dire mes vérités, tu t'en acquitterois trop mal. Les yeux de l'amour, tout perçans qu'ils sont, savent-ils voir des défauts? C'est à l'intègre amitié que ces soins appartiennent, et là-dessus ta disciple Claire est cent fois plus savante que toi. Oui, mon ami, loue-moi, admire-moi, trouve-moi belle, charmante, parfaite; tes éloges me plaisent sans me séduire, parce que je vois qu'ils sont le langage de l'erreur et non de la fausseté, et que tu te trompes toi-même, mais que tu ne veux pas me tromper. O que les illusions de l'amour sont aimables! ses flatteries sont en un sens des vérités : le jugement se tait, mais le cœur parle. L'amant qui loue en nous des perfections que nous n'avons pas les voit en effet telles qu'il les représente; il ne ment point en disant des mensonges; il flatte sans s'avilir, et l'on peut au moins l'estimer sans le croire.

J'ai entendu, non sans quelque battement de cœur, proposer d'avoir demain deux philosophes à souper. L'un est milord Edouard; l'autre est un sage dont la gravité s'est quelquefois un peu dérangée aux pieds d'une jeune écolière; ne le connoîtriez-vous point? Exhorte-le, je vous prie, à tâcher de garder demain le décorum philosophique un peu mieux qu'à son ordinaire. J'aurai soin d'avertir aussi la petite personne de baisser les yeux, et d'être aux siens le moins jolte qu'il se pourra.

LETTRE XLVII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Ah! mauvais! est-ce là la circonspection que tu m'avois promise? est-ce ainsi que tu ménages mon cœur et voiles tes attraits? Que de contraventions à tes engagemens! Premièrement ta parure, car tu n'en avois point, et tu sais bien que tu n'es jamais si dangereuse; secondement ton maintien si doux, si modeste, si propre à laisser remarquer à loisir toutes tes grâces; ton parler plus rare, plus réfléchi, plus spirituel encore qu'à l'ordinaire, qui nous rendoit tous plus attentifs, et faisoit voler l'oreille et le cœur au-devant de chaque mot; cet air que tu chantas à demi-voix, pour donner encore plus de douceur à ton

chant, et qui, bien que français, plut à milord Édouard même; ton regard timide et tes yeux baissés, dont les éclairs inattendus me jetoient dans un trouble inévitable; enfin ce que je ne sais quoi d'inexprimable, d'enchanteur, que tu semblois avoir répandu sur toute ta personne pour faire tourner la tête à tout le monde, sans paroître même y songer. Je ne sais, pour moi, comment tu t'y prends; mais si telle est ta manière d'être jolie le moins qu'il est possible, je t'avertis que c'est l'être beaucoup plus qu'il ne faut pour avoir des sages autour de toi.

Je crains fort que le pauvre philosophe anglais n'ait un peu ressenti la même influence. Après avoir reconduit ta cousine, comme nous étions tous encore fort éveillés, il nous proposa d'aller chez lui faire de la musique et boire du punch. Tandis qu'on rassembloit ses gens, il ne cessa de nous parler de toi avec un feu qui me déplut, et je n'entendis pas ton éloge dans sa bouche avec autant de plaisir que tu avois entendu le mien. En général, j'avoue que je n'aime point que personne, excepté ta cousine, me parle de toi : il me semble que chaque mot m'ôte une partie de mon secret ou de mes plaisirs; et, quoi que l'on puisse dire, on y met un intérêt si suspect, ou l'on est si loin de ce que je sens, que je n'aime à écouter là-dessus que moi-même.

Ce n'est pas que j'aie comme toi du penchant à la jalousie. Je connois mieux ton âme; j'ai des garans qui ne me permettent pas même d'imaginer ton changement possible. Après tes assurances, je ne te dis plus rien des autres prétendans. Mais celui-ci, Julie... des conditions sortables... les préjugés de ton père.... Tu sais bien qu'il s'agit de ma vie; daigne donc me dire un mot là-dessus. Un mot de Julie, et je suis tranquille à jamais.

J'ai passé la nuit à entendre ou exécuter de la musique italienne; car il s'est trouvé des duos, et il a fallu hasarder d'y faire ma partie. Je n'ose te parler encore de l'effet qu'elle a produit sur moi; j'ai peur, j'ai peur que l'impression du souper d'hier ne se soit prolongée sur ce que j'entendois, et que je n'aie pris l'effet de tes séductions pour le charme de la musique. Pourquoi la même cause qui me la rendoit ennuyeuse à Sion ne pourroit-elle pas ici me la rendre agréable dans une situation contraire? N'es-tu pas la première source de toutes les affections de mon âme? et suis-je à l'épreuve des prestiges de ta magie? Si la musique eût réellement produit cet enchantement, il eût agi sur tous ceux qui l'entendoient. Mais, tandis que ces chants me tenoient en extase, M. d'Orbe dormoit tranquillement dans un fauteuil, et, au milieu de mes transports, il s'est contenté, pour tout éloge, de demander si ta cousine savoit l'italien.

Tout ceci sera mieux éclairci demain, car nous avons pour ce soir un nouveau rendez-vous de musique. Milord veut la rendre complète, et il a mandé de Lausanne un second violon qu'il dit être assez entendu. Je porterai de mon côté des scènes, des cantates françaises, et nous verrons.

En arrivant chez moi j'étois d'un accablement que m'a donné le peu d'habitude de veiller et qui se perd en t'écrivant. Il faut pourtant tâcher de dormir quelques heures. Viens avec moi, ma dévotée amie : ne

me quitte point durant mon sommeil : mais soit que ton image le trouble ou le favorise, soit qu'il m'offre ou non les noces de la Fanchon, un instant délicieux qui ne peut m'échapper et qu'il me prépare, c'est le sentiment de mon bonheur au réveil.

LETTRE XLVIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Ah ! ma Julie, qu'ai-je entendu ? Quels sons touchans ! quelle musique ! quelle source délicieuse de sentimens et de plaisirs ! Ne perds pas un moment ; rassemble avec soin tes opéras, tes cantates, ta musique françoise, fais un grand feu bien ardent, jettes-y tout ce fatras, et l'attise avec soin, afin que tant de glace puisse y brûler et donner de la chaleur au moins une fois. Fais ce sacrifice propitiatoire au dieu du goût, pour expier ton crime et le mien d'avoir profané ta voix à cette lourde psalmodie, et d'avoir pris si longtemps pour le langage du cœur un bruit qui ne fait qu'étourdir l'oreille. O que ton digne frère avoit raison ! Dans quelle étrange erreur j'ai vécu jusqu'ici sur les productions de cet art charmant ! je sentois leur peu d'effet, et l'attribuois à sa foiblesse. Je disois : « La musique n'est qu'un vain son qui peut flatter l'oreille et n'agit qu'indirectement et légèrement sur l'âme : l'impression des accords est purement mécanique et physique ; qu'a-t-elle à faire au sentiment ? et pourquoi devrois-je espérer d'être plus vivement touché d'une belle harmonie que d'un bel accord de couleurs ? » Je n'apercevois pas dans les accens de la mélodie, appliqués à ceux de la langue, le lien puissant et secret des passions avec les sons : je ne voyois pas que l'imitation des tons divers dont les sentimens animent la voix parlante donne à son tour à la voix chantante le pouvoir d'agiter les cœurs, et que l'énergique tableau des mouvemens de l'âme de celui qui se fait entendre est ce qui fait le vrai charme de ceux qui l'écoutent.

C'est ce que me fit remarquer le chanteur de milord, qui pour un musicien ne laisse pas de parler assez bien de son art. « L'harmonie, me disoit-il, n'est qu'un accessoire éloigné dans la musique imitative ; il n'y a dans l'harmonie proprement dite aucun principe d'imitation. Elle assure, il est vrai, les intonations ; elle porte témoignage de leur justesse ; et, rendant les modulations plus sensibles, elle ajoute de l'énergie à l'expression et de la grâce au chant. Mais c'est de la seule mélodie que sort cette puissance invincible des accens passionnés ; c'est d'elle que dérive tout le pouvoir de la musique sur l'âme. Formez les plus savantes successions d'accords sans mélange de mélodie, vous serez ennuyés au bout d'un quart d'heure. De beaux chants sans aucune harmonie sont longtemps à l'épreuve de l'ennui. Que l'accent du sentiment anime les chants les plus simples, ils seront intéressans. Au contraire, une mélodie qui ne parle point chante toujours mal, et la seule harmonie n'a jamais rien su dire au cœur.

« C'est en ceci, continuoit-il, que consiste l'erreur des François sur les forces de la musique. N'ayant et ne pouvant avoir une mélodie à eux dans une langue qui n'a point d'accent, et sur une poésie maniérée qui ne connut jamais la nature, ils n'imaginent d'effets que ceux de l'har-

monie et des éclats de voix qui ne rendent pas les sons plus mélodieux, mais plus bruyans; et ils sont si malheureux dans leurs prétentions, que cette harmonie même qu'ils cherchent leur échappe; à force de la vouloir charger ils n'y mettent plus de choix, ils ne connoissent plus les choses d'effet, ils ne font plus que du remplissage; ils se gâtent l'oreille, et ne sont plus sensibles qu'au bruit; en sorte que la plus belle voix pour eux n'est que celle qui chante le plus fort. Aussi, faute d'un genre propre, n'ont-ils jamais fait que suivre pesamment et de loin nos modèles; et depuis leur célèbre Lulli, ou plutôt le nôtre, qui ne fit qu'imiter les opéras dont l'Italie étoit déjà pleine de son temps, on les a toujours vus, l'espace de trente ou quarante ans, copier, gâter nos vieux auteurs, et faire à peu près de notre musique comme les autres peuples font de leurs modes. Quand ils se vantent de leurs chansons, c'est leur propre condamnation qu'ils prononcent; s'ils savoiènt chanter des sentimens, ils ne chanteroient pas de l'esprit: mais parce que leur musique n'exprime rien, elle est plus propre aux chansons qu'aux opéras; et parce que la nôtre est toute passionnée, elle est plus propre aux opéras qu'aux chansons. »

Ensuite, m'ayant récité sans chant quelques scènes italiennes, il me fit sentir les rapports de la musique à la parole dans le récitatif, de la musique au sentiment dans les airs, et partout l'énergie que la mesure exacte et le choix des accords ajoutent à l'expression. Enfin, après avoir joint à la connoissance que j'ai de la langue la meilleure idée qu'il me fut possible de l'accent oratoire et pathétique, c'est-à-dire de l'art de parler à l'oreille et au cœur dans une langue sans articuler des mots, je me mis à écouter cette musique enchanteresse, et je sentis bientôt, aux émotions qu'elle me causoit, que cet art avoit un pouvoir supérieur à celui que j'avois imaginé. Je ne sais quelle sensation voluptueuse me gagna insensiblement. Ce n'étoit plus une vaine suite de sons, comme dans nos récits. A chaque phrase, quelque image entroit dans mon cerveau ou quelque sentiment dans mon cœur; le plaisir ne s'arrêtoit point à l'oreille, il pénétoit jusqu'à l'âme; l'exécution couloit sans effort avec une facilité charmante; tous les concertans sembloient animés du même esprit; le chanteur, maître de sa voix, en tiroit sans gêne tout ce que le chant et les paroles demandoient de lui; et je trouvai surtout un grand soulagement à ne sentir ni ces lourdes cadences, ni ces pénibles efforts de voix, ni cette contrainte que donne chez nous au musicien le perpétuel combat du chant et de la mesure, qui, ne pouvant jamais s'accorder, ne lassent guère moins l'auditeur que l'exécutant.

Mais quand, après une suite d'airs agréables, on vint à ces grands morceaux d'expression qui savent exciter et peindre le désordre des passions violentes, je perdois à chaque instant l'idée de musique, de chant, d'imitation; je croyois entendre la voix de la douleur, de l'emportement, du désespoir; je croyois voir des mères éplorées, des amans trahis, des tyrans furieux; et, dans les agitations que j'étois forcé d'éprouver, j'avois peine à rester en place. Je connus alors pourquoi cette même musique qui m'avoit autrefois ennuyé m'échauffoit mainte-

nant jusqu'au transport : c'est que j'avois commencé de la connoître, et que, sitôt qu'elle pouvoit agir, elle agissoit avec toute sa force. Non, Julie, on ne supporte point à demi de pareilles impressions : elles sont excessives ou nulles, jamais foibles ou médiocres ; il faut rester insensible, ou se laisser émuvoir outre mesure ; ou c'est le vain bruit d'une langue qu'on n'entend point, ou c'est une impétuosité de sentiment qui vous entraîne, et à laquelle il est impossible à l'âme de résister.

Je n'avois qu'un regret, mais il ne me quittoit point : c'étoit qu'un autre que toi formât des sons dont j'étois si touché, et de voir sortir de la bouche d'un vil *castrato* les plus tendres expressions de l'amour. O ma Julie ! n'est-ce pas à nous de revendiquer tout ce qui appartient au sentiment ? Qui sentira, qui dira mieux que nous ce que doit dire et sentir une âme attendrie ? Qui saura prononcer d'un ton plus touchant le *cor mio*, l'*ídolo amato* ? Ah ! que le cœur prêtera d'énergie à l'art, si jamais nous chantons ensemble un de ces duos charmans qui font couler des larmes si délicieuses ! Je te conjure premièrement d'entendre un essai de cette musique, soit chez toi, soit chez l'inséparable. Milord y conduira quand tu voudras tout son monde, et je suis sûr qu'avec un organe aussi sensible que le tien, et plus de connoissance que je n'en avois de la déclamation italienne, une seule séance suffira pour t'amener au point où je suis, et te faire partager mon enthousiasme. Je te propose et te prie encore de profiter du séjour du virtuose pour prendre leçon de lui, comme j'ai commencé de faire dès ce matin. Sa manière d'enseigner est simple, nette, et consiste en pratique plus qu'en discours ; il ne dit pas ce qu'il faut faire, il le fait ; et en ceci, comme en bien d'autres choses, l'exemple vaut mieux que la règle. Je vois déjà qu'il n'est question que de s'asservir à la mesure, de la bien sentir, de phraser et ponctuer avec soin, de soutenir également des sons et non de les renfler, enfin d'éter de la voix les éclats et toute la prestimaille françoise, pour la rendre juste, expressive et flexible ; la tienne, naturellement si légère et si douce, prendra facilement ce nouveau pli ; tu trouveras bientôt dans ta sensibilité l'énergie et la vivacité de l'accent qui anime la musique italienne,

E'l cantar she nell' anima si sente¹.

Laisse donc pour jamais cet ennuyeux et lamentable chant françois qui ressemble aux cris de la colique mieux qu'aux transports des passions. Apprends à former ces sons divins que le sentiment inspire, seuls dignes de ta voix, seuls dignes de ton cœur, et qui portent toujours avec eux le charme et le feu des caractères sensibles.

LETRE XLIX. — De Julie à Saint-Preux.

Tu sais bien, mon ami, que je ne puis t'écrire qu'à la dérobée, et toujours en danger d'être surprise. Ainsi, dans l'impossibilité de faire

1. « Et le chant qui se sent dans l'âme. » Pétrarque.

de longues lettres, je me borne à répondre à ce qu'il y a de plus essentiel dans les tiennes, ou à suppléer à ce que je ne t'ai pu dire dans des conversations non moins furtives de bouche que par écrit. C'est ce que je ferai, surtout aujourd'hui que deux mots au sujet de milord Édouard me font oublier le reste de ta lettre.

Mon ami, tu crains de me perdre, et me parles de chansons ! belle matière à tracasserie entre amans qui s'entendroient moins. Vraiment, tu n'es pas jaloux, on le voit bien ; mais pour le coup je ne serai pas jalouse moi-même, car j'ai pénétré dans ton âme et ne sens que ta confiance où d'autres croiroient sentir ta froideur. O la douce et charmante sécurité que celle qui vient du sentiment d'une union parfaite ! C'est par elle, je le sais, que tu tires de ton propre cœur le bon témoignage du mien ; c'est par elle aussi que le mien te justifie ; et je te croirois bien moins amoureux si je te voyois plus alarmé.

Je ne sais ni ne veux savoir si milord Édouard a d'autres attentions pour moi que celles qu'ont tous les hommes pour les personnes de mon âge ; ce n'est point de ses sentimens qu'il s'agit, mais de ceux de mon père et des miens : ils sont aussi d'accord sur son compte que sur celui des prétendus prétendans dont tu dis que tu ne dis rien. Si son exclusion et la leur suffisent à ton repos, sois tranquille. Quelque honneur que nous fit la recherche d'un homme de ce rang, jamais, du consentement du père ni de la fille, Julie d'Étange ne sera lady Bomston. Voilà sur quoi tu peux compter.

Ne va pas croire qu'il ait été pour cela question de milord Édouard ; je suis sûre que de nous quatre tu es le seul qui puisses même lui supposer du goût pour moi. Quoi qu'il en soit, je sais à cet égard la volonté de mon père sans qu'il en ait parlé ni à moi ni à personne ; et je n'en serois pas mieux instruite quand il me l'auroit positivement déclarée. En voilà assez pour calmer tes craintes, c'est-à-dire autant que tu en dois savoir. Le reste seroit pour toi de pure curiosité, et tu sais que j'ai résolu de ne la pas satisfaire. Tu as beau me reprocher cette réserve et la prétendre hors de propos dans nos intérêts communs ; si je l'avois toujours eue, elle me seroit moins importante aujourd'hui. Sans le compte indiscret que je te rendis d'un discours de mon père, tu n'aurois point été te désoler à Meillerie ; tu ne m'eusses point écrit la lettre qui m'a perdue ; je vivrois innocente, et pourrois encore aspirer au bonheur. Juge, par ce que me coûte une seule indiscretion, de la crainte que je dois avoir d'en commettre d'autres. Tu as trop d'emportement pour avoir de la prudence ; tu pourrois plutôt vaincre tes passions que les déguiser. La moindre alarme te mettroit en fureur ; à la moindre lueur favorable tu ne douterois plus de rien ; on liroit tous nos secrets dans ton âme, et tu détruirois à force de zèle tout le succès de mes soins. Laisse-moi donc les soucis de l'amour, et n'en garde que les plaisirs ; ce partage est-il si pénible ? et ne sens-tu pas que tu ne peux rien à notre bonheur que de n'y point mettre obstacle ?

Hélas ! que me serviront désormais ces précautions tardives ? Est-il temps d'affermir ses pas au fond du précipice, et de prévenir les maux dont on se sent accablé ? Ah ! misérable fille, c'est bien à toi de parler

de bonheur ! En peut-il jamais être où règnent la honte et le remords ? Dieu ! quel état cruel , de ne pouvoir ni supporter son crime , ni s'en repentir ; d'être assiégé par mille frayeurs , abusé par mille espérances vaines , et de ne jouir pas même de l'horrible tranquillité du désespoir ! Je suis désormais à la seule merci du sort. Ce n'est plus ni de force ni de vertu qu'il est question , mais de fortune et de prudence ; et il ne s'agit pas d'éteindre un amour qui doit durer autant que ma vie , mais de le rendre innocent ou de mourir coupable. Considère cette situation , mon ami , et vois si tu peux te fier à mon zèle.

LETTRE L. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je n'ai point voulu vous expliquer hier en vous quittant la cause de la tristesse que vous m'avez reprochée , parce que vous n'étiez pas en état de m'entendre. Malgré mon aversion pour les éclaircissemens , je vous dois celui-ci , puisque je l'ai promis , et je m'en acquitte.

Je ne sais si vous vous souvenez des étranges discours que vous me fîtes hier au soir , et des manières dont vous les accompagnâtes ; quant à moi , je ne les oublierai jamais assez tôt pour votre honneur et pour mon repos , et malheureusement j'en suis trop indignée pour pouvoir les oublier aisément. De pareilles expressions avoient quelquefois frappé mon oreille en passant auprès du port ; mais je ne croyois pas qu'elles pussent jamais sortir de la bouche d'un honnête homme ; je suis très-sûre au moins qu'elles n'entrèrent jamais dans le dictionnaire des amans ; et j'étois bien éloignée de penser qu'elles pussent être d'usage entre vous et moi. Eh dieux ! quel amour est le vôtre , s'il assaisonne ainsi ses plaisirs ? Vous sortiez , il est vrai , d'un long repas , et je vois ce qu'il faut pardonner en ce pays aux excès qu'on y peut faire ; c'est aussi pour cela que je vous en parle. Soyez certain qu'un tête-à-tête où vous m'auriez traitée ainsi de sang-froid eût été le dernier de notre vie.

Mais ce qui m'alarme sur votre compte , c'est que souvent la conduite d'un homme échauffé de vin n'est que l'effet de ce qui se passe au fond de son cœur dans les autres temps. Croirai-je que , dans un état où l'on ne déguise rien , vous vous montrâtes tel que vous êtes ? Que devien-drais-je si vous pensiez à jeun comme vous parliez hier au soir ? Plutôt que de supporter un pareil mépris , j'aimerois mieux éteindre un feu si grossier , et perdre un amant qui , sachant si mal honorer sa maîtresse , mériteroit si peu d'en être estimé. Dites-moi , vous qui chérissiez les sentimens honnêtes , seriez-vous tombé dans cette erreur cruelle , que l'amour heureux n'a plus de ménagement à garder avec la pudeur , et qu'on ne doit plus de respect à celle dont on n'a plus de rigueur à craindre ? Ah ! si vous aviez toujours pensé ainsi , vous auriez été moins à redouter , et je ne serois pas si malheureuse. Ne vous y trompez pas , mon ami , rien n'est si dangereux pour les vrais amans que les préjugés du monde ; tant de gens parlent d'amour et si peu savent aimer , que la plupart prennent pour ses pures et douces lois les viles maximes d'un commerce abject , qui , bientôt assouvi de lui-même , a recours aux monstres de l'imagination , et se déprave pour se soutenir.

Je ne sais si je m'abuse ; mais il me semble que le véritable amour est le plus chaste de tous les liens. C'est lui, c'est son feu divin qui sait épurer nos penchans naturels, en les concentrant dans un seul objet ; c'est lui qui nous dérobe aux tentations, et qui fait qu'excepté cet objet unique un sexe n'est plus rien pour l'autre. Pour une femme ordinaire, tout homme est toujours un homme ; mais pour celle dont le cœur aime, il n'y a point d'homme que son amant. Que dis-je ? un amant n'est-il qu'un homme ? Ah ! qu'il est un être bien plus sublime ! Il n'y a point d'homme pour celle qui aime : son amant est plus ; tous les autres sont moins ; elle et lui sont les seuls de leur espèce. Ils ne désirent pas, ils aiment. Le cœur ne suit point les sens, il les guide ; il couvre leurs égaremens d'un voile délicieux. Non, il n'y a rien d'obscène que la débauche et son grossier langage. Le véritable amour, toujours modeste, n'arrache point ses faveurs avec audace ; il les dérobe avec timidité. Le mystère, le silence, la honte craintive, aiguissent et cachent ses doux transports. Sa flamme honore et purifie toutes ses caresses ; la décence et l'honnêteté l'accompagnent au sein de la volupté même, et lui seul sait tout accorder aux désirs sans rien ôter à la pudeur. Ah ! dites, vous qui connoîtes les vrais plaisirs, comment une cynique effronterie pourroit-elle s'allier avec eux ? comment ne banniroit-elle pas leur délire et tout leur charme ? comment ne souilleroit-elle pas cette image de perfection sous laquelle on se plaît à contempler l'objet aimé ? Croyez-moi, mon ami, la débauche et l'amour ne sauroient loger ensemble, et ne peuvent pas même se compenser. Le cœur fait le vrai bonheur quand on s'aime, et rien n'y peut suppléer sitôt qu'on ne s'aime plus.

Mais quand vous seriez assez malheureux pour vous plaire à ce déshonnéte langage, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer si mal à propos, et à prendre avec celle qui vous est chère un ton et des manières qu'un homme d'honneur doit même ignorer ? Depuis quand est-il doux d'affliger ce qu'on aime ? et quelle est cette volupté barbare qui se plaît à jouir du tourment d'autrui ? Je n'ai pas oublié que j'ai perdu le droit d'être respectée ; mais si je l'oubliois jamais, est-ce à vous de me le rappeler ? est-ce à l'auteur de ma faute d'en aggraver la punition ? Ce seroit à lui plutôt à m'en consoler. Tout le monde a droit de me mépriser, hors vous. Vous me devez le prix de l'humiliation où vous m'avez réduite ; et tant de pleurs versés sur ma foiblesse méritoient que vous me la fissiez moins cruellement sentir. Je ne suis ni prude ni précieuse : hélas ! que j'en suis loin, moi qui n'ai pas su même être sage ! Vous le savez trop ; ingrat, si ce tendre cœur sait rien refuser à l'amour. Mais au moins ce qu'il lui cède, il ne veut le céder qu'à lui, et vous m'avez trop bien appris son langage pour lui en pouvoir substituer un si différent. Des injures, des coups m'outrageroient moins que de semblables caresses. Ou renoncez à Julie, ou sachez être estimé d'elle. Je vous l'ai déjà dit, je ne connois point d'amour sans pudeur ; et s'il m'en coûtoit de perdre le vôtre, il m'en coûteroit encore plus de le conserver à ce prix.

Il me reste encore beaucoup de choses à dire sur le même sujet ;

mais il faut lire cette lettre, et je les renvoie à un autre temps. En attendant, remarquez un effet de vos fausses maximes sur l'usage immodéré du vin. Votre cœur n'est point coupable, j'en suis très-sûr; cependant vous avez navré le mien; et, sans savoir ce que vous faisiez, vous désoliez comme à plaisir ce cœur trop facile à s'alarmer, et pour qui rien n'est indifférent de ce qui lui vient de vous.

LETTRE LI. — Réponse.

Il n'y a pas une ligne dans votre lettre qui ne me fasse glacer le sang; et j'ai peine à croire, après l'avoir relue vingt fois, que ce soit à moi qu'elle est adressée. Qui? moi? moi? j'aurois offensé Julie? j'aurois profané ses traits? Celle à qui chaque instant de ma vie s'offre des adorations eût été en butte à mes outrages? Non, je me serois percé le cœur mille fois avant qu'un projet si barbare en eût approché. Ah! que tu le connois mal, ce cœur qui t'idolâtre, ce cœur qui vole et se prosterne sous chacun de tes pas, ce cœur qui voudroit inventer pour toi de nouveaux hommages inconnus aux mortels! que tu le connois mal, ô Julie, si tu l'accuses de manquer envers toi à ce respect ordinaire et commun qu'un amant vulgaire auroit même pour sa maîtresse! Je ne crois être ni impudent ni brutal; je hais les discours déshonnêtes, et n'entrerais de mes jours dans les lieux où l'on apprend à les tenir: mais, que je le redise après toi, que je renchérisse sur ta juste indignation, quand je serois le plus vil des mortels, quand j'aurois passé mes premiers ans dans la crapule, quand le goût des honteux plaisirs pourroit trouver place en un cœur où tu régnes, oh! dis-moi, Julie l'ange du ciel! dis-moi comment je pourrois apporter devant toi l'effronterie qu'on ne peut avoir que devant celles qui l'aiment. Ah! non, il n'est pas possible. Un seul de tes regards eût contenu ma bouche et purifié mon cœur. L'amour eût couvert mes désirs emportés des charmes de ta modestie; il l'eût vaincue sans l'outrager; et, dans la douce union de nos âmes, leur seul délire eût produit les erreurs des sens, j'en appelle à ton propre témoignage. Dis si, dans toutes les fureurs d'une passion sans mesure, je cessai jamais d'en respecter le charmant objet. Si je reçus le prix que ma flamme avoit mérité, dis si j'abusai de mon bonheur pour outrager ta douce honte. Si d'une main timide l'amour ardent et craintif attenda quelquefois à tes charmes, dis si jamais une témérité brutale osa les profaner. Quand un transport indiscret écarte un instant le voile qui les couvre, l'aimable pudeur n'y substitue-t-elle pas aussitôt le sien? Ce vêtement sacré t'abandonneroit-il un moment, quand tu n'en aurois point d'autre? Incorruptible comme ton âme honnête, tous les feux de la mienne l'ont-ils jamais altérés? Cette union si touchante et si tendre ne suffit-elle pas à notre félicité? ne fait-elle pas seule tout le bonheur de nos jours? Connoissons-nous au monde quelques plaisirs hors ceux que l'amour donne? en voudrions-nous connoître d'autres? Conçois-tu comment cet enchantement eût pu se détruire? Comment j'aurois oublié dans un moment l'honnêteté, notre amour, mon honneur, et l'invincible respect que j'aurois toujours eu pour toi, quand

même je ne t'aurois point adorée! Non, ne le crois pas; ce n'est point moi qui pus t'offenser; je n'en ai nul souvenir; et, si j'eusse été coupable un instant, le remords me quitteroit-il jamais? Non, Julie; un démon, jaloux d'un sort trop heureux pour un mortel, a pris ma figure pour le troubler, et m'a laissé mon cœur pour me rendre plus misérable.

J'abjure, je déteste un forfait que j'ai commis, puisque tu m'en accuses, mais auquel ma volonté n'a point de part. Que je vais l'abhorrer, cette fatale intempérance qui me paroissoit favorable aux épanchemens du cœur, et qui put démentir si cruellement le mien! J'en fais par toi l'irrévocable serment, dès aujourd'hui je renonce pour ma vie au vin comme au plus mortel poison : jamais cette liqueur funeste ne troublera mes sens, jamais elle ne souillera mes lèvres, et son délire insensé ne me rendra plus coupable à mon insu. Si j'enfreins ce vœu solennel, amour, accable-moi du châtement dont je serai digne : puisse à l'instant l'image de ma Julie sortir pour jamais de mon cœur, et l'abandonner à l'indifférence et au désespoir!

Ne pense pas que je veuille expier mon crime par une peine si légère; c'est une précaution, et non pas un châtement : j'attends de toi celui que j'ai mérité, je l'implore pour soulager mes regrets. Que l'amour offensé se venge et s'apaise; punis-moi sans me haïr, je souffrirai sans murmure. Sois juste et sévère; il le faut, j'y consens : mais si tu veux me laisser la vie, ôte-moi tout, hormis ton cœur.

LETTRE LII. — De Julie à Saint-Preux.

Comment, mon ami, renoncer au vin pour sa maîtresse? Voilà ce qu'on appelle un sacrifice! Oh! je défie qu'on trouve dans les quatre cantons un homme plus amoureux que toi! Ce n'est pas qu'il n'y ait parmi nos jeunes gens de petits messieurs francisés qui boivent de l'eau par air; mais tu seras le premier à qui l'amour en aura fait boire : c'est un exemple à citer dans les fastes galans de la Suisse. Je me suis même informée de tes déportemens, et j'ai appris avec une extrême édification que, soupant hier chez M. de Vuëllerans, tu laissas faire la ronde à six bouteilles après le repas, sans y toucher, et ne marchandais non plus les verres d'eau que les convives ceux de vin de la Côte. Cependant cette pénitence dure depuis trois jours que ma lettre est écrite, et trois jours font au moins six repas : or, à six repas observés par fidélité l'en en peut ajouter six autres par crainte, et six par honte, et six par habitude, et six par obstination. Que de motifs peuvent prolonger des privations pénibles dont l'amour seul auroit la gloire! Daigneroit-il se faire honneur de ce qui peut n'être pas à lui?

Voilà plus de mauvaises plaisanteries que tu ne m'as tenu de mauvais propos; il est temps d'enrayer. Tu es grave naturellement; je me suis aperçue qu'un long badinage t'échauffe, comme une longue promenade échauffe un homme replet; mais je tire à peu près de toi la vengeance que Henri IV tira du duc de Mayenne, et ta souveraine veut imiter la clémence du meilleur des rois. Aussi bien je craindrois qu'à force de regrets et d'excuses tu ne te fasses à la fin un mérite d'une faute si bien

réparées; et je veux me hâter de l'oublier, de peur que, si j'attendois trop longtemps, ce ne fût plus générosité, mais ingratitude.

A l'égard de ta résolution de renoncer au vin pour toujours, elle n'a pas autant d'éclat à mes yeux que tu pourrois croire; les passions vives ne songent guère à ces petits sacrifices, et l'amour ne se repaît point de galanterie. D'ailleurs, il y a quelquefois plus d'adresse que de courage à tirer avantage pour le moment présent d'un avenir incertain, et à se payer d'avance d'une abstinence éternelle à laquelle on renonce quand on veut. Eh! mon bon ami, dans tout qui flatte les sens, l'abus est-il donc inséparable de la jouissance? L'ivresse est-elle nécessairement attachée au goût du vin? et la philosophie seroit-elle assez vaine ou assez cruelle pour n'offrir d'autre moyen d'user modérément des choses qui plaisent que de s'en priver tout à fait?

Si tu tiens ton engagement, tu t'ôtes un plaisir innocent, et risques ta santé en changeant de manière de vivre; si tu l'enfreins, l'amour est doublement offensé, et ton honneur même en souffre. J'use donc en cette occasion de mes droits; et non-seulement je te relève d'un vœu nul, comme fait sans mon congé, mais je te défends même de l'observer au delà du terme que je vais te prescrire. Mardi nous aurons ici la musique de milord Édouard. A la collation je t'enverrai une coupe à demi pleine d'un nectar pur et bienfaisant. Je veux qu'elle soit buë en ma présence et à mon intention, après avoir fait de quelques gouttes une libation expiatoire aux Grâces. Ensuite mon pénitent reprendra dans ses repas l'usage sobre du vin tempéré par le cristal des fontaines, et, comme dit ton bon Plutarque, en calmant les ardeurs de Bacchus par le commerce des Nymphes.

A propos du concert de mardi, cet étourdi de Regianino ne s'est-il pas mis dans la tête que j'y pourrois déjà chanter un air italien et même un duo avec lui? Il vouloit que je le chantasse avec toi, pour mettre ensemble ses deux écoliers; mais il y a dans ce duo de certains *ben mio* dangereux à dire sous les yeux d'une mère, quand le cœur est de la partie; il vaut mieux renvoyer cet essai au premier concert qui se fera chez l'inséparable. J'attribue la facilité avec laquelle j'ai pris le goût de cette musique à celui que mon frère m'avoit donné pour la poésie italienne, et que j'ai si bien entretenu avec toi, que je sens aisément la cadence des vers, et qu'au dire de Regianino, j'en prends assez bien l'accent. Je commence chaque leçon par lire quelques octaves du Tasse ou quelque scène du Métastase; ensuite il me fait dire et accompagner du récitatif; et je crois continuer de parler ou de lire, ce qui sûrement ne m'arrivoit pas dans le récitatif françois. Après cela, il faut soutenir en mesure des sons égaux et justes; exercice que les éclats auxquels j'étois accoutumée me rendent assez difficile. Enfin nous passons aux airs; et il se trouve que la justesse et la flexibilité de la voix, l'expression pathétique, les sons renforcés, et tous les passages, sont un effet naturel de la douceur du chant et de la précision de la mesure; de sorte que ce qui me paroissoit le plus difficile à apprendre n'a pas même besoin d'être enseigné. Le caractère de la mélodie a tant de rapport au ton de la langue, et une si grande pureté de modulation, qu'il

ne faut qu'écouter la basse et savoir parler pour déchiffrer aisément le chant. Toutes les passions y ont des expressions aiguës et fortes ; tout au contraire de l'accent traînant et pénible du chant françois, le sien, toujours doux et facile, mais vif et touchant, dit beaucoup avec peu d'effort : enfin je sens que cette musique agit l'âme et repose la poitrine ; c'est précisément celle qu'il faut à mon cœur et à mes poumons. A mardi donc, mon aimable ami, mon maître, mon pénitent, mon apôtre : hélas ! que ne m'es-tu point ? pourquoi faut-il qu'un seul titre manque à tant de droits ?

P. S. Sais-tu qu'il est question d'une jolie promenade sur l'eau, pareille à celle que nous fîmes il y a deux ans avec la pauvre Chaillot ? Que mon rusé maître étoit timide alors ! qu'il trembloit en me donnant la main pour sortir du bateau ! Ah ! l'hypocrite !... il a beaucoup changé.

LETTRE LIII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Ainsi tout déconcerte nos projets, tout trompe notre attente, tout trahit des feux que le ciel eût dû couronner ? Vils jouets d'une aveugle fortune, tristes victimes d'un moqueur espoir, toucherons-nous sans cesse au plaisir qui fuit sans jamais l'atteindre ? Cette noce trop vainement désirée devoit se faire à Clarens ; le mauvais temps nous contrarie, il faut la faire à la ville. Nous devons nous y ménager une entrevue ; tous deux obsédés d'importuns, nous ne pouvons leur échapper en même temps, et le moment où l'un des deux se dérobe est celui où il est impossible à l'autre de le joindre ! Enfin un favorable instant se présente ; la plus cruelle des mères vient nous l'arracher, et peu s'en faut que cet instant ne soit celui de la perte de deux infortunés qu'il devoit rendre heureux ! Loin de rebuter mon courage, tant d'obstacles l'ont irrité ; je ne sais quelle nouvelle force m'anime, mais je me sens une hardiesse que je n'eus jamais ; et, si tu l'oses partager, ce soir, ce soir même peut acquitter mes promesses, et payer d'une seule fois toutes les dettes de l'amour.

Consulte-toi bien, mon ami, et vois jusqu'à quel point il t'est doux de vivre ; car l'expédient que je te propose peut nous mener tous deux à la mort : si tu la crains, n'achève point cette lettre ; mais si la pointe d'une épée n'effraye pas plus aujourd'hui ton cœur que ne l'effrayoient jadis les gouffres de Meillerie, le mien court le même risque et n'a pas balancé. Écoute.

Babi, qui couche ordinairement dans ma chambre, est malade depuis trois jours ; et, quoique je voulusse absolument la soigner, on l'a transportée ailleurs malgré moi : mais, comme elle est mieux, peut-être elle reviendra dès demain. Le lieu où l'on mange est loin de l'escalier qui conduit à l'appartement de ma mère et au mien : à l'heure du souper toute la maison est déserte, hors la cuisine et la salle à manger. Enfin la nuit dans cette saison est déjà obscure à la même heure ; son voile peut dérober aisément dans la rue les passans aux spectateurs, et tu sais parfaitement les êtres de la maison.

Ceci suffit pour me faire entendre. Viens cette après-midi chez ma

Fanchon; je t'expliquerai le reste, et te donnerai les instructions nécessaires. Que si je ne le puis, je les laisserai par écrit à l'ancien entrepôt de nos lettres, où, comme je t'en ai prévenu, tu trouveras déjà celle-ci : car le sujet en est trop important pour oser le confier à personne.

Oh! comme je vois à présent palpiter ton cœur! Comme j'y lis tes transports, et comme je les partage! Non, mon doux ami; non, nous ne quitterons point cette courte vie sans avoir un instant goûté le bonheur : mais songe pourtant que cet instant est environné des horreurs de la mort; que l'abord est sujet à mille hasards, le séjour dangereux, la retraite d'un péril extrême; que nous sommes perdus si nous sommes découverts, et qu'il faut que tout nous favorise pour pouvoir éviter de l'être. Ne nous abusons point : je connois trop mon père pour douter que je ne te visse à l'instant percer le cœur de sa main, si même il ne commençoit par moi; car sûrement je ne serois pas plus épargnée : et crois-tu que je t'exposerois à ce risque si je n'étois sûre de le partager?

Pense encore qu'il n'est point question de te fier à ton courage; il n'y faut pas songer; et je te défends même très-expressément d'apporter aucune arme pour ta défense, pas même ton épée : aussi bien te seroit-elle parfaitement inutile; car, si nous sommes surpris, mon dessein est de me précipiter dans tes bras, de t'enlacer fortement dans les miens, et de recevoir ainsi le coup mortel, pour n'avoir plus à me séparer de toi; plus heureuse à ma mort que je ne le fus de ma vie.

J'espère qu'un sort plus doux nous est réservé; je sens au moins qu'il nous est dû, et la fortune se lassera de nous être injuste. Viens donc, âme de mon cœur, vie de ma vie, viens te réunir à toi-même; viens sous les auspices du tendre amour recevoir le prix de ton obéissance et de tes sacrifices; viens avouer, même au sein des plaisirs, que c'est de l'union des cœurs qu'ils tirent leur plus grand charme.

LETTRÉ LIV. — *De Saint-Preux à Julie.*

J'arrive plein d'une émotion qui s'accroît en entrant dans cet asile. Julie! me voici dans ton cabinet, me voici dans le sanctuaire de tout ce que mon cœur adore. Le flambeau de l'amour guide mes pas, et j'ai passé sans être aperçu. Lieu charmant, lieu fortuné, qui jadis vis tant réprimer de regards tendres, tant étouffer de soupirs brûlans; toi qui vis naître et nourrir mes premiers feux, pour la seconde fois tu les verras couronner; témoin de ma constance immortelle, sois le témoin de mon bonheur, et voile à jamais les plaisirs du plus fidèle et du plus heureux des hommes.

Que ce mystérieux séjour est charmant! Tout y flatte et nourrit l'ardeur qui me dévore. O Julie! il est plein de toi, et la flamme de mes desirs s'y répand sur tous tes vestiges. Oui, tous mes sens y sont enivrés à la fois. Je ne sais quel parfum presque insensible, plus doux que la rose et plus léger que l'iris, s'exhale ici de toutes parts : j'y crois entendre le son flatteur de ta voix. Toutes les parties de ton habillement éparses présentent à mon ardente imagination celles de toi-même qu'elles recèlent : cette coiffure légère, que parent de grands cheveux

blonds qu'elle feint de couvrir; cet heureux fichu, contre lequel une fois au moins je n'aurai point à murmurer; ce déshabillé élégant et simple, qui marque si bien le goût de celle qui le porte; ces mules si mignonnes, qu'un pied souple remplit sans peine; ce corps si délié, qui touche et embrasse.... Quelle taille enchanteresse! au-devant deux légers contours.... O spectacle de volupté! la baine a cédé à la force de l'impression.... Empreintes délicieuses, que je vous baise mille fois! Dieux! dieux! que sera-ce quand.... Ah! je crois déjà sentir ce tendre cœur battre sous une heureuse main! Julie! ma charmante Julie! je te vois, je te sens partout, je te respire avec l'air que tu as respiré; tu pénètres toute ma substance. Que ton séjour est brûlant et douloureux pour moi! il est terrible à mon impatience. Oh! viens, vole, ou je suis perdu.

Quel bonheur d'avoir trouvé de l'encre et du papier! J'exprime ce que je sens pour en tempérer l'excès, je donne le change à mes transports en les décrivant.

Il me semble entendre du bruit : seroit-ce ton barbare père? Je ne crois pas être lâche.... mais qu'en ce moment la mort me seroit horrible! mon désespoir seroit égal à l'ardeur qui me consume. Ciel, je te demande encore une heure de vie, et j'abandonne le reste de mon être à ta rigueur. O désirs! ô crainte! ô palpitations cruelles!... on ouvre!... on entre!... c'est elle! c'est elle! je l'entrevois, je l'ai vue, j'entends refermer la porte. Mon cœur, mon faible cœur, tu succombes à tant d'agitations. Ah! cherche des forces pour supporter la félicité qui t'assable!

LETTRE LV. — *De Saint-Preux à Julie.*

Oh! mourons, ma douce amie! mourons, la bien-aimée de mon cœur! Que faire désormais d'une jeunesse insipide dont nous avons épuisé toutes les délices? Explique-moi, si tu le peux, ce que j'ai senti dans cette nuit inconcevable; donne-moi l'idée d'une vie ainsi passée, ou laisse-m'en quitter une qui n'a plus rien de ce que je viens d'éprouver avec toi. J'avois goûté le plaisir, et croyois concevoir le bonheur! Ah! je n'avois senti qu'un vain songe, et n'imaginois que le bonheur d'un enfant. Mes sens abusoient mon âme grossière; je ne cherchois qu'en eux le bien suprême, et j'ai trouvé que leurs plaisirs épuisés n'étoient que le commencement des miens. O chef-d'œuvre unique de la nature! divine Julie! possession délicieuse à laquelle tous les transports du plus ardent amour suffisoient à peine! non, ce ne sont point ces transports que je regrette le plus : ah! non, retire, s'il le faut, ces faveurs enivrantes pour lesquelles je donnerois mille vies; mais rends-moi tout ce qui n'étoit point elles et les effaçoit mille fois. Rends-moi cette étroite union des âmes que tu m'avois annoncée et que tu m'as si bien fait goûter; rends-moi cet abattement si doux rempli par les effusions de nos cœurs; rends-moi ce sommeil enchanteur trouvé sur ton sein; rends-moi ce réveil plus délicieux encore, et ces soupirs entrecoupés, et ces douces larmes, et ces baisers qu'une voluptueuse langueur nous faisoit lentement savourer, et ces gémissemens si tendres durant lesquels tu pressois sur ton cœur ce cœur fait pour s'unir à lui.

Dis-moi, Julie, toi qui d'après ta propre sensibilité sais si bien juger de celle d'autrui, crois-tu que ce que je sentoais auparavant fût véritablement de l'amour? Mes sentimens, n'en doute pas, ont depuis hier changé de nature; ils ont pris je ne sais quoi de moins impétueux, mais de plus doux, de plus tendre et de plus charmant. Te souvient-il de cette heure entière que nous passâmes à parler paisiblement de notre amour et de cet avenir obscur et redoutable par qui le présent nous étoit encore plus sensible; de cette heure, hélas! trop courte, dont une légère empreinte de tristesse rendit les entretiens si touchans? J'étois tranquille, et pourtant j'étois près de toi : je t'adorois et ne désirois rien; je n'imaginóis pas même une autre félicité que de sentir ainsi ton visage auprès du mien, ta respiration sur ma joue, et ton bras autour de mon cou. Quel calme dans tous mes sens! Quelle volupté pure, continue, universelle! Le charme de la jouissance étoit dans l'âme; il n'en sortoit plus, il duroit toujours. Quelle différence des fureurs de l'amour à une situation si paisible! C'est la première fois de mes jours que je l'ai éprouvée auprès de toi; et cependant juge du changement étrange que j'éprouve : c'est de toutes les heures de ma vie celle qui m'est la plus chère, et la seule que j'aurois voulu prolonger éternellement¹. Julie, dis-moi donc si je ne t'aimois point auparavant, ou si maintenant je ne t'aime plus.

Si je ne t'aime plus! Quel doute! Ai-je donc cessé d'exister? et ma vie n'est-elle pas plus dans ton cœur que dans le mien? Je sens, je sens que tu m'es mille fois plus chère que jamais, et j'ai trouvé dans mon abatement de nouvelles forces pour te chérir plus tendrement encore. J'ai pris pour toi des sentimens plus paisibles, il est vrai, mais plus affectueux et de plus de différentes espèces; sans s'affaiblir, ils se sont multipliés : les douceurs de l'amitié tempèrent les emportemens de l'amour, et j'imagine à peine quelque sorte d'attachement qui ne m'unisse pas à toi. O ma charmante maîtresse! ô mon épouse, ma sœur, ma douce amie! que j'aurai peu dit pour ce que je sens, après avoir épuisé tous les noms les plus chers au cœur de l'homme!

Il faut que je t'avoue un soupçon que j'ai conçu dans la honte et l'humiliation de moi-même : c'est que tu sais mieux aimer que moi. Oui, ma Julie, c'est bien toi qui fais ma vie et mon être; je t'adore bien de toutes les facultés de mon âme : mais la tienne est plus aimante, l'amour l'a plus profondément pénétrée; on le voit, on le sent; c'est lui qui anime tes grâces, qui règne dans tes discours, qui donne à tes yeux cette douceur pénétrante, à ta voix ces accens si touchans; c'est lui qui, par ta seule présence, communique aux autres cœurs, sans qu'ils s'en aperçoivent, la tendre émotion du tien. Que je suis loin de cet état charmant qui se suffit à lui-même! Je veux jouir, et tu veux aimer; j'ai des transports, et toi de la passion; tous mes emportemens ne valent pas ta délicieuse langueur, et le sentiment dont ton cœur se nour-

1. Femme trop facile, voulez-vous savoir si vous êtes aimée? examinez votre amant sortant de vos bras. O amour! si je regrette l'âge où l'on te goûte, ce n'est pas pour l'heure de la jouissance, c'est pour l'heure qui la suit.

rit est la seule félicité suprême. Ce n'est que d'hier seulement que j'ai goûté cette volupté si pure. Tu m'as laissé quelque chose de ce charme inconcevable qui est en toi, et je crois qu'avec ta douce haleine tu m'inspirais une âme nouvelle. Hâte-toi, je t'en conjure, d'achever ton ouvrage. Prends de la mienne tout ce qui m'en reste, et mets tout à fait la tienne à la place. Non, beauté d'ange, âme céleste, il n'y a que des sentimens comme les tiens qui puissent honorer tes attraits; toi seule es digne d'inspirer un parfait amour, toi seule es propre à le sentir. Ah! donne-moi ton cœur, ma Julie, pour t'aimer comme tu le mérites.

LETTRE LVI. — *De Claire à Julie.*

J'ai, ma chère cousine, à te donner un avis qui t'importe. Hier au soir, ton ami eut avec milord Édouard un démêlé qui peut devenir sérieux. Voici ce que m'en a dit M. d'Orbe, qui étoit présent, et qui, inquiet des suites de cette affaire, est venu ce matin m'en rendre compte.

Ils avoient tous deux soupé chez milord; et, après une heure ou deux de musique, ils se mirent à causer et à boire du punch. Ton ami n'en but qu'un seul verre mêlé d'eau; les deux autres ne furent pas si sobres; et, quoique M. d'Orbe ne convienne pas de s'être enivré, je me réserve à lui en dire mon avis dans un autre temps. La conversation tomba naturellement sur ton compte; car tu n'ignores pas que milord n'aime à parler que de toi. Ton ami, à qui ces confidences déplaisent, les reçut avec si peu d'aménité, qu'enfin Édouard, échauffé de punch et piqué de cette sécheresse, osa dire, en se plaignant de ta froideur, qu'elle n'étoit pas si générale qu'on pourroit croire, et que tel qui n'en disoit mot n'étoit pas si maltraité que lui. A l'instant ton ami, dont tu connois la vivacité, releva ce discours avec un emportement insultant qui lui attira un démenti, et ils sautèrent à leurs épées. Bomston, à demi ivre, se donna en courant une entorse qui le força de s'asseoir. Sa jambe enfla sur-le-champ, et cela calma la querelle mieux que tous les soins que M. d'Orbe s'étoit donnés. Mais, comme il étoit attentif à ce qui se passoit, il vit ton ami s'approcher, en sortant, de l'oreille de milord Édouard, et il entendit qu'il lui disoit à demi-voix : « Sitôt que vous serez en état de sortir, faites-moi donner de vos nouvelles, ou j'aurai soin de m'en informer. — N'en prenez pas la peine, lui dit Édouard avec un souris moqueur, vous en saurez assez tôt. — Nous verrons, » reprit froidement ton ami; et il sortit. M. d'Orbe, en te remettant cette lettre, t'expliquera le tout plus en détail. C'est à ta prudence à te suggérer des moyens d'étouffer cette fâcheuse affaire, ou à me prescrire de mon côté ce que je dois faire pour y contribuer. En attendant, le porteur est à tes ordres; il fera tout ce que tu lui commanderas, et tu peux compter sur le secret.

Tu te perds, ma chère, il faut que mon amitié te le dise : l'engagement où tu vis ne peut rester longtemps caché dans une petite ville comme celle-ci; et c'est un miracle de bonheur que, depuis plus de deux ans qu'il a commencé, tu ne sois pas encore le sujet des discours publics. Tu le vas devenir si tu n'y prends garde; tu le serois déjà si tu

étois moins aimée ; mais il y a une répugnance si générale à mal parler de toi , que c'est un mauvais moyen de se faire fête et un très-sûr de se faire haïr. Cependant tout a son terme ; je tremble que celui du mystère ne soit venu pour ton amour , et il y a grande apparence que les soupçons de milord Édouard lui viennent de quelques mauvais propos qu'il peut avoir entendus. Songes-y bien , ma chère enfant. Le Guet dit , il y a quelque temps , avoir vu sortir de chez toi ton ami à cinq heures du matin. Heureusement celui-ci sut des premiers ce discours : il courut chez cet homme , et trouva le secret de le faire taire ; mais qu'est-ce qu'un pareil silence , sinon le moyen d'accréditer des bruits sourdement répandus ? La défiance de ta mère augmente aussi de jour en jour ; tu sais combien de fois elle te l'a fait entendre : elle m'en a parlé à mon tour d'une manière assez dure ; et , si elle ne craignoit la violence de ton père , il ne faut pas douter qu'elle ne lui en eût déjà parlé à lui-même ; mais elle l'ose d'autant moins , qu'il lui donnera toujours le principal tort d'une connoissance qui te vient d'elle.

Je ne puis trop te le répéter , songe à toi tandis qu'il en est temps encore ; écarte ton ami avant qu'on en parle , prévien des soupçons naisans que son absence fera sûrement tomber : car enfin que peut-on croire qu'il fait ici ? Peut-être dans six semaines , dans un mois , sera-t-il trop tard. Si le moindre mot venoit aux oreilles de ton père , tremble de ce qui résulteroit de l'indignation d'un vieux militaire entêté de l'honneur de sa maison , et de la pétulance d'un jeune homme emporté qui ne sait rien endurer : mais il faut commencer par vider , de manière ou d'autre , l'affaire de milord Édouard ; car tu ne ferois qu'irriter ton ami , et t'attirer un juste refus , si tu lui parlois d'éloignement avant qu'elle fût terminée.

LETTRE LVII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Mon ami , je me suis instruite avec soin de ce qui s'est passé entre vous et milord Édouard ; c'est sur l'exacte connoissance des faits que votre amie veut examiner avec vous comment vous devez vous conduire en cette occasion , d'après les sentimens que vous professez , et dont je suppose que vous ne faites pas une vaine et fausse parade.

Je ne m'informe point si vous êtes versé dans l'art de l'escrime , ni si vous vous sentez en état de tenir tête à un homme qui a dans l'Europe la réputation de manier supérieurement les armes , et qui , s'étant battu cinq ou six fois en sa vie , a toujours tué , blessé , ou désarmé son homme : je comprends que , dans le cas où vous êtes , on ne consulte pas son habileté , mais son courage , et que la bonne manière de se venger d'un brave qui vous insulte est de faire qu'il vous tue ; passons sur une maxime si judicieuse. Vous me direz que votre honneur et le mien vous sont plus chers que la vie : voilà donc le principe sur lequel il faut raisonner.

Commençons par ce qui vous regarde. Pourriez-vous jamais me dire en quoi vous êtes personnellement offensé dans un discours où c'est de moi seule qu'il s'agissoit ? Si vous deviez , en cette occasion , prendre fait et cause pour moi , c'est ce que nous verrons tout à l'heure : en

attendant, vous ne sauriez disconvenir que la querelle ne soit parfaitement étrangère à votre honneur particulier, à moins que vous ne preniez pour un affront le soupçon d'être aimé de moi. Vous avez été insulté, jé l'avoue, mais après avoir commencé vous-même par une insulte atroce; et moi, dont la famille est pleine de militaires, et qui ai tant ouï débattre ces horribles questions, je n'ignore pas qu'un outrage en réponse à un autre ne l'efface point, et que le premier qu'on insulte demeure le seul offensé : c'est le même cas d'un combat imprévu, où l'agresseur est le seul criminel, et où celui qui tue ou blesse en se défendant n'est point coupable de meurtre.

Venons maintenant à moi. Accordons que j'étois outragée par le discours de milord Édouard; quoiqu'il ne fit que me rendre justice : savez-vous ce que vous faites en me défendant avec tant de chaleur et d'indiscrétion ? vous aggravez son outrage, vous prouvez qu'il avoit raison, vous sacrifiez mon honneur à un faux point d'honneur, vous diffamez votre maîtresse pour gagner tout au plus la réputation d'un bon spadassin. Montrez-moi, de grâce, quel rapport il y a entre votre manière de me justifier et ma justification réelle. Pensez-vous que prendre ma cause avec tant d'ardeur soit une grande preuve qu'il n'y a point de liaison entre nous, et qu'il suffise de faire voir que vous êtes brave pour montrer que vous n'êtes pas mon amant ? Soyez sûr que tous les propos de milord Édouard me font moins de tort que votre conduite; c'est vous seul qui vous chargez, par cet éclat, de les publier et de les confirmer. Il pourra bien, quant à lui, éviter votre épée dans le combat, mais jamais ma réputation ni mes jours peut-être n'éviteront le coup mortel que vous leur portez.

Voilà des raisons trop solides pour que vous ayez rien qui le puisse être à y répliquer : mais vous combattrez, je le prévois, la raison par l'usage; vous me direz qu'il est des fatalités qui nous entraînent malgré nous; que, dans quelque cas que ce soit, un démenti ne se souffre jamais, et que, quand une affaire a pris un certain tour; on ne peut plus éviter de se battre ou de se déshonorer. Voyons encore.

Vous souvient-il d'une distinction que vous me fîtes autrefois, dans une occasion importante, entre l'honneur réel et l'honneur apparent ? Dans laquelle des deux classes mettrons-nous celui dont il s'agit aujourd'hui ? Pour moi, je ne vois pas comment cela peut même faire une question. Qu'y a-t-il de commun entre la gloire d'égorger un homme et le témoignage d'une âme droite ? et quelle prise peut avoir la vaine opinion d'autrui sur l'honneur véritable, dont toutes les racines sont au fond du cœur ? Quoi ! les vertus qu'on a réellement périssent-elles sous les mensonges d'un calomniateur ? les injures d'un homme ivre prouvent-elles qu'on les mérite ? et l'honneur du sage seroit-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer ? Me direz-vous qu'un duel témoigne qu'on a du cœur, et que cela suffit pour effacer la honte ou le reproche de tous les autres vices ? Je vous demanderai quel honneur peut dicter une pareille décision, et quelle raison peut la justifier. A ce compte, un fripon n'a qu'à se battre pour cesser d'être un fripon; les discours d'un menteur deviennent des vérités sitôt qu'ils sont soutenus à la pointe de

l'épée; et si l'on vous accusoit d'avoir tué un homme, vous iriez en tuer un second pour prouver que cela n'est pas vrai. Ainsi, vertu, vice, honneur, infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat; une salle d'armes est le siège de toute justice; il n'y a d'autre droit que la force, d'autre raison que le meurtre; toute la réparation due à ceux qu'on outrage est de les tuer, et toute offense est également bien lavée dans le sang de l'offenseur ou de l'offensé. Dites, si les loups savoient raisonner, auroient-ils d'autres maximes? Jugez vous-même, par le cas où vous êtes, si j'exagère leur absurdité. De quoi s'agit-il ici pour vous? d'un démenti reçu dans une occasion où vous mentiez en effet. Pensez-vous donc tuer la vérité avec celui que vous voulez punir de l'avoir dite? Songez-vous qu'en vous soumettant au sort d'un duel vous appelez le ciel en témoignage d'une fausseté, et que vous osez dire à l'arbitre des combats: « Viens soutenir la cause injuste, et faire triompher le mensonge? » Ce blasphème n'a-t-il rien qui vous épouvante? Cette absurdité n'a-t-elle rien qui vous révolte? Eh Dieu! quel est ce misérable honneur qui ne craint pas le vice, mais le reproche, et qui ne vous permet pas d'endurer d'un autre un démenti reçu d'avance de votre propre cœur?

Vous qui voulez qu'on profite pour soi de ses lectures, profitez donc des vôtres, et cherchez si l'on vit un seul appel sur la terre quand elle étoit couverte de héros. Les plus vaillans hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers? César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César, pour tant d'affronts réciproques? et le plus grand capitaine de la Grèce fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer du bâton? D'autres temps, d'autres mœurs, je le sais; mais n'y en a-t-il que de bonnes, et n'oseroit-on s'enquérir si les mœurs d'un temps sont celles qu'exige le solide honneur? Non, cet honneur n'est point variable; il ne dépend ni des temps, ni des lieux, ni des préjugés; il ne peut ni passer ni renaitre; il a sa source éternelle dans le cœur de l'homme juste et dans la règle inaltérable de ses devoirs. Si les peuples les plus éclairés, les plus braves, les plus vertueux de la terre, n'ont point connu le duel, je dis qu'il n'est pas une institution de l'honneur, mais une mode affreuse et barbare, digne de sa féroce origine. Reste à savoir si, quand il s'agit de sa vie ou de celle d'autrui, l'honnête homme se règle sur la mode, et s'il n'y a pas alors plus de vrai courage à la braver qu'à la suivre. Que feroit, à votre avis, celui qui s'y veut asservir, dans des lieux où règne un usage contraire? à Messine ou à Naples, il iroit attendre son homme au coin d'une rue, et le poignarder par derrière. Cela s'appelle être brave en ce pays-là; et l'honneur n'y consiste pas à se faire tuer par son ennemi, mais à le tuer lui-même.

Gardez-vous donc de confondre le nom sacré de l'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe d'une épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats. Que cette méthode puisse fournir, si l'on veut, un supplément à la probité: partout où la probité règne, son supplément n'est-il pas inutile? et que penser de celui qui s'expose à la mort pour s'exempter d'être honnête homme? Ne voyez-vous pas

que les crimes que la honte et l'honneur n'ont point empêchés sont couverts et multipliés par la fausse honte et la crainte du blâme ? C'est elle qui rend l'homme hypocrite et menteur ; c'est elle qui lui fait verser le sang d'un ami pour un mot indiscret qu'il devoit oublier, pour un reproche mérité qu'il ne peut souffrir ; c'est elle qui transforme en furie infernale une fille abusée et craintive ; c'est elle, ô Dieu puissant ! qui peut armer la main maternelle contre le tendre fruit.... Je sens défaillir mon âme à cette idée horrible, et je rends grâces au moins à celui qui sonde les cœurs d'avoir éloigné du mien cet honneur affreux qui n'inspire que des forfaits et fait frémir la nature.

Rentrez donc en vous-même, et considérez s'il vous est permis d'attaquer de propos délibéré la vie d'un homme, et d'exposer la vôtre pour satisfaire une barbare et dangereuse fantaisie qui n'a nul fondement raisonnable, et si le triste souvenir du sang versé dans une pareille occasion peut cesser de crier vengeance au fond du cœur de celui qui l'a fait couler. Connoissez-vous aucun crime égal à l'homicide volontaire ? et si la base de toutes les vertus est l'humanité, que penserons-nous de l'homme sanguinaire et dépravé qui l'ose attaquer dans la vie de son semblable ? Souvenez-vous de ce que vous m'avez dit vous-même contre le service étranger. Avez-vous oublié que le citoyen doit sa vie à la patrie, et n'a pas le droit d'en disposer sans le congé des lois, à plus forte raison contre leur défense ? O mon ami ! si vous aimez sincèrement la vertu, apprenez à la servir à sa mode, et non à la mode des hommes. Je veux qu'il en puisse résulter quelque inconvénient : ce mot de vertu n'est-il donc pour vous qu'un vain nom ? et ne serez-vous vertueux que quand il n'en coûtera rien de l'être ?

Mais quels sont au fond ces inconvénients ? les murmures des gens oisifs, des méchans, qui cherchent à s'amuser des malheurs d'autrui, et voudroient avoir toujours quelque histoire nouvelle à raconter. Voilà vraiment un grand motif pour s'entr'égorgier ! Si le philosophe et le sage se règlent dans les plus grandes affaires de la vie sur les discours insensés de la multitude, que sert tout cet appareil d'études, pour n'être au fond qu'un homme vulgaire ? Vous n'osez donc sacrifier le ressentiment au devoir, à l'estime, à l'amitié, de peur qu'on ne vous accuse de craindre la mort ? Pesez les choses, mon bon ami, et vous trouverez bien plus de lâcheté dans la crainte de ce reproche que dans celle de la mort même. Le fanfaron, le poltron veut à toute force passer pour brave.

Ma verace valor, ben che negletto,
È di se stesso a se freggio assai chiaro¹.

Celui qui feint d'envisager la mort sans effroi ment. Tout homme craint de mourir : c'est la grande loi des êtres sensibles, sans laquelle toute espèce mortelle seroit bientôt détruite. Cette crainte est un simple mouvement de la nature, non-seulement indifférent, mais bon en lui-

1. « Mais la véritable valeur n'a pas besoin du témoignage d'autrui, et tire sa gloire d'elle-même. »

même et conforme à l'ordre : tout ce qui la rend honteuse et blâmable, c'est qu'elle peut nous empêcher de bien faire et de remplir nos devoirs. Si la lâcheté n'étoit jamais un obstacle à la vertu, elle cesseroit d'être un vice. Quiconque est plus attaché à sa vie qu'à son devoir ne sauroit être solidement vertueux, j'en conviens ; mais expliquez moi, vous qui vous piquez de raison, quelle espèce de mérite on peut trouver à braver la mort pour commettre un crime.

Quand il seroit vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est le plus à craindre, celui des autres en faisant bien, ou le sien propre en faisant mal ? Croyez-moi, celui qui s'estime véritablement lui-même est peu sensible à l'injuste mépris d'autrui, et ne craint que d'en être digne : car le bon et l'honnête ne dépendent point du jugement des hommes, mais de la nature des choses ; et, quand toute la terre approuveroit l'action que vous allez faire, elle n'en seroit pas moins honteuse. Mais il est faux qu'à s'en abstenir par vertu l'on se fasse mépriser. L'homme droit, dont toute la vie est sans tache, et qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide, et n'en sera que plus honnête. Toujours prêt à servir la patrie, à protéger le foible, à remplir les devoirs les plus dangereux, et à défendre, en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience, il marche la tête levée, il ne fuit ni ne cherche son ennemi ; on voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, et qu'il redoute le crime et non le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont autant de témoins qui les récuse, et, dans une conduite si bien liée, on juge d'une action sur toutes les autres.

Mais savez-vous ce qui rend cette modération si pénible à un homme ordinaire ? C'est la difficulté de la soutenir dignement ; c'est la nécessité de ne commettre ensuite aucune action blâmable : car, si la crainte de mal faire ne le retient pas dans ce dernier cas, pourquoi l'auroit-elle retenu dans l'autre, où l'on peut supposer un motif plus naturel ? On voit bien alors que ce refus ne vient pas de vertu, mais de lâcheté ; et l'on se moque avec raison d'un scrupule qui ne vient que dans le péril. N'avez-vous point remarqué que les hommes si ombrageux et si prompts à provoquer les autres sont, pour la plupart, de très-malhonnêtes gens qui, de peur qu'on n'ose leur montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière ? Est-ce à vous d'imiter de tels hommes ? Mettons encore à part les militaires de profession, qui vendent leur sang à prix d'argent ; qui, voulant conserver leur place, calculent par leur intérêt ce qu'ils doivent à leur honneur, et savent à un écu près ce que vaut leur vie. Mon ami, laissez battre tous ces gens-là. Rien n'est moins honorable que cet honneur dont ils font si grand bruit ; ce n'est qu'une mode insensée, une fausse imitation de vertu, qui se pare des plus grands crimes. L'honneur d'un homme comme vous n'est point au pouvoir d'un autre ; il est en lui-même, et non dans l'opinion du peuple ;

Il ne se défend ni par l'épée ni par le bouclier, mais par une vie intégrée et irréprochable : et ce combat vaut bien l'autre en fait de courage.

C'est par ces principes que vous devez concilier les éloges que j'ai donnés dans tous les temps à la véritable valeur avec le mépris que j'eus toujours pour les faux braves. J'aime les gens de cœur, et ne puis souffrir les lâches ; je romprois avec un amant poltron que la crainte feroit fuir le danger, et je pense, comme toutes les femmes, que le feu du courage anime celui de l'amour. Mais je veux que la valeur se montre dans les occasions légitimes, et qu'on ne se hâte pas d'en faire hors de propos une vaine parade, comme si l'on avoit peur de ne le pas trouver au besoin. Tel fait un effort et se présente une fois, pour avoir droit de se cacher le reste de sa vie. Le vrai courage a plus de constance et moins d'empressement ; il est toujours ce qu'il doit être ; il ne faut ni l'exciter ni le retenir ; l'homme de bien le porté partout avec lui, au combat contre l'ennemi, dans un cercle en faveur des absens et de la vérité, dans son lit contre les attaques de la douleur et de la mort. La force de l'âme qui l'inspire est d'usage dans tous les temps : elle met toujours la vertu au-dessus des événemens, et ne consiste pas à se battre, mais à ne rien craindre. Telle est, mon ami, la sorte de courage que j'ai souvent louée, et que j'aime à trouver en vous. Tout le reste n'est qu'étourderie, extravagance, férocité ; c'est une lâcheté de s'y soumettre, et je ne méprise pas moins celui qui cherche un péril inutile que celui qui fuit un péril qu'il doit affronter.

Je vous ai fait voir, si je ne me trompe, que dans votre démêlé avec milord Édouard votre honneur n'est point intéressé ; que vous compromettez le mien en recourant à la voie des armes ; que cette voie n'est ni juste, ni raisonnable, ni permise ; qu'elle ne peut s'accorder avec les sentimens dont vous faites profession ; qu'elle ne convient qu'à de mal-honnêtes gens, qui font servir la bravoure de supplément aux vertus qu'ils n'ont pas, ou aux officiers qui ne se battent point par honneur, mais par intérêt ; qu'il y a plus de vrai courage à la dédaigner qu'à la prendre ; que les inconvéniens auxquels on s'expose en la rejetant sont inséparables de la pratique des vrais devoirs, et plus apparens que réels ; qu'enfin les hommes les plus prompts à y recourir sont toujours ceux dont la probité est la plus suspecte. D'où je conclus que vous ne sauriez en cette occasion ni faire ni accepter un appel sans renoncer en même temps à la raison ; à la vertu, à l'honneur, et à moi. Retournez mes raisonnemens comme il vous plaira, entassez de votre part sophisme sur sophisme, il se trouvera toujours qu'un homme de courage n'est point un lâche, et qu'un homme de bien ne peut être un homme sans honneur. Or, je vous ai démontré, ce me semble, que l'homme de courage dédaigne le duel, et que l'homme de bien l'abhorre.

J'ai cru, mon ami, dans une matière aussi grave, devoir faire parler la raison seule, et vous présenter les choses exactement telles qu'elles sont. Si j'avois voulu les peindre telles que je les vois, et faire parler le sentiment et l'humanité, j'aurois pris un langage fort différent. Vous savez que mon père ; dans sa jeunesse, eut le malheur de tuer un homme en duel : cet homme étoit son ami ; ils se battirent à regret l'insensé

point d'honneur les y contraignit. Le coup mortel qui priva l'un de la vie ôta pour jamais le repos à l'autre. Le triste remords n'a pu depuis ce temps sortir de son cœur ; souvent dans la solitude on l'entend pleurer et gémir ; il croit sentir encore le fer poussé par sa main cruelle dans le cœur de son ami ; il voit dans l'ombre de la nuit son corps pâle et sanglant ; il contemple en frémissant la plaie mortelle ; il voudroit étancher le sang qui coule ; l'effroi le saisit, il s'écrie ; ce cadavre affreux ne cesse de le poursuivre. Depuis cinq ans qu'il a perdu le cher soutien de son nom et l'espoir de sa famille, il s'en reproche la mort comme un juste châtiment du ciel, qui vengea sur son fils unique le père infortuné qu'il priva du sien.

Je vous l'avoue, tout cela, joint à mon aversion naturelle pour la cruauté, m'inspire une telle horreur des duels, que je les regarde comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir. Celui qui va se battre de gaieté de cœur n'est à mes yeux qu'une bête féroce qui s'efforce d'en déchirer une autre ; et, s'il reste le moindre sentiment naturel dans leur âme, je trouve celui qui périt moins à plaindre que le vainqueur. Voyez ces hommes accoutumés au sang : ils ne bravent les remords qu'en étouffant la voix de la nature ; ils deviennent par degrés cruels, insensibles ; ils se jouent de la vie des autres ; et la punition d'avoir pu manquer d'humanité est de la perdre enfin tout à fait. Que sont-ils dans cet état ? Réponds, veux-tu leur devenir semblable ? Non, tu n'es point fait pour cet odieux abrutissement ; redoute le premier pas qui peut t'y conduire : ton âme est encore innocente et saine ; ne commence pas à la dépraver, au péril de ta vie, par un effort sans vertu, un crime sans plaisir, un point d'honneur sans raison.

Je ne t'ai rien dit de ta Julie ; elle gagnera sans doute à laisser parler ton cœur. Un mot, un seul mot, et je te livre à lui. Tu m'as honorée quelquefois du tendre nom d'épouse ; peut-être en ce moment dois-je porter celui de mère. Veux-tu me laisser veuve avant qu'un nœud sacré nous unisse ?

P. S. J'emploie dans cette lettre une autorité à laquelle jamais homme sage n'a résisté. Si vous refusez de vous y rendre, je n'ai plus rien à vous dire ; mais pensez-y bien auparavant. Prenez huit jours de réflexion pour méditer sur cet important sujet. Ce n'est pas au nom de la raison que je vous demande ce délai, c'est au mien. Souvenez-vous que j'use en cette occasion du droit que vous m'avez donné vous-même, et qu'il s'étend au moins jusque-là.

LETTRE LVIII. — *De Julie à milord Édouard.*

Ce n'est point pour me plaindre de vous, milord, que je vous écris : puisque vous m'outragez, il faut bien que j'aie avec vous des torts que j'ignore. Comment concevoir qu'un honnête homme voulût déshonorer sans sujet une famille estimable ? Contentez donc votre vengeance, si vous la croyez légitime ; cette lettre vous donne un moyen facile de perdre une malheureuse fille qui ne se consolera jamais de vous avoir offensé, et qui met à votre discrétion l'honneur que vous voulez lui ôter.

Oui, milord, vos imputations étoient justes : j'ai un amant aimé; il est maître de mon cœur et de ma personne; la mort seule pourra briser un nœud si doux. Cet amant est celui même que vous honoriez de votre amitié; il en est digne, puisqu'il vous aime et qu'il est vertueux. Cependant il va périr de votre main. Je sais qu'il faut du sang à l'honneur outragé; je sais que sa valeur même le perdra; je sais que, dans un combat si peu redoutable pour vous, son intrépide cœur ira sans crainte chercher le coup mortel. J'ai voulu retenir ce zèle inconsidéré; j'ai fait parler la raison. Hélas! en écrivant ma lettre j'en sentois l'inutilité; et, quelque respect que je porte à ses vertus, je n'en attends point de lui d'assez sublimes pour le détacher d'un faux point d'honneur. Jouissez d'avance du plaisir que vous aurez de percer le sein de votre ami : mais sachez, homme barbare, qu'au moins vous n'aurez pas celui de jouir de mes larmes, et de contempler mon désespoir. Non, j'en jure par l'amour qui gémit au fond de mon cœur, soyez témoin d'un serment qui ne sera point vain : je ne survivrai pas d'un jour à celui pour qui je respire; et vous aurez la gloire de mettre au tombeau d'un seul coup deux amans infortunés, qui n'eurent point envers vous de tort volontaire, et qui se plaisoient à vous honorer.

On dit, milord, que vous avez l'âme belle et le cœur sensible : s'ils vous laissent goûter en paix une vengeance que je ne puis comprendre, et la douceur de faire des malheureux, puissent-ils, quand je ne serai plus, vous inspirer quelques soins pour un père et une mère inconsolables, que la perte du seul enfant qui leur reste va livrer à d'éternelles douleurs!

LETTRE LIX. — *De M. d'Orbe à Julie.*

Je me hâte, mademoiselle, selon vos ordres, de vous rendre compte de la commission dont vous m'avez chargé. Je viens de chez milord Édouard, que j'ai trouvé souffrant encore de son entorse, et ne pouvant marcher dans sa chambre qu'à l'aide d'un bâton. Je lui ai remis votre lettre, qu'il a ouverte avec empressement; il m'a paru ému en la lisant : il a rêvé quelque temps; puis il l'a relue une seconde fois avec une agitation plus sensible. Voici ce qu'il m'a dit en la finissant : « Vous savez, monsieur, que les affaires d'honneur ont leurs règles dont on ne peut se départir : vous avez vu ce qui s'est passé dans celle-ci; il faut qu'elle soit vidée régulièrement. Prenez deux amis, et donnez-vous la peine de revenir ici demain matin avec eux; vous saurez alors ma résolution. » Je lui ai représenté que, l'affaire s'étant passée entre nous, il seroit mieux qu'elle se terminât de même. « Je sais ce qui convient, m'a-t-il dit brusquement, et ferai ce qu'il faut. Amenez vos deux amis, ou je n'ai plus rien à vous dire. » Je suis sorti là-dessus, cherchant inutilement dans ma tête quel peut être son bizarre dessein. Quoi qu'il en soit, j'aurai l'honneur de vous voir ce soir, et j'exécuterai demain ce que vous me prescrivez. Si vous trouvez à propos que j'aïlle au rendez-vous avec mon cortège, je le composerai de gens dont je sois sûr à tout événement.

LÉTTRE LX. — *De Saint-Preux à Julie.*

Calmes tes alarmes, tendre et chère Julie; et, sur le récit de ce qui vient de se passer, connois et partage les sentimens que j'éprouve.

J'étois si rempli d'indignation quand je reçus ta lettre, qu'à peine pus-je la lire avec l'attention qu'elle méritoit. J'avois beau ne la pouvoir réfuter, l'aveugle colère étoit la plus forte. « Tu peux avoir raison, disois-je en moi-même, mais ne me parle jamais de te laisser avilir. Dussé-je te perdre et mourir coupable, je ne souffrirai point qu'on manque au respect qui t'est dû; et tant qu'il me restera un souffle de vie, tu seras honorée de tout ce qui t'approche comme tu l'es de mon cœur. » Je ne balançai pas pourtant sur les huit jours que tu me demandois; l'accident de milord Édouard et mon vœu d'obéissance concouroient à rendre ce délai nécessaire. Résolu, selon tes ordres, d'employer cet intervalle à méditer sur le sujet de ta lettre, je m'occupois sans cesse à la relire et à y réfléchir, non pour changer de sentiment, mais pour justifier le mien.

J'avois repris ce matin cette lettre trop sage et trop judicieuse à mon gré, et je la relisois avec inquiétude, quand on a frappé à la porte de ma chambre. Un moment après j'ai vu entrer milord Édouard sans épée, appuyé sur une canne; trois personnes le suivoient, parmi lesquelles j'ai reconnu M. d'Orbe. Surpris de cette visite imprévue, j'attendois en silence ce qu'elle devoit produire; quand Édouard m'a prié de lui donner un moment d'audience, et de le laisser agir et parler sans interrompre. « Je vous en demande, a-t-il dit, votre parole; la présence de ces messieurs, qui sont de vos amis, doit vous répondre que vous ne l'engagez pas indiscrètement. » Je l'ai promis sans balancer. A peine avois-je achevé que j'ai vu, avec l'étonnement que tu peux concevoir, milord Édouard à genoux devant moi. Surpris d'une si étrange attitude, j'ai voulu sur-le-champ le relever; mais, après m'avoir rappelé ma promesse, il m'a parlé dans ces termes: « Je viens, monsieur, rétracter hautement les discours injurieux que l'ivresse m'a fait tenir en votre présence: leur injustice les rend plus offensans pour moi que pour vous, et je m'en dois l'authentique désaveu. Je me soumetts à toute la punition que vous voudrez m'imposer, et je ne croirai mon honneur rétabli que quand ma faute sera réparée. A quelque prix que ce soit, accordez-moi le pardon que je vous demande, et me rendez votre amitié. — Milord, lui ai-je dit aussitôt, je reconnois maintenant votre âme grande et généreuse, et je sais bien distinguer en vous les discours que le cœur dicte de ceux que vous tenez quand vous n'êtes pas à vous-même; qu'ils soient à jamais oubliés. » A l'instant, je l'ai soutenu en se relevant, et nous nous sommes embrassés. Après cela, milord se tournant vers les spectateurs leur a dit: « Messieurs, je vous remercie de votre complaisance. De braves gens comme vous, a-t-il ajouté d'un air fier et d'un ton animé, sentent que celui qui répare ainsi ses torts n'en sait endurer de personne. Vous pouvez publier ce que vous avez vu. » Ensuite il nous a tous quatre invités à souper pour ce soir, et ces messieurs sont sortis.

A peine avons-nous été seuls qu'il est revenu m'embrasser d'une ma-

nière plus tendre et plus amicale; puis, me prenant la main et s'asseyant à côté de moi : « Heureux mortel ! s'est-il écrié, jouissez d'un bonheur dont vous êtes digne. Le cœur de Julie est à vous; puissiez-vous tous deux.... — Que dites-vous, milord? ai-je interrompu; perdez-vous le sens? — Non, m'a-t-il dit en souriant. Mais peu s'en est fallu que je ne le perdisse, et c'en étoit fait de moi peut-être, si celle qui m'ôtoit la raison ne me l'eût rendue. » Alors il m'a remis une lettre que j'ai été surpris de voir écrite d'une main qui n'en écrivit jamais à d'autre homme qu'à moi. Quels mouvemens j'ai sentis à sa lecture! Je voyois une amante incomparable vouloir se perdre pour me sauver, et je reconnoissois Julie. Mais quand je suis parvenu à cet endroit où elle jure de ne pas survivre au plus fortuné des hommes, j'ai frémi des dangers que j'avois courus, j'ai murmuré d'être trop aimé, et mes terreurs m'ont fait sentir que tu n'es qu'une mortelle. Ah! rends-moi le courage dont tu me prives; j'en avois pour braver la mort qui ne menaçoit que moi seul, je n'en ai point pour mourir tout entier.

Tandis que mon âme se livroit à ces réflexions amères, Édouard me tenoit des discours auxquels j'ai donné d'abord peu d'attention : cependant il me l'a rendue à force de me parler de toi; car ce qu'il m'en disoit plaisoit à mon cœur et n'excitoit plus ma jalousie. Il m'a paru pénétré de regret d'avoir troublé nos feux et ton repos. Tu es ce qu'il honore le plus au monde; et n'osant te porter les excuses qu'il m'a faites, il m'a prié de les recevoir en ton nom et de te les faire agréer. « Je vous ai regardé, m'a-t-il dit, comme son représentant, et n'ai pu trop m'humilier devant ce qu'elle aime, ne pouvant, sans la compromettre, m'adresser à sa personne, ni même la nommer. » Il avoue avoir conçu pour toi les sentimens dont on ne peut se défendre en te voyant avec trop de soin; mais c'étoit une tendre admiration plutôt que de l'amour. Ils ne lui ont jamais inspiré ni prétention ni espoir; il les a tous sacrifiés aux nôtres à l'instant qu'ils lui ont été connus, et le mauvais propos qui lui est échappé étoit l'effet du punch et non de la jalousie. Il traite l'amour en philosophe qui croit son âme au-dessus des passions : pour moi, je suis trompé s'il n'en a déjà ressenti quelque une qui ne permet plus à d'autres de germer profondément. Il prend l'épuisement du cœur pour l'effort de la raison, et je sais bien qu'aimer Julie et renoncer à elle n'est pas une vertu d'homme.

Il a désiré de savoir en détail l'histoire de nos amours et les causes qui s'opposent au bonheur de ton ami; j'ai cru qu'après ta lettre une demi-confiance étoit dangereuse et hors de propos; je l'ai faite entière, et il m'a écouté avec une attention qui m'attestoit sa sincérité. J'ai vu plus d'une fois ses yeux humides et son âme attendrie; je remarquois surtout l'impression puissante que tous les triomphes de la vertu faisoient sur son âme, et je crois avoir acquis à Claude Anet un nouveau protecteur qui ne sera pas moins zélé que ton père. « Il n'y a, m'a-t-il dit, ni incidens ni aventures dans ce que vous m'avez raconté, et les catastrophes d'un roman m'attacheroient beaucoup moins : tant les sentimens

4. Il en faut, je pense, excepter son père.

supplément aux situations, et les procédés honnêtes aux actions éclatantes! Vos deux âmes sont si extraordinaires, qu'on n'en peut juger sur les règles communes. Le bonheur n'est pour vous ni sur la même route ni de la même espèce que celui des autres hommes : ils ne cherchent que la puissance et les regards d'autrui ; il ne vous faut que la tendresse et la paix. Il s'est joint à votre amour une émulation de vertu qui vous élève, et vous vaudriez moins l'un et l'autre si vous ne vous étiez point aimés. L'amour passera, ose-t-il ajouter (pardonnons-lui ce blasphème prononcé dans l'ignorance de son cœur) ; l'amour passera, dit-il, et les vertus resteront. » Ah ! puissent-elles durer autant que lui, ma Julie ! le ciel n'en demandera pas davantage.

Enfin je vois que la dureté philosophique et nationale n'altère point dans cet honnête Anglois l'humanité naturelle, et qu'il s'intéresse véritablement à nos peines. Si le crédit et la richesse nous pouvoient être utiles, je crois que nous aurions lieu de compter sur lui. Mais, hélas ! de quoi servent la puissance et l'argent pour rendre les cœurs heureux ?

Cet entretien, durant lequel nous ne comptions pas les heures, nous a menés jusqu'à celle du dîner. J'ai fait apporter un poulet, et après le dîner nous avons continué de causer. Il m'a parlé de sa démarche de ce matin, et je n'ai pu m'empêcher de témoigner quelque surprise d'un procédé si authentique et si peu mesuré : mais, outre la raison qu'il m'en avoit déjà donnée, il a ajouté qu'une demi-satisfaction étoit indigne d'un homme de courage ; qu'il la falloit complète ou nulle, de peur qu'on ne s'avillât sans rien réparer, et qu'on ne fit attribuer à la crainte une démarche faite à contre-cœur et de mauvaise grâce. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, ma réputation est faite, je puis être juste sans soupçon de lâcheté ; mais vous qui êtes jeune et débutez dans le monde, il faut que vous sortiez si net de la première affaire, qu'elle ne tente personne de vous en susciter une seconde. Tout est plein de ces poltrons adroits qui cherchent, comme on dit, à tâter leur homme, c'est-à-dire à découvrir quelqu'un qui soit encore plus poltron qu'eux, et aux dépens duquel ils puissent se faire valoir. Je veux éviter à un homme d'honneur comme vous la nécessité de châtier sans gloire un de ces gens-là ; et j'aime mieux, s'ils ont besoin de leçon, qu'ils la reçoivent de moi que de vous : car une affaire de plus n'ôte rien à celui qui en a déjà eu plusieurs ; mais en avoir une est toujours une sorte de tache, et l'amant de Julie en doit être exempt. »

Voilà l'abrégé de ma longue conversation avec milord Édouard. J'ai cru nécessaire de t'en rendre compte afin que tu me prescribes la manière dont je dois me comporter avec lui.

Maintenant que tu dois être tranquilisée, chasse, je t'en conjure, les idées funestes qui t'occupent depuis quelques jours. Songe aux ménagemens qu'exige l'incertitude de ton état actuel. Oh ! si bientôt tu pouvois tripler mon être ! si bientôt un gage adoré..... Espoir déjà trop déçu, viendrais-tu m'abuser encore ? O désirs ! ô crainte ! ô perplexités ! Charmante amie de mon cœur, vivons pour nous aimer, et que le ciel dispose du reste.

P. S. J'oubliois de te dire que milord m'a remis ta lettre, et que je

n'ai point fait difficulté de la recevoir, ne jugeant pas qu'un pareil dépôt doive rester entre les mains d'un tiers. Je te la rendrai à notre première entrevue; car, quant à moi, je n'en ai plus affaire : elle est trop bien écrite au fond de mon cœur pour que jamais j'aie besoin de la relire.

LETTRE LXI. — *De Julie à Saint-Preux.*

Amène demain milord Édouard, que je me jette à ses pieds comme il s'est mis aux tiens. Quelle grandeur! Quelle générosité! Oh! que nous sommes petits devant lui! Conserve ce précieux ami comme la prunelle de ton œil. Peut-être vaudroit-il moins s'il étoit plus tempérant : jamais homme sans défaut eut-il de grandes vertus?

Mille angoisses de toute espèce m'avoient jetée dans l'abattement; ta lettre est venue ranimer mon courage éteint; en dissipant mes terreurs elle m'a rendu mes peines plus supportables; je me sens maintenant assez de force pour souffrir. Tu vis, tu m'aimes; ton sang, le sang de ton ami n'ont point été répandus, et ton honneur est en sûreté : je ne suis donc pas tout à fait misérable.

Ne manque pas au rendez-vous de demain. Jamais je n'eus si grand besoin de te voir, ni si peu d'espoir de te voir longtemps. Adieu, mon cher et unique ami. Tu n'as pas bien dit, ce me semble : « Vivons pour nous aimer. » Ah! il falloit dire : « Aimons-nous pour vivre. »

LETTRE LXII. — *De Claire à Julie.*

Faudra-t-il toujours, aimable cousine, ne remplir envers toi que les plus tristes devoirs de l'amitié? Faudra-t-il toujours dans l'amertume de mon cœur affliger le tien par de cruels avis? Hélas! tous nos sentimens nous sont communs, tu le sais bien, et je ne saurois t'annoncer de nouvelles peines que je ne les aie déjà senties. Que ne puis-je te cacher ton infortune sans l'augmenter? ou que la tendre amitié n'a-t-elle autant de charmes que l'amour? Ah! que j'effacerois promptement tous les chagrins que je te donne!

Hier, après le concert, ta mère, en s'en retournant, ayant accepté le bras de ton ami, et toi celui de M. d'Orbe, nos deux pères restèrent avec milord à parler de politique; sujet dont je suis si excédée que l'ennui me chassa dans ma chambre. Une demi-heure après j'entendis nommer ton ami plusieurs fois avec assez de véhémence : je connus que la conversation avoit changé d'objet, et je prêtai l'oreille. Je jugeai par la suite du discours qu'Édouard avoit osé proposer ton mariage avec ton ami, qu'il appelloit hautement le sien, et auquel il offroit de faire en cette qualité un établissement convenable. Ton père avoit rejeté avec mépris cette proposition, et c'étoit là-dessus que les propos commençoient à s'échauffer. « Sachez, lui disoit milord, malgré vos préjugés, qu'il est de tous les hommes le plus digne d'elle et peut-être le plus propre à la rendre heureuse. Tous les dons qui ne dépendent pas des hommes, il les a reçus de la nature, et il y a ajouté tous les talens qui ont dépendu de lui. Il est jeune, grand, bien fait, robuste, adroit; il a de l'éducation, du sens, des mœurs, du courage; il a l'esprit orné,

l'âme saine; que lui manque-t-il donc pour mériter votre avènement? La fortune? il l'aura. Le tiers de mon bien suffit pour en faire le plus riche particulier du pays de Vaud; j'en donnerai, s'il le faut, jusqu'à la moitié. La noblesse? vaine prérogative dans un pays où elle est plus nuisible qu'utile. Mais il l'a encore, n'en doutez pas, non point écrite d'encre en de vieux parchemins, mais gravée au fond de son cœur en caractères ineffaçables. En un mot, si vous préférez la raison au préjugé, et si vous aimez mieux votre fille que vos titres, c'est à lui que vous la donnerez. »

Là-dessus ton père s'emporta vivement. Il traita la proposition d'absurde et de ridicule. « Quoi! milord, dit-il, un homme d'honneur comme vous peut-il seulement penser que le dernier rejeton d'une famille illustre aille éteindre ou dégrader son nom dans celui d'un quidam sans asile et réduit à vivre d'aumônes?... — Arrêtez, interrompit Édouard; vous parlez de mon ami, songez que je prends pour moi tous les outrages qui lui sont faits en ma présence, et que les noms injurieux à un homme d'honneur le sont encore plus à celui qui les prononce. De tels quidams sont plus respectables que tous les hobereaux de l'Europe, et je vous défie de trouver aucun moyen plus honorable d'aller à la fortune que les hommages de l'estime et les dons de l'amitié. Si le gendre que je vous propose ne compte point, comme vous, une longue suite d'aïeux toujours incertains, il sera le fondement et l'honneur de sa maison, comme votre premier ancêtre le fut de la vôtre. Vous seriez-vous donc tenu pour déshonoré par l'alliance du chef de votre famille, et ce mépris ne réjailliroit-il pas sur vous-même? Combien de grands noms retomberoient dans l'oubli, si l'on ne tenoit compte que de ceux qui ont commencé par un homme estimable! Jugeons du passé par le présent: sur deux ou trois citoyens qui s'illustrent par des moyens honnêtes, mille coquins anoblissent tous les jours leur famille; et que prouvera cette noblesse dont leurs descendans seront si fiers, sinon les vols et l'infamie de leur ancêtre? On voit, je l'avoue, beaucoup de malhonêtes gens parmi les roturiers; mais il y a toujours vingt à parier contre un qu'un gentilhomme descend d'un fripon. Laissons, si vous voulez, l'origine à part, et pesons le mérite et les services. Vous avez porté les armes chez un prince étranger; son père les a portées gratuitement pour la patrie. Si vous avez bien servi, vous avez été bien payé; et, quelque honneur que vous ayez acquis à la guerre, cent roturiers en ont acquis encore plus que vous.

« De quoi s'honore donc, continua milord Édouard, cette noblesse dont vous êtes si fier? Que fait-elle pour la gloire de la patrie ou le bonheur

4. Les lettres de noblesse sont rares en ce siècle; et même elles y ont été illustrées au moins une fois*. Mais quant à la noblesse qui s'acquiert à prix d'argent, et qu'on achète avec des charges, tout ce que j'y vois de plus honorable est le privilège de n'être pas pendu.

* Il est question de Duclos, à qui Louis XV accorda des lettres de noblesse; sur la demande des états de Bretagne, dont il faisoit partie comme député du tiers état. (Eh.)

du genre humain? Mortelle ennemie des lois et de la liberté, qu'a-t-elle jamais produit dans la plupart des pays où elle brille, si ce n'est la force de la tyrannie et l'oppression des peuples? Osez-vous, dans une république, vous honorer d'un état destructeur des vertus et de l'humanité, d'un état où l'on se vante de l'esclavage, et où l'on rougit d'être homme? Lisez les annales de votre patrie¹ : en quoi votre ordre a-t-il bien mérité d'elle? quels nobles comptez-vous parmi ses libérateurs? Les *Furt*, les *Tell*, les *Stouffacher*, étoient-ils gentilshommes? Quelle est donc cette gloire insensée dont vous faites tant de bruit? celle de servir un homme, et d'être à charge à l'État. »

Conçois, ma chère, ce que je souffrois de voir cet honnête homme nuire ainsi, par une âpreté déplacée, aux intérêts de l'ami qu'il vouloit servir. En effet, ton père, irrité par tant d'invectives piquantes quoique générales, se mit à les repousser par des personnalités. Il dit nettement à milord Édouard que jamais homme de sa condition n'avoit tenu les propos qui venoient de lui échapper.

« Ne plaidez point inutilement la cause d'autrui, ajouta-t-il d'un ton brusque; tout grand seigneur que vous êtes, je doute que vous puissiez bien défendre la vôtre sur le sujet en question. Vous demandez ma fille pour votre ami prétendu, sans savoir si vous-même seriez bon pour elle; et je connois assez la noblesse d'Angleterre pour avoir sur vos discours une médiocre opinion de la vôtre.

— Pardieu ! dit milord, quoi que vous pensiez de moi, je serois bien fâché de n'avoir d'autre preuve de mon mérite que celui d'un homme mort depuis cinq cents ans. Si vous connoissez la noblesse d'Angleterre, vous savez qu'elle est la plus éclairée, la mieux instruite, la plus sage et la plus brave de l'Europe : avec cela ; je n'ai pas besoin de chercher si elle est la plus antique ; car, quand on parle de ce qu'elle est, il n'est pas question de ce qu'elle fut. Nous ne sommes point, il est vrai, les esclaves du prince, mais ses amis ; ni les tyrans du peuple ; mais ses chefs. Garans de la liberté, soutiens de la patrie et appuis du trône, nous formons un invincible équilibre entre le peuple et le roi. Notre premier devoir est envers la nation, le second envers celui qui la gouverne : ce n'est pas sa volonté ; mais son droit, que nous consultons. Ministres suprêmes des lois dans la chambre des pairs, quelquefois même législateurs, nous rendons également justice au peuple et au roi, et nous ne souffrons point que personne dise : *Dieu et mon épée*, mais seulement : *Dieu et mon droit*.

« Voilà, monsieur, continua-t-il ; quelle est cette noblesse respectable ; ancienne autant qu'aucune autre, mais plus fière de son mérite que de ses ancêtres, et dont vous parlez sans la connoître. Je ne suis point le dernier en rang dans cet ordre illustre, et crois, malgré vos prétentions, vous valoir à tous égards. J'ai une sœur à marier ; elle est noble, jeune, aimable, riche ; elle ne cède à Julie que par les qualités que

1. Il y a ici beaucoup d'inexactitude : le pays de Vaud n'a jamais fait partie de la Suisse ; c'est une conquête des Bernois ; et ses habitans ne sont ni citoyens, ni libres, mais sujets.

vous comptez pour rien. Si quiconque a senti les charmes de votre fille pouvoit tourner ailleurs ses yeux et son cœur, quel honneur je me ferois d'accepter avec rien, pour mon beau-frère, celui que je vous propose pour gendre avec la moitié de mon bien ! »

Je connus à la réplique de ton père que cette conversation ne faisoit que l'aigrir; et, quoique pénétrée d'admiration pour la générosité de milord Edouard, je sentis qu'un homme aussi peu liant que lui n'étoit propre qu'à ruiner à jamais la négociation qu'il avoit entreprise. Je me hâtai donc de rentrer avant que les choses allassent plus loin. Mon retour fit rompre cet entretien, et l'on se sépara le moment d'après assez froidement. Quant à mon père, je trouvai qu'il se comportoit très-bien dans ce démêlé. Il appuya d'abord avec intérêt la proposition; mais voyant que ton père n'y vouloit point entendre, et que la dispute commençoit à s'animer, il se retourna, comme de raison, du parti de son beau-frère; et, en interrompant à propos l'un et l'autre par des discours modérés, il les retint tous deux dans des bornes dont ils seroient vraisemblablement sortis s'ils fussent restés tête à tête. Après leur départ, il me fit confidence de ce qui venoit de se passer; et, comme je prévis où il en alloit venir, je me hâtai de lui dire que, les choses étant en cet état, il ne convenoit plus que la personne en question te vît si souvent ici, et qu'il ne conviendrait pas même qu'il y vînt du tout, si ce n'étoit faire une espèce d'affront à M. d'Orbe, dont il étoit l'ami; mais que je le prierois de l'amener plus rarement, ainsi que milord Edouard. C'est, ma chère, tout ce que j'ai pu faire de mieux pour ne leur pas fermer tout à fait ma porte.

Ce n'est pas tout. La crise où je te vois me force à revenir sur mes avis précédens. L'affaire de milord Edouard et de ton ami a fait par la ville tout l'éclat auquel on devoit s'attendre. Quoique M. d'Orbe ait gardé le secret sur le fond de la querelle, trop d'indices le décèlent pour qu'il puisse rester caché. On soupçonne, on conjecture, on te nomme : le rapport du Guet n'est pas si bien étouffé qu'on ne s'en souviene, et tu n'ignores pas qu'aux yeux du public la vérité soupçonnée est bien près de l'évidence. Tout ce que je puis te dire pour ta consolation, c'est qu'en général on approuve ton choix, et qu'on verroit avec plaisir l'union d'un si charmant couple; ce qui me confirme que ton ami s'est bien comporté dans ce pays, et n'y est guère moins aimé que toi. Mais que fait la voix publique à ton inflexible père? Tous ces bruits lui sont parvenus ou lui vont parvenir, et je frémis de l'effet qu'ils peuvent produire, si tu ne te hâtes de prévenir sa colère. Tu dois t'attendre de sa part à une explication terrible pour toi-même, et peut-être à pis encore pour ton ami : non que je pense qu'il veuille à son âge se mesurer avec un jeune homme qu'il ne croit pas digne de son épée; mais le pouvoir qu'il a dans la ville lui fourniroit, s'il le vouloit, mille moyens de lui faire un mauvais parti, et il est à craindre que sa fureur ne lui en inspire la volonté.

Je t'en conjure à genoux, ma douce amie, songe aux dangers qui t'environnent, et dont le risque augmente à chaque instant. Un bonheur inouï t'a préservée jusqu'à présent au milieu de tout cela; tandis qu'il

en est temps encore, mets le sceau de la prudence au mystère de tes amours, et ne pousse pas à bout la fortune, de peur qu'elle n'enveloppe dans tes malheurs celui qui les aura causés. Crois-moi, mon ange, l'avenir est incertain; mille événemens peuvent, avec le temps, offrir des ressources inespérées; mais quant à présent, je te l'ai dit et le répète plus fortement, éloigne ton ami, ou tu es perdue.

LETTRE LXIII. — *De Julie à Claire.*

Tout ce que tu avois prévu, ma chère, est arrivé. Hier, une heure après notre retour, mon père entra dans la chambre de ma mère, les yeux étincelans, le visage enflammé, dans un état, en un mot, où je ne l'avois jamais vu. Je compris d'abord qu'il venoit d'avoir querelle, ou qu'il alloit la chercher; et ma conscience agitée me fit trembler d'avance.

Il commença par apostropher vivement, mais en général, les mères de famille qui appellent indiscretement chez elles des jeunes gens sans état et sans nom, dont le commerce n'attire que honte et déshonneur à celles qui les écoutent. Ensuite, voyant que cela ne suffisoit pas pour arracher quelque réponse d'une femme intimidée, il cita sans ménagement en exemple ce qui s'étoit passé dans notre maison depuis qu'on y avoit introduit un prétendu bel esprit, un diseur de riens, plus propre à corrompre une fille sage qu'à lui donner aucune bonne instruction. Ma mère, qui vit qu'elle gagneroit peu de chose à se taire, l'arrêta sur ce mot de corruption, et lui demanda ce qu'il trouvoit, dans la conduite ou dans la réputation de l'honnête homme dont il parloit, qui pût autoriser de pareils soupçons. « Je n'ai pas cru, ajouta-t-elle, que l'esprit et le mérite fussent des titres d'exclusion dans la société. A qui donc faudra-t-il ouvrir votre maison, si les talens et les mœurs n'en obtiennent pas l'entrée? — A des gens sortables, madame, reprit-il en colère, qui puissent réparer l'honneur d'une fille quand ils l'ont offensée. — Non, dit-elle, mais à des gens de bien qui ne l'offensent point. — Apprenez, dit-il, que c'est offenser l'honneur d'une maison que d'oser en solliciter l'alliance sans titres pour l'obtenir. — Loin de voir en cela, dit ma mère, une offense, je n'y vois, au contraire, qu'un témoignage d'estime. D'ailleurs, je ne sache point que celui contre qui vous vous emportez ait rien fait de semblable à votre égard. — Il l'a fait, madame, et fera pis encore si je n'y mets ordre; mais je veillerai, n'en doutez pas, aux soins que vous remplissez si mal. »

Alors commença une dangereuse altercation qui m'apprit que les bruits de ville dont tu parles étoient ignorés de mes parens, mais durant laquelle ton indigne cousine eût voulu être à cent pieds sous terre. Imagine-toi la meilleure et la plus abusée des mères faisant l'éloge de sa coupable fille, et la louant, hélas! de toutes les vertus qu'elle a perdues, dans les termes les plus honorables, ou, pour mieux dire, les plus humilians; figure-toi un père irrité, prodigue d'expressions offensantes, et qui, dans tout son emportement, n'en laisse pas échapper

une qui marque le moindre doute sur la sagesse de celle que le remords déchire et que la honte écrase en sa présence. Oh ! quel incroyable tourment d'une conscience avilie, de se reprocher des crimes que la colère et l'indignation ne pourroient soupçonner ! Quel poids accablant et insupportable que celui d'une fausse louange et d'une estime que le cœur rejette en secret ! Je m'en sentois tellement oppressée, que, pour me délivrer d'un si cruel supplice, j'étois prête à tout avouer, si mon père m'en eût laissé le temps ; mais l'impétuosité de son emportement lui faisoit redire cent fois les mêmes choses et changer à chaque instant de sujet. Il remarqua ma contenance basse, éperdue, humiliée, indices de mes remords. S'il n'en tira pas la conséquence de ma faute, il en tira celle de mon amour ; et, pour m'en faire plus de honte, il en outragea l'objet en des termes si odieux et si méprisans que je ne pus, malgré tous mes efforts, le laisser poursuivre sans l'interrompre.

Je ne sais, ma chère, où je trouvai tant de hardiesse, et quel moment d'égarément me fit oublier ainsi le devoir et la modestie ; mais si j'osai sortir un instant d'un silence respectueux, j'en portai, comme tu vas voir, assez rudement la peine. « Au nom du ciel, lui dis-je, daignez vous apaiser ; jamais un homme digne de tant d'injures ne sera dangereux pour moi. » A l'instant mon père, qui crut sentir un reproche à travers ces mots, et dont la fureur n'attendoit qu'un prétexte, s'élança sur ta pauvre amie : pour la première fois de ma vie je reçus un soufflet qui ne fut pas le seul ; et, se livrant à son transport avec une violence égale à celle qu'il lui avoit coûtée, il me maltraita sans ménagement, quoique ma mère se fût jetée entre deux, m'eût couverte de son corps, et eût reçu quelques-uns des coups qui m'étoient portés. En reculant pour les éviter, je fis un faux pas, je tombai, et mon visage alla donner contre le pied d'une table qui me fit saigner.

Ici finit le triomphe de la colère, et commença celui de la nature. Ma chute, mon sang, mes larmes, celles de ma mère, l'émurent ; il me releva avec un air d'inquiétude et d'empressement ; et, m'ayant assise sur une chaise, ils recherchèrent tous deux avec soin si je n'étois point blessée. Je n'avois qu'une légère contusion au front et ne saignois que du nez. Cependant je vis, au changement d'air et de voix de mon père, qu'il étoit mécontent de ce qu'il venoit de faire. Il ne revint point à moi par des caresses, la dignité paternelle ne souffroit pas un changement si brusque ; mais il revint à ma mère avec de tendres excuses, et je voyois bien, aux regards qu'il jetoit furtivement sur moi, que la moitié de tout cela m'étoit indirectement adressée. Non, ma chère, il n'y a point de confusion si touchante que celle d'un tendre père qui croit s'être mis dans son tort. Le cœur d'un père sent qu'il est fait pour pardonner, et non pour avoir besoin de pardon.

Il étoit l'heure du souper : on le fit retarder pour me donner le temps de me remettre ; et mon père, ne voulant pas que les domestiques fussent témoins de mon désordre, m'alla chercher lui-même un verre d'eau, tandis que ma mère me bassinoit le visage. Hélas ! cette pauvre maman, déjà languissante et valétudinaire, elle se seroit bien passée d'une pareille scène, et n'avoit guère moins besoin de secours que moi.

A table, il ne me parla point; mais ce silence étoit de honte et non de dédain; il affectoit de trouver bon chaque plat pour dire à ma mère de m'en servir; et ce qui me toucha le plus sensiblement, fut de m'apercevoir qu'il cherchoit les occasions de me nommer sa fille; et non pas Julie, comme à l'ordinaire.

Après le souper, l'air se trouva si froid que ma mère fit faire du feu dans sa chambre. Elle s'assit à l'un des coins de la cheminée, et mon père à l'autre; j'allois prendre une chaise pour me placer entre eux, quand, m'arrêtant par ma robe et me tirant à lui sans rien dire, il m'assit sur ses genoux. Tout cela se fit si promptement et par une sorte de mouvement si involontaire, qu'il en eut une espèce de repentir le moment d'après. Cependant j'étois sur ses genoux, il ne pouvoit plus s'en dédire; et ce qu'il y avoit de pis pour la contenance, il falloit me tenir embrassée dans cette gênante attitude. Tout cela se faisoit en silence; mais je sentois de temps en temps ses bras se presser contre mes flancs avec un soupir assez mal étouffé. Je ne sais quelle mauvaise honte empêchoit ses bras paternels de se livrer à ces douces étreintes: une certaine gravité qu'on n'osoit quitter, une certaine confusion qu'on n'osoit vaincre, mettoient entre un père et sa fille ce charmant embarras que la pudeur et l'amour donnent aux amans, tandis qu'une tendre mère, transportée d'aise, dévoroit en secret un si doux spectacle. Je voyois, je sentois tout cela, mon ange, et ne pus tenir plus longtemps à l'attendrissement qui me gagnoit. Je feignis de glisser; je jetai, pour me retenir, un bras au cou de mon père; je penchai mon visage sur son visage vénérable, et dans un instant il fut couvert de mes baisers et inondé de mes larmes; je sentis à celles qui lui couloient des yeux qu'il étoit lui-même soulagé d'une grande peine: ma mère vint partager nos transports. Douce et paisible innocence, tu manquas seule à mon cœur pour faire de cette scène de la nature le plus délicieux moment de ma vie!

Ce matin, la lassitude et le ressentiment de ma chute m'ayant retenue au lit un peu tard, mon père est entré dans ma chambre avant que je fusse levée; il s'est assis à côté de mon lit en s'informant tendrement de ma santé; il a pris une de mes mains dans les siennes: il s'est abaissé jusqu'à la baiser plusieurs fois en m'appelant sa chère fille, et me témoignant du regret de son emportement. Pour moi, je lui ai dit, et je le pense, que je serois trop heureuse d'être battue tous les jours au même prix, et qu'il n'y a point de traitement si rude qu'une seule de ses caresses n'efface au fond de mon cœur.

Après cela, prenant un ton plus grave, il m'a remis sur le sujet d'hier, et m'a signifié sa volonté en termes honnêtes, mais précis. « Vous savez, m'a-t-il dit, à qui je vous destine; je vous l'ai déclaré dès mon arrivée, et ne changerai jamais d'intention sur ce point. Quant à l'homme dont m'a parlé milord Édouard, quoique je ne lui dispute point le mérite que tout le monde lui trouve, je ne sais s'il a conçu de lui-même le ridicule espoir de s'allier à moi, ou si quelqu'un a pu le lui inspirer; mais quand je n'aurois personne en vue, et qu'il auroit toutes les guinées de l'Angleterre, soyez sûre que je n'accepterois jamais un tel

gendre. Je vous défends de le voir et de lui parler de votre vie, et cela autant pour la sûreté de la sienne que pour votre honneur. Quoique je me sois toujours senti peu d'inclination pour lui, je le hais, surtout à présent, pour les excès qu'il m'a fait commettre, et ne lui pardonnerai jamais ma brutalité. »

A ces mots, il est sorti sans attendre ma réponse, et presque avec le même air de sévérité qu'il venoit de se reprocher. Ah ! ma cousine, quels monstres d'enfer sont ces préjugés qui dépravent les meilleurs cœurs et font taire à chaque instant la nature !

Voilà, ma Claire, comment s'est passée l'explication que tu avois prévue, et dont je n'ai pu comprendre la cause jusqu'à ce que ta lettre me l'ait apprise. Je ne puis bien te dire quelle révolution s'est faite en moi, mais depuis ce moment je me trouve changée : il me semble que je tourne les yeux avec plus de regret sur l'heureux temps où je vivois tranquille et contente au sein de ma famille, et que je sens augmenter le sentiment de ma faute avec celui des biens qu'elle m'a fait perdre. Dis, cruelle, dis-le-moi, si tu l'oses, le temps de l'amour seroit-il passé, et faut-il ne se plus revoir ? Ah ! sens-tu bien tout ce qu'il y a de sombre et d'horrible dans cette funeste idée ? Cependant l'ordre de mon père est précis, le danger de mon amant est certain. Sais-tu ce qui résulte en moi de tant de mouvemens opposés qui s'entre-détruisent ? une sorte de stupidité qui me rend l'âme presque insensible, et ne me laisse l'usage ni des passions ni de la raison. Le moment est critique, tu me l'as dit et je le sens ; cependant je ne fus jamais moins en état de me conduire. J'ai voulu tenter vingt fois d'écrire à celui que j'aime, je suis prête à m'évanouir à chaque ligne, et n'en saurois tracer deux de suite. Il ne me reste que toi, ma douce amie : daigne penser, parler, agir pour moi ; je remets mon sort en tes mains ; quelque parti que tu prennes, je confirme d'avance tout ce que tu feras ; je confie à ton amitié ce pouvoir funeste que l'amour m'a vendu si cher. Sépare-moi pour jamais de moi-même, donne-moi la mort s'il faut que je meure ; mais ne me force pas à me percer le cœur de ma propre main.

O mon ange ! ma protectrice ! quel horrible emploi je te laisse ! Aurais-tu le courage de l'exercer ? sauras-tu bien en adoucir la barbarie ? Hélas ! ce n'est pas mon cœur seul qu'il faut déchirer. Claire, tu le sais, tu le sais, comment je suis aimée ! Je n'ai pas même la consolation d'être la plus à plaindre. De grâce, fais parler mon cœur par ta bouche ; pénètre le tien de la tendre commisération de l'amour ; console un infortuné ; dis-lui cent fois.... ah ! dis-lui.... Ne crois-tu pas, chère amie, que malgré tous les préjugés, tous les obstacles, tous les revers, le ciel nous a faits l'un pour l'autre ? Oui, oui, j'en suis sûre, il nous destine à être unis ; il m'est impossible de perdre cette idée, il m'est impossible de renoncer à l'espoir qui la suit. Dis-lui qu'il se garde lui-même du découragement et du désespoir. Ne t'amuse point à lui demander en mon nom amour et fidélité, encore moins à lui en promettre autant de ma part ; l'assurance n'en est-elle pas au fond de nos âmes ? ne sentons-nous pas qu'elles sont indivisibles, et que nous n'en avons plus qu'une à nous deux ? Dis-lui donc seulement qu'il espère, et que,

si le sort nous poursuit, il se fie au moins à l'amour : car, je le sens, ma cousine, il guérira de manière ou d'autre les maux qu'il nous cause, et, quoi que le ciel ordonne de nous, nous ne vivrons pas longtemps séparés.

P. S. Après ma lettre écrite, j'ai passé dans la chambre de ma mère, et je m'y suis trouvée si mal que je suis obligée de venir me remettre dans mon lit ; je m'aperçois même.... je crains.... ah ! ma chère, je crains bien que ma chute d'hier n'ait quelque suite plus funeste que je n'avois pensé. Ainsi tout est fini pour moi ; toutes mes espérances m'abandonnent en même temps.

LETTRE LXIV. — *De Claire à M. d'Orbe.*

Mon père m'a rapporté ce matin l'entretien qu'il eut hier avec vous. Je vois avec plaisir que tout s'achemine à ce qu'il vous plaît d'appeler votre bonheur. J'espère, vous le savez, d'y trouver aussi le mien ; l'estime et l'amitié vous sont acquises, et tout ce que mon cœur peut nourrir de sentimens plus tendres est encore à vous. Mais ne vous y trompez pas ; je suis en femme une espèce de monstre, et je ne sais par quelle bizarrerie de la nature l'amitié l'emporte en moi sur l'amour. Quand je vous dis que ma Julie m'est plus chère que vous, vous n'en faites que rire ; et cependant rien n'est plus vrai. Julie le sent si bien qu'elle est plus jalouse pour vous que vous-même, et que, tandis que vous paraissez content, elle trouve toujours que je ne vous aime pas assez. Il y a plus, et je m'attache tellement à tout ce qui lui est cher, que son amant et vous êtes à peu près dans mon cœur en même degré, quoique de différentes manières. Je n'ai pour lui que de l'amitié, mais elle est plus vive ; je crois sentir un peu d'amour pour vous, mais il est plus posé. Quoique tout cela pût paroître assez équivalent pour troubler la tranquillité d'un jaloux, je ne pense pas que la vôtre en soit fort altérée.

Que les pauvres enfans en sont loin, de cette douce tranquillité dont nous osons jouir ! et que notre contentement a mauvaise grâce, tandis que nos amis sont au désespoir ! C'en est fait, il faut qu'ils se quittent ; voici l'instant, peut-être, de leur éternelle séparation ; et la tristesse que nous leur reprochâmes le jour du concert étoit peut-être un presentiment qu'ils se voyoient pour la dernière fois. Cependant votre ami ne sait rien de son infortune : dans la sécurité de son cœur il jouit encore du bonheur qu'il a perdu ; au moment du désespoir, il goûte en idée une ombre de félicité ; et, comme celui qu'enlève un trépas imprévu, le malheureux songe à vivre et ne voit pas la mort qui va le saisir. Hélas ! c'est de ma main qu'il va recevoir le coup terrible ! O divine amitié ! seule idole de mon cœur ! viens l'animer de ta sainte cruauté. Donne-moi le courage d'être barbare et de te servir dignement dans un si douloureux devoir.

Je compte sur vous en cette occasion, et j'y compterois même quand vous m'aimeriez moins ; car je connois votre âme, je sais qu'elle n'a pas besoin du zèle de l'amour où parle celui de l'humanité. Il s'agit d'abord d'engager notre ami à venir chez moi demain dans la matinée. Gardez-vous, au surplus, de l'avertir de rien. Aujourd'hui l'on me

laisse libre, et j'irai passer l'après-midi chez Julie; tâchez de trouver milord Édouard, et de venir seul avec lui m'attendre à huit heures, afin de convenir ensemble de ce qu'il faudra faire pour résoudre au départ cet infortuné, et prévenir son désespoir.

J'espère beaucoup de son courage et de nos soins. J'espère encore plus de son amour. La volonté de Julie, le danger que courent sa vie et son honneur, sont des motifs auxquels il ne résistera pas. Quoi qu'il en soit, je vous déclare qu'il ne sera point question de noce entre nous que Julie ne soit tranquille, et que jamais les larmes de mon amie n'arroseront le nœud qui doit nous unir. Ainsi, monsieur, s'il est vrai que vous m'aimiez, votre intérêt s'accorde, en cette occasion, avec votre générosité; et ce n'est pas tellement ici l'affaire d'autrui, que ce ne soit aussi la vôtre.

LETTRE LXV. — *De Claire à Julie.*

Tout est fait; et, malgré ses imprudences, ma Julie est en sûreté. Les secrets de ton cœur sont ensevelis dans l'ombre du mystère. Tu es encore au sein de ta famille et de ton pays, chérie, honorée, jouissant d'une réputation sans tache et d'une estime universelle. Considère en frémissant les dangers que la honte ou l'amour t'ont fait courir en faisant trop ou trop peu. Apprends à ne vouloir plus concilier des sentimens incompatibles, et bénis le ciel, trop aveugle amante ou fille trop craintive, d'un bonheur qui n'étoit réservé qu'à toi.

Je voulois éviter à ton triste cœur le détail de ce départ si cruel et si nécessaire. Tu l'as voulu, je l'ai promis; je tiendrai parole avec cette même franchise qui nous est commune, et qui ne mit jamais aucun avantage en balancé avec la bonne foi. Lis donc, chère et déplorable amie, lis, puisqu'il le faut; mais prends courage, et tiens-toi ferme.

Toutes les mesures que j'avois prises et dont je te rendis compte hier ont été suivies de point en point. En rentrant chez moi j'y trouvai M. d'Orbe et milord Édouard. Je commençai par déclarer au dernier ce que nous savions de son héroïque générosité, et lui témoignai combien nous en étions toutes deux pénétrées. Ensuite je leur exposai les puissantes raisons que nous avions d'éloigner promptement ton ami, et les difficultés que je prévoyois à l'y résoudre. Milord sentit parfaitement tout cela, et montra beaucoup de douleur de l'effet qu'avoit produit son zèle inconsidéré. Ils convinrent qu'il étoit important de précipiter le départ de ton ami, et de saisir un moment de consentement pour prévenir de nouvelles irrésolutions, et l'arracher au continuel danger du séjour. Je voulois charger M. d'Orbe de faire à son insu les préparatifs convenables; mais milord, regardant cette affaire comme la sienne, voulut en prendre le soin. Il me promit que sa chaise seroit prête ce matin à onze heures, ajoutant qu'il l'accompagneroit aussi loin qu'il seroit nécessaire, et proposa de l'emmener d'abord sous un autre prétexte, pour le déterminer plus à loisir. Cet expédient ne me parut pas assez franc pour nous et pour notre ami, et je ne voulus pas non plus l'exposer loin de nous au premier effet d'un désespoir qui pouvoit plus aisément échapper aux yeux de milord qu'aux miens. Je n'acceptai pas

par la même raison, la proposition qu'il fit de lui parler lui-même et d'obtenir son consentement. Je prévoyois que cette négociation seroit délicate, et je n'en voulus charger que moi seule; car je connois plus sûrement les endroits sensibles de son cœur, et je sais qu'il règne toujours entre hommes une sécheresse qu'une femme sait mieux adoucir. Cependant je conçus que les soins de milord ne nous seroient pas inutiles pour préparer les choses. Je vis tout l'effet que pouvoient produire sur un cœur vertueux les discours d'un homme sensible qui croit n'être qu'un philosophe, et quelle chaleur la voix d'un ami pouvoit donner aux raisonnemens d'un sage.

J'engageai donc milord Édouard à passer avec lui la soirée, et, sans rien dire qui eût un rapport direct à sa situation, de disposer insensiblement son âme à la fermeté stoïque. « Vous qui savez si bien votre Épictète, lui dis-je, voici le cas ou jamais de l'employer utilement. Distinguez avec soin les biens apparens des biens réels, ceux qui sont en nous de ceux qui sont hors de nous. Dans un moment où l'épreuve se prépare au dehors, prouvez-lui qu'on ne reçoit jamais de mal que de soi-même, et que le sage, se portant partout avec lui, porte aussi partout son bonheur. » Je compris à sa réponse que cette légère ironie, qui ne pouvoit le fâcher, suffisoit pour exciter son zèle, et qu'il comptoit fort m'envoyer le lendemain ton ami bien préparé. C'étoit tout ce que j'avois prétendu; car, quoique au fond je ne fasse pas grand cas, non plus que toi, de toute cette philosophie parlée, je suis persuadée qu'un honnête homme a toujours quelque honte de changer de maxime du soir au matin, et de se dédire en son cœur, dès le lendemain, de tout ce que sa raison lui dictoit la veille.

M. d'Orbe vouloit être aussi de la partie, et passer la soirée avec eux, mais je le pria de n'en rien faire; il n'auroit fait que s'ennuyer, ou gêner l'entretien. L'intérêt que je prends à lui ne m'empêche pas de voir qu'il n'est point du vol des deux autres. Ce penser mâle des âmes fortes, qui leur donne un idiome si particulier, est une langue dont il n'a pas la grammaire. En les quittant, je songeai au punch, et, craignant les confidences anticipées, j'en glissai un mot en riant à milord. « Rassurez-vous, me dit-il, je me livre aux habitudes quand je n'y vois aucun danger; mais je ne m'en suis jamais fait l'esclave; il s'agit ici de l'honneur de Julie, du destin, peut-être de la vie d'un homme et de mon ami. Je boirai du punch selon ma coutume, de peur de donner à l'entretien quelque air de préparation; mais ce punch sera de la limonade; et, comme il s'abstient d'en boire, il ne s'en apercevra point. » Ne trouves-tu pas, ma chère, qu'on doit être bien humilié d'avoir contracté des habitudes qui forcent à de pareilles précautions ?

J'ai passé la nuit dans de grandes agitations qui n'étoient pas toutes pour ton compte. Les plaisirs innocens de notre première jeunesse, la douceur d'une ancienne familiarité, la société plus resserrée encore depuis une année entre lui et moi par la difficulté qu'il avoit de te voir; tout portoit dans mon âme l'amertume de cette séparation. Je sentoie que j'allois perdre avec la moitié de toi-même une partie de ma propre existence. Je comptois les heures avec inquiétude; et, voyant

pointre le jour, je n'ai pas vu naître sans effroi celui qui devoit décider de ton sort. J'ai passé la matinée à méditer mes discours et à réfléchir sur l'impression qu'ils pouvoient faire. Enfin l'heure est venue, et j'ai vu entrer ton ami. Il avoit l'air inquiet, et m'a demandé précipitamment de tes nouvelles; car, dès le lendemain de ta scène avec ton père, il avoit su que tu étois malade, et milord Édouard lui avoit confirmé hier que tu n'étois pas sortie de ton lit. Pour éviter là-dessus les détails, je lui ai dit aussitôt que je t'avois laissée mieux hier au soir, et j'ai ajouté qu'il en apprendroit dans un moment davantage par le retour de Hanz, que je venois de t'envoyer. Ma précaution n'a servi de rien : il m'a fait cent questions sur ton état; et, comme elles m'éloignoient de mon objet, j'ai fait des réponses succinctes, et me suis mise à le questionner à mon tour.

J'ai commencé par sonder la situation de son esprit. Je l'ai trouvé grave, méthodique, et prêt à peser le sentiment au poids de la raison. « Grâces au ciel, ai-je dit en moi-même, voilà mon sage bien préparé; il ne s'agit plus que de le mettre à l'épreuve. » Quoique l'usage ordinaire soit d'annoncer par degrés les tristes nouvelles, la connoissance que j'ai de son imagination fougueuse, qui, sur un mot, porte tout à l'extrême, m'a déterminée à suivre une route contraire; et j'ai mieux aimé l'accabler d'abord pour lui ménager des adoucissements, que de multiplier inutilement ses douleurs et les lui donner mille fois pour une. Prenant donc un ton plus sérieux, et le regardant fixement : « Mon ami, lui ai-je dit, connoissez-vous les bornes du courage et de la vertu dans une âme forte, et croyez-vous que renoncer à ce qu'on aime soit un effort au-dessus de l'humanité ? » A l'instant il s'est levé comme un furieux; puis frappant des mains, et les portant à son front ainsi jointes : « Je vous entends, s'est-il écrié, Julie est morte ! Julie est morte ! a-t-il répété d'un ton qui m'a fait frémir : je le sens à vos soins trompeurs, à vos vains ménagemens, qui ne font que rendre ma mort plus lente et plus cruelle. »

Quoique effrayée d'un mouvement si subit, j'en ai bientôt deviné la cause, et j'ai d'abord conçu comment les nouvelles de ta maladie, les moralités de milord Édouard, le rendez-vous de ce matin, ses questions éludées, celles que je venois de lui faire, l'avoient pu jeter dans de fausses alarmes. Je voyois bien aussi quel parti je pouvois tirer de son erreur en l'y laissant quelques instans; mais je n'ai pu me résoudre à cette barbarie. L'idée de la mort de ce qu'on aime est si affreuse, qu'il n'y en a point qui ne soit douce à lui substituer, et je me suis hâtée de profiter de cet avantage. « Peut-être ne la verrez-vous plus, lui ai-je dit, mais elle vit et vous aime. Ah ! si Julie étoit morte, Claire auroit-elle quelque chose à vous dire ? Rendez grâces au ciel qui sauve à votre infortune des maux dont il pourroit vous accabler. » Il étoit si étonné, si saisi, si égaré, qu'après l'avoir fait rasseoir, j'ai eu le temps de lui détailler par ordre tout ce qu'il falloit qu'il sût; et j'ai fait valoir de mon mieux les procédés de milord Édouard, afin de faire dans son cœur honnête quelque diversion à la douleur par le charme de la reconnaissance.

« Voilà, mon cher, ai-je poursuivi, l'état actuel des choses. Julie est au bord de l'abîme, prête à s'y voir accabler du déshonneur public, de l'indignation de sa famille, des violences d'un père emporté, et de son propre désespoir. Le danger augmente incessamment : de la main de son père ou de la sienne, le poignard, à chaque instant de sa vie, est à deux doigts de son cœur. Il reste un seul moyen de prévenir tous ces maux ; et ce moyen dépend de vous seul. Le sort de votre amante est entre vos mains. Voyez si vous avez le courage de la sauver en vous éloignant d'elle, puisque aussi bien il ne lui est plus permis de vous voir, ou si vous aimez mieux être l'auteur et le témoin de sa perte et de son opprobre. Après avoir tout fait pour vous, elle va voir ce que votre cœur peut faire pour elle. Est-il étonnant que sa santé succombe à ses peines ? Vous êtes inquiet de sa vie : sachez que vous en êtes l'arbitre. »

Il m'écoutoit sans m'interrompre ; mais, sitôt qu'il a compris de quoi il s'agissoit, j'ai vu disparaître ce geste animé, ce regard furieux, cet air effrayé, mais vif et bouillant, qu'il avoit auparavant. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert son visage ; son œil morne et sa contenance effacée annonçoient l'abattement de son cœur : à peine avoit-il la force d'ouvrir la bouche pour me répondre. « Il faut partir, m'a-t-il dit d'un ton qu'une autre auroit cru tranquille. Hé bien ! je partirai. N'ai-je pas assez vécu ? — Non, sans doute, ai-je repris aussitôt ; il faut vivre pour celle qui vous aime : avez-vous oublié que ses jours dépendent des vôtres ? — Il ne falloit donc pas les séparer, a-t-il à l'instant ajouté ; elle l'a pu et le peut encore. » J'ai feint de ne pas entendre ces derniers mots, et je cherchois à le ranimer par quelques espérances auxquelles son âme demeurait fermée, quand Hanz est rentré, et m'a rapporté de bonnes nouvelles. Dans le moment de joie qu'il en a ressenti, il s'est écrié : « Ah ! qu'elle vive, qu'elle soit heureuse.... s'il est possible. Je ne veux que lui faire mes derniers adieux.... et je pars. — Ignorez-vous, ai-je dit, qu'il ne lui est plus permis de vous voir ? Hélas ! vos adieux sont faits, et vous êtes déjà séparés. Votre sort sera moins cruel quand vous serez plus loin d'elle ; vous aurez du moins le plaisir de l'avoir mise en sûreté. Fuyez dès ce jour, dès cet instant ; craignez qu'un si grand sacrifice ne soit trop tardif ; tremblez de causer encore sa perte après vous être dévoué pour elle. — Quoi ! m'a-t-il dit avec une espèce de fureur, je partiroy sans la revoir ! Quoi ! je ne la verrois plus ! Non, non : nous périrons tous deux, s'il le faut ; la mort, je le sais bien, ne lui sera point dure avec moi : mais je la verrai, quoi qu'il arrive ; je laisserai mon cœur et ma vie à ses pieds, avant de m'arracher à moi-même. » Il ne m'a pas été difficile de lui montrer la folie et la cruauté d'un pareil projet. Mais ce *Quoi ! je ne la verrai plus !* qui revenoit sans cesse d'un ton plus douloureux, sembloit chercher au moins des consolations pour l'avenir. « Pourquoi, lui ai-je dit, vous figurer vos maux pires qu'ils ne sont ? Pourquoi renoncer à des espérances que Julie elle-même n'a pas perdues ? Pensez-vous qu'elle pût se séparer ainsi de vous, si elle croyoit que ce fût pour toujours ? Non, mon ami, vous devez connoître son cœur. Vous devez savoir combien elle préfère son

amour à sa vie. Je crains, je crains trop (j'ai ajouté ces mots, je te l'avoue) qu'elle ne le préfère bientôt à tout. Croyez donc qu'elle espère, puisqu'elle consent à vivre; croyez que les soins que la prudence lui dicte vous regardent plus qu'il ne semble, et qu'elle ne se respecte pas moins pour vous que pour elle-même.» Alors j'ai tiré ta dernière lettre; et, lui montrant les tendres espérances de cette fille aveuglée qui croit n'avoir plus d'amour, j'ai ranimé les siennes à cette douce chaleur. Ce peu de lignes sembloit distiller un baume salutaire sur sa blessure envenimée. J'ai vu ses regards s'adoucir et ses yeux s'humecter; j'ai vu l'attendrissement succéder par degrés au désespoir; mais ces derniers mots si touchans, tels que ton cœur les sait dire, *nous ne vivrons pas longtemps séparés*, l'ont fait fondre en larmes. « Non, Julie, non, ma Julie, a-t-il dit en élevant la voix et baisant la lettre, nous ne vivrons pas longtemps séparés; le ciel unira nos destins sur la terre, ou nos cœurs dans le séjour éternel. »

C'étoit là l'état où je l'avois souhaité. Sa sèche et sombre douleur m'inquiétoit. Je ne l'aurois pas laissé partir dans cette situation d'esprit; mais sitôt que je l'ai vu pleurer, et que j'ai entendu ton nom chéri sortir de sa bouche avec douceur, je n'ai plus craint pour sa vie; car rien n'est moins tendre que le désespoir. Dans cet instant il a tiré de l'émotion de son cœur une objection que je n'avois pas prévue. Il m'a parlé de l'état où tu soupçonnois être, jurant qu'il mourroit plutôt mille fois que de t'abandonner à tous les périls qui t'alloient menacer. Je n'ai eu garde de lui parler de ton accident; je lui ai dit simplement que ton attente avoit encore été trompée, et qu'il n'y avoit plus rien à espérer. « Ainsi, m'a-t-il dit en soupirant, il ne restera sur la terre aucun monument de mon bonheur; il a disparu comme un songe qui n'eut jamais de réalité. »

Il me restoit à exécuter la dernière partie de ta commission, et je n'ai pas cru qu'après l'union dans laquelle vous avez vécu il fallût à cela ni préparatifs ni mystère. Je n'aurois pas même évité un peu d'altercation sur ce léger sujet, pour éluder celle qui pourroit renaitre sur celui de notre entretien. Je lui ai reproché sa négligence dans le soin de ses affaires. Je lui ai dit que tu craignois que de longtemps il ne fût plus soigneux, et qu'en attendant qu'il le devint tu lui ordonnois de se conserver pour toi, de pourvoir mieux à ses besoins; et de se charger à cet effet du léger supplément que j'avois à lui remettre de ta part. Il n'a ni paru humilié de cette proposition, ni prétendu en faire une affaire. Il m'a dit simplement que tu savois bien que rien ne lui venoit de toi qu'il ne reçût avec transport; mais que ta précaution étoit superflue, et qu'une petite maison qu'il venoit de vendre à Granson¹, reste de son chétif patrimoine, lui avoit procuré plus d'argent qu'il n'en avoit possédé de sa vie. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, j'ai quelques talens dont je puis

1. Je suis un peu en peine de savoir comment cet amant anonyme, qu'il sera dit ci-après n'avoir pas encore vingt-quatre ans, a pu vendre une maison n'étant pas majeur. Ces lettres sont si pleines de semblables absurdités, que je n'en parlerai plus; il suffit d'en avoir averti.

tirer partout des ressources. Je serai trop heureux de trouver dans leur exercice quelque diversion à mes maux ; et, depuis que j'ai vu de plus près l'usage que Julie fait de son superflu, je le regarde comme le trésor sacré de la veuve et de l'orphelin, dont l'humanité ne me permet pas de rien aliéner. » Je lui ai rappelé son voyage du Valais, ta lettre, et la précision de tes ordres. Les mêmes raisons subsistent.... « Les mêmes ! a-t-il interrompu d'un ton d'indignation. La peine de mon refus étoit de ne la plus voir : qu'elle me laisse donc rester, et j'accepte. Si j'obéis, pourquoi me punit-elle ? Si je refuse, que me fera-t-elle de pis?... Les mêmes ! répétoit-il avec impatience. Notre union commençoit ; elle est prête à finir ; peut-être vais-je pour jamais me séparer d'elle ; il n'y a plus rien de commun entre elle et moi ; nous allons être étrangers l'un à l'autre. » Il a prononcé ces derniers mots avec un tel serrement de cœur, que j'ai tremblé de le voir retomber dans l'état d'où j'avois eu tant de peine à le tirer. « Vous êtes un enfant, ai-je affecté de lui dire d'un air riant ; vous avez encore besoin d'un tuteur, et je veux être le vôtre. Je vais garder ceci ; et pour en disposer à propos dans le commerce que nous allons avoir ensemble, je veux être instruite de toutes vos affaires. » Je tâchois de détourner ainsi ses idées funestes par celle d'une correspondance familière continuée entre nous ; et cette âme simple, qui ne cherche, pour ainsi dire, qu'à s'accrocher à ce qui t'environne, a pris aisément le change. Nous nous sommes ensuite ajustés pour les adresses de lettres ; et, comme ces mesures ne pouvoient que lui être agréables, j'en ai prolongé le détail jusqu'à l'arrivée de M. d'Orbe, qui m'a fait signe que tout étoit prêt.

Ton ami a facilement compris de quoi il s'agissoit ; il a instamment demandé à t'écrire, mais je me suis gardée de le permettre. Je prévoyois qu'un excès d'attendrissement lui relâcheroit trop le cœur, et qu'à peine seroit-il au milieu de sa lettre qu'il n'y auroit plus moyen de le faire partir. « Tous les délais sont dangereux, lui ai-je dit ; hâtez-vous d'arriver à la première station, d'où vous pourrez lui écrire à votre aise. » En disant cela, j'ai fait signe à M. d'Orbe ; je me suis avancée, et, le cœur gros de sanglots, j'ai collé mon visage sur le sien. Je n'ai plus su ce qu'il devenoit : les larmes m'offusquoient la vue, ma tête commençoit à se perdre ; et il étoit temps que mon rôle finit.

Un moment après, je les ai entendus descendre précipitamment. Je suis sortie sur le palier pour les suivre des yeux. Ce dernier trait manquoit à mon trouble. J'ai vu l'insensé se jeter à genoux au milieu de l'escalier, en baiser mille fois les marches, et d'Orbe pouvoir à peine l'arracher de cette froide pierre qu'il pressoit de son corps, de la tête et des bras, en poussant de longs gémissemens. J'ai senti les miens près d'éclater malgré moi, et je suis brusquement rentrée, de peur de donner une scène à toute la maison.

A quelques instans de là, M. d'Orbe est revenu tenant son mouchoir sur ses yeux. « C'en est fait, m'a-t-il dit, ils sont en route. En arrivant chez lui votre ami a trouvé la chaise à sa porte. Milord Édouard l'y attendoit aussi ; il a couru au-devant de lui, et le serrant contre sa poitrine : « Viens, homme infortuné, lui a-t-il dit d'un ton pénétré, viens

« verser tes douleurs dans ce cœur qui t'aime. Viens, tu sentiras peut-être qu'on n'a pas tout perdu sur la terre, quand on y retrouve un ami tel que moi. » A l'instant il l'a porté d'un bras vigoureux dans la chaise, et ils sont partis en se tenant étroitement embrassés. »

SECONDE PARTIE

LETTRE I. — *De Saint-Preux à Julie*¹.

J'ai pris et quitté cent fois la plume, j'hésite dès le premier mot, je ne sais quel ton je dois prendre; je ne sais par où commencer; et c'est à Julie que je veux écrire! Ah! malheureux! que suis-je devenu? Il n'est donc plus, ce temps où mille sentimens délicieux couloient de ma plume comme un intarissable torrent! Ces doux momens de confiance et d'épanchement sont passés, nous ne sommes plus l'un à l'autre, nous ne sommes plus les mêmes, et je ne sais plus à qui j'écris. Daignerez-vous recevoir mes lettres? vos yeux daigneront-ils les parcourir? les trouverez-vous assez réservées, assez circonspectes? Oserois-je y garder encore une ancienne familiarité? Oserois-je y parler d'un amour éteint ou méprisé, et ne suis-je pas plus reculé que le premier jour où je vous écrivis? Quelle différence, ô ciel! de ces jours si charmans et si doux, à mon effroyable misère! Hélas! je commençois d'exister, et je suis tombé dans l'anéantissement; l'espoir de vivre animoit mon cœur, je n'ai plus devant moi que l'image de la mort; et trois ans d'intervalle ont fermé le cercle fortuné de mes jours. Ah! que ne les ai-je terminés avant de me survivre à moi-même! Que n'ai-je suivi mes pressentimens après ces rapides instans de délices où je ne voyois plus rien dans la vie qui fût digne de la prolonger! Sans doute il falloit la borner à ces trois ans, ou les ôter de sa durée; il valoit mieux ne jamais goûter la félicité que la goûter et la perdre. Si j'avois franchi ce fatal intervalle, si j'avois évité ce premier regard qui me fit une autre âme, je jouirois de ma raison, je remplirois les devoirs d'un homme, et sèmerois peut-être de quelques vertus mon insipide carrière. Un moment d'erreur a tout changé. Mon œil osa contempler ce qu'il ne falloit point voir; cette vue a produit enfin son effet inévitable. Après m'être égaré par degrés, je ne suis plus qu'un furieux dont le sens est aliéné, un lâche esclave sans force et sans courage, qui va traînant dans l'ignominie sa chaîne et son désespoir.

Vains rêves d'un esprit qui s'égare! Désirs faux et trompeurs, désavoués à l'instant par le cœur qui les a formés! Que sert d'imaginer à des maux réels de chimériques remèdes qu'on rejetteroit quand ils nous seroient offerts? Ah! qui jamais connoitra l'amour, t'aura vue, et pourra le croire, qu'il y ait quelque félicité possible que je voulusse acheter au

¹. Je n'ai guère besoin, je crois, d'avertir que, dans cette seconde partie et dans la suivante, les deux amans séparés ne font que déraisonner et battre la campagne; leurs pauvres têtes n'y sont plus.

prix de mes premiers feux ? Non, non : que le ciel garde ses bienfaits, et me laisse avec ma misère le souvenir de mon bonheur passé. J'aime mieux les plaisirs qui sont dans ma mémoire et les regrets qui déchirent mon âme que d'être à jamais heureux sans ma Julie. Viens, image adorée, remplir un cœur qui ne vit que par toi ; suis-moi dans mon exil, console-moi dans mes peines, ranime et soutiens mon espérance éteinte. Toujours ce cœur infortuné sera ton sanctuaire inviolable, d'où le sort ni les hommes ne pourront jamais t'arracher. Si je suis mort au bonheur, je ne le suis point à l'amour qui m'en rend digne. Cet amour est invincible comme le charme qui l'a fait naître ; il est fondé sur la base inébranlable du mérite et des vertus ; il ne peut périr dans une âme immortelle ; il n'a plus besoin de l'appui de l'espérance, et le passé lui donne des forces pour un avenir éternel.

Mais toi, Julie, ô toi qui sus aimer une fois ! comment ton tendre cœur a-t-il oublié de vivre ? comment ce feu sacré s'est-il éteint dans ton âme pure ? comment as-tu perdu le goût de ces plaisirs célestes que toi seule étois capable de sentir et de rendre ? Tu me chasses sans pitié, tu me bannis avec opprobre, tu me livres à mon désespoir, et tu ne vois pas, dans l'erreur qui t'égare, qu'en me rendant misérable tu t'ôtes le bonheur de tes jours ! Ah ! Julie, crois-moi, tu chercheras vainement un autre cœur ami du tien : mille t'adoreront sans doute, le mien seul te savoit aimer.

Réponds-moi maintenant, amante abusée ou trompeuse, que sont devenus ces projets formés avec tant de mystère ? où sont ces vaines espérances dont tu leurras si souvent ma crédule simplicité ? où est cette union sainte et désirée, doux objet de tant d'ardens soupirs, et dont ta plume et ta bouche flattoient mes vœux ? Hélas ! sur la foi de tes promesses, j'osois aspirer à ce nom sacré d'époux, et me croyois déjà le plus heureux des hommes. Dis, cruelle, ne m'abusois-tu que pour rendre enfin ma douleur plus vive et mon humiliation plus profonde ? ai-je attiré mes malheurs par ma faute ? Ai-je manqué d'obéissance, de docilité, de discrétion ? M'as-tu vu désirer assez foiblement pour mériter d'être éconduit, ou préférer mes fougueux desirs à tes volontés suprêmes ? J'ai tout fait pour te plaire, et tu m'abandonnes ! tu te chargeois de mon bonheur, et tu m'as perdu ! Ingrate, rends-moi compte du dépôt que je t'ai confié ; rends-moi compte de moi-même, après avoir égaré mon cœur dans cette suprême félicité que tu m'as montrée et que tu m'enlèves. Anges du ciel, j'eusse méprisé votre sort ; j'eusse été le plus heureux des êtres.... Hélas ! je ne suis plus rien, un instant m'a tout ôté. J'ai passé sans intervalle du comble des plaisirs aux regrets éternels : je touche encore au bonheur qui m'échappe.... j'y touche encore, et le perds pour jamais !.... Ah ! si je le pouvois croire ! si les restes d'une espérance vaine ne soutenoient.... O rochers de Meillerie, que mon œil égaré mesura tant de fois, que ne servîtes-vous mon désespoir ? J'aurois moins regretté la vie quand je n'en avois pas senti le prix.

LETTRE II. — *De milord Edouard à Claire.*

Nous arrivons à Besançon, et mon premier soin est de vous donner des nouvelles de notre voyage. Il s'est fait, sinon paisiblement, du moins sans accident, et votre ami est aussi sain de corps qu'on peut l'être avec un cœur aussi malade; il voudroit même affecter à l'extérieur une sorte de tranquillité. Il a honte de son état, et se contraint beaucoup devant moi; mais tout décèle ses secrètes agitations : et si, je feins de m'y tromper, c'est pour le laisser aux prises avec lui-même, et occuper ainsi une partie des forces de son âme à réprimer l'effet de l'autre.

Il fut fort abattu la première journée : je la fis courte, voyant que la vitesse de notre marche irritoit sa douleur. Il ne me parla point, ni moi à lui : les consolations indiscrètes ne font qu'aigrir les violentes affections. L'indifférence et la froideur trouvent aisément des paroles, mais la tristesse et le silence sont alors le vrai langage de l'amitié. Je commençai d'apercevoir hier les premières étincelles de la fureur qui va succéder infailliblement à cette léthargie. A la dînée, à peine y avoit-il un quart d'heure que nous étions arrivés, qu'il m'aborda d'un air d'impatience. « Que tardons-nous à partir? me dit-il avec un souris amer; pourquoi restons-nous un moment si près d'elle? » Le soir, il affecta de parler beaucoup, sans dire un mot de Julie : il recommençoit des questions auxquelles j'avois répondu dix fois. Il voulut savoir si nous étions déjà sur terres de France, et puis il demanda si nous arriverions bientôt à Vevai. La première chose qu'il fait à chaque station, c'est de commencer quelque lettre qu'il déchire ou chiffonne un moment après. J'ai sauvé du feu deux ou trois de ces brouillons, sur lesquels vous pourrez entrevoir l'état de son âme. Je crois pourtant qu'il est parvenu à écrire une lettre entière.

L'emportement qu'annoncent ces premiers symptômes est facile à prévoir; mais je ne saurois dire quel en sera l'effet et le terme : car cela dépend d'une combinaison du caractère de l'homme, du genre de sa passion, des circonstances qui peuvent naître de mille choses que nulle prudence humaine ne peut déterminer. Pour moi je puis répondre de ses fureurs, mais non pas de son désespoir; et, quoi qu'on fasse, tout homme est toujours maître de sa vie.

Je me flatte cependant qu'il respectera sa personne et mes soins, et je compte moins pour cela sur le zèle de l'amitié, qui n'y sera pas épargné, que sur le caractère de sa passion et sur celui de sa maîtresse. L'âme ne peut guère s'occuper fortement et longtemps d'un objet, sans contracter des dispositions qui s'y rapportent. L'extrême douceur de Julie doit tempérer l'âcreté du feu qu'elle inspire, et je ne doute pas non plus que l'amour d'un homme aussi vif ne lui donne à elle-même un peu plus d'activité qu'elle n'en auroit naturellement sans lui.

J'ose compter aussi sur son cœur; il est fait pour combattre et vaincre. Un amour pareil au sien n'est pas tant une foiblesse qu'une force mal employée. Une flamme ardente et malheureuse est capable d'absorber pour un temps, pour toujours peut-être, une partie de ses facultés;

mais elle est elle-même une preuve de leur excellence et du parti qu'il en pourroit tirer pour cultiver la sagesse ; car la sublime raison ne se soutient que par la même vigueur de l'âme qui fait les grandes passions, et l'on ne sert dignement la philosophie qu'avec le même feu qu'on sent pour une maîtresse.

Soyez-en sûre, aimable Claire, je ne m'intéresse pas moins que vous au sort de ce couple infortuné, non par un sentiment de commisération qui peut n'être qu'une foiblesse, mais par la considération de la justice et de l'ordre, qui veulent que chacun soit placé de la manière la plus avantageuse à lui-même et à la société. Ces deux belles âmes sortirent l'une pour l'autre des mains de la nature ; c'est dans une douce union, c'est dans le sein du bonheur, que, libres de déployer leurs forces et d'exercer leurs vertus, elles eussent éclairé la terre de leurs exemples. Pourquoi faut-il qu'un insensé préjugé vienne changer les directions éternelles et bouleverser l'harmonie des êtres pensans ? Pourquoi la vanité d'un père barbare cache-t-elle ainsi la lumière sous le boisseau, et fait-elle gémir dans les larmes des cœurs tendres et bienfaisans, nés pour essuyer celles d'autrui ? Le lien conjugal n'est-il pas le plus libre ainsi que le plus sacré des engagements ? Oui, toutes les lois qui le gênent sont injustes, tous les pères qui l'osent former ou rompre sont des tyrans. Ce chaste nœud de la nature n'est soumis ni au pouvoir souverain, ni à l'autorité paternelle, mais à la seule autorité du Père commun, qui sait commander aux cœurs, et qui, leur ordonnant de s'unir, les peut contraindre à s'aimer ¹.

Que signifie ce sacrifice des convenances de la nature aux convenances de l'opinion ? La diversité de fortune et d'état s'éclipse et se confond dans le mariage, elle ne fait rien au bonheur ; mais celle d'humeur et de caractère demeure, et c'est par elle qu'on est heureux ou malheureux. L'enfant qui n'a de règle que l'amour choisit mal ; le père qui n'a de règle que l'opinion choisit plus mal encore. Qu'une fille manque de raison, d'expérience, pour juger de la sagesse et des mœurs,

4. Il y a des pays où cette convenance des conditions et de la fortune est tellement préférée à celle de la nature et des cœurs, qu'il suffit que la première ne s'y trouve pas pour empêcher ou rompre les plus heureux mariages, sans égard pour l'honneur perdu des infortunées, qui sont tous les jours victimes de ces odieux préjugés. J'ai vu plaider au parlement de Paris une cause célèbre où l'honneur du rang attaquoit insolemment et publiquement l'honnêteté, le devoir, la foi conjugale, et où l'indigne père qui gagna son procès osa déshériter son fils pour n'avoir pas voulu être un malhonnête homme. On ne sauroit dire à quel point, dans ce pays si galant, les femmes sont tyrannisées par les lois. Faut-il s'étonner qu'elles s'en vengent si cruellement par leurs mœurs* ?

* La cause célèbre dont il est question dans cette note est celle de M. de La Bédoyère, qui avoit épousé Agathe Sticotti, et dont le mariage fut cassé sur la requête de sa famille, qui le déshérita. Obligé de s'expatrier, il ne trouva le repos qu'après de longs malheurs. Son fils s'étant marié sans son consentement, il fut inflexible envers lui, comme l'avoit été son père, et fit pareillement casser son mariage. (Éd.)

un bon père y doit suppléer sans doute ; son droit, son devoir même, est de dire : « Ma fille, c'est un honnête homme, » ou : « C'est un fripon. » — « C'est un homme de sens, » ou : « C'est un fou. » Voilà les convenances dont il doit connoître ; le jugement de toutes les autres appartient à la fille. En criant qu'on troubleroit ainsi l'ordre de la société, ces tyrans le troublent eux-mêmes. Que le rang se règle par le mérite, et l'union des cœurs par leur choix, voilà le véritable ordre social ; ceux qui le règlent par la naissance ou par les richesses sont les vrais perturbateurs de cet ordre : ce sont ceux-là qu'il faut décrier ou punir.

Il est donc de la justice universelle que ces abus soient redressés ; il est du devoir de l'homme de s'opposer à la violence, de concourir à l'ordre ; et, s'il m'étoit possible d'unir ces deux amans en dépit d'un vieillard sans raison, ne doutez pas que je n'achevasse en cela l'ouvrage du ciel, sans m'embarrasser de l'approbation des hommes.

Vous êtes plus heureuse, aimable Claire ; vous avez un père qui ne prétend point savoir mieux que vous en quoi consiste votre bonheur. Ce n'est peut-être ni par de grandes vues de sagesse, ni par une tendresse excessive, qu'il vous rend ainsi maîtresse de votre sort ; mais qu'importe la cause, si l'effet est le même, et si, dans la liberté qu'il vous laisse, l'indolence lui tient lieu de raison ? Loin d'abuser de cette liberté, le choix que vous avez fait à vingt ans auroit l'approbation du plus sage père. Votre cœur, absorbé par une amitié qui n'eut jamais d'égale, a gardé peu de place aux feux de l'amour ; vous leur substituez tout ce qui peut y suppléer dans le mariage : moins amante qu'amie, si vous n'êtes la plus tendre épouse, vous serez la plus vertueuse, et cette union qu'a formée la sagesse doit croître avec l'âge et durer autant qu'elle. L'impulsion du cœur est plus aveugle, mais elle est plus invincible : c'est le moyen de se perdre que de se mettre dans la nécessité de lui résister. Heureux ceux que l'amour assortit comme auroit fait la raison, et qui n'ont point d'obstacle à vaincre et de préjugés à combattre ! Tels seroient nos deux amans sans l'injuste résistance d'un père entêté. Tels malgré lui pourroient-ils être encore, si l'un des deux étoit bien conseillé.

L'exemple de Julie et le vôtre montrent également que c'est aux époux seuls à juger s'ils se conviennent. Si l'amour ne règne pas, la raison choisira seule ; c'est le cas où vous êtes : si l'amour règne, la nature a déjà choisi ; c'est celui de Julie. Telle est la loi sacrée de la nature, qu'il n'est pas permis à l'homme d'enfreindre, qu'il n'enfreint jamais impunément, et que la considération des états et des rangs ne peut abroger qu'il n'en coûte des malheurs et des crimes.

Quoiqu'il s'avance et que j'aie à me rendre à Rome, je ne quitterai point l'ami que j'ai sous ma garde, que je ne voie son âme dans un état de consistance sur lequel je puisse compter. C'est un dépôt qui m'est cher par son prix et parce que vous me l'avez confié. Si je ne puis faire qu'il soit heureux, je tâcherai de faire au moins qu'il soit sage et qu'il porte en homme les maux de l'humanité. J'ai résolu de passer ici une quinzaine de jours avec lui, durant lesquels j'espère que nous recevrons des nouvelles de Julie et des vôtres, et que vous m'aidez

toutes deux à mettre quelque appareil sur les blessures de ce cœur malade, qui ne peut encore écouter la raison que par l'organe du sentiment

Je joins ici une lettre pour votre amie : ne la confiez, je vous prie, à aucun commissionnaire, mais remettez-la vous-même.

FRAGMENS JOINTS A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

I. Pourquoi n'ai-je pu vous voir avant mon départ ? Vous avez craint que je n'expirasse en vous quittant ! Cœur pitoyable, rassurez-vous. Je me porte bien.... je ne souffre pas.... je vis encore.... je pense à vous.... je pense au temps où je vous fus cher.... j'ai le cœur un peu serré.... la voiture m'étourdit.... je me trouve abattu.... je ne pourrai longtemps vous écrire aujourd'hui. Demain peut-être aurai-je plus de force.... ou n'en aurai-je plus besoin.

II. Où m'entraînent ces chevaux avec tant de vitesse ? Où me conduit avec tant de zèle cet homme qui se dit mon ami ? Est-ce loin de toi, Julie ? Est-ce par ton ordre ? Est-ce en des lieux où tu n'es pas ?... Ah ! fille insensée ! je mesure des yeux le chemin que je parcours si rapidement. D'où viens-je ? où vais-je ? et pourquoi tant de diligence ? Avez-vous peur, cruels, que je ne coure pas assez tôt à ma perte ? ô amitié ! ô amour ! est-ce là votre accord ? sont-ce là vos bienfaits ?...

III. As-tu bien consulté ton cœur en me chassant avec tant de violence ? As-tu pu, dis, Julie, as-tu pu renoncer pour jamais ?... Non, non ; ce tendre cœur m'aime, je le sais bien. Malgré le sort, malgré lui-même, il m'aimera jusqu'au tombeau.... Je le vois, tu t'es laissé suggérer.... Quel repentir éternel tu te prépares !... Hélas ! il sera trop tard.... Quoi ! tu pourrais oublier.... Quoi ! je t'aurais mal connue !... Ah ! songe à toi, songe à moi, songe à.... Écoute, il en est temps encore.... Tu m'as chassé avec barbarie. Je fuis plus vite que le vent.... Dis un mot, un seul mot, et je reviens plus prompt que l'éclair. Dis un mot, et pour jamais nous sommes unis : nous devons l'être.... nous le serons.... Ah ! l'air emporte mes plaintes ! et cependant je fuis ! je vais vivre et mourir loin d'elle.... Vivre loin d'elle !

LETTRE III. — *De milord Édouard à Julie.*

Votre cousine vous dira des nouvelles de votre ami. Je crois d'ailleurs qu'il vous écrit par cet ordinaire. Commencez par satisfaire là-dessus votre empressement, pour lire ensuite posément cette lettre, car je vous préviens que son sujet demande toute votre attention.

Je connois les hommes ; j'ai vécu beaucoup en peu d'années ; j'ai acquis une grande expérience à mes dépens, et c'est le chemin des passions qui m'a conduit à la philosophie. Mais, de tout ce que j'ai observé jusqu'ici, je n'ai rien vu de si extraordinaire que vous et votre amant. Ce n'est pas que vous ayez ni l'un ni l'autre un caractère marqué dont

1. La suite montre que ses soupçons tomboient sur milord Édouard, et que Claire les a pris pour elle.

on puisse au premier coup d'œil assigner les différences, et il se pourroit bien que cet embarras de vous définir vous fit prendre pour des âmes communes par un observateur superficiel. Mais c'est cela même qui vous distingue, qu'il est impossible de vous distinguer, et que les traits du modèle commun, dont quelqu'un manque toujours à chaque individu, brillent tous également dans les vôtres. Ainsi chaque épreuve d'une estampe a ses défauts particuliers qui lui servent de caractère; et s'il en vient une qui soit parfaite, quoiqu'on la trouve belle au premier coup d'œil, il faut la considérer longtemps pour la reconnoître. La première fois que je vis votre amant, je fus frappé d'un sentiment nouveau qui n'a fait qu'augmenter de jour en jour, à mesure que la raison l'a justifié. A votre égard, ce fut tout autre chose encore, et ce sentiment fut si vif que je me trompai sur sa nature. Ce n'étoit pas tant la différence des sexes qui produisoit cette impression, qu'un caractère encore plus marqué de perfection que le cœur sent, même indépendamment de l'amour. Je vois bien ce que vous seriez sans votre ami, je ne vois pas de même ce qu'il seroit sans vous : beaucoup d'hommes peuvent lui ressembler, mais il n'y a qu'une Julie au monde. Après un tort que je ne me pardonnerai jamais, votre lettre vint m'éclaircir sur mes vrais sentimens. Je connus que je n'étois point jaloux, ni par conséquent amoureux; je connus que vous étiez trop aimable pour moi : il vous faut les prémices d'une âme, et la mienne ne seroit pas digne de vous.

Dès ce moment je pris pour votre bonheur mutuel un tendre intérêt qui ne s'éteindra point. Croyant lever toutes les difficultés, je fis auprès de votre père une démarche indiscrete dont le mauvais succès n'est qu'une raison de plus pour exciter mon zèle. Daignez m'écouter, et je puis réparer encore tout le mal que je vous ai fait.

Sondez bien votre cœur, ô Julie! et voyez s'il vous est possible d'éteindre le feu dont il est dévoré. Il fut un temps peut-être où vous pouviez en arrêter le progrès : mais si Julie, pure et chaste, a pourtant succombé, comment se relèvera-t-elle après sa chute? comment résistera-t-elle à l'amour vainqueur et armé de la dangereuse image de tous les plaisirs passés? Jeune amante, ne vous en imposez plus, et renoncez à la confiance qui vous a séduite : vous êtes perdue s'il faut combattre encore; vous serez avilie et vaincue, et le sentiment de votre honte étouffera par degrés toutes vos vertus. L'amour s'est insinué trop avant dans la substance de votre âme pour que vous puissiez jamais l'en chasser; il en renforce et pénètre tous les traits, comme une eau forte et corrosive; vous n'en effacerez jamais la profonde impression sans effacer à la fois tous les sentimens exquis que vous reçûtes de la nature; et, quand il ne vous restera plus d'amour, il ne vous restera plus rien d'estimable. Qu'avez-vous donc maintenant à faire, ne pouvant plus changer l'état de votre cœur? Une seule chose, Julie, c'est de le rendre légitime. Je vais vous proposer pour cela l'unique moyen qui vous reste : profitez-en tandis qu'il est temps encore; rendez à l'innocence et à la vertu cette sublime raison dont le ciel vous fit dépositaire, ou craignez d'avilir à jamais le plus précieux de ses dons.

J'ai dans le duché d'York une terre assez considérable, qui fut longtemps le séjour de mes ancêtres. Le château est ancien, mais bon et commode; les environs sont solitaires, mais agréables et variés. La rivière d'Ouse, qui passe au bout du parc, offre à la fois une perspective charmante à la vue et un débouché facile aux denrées. Le produit de la terre suffit pour l'honnête entretien du maître, et peut doubler sous ses yeux. L'odieux préjugé n'a point d'accès dans cette heureuse contrée; l'habitant paisible y conserve encore les mœurs simples des premiers temps, et l'on y trouve une image du Valais, décrit avec des traits si touchans par la plume de votre ami. Cette terre est à vous, Julie, si vous daignez l'habiter avec lui; et c'est là que vous pourrez accomplir ensemble tous les tendres souhaits par où finit la lettre dont je parle.

Venez, modèle unique des vrais amans, venez, couple aimable et fidèle, prendre possession d'un lieu fait pour servir d'asile à l'amour et à l'innocence; venez y serrer, à la face du ciel et des hommes, le doux nœud qui vous unit; venez honorer de l'exemple de vos vertus un pays où elles seront adorées et des gens simples portés à les imiter. Puissez-vous en ce lieu tranquille goûter à jamais dans les sentimens qui vous unissent le bonheur des âmes pures! puisse le ciel y bénir vos chastes feux d'une famille qui vous ressemble! puissiez-vous y prolonger vos jours dans une honorable vieillesse, et les terminer enfin paisiblement dans les bras de vos enfans! puissent nos neveux, en parcourant avec un charme secret ce monument de la félicité conjugale, dire un jour dans l'attendrissement de leur cœur : *Ce fut ici l'asile de l'innocence, ce fut ici la demeure des deux amans!*

Votre sort est en vos mains, Julie; pesez attentivement la proposition que je vous fais, et n'en examinez que le fond; car d'ailleurs je me charge d'assurer d'avance et irrévocablement votre ami de l'engagement que je prends; je me charge aussi de la sûreté de votre départ, et de veiller avec lui à celle de votre personne jusqu'à votre arrivée : là vous pourrez aussitôt vous marier publiquement sans obstacle; car, parmi nous, une fille nubile n'a nul besoin du consentement d'autrui pour disposer d'elle-même. Nos sages lois n'abrogent point celles de la nature; et, s'il résulte de cet heureux accord quelques inconvéniens, ils sont beaucoup moindres que ceux qu'il prévient. J'ai laissé à Vevai mon valet de chambre, homme de confiance, brave, prudent, et d'une fidélité à toute épreuve. Vous pourrez aisément vous concerter avec lui de bouche ou par écrit à l'aide de Regianino, sans que ce dernier sache de quoi il s'agit. Quand il sera temps, nous partirons pour vous aller joindre, et vous ne quitterez la maison paternelle que sous la conduite de votre époux.

Je vous laisse à vos réflexions; mais, je le répète, craignez l'erreur des préjugés et la séduction des scrupules, qui mènent souvent au vice par le chemin de l'honneur. Je prévois ce qui vous arrivera si vous rejetez mes offres. La tyrannie d'un père intraitable vous entraînera dans l'abîme que vous ne connoîtrez qu'après la chute. Votre extrême douceur dégénère quelquefois en timidité; vous serez sacrifiée à la chi-

mère des conditions ¹. Il faudra contracter un engagement désavoué par le cœur. L'approbation publique sera démentie incessamment par le cri de la conscience; vous serez honorée et méprisable : il vaut mieux être oubliée et vertueuse.

P. S. Dans le doute de votre résolution, je vous écris à l'insu de notre ami, de peur qu'un refus de votre part ne vint détruire en un instant tout l'effet de mes soins.

LETTRE IV. — *De Julie à Claire.*

Oh! ma chère, dans quel trouble tu m'as laissée hier au soir! et quelle nuit j'ai passée en rêvant à cette fatale lettre! Non, jamais tentation plus dangereuse ne vint assaillir mon cœur, jamais je n'éprouvai de pareilles agitations, et jamais je n'aperçus moins le moyen de les apaiser. Autrefois une certaine lumière de sagesse et de raison dirigeoit ma volonté; dans toutes les occasions embarrassantes, je discernois d'abord le parti le plus honnête, et le prenois à l'instant. Maintenant, avilie et toujours vaincue, je ne fais que flotter entre des passions contraires : mon foible cœur n'a plus que le choix de ses fautes; et tel est mon déplorable aveuglement, que, si je viens par hasard à prendre le meilleur parti, la vertu ne m'aura point guidée, et je n'en aurai pas moins de remords. Tu sais quel époux mon père me destine, tu sais quels liens l'amour m'a donnés. Veux-je être vertueuse? l'obéissance et la foi m'imposent des devoirs opposés. Veux-je suivre le penchant de mon cœur? qui préférer d'un amant ou d'un père? Hélas! en écoutant l'amour ou la nature, je ne puis éviter de mettre l'un ou l'autre au désespoir; en me sacrifiant au devoir, je ne puis éviter de commettre un crime; et, quelque parti que je prenne, il faut que je meure à la fois malheureuse et coupable.

Ah! chère et tendre amie, toi qui fus toujours mon unique ressource, et qui m'as tant de fois sauvée de la mort et du désespoir, considère aujourd'hui l'horrible état de mon âme, et vois si jamais tes secourables soins me furent plus nécessaires. Tu sais si tes avis sont écoutés; tu sais si tes conseils sont suivis; tu viens de voir, au prix du bonheur de ma vie, si je sais déférer aux leçons de l'amitié. Prends donc pitié de l'accablement où tu m'as réduite; achève, puisque tu as commencé; supplée à mon courage abattu, pense pour celle qui ne pense plus que par toi. Enfin tu lis dans ce cœur qui t'aime, tu le connois mieux que moi. Apprends-moi donc ce que je veux, et choisis à ma place, quand je n'ai plus la force de vouloir, ni la raison de choisir.

Relis la lettre de ce généreux Anglois; relis-la mille fois, mon ange. Ah! laisse-toi toucher au tableau charmant du bonheur que l'amour, la paix, la vertu peuvent me promettre encore! Douce et ravissante union des âmes, délices inexprimables même au sein des remords! dieux, que seriez-vous pour mon cœur au sein de la foi conjugale! Quoi! le bon-

¹. La chimère des conditions! C'est un pair d'Angleterre qui parle ainsi! et tout ceci ne seroit pas une fiction! Lecteur, qu'en dites-vous?

heur et l'innocence seroient encore en mon pouvoir ! Quoi ! je pourrois expirer d'amour et de joie entre un époux adoré et les chers gages de sa tendresse !... Et j'hésite un seul moment ! et je ne vole pas réparer ma faute dans les bras de celui qui me la fit commettre ! et je ne suis pas déjà femme vertueuse et chaste mère de famille !... Oh ! que les auteurs de mes jours ne peuvent-ils me voir sortir de mon avilissement ! que ne peuvent-ils être témoins de la manière dont je saurai remplir à mon tour les devoirs sacrés qu'ils ont remplis envers moi !... Et les tiens, fille ingrate et dénaturée, qui les remplira près d'eux, tandis que tu les oublies ? Est-ce en plongeant le poignard dans le sein d'une mère que tu te prépares à le devenir ? Celle qui déshonore sa famille apprendra-t-elle à ses enfans à l'honorer ? Digne objet de l'aveugle tendresse d'un père et d'une mère idolâtres, abandonne-les au regret de t'avoir fait naître ; couvre leurs vieux jours de douleur et d'opprobre.... et jouis, si tu peux, d'un bonheur acquis à ce prix !

Mon Dieu ! que d'horreurs m'environnent ! quitter furtivement son pays, déshonorer sa famille, abandonner à la fois père, mère, amis, parens, et toi-même ! et toi, ma douce amie ! et toi, la bien-aimée de mon cœur ! toi dont à peine, dès mon enfance, je puis rester éloignée un seul jour ; te fuir, te quitter, te perdre, ne plus te voir !... Ah ! non : que jamais.... Que de tourmens déchirent ta malheureuse amie ! elle sent à la fois tous les maux dont elle a le choix, sans qu'aucun des biens qui lui resteront la console. Hélas ! je m'égare. Tant de combats passent ma force et troublent ma raison ; je perds à la fois le courage et le sens. Je n'ai plus d'espoir qu'en toi seule. Ou choisis, ou laisse-moi mourir.

LETTRE V. — Réponse.

Tes perplexités ne sont que trop bien fondées, ma chère Julie ; je les ai prévues et n'ai pu les prévenir ; je les sens et ne puis les apaiser ; et ce que je vois de pire dans ton état, c'est que personne ne t'en peut tirer que toi-même. Quand il s'agit de prudence, l'amitié vient au secours d'une âme agitée ; s'il faut choisir le bien ou le mal, la passion qui les méconnoît peut se taire devant un conseil désintéressé. Mais ici, quelque parti que tu prennes, la nature l'autorise et le condamne, la raison le blâme et l'approuve, le devoir se tait ou s'oppose à lui-même ; les suites sont également à craindre de part et d'autre ; tu ne peux ni rester indécise ni bien choisir ; tu n'as que des peines à comparer, et ton cœur seul en est le juge. Pour moi, l'importance de la délibération m'épouvante, et son effet m'attriste. Quelque sort que tu préfères, il sera toujours peu digne de toi ; et, ne pouvant ni te montrer un parti qui te convienne, ni te conduire au vrai bonheur, je n'ai pas le courage de décider de ta destinée. Voici le premier refus que tu reçus jamais de ton amie ; et je sens bien, par ce qu'il me coûte, que ce sera le dernier : mais je te trahirois en voulant te gouverner dans un cas où la raison même s'impose silence, et où la seule règle à suivre est d'écouter ton propre penchant.

Ne sois pas injuste envers moi, ma douce amie, et ne me juge point

avant le temps. Je sais qu'il est des amitiés circonspectes qui, craignant de se compromettre, refusent des conseils dans les occasions difficiles, et dont la réserve augmente avec le péril des amis. Ah! tu vas connoître si ce cœur qui t'aime connoît ces timides précautions! Souffre qu'au lieu de te parler de tes affaires, je te parle un instant des miennes.

N'as-tu jamais remarqué, mon ange, à quel point tout ce qui t'approche s'attache à toi? Qu'un père et une mère chérissent une fille unique, il n'y a pas, je le sais, de quoi s'en fort étonner; qu'un jeune homme ardent s'enflamme pour un objet aimable, cela n'est pas plus extraordinaire. Mais qu'à l'âge mûr un homme aussi froid que M. de Wolmar s'attendrisse en te voyant pour la première fois de sa vie; que toute une famille t'idolâtre unanimement; que tu sois chère à mon père, cet homme si peu sensible, autant et plus peut-être que ses propres enfans; que les amis, les connoissances, les domestiques, les voisins, et toute une ville entière, t'adorent de concert, et prennent à toi le plus tendre intérêt: voilà, ma chère, un concours moins vraisemblable, et qui n'auroit point lieu s'il n'avoit en ta personne quelque cause particulière. Sais-tu bien quelle est cette cause? Ce n'est ni ta beauté, ni ton esprit, ni ta grâce, ni rien de tout ce qu'on entend par le don de plaire: mais c'est cette âme tendre et cette douceur d'attachement qui n'a point d'égale; c'est le don d'aimer, mon enfant, qui te fait aimer. On peut résister à tout, hors à la bienveillance; et il n'y a point de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de leur donner la sienne. Mille femmes sont plus belles que toi; plusieurs ont autant de grâces; toi seule as, avec les grâces, je ne sais quoi de plus séduisant qui ne plaît pas seulement, mais qui touche et qui fait voler tous les cœurs au-devant du tien. On sent que ce tendre cœur ne demande qu'à se donner, et le doux sentiment qu'il cherche le va chercher à son tour.

Tu vois, par exemple, avec surprise, l'incroyable affection de milord Édouard pour ton ami; tu vois son zèle pour ton bonheur; tu reçois avec admiration ses offres généreuses; tu les attribues à la seule vertu: et ma Julie de s'attendrir! Erreur, abus, charmante cousine! A Dieu ne plaise que j'exténue les bienfaits de milord Édouard, et que je déprise sa grande âme! Mais, crois-moi, ce zèle, tout pur qu'il est, seroit moins ardent, si, dans la même circonstance, il s'adressoit à d'autres personnes. C'est ton ascendant invincible et celui de ton ami qui, sans même qu'il s'en aperçoive, le déterminent avec tant de force, et lui font faire par attachement ce qu'il croit ne faire que par honnêteté.

Voilà ce qui doit arriver à toutes les âmes d'une certaine trempe: elles transforment, pour ainsi dire, les autres en elles-mêmes; elles ont une sphère d'activité dans laquelle rien ne leur résiste; on ne peut les connoître sans les vouloir imiter, et de leur sublime élévation elles attirent à elles tout ce qui les environne. C'est pour cela, ma chère, que ni toi ni ton ami ne connoîtrez peut-être jamais les hommes; car vous les verrez bien plus comme vous les ferez que comme ils seront d'eux-mêmes. Vous donnerez le ton à tous ceux qui vivront avec vous; ils vous fuiront ou vous deviendront semblables, et tout ce que vous aurez vu n'aura peut-être rien de pareil dans le reste du monde.

Venons maintenant à moi, cousine, à moi qu'un même sang, un même âge, et surtout une parfaite conformité de goûts et d'humeurs, avec des tempéramens contraires, unit à toi dès l'enfance :

Congiunti eran gl'alberghi,
Ma più congiunti i cuori :
Conforme era l'etate,
Ma 'l pensiero più conforme¹.

Que penses-tu qu'ait produit sur celle qui a passé sa vie avec toi cette charmante influence qui se fait sentir à tout ce qui t'approche ? Crois-tu qu'il puisse ne régner entre nous qu'une union commune ? mes yeux ne te rendent-ils pas la douce joie que je prends chaque jour dans les tiens en nous abordant ? Ne lis-tu pas dans mon cœur attendri le plaisir de partager tes peines et de pleurer avec toi ? Puis-je oublier que, dans les premiers transports d'un amour naissant, l'amitié ne te fut point importune, et que les murmures de ton amant ne purent t'engager à m'éloigner de toi et à me dérober le spectacle de ta foiblesse ? Ce moment fut critique, ma Julie ; je sais ce que vaut dans ton cœur modeste le sacrifice d'une honte qui n'est pas réciproque. Jamais je n'eusse été ta confidente si j'eusse été ton amie à demi, et nos âmes se sont trop bien senties en s'unissant pour que rien les puisse désormais séparer.

Qu'est-ce qui rend les amitiés si tièdes et si peu durables entre les femmes, je dis entre celles qui sauroient aimer ? Ce sont les intérêts de l'amour, c'est l'empire de la beauté, c'est la jalousie des conquêtes : or, si rien de tout cela nous eût pu diviser, cette division seroit déjà faite. Mais quand mon cœur seroit moins inepte à l'amour, quand j'ignorerois que vos feux sont de nature à ne s'éteindre qu'avec la vie, ton amant est mon ami, c'est-à-dire mon frère ; et qui vit jamais finir par l'amour une véritable amitié ? Pour M. d'Orbe, assurément il aura longtemps à se louer de tes sentimens avant que je songe à m'en plaindre ; et je ne suis pas plus tentée de le retenir par force que toi de me l'arracher. Eh ! mon enfant, plutôt au ciel qu'au prix de son attachement je te pusse guérir du tien ! je le garde avec plaisir, je le céderois avec joie.

A l'égard des prétentions sur la figure, j'en puis avoir tant qu'il me plaira ; tu n'es pas fille à me les disputer, et je suis bien sûre qu'il ne t'entra de tes jours dans l'esprit de savoir qui de nous deux est la plus jolie. Je n'ai pas été tout à fait si indifférente ; je sais là-dessus à quoi m'en tenir, sans en avoir le moindre chagrin. Il me semble même que j'en suis plus fière que jalouse ; car enfin les charmes de ton visage, n'étant pas ceux qu'il faudroit au mien, ne m'ôtent rien de ce que j'ai, et je me trouve encore belle de ta beauté, aimable de tes grâces, ornée de tes talens ; je me pare de toutes tes perfections, et c'est en toi que je place mon amour-propre le mieux entendu. Je n'aimerois pourtant guère à faire peur pour mon compte, mais je suis assez jolie pour le besoin

1. « Nos âmes étoient jointes ainsi que nos demeures ; et nous avions la même conformité de goûts que d'âges. » Tasse, *Aminta*.

que j'ai de l'être. Tout le reste m'est inutile, et je n'ai pas besoin d'être humble pour te céder.

Tu t'impaticentes de savoir à quoi j'en veux venir. Le voici. Je ne puis te donner le conseil que tu me demandes, je t'en ai dit la raison : mais le parti que tu prendras pour toi, tu le prendras en même temps pour ton amie; et quel que soit ton destin, je suis déterminée à le partager. Si tu pars, je te suis; si tu restes, je reste : j'en ai formé l'inébranlable résolution; je le dois; rien ne m'en peut détourner. Ma fatale indulgence a causé ta perte; ton sort doit être le mien; et, puisque nous fûmes inséparables dès l'enfance, ma Julie, il faut l'être jusqu'au tombeau.

Tu trouveras, je le prévois, beaucoup d'étourderie dans ce projet; mais au fond il est plus sensé qu'il ne semble, et je n'ai pas les mêmes motifs d'irrésolution que toi. Premièrement, quant à ma famille, si je quitte un père facile, je quitte un père assez indifférent, qui laisse faire à ses enfans tout ce qui leur plaît, plus par négligence que par tendresse : car tu sais que les affaires de l'Europe l'occupent beaucoup plus que les siennes, et que sa fille lui est bien moins chère que la Pragmatique. D'ailleurs je ne suis pas comme toi fille unique; et avec les enfans qui lui resteront, à peine saura-t-il s'il lui en manque un.

J'abandonne un mariage prêt à conclure? *Manco male*¹, ma chère; c'est à M. d'Orbe, s'il m'aime, à s'en consoler. Pour moi, quoique j'estime son caractère, que je ne sois pas sans attachement pour sa personne, et que je regrette en lui un fort honnête homme, il ne m'est rien auprès de ma Julie. Dis-moi, mon enfant, l'âme a-t-elle un sexe? En vérité je ne le sens guère à la mienne. Je puis avoir des fantaisies, mais fort peu d'amour. Un mari peut m'être utile, mais il ne sera jamais pour moi qu'un mari; et de ceux-là, libre encore et passable comme je suis, j'en puis trouver un par tout le monde.

Prends bien garde, cousine, que, quoique je n'hésite point, ce n'est pas à dire que tu ne doives point hésiter, ni que je veuille t'insinuer de prendre le parti que je prendrai si tu pars. La différence est grande entre nous, et tes devoirs sont beaucoup plus rigoureux que les miens. Tu sais encore qu'une affection presque unique remplit mon cœur, et absorbe si bien tous les autres sentimens, qu'ils y sont comme anéantis. Une invincible et douce habitude m'attache à toi dès mon enfance; je n'aime parfaitement que toi seule, et, si j'ai quelque lien à rompre en te suivant, je m'encouragerai par ton exemple. Je me dirai : « J'imité Julie, » et me croirai justifiée.

BILLET. — De Julie à Claire.

Je t'entends, amie incomparable, et je te remercie. Au moins une fois j'aurai fait mon devoir, et ne serai pas en tout indigne de toi.

1. Idiologisme italien qui répond à notre *qu'à cela ne tienne*; c'est le moindre mal qui en puisse arriver.

LETTRE VI. — *De Julie à milord Édouard.*

Votre lettre, milord, me pénètre d'attendrissement et d'admiration. L'ami que vous daignez protéger n'y sera pas moins sensible, quand il saura tout ce que vous avez voulu faire pour nous. Hélas ! il n'y a que les infortunés qui sentent le prix des âmes bienfaisantes. Nous ne savons déjà qu'à trop de titres tout ce que vaut la vôtre, et vos vertus héroïques nous toucheront toujours, mais elles ne nous surprendront plus.

Qu'il me seroit doux d'être heureuse sous les auspices d'un ami si généreux, et de tenir de ses bienfaits le bonheur que la fortune m'a refusé ! Mais, milord, je le vois avec désespoir, elle trompe vos bons desseins ; mon cruel sort l'emporte sur votre zèle, et la douce image des biens que vous m'offrez ne sert qu'à m'en rendre la privation plus sensible. Vous donnez une retraite agréable et sûre à deux amans persécutés ; vous y rendez leurs feux légitimes, leur union solennelle, et je sais que sous votre garde j'échapperois aisément aux poursuites d'une famille irritée. C'est beaucoup pour l'amour ; est-ce assez pour la félicité ? Non : si vous voulez que je sois paisible et contente, donnez-moi quelque asile plus sûr encore, où l'on puisse échapper à la honte et au repentir. Vous allez au-devant de nos besoins, et, par une générosité sans exemple, vous vous privez, pour notre entretien, d'une partie des biens destinés au vôtre. Plus riche, plus honorée de vos bienfaits que de mon patrimoine, je puis tout recouvrer près de vous, et vous daignerez me tenir lieu de père. Ah ! milord, serai-je digne d'en trouver un, après avoir abandonné celui que m'a donné la nature ?

Voilà la source des reproches d'une conscience épouvantée, et des murmures secrets qui déchirent mon cœur. Il ne s'agit pas de savoir si j'ai droit de disposer de moi contre le gré des auteurs de mes jours, mais si j'en puis disposer sans les affliger mortellement, si je puis les fuir sans les mettre au désespoir. Hélas ! il vaudroit autant consulter si j'ai droit de leur ôter la vie. Depuis quand la vertu pèse-t-elle ainsi les droits du sang et de la nature ? Depuis quand un cœur sensible marque-t-il avec tant de soin les bornes de la reconnaissance ? N'est-ce pas être déjà coupable que de vouloir aller jusqu'au point où l'on commence à le devenir ? et cherche-t-on si scrupuleusement le terme de ses devoirs, quand on n'est point tenté de le passer ? Qui ? moi ? j'abandonnerois impitoyablement ceux par qui je respire, ceux qui me conservent la vie qu'ils m'ont donnée, et me la rendent chère ; ceux qui n'ont d'autre espoir, d'autre plaisir qu'en moi seule ; un père presque sexagénaire, une mère toujours languissante ! Moi, leur unique enfant, je les laisserois sans assistance dans la solitude et les ennuis de la vieillesse, quand il est temps de leur rendre les tendres soins qu'ils m'ont prodigués ! je livrerois leurs derniers jours à la honte, aux regrets, aux pleurs ! La terreur, le cri de ma conscience agitée, me peindroient sans cesse mon père et ma mère expirans sans consolation, et maudissant la fille ingrate qui les délaisse et les déshonore. Non, milord, la vertu que j'abandonnai m'abandonne à son tour, et ne dit plus rien à mon cœur : mais

cette idée horrible me parle à sa place ; elle me suivroit pour mon tourment à chaque instant de mes jours , et me rendroit misérable au sein du bonheur. Enfin , si tel est mon destin qu'il faille livrer le reste de ma vie aux remords , celui-là seul est trop affreux pour le supporter ; j'aime mieux braver tous les autres.

Je ne puis répondre à vos raisons , je l'avoue ; je n'ai que trop de penchant à les trouver bonnes. Mais , milord , vous n'êtes pas marié : ne sentez-vous point qu'il faut être père pour avoir droit de conseiller les enfans d'autrui ? Quant à moi , mon parti est pris ; mes parens me rendront malheureuse , je le sais bien ; mais il me sera moins cruel de gémir dans mon infortune que d'avoir causé la leur ; et je ne désertai jamais la maison paternelle. Va donc , douce chimère d'une âme sensible , félicité si charmante et si désirée , va te perdre dans la nuit des songes ; tu n'auras plus de réalité pour moi. Et vous , ami trop généreux , oubliez vos aimables projets , et qu'il n'en reste de trace qu'au fond d'un cœur trop reconnoissant pour en perdre le souvenir. Si l'excès de nos maux ne décourage point votre grande âme , si vos généreuses bontés ne sont point épuisées , il vous reste de quoi les exercer avec gloire ; et celui que vous honorez du titre de votre ami peut , par vos soins , mériter de le devenir. Ne jugez pas de lui par l'état où vous le voyez : son égarement ne vient point de lâcheté , mais d'un génie ardent et fier qui se roidit contre la fortune. Il y a souvent plus de stupidité que de courage dans une constance apparente ; le vulgaire ne connoît point de violentes douleurs , et les grandes passions ne germent guère chez les hommes foibles. Hélas ! il a mis dans la sienne cette énergie de sentimens qui caractérise les âmes nobles , et c'est ce qui fait aujourd'hui ma honte et mon désespoir. Milord , daignez le croire , s'il n'étoit qu'un homme ordinaire , Julie n'eût point péri.

Non , non , cette affection secrète qui prévint en vous une estime éclairée ne vous a point trompé. Il est digne de tout ce que vous avez fait pour lui sans le bien connoître ; vous serez plus encore , s'il est possible , après l'avoir connu. Oui , soyez son consolateur , son protecteur , son ami , son père ; c'est à la fois pour vous et pour lui que je vous en conjure : il justifiera votre confiance , il honorera vos bienfaits ; il pratiquera vos leçons , il imitera vos vertus , il apprendra de vous la sagesse. Ah ! milord , s'il devient entre vos mains tout ce qu'il peut être , que vous serez fier un jour de votre ouvrage !

LETTRE VII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Et toi aussi , mon doux ami ! et toi , l'unique espoir de mon cœur , tu viens le percer encore quand il se meurt de tristesse ? J'étois préparée aux coups de la fortune ; de longs pressentimens me les avoient annoncés ; je les aurois supportés avec patience : mais toi pour qui je les souffre !... Ah ! ceux qui me viennent de toi me sont seuls insupportables , et il m'est affreux de voir aggraver mes peines par celui qui devoit me les rendre chères. Que de douces consolations je m'étois promises qui s'évanouissent avec ton courage ! Combien de fois je me

flattai que ta force animerait ma langueur, que ton mérite effacerait ma faute, que tes vertus relèveraient mon âme abattue ! Combien de fois j'essuyai mes larmes amères en me disant : « Je souffre pour lui, mais il en est digne ; je suis coupable, mais il est vertueux ; mille ennuis m'assiègent, mais sa constance me soutient, et je trouve au fond de son cœur le dédommagement de toutes mes pertes ! » Vain espoir que la première épreuve a détruit ! Où est maintenant cet amour sublime qui sait élever tous les sentimens et faire éclater la vertu ? Où sont ces fières maximes ? Qu'est devenue cette imitation des grands hommes ? Où est ce philosophe que le malheur ne peut ébranler, et qui succombe au premier accident qui le sépare de sa maîtresse ? Quel prétexte excusera désormais ma honte à mes propres yeux, quand je ne vois plus dans celui qui m'a séduite qu'un homme sans courage, amolli par les plaisirs, qu'un cœur lâche, abattu par les premiers revers, qu'un insensé qui renonce à la raison sitôt qu'il a besoin d'elle ? O Dieu ! dans ce comble d'humiliation devois-je me voir réduite à rougir de mon choix autant que de ma foiblesse ?

Regarde à quel point tu t'oublies : ton âme égarée et rampante s'abaisse jusqu'à la cruauté ! tu m'oses faire des reproches ! tu t'oses plaindre de moi !... de ta Julie !... Barbare !... comment tes remords n'ont-ils pas retenu ta main ? comment les plus doux témoignages du plus tendre amour qui fut jamais t'ont-ils laissé le courage de m'outrager ? Ah ! si tu pouvois douter de mon cœur, que le tien seroit méprisable !... Mais non, tu n'en doutes pas, tu n'en peux douter, j'en puis défier ta fureur ; et, dans cet instant même où je hais ton injustice, tu vois trop bien la source du premier mouvement de colère que j'éprouvai de ma vie.

Peux-tu t'en prendre à moi, si je me suis perdue par une aveugle confiance, et si mes desseins n'ont point réussi ? Que tu rougirois de tes duretés, si tu connoissois quel espoir m'avoit séduite, quels projets j'osai former pour ton bonheur et le mien, et comment ils se sont évaporés avec toutes mes espérances ! Quelque jour, j'ose m'en flatter encore, tu pourras en savoir davantage, et tes regrets me vengeront alors de tes reproches. Tu sais la défense de mon père ; tu n'ignores pas les discours publics ; j'en prévois les conséquences, je te les fis exposer, tu les sentis comme nous ; et, pour nous conserver l'un à l'autre, il fallut nous soumettre au sort qui nous séparoit.

Je t'ai donc chassé, comme tu l'oses dire ! Mais pour qui l'ai-je fait, amant sans délicatesse ? Ingrat ! c'est pour un cœur bien plus honnête qu'il ne croit l'être, et qui mourroit mille fois plutôt que de me voir avilie. Dis-moi, que deviendras-tu quand je serai livrée à l'opprobre ? Espères-tu pouvoir supporter le spectacle de mon déshonneur ? Viens, cruel, si tu le crois, viens recevoir le sacrifice de ma réputation avec autant de courage que je puis te l'offrir. Viens, ne crains pas d'être désavoué de celle à qui tu fus cher. Je suis prête à déclarer à la face du ciel et des hommes tout ce que nous avons senti l'un pour l'autre ; je suis prête à te nommer hautement mon amant, à mourir dans tes bras d'amour et de honte : j'aime mieux que le monde entier connoisse

ma tendresse que de t'en voir douter un moment, et tes reproches me sont plus amers que l'ignominie.

Finissons pour jamais ces plaintes mutuelles, je t'en conjure; elles me sont insupportables. O Dieu! comment peut-on se quereller quand on s'aime, et perdre à se tourmenter l'un l'autre des momens où l'on a si grand besoin de consolation? Non, mon ami, que sert de feindre un mécontentement qui n'est pas? Plaignons-nous du sort, et non de l'amour. Jamais il ne forma d'union si parfaite; jamais il n'en forma de plus durable. Nos âmes trop bien confondues ne sauroient plus se séparer; et nous ne pouvons plus vivre éloignés l'un de l'autre, que comme deux parties d'un même tout. Comment peux-tu donc ne sentir que tes peines? comment ne sens-tu point celles de ton amie? comment n'entends-tu point dans ton sein ses tendres gémissemens? Combien ils sont plus douloureux que tes cris emportés! combien, si tu partageois mes maux, ils te seroient plus cruels que les tiens mêmes!

Tu trouves ton sort déplorable! Considère celui de ta Julie, et ne pleure que sur elle. Considère dans nos communes infortunes l'état de mon sexe et du tien, et juge qui de nous est le plus à plaindre. Dans la force des passions, affecter d'être insensible; en proie à mille peines, paroître joyeuse et contente; avoir l'air serein et l'âme agitée; dire toujours autrement qu'on ne pense; déguiser tout ce qu'on sent; être fausse par devoir, et mentir par modestie: voilà l'état habituel de toute fille de mon âge. On passe ainsi ses beaux jours sous la tyrannie des bienséances, qu'aggrave enfin celle des parens dans un lien mal assorti. Mais on gêne en vain nos inclinations; le cœur ne reçoit de lois que de lui-même; il échappe à l'esclavage, il se donne à son gré. Sous un joug de fer que le ciel n'impose pas, on n'asservit qu'un corps sans âme: la personne et la foi restent séparément engagées, et l'on force au crime une malheureuse victime en la forçant de manquer de part ou d'autre au devoir sacré de la fidélité. Il en est de plus sages! Ah! je le sais. Elles n'ont point aimé: qu'elles sont heureuses! Elles résistent: j'ai voulu résister. Elles sont plus vertueuses: aiment-elles mieux la vertu? Sans toi, sans toi seul, je l'aurois toujours aimée. Il est donc vrai que je ne l'aime plus?... Tu m'as perdue, et c'est moi qui te console! Mais moi, que vais-je devenir?... Que les consolations de l'amitié sont foibles où manquent celles de l'amour! Qui me consolera donc dans mes peines? Quel sort affreux j'envisage, moi qui, pour avoir vécu dans le crime, ne vois plus qu'un nouveau crime dans des nœuds abhorrés et peut-être inévitables! Où trouverai-je assez de larmes pour pleurer ma faute et mon amant, si je cède? Où trouverai-je assez de force pour résister, dans l'abattement où je suis? Je crois déjà voir les fureurs d'un père irrité. Je crois déjà sentir le cri de la nature émouvoir mes entrailles, ou l'amour gémissant déchirer mon cœur. Privée de toi, je reste sans ressource, sans appui, sans espoir; le passé m'avilit, le présent m'afflige, l'avenir m'épouvante. J'ai cru tout faire pour notre bonheur, je n'ai fait que nous rendre plus misérables en nous préparant une séparation plus cruelle. Les vains plaisirs ne sont plus, les remords demeurent; et la honte qui m'humilie est sans dédommagement.

C'est à moi, c'est à moi d'être foible et malheureuse. Laisse-moi pleurer et souffrir; mes pleurs ne peuvent non plus tarir que mes fautes se réparer, et le temps même qui guérit tout ne m'offre que de nouveaux sujets de larmes. Mais toi qui n'as nulle violence à craindre, que la honte n'avilit point, que rien ne force à déguiser basement tes sentimens; toi qui ne sens que l'atteinte du malheur et jouis au moins de tes premières vertus, comment t'oses-tu dégrader au point de soupirer et de gémir comme une femme, et de t'emporter comme un furieux? N'est-ce pas assez du mépris que j'ai mérité pour toi, sans l'augmenter en te rendant méprisable toi-même, et sans m'accabler à la fois de mon opprobre et du tien? Rappelle donc ta fermeté, sache supporter l'infortune, et sois homme. Sois encore, si j'ose le dire, l'amant que Julie a choisi. Ah! si je ne suis plus digne d'animer ton courage, souviens-toi du moins de ce que je fus un jour; mérite que pour toi j'aie cessé de l'être; ne me déshonore pas deux fois.

Non, mon respectable ami, ce n'est point toi que je reconnois dans cette lettre efféminée que je veux à jamais oublier, et que je tiens déjà désavouée par toi-même. J'espère, toute avilie, toute confuse que je suis, j'ose espérer que mon souvenir n'inspire point des sentimens si bas, que mon image règne encore avec plus de gloire dans un cœur que je pus enflammer, et que je n'aurai point à me reprocher, avec ma foiblesse, la lâcheté de celui qui l'a causée.

Heureux dans ta disgrâce, tu trouves le plus précieux dédommagement qui soit connu des âmes sensibles. Le ciel dans ton malheur te donne un ami, et te laisse à douter si ce qu'il te rend ne vaut pas mieux que ce qu'il t'ôte. Admire et chéris cet homme trop généreux qui daigne, aux dépens de son repos, prendre soin de tes jours et de ta raison. Que tu serois ému si tu savois tout ce qu'il a voulu faire pour toi! Mais que sert d'animer ta reconnoissance en aigrissant tes douleurs? Tu n'as pas besoin de savoir à quel point il t'aime pour connoître tout ce qu'il vaut; et tu ne peux l'estimer comme il le mérite, sans l'aimer comme tu le dois.

LETTRE VIII. — *De Claire à Saint-Preux.*

Vous avez plus d'amour que de délicatesse, et savez mieux faire des sacrifices que les faire valoir. Y pensez-vous, d'écrire à Julie sur un ton de reproche dans l'état où elle est? et, parce que vous souffrez, faut-il vous en prendre à elle qui souffre encore plus? Je vous l'ai dit mille fois, je ne vis de ma vie un amant si grondeur que vous: toujours prêt à disputer sur tout, l'amour n'est pour vous qu'un état de guerre; ou, si quelquefois vous êtes docile, c'est pour vous plaindre ensuite de l'avoir été. Oh! que de pareils amans sont à craindre! et que je m'estime heureuse de n'en avoir jamais voulu que de ceux qu'on peut congédier quand on veut, sans qu'il en coûte une larme à personne!

Croyez-moi, changez de langage avec Julie, si vous voulez qu'elle vive; c'en est trop pour elle de supporter à la fois sa peine et vos mécontentemens. Apprenez une fois à ménager ce cœur trop sensible;

vous lui devez les plus tendres consolations : craignez d'augmenter vos maux à force de vous en plaindre, ou du moins ne vous en plaignez qu'à moi qui suis l'unique auteur de votre éloignement. Oui, mon ami, vous avez deviné juste; je lui ai suggéré le parti qu'exigeoit son honneur en péril, ou plutôt je l'ai forcée à le prendre en exagérant le danger; je vous ai déterminé vous-même, et chacun a rempli son devoir. J'ai plus fait encore : je l'ai détournée d'accepter les offres de milord Édouard; je vous ai empêché d'être heureux, mais le bonheur de Julie m'est plus cher que le vôtre. Je savais qu'elle ne pouvoit être heureuse après avoir livré ses parens à la honte et au désespoir; et j'ai peine à comprendre, par rapport à vous-même, quel bonheur vous pourriez goûter aux dépens du sien.

Quoi qu'il en soit, voilà ma conduite et mes torts; et, puisque vous vous plaisez à quereller ceux qui vous aiment, voilà de quoi vous en prendre à moi seule; si ce n'est pas cesser d'être ingrat, c'est au moins cesser d'être injuste. Pour moi, de quelque manière que vous en usiez, je serai toujours la même envers vous; vous me serez cher tant que Julie vous aimera, et je dirois davantage s'il étoit possible. Je ne me repens d'avoir ni favorisé ni combattu votre amour. Le pur zèle de l'amitié, qui m'a toujours guidée, me justifie également dans ce que j'ai fait pour et contre vous; et, si quelquefois je m'intéressai pour vos feux plus peut-être qu'il ne sembloit me convenir, le témoignage de mon cœur suffit à mon repos : je ne rougirai jamais des services que j'ai pu rendre à mon amie, et ne me reproche que leur inutilité.

Je n'ai pas oublié ce que vous m'avez appris autrefois de la constance du sage dans les disgrâces, et je pourrois, ce me semble, vous en rappeler à propos quelques maximes; mais l'exemple de Julie m'apprend qu'une fille de mon âge est pour un philosophe du vôtre un aussi mauvais précepteur qu'un dangereux disciple, et il ne me conviendrait pas de donner des leçons à mon maître.

LETTRÉ IX. — *De milord Édouard à Julie.*

Nous l'emportons, charmante Julie; une erreur de notre ami l'a ramené à la raison. La honte de s'être mis un moment dans son tort a dissipé toute sa fureur, et l'a rendu si docile que nous en ferons désormais tout ce qu'il nous plaira. Je vois avec plaisir que la faute qu'il se reproche lui laisse plus de regret que de dépit; et je connois qu'il m'aime, en ce qu'il est humble et confus en ma présence, mais non pas embarrassé ni contraint. Il sent trop bien son injustice pour que je m'en souvienné; et des torts ainsi reconnus font plus d'honneur à celui qui les répare qu'à celui qui les pardonne.

J'ai profité de cette révolution et de l'effet qu'elle a produit pour prendre avec lui quelques arrangemens nécessaires avant de nous séparer; car je ne puis différer mon départ plus longtemps. Comme je compte revenir l'été prochain, nous sommes convenus qu'il iroit m'attendre à Paris, et qu'ensuite nous irions ensemble en Angleterre. Londres est le seul théâtre digne des grands talens, et où leur carrière

est le plus étendue¹. Les siens sont supérieurs à bien des égards ; et je ne désespère pas de lui voir faire en peu de temps, à l'aide de quelques amis, un chemin digne de son mérite. Je vous expliquerai mes vues plus en détail à mon passage auprès de vous. En attendant, vous sentez qu'à force de succès on peut lever bien des difficultés, et qu'il y a des degrés de considération qui peuvent compenser la naissance, même dans l'esprit de votre père. C'est, ce me semble, le seul expédient qui reste à tenter pour votre bonheur et le sien, puisque le sort et les préjugés vous ont ôté tous les autres.

J'ai écrit à Regianino de venir me joindre en poste, pour profiter de lui pendant huit ou dix jours que je passe encore avec notre ami. Sa tristesse est trop profonde pour laisser place à beaucoup d'entretien. La musique remplira les vides du silence, le laissera rêver, et changera par degrés sa douleur en mélancolie. J'attends cet état pour le livrer à lui-même ; je n'oserois m'y fier auparavant. Pour Regianino, je vous le rendrai en repassant, et ne le reprendrai qu'à mon retour d'Italie, temps où, sur les progrès que vous avez déjà faits toutes deux, je juge qu'il ne vous sera plus nécessaire. Quant à présent, sûrement il vous est inutile, et je ne vous prive de rien en vous l'ôtant pour quelques jours.

LETTRE X. — *De Saint-Preux à Claire.*

Pourquoi faut-il que j'ouvre enfin les yeux sur moi ? Que ne les ai-je fermés pour toujours, plutôt que de voir l'avilissement où je suis tombé, plutôt que de me trouver le dernier des hommes, après en avoir été le plus fortuné ! Aimable et généreuse amie, qui fûtes si souvent mon refuge, j'ose encore verser ma honte et mes peines dans votre cœur compatissant ; j'ose encore implorer vos consolations contre le sentiment de ma propre indignité ; j'ose recourir à vous quand je suis abandonné de moi-même. Ciel ! comment un homme aussi méprisable a-t-il pu jamais être aimé d'elle ? ou comment un feu si divin n'a-t-il point épuré mon âme ? Qu'elle doit maintenant rougir de son choix, celle que je ne suis plus digne de nommer ! Qu'elle doit gémir de voir profaner son image dans un cœur si rampant et si bas ! Qu'elle doit de dédain et de haine à celui qui put l'aimer et n'être qu'un lâche ! Connoissez toutes mes erreurs, charmante cousine² ; connoissez mon crime et mon re-

1. C'est avoir une étrange prévention pour son pays ; car je n'entends pas dire qu'il y en ait au monde où, généralement parlant, les étrangers soient moins bien reçus et trouvent plus d'obstacles à s'avancer qu'en Angleterre. Par le goût de la nation, ils n'y sont favorisés en rien ; par la forme du gouvernement, ils n'y sauroient parvenir à rien. Mais convenons aussi que l'Anglois ne va guère demander aux autres l'hospitalité qu'il leur refuse chez lui. Dans quelle cour, hors celle de Londres, voit-on ramper lâchement ces fiers insulaires ? Dans quel pays, hors le leur, vont-ils chercher à s'enrichir ? Ils sont durs, il est vrai ; cette dureté ne me déplaît pas quand elle marche avec la justice. Je trouve beau qu'ils ne soient qu'Anglois, puisqu'ils n'ont pas besoin d'être hommes.

2. A l'imitation de Julie, il l'appelloit ma cousine ; et à l'imitation de Julie, Claire l'appelloit mon ami.

pentir : soyez mon juge , et que je meure ; ou soyez mon intercesseur , et que l'objet qui fait mon sort daigne encore en être l'arbitre.

Je ne vous parlerai point de l'effet que produisit sur moi cette séparation imprévue ; je ne vous dirai rien de ma douleur stupide et de mon insensé désespoir ; vous n'en jugerez que trop par l'égarément inconcevable où l'un et l'autre m'ont entraîné. Plus je sentois l'horreur de mon état , moins j'imaginai qu'il fût possible de renoncer volontairement à Julie ; et l'amertume de ce sentiment , jointe à l'étonnante générosité de milord Édouard , me fit naître des soupçons que je ne me rappellerai jamais sans horreur , et que je ne puis oublier sans ingratitude envers l'ami qui me les pardonne.

En rapprochant dans mon délire toutes les circonstances de mon départ , j'y crus reconnoître un dessein prémédité , et j'osai l'attribuer au plus vertueux des hommes. A peine ce doute affreux me fut-il entré dans l'esprit , que tout me sembla le confirmer. La conversation de milord avec le baron d'Étange , le ton peu insinuant que je l'accusais d'y avoir affecté , la querelle qui en dérivait , la défense de me voir , la résolution prise de me faire partir , la diligence et le secret des préparatifs , l'entretien qu'il eut avec moi la veille , enfin la rapidité avec laquelle je fus plutôt enlevé qu'emmené : tout me sembloit prouver , de la part de milord , un projet formé de m'écarter de Julie ; et le retour que je savois qu'il devoit faire auprès d'elle achevoit , selon moi , de me déceler le but de ses soins. Je résolus pourtant de m'éclaircir encore mieux avant d'éclater ; et dans ce dessein je me bornai à examiner les choses avec plus d'attention. Mais tout redoubla mes ridicules soupçons , et le zèle de l'humanité ne lui inspiroit rien d'honnête en ma faveur dont mon aveugle jalousie ne tirât quelque indice de trahison. A Besançon , je sus qu'il avoit écrit à Julie sans me communiquer sa lettre , sans m'en parler. Je me tins alors suffisamment convaincu , et je n'attendis que la réponse , dont j'espérois bien le trouver mécontent , pour avoir avec lui l'éclaircissement que je méditois.

Hier au soir nous rentrâmes assez tard , et je sus qu'il y avoit un paquet venu de Suisse , dont il ne me parla point en nous séparant. Je lui laissai le temps de l'ouvrir ; je l'entendis de ma chambre murmurer en lisant quelques mots. Je prêtai l'oreille attentivement. « Ah , Julie ! disoit-il en phrases interrompues , j'ai voulu vous rendre heureuse..... je respecte votre vertu..... mais je plains votre erreur... » A ces mots et d'autres semblables que je distinguai parfaitement , je ne fus plus maître de moi ; je pris mon épée sous mon bras ; j'ouvris ou plutôt j'enfonçai la porte ; j'entrai comme un furieux. Non , je ne souillerai point ce papier ni vos regards des injures que me dicta la rage pour le porter à se battre avec moi sur-le-champ.

O ma cousine ! c'est là surtout que je pus reconnoître l'empire de la véritable sagesse , même sur les hommes les plus sensibles , quand ils veulent écouter sa voix. D'abord il ne put rien comprendre à mes discours , et il les prit pour un vrai délire : mais la trahison dont je l'accusais , les desseins secrets que je lui reprochois , cette lettre de Julie qu'il tenoit encore , et dont je lui parlois sans cesse , lui firent connoître

enfin le sujet de ma fureur. Il sourit; puis il me dit froidement : « Vous avez perdu la raison, et je ne me bats point contre un insensé. Ouvrez les yeux, aveugle que vous êtes, ajouta-t-il d'un ton plus doux; est-ce bien moi que vous accusez de vous trahir? » Je sentis dans l'accent de ce discours je ne sais quoi qui n'étoit pas d'un perfide; le son de sa voix me remua le cœur; je n'eus pas jeté les yeux sur les siens que tous mes soupçons se dissipèrent, et je commençai de voir avec effroi mon extravagance.

Il s'aperçut à l'instant de ce changement; il me tendit la main. « Venez, me dit-il; si votre retour n'eût précédé ma justification, je ne vous aurois vu de ma vie. A présent que vous êtes raisonnable, lisez cette lettre, et connoissez une fois vos amis. » Je voulus refuser de la lire; mais l'ascendant que tant d'avantages lui donnoient sur moi le lui fit exiger d'un ton d'autorité que, malgré mes ombrages dissipés, mon désir secret n'appuyoit que trop.

Imaginez en quel état je me trouvai après cette lecture, qui m'apprit les bienfaits inouïs de celui que j'osois calomnier avec tant d'indignité. Je me précipitai à ses pieds, et, le cœur chargé d'admiration, de regrets et de honte, je serrois ses genoux de toute ma force sans pouvoir proférer un seul mot. Il reçut mon repentir comme il avoit reçu mes outrages, et n'exigea de moi, pour prix du pardon qu'il daigna m'accorder, que de ne m'opposer jamais au bien qu'il voudroit me faire. Ah! qu'il fasse désormais ce qu'il lui plaira: son âme sublime est au-dessus de celles des hommes, et il n'est pas plus permis de résister à ses bienfaits qu'à ceux de la Divinité.

Ensuite il me remit les deux lettres qui s'adressoient à moi, lesquelles il n'avoit pas voulu me donner avant d'avoir lu la sienne, et d'être instruit de la résolution de votre cousine. Je vis, en les lisant, quelle amante et quelle amie le ciel m'a données; je vis combien il a rassemblé de sentimens et de vertus autour de moi pour rendre mes remords plus amers et ma bassesse plus méprisable. Dites, quelle est donc cette mortelle unique dont le moindre empire est dans sa beauté, et qui, semblable aux puissances éternelles, se fait également adorer et par les biens et par les maux qu'elle fait? Hélas! elle m'a tout ravi, la cruelle, et je l'en aime davantage. Plus elle me rend malheureux, plus je la trouve parfaite. Il semble que tous les tourmens qu'elle me cause soient pour elle un nouveau mérite auprès de moi. Le sacrifice qu'elle vient de faire aux sentimens de la nature me désole et m'enchanté: il augmente à mes yeux le prix de celui qu'elle a fait à l'amour. Non, son cœur ne sait rien refuser qui ne fasse valoir ce qu'il accorde.

Et vous, digne et charmante cousine, vous, unique et parfait modèle d'amitié, qu'on citera seule entre toutes les femmes, et que les cœurs qui ne ressemblent pas au vôtre oseront traiter de chimère; ah! ne me parlez plus de philosophie: je méprise ce trompeur étalage qui ne consiste qu'en vains discours; ce fantôme qui n'est qu'une ombre, qui nous excite à menacer de loin les passions, et nous laisse comme un faux brave à leur approche. Daignez ne pas m'abandonner à mes égaremens; daignez rendre vos anciennes bontés à cet infortuné qui ne

les mérite plus, mais qui les désire plus ardemment et en a plus besoin que jamais; daignez me rappeler à moi-même, et que votre douce voix supplée en ce cœur malade à celle de la raison.

Non, je l'ose espérer, je ne suis point tombé dans un abaissement éternel. Je sens ranimer en moi ce feu pur et saint dont j'ai brûlé; l'exemple de tant de vertus ne sera point perdu pour celui qui en fut l'objet, qui les aime, les admire, et veut les imiter sans cesse. O chère amante dont je dois honorer le choix! Ô mes amis dont je veux recouvrer l'estime! mon âme se réveille et reprend dans les vôtres sa force et sa vie. Le chaste amour et l'amitié sublime me rendront le courage qu'un lâche désespoir fut prêt à m'ôter; les purs sentimens de mon cœur me tiendront lieu de sagesse: je serai par vous tout ce que je dois être, et je vous forcerai d'oublier ma chute, si je puis m'en relever un instant. Je ne sais ni ne veux savoir quel sort le ciel me réserve; quel qu'il puisse être, je veux me rendre digne de celui dont j'ai joui. Cette immortelle image que je porte en moi me servira d'égide, et rendra mon âme invulnérable aux coups de la fortune. N'ai-je pas assez vécu pour mon bonheur? C'est maintenant pour sa gloire que je dois vivre. Ah! que ne puis-je étonner le monde de mes vertus, afin qu'on pût dire un jour en les admirant: « Pouvoit-il moins faire? il fut aimé de Julie! »

P. S. Des nœuds abhorrés et *peut-être inévitables!* Que signifient ces mots? Ils sont dans sa lettre. Claire, je m'attends à tout; je suis résigné, prêt à supporter mon sort. Mais ces mots.... Jamais, quoi qu'il arrive, je ne partirai d'ici que je n'aie eu l'explication de ces mots-là.

LETTRE XI. — *De Julie à Saint-Preux.*

Il est donc vrai que mon âme n'est pas fermée au plaisir, et qu'un sentiment de joie y peut pénétrer encore! Hélas! je croyois depuis ton départ n'être plus sensible qu'à la douleur; je croyois ne savoir que souffrir loin de toi, et je n'imaginerois pas même des consolations à ton absence. Ta charmante lettre à ma cousine est venue me désabuser; je l'ai lue et baisée avec des larmes d'attendrissement: elle a répandu la fraîcheur d'une douce rosée sur mon cœur séché d'ennui et flétri de tristesse; et j'ai senti, par la sérénité qui m'en est restée, que tu n'as pas moins d'ascendant de loin que de près sur les affections de ta Julie.

Mon ami, quel charme pour moi de te voir reprendre cette vigueur de sentimens qui convient au courage d'un homme! Je t'en estimerai davantage, et m'en mépriserais moins de n'avoir pas en tout avili la dignité d'un amour honnête, ni corrompu deux cœurs à la fois. Je te dirai plus, à présent que nous pouvons parler librement de nos affaires: ce qui aggravait mon désespoir étoit de voir que le tien nous ôtoit la seule ressource qui pouvoit nous rester dans l'usage de tes talens. Tu connois maintenant le digne ami que le ciel t'a donné: ce ne seroit pas trop de ta vie entière pour mériter ses bienfaits; ce ne sera jamais assez pour réparer l'offense que tu viens de lui faire, et j'espère que tu n'auras plus besoin d'autre leçon pour contenir ton imagination fougueuse. C'est sous les auspices de cet homme respectable que tu vas

entrer dans le monde; c'est à l'appui de son crédit, c'est guidé par son expérience que tu vas tenter de venger le mérite oublié des rigueurs de la fortune. Fais pour lui ce que tu ne ferois pas pour toi; tâche au moins d'honorer ses bontés en ne les rendant pas inutiles. Vois quelle riante perspective s'offre encore à toi; vois quels succès du dois espérer dans une carrière où tout concourt à favoriser ton zèle. Le ciel t'a prodigué ses dons; ton heureux naturel, cultivé par ton goût, t'a doué de tous les talens; à moins de vingt-quatre ans, tu joins les grâces de ton âge à la maturité qui dédommage plus tard du progrès des ans.

Frutto senile in su' l giovenil flore ¹.

L'étude n'a point émoussé ta vivacité ni appesanti ta personne : la fade galanterie n'a point rétréci ton esprit ni hébété ta raison. L'ardent amour, en t'inspirant tous les sentimens sublimes dont il est le père, t'a donné cette élévation d'idées et cette justesse de sens² qui en sont inséparables. A sa douce chaleur j'ai vu ton âme déployer ses brillantes facultés, comme une fleur s'ouvre au rayon du soleil : tu as à la fois tout ce qui mène à la fortune et tout ce qui la fait mépriser. Il ne te manquoit, pour obtenir les honneurs du monde, que d'y daigner prétendre, et j'espère qu'un objet plus cher à ton cœur te donnera pour eux le zèle dont ils ne sont pas dignes.

O mon doux ami ! tu vas t'éloigner de moi !... ô mon bien-aimé ! tu vas fuir ta Julie !... Il le faut ; il faut nous séparer si nous voulons nous revoir heureux un jour ; et l'effet des soins que tu vas prendre est notre dernier espoir. Puisse une si chère idée t'animer, te consoler durant cette amère et longue séparation ! puisse-t-elle te donner cet ardeur qui surmonte les obstacles et dompte la fortune ! Hélas ! le monde et les affaires seront pour toi des distractions continuelles, et feront une utile diversion aux peines de l'absence. Mais je vais rester abandonnée à moi seule, ou livrée aux persécutions ; et tout me forcera de te regretter sans cesse. Heureuse au moins si de vaines alarmes n'aggravoient mes tourmens réels, et si, avec mes propres maux, je ne sentoie encore en moi tous ceux auxquels tu vas t'exposer !

Je frémis en songeant aux dangers de mille espèces que vont courir ta vie et tes mœurs. Je prends en toi toute la confiance qu'un homme peut inspirer : mais, puisque le sort nous sépare, ah ! mon ami, pourquoi n'es-tu qu'un homme ? Que de conseils te seroient nécessaires dans ce monde inconnu où tu vas t'engager ! Ce n'est pas à moi, jeune, sans expérience, et qui ai moins d'étude et de réflexion que toi, qu'il appartient de te donner là-dessus des avis ; c'est un soin que je laisse à milord Édouard. Je me borne à te recommander deux choses, parce qu'elles tiennent plus au sentiment qu'à l'expérience, et que, si je connois peu le monde, je crois bien connoître ton cœur : n'abandonne jamais la vertu, et n'oublie jamais ta Julie.

1. « Les fruits de l'automne sur la fleur du printemps. »

2. Justesse de sens inséparable de l'amour ! Bonne Julie, elle ne brille pas ici dans le vôtre.

Je ne te rappellerai point tous ces argumens subtils que tu m'as toi-même appris à mépriser, qui remplissent tant de livres, et n'ont jamais fait un honnête homme. Ah ! ces tristes raisonneurs ! quels doux ravissemens leurs cœurs n'ont jamais sentis ni donnés ! Laisse, mon ami, ces vains moralistes, et rentre au fond de ton âme : c'est là que tu retrouveras toujours la source de ce feu sacré qui nous embrasa tant de fois de l'amour des sublimes vertus ; c'est là que tu verras ce simulacre éternel du vrai beau, dont la contemplation nous anime d'un saint enthousiasme, et que nos passions souillent sans cesse sans pouvoir jamais l'effacer¹. Souviens-toi des larmes délicieuses qui couloient de nos yeux, des palpitations qui suffoquoient nos cœurs agités, des transports qui nous élevoient au-dessus de nous-mêmes, au récit de ces vies héroïques qui rendent le vice inexcusable et font l'honneur de l'humanité. Veux-tu savoir laquelle est vraiment désirable, de la fortune ou de la vertu ? Songe à celle que le cœur préfère quand son choix est impartial. Songe où l'intérêt nous porte en lisant l'histoire. T'avisas-tu jamais de désirer les trésors de Crésus, ni la gloire de César, ni le pouvoir de Néron, ni les plaisirs d'Héliogabale ? Pourquoi, s'ils étoient heureux, tes desirs ne te mettoient-ils pas à leur place ? C'est qu'ils ne l'étoient point, et tu le sentoient bien ; c'est qu'ils étoient vils et méprisables, et qu'un méchant heureux ne fait envie à personne. Quels hommes contemplois-tu donc avec le plus de plaisir ? desquels adorois-tu les exemples ? auxquels aurois-tu mieux aimé ressembler ? Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point ! c'étoit l'Athénien buvant la ciguë, c'étoit Brutus mourant pour son pays, c'étoit Régulus au milieu des tourmens, c'étoit Caton déchirant ses entrailles, c'étoient tous ces vertueux infortunés qui te faisoient envie, et tu sentoient au fond de ton cœur la félicité réelle que couvroient leurs maux apparens. Ne crois pas que ce sentiment fût particulier à toi seul ; il est celui de tous les hommes, et souvent même en dépit d'eux. Ce divin modèle que chacun de nous porte avec lui nous enchante malgré que nous en ayons : sitôt que la passion nous permet de le voir, nous lui voulons ressembler ; et, si le plus méchant des hommes pouvoit être un autre que lui-même, il voudroit être un homme de bien.

Pardonne-moi ces transports, mon aimable ami ; tu sais qu'ils me viennent de toi, et c'est à l'amour dont je les tiens à te les rendre. Je ne veux point t'enseigner ici tes propres maximes, mais t'en faire un moment l'application pour voir ce qu'elles ont à ton usage : car voici le temps de pratiquer tes propres leçons et de montrer comment on exécute ce que tu sais dire. S'il n'est pas question d'être un Caton ni un Régulus, chacun pourtant doit aimer son pays, être intègre et courageux, tenir sa foi, même aux dépens de sa vie. Les vertus privées sont souvent d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même ; et la con-

1. La véritable philosophie des amans est celle de Platon ; durant le charme ils n'en ont jamais d'autre. Un homme ému ne peut quitter ce philosophe ; un lecteur froid ne peut le souffrir.

science du juste lui tient lieu des louanges de l'univers. Tu sentiras donc que la grandeur de l'homme appartient à tous les états, et que nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime : car, si la véritable jouissance de l'âme est dans la contemplation du beau, comment le méchant peut-il l'aimer dans autrui sans être forcé de se haïr lui-même ?

Je ne crains pas que les sens et les plaisirs grossiers te corrompent ; ils sont des pièges peu dangereux pour un cœur sensible, et il lui en faut de plus délicats : mais je crains les maximes et les leçons du monde ; je crains cette force terrible que doit avoir l'exemple universel et continu du vice ; je crains les sophismes adroits dont il se colore ; je crains enfin que ton cœur même ne t'en impose, et ne te rende moins difficile sur les moyens d'acquérir une considération que tu saurois dédaigner si notre union n'en pouvoit être le fruit.

Je t'avertis, mon ami, de ces dangers ; ta sagesse fera le reste, car c'est beaucoup pour s'en garantir que d'avoir su les prévoir. Je n'ajouterai qu'une réflexion, qui l'emporte, à mon avis, sur la fausse raison du vice, sur les fières erreurs des insensés, et qui doit suffire pour diriger au bien la vie de l'homme sage : c'est que la source du bonheur n'est toute entière ni dans l'objet désiré, ni dans le cœur qui le possède, mais dans le rapport de l'un et de l'autre ; et que, comme tous les objets de nos désirs ne sont pas propres à produire la félicité, tous les états du cœur ne sont pas propres à la sentir. Si l'âme la plus pure ne suffit pas seule à son propre bonheur, il est plus sûr encore que toutes les délices de la terre ne sauroient faire celui d'un cœur dépravé ; car il y a des deux côtés une préparation nécessaire, un certain concours dont résulte ce précieux sentiment recherché de tout être sensible, et toujours ignoré du faux sage, qui s'arrête au plaisir du moment, faute de connoître un bonheur durable. Que serviroit donc d'acquérir un de ces avantages aux dépens de l'autre, de gagner au dehors pour perdre encore plus au dedans, et de se procurer les moyens d'être heureux en perdant l'art de les employer ? Ne vaut-il pas mieux encore, si l'on ne peut avoir qu'un des deux, sacrifier celui que le sort peut nous rendre à celui qu'on ne recouvre point quand on l'a perdu ? Qui le doit mieux savoir que moi, qui n'ai fait qu'empoisonner les douceurs de ma vie en pensant y mettre le comble ? Laisse donc dire les méchants qui montrent leur fortune et cachent leur cœur ; et sois sûr que, s'il est un seul exemple du bonheur sur la terre, il se trouve dans un homme de bien. Tu reçus du ciel cet heureux penchant à tout ce qui est bon et honnête : n'écoute que tes propres désirs ; ne suis que tes inclinations naturelles ; songe surtout à nos premières amours : tant que ces momens purs et délicieux reviendront à ta mémoire, il n'est pas possible que tu cesses d'aimer ce qui te les rendit si doux, que le charme du beau moral s'efface dans ton âme, ni que tu veuilles jamais obtenir ta Julie par des moyens indignes de toi. Comment jouir d'un bien dont on auroit perdu le goût ? Non, pour pouvoir posséder ce qu'on aime, il faut garder le même cœur qui l'a aimé.

Me voici à mon second point ; car, comme tu vois, je n'ai pas oublié mon métier. Mon ami, l'on peut sans amour avoir les sentimens subli-

mes d'une âme forte : mais un amour tel que le nôtre l'anime et la soutient tant qu'il brûle ; sitôt qu'il s'éteint, elle tombe en langueur, et un cœur usé n'est plus propre à rien. Dis-moi, que serions-nous si nous n'aimions plus ? Eh ! ne vaudroit-il pas mieux cesser d'être que d'exister sans rien sentir ? et pourrais-tu te résoudre à traîner sur la terre l'insipide vie d'un homme ordinaire, après avoir goûté tous les transports qui peuvent ravir une âme humaine ? Tu vas habiter de grandes villes, où ta figure et ton âge, encore plus que ton mérite, tendront mille embûches à ta fidélité ; l'insinuante coquetterie affectera le langage de la tendresse, et te plaira sans t'abuser : tu ne chercheras point l'amour, mais les plaisirs ; tu les goûteras séparés de lui, et ne les pourras reconnoître. Je ne sais si tu retrouveras ailleurs le cœur de ta Julie ; mais je te défie de jamais retrouver auprès d'une autre ce que tu sentis auprès d'elle. L'épuisement de ton âme t'annoncera le sort que je t'ai prédit ; la tristesse et l'ennui t'accableront au sein des amusemens frivoles ; le souvenir de nos premières amours te poursuivra malgré toi ; mon image, cent fois plus belle que je ne fus jamais, viendra tout à coup te surprendre. A l'instant le voile du dégoût couvrira tous tes plaisirs, et mille regrets amers naîtront dans ton cœur. Mon bien-aimé, mon doux ami, ah ! si jamais tu m'oublies.... hélas ! je ne ferai qu'en mourir ; mais toi tu vivras vil et malheureux, et je mourrai trop vengée.

Ne l'oublie donc jamais, cette Julie qui fut à toi, et dont le cœur ne sera point à d'autres. Je ne puis rien te dire de plus, dans la dépendance où le ciel m'a placée. Mais, après t'avoir recommandé la fidélité, il est juste de te laisser de la mienne le seul gage qui soit en mon pouvoir. J'ai consulté, non mes devoirs, mon esprit égaré ne les connoît plus, mais mon cœur, dernière règle de qui n'en sauroit plus suivre ; et voici le résultat de ses inspirations : Je ne t'épouserai jamais sans le consentement de mon père, mais je n'en épouserai jamais un autre sans ton consentement, je t'en donne ma parole ; elle me sera sacrée, quoi qu'il arrive ; et il n'y a point de force humaine qui puisse m'y faire manquer. Sois donc sans inquiétude sur ce que je puis devenir en ton absence. Va, mon aimable ami, chercher sous les auspices du tendre amour un sort digne de le couronner. Ma destinée est dans tes mains autant qu'il a dépendu de moi de l'y mettre, et jamais elle ne changera que de ton aveu.

LETTRE XII. — *De Saint-Preux à Julie.*

O qual flamma di gloria, d'onore,
Scorrer sento per tutte le vene,
Alma grande, parlando con te !

Julie, laisse-moi respirer ; tu fais bouillonner mon sang, tu me fais tressaillir, tu me fais palpiter ; ta lettre brûle comme ton cœur du saint

« O de quelle flamme d'honneur et de gloire je sens embraser tout mon sang, âme grande, en parlant avec toi ! »

amour de la vertu, et tu portes au fond du mien son ardeur céleste. Mais pourquoi tant d'exhortations où il ne falloit que des ordres ? Crois que, si je m'oublie au point d'avoir besoin de raisons pour bien faire, au moins ce n'est pas de ta part ; ta seule volonté me suffit. Ignores-tu que je serai toujours ce qu'il te plaira, et que je ferois le mal même avant de pouvoir te désobéir ? Oui, j'aurois brûlé le Capitole si tu me l'avois commandé, parce que je t'aime plus que toutes choses. Mais sais-tu bien pourquoi je t'aime ainsi ? Ah ! fille incomparable, c'est parce que tu ne peux rien vouloir que d'honnête, et que l'amour de la vertu rend plus invincible celui que j'ai pour tes charmes.

Je pars, encouragé par l'engagement que tu viens de prendre, et dont tu pouvois t'épargner le détour ; car promettre de n'être à personne sans mon consentement, n'est-ce pas promettre de n'être qu'à moi ? Pour moi, je le dis plus librement, et je t'en donne aujourd'hui ma foi d'homme de bien, qui ne sera point violée : j'ignore, dans la carrière où je vais m'essayer pour te complaire, à quel sort la fortune m'appelle ; mais jamais les nœuds de l'amour ni de l'hymen ne m'uniront à d'autres qu'à Julie d'Étange ; je ne vis, je n'existe que pour elle, et mourrai libre ou son époux. Adieu ; l'heure presse, et je pars à l'instant.

LETTRE XIII. — *De Saint-Preux à Julie.*

J'arrivai hier au soir à Paris, et celui qui ne pouvoit vivre séparé de toi par deux rues en est maintenant à plus de cent lieues. O Julie ! plains-moi, plains ton malheureux ami. Quand mon sang en longs ruisseaux auroit tracé cette route immense, elle m'eût paru moins longue, et je n'aurois pas senti défaillir mon âme avec plus de langueur. Ah ! si du moins je connoissois le moment qui doit nous rejoindre, ainsi que l'espace qui nous sépare, je compenserois l'éloignement des lieux par le progrès du temps, je compterois dans chaque jour ôté de ma vie les pas qui m'auroient rapproché de toi. Mais cette carrière de douleur est couverte des ténèbres de l'avenir ; le terme qui doit la borner se dérobe à mes foibles yeux. O doute ! ô supplice ! mon cœur inquiet te cherche, et ne trouve rien. Le soleil se lève et ne me rend plus l'espoir de te voir ; il se couche et je ne t'ai point vue : mes jours, vides de plaisirs et de joie, s'écoulent dans une longue nuit. J'ai beau vouloir ranimer en moi l'espérance éteinte, elle ne m'offre qu'une ressource incertaine et des consolations suspectes. Chère et tendre amie de mon cœur, hélas ! à quels maux faut-il m'attendre, s'ils doivent égaler mon bonheur passé ?

Que cette tristesse ne t'alarme pas, je t'en conjure ; elle est l'effet passager de la solitude et des réflexions du voyage. Ne crains point le retour de mes premières foiblesses : mon cœur est dans ta main, ma Julie ; et, puisque tu le soutiens, il ne se laissera plus abattre. Une des consolantes idées qui sont le fruit de ta dernière lettre, est que je me trouve à présent porté par une double force ; et, quand l'amour auroit anéanti la mienne, je ne laisserois pas d'y gagner encore : car le courage qui me vient de toi me soutient beaucoup mieux que je n'aurois pu me

soutenir moi-même. Je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. Les âmes humaines veulent être accouplées pour valoir tout leur prix ; et la force unie des amis, comme celle des lames d'un aimant artificiel, est incomparablement plus grande que la somme de leurs forces particulières. Divine amitié ! c'est là ton triomphe. Mais qu'est-ce qu'à la seule amitié auprès de cette union parfaite qui joint à toute l'énergie de l'amitié des liens cent fois plus sacrés ? Où sont-ils, ces hommes grossiers qui ne prennent les transports de l'amour que pour une fièvre des sens, pour un désir de la nature avilie ? Qu'ils viennent, qu'ils observent, qu'ils sentent ce qui se passe au fond de mon cœur, qu'ils voient un amant malheureux éloigné de ce qu'il aime, incertain de le revoir jamais, sans espoir de recouvrer sa félicité perdue, mais pourtant animé de ces feux immortels qu'il prit dans tes yeux et qu'ont nourris tes sentimens sublimes ; prêt à braver la fortune, à souffrir ses revers, à se voir même privé de toi, et à faire des vertus que tu lui as inspirées le digne ornement de cette empreinte adorable qui ne s'effacera jamais de son âme. Julie, eh ! qu'aurois-je été sans toi ? La froide raison m'eût éclairé peut-être ; tiède admirateur du bien, je l'aurois du moins aimé dans autrui. Je ferai plus, je saurai le [pratiquer avec zèle ; et, pénétré de tes sages leçons, je ferai dire un jour à ceux qui nous auront connus : « O quels hommes nous serions tous, si le monde étoit plein de Julies et de cœurs qui les sussent aimer ! »

En méditant en route sur ta dernière lettre, j'ai résolu de rassembler en un recueil toutes celles que tu m'as écrites, maintenant que je ne puis plus recevoir tes avis de bouche. Quoiqu'il n'y en ait pas une que je ne sache par cœur, et bien par cœur, tu peux m'en croire, j'aime pourtant à les relire sans cesse, ne fût-ce que pour revoir les traits de cette main chérie qui seule peut faire mon bonheur. Mais insensiblement le papier s'use ; et, avant qu'elles soient déchirées, je veux les copier toutes dans un livre blanc que je viens de choisir exprès pour cela. Il est assez gros ; mais je songe à l'avenir, et j'espère ne pas mourir assez jeune pour me borner à ce volume. Je destine les soirées à cette occupation charmante, et j'avancerai lentement pour la prolonger. Ce précieux recueil ne me quittera de mes jours ; il sera mon manuel dans le monde où je vais entrer ; il sera pour moi le contre-poison des maximes qu'on y respire ; il me consolera dans mes maux ; il préviendra ou corrigera mes fautes ; il m'instruira durant ma jeunesse ; il m'édifiera dans tous les temps ; et ce seront, à mon avis, les premières lettres d'amour dont on aura tiré cet usage.

Quant à la dernière, que j'ai présentement sous les yeux, toute belle qu'elle me paroît, j'y trouve pourtant un article à retrancher. Jugement déjà fort étrange : mais ce qui doit l'être encore plus, c'est que cet article est précisément celui qui te regarde, et je te reproche d'avoir même songé à l'écrire. Que me parles-tu de fidélité, de constance ? Autrefois tu connoissois mieux mon amour et ton pouvoir. Ah ! Julie, inspires-tu des sentimens périssables ? et, quand je ne t'aurois rien promis, pourrois-je cesser jamais d'être à toi ? Non, non ; c'est du premier

regard de tes yeux, du premier mot de ta bouche, du premier transport de mon cœur, que s'alluma dans lui cette flamme éternelle que rien ne peut plus éteindre. Ne t'eussé-je vue que ce premier instant, c'en étoit déjà fait, il étoit trop tard pour pouvoir jamais t'oublier. Et je t'oublierois maintenant! maintenant qu'enivré de mon bonheur passé, son seul souvenir suffit pour me le rendre encore! maintenant qu'oppressé du poids de tes charmes je ne respire qu'en eux! maintenant que ma première âme est disparue, et que je suis animé de celle que tu m'as donnée! maintenant, ô Julie! que je me dépite contre moi de t'exprimer si mal tout ce que je sens! Ah! que toutes les beautés de l'univers tentent de me séduire, en est-il d'autres que la tienne à mes yeux? Que tout conspire à l'arracher de mon cœur; qu'on le perce, qu'on le déchire, qu'on brise ce fidèle miroir de Julie, sa pure image ne cessera de briller jusque dans le dernier fragment; rien n'est capable de l'y détruire. Non, la suprême puissance elle-même ne sauroit aller jusque-là; elle peut anéantir mon âme, mais non pas faire qu'elle existe et cesse de t'adorer.

Milord Édouard s'est chargé de te rendre compte à son passage de ce qui me regarde et de ses projets en ma faveur : mais je crains qu'il ne s'acquitte mal de cette promesse par rapport à ses arrangemens présens. Apprends qu'il ose abuser du droit que lui donnent sur moi ses bienfaits pour les étendre au delà même de la bienséance. Je me vois, par une pension qu'il n'a pas tenu à lui de rendre irrévocable, en état de faire une figure fort au-dessus de ma naissance; et c'est peut-être ce que je serai forcé de faire à Londres pour suivre ses vues. Pour ici, où nulle affaire ne m'attache, je continuerai de vivre à ma manière, et ne serai point tenté d'employer en vaines dépenses l'excédant de mon entretien. Tu me l'as appris, ma Julie, les premiers besoins, ou du moins les plus sensibles, sont ceux d'un cœur bienfaisant; et, tant que quelqu'un manque du nécessaire, quel honnête homme a du superflu?

LETTRE XIV. — *De Saint-Preux à Julie.*

J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde. Ce chaos ne m'offre qu'une solitude affreuse, où règne un morne silence. Mon âme à la presse cherche à s'y répandre, et se trouve partout res-

4. Sans prévenir le jugement du lecteur et celui de Julie sur ces relations, je crois pouvoir dire que, si j'avois à les faire, et que je ne les fisse pas meilleures, je les ferois du moins fort différentes. J'ai été plusieurs fois sur le point de les ôter et d'en substituer de ma façon; enfin je les laisse, et je me vante de ce courage. Je me dis qu'un jeune homme de vingt-quatre ans entrant dans le monde ne doit pas le voir comme le voit un homme de cinquante, à qui l'expérience n'a que trop appris à le connottre. Je me dis encore que, sans y avoir fait un fort grand rôle, je ne suis pourtant plus dans le cas d'en pouvoir parler avec impartialité. Laissons donc ces lettres comme elles sont; que les lieux communs usés restent, que les observations triviales restent; c'est un petit mal que tout cela; mais il importe à l'ami de la vérité que, jusqu'à la fin de sa vie, ses passions ne souillent point ses écrits.

serrée. « Je ne suis jamais moins seul que quand je suis seul, » disoit un ancien¹ : moi, je ne suis seul que dans la foule, où je ne puis être ni à toi ni aux autres. Mon cœur voudroit parler, il sent qu'il n'est point écouté; il voudroit répondre, on ne lui dit rien qui puisse aller jusqu'à lui. Je n'entends point la langue du pays, et personne ici n'entend la mienne.

Ce n'est pas qu'on ne me fasse beaucoup d'accueil, d'amitiés, de prévenances, et que mille soins officieux n'y semblent voler au-devant de moi; mais c'est précisément de quoi je me plains. Le moyen d'être aussitôt l'ami de quelqu'un qu'on a jamais vu? L'honnête intérêt de l'humanité, l'épanchement simple et touchant d'une âme franche, ont un langage bien différent des fausses démonstrations de la politesse et des dehors trompeurs que l'usage du monde exige. J'ai grand'peur que celui qui, dès la première vue, me traite comme un ami de vingt ans, ne me traitât, au bout de vingt ans, comme un inconnu, si j'avois quelque important service à lui demander; et, quand je vois des hommes si dissipés prendre un intérêt si tendre à tant de gens, je présumerois volontiers qu'ils n'en prennent à personne.

Il y a pourtant de la réalité à tout cela; car le François est naturellement bon, ouvert, hospitalier, bienfaisant: mais il y a aussi mille manières de parler qu'il ne faut pas prendre à la lettre, mille offres apparentes qui ne sont faites que pour être refusées, mille espèces de pièges que la politesse tend à la bonne foi rustique. Je n'entendis jamais tant dire: « Comptez sur moi dans l'occasion, disposez de mon crédit, de ma bourse, de ma maison, de mon équipage. » Si tout cela étoit sincère et pris au mot, il n'y auroit pas de peuple moins attaché à la propriété; la communauté des biens seroit ici presque établie; le plus riche offrant sans cesse, et le plus pauvre acceptant toujours, tout se mettroit naturellement de niveau, et Sparte même eût eu des partages moins égaux qu'ils ne seroient à Paris. Au lieu de cela, c'est peut-être la ville du monde où les fortunes sont le plus inégales, et où règnent à la fois la plus somptueuse opulence et la plus déplorable misère. Il n'en faut pas davantage pour comprendre ce que signifient cette apparente commisération qui semble toujours aller au-devant des besoins d'autrui, et cette facile tendresse de cœur qui contracte en un moment des amitiés éternelles.

Au lieu de tous ces sentimens suspects et de cette confiance trompeuse, veux-je chercher des lumières et de l'instruction, c'en est ici l'aimable source, et l'on est d'abord enchanté du savoir et de la raison qu'on trouve dans les entretiens, non-seulement des savans et des gens de lettres, mais des hommes de tous les états, et même des femmes: le ton de la conversation y est coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes: on y raisonne sans argumenter; on y

1. Mot de Scipion l'Africain rapporté par Cicéron, de *Off.*, lib. III, cap. 1. (Éd.)

plaisante sans jeu de mots ; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie, et la morale austère. On y parle de tout, pour que chacun ait quelque chose à dire ; on n'approfondit point les questions, de peur d'ennuyer ; on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité ; la précision mène à l'élégance ; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots ; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui, nul ne défend opiniâtrement le sien ; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute, chacun s'instruit, chacun s'amuse ; tous s'en vont contents, et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

Mais, au fond, que penses-tu qu'on apprenne dans ces conversations si charmantes ? A juger sainement des choses du monde ? à bien user de la société ? à connoître au moins les gens avec qui l'on vit ? Rien de tout cela, ma Julie : on y apprend à plaider avec art la cause du mensonge, à ébranler à force de philosophie tous les principes de la vertu, à colorer de sophismes subtils ses passions et ses préjugés, et à donner à l'erreur un certain tour à la mode selon les maximes du jour. Il n'est point nécessaire de connoître le caractère des gens, mais seulement leurs intérêts, pour deviner à peu près ce qu'ils diront de chaque chose. Quand un homme parle, c'est pour ainsi dire son habit et non pas lui qui a un sentiment, et il en changera sans façon tout aussi souvent que d'état. Donnez-lui tour à tour une longue perruque, un habit d'ordonnance, et une croix pectorale ; vous l'entendrez successivement prêcher, avec le même zèle, les lois, le despotisme et l'inquisition. Il y a une raison commune pour la robe, une autre pour la finance, une autre pour l'épée. Chacune prouve très-bien que les deux autres sont mauvaises, conséquence facile à tirer pour les trois ¹. Ainsi nul ne dit jamais ce qu'il pense, mais ce qu'il lui convient de faire penser à autrui ; et le zèle apparent de la vérité n'est jamais en eux que le masque de l'intérêt.

Vous croiriez que les gens isolés qui vivent dans l'indépendance ont au moins un esprit à eux : point du tout ; autres machines qui ne pensent point, et qu'on fait penser par ressorts. On n'a qu'à s'informer de leurs sociétés, de leurs coteries, de leurs amis, des femmes qu'ils voient, des auteurs qu'ils connoissent ; là-dessus on peut d'avance établir leur sentiment futur sur un livre prêt à paroître et qu'ils n'ont point lu, sur une pièce prête à jouer et qu'ils n'ont point vue, sur tel ou tel auteur qu'ils ne connoissent point, sur tel ou tel système dont ils n'ont aucune idée ; et, comme la pendule ne se monte ordinairement que pour vingt-

1. On doit passer ce raisonnement à un Suisse qui voit son pays fort bien gouverné, sans qu'aucune des trois professions y soit établie. Quoi ! l'État peut-il subsister sans défenseurs ? Non, il faut des défenseurs à l'État ; mais tous les citoyens doivent être soldats par devoir, aucun par métier. Les mêmes hommes, chez les Romains et chez les Grecs, étoient officiers au camp, magistrats à la ville ; et jamais ces deux fonctions ne furent mieux remplies que quand on ne connoissoit pas ces bizarres préjugés d'état qui les séparent et les déshonorent.

quatre heures, tous ces gens-là s'en vont chaque soir apprendre dans leurs sociétés ce qu'ils penseront le lendemain.

Il y a ainsi un petit nombre d'hommes et de femmes qui pensent pour tous les autres, et pour lesquels tous les autres parlent et agissent; et, comme chacun songe à son intérêt, personne au bien commun, et que les intérêts particuliers sont toujours opposés entre eux, c'est un choc perpétuel de brigues et de cabales, un flux et reflux de préjugés, d'opinions contraires, où les plus échauffés, animés par les autres, ne savent presque jamais de quoi il est question. Chaque coterie a ses règles, ses jugemens, ses principes, qui ne sont point admis ailleurs. L'honnête homme d'une maison est un fripon dans la maison voisine. Le bon, le mauvais, le beau, le laid, la vérité, la vertu, n'ont qu'une existence locale et circonscrite. Quiconque aime à se répandre et fréquente plusieurs sociétés doit être plus flexible qu'Alcibiade, changer de principes comme d'assemblées, modifier son esprit pour ainsi dire à chaque pas, et mesurer ses maximes à la toise; il faut qu'à chaque visite il quitte en entrant son âme, s'il en a une; qu'il en prenne une autre aux couleurs de la maison, comme un laquais prend un habit de livrée; qu'il la pose de même en sortant, et reprenne, s'il veut, la sienne jusqu'à nouvel échange.

Il y a plus : c'est que chacun se met sans cesse en contradiction avec lui-même, sans qu'on s'avise de le trouver mauvais. On a des principes pour la conversation et d'autres pour la pratique : leur opposition ne scandalise personne, et l'on est convenu qu'ils ne se ressembleroient point entre eux : on n'exige pas même d'un auteur, surtout d'un moraliste, qu'il parle comme ses livres, ni qu'il agisse comme il parle; ses écrits, ses discours, sa conduite, sont trois choses toutes différentes, qu'il n'est point obligé de concilier : en un mot, tout est absurde, et rien ne choque parce qu'on y est accoutumé; et il y a même à cette incon séquence une sorte de bon air dont bien des gens se font honneur. En effet, quoique tous prêchent avec zèle les maximes de leur profession, tous se piquent d'avoir le ton d'une autre. Le robin prend l'air cavalier; le financier fait le seigneur; l'évêque a le propos galant; l'homme de cour parle de philosophie; l'homme d'État, de bel esprit; il n'y a pas jusqu'au simple artisan qui, ne pouvant prendre un autre ton que le sien, se met en noir les dimanches pour avoir l'air d'un homme de palais. Les militaires seuls, dédaignant tous les autres états, gardent sans façon le ton du leur, et sont insupportables de bonne foi. Ce n'est pas que M. de Mural¹ n'eût raison quand il donnoit la préférence à leur société : mais ce qui étoit vrai de son temps ne l'est plus aujourd'hui. Le progrès de la littérature a changé en mieux le ton général; les militaires seuls n'en ont point voulu changer; et le leur, qui étoit le meilleur auparavant, est enfin devenu le pire².

1. Auteur de *Lettres sur les François et les Anglois* (1726, 2 vol. in-12), qui eurent beaucoup de succès. Il étoit né à Berne, et mourut vers 1750. (Éd.)

2. Ce jugement, vrai ou faux, ne peut s'entendre que des subalternes, et de ceux qui ne vivent pas à Paris; car tout ce qu'il y a d'illustre dans le royaume

Ainsi les hommes à qui l'on parle ne sont point ceux avec qui l'on converse ; leurs sentimens ne partent point de leur cœur , leurs lumières ne sont point dans leur esprit , leurs discours ne représentent point leurs pensées ; on n'aperçoit d'eux que leur figure , et l'on est dans une assemblée à peu près comme devant un tableau mouvant , où le spectateur paisible est le seul être mê par lui-même.

Telle est l'idée que je me suis formée de la grande société sur celle que j'ai vue à Paris. Cette idée est peut-être plus relative à ma situation particulière qu'au véritable état des choses , et se réformera sans doute sur de nouvelles lumières. D'ailleurs je ne fréquente que les sociétés où les amis de milord Édouard m'ont introduit , et je suis convaincu qu'il faut descendre dans d'autres états pour connoître les véritables mœurs d'un pays ; car celles des riches sont presque partout les mêmes. Je tâcherai de m'éclaircir mieux dans la suite. En attendant , juge si j'ai raison d'appeler cette foule un désert , et de m'effrayer d'une solitude où je ne trouve qu'une vaine apparence de sentimens et de vérité , qui change à chaque instant et se détruit elle-même , où je n'aperçois que larves et fantômes qui frappent l'œil un moment et disparaissent aussitôt qu'on les veut saisir. Jusqu'ici j'ai vu beaucoup de masques ; quand verrai-je des visages d'hommes ?

LETTRE XV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Oui , mon ami , nous serons unis malgré notre éloignement ; nous serons heureux en dépit du sort. C'est l'union des cœurs qui fait leur véritable félicité ; leur attraction ne connoît point la loi des distances , et les nôtres se toucheroient aux deux bouts du monde. Je trouve comme toi que les amans ont mille moyens d'adoucir le sentiment de l'absence et de se rapprocher en un moment : quelquefois même on se voit plus souvent encore que quand on se voyoit tous les jours ; car , sitôt qu'un des deux est seul , à l'instant tous deux sont ensemble. Si tu goûtes ce plaisir tous les soirs , je le goûte cent fois le jour ; je vis plus solitaire , je suis environnée de tes vestiges , et je ne saurois fixer les yeux sur les objets qui m'entourent , sans te voir tout autour de moi.

Qui cantò dolcemente , e qui s' assise :
 Qui si rivolse , e qui ritenne il passo ;
 Qui co' begli occhi mi trafisse il cuore ;
 Qui disse una parola , e qui sorrise ¹.

Mais toi , sais-tu t'arrêter à ces situations paisibles ? sais-tu goûter un amour tranquille et tendre qui parle au cœur sans émouvoir les sens ? et tes regrets sont-ils aujourd'hui plus sages que tes desirs ne l'étoient au-

est au service , et la cour même est toute militaire. Mais il y a une grande différence , pour les manières que l'on contracte , entre faire campagne en temps de guerre et passer sa vie dans des garnisons.

4. « C'est ici qu'il chanta d'un ton si doux ; voilà le siège où il s'assit ; ici il marchoit , et là il s'arrêta ; ici d'un regard tendre il me perça le cœur ; ici il me dit un mot , et là je le vis sourire. » Pétrarque.

trefois? Le ton de ta première lettre me fait trembler. Je redoute ces emportemens trompeurs, d'autant plus dangereux que l'imagination qui les excite n'a point de bornes, et je crains que tu n'outrages ta Julie à force de l'aimer. Ah! tu ne sens pas, non, ton cœur peu délicat ne sent pas combien l'amour s'offense d'un vain hommage; tu ne songes ni que ta vie est à moi, ni qu'on court souvent à la mort en croyant servir la nature. Homme sensuel, ne sauras-tu jamais aimer? Rappelle-toi, rappelle-toi ce sentiment si calme et si doux que tu connus une fois et que tu décrivis d'un ton si touchant et si tendre. S'il est le plus délicieux qu'ait jamais savouré l'amour heureux, il est le seul permis aux amans séparés, et quand on l'a pu goûter un moment, on n'en doit plus regretter d'autre. Je me souviens des réflexions que nous faisons, en lisant ton Plutarque, sur un goût dépravé qui outrage la nature. Quand ces tristes plaisirs n'auroient que de n'être pas partagés, c'en seroit assez, disions-nous, pour les rendre insipides et méprisables. Appliquons la même idée aux erreurs d'une imagination trop active, elle ne leur conviendra pas moins. Malheureux! de quoi jouis-tu quand tu es seul à jouir? Ces voluptés solitaires sont des voluptés mortes. O amour! les tiennes sont vives; c'est l'union des âmes qui les anime, et le plaisir qu'on donne à ce qu'on aime fait valoir celui qu'il nous rend.

Dis-moi, je te prie, mon cher ami, en quelle langue ou plutôt en quel jargon est la relation de ta dernière lettre. Ne seroit-ce point là par hasard du bel esprit? Si tu as dessein de t'en servir souvent avec moi, tu devrois bien m'en envoyer le dictionnaire. Qu'est-ce, je te prie, que le sentiment de l'habit d'un homme? qu'une âme qu'on prend comme un habit de livrée? que des maximes qu'il faut mesurer à la toise? Que veux-tu qu'une pauvre Suisseuse entende à ces sublimes figures? Au lieu de prendre comme les autres des âmes aux couleurs des maisons, ne voudrois-tu point déjà donner à ton esprit la teinte de celui du pays? Prends garde, mon bon ami, j'ai peur qu'elle n'aille pas bien sur ce fond-là. A ton avis, les *trastati* du cavalier Marin, dont tu t'es si souvent moqué, approchèrent-ils jamais de ces métaphores? et si l'on peut faire opiner l'habit d'un homme dans une lettre, pourquoi ne feroit-on pas suer le feu¹ dans un sonnet?

Observer en trois semaines toutes les sociétés d'une grande ville, assigner le caractère des propos qu'on y tient, y distinguer exactement le vrai du faux, le réel de l'apparent, et ce qu'on y dit de ce qu'on y pense; voilà ce qu'on accuse les François de faire quelquefois chez les autres peuples, mais ce qu'un étranger ne doit point faire chez eux; car ils valent bien la peine d'être étudiés posément. Je n'approuve pas non plus qu'on dise du mal du pays où l'on vit et où l'on est bien traité: j'aimerois mieux qu'on se laissât tromper par les apparences que de moraliser aux dépens de ses hôtes. Enfin je tiens pour suspect tout observateur qui se pique d'esprit: je crains toujours que, sans y songer, il ne

1. Sudate, o fuoco, a preparar metalli*.

* Vers d'un sonnet du cavalier Marin.

sacrifie la vérité des choses à l'éclat des pensées, et ne fasse jouer sa phrase aux dépens de la justice.

Tu n'ignores pas, mon ami, l'esprit, dit notre Muralt, est la manie des François : je te trouve du penchant à la même manie, avec cette différence qu'elle a chez eux de la grâce, et que, de tous les peuples du monde, c'est à nous qu'elle sied le moins. Il y a de la recherche et du jeu dans plusieurs de tes lettres. Je ne parle point de ce tour vif et de ces expressions animées qu'inspire la force du sentiment ; je parle de cette gentillesse de style qui, n'étant point naturelle, ne vient d'elle-même à personne, et marque la prétention de celui qui s'en sert. Eh Dieu ! des prétentions avec ce qu'on aime ! n'est-ce pas plutôt dans l'objet aimé qu'on les doit placer ? et n'est-on pas glorieux soi-même de tout le mérite qu'il a de plus que nous ? Non, si l'on anime les conversations indifférentes de quelques saillies qui passent comme des traits, ce n'est point entre deux amans que ce langage est de saison, et le jargon fleuri de la galanterie est beaucoup plus éloigné du sentiment que le ton le plus simple qu'on puisse prendre. J'en appelle à toi-même. L'esprit eut-il jamais le temps de se montrer dans nos tête-à-tête ? et, si le charme d'un entretien passionné l'écarte et l'empêche de paroître, comment des lettres que l'absence remplit toujours d'un peu d'amertume, et où le cœur parle avec plus d'attendrissement, le pourroient-elles supporter ? Quoique toute grande passion soit sérieuse, et que l'excessive joie elle-même arrache des pleurs plutôt que des ris, je ne veux pas pour cela que l'amour soit toujours triste, mais je veux que sa gaieté soit simple, sans ornement, sans art, nue comme lui ; en un mot, qu'elle brille de ses propres grâces, et non de la parure du bel esprit.

L'inséparable, dans la chambre de laquelle je t'écris cette lettre, prétend que j'étois, en la commençant, dans cet état d'enjouement que l'amour inspire ou tolère ; mais je ne sais ce qu'il est devenu. A mesure que j'avançois, une certaine langueur s'emparoit de mon âme, et me laissoit à peine la force de t'écrire les injures que la mauvaise a voulu t'adresser ; car il est bon de t'avertir que la critique de ta critique est bien plus de sa façon que de la mienne : elle m'en a dicté surtout le premier article en riant comme une folle, et sans me permettre d'y rien changer. Elle dit que c'est pour t'apprendre à manquer de respect au Marini qu'elle protège et que tu plaisantes.

Mais sais-tu bien ce qui nous met toutes deux de si bonne humeur ? c'est son prochain mariage. Le contrat fut passé hier au soir, et le jour est pris de lundi en huit. Si jamais amour fut gai, c'est assurément le sien ; on ne vit de la vie une fille si bouffonnement amoureuse. Ce bon M. d'Orbe, à qui de son côté la tête en tourne, est enchanté d'un accueil si folâtre. Moins difficile que tu n'étois autrefois, il se prête avec plaisir à la plaisanterie, et prend pour un chef-d'œuvre de l'amour l'art d'égayer sa maîtresse. Pour elle, on a beau la prêcher, lui représenter la bienséance, lui dire que, si près du terme, elle doit prendre un maintien plus sérieux, plus grave, et faire un peu mieux les honneurs de l'état qu'elle est prête à quitter : elle traite tout cela de sottises simagrées ; elle soutient en face à M. d'Orbe que le jour de la cérémonie elle sera de la

meilleure humeur du monde, et qu'on ne sauroit aller trop gaiement à la noce. Mais la petite dissimulée ne dit pas tout : je lui ai trouvé ce matin les yeux rouges, et je parie bien que les pleurs de la nuit payent les ris de la journée. Elle va former de nouvelles chaînes qui relâcheront les doux liens de l'amitié; elle va commencer une manière de vivre différente de celle qui lui fut chère; elle étoit contente et tranquille, elle va courir les hasards auxquels le meilleur mariage expose; et, quoi qu'elle en dise, comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, son cœur timide et chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son sort.

O mon ami! qu'ils sont heureux! ils s'aiment; ils vont s'épouser; ils jouiront de leur amour sans obstacles, sans craintes, sans remords. Adieu, adieu; je n'en puis dire davantage.

P. S. Nous n'avons vu milord Édouard qu'un moment, tant il étoit pressé de continuer sa route. Le cœur plein de ce que nous lui devons, je voulois lui montrer mes sentimens et les tiens; mais j'en ai eu une espèce de honte. En vérité, c'est faire injure à un homme comme lui de le remercier de rien.

LETTRE XVI. — *De Saint-Preux à Julie.*

Que les passions impétueuses rendent les hommes enfans! Qu'un amour forcené se nourrit aisément de chimères! et qu'il est aisé de donner le change à des désirs extrêmes par les plus frivoles objets! J'ai reçu ta lettre avec les mêmes transports que m'auroit causés ta présence; et, dans l'emportement de ma joie, un vain papier me tenoit lieu de toi. Un des plus grands maux de l'absence, et le seul auquel la raison ne peut rien, c'est l'inquiétude sur l'état actuel de ce qu'on aime. Sa santé, sa vie, son repos, son amour, tout échappe à qui craint de tout perdre; on n'est pas plus sûr du présent que de l'avenir, et tous les accidens possibles se réalisent sans cesse dans l'esprit d'un amant qui les redoute. Enfin je respire, je vis; tu te portes bien, tu m'aimes: ou plutôt il y a dix jours que tout cela étoit vrai; mais qui me répondra d'aujourd'hui? O absence! ô tourment! ô bizarre et funeste état où l'on ne peut jouir que du moment passé, et où le présent n'est point encore!

Quand tu ne m'aurois pas parlé de l'inséparable, j'aurois reconnu sa malice dans la critique de ma relation, et sa rancune dans l'apologie du Marini; mais, s'il m'étoit permis de faire la mienne, je ne resterois pas sans réplique.

Premièrement, ma cousine (car c'est à elle qu'il faut répondre), quant au style, j'ai pris celui de la chose; j'ai tâché de vous donner à la fois l'idée et l'exemple du ton des conversations à la mode; et, suivant un ancien précepte, je vous ai écrit à peu près comme on parle en certaines sociétés. D'ailleurs ce n'est pas l'usage des figures, mais leur choix, que je blâme dans le cavalier Marin. Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre. Vos lettres mêmes en sont pleines sans que vous y songiez, et je soutiens qu'il n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent

parler sans figures. En effet, un même jugement n'est-il pas susceptible de cent degrés de force? Et comment déterminer celui de ces degrés qu'il doit avoir, sinon par le tour qu'on lui donne? Mes propres phrases me font rire, je l'avoue, et je les trouve absurdes, grâce au soin que vous avez pris de les isoler; mais laissez-les où je les ai mises, vous les trouverez claires, et même énergiques. Si ces yeux éveillés que vous savez si bien faire parler étoient séparés l'un de l'autre, et de votre visage, cousine, que pensez-vous qu'ils diroient avec tout leur feu? Ma foi, rien du tout, pas même à M. d'Orbe.

La première chose qui se présente à observer dans un pays où l'on arrive, n'est-ce pas le ton général de la société? Eh bien! c'est aussi la première observation que j'ai faite dans celui-ci, et je vous ai parlé de ce qu'on dit à Paris, et non pas de ce qu'on y fait. Si j'ai remarqué du contraste entre les discours, les sentimens et les actions des honnêtes gens, c'est que ce contraste saute aux yeux au premier instant. Quand je vois les mêmes hommes changer de maximes selon les coteries, molinistes dans l'un, jansénistes dans l'autre, vils courtisans chez un ministre, frondeurs mutins chez un mécontent; quand je vois un homme doré décrier le luxe, un financier les impôts, un prélat le dérèglement; quand j'entends une femme de la cour parler de modestie, un grand seigneur de vertu, un auteur de simplicité, un abbé de religion, et que ces absurdités ne choquent personne, ne dois-je pas conclure à l'instant qu'on ne se soucie pas plus ici d'entendre la vérité que de la dire, et que, loin de vouloir persuader les autres quand on leur parle, on ne cherche pas même à leur faire penser qu'on croit ce qu'on leur dit?

Mais c'est assez plaisanter avec la cousine. Je laisse un ton qui nous est étranger à tous trois, et j'espère que tu ne me verras pas plus prendre le goût de la satire que celui du bel esprit. C'est à toi, Julie, qu'il faut à présent répondre; car je sais distinguer la critique badine des reproches sérieux.

Je ne conçois pas comment vous avez pu prendre toutes deux le change sur mon objet. Ce ne sont point les François que je me suis proposé d'observer: car, si le caractère des nations ne peut se déterminer que par leurs différences, comment moi, qui n'en connois encore aucune autre, entreprendrois-je de peindre celle-ci? Je ne serois pas non plus si maladroît que de choisir la capitale pour le lieu de mes observations. Je n'ignore pas que les capitales diffèrent moins entre elles que les peuples, et que les caractères nationaux s'y effacent et se confondent en grande partie, tant à cause de l'influence commune des cours, qui se ressemblent toutes, que par l'effet commun d'une société nombreuse et resserrée, qui est le même à peu près sur tous les hommes, et l'emporte à la fin sur le caractère originel.

Si je voulois étudier un peuple, c'est dans les provinces reculées, où les habitans ont encore leurs inclinations naturelles, que j'irois les observer. Je parcourrois lentement et avec soin plusieurs de ces provinces, les plus éloignées les unes des autres; toutes les différences que j'observerois entre elles me donneroient le génie particulier de chacune; tout ce qu'elles auroient de commun, et que n'auroient pas les autres

peuples, formeroit le génie national; et ce qui se trouveroit partout appartiendrait en général à l'homme. Mais je n'ai ni ce vaste projet ni l'expérience nécessaire pour le suivre. Mon objet est de connoître l'homme.... et ma méthode de l'étudier dans ses diverses relations. Je ne l'ai vu jusqu'ici qu'en petites sociétés, épars et presque isolé sur la terre. Je vais maintenant le considérer entassé par multitudes dans les mêmes lieux, et je commencerai à juger par là des vrais effets de la société : car s'il est constant qu'elle rende les hommes meilleurs, plus elle est nombreuse et rapprochée, mieux ils doivent valoir; et les mœurs, par exemple, seront beaucoup plus pures à Paris que dans le Valais : que si l'on trouvoit le contraire, il faudroit tirer une conséquence opposée.

Cette méthode pourroit, j'en conviens, me mener encore à la connoissance des peuples, mais par une voie si longue et si détournée, que je ne serois peut-être de ma vie en état de prononcer sur aucun d'eux. Il faut que je commence par tout observer dans le premier où je me trouve, que j'assigne ensuite les différences, à mesure que je parcourrai les autres pays; que je compare la France à chacun d'eux, comme on décrit l'olivier sur un saule, ou le palmier sur un sapin, et que j'attende à juger du premier peuple observé que j'aie observé tous les autres.

Veuille donc, ma charmante prêcheuse, distinguer ici l'observation philosophique de la satire nationale. Ce ne sont point les Parisiens que j'étudie, mais les habitans d'une grande ville; et je ne sais si ce que j'en vois ne convient pas à Rome et à Londres tout aussi bien qu'à Paris. Les règles de la morale ne dépendent point des usages des peuples; ainsi, malgré les préjugés dominans, je sens fort bien ce qui est mal en soi; mais ce mal, j'ignore s'il faut l'attribuer aux François ou à l'homme, et s'il est l'ouvrage de la coutume ou de la nature. Le tableau du vice offense en tous lieux un œil impartial, et l'on n'est pas plus blâmable de le reprendre dans un pays où il règne, quoiqu'on y soit, que de relever les défauts de l'humanité, quoiqu'on vive avec les hommes. Ne suis-je pas à présent moi-même un habitant de Paris? Peut-être, sans le savoir, ai-je déjà contribué pour ma part au désordre que j'y remarque; peut-être un trop long séjour y corromproit-il ma volonté même; peut-être, au bout d'un an, ne serois-je plus qu'un bourgeois, si, pour être digne de toi, je ne gardois l'âme d'un homme libre et les mœurs d'un citoyen. Laisse-moi donc te peindre sans contrainte des objets auxquels je rougis de ressembler, et m'animer au pur zèle de la vérité par le tableau de la flatterie et du mensonge.

Si j'étois le maître de mes occupations et de mon sort, je saurois, n'en doute pas, choisir d'autres sujets de lettres; et tu n'étois pas mécontente de celles que je t'écrivois de Meillerie et du Valais : mais, chère amie, pour avoir la force de supporter le fracas du monde où je suis contraint de vivre, il faut bien au moins que je me console à te le décrire, et que l'idée de te préparer des relations m'excite à en chercher les sujets. Autrement le découragement va m'atteindre à chaque pas, et il faudra que j'abandonne tout si tu ne veux rien voir avec moi. Pense que, pour vivre d'une manière si peu conforme à mon goût, je fais un

effort qui n'est pas indigne de sa cause, et, pour juger quels soins me peuvent mener à toi, souffre que je te parle quelquefois des maximes qu'il faut connoître et des obstacles qu'il faut surmonter.

Malgré ma lenteur, malgré mes distractions inévitables, mon recueil étoit fini quand ta lettre est arrivée heureusement pour le prolonger; et j'admire, en le voyant si court, combien de choses ton cœur m'a su dire en si peu d'espace. Non, je soutiens qu'il n'y a point de lecture aussi délicieuse, même pour qui ne te connoîtroit pas, s'il avoit une âme semblable aux nôtres. Mais comment ne te pas connoître en lisant tes lettres? Comment prêter un ton si touchant et des sentimens si tendres à une autre figure que la tienne? A chaque phrase ne voit-on pas le doux regard de tes yeux? à chaque mot n'entend-on pas ta voix charmante? Quelle autre que Julie a jamais aimé, pensé, parlé, agi, écrit comme elle? Ne sois donc pas surprise si tes lettres, qui te peignent si bien, font quelquefois sur ton idolâtre amant le même effet que ta présence. En les relisant je perds la raison, ma tête s'égare dans un délire continuel, un feu dévorant me consume, mon sang s'allume et petille, une fureur me fait tressaillir. Je crois te voir, te toucher, te presser contre mon sein.... Objet adoré, fille enchanteresse, source de délices et de volupté, comment, en te voyant, ne pas voir les houris faites pour les bienheureux?... Ah! viens.... Je la sens.... elle m'échappe, et je n'embrasse qu'une ombre.... Il est vrai, chère amie, tu es trop belle, et tu fus trop tendre pour mon foible cœur; il ne peut oublier ni ta beauté ni tes caresses: tes charmes triomphent de l'absence, ils me poursuivent partout; ils me font craindre la solitude; et c'est le comble de ma misère de n'oser m'occuper toujours de toi.

Ils seront donc unis malgré les obstacles, ou plutôt ils le sont au moment que j'écris! Aimables et dignes époux, puisse le ciel les combler du bonheur que méritent leur sage et paisible amour, l'innocence de leurs mœurs, l'honnêteté de leurs âmes! puisse-t-il leur donner ce bonheur précieux dont il est si avare envers les cœurs faits pour le goûter! Qu'ils seront heureux s'il leur accorde, hélas! tout ce qu'il nous ôte! Mais pourtant ne sens-tu pas quelque sorte de consolation dans nos maux? ne sens-tu pas que l'excès de notre misère n'est point non plus sans dédommagement, et que, s'ils ont des plaisirs dont nous sommes privés, nous en avons aussi qu'ils ne peuvent connoître? Oui, ma douce amie, malgré l'absence, les privations, les alarmes, malgré le désespoir même, les puissans élancemens de deux cœurs l'un vers l'autre ont toujours une volupté secrète ignorée des âmes tranquilles. C'est un des miracles de l'amour de nous faire trouver du plaisir à souffrir, et nous regarderions comme le pire des malheurs un état d'indifférence et d'oubli qui nous ôteroit tout le sentiment de nos peines. Plaignons donc notre sort, ô Julie! mais n'envions celui de personne. Il n'y a point peut-être, à tout prendre, d'existence préférable à la nôtre; et, comme la Divinité tire tout son bonheur d'elle-même, les cœurs qu'échauffe un feu céleste trouvent dans leurs propres sentimens une sorte de jouissance pure et délicieuse, indépendante de la fortune et du reste de l'univers.

LETTRE XVII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Enfin me voilà tout à fait dans le torrent. Mon recueil fini, j'ai commencé de fréquenter les spectacles et de souper en ville. Je passe ma journée entière dans le monde, je prête mes oreilles et mes yeux à tout ce qui les frappe; et, n'apercevant rien qui te ressemble, je me recueille au milieu du bruit, et converse en secret avec toi. Ce n'est pas que cette vie bruyante et tumultueuse n'ait aussi quelque sorte d'attraits, et que la prodigieuse diversité d'objets n'offre de certains agréments à de nouveaux débarqués; mais, pour les sentir, il faut avoir le cœur vide et l'esprit frivole; l'amour et la raison semblent s'unir pour m'en dégoûter: comme tout n'est que vaine apparence, et que tout change à chaque instant, je n'ai le temps d'être ému de rien, ni celui de rien examiner.

Ainsi je commence à voir les difficultés de l'étude du monde, et je ne sais pas même quelle place il faut occuper pour le bien connaître. Le philosophe en est trop loin, l'homme du monde en est trop près. L'un voit trop pour pouvoir réfléchir, l'autre trop peu pour juger du tableau total. Chaque objet qui frappe le philosophe, il le considère à part; et, n'en pouvant discerner ni les liaisons ni les rapports avec d'autres objets qui sont hors de sa portée, il ne le voit jamais à sa place, et n'en sent ni la raison ni les vrais effets. L'homme du monde voit tout, et n'a le temps de penser à rien: la mobilité des objets ne lui permet que de les apercevoir, et non de les observer; ils s'effacent mutuellement avec rapidité, et il ne lui reste du tout que des impressions confuses qui ressemblent au chaos.

On ne peut pas non plus voir et méditer alternativement, parce que le spectacle exige une continuité d'attention qui interrompt la réflexion. Un homme qui voudrait diviser son temps par intervalles entre le monde et la solitude, toujours agité dans sa retraite et toujours étranger dans le monde, ne seroit bien nulle part. Il n'y auroit d'autre moyen que de partager sa vie entière en deux grands espaces, l'un pour voir, l'autre pour réfléchir: mais cela même est presque impossible; car la raison n'est pas un meuble qu'on pose et qu'on reprenne à son gré, et quiconque a pu vivre dix ans sans penser ne pensera de sa vie.

Je trouve aussi que c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires, et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même: dans l'école du monde comme dans celle de l'amour, il faut commencer par pratiquer ce qu'on veut apprendre.

Quel parti prendrai-je donc, moi étranger, qui ne puis avoir aucune affaire en ce pays, et que la différence de religion empêcheroit seule d'y pouvoir aspirer à rien? je suis réduit à m'abaisser pour m'instruire, et, ne pouvant jamais être un homme utile, à tâcher de me rendre un homme amusant. Je m'exerce, autant qu'il est possible, à devenir poli sans fausseté, complaisant sans bassesse, et à prendre si bien ce qu'il y a de bon dans la société, que j'y puisse être souffert sans en adopter les

vices. Tout homme oisif qui veut voir le monde doit au moins en prendre les manières jusqu'à certain point ; car de quel droit exigeroit-on d'être admis parmi des gens à qui l'on n'est bon à rien , et à qui l'on n'auroit pas l'art de plaire ? Mais aussi, quand il a trouvé cet art, on ne lui en demande pas davantage, surtout s'il est étranger. Il se peut dispenser de prendre part aux cabales, aux intrigues, aux démêlés ; s'il se comporte honnêtement envers chacun, s'il ne donne à certaines femmes ni exclusion ni préférence ; s'il garde le secret de chaque société où il est reçu ; s'il n'étale point les ridicules d'une maison dans une autre ; s'il évite les confidences ; s'il se refuse aux tracasseries ; s'il garde partout une certaine dignité, il pourra voir paisiblement le monde, conserver ses mœurs, sa probité, sa franchise même, pourvu qu'elle vienne d'un esprit de liberté, et non d'un esprit de parti. Voilà ce que j'ai tâché de faire par l'avis de quelques gens éclairés, que j'ai choisis pour guides parmi les connoissances que m'a données milord Edouard. J'ai donc commencé d'être admis dans des sociétés moins nombreuses et plus choisies. Je ne m'étois trouvé, jusqu'à présent, qu'à des dîners réglés où l'on ne voit de femme que la maîtresse de la maison, où tous les désœuvrés de Paris sont reçus, pour peu qu'on les connoisse, où chacun paye comme il peut son dîner en esprit ou en flatterie, et dont le ton bruyant et confus ne diffère pas beaucoup de celui des tables d'auberges.

Je suis maintenant initié à des mystères plus secrets. J'assiste à des soupers priés, où la porte est fermée à tout survenant, et où l'on est sûr de ne trouver que des gens qui conviennent tous, sinon les uns aux autres, au moins à ceux qui les reçoivent. C'est là que les femmes s'observent moins, et qu'on peut commencer à les étudier ; c'est là que règnent plus paisiblement des propos plus fins et plus satiriques ; c'est là qu'au lieu des nouvelles publiques, des spectacles, des promotions, des morts, des mariages, dont on a parlé le matin, on passe discrètement en revue les anecdotes de Paris, qu'on dévoile tous les événemens secrets de la chronique scandaleuse, qu'on rend le bien et le mal également plaisans et ridicules, et que, peignant avec art et selon l'intérêt particulier les caractères des personnages, chaque interlocuteur, sans y penser, peint encore beaucoup mieux le sien ; c'est là qu'un reste de circonspection fait inventer devant les laquais un certain langage entortillé, sous lequel, feignant de rendre la satire plus obscure, on la rend seulement plus amère ; c'est là, en un mot, qu'on affine avec soin le poignard, sous prétexte de faire moins de mal, mais en effet pour l'enfoncer plus avant.

Cependant, à considérer ces propos selon nos idées, on auroit tort de les appeler satiriques, car ils sont bien plus railleurs que mordans, et tombent moins sur le vice que sur le ridicule. En général, la satire a peu de cours dans les grandes villes, où ce qui n'est que mal est si simple, que ce n'est pas la peine d'en parler. Que reste-t-il à blâmer où la vertu n'est plus estimée ? et de quoi médiroirait-on quand on ne trouve plus de mal à rien ? A Paris surtout, où l'on ne saisit les choses que par le côté plaisant, tout ce qui doit allumer la colère et l'indigna-

tion est toujours mal reçu, s'il n'est mis en chanson ou en épigramme. Les jolies femmes n'aiment point à se fâcher; aussi ne se fâchent-elles de rien : elles aiment à rire; et, comme il n'y a pas le mot pour rire au crime, les fripons sont d'honnêtes gens comme tout le monde. Mais malheur à qui prête le flanc au ridicule! sa caustique empreinte est ineffaçable; il ne déchire pas seulement les mœurs, la vertu, il marque jusqu'au vice même; il fait calomnier les méchants. Mais revenons à nos soupers.

Ce qui m'a le plus frappé dans ces sociétés d'élite, c'est de voir six personnes choisies exprès pour s'entretenir agréablement ensemble, et parmi lesquelles règnent même le plus souvent des liaisons secrètes, ne pouvoir rester une heure entre elles six, sans y faire intervenir la moitié de Paris; comme si leurs cœurs n'avoient rien à se dire, et qu'il n'y eût là personne qui méritât de les intéresser. Te souvient-il, ma Julie, comment, en soupant chez ta cousine ou chez toi, nous savions, en dépit de la contrainte et du mystère, faire tomber l'entretien sur des sujets qui eussent du rapport à nous, et comment, à chaque réflexion touchante, à chaque allusion subtile, un regard plus vif qu'un éclair, un soupir plutôt deviné qu'aperçu, en portoit le doux sentiment d'un cœur à l'autre?

Si la conversation se tourne par hasard sur les convives, c'est communément dans un certain jargon de société, dont il faut avoir la clef pour l'entendre. A l'aide de ce chiffre, on se fait réciproquement, et selon le goût du temps, mille mauvaises plaisanteries, durant lesquelles le plus sot n'est pas celui qui brille le moins, tandis qu'un tiers mal instruit est réduit à l'ennui et au silence, ou à rire de ce qu'il n'entend point. Voilà, hors le tête-à-tête, qui m'est et me sera toujours inconnu, tout ce qu'il y a de tendre et d'affectueux dans les liaisons de ce pays.

Au milieu de tout cela, qu'un homme de poids avance un propos grave, ou agite une question sérieuse, aussitôt l'attention commune se fixe à ce nouvel objet : hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, tout se prête à le considérer par toutes ses faces, et l'on est étonné du sens et de la raison qui sortent comme à l'envi de toutes ces têtes folâtres¹. Un point de morale ne seroit pas mieux discuté dans une société de philosophes que dans celle d'une jolie femme de Paris; les conclusions y seroient même souvent moins sévères : car le philosophe qui veut agir comme il parle y regarde à deux fois; mais ici, où toute la morale est un pur verbiage, on peut être austère sans conséquence, et l'on ne seroit pas fâché, pour rabattre un peu l'orgueil philosophique, de mettre la vertu si haut que le sage même n'y pût atteindre. Au reste,

4. Pourvu toutefois qu'une plaisanterie imprévue ne vienne pas déranger cette gravité : car alors chacun renchérit; tout part à l'instant, et il n'y a plus moyen de reprendre le ton sérieux. Je me rappelle un certain paquet de gimblettes qui troubla si plaisamment une représentation de la foire. Les acteurs dérangés n'étoient que des animaux. Mais que de choses sont gimblettes pour beaucoup d'hommes! On sait que Fontenelle a voulu peindre dans l'histoire des Thirintiens*.

* Les François.

hommes et femmes, tous, instruits par l'expérience du monde, et surtout par leur conscience, se réunissent pour penser de leur espèce aussi mal qu'il est possible, toujours philosophant tristement, toujours dégradant par vanité la nature humaine, toujours cherchant dans quelque vice la cause de tout ce qui se fait de bien, toujours, d'après leur propre cœur, médissant du cœur de l'homme.

Malgré cette avilissante doctrine, un des sujets favoris de ces paisibles entretiens, c'est le sentiment, mot par lequel il ne faut pas entendre un épanchement affectueux dans le sein de l'amour ou de l'amitié, cela seroit d'une fadeur à mourir; c'est le sentiment mis en grandes maximes générales, et quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil. Je puis dire n'avoir de ma vie ouï tant parler du sentiment, ni si peu compris ce qu'on en disoit. Ce sont des raffinemens inconcevables. O Julie ! nos cœurs grossiers n'ont jamais rien su de toutes ces belles maximes; et j'ai peur qu'il n'en soit du sentiment chez les gens du monde comme d'Homère chez les pédans, qui lui forgent mille beautés chimériques, faute d'apercevoir les véritables: Ils dépensent ainsi tout leur sentiment en esprit; et il s'en exhale tant dans le discours, qu'il n'en reste plus pour la pratique. Heureusement la bienséance y supplée, et l'on fait par usage à peu près les mêmes choses qu'on feroit par sensibilité, du moins tant qu'il n'en coûte que des formules et quelques gênes passagères, qu'on s'impose pour faire bien parler de soi : car, quand les sacrifices vont jusqu'à gêner trop longtemps ou à coûter trop cher, adieu le sentiment; la bienséance n'en exige pas jusque-là. A cela près, on ne sauroit croire à quel point tout est compassé, mesuré, pesé, dans ce qu'ils appellent des procédés; tout ce qui n'est plus dans les sentimens, ils l'ont mis en règle, et tout est règle parmi eux. Ce peuple imitateur seroit plein d'originaux, qu'il seroit impossible d'en rien savoir; car nul homme n'ose être lui-même. *Il faut faire comme les autres* : c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, celà ne se fait pas* : voilà la décision suprême.

Cette apparente régularité donne aux usages communs l'air du monde le plus comique, même dans les choses les plus sérieuses. On sait à point nommé quand il faut envoyer savoir des nouvelles; quand il faut se faire écrire, c'est-à-dire faire une visite qu'on ne fait pas; quand il faut la faire soi-même; quand il est permis d'être chez soi; quand on doit n'y pas être, quoiqu'on y soit; quelles offres l'un doit faire, quelles offres l'autre doit rejeter; quel degré de tristesse on doit prendre à telle ou telle mort¹; combien de temps on doit pleurer à la campagne; le jour où l'on peut revenir se consoler à la ville; l'heure et la minute où l'affliction permet de donner le bal ou d'aller au spectacle. Tout le monde y fait à la fois la même chose dans la même circonstance; tout

1. S'affliger à la mort de quelqu'un est un sentiment d'humanité et un témoignage de bon naturel, mais non pas un devoir de vertu, ce quelqu'un fût-il même notre père. Quiconque, en pareil cas, n'a point d'affliction dans le cœur, n'en doit point montrer au dehors; car il est beaucoup plus essentiel de fuir la fausseté que de s'asservir aux bienséances.

va par temps comme les mouvemens d'un régiment en bataille : vous diriez que ce sont autant de marionnettes clouées sur la même planche ou tirées par le même fil.

Or, comme il n'est pas possible que tous ces gens, qui font exactement la même chose, soient exactement affectés de même, il est clair qu'il faut les pénétrer par d'autres moyens pour les connoître; il est clair que tout ce jargon n'est qu'un vain formulaire, et sert moins à juger des mœurs que du ton qui règne à Paris. On apprend ainsi les propos qu'on y tient, mais rien de ce qui peut servir à les apprécier. J'en dis autant de la plupart des écrits nouveaux; j'en dis autant de la scène même, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile. Il y a ici trois théâtres, sur deux desquels on représente des êtres chimériques : savoir, sur l'un des arlequins, des pantalons, des scaramouches; sur l'autre, des dieux, des diables, des sorciers. Sur le troisième, on représente ces pièces immortelles dont la lecture nous faisoit tant de plaisir, et d'autres plus nouvelles qui paroissent de temps en temps sur la scène. Plusieurs de ces pièces sont tragiques, mais peu touchantes; et si l'on y trouve quelques sentimens naturels et quelque vrai rapport au cœur humain, elles n'offrent aucune sorte d'instruction sur les mœurs particulières du peuple qu'elles amusent.

L'institution de la tragédie avoit, chez ses inventeurs, un fondement de religion qui suffisoit pour l'autoriser. D'ailleurs elle offroit aux Grecs un spectacle instructif et agréable dans les malheurs des Perses leurs ennemis, dans les crimes et les folies des rois dont ce peuple s'étoit délivré. Qu'on représente à Berne, à Zurich, à la Haye, l'ancienne tyrannie de la maison d'Autriche, l'amour de la patrie et de la liberté nous rendra ces pièces intéressantes : mais qu'on me dise de quel usage sont ici les tragédies de Corneille, et ce qu'importe au peuple de Paris Pompée ou Sertorius. Les tragédies grecques rouloient sur des événemens réels ou réputés tels par les spectateurs, et fondés sur des traditions historiques. Mais que fait une flamme héroïque et pure dans l'âme des grands? Ne diroit-on pas que les combats de l'amour et de la vertu leur donnent souvent de mauvaises nuits, et que le cœur a beaucoup à faire dans les mariages des rois? Juge de la vraisemblance et de l'utilité de tant de pièces, qui roulent toutes sur ce chimérique sujet!

Quant à la comédie, il est certain qu'elle doit représenter au naturel les mœurs du peuple pour lequel elle est faite, afin qu'il s'y corrige de ses vices et de ses défauts, comme on ôte devant un miroir les taches de son visage. Térence et Plaute se trompèrent dans leur objet; mais avant eux Aristophane et Ménandre avoient exposé aux Athéniens les mœurs athéniennes, et, depuis, le seul Molière peignit plus naïvement encore celles des François du siècle dernier à leurs propres yeux. Le tableau a changé; mais il n'est plus revenu de peintre. Maintenant on copie au théâtre les conversations d'une centaine de maisons de Paris. Hors de cela, on n'y apprend rien des mœurs des François. Il y a dans cette grande ville cinq ou six cent mille âmes dont il n'est ja-

mais question sur la scène. Molière osa peindre des bourgeois et des artisans aussi bien que des marquis; Socrate faisoit parler des cochers, menuisiers, cordonniers, maçons. Mais les auteurs d'aujourd'hui, qui sont des gens d'un autre air, se croiroient déshonorés s'ils savoient ce qui se passe au comptoir d'un marchand ou dans la boutique d'un ouvrier; il ne leur faut que des interlocuteurs illustres, et ils cherchent dans le rang de leurs personnages l'élevation qu'ils ne peuvent tirer de leur génie. Les spectateurs eux-mêmes sont devenus si délicats, qu'ils craindroient de se compromettre à la comédie comme en visite, et ne daigneroient pas aller voir en représentation des gens de moindre condition qu'eux. Ils sont comme les seuls habitans de la terre; tout le reste n'est rien à leurs yeux. Avoir un carrosse, un suisse, un maître d'hôtel, c'est être comme tout le monde. Pour être comme tout le monde, il faut être comme très-peu de gens. Ceux qui vont à pied ne sont pas du monde : ce sont des bourgeois, des hommes du peuple, des gens de l'autre monde; et l'on diroit qu'un carrosse n'est pas tant nécessaire pour se conduire que pour exister. Il y a comme cela une poignée d'impertinens qui ne comptent qu'eux dans tout l'univers, et ne valent guère la peine qu'on les compte, si ce n'est pour le mal qu'ils font. C'est pour eux uniquement que sont faits les spectacles. Ils s'y montrent à la fois comme représentés au milieu du théâtre, et comme représentans aux deux côtés; ils sont personnages sur la scène, et comédiens sur les bancs. C'est ainsi que la sphère du monde et des auteurs se rétrécit; c'est ainsi que la scène moderne ne quitte plus son ennuyeuse dignité. On n'y sait plus montrer les hommes qu'en habit doré. Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers; et plus le peuple y est misérable et gueux, plus le tableau du peuple y est brillant et magnifique. Cela fait qu'en peignant le ridicule des états qui servent d'exemple aux autres, on le répand plutôt que de l'éteindre, et que le peuple, toujours singe et imitateur des riches, va moins au théâtre pour rire de leurs folies que pour les étudier, et devenir encore plus fou qu'eux en les imitant. Voilà de quoi fut cause Molière lui-même : il corrigea la cour en infectant la ville; et ses ridicules marquis furent le premier modèle des petits-maîtres bourgeois qui leur succédèrent.

En général, il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française : peut-être est-ce qu'en effet le François parle encore plus qu'il n'agit, où du moins qu'il donne un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait. Quelqu'un disoit, en sortant d'une pièce de Denys le Tyran : « Je n'ai rien vu, mais j'ai entendu force paroles. » Voilà ce qu'on peut dire en sortant des pièces françaises. Racine et Corneille, avec tout leur génie, ne sont eux-mêmes que des parleurs; et leur successeur est le premier qui, à l'imitation des Anglois, ait osé mettre quelquefois la scène en représentation. Communément tout se passe en beaux dialogues bien agencés, bien ronflans, où l'on voit d'abord que le premier soin de chaque interlocuteur est toujours celui de

1. Plutarque, *Comment il faut ouïr les poëtes*, chap. VII. (Éd.)



briller. Presque tout s'énonce en maximes générales. Quelque agités qu'ils puissent être, ils songent toujours plus au public qu'à eux-mêmes; une sentence leur coûte moins qu'un sentiment : les pièces de Racine et de Molière ¹ exceptées, le je est presque aussi scrupuleusement banni de la scène françoise que des écrits du Port-Royal, et les passions humaines, aussi modestes que l'humilité chrétienne, n'y parlent jamais que par on. Il y a encore une certaine dignité maniérée dans le geste et dans le propos, qui ne permet jamais à la passion de parler exactement son langage, ni à l'auteur de revêtir son personnage et de se transporter au lieu de la scène, mais le tient toujours enchaîné sur le théâtre et sous les yeux des spectateurs. Aussi les situations les plus vives ne lui font-elles jamais oublier un bel arrangement de phrases ni des attitudes élégantes; et si le désespoir lui plonge un poignard dans le cœur, non content d'observer la décence en tombant comme Polixène, il ne tombe point; la décence le maintient debout après sa mort, et tous ceux qui viennent d'expirer s'en retournent l'instant d'après sur leurs jambes.

Tout cela vient de ce que le François ne cherche point sur la scène le naturel et l'illusion, et n'y veut que de l'esprit et des pensées; il fait cas de l'agrément et non de l'imitation, et ne se soucie pas d'être séduit, pourvu qu'on l'amuse. Personne ne va au spectacle pour le plaisir du spectacle, mais pour voir l'assemblée, pour en être vu, pour ramasser de quoi fournir au caquet après la pièce; et l'on ne songe à ce qu'on voit que pour savoir ce qu'on en dira. L'acteur pour eux est toujours l'acteur, jamais le personnage qu'il représente. Cet homme qui parle en maître du monde n'est point Auguste, c'est Baron; la veuve de Pompée est Adrienne; Alzire est Mlle Gaussin; et ce fier sauvage est Grandval. Les comédiens, de leur côté, négligent entièrement l'illusion, dont ils voient que personne ne se soucie. Ils placent les héros de l'antiquité entre six rangs de jeunes Parisiens; ils calquent les modes françoises sur l'habit romain; on voit Cornélie en pleurs avec deux doigts de rouge, Caton poudré à blanc, et Brutus en panier ². Tout cela ne choque personne, et ne fait rien au succès des pièces : comme on ne voit que l'acteur dans le personnage, on ne voit non plus que l'auteur dans le drame; et, si le costume est négligé, cela se pardonne aisément : car on sait bien que Gorneille n'étoit pas tailleur, ni Crébillon perruquier.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, tout n'est ici que babil, jargon, propos sans conséquence. Sur la scène comme dans le monde, on a beau écouter ce qui se dit, on n'apprend rien de ce qui se fait; et qu'a-t-on besoin de l'apprendre? Sitôt qu'un homme a parlé, s'informe-t-on de sa conduite? n'a-t-il pas tout fait? n'est-il pas jugé?

4. Il ne faut point associer en ceci Molière à Racine; car le premier est, comme tous les autres, plein de maximes et de sentences, surtout dans ses pièces en vers : mais chez Racine tout est sentiment; il a su faire parler chacun pour soi, et c'est en cela qu'il est vraiment unique parmi les auteurs dramatiques de sa nation.

2. Cette critique, fondée alors, ne le seroit plus aujourd'hui que le costume est rigoureusement observé (Éd.)

L'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses; et un seul propos inconsidéré, lâché sans réflexion, peut faire à celui qui le tient un tort irréparable que n'effaceroient pas quarante ans d'intégrité. En un mot, bien que les œuvres des hommes ne ressemblent guère à leurs discours, je vois qu'on ne les peint que par leurs discours, sans égard à leurs œuvres; je vois aussi que dans une grande ville la société paroît plus douce, plus facile, plus sûre même que parmi des gens moins étudiés: mais les hommes y sont-ils en effet plus humains, plus modérés, plus justes? Je n'en sais rien. Ce ne sont encore là que des apparences; et, sous ces dehors si ouverts et si agréables, les cœurs sont peut-être plus cachés, plus enfoncés en dedans que les nôtres. Étranger, isolé, sans affaires, sans liaisons, sans plaisirs, et ne voulant m'en rapporter qu'à moi, le moyen de pouvoir prononcer?

Cependant je commence à sentir l'ivresse où cette vie agitée et tumultueuse plonge ceux qui la mènent, et je tombe dans un étourdissement semblable à celui d'un homme aux yeux duquel on fait passer rapidement une multitude d'objets. Aucun de ceux qui me frappent n'attache mon cœur, mais tous ensemble en troublent et suspendent les affections, au point d'en oublier quelques instans ce que je suis et à qui je suis. Chaque jour en sortant de chez moi j'enferme mes sentimens sous la clef, pour en prendre d'autres qui se prêtent aux frivoles objets qui m'attendent. Insensiblement je juge et raisonne comme j'entends juger et raisonner tout le monde. Si quelquefois j'essaye de secouer les préjugés et de voir les choses comme elles sont, à l'instant je suis écrasé d'un certain verbiage qui ressemble beaucoup à du raisonnement. On me prouve avec évidence qu'il n'y a que le demi-philosophe qui regarde à la réalité des choses; que le vrai sage ne les considère que par les apparences; qu'il doit prendre les préjugés pour principes, les bienséances pour lois, et que la plus sublime sagesse consiste à vivre comme les fous.

Forcé de changer ainsi l'ordre de mes affections morales, forcé de donner un prix à des chimères, et d'imposer silence à la nature et à la raison, je vois ainsi défigurer ce divin modèle que je porte au dedans de moi, et qui servoit à la fois d'objet à mes desirs et de règle à mes actions; je flotte de caprice en caprice; et mes goûts étant sans cesse asservis à l'opinion, je ne puis être sûr un seul jour de ce que j'aimerais le lendemain.

Confus, humilié, consterné de sentir dégrader en moi la nature de l'homme, et de me voir ravalé si bas de cette grandeur intérieure où nos cœurs enflammés s'élevoient réciproquement, je reviens le soir, pénétré d'une secrète tristesse, accablé d'un dégoût mortel, et le cœur vide et gonflé comme un ballon rempli d'air. O amour! ô purs sentimens que je tiens de lui!... avec quel charme je rentre en moi-même! avec quel transport j'y retrouve encore mes premières affections et ma première dignité! Combien je m'applaudis d'y revoir briller dans tout son éclat l'image de la vertu, d'y contempler la tienne, ô Julie! assise sur un trône de gloire et dissipant d'un souffle tous ces prestiges! Je

sens respirer mon âme oppressée, je crois avoir recouvré mon existence et ma vie, et je reprends avec mon amour tous les sentimens sublimes qui le rendent digne de son objet.

LETTRE XVIII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je viens, mon bon ami, de jouir d'un des plus doux spectacles qui puissent jamais charmer mes yeux. La plus sage, la plus aimable des filles est enfin devenue la plus digne et la meilleure des femmes. L'honnête homme dont elle a comblé les vœux, plein d'estime et d'amour pour elle, ne respire que pour la chérir, l'adorer, la rendre heureuse; et je goûte le charme inexprimable d'être témoin du bonheur de mon amie, c'est-à-dire de le partager. Tu n'y seras pas moins sensible, j'en suis bien sûre, toi qu'elle aima toujours si tendrement, toi qui lui fus cher presque dès son enfance, et à qui tant de bienfaits l'ont dû rendre encore plus chère. Oui, tous les sentimens qu'elle éprouve se font sentir à nos cœurs comme au sien. S'ils sont des plaisirs pour elle, ils sont pour nous des consolations; et tel est le prix de l'amitié qui nous joint, que la félicité d'un des trois suffit pour adoucir les maux des deux autres.

Ne nous dissimulons pas pourtant que cette amie incomparable va nous échapper en partie.

La voilà dans un nouvel ordre de choses; la voilà sujette à de nouveaux engagements, à de nouveaux devoirs; et son cœur, qui n'étoit qu'à nous, se doit maintenant à d'autres affections auxquelles il faut que l'amitié cède le premier rang. Il y a plus, mon ami : nous devons de notre part devenir plus scrupuleux sur les témoignages de son zèle; nous ne devons pas seulement consulter son attachement pour nous et le besoin que nous avons d'elle, mais ce qui convient à son nouvel état, et ce qui peut agréer ou déplaire à son mari. Nous n'avons pas besoin de chercher ce qu'exigeroit en pareil cas la vertu; les lois seules de l'amitié suffisent. Celui qui, pour son intérêt particulier, pourroit compromettre un ami, méritoit-il d'en avoir? Quand elle étoit fille, elle étoit libre, elle n'avoit à répondre de ses démarches qu'à elle-même, et l'honnêteté de ses intentions suffisoit pour la justifier à ses propres yeux. Elle nous regardoit comme deux époux destinés l'un à l'autre, et, son cœur sensible et pur alliant la plus chaste pudeur pour elle-même à la plus tendre compassion pour sa coupable amie, elle couvroit ma faute sans la partager. Mais à présent tout est changé; elle doit compte de sa conduite à un autre; elle n'a pas seulement engagé sa foi, elle a aliéné sa liberté. Dépositaire en même temps de l'honneur de deux personnes, il ne lui suffit pas d'être honnête, il faut encore qu'elle soit honorée; il ne lui suffit pas de ne rien faire que de bien, il faut encore qu'elle ne fasse rien qui ne soit approuvé. Une femme vertueuse ne doit pas seulement mériter l'estime de son mari, mais l'obtenir; s'il la blâme, elle est blâmable; et, fût-elle innocente, elle a tort sitôt qu'elle est soupçonnée, car les apparences mêmes sont au nombre de ses devoirs.

Je ne vois pas clairement si toutes ces raisons sont bonnes : tu en

seras le juge; mais un certain sentiment intérieur m'avertit qu'il n'est pas bien que ma cousine continue d'être ma confidente, ni qu'elle me le dise la première. Je me suis souvent trouvée en faute sur mes raisonnemens, jamais sur les mouvemens secrets qui me les inspirent, et cela fait que j'ai plus de confiance à mon instinct qu'à ma raison.

Sur ce principe, j'ai déjà pris un prétexte pour retirer tes lettres, que la crainte d'une surprise me faisoit tenir chez elle. Elle me les a rendues avec un serrement de cœur que le mien m'a fait apercevoir, et qui m'a trop confirmé que j'avois fait ce qu'il falloit faire. Nous n'avons point eu d'explication, mais nos regards en tenoient lieu; elle m'a embrassée en pleurant; nous sentions sans nous rien dire combien le tendre langage de l'amitié a peu besoin du secours des paroles.

À l'égard de l'adresse à substituer à la sienne, j'avois songé d'abord à celle de Fanchon Anet, et c'est bien la voie la plus sûre que nous pourrions choisir; mais si cette jeune femme est dans un rang plus bas que ma cousine, est-ce une raison d'avoir moins d'égards pour elle en ce qui concerne l'honnêteté? n'est-il pas à craindre, au contraire, que des sentimens moins élevés ne lui rendent mon exemple plus dangereux, que ce qui n'étoit pour l'une que l'effort d'une amitié sublime ne soit pour l'autre un commencement de corruption, et qu'en abusant de sa reconnaissance je ne force la vertu même à servir d'instrument au vice? Ah! n'est-ce pas assez pour moi d'être coupable, sans me donner des complices, et sans aggraver mes fautes du poids de celles d'autrui? N'y pensons point, mon ami: j'ai imaginé un autre expédient, beaucoup moins sûr à la vérité, mais aussi moins répréhensible, en ce qu'il ne compromet personne et ne nous donne aucun confident; c'est de m'écrire sous un nom en l'air, comme, par exemple, M. du Bosquet, et de mettre une enveloppe adressée à Regianino, que j'aurai soin de prévenir. Ainsi Regianino lui-même ne saura rien; il n'aura tout au plus que des soupçons, qu'il n'oseroit vérifier, car milord Édouard, de qui dépend sa fortune, m'a répondu de lui. Tandis que notre correspondance continuera par cette voie, je verrai si l'on peut reprendre celle qui nous servit pendant le voyage du Valais, ou quelque autre qui soit permanente et sûre.

Quand je ne connoitrois pas l'état de ton cœur, je m'apercevrais, par l'humeur qui règne dans tes relations, que la vie que tu mènes n'est pas de ton goût. Les lettres de M. Muralt, dont on s'est plaint en France, étoient moins sévères que les tiennes: comme un enfant qui se dépite contre ses maîtres, tu te venges d'être obligé d'étudier le monde sur les premiers qui te l'apprennent. Ce qui me surprend le plus, est que la chose qui commence par te révolter est celle qui prévient tous les étrangers, savoir, l'accueil des François et le ton général de leur société, quoique de ton propre aveu tu doives personnellement t'en louer. Je n'ai pas oublié la distinction de Paris en particulier et d'une grande ville en général; mais je vois qu'ignorant ce qui convient à l'un ou à l'autre, tu fais ta critique à bon compte, avant de savoir si c'est une médisance ou une observation. Quoi qu'il en soit,

j'aime la nation françoise, et ce n'est pas m'obliger que d'en mal parler. Je dois aux bons livres qui nous viennent d'elle la plupart des instructions que nous avons prises ensemble. Si notre pays n'est plus barbare, à qui en avons-nous l'obligation? Les deux plus grands, les deux plus vertueux des modernes, Catinat, Fénelon, étoient tous deux François; Henri IV, le roi que j'aime, le bon roi, l'étoit. Si la France n'est pas le pays des hommes libres, elle est celui des hommes vrais; et cette liberté vaut bien l'autre aux yeux du sage. Hospitaliers, protecteurs de l'étranger, les François lui passent même la vérité qui les blesse; et l'on se feroit lapider à Londres si l'on y osoit dire des Anglois la moitié du mal que les François laissent dire d'eux à Paris. Mon père, qui a passé sa vie en France, ne parle qu'avec transport de ce bon et aimable peuple. S'il y a versé son sang au service du prince, le prince ne l'a point oublié dans sa retraite, et l'honore encore de ses bienfaits; ainsi je me regarde comme intéressée à la gloire d'un pays où mon père a trouvé la sienne. Mon ami, si chaque peuple a ses bonnes et ses mauvaises qualités, honore au moins la vérité qui loue, aussi bien que la vérité qui blâme.

Je te dirai plus, pourquoi perdrais-tu en visites oisives le temps qui te reste à passer aux lieux où tu es? Paris est-il moins que Londres le théâtre des talens? et les étrangers y font-ils moins aisément leur chemin? Crois-moi, tous les Anglois ne sont pas des lords Édouards, et tous les François ne ressemblent pas à ces beaux diseurs qui te déplaisent si fort. Tente, essaye, fais quelques épreuves, ne fût-ce que pour approfondir les mœurs, et juger à l'œuvre ces gens qui parlent si bien. Le père de ma cousine dit que tu connois la constitution de l'empire et les intérêts des princes. Milord Édouard trouve aussi que tu n'as pas mal étudié les principes de la politique et les divers systèmes de gouvernement. J'ai dans la tête que le pays du monde où le mérite est le plus honoré est celui qui te convient le mieux, et que tu n'as besoin que d'être connu pour être employé. Quant à la religion, pourquoi la tienne te nuirait-elle plus qu'à un autre? La raison n'est-elle pas le préservatif de l'intolérance et du fanatisme? Est-on plus bigot en France qu'en Allemagne? et qui t'empêcheroit de pouvoir faire à Paris le même chemin que M. de Saint-Saphorin a fait à Vienne? Si tu considères le but, les plus prompts essais ne doivent-ils pas accélérer les succès? Si tu compares les moyens, n'est-il pas plus honnête encore de s'avancer par ses talens que par ses amis? Si tu songes.... Ah! cette mer!... un plus long trajet.... J'aimerois mieux l'Angleterre, si Paris étoit au delà.

A propos de cette grande ville, oserois-je relever une affectation que je remarque dans tes lettres? Toi qui me parlois des Valaisanés avec tant de plaisir, pourquoi ne me dis-tu rien des Parisiennes? Ces femmes galantes et célèbres valent-elles moins la peine d'être dépeintes que quelques montagnardes simples et grossières? Crains-tu peut-être de me donner de l'inquiétude par le tableau des plus séduisantes personnes de l'univers? Désabuse-toi, mon ami; ce que tu peux faire de pis pour mon repos est de ne me point parler d'elles; et, quoi que tu

m'en puisses dire, ton silence à leur égard m'est beaucoup plus suspect que tes éloges.

Je serois bien aise aussi d'avoir un petit mot sur l'Opéra de Paris, dont on dit ici des merveilles¹; car enfin la musique peut être mauvaise, et le spectacle avoir ses beautés : s'il n'en a pas, c'est un sujet pour ta médiance, et du moins tu n'offenses personne.

Je ne sais si c'est la peine de te dire qu'à l'occasion de la noce il m'est encore venu ces jours passés deux épouseurs comme par rendez-vous : l'un d'Yverdun, gîtant, chassant de château en château; l'autre du pays allemand, par le coche de Berne. Le premier est une manière de petit-maître, parlant assez résolument pour faire trouver ses réparties spirituelles à ceux qui n'en écoutent que le ton; l'autre est un grand nigaud timide, non de cette aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire, mais de l'embarras d'un sot qui ne sait que dire, et du malaise d'un libertin qui ne se sent pas à sa place auprès d'une honnête fille. Sachant très-positivement les intentions de mon père au sujet de ces deux messieurs, j'use avec plaisir de la liberté qu'il me laisse de les traiter à ma fantaisie, et je ne crois pas que cette fantaisie laisse durer longtemps celle qui les amène. Je les hais d'oser attaquer un cœur où tu régnes, sans armes pour te le disputer : s'ils en avoient, je les halrois davantage encore; mais où les prendroient-ils, eux, et d'autres, et tout l'univers? Non, non; sois tranquille, mon aimable ami : quand je retrouverois un mérite égal au tien, quand il se présenteroit un autre toi-même, encore le premier venu seroit-il le seul écouté. Ne t'inquiète donc point de ces deux espèces, dont je daigne à peine te parler. Quel plaisir j'aurois à leur mesurer deux doses de dégoût si parfaitement égales, qu'ils prissent la résolution de partir ensemble comme ils sont venus, et que je pusse s'appréhender à la fois le départ de tous deux!

M. de Crouzas vient de nous donner une réfutation des *Épîtres de Pope*, que j'ai lue avec ennui. Je ne sais pas au vrai lequel des deux auteurs a raison; mais je sais bien que le livre de M. de Crouzas ne fera jamais faire une bonne action, et qu'il n'y a rien de bon qu'on ne soit tenté de faire en quittant celui de Pope. Je n'ai point, pour moi, d'autre manière de juger de mes lectures que de sonder les dispositions où elles laissent mon âme, et j'imagine à peine quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte point ses lecteurs au bien².

Adieu, mon trop cher ami : je ne voudrois pas finir sitôt; mais on m'attend, on m'appelle. Je te quitte à regret, car je suis gaie et j'aime à partager avec toi mes plaisirs : ce qui les anime et les redouble est que ma mère se trouve mieux depuis quelques jours; elle s'est senti

1. J'aurois bien mauvaise opinion de ceux qui, connoissant le caractère et la situation de Julie, ne devineroient pas à l'instant que cette curiosité ne vient point d'elle. On verra bientôt que son amant n'y a pas été trompé; s'il l'eût été, il ne l'auroit plus aimée.

2. Si le lecteur approuve cette règle, et qu'il s'en serve pour juger ce recueil, l'éditeur n'appellera pas de son jugement.

assez de force pour assister au mariage, et servir de mère à sa nièce, ou plutôt à sa seconde fille. La pauvre Claire en a pleuré de joie. Juge de moi, qui, méritant si peu de la conserver, tremble toujours de la perdre. En vérité elle fait les honneurs de la fête avec autant de grâce que dans sa plus parfaite santé; il me semble même qu'un reste de langueur rende sa naïve politesse encore plus touchante. Non, jamais cette incomparable mère ne fut si bonne, si charmante, si digne d'être adorée.... Sais-tu qu'elle a demandé plusieurs fois de tes nouvelles à M. d'Orbe? Quoiqu'elle ne me parle point de toi, je n'ignore pas qu'elle t'aime, et que, si jamais elle étoit écoutée, ton bonheur et le mien seroient son premier ouvrage. Ah! si ton cœur sait être sensible, qu'il a besoin de l'être! et qu'il a de dettes à payer!

LETTRE XIX. — *De Saint-Preux à Julie.*

Tiens, ma Julie, gronde-moi, querelle-moi, bats-moi; je souffrirai tout, mais je n'en continuerai pas moins à te dire ce que je pense. Qui sera le dépositaire de tous mes sentimens, si ce n'est toi qui les éclaires? et avec qui mon cœur se permettrait-il de parler, si tu refusois de l'entendre? Quand je te rends compte de mes observations et de mes jugemens, c'est pour que tu les corriges, non pour que tu les approuves; et plus je puis commettre d'erreurs, plus je dois me presser de t'en instruire. Si je blâme les abus qui me frappent dans cette grande ville, je ne m'en excuserai point sur ce que je t'en parle en confidence: car je ne dis jamais rien d'un tiers que je ne sois prêt à lui dire en face; et, dans tout ce que je t'écris des Parisiens, je ne fais que répéter ce que je leur dis tous les jours à eux-mêmes. Ils ne m'en savent point mauvais gré; ils conviennent de beaucoup de choses. Ils se plaignoient de notre Muralt, je le crois bien; on voit, on sent combien il les hait, jusque dans les éloges qu'il leur donne; et je suis bien trompé si, même dans ma critique, on n'aperçoit le contraire. L'estime et la reconnaissance que m'inspirent leurs bontés ne font qu'augmenter ma franchise: elle peut n'être pas inutile à quelques-uns; et, à la manière dont tous supportent la vérité dans ma bouche, j'ose croire que nous sommes dignes, eux de l'entendre, et moi de la dire. C'est en cela, ma Julie, que la vérité qui blâme est plus honorable que la vérité qui loue: car la louange ne sert qu'à corrompre ceux qui la goûtent, et les plus indignes en sont toujours les plus affamés; mais la censure est utile, et le mérite seul sait la supporter. Je te le dis du fond de mon cœur, j'honore le François comme le seul peuple qui aime véritablement les hommes, et qui soit bienfaisant par caractère; mais c'est pour cela même que j'en suis moins disposé à lui accorder cette admiration générale à laquelle il prétend, même pour les défauts qu'il avoue. Si les François n'avoient point de vertus, je n'en dirois rien; s'ils n'avoient point de vices, ils ne seroient pas hommes: ils ont trop de côtés louables pour être toujours loués.

Quant aux tentatives dont tu me parles, elles me sont impraticables, parce qu'il faudroit employer, pour les faire, des moyens qui ne me

conviennent pas et que tu m'as interdits toi-même. L'austérité républicaine n'est pas de mise en ce pays; il y faut des vertus plus flexibles, et qui sachent mieux se plier aux intérêts des amis ou des protecteurs. Le mérite est honoré, j'en conviens : mais ici les talens qui mènent à la réputation ne sont point ceux qui mènent à la fortune; et, quand j'aurois le malheur de posséder ces derniers, Julie se résoudroit-elle à devenir la femme d'un parvenu? En Angleterre c'est tout autre chose; et, quoique les mœurs y vaillent peut-être encore moins qu'en France, cela n'empêche pas qu'on n'y puisse parvenir par des chemins plus honnêtes, parce que le peuple ayant plus de part au gouvernement, l'estime publique y est un plus grand moyen de crédit. Tu n'ignores pas que le projet de milord Édouard est d'employer cette voie en ma faveur, et le mien, de justifier son zèle. Le lieu de la terre où je suis le plus loin de toi est celui où je ne puis rien faire qui m'en rapproche. O Julie! s'il est difficile d'obtenir ta main, il l'est bien plus de la mériter; et voilà la noble tâche que l'amour m'impose.

Tu m'ôtes d'une grande peine en me donnant de meilleures nouvelles de ta mère : je t'en voyois déjà si inquiète avant mon départ, que je n'osai te dire ce que j'en pensois; mais je la trouvois maigrie, changée, et je redoutois quelque maladie dangereuse. Conserve-la-moi, parce qu'elle m'est chère, parce que mon cœur l'honore, parce que ses bontés font mon unique espérance, et surtout parce qu'elle est mère de ma Julie.

Je te dirai sur les deux épouseurs que je n'aime point ce mot, même par plaisanterie; du reste, le ton dont tu me parles d'eux m'empêche de les craindre, et je ne hais plus ces infortunés puisque tu crois les haïr. Mais j'admire ta simplicité de penser connoître la haine : ne vois-tu pas que c'est l'amour dépité que tu prends pour elle? Ainsi murmure la blanche colombe dont on poursuit le bien-aimé. Va, Julie, va, fille incomparable; quand tu pourras haïr quelque chose, je pourrai cesser de t'aimer.

P. S. Que je te plains d'être obsédée par ces deux importuns! pour l'amour de toi-même, hâte-toi de les renvoyer.

LETTRE XX. — *De Julie à Saint-Preux.*

Mon ami, j'ai remis à M. d'Orbe un paquet qu'il s'est chargé de t'envoyer à l'adressé de M. Silvestre, chez qui tu pourras le retirer; mais je t'avertis d'attendre pour l'ouvrir que tu sois seul et dans ta chambre : tu trouveras dans ce paquet un petit meuble à ton usage.

C'est une espèce d'amulette que les amans portent volontiers. La manière de s'en servir est bizarre : il faut la contempler tous les matins un quart d'heure jusqu'à ce qu'on se sente pénétré d'un certain attendrissement; alors on l'applique sur ses yeux, sur sa bouche et sur son cœur : cela sert, dit-on, de préservatif durant la journée contre le mauvais air du pays galant. On attribue encore à ces sortes de talismans une vertu électrique très-singulière, mais qui n'agit qu'entre les amans fidèles : c'est de communiquer à l'un l'impression des

baisers de l'autre à plus de cent lieues de là. Je ne garantis pas le succès de l'expérience; je sais seulement qu'il ne tient qu'à toi de la faire.

Tranquillise-toi sur les deux galans ou prétendans, ou comme tu voudras les appeler; car désormais le nom ne fait plus rien à la chose. Ils sont partis: qu'ils aillent en paix! depuis que je ne les vois plus, je ne les hais plus.

LETTRE XXI. — *De Saint-Preux à Julie.*

Tu l'as voulu, Julie; il faut donc te les dépeindre, ces aimables Parisiennes! Orgueilleuse! cet hommage manquoit à tes charmes. Avec toute ta feinte jalousie, avec ta modestie et ton amour, je vois plus de vanité que de crainte cachée sous cette curiosité. Quoi qu'il en soit, je serai vrai: je puis l'être; je le serois de meilleur cœur si j'avois davantage à louer. Que ne sont-elles cent fois plus charmantes! que n'ont-elles assez d'attraits pour rendre un nouvel honneur aux tiens!

Tu te plains de mon silence! Eh mon dieu! que t'aurois-je dit? En lisant cette lettre tu sentiras pourquoi j'aimois à te parler des Valaisanes, tes voisines, et pourquoi je ne te parlois point des femmes de ce pays. C'est que les unes me rappeloient à toi sans cesse, et que les autres.... Lis; et puis tu me jugeras. Au reste, peu de gens pensent comme moi des dames françoises, si même je ne suis sur leur compte tout à fait seul de mon avis. C'est sur quoi l'équité m'oblige à te prévenir, afin que tu saches que je te les représente, non peut-être comme elles sont, mais comme je les vois. Malgré cela, si je suis injuste envers elles, tu ne manqueras pas de me censurer encore; et tu seras plus injuste que moi, car tout le tort en est à toi seule.

Commençons par l'extérieur; c'est à quoi s'en tiennent la plupart des observateurs. Si je les imitois en ce.a., les femmes de ce pays auroient trop à s'en plaindre: elles ont un extérieur de caractère aussi bien que de visage; et comme l'un ne leur est guère plus favorable que l'autre, on leur fait tort en ne les jugeant que par là. Elles sont tout au plus passables de figure, et généralement plutôt mal que bien; je laisse à part les exceptions. Menues plutôt que bien faites, elles n'ont pas la taille fine; aussi s'attachent-elles volontiers aux modes qui la déguisent: en quoi je trouve assez simples les femmes des autres pays, de vouloir bien imiter des modes faites pour cacher des défauts qu'elles n'ont pas.

Leur démarche est aisée et commune; leur port n'a rien d'affecté, parce qu'elles n'aiment point à se gêner; mais elles ont naturellement une certaine *disinvoltura* qui n'est pas dépourvue de grâces, et qu'elles se piquent souvent de pousser jusqu'à l'étourderie. Elles ont le teint médiocrement blanc, et sont communément un peu maigres, ce qui ne contribue pas à leur embellir la peau. A l'égard de la gorge, c'est l'autre extrémité des Valaisanes. Avec des corps fortement serrés, elles tâchent d'en imposer sur la consistance; il y a d'autres moyens d'en imposer sur la couleur. Quoique je n'aie aperçu ces objets que de fort loin, l'inspection en est si libre qu'il reste peu de chose à deviner. Ces dames

paroissent mal entendre en cela leurs intérêts : car, pour peu que le visage soit agréable, l'imagination du spectateur les servirait au surplus beaucoup mieux que ses yeux ; et, suivant le philosophe gascon, la faim entière est bien plus âpre que celle qu'on a déjà rassasiée, au moins par un sens¹.

Leurs traits sont peu réguliers : mais, si elles ne sont pas belles, elles ont de la physionomie qui supplée à la beauté, et l'éclipse quelquefois. Leurs yeux vifs et brillans ne sont pourtant ni pénétrans ni doux. Quoiqu'elles prétendent les animer à force de rouge, l'expression qu'elles leur donnent par ce moyen tient plus du feu de la colère que de celui de l'amour : naturellement ils n'ont que de la gaieté, ou, s'ils semblent quelquefois demander un sentiment tendre, ils ne le promettent jamais².

Elles se mettent si bien, ou du moins elles en ont tellement la réputation, qu'elles servent en cela, comme en tout, de modèle au reste de l'Europe. En effet, on ne peut employer avec plus de goût un habillement plus bizarre. Elles sont de toutes les femmes les moins asservies à leurs propres modes. La mode domine les provinciales ; mais les Parisiennes dominent la mode, et la savent plier chacune à son avantage. Les premières sont comme des copistes ignorans et serviles qui copient jusqu'aux fautes d'orthographe ; les autres sont des auteurs qui copient en maîtres, et savent rétablir les mauvaises leçons.

Leur parure est plus recherchée que magnifique ; il y règne plus d'élégance que de richesse. La rapidité des modes qui vieillit tout d'une année à l'autre, la propreté qui leur fait aimer à changer souvent d'ajustement, les préservent d'une somptuosité ridicule : elles n'en dépendent pas moins, mais leur dépense est mieux entendue ; au lieu d'habits râpés et superbes, comme en Italie, on voit ici des habits plus simples et toujours frais. Les deux sexes ont, à cet égard, la même modération, la même délicatesse, et ce goût me fait grand plaisir : j'aime fort à ne voir ni galons ni taches. Il n'y a point de peuple, excepté le nôtre, où les femmes surtout portent moins de dorures. On voit les mêmes étoffes dans tous les états ; et l'on auroit peine à distinguer une duchesse d'une bourgeoise, si la première n'avoit l'art de trouver des distinctions que l'autre n'oseroit imiter. Or ceci semble avoir sa difficulté : car quelque mode qu'on prenne à la cour, cette mode est suivie à l'instant à la ville ; et il n'en est pas des bourgeoises de Paris comme des provinciales et des étrangères, qui ne sont jamais qu'à la mode qui n'est plus. Il n'en est pas encore comme dans les autres pays, où les plus grands étant aussi les plus riches, leurs femmes se distinguent par un luxe que les autres ne peuvent égaler. Si les femmes de la cour prenoient ici cette voie, elles seroient bientôt effacées par celles des financiers.

Qu'ont-elles donc fait ? Elles ont choisi des moyens plus sûrs, plus

1. Montaigne, livre III, chap. v. (Éd.)

2. Parlons pour nous, mon cher philosophe : pourquoi d'autres ne seroient-ils pas plus heureux ? Il n'y a qu'une coquette qui promette à tout le monde ce qu'elle ne doit tenir qu'à un seul,

adroits, et qui marquent plus de réflexion. Elles savent que des idées de pudeur et de modestie sont profondément gravées dans l'esprit du peuple : c'est là ce qui leur a suggéré des modes inimitables. Elles ont vu que le peuple avoit en horreur le rouge, qu'il s'obstine à nommer grossièrement du fard; elles se sont appliqué quatre doigts, non de fard, mais de rouge, car, le mot changé, la chose n'est plus la même. Elles ont vu qu'une gorge découverte est en scandale au public; elles ont largement échancre leurs corps. Elles ont vu.... oh! bien des choses que ma Julie, toute demoiselle qu'elle est, ne verra sûrement jamais. Elles ont mis dans leurs manières le même esprit qui dirige leur ajustement. Cette pudeur charmante qui distingue, honore et embellit ton sexe, leur a paru vile et roturière : elles ont animé leur geste et leurs propos d'une noble impudence; et il n'y a point d'honnête homme à qui leur regard assuré ne fasse baisser les yeux. C'est ainsi que, cessant d'être femmes, de peur d'être confondues avec les autres femmes, elles préfèrent leur rang à leur sexe, et imitent les filles de joie afin de n'être pas imitées.

J'ignore jusqu'où va cette imitation de leur part, mais je sais qu'elle n'ont pu tout à fait éviter celle qu'elles vouloient prévenir. Quant au rouge et aux corps échancre, ils ont fait tout le progrès qu'ils pouvoient faire. Les femmes de la ville ont mieux aimé renoncer à leurs couleurs naturelles et aux charmes que pouvoit leur prêter *l'amoroso pensier* des amans, que de rester mises comme des bourgeoises; et si cet exemple n'a point gagné les moindres états, c'est qu'une femme à pied dans un pareil équipage n'est pas trop en sûreté contre les insultes de la populace. Ces insultes sont le cri de la pudeur révoltée; et, dans cette occasion comme en beaucoup d'autres, la brutalité du peuple, plus honnête que la bienséance des gens polis, retient peut-être ici cent mille femmes dans les bornes de la modestie : c'est précisément ce qu'ont prétendu les adroites inventrices de ces modes.

Quant au maintien soldatesque et au ton grenadier, il frappe moins, attendu qu'il est plus universel, et il n'est guère sensible qu'aux nouveaux débarqués. Depuis le faubourg Saint-Germain jusqu'aux halles, il y a peu de femmes à Paris dont l'abord, le regard, ne soit d'une hardiesse à déconcerter quiconque n'a rien vu de semblable en son pays; et de la surprise où jettent ces nouvelles manières naît cet air gauche qu'on reproche aux étrangers. C'est encore pis sitôt qu'elles ouvrent la bouche. Ce n'est point la voix douce et mignarde de nos Vaudoises; c'est un certain accent dur, aigre, interrogatif, impérieux, moqueur, et plus fort que celui d'un homme. S'il reste dans leur ton quelque grâce de leur sexe, leur manière intrépide et curieuse de fixer les gens achève de l'éclipser. Il semble qu'elles se plaisent à jouir de l'embarras qu'elles donnent à ceux qui les voient pour la première fois; mais il est à croire que cet embarras leur plairoit moins si elles en dé-métoient mieux la cause.

Pendant, soit prévention de ma part en faveur de la beauté, soit instinct de la sienne à se faire valoir, les belles femmes me paroissent en général un peu plus modestes. et je trouve plus de décence dans

leur maintien. Cette réserve ne leur coûte guère; elles sentent bien leurs avantages, elles savent qu'elles n'ont pas besoin d'agaceries pour nous attirer. Peut-être aussi que l'impudence est plus sensible et choquante, jointe à la laideur; et il est sûr qu'on couvrirait plutôt de soufflets que de baisers un laid visage effronté, au lieu qu'avec la modestie il peut exciter une tendre compassion qui mène quelquefois à l'amour. Mais, quoique en général on remarque ici quelque chose de plus doux dans le maintien des jolies personnes, il y a encore tant de minauderies dans leurs manières, et elles sont toujours si visiblement occupées d'elles-mêmes, qu'on n'est jamais exposé dans ce pays à la tentation qu'avoit quelquefois M. de Muralt auprès des Angloises, de dire à une femme qu'elle est belle pour avoir le plaisir de le lui apprendre.

La gaieté naturelle à la nation, ni le désir d'imiter les grands airs, ne sont pas les seules causes de cette liberté de propos et de maintien qu'on remarque ici dans les femmes. Elle paroît avoir une racine plus profonde dans les mœurs, par le mélange indiscret et continuel des deux sexes, qui fait contracter à chacun d'eux l'air, le langage et les manières de l'autre. Nos Suissesses aiment assez à se rassembler entre elles¹, elles y vivent dans une douce familiarité; et, quoique apparemment elles ne haïssent pas le commerce des hommes, il est certain que la présence de ceux-ci jette une espèce de contrainte dans cette petite gynécocratie. A Paris, c'est tout le contraire; les femmes n'aiment à vivre qu'avec les hommes, elles ne sont à leur aise qu'avec eux. Dans chaque société la maîtresse de la maison est presque toujours seule au milieu d'un cercle d'hommes. On a peine à concevoir d'où tant d'hommes peuvent se répandre partout; mais Paris est plein d'aventuriers et de célibataires qui passent leur vie à courir de maison en maison; et les hommes semblent, comme les espèces, se multiplier par la circulation. C'est donc là qu'une femme apprend à parler, agir et penser comme eux, et eux comme elle. C'est là qu'unique objet de leurs petites galanteries, elle jouit paisiblement de ces insultans hommages auxquels on ne daigne pas même donner un air de bonne foi. Qu'importe? sérieusement ou par plaisanterie, on s'occupe d'elle, et c'est tout ce qu'elle veut. Qu'une autre femme survienne, à l'instant le ton de cérémonie succède à la familiarité, les grands airs commencent, l'attention des hommes se partage, et l'on se tient mutuellement dans une secrète gêne dont on ne sort plus qu'en se séparant.

Les femmes de Paris aiment à voir les spectacles, c'est-à-dire à y être vues; mais leur embarras, chaque fois qu'elles y veulent aller, est de trouver une compagne: car l'usage ne permet à aucune femme d'y aller seule en grande loge, pas même avec son mari, pas même avec un autre homme. On ne sauroit dire combien, dans ce pays si sociable, ces parties sont difficiles à former; de dix qu'on en projette, il en

1. Tout cela est fort changé. Par les circonstances, ces lettres ne semblent écrites que depuis quelque vingtaine d'années; aux mœurs, au style, on les croiroit de l'autre siècle.

manque neuf; le désir d'aller au spectacle les fait lier, l'ennui d'y aller ensemble les fait rompre. Je crois que les femmes pourroient abroger aisément cet usage inepte; car où est la raison de ne pouvoir se montrer seule en public? Mais c'est peut-être ce défaut de raison qui le conserve. Il est bon de tourner, autant qu'on peut, les bienséances sur des choses où il seroit inutile d'en manquer. Que gagneroit une femme au droit d'aller sans compagne à l'Opéra? Ne vaut-il pas mieux réserver ce droit pour recevoir en particulier ses amis?

Il est sûr que mille liaisons secrètes doivent être le fruit de leur manière de vivre éparses et isolées parmi tant d'hommes. Tout le monde en convient aujourd'hui, et l'expérience a détruit l'absurde maxime de vaincre les tentations en les multipliant. On ne dit donc plus que cet usage est plus honnête, mais qu'il est plus agréable: et c'est ce que je ne crois pas plus vrai; car quel amour peut régner où la pudeur est en dérision? et quel charme peut avoir une vie privée à la fois d'amour et d'honnêteté? Aussi, comme le grand fléau de tous ces gens si dissipés est l'ennui, les femmes se soucient-elles moins d'être aimées qu'amusées: la galanterie et les soins valent mieux que l'amour auprès d'elles; et, pourvu qu'on soit assidu, peu leur importe qu'on soit passionné. Les mots même d'amour et d'amant sont bannis de l'intime société des deux sexes, et relégués avec ceux de *chains* et de *flamme* dans les romans qu'on ne lit plus.

Il semble que tout l'ordre des sentimens naturels soit ici renversé. Le cœur n'y forme aucune chaîne: il n'est point permis aux filles d'en avoir un; ce droit est réservé aux seules femmes mariées, et n'exclut du choix personne que leurs maris. Il vaudroit mieux qu'une mère eût vingt amans que sa fille un seul. L'adultère n'y révolte point, on n'y trouve rien de contraire à la bienséance: les romans les plus décens, ceux que tout le monde lit pour s'instruire, en sont pleins, et le désordre n'est plus blâmable sitôt qu'il est joint à l'infidélité. O Julie! telle femme qui n'a pas oïnt de souiller cent fois le lit conjugal seroit d'une bouche impure accuser nos chastes amours, et condamner l'union de deux cœurs sincères qui ne surent jamais manquer de foi. On diroit que le mariage n'est pas à Paris de la même nature que partout ailleurs. C'est un sacrement, à ce qu'ils prétendent, et ce sacrement n'a pas la force des moindres contrats civils: il semble n'être que l'accord de deux personnes libres qui conviennent de demeurer ensemble, de porter le même nom, de reconnoître les mêmes enfans, mais qui n'ont, au surplus, aucune sorte de droit l'une sur l'autre: et un mari qui s'aviserait de contrôler ici la mauvaise conduite de sa femme n'exciteroit pas moins de murmures que celui qui souffriroit chez nous le désordre public de la sienne. Les femmes, de leur côté, n'usent pas de rigueur envers leurs maris, et l'on ne voit pas encore qu'elles les fassent punir d'imiter leurs infidélités. Au reste, comment attendre de part ou d'autre un effet plus honnête d'un lien où le cœur n'a point été consulté? Qui n'épouse que la fortune ou l'état ne doit rien à la personne.

L'amour même, l'amour a perdu ses droits, et n'est pas moins dénaturé que le mariage. Si les époux sont ici des garçons et des filles qui

demeurent ensemble pour vivre avec plus de liberté, les amans sont des gens indifférens qui se voient par amusement, par air, par habitude, ou pour le besoin du moment : le cœur n'a que faire à ces liaisons; on n'y consulte que la commodité et certaines convenances extérieures. C'est, si l'on veut, se connoître, vivre ensemble, s'arranger, se voir, moins encore s'il est possible. Une liaison de galanterie dure un peu plus qu'une visite; c'est un recueil de jolies entretiens et de jolies lettres pleines de portraits, de maximes, de philosophie et de bel esprit. A l'égard du physique, il n'exige pas tant de mystère; on a très-sensément trouvé qu'il falloit régler sur l'instant des desirs la facilité de les satisfaire : la première venue, le premier venu, l'amant ou un autre, un homme est toujours un homme, tous sont presque également bons; et il y a du moins à cela de la conséquence : car pourquoi seroit-on plus fidèle à l'amant qu'au mari? Et puis à certain âge tous les hommes sont à peu près le même homme; toutes les femmes la même femme; toutes ces poupées sortent de chez la même marchande de modes, et il n'y a guère d'autre choix à faire que ce qui tombe le plus commodément sous la main.

Comme je ne sais rien de ceci par moi-même, on m'en a parlé sur un ton si extraordinaire, qu'il ne m'a pas été possible de bien entendre ce qu'on m'en a dit. Tout ce que j'en ai conçu, c'est que, chez la plupart des femmes, l'amant est comme un des gens de la maison : s'il ne fait pas son devoir, on le congédie, et l'on en prend un autre; s'il trouve mieux ailleurs, ou s'ennuie du métier, il quitte, et l'on en prend un autre. Il y a, dit-on, des femmes assez capricieuses pour essayer même du maître de la maison; car enfin c'est encore une espèce d'homme. Cette fantaisie ne dure pas; quand elle est passée, on le chasse, et l'on en prend un autre; ou, s'il s'obstine, on le garde, et l'on en prend un autre.

« Mais, disois-je à celui qui m'expliquoit ces étranges usages, comment une femme vit-elle ensuite avec tous ces autres-là qui ont ainsi pris ou reçu leur congé? — Bon! reprit-il, elle n'y vit point. On ne se voit plus, on ne se connoît plus. Si jamais la fantaisie prenoit de renouer, en auroit une nouvelle connoissance à faire, et ce seroit beaucoup qu'on se souvint de s'être vus. — Je vous entends, lui dis-je; mais j'ai beau réduire ces exagérations, je ne conçois pas comment, après une union si tendre, on peut se voir de sang-froid, comment le cœur ne palpité pas au nom de ce qu'on a une fois aimé, comment on ne tressaille pas à sa rencontre. — Vous me faites rire, interrompit-il, avec vos tressaillemens; vous voudriez donc que nos femmes ne fissent autre chose que tomber en syncope? »

Supprime une partie de ce tableau, trop chargé sans doute; place Julie à côté du reste, et souviens-toi de mon cœur; je n'ai rien de plus à te dire.

Il faut cependant l'avouer, plusieurs de ces impressions désagréables s'effacent par l'habitude. Si le mal se présente avant le bien, il ne l'empêche pas de se montrer à son tour; les charmes de l'esprit et du naturel font valoir ceux de la personne. La première répugnance vain-

cue devient bientôt un sentiment contraire. C'est l'autre point de vue du tableau, et la justice ne permet pas de ne l'exposer que par le côté désavantageux.

C'est le premier inconvénient des grandes villes que les hommes y deviennent autres que ce qu'ils sont, et que la société leur donne pour ainsi dire un être différent du leur. Cela est vrai surtout à Paris, et surtout à l'égard des femmes, qui tirent des regards d'autrui la seule existence dont elles se soucient. En abordant une dame dans une assemblée, au lieu d'une Parisienne que vous croyez voir, vous ne voyez qu'un simulacre de la mode. Sa hauteur, son ampleur, sa démarche, sa taille, sa gorge, ses couleurs, son air, son regard, ses propos, ses manières, rien de tout cela n'est à elle; et si vous la voyiez dans son état naturel, vous ne pourriez la reconnoître. Or cet échange est rarement favorable à celles qui le font, et en général il n'y a guère à gagner à tout ce qu'on substitue à la nature. Mais on ne l'efface jamais entièrement; elle s'échappe toujours par quelque endroit, et c'est dans une certaine adresse à la saisir que consiste l'art d'observer. Cet art n'est pas difficile vis-à-vis des femmes de ce pays; car, comme elles ont plus de naturel qu'elles ne croient en avoir, pour peu qu'on les fréquente assidûment, pour peu qu'on les détache de cette éternelle représentation qui leur plaît si fort, on les voit bientôt comme elles sont; et c'est alors que toute l'aversion qu'elles ont d'abord inspirée se change en estime et en amitié.

Voilà ce que j'eus occasion d'observer la semaine dernière dans une partie de campagne où quelques femmes nous avoient assez étourdiment invités, moi et quelques autres nouveaux débarqués, sans trop s'assurer que nous leur convenions, ou peut-être pour avoir le plaisir d'y rire de nous à leur aise. Cela ne manqua pas d'arriver le premier jour. Elles nous accablèrent d'abord de traits plaisans et fins, qui, tombant toujours sans rejaillir, épuisèrent bientôt leur carquois. Alors elles s'exécutèrent de bonne grâce; et, ne pouvant nous amener à leur ton, elles furent réduites à prendre le nôtre. Je ne sais si elles se trouvèrent bien de cet échange; pour moi, je m'en trouvai à merveille; je vis avec surprise que je m'éclairais plus avec elles que je n'aurois fait avec beaucoup d'hommes. Leur esprit ornoit si bien le bon sens, que je regrettois ce qu'elles en avoient mis à le défigurer; et je déplo-rois, en jugeant mieux des femmes de ce pays, que tant d'aimables personnes ne manquassent de raison que parce qu'elles ne vouloient pas en avoir. Je vis aussi que les grâces familières et naturelles effaçoient insensiblement les airs apprêtés de la ville; car, sans y songer, on prend des manières assortissantes aux choses qu'on dit, et il n'y a pas moyen de mettre à des discours sensés les grimaces de la coquetterie. Je les trouvai plus jolies depuis qu'elles ne cherchoient plus tant à l'être; et je sentis qu'elles n'avoient besoin pour plaire que de ne se pas déguiser. J'osai soupçonner, sur ce fondement, que Paris, ce prétendu siège du goût, est peut-être le lieu du monde où il y en a le moins, puisque tous les soins qu'on y prend pour plaire défigurent la véritable beauté.

Nous restâmes ainsi quatre ou cinq jours ensemble, contens les uns des autres et de nous-mêmes. Au lieu de passer en revue Paris et ses folies, nous l'oublîâmes. Tout notre soin se bornoit à jouir entre nous d'une société agréable et douce. Nous n'eûmes besoin ni de satires ni de plaisanteries pour nous mettre de bonne humeur; et nos ris n'étoient pas de raillerie, mais de gaieté, comme ceux de ta cousine.

Une autre chose acheva de me faire changer d'avis sur leur compte. Souvent, au milieu de nos entretiens les plus animés, on venoit dire un mot à l'oreille de la maîtresse de la maison. Elle sortoit, alloit s'enfermer pour écrire, et ne rentrait de longtemps. Il étoit aisé d'attribuer ces éclipses à quelque correspondance de cœur, ou de celles qu'on appelle ainsi. Une autre femme en glissa légèrement un mot qui fut assez mal reçu; ce qui me fit juger que, si l'absente manquoit d'amans, elle avoit au moins des amis. Cependant la curiosité m'ayant donné quelque attention, quelle fut ma surprise en apprenant que ces prétendus grisons de Paris étoient des paysans de la paroisse qui venoient, dans leurs calamités, implorer la protection de leur dame: l'un surchargé de tailles à la décharge d'un plus riche; l'autre enrôlé dans la milice sans égard pour son âge et pour ses enfans¹; l'autre écrasé d'un puissant voisin par un procès injuste; l'autre ruiné par la grêle, et dont on exigeoit le bail à la rigueur! Enfin tous avoient quelque grâce à demander, tous étoient patiemment écoutés, on n'en rebutoit aucun, et le temps attribué aux billets doux étoit employé à écrire en faveur de ces malheureux. Je ne saurois te dire avec quel étonnement j'appris et le plaisir que prenoit une femme si jeune et si dissipée à remplir ces aimables devoirs, et combien peu elle y mettoit d'ostentation. « Comment! disois-je tout attendri, quand ce seroit Julie, elle ne feroit pas autrement. » Dès cet instant je ne l'ai plus regardée qu'avec respect; et, tous ses défauts sont effacés à mes yeux.

Sitôt que mes recherches se sont tournées de ce côté, j'ai appris mille choses à l'avantage de ces mêmes femmes que j'avois d'abord trouvées si insupportables. Tous les étrangers conviennent unanimement qu'en écartant les propos à la mode, il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus éclairées, parlent en général plus sensément, plus judicieusement, et sachent donner au besoin de meilleurs conseils. Otons le jargon de la galanterie et du bel esprit, quel parti tirerons-nous de la conversation d'une Espagnole, d'une Italienne, d'une Allemande? Aucun: et tu sais, Julie, ce qu'il en est communément de nos Suissesses. Mais qu'on ose passer pour peu galant, et tirer les Françaises de cette forteresse, dont à la vérité elles n'aiment guère à sortir, on trouve encore à qui parler en rase campagne, et l'on croit combattre avec un homme, tant elles savent s'armer de raison et faire de nécessité vertu. Quant au bon caractère, je ne citerai point le zèle avec lequel elles servent leurs amis: car il peut régner en cela une certaine chaleur d'amour-propre qui soit de tous les pays; mais, quoique ordi-

1. On a vu cela dans l'autre guerre, mais non dans celle-ci, que je sache. On épargne les hommes mariés, et l'on en fait ainsi marier beaucoup.

nairement elles n'aiment qu'elles-mêmes, une longue habitude; quand elles ont assez de constance pour l'acquérir, leur tient lieu d'un sentiment assez vif; celles qui peuvent supporter un attachement de dix ans le gardent ordinairement toute leur vie, et elles aiment leurs vieux amis plus tendrement, plus sûrement au moins que, leurs jeunes amans.

Une remarque assez commune, qui semble être à la charge des femmes, est qu'elles font tout en ce pays, et par conséquent plus de mal que de bien; mais ce qui les justifie est qu'elles font le mal poussées par les hommes, et le bien de leur propre mouvement. Ceci ne contredit point ce que je disois ci-devant, que le cœur n'entre pour rien dans le commerce des deux sexes; car la galanterie française a donné aux femmes un pouvoir universel qui n'a besoin d'aucun tendre sentiment pour se soutenir. Tout dépend d'elles; rien ne se fait que par elles ou pour elles; l'Olympe et le Parnasse, la gloire et la fortune, sont également sous leurs lois. Les livres n'ont de prix, les auteurs n'ont d'estime, qu'autant qu'il plaît aux femmes de leur en accorder; elles décident souverainement des plus hautes connoissances ainsi que des plus agréables. Poésie, littérature, histoire, philosophie, politique même, on voit d'abord au style de tous les livres qu'ils sont écrits pour amuser de jolies femmes; et l'on vient de mettre la Bible en histoires galantes¹. Dans les affaires, elles ont, pour obtenir ce qu'elles demandent, un ascendant naturel jusque sur leurs maris, non parce qu'ils sont leurs maris, mais parce qu'ils sont hommes, et qu'il est convenu qu'un homme ne refusera rien à aucune femme, fût-ce même la sienne.

Au reste, cette autorité ne suppose ni attachement ni estime, mais seulement de la politesse et de l'usage du monde; car d'ailleurs il n'est pas moins essentiel à la galanterie française de mépriser les femmes que de les servir. Ce mépris est une sorte de titre qui leur en impose; c'est un témoignage qu'on a vécu assez avec elles pour les connoître. Quiconque les respecteroit passeroit à leurs yeux pour un novice, un paladin, un homme qui n'a connu les femmes que dans les romans. Elles se jugent avec tant d'équité, que les honorer seroit être indigne de leur plaire; et la première qualité de l'homme à bonnes fortunes est d'être souverainement impertinent.

Quoi qu'il en soit, elles ont beau se piquer de méchanceté, elles sont bonnes en dépit d'elles; et voici à quoi surtout leur bonté de cœur est utile. En tout pays les gens chargés de beaucoup d'affaires sont toujours repoussans et sans commisération; et Paris étant le centre des affaires du plus grand peuple de l'Europe, ceux qui les font sont aussi les plus durs des hommes. C'est donc aux femmes qu'on s'adresse pour avoir des grâces; elles sont le recours des malheureux; elles ne ferment point l'oreille à leurs plaintes; elles les écoutent, les consolent et les servent. Au milieu de la vie frivole qu'elles mènent, elles savent dérober des

1. *L'Histoire du Peuple de Dieu*, du P. Berruyer, dont la première partie parut en 1728, et la seconde en 1753. (Éd.)

momens à leurs plaisirs pour les donner à leur bon naturel ; et , si quelques-unes font un infâme commerce des services qu'elles rendent , des milliers d'autres s'occupent tous les jours gratuitement à secourir le pauvre de leur bourse , et l'opprimé de leur crédit. Il est vrai que leurs soins sont souvent indiscrets , et qu'elles nuisent sans scrupule au malheureux qu'elles ne connoissent pas , pour servir le malheureux qu'elles connoissent : mais comment connoître tout le monde dans un si grand pays ? et que peut faire de plus la bonté d'âme séparée de la véritable vertu , dont le plus sublime effort n'est pas tant de faire le bien que de ne jamais mal faire ? A cela près , il est certain qu'elles ont du penchant au bien , qu'elles en font beaucoup , qu'elles le font de bon cœur , que ce sont elles seules qui conservent dans Paris le peu d'humanité qu'on y voit régner encore , et que sans elles on verroit les hommes avides et insatiables s'y dévorer comme des loups.

Voilà ce que je n'aurois point appris si je m'en étois tenu aux peintures des faiseurs de romans et de comédies , lesquels voient plutôt dans les femmes des ridicules qu'ils partagent que les bonnes qualités qu'ils n'ont pas , ou qui peignent des chefs-d'œuvre de vertu qu'elles se dispensent d'imiter en les traitant de chimères , au lieu de les encourager au bien en louant celui qu'elles font réellement. Les romans sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à un peuple assez corrompu pour que toute autre lui soit inutile : je voudrois qu'alors la composition de ces sortes de livres ne fût permise qu'à des gens honnêtes , mais sensibles , dont le cœur se peignit dans leurs écrits ; à des auteurs qui ne fussent pas au-dessus des faiblesses de l'humanité , qui ne montrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes , mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austère , et puis du sein du vice les y sussent conduire insensiblement.

Je t'en ai prévenue , je ne suis en rien de l'opinion commune sur le compte des femmes de ce pays. On leur trouve unanimement l'abord le plus enchanteur , les grâces les plus séduisantes , la coquetterie la plus raffinée ; le sublime de la galanterie , et l'art de plaire au souverain degré. Moi , je trouve leur abord choquant , leur coquetterie repoussante , leurs manières sans modestie. J'imagine que le cœur doit se fermer à toutes leurs avances ; et l'on ne me persuadera jamais qu'elles puissent un moment parler de l'amour sans se montrer également incapables d'en inspirer et d'en ressentir.

D'un autre côté , la renommée apprend à se défier de leur caractère : elle les peint frivoles , rusées , artificieuses , étourdies , volages , parlant bien , mais ne pensant point , sentant encore moins , et dépensant ainsi tout leur mérite en vain babil. Tout cela me paroît à moi leur être extérieur , comme leurs paniers et leur rouge. Ce sont des vices de parade qu'il faut avoir à Paris , et qui dans le fond couvrent en elles du sens , de la raison , de l'humanité , du bon naturel. Elles sont moins indiscrettes , moins tracassières que chez nous , moins peut-être que partout ailleurs ; elles sont plus solidement instruites , et leur instruction profite mieux à leur jugement. En un mot , si elles me déplaisent par

tout ce qui caractérise leur sexe, qu'elles ont défiguré, je les estime par des rapports avec le nôtre qui nous font honneur; et je trouve qu'elles seroient cent fois plutôt des hommes de mérite que d'aimables femmes.

Conclusion : si Julie n'eût point existé, si mon cœur eût pu souffrir quelque autre attachement que celui pour lequel il étoit né, je n'aurois jamais pris à Paris ma femme, encore moins ma maîtresse : mais je m'y serois fait volontiers une amie; et ce trésor m'eût consolé peut-être de n'y pas trouver les deux autres¹.

LETTRE XXII. — *De Saint-Preux à Julie.*

Depuis ta lettre reçue, je suis allé tous les jours chez M. Silvestre demander le petit paquet. Il n'étoit toujours point venu; et, dévoré d'une mortelle impatience, j'ai fait le voyage sept fois inutilement. Enfin la huitième j'ai reçu le paquet. A peine l'ai-je eu dans les mains, que sans payer le port, sans m'en informer, sans rien dire à personne, je suis sorti comme un étourdi; et, ne voyant que le moment de rentrer chez moi, j'enfilois avec tant de précipitation des rues que je ne connoissois point, qu'au bout d'une demi-heure, cherchant la rue de Tournon, où je loge, je me suis trouvé dans le Marais, à l'autre extrémité de Paris. J'ai été obligé de prendre un fiacre pour revenir plus promptement; c'est la première fois que cela m'est arrivé le matin pour mes affaires : je ne m'en sers même qu'à regret l'après-midi pour quelques visites; car j'ai deux jambes fort bonnes, dont je serois bien fâché qu'un peu plus d'aisance dans ma fortune me fît négliger l'usage.

J'étois fort embarrassé dans mon fiacre avec mon paquet; je ne voulois l'ouvrir que chez moi, c'étoit ton ordre. D'ailleurs une sorte de volupté qui me laisse oublier la commodité dans les choses communes me la fait rechercher avec soin dans les vrais plaisirs. Je n'y puis souffrir aucune sorte de distraction, et je veux avoir du temps et mes aises pour savourer tout ce qui me vient de toi. Je tenois donc ce paquet avec une inquiète curiosité dont je n'étois pas le maître; je m'efforçois de palper à travers les enveloppes ce qu'il pouvoit contenir, et l'on eût dit qu'il me brûloit les mains à voir les mouvemens continuels qu'il faisoit de l'une à l'autre. Ce n'est pas qu'à son volume, à son poids, au ton de ta lettre, je n'eusse quelque soupçon de la vérité; mais le moyen de concevoir comment tu pouvois avoir trouvé l'artiste et l'occasion? voilà ce que je ne conçois pas encore; c'est un miracle de l'amour; plus il passe ma raison, plus il enchante mon cœur; et l'un des plaisirs qu'il me donne est celui de n'y rien comprendre.

J'arrive enfin, je vole, je m'enferme dans ma chambre, je m'assieds hors d'haleine, je porte une main tremblante sur le cachet. O première influence du talisman! j'ai senti palpiter mon cœur à chaque papier que

1. Je me garderai de prononcer sur cette lettre; mais je doute qu'un jugement qui donne libéralement à celles qu'il regarde des qualités qu'elles méprisent, et qui leur refuse les seules dont elles font cas, soit fort propre à être bien reçu d'elles.

j'étois, et je me suis bientôt trouvé tellement oppressé que j'ai été forcé de respirer un moment sur la dernière enveloppe.... Julie!... ô ma Julie! le voile est déchiré.... je te vois.... je vois tes divins attraits! ma bouche et mon cœur leur rendent le premier hommage, mes genoux fléchissent.... Charmes adorés, encore une fois vous aurez enchanté mes yeux! Qu'il est prompt, qu'il est puissant, le magique effet de ces traits chéris! Non, il ne faut point, comme tu prétends, un quart d'heure pour le sentir; une minute, un instant suffit pour arracher de mon sein mille ardens soupirs, et me rappeler avec ton image celle de mon bonheur passé. Pourquoi faut-il que la joie de posséder un si précieux trésor soit mêlée d'une si cruelle amertume? Avec quelle violence il me rappelle des temps qui ne sont plus! Je crois, en le voyant, te revoir encore; je crois me retrouver à ces momens délicieux dont le souvenir fait maintenant le malheur de ma vie, et que le ciel m'a donnés et ravis dans sa colère. Hélas! un instant me désabuse; toute la douleur de l'absence se ranime et s'aigrit en m'ôtant l'erreur qui l'a suspendue, et je suis comme ces malheureux dont on n'interrompt les tourmens que pour les leur rendre plus sensibles. Dieux! quels torrens de flammes mes avides regards puisent dans cet objet inattendu! O comme il ranime au fond de mon cœur tous les mouvemens impétueux que ta présence y faisoit naître! O Julie! s'il étoit vrai qu'il pût transmettre à tes sens le délire et l'illusion des miens!... Mais pourquoi ne le feroit-il pas? pourquoi des impressions que l'âme porte avec tant d'activité n'iroient-elles pas aussi loin qu'elle? Ah! chère amante! où que tu sois, quoi que tu fasses au moment où j'écris cette lettre, au moment où ton portrait reçoit ce que ton idolâtre amant adresse à ta personne, ne sens-tu pas ton charmant visage inondé des pleurs de l'amour et de la tristesse? ne sens-tu pas tes yeux, tes joues, ta bouche, ton sein, pressés, comprimés, accablés de mes ardens baisers? ne te sens-tu pas embraser toute entière du feu de mes lèvres brûlantes? Ciel! qu'entends-je? Quelqu'un vient.... Ah! serrons, cachons mon trésor.... un importun! Maudit soit le cruel qui vient troubler des transports si doux!... Puisse-t-il ne jamais aimer.... ou vivre loin de ce qu'il aime!

LETTRE XXIII. — *De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.*

C'est à vous, charmante cousine, qu'il faut rendre compte de l'Opéra; car, bien que vous ne m'en parliez point dans vos lettres, et que Julie vous ait gardé le secret, je vois d'où lui vient cette curiosité. J'y fus une fois pour contenter la mienne; j'y suis retourné pour vous deux autres fois. Tenez-m'en quitte, je vous prie, après cette lettre. J'y puis retourner encore, y bâiller, y souffrir, y périr pour votre service; mais y rester éveillé et attentif, cela ne m'est pas possible.

Avant de vous dire ce que je pense de ce fameux théâtre, que je vous rende compte de ce qu'on en a dit ici; le jugement des connoisseurs pourra redresser le mien si je m'abuse.

L'Opéra de Paris passe, à Paris, pour le spectacle le plus pompeux, le plus voluptueux, le plus admirable qu'inventa jamais l'art humain.

C'est, dit-on, le plus superbe monument de la magnificence de Louis XIV. Il n'est pas si libre à chacun que vous le pensez de dire son avis sur ce grave sujet. Ici l'on peut disputer de tout, hors de la musique et de l'Opéra; il y a du danger à manquer de dissimulation sur ce seul point. La musique française se maintient par une inquisition très-sévère; et la première chose qu'on insinue par forme de leçon à tous les étrangers qui viennent en ce pays, c'est que tous les étrangers conviennent qu'il n'y a rien de si beau dans le reste du monde que l'Opéra de Paris. En effet, la vérité est que les plus discrets s'en taisent, et n'osent en rire qu'entre eux.

Il faut convenir pourtant qu'on y représente à grands frais, non-seulement toutes les merveilles de la nature, mais beaucoup d'autres merveilles bien plus grandes que personne n'a jamais vues; et sûrement Pope a voulu désigner ce bizarre théâtre par celui où il dit qu'on voit pêle-mêle des dieux, des lutins, des monstres, des rois, des bergers, des fées, de la fureur, de la joie, un feu, une gigue, une bataille et un bal.

Cet assemblage si magnifique et si bien ordonné est regardé comme s'il contenoit en effet toutes les choses qu'il représente. En voyant paroître un temple, on est saisi d'un saint respect; et, pour peu que la déesse en soit jolie, le parterre est à moitié païen. On n'est pas si difficile ici qu'à la Comédie-Françoise. Ces mêmes spectateurs, qui ne peuvent revêtir un comédien de son personnage, ne peuvent, à l'Opéra, séparer un acteur du sien. Il semble que les esprits se roidissent contre une illusion raisonnable, et ne s'y prêtent qu'autant qu'elle est absurde et grossière; ou peut-être que des dieux leur coûtent moins à concevoir que des héros. Jupiter étant d'une autre nature que nous, on en peut penser ce qu'on veut: mais Caton étoit un homme; et combien d'hommes ont droit de croire que Caton ait pu exister?

L'Opéra n'est donc point ici comme ailleurs une troupe de gens payés pour se donner en spectacle au public; ce sont, il est vrai, des gens que le public paye et qui se donnent en spectacle; mais tout cela change de nature, attendu que c'est une Académie royale de Musique, une espèce de cour souveraine qui juge sans appel dans sa propre cause, et ne se pique pas autrement de justice ni de fidélité¹. Voilà cousine, comment, dans certains pays, l'essence des choses tient aux mots, et comment des noms honnêtes suffisent pour honorer ce qui l'est le moins.

Les membres de cette noble académie ne dérogent point; en revanche ils sont excommuniés, ce qui est précisément le contraire de l'usage des autres pays: mais peut-être, ayant eu le choix, aiment-ils mieux être nobles et damnés que roturiers et bénis. J'ai vu sur le théâtre un chevalier moderne² aussi fier de son métier qu'autrefois l'infortuné

1. Dit en mots plus ouverts, cela n'en seroit que plus vrai; mais ici je suis partie, et je dois me taire. Partout où l'on est moins soumis aux lois qu'aux hommes, on doit savoir endurer l'injustice.

2. De Chassé, basse-taille célèbre, débuta en 1721, et se retira en 1757. (Éd.)

Labérius fut humilié du sien¹, quoiqu'il le fit par force et ne récitât que ses propres ouvrages. Aussi l'ancien Labérius ne put-il reprendre sa place au cirque parmi les chevaliers romains, tandis que le nouveau en trouve tous les jours une sur les bancs de la Comédie-Francoise parmi la première noblesse du pays; et jamais on n'entendit parler à Rome avec tant de respect de la majesté du peuple romain qu'on parle à Paris de la majesté de l'Opéra.

Voilà ce que j'ai pu recueillir des discours d'autrui sur ce brillant spectacle : que je vous dise à présent ce que j'y ai vu moi-même.

Figurez-vous une gaine large d'une quinzaine de pieds et longue à proportion; cette gaine est le théâtre. Aux deux côtés, on place par intervalle des feuilles de paravent, sur lesquelles sont grossièrement peints les objets que la scène doit représenter. Le fond est un grand rideau peint de même, et presque toujours percé ou déchiré, ce qui représente des gouffres dans la terre ou des trous dans le ciel, selon la perspective. Chaque personne qui passe derrière le théâtre et touche le rideau produit en l'ébranlant une sorte de tremblement de terre assez plaisant à voir. Le ciel est représenté par certaines guenilles bleuâtres, suspendues à des bâtons ou à des cordes, comme l'étendage d'une blanchisseuse. Le soleil, car on l'y voit quelquefois, est un flambeau dans une lanterne. Les chars des dieux et des déesses sont composés de quatre solives encadrées et suspendues à une grosse corde en forme d'escarpolette; entre ces solives est une planche en travers sur laquelle le dieu s'assied, et sur le devant pend un morceau de grosse toile barbouillée, qui sert de nuage à ce magnifique char. On voit vers le bas de la machine l'illumination de deux ou trois chandelles puantes et mal mouchées, qui, tandis que le personnage se démène et crie en branlant dans son escarpolette, l'enfument tout à son aise : encens digne de la divinité.

Comme les chars sont la partie la plus considérable des machines de l'Opéra, sur celle-là vous pouvez juger des autres. La mer agitée est

1. Forcé par le tyran de monter sur le théâtre, il déplora son sort par des vers très-touchans et très-capables d'allumer l'indignation de tout honnête homme contre ce César si vanté. « Après avoir, dit-il, vécu soixante ans avec honneur, j'ai quitté ce matin mon foyer chevalier romain, j'y rentrerai ce soir vil histrion. Hélas! j'ai vécu trop d'un jour. O fortune! s'il falloit me déshonorer une fois, que ne m'y forçois-tu quand la jeunesse et la vigueur me laissoient au moins une figure agréable? Mais maintenant quel triste objet viens-je exposer aux rebuts du peuple romain! une voix éteinte, un corps infirme, un cadavre, un sépulcre animé, qui n'a plus rien de moi que mon nom. » Le prologue entier qu'il récita dans cette occasion, l'injustice que lui fit César, piqué de la noble liberté avec laquelle il vengeoit son honneur flétri, l'affront qu'il reçut au cirque, la bassesse qu'eut Cicéron d'insulter à son opprobre, la réponse fine et piquante que lui fit Labérius, tout cela nous a été conservé par Aulu-Gelle; et c'est à mon gré le morceau le plus curieux et le plus intéressant de son fade recueil*.

* Le prologue de Labérius est dans Macrobe (*Saturn.*, lib. II, cap. vii), et non dans Aulu-Gelle. (Ed.)

composée de longues lanternes angulaires de toile ou de carton bleu, qu'on enfle à des broches parallèles, et qu'on fait tourner par des polissons. Le tonnerre est une lourde charrette qu'on promène sur le cintre, et qui n'est pas le moins touchant instrument de cette agréable musique. Les éclairs se font avec des pincées de poix-résine qu'on projette sur un flambeau; la foudre est un pétard au bout d'une fusée.

Le théâtre est garni de petites trappes carrées, qui, s'ouvrant au besoin, annoncent que les démons vont sortir de la cave. Quand ils doivent s'élever dans les airs, on leur substitue adroitement de petits démons de toile brune empaillée, ou quelquefois de vrais ramoneurs, qui branlent en l'air suspendus à des cordes, jusqu'à ce qu'ils se perdent majestueusement dans les guenilles dont j'ai parlé. Mais ce qu'il y a de réellement tragique, c'est quand les cordes sont mal conduites ou viennent à rompre : car alors les esprits infernaux et les dieux immortels tombent, s'estropient, se tuent quelquefois. Ajoutez à tout cela les monstres qui rendent certaines scènes fort pathétiques, tels que des dragons, des lézards, des tortues, des crocodiles, de gros crapauds qui se promènent d'un air menaçant sur le théâtre, et font voir à l'Opéra les Tentations de saint Antoine. Chacune de ces figures est animée par un lourdaud de Savoyard qui n'a pas l'esprit de faire la bête.

Voilà, ma cousine, en quoi consiste à peu près l'auguste appareil de l'Opéra, autant que j'ai pu l'observer du parterre à l'aide de ma lorgnette : car il ne faut pas vous imaginer que ces moyens soient fort cachés et produisent un effet imposant; je ne vous dis en ceci que ce que j'ai aperçu de moi-même, et ce que peut apercevoir comme moi tout spectateur non préoccupé. On assure pourtant qu'il y a une prodigieuse quantité de machines employées à faire mouvoir tout cela; on m'a offert plusieurs fois de me les montrer; mais je n'ai jamais été curieux de voir comment on fait de petites choses avec de grands efforts.

Le nombre des gens occupés au service de l'Opéra est inconcevable. L'orchestre et les chœurs composent ensemble près de cent personnes : il y a des multitudes de danseurs; tous les rôles sont doubles et triples¹, c'est-à-dire qu'il y a toujours un ou deux acteurs subalternes prêts à remplacer l'acteur principal, et payés pour ne rien faire jusqu'à ce qu'il lui plaise de ne rien faire à son tour; ce qui ne tarde jamais beaucoup d'arriver. Après quelques représentations, les premiers acteurs, qui sont d'importans personnages, n'honorent plus le public de leur présence; ils abandonnent la place à leurs substituts, et aux substituts de leurs substituts. On reçoit toujours le même argent à la porte, mais on ne donne plus le même spectacle. Chacun prend son billet comme à une loterie, sans savoir quel lot il aura; et, quel qu'il soit, personne n'oseroit se plaindre : car, afin que vous le sachiez, les

1. On ne sait ce que c'est que des doubles en Italie; le public ne les souffrirait pas : aussi le spectacle est-il à beaucoup meilleur marché; il en coûteroit trop pour être mal servi.

nobles membres de cette Académie ne doivent aucun respect au public; c'est le public qui leur en doit.

Je ne vous parlerai point de cette musique; vous la connoissez. Mais ce dont vous ne sauriez avoir l'idée, ce sont les cris affreux, les longs mugissemens dont retentit le théâtre durant la représentation. On voit les actrices, presque en convulsion, arracher avec violence ces glapisssemens de leurs poumons, les poings fermés contre la poitrine, la tête en arrière, le visage enflammé, les vaisseaux gonflés, l'estomac pantelant : on ne sait lequel est le plus désagréablement affecté de l'œil ou de l'oreille; leurs efforts font autant souffrir ceux qui les regardent, que leurs chants ceux qui les écoutent; et ce qu'il y a de plus inconcevable est que ces hurlemens sont presque la seule chose qu'applaudissent les spectateurs. A leurs battemens de mains, on les prendroit pour des sourds charmés de saisir par-ci par-là quelques sons perçans, et qui veulent engager les acteurs à les redoubler. Pour moi, je suis persuadé qu'on applaudit les cris d'une actrice à l'Opéra comme les tours de force d'un bateleur à la foire : la sensation en est déplaisante et pénible, on souffre tandis qu'ils durent; mais on est si aise de les voir finir sans accident qu'on en marque volontiers sa joie. Concevez que cette manière de chanter est employée pour exprimer ce que Quinault a jamais dit de plus galant et de plus tendre. Imaginez les Muses, les Grâces, les Amours, Vénus même, s'exprimant avec cette délicatesse, et jugez de l'effet! Pour les diables, passe encore; cette musique a quelque chose d'inférieur qui ne leur messied pas. Aussi les magies, les évocations, et toutes les fêtes du sabbat, sont-elles toujours ce qu'on admire le plus à l'Opéra françois.

A ces beaux sons, aussi justes qu'ils sont doux, se marient très-dignement ceux de l'orchestre. Figurez-vous un charivari sans fin d'instrumens sans mélodie, un ronron traînant et perpétuel de basses; chose la plus lugubre, la plus assommante que j'aie entendue de ma vie, et que je n'ai jamais pu supporter une demi-heure sans gagner un violent mal de tête. Tout cela forme une espèce de psalmodie à laquelle il n'y a pour l'ordinaire ni chant ni mesure. Mais quand par hasard il se trouve quelque air un peu sautillant, c'est un trépignement universel; vous entendez tout le parterre en mouvement suivre à grand-peine et à grand bruit un certain homme de l'orchestre¹. Charmés de sentir un moment cette cadence qu'ils sentent si peu, ils se tourmentent l'oreille, la voix, les bras, les pieds, et tout le corps, pour courir après la mesure², toujours prête à leur échapper; au lieu que l'Allemand et l'Italien, qui en sont intimement affectés, la sentent et la suivent sans aucun effort, et n'ont jamais besoin de la hatter. Du moins Regianino m'a-t-il souvent dit que dans les Opéras d'Italie, où elle est si sensible et si vive, on n'entend, on ne voit jamais dans l'orchestre ni parmi les spectateurs le moindre mouvement qui la marque. Mais tout annonce en

1. Le Bûcheron.

2. Je trouve qu'on n'a pas mal comparé les airs légers de la musique françoise à la course d'une vache qui galope, ou d'une oie grasse qui veut voler.

ce pays la dureté de l'organe musical ; les voix y sont rudes et sans douceur, les inflexions âpres et fortes, les sons forcés et traînants ; nulle cadence, nul accent mélodieux dans les airs du peuple : les instrumens militaires, les fifres de l'infanterie, les trompettes de la cavalerie, tous les cors, tous les hautbois, les chanteurs des rues, les violons de guinguettes, tout cela est d'un faux à choquer l'oreille la moins délicate. Tous les talens ne sont pas donnés aux mêmes hommes ; et en général le François paroît être de tous les peuples de l'Europe celui qui a le moins d'aptitude à la musique. Milord Édouard prétend que les Anglois en ont aussi peu ; mais la différence est que ceux-ci le savent et ne s'en soucient guère, au lieu que les François renonceroient à mille justes droits, et passeroient condamnation sur toute autre chose, plutôt que de convenir qu'ils ne sont pas les premiers musiciens du monde. Il y en a même qui regarderoient volontiers la musique à Paris comme une affaire d'État, peut-être parce que c'en fut une à Sparte de couper deux cordes à la lyre de Timothée : à cela vous sentez qu'on n'a rien à dire. Quoi qu'il en soit, l'Opéra de Paris pourroit être une fort belle institution politique, qu'il n'en plairait pas davantage aux gens de goût. Revenons à ma description.

Les ballets, dont il me reste à vous parler, sont la partie la plus brillante de cet Opéra ; et, considérés séparément, ils font un spectacle agréable, magnifique, et vraiment théâtral ; mais ils servent comme partie constitutive de la pièce, et c'est en cette qualité qu'il les faut considérer. Vous connoissez les opéras de Quinault ; vous savez comment les divertissemens y sont employés : c'est à peu près de même, ou encore pis, chez ses successeurs. Dans chaque acte l'action est ordinairement coupée au moment le plus intéressant par une fête qu'on donne aux acteurs assis, et que le parterre voit debout. Il arrive de là que les personnages de la pièce sont absolument oubliés, ou bien que les spectateurs regardent les acteurs, qui regardent autre chose. La manière d'amener ces fêtes est simple : si le prince est joyeux, on prend part à sa joie, et l'on danse ; s'il est triste, on veut l'égayer, et l'on danse. J'ignore si c'est la mode à la cour de donner le bal aux rois quand ils sont de mauvaise humeur : ce que je sais par rapport à ceux-ci, c'est qu'on ne peut trop admirer leur constance stoïque à voir des gavottes ou écouter des chansons, tandis qu'on décide quelquefois derrière le théâtre de leur couronne ou de leur sort. Mais il y a bien d'autres sujets de danses ; les plus graves actions de la vie se font en dansant. Les prêtres dansent, les soldats dansent, les dieux dansent, les diables dansent ; on danse jusque dans les enterremens, et tout danse à propos de tout.

La danse est donc le quatrième des beaux-arts employés dans la constitution de la scène lyrique ; mais les trois autres concourent à l'imitation ; et celui-là, qu'imité-t-il ? Rien. Il est donc hors d'œuvre quand il n'est employé que comme danse ; car que font des menuets, des rigodons, des chaconnes, dans une tragédie ? Je dis plus, il n'y seroit pas moins déplacé s'il imitoit quelque chose, parce que, de toutes les unités, il n'y en a point de plus indispensable que celle du langage ; et

un opéra où l'action se passeroit moitié en chant, moitié en danse, seroit plus ridicule encore que celui où l'on parleroit moitié françois, moitié italien.

Non contens d'introduire la danse comme partie essentielle de la scène lyrique, ils se sont même efforcés d'en faire quelquefois le sujet principal, et ils ont des opéras appelés ballets, qui remplissent si mal leur titre, que la danse n'y est pas moins déplacée que dans tous les autres. La plupart de ces ballets forment autant de sujets séparés que d'actes, et ces sujets sont liés entre eux par de certaines relations métaphysiques dont le spectateur ne se douteroit jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir dans un prologue. Les saisons, les âges, les sens, les élémens; je demande quel rapport ont tous ces titres à la danse, et ce qu'ils peuvent offrir en ce genre à l'imagination. Quelques-uns même sont purement allégoriques, comme le carnaval et la folie; et ce sont les plus insupportables de tous, parce que, avec beaucoup d'esprit et de finesse, ils n'ont ni sentimens, ni tableaux, ni situations, ni chaleur, ni intérêt, ni rien de tout ce qui peut donner prise à la musique, flatter le cœur et nourrir l'illusion. Dans ces prétendus ballets, l'action se passe toujours en chant, la danse interrompt toujours l'action, ou ne s'y trouve que par occasion, et n'imité rien. Tout ce qu'il arrive, c'est que ces ballets ayant encore moins d'intérêt que les tragédies, cette interruption y est moins remarquée; s'ils étoient moins froids, on en seroit plus choqué: mais un défaut couvre l'autre, et l'art des auteurs pour empêcher que la danse ne lasse est de faire en sorte que la pièce ennuie.

Ceci me mène insensiblement à des recherches sur la véritable constitution du drame lyrique, trop étendues pour entrer dans cette lettre, et qui me jetteroient loin de mon sujet; j'en ai fait une petite dissertation à part que vous trouverez ci-jointe¹, et dont vous pourrez causer avec Regianino. Il me reste à vous dire sur l'Opéra françois, que le plus grand défaut que j'y crois remarquer est un faux goût de magnificence, par lequel on a voulu mettre en représentation le merveilleux, qui, n'étant fait que pour être imaginé, est aussi bien placé dans un poème épique que ridiculement sur un théâtre. J'aurois eu peine à croire, si je ne l'avois vu, qu'il se trouvât des artistes assez imbéciles pour vouloir imiter le char du soleil, et des spectateurs assez enfans pour aller voir cette imitation. La Bruyère ne concevoit pas comment un spectacle aussi superbe que l'Opéra pouvoit l'ennuyer à si grands frais. Je le conçois bien, moi qui ne suis pas un La Bruyère; et je soutiens que, pour tout homme qui n'est pas dépourvu du goût des beaux-arts, la musique françoise, la danse et le merveilleux mêlés ensemble, feront toujours de l'Opéra de Paris le plus ennuyeux spectacle qui puisse exister. Après tout, peut-être n'en faut-il pas aux François de plus parfaits, au moins quant à l'exécution; non qu'ils ne soient très en état de connoître la bonne, mais parce qu'en ceci le mal les

1. Cette dissertation existe dans le *Dictionnaire de Musique*. Voy. l'article *Opéra*.

amuse plus que le bien. Ils aiment mieux railler qu'applaudir ; le plaisir de la critique les dédommage de l'ennui du spectacle, et il leur est plus agréable de s'en moquer quand ils n'y sont plus, que de s'y plaire tandis qu'ils y sont.

LETTRE XXIV. — *De Julie à Saint-Preux.*

Oui, oui, je le vois bien, l'heureuse Julie t'est toujours chère. Ce même feu qui brilloit jadis dans tes yeux se fait sentir dans ta dernière lettre ; j'y retrouve toute l'ardeur qui m'anime, et la mienne s'en irrite encore. Oui, mon ami, le sort a beau nous séparer, pressons nos cœurs l'un contre l'autre, conservons par la communication leur chaleur naturelle contre le froid de l'absence et du désespoir, et que tout ce qui devrait relâcher notre attachement ne serve qu'à le resserrer sans cesse.

Mais admire ma simplicité : depuis que j'ai reçu cette lettre, j'éprouve quelque chose des charmans effets dont elle parle ; et ce badinage du talisman, quoique inventé par moi-même, ne laisse pas de me séduire et de me paroître une vérité. Cent fois le jour, quand je suis seule, un tressaillement me saisit comme si je te sentois près de moi. Je m' imagine que tu tiens mon portrait, et je suis si folle que je crois sentir l'impression des caresses que tu lui fais et des baisers que tu lui donnes ; ma bouche croit les recevoir ; mon tendre cœur croit les goûter. O douces illusions ! ô chimères ! dernières ressources des malheureux ! ah ! s'il se peut, tenez-nous lieu de réalité ! Vous êtes quelque chose encore à ceux pour qui le bonheur n'est plus rien.

Quant à la manière dont je m'y suis prise pour avoir ce portrait, c'est bien un soin de l'amour ; mais crois que, s'il étoit vrai qu'il fit des miracles, ce n'est pas celui-là qu'il auroit choisi. Voici le mot de l'énigme. Nous eûmes il y a quelque temps ici un peintre en miniature venant d'Italie ; il avoit des lettres de milord Édouard, qui peut-être en les lui donnant avoit en vue ce qui est arrivé. M. d'Orbe voulut profiter de cette occasion pour avoir le portrait de ma cousine ; je voulus l'avoir aussi. Elle et ma mère voulurent avoir le mien, et à ma prière le peintre en fit secrètement une seconde copie. Ensuite, sans m'embarrasser de copie ni d'original, je choisis subtilement le plus ressemblant des trois pour te l'envoyer. C'est une friponnerie dont je ne me suis pas fait un grand scrupule ; car un peu de ressemblance de plus ou de moins n'importe guère à ma mère et à ma cousine ; mais les hommages que tu rendrais à une autre figure que la mienne seroient une espèce d'infidélité d'autant plus dangereuse, que mon portrait seroit mieux que moi ; et je ne veux point, comme que ce soit, que tu prennes du goût pour des charmes que je n'ai pas. Au reste, il n'a pas dépendu de moi d'être un peu plus soigneusement vêtue ; mais on ne m'a pas écoutée, et mon père lui-même a voulu que le portrait demeurât tel qu'il est. Je te prie au moins de croire qu'excepté la coiffure cet ajustement n'a point été pris sur le mien, que le peintre a tout fait de sa grâce, et qu'il a orné ma personne des ouvrages de son imagination.

LETTRE XXV. — *De Saint-Preux à Julie.*

Il faut, chère Julie, que je te parle encore de ton portrait, non plus dans ce premier enchantement auquel tu fus si sensible, mais au contraire avec le regret d'un homme abusé par un faux espoir, et que rien ne peut dédommager de ce qu'il a perdu. Ton portrait a de la grâce et de la beauté, même de la tienne; il est assez ressemblant, et peint par un habile homme : mais, pour en être content, il faudroit ne te pas connoître.

La première chose que je lui reproche est de te ressembler et de n'être pas toi, d'avoir ta figure et d'être insensible. Vainement le peintre a cru rendre exactement tes yeux et tes traits; il n'a point rendu ce doux sentiment qui les vivifie, et sans lequel, tout charmans qu'ils sont, ils ne seroient rien. C'est dans ton cœur, ma Julie, qu'est le fard de ton visage, et celui-là ne s'imite point. Ceci tient, je l'avoue, à l'insuffisance de l'art; mais c'est au moins la faute de l'artiste de n'avoir pas été exact en tout ce qui dépendoit de lui. Par exemple, il a placé la racine des cheveux trop loin des tempes, ce qui donne au front un contour moins agréable, et moins de finesse au regard. Il a oublié les rameaux de pourpre que font en cet endroit deux ou trois petites veines sous la peau, à peu près comme dans ces fleurs d'iris que nous considérons un jour au jardin de Clarens. Le coloris des joues est trop près des yeux, et ne se fond pas délicieusement en couleur de rose vers le bas du visage comme sur le modèle; on diroit que c'est du rouge artificiel plaqué comme le carmin des femmes de ce pays. Ce défaut n'est pas peu de chose, car il te rend l'œil moins doux et l'air plus hardi.

Mais, dis-moi, qu'a-t-il fait de ces nichées d'amours qui se cachent aux deux coins de ta bouche, et que, dans mes jours fortunés, j'osois réchauffer quelquefois de la mienne? Il n'a point donné leur grâce à ces coins, il n'a pas mis à cette bouche ce tour agréable et sérieux qui change tout à coup à ton moindre sourire, et porte au cœur je ne sais quel enchantement inconnu, je ne sais quel soudain ravissement que rien ne peut exprimer. Il est vrai que ton portrait ne peut passer du sérieux au sourire. Ah! c'est précisément de quoi je me plains : pour pouvoir exprimer tous tes charmes, il faudroit te peindre dans tous les instans de ta vie.

Passons au peintre d'avoir omis quelques beautés; mais en quoi il n'a pas fait moins de tort à ton visage, c'est d'avoir omis les défauts. Il n'a point fait cette tache presque imperceptible que tu as sous l'œil droit, ni celle qui est au cou du côté gauche. Il n'a point mis.... ô dieux! cet homme étoit-il de bronze? Il a oublié la petite cicatrice qui t'est restée sous la lèvre. Il t'a fait les cheveux et les sourcils de la même couleur, ce qui n'est pas : les sourcils sont plus châains, et les cheveux plus cendrés.

Bionda testa, occhi azzuri, e bruno ciglio¹.

1. « Blonde chevelure, yeux bleus, et sourcils bruns. » Marini.

Il a fait le bas du visage exactement ovale : il n'a pas remarqué cette légère sinuosité qui , séparant le menton des joues , rend leur contour moins régulier et plus gracieux. Voilà les défauts les plus sensibles. Il en a omis beaucoup d'autres , et je lui en sais fort mauvais gré ; car ce n'est pas seulement de tes beautés que je suis amoureux , mais de toi toute entière , telle que tu es. Si tu ne veux pas que le pinceau te prête rien , moi je ne veux pas qu'il t'ôte rien : et mon cœur se soucie aussi peu des attraits que tu n'as pas , qu'il est jaloux de ce qui tient leur place.

Quant à l'ajustement , je le passerai d'autant moins , que , parée ou négligée , je t'ai toujours vue mise avec beaucoup plus de goût que tu ne l'es dans ton portrait. La coiffure est trop chargée : on me dira qu'il n'y a que des fleurs ; eh bien ! ces fleurs sont de trop. Te souviens-tu de ce bal où tu portois ton habit à la Valaisane , et où ta cousine dit que je dansois en philosophe ? tu n'avois pour toute coiffure qu'une longue tresse de tes cheveux roulée autour de ta tête , et rattachée avec une aiguille d'or , à la manière des villageoises de Berne. Non , le soleil orné de tous ses rayons n'a pas l'éclat dont tu frappois les yeux et les cœurs , et sûrement quiconque te vit ce jour-là ne t'oubliera de sa vie. C'est ainsi , ma Julie , que tu dois être coiffée ; c'est l'or de tes cheveux qui doit parer ton visage , et non cette rose qui les cache et que ton teint flétrit. Dis à la cousine , car je reconnois ses soins et son choix , que ces fleurs dont elle a couvert et profané ta chevelure ne sont pas de meilleur goût que celles qu'elle recueille dans l'*Adone* , et qu'on peut leur passer de suppléer à la beauté , mais non de la cacher.

A l'égard du buste , il est singulier qu'un amant soit là-dessus plus sévère qu'un père ; mais en effet je ne t'y trouve pas vêtue avec assez de soin. Le portrait de Julie doit être modeste comme elle. Amour ! ces secrets n'appartiennent qu'à toi. Tu dis que le peintre a tout tiré de son imagination. Je le crois , je le crois ! Ah ! s'il eût aperçu le moindre de ces charmes voilés , ses yeux l'eussent dévoré. mais sa main n'eût point tenté de le peindre : pourquoi faut-il que son art téméraire ait tenté de les imaginer ? Ce n'est pas seulement un défaut de bienséance , je soutiens que c'est encore un défaut de goût. Oui , ton visage est trop chaste pour supporter le désordre de ton sein ; on voit que l'un de ces deux objets doit empêcher l'autre de paroître ; il n'y a que le délire de l'amour qui puisse les accorder ; et , quand sa main ardente ose dévoiler celui que la pudeur couvre , l'ivresse et le trouble de tes yeux dit alors que tu l'oublies , et non que tu l'exposes.

Voilà la critique qu'une attention continuelle m'a fait faire de ton portrait. J'ai conçu là-dessus le dessein de le réformer selon mes idées. Je les ai communiquées à un peintre habile ; et , sur ce qu'il a déjà fait , j'espère te voir bientôt plus semblable à toi-même. De peur de gâter le portrait , nous essayons les changemens sur une copie que je lui en ai fait faire , et il ne les transporte sur l'original que quand nous sommes bien sûrs de leur effet. Quoique je dessine assez médiocrement , cet artiste ne peut se lasser d'admirer la subtilité de mes observations ; il ne

comprend pas combien celui qui me les dicte est un maître plus savant que lui. Je lui parois aussi quelquefois fort bizarre : il dit que je suis le premier amant qui s'avise de cacher des objets qu'on n'expose jamais assez au gré des autres ; et, quand je lui répons que c'est pour mieux te voir toute entière que je t'habille avec tant de soin, il me regarde comme un fou. Ah ! que ton portrait seroit bien plus touchant, si je pouvois inventer des moyens d'y montrer ton âme avec ton visage, et d'y peindre à la fois ta modestie et tes attraits ! Je te jure, ma Julie, qu'ils gagneront beaucoup à cette réforme. On n'y voyoit que ceux qu'avoit supposés le peintre, et le spectateur ému les supposera tels qu'ils sont. Je ne sais quel enchantement secret règne dans ta personne, mais tout ce qui la touche semble y participer ; il ne faut qu'apercevoir un coin de ta robe pour adorer celle qui la porte. On sent, en regardant ton ajustement, que c'est partout le voile des grâces qui couvre la beauté ; et le goût de ta modeste parure semble annoncer au cœur tous les charmes qu'elle recèle.

LETTRE XXVI. — *De Saint-Preux à Julie.*

Julie, ô Julie ! ô toi qu'un temps j'osois appeler mienne, et dont je profane aujourd'hui le nom ! la plume échappe à ma main tremblante ; mes larmes inondent le papier ; j'ai peine à former les premiers traits d'une lettre qu'il ne falloit jamais écrire ; je ne puis ni me taire ni parler. Viens, honorable et chère image, viens épurer et raffermir un cœur avili par la honte et brisé par le repentir. Soutiens mon courage qui s'éteint, donne à mes remords la force d'avouer le crime involontaire que ton absence m'a laissé commettre.

Que tu vas avoir de mépris pour un coupable ! mais bien moins que je n'en ai moi-même. Quelque abject que j'aie été à tes yeux, je le suis cent fois plus aux miens propres ; car, en me voyant tel que je suis, ce qui m'humilie le plus encore, c'est de te voir, de te sentir au fond de mon cœur, dans un lieu désormais si peu digne de toi, et de songer que le souvenir des plus vrais plaisirs de l'amour n'a pu garantir mes sens d'un piège sans appas et d'un crime sans charmes.

Tel est l'excès de ma confusion, qu'en recourant à ta clémence, je crains même de souiller tes regards sur ces lignes par l'aveu de mon forfait. Pardonne. âme pure et chaste, un récit que j'épargnerois à ta modestie s'il n'étoit un moyen d'expier mes égaremens. Je suis indigne de tes bontés, je le sais ; je suis vil, bas, méprisable ; mais au moins je ne serai ni faux ni trompeur, et j'aime mieux que tu m'ôtes ton cœur et la vie que de t'abuser un seul moment. De peur d'être tenté de chercher des excuses qui ne me rendroient que plus criminel, je me bornerai à te faire un détail exact de ce qui m'est arrivé. Il sera aussi sincère que mon regret ; c'est tout ce que je me permettrai de dire en ma faveur.

J'avois fait connoissance avec quelques officiers aux gardes et autres jeunes gens de nos compatriotes, auxquels je trouvois un mérite naturel, que j'avois un regret de voir gâter par l'imitation de je ne sais

quels faux airs qui ne sont pas faits pour eux. Ils se moquoient à leur tour de me voir conserver dans Paris la simplicité des antiques mœurs helvétiques. Ils prirent mes maximes et mes manières pour des leçons indirectes dont ils furent choqués, et résolurent de me faire changer de ton à quelque prix que ce fût. Après plusieurs tentatives qui ne réussirent point, ils en firent une mieux concertée qui n'eut que trop de succès. Hier matin ils vinrent me proposer d'aller souper chez la femme d'un colonel, qu'ils me nommèrent, et qui, sur le bruit de ma sagesse, avoit, disoient-ils, envie de faire connoissance avec moi. Assez sot pour donner dans ce persiflage, je leur représentai qu'il seroit mieux d'aller premièrement lui faire visite; mais ils se moquèrent de mon scrupule, me disant que la franchise suisse ne comportoit pas tant de façon, et que ces manières cérémonieuses ne serviroient qu'à lui donner mauvaise opinion de moi. A neuf heures nous nous rendîmes donc chez la dame. Elle vint nous recevoir sur l'escalier, ce que je n'avois encore observé nulle part. En entrant je vis à des bras de cheminée de vieilles bougies qu'on venoit d'allumer, et partout un certain air d'apprêt qui ne me plut point. La maîtresse de la maison me parut jolie, quoique un peu passée; d'autres femmes à peu près du même âge et d'une semblable figure étoient avec elle : leur parure, assez brillante, avoit plus d'éclat que de goût; mais j'ai déjà remarqué que c'est un point sur lequel on ne peut guère juger en ce pays de l'état d'une femme.

Les premiers compliments se passèrent à peu près comme partout; l'usage du monde apprend à les abrégier ou à les tourner vers l'enjouement avant qu'ils ennuiant. Il n'en fut pas tout à fait de même sitôt que la conversation devint générale et sérieuse. Je crus trouver à ces dames un air contraint et gêné, comme si ce ton ne leur eût pas été familier; et, pour la première fois, depuis que j'étois à Paris, je vis des femmes embarrassées à soutenir un entretien raisonnable. Pour trouver une matière aisée, elles se jetèrent sur leurs affaires de famille, et, comme je n'en connoissois pas une, chacune dit de la sienne ce qu'elle voulut. Jamais je n'avois tant ouï parler de monsieur le colonel; ce qui m'étonnoit dans un pays où l'usage est d'appeler les gens par leurs noms plus que par leurs titres, et où ceux qui ont celui-là en portent ordinairement d'autres.

Cette fausse dignité fit bientôt place à des manières plus naturelles. On se mit à causer tout bas; et, reprenant sans y penser un ton de familiarité peu décente, on chuchotoit, on sourioit en me regardant, tandis que la dame de la maison me questionnoit sur l'état de mon cœur d'un certain ton résolu qui n'étoit guère propre à le gagner. On servit; et la liberté de la table, qui semble confondre tous les états, mais qui met chacun à sa place sans qu'il y songe, acheva de m'apprendre en quel lieu j'étois. Il étoit trop tard pour m'en dédire. Tirant donc ma sûreté de ma répugnance, je consacrai cette soirée à ma fonction d'observateur, et résolu d'employer à connoître cet ordre de femmes la seule occasion que j'en aurois de ma vie. Je tirai peu de fruit de mes remarques; elles avoient si peu d'idée de leur état présent, si peu de prévoyance pour l'avenir, et, hors du jargon de leur métier, elles étoient

si stupides à tous égards, que le mépris effaça bientôt la pitié que j'avois d'abord d'elles. En parlant du plaisir même, je vis qu'elles étoient incapables d'en ressentir. Elles me parurent d'une violente avidité pour tout ce qui pouvoit tenter leur avarice : à cela près, je n'entendis sortir de leur bouche aucun mot qui partît du cœur. J'admirai comment d'honnêtes gens pouvoient supporter une société si dégoûtante. C'eût été leur imposer une peine cruelle, à mon avis, que de les condamner au genre de vie qu'ils choisissoient eux-mêmes.

Cependant le souper se prolongeoit et devenoit bruyant. Au défaut de l'amour, le vin échauffoit les convives. Les discours n'étoient pas tendres, mais déshonnêtes, et les femmes tâchoient d'exciter, par le désordre de leur ajustement, les désirs qui l'auroient dû causer. D'abord tout cela ne fit sur moi qu'un effet contraire, et tous leurs efforts pour me séduire ne servoient qu'à me rebuter. « Douce pudeur, disois-je en moi-même, suprême volupté de l'amour, que de charmes perd une femme au moment qu'elle renonce à toi ! combien, si elles connoissoient ton empire, elles mettroient de soins à te conserver, sinon par honnêteté, du moins par coquetterie ! mais on ne joue pas la pudeur, il n'y a pas d'artifice plus ridicule que celui qui la veut imiter. Quelle différence, pensois-je encore, de la grossière impudence de ces créatures et de leurs équivoques licencieuses à ces regards timides et passionnés, à ces propos pleins de modestie, de grâce et de sentiment, dont !... » Je n'osois achever, je rougissois de ces indignes comparaisons. Je me reprochois comme autant de crimes les charmans souvenirs qui me poursuivoient malgré moi.... En quels lieux osois-je penser à celle !... Hélas ! ne pouvant écarter de mon cœur une trop chère image, je m'efforçois de la voiler.

Le bruit, les propos que j'entendois, les objets qui frappoient mes yeux, m'échauffèrent insensiblement : mes deux voisines ne cessent de me faire des agaceries, qui furent enfin poussées trop loin pour me laisser de sang-froid. Je sentis que ma tête s'embarrassoit : j'avois toujours bu mon vin fort trempé, j'y mis plus d'eau encore, et enfin je m'avisai de la boire pure. Alors seulement je m'aperçus que cette eau prétendue étoit du vin blanc, et que j'avois été trompé tout le long du repas. Je ne fis point des plaintes qui ne m'auroient attiré que des railleries. Je cessai de boire. Il n'étoit plus temps ; le mal étoit fait. L'ivresse ne tarda pas à m'ôter le peu de connoissance qui me restoit. Je fus surpris, en revenant à moi, de me trouver dans un cabinet reculé, entre les bras d'une de ces créatures, et j'eus au même instant le désespoir de me sentir aussi coupable que je pouvois l'être....

J'ai fini ce récit affreux ; qu'il ne souille plus tes regards ni ma mémoire. O toi dont j'attends mon jugement ! j'implore ta rigueur, je la mérite. Quel que soit mon châtement, il me sera moins cruel que le souvenir de mon crime.

LETTRE XXVII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Rassurez-vous sur la crainte de m'avoir irritée; votre lettre m'a donné plus de douleur que de colère. Ce n'est pas moi, c'est vous que vous avez offensé par un désordre auquel le cœur n'eut point de part. Je n'en suis que plus affligée : j'aimerois mieux vous voir m'outrager que vous avilir, et le mal que vous vous faites est le seul que je ne puis vous pardonner.

A ne regarder que la faute dont vous rougissez, vous vous trouvez bien plus coupable que vous ne l'êtes, et je ne vois guère en cette occasion que de l'imprudence à vous reprocher : mais ceci vient de plus loin, et tient à une plus profonde racine que vous n'apercevez pas, et qu'il faut que l'amitié vous découvre.

Votre première erreur est d'avoir pris une mauvaise route en entrant dans le monde : plus vous avancez, plus vous vous égarez; et je vois en frémissant que vous êtes perdu si vous ne revenez sur vos pas. Vous vous laissez conduire insensiblement dans le piège que j'avois craint. Les grossières amorces du vice ne pouvoient d'abord vous séduire; mais la mauvaise compagnie a commencé par abuser votre raison pour corrompre votre vertu, et fait déjà sur vos mœurs le premier essai de ses maximes.

Quoique vous ne m'avez rien dit en particulier des habitudes que vous vous êtes faites à Paris, il est aisé de juger de vos sociétés par vos lettres, et de ceux qui vous montrent les objets par votre manière de les voir. Je ne vous ai point caché combien j'étois peu contente de vos relations : vous avez continué sur le même ton, et mon déplaisir n'a fait qu'augmenter. En vérité l'on prendroit ces lettres pour les sarcasmes d'un petit-maître¹ plutôt que pour les relations d'un philosophe, et l'on a peine à les croire de la même main que celles que vous m'écriviez autrefois. Quoi! vous pensez étudier les hommes dans les petites manières de quelques coteries de précieuses ou de gens désœuvrés; et ce vernis extérieur et changeant, qui devoit à peine frapper vos yeux, fait le fond de toutes vos remarques! Étoit-ce la peine de recueillir avec tant de soin des usages et des bienséances qui n'existeront plus dans dix ans d'ici, tandis que les ressorts éternels du cœur humain, le jeu secret et durable des passions, échappent à vos recherches? Prenons votre lettre sur les femmes, qu'y trouverai-je qui puisse m'apprendre à les connoître? Quelque description de leur parure, dont tout le monde est instruit; quelques observations malignes sur leur manière de se mettre et de se présenter; quelque idée du désordre d'un petit nombre injustement généralisée : comme si tous les sentimens honnêtes étoient éteints à Paris, et que toutes les femmes y allassent en carrosse et aux premières loges! M'avez-vous rien dit qui m'instruise solidement de

1. Douce Julie, à combien de titres vous allez vous faire siffler! Eh quoi! vous n'avez pas même le ton du jour! Vous ne savez pas qu'il y a des *petites-maitresses*, mais qu'il n'y a plus de *petits-maitres*! Bon Dieu! que savez-vous donc?

leurs goûts, de leurs maximes, de leur vrai caractère? et n'est-il pas bien étrange qu'en parlant des femmes d'un pays, un homme sage ait oublié ce qui regarde les soins domestiques et l'éducation des enfans? La seule chose qui semble être de vous dans toute cette lettre, c'est le plaisir avec lequel vous louez leur bon naturel et qui fait honneur au vôtre; encore n'avez-vous fait en cela que rendre justice au sexe en général: et dans quel pays du monde la douceur et la commisération ne sont-elles pas l'aimable partage des femmes?

Quelle différence de tableau si vous m'eussiez peint ce que vous aviez vu plutôt que ce qu'on vous avoit dit, ou du moins que vous n'eussiez consulté que des gens sensés! Faut-il que vous, qui avez tant pris de soins à conserver votre jugement, alliez le perdre comme de propos délibéré dans le commerce d'une jeunesse inconsidérée, qui ne cherche, dans la société des sages, qu'à les séduire, et non pas à les imiter! Vous regardez à de fausses convenances d'âge qui ne vous vont point, et vous oubliez celles de lumières et de raison qui vous sont essentielles. Malgré tout votre emportement, vous êtes le plus facile des hommes; et, malgré la maturité de votre esprit, vous vous laissez tellement conduire par ceux avec qui vous vivez, que vous ne sauriez fréquenter des gens de votre âge sans en descendre et redevenir enfant. Ainsi vous dégradez en pensant vous assortir, et c'est vous mettre au-dessous de vous-même que de ne pas choisir des amis plus sages que vous.

Je ne vous reproche point d'avoir été conduit sans le savoir dans une maison déshonnête; mais je vous reproche d'y avoir été conduit par de jeunes officiers que vous ne deviez pas connoître, ou du moins auxquels vous ne deviez pas laisser diriger vos amusemens. Quant au projet de les ramener à vos principes, j'y trouve plus de zèle que de prudence; si vous êtes trop sérieux pour être leur camarade, vous êtes trop jeune pour être leur Mentor, et vous ne devez vous mêler de réformer autrui que quand vous n'aurez plus rien à faire en vous-même.

Une seconde faute plus grave encore et beaucoup moins pardonnable, est d'avoir pu passer volontairement la soirée dans un lieu si peu digne de vous, et de n'avoir pas fui dès le premier instant où vous avez connu dans quelle maison vous étiez. Vos excuses là-dessus sont pitoyables. *Il étoit trop tard pour s'en dédire!* comme s'il y avoit quelque espèce de bienséance en de pareils lieux, ou que la bienséance dût jamais l'emporter sur la vertu, et qu'il fût jamais trop tard pour s'empêcher de mal faire! Quant à la sécurité que vous tiriez de votre répugnance, je n'en dirai rien: l'événement vous a montré combien elle étoit fondée. Parlez plus franchement à celle qui sait lire dans votre cœur; c'est la honte qui vous retint. Vous craignîtes qu'on ne se moquât de vous en

4. Et pourquoi ne l'auroit-il pas oublié? Est-ce que ces soins les regardent? Eh! que deviendroient le monde et l'État? Auteurs illustres, brillans académiciens, que deviendriez-vous tous si les femmes alloient quitter le gouvernement de la littérature et des affaires pour prendre celui de leur ménage?

sortant ; un moment de huée vous fit peur , et vous aimâtes mieux vous exposer au remords qu'à la raillerie. Savez-vous bien quelle maxime vous suivîtes en cette occasion ? celle qui la première introduit le vice dans une âme bien née , étouffe la voix de la conscience par la clameur publique , et réprime l'audace de bien faire par la crainte du blâme. Tel vaincroit les tentations qui succombe aux mauvais exemples : tel rougit d'être modeste et devient effronté par honte ; et cette mauvaise honte corrompt plus de cœurs honnêtes que les mauvaises inclinations. Voilà surtout de quoi vous avez à préserver le vôtre ; car , quoi que vous fassiez , la crainte du ridicule que vous méprisez vous domine pourtant malgré vous. Vous braveriez plutôt cent périls qu'une raillerie , et l'on ne vit jamais tant de timidité jointe à une âme aussi intrépide.

Sans vous étaler contre ce défaut des préceptes de morale que vous savez mieux que moi , je me contenterai de vous proposer un moyen pour vous en garantir , plus facile et plus sûr peut-être que tous les raisonnemens de la philosophie : c'est de faire dans votre esprit une légère transposition de temps , et d'anticiper sur l'avenir de quelques minutes. Si , dans ce malheureux souper , vous vous fussiez fortifié contre un instant de moquerie de la part des convives par l'idée de l'état où votre âme alloit être sitôt que vous seriez dans la rue ; si vous vous fussiez représenté le contentement intérieur d'échapper aux pièges du vice , l'avantage de prendre d'abord cette habitude de vaincre qui en facilite le pouvoir , le plaisir que vous eût donné la conscience de votre victoire , celui de me la décrire , celui que j'en aurois reçu moi-même , est-il croyable que tout cela ne l'eût pas emporté sur une répugnance d'un instant , à laquelle vous n'eussiez jamais cédé si vous en aviez envisagé les suites ? Encore , qu'est-ce que cette répugnance qui met un prix aux railleries de gens dont l'estime n'en peut avoir aucun ? Infailliblement cette réflexion vous eût sauvé , pour un moment de mauvaise honte , une honte beaucoup plus juste , plus durable , les regrets , le danger ; et pour ne vous rien dissimuler , votre amie eût versé quelques larmes de moins.

Vous voulûtes , dites-vous , mettre à profit cette soirée pour votre fonction d'observateur. Quel soin ! quel emploi ! que vos excuses me font rougir de vous ! Ne serez-vous point aussi curieux d'observer un jour les voleurs dans leurs cavernes , et de voir comment ils s'y prennent pour dévaliser les passans ? Ignorez-vous qu'il y a des objets si odieux , qu'il n'est pas même permis à l'homme d'honneur de les voir , et que l'indignation de la vertu ne peut supporter le spectacle du vice ? Le sage observe le désordre public qu'il ne peut arrêter ; il observe , et montre sur son visage attristé la douleur qu'il lui cause ; mais , quant aux désordres particuliers , il s'y oppose , ou détourne les yeux de peur qu'ils ne s'autorisent de sa présence. D'ailleurs , étoit-il besoin de voir de pareilles sociétés pour juger de ce qui s'y passe et des discours qu'on y tient ? Pour moi , sur leur seul objet plus que sur le peu que vous m'en avez dit , je devine aisément tout le reste ; et l'idée des plaisirs qu'on y trouve me fait connoître assez les gens qui les cherchent.

Je ne sais si votre commode philosophie adopte déjà les maximes

qu'on dit établies dans les grandes villes pour tolérer de semblables lieux ; mais j'espère au moins que vous n'êtes pas de ceux qui se méprisent assez pour s'en permettre l'usage, sous prétexte de je ne sais quelle chimérique nécessité qui n'est connue que des gens de mauvaise vie : comme si les deux sexes étoient, sur ce point, de nature différente, et que, dans l'absence ou le célibat, il fallût à l'honnête homme des ressources dont l'honnête femme n'a pas besoin ! Si cette erreur ne vous mène pas chez des prostituées, j'ai bien peur qu'elle ne continue à vous égarer vous-même. Ah ! si vous voulez être méprisable, soyez-le au moins sans prétexte, et n'ajoutez point le mensonge à la crapule. Tous ces prétendus besoins n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens. Les illusions même de l'amour se purifient dans un cœur chaste, et ne corrompent qu'un cœur déjà corrompu : au contraire, la pureté se soutient par elle-même ; les désirs toujours réprimés s'accoutument à ne plus renaître, et les tentations ne se multiplient que par l'habitude d'y succomber. L'amitié m'a fait surmonter deux fois ma répugnance à traiter un pareil sujet : celle-ci sera la dernière ; car à quel titre espérerois-je obtenir de vous ce que vous aurez refusé à l'honnêteté, à l'amour et à la raison ?

Je reviens au point important par lequel j'ai commencé cette lettre. A vingt et un ans vous m'écriviez du Valais des descriptions graves et judicieuses ; à vingt-cinq vous m'envoyez de Paris des colifichets de lettres, où le sens et la raison sont partout sacrifiés à un certain tour plaisant, fort éloigné de votre caractère. Je ne sais comment vous avez fait ; mais, depuis que vous vivez dans le séjour des talens, les vôtres paroissent diminués ; vous aviez gagné chez les paysans, et vous perdez parmi les beaux esprits. Ce n'est pas la faute du pays où vous vivez, mais des connoissances que vous y avez faites ; car il n'y a rien qui demande tant de choix que le mélange de l'excellent et du pire. Si vous voulez étudier le monde, fréquentez les gens sensés qui le connoissent par une longue expérience et de paisibles observations, non de jeunes étourdis qui n'en voient que la superficie, et des ridicules qu'ils font eux-mêmes. Pafis est plein de savans accoutumés à réfléchir, et à qui ce grand théâtre en offre tous les jours le sujet. Vous ne me ferez point croire que ces hommes graves et studieux vont courant comme vous de maison en maison, de coterie en coterie, pour amuser les femmes et les jeunes gens, et mettre toute la philosophie en babil. Ils ont trop de dignité pour avilir ainsi leur état, prostituer leurs talens, et soutenir, par leur exemple, des mœurs qu'ils devoient corriger. Quand la plupart le feroient, sûrement plusieurs ne le font point, et c'est ceux-là que vous devez rechercher.

N'est-il pas singulier encore que vous donniez vous-même dans le défaut que vous reprochez aux modernes auteurs comiques ; que Paris ne soit plein pour vous que de gens de condition ; que ceux de votre état soient les seuls dont vous ne parliez point ? comme si les vains préjugés de la noblesse ne vous coûtoient pas assez cher pour les haïr, et que vous crussiez vous dégrader en fréquentant d'honnêtes bourgeois, qui sont peut-être l'ordre le plus respectable du pays où vous êtes. Vous

avez beau vous excuser sur les connoissances de milord Édouard ; avec celles-là vous en eussiez bientôt fait d'autres dans un ordre inférieur. Tant de gens veulent monter, qu'il est toujours aisé de descendre ; et, de votre propre aveu, c'est le seul moyen de connoître les véritables mœurs d'un peuple, que d'étudier sa vie privée dans les états les plus nombreux : car s'arrêter aux gens qui représentent toujours, c'est ne voir que des comédiens.

Je voudrois que votre curiosité allât plus loin encore. Pourquoi, dans une ville si riche, le bas peuple est-il si misérable, tandis que la misère extrême est si rare parmi nous, où l'on ne voit point de millionnaires ? Cette question, ce me semble, est bien digne de vos recherches : mais ce n'est pas chez les gens avec qui vous vivez que vous devez vous attendre à la résoudre. C'est dans les appartemens dorés qu'un écolier va prendre les airs du monde, mais le sage en apprend les mystères dans la chaumière du pauvre. C'est là qu'on voit sensiblement les obscures manœuvres du vice, qu'il couvre de paroles fardées au milieu d'un cercle : c'est là qu'on s'instruit par quelles iniquités secrètes le puissant et le riche arrachent un reste de pain noir à l'opprimé qu'ils feignent de plaindre en public. Ah ! si j'en crois nos vieux militaires, que de choses vous apprendriez dans les greniers d'un cinquième étage, qu'on ensevelit sous un profond secret dans les hôtels du faubourg-Saint-Germain ! et que tant de beaux parleurs seroient confus, avec leurs feintes maximes d'humanité, si tous les malheureux qu'ils ont faits se présentoient pour les démentir !

Je sais qu'on n'aime pas le spectacle de la misère qu'on ne peut soulager, et que le riche même détourne ses yeux du pauvre qu'il refuse de secourir ; mais ce n'est pas d'argent seulement qu'ont besoin les infortunés, et il n'y a que les pousseurs de bien faire qui ne sachent faire du bien que la bourse à la main. Les consolations, les conseils, les soins, les amis, la protection, sont autant de ressources que la commisération vous laisse, au défaut des richesses, pour le soulagement de l'indigent. Souvent les opprimés ne le sont que parce qu'ils manquent d'organe pour faire entendre leurs plaintes. Il ne s'agit quelquefois que d'un mot qu'ils ne peuvent dire, d'une raison qu'ils ne savent point exposer, de la porte d'un grand qu'ils ne peuvent franchir. L'intrepide appui de la vertu désintéressée suffit pour lever une infinité d'obstacles, et l'éloquence d'un homme de bien peut effrayer la tyrannie au milieu de sa toute-puissance.

Si vous voulez donc être homme en effet, apprenez à redescendre. L'humanité coule comme une eau pure et salubre, et va fertiliser les lieux bas ; elle cherche toujours le niveau ; elle laisse à sec ces roches arides qui menacent la campagne, et ne donnent qu'une ombre nuisible ou des éclats pour écraser leurs voisins.

Voilà, mon ami, comment on tire parti du présent en s'instruisant pour l'avenir, et comment la bonté met d'avance à profit les leçons de la sagesse, afin que, quand les lumières acquises nous resteroient inutilitaires, on n'ait pas pour cela perdu le temps employé à les acquérir. Qui doit vivre parmi des gens en place ne sauroit prendre trop de pré-

servatifs contre leurs maximes empoisonnées, et il n'y a-que l'exercice continuel de la bienfaisance qui garantisse les meilleurs cœurs de la contagion des ambitieux. Essayez, croyez-moi, de ce nouveau genre d'études; il est plus digne de vous que ceux que vous avez embrassés; et comme l'esprit s'étrécit à mesure que l'âme se corrompt, vous sentirez bientôt, au contraire, combien l'exercice des sublimes vertus élève et nourrit le génie, combien un tendre intérêt aux malheurs d'autrui sert mieux à en trouver la source et à nous éloigner en tout sens des vices qui les ont produits.

Je vous devois toute la franchise de l'amitié dans la situation critique où vous me paraissez être, de peur qu'un second pas vers le désordre ne vous y plongeât enfin sans retour, avant que vous eussiez le temps de vous reconnoître. Maintenant je ne puis vous cacher, mon ami, combien votre prompt et sincère confession m'a touchée; car je sens combien vous a coûté la honte de cet aveu, et par conséquent combien celle de votre faute vous pesoit sur le cœur. Une erreur involontaire se pardonne et s'oublie aisément. Quant à l'avenir, retenez bien cette maxime dont je ne me départirai point : qui peut s'abuser deux fois en pareil cas ne s'est pas même abusé la première.

Adieu, mon ami : veille avec soin sur ta santé, je t'en conjure, et songe qu'il ne doit rester aucune trace d'un crime que j'ai pardonné.

P. S. Je viens de voir entre les mains de M. d'Orbe des copies de plusieurs de vos lettres à milord Édouard, qui m'obligent à rétracter une partie de mes censures sur les matières et le style de vos observations. Celles-ci traitent, j'en conviens, de sujets importants, et me paroissent pleines de réflexions graves et judicieuses. Mais en revanche, il est clair que vous nous dédaignez beaucoup, ma cousine et moi, ou que vous faites bien peu de cas de notre estime, en ne nous envoyant que des relations si propres à l'altérer, tandis que vous en faites pour votre ami de beaucoup meilleures. C'est, ce me semble, assez mal honorer vos leçons, que de juger vos écolières indignes d'admirer vos talens; et vous devriez feindre, au moins par vanité, de nous croire capables de vous entendre.

J'avoue que la politique n'est guère du ressort des femmes; et mon oncle nous en a tant ennuyées, que je comprends comment vous avez pu craindre d'en faire autant. Ce n'est pas non plus, à vous parler franchement, l'étude à laquelle je donnerois la préférence; son utilité est trop loin de moi pour me toucher beaucoup, et ses lumières sont trop sublimes pour frapper vivement mes yeux. Obligée d'aimer le gouvernement sous lequel le ciel m'a fait naître, je me soucie peu de savoir s'il en est de meilleurs. De quoi me serviroit de les connoître avec si peu de pouvoir pour les établir? et pourquoi contristerois-je mon âme à considérer de si grands maux où je ne puis rien, tant que j'en vois d'autres autour de moi qu'il m'est permis de soulager? mais je vous aime; et l'intérêt que je ne prends pas au sujet, je le prends à l'auteur qui les traite. Je recueille avec une tendre admiration toutes les preuves de votre génie; et, fière d'un mérite si digne de mon cœur, je ne demande à l'amour qu'autant d'esprit qu'il m'en faut pour sentir le vôtre. Ne me re-

fusez donc pas le plaisir de connoître et d'aimer tout ce que vous faites de bien. Voulez-vous me donner l'humiliation de croire que, si le ciel unissoit nos destinées, vous ne jugeriez pas votre compagne digne de penser avec vous ?

LETTRE XXVIII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Tout est perdu ! tout est découvert ! Je ne trouve plus tes lettres dans le lieu où je les avois cachées. Elles y étoient encore hier au soir. Elles n'ont pu être enlevées que d'aujourd'hui. Ma mère seule peut les avoir surprises. Si mon père les voit, c'est fait de ma vie ! Eh ! que serviroit qu'il ne les vît pas, s'il faut renoncer ?... Ah Dieu ! ma mère m'envoie appeler. Où fuir ? Comment soutenir ses regards ? Que ne puis-je me cacher au sein de la terre !... Tout mon corps tremble, et je suis hors d'état de faire un pas.... La honte, l'humiliation, les cuisans reproches.... j'ai tout mérité, je supporterai tout. Mais la douleur, les larmes d'une mère éplorée.... ô mon cœur ! quels déchiremens ! Elle m'attend, je ne puis tarder davantage.... Elle voudra savoir.... il faudra tout dire.... Regianino sera congédié. Ne m'écris plus jusqu'à nouvel avis.... Qui sait si jamais.... je pourrois.... quoi ! mentir !... mentir à ma mère !... Ah ! s'il faut nous sauver par le mensonge, adieu, nous sommes perdus !

TROISIEME PARTIE.

LETTRE I. — *De Mme d'Orbe à Saint-Preux.*

Que de maux vous causez à ceux qui vous aiment ! Que de pleurs vous avez déjà fait couler dans une famille infortunée dont vous seul troublez le repos ! Craignez d'ajouter le deuil à nos larmes, craignez que la mort d'une mère affligée ne soit le dernier effet du poison que vous versez dans le cœur de sa fille, et qu'un amour désordonné ne devienne enfin pour vous-même la source d'un remords éternel. L'amitié m'a fait supporter vos erreurs tant qu'une ombre d'espoir pouvoit les nourrir ; mais comment tolérer une vaine constance que l'honneur et la raison condamnent, et qui, ne pouvant plus causer que des malheurs et des peines, ne mérite que le nom d'obstination ?

Vous savez de quelle manière le secret de vos feux, dérobé si longtemps aux soupçons de ma tante, lui fut dévoilé par vos lettres. Quelque sensible que soit un tel coup à cette mère tendre et vertueuse, moins irritée contre vous que contre elle-même, elle ne s'en prend qu'à son aveugle négligence ; elle déplore sa fatale illusion : sa plus cruelle peine est d'avoir pu trop estimer sa fille, et sa douleur est pour Julie un châtiment cent fois pire que ses reproches.

L'accablement de cette pauvre cousine ne sauroit s'imaginer. Il faut le voir pour le comprendre. Son cœur semble étouffé par l'affliction, et l'excès des sentimens qui l'oppressent lui donne un air de stupidité plus effrayant que des cris aigus. Elle se tient jour et nuit à genoux au chevet de sa mère, l'air morne, l'œil fixé en terre, gardant un profond

silence, la servant avec plus d'attention et de vivacité que jamais, puis retombant à l'instant dans un état d'anéantissement qui la feroit prendre pour une autre personne. Il est très-clair que c'est la maladie de la mère qui soutient les forces de la fille; et, si l'ardeur de la servir n'animoit son zèle, ses yeux éteints, sa pâleur, son extrême abattement, me feroient craindre qu'elle n'eût grand besoin pour elle-même de tous les soins qu'elle lui rend. Ma tante s'en aperçoit aussi; et je vois, à l'inquiétude avec laquelle elle me recommande en particulier la santé de sa fille, combien le cœur combat de part et d'autre contre la gêne qu'elles s'imposent, et combien on doit vous haïr de troubler une union si charmante.

Cette contrainte augmente encore par le soin de la dérober aux yeux d'un père emporté, auquel une mère tremblante pour les jours de sa fille veut cacher ce dangereux secret. On se fait une loi de garder en sa présence l'ancienne familiarité; mais, si la tendresse maternelle profite avec plaisir de ce prétexte, une fille confuse n'ose livrer son cœur à des caresses qu'elle croit feintes, et qui lui sont d'autant plus cruelles qu'elles lui seroient douces si elle osoit y compter. En recevant celles de son père, elle regarde sa mère d'un air si tendre et si humilié, qu'on voit son cœur lui dire par ses yeux : « Ah! que ne suis-je digne encore d'en recevoir autant de vous! »

Mme d'Étange m'a prise plusieurs fois à part; et j'ai connu facilement, à la douceur de ses réprimandes et au ton dont elle m'a parlé de vous, que Julie a fait de grands efforts pour calmer envers nous sa trop juste indignation, et qu'elle n'a rien égaré pour nous justifier l'un et l'autre à ses dépens. Vos lettres même portent, avec le caractère d'un amour excessif, une sorte d'excuse qui ne lui a pas échappé; elle vous reproche moins l'abus de sa confiance qu'à elle-même sa simplicité à vous l'accorder. Elle vous estime assez pour croire qu'aucun autre homme à votre place n'eût mieux résisté que vous; elle s'en prend de vos fautes à la vertu même. Elle conçoit maintenant, dit-elle, ce que c'est qu'une probité trop vantée, qui n'empêche point un honnête homme amoureux de corrompre, s'il peut, une fille sage, et de déshonorer sans scrupule toute une famille pour satisfaire un moment de fureur. Mais que sert de revenir sur le passé? Il s'agit de cacher sous un voile éternel cet odieux mystère, d'en effacer, s'il se peut, jusqu'au moindre vestige, et de seconder la bonté du ciel qui n'en a point laissé de témoignage sensible. Le secret est concentré entre six personnes sûres. Le repos de tout ce que vous avez aimé, les jours d'une mère au désespoir, l'honneur d'une maison respectable, votre propre vertu, tout dépend de vous encore; tout vous prescrit votre devoir. Vous pouvez réparer le mal que vous avez fait; vous pouvez vous rendre digne de Julie, et justifier sa faute en renonçant à elle, et, si votre cœur ne m'a point trompée, il n'y a plus que la grandeur d'un tel sacrifice qui puisse répondre à celle de l'amour qui l'exige. Fondée sur l'estime que j'eus toujours pour vos sentimens, et sur ce que la plus tendre union qui fut jamais lui doit ajouter de force, j'ai promis en votre nom tout ce que vous devez tenir : osez me démentir si j'ai trop présumé de vous,

ou soyez aujourd'hui ce que vous devez être. Il faut immoler votre maîtresse ou votre amour l'un à l'autre, et vous montrer le plus lâche ou le plus vertueux des hommes.

Cette mère infortunée a voulu vous écrire ; elle avoit même commencé. O Dieu ! que de coups de poignard vous eussent portés ses plaintes amères ! Que ses touchans reproches vous eussent déchiré le cœur ! Que ses humbles prières vous eussent pénétré de honte ! J'ai mis en pièces cette lettre accablante que vous n'eussiez jamais supportée ; je n'ai pu souffrir ce comble d'horreur de voir une mère humiliée devant le séducteur de sa fille : vous êtes digne au moins qu'on n'emploie pas avec vous de pareils moyens , faits pour fléchir des monstres , et pour faire mourir de douleur un homme sensible.

Si c'étoit ici le premier effort que l'amour vous eût demandé , je pourrois douter du succès , et balancer sur l'estime qui vous est due : mais le sacrifice que vous avez fait à l'honneur de Julie en quittant ce pays m'est garant de celui que vous allez faire à son repos en rompant un commerce inutile. Les premiers actes de vertu sont toujours les plus pénibles , et vous ne perdrez point le prix d'un effort qui vous a tant coûté , en vous obtenant à soutenir une vaine correspondance dont les risques sont terribles pour votre amante , les dédommagemens nuls pour tous les deux , et qui ne fait que prolonger sans fruit les tourmens de l'un et de l'autre. N'en doutez plus , cette Julie qui vous fut si chère ne doit rien être à celui qu'elle a tant aimé : vous vous dissimulez en vain vos malheurs ; vous la perdez au moment que vous vous séparates d'elle , ou plutôt le ciel vous l'avoit ôtée même avant qu'elle se donnât à vous ; car son père la promet dès son retour : et vous savez trop que la parole de cet homme inflexible est irrévocable. De quelque manière que vous vous comportiez , l'invincible sort s'oppose à vos vœux , et vous ne la posséderez jamais. L'unique choix qui vous reste à faire est de la précipiter dans un abîme de malheurs et d'opprobres , ou d'honorer en elle ce que vous avez adoré , et de lui rendre , au lieu du bonheur perdu , la sagesse , la paix , la sûreté du moins dont vos fatales liaisons la privent.

Que vous seriez attristé , que vous vous consumeriez en regrets , si vous pouviez contempler l'état actuel de cette malheureuse amie , et l'avilissement où la réduisent le remords et la honte ! Que son lustre est terni ! que ses grâces sont languissantes ! que tous ses sentimens si charmans et si doux se fondent tristement dans le seul qui les absorbe ! L'amitié même en est attiédie ; à peine partage-t-elle encore le plaisir que je goûte à la voir ; et son cœur malade ne sait plus rien sentir que l'amour et la douleur. Hélas ! qu'est devenu ce caractère aimant et sensible , ce goût si pur des choses honnêtes , cet intérêt si tendre aux peines et aux plaisirs d'autrui ? Elle est encore , je l'avoue , douce , généreuse , compatissante ; l'aimable habitude de bien faire ne sauroit s'effacer en elle ; mais ce n'est plus qu'une habitude aveugle , un goût sans réflexion. Elle fait toutes les mêmes choses , mais elle ne les fait plus avec le même zèle ; ces sentimens sublimes se sont affoiblis , cette flamme divine s'est amortie , cet ange n'est plus qu'une femme ordinaire. Ah ! quelle âme vous avez ôtée à la vertu !

LETTRE II. — *De l'amant de Julie à Mme d'Étange.*

Pénétré d'une douleur qui doit durer autant que moi, je me jette à vos pieds, madame, non pour vous marquer un repentir qui ne dépend pas de mon cœur, mais pour expier un crime involontaire en renonçant à tout ce qui pouvoit faire la douceur de ma vie. Comme jamais sentimens humains n'approchèrent de ceux que m'inspira votre adorable fille, il n'y eut jamais de sacrifice égal à celui que je viens faire à la plus respectable des mères : mais Julie m'a trop appris comment il faut immoler le bonheur au devoir ; elle m'en a trop courageusement donné l'exemple, pour qu'au moins une fois je ne sache pas l'imiter. Si mon sang suffisoit pour guérir vos peines, je le verserois en silence et me plaindrois de ne vous donner qu'une si foible preuve de mon zèle : mais briser le plus doux, le plus pur, le plus sacré lien qui jamais ait uni deux cœurs, ah ! c'est un effort que l'univers entier ne m'eût pas fait faire, et qu'il n'appartenoit qu'à vous d'obtenir.

Oui, je promets de vivre loin d'elle aussi longtemps que vous l'exigerez ; je m'abstiendrai de la voir et de lui écrire, j'en jure par vos jours précieux, si nécessaires à la conservation des siens. Je me soumetts, non sans effroi, mais sans murmure, à tout ce que vous daignerez ordonner d'elle et de moi. Je dirai beaucoup plus encore ; son bonheur peut me consoler de ma misère, et je mourrai content si vous lui donnez un époux digne d'elle. Ah ! qu'on le trouve, et qu'il m'ose dire : « Je saurai mieux l'aimer que toi ! » Madame, il aura vainement tout ce qui me manque ; s'il n'a mon cœur, il n'aura rien pour Julie : mais je n'ai que ce cœur honnête et tendre. Hélas ! je n'ai rien non plus. L'amour qui rapproche tout n'élève point la personne ; il n'élève que les sentimens. Ah ! si j'eusse osé n'écouter que les miens pour vous, combien de fois, en vous parlant, ma bouche eût prononcé le doux nom de mère !

Daignez vous confier à des sermens qui ne sont point vains, et à un homme qui n'est point trompeur. Si je pus un jour abuser de votre estime, je m'abusai le premier moi-même. Mon cœur sans expérience ne connut le danger que quand il n'étoit plus temps de fuir, et je n'avois point encore appris de votre fille cet art cruel de vaincre l'amour par lui-même, qu'elle m'a depuis si bien enseigné. Bannissez vos craintes, je vous en conjure. Y a-t-il quelqu'un au monde à qui son repos, sa félicité, son honneur, soient plus chers qu'à moi ? Non, ma parole et mon cœur vous sont garans de l'engagement que je prends au nom de mon illustre ami comme au mien. Nulle indiscretion ne sera commise, soyez-en sûre ; et je rendrai le dernier soupir sans qu'on sache quelle douleur termina mes jours. Calmez donc celle qui vous consume, et dont la mienne s'aigrit encore ; essayez des pleurs qui m'arrachent l'âme ; rétablissez votre santé ; rendez à la plus tendre fille qui fut jamais le bonheur auquel elle a renoncé pour vous ; soyez vous-même heureuse par elle ; vivez enfin pour lui faire aimer la vie. Ah ! malgré les erreurs de l'amour, être mère de Julie est encore un sort assez beau pour se féliciter de vivre.

LETTRE III. — *De l'amant de Julie à Mme d'Orbe, en lui envoyant la lettre précédente.*

Tenez, cruelle, voilà ma réponse. En la lisant, fondez en larmes, si vous connoissez mon cœur, et si le vôtre est sensible encore; mais surtout ne m'accablez plus de cette estime impitoyable que vous me vendez si cher, et dont vous faites le tourment de ma vie.

Votre main barbare a donc osé les rompre, ces doux nœuds formés sous vos yeux presque dès l'enfance, et que votre amitié sembloit partager avec tant de plaisir! Je suis donc aussi malheureux que vous le voulez et que je puis l'être! Ah! connoissez-vous tout le mal que vous faites? Sentez-vous bien que vous m'arrachez l'âme, que ce que vous m'ôtez est sans dédommagement, et qu'il vaut mieux cent fois mourir que de ne plus vivre l'un pour l'autre? Que me parlez-vous du bonheur de Julie? en peut-il être sans le contentement du cœur? Que me parlez-vous du danger de sa mère? Ah! qu'est-ce que la vie d'une mère, la mienne, la vôtre, la sienne même, qu'est-ce que l'existence du monde entier auprès du sentiment délicieux qui nous unissoit? Insensée et farouche vertu! j'obéis à ta voix sans mérite; je t'abhorre en faisant tout pour toi. Que sont tes vaines consolations contre les vives douleurs de l'âme? Va, triste idole des malheureux, tu ne fais qu'augmenter leur misère en leur ôtant les ressources que la fortune leur laisse. J'obéirai pourtant; oui, cruelle, j'obéirai : je deviendrai, s'il se peut, insensible et féroce comme vous. J'oublierai tout ce qui me fut cher au monde. Je ne veux plus entendre ni prononcer le nom de Julie ni le vôtre. Je ne veux plus m'en rappeler l'insupportable souvenir. Un dépit, une rage inflexible m'aigrît contre tant de revers. Une dure opiniâtreté me tiendra lieu de courage : il m'en a trop coûté d'être sensible; il vaut mieux renoncer à l'humanité.

LETTRE IV. — *De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.*

Vous m'avez écrit une lettre désolante; mais il y a tant d'amour et de vertu dans votre conduite, qu'elle efface l'amertume de vos plaintes : vous êtes trop généreux pour qu'on ait le courage de vous quereller. Quelque emportement qu'on laisse paroître, quand on sait ainsi s'immoler à ce qu'on aime, on mérite plus de louanges que de reproches; et malgré vos injures, vous ne me fûtes jamais si cher que depuis que je connois si bien tout ce que vous valez.

Rendez grâce à cette vertu que vous croyez haïr, et qui fait plus pour vous que votre amour même. Il n'y a pas jusqu'à ma tante que vous n'avez séduite par un sacrifice dont elle sent tout le prix. Elle n'a pu lire votre lettre sans attendrissement; elle a même eu la foiblesse de la laisser voir à sa fille; et l'effort qu'a fait la pauvre Julie pour contenir à cette lecture ses soupirs et ses pleurs l'a fait tomber évanouie!

Cette tendre mère, que vos lettres avoient déjà puissamment émue, commence à connoître, par tout ce qu'elle voit, combien vos deux cœurs sont hors de la règle commune, et combien votre amour porte un caractère naturel de sympathie, que le temps ni les efforts humains

ne sauroient effacer. Elle, qui a si grand besoin de consolation, consoleroit volontiers sa fille, si la bienséance ne la retenoit; et je la vois trop près d'en devenir la confidente pour qu'elle ne me pardonne pas de l'avoir été. Elle s'échappa hier jusqu'à dire en sa présence, un peu indiscretement¹ peut-être : « Ah ! s'il ne dépendoit que de moi... » Quoiqu'elle se retint et n'achevât pas, je vis, au baiser ardent que Julie imprimoit sur sa main, qu'elle ne l'avoit que trop entendue. Je sais même qu'elle a voulu plusieurs fois parler à son inflexible époux; mais, soit danger d'exposer sa fille aux fureurs d'un père irrité, soit crainte pour elle-même, sa timidité l'a toujours retenue, et son affoiblissement, ses maux, augmentent si sensiblement, que j'ai peur de la voir hors d'état d'exécuter sa résolution avant qu'elle l'ait bien formée.

Quoi qu'il en soit, malgré les fautes dont vous êtes cause, cette honnêteté de cœur qui se fait sentir dans votre amour mutuel lui a donné une telle opinion de vous, qu'elle se fie à la parole de tous deux sur l'interruption de votre correspondance, et qu'elle n'a pris aucune précaution pour veiller de plus près sur sa fille. Effectivement, si Julie ne répondoit pas à sa confiance, elle ne seroit plus digne de ses soins, et il faudroit vous étouffer l'un et l'autre si vous étiez capables de tromper encore la meilleure des mères, et d'abuser de l'estime qu'elle a pour vous.

Je ne cherche point à rallumer dans votre cœur une espérance que je n'ai pas moi-même; mais je veux vous montrer, comme il est vrai, que le parti le plus honnête est aussi le plus sage, et que, s'il peut rester quelque ressource à votre amour, elle est dans le sacrifice que l'honneur et la raison vous imposent. Mère, parens, amis, tout est maintenant pour vous, hors un père, qu'on gagnera par cette voie, ou que rien ne sauroit gagner. Quelque imprécation qu'ait pu vous dicter un moment de désespoir, vous nous avez prouvé cent fois qu'il n'est point de route plus sûre pour aller au bonheur que celle de la vertu. Si l'on y parvient, il est plus pur, plus solide et plus doux par elle; si on le manque, elle seule peut en dédommager. Reprenez donc courage; soyez homme, et soyez encore vous-même. Si j'ai bien connu votre cœur, la manière la plus cruelle pour vous de perdre Julie seroit d'être indigne de l'obtenir.

LETTRE V. — *De Julie à son amant.*

Elle n'est plus. Mes yeux ont vu fermer les siens pour jamais; ma bouche a reçu son dernier soupir; mon nom fut le dernier mot qu'elle prononça; son dernier regard fut tourné sur moi. Non, ce n'étoit pas la vie qu'elle sembloit quitter, j'avois trop peu su la lui rendre chère; c'étoit à moi seule qu'elle s'arrachoit. Elle me voyoit sans guide et sans espérance, accablée de mes malheurs et de mes fautes : mourir

1. Claire, êtes-vous ici moins indiscreète? est-ce la dernière fois que vous le sercz?

ne fut rien pour elle, et son cœur n'a gémi que d'abandonner sa fille dans cet état. Elle n'eut que trop de raison. Qu'avoit-elle à regretter sur la terre ? Qu'est-ce qui pouvoit ici-bas valoir à ses yeux le prix immortel de sa patience et de ses vertus qui l'attendoit dans le ciel ? Que lui restoit-il à faire au monde, sinon qu'à pleurer mon opprobre ? Ame pure et chaste, digne épouse, et mère incomparable, tu vis maintenant au séjour de la gloire et de la félicité ; tu vis ! et moi, livrée au repentir et au désespoir, privée à jamais de tes soins, de tes conseils, de tes douces caresses, je suis morte au bonheur, à la paix, à l'innocence : je ne sens plus que ta perte ; je ne vois plus que ma honte ; ma vie n'est plus que peine et douleur. Ma mère, ma tendre mère, hélas ! je suis bien plus morte que toi !

Mon Dieu ! quel transport égare une infortunée, et lui fait oublier ses résolutions ! Où viens-je verser mes pleurs et pousser mes gémissements ? C'est le cruel qui les a causés que j'en rends le dépositaire ! C'est avec celui qui fait les malheurs de ma vie que j'ose les déplorer ! Oui, oui, barbare, partagez les tourmens que vous me faites souffrir. Vous par qui je plongeai le couteau dans le sein maternel, gémissiez des maux qui me viennent de vous, et sentez avec moi l'horreur d'un parricide qui fut votre ouvrage. A quels yeux oserois-je paroître aussi méprisable que je le suis ? Devant qui m'avilirois-je au gré de mes remords ? Quel autre que le complice de mon crime pourroit assez les connoître ? C'est mon plus insupportable supplice de n'être accusée que par mon cœur, et de voir attribuer au bon naturel les larmes impures qu'un cuisant repentir m'arrache. Je vis, je vis en frémissant la douleur empoisonner, hâter les derniers jours de ma triste mère. En vain sa pitié pour moi l'empêcha d'en convenir ; en vain elle affectoit d'attribuer le progrès de son mal à la cause qui l'avoit produit : en vain ma cousine, gagnée, a tenu le même langage : rien n'a pu tromper mon cœur déchiré de regrets ; et, pour mon tourment éternel, je garderai jusqu'au tombeau l'affreuse idée d'avoir abrégé la vie de celle à qui je la dois.

O vous que le ciel suscita dans sa colère pour me rendre malheureuse et coupable, pour la dernière fois recevez dans votre sein des larmes dont vous êtes l'auteur. Je ne viens plus, comme autrefois, partager avec vous des peines qui devoient nous être communes. Ce sont les soupirs d'un dernier adieu qui s'échappent malgré moi. C'en est fait, l'empire de l'amour est éteint dans une âme livrée au seul désespoir. Je consacre le reste de mes jours à pleurer la meilleure des mères ; je saurai lui sacrifier des sentimens qui lui ont coûté la vie ; je serois trop heureuse qu'il m'en coûtât assez de les vaincre pour expier tout ce qu'ils lui ont fait souffrir. Ah ! si son esprit immortel pénètre au fond de mon cœur, il sait bien que la victime que je lui sacrifie n'est pas tout à fait indigne d'elle. Partagez un effort que vous m'avez rendu nécessaire. S'il vous reste quelque respect pour la mémoire d'un nôud si cher et si funeste, c'est par lui que je vous conjure de me fuir à jamais, de ne plus m'écrire, de ne plus aigrir mes remords, de me laisser oublier, s'il se peut, ce que nous fûmes l'un à l'autre. Que mes yeux ne vous voient plus, que je n'entende plus prononcer votre nom ; que votre

souvenir ne vienne plus agiter mon cœur. J'ose parler encore au nom d'un amour qui ne doit plus être ; à tant de sujets de douleur n'ajoutez pas celui de voir son dernier vœu méprisé. Adieu donc pour la dernière fois, unique et cher.... Ah ! fille insensée !... Adieu pour jamais.

LETTRE VI. — *Dé l'amant de Julie à Mme d'Orbe.*

Enfin le voile est déchiré ; cette longue illusion s'est évanouie ; cet espoir si doux s'est éteint : il ne me reste pour aliment d'une flamme éternelle qu'un souvenir amer et délicieux qui soutient ma vie et nourrit mes tourmens du vain sentiment d'un bonheur qui n'est plus.

Est-il donc vrai que j'ai goûté la félicité suprême ? Suis-je bien le même être qui fut heureux un jour ? Qui peut sentir ce que je souffre n'est-il pas né pour toujours souffrir ? Qui peut jouir des biens que j'ai perdus peut-il les perdre et vivre encore ? et des sentimens si contraires peuvent-ils germer dans un même cœur ? Jours de plaisir et de gloire, non, vous n'étiez pas d'un mortel ; vous étiez trop beaux pour, devoir être périssables. Une douce extase absorboit toute votre durée, et la rassembloit en un point comme celle de l'éternité. Il n'y avoit pour moi ni passé ni avenir, et je goûtois à la fois les délices de mille siècles. Hélas ! vous avez disparu comme un éclair. Cette éternité de bonheur ne fut qu'un instant de ma vie. Le temps a repris sa lenteur dans les momens de mon désespoir, et l'ennui mesure par longues années le reste infortuné de mes jours.

Pour achever de me les rendre insupportables, plus les afflictions m'accablent, plus tout ce qui m'étoit cher semble se détacher de moi. Madame, il se peut que vous m'aimiez encore ; mais d'autres soins vous appellent, d'autres devoirs vous occupent. Mes plaintes, que vous écoutiez avec intérêt, sont maintenant indiscretes. Julie, Julie elle-même se décourage et m'abandonne. Les tristes remords ont chassé l'amour. Tout est changé pour moi ; mon cœur seul est toujours le même, et mon sort en est plus affreux.

Mais qu'importe ce que je suis et ce que je dois être ? Julie souffre, est-il temps de songer à moi ? Ah ! ce sont ses peines qui rendent les miennes plus amères. Oui, j'aimerois mieux qu'elle cessât de m'aimer et qu'elle fût heureuse.... Cesser de m'aimer !... l'espère-t-elle ?... Jamais, jamais. Elle a beau me défendre de la voir et de lui écrire : ce n'est pas le tourment qu'elle s'ôte ; hélas ! c'est le consolateur. La perte d'une tendre mère la doit-elle priver d'un plus tendre ami ? croit-elle soulager ses maux en les multipliant ? O amour ! est-ce à tes dépens qu'on peut venger la nature ?

Non, non ; c'est en vain qu'elle prétend m'oublier. Son tendre cœur pourra-t-il se séparer du mien ? ne le retiens-je pas en dépit d'elle ? Oublie-t-on des sentimens tels que nous les avons éprouvés ? et peut-on s'en souvenir sans les éprouver encore ? L'amour vainqueur fit le malheur de sa vie ; l'amour vaincu ne la rendra que plus à plaindre. Elle passera ses jours dans la douleur, tourmentée à la fois de vains regrets et de vains désirs, sans pouvoir jamais contenter ni l'amour ni la vertu.

Ne croyez pas pourtant qu'en plaignant ses erreurs je me dispense de les respecter. Après tant de sacrifices, il est trop tard pour apprendre à désobéir. Puisqu'elle commande, il suffit; elle n'entendra plus parler de moi. Jugez si mon sort est affreux. Mon plus grand désespoir n'est pas de renoncer à elle. Ah ! c'est dans son cœur que sont mes douleurs les plus vives, et je suis plus malheureux de son infortune que de la mienne. Vous qu'elle aime plus que toute chose, et qui seule, après moi, la savez dignement aimer, Claire, aimable Claire, vous êtes l'unique bien qui lui reste. Il est assez précieux pour lui rendre supportable la perte de tous les autres. Dédommangez-la des consolations qui lui sont ôtées et de celles qu'elle refuse; qu'une sainte amitié supplée à la fois auprès d'elle à la tendresse d'une mère, à celle d'un amant, aux charmes de tous les sentimens qui devoient la rendre heureuse. Qu'elle le soit, s'il est possible, à quelque prix que ce puisse être. Qu'elle recouvre la paix et le repos dont je l'ai privée; je sentirai moins les tourmens qu'elle m'a laissés. Puisque je ne suis plus rien à mes propres yeux, puisque c'est mon sort de passer ma vie à mourir pour elle, qu'elle me regarde comme n'étant plus; j'y consens si cette idée la rend plus tranquille. Puisse-t-elle retrouver près de vous ses premières vertus, son premier bonheur! puisse-t-elle être encore par vos soins tout ce qu'elle eût été sans moi !

Hélas ! elle étoit fille, et n'a plus de mère ! Voilà la perte qui ne se répare point, et dont on ne se console jamais quand on a pu se la reprocher. Sa conscience agitée lui redemande cette mère tendre et chérie, et dans une douleur si cruelle l'horrible remords se joint à son affliction. O Julie ! ce sentiment affreux devoit-il être connu de toi ? Vous qui fûtes témoin de la maladie et des derniers momens de cette mère infortunée, je vous supplie, je vous conjure, dites-moi ce que j'en dois croire. Déchirez-moi le cœur, si je suis coupable. Si la douleur de nos fautes l'a fait descendre au tombeau, nous sommes deux monstres indignes de vivre; c'est un crime de songer à des liens si funestes, c'en est un de voir le jour. Non, j'ose le croire, un feu si pur n'a point produit de si noirs effets. L'amour nous inspira des sentimens trop nobles pour en tirer les forfaits des âmes dénaturées. Le ciel, le ciel seroit-il injuste ? et celle qui sut immoler son bonheur aux auteurs de ses jours méritoit-elle de leur coûter la vie ?

LETTRE VII. — Réponse.

Comment pourroit-on vous aimer moins en vous estimant chaque jour davantage ? comment perdrais-je mes anciens sentimens pour vous, tandis que vous en méritez chaque jour de nouveaux ? Non, mon cher et digne ami, tout ce que nous fûmes les uns aux autres dès notre première jeunesse, nous le serons le reste de nos jours; et, si notre mutuel attachement n'augmente plus, c'est qu'il ne peut plus augmenter. Toute la différence est que je vous aimois comme mon frère, et qu'à présent je vous aime comme mon enfant; car, quoique nous soyons toutes deux plus jeunes que vous, et même vos disciples, je vous re-

garde un peu comme le nôtre. En nous apprenant à penser, vous avez appris de nous à être sensible; et, quoi qu'en dise votre philosophe anglois, cette éducation vaut bien l'autre: si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit.

Savez-vous pourquoi je paroiss avoir changé de conduite envers vous? Ce n'est pas, croyez-moi, que mon cœur ne soit toujours le même, c'est que votre état est changé. Je favorisais vos feux tant qu'il leur restoit un rayon d'espérance; depuis qu'en vous obtenant d'aspirer à Julie vous ne pouvez plus que la rendre malheureuse, ce seroit vous nuire que de vous complaire. J'aime mieux vous savoir moins à plaindre et vous rendre plus mécontent. Quand le bonheur commun devient impossible, chercher le sien dans celui de ce qu'on aime, n'est-ce pas tout ce qui reste à faire à l'amour sans espoir?

Vous faites plus que sentir cela, mon généreux ami, vous l'exécutez dans le plus douloureux sacrifice qu'ait jamais fait un amant fidèle. En renonçant à Julie, vous achetez son repos aux dépens du vôtre, et c'est à vous que vous renoncez pour elle.

J'ose à peine vous dire les bizarres idées qui me viennent là-dessus; mais elles sont consolantes, et cela m'enhardit. Premièrement, je crois que le véritable amour a cet avantage aussi bien que la vertu, qu'il dédommage de tout ce qu'on lui sacrifie, et qu'on jouit en quelque sorte des privations qu'on s'impose par le sentiment même de ce qu'il en coûte et du motif qui nous y porte. Vous vous témoignerez que Julie a été aimée de vous comme elle méritoit de l'être, et vous l'en aimerez davantage, et vous en serez plus heureux. Cet amour-propre exquis qui sait payer toutes les vertus pénibles mêlera son charme à celui de l'amour. Vous vous direz: « Je sais aimer, » avec un plaisir plus durable et plus délicat que vous n'en goûteriez à dire: « Je possède ce que j'aime; » car celui-ci s'use à force d'en jouir, mais l'autre demeure toujours, et vous en jouiriez encore quand même vous n'aimeriez plus.

Outre cela, s'il est vrai, comme Julie et vous me l'avez tant dit, que l'amour soit le plus délicieux sentiment qui puisse entrer dans le cœur humain, tout ce qui le prolonge et le fixe, même au prix de mille douleurs, est encore un bien. Si l'amour est un désir qui s'irrite par les obstacles, comme vous le disiez encore, il n'est pas bon qu'il soit content, il vaut mieux qu'il dure et soit malheureux, que de s'éteindre au sein des plaisirs. Vos feux, je l'avoue, ont soutenu l'épreuve de la possession, celle du temps, celle de l'absence et des peines de toute espèce; ils ont vaincu tous les obstacles, hors le plus puissant de tous, qui est de n'en avoir plus à vaincre, et de se nourrir uniquement d'eux-mêmes. L'univers n'a jamais vu de passion soutenir cette épreuve: quel droit avez-vous d'espérer que la vôtre l'eût soutenue? Le temps eût joint au dégoût d'une longue possession le progrès de l'âge et le déclin de la beauté: il semble se fixer en votre faveur par votre séparation; vous serez toujours l'un pour l'autre à la fleur des ans; vous vous verrez sans cesse tels que vous vous vîtes en vous quittant; et vos cœurs, unis jusqu'au tombeau, prolongeront dans une illusion charmante votre jeunesse avec vos amours.

Si vous n'eussiez point été heureux, une insurmontable inquiétude pourroit vous tourmenter; votre cœur regretteroit, en soupirant, les biens dont il étoit digne; votre ardente imagination vous demanderoit sans cesse ceux que vous n'auriez pas obtenus. Mais l'amour n'a point de délices dont il ne vous ait comblé, et, pour parler comme vous, vous avez épuisé durant une année les plaisirs d'une vie entière. Souvenez-vous de cette lettre si passionnée, écrite le lendemain d'un rendez-vous téméraire; je l'ai lue avec une émotion qui m'étoit inconnue: on n'y voit pas l'état permanent d'une âme attendrie, mais le dernier délire d'un cœur brûlant d'amour et ivre de volupté; vous jugeâtes vous-même qu'on n'éprouvoit point de pareils transports deux fois en la vie, et qu'il falloit mourir après les avoir sentis. Mon ami, ce fut là le comble; et, quoi que la fortune et l'amour eussent fait pour vous, vos feux et votre bonheur ne pouvoient plus que décliner. Cet instant fut aussi le commencement de vos disgrâces, et votre amante vous fut ôtée au moment que vous n'aviez plus de sentimens nouveaux à goûter auprès d'elle: comme si le sort eût voulu garantir votre cœur d'un épuisement inévitable, et vous laisser dans le souvenir de vos plaisirs passés un plaisir plus doux que tous ceux dont vous pourriez jouir encore.

Consolez-vous donc de la perte d'un bien qui vous eût toujours échappé, et vous eût ravi de plus celui qui vous reste. Le bonheur et l'amour se seroient évanouis à la fois; vous avez au moins conservé le sentiment: on n'est point sans plaisirs quand on aime encore. L'image de l'amour éteint effraye plus un cœur tendre que celle de l'amour malheureux; et le dégoût de ce qu'on possède est un état cent fois pire que le regret de ce qu'on a perdu.

Si les reproches que ma désolée cousine se fait sur la mort de sa mère étoient fondés, ce cruel souvenir empoisonneroit, je l'avoue, celui de vos amours, et une si funeste idée devoit à jamais les éteindre; mais n'en croyez pas à ses douleurs, elles la trompent, ou plutôt le chimérique motif dont elle aime à les aggraver n'est qu'un prétexte pour en justifier l'excès. Cette âme tendre craint toujours de ne pas s'affliger assez, et c'est une sorte de plaisir pour elle d'ajouter au sentiment de ses peines tout ce qui peut les aigrir. Elle s'en impose, soyez-en sûr; elle n'est pas sincère avec elle-même. Ah! si elle croyoit bien sincèrement avoir abrégé les jours de sa mère, son cœur en pourroit-il supporter l'affreux remords? Non, non, mon ami, elle ne la pleurerait pas, elle l'auroit suivie. La maladie de Mme d'Étange est bien connue; c'étoit une hydropisie de poitrine dont elle ne pouvoit revenir, et l'on désespéroit de sa vie avant même qu'elle eût découvert votre correspondance. Ce fut un violent chagrin pour elle; mais que de plaisirs réparèrent le mal qu'il pouvoit lui faire! Qu'il fut consolant pour cette tendre mère de voir, en gémissant des fautes de sa fille, par combien de vertus elles étoient rachetées, et d'être forcée d'admirer son âme en pleurant sa foiblesse! Qu'il lui fut doux de sentir combien elle en étoit chérie! Quel zèle infatigable! quels soins continuels! quelle assiduité sans relâche! quel désespoir de l'avoir affligée! que de regrets! que de larmes! que

de touchantes caresses ! quelle inépuisable sensibilité ! C'étoit dans les yeux de la fille qu'on lisoit tout ce qu'elle souffroit la mère ; c'étoit elle qui la servoit les jours , qui la veilloit les nuits ; c'étoit de sa main qu'elle recevoit tous les secours. Vous eussiez cru voir une autre Julie ; sa délicatesse naturelle avoit disparu , elle étoit forte et robuste , les soins les plus pénibles ne lui coûtoient rien , et son âme sembloit lui donner un nouveau corps. Elle faisoit tout et paroissoit ne rien faire ; elle étoit partout et ne bougeoit d'auprès d'elle : on la trouvoit sans cesse à genoux devant son lit , la bouche collée sur sa main , gémissant ou de sa faute ou du mal de sa mère , et confondant ces deux sentimens pour s'en affliger davantage. Je n'ai vu personne entrer les derniers jours dans la chambre de ma tante sans être ému jusqu'aux larmes du plus attendrissant de tous les spectacles. On voyoit l'effort que faisoient ces deux cœurs pour se réunir plus étroitement au moment d'une funeste séparation ; on voyoit que le seul regret de se quitter occupoit la mère et la fille , et que vivre ou mourir n'eût été rien pour elles , si elles avoient pu rester ou partir ensemble.

Bien loin d'adopter les noires idées de Julie , soyez sûr que tout ce qu'on peut espérer des secours humains et des consolations du cœur a concouru de sa part à retarder les progrès de la maladie de sa mère , et qu'infailliblement sa tendresse et ses soins nous l'ont conservée plus longtemps que nous n'eussions pu faire sans elle. Ma tante elle-même m'a dit cent fois que ses derniers jours étoient les plus doux momens de sa vie , et que le bonheur de sa fille étoit la seule chose qui manquoit au sien.

S'il faut attribuer sa perte au chagrin , ce chagrin vient de plus loin , et c'est à son époux seul qu'il faut s'en prendre. Longtemps inconstant et volage , il prodigua les feux de sa jeunesse à mille objets moins dignes de plaire que sa vertueuse compagne ; et quand l'âge le lui eût ramené , il conserva près d'elle cette rudesse inflexible dont les maris infidèles ont accoutumé d'aggraver leurs torts. Ma pauvre cousine s'en est ressentie ; un vain entêtement de noblesse et cette roideur de caractère que rien n'amollit ont fait vos malheurs et les siens. Sa mère , qui eut toujours du penchant pour vous , et qui pénétra son amour quand il étoit trop tard pour l'éteindre , porta longtemps en secret la douleur de ne pouvoir vaincre le goût de sa fille ni l'obstination de son époux , et d'être la première cause d'un mal qu'elle ne pouvoit plus guérir. Quand vos lettres surprises lui eurent appris jusqu'où vous aviez abusé de sa confiance , elle craignit de tout perdre en voulant tout sauver , et d'exposer les jours de sa fille pour rétablir son honneur. Elle sonda plusieurs fois son mari sans succès ; elle voulut plusieurs fois hasarder une confiance entière et lui montrer toute l'étendue de son devoir : la frayeur et sa timidité la retinrent toujours. Elle hésita tant qu'elle put parler ; lorsqu'elle le voulut , il n'étoit plus temps ; les forces lui manquèrent ; elle mourut avec le fatal secret : et moi qui connois l'humeur de cet homme sévère , sans savoir jusqu'où les sentimens de la nature auroient pu la tempérer , je respire en voyant au moins les jours de Julie en sûreté.

Elle n'ignore rien de tout cela ; mais vous dirai-je ce que je pense de ses remords apparens ? L'amour est plus ingénieux qu'elle. Pénétrée du regret de sa mère, elle voudroit vous oublier ; et, malgré qu'elle en ait, il trouble sa conscience pour la forcer de penser à vous. Il veut que ses pleurs aient du rapport à ce qu'elle aime. Elle n'oseroit plus s'en occuper directement ; il la force de s'en occuper encore, au moins par son repentir. Il l'abuse avec tant d'art, qu'elle aime mieux souffrir davantage, et que vous entriez dans le sujet de ses peines. Votre cœur n'entend pas peut-être ces détours du sien ; mais ils n'en sont pas moins naturels. Car votre amour à tous deux, quoique égal en force, n'est pas semblable en effets : le vôtre est bouillant et vif, le sien est doux et tendre ; vos sentimens s'exhalent au dehors avec véhémence, les siens retournent sur elle-même, et, pénétrant la substance de son âme, l'altèrent et la changent insensiblement. L'amour anime et soutient votre cœur, il affaïsse et abat le sien ; tous les ressorts en sont relâchés, sa force est nulle, son courage est éteint, sa vertu n'est plus rien. Tant d'héroïques facultés ne sont pas anéanties, mais suspendues ; un moment de crise peut leur rendre toute leur vigueur, ou les effacer sans retour. Si elle fait encore un pas vers le découragement, elle est perdue ; mais si cette âme excellente se relève un instant, elle sera plus grande, plus forte, plus vertueuse que jamais, et il ne sera plus question de rechute. Croyez-moi, mon aimable ami, dans cet état périlleux sachez respecter ce que vous aimâtes. Tout ce qui lui vient de vous, fût-ce contre vous-même, ne lui peut être que mortel. Si vous vous obstinez auprès d'elle, vous pourrez triompher aisément ; mais vous croirez en vain posséder la même Julie, vous ne la retrouverez plus.

LETTRE VIII. — *De milord Édouard à l'amant de Julie.*

J'avois acquis des droits sur ton cœur ; tu m'étois nécessaire, et j'étois prêt à t'aller joindre. Que t'importent mes droits, mes besoins, mon empressement ? Je suis oublié de toi ; tu ne daignes plus m'écrire. J'apprends ta vie solitaire et farouche ; je pénètre tes desseins secrets. Tu t'ennuies de vivre.

Meurs donc, jeune insensé ; meurs, homme à la fois féroce et lâche : mais sache, en mourant, que tu laisses dans l'âme d'un honnête homme à qui tu fus cher la douleur de n'avoir servi qu'un ingrat.

LETTRE IX. — *Réponse.*

Venez, milord : je croyois ne pouvoir plus goûter de plaisir sur la terre ; mais nous nous reverrons. Il n'est pas vrai que vous puissiez me confondre avec les ingrats ; votre cœur n'est pas fait pour en trouver, ni le mien pour l'être.

BILLET DE JULIE A SAINT-PREUX.

Il est temps de renoncer aux erreurs de la jeunesse et d'abandonner un trompeur espoir : je ne serai jamais à vous. Rendez-moi donc la

liberté que je vous ai engagée, et dont mon père veut disposer, ou mettez le comble à mes malheurs par un refus qui nous perdra tous deux sans vous être d'aucun usage.

JULIE D'ÉTANGE.

LETTRE X. — *Du baron d'Étange à Saint-Preux, dans laquelle étoit le précédent billet.*

S'il peut rester dans l'âme d'un suborneur quelque sentiment d'honneur et d'humanité, répondez à ce billet d'une malheureuse dont vous avez corrompu le cœur, et qui ne seroit plus si j'osois soupçonner qu'elle eût porté plus loin l'oubli d'elle-même. Je m'étonnerai peu que la même philosophie qui lui apprit à se jeter à la tête du premier venu lui apprenne encore à désobéir à son père. Pensez-y cependant. J'aime à prendre en toute occasion les voies de la douceur et de l'honnêteté, quand j'espère qu'elles peuvent suffire; mais, si j'en veux bien user avec vous, ne croyez pas que j'ignore comment se venge l'honneur d'un gentilhomme offensé par un homme qui ne l'est pas.

LETTRE XI. — *Réponse.*

Épargnez-vous, monsieur, des menaces vaines qui ne m'effrayent point, et d'injustes reproches qui ne peuvent m'humilier. Sachez qu'entre deux personnes du même âge il n'y a d'autre suborneur que l'amour, et qu'il ne vous appartiendra jamais d'avilir un homme que votre fille honora de son estime.

Quel sacrifice osez-vous m'imposer, et à quel titre l'exigez-vous? Est-ce à l'auteur de tous mes maux qu'il faut immoler mon dernier espoir? Je veux respecter le père de Julie; mais qu'il daigne être le mien, s'il faut que j'apprenne à lui obéir. Non, non, monsieur, quelque opinion que vous ayez de vos procédés, ils ne m'obligent point à renoncer pour vous à des droits si chers et si bien mérités de mon cœur. Vous faites le malheur de ma vie. Je ne vous dois que de la haine, et vous n'avez rien à prétendre de moi. Julie a parlé; voilà mon consentement. Ah! qu'elle soit toujours obéie! Un autre la possédera; mais j'en serai plus digne d'elle.

Si votre fille eût daigné me consulter sur les bornes de votre autorité, ne doutez pas que je ne lui eusse appris à résister à vos prétentions injustes. Quel que soit l'empire dont vous abusez, mes droits sont plus sacrés que les vôtres; la chaîne qui nous lie est la borne du pouvoir paternel, même devant les tribunaux humains; et, quand vous osez réclamer la nature, c'est vous seul qui bravez ses lois.

N'alléguez pas non plus cet honneur si bizarre et si délicat que vous parlez de venger; nul ne l'offense que vous-même. Respectez le choix de Julie, et votre honneur est en sûreté: car mon cœur vous honore malgré vos outrages; et, malgré les maximes gothiques, l'alliance d'un honnête homme n'en déshonora jamais un autre. Si ma présomption vous offense, attaquez ma vie, je ne la défendrai jamais contre vous. Au surplus, je me soucie fort peu de savoir en quoi consiste l'honneur d'un gentilhomme; mais, quant à celui d'un homme de bien, il m'ap-

partient, je sais le défendre, et le conserverai pur et sans tache jusqu'au dernier soupir.

Allez, père barbare et peu digne d'un nom si doux, méditez d'affreux parricides, tandis qu'une fille tendre et soumise immole son bonheur à vos préjugés. Vos regrets me vengeront un jour des maux que vous me faites, et vous sentirez trop tard que votre haine aveugle et dénaturée ne vous fut pas moins funeste qu'à moi. Je serai malheureux, sans doute; mais, si jamais la voix du sang s'élève au fond de votre cœur, combien vous le serez plus encore d'avoir sacrifié à des chimères l'unique fruit de vos entrailles, unique au monde, en beauté, en mérite, en vertu, et pour qui le ciel, prodigue de ses dons, n'oublia rien qu'un meilleur père!

BILLET INCLUS DANS LA PRÉCÉDENTE LETTRE.

Je rends à Julie d'Étange le droit de disposer d'elle-même, et de donner sa main sans consulter son cœur. S. P.

LETTRE XII. — *De Julie à Saint-Preux.*

Je voulois vous décrire la scène qui vient de se passer, et qui a produit le billet que vous avez dû recevoir; mais mon père a pris ses mesures si justes qu'elle n'a fini qu'un moment avant le départ du courrier. Sa lettre est sans doute arrivée à temps à la poste; il n'en peut être de même de celle-ci; votre résolution sera prise et votre réponse partie avant qu'elle vous parvienne: ainsi tout détail seroit désormais inutile. J'ai fait mon devoir; vous ferez le vôtre: mais le sort nous accable, l'honneur nous trahit; nous serons séparés à jamais; et, pour comble d'horreur, je vais passer dans les.... Hélas! j'ai pu vivre dans les tiens! O devoir! à quoi sers-tu? O Providence!... Il faut gémir et se taire.

La plume échappe de ma main. J'étois incommodée depuis quelques jours; l'entretien de ce matin m'a prodigieusement agitée.... la tête et le cœur me font mal.... Je me sens défaillir.... le ciel auroit-il pitié de mes peines?... Je ne puis me soutenir. Je suis forcée à me mettre au lit, et me console dans l'espoir de n'en point relever. Adieu, mes uniques amours. Adieu, pour la dernière fois, cher et tendre ami de Julie. Ah! si je ne dois plus vivre pour toi, n'ai-je pas déjà cessé de vivre?

LETTRE XIII. — *De Julie à Mme d'Orbe.*

Il est donc vrai, chère et cruelle amie, que tu me rappelles à la vie et à mes douleurs? J'ai vu l'instant heureux où j'allois rejoindre la plus tendre des mères: tes soins inhumains m'ont enchaînée pour la pleurer plus longtemps; et, quand le désir de la suivre m'arrache à la terre, le regret de te quitter m'y retient. Si je me console de vivre, c'est par l'espoir de n'avoir pas échappé toute entière à la mort. Ils ne sont plus, ces agrémens de mon visage que mon cœur a payés si cher: la maladie dont je sors m'en a délivrée. Cette heureuse perte ralentira l'ardeur grossière d'un homme assez dépourvu de délicatesse pour m'oser épou-

ser sans mon aveu. Ne trouvant plus en moi ce qui lui plut, il se souciera peu du reste. Sans manquer de parole à mon père, sans offenser l'amî dont il tient la vie, je saurai rebuter cet importun : ma bouche gardera le silence, mais mon aspect parlera pour moi. Son dégoût me garantira de sa tyrannie, et il me trouvera trop laide pour daigner me rendre malheureuse.

Ah! chère cousine, tu connus un cœur plus constant et plus tendre, qui ne se fût pas ainsi rebuté. Son goût ne se bornoit pas aux traits et à la figure; c'étoit moi qu'il aimoit et non pas mon visage; c'étoit par tout notre être que nous étions unis l'un à l'autre, et, tant que Julie eût été la même, la beauté pouvoit fuir, l'amour fût toujours demeuré. Cependant il a pu consentir... l'ingrat!... Il l'a dû, puisque j'ai pu l'exiger. Qui est-ce qui retient par leur parole ceux qui veulent retirer leur cœur? Ai-je donc voulu retirer le mien?... l'ai-je fait? O Dieu! faut-il que tout me rappelle incessamment un temps qui n'est plus, et des feux qui ne doivent plus être! J'ai beau vouloir arracher de mon cœur cette image chérie, je l'y sens trop fortement attachée : je le déchire sans le dégager, et mes efforts pour en effacer un si doux souvenir ne font que l'y graver davantage.

Oserai-je te dire un délire de ma fièvre, qui, loin de s'éteindre avec elle, me tourmente encore plus depuis ma guérison? Oui, connois et plains l'égarément d'esprit de ta malheureuse amie, et rends grâce au ciel d'avoir préservé ton cœur de l'horrible passion qui le donne. Dans un des momens où j'étois le plus mal, je crus, durant l'ardeur du redoublement, voir à côté de mon lit cet infortuné, non tel qu'il charmoit jadis mes regards durant le court bonheur de ma vie, mais pâle, défait, mal en ordre, et le désespoir dans les yeux. Il étoit à genoux; il prit une de mes mains, et sans se dégoûter de l'état où elle étoit, sans craindre la communication d'un venin si terrible, il la couvroit de baisers et de larmes. A son aspect j'éprouvai cette vive et délicieuse émotion que me donnoit quelquefois sa présence inattendue. Je voulus m'élancer vers lui; on me retint; tu l'arrachas de ma présence; et ce qui me toucha le plus vivement, ce furent ses gémissemens que je crus entendre à mesure qu'il s'éloignoit.

Je ne puis te représenter l'effet étonnant que ce rêve a produit sur moi. Ma fièvre a été longue et violente; j'ai perdu la connoissance durant plusieurs jours, j'ai souvent rêvé à lui dans mes transports; mais aucun de ces rêves n'a laissé dans mon imagination des impressions aussi profondes que celle de ce dernier. Elle est telle qu'il m'est impossible de l'effacer de ma mémoire et de mes sens. A chaque minute, à chaque instant, il me semble le voir dans la même attitude; son air, son habillement, son geste, son triste regard, frappent encore mes yeux : je crois sentir ses lèvres se presser sur ma main; je la sens mouiller de ses larmes; les sons de sa voix plaintive me font tressaillir; je le vois entraîné loin de moi, je fais effort pour le retenir encore : tout me retrace une scène imaginaire avec plus de force que les événemens qui me sont réellement arrivés.

J'ai longtemps hésité à te faire cette confidence; la honte m'empêche

de te la faire de bouche; mais mon agitation, loin de se calmer, ne fait qu'augmenter de jour en jour, et je ne puis plus résister au besoin de t'avouer ma folie. Ah! qu'elle s'empare de moi toute entière! Que ne puis-je achever de perdre ainsi la raison, puisque le peu qui m'en reste ne sert plus qu'à me tourmenter!

Je reviens à mon rêve. Ma cousine, raille-moi, si tu veux, de ma simplicité; mais il y a dans cette vision je ne sais quoi de mystérieux qui la distingue du délire ordinaire. Est-ce un pressentiment de la mort du meilleur des hommes? est-ce un avertissement qu'il n'est déjà plus? Le ciel daigne-t-il me guider au moins une fois, et m'invite-t-il à suivre celui qu'il me fit aimer? Hélas! l'ordre de mourir sera pour moi le premier de ses bienfaits.

J'ai beau me rappeler tous ces vains discours dont la philosophie amuse les gens qui ne sentent rien; ils ne m'en imposent plus, et je sens que je les méprise. On ne voit point les esprits, je le veux croire; mais deux âmes si étroitement unies ne sauroient-elles avoir entre elles une communication immédiate, indépendante du corps et des sens? L'impression directe que l'une reçoit de l'autre ne peut-elle pas la transmettre au cerveau, et recevoir de lui par contre-coup les sensations qu'elle lui a données?... Pauvre Julie, que d'extravagances! Que les passions nous rendent crédules! et qu'un cœur vivement touché se détache avec peine des erreurs mêmes qu'il aperçoit!

LETTRE XIV. — Réponse.

Ah! fille trop malheureuse et trop sensible, n'es-tu donc née que pour souffrir? Je voudrais en vain t'épargner des douleurs; tu sembles les chercher sans cesse, et ton ascendant est plus fort que tous mes soins. A tant de vrais sujets de peine n'ajoute pas au moins des chimères; et, puisque ma discrétion t'est plus nuisible qu'utile, sors d'une erreur qui te tourmente: peut-être la triste vérité te sera-t-elle encore moins cruelle. Apprends donc que ton rêve n'est point un rêve, que ce n'est point l'ombre de ton ami que tu as vue, mais sa personne, et que cette touchante scène, incessamment présente à ton imagination, s'est passée réellement dans ta chambre le surlendemain du jour où tu fus le plus mal.

La veille je t'avois quittée assez tard, et M. d'Orbe, qui voulut me relever auprès de toi cette nuit-là, étoit prêt à sortir, quand tout à coup nous vîmes entrer brusquement et se précipiter à nos pieds ce pauvre malheureux dans un état à faire pitié. Il avoit pris la poste à la réception de ta dernière lettre. Courant jour et nuit, il fit la route en trois jours, et ne s'arrêta qu'à la dernière poste en attendant la nuit pour entrer en ville. Je te l'avoue à ma honte, je fus moins prompte que M. d'Orbe à lui sauter au cou: sans savoir encore la raison de son voyage, j'en prévoyois la conséquence. Tant de souvenirs amers, ton danger, le sien, le désordre où je le voyois, tout empoisonnoit une si douce surprise; et j'étois trop saisie pour lui faire beaucoup de caresses. Je l'embrassai pourtant avec un serrement de cœur qu'il partageoit, et

qui se fit sentir réciproquement par de muettes étreintes, plus éloquentes que les cris et les pleurs. Son premier mot fut : « Que fait-elle ? Ah ! que fait-elle ? Donnez-moi la vie ou la mort. » Je compris alors qu'il étoit instruit de ta maladie ; et, croyant qu'il n'en ignoroit pas non plus l'espèce, j'en parlai sans autre précaution que d'atténuer le danger. Sitôt qu'il sut que c'étoit la petite vérole, il fit un cri et se trouva mal. La fatigue et l'insomnie, jointes à l'inquiétude d'esprit, l'avoient jeté dans un tel abattement qu'on fut longtemps à le faire revenir. A peine pouvoit-il parler ; on le fit coucher.

Vaincu par la nature, il dormit douze heures de suite, mais avec tant d'agitation, qu'un pareil sommeil devoit plus épuiser que réparer ses forces. Le lendemain, nouvel embarras ; il vouloit te voir absolument. Je lui opposai le danger de te causer une révolution ; il offrit d'attendre qu'il n'y eût plus de risque : mais son séjour même en étoit un terrible. J'essayai de le lui faire sentir ; il me coupa durement la parole. « Gardez votre barbare éloquence, me dit-il d'un ton d'indignation ; c'est trop l'exercer à ma ruine. N'espérez pas me chasser encore comme vous fîtes à mon exil : je viendrois cent fois du bout du monde pour la voir un seul instant. Mais je jure par l'auteur de mon être, ajouta-t-il impétueusement, que je ne partirai point d'ici sans l'avoir vue. Éprouvons une fois si je vous rendrai pitoyable, ou si vous me rendrez parjure. »

Son parti étoit pris. M. d'Orbe fut d'avis de chercher les moyens de le satisfaire pour pouvoir le renvoyer avant que son retour fût découvert : car il n'étoit connu dans la maison que du seul Hanz, dont j'étois sûre, et nous l'avions appelé devant nos gens d'un autre nom que le sien¹. Je lui promis qu'il te verroit la nuit suivante, à condition qu'il ne resteroit qu'un instant, qu'il ne te parleroit point, et qu'il repartiroit le lendemain avant le jour : j'en exigeai sa parole. Alors je fus tranquille ; je laissai mon mari avec lui et je retournai près de toi.

Je te trouvai sensiblement mieux ; l'éruption étoit achevée : le médecin me rendit le courage et l'espoir. Je me concertai d'avance avec Babi ; et le redoublement, quoique moindre, t'ayant encore embarrassé la tête, je pris ce temps pour écarter tout le monde et faire dire à mon mari d'amener son hôte, jugeant qu'avant la fin de l'accès tu serois moins en état de le reconnoître. Nous eûmes toutes les peines du monde à renvoyer ton désolé père, qui chaque nuit s'obstinoit à vouloir rester. Enfin, je lui dis en colère qu'il n'épargneroit la peine de personne, que j'étois également résolue à veiller, et qu'il savoit bien, tout père qu'il étoit, que sa tendresse n'étoit pas plus vigilante que la mienne. Il partit à regret ; nous restâmes seules. M. d'Orbe arriva sur les onze heures, et me dit qu'il avoit laissé ton ami dans la rue : je l'allai chercher ; je le pris par la main : il trembloit comme la feuille. En passant dans l'antichambre, les forces lui manquèrent ; il respiroit avec peine, et fut contraint de s'asseoir.

1. On voit dans la quatrième partie que ce nom substitué étoit celui de Saint-Preux.

Alors démôlant quelques objets à la foible lueur d'une lumière éloignée : « Oui, dit-il avec un profond soupir, je reconnois les mêmes lieux. Une fois en ma vie j'en ai traversés... à la même heure... avec le même mystère... j'étois tremblant comme aujourd'hui... le cœur me palpitait de même... O téméraire ! j'étois mortel, et j'osois goûter... ! Que vais-je voir maintenant dans ce même asile où tout respire la volupté dont mon âme étoit enivrée, dans ce même objet qui faisoit et partageoit mes transports ? l'image du trépas, un appareil de douleur, la vertu malheureuse, et la beauté mourante ! »

Chère cousine, j'épargne à ton pauvre cœur le détail de cette attendrissante scène. Il te vit, et se tut ; il l'avoit promis : mais quel silence ! Il se jeta à genoux ; il baisoit tes rideaux en sanglotant ; il élevoit les mains et les yeux ; il pousoit de sourds gémissemens ; il avoit peine à contenir sa douleur et ses cris. Sans le voir, tu sortis machinalement une de tes mains ; il s'en saisit avec une espèce de fureur ; les baisers de feu qu'il appliquoit sur cette main malade t'éveillèrent mieux que le bruit et la voix de tout ce qui t'environnoit. Je vis que tu l'avois reconnu ; et, malgré sa résistance et ses plaintes, je l'arrachai de la chambre à l'instant, espérant éluder l'idée d'une si courte apparition par le prétexte du délire. Mais voyant ensuite que tu ne m'en disois rien, je crus que tu l'avois oubliée ; je défendis à Babi de t'en parler, et je sais qu'elle m'a tenu parole. Vaine prudence que l'amour a déconcertée, et qui n'a fait que laisser fermenter un souvenir qu'il n'est plus temps d'effacer.

Il partit comme il l'avoit promis, et je lui fis jurer qu'il ne s'arrêteroit pas au voisinage. Mais, ma chère, ce n'est pas tout ; il faut achever de te dire ce qu'aussi bien tu ne pourrois ignorer longtemps. Milord Édouard passa deux jours après ; il se pressa pour l'atteindre ; il le joignit à Dijon, et le trouva malade. L'infortuné avoit gagné la petite vérole : il m'avoit caché qu'il ne l'avoit point eue, et je te l'avois mené sans précaution. Ne pouvant guérir ton mal, il le voulut partager. En me rappelant la manière dont il baisoit ta main, je ne puis douter qu'il ne se soit inoculé volontairement. On ne pouvoit être plus mal préparé ; mais c'étoit l'inoculation de l'amour, elle fut heureuse. Ce père de la vie l'a conservée au plus tendre amant qui fut jamais : il est guéri ; et, suivant la dernière lettre de milord Édouard, ils doivent être actuellement repartis pour Paris.

Voilà, trop aimable cousine, de quoi bannir les terreurs funèbres qui t'alarmoient sans sujet. Depuis longtemps tu as renoncé à la personne de ton ami, et sa vie est en sûreté. Ne songe donc qu'à conserver la tienne, et à t'acquitter de bonne grâce du sacrifice que ton cœur a promis à l'amour paternel. Cesse enfin d'être le jouet d'un vain espoir, et de te repaître de chimères. Tu te presses beaucoup d'être fière de ta laideur ; sois plus humble, crois-moi, tu n'as encore que trop sujet de l'être. Tu as essuyé une cruelle atteinte, mais ton visage a été épargné. Ce que tu prends pour des cicatrices ne sont que des rougeurs qui seront bientôt effacées. Je fus plus maltraitée que cela, et cependant tu vois que je ne suis pas trop mal encore. Mon ange, tu resteras jolie en

dépît de toi ; et l'indifférent Wolmar , que trois ans d'absence n'ont pu guérir d'un amour conçu dans huit jours , s'en guérira-t-il en te voyant à toute heure ? Oh ! si ta seule ressource est de déplaire , que ton sort est désespéré !

LETTRE XV. — *De Julie à Saint-Preux.*

C'en est trop , c'en est trop. Ami , tu as vaincu. Je ne suis point à l'épreuve de tant d'amour ; ma résistance est épuisée. J'ai fait usage de toutes mes forces , ma conscience m'en rend le consolant témoignage. Que le ciel ne me demande point compte de plus qu'il ne m'a donné. Ce triste cœur que tu achetas tant de fois , et qui coûta si cher au tien , t'appartient sans réserve ; il fut à toi du premier moment où mes yeux te virent ; il te restera jusqu'à mon dernier soupir. Tu l'as trop bien mérité pour le perdre , et je suis lassé de servir aux dépens de la justice une chimérique vertu.

Qui , tendre et généreux amant , ta Julie sera toujours tienne , elle t'aimera toujours : il le faut , je le veux , je le dois. Je te rends l'empice que l'amour t'a donné , il ne te sera plus ôté. C'est en vain qu'une voix mensongère murmure au fond de mon âme , elle ne m'abusera plus. Que sont les vains devoirs qu'elle m'oppose contre ceux d'aimer à jamais ce que le ciel m'a fait aimer ? le plus sacré de tous n'est-il pas envers toi ? n'est-ce pas à toi seul que j'ai tout promis ? le premier vœu de mon cœur ne fut-il pas de ne t'oublier jamais ? et ton inviolable fidélité n'est-elle pas un nouveau lien pour la mienne ? Ah ! dans le transport d'amour qui me rend à toi , mon seul regret est d'avoir combattu des sentimens si chers et si légitimes. Nature , ô douce nature ! reprends tous tes droits ; j'abjure les barbares vertus qui t'anéantissent. Les penchans que tu m'as donnés seront-ils plus trompeurs qu'une raison qui m'égara tant de fois ?

Respecte ces tendres penchans , mon aimable ami : tu leur dois trop pour les haïr ; mais souffres-en le cher et doux partage , souffre que les droits du sang et de l'amitié ne soient pas éteints par ceux de l'amour. Ne pense point que pour te suivre j'abandonne jamais la maison paternelle ; n'espère point que je me refuse aux liens que m'impose une autorité sacrée ; la cruelle perte de l'un des auteurs de mes jours m'a trop appris à craindre d'affliger l'autre. Non , celle dont il attend désormais toute sa consolation ne contristera point son âme accablée d'ennuis ; je n'aurai point donné la mort à tout ce qui me donna la vie. Non , non ; je connois mon crime et ne puis le haïr. Devoir , honneur , vertu , tout cela ne me dit plus rien ; mais pourtant je ne suis point un monstre ; je suis foible , et non dénaturée. Mon parti est pris , je ne veux désoler aucun de ceux que j'aime. Qu'un père esclave de sa parole , et jaloux d'un vain titre , dispose de ma main qu'il a promise ; que l'amour seul dispose de mon cœur ; que mes pleurs ne cessent de couler dans le sein d'une tendre amie. Que je sois vile et malheureuse ; mais que tout ce qui m'est cher soit heureux et content s'il est possible. Formez tous trois ma seule existence , et que votre bonheur me fasse oublier ma misère et mon désespoir.

LETTRE XVI. — Réponse.

Nous renaissions, ma Julie; tous les vrais sentimens de nos âmes reprennent leur cours. La nature nous a conservé l'être, et l'amour nous rend à la vie. En doutois-tu? l'osas-tu croire, de pouvoir m'ôter ton cœur? Va, je le connois mieux que toi, ce cœur que le ciel a fait pour le mien. Je les sens joints par une existence commune qu'ils ne peuvent perdre qu'à la mort. Dépend-il de nous de les séparer, ni même de le vouloir? tiennent-ils l'un à l'autre par des nœuds que les hommes aient formés et qu'ils puissent rompre? Non, non, Julie: si le sort cruel nous refuse le doux nom d'époux, rien ne peut nous ôter celui d'amans fidèles; il fera la consolation de nos tristes jours, et nous l'emporterons au tombeau.

Ainsi, nous recommençons de vivre pour recommencer de souffrir, et le sentiment de notre existence n'est pour nous qu'un sentiment de douleur. Infortunés! que sommes-nous devenus? Comment avons-nous cessé d'être ce que nous fûmes? Où est cet enchantement de bonheur suprême? Où sont ces ravissemens exquis dont les vertus animoient nos feux? Il ne reste de nous que notre amour; l'amour seul reste, et ses charmes se sont éclipsés. Fille trop soumise, amante sans courage, tous nos maux nous viennent de tes erreurs. Hélas! un cœur moins pur t'auroit bien moins égarée! Oui, c'est l'honnêteté du tien qui nous perd; les sentimens droits qui le remplissent en ont chassé la sagesse. Tu as voulu concilier la tendresse filiale avec l'indomptable amour; en te livrant à la fois à tous tes penchans, tu les confonds au lieu de les accorder, et deviens coupable à force de vertus. O Julie, quel est ton inconcevable empire! par quel étrange pouvoir tu fascines ma raison! même en me faisant rougir de nos feux, tu te fais encore estimer par tes fautes; tu me forces de t'admirer en partageant tes remords.... Des remords!.... étoit-ce à toi d'en sentir?... toi que j'aimai.... toi que je ne puis cesser d'adorer.... Le crime pourroit-il approcher de ton cœur?... Cruelle! en me le rendant, ce cœur qui m'appartient, rends-le-moi tel qu'il me fut donné.

Que m'as-tu dit?... qu'oses-tu me faire entendre?... Toi passer dans les bras d'un autre!... un autre te posséder!... N'être plus à moi!... ou, pour comble d'horreur, n'être pas à moi seul! Moi, j'éprouverois cet affreux supplice! je te verrois survivre à toi-même!... Non; j'aime mieux te perdre que te partager.... Que le ciel ne me donna-t-il un courage digne des transports qui m'agitent?... avant que ta main se fût avilie dans ce nœud funeste abhorré par l'amour et réprouvé par l'honneur, j'irois de la mienne te plonger un poignard dans le sein; j'épuiserois ton chaste cœur d'un sang que n'auroit point souillé l'infidélité. A ce pur sang je mêleroie celui qui brûle dans mes veines d'un feu que rien ne peut éteindre; je tomberoie dans tes bras; je rendrois sur tes lèvres mon dernier soupir.... je recevrois le tien.... Julie expirante!.... ces yeux si doux éteints par les horreurs de la mort! ce sein, ce trône de l'amour, déchiré par ma main, versant à gros bouillons le sang et la vie!.... Non, vis et souffre, porte la peine de ma lâcheté. Non, je vou-

drois que tu ne fusses plus ; mais je ne puis t'aimer assez pour te poignarder.

O si tu connoissois l'état de ce cœur serré de détresse ! jamais il ne brûla d'un feu si sacré, jamais ton innocence et ta vertu ne lui furent si chères. Je suis amant, je sais aimer, je le sens ; mais je ne suis qu'un homme, et il est au-dessus de la force humaine de renoncer à la suprême félicité. Une nuit, une seule nuit a changé pour jamais toute mon âme. Ote-moi ce dangereux souvenir, et je suis vertueux. Mais cette nuit fatale règne au fond de mon cœur et va couvrir de son ombre le reste de ma vie. Ah ! Julie ! objet adoré ! s'il faut être à jamais misérables, encore une heure de bonheur et des regrets éternels.

Écoute celui qui t'aime. Pourquoi voudrions-nous être plus sages nous seuls que tout le reste des hommes, et suivre avec une simplicité d'enfans de chimériques vertus dont tout le monde parle et que personne ne pratique ? Quoi ! serons-nous meilleurs moralistes que ces foules de savans dont Londres et Paris sont peuplés, qui tous se raillent de la fidélité conjugale et regardent l'adultère comme un jeu ? Les exemples n'en sont point scandaleux ; il n'est pas même permis d'y trouver à redire ; et tous les honnêtes gens se riroient ici de celui qui, par respect pour le mariage, résisteroit au penchant de son cœur. « En effet, disent-ils, un tort qui n'est que dans l'opinion n'est-il pas nul quand il est secret ? Quel mal reçoit un mari d'une infidélité qu'il ignore ? de quelle complaisance une femme ne rachète-t-elle pas ses fautes ? quelle douceur n'emploie-t-elle pas à guérir ou prévenir ses soupçons ? Privé d'un bien imaginaire, il vit réellement plus heureux ; et ce prétendu crime dont on fait tant de bruit n'est qu'un lien de plus dans la société. »

A Dieu ne plaise, ô chère amie de mon cœur, que je veuille rassurer le tien par ces honteuses maximes ! je les abhorre sans savoir les combattre, et ma conscience y répond mieux que ma raison. Non que je me fasse fort d'un courage que je hais, ni que je voulusse d'une vertu si coûteuse ; mais je me crois moins coupable en me reprochant mes fautes qu'en m'efforçant de les justifier, et je regarde comme le comble du crime d'en vouloir ôter le remords.

Je ne sais ce que j'écris : je me sens l'âme dans un état affreux, pire que celui même où j'étois avant d'avoir reçu ta lettre. L'espoir que tu me rends est triste et sombre ; il éteint cette lueur si pure qui nous guida tant de fois ; tes attraits s'en ternissent et ne deviennent que plus touchans ; je te vois tendre et malheureuse ; mon cœur est inondé des pleurs qui coulent de tes yeux, et je me reproche avec amertume un bonheur que je ne puis plus goûter qu'aux dépens du tien.

Je sens pourtant qu'une ardeur secrète m'anime encore et me rend le

1. Et où le bon Suisse avoit-il vu cela ? Il y a longtemps que les femmes galantes l'ont pris sur un plus haut ton. Elles commencent par établir fièrement leurs amans dans la maison ; et, si l'on daigne y souffrir le mari, c'est autant qu'il se comporte envers eux avec le respect qu'il leur doit. Une femme qui se cacheroit d'un mauvais commerce feroit croire qu'elle en a honte, et seroit déshonorée ; pas une honnête femme ne voudroit la voir.

courage que veulent m'ôter les remords. Chère amie, ah! sais-tu de combien de pertes un amour pareil au mien peut te dédommager? Sais-tu jusqu'à quel point un amant qui ne respire que pour toi peut te faire aimer la vie? conçois-tu bien que c'est pour toi seule que je veux vivre, agir, penser, sentir désormais? Non, source délicieuse de mon être, je n'aurai plus d'âme que ton âme, je ne serai plus rien qu'une partie de toi-même, et tu trouveras au fond de mon cœur une si douce existence que tu ne sentiras point ce que la tienne aura perdu de ses charmes. Hé bien! nous serons coupables, mais nous ne serons point méchans; nous serons coupables, mais nous aimerons toujours la vertu; loin d'oser excuser nos fautes, nous en gémirons, nous les pleurerons ensemble, nous les rachèterons, s'il est possible, à force d'être bien-faisans et bons. Julie! ô Julie! que ferois-tu? que peux-tu faire? Tu ne peux échapper à mon cœur; n'a-t-il pas épousé le tien?

Ces vains projets de fortune qui m'ont si grossièrement abusé sont oubliés depuis longtemps. Je vais m'occuper uniquement des soins que je dois à milord Édouard : il veut m'entraîner en Angleterre; il prétend que je puis l'y servir. Hé bien! je l'y suivrai : mais je me déroberai tous les ans; je me rendrai secrètement près de toi. Si je ne puis te parler, au moins je t'aurai vue; j'aurai du moins baisé tes pas; un regard de tes yeux m'aura donné dix mois de vie. Forcé de repartir, en m'éloignant de celle que j'aime je compterai pour me consoler les pas qui doivent m'en rapprocher. Ces fréquens voyages donneront le change à ton malheureux amant; il croira déjà jouir de ta vue en partant pour t'aller voir; le souvenir de ses transports l'enchantera durant son retour; malgré le sort cruel, ses tristes ans ne seront pas tout à fait perdus; il n'y en aura point qui ne soient marqués par des plaisirs, et les courts momens qu'il passera près de toi se multiplieront sur sa vie entière.

LETTRE XVII. — *De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.*

Votre amante n'est plus; mais j'ai retrouvé mon amie, et vous en avez acquis une dont le cœur peut vous rendre beaucoup plus que vous n'avez perdu. Julie est mariée, et digne de rendre heureux l'honnête homme qui vient d'unir son sort au sien. Après tant d'imprudences, rendez grâces au ciel qui vous a sauvés tous deux, elle de l'ignominie, et vous du regret de l'avoir déshonorée. Respectez son nouvel état, ne lui écrivez point, elle vous en prie. Attendez qu'elle vous écrive; c'est ce qu'elle fera dans peu. Voici le temps où je vais connaître si vous méritez l'estime que j'eus pour vous, et si votre cœur est sensible à une amitié pure et sans intérêt.

LETTRE XVIII. — *De Julie à son ami.*

Vous êtes depuis si longtemps le depositaire de tous les secrets de mon cœur, qu'il ne sauroit plus perdre une si douce habitude. Dans la plus importante occasion de ma vie, il veut s'épancher avec vous : ouvrez-lui le vôtre, mon aimable ami; recueillez dans votre sein les longs

discours de l'amitié : si quelquefois elle rend diffus l'ami qui parle, elle rend toujours patient l'ami qui écoute.

Liée au sort d'un époux, ou plutôt aux volontés d'un père par une chaîne indissoluble, j'entre dans une nouvelle carrière qui ne doit finir qu'à la mort. En la commençant, jetons un moment les yeux sur celle que je quitte ; il ne nous sera pas pénible de rappeler un temps si cher : peut-être y trouverai-je des leçons pour bien user de celui qui me reste ; peut-être y trouverez-vous des lumières pour expliquer ce que ma conduite eut toujours d'obscur à vos yeux. Au moins, en considérant ce que nous fûmes l'un à l'autre, nos cœurs n'en sentiront que mieux ce qu'ils se doivent jusqu'à la fin de nos jours.

Il y a six ans à peu près que je vous vis pour la première fois : vous étiez jeune, bien fait, aimable ; d'autres jeunes gens m'ont paru plus beaux et mieux faits que vous ; aucun ne m'a donné la moindre émotion, et mon cœur fut à vous dès la première vue¹. Je crus voir sur votre visage les traits de l'âme qu'il falloit à la mienne. Il me sembla que mes sens ne servoient que d'organe à des sentimens plus nobles ; et j'aimai dans vous moins ce que j'y voyois que ce que je croyois sentir en moi-même. Il n'y a pas deux mois que je pensois encore ne m'être pas trompée. « L'aveugle amour, me disois-je, avoit raison ; nous étions faits l'un pour l'autre ; je serois à lui si l'ordre humain n'eût troublé les rapports de la nature ; et, s'il étoit permis à quelqu'un d'être heureux, nous aurions dû l'être ensemble. »

Mes sentimens nous furent communs : ils m'auroient abusée si je les eusse éprouvés seule. L'amour que j'ai connu ne peut naître que d'une convenance réciproque et d'un accord des âmes. On n'aime point si l'on n'est aimé, du moins on n'aime pas longtems. Ces passions sans retour qui font, dit-on, tant de malheureux, ne sont fondées que sur les sens : si quelques-unes pénètrent jusqu'à l'âme, c'est par des rapports faux dont on est bientôt détrompé. L'amour sensuel ne peut se passer de la possession, et s'éteint par elle. Le véritable amour ne peut se passer du cœur, et dure autant que les rapports qui l'ont fait naître². Tel fut le nôtre en commençant : tel il sera, j'espère, jusqu'à la fin de nos jours, quand nous l'aurons mieux ordonné. Je vis, je sentis que j'étois aimée et que je devois l'être : la bouche étoit muette, le regard étoit contraint, mais le cœur se faisoit entendre. Nous éprouvâmes bientôt entre nous ce je ne sais quoi qui rend le silence éloquent, qui fait parler des yeux baissés, qui donne une timidité téméraire, qui montre les desirs par la crainte, et dit tout ce qu'il n'ose exprimer.

Je sentis mon cœur, et me jugeai perdue à votre premier mot. J'aperçus la gêne de votre réserve ; j'approuvai ce respect, je vous en

1. M. Richardson se moque beaucoup de ces attachemens nés de la première vue, et fondés sur des conformités indéfinissables. C'est fort bien fait de s'en moquer ; mais comme il n'en existe pourtant que trop de cette espèce, au lieu de s'amuser à les nier, ne seroit-on pas mieux de nous apprendre à les vaincre ?

2. Quand ces rapports sont chimériques, il dure autant que l'illusion qui nous les fait imaginer.

aimai davantage : je cherchois à vous dédommager d'un silence pénible et nécessaire sans qu'il en coûtât à mon innocence ; je forçai mon naturel ; j'imitai ma cousine, je devins badine et folâtre comme elle, pour prévenir des explications trop graves et faire passer mille tendres caresses à la faveur de ce feint enjouement. Je voulois vous rendre si doux votre état présent, que la crainte d'en changer augmentât votre retenue. Tout cela me réussit mal : on ne sort point de son naturel impunément. Insensée que j'étois ! j'accélérai ma perte au lieu de la prévenir, j'employai du poison pour palliatif ; et ce qui devoit vous faire taire fut précisément ce qui vous fit parler. J'eus beau, par une froideur affectée, vous tenir éloigné dans le tête-à-tête, cette contrainte même me trahit : vous écrivîtes ; au lieu de jeter au feu votre première lettre ou de la porter à ma mère, j'osai l'ouvrir : ce fut là mon crime, et tout le reste fut forcé. Je voulus m'empêcher de répondre à ces lettres funestes que je ne pouvois m'empêcher de lire. Cet affreux combat altéra ma santé : je vis l'abîme où j'allois me précipiter ; j'eus horreur de moi-même, et ne pus me résoudre à vous laisser partir. Je tombai dans une sorte de désespoir ; j'aurois mieux aimé que vous ne fussiez plus que de n'être point à moi : j'en vins jusqu'à souhaiter votre mort, jusqu'à vous la demander. Le ciel a vu mon cœur : cet effort doit racheter quelques fautes.

Vous voyant prêt à m'obéir, il fallut parler. J'avois reçu de la Chaillot des leçons qui ne me firent que mieux connoître les dangers de cet aveu. L'amour qui me l'arrachoit m'apprit à en éluder l'effet. Vous fûtes mon dernier refuge ; j'eus assez de confiance en vous pour vous armer contre ma foiblesse ; je vous crus digne de me sauver de moi-même, et je vous rendis justice. En vous voyant respecter un dépôt si cher, je connus que ma passion ne m'aveugloit point sur les vertus qu'elle me faisoit trouver en vous. Je m'y livrois avec d'autant plus de sécurité, qu'il me sembla que nos cœurs se suffisoient l'un à l'autre. Sûre de ne trouver au fond du mien que des sentimens honnêtes, je goûtois sans précaution les charmes d'une douce familiarité. Hélas ! je ne voyois pas que le mal s'invétéroit par ma négligence, et que l'habitude étoit plus dangereuse que l'amour. Touchée de votre retenue, je crus pouvoir sans risque modérer la mienne ; dans l'innocence de mes desirs, je pensois encourager en vous la vertu même par les tendres caresses de l'amitié. J'appris dans le bosquet de Clarens que j'avois trop compté sur moi, et qu'il ne faut rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. Un instant, un seul instant embrasa les miens d'un feu que rien ne put éteindre ; et si ma volonté résistoit encore, dès lors mon cœur fut corrompu.

Vous partagiez mon égarement : votre lettre me fit trembler. Le péril étoit double : pour me garantir de vous et de moi il fallut vous éloigner. Ce fut le dernier effort d'une vertu mourante. En fuyant, vous achevâtes de vaincre ; et, sitôt que je ne vous vis plus, ma langueur m'ôta le peu de force qui me restoit pour vous résister.

Mon père, en quittant le service, avoit amené chez lui M. de Wolmar ; la vie qu'il lui devoit, et une liaison de vingt ans, lui rendoient

cet ami si cher, qu'il ne pouvoit se séparer de lui. M. de Wolmar avançoit en âge; et, quoique riche et de grande naissance, il ne trouvoit point de femme qui lui convint. Mon père lui avoit parlé de sa fille en homme qui souhaitoit de se faire un gendre de son ami : il fut question de la voir, et c'est dans ce dessein qu'ils firent le voyage ensemble. Mon destin voulut que je fusse à M. de Wolmar, qui n'avoit jamais rien aimé. Ils se donnèrent secrètement leur parole; et M. de Wolmar ayant beaucoup d'affaires à régler dans une cour du Nord où étoient sa famille et sa fortune, il en demanda le temps, et partit sur cet engagement mutuel. Après son départ, mon père nous déclara, à ma mère et à moi, qu'il me l'avoit destiné pour époux, et m'ordonna, d'un ton qui ne laissoit point de réplique à ma timidité, de me disposer à recevoir sa main. Ma mère, qui n'avoit que trop remarqué le penchant de mon cœur, et qui se sentoit pour vous une inclination naturelle, essaya plusieurs fois d'ébranler cette résolution : sans oser vous proposer, elle parloit de manière à donner à mon père de la considération pour vous, et le désir de vous connoître; mais la qualité qui vous manquoit le rendit insensible à toutes celles que vous possédiez; et, s'il convenoit que la naissance ne les pouvoit remplacer, il prétendoit qu'elle seule pouvoit les faire valoir.

L'impossibilité d'être heureuse irrita des feux qu'elle eût dû éteindre. Une flatteuse illusion me soutenoit dans mes peines; je perdis avec elle la force de les supporter. Tant qu'il me fût resté quelque espoir d'être à vous, peut-être aurois-je triomphé de moi; il m'en eût moins coûté de vous résister toute ma vie que de renoncer à vous pour jamais, et la seule idée d'un combat éternel m'ôta le courage de vaincre.

La tristesse et l'amour consumoient mon cœur; je tombai dans un abattement dont mes lettres se sentirent. Celle que vous m'écrivîtes de Meillerie y mit le comble; à mes propres douleurs se joignit le sentiment de votre désespoir. Hélas! c'est toujours l'âme la plus foible qui porte les peines de toutes deux. Le parti que vous m'osiez proposer mit le comble à mes perplexités. L'infortune de mes jours étoit assurée, l'inévitable choix qui me restoit à faire étoit d'y joindre celle de mes parens ou la vôtre. Je ne pus supporter cette horrible alternative : les forces de la nature ont un terme; tant d'agitations épuisèrent les miennes. Je souhaitai d'être délivrée de la vie. Le ciel parut avoir pitié de moi; mais la cruelle mort m'épargna pour me perdre. Je vous vis, je fus guérie, et je péris.

Si je ne trouvai point le bonheur dans mes fautes, je n'avois jamais espéré l'y trouver. Je sentois que mon cœur étoit fait pour la vertu, et qu'il ne pouvoit être heureux sans elle; je succombai par faiblesse et non par erreur; je n'eus pas même l'excuse de l'aveuglement. Il ne me restoit aucun espoir; je ne pouvois plus qu'être infortunée. L'innocence et l'amour m'étoient également nécessaires; ne pouvant les conserver ensemble, et voyant votre égarement, je ne consultai que vous dans mon choix, et me perdis pour vous sauver.

Mais il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu : elle

tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, et ses charmes, qui font les délices des âmes pures, font le premier supplice du méchant, qui les aime encore et n'en sauroit plus jouir. Coupable et non dépravée, je ne pus échapper aux remords qui m'attendoient; l'honnêteté me fut chère, même après l'avoir perdue; ma honte, pour être secrète, ne m'en fut pas moins amère, et, quand tout l'univers en eût été témoin, je ne l'aurois pas mieux sentie. Je me consolais dans ma douleur comme un blessé qui craint la gangrène, et en qui le sentiment de son mal soutient l'espoir d'en guérir.

Cependant cet état d'opprobre m'étoit odieux. A force de vouloir étouffer le reproche sans renoncer au crime, il m'arriva ce qu'il arrive à toute âme honnête qui s'égare et qui se plait dans son égarement. Une illusion nouvelle vint adoucir l'amertume du repentir; j'espérai tirer de ma faute un moyen de la réparer, et j'osai former le projet de contraindre mon père à nous unir. Le premier fruit de notre amour devoit serrer ce doux lien : je le demandois au ciel comme le gage de mon retour à la vertu et de notre bonheur commun; je le désirois comme une autre à ma place auroit pu le craindre : le tendre amour, tempérant par son prestige le murmure de la conscience, me consolait de ma foiblesse par l'effet que j'en attendois, et faisoit d'une si chère attente le charme et l'espoir de ma vie.

Sitôt que j'aurois porté des marques sensibles de mon état, j'avois résolu d'en faire, en présence de toute ma famille, une déclaration publique à M. Perret¹. Je suis timide, il est vrai; je sentois tout ce qu'il m'en devoit coûter; mais l'honneur même animoit mon courage, et j'aurois mieux supporter une fois la confusion que j'avois méritée, que de nourrir une honte éternelle au fond de mon cœur. Je savois que mon père me donneroit la mort ou mon amant : cette alternative n'avoit rien d'effrayant pour moi; et, de manière ou d'autre, j'envisageois dans cette démarche la fin de tous mes malheurs.

Tel étoit, mon bon ami, le mystère que je voulus vous dérober, et que vous cherchiez à pénétrer avec une si curieuse inquiétude. Mille raisons me forçoient à cette réserve avec un homme aussi emporté que vous, sans compter qu'il ne falloit pas armer d'un nouveau prétexte votre indiscrete importunité. Il étoit à propos surtout de vous éloigner durant une si périlleuse scène, et je savois bien que vous n'aurez jamais consenti à m'abandonner dans un danger pareil, s'il vous eût été connu.

Hélas! je fus encore abusée par une si douce espérance. Le ciel rejeta des projets conçus dans le crime : je ne méritois pas l'honneur d'être mère; mon attente resta toujours vaine, et il me fut refusé d'expier ma faute aux dépens de ma réputation. Dans le désespoir que j'en conçus, l'imprudent rendez-vous qui mettoit votre vie en danger fut une témérité que mon fol amour me voiloit d'une si douce excuse : je m'en prenois à moi du mauvais succès de mes vœux, et mon cœur, abusé par ses desirs, ne voyoit dans l'ardeur de les contenter que le soin de les rendre un jour légitimes.

1. Pasteur du lieu.

Je les crus un instant accomplis : cette erreur fut la source du plus cuisant de mes regrets ; et l'amour exaucé par la nature n'en fut que plus cruellement trahi par la destinée. Vous avez su quel accident détruisit, avec le germe que je portois dans mon sein, le dernier fondement de mes espérances. Ce malheur m'arriva précisément dans le temps de notre séparation, comme si le ciel eût voulu m'accabler alors de tous les maux que j'avois mérités, et couper à la fois tous les liens qui pouvoient nous unir.

Votre départ fut la fin de mes erreurs ainsi que de mes plaisirs ; je reconnus, mais trop tard, les chimères qui m'avoient abusée. Je me vis aussi méprisable que je l'étois devenue, et aussi malheureuse que je devois toujours l'être avec un amour sans innocence et des desirs sans espoir qu'il m'étoit impossible d'éteindre. Tourmentée de mille vains regrets, je renonçai à des réflexions aussi douloureuses qu'inutiles ; je ne valois plus la peine que je songeasse à moi-même, je consacrai ma vie à m'occuper de vous. Je n'avois plus d'honneur que le vôtre, plus d'espérance qu'en votre bonheur ; et les sentimens qui me venoient de vous étoient les seuls dont je crusse pouvoir être encore émue.

L'amour ne m'aveugloit point sur vos défauts, mais il me les rendoit chers ; et telle étoit son illusion, que je vous aurois moins aimé si vous aviez été plus parfait. Je connoissois votre cœur, vos emportemens ; je savois qu'avec plus de courage que moi vous aviez moins de patience, et que les maux dont mon âme étoit accablée mettroient la vôtre au désespoir : c'est par cette raison que je vous cachai toujours avec soin les engagemens de mon père ; et, à notre séparation, voulant profiter du zèle de milord Edouard pour votre fortune et vous en inspirer un pareil à vous-même, je vous flattai d'un espoir que je n'avois pas. Je fis plus : connoissant le danger qui nous menaçoit, je pris la seule précaution qui pouvoit nous en garantir ; et, vous engageant avec ma parole ma liberté autant qu'il m'étoit possible, je tâchai d'inspirer à vous de la confiance, à moi de la fermeté, par une promesse que je n'osasse enfreindre et qui pût vous tranquilliser. C'étoit un devoir puéril, j'en conviens, et cependant je ne m'en serois jamais départie. La vertu est si nécessaire à nos cœurs, que, quand on a une fois abandonné la véritable, on s'en fait ensuite une à sa mode, et l'on y tient plus fortement peut-être, parce qu'elle est de notre choix.

Je ne vous dirai point combien j'éprouvai d'agitations depuis votre éloignement. La pire de toutes étoit la crainte d'être oubliée. Le séjour où vous étiez me faisoit trembler ; votre manière d'y vivre augmentoit mon effroi ; je croyois déjà vous voir avilir jusqu'à n'être plus qu'un homme à bonnes fortunes. Cette ignominie m'étoit plus cruelle que tous mes maux ; j'aurois mieux aimé vous savoir malheureux que méprisable ; après tant de peines auxquelles j'étois accoutumée, votre déshonneur étoit la seule que je ne pouvois supporter.

Je fus rassurée sur des craintes que le ton de vos lettres commençoit

4. Ceci suppose d'autres lettres que nous n'avons pas.

à confirmer ; et je le fus par un moyen qui eût pu mettre le comble aux alarmes d'une autre. Je parle du désordre où vous vous laissâtes entraîner, et dont le prompt et libre aveu fut de toutes les preuves de votre franchise celle qui m'a le plus touchée. Je vous connoissois trop pour ignorer ce qu'un pareil aveu devoit vous coûter, quand même j'aurois cessé de vous être chère ; je vis que l'amour, vainqueur de la honte, avoit pu seul vous l'arracher. Je jugeai qu'un cœur si sincère étoit incapable d'une infidélité cachée ; je trouvai moins de tort dans votre faute que de mérite à la confesser, et, me rappelant vos anciens engagements, je me guéris pour jamais de la jalousie.

Mon ami, je n'en fus pas plus heureuse ; pour un tourment de moins, sans cesse il en renaissoit mille autres, et je ne connus jamais mieux combien il est insensé de chercher dans l'égarément de son cœur un repos qu'on ne trouve que dans la sagesse. Depuis longtems je pleurois en secret la meilleure des mères, qu'une langueur mortelle consumoit insensiblement. Babi, à qui le fatal effet de ma chute m'avoit forcée à me confier, me trahit et lui découvrit nos amours et mes fautes. A peine eus-je retiré vos lettres de chez ma cousine, qu'elles furent surprises. Le témoignage étoit convaincant ; la tristesse acheva d'ôter à ma mère le peu de forces que son mal lui avoit laissées. Je faillis expirer de regrets à ses pieds. Loin de m'exposer à la mort que je méritois, elle voila ma honte, et se contenta d'en gémir : vous-même, qui l'aviez si cruellement abusée, ne pûtes lui devenir odieux. Je fus témoin de l'effet que produisit votre lettre sur son cœur tendre et compatissant. Hélas ! elle désiroit votre bonheur et le mien. Elle tenta plus d'une fois.... Que sert de rappeler une espérance à jamais éteinte ? Le ciel en avoit autrement ordonné. Elle finit ses tristes jours dans la douleur de n'avoir pu fléchir un époux sévère, et de laisser une fille si peu digne d'elle.

Accablée d'une si cruelle perte, mon âme n'eut plus de force que pour la sentir ; la voix de la nature gémissante étouffa les murmures de l'amour. Je pris dans une espèce d'horreur la cause de tant de maux ; je voulus étouffer enfin l'odieuse passion qui me les avoit attirés, et renoncer à vous pour jamais. Il le falloit, sans doute ; n'avois-je pas assez de quoi pleurer le reste de ma vie, sans chercher incessamment de nouveaux sujets de larmes ? Tout sembloit favoriser ma résolution. Si la tristesse attendrit l'âme, une profonde affliction l'endurcit. Le souvenir de ma mère mourante effaçoit le vôtre ; nous étions éloignés ; l'espoir m'avoit abandonnée. Jamais mon incomparable amie ne fut si sublime ni si digne d'occuper seule tout mon cœur ; sa vertu, sa raison, son amitié, ses tendres caresses, sembloient l'avoir purifié : je vous crus oublié, je me crus guérie. Il étoit trop tard ; ce que j'avois pris pour la froideur d'un amour éteint n'étoit que l'abatement du désespoir.

Comme un malade, qui cesse de souffrir en tombant en faiblesse, se ranime à de plus vives douleurs, je sentis bientôt renaître toutes les miennes quand mon père m'eut annoncé le prochain retour de M. de Wolmar. Ce fut alors que l'invincible amour me rendit des forces que

je croyois n'avoir plus. Pour la première fois de ma vie j'osai résister en face à mon père; je lui protestai nettement que jamais M. de Wolmar ne me seroit rien, que j'étois déterminée à mourir fille, qu'il étoit maître de ma vie, mais non pas de mon cœur, et que rien ne me feroit changer de volonté. Je ne vous parlerai ni de sa colère ni des traitemens que j'eus à souffrir. Je fus inébranlable : ma timidité surmontée m'avoit portée à l'autre extrémité; et, si j'avois le ton moins impérieux que mon père, je l'avois tout aussi résolu.

Il vit que j'avois pris mon parti, et qu'il ne gagneroit rien sur moi par autorité. Un instant je me crus délivrée de ses persécutions; mais que devins-je quand tout à coup je vis à mes pieds le plus sévère des pères attendri et fondant en larmes? Sans me permettre de me lever, il me serroit les genoux, et, fixant ses yeux mouillés sur les miens, il me dit d'une voix touchante que j'entends encore au dedans de moi : « Ma fille, respecte les cheveux blancs de ton malheureux père; ne le fais pas descendre avec douleur au tombeau, comme celle qui te porta dans son sein : ah ! veux-tu donner la mort à toute ta famille ? »

Concevez mon saisissement. Cette attitude, ce ton, ce geste, ce discours, cette affreuse idée, me bouleversèrent au point que je me laissai aller demi-morte entre ses bras, et ce ne fut qu'après bien des sanglots dont j'étois oppressée que je pus lui répondre d'une voix altérée et foible : « O mon père, j'avois des armes contre vos menaces, je n'en ai point contre vos pleurs; c'est vous qui ferez mourir votre fille. »

Nous étions tous deux tellement agités que nous ne pûmes de longtemps nous remettre. Cependant, en repassant en moi-même ses derniers mots, je conçus qu'il étoit plus instruit que je n'avois cru, et, résolue de me prévaloir contre lui de ses propres connoissances, je me préparois à lui faire, au péril de ma vie, un aveu trop longtemps différé, quand, m'arrêtant avec vivacité comme s'il eût prévu et craint ce que j'allois dire, il me parla ainsi :

« Je sais quelle fantaisie indigne d'une fille bien née vous nourrissez au fond de votre cœur : il est temps de sacrifier au devoir et à l'honnêteté une passion honteuse qui vous déshonore et que vous ne satisferez jamais qu'aux dépens de ma vie. Écoutez une fois ce que l'honneur d'un père et le vôtre exigent de vous, et jugez-vous vous-même.

« M. de Wolmar est un homme d'une grande naissance, distingué par toutes les qualités qui peuvent la soutenir, qui jouit de la considération publique, et qui la mérite. Je lui dois la vie; vous savez les engagements que j'ai pris avec lui. Ce qu'il faut vous apprendre encore, c'est qu'étant allé dans son pays pour mettre ordre à ses affaires, il s'est trouvé enveloppé dans la dernière révolution, qu'il y a perdu ses biens, qu'il n'a lui-même échappé à l'exil en Sibérie que par un bonheur singulier, et qu'il revient avec le triste débris de sa fortune, sur la parole de son ami qui n'en manqua jamais à personne. Prescrivez-moi maintenant la réception qu'il faut lui faire à son retour. Lui dirai-je : « Mon-sieur, je vous promis ma fille tandis que vous étiez riche; mais à présent que vous n'avez plus rien, je me rétracte, et ma fille ne veut « point de vous? » Si ce n'est pas ainsi que j'énonce mon refus, c'est

ainsi qu'on l'interprétera : vos amours allégués seront pris pour un prétexte, ou ne seront pour moi qu'un affront de plus ; et nous passerons, vous pour une fille perdue, moi pour un malhonnête homme qui sacrifie son devoir et sa foi à un vil intérêt, et joint l'ingratitude à l'infidélité. Ma fille, il est trop tard pour finir dans l'opprobre une vie sans tache, et soixante ans d'honneur ne s'abandonnent pas en un quart d'heure.

« Voyez donc, continua-t-il, combien tout ce que vous pouvez me dire est à présent hors de propos ; voyez si des préférences que la pudeur désavoue, et quelque feu passager de jeunesse, peuvent jamais être mis en balance avec le devoir d'une fille et l'honneur compromis d'un père. S'il n'étoit question pour l'un des deux que d'immoler soit bonheur à l'autre, ma tendresse vous disputeroit un si doux sacrifice ; mais, mon enfant, l'honneur a parlé, et dans le sang dont tu sors, c'est toujours lui qui décide. »

Je ne manquois pas de bonnes réponses à ce discours ; mais les préjugés de mon père lui donnent des principes si différens des miens, que des raisons qui me sembloient sans réplique ne l'auroient pas même ébranlé. D'ailleurs, ne sachant ni d'où lui venoient les lumières qu'il paroisoit avoir acquises sur ma conduite, ni jusqu'où elles pouvoient aller, craignant, à son affectation de m'interrompre, qu'il n'eût déjà pris son parti sur ce que j'avois à lui dire, et, plus que tout cela, retenue par une honte que je n'ai jamais pu vaincre, j'aimai mieux employer une excuse qui me parut plus sûre, parce qu'elle étoit plus selon sa manière de penser. Je lui déclarai sans détour l'engagement que j'avois pris avec vous ; je protestai que je ne vous manquerois point de parole, et que, quoi qu'il pût arriver, je ne me marierois jamais sans votre consentement.

En effet, je m'aperçus avec joie que mon scrupule ne lui déplaisoit pas : il me fit de vifs reproches sur ma promesse, mais il n'y objecta rien ; tant un gentilhomme plein d'honneur a naturellement une haute idée de la foi des engagemens, et regarde la parole comme une chose toujours sacrée. Au lieu donc de s'amuser à disputer sur la nullité de cette promesse, dont je ne serois jamais convenue, il m'obligea d'écrire un billet, auquel il joignit une lettre qu'il fit partir sur-le-champ. Avec quelle agitation n'attendis-je point votre réponse ! combien je fis de vœux pour vous trouver moins de délicatesse que vous ne deviez en avoir ! Mais je vous connoissois trop pour douter de votre obéissance, et je savois que, plus le sacrifice exigé vous seroit pénible, plus vous seriez prompt à vous l'imposer. La réponse vint ; elle me fut cachée durant ma maladie : après mon rétablissement mes craintes furent confirmées, et il ne me resta plus d'excuses. Au moins mon père me déclara qu'il n'en recevrait plus ; et avec l'ascendant que le terrible mot qu'il m'avoit dit lui donnoit sur mes volontés, il me fit jurer que je ne dirois rien à M. de Wolmar qui pût le détourner de m'épouser : « Car, ajouta-t-il, cela lui paroîtroit un jeu concerté entre nous, et, à quelque prix que ce soit, il faut que ce mariage s'achève, ou que je meure de douleur. »

Vous le savez, mon ami, ma santé, si robuste contre la fatigue et les injures de l'air, ne peut résister aux intempéries des passions; et c'est dans mon trop sensible cœur qu'est la source de tous les maux et de mon corps et de mon âme. Soit que de longs chagrins eussent corrompu mon sang, soit que la nature eût pris ce temps pour l'épurer d'un levain funeste, je me sentis fort incommodée à la fin de cet entretien. En sortant de la chambre de mon père, je m'efforçai pour vous écrire un mot, et me trouvai si mal, qu'en me mettant au lit j'espérai ne m'en plus relever. Tout le reste vous est trop connu; mon imprudence attirera la vôtre. Vous vintes; je vous vis, et crus n'avoir fait qu'un de ces rêves qui vous offroient si souvent à moi durant mon délire. Mais quand j'appris que vous étiez venu, que je vous avois vu réellement, et que, voulant partager le mal dont vous ne pouviez me guérir, vous l'aviez pris à dessein, je ne pus supporter cette dernière épreuve; et, voyant un si tendre amour survivre à l'espérance, le mien, que j'avois pris tant de peine à contenir, ne connut plus de frein, et se ranima bientôt avec plus d'ardeur que jamais. Je vis qu'il falloit aimer malgré moi; je sentis qu'il falloit être coupable, que je ne pouvois résister ni à mon père ni à mon amant, et que je n'accorderois jamais les droits de l'amour et du sang qu'aux dépens de l'honnêteté. Ainsi tous mes bons sentimens achevèrent de s'éteindre, toutes mes facultés s'altèrent, le crime perdit son horreur à mes yeux, je me sentis toute autre au dedans de moi; enfin les transports effrénés d'une passion rendue furieuse par les obstacles me jetèrent dans le plus affreux désespoir qui puisse accabler une âme; j'osai désespérer de la vertu. Votre lettre, plus propre à réveiller les remords qu'à les prévenir, acheva de m'égarer. Mon cœur étoit si corrompu, que ma raison ne put résister aux discours de vos philosophes; les horreurs dont l'idée n'avoit jamais souillé mon esprit osèrent s'y présenter. La volonté les combattoit encore, mais l'imagination s'accoutumoit à les voir; et si je ne portois pas d'avance le crime au fond de mon cœur, je n'y portois plus ces résolutions généreuses qui seules peuvent lui résister.

J'ai peine à poursuivre: arrêtons un moment. Rappelez-vous ces temps de bonheur et d'innocence où ce feu si vif et si doux dont nous étions animés épuroit tous nos sentimens, où sa sainte ardeur nous rendoit la pudeur plus chère et l'honnêteté plus aimable, où les desirs mêmes ne sembloient naître que pour nous donner l'honneur de les vaincre et d'en être plus dignes l'un de l'autre. Relisez nos premières lettres, songez à ces momens si courts et trop peu goûtés où l'amour se paroît à nos yeux de tous les charmes de la vertu, et où nous nous aimions trop pour former entre nous des liens désavoués par elle.

Qu'étions-nous? et que sommes-nous devenus? Deux tendres amans passèrent ensemble une année entière dans le plus rigoureux silence; leurs soupirs n'osoient s'exhaler, mais leurs cœurs s'entendoient; ils croyoient souffrir, et ils étoient heureux. A force de s'entendre, ils se

4. Sainte ardeur! Julie, ah! Julie, quel mot pour une femme aussi bien gérie que vous croyez l'être!

N.B. parlèrent; mais, contents de savoir triompher d'eux-mêmes et de s'en rendre mutuellement l'honorable témoignage, ils passèrent une autre année dans une réserve non moins sévère; ils se disoient leurs peines, et ils étoient heureux. Ces longs combats furent mal soutenus; un instant de foiblesse les égara; ils s'oublièrent dans les plaisirs: mais s'ils cessèrent d'être chastes, au moins ils étoient fidèles, au moins le ciel et la nature autorisoient les nœuds qu'ils avoient formés, au moins la vertu leur étoit toujours chère, ils l'aimoient encore et la savoient encore honorer; ils s'étoient moins corrompus qu'avilis. Moins dignes d'être heureux, ils l'étoient pourtant encore.

Que font maintenant ces amans si tendres, qui brûloient d'une flamme si pure, qui sentoient si bien le prix de l'honnêteté? Qui l'apprendra sans gémir sur eux? Les voilà livrés au crime! l'idée même de souiller le lit conjugal ne leur fait plus d'horreur.... Ils méditent des adultères! Quoi! sont-ils bien les mêmes? leurs âmes n'ont-elles point changé? Comment cette ravissante image que le méchant n'aperçut jamais peut-elle s'effacer des cœurs où elle a brillé? comment l'attrait de la vertu ne dégoûte-t-il pas pour toujours du vice ceux qui l'ont une fois connue? combien de siècles ont pu produire ce changement étrange? quelle longueur de temps put détruire un si charmant souvenir, et faire perdre le vrai sentiment du bonheur à qui l'a pu savourer une fois? Ah! si le premier désordre est pénible et lent, que tous les autres sont prompts et faciles! Prestige des passions, tu fascines ainsi la raison, tu trompes la sagesse et changes la nature avant qu'on s'en aperçoive! On s'égare un seul moment de la vie, on se détourne d'un seul pas de la droite route; aussitôt une pente inévitable nous entraîne et nous perd; on tombe enfin dans le gouffre, et l'on se réveille épouvanté de se trouver couvert de crimes avec un cœur né pour la vertu. Mon bon ami, laissons retomber ce voile: avons-nous besoin de voir le précipice affreux qu'il nous cache pour éviter d'en approcher? Je reprends mon récit.

M. de Wolmar arriva, et ne se rebuta pas du changement de mon visage. Mon père ne me laissa pas respirer. Le deuil de ma mère alloit finir, et ma douleur étoit à l'épreuve du temps. Je ne pouvois alléguer ni l'un ni l'autre pour éluder ma promesse: il fallut l'accomplir. Le jour qui devoit m'ôter pour jamais à vous et à moi me parut le dernier de ma vie. J'aurois vu les apprêts de ma sépulture avec moins d'effroi que ceux de mon mariage. Plus j'approchois du moment fatal, moins je pouvois déraciner de mon cœur mes premières affections; elles s'irritoient par mes efforts pour les éteindre. Enfin, je me lassai de combattre inutilement. Dans l'instant même où j'étois prête à jurer à un autre une éternelle fidélité, mon cœur vous juroit encore un amour éternel, et je fus menée au temple comme une victime impure qui souille le sacrifice où l'on va l'immoler.

Arrivée à l'église, je sentis en entrant une sorte d'émotion que je n'avois jamais éprouvée. Je ne sais quelle terreur vint saisir mon âme dans ce lieu simple et auguste, tout rempli de la majesté de celui qu'on y sert. Une frayeur soudaine me fit frissonner; tremblante et prête à tomber en défaillance, j'eus peine à me traîner jusqu'au pied de la chaire.

Loin de me remettre, je sentis mon trouble augmenter durant la cérémonie; et, s'il me laissoit apercevoir les objets, c'étoit pour en être épouvantée. Le jour sombre de l'édifice, le profond silence des spectateurs, leur maintien modeste et recueilli, le cortège de tous mes parens, l'imposant aspect de mon vénéré père, tout donnoit à ce qui s'alloit passer un air de solennité qui m'excitoit à l'attention et au respect, et qui m'eût fait frémir à la seule idée d'un parjure. Je crus voir l'organe de la Providence et entendre la voix de Dieu dans le ministre prononçant gravement la sainte liturgie. La pureté, la dignité, la sainteté du mariage, si vivement exposées dans les paroles de l'Écriture, ses chastes et sublimes devoirs si importans au bonheur, à l'ordre, à la paix, à la durée du genre humain, si doux à remplir pour eux-mêmes; tout cela me fit une telle impression, que je crus sentir intérieurement une révolution subite. Une puissance inconnue sembla corriger tout à coup le désordre de mes affections, et les rétablir selon la loi du devoir et de la nature. « L'œil éternel qui voit tout, disois-je en moi-même, lit maintenant au fond de mon cœur; il compare ma volonté cachée à la réponse de ma bouche: le ciel et la terre sont témoins de l'engagement sacré que je prends; ils le seront encore de ma fidélité à l'observer. Quel droit peut respecter parmi les hommes quiconque ose violer le premier de tous? »

Un coup d'œil jeté par hasard sur M. et Mme d'Orbe, que je vis à côté l'un de l'autre et fixant sur moi des yeux attendris, m'émut plus puissamment encore que n'avoient fait tous les autres objets. Aimable et vertueux couple, pour moins connoître l'amour en êtes-vous moins unis? Le devoir et l'honnêteté vous lient: tendres amis, époux fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et doux qui la nourrit, que la sagesse autorise, que la raison dirige; vous n'en êtes que plus solidement heureux. Ah! puissé-je dans un lien pareil recouvrer la même innocence et jouir du même bonheur! Si je ne l'ai pas mérité comme vous, je m'en rendrai digne à votre exemple. Ces sentimens réveillèrent mon espérance et mon courage. J'envisageai le saint nœud que j'allois former comme un nouvel état qui devoit purifier mon âme et la rendre à tous ses devoirs. Quand le pasteur me demanda si je promettois obéissance et fidélité parfaite à celui que j'acceptois pour époux, ma bouche et mon cœur le promirent. Je le tiendrai jusqu'à la mort.

De retour au logis, je soupirois après une heure de solitude et de recueillement. Je l'obtins, non sans peine; et quelque empressement que j'eusse d'en profiter, je ne m'examinai d'abord qu'avec répugnance, craignant de n'avoir éprouvé qu'une fermentation passagère en changeant de condition, et de me retrouver aussi peu digne épouse que j'avois été fille peu sage. L'épreuve étoit sûre, mais dangereuse: je commençai par songer à vous. Je me rendois le témoignage que nul tendre souvenir n'avoit profané l'engagement solennel que je venois de prendre. Je ne pouvois concevoir par quel prodige votre opiniâtre image m'avoit pu laisser si longtemps en paix avec tant de sujets de me la rappeler: je me serois défiée de l'indifférence et de l'oubli comme d'un

état trompeur qui m'étoit trop peu naturel pour être durable. Cette illusion n'étoit guère à craindre : je sentis que je vous aimois autant et plus peut-être que je n'avois jamais fait ; mais je le sentis sans rougir. Je vis que je n'avois pas besoin, pour penser à vous, d'oublier que j'étois la femme d'un autre. En me disant combien vous m'étiez cher, mon cœur étoit ému, mais ma conscience et mes sens étoient tranquilles, et je connus dès ce moment que j'étois réellement changée. Quel torrent de pure joie vint alors inonder mon âme ! Quel sentiment de paix, effacé depuis si longtemps, vint ranimer ce cœur flétri par l'ignominie, et répandre dans tout mon être une sérénité nouvelle ! Je crus me sentir renaître ; je crus recommencer une autre vie. Douce et consolante vertu, je la recommence pour toi ; c'est toi qui me la rendras chère ; c'est à toi que je la veux consacrer. Ah ! j'ai trop appris ce qu'il en coûte à te perdre, pour t'abandonner une seconde fois !

Dans le ravissement d'un changement si grand, si prompt, si inespéré, j'osai considérer l'état où j'étois la veille ; je frémis de l'indigne abaissement où m'avoit réduite l'oubli de moi-même et de tous les dangers que j'avois courus depuis mon premier égarement. Quelle heureuse révolution me venoit de montrer l'horreur du crime qui m'avoit tentée, et réveilloit en moi le goût de la sagesse ? Par quel rare bonheur avois-je été plus fidèle à l'amour qu'à l'honneur qui me fut si cher ? Par quelle faveur du sort votre inconstance ou la mienne ne m'avoit-elle point livrée à de nouvelles inclinations ? Comment eussé-je opposé à un autre amant une résistance que le premier avoit déjà vaincue, et une honte accoutumée à céder aux desirs ? Aurois-je plus respecté les droits d'un amour éteint que je n'avois respecté ceux de la vertu, jouissant encore de tout leur empire ? Quelle sûreté avois-je eue de n'aimer que vous seul au monde, si ce n'est un sentiment intérieur que croient avoir tous les amans, qui se jurent une constance éternelle, et se parjurent innocemment toutes les fois qu'il plaît au ciel de changer leur cœur ? Chaque défaite eût ainsi préparé la suivante ; l'habitude du vice en eût effacé l'horreur à mes yeux. Entraînée du déshonneur à l'infamie sans trouver de prise pour m'arrêter, d'une amante abusée je devenois une fille perdue, l'opprobre de mon sexe et le désespoir de ma famille. Qui m'a garantie d'un effet si naturel de ma première faute ? qui m'a retenue après le premier pas ? qui m'a conservé ma réputation et l'estime de ceux qui me sont chers ? qui m'a mise sous la sauvegarde d'un époux vertueux, sage, aimable par son caractère et même par sa personne, et rempli pour moi d'un respect et d'un attachement si peu mérités ? qui me permet enfin d'aspirer encore au titre d'honnête femme, et me rend le courage d'en être digne ? Je le vois, je le sens ; la main secourable qui m'a conduite à travers les ténèbres est celle qui lève à mes yeux le voile de l'erreur, et me rend à moi malgré moi-même. La voix secrète qui ne cessoit de murmurer au fond de mon cœur s'élève et tonne avec plus de force au moment où j'étois prête à périr. L'auteur de toute vérité n'a point souffert que je sortisse de sa présence coupable d'un vil parjure ; et, prévenant mon crime par mes remords, il m'a montré l'abîme où j'allois me précipiter. Providence éternelle, qui fais ramper l'insecte et

rouler les cieux, tu veilles sur la moindre de tes œuvres! tu me rappelles au bien que tu m'as fait aimer! daigne accepter d'un cœur épuré par tes soins l'hommage que toi seule rends digne de t'être offert.

A l'instant, pénétrée d'un vif sentiment du danger dont j'étois déliivrée, et de l'état d'honneur et de sûreté où je me sentois rétablie, je me prosternai contre terre, j'élevai vers le ciel mes mains suppliantes. j'invoquai l'être dont il est le trône, et qui soutient ou détruit quand il lui plaît par nos propres forces la liberté qu'il nous donne. « Je veux, lui dis-je, le bien que tu veux, et dont toi seul es la source. Je veux aimer l'époux que tu m'as donné. Je veux être fidèle, parce que c'est le premier devoir qui lie la famille de toute la société. Je veux être chaste, parce que c'est la première vertu qui nourrit toutes les autres. Je veux tout ce qui se rapporte à l'ordre de la nature que tu as établi, et aux règles de la raison que je tiens de toi. Je remets mon cœur sous ta garde et mes désirs en ta main. Rends toutes mes actions conformes à ma volonté constante, qui est la tienne; et ne permets plus que l'erreur d'un moment l'emporte sur le choix de toute ma vie. »

Après cette courte prière, la première que j'eusse faite avec un vrai zèle, je me sentis tellement affermie dans mes résolutions, il me parut si facile et si doux de les suivre. que je vis clairement où je devois chercher désormais la force dont j'avois besoin pour résister à mon propre cœur, et que je ne pouvois trouver en moi-même. Je tirai de cette seule découverte une confiance nouvelle, et je déplorai le triste aveuglement qui me l'avoit fait manquer si longtemps. Je n'avois jamais été tout à fait sans religion : mais peut-être vaudroit-il mieux n'en point avoir du tout que d'en avoir une extérieure et maniérée, qui, sans toucher le cœur, rassure la conscience; de se borner à des formules, et de croire exactement en Dieu à certaines heures pour n'y plus penser le reste du temps. Scrupuleusement attachée au culte public, je n'en savois rien tirer pour la pratique de ma vie. Je me sentois bien née, et me livrois à mes penchans; j'aimois à réfléchir, et me fiois à ma raison: ne pouvant accorder l'esprit de l'Évangile avec celui du monde, ni la foi avec les œuvres, j'avois pris un milieu qui contentoit ma vaine sagesse; j'avois des maximes pour croire et d'autres pour agir: j'oubliois dans un lieu ce que j'avois pensé dans l'autre; j'étois dévote à l'église et philosophe au logis. Hélas! je n'étois rien nulle part; mes prières n'étoient que des mots, mes raisonnemens des sophismes, et je suivois pour toute lumière la fausse lueur des feux errans qui me guidoient pour me perdre.

Je ne puis vous dire combien ce principe intérieur qui m'avoit manqué jusqu'ici m'a donné de mépris pour ceux qui m'ont si mal conduite. Quelle étoit, je vous prie, leur raison première? et sur quelle base étoient-ils fondés? Un heureux instinct me porte au bien : une violente passion s'élève; elle a sa racine dans le même instinct : que ferai-je pour la détruire? De la considération de l'ordre je tire la beauté de la vertu, et sa bonté de l'utilité commune. Mais que fait tout cela contre mon intérêt particulier? et lequel au fond m'importe le plus, de mon bonheur aux dépens du reste des hommes, ou du bonheur des autres aux dépens

du mien? Si la crainte de la honte ou du châtement m'empêche de mal faire pour mon profit, je n'ai qu'à mal faire en secret, la vertu n'a plus rien à me dire; et si je suis surprise en faute, on punira, comme à Sparte, non le délit, mais la maladresse. Enfin, que le caractère et l'amour du beau soient empreints par la nature au fond de mon âme, j'aurai ma règle aussi longtemps qu'ils ne seront point défigurés. Mais comment m'assurer de conserver toujours dans sa pureté cette effigie intérieure qui n'a point, parmi les êtres sensibles, de modèle auquel on puisse la comparer? Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté, et que la conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle, dans chaque peuple, dans chaque individu, selon l'inconstance et la variété des préjugés?

Adorez l'Être éternel, mon digne et sage ami; d'un souffle vous détruirez ces fantômes de raison qui n'ont qu'une vaine apparence, et fuient comme une ombre devant l'immuable vérité. Rien n'existe que par celui qui est; c'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire; c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui sait dire au juste oublié: « Tes vertus ont un témoin; » c'est lui, c'est sa substance inaltérable qui est le vrai modèle des perfections dont nous portons tous une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau la défigurer, tous ses traits liés à l'essence infinie se représentent toujours à la raison, et lui servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré. Ces distinctions me semblent faciles, le sens commun suffit pour les faire. Tout ce qu'on ne peut séparer de l'idée de cette essence est Dieu; tout le reste est l'ouvrage des hommes. C'est à la contemplation de ce divin modèle que l'âme s'épure et s'élève, qu'elle apprend à mépriser ses inclinations basses et à surmonter ses vils penchans. Un cœur pénétré de ces sublimes vérités se refuse aux petites passions des hommes; cette grandeur infinie le dégoûte de leur orgueil; le charme de la méditation l'arrache aux désirs terrestres; et, quand l'être immense dont il s'occupe n'existeroit pas, il seroit encore bon qu'il s'en occupât sans cesse pour être plus maître de lui-même, plus fort, plus heureux et plus sage.

Cherchez-vous un exemple sensible des vains sophismes d'une raison qui ne s'appuie que sur elle-même? considérons de sang-froid les discours de vos philosophes, dignes apologistes du crime, qui ne séduisent jamais que des cœurs déjà corrompus. Ne diroit-on pas qu'en s'attaquant directement au plus saint et au plus solennel des engagements, ces dangereux raisonneurs ont résolu d'anéantir d'un seul coup toute la société humaine, qui n'est fondée que sur la foi des conventions? Mais voyez, je vous prie, comme ils disculpent un adultère secret. C'est, disent-ils, qu'il n'en résulte aucun mal, pas même pour l'époux qui l'ignore: comme s'ils pouvoient être sûrs qu'il l'ignorera toujours! comme s'il suffisoit, pour autoriser le parjure et l'infidélité, qu'ils ne nuisissent pas à autrui! comme si ce n'étoit pas assez, pour abhorrer le crime, du mal qu'il fait à ceux qui le commettent! Quoi

donc! ce n'est pas un mal de manquer de foi, d'anéantir autant qu'il est en soi la force du serment et des contrats les plus inviolables? Ce n'est pas un mal de se forcer soi-même à devenir fourbe et menteur? Ce n'est pas un mal de former des liens qui vous font désirer le mal et la mort d'autrui, la mort de celui même qu'on doit le plus aimer, et avec qui l'on a juré de vivre? Ce n'est pas un mal qu'un état dont mille autres crimes sont toujours le fruit? Un bien qui produiroit tant de maux seroit par cela seul un mal lui-même.

L'un des deux penseroit-il être innocent parce qu'il est libre peut-être de son côté, et ne manque de foi à personne? il se trompe grossièrement. Ce n'est pas seulement l'intérêt des époux, mais la cause commune de tous les hommes, que la pureté du mariage ne soit point altérée. Chaque fois que deux époux s'unissent par un nœud solennel, il intervient un engagement tacite de tout le genre humain de respecter ce lien sacré, d'honorer en eux l'union conjugale; et c'est, ce me semble, une raison très-forte contre les mariages clandestins, qui, n'offrant nul signe de cette union, exposent des cœurs innocens à brûler d'une flamme adultère. Le public est en quelque sorte garant d'une convention passée en sa présence; et l'on peut dire que l'honneur d'une femme pudique est sous la protection spéciale de tous les gens de bien. Ainsi quiconque ose la corrompre pèche, premièrement parce qu'il la fait pécher, et qu'on partage toujours les crimes qu'on fait commettre; il pèche encore directement lui-même, parce qu'il viole la foi publique et sacrée du mariage, sans lequel rien ne peut subsister dans l'ordre légitime des choses humaines.

Le crime est secret, disent-ils, et il n'en résulte aucun mal pour personne. Si ces philosophes croient l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, peuvent-ils appeler un crime secret celui qui a pour témoin le premier offensé et le seul vrai juge? étrange secret que celui qu'on dérobe à tous les yeux, hors ceux à qui l'on a le plus d'intérêt à le cacher! Quand même ils ne reconnoitroient pas la présence de la Divinité, comment osent-ils soutenir qu'ils ne font de mal à personne? comment prouvent-ils qu'il est indifférent à un père d'avoir des héritiers qui ne soient pas de son sang, d'être chargé peut-être de plus d'enfans qu'il n'en auroit eu, et forcé de partager ses biens aux gages de son déshonneur, sans sentir pour eux des entrailles de père? Supposons ces raisonneurs matérialistes, on n'en est que mieux fondé à leur opposer la douce voix de la nature, qui réclame au fond de tous les cœurs contre une orgueilleuse philosophie, et qu'on n'attaqua jamais par de bonnes raisons. En effet, si le corps seul produit la pensée, et que le sentiment dépende uniquement des organes, deux êtres formés d'un même sang ne doivent-ils pas avoir entre eux une plus étroite analogie, un attachement plus fort l'un pour l'autre, et se ressembler d'âme comme de visage, ce qui est une grande raison de s'aimer?

N'est-ce donc faire aucun mal, à votre avis, que d'anéantir ou troubler par un sang étranger cette union naturelle, et d'altérer dans son principe l'affection mutuelle qui doit lier entre eux tous les membres d'une famille? Y a-t-il au monde un honnête homme qui n'eût horreur

de changer l'enfant d'un autre en nourrice? et le crime est-il moindre de le changer dans le sein de la mère?

Si je considère mon sexe en particulier, que de maux j'aperçois dans ce désordre qu'ils prétendent ne faire aucun mal! ne fût-ce que l'avilissement d'une femme coupable à qui la perte de l'honneur ôte bientôt toutes les autres vertus. Que d'indices trop sûrs pour un tendre époux d'une intelligence qu'ils pensent justifier par le secret, ne fût-ce que de n'être plus aimé de sa femme! Que fera-t-elle avec ses soins artificieux, que mieux prouver son indifférence? Est-ce l'œil de l'amour qu'on abuse par de feintes caresses? et quel supplice, auprès d'un objet chéri, de sentir que la main nous embrasse et que le cœur nous repousse? Je veux que la fortune seconde une prudence qu'elle a si souvent trompée; je compte un moment pour rien la témérité de confier sa prétendue innocence et le repos d'autrui à des précautions que le ciel se plaît à confondre : que de faussetés, que de mensonges, que de fourberies pour couvrir un mauvais commerce, pour tromper un mari, pour corrompre des domestiques, pour en imposer au public! Quel scandale pour des complèes! quel exemple pour des enfans! Que devient leur éducation parmi tant de soins pour satisfaire impunément de coupables feux? Que devient la paix de la maison et l'union des chefs? Quoi! dans tout cela l'époux n'est point lésé? Mais qui le dédommagera donc d'un cœur qui lui étoit dû? qui lui pourra rendre une femme estimable? qui lui donnera le repos et la sûreté? qui le guérira de ses justes soupçons? qui fera confier un père au sentiment de la nature en embrassant son propre enfant?

A l'égard des liaisons prétendues que l'adultère et l'infidélité peuvent former entre les familles, c'est moins une raison sérieuse qu'une plaisanterie absurde et brutale, qui ne mérite pour toute réponse que le mépris et l'indignation. Les trahisons, les querelles, les combats, les meurtres, les empoisonnemens, dont ce désordre a couvert la terre dans tous les temps, montrent assez ce qu'on doit attendre pour le repos et l'union des hommes d'un attachement formé par le crime. S'il résulte quelque sorte de société de ce vil et méprisable commerce, elle est semblable à celle des brigands, qu'il faut détruire et anéantir pour assurer les sociétés légitimes.

J'ai tâché de suspendre l'indignation que m'inspirent ces maximes pour les discuter paisiblement avec vous. Plus je les trouve insensées, moins je dois dédaigner de les réfuter, pour me faire honte à moi-même de les avoir peut-être écoutées avec trop peu d'éloignement. Vous voyez combien elles supportent mal l'examen de la saine raison. Mais où chercher la saine raison, sinon dans celui qui en est la source? et que penser de ceux qui consacrent à perdre les hommes ce flambeau divin qu'il leur donna pour les guider? Défions-nous d'une philosophie en paroles; défions-nous d'une fausse vertu qui sape toutes les vertus, et s'applique à justifier tous les vices pour s'autoriser à les avoir tous. Le meilleur moyen de trouver ce qui est bien est de le chercher sincèrement, et l'on ne peut longtemps le chercher ainsi sans remonter à l'auteur de tout bien. C'est ce qu'il me semble avoir fait depuis que je m'oc-

cupe à rectifier mes sentimens et ma raison ; c'est ce que vous ferez mieux que moi quand vous voudrez suivre la même route. Il m'est consolant de songer que vous avez souvent nourri mon esprit des grandes idées de la religion ; et vous, dont le cœur n'eut rien de caché pour moi, ne m'en eussiez pas ainsi parlé si vous aviez eu d'autres sentimens. Il me semble même que ces conversations avoient pour nous des charmes. La présence de l'Être suprême ne nous fut jamais importune ; elle nous donnoit plus d'espoir que d'épouvante ; elle n'effraya jamais que l'âme du méchant ; nous aimions à l'avoir pour témoin de nos entretiens, à nous élever conjointement jusqu'à lui. Si quelquefois nous étions humiliés par la honte, nous nous disions, en déplorant nos faiblesses : « Au moins il voit le fond de nos cœurs ; » et nous en étions plus tranquilles.

Si cette sécurité nous égara, c'est au principe sur lequel elle étoit fondée à nous ramener. N'est-il pas bien indigne d'un homme de ne pouvoir jamais s'accorder avec lui-même, d'avoir une règle pour ses actions, une autre pour ses sentimens, de penser comme s'il étoit sans corps, d'agir comme s'il étoit sans âme, et de ne jamais approprier à soi tout entier rien de ce qu'il fait en toute sa vie ? Pour moi, je trouve qu'on est bien fort avec nos anciennes maximes, quand on ne les borne pas à de vaines spéculations. La foiblesse est de l'homme, et le Dieu clément qui le fit la lui pardonnera sans doute ; mais le crime est du méchant, et ne restera point impuni devant l'auteur de toute justice. Un incrédule, d'ailleurs heureusement né, se livre aux vertus qu'il aime ; il fait le bien par goût et non par choix. Si tous ses desirs sont droits, il les suit sans contrainte ; il les suivroit de même s'ils ne l'étoient pas : car pourquoi se gêneroit-il ? Mais celui qui reconnoît et sert le père commun des hommes se croit une plus haute destination ; l'ardeur de la remplir anime son zèle, et, suivant une règle plus sûre que ses penchans, il sait faire le bien qui lui coûte, et sacrifier les desirs de son cœur à la loi du devoir. Tel est, mon ami, le sacrifice héroïque auquel nous sommes tous deux appelés. L'amour qui nous unissoit eût fait le charme de notre vie. Il survéquit à l'espérance ; il brava le temps et l'éloignement ; il supporta toutes les épreuves. Un sentiment si parfait ne devoit point périr de lui-même ; il étoit digne de n'être immolé qu'à la vertu.

Je vous dirai plus : tout est changé entre nous ; il faut nécessairement que votre cœur change. Julie de Wolmar n'est plus votre ancienne Julie ; la révolution de vos sentimens pour elle est inévitable ; et il ne vous reste que le choix de faire honneur de ce changement au vice ou à la vertu. J'ai dans la mémoire un passage d'un auteur que vous ne récuseriez pas : « L'amour, dit-il, est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne. Pour en sentir tout le prix, il faut que le cœur s'y complaise et qu'il nous élève en élevant l'objet aimé. Otez l'idée de la perfection, vous ôtez l'enthousiasme ; ôtez l'estime, et l'amour n'est plus rien. Comment une femme honorera-t-elle un homme qu'elle doit mépriser ? comment pourra-t-il honorer lui-même celle qui n'a pas craint de s'abandonner à un vil corrupteur ? Ainsi bientôt ils se mépriseront mutuellement. L'amour, ce sentiment céleste, ne sera

plus pour eux qu'un honteux commerce. Ils auront perdu l'honneur et n'auront point trouvé la félicité'. » Voilà notre leçon, mon ami; c'est vous qui l'avez dictée. Jamais nos cœurs s'aimèrent-ils plus délicieusement, et jamais l'honnêteté leur fut-elle aussi chère que dans le temps heureux où cette lettre fut écrite? Voyez donc à quoi nous mèneraient aujourd'hui de coupables feux nourris aux dépens des plus doux transports qui ravissent l'âme! L'horreur du vice, qui nous est si naturelle à tous deux, s'étendrait bientôt sur le complice de nos fautes; nous nous haïrions pour nous être trop aimés, et l'amour s'éteindrait dans les remords. Ne vaut-il pas mieux épurer un sentiment si cher pour le rendre durable? Ne vaut-il pas mieux en conserver au moins ce qui peut s'accorder avec l'innocence? N'est-ce pas conserver tout ce qu'il eut de plus charmant? Oui, mon bon et digne ami, pour nous aimer toujours il faut renoncer l'un à l'autre. Oublions tout le reste, et soyez l'amant de mon âme. Cette idée est si douce qu'elle console de tout.

Voilà le fidèle tableau de ma vie, et l'histoire naïve de tout ce qui s'est passé dans mon cœur. Je vous aime toujours, n'en doutez pas. Le sentiment qui m'attache à vous est si tendre et si vif encore, qu'une autre en seroit peut être alarmée; pour moi, j'en connus un trop différent pour me défier de celui-ci. Je sens qu'il a changé de nature; et du moins en cela mes fautes passées fondent ma sécurité présente. Je sais que l'exacte bienséance et la vertu de parade exigeroient davantage encore, et ne seroient pas contentes que vous ne fussiez tout à fait oublié. Je crois avoir une règle plus sûre, et je m'y tiens. J'écoute en secret ma conscience; elle ne me reproche rien, et jamais elle ne trompe une âme qui la consulte sincèrement. Si cela ne suffit pas pour me justifier dans le monde, cela suffit pour ma propre tranquillité. Comment s'est fait cet heureux changement? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que je l'ai vivement désiré. Dieu seul a fait le reste. Je penserois qu'une âme une fois corrompue l'est pour toujours, et ne revient plus au bien d'elle-même, à moins que quelque révolution subite, quelque brusque changement de fortune et de situation ne change tout à coup ses rapports, et par un violent ébranlement ne l'aide à retrouver une bonne assiette. Toutes ses habitudes étant rompues et toutes ses passions modifiées, dans ce bouleversement général, on reprend quelquefois son caractère primitif, et l'on devient comme un nouvel être sorti récemment des mains de la nature. Alors le souvenir de sa précédente bassesse peut servir de préservatif contre une rechute. Hier on étoit abject et foible; aujourd'hui on est fort et magnanime. En se contemplant de si près dans deux états si différens, on en sent mieux le prix de celui où l'on est remonté, et l'on en devient plus attentif à s'y soutenir. Mon mariage m'a fait éprouver quelque chose de semblable à ce que je tâche de vous expliquer. Ce lien si redouté me délivre d'une servitude beaucoup plus redoutable, et mon époux m'en devient plus cher pour m'avoir rendue à moi-même.

Nous étions trop unis vous et moi pour qu'en changeant d'espèce notre union se détruise. Si vous perdez une tendre amante, vous gagnez

1. Voyez la I^{re} partie, lettre xxiv.

une fidèle amie; et, quoi que nous en ayons pu dire durant nos illusions, je doute que ce changement vous soit désavantageux. Tirez-en le même parti que moi, je vous en conjure, pour devenir meilleur et plus sage, et pour épurer par des mœurs chrétiennes les leçons de la philosophie. Je ne serai jamais heureuse que vous ne soyez heureux aussi, et je sens plus que jamais qu'il n'y a point de bonheur sans la vertu. Si vous m'aimez véritablement, donnez-moi la douce consolation de voir que nos cœurs ne s'accordent pas moins dans leur retour au bien qu'ils s'accordèrent dans leur égarement.

Je ne crois pas avoir besoin d'apologie pour cette longue lettre. Si vous m'étiez moins cher, elle seroit plus courte. Avant de la finir, il me reste une grâce à vous demander. Un cruel fardeau me pèse sur le cœur. Ma conduite passée est ignorée de M. de Wolmar; mais une sincérité sans réserve fait partie de la fidélité que je lui dois. J'aurois déjà cent fois tout avoué; vous seul m'avez retenue. Quoique je connoisse la sagesse et la modération de M. de Wolmar, c'est toujours vous compromettre que de vous nommer, et je n'ai point voulu le faire sans votre consentement. Seroit-ce vous déplaire que de vous le demander? et aurois-je trop présumé de vous ou de moi en me flattant de l'obtenir? Songez, je vous supplie, que cette réserve ne sauroit être innocente, qu'elle m'est chaque jour plus cruelle, et que jusqu'à la réception de votre réponse je n'aurai pas un instant de tranquillité.

LETTRE XIX. — Réponse.

Et vous ne seriez plus ma Julie? Ah! ne dites pas cela, digne et respectable femme; vous l'êtes plus que jamais. Vous êtes celle qui méritez les hommages de tout l'univers; vous êtes celle que j'adorai en commençant d'être sensible à la véritable beauté; vous êtes celle que je ne cesserai d'adorer, même après ma mort, s'il reste encore en mon âme quelque souvenir des attraits vraiment célestes qui l'enchantèrent durant ma vie. Cet effort de courage qui vous ramène à toute votre vertu ne vous rend que plus semblable à vous-même. Non, non, quel que supplice que j'éprouve à le sentir et le dire, jamais vous ne fûtes mieux ma Julie qu'au moment que vous renoncez à moi. Hélas! c'est en vous perdant que je vous ai retrouvée. Mais moi dont le cœur frémit au seul projet de vous imiter, moi tourmenté d'une passion criminelle que je ne puis ni supporter ni vaincre, suis-je celui que je pensois être? Étois-je digne de vous plaire? Quel droit avois-je de vous importuner de mes plaintes et de mon désespoir? C'étoit bien à moi d'oser soupirer pour vous! Et qu'étois-je pour vous aimer?

Insensé! comme si je n'éprouvois pas assez d'humiliations sans en rechercher de nouvelles! Pourquoi compter des différences que l'amour fit disparaître? Il m'élevoit, il m'égalait à vous; sa flamme me soutenait, nos cœurs s'étoient confondus; tous leurs sentimens nous étoient communs, et les miens partageoient la grandeur des vôtres. Me voilà donc retombé dans toute ma bassesse! Doux espoir qui nourrissois mon âme et m'abusais si longtemps, te voilà donc éteint sans retour! Elle ne

sera point à moi ! Je la perds pour toujours ! Elle fait le bonheur d'un autre !... O rage ! ô tourment de l'enfer !... Infidèle ! ah ! devois-tu jamais ?... Pardon, pardon, madame ; ayez pitié de mes fureurs. O Dieu ! vous l'avez trop bien dit, elle n'est plus.... elle n'est plus, cette tendre Julie à qui je pouvois montrer tous les mouvemens de mon cœur ! Quoi ! je me trouvois malheureux, et je pouvois me plaindre !... elle pouvoit m'écouter ! J'étois malheureux !... que suis-je donc aujourd'hui ?... Non, je ne vous ferai plus rougir de vous ni de moi. C'en est fait, il faut renoncer l'un à l'autre ; il faut nous quitter : la vertu même en a dicté l'arrêt ; votre main l'a pu tracer. Oublions-nous.... oubliez-moi du moins. Je l'ai résolu, je le jure ; je ne vous parlerai plus de moi.

Oserai-je vous parler de vous encore, et conserver le seul intérêt qui me reste au monde, celui de votre bonheur ? En m'exposant l'état de votre âme, vous ne m'avez rien dit de votre sort. Ah ! pour prix d'un sacrifice qui doit être senti de vous, daignez me tirer de ce doute insupportable. Julie, êtes-vous heureuse ? Si vous l'êtes, donnez-moi dans mon désespoir la seule consolation dont je sois susceptible ; si vous ne l'êtes pas, par pitié, daignez me le dire : j'en serai moins longtemps malheureux.

Plus je réfléchis sur l'aveu que vous méditez, moins j'y puis consentir ; et le même motif qui m'ôta toujours le courage de vous faire un refus me doit rendre inexorable sur celui-ci. Le sujet est de la dernière importance, et je vous exhorte à bien peser mes raisons. Premièrement, il me semble que votre extrême délicatesse vous jette à cet égard dans l'erreur, et je ne vois point sur quel fondement la plus austère vertu pourroit exiger une pareille confession. Nul engagement au monde ne peut avoir un effet rétroactif. On ne sauroit s'obliger pour le passé, ni promettre ce qu'on n'a plus le pouvoir de tenir : pourquoy devoit-on compte à celui à qui l'on s'engage de l'usage antérieur qu'on a fait de sa liberté et d'une fidélité qu'on ne lui a point promise ? Ne vous y trompez pas, Julie, ce n'est pas à votre époux, c'est à votre ami que vous avez manqué de foi. Avant la tyrannie de votre père, le ciel et la nature nous avoient unis l'un à l'autre. Vous avez fait, en formant d'autres nœuds, un crime que l'amour ni l'honneur peut-être ne pardonnent point, et c'est à moi seul de réclamer le bien que M. de Wolmar m'a ravi.

S'il est des cas où le devoir puisse exiger un pareil aveu, c'est quand le danger d'une rechute oblige une femme prudente à prendre des précautions pour s'en garantir. Mais votre lettre m'a plus éclairé que vous ne pensez sur vos vrais sentimens. En la lisant, j'ai senti dans mon propre cœur combien le vôtre eût abhorré de près, même au sein de l'amour, un engagement criminel dont l'éloignement nous ôtoit l'horreur.

Dès là que le devoir et l'honnêteté n'exigent pas cette confiance, la sagesse et la raison la défendent ; car c'est risquer sans nécessité ce qu'il y a de plus précieux dans le mariage, l'attachement d'un époux, la mutuelle confiance, la paix de la maison. Avez-vous assez réfléchi sur une pareille démarche ? Connoissez-vous assez votre mari pour être

sûre de l'effet qu'elle produira sur lui? Savez-vous combien il y a d'hommes au monde auxquels il n'en faudroit pas davantage pour concevoir une jalousie effrénée, un mépris invincible, et peut-être attenter aux jours d'une femme? Il faut pour ce délicat examen avoir égard aux temps, aux lieux, aux caractères. Dans le pays où je suis, de pareilles confidences sont sans aucun danger, et ceux qui traitent si légèrement la foi conjugale ne sont pas gens à faire une si grande affaire des fautes qui précéderent l'engagement. Sans parler des raisons qui rendent quelquefois ces aveux indispensables, et qui n'ont pas eu lieu pour vous, je connois des femmes assez médiocrement estimables, qui se sont fait à peu de risque un mérite de cette sincérité, peut-être pour obtenir à ce prix une confiance dont elles pussent abuser au besoin. Mais dans des lieux où la sainteté du mariage est plus respectée, dans des lieux où ce lien sacré forme une union solide, et où les maris ont un véritable attachement pour leurs femmes, ils leur demandent un compte plus sévère d'elles-mêmes; ils veulent que leurs cœurs n'aient connu que pour eux un sentiment tendre; usurpant un droit qu'ils n'ont pas, ils exigent qu'elles soient à eux seuls avant de leur appartenir, et ne pardonnent pas plus l'abus de la liberté qu'une infidélité réelle.

Croyez-moi, vertueuse Julie, défiez-vous d'un zèle sans fruit et sans nécessité. Gardez un secret dangereux que rien ne vous oblige à révéler, dont la communication peut vous perdre et n'est d'aucun usage à votre époux. S'il est digne de cet aveu, son âme en sera contristée, et vous l'aurez affligé sans raison. S'il n'en est pas digne, pourquoi voulez-vous donner un prétexte à ses torts envers vous? Que savez-vous si votre vertu, qui vous a soutenue contre les attaques de votre cœur, vous soutiendrait encore contre des chagrins domestiques toujours renaissans? N'empirez point volontairement vos maux, de peur qu'ils ne deviennent plus forts que votre courage, et que vous ne retombiez à force de scrupules dans un état pire que celui dont vous avez eu peine à sortir. La sagesse est la base de toute vertu : consultez-la, je vous en conjure, dans la plus importante occasion de votre vie; et si ce fatal secret vous pèse si cruellement, attendez du moins pour vous en décharger que le temps, les années, vous donnent une connoissance plus parfaite de votre époux, et ajoutent dans son cœur, à l'effet de votre beauté, l'effet plus sûr encore des charmes de votre caractère, et la douce habitude de les sentir. Enfin, quand ces raisons, toutes solides qu'elles sont, ne vous persuaderoient pas, ne fermez point l'oreille à la voix qui vous les expose. O Julie! écoutez un homme capable de quelque vertu, et qui mérite au moins de vous quelque sacrifice par celui qu'il vous fait aujourd'hui.

Il faut finir cette lettre. Je ne pourrois, je le sens, m'empêcher d'y reprendre un ton que vous ne devez plus entendre. Julie, il faut vous quitter! si jeune encore, il faut déjà renoncer au bonheur! O temps qui ne dois plus revenir! temps passé pour toujours, source de regrets éternels! plaisirs, transports, douces extases, momens délicieux, ravissemens célestes! mes amours, mes uniques amours, honneur et charme de ma vie! adieu pour jamais.

LETTRE XX. — *De Julie à Saint-Preux.*

Vous me demandez si je suis heureuse. Cette question me touche, et en la faisant vous m'aidez à y répondre; car, bien loin de chercher l'oubli dont vous parlez, j'avoue que je ne saurois être heureuse si vous cessiez de m'aimer : mais je le suis à tous égards, et rien ne manque à mon bonheur que le vôtre. Si j'ai évité dans ma lettre précédente de parler de M. de Wolmar, je l'ai fait par ménagement pour vous. Je connoissois trop votre sensibilité pour ne pas craindre d'aigrir vos peines; mais votre inquiétude sur mon sort m'obligeant à vous parler de celui dont il dépend, je ne puis vous en parler que d'une manière digne de lui, comme il convient à son épouse et à une amie de la vérité.

M. de Wolmar a près de cinquante ans; sa vie unie, réglée, et le calme des passions, lui ont conservé une constitution si saine et un air si frais, qu'il paroît à peine en avoir quarante; et il n'a rien d'un âge avancé que l'expérience et la sagesse. Sa physionomie est noble et prévenante, son abord simple et ouvert; ses manières sont plus honnêtes qu'empresées; il parle peu et d'un grand sens, mais sans affecter ni précision ni sentences. Il est le même pour tout le monde, ne cherche et ne fuit personne, et n'a jamais d'autres préférences que celles de la raison.

Malgré sa froideur naturelle, son cœur, secondant les intentions de mon père, crut sentir que je lui convenois, et pour la première fois de sa vie il prit un attachement. Ce goût modéré, mais durable, s'est si bien réglé sur les bienséances, et s'est maintenu dans une telle égalité, qu'il n'a pas eu besoin de changer de ton en changeant d'état, et que, sans blesser la gravité conjugale, il conserve avec moi depuis son mariage les mêmes manières qu'il avoit auparavant. Je ne l'ai jamais vu ni gai ni triste, mais toujours content; jamais il ne me parle de lui, rarement de moi; il ne me cherche pas, mais il n'est pas fâché que je le cherche, et me quitte peu volontiers. Il ne rit point : il est sérieux sans donner envie de l'être; au contraire, son abord serein semble m'inviter à l'enjouement; et comme les plaisirs que je goûte sont les seuls auxquels il paroît sensible, une des attentions que je lui dois est de chercher à m'amuser. En un mot, il veut que je sois heureuse : il ne me le dit pas, mais je le vois; et vouloir le bonheur de sa femme, n'est-ce pas l'avoir obtenu?

Avec quelque soin que j'aie pu l'observer, je n'ai su lui trouver de passion d'aucune espèce que celle qu'il a pour moi; encore cette passion est-elle si égale et si tempérée, qu'on diroit qu'il n'aime qu'autant qu'il veut aimer, et qu'il ne le veut qu'autant que la raison le permet. Il est réellement ce que milord Édouard croit être, en quoi je le trouve bien supérieur à tous nos autres gens à sentiment, que nous admirons tant nous-mêmes; car le cœur nous trompe en mille manières, et n'agit que par un principe toujours suspect : mais la raison n'a d'autre fin que ce qui est bien; ses règles sont sûres, claires, faciles dans la conduite de la vie; et jamais elle ne s'égare que dans d'inutiles spéculations qui ne sont pas faites pour elle.

Le plus grand goût de M. de Wolmar est d'observer. Il aime à juger

des caractères des hommes et des actions qu'il voit faire. Il en juge avec une profonde sagesse et la plus parfaite impartialité. Si un ennemi lui faisoit du mal, il en discuteroit les motifs et les moyens aussi paisiblement que s'il s'agissoit d'une chose indifférente. Je ne sais comment il a entendu parler de vous, mais il m'en a parlé plusieurs fois lui-même avec beaucoup d'estime, et je le connois incapable de déguisement. J'ai cru remarquer quelquefois qu'il m'observoit durant ces entretiens; mais il y a grande apparence que cette prétendue remarque n'est que le secret reproche d'une conscience alarmée. Quoi qu'il en soit, j'ai fait en cela mon devoir; la crainte ni la honte ne m'ont point inspiré de réserve injuste, et je vous ai rendu justice auprès de lui, comme je la lui rends auprès de vous.

J'oublois de vous parler de nos revenus et de leur administration. Le débris des biens de M. de Wolmar, joint à celui de mon père, qui ne s'est réservé qu'une pension, lui fait une fortune honnête et modérée, dont il use noblement et sagement, en maintenant chez lui non l'incommodité et vain appareil du luxe, mais l'abondance, les véritables commodités de la vie¹, et le nécessaire chez ses voisins indigens. L'ordre qu'il a mis dans sa maison est l'image de celui qui règne au fond de son âme, et semble imiter dans un petit ménage l'ordre établi dans le gouvernement du monde. On n'y voit ni cette inflexible régularité qui donne plus de gêne que d'avantage, et n'est supportable qu'à celui qui l'impose, ni cette confusion mal entendue qui, pour trop avoir, ôte l'usage de tout. On y reconnoît toujours la main du maître, et l'on ne la sent jamais; il a si bien ordonné le premier arrangement qu'à présent tout va tout seul, et qu'on jouit à la fois de la règle et de la liberté.

Voilà, mon bon ami, une idée abrégée, mais fidèle, du caractère de M. de Wolmar, autant que je l'ai pu connoître depuis que je vis avec lui. Tel il m'a paru le premier jour, tel il me paroît le dernier sans aucune altération; ce qui me fait espérer que je l'ai bien vu, et qu'il ne

4. Il n'y a pas d'association plus commune que celle du faste et de la lésine. On prend sur la nature, sur les vrais plaisirs, sur le besoin même, tout ce qu'on donne à l'opinion. Tel homme orne son palais aux dépens de sa cuisine; tel autre aime mieux une belle vaisselle qu'un bon dîner; tel autre fait un repas d'appareil, et meurt de faim tout le reste de l'année. Quand je vois un buffet de vermeil, je m'attends à du vin qui m'empoisonne. Combien de fois, dans des maisons de campagne, en respirant le frais air du matin, l'aspect d'un beau jardin vous tente! On se lève de bonne heure; on se promène, on gagne de l'appétit, on veut déjeuner: l'officier est sorti, ou les provisions manquent, ou madame n'a pas donné ses ordres, ou l'on vous fait ennuyer d'attendre. Quelquefois on vous prévient, on vient magnifiquement vous offrir de tout, à condition que vous n'accepterez rien. Il faut rester à jeun jusqu'à trois heures, ou déjeuner avec des tulipes. Je me souviens de m'être promené dans un très-beau parc, dont on disoit que la maîtresse aimoit beaucoup le café et n'en prenoit jamais, attendu qu'il coûtoit quatre sous la tasse; mais elle donnoit de grand cœur mille écus à son jardinier. Je crois que j'aimerois mieux avoir des charmilles moins bien taillées, et prendre du café plus souvent.

me reste plus rien à découvrir : car je n'imagine pas qu'il pût se montrer autrement sans y perdre.

Sur ce tableau vous pouvez d'avance vous répondre à vous-même ; et il faudroit me mépriser beaucoup pour ne pas me croire heureuse avec tant de sujet de l'être¹. Ce qui m'a longtemps abusée, et qui peut-être vous abuse encore, c'est la pensée que l'amour est nécessaire pour former un heureux mariage. Mon ami, c'est une erreur : l'honnêteté, la vertu, de certaines convenances, moins de conditions et d'âges que de caractères et d'humeurs, suffisent entre deux époux ; ce qui n'empêche point qu'il ne résulte de cette union un attachement très-tendre, qui, pour n'être pas précisément de l'amour, n'en est pas moins doux et n'en est que plus durable. L'amour est accompagné d'une inquiétude continuelle de jalousie ou de privation, peu convenable au mariage, qui est un état de jouissance et de paix. On ne s'épouse point pour penser uniquement l'un à l'autre, mais pour remplir conjointement les devoirs de la vie civile, gouverner prudemment la maison, bien élever ses enfans. Les amans ne voient jamais qu'eux, ne s'occupent incessamment que d'eux, et la seule chose qu'ils sachent faire est de s'aimer. Ce n'est pas assez pour des époux, qui ont tant d'autres soins à remplir. Il n'y a point de passion qui nous fasse une si forte illusion que l'amour : on prend sa violence pour un signe de sa durée ; le cœur surchargé d'un sentiment si doux l'étend pour ainsi dire sur l'avenir, et tant que cet amour dure on croit qu'il ne finira point. Mais, au contraire, c'est son ardeur même qui le consume ; il s'use avec la jeunesse, il s'efface avec la beauté, il s'éteint sous les glaces de l'âge ; et depuis que le monde existe on n'a jamais vu deux amans en cheveux blancs soupirer l'un pour l'autre. On doit donc compter qu'on cessera de s'adorer tôt ou tard ; alors, l'idole qu'on servoit détruite, on se voit réciproquement tel qu'on est. On cherche avec étonnement l'objet qu'on aime : ne le trouvant plus, on se dépite contre celui qui reste, et souvent l'imagination le défigure autant qu'elle l'avoit paré. « Il y a peu de gens, dit La Rochefoucauld, qui ne soient honteux de s'être aimés quand ils ne s'aiment plus². » Combien alors il est à craindre que l'ennui ne succède à des sentimens trop vifs ; que leur déclin, sans s'arrêter à l'indifférence, ne passe jusqu'au dégoût ; qu'on ne se trouve enfin tout à fait rassasiés l'un de l'autre, et, que pour s'être trop aimés amans, on n'en vienne à se haïr époux ! Mon cher ami, vous m'avez toujours paru bien aimable, beaucoup trop pour mon innocence et pour mon repos ; mais je ne vous ai jamais vu qu'amoureux : que sais-je ce que vous seriez devenu cessant de l'être ? L'amour éteint vous eût toujours laissé la vertu, je l'avoue ; mais en est-ce assez pour être heureux dans un lien que le cœur doit serrer ? et combien d'hommes vertueux ne laissent pas

4. Apparemment qu'elle n'avoit pas découvert encore le fatal secret qui la tourmenta si fort dans la suite, ou qu'elle ne vouloit pas alors le confier à son ami.

2. Je serois bien surpris que Julie eût lu et cité La Rochefoucauld en toute autre occasion ; jamais son triste livre ne sera goûté des bonnes gens.

d'être des maris insupportables ! Sur tout cela vous en pouvez dire autant de moi.

Pour M. de Wolmar, nulle illusion ne nous prévient l'un pour l'autre : nous nous voyons tels que nous sommes ; le sentiment qui nous joint n'est point l'aveugle transport des cœurs passionnés, mais l'immuable et constant attachement de deux personnes honnêtes et raisonnables, qui, destinées à passer ensemble le reste de leurs jours, sont contentes de leur sort et tâchent de se le rendre doux l'une à l'autre. Il semble que, quand on nous eût formés exprès pour nous unir, on n'auroit pu réussir mieux. S'il avoit le cœur aussi tendre que moi, il seroit impossible que tant de sensibilité de part et d'autre ne se heurtât quelquefois, et qu'il n'en résultât des querelles. Si j'étois aussi tranquille que lui, trop de froideur régneroit entre nous, et rendroit la société moins agréable et moins douce. S'il ne m'aimoit point, nous vivrions mal ensemble : s'il m'eût trop aimée, il m'eût été importun. Chacun des deux est précisément ce qu'il faut à l'autre : il m'éclaire et je l'anime ; nous en valons mieux réunis, et il semble que nous soyons destinés à ne faire entre nous qu'une seule âme, dont il est l'entendement et moi la volonté. Il n'y a pas jusqu'à son âge un peu avancé qui ne tourne au commun avantage : car, avec la passion dont j'étois tourmentée, il est certain que, s'il eût été plus jeune, je l'aurois épousé avec plus de peine encore, et cet excès de répugnance eût peut-être empêché l'heureuse révolution qui s'est faite en moi.

Mon ami, le ciel éclaire la bonne intention des pères, et récompense la docilité des enfans. A Dieu ne plaise que je veuille insulter à vos déplaisirs ! Le seul désir de vous rassurer pleinement sur mon sort me fait ajouter ce que je vais vous dire. Quand avec les sentimens que j'eus ci-devant pour vous, et les connoissances que j'ai maintenant, je serois libre encore et maîtresse de me choisir un mari, je prends à témoin de ma sincérité ce Dieu qui daigne m'éclairer et qui lit au fond de mon cœur, ce n'est pas vous que je choisirois, c'est M. de Wolmar.

Il importe peut-être à votre entière guérison que j'achève de vous dire ce qui me reste sur le cœur. M. de Wolmar est plus âgé que moi. Si pour me punir de mes fautes le ciel m'ôtoit le digne époux que j'ai si peu mérité, ma ferme résolution est de n'en prendre jamais un autre. S'il n'a pas eu le bonheur de trouver une fille chaste, il laissera du moins une chaste veuve. Vous me connoissez trop bien pour croire qu'après vous avoir fait cette déclaration je sois femme à m'en rétracter jamais¹.

4. Nos situations diverses déterminent et changent malgré nous toutes les affections de nos cœurs : nous serons vicieux et méchans tant que nous aurons intérêt à l'être, et malheureusement les chaînes dont nous sommes chargés multiplient cet intérêt autour de nous. L'effort de corriger le désordre de nos désirs est presque toujours vain, et rarement il est vrai. Ce qu'il faut changer, c'est moins nos désirs que les situations qui les produisent. Si nous voulons devenir bons, ôtons les rapports qui nous empêchent de l'être, il n'y a point d'autre moyen. Je ne voudrois pas pour tout au monde avoir droit à la succession d'autrui, surtout de personnes qui devroient m'être

|||
 sur
 sur
 sur
 sur

No

Ce que j'ai dit pour lever vos doutes peut servir encore à résoudre en partie vos objections contre l'aveu que je crois devoir faire à mon mari. Il est trop sage pour me punir d'une démarche humiliante que le repentir seul peut m'arracher, et je ne suis pas plus capable d'user de la ruse des dames dont vous parlez qu'il l'est de m'en soupçonner. Quant à la raison sur laquelle vous prétendez que cet aveu n'est pas nécessaire, elle est certainement un sophisme; car, quoiqu'on ne soit tenue à rien envers un époux qu'on n'a pas encore, cela n'autorise point à se donner à lui pour autre chose que ce qu'on est. Je l'avois senti, même avant de me marier, et si le serment extorqué par mon père m'empêcha de faire à cet égard mon devoir, je n'en fus que plus coupable, puisque c'est un crime de faire un serment injuste, et un second de le tenir. Mais j'avois une autre raison que mon cœur n'osoit s'avouer, et qui me rendoit beaucoup plus coupable encore. Grâce au ciel elle ne subsiste plus.

Une considération plus légitime et d'un plus grand poids est le danger de troubler inutilement le repos d'un honnête homme qui tire son bonheur de l'estime qu'il a pour sa femme. Il est sûr qu'il ne dépend plus de lui de rompre le nœud qui nous unit, ni de moi d'en avoir été plus digne. Ainsi je risque, par une confiance indiscreète, de l'affliger à pure perte, sans tirer d'autre avantage de ma sincérité que de décharger mon cœur d'un secret funeste qui me pèse cruellement. J'en serai plus tranquille, je le sens, après le lui avoir déclaré; mais lui, peut-être le sera-t-il moins; et ce seroit bien mal réparer mes torts que de préférer mon repos au sien.

Que ferai-je donc dans le doute où je suis? En attendant que le ciel m'éclaire mieux sur mes devoirs, je suivrai le conseil de votre amitié; je garderai le silence, je tairai mes fautes à mon époux, et je tâcherai de les effacer par une conduite qui puisse un jour en mériter le pardon.

Pour commencer une réforme aussi nécessaire, trouvez bon, mon ami, que nous cessions désormais tout commerce entre nous. Si M. de Wolmar avoit reçu ma confession, il décideroit jusqu'à quel point nous pouvons nourrir les sentimens de l'amitié qui nous lie, et nous en donner les innocens témoignages; mais puisque je n'ose le consulter là-dessus, j'ai trop appris à mes dépens combien nous peuvent égarer

chères; car que sais-je quel horrible vœu l'indigence pourroit m'arracher? Sur ce principe, examinez bien la résolution de Julie, et la déclaration qu'elle en fait à son ami; pesez cette résolution dans toutes ses circonstances, et vous verrez comment un cœur droit en doute de lui-même sait s'ôter au besoin tout intérêt contraire au devoir. Dès ce moment Julie, malgré l'amour qui lui reste, met ses sens du parti de sa vertu; elle se force, pour ainsi dire, d'aimer Wolmar comme son unique époux, comme le seul homme avec lequel elle habitera de sa vie; elle change l'intérêt secret qu'elle avoit à sa perte en intérêt à le conserver. Ou je ne connois rien au cœur humain, ou c'est à cette seule résolution si critiquée que tient le triomphe de la vertu dans tout le reste de la vie de Julie, et l'attachement sincère et constant qu'elle a jusqu'à la fin pour son mari.

les habitudes les plus légitimes en apparence. Il est temps de devenir sage. Malgré la sécurité de mon cœur, je ne veux plus être juge en ma propre cause, ni me livrer, étant femme, à la même présomption qui me perdit étant fille. Voici la dernière lettre que vous recevrez de moi : je vous supplie aussi de ne plus m'écrire. Cependant, comme je ne cesserai jamais de prendre à vous le plus tendre intérêt, et que ce sentiment est aussi pur que le jour qui m'éclaire, je serai bien aise de savoir quelquefois de vos nouvelles, et de vous voir parvenir au bonheur que vous méritez. Vous pourrez de temps à autre écrire à Mme d'Orbe, dans les occasions où vous aurez quelque événement intéressant à nous apprendre. J'espère que l'honnêteté de votre âme se peindra toujours dans vos lettres. D'ailleurs ma cousine est vertueuse et assez sage pour ne me communiquer que ce qu'il me conviendra de voir, et pour supprimer cette correspondance si vous étiez capable d'en abuser.

Adieu, mon cher et bon ami : si je croyois que la fortune pût vous rendre heureux, je vous dirois : « Courez à la fortune ; » mais peut-être avez-vous raison de la dédaigner avec tant de trésors pour vous passer d'elle. J'aime mieux vous dire : « Courez à la félicité, c'est la fortune du sage. » Nous avons toujours senti qu'il n'y en avoit point sans la vertu ; mais prenez garde que ce mot de vertu trop abstrait n'ait plus d'éclat que de solidité, et ne soit un nom de parade qui sert plus à éblouir les autres qu'à nous contenter nous-mêmes. Je frémis quand je songe que des gens qui portoient l'adultère au fond de leur cœur osoient parler de vertu. Savez-vous bien ce que signifioit pour nous un terme si respectable et si profané, tandis que nous étions engagés dans un commerce criminel ? c'étoit cet amour forcené dont nous étions embrasés l'un et l'autre qui déguisoit ses transports sous ce saint enthousiasme, pour nous les rendre encore plus chers et nous abuser plus longtemps. Nous étions faits, j'ose le croire, pour suivre et chérir la véritable vertu ; mais nous nous trompions en la cherchant, et ne suivions qu'un vain fantôme. Il est temps que l'illusion cesse, il est temps de revenir d'un trop long égarement. Mon ami, ce retour ne vous sera pas difficile : vous avez votre guide en vous-même ; vous l'avez pu négliger, mais vous ne l'avez jamais rebuté. Votre âme est saine, elle s'attache à tout ce qui est bien ; et si quelquefois il lui échappe, c'est qu'elle n'a pas usé de toute sa force pour s'y tenir. Rentrez au fond de votre conscience, et cherchez si vous n'y retrouveriez point quelque principe oublié, qui serviroit à mieux ordonner toutes vos actions, à les lier plus solidement entre elles et avec un objet commun. Ce n'est pas assez, croyez-moi, que la vertu soit la base de votre conduite, si vous n'établissez cette base même sur un fondement inébranlable. Souvenez-vous de ces Indiens qui font porter le monde sur un grand éléphant, et puis l'éléphant sur une tortue ; et, quand on leur demande sur quoi porte la tortue, ils ne savent plus que dire.

Je vous conjure de faire quelque attention aux discours de votre amie, et de choisir pour aller au bonheur une route plus sûre que celle qui nous a si longtemps égarés. Je ne cesserai de demander au

ciel, pour vous et pour moi, cette félicité pure, et ne serai contente qu'après l'avoir obtenue pour tous les deux. Ah ! si jamais nos cœurs se rappellent malgré nous les erreurs de notre jeunesse, faisons au moins que le retour qu'elles auront produit en autorise le souvenir, et que nous puissions dire avec cet ancien : « Hélas ! nous périssions si nous n'eussions péri ! »

Ici finissent les sermons de la prêcheuse : elle aura désormais assez à faire à se prêcher elle-même. Adieu, mon aimable ami, adieu pour toujours ; ainsi l'ordonne l'inflexible devoir : mais croyez que le cœur de Julie ne sait point oublier ce qui lui fut cher.... Mon Dieu ! que fais-je?... Vous le verrez trop à l'état de ce papier. Ah ! n'est-il pas permis de s'attendrir en disant à son ami le dernier adieu ?

LETTRE XXI. — *De l'amant de Julie à milord Édouard.*

Oui, milord, il est vrai, mon âme est oppressée du poids de la vie ; depuis longtemps elle m'est à charge ; j'ai perdu tout ce qui pouvoit me la rendre chère, il ne m'en reste que les ennuis. Mais on dit qu'il ne m'est pas permis d'en disposer sans l'ordre de celui qui me l'a donnée. Je sais aussi qu'elle vous appartient à plus d'un titre ; vos soins me l'ont sauvée deux fois, et vos bienfaits me la conservent sans cesse : je n'en disposerai jamais que je ne sois sûr de le pouvoir faire sans crime, ni tant qu'il me restera la moindre espérance de la pouvoir employer pour vous.

Vous disiez que je vous étois nécessaire : pourquoi me trompiez-vous ? Depuis que nous sommes à Londres, loin que vous songiez à m'occuper de vous, vous ne vous occupez que de moi. Que vous prenez de soins superflus ! Milord, vous le savez, je hais le crime encore plus que la vie ; j'adore l'Être éternel. Je vous dois tout, je vous aime, je ne tiens qu'à vous sur la terre : l'amitié, le devoir, y peuvent enchaîner un infortuné ; des prétextes et des sophismes ne l'y retiendront point. Éclaircissez ma raison, parlez à mon cœur ; je suis prêt à vous entendre ; mais souvenez-vous que ce n'est point le désespoir qu'on abuse.

Vous voulez qu'on raisonne : eh bien ! raisonnons. Vous voulez qu'on proportionne la délibération à l'importance de la question qu'on agite ; j'y consens. Cherchons la vérité paisiblement, tranquillement ; discutons la proposition générale comme s'il s'agissoit d'un autre. Robeck fit l'apologie de la mort volontaire avant de se la donner². Je ne veux pas faire un livre à son exemple, et je ne suis pas fort content du sien ; mais j'espère imiter son sang-froid dans cette discussion.

J'ai longtemps médité sur ce grave sujet ; vous devez le savoir, car vous connoissez mon sort, et je vis encore. Plus je réfléchis, plus je trouve que la question se réduit à cette proposition fondamentale :

1. Mot de Thémistocle rapporté par Plutarque, *Diets notables des rois et grands capitaines*, § 40. (Éd.)

2. Robeck fit sur le suicide un gros livre, dans lequel il prétendit démontrer qu'il étoit permis de se donner la mort, et, pour prouver combien il étoit de bonne foi, il se tua. Son ouvrage a pour titre : *Joan. Robeck Exercitatio de*

Chercher son bien et fuir son mal en ce qui n'offense point autrui, c'est le droit de la nature. Quand notre vie est un mal pour nous et n'est un bien pour personne, il est donc permis de s'en délivrer. S'il y a dans le monde une maxime évidente et certaine, je pense que c'est celle-là; et si l'on venoit à bout de la renverser, il n'y a point d'action humaine dont on ne pût faire un crime.

Que disent là-dessus nos sophistes? Premièrement ils regardent la vie comme une chose qui n'est pas à nous, parce qu'elle nous a été donnée : mais c'est précisément parce qu'elle nous a été donnée qu'elle est à nous. Dieu ne leur a-t-il pas donné deux bras? cependant, quand ils craignent la gangrène, ils s'en font couper un, et tous les deux, s'il le faut. La parité est exacte pour qui croit à l'immortalité de l'âme; car si je sacrifie mon bras à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon corps, je sacrifie mon corps à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon bien-être. Si tous les dons que le ciel nous a faits sont naturellement des biens pour nous, ils ne sont que trop sujets à changer de nature; et il ajouta la raison pour nous apprendre à les discerner. Si cette règle ne nous autorisoit pas à choisir les uns et rejeter les autres, quel seroit son usage parmi les hommes?

Cette objection si peu solide, ils la retournent de mille manières. Ils regardent l'homme vivant sur la terre comme un soldat mis en faction. « Dieu, disent-ils, t'a placé dans ce monde; pourquoi en sors-tu sans son congé? » Mais toi-même, il t'a placé dans ta ville; pourquoi en sors-tu sans son congé? Le congé n'est-il pas dans le mal-être? En quel lieu qu'il me place, soit dans un corps, soit sur la terre, c'est pour y rester autant que j'y suis bien, et pour en sortir dès que j'y suis mal. Voilà la voix de la nature et la voix de Dieu. Il faut attendre l'ordre, j'en conviens : mais quand je meurs naturellement, Dieu ne m'ordonne pas de quitter la vie, il me l'ôte; c'est en me la rendant insupportable qu'il m'ordonne de la quitter. Dans le premier cas, je résiste de toute ma force; dans le second, j'ai le mérite d'obéir.

Concevez-vous qu'il y ait des gens assez injustes pour taxer la mort volontaire de rébellion contre la Providence, comme si l'on vouloit se soustraire à ses lois? Ce n'est point pour s'y soustraire qu'on cesse de vivre, c'est pour les exécuter. Quoi! Dieu n'a-t-il de pouvoir que sur mon corps? est-il quelque lieu dans l'univers où quelque être existant ne soit pas sous sa main? et agira-t-il moins immédiatement sur moi, quand ma substance épurée sera plus une et plus semblable à la sienne? Non, sa justice et sa bonté font mon espoir; et, si je croyois que la mort pût me soustraire à sa puissance, je ne voudrois plus mourir.

C'est un des sophismes du *Phédon*, rempli d'ailleurs de vérités sublimes. « Si ton esclave se tuoit, dit Socrate à Cébès, ne le punirois-tu

morte voluntaria, etc., *Rintalii*, 1736, in-4. L'abbé de Saint-Cyran avoit soutenu la même thèse, ainsi que le docteur Donne, théologien anglois. Mais aucun ne prêcha d'exemple comme Robeck. Le docteur mourut doyen de Saint-Paul, en dépit d'une opinion qui préconisoit un acte pour lequel les lois de son pays faisoient traîner le cadavre sur la claie, ne pouvant punir le coupable. Voy. page 384 de ce volume. (En.)

pas, s'il t'étoit possible, pour t'avoir injustement privé de ton bien? » Bon Socrate, que nous dites-vous? N'appartient-on plus à Dieu quand on est mort? Ce n'est point cela du tout; mais il falloit dire: « Si tu charges ton esclave d'un vêtement qui le gêne dans le service qu'il te doit, le puniras-tu d'avoir quitté cet habit pour mieux faire son service? » La grande erreur est de donner trop d'importance à la vie; comme si notre être en dépendoit, et qu'après la mort on ne fût plus rien. Notre vie n'est rien aux yeux de Dieu, elle n'est rien aux yeux de la raison; elle ne doit rien être aux nôtres; et, quand nous laissons notre corps, nous ne faisons que poser un vêtement incommode. Est-ce la peine d'en faire un si grand bruit? Milord, ces déclamateurs ne sont point de bonne foi; absurdes et cruels dans leurs raisonnemens, ils aggravent le prétendu crime, comme si l'on s'ôtoit l'existence, et le punissent, comme si l'on existoit toujours.

Quant au *Phédon*, qui leur a fourni le seul argument spécieux qu'ils aient jamais employé, cette question n'y est traitée que très-légerement et comme en passant. Socrate, condamné par un jugement inique à perdre la vie dans quelques heures, n'avoit pas besoin d'examiner bien attentivement s'il lui étoit permis d'en disposer. En supposant qu'il ait tenu réellement les discours que Platon lui fait tenir, croyez-moi, milord, il les eût médités avec plus de soin dans l'occasion de les mettre en pratique; et la preuve qu'on ne peut tirer de cet immortel ouvrage aucune bonne objection contre le droit de disposer de sa propre vie, c'est que Caton le lut par deux fois tout entier la nuit même qu'il quitta la terre.

Ces mêmes sophistes demandent si jamais la vie peut être un mal. En considérant cette foule d'erreurs, de tourmens et de vices dont elle est remplie, on seroit bien plus tenté de demander si jamais elle fut un bien. Le crime assiégé sans cesse l'homme le plus vertueux; chaque instant qu'il vit, il est prêt à devenir la proie du méchant ou méchant lui-même. Combattre et souffrir, voilà son sort dans ce monde; mal faire et souffrir, voilà celui du malhonnête homme. Dans tout le reste ils diffèrent entre eux, ils n'ont rien en commun que les misères de la vie. S'il vous falloit des autorités et des faits, je vous citerois des oracles, des réponses de sages, des actes de vertu récompensés par la mort. Laissons tout cela, milord: c'est à vous que je parle, et je vous demande quelle est ici-bas la principale occupation du sage, si ce n'est de se concentrer pour ainsi dire au fond de son âme, et de s'efforcer d'être mort durant sa vie. Le seul moyen qu'ait trouvé la raison pour nous soustraire aux maux de l'humanité n'est-il pas de nous détacher des objets terrestres et de tout ce qu'il y a de mortel en nous, de nous recueillir au dedans de nous-mêmes, de nous élever aux sublimes contemplations? et si nos passions et nos erreurs sont nos infortunes, avec quelle ardeur devons-nous soupirer après un état qui nous délivre des unes et des autres! Que font ces hommes sensuels qui multiplient si indiscretement leurs douleurs par leurs voluptés? ils anéantissent pour ainsi dire leur existence à force de l'étendre sur la terre; ils aggravent le poids de leurs chaînes par le nombre de leurs attachemens:

ils n'ont point de jouissances qui ne leur préparent mille amères privations; plus ils sentent, et plus ils souffrent; plus ils s'enfoncent dans la vie, et plus ils sont malheureux.

Mais qu'en général ce soit, si l'on veut, un bien pour l'homme de ramper tristement sur la terre, j'y consens : je ne prétends pas que tout le genre humain doive s'immoler d'un commun accord, ni faire un vaste tombeau du monde. Il est, il est des infortunés trop privilégiés pour suivre la route commune, et pour qui le désespoir et les amères douleurs sont le passe-port de la nature : c'est à ceux-là qu'il seroit aussi insensé de croire que leur vie est un bien qu'il l'étoit au sophiste Posidonius tourmenté de la goutte de nier qu'elle fût un mal. Tant qu'il nous est bon de vivre, nous le désirons fortement, et il n'y a que le sentiment des maux extrêmes qui puisse vaincre en nous ce désir : car nous avons tous reçu de la nature une très-grande horreur de la mort, et cette horreur déguise à nos yeux les misères de la condition humaine. On supporte longtemps une vie pénible et douloureuse avant de se résoudre à la quitter; mais, quand une fois l'ennui de vivre l'emporte sur l'horreur de mourir, alors la vie est évidemment un grand mal, et l'on ne peut s'en délivrer trop tôt. Ainsi, quoiqu'on ne puisse exactement assigner le point où elle cesse d'être un bien, on sait très-certainement au moins qu'elle est un mal longtemps avant de nous le paroître; et, chez tout homme sensé, le droit d'y renoncer en précède toujours de beaucoup la tentation.

Ce n'est pas tout : après avoir nié que la vie puisse être un mal pour nous ôter le droit de nous en défaire, ils disent ensuite qu'elle est un mal pour nous reprocher de ne la pouvoir endurer. Selon eux, c'est une lâcheté de se soustraire à ses douleurs et à ses peines, et il n'y a jamais que des poltrons qui se donnent la mort. O Rome, conquérante du monde, quelle troupe de poltrons t'en donna l'empire ! Qu'Arrie, Éponine, Lucrèce, soient dans le nombre, elles étoient femmes; mais Brutus, mais Cassius, et toi qui partageois avec les dieux les respects de la terre étonnée, grand et divin Caton, toi dont l'image auguste et sacrée animoit les Romains d'un saint zèle et faisoit frémir les tyrans, tes fiers admirateurs ne pensoient pas qu'un jour, dans le coin poudreux d'un collège, de vils rhéteurs prouveroient que tu ne fus qu'un lâche pour avoir refusé au crime l'heureux hommage de la vertu dans les fers. Force et grandeur des écrivains modernes, que vous êtes sublimes, et qu'ils sont intrépides la plume à la main ! Mais dites-moi, brave et vaillant héros, qui vous sauvez si courageusement d'un combat pour supporter plus longtemps la peine de vivre, quand un tison brûlant vient à tomber sur cette éloquente main, pourquoi la retirez-vous si vite ? Quoi ! vous avez la lâcheté de n'oser soutenir l'ardeur du feu ! Rien, dites-vous, ne m'oblige à supporter le tison ; et moi, qui m'oblige à supporter la vie ? La génération d'un homme a-t-elle coûté plus à la Providence que celle d'un fétu ? et l'une et l'autre n'est-elle pas également son ouvrage ?

Sans doute il y a du courage à souffrir avec constance les maux qu'on ne peut éviter; mais il n'y a qu'un insensé qui souffre volontairement

ceux dont il peut s'exempter sans mal faire, et c'est souvent un très-grand mal d'endurer un mal sans nécessité. Celui qui ne sait pas se délivrer d'une vie douloureuse par une prompte mort ressemble à celui qui aime mieux laisser envenimer une plaie que de la livrer au fer salutaire d'un chirurgien. Viens, respectable Parisot', coupe-moi cette jambe qui me feroit périr : je te verrai faire sans sourciller, et me laisserai traiter de lâche par le brave qui voit tomber la sienne en pourriture, faute d'oser soutenir la même opération.

J'avoue qu'il est des devoirs envers autrui qui ne permettent pas à tout homme de disposer de lui-même; mais en revanche combien en est-il qui l'ordonnent! Qu'un magistrat à qui tient le salut de la patrie, qu'un père de famille qui doit la subsistance à ses enfans, qu'un débiteur insolvable qui ruinerait ses créanciers, se dévouent à leur devoir, quoi qu'il arrive; que mille autres relations civiles et domestiques forcent un honnête homme infortuné de supporter le malheur de vivre pour éviter le malheur plus grand d'être injuste, est-il permis pour cela, dans des cas tout différens, de conserver aux dépens d'une foule de misérables une vie qui n'est utile qu'à celui qui n'ose mourir? « Tue-moi, mon enfant, dit le sauvage décrépiti à son fils qui le porte et fléchit sous le poids; les ennemis sont là; va combattre avec tes frères, va sauver tes enfans, et n'expose pas ton père à tomber vif entre les mains de ceux dont il mangea les parens. » Quand la faim, les maux, la misère, ennemis domestiques pires que les sauvages, permettroient à un malheureux estropié de consommer dans son lit le pain d'une famille qui peut à peine en gagner pour elle, celui qui ne tient à rien, celui que le ciel réduit à vivre seul sur la terre, celui dont la malheureuse existence ne peut produire aucun bien, pourquoi n'auroit-il pas au moins le droit de quitter un séjour où ses plaintes sont importunes et ses maux sans utilité?

Pesez ces considérations, milord, rassemblez toutes ces raisons, et vous trouverez qu'elles se réduisent au plus simple des droits de la nature, qu'un homme sensé ne mit jamais en question. En effet, pourquoi seroit-il permis de se guérir de la goutte et non de la vie? L'une et l'autre ne nous vient-elle pas de la même main? S'il est pénible de mourir, qu'est-ce à dire? Les drogues font-elles plaisir à prendre? Combien de gens préfèrent la mort à la médecine! Preuve que la nature répugne à l'une et à l'autre. Qu'on me montre donc comment il est plus permis de se délivrer d'un mal passager en faisant des remèdes que d'un mal incurable en s'ôtant la vie, et comment on est moins coupable d'user de quinquina pour la fièvre que d'opium pour la pierre. Si nous regardons à l'objet, l'un et l'autre est de nous délivrer du mal-être; si nous regardons au moyen, l'un et l'autre est également naturel; si nous regardons à la répugnance, il y en a également des deux côtés; si nous regardons à la volonté du maître, quel mal veut-on

4. Chirurgien de Lyon, homme d'honneur, bon citoyen, ami tendre et généreux, négligé, mais non pas oublié de tel qui fut honoré de ses bienfaits.

combattre qu'il ne nous ait pas envoyé? à quelle douleur veut-on se soustraire qui ne nous vienne pas de sa main? Quelle est la borne où finit sa puissance et où l'on peut légitimement résister? Ne nous est-il donc permis de changer l'état d'aucune chose, parce que tout ce qui est est comme il l'a voulu? Faut-il ne rien faire en ce monde de peur d'enfreindre ses lois? et, quoi que nous fassions, pouvons-nous jamais les enfreindre? Non, milord, la vocation de l'homme est plus grande et plus noble; Dieu ne l'a point animé pour rester immobile dans un quietisme éternel; mais il lui a donné la liberté pour faire le bien, la conscience pour le vouloir, et la raison pour le choisir; il l'a constitué seul juge de ses propres actions; il a écrit dans son cœur: « Fais ce que t'est salutaire et n'est nuisible à personne. » Si je sens qu'il m'est bon de mourir, je résiste à son ordre en m'opiniâtrant à vivre; car, en me rendant la mort désirable, il me prescrit de la chercher.

Bomston, j'en appelle à votre sagesse et à votre candeur, quelles maximes plus certaines la raison peut-elle déduire de la religion sur la mort volontaire? Si les chrétiens en ont établi d'opposées, ils ne les ont tirées ni des principes de leur religion, ni de sa règle unique, qui est l'Écriture, mais seulement des philosophes païens. Lactance et Augustin, qui les premiers avancèrent cette nouvelle doctrine dont Jésus-Christ ni les apôtres n'avoient pas dit un mot, ne s'appuyèrent que sur le raisonnement du *Phédon*, que j'ai déjà combattu, de sorte que les fidèles, qui croient suivre en cela l'autorité de l'Évangile, ne suivent que celle de Platon. En effet, où verra-t-on dans la Bible entière une loi contre le suicide, ou même une simple improbation? et n'est-il pas bien étrange que, dans les exemples de gens qui se sont donné la mort, on n'y trouve pas un seul mot de blâme contre aucun de ces exemples? Il y a plus, celui de Samson est autorisé par un prodige qui le venge de ses ennemis. Ce miracle se seroit-il fait pour justifier un crime? et cet homme, qui perdit sa force pour s'être laissé séduire par une femme, l'eût-il recouvrée pour commettre un forfait authentique? comme si Dieu lui-même eût voulu tromper les hommes!

« Tu ne tueras point, » dit le Décalogue. Que s'ensuit-il de là? Si ce commandement doit être pris à la lettre, il ne faut tuer ni les malfaiteurs ni les ennemis; et Moïse, qui fit tant mourir de gens, entendoit fort mal son propre précepte. S'il y a quelques exceptions, la première est certainement en faveur de la mort volontaire, parce qu'elle est exempte de violence et d'injustice, les deux seules considérations qui puissent rendre l'homicide criminel, et que la nature y a mis d'ailleurs un suffisant obstacle.

Mais, disent-ils encore, souffrez patiemment les maux que Dieu vous envoie; faites-vous un mérite de vos peines. Appliquer ainsi les maximes du christianisme, que c'est mal en saisir l'esprit! L'homme est sujet à mille maux, sa vie est un tissu de misères, et il ne semble naître que pour souffrir. De ces maux, ceux qu'il peut éviter, la raison veut qu'il les évite; et la religion, qui n'est jamais contraire à la raison, l'approuve. Mais que leur somme est petite auprès de ceux qu'il est forcé de souffrir malgré lui! C'est de ceux-ci qu'un Dieu clément per-

met aux hommes de se faire un mérite; il accepte en hommage volontaire le tribut forcé qu'il nous impose, et marque au profit de l'autre vie la résignation dans celle-ci. La véritable pénitence de l'homme lui est imposée par la nature : s'il endure patiemment tout ce qu'il est contraint d'endurer, il a fait à cet égard tout ce que Dieu lui demande; et si quelqu'un montre assez d'orgueil pour vouloir faire davantage, c'est un fou qu'il faut enfermer, ou un fourbe qu'il faut punir. Fuyons donc sans scrupule tous les maux que nous pouvons fuir, il ne nous en restera que trop à souffrir encore. Délivrons-nous sans remords de la vie même, aussitôt qu'elle est un mal pour nous, puisqu'il dépend de nous de le faire, et qu'en cela nous n'offensons ni Dieu ni les hommes. S'il faut un sacrifice à l'Être suprême, n'est-ce rien que de mourir? Offrons à Dieu la mort qu'il nous impose par la voix de la raison, et versons paisiblement dans son sein notre âme qu'il redemande.

Tels sont les préceptes généraux que le bon sens dicte à tous les hommes, et que la religion autorise¹. Revenons à nous. Vous avez daigné m'ouvrir votre cœur; je connois vos peines, vous ne souffrez pas moins que moi; vos maux sont sans remède ainsi que les miens, et d'autant plus sans remède que les lois de l'honneur sont plus immuables que celles de la fortune. Vous les supportez, je l'avoue, avec fermeté. La vertu vous soutient; un pas de plus, elle vous dégage. Vous me pressez de souffrir; milord, j'ose vous presser de terminer vos souffrances, et je vous laisse à juger qui de nous est le plus cher à l'autre.

Que tardons-nous à faire un pas qu'il faut toujours faire? Attendrons-nous que la vieillesse et les ans nous attachent basement à la vie après nous en avoir ôté les charmes, et que nous traînions avec effort, ignominie et douleur, un corps infirme et cassé? Nous sommes dans l'âge où la vigueur de l'âme la dégage aisément de ses entraves, et où l'homme sait encore mourir; plus tard, il se laisse en gémissant arracher la vie. Profitons d'un temps où l'ennui de vivre nous rend la mort désirable; craignons qu'elle ne vienne avec ses horreurs au moment où nous n'en voudrions plus. Je m'en souviens, il fut un instant où je ne demandois qu'une heure au ciel, et où je serois mort désespéré si je ne l'eusse obtenue. Ah! qu'on a de peine à briser les nœuds

1. L'étrange lettre pour la délibération dont il s'agit! Raisonne-t-on si paisiblement sur une question pareille quand on l'examine pour soi? la lettre est-elle fabriquée, ou l'auteur ne veut-il qu'être réfuté? Ce qui peut tenir en doute, c'est l'exemple de Robeck qu'il cite, et qui semble autoriser le sien. Robeck délibéra si posément, qu'il eut la patience de faire un livre, un gros livre, bien long, bien pesant, bien froid; et, quand il eut établi, selon lui, qu'il étoit permis de se donner la mort, il se la donna avec la même tranquillité. Défions-nous des préjugés de siècle et de nation. Quand ce n'est pas la mode de se tuer, on n'imagine que des enragés qui se tuent; tous les actes de courage sont autant de chimères pour les âmes foibles; chacun ne juge des autres que par soi : cependant combien n'avons-nous pas d'exemples attestés d'hommes sages en tout autre point qui, sans remords, sans fureur, sans désespoir, renoncent à la vie uniquement parce qu'elle leur est à charge, et meurent plus tranquillement qu'ils n'ont vécu!

qui lient nos cœurs à la terre! et qu'il est sage de la quitter aussitôt qu'ils sont rompus! Je le sens, milord, nous sommes dignes tous deux d'une habitation plus pure : la vertu nous la montre, et le sort nous invite à la chercher. Que l'amitié qui nous joint nous unisse encore à notre dernière heure. Oh! quelle volupté pour deux vrais amis de finir leurs jours volontairement dans les bras l'un de l'autre, de confondre leurs derniers soupirs, d'exhaler à la fois les deux moitiés de leur âme! Quelle douleur, quel regret peut empoisonner leurs derniers instans? Que quittent-ils en sortant du monde? ils s'en vont ensemble; ils ne quittent rien.

LETTRE XXII. — Réponse.

Jeune homme, un aveugle transport t'égaré : sois plus discret, ne conseille point en demandant conseil. J'ai connu d'autres maux que les tiens. J'ai l'âme ferme; je suis Anglois. Je sais mourir; car je sais vivre, souffrir en homme. J'ai vu la mort de près, et la regarde avec trop d'indifférence pour l'aller chercher. Parlons de toi.

Il est vrai, tu m'étois nécessaire; mon âme avoit besoin de la tienne; tes soins pouvoient m'être utiles; ta raison pouvoit m'éclairer dans la plus importante affaire de ma vie : si je ne m'en sers point, à qui t'en prends-tu? Où est-elle? qu'est-elle devenue? que peux-tu faire? à quoi es-tu bon dans l'état où te voilà? quels services puis-je espérer de toi? Une douleur insensée te rend stupide et impitoyable : tu n'es pas un homme, tu n'es rien; et, si je ne regardois à ce que tu peux être, tel que tu es, je ne vois rien dans le monde au-dessous de toi.

Je n'en veux pour preuve que ta lettre même. Autrefois je trouvois en toi du sens, de la vérité; tes sentimens étoient droits, tu pensois juste, et je ne t'aimois pas seulement par goût, mais par choix, comme un moyen de plus pour moi de cultiver la sagesse. Qu'ai-je trouvé maintenant dans les raisonnemens de cette lettre dont tu parois si content? Un misérable et perpétuel sophisme, qui, dans l'égarément de ta raison, marque celui de ton cœur, et que je ne daignerois pas même relever si je n'avois pitié de ton délire.

Pour renverser tout cela d'un mot, je ne veux te demander qu'une seule chose : toi qui crois Dieu existant, l'âme immortelle, et la liberté de l'homme, tu ne penses pas, sans doute, qu'un être intelligent reçoive un corps et soit placé sur la terre au hasard, seulement pour vivre, souffrir et mourir? Il y a bien peut-être à la vie humaine un but, une fin, un objet moral? Je te prie de me répondre clairement sur ce point; après quoi nous reprendrons pied à pied ta lettre, et tu rougiras de l'avoir écrite.

Mais laissons les maximes générales, dont on fait souvent beaucoup de bruit sans jamais en suivre aucune : car il se trouve toujours dans l'application quelque condition particulière qui change tellement l'état des choses, que chacun se croit dispensé d'obéir à la règle qu'il prescrit aux autres; et l'on sait bien que tout homme qui pose des maximes générales entend qu'elles obligent tout le monde, excepté lui. Encore un coup, parlons de toi.

Il t'est donc permis, selon toi, de cesser de vivre? La preuve en est singulière : c'est que tu as envie de mourir. Voilà certes un argument fort commode pour les scélérats : ils doivent t'être bien obligés des armes que tu leur fournis; il n'y aura plus de forfaits qu'ils ne justifient par la tentation de les commettre; et dès que la violence de la passion l'emportera sur l'horreur du crime, dans le désir de mal faire, ils en trouveront aussi le droit.

Il t'est donc permis de cesser de vivre? Je voudrais bien savoir si tu as commencé. Quoi! fus-tu placé sur la terre pour n'y rien faire? Le ciel ne t'imposa-t-il point avec la vie une tâche pour la remplir? Si tu as fait ta journée avant le soir, repose-toi le reste du jour, tu le peux; mais voyons ton ouvrage. Quelle réponse tiens-tu prête au juge suprême qui te demandera compte de ton temps? Parle, que lui diras-tu? « J'ai séduit une fille honnête; j'abandonne un ami dans ses chagrins. » Malheureux! trouve-moi ce juste qui se vante d'avoir assez vécu; que j'apprenne de lui comment il faut avoir porté la vie pour être en droit de la quitter.

Tu comptes les maux de l'humanité; tu ne rougis pas d'épuiser les lieux communs cent fois rebattus, et tu dis : « La vie est un mal. » Mais regarde, cherche dans l'ordre des choses si tu y trouves quelques biens qui ne soient point mêlés de maux. Est-ce donc à dire qu'il n'y ait aucun bien dans l'univers? et peux-tu confondre ce qui est mal par sa nature avec ce qui ne souffre le mal que par accident? Tu l'as dit toi-même, la vie passive de l'homme n'est rien, et ne regarde qu'un corps dont il sera bientôt délivré; mais sa vie active et morale, qui doit influer sur tout son être, consiste dans l'exercice de sa volonté. La vie est un mal pour le méchant qui prospère, et un bien pour l'honnête homme infortuné; car ce n'est pas une modification passagère, mais son rapport avec son objet, qui la rend bonne ou mauvaise. Quelles sont enfin ces douleurs si cruelles qui te forcent de la quitter? Penses-tu que je n'aie pas démêlé sous ta feinte impartialité dans le dénombrement des maux de cette vie la honte de parler des tiens? Crois-moi, n'abandonne pas à la fois toutes tes vertus; garde au moins ton ancienne franchise, et dis ouvertement à ton ami : « J'ai perdu l'espoir de corrompre une honnête femme, me voilà forcé d'être homme de bien; j'aime mieux mourir. »

Tu t'ennuies de vivre, et tu dis : « La vie est un mal. » Tôt ou tard tu seras consolé, et tu diras : « La vie est un bien. » Tu diras plus vrai sans mieux raisonner; car rien n'aura changé que toi. Change donc dès aujourd'hui; et, puisque c'est dans la mauvaise disposition de ton âme qu'est tout le mal, corrige tes affections dérégées, et ne brûle pas ta maison pour n'avoir pas la peine de la ranger.

« Je souffre, dis-tu; dépend-il de moi de ne pas souffrir? » D'abord c'est changer l'état de la question; car il ne s'agit pas de savoir si tu souffres, mais si c'est un mal pour toi de vivre. Passons. Tu souffres, tu dois chercher à ne plus souffrir. Voyons s'il est besoin de mourir pour cela.

Considère un moment le progrès naturel des maux de l'âme directement opposé au progrès des maux du corps, comme les deux substances

sont opposées par leur nature. Ceux-ci s'invétèrent, s'empirent en vieillissant, et détruisent enfin cette machine mortelle. Les autres, au contraire, altérations externes et passagères d'un être immortel et simple, s'effacent insensiblement et le laissent dans sa forme originelle, que rien ne sauroit changer. La tristesse, l'ennui, les regrets, le désespoir, sont des douleurs peu durables qui ne s'enracinent jamais dans l'âme, et l'expérience dément toujours ce sentiment d'amertume qui nous fait regarder nos peines comme éternelles. Je dirai plus : je ne puis croire que les vices qui nous corrompent nous soient plus inhérens que nos chagrins ; non-seulement je pense qu'ils périssent avec le corps qui les occasionne, mais je ne doute pas qu'une plus longue vie ne pût suffire pour corriger les hommes, et que plusieurs siècles de jeunesse ne nous apprissent qu'il n'y a rien de meilleur que la vertu.

Quoi qu'il en soit, puisque la plupart de nos maux physiques ne font qu'augmenter sans cesse, de violentes douleurs du corps, quand elles sont incurables, peuvent autoriser un homme à disposer de lui : car toutes ses facultés étant aliénées par la douleur, et le mal étant sans remède, il n'a plus l'usage ni de sa volonté ni de sa raison ; il cesse d'être homme avant de mourir, et ne fait, en s'ôtant la vie, qu'achever de quitter un corps qui l'embarrasse et où son âme n'est déjà plus.

Mais il n'en est pas ainsi des douleurs de l'âme, qui, pour vives qu'elles soient, portent toujours leur remède avec elles. En effet, qu'est-ce qui rend un mal quelconque intolérable ? c'est sa durée. Les opérations de la chirurgie sont communément beaucoup plus cruelles que les souffrances qu'elles guérissent ; mais la douleur du mal est permanente, celle de l'opération passagère, et l'on préfère celle-ci. Qu'est-il donc besoin d'opération pour des douleurs qu'éteint leur propre durée, qui seule les rendroit insupportables ? Est-il raisonnable d'appliquer d'aussi violens remèdes aux maux qui s'effacent d'eux-mêmes ? Pour qui fait cas de la constance et n'estime les ans que le peu qu'ils valent, de deux moyens de se délivrer des mêmes souffrances, lequel doit être préféré, de la mort ou du temps ? Attends, et tu seras guéri. Que demandes-tu davantage ?

Ah ! c'est ce qui redouble mes peines, de songer qu'elles finiront ! Vain sophisme de la douleur, bon mot sans raison, sans justesse, et peut-être sans bonne foi. Quel absurde motif de désespoir que l'espoir de terminer sa misère !⁴ Même en supposant ce bizarre sentiment, qui n'aimeroit mieux aigrir un moment la douleur présente par l'assurance de la voir finir, comme on scarifie une plaie pour la faire cicatriser ? et quand la douleur auroit un charme qui nous feroit aimer à souffrir, s'en priver en s'ôtant la vie, n'est-ce pas faire à l'instant même tout ce qu'on craint de l'avenir ?

Penses-y bien, jeune homme ; que sont dix, vingt, trente ans, pour

4. Non, milord, on ne termine pas ainsi sa misère, on y met le comble ; on rompt les derniers nœuds qui nous attachoient au bonheur. En regrettant ce qui nous fut cher, on tient encore à l'objet de sa douleur par sa douleur même, et cet état est moins affreux que de ne tenir plus à rien.

un être immortel ? La peine et le plaisir passent comme une ombre ; la vie s'écoule en un instant , elle n'est rien par elle-même , son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait demeure , et c'est par lui qu'elle est quelque chose.

Ne dis donc plus que c'est un mal pour toi de vivre , puisqu'il dépend de toi seul que ce soit un bien , et que , si c'est un mal d'avoir vécu , c'est une raison de plus pour vivre encore. Ne dis pas non plus qu'il t'est permis de mourir , car autant vaudroit dire qu'il t'est permis de n'être pas homme , qu'il t'est permis de te révolter contre l'auteur de ton être et de tromper ta destination. Mais en ajoutant que ta mort ne fait de mal à personne , songes-tu que c'est à ton ami que tu l'oses dire ?

Ta mort ne fait de mal à personne ? J'entends ; mourir à nos dépens ne t'importe guère , tu comptes pour rien nos regrets. Je ne te parle plus des droits de l'amitié que tu méprises : n'en est-il point de plus chers encore¹ qui t'obligent à te conserver ? S'il est une personne au monde qui t'ait assez aimé pour ne vouloir pas te survivre , et à qui ton bonheur manque pour être heureuse , penses-tu ne lui rien devoir ? Tes funestes projets exécutés ne troubleront-ils point la paix d'une âme rendue avec tant de peine à sa première innocence ? Ne crains-tu point de rouvrir dans ce cœur trop tendre des blessures mal refermées ? Ne crains-tu point que ta perte n'en entraîne une autre encore plus cruelle , en ôtant au monde et à la vertu leur plus digne ornement ? et si elle te survit , ne crains-tu point d'exciter dans son sein le remords , plus plus pesant à supporter que la vie ? Ingrat ami , ~~amant sans délicatesse~~ , seras-tu toujours occupé de toi-même ? Ne songeras-tu jamais qu'à tes peines ? N'es-tu point sensible au bonheur de ce qui te fut cher ? et ne saurois-tu vivre pour celle qui voulut mourir avec toi ?

Tu parles des devoirs du magistrat et du père de famille , et , parce qu'ils ne te sont pas imposés , tu te crois affranchi de tout : et la société à qui tu dois ta conservation , tes talens , tes lumières ; la patrie à qui tu appartiens , les malheureux qui ont besoin de toi , ne leur dois-tu rien ? O l'exact dénombrement que tu fais ! parmi les devoirs que tu comptes , tu n'oublies que ceux d'homme et de citoyen. Où est ce vertueux patriote qui refuse de vendre son sang à un prince étranger parce qu'il ne doit le verser que pour son pays , et qui veut maintenant le répandre en désespéré contre l'expresse défense des lois ? Les lois , les lois , jeune homme ! le sage les méprise-t-il ? Socrate innocent , par respect pour elles , ne voulut pas sortir de prison : tu ne balances point à les violer pour sortir injustement de la vie , et tu demandes : « Quel mal fais-je ? »

Tu veux t'autoriser par des exemples ; tu m'oses nommer des Romains ! Toi , des Romains ! il t'appartient bien d'oser prononcer ces noms illustres ! Dis-moi , Brutus mourut-il en amant désespéré ? et Caton déchirait-il ses entrailles pour sa maîtresse ? Homme petit et foible , qu'y a-t-il entre Caton et toi ? montre-moi la mesure commune de cette âme sublime et de la tienne. Téméraire , ah ! tais-toi. Je crains de profaner son nom

1. Des droits plus chers que ceux de l'amitié ! et c'est un sage qui le dit ! Mais ce prétendu sage étoit amoureux lui-même.

par son apologie. A ce nom saint et auguste, tout ami de la vertu doit mettre le front dans la poussière, et honorer en silence la mémoire du plus grand des hommes.

Que tes exemples sont mal choisis! et que tu juges basement des Romains, si tu penses qu'ils se crussent en droit de s'ôter la vie aussitôt qu'elle leur étoit à charge! Regarde les beaux temps de la république, et cherche si tu y verras un seul citoyen vertueux se délivrer ainsi du poids de ses devoirs, même après les plus cruelles infortunes. Régulus retournant à Carthage prévint-il par sa mort les tourmens qui l'attendoient? Que n'eût point donné Posthumius pour que cette ressource lui fût permise aux Fourches Caudines? Quel effort de courage le sénat même n'admira-t-il pas dans le consul Varron pour avoir pu survivre à sa défaite? Par quelle raison tant de généraux se laissèrent-ils volontairement livrer aux ennemis, eux à qui l'ignominie étoit si cruelle, et à qui il en coûtoit si peu de mourir? C'est qu'ils devoient à la patrie leur sang, leur vie et leurs derniers soupirs, et que la honte ni les revers ne les pouvoient détourner de ce devoir sacré. Mais quand les lois furent anéanties, et que l'État fut en proie à des tyrans, les citoyens reprirent leur liberté naturelle et leurs droits sur eux-mêmes. Quand Rome ne fut plus, il fut permis à des Romains de cesser d'être : ils avoient rempli leurs fonctions sur la terre; ils n'avoient plus de patrie; ils étoient en droit de disposer d'eux, et de se rendre à eux-mêmes la liberté qu'ils ne pouvoient plus rendre à leur pays. Après avoir employé leur vie à servir Rome expirante et à combattre pour les lois, ils moururent vertueux et grands comme ils avoient vécu; et leur mort fut encore un tribut à la gloire du nom romain, afin qu'on ne vît dans aucun d'eux le spectacle indigne de vrais citoyens servant un usurpateur.

Mais toi, qui es-tu? qu'as-tu fait? Crois-tu t'excuser sur ton obscurité? ta foiblesse t'exempte-t-elle de tes devoirs? et, pour n'avoir ni nom ni rang dans ta patrie, en es-tu moins soumis à ses lois? Il te sied bien d'oser parler de mourir, tandis que tu dois l'usage de ta vie à tes semblables! Apprends qu'une mort telle que tu la médites est honteuse et furtive; c'est un vol fait au genre humain. Avant de le quitter, rends-lui ce qu'il a fait pour toi. Mais je ne tiens à rien.... je suis inutile au monde.... Philosophe d'un jour! ignores-tu que tu ne saurois faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe?

Écoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, dis en toi-même : « Que je fasse encore une bonne action avant que de mourir. » Puis va chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre. Rapproche de moi les malheureux que mon abord intimide : ne crains d'abuser ni de ma bourse ni de mon crédit; prends, épuise mes biens, fais-moi riche. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra encore demain, après-demain, toute ta vie. Si elle ne te retient pas, meurs : tu n'es qu'un méchant.

LETTRE XXIII. — *De milord Édouard à l'amant de Julie.*

Je ne pourrai, mon cher, vous embrasser aujourd'hui, comme je l'avois espéré, et l'on me retient encore pour deux jours à Kensington. Le train de la cour est qu'on y travaille beaucoup sans rien faire, et que toutes les affaires s'y succèdent sans s'achever. Celle qui m'arrête ici depuis huit jours ne demandoit pas deux heures : mais, comme la plus importante affaire des ministres est d'avoir toujours l'air affairé, ils perdent plus de temps à me remettre qu'ils n'en auroient mis à m'expédier. Mon impatience un peu trop visible n'abrège pas ces délais. Vous savez que la cour ne me convient guère; elle m'est encore plus insupportable depuis que nous vivons ensemble, et j'aime cent fois mieux partager votre mélancolie que l'ennui des valets qui peuplent ce pays.

Cependant, en causant avec ces empressés fainéans, il m'est venu une idée qui vous regarde, et sur laquelle je n'attends que votre aveu pour disposer de vous. Je vois qu'en combattant vos peines vous souffrez à la fois du mal et de la résistance. Si vous voulez vivre et guérir, c'est moins parce que l'honneur et la raison l'exigent que pour complaire à vos amis. Mon cher, ce n'est pas assez : il faut reprendre le goût de la vie pour en bien remplir les devoirs, et, avec tant d'indifférence pour toute chose, on ne réussit jamais à rien. Nous avons beau faire l'un et l'autre, la raison seule ne vous rendra pas la raison. Il faut qu'une multitude d'objets nouveaux et frappans vous arrachent une partie de l'attention que votre cœur ne donne qu'à celui qui l'occupe. Il faut, pour vous rendre à vous-même, que vous sortiez d'au dedans de vous; et ce n'est que dans l'agitation d'une vie active que vous pouvez retrouver le repos.

Il se présente pour cette épreuve une occasion qui n'est pas à dédaigner; il est question d'une entreprise grande, belle, et telle que bien des âges n'en voient pas de semblables. Il dépend de vous d'en être témoin et d'y concourir. Vous verrez le plus grand spectacle qui puisse frapper les yeux des hommes; votre goût pour l'observation trouvera de quoi se contenter. Vos fonctions seront honorables; elles n'exigeront, avec les talens que vous possédez, que du courage et de la santé. Vous y trouverez plus de péril que de gêne; elles ne vous en conviendront que mieux. Enfin votre engagement ne sera pas fort long. Je ne puis vous en dire aujourd'hui davantage, parce que ce projet sur le point d'éclorre est pourtant encore un secret dont je ne suis pas le maître. J'ajouterai seulement que, si vous négligez cette heureuse et rare occasion, vous ne la retrouverez probablement jamais et la regretterez peut-être toute votre vie.

J'ai donné ordre à mon coureur, qui vous porte cette lettre, de vous chercher où que vous soyez, et de ne point revenir sans votre réponse; car elle presse, et je dois donner la mienne avant de partir d'ici.

LETTRE XXIV. — *Réponse.*

Faites, milord; ordonnez de moi; vous ne serez désavoué sur rien. En attendant que je mérite de vous servir, au moins que je vous obéisse.

LETTRE XXV. — *De milord Édouard à l'amant de Julie.*

Puisque vous approuvez l'idée qui m'est venue, je ne veux pas tarder un moment à vous marquer que tout vient d'être conclu, et à vous expliquer de quoi il s'agit, selon la permission que j'en ai reçue en répondant de vous.

Vous savez qu'on vient d'armer à Plymouth une escadre de cinq vaisseaux de guerre, et qu'elle est prête à mettre à la voile. Celui qui doit la commander est M. George Anson, habile et vaillant officier, mon ancien ami. Elle est destinée pour la mer du Sud, où elle doit se rendre par le détroit de Le Maire, et en revenir par les Indes orientales. Ainsi vous voyez qu'il n'est pas question de moins que du tour du monde, expédition qu'on estime devoir durer environ trois ans. J'aurois pu vous faire inscrire comme volontaire; mais, pour vous donner plus de considération dans l'équipage, j'y ai fait ajouter un titre, et vous êtes couché sur l'état en qualité d'ingénieur des troupes de débarquement: ce qui vous convient d'autant mieux que, le génie étant votre première destination, je sais que vous l'avez appris dès votre enfance.

Je compte retourner demain à Londres¹, et vous présenter à M. Anson dans deux jours. En attendant, songez à votre équipage, et à vous pourvoir d'instrumens et de livres; car l'embarquement est prêt, et l'on n'attend plus que l'ordre du départ. Mon cher ami, j'espère que Dieu vous ramènera sain de corps et de cœur de ce long voyage, et qu'à votre retour nous nous rejoindrons pour ne nous séparer jamais.

LETTRE XXVI. — *De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.*

Je pars, chère et charmante cousine, pour faire le tour du globe; je vais chercher dans un autre hémisphère la paix dont je n'ai pu jouir dans celui-ci. Insensé que je suis! je vais errer dans l'univers sans avoir un lieu pour y reposer mon cœur; je vais chercher un asile au monde où je puisse être loin de vous! mais il faut respecter les volontés d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un père. Sans espérer de guérir, il faut au moins le vouloir, puisque Julie et la vertu l'ordonnent. Dans trois heures je vais être à la merci des flots; dans trois jours je ne verrai plus l'Europe; dans trois mois je serai dans des mers inconnues où règnent d'éternels orages; dans trois ans peut-être.... Qu'il seroit affreux de ne vous plus voir! Hélas! le plus grand péril est au fond de mon cœur; car, quoi qu'il en soit de mon sort, je l'ai résolu, je le jure, vous me verrez digne de paroître à vos yeux, ou vous ne me reverrez jamais.

1. Je n'entends pas trop bien ceci. Kensington n'étant qu'à un quart de lieue de Londres, les seigneurs qui vont à la cour n'y couchent pas: cependant voilà milord Édouard forcé d'y passer je ne sais combien de jours.

Milord Édouard, qui retourne à Rome, vous remettra cette lettre en passant, et vous fera le détail de ce qui me regarde. Vous connoissez son âme, et vous devinerez aisément ce qu'il ne vous dira pas. Vous connoîtes la mienne, jugez aussi de ce que je ne vous dis pas moi-même. Ah! milord, vos yeux les reverront!

Votre amie a donc ainsi que vous le bonheur d'être mère! Elle devoit donc l'être?... Ciel inexorable!... O ma mère! pourquoi vous donna-t-il un fils dans sa colère?

Il faut finir, je le sens. Adieu, charmantes cousines. Adieu, beautés incomparables. Adieu, pures et célestes âmes. Adieu, tendres et inséparables amies, femmes uniques sur la terre. Chacune de vous est le seul objet digne du cœur de l'autre. Faites mutuellement votre bonheur. Daignez vous rappeler quelquefois la mémoire d'un infortuné qui n'existoit que pour partager entre vous tous les sentimens de son âme, et qui cessa de vivre au moment qu'il s'éloigna de vous. Si jamais.... J'entends le signal et les cris des matelots; je vois fraichir le vent et déployer les voiles : il faut monter à bord, il faut partir. Mer vaste, mer immense, qui dois peut-être m'engloutir dans ton sein, puissé-je retrouver sur tes flots le calme qui fuit mon cœur agité!

QUATRIÈME PARTIE.

LETTRE I. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.

Que tu tardes longtemps à revenir! Toutes ces allées et venues ne m'accroissent point. Que d'heures se perdent à te rendre où tu devrois toujours être, et qui pis est, à t'en éloigner! L'idée de se voir si peu de temps gâte tout le plaisir d'être ensemble. Ne sens-tu pas qu'être ainsi alternativement chez toi et chez moi, c'est n'être bien nulle part? et n'imagines-tu point quelque moyen de faire que tu sois en même temps chez l'une et chez l'autre?

Que faisons-nous, chère cousine? Que d'instans précieux nous laissons perdre, quand il ne nous en reste plus à prodiguer! Les années se multiplient, la jeunesse commence à fuir; la vie s'écoule; le bonheur passager qu'elle offre est entre nos mains, et nous négligeons d'en jouir! Te souvient-il du temps où nous étions encore filles, de ces premiers temps si charmans et si doux, qu'on ne retrouve plus dans un autre âge, et que le cœur oublie avec tant de peine? Combien de fois, forcées de nous séparer pour peu de jours, et même pour peu d'heures, nous disions en nous embrassant tristement : « Ah! si jamais nous disposons de nous, on ne nous verra plus séparées! » Nous en disposons maintenant, et nous passons la moitié de l'année éloignées l'une de l'autre. Quoi! nous aimerions-nous moins? Chère et tendre amie, nous le sentons toutes deux, combien le temps, l'habitude et tes bienfaits ont rendu notre attachement plus fort et plus indissoluble. Pour moi, ton absence me paroît de jour en jour plus insupportable, et je ne puis plus vivre un instant sans toi. Ce progrès de notre amitié est plus naturel qu'il ne

semble ; il a sa raison dans notre situation ainsi que dans nos caractères. A mesure qu'on avance en âge, tous les sentimens se concentrent ; on perd tous les jours quelque chose de ce qui nous fut cher, et l'on ne le remplace plus. On meurt ainsi par degrés, jusqu'à ce que, n'aimant enfin que soi-même, on ait cessé de sentir et de vivre avant de cesser d'exister. Mais un cœur sensible se défend de toute sa force contre cette mort anticipée ; quand le froid commence aux extrémités, il rassemble autour de lui toute sa chaleur naturelle ; plus il perd, plus il s'attache à ce qui lui reste, et il tient pour ainsi dire au dernier objet par les liens de tous les autres.

Voilà ce qu'il me semble éprouver déjà, quoique jeune encore. Ah ! ma chère, mon pauvre cœur a tant aimé ! il s'est épuisé de si bonne heure, qu'il vieillit avant le temps ; et tant d'affections diverses l'ont tellement absorbé, qu'il n'y reste plus de place pour des attachemens nouveaux. Tu m'as vue successivement fille, amie, amante, épouse et mère. Tu sais si tous ces titres m'ont été chers ! Quelques-uns de ces liens sont détruits, d'autres sont relâchés. Ma mère, ma tendre mère, n'est plus ; il ne me reste que des pleurs à donner à sa mémoire, et je ne goûte qu'à moitié le plus doux sentiment de la nature. L'amour est éteint, il l'est pour jamais, et c'est encore une place qui ne sera point remplie. Nous avons perdu ton digne et bon mari, que j'aimois comme la chère moitié de toi-même, et qui méritoit si bien ta tendresse et mon amitié. Si mes fils étoient plus grands, l'amour maternel rempliroit tous ces vides : mais cet amour, ainsi que tous les autres, a besoin de communication ; et quel retour peut attendre une mère d'un enfant de quatre ou cinq ans ! Nos enfans nous sont chers longtemps avant qu'ils puissent le sentir et nous aimer à leur tour ; et cependant on a si grand besoin de dire combien on les aime à quelqu'un qui nous entende ! Mon mari m'entend, mais il ne me répond pas assez à ma fantaisie ; la tête ne lui en tourne pas comme à moi : sa tendresse pour eux est trop raisonnable ; j'en veux une plus vive et qui ressemble mieux à la mienne. Il me faut une amie, une mère qui soit aussi folle que moi de mes enfans et des siens. En un mot, la maternité me rend l'amitié plus nécessaire encore, par le plaisir de parler sans cesse de mes enfans sans donner de l'ennui. Je sens que je jouis doublement des caresses de mon petit Marcellin quand je te les vois partager. Quand j'embrasse ta fille, je crois te presser contre mon sein. Nous l'avons dit cent fois ; en voyant tous nos petits bambins jouer ensemble, nos cœurs unis les confondent, et nous ne savons plus à laquelle appartient chacun des trois.

Ce n'est pas tout : j'ai de fortes raisons pour te souhaiter sans cesse auprès de moi, et ton absence m'est cruelle à plus d'un égard. Songe à mon éloignement pour toute dissimulation, et à cette continuelle réserve où je vis depuis près de six ans avec l'homme du monde qui m'est le plus cher. Mon odieux secret me pèse de plus en plus, et semble chaque jour devenir plus indispensable. Plus l'honnêteté veut que je le révèle, plus la prudence m'oblige à le garder. Conçois-tu quel état affreux c'est pour une femme de porter la défiance, le mensonge et la crainte, jusque dans les bras d'un époux, de n'oser ouvrir son cœur à

celui qui le possède, et de lui cacher la moitié de sa vie pour assurer le repos de l'autre ? A qui, grand Dieu ! faut-il déguiser mes plus secrètes pensées, et celer l'intérieur d'une âme dont il auroit lieu d'être si content ? A M. de Wolmar, à mon mari, au plus digne époux dont le ciel eût pu récompenser la vertu d'une fille chaste ! Pour l'avoir trompé une fois, il faut le tromper tous les jours, et me sentir sans cesse indigne de toutes ses bontés pour moi. Mon cœur n'ose accepter aucun témoignage de son estime ; ses plus tendres caresses me font rougir, et toutes les marques de respect et de considération qu'il me donne se changent dans ma conscience en opprobres et en signes de mépris. Il est bien dur d'avoir à se dire sans cesse : « C'est une autre que moi qu'il honore. Ah ! s'il me connoissoit, il ne me traiteroit pas ainsi. » Non, je ne puis supporter cet état affreux ; je ne suis jamais seule avec cet homme respectable que je ne sois prête à tomber à genoux devant lui, à lui confesser ma faute, et à mourir de douleur et de honte à ses pieds.

Cependant les raisons qui m'ont retenue dès le commencement prennent chaque jour de nouvelles forces, et je n'ai pas un motif de parler qui ne soit une raison de me taire. En considérant l'état paisible et doux de ma famille, je ne pense point sans effroi qu'un seul mot y peut causer un désordre irréparable. Après six ans passés dans une si parfaite union, irai-je troubler le repos d'un mari si sage et si bon, qui n'a d'autre volonté que celle de son heureuse épouse, ni d'autre plaisir que de voir régner dans sa maison l'ordre et la paix ? Contristerai-je par des troubles domestiques les vieux jours d'un père que je vois si content, si charmé du bonheur de sa fille et de son ami ? Exposerai-je ces chers enfans, ces enfans aimables et qui promettent tant, à n'avoir qu'une éducation négligée ou scandaleuse, à se voir les tristes victimes de la discorde de leurs parens, entre un père enflammé d'une juste indignation, agité par la jalousie, et une mère infortunée et coupable, toujours noyée dans les pleurs ? Je connois M. de Wolmar estimant sa femme ; que sais-je ce qu'il sera ne l'estimant plus ? Peut-être n'est-il si modéré que parce que la passion qui domineroit dans son caractère n'a pas encore eu lieu de se développer. Peut-être sera-t-il aussi violent dans l'emportement de la colère qu'il est doux et tranquille tant qu'il n'a nul sujet de s'irriter.

Si je dois tant d'égards à tout ce qui m'environne, ne m'en dois-je point aussi quelques-uns à moi-même ? Six ans d'une vie honnête et régulière n'effacent-ils rien des erreurs de la jeunesse ? et faut-il m'exposer encore à la peine d'une faute que je pleure depuis si longtemps ? Je te l'avoue, ma cousine, je ne tourne point sans répugnance les yeux sur le passé ; il m'humilie jusqu'au découragement, et je suis trop sensible à la honte pour en supporter l'idée sans retomber dans une sorte de désespoir. Le temps qui s'est écoulé depuis mon mariage est celui qu'il faut que j'envisage pour me rassurer. Mon état présent m'inspire une confiance que d'importuns souvenirs voudroient m'ôter. J'aime à nourrir mon cœur des sentimens d'honneur que je crois retrouver en moi. Le rang d'épouse et de mère m'élève l'âme et me soutient contre les remords d'un autre état. Quand je vois mes enfans et leur père autour de moi, il me semble que tout y respire la vertu ; ils chassent de

Mon d. c.

mon esprit l'idée même de mes anciennes fautes. Leur innocence est la sauvegarde de la mienne; ils m'en deviennent plus chers en me rendant meilleure; et j'ai tant d'horreur pour tout ce qui blesse l'honnêteté, que j'ai peine à me croire la même qui put l'oublier autrefois. Je me sens si loin de ce que j'étois, si sûre de ce que je suis, qu'il s'en faut peu que je ne regarde ce que j'aurois à dire comme un aveu qui m'est étranger et que je ne suis plus obligée de faire.

Voilà l'état d'incertitude et d'anxiété dans lequel je flotte sans cesse en ton absence. Sais-tu ce qui arrivera de tout cela quelque jour ? Mon père va bientôt partir pour Berne, résolu de n'en revenir qu'après avoir vu la fin de ce long procès dont il ne veut pas nous laisser l'embarras, et ne se fiant pas trop non plus, je pense, à notre zèle à le poursuivre. Dans l'intervalle de son départ à son retour, je resterai seule avec mon mari, et je sens qu'il sera presque impossible que mon fatal secret ne m'échappe. Quand nous avons du monde, tu sais que M. de Wolmar quitte souvent la compagnie et fait volontiers seul des promenades aux environs : il cause avec les paysans; il s'informe de leur situation; il examine l'état de leurs terres; il les aide au besoin de sa bourse et de ses conseils. Mais, quand nous sommes seuls, il ne se promène qu'avec moi; il quitte peu sa femme et ses enfans, et se prête à leurs petits jeux avec une simplicité si charmante, qu'alors je sens pour lui quelque chose de plus tendre encore qu'à l'ordinaire. Ces momens d'attendrissement sont d'autant plus périlleux pour la réserve, qu'il me fournit lui-même les occasions d'en manquer, et qu'il m'a cent fois tenu des propos qui sembloient m'exciter à la confiance. Tôt ou tard il faudra que je lui ouvre mon cœur, je le sens; mais, puisque tu veux que ce soit de concert entre nous, et avec toutes les précautions que la prudence autorise, reviens, et fais de moins longues absences, ou je ne réponds plus de rien.

Ma douce amie, il faut achever; et ce qui reste importe assez pour me coûter le plus à dire. Tu ne m'es pas seulement nécessaire quand je suis avec mes enfans ou avec mon mari, mais surtout quand je suis seule avec ta pauvre Julie; et la solitude m'est dangereuse précisément parce qu'elle m'est douce, et que souvent je la cherche sans y songer. Ce n'est pas, tu le sais, que mon cœur se ressente encore de ses anciennes blessures; non, il est guéri, je le sens, j'en suis très-sûre : j'ose me croire vertueuse. Ce n'est point le présent que je crains, c'est le passé qui me tourmente. Il est des souvenirs aussi redoutables que le sentiment actuel; on s'attendrit par réminiscence, on a honte de se sentir pleurer, et l'on n'en pleure que davantage. Ces larmes sont de pitié, de regret, de repentir, l'amour n'y a plus de part; il ne m'est plus rien : mais je pleure les maux qu'il a causés; je pleure le sort d'un homme estimable, que des feux indiscretement nourris ont privé du repos et peut-être de la vie. Hélas ! sans doute il a péri dans ce long et périlleux voyage que le désespoir lui a fait entreprendre. S'il vivoit, du bout du monde il nous eût donné de ses nouvelles; près de quatre ans se sont écoulés depuis son départ. On dit que l'escadre sur laquelle il est a souffert mille désastres, qu'elle a perdu les trois quarts de ses équipages,

que plusieurs vaisseaux sont submergés, qu'on ne sait ce qu'est devenu le reste. Il n'est plus, il n'est plus ; un secret pressentiment me l'annonce. L'infortuné n'aura pas été plus épargné que tant d'autres. La mer, les maladies, la tristesse bien plus cruelle, auront abrégé ses jours. Ainsi s'éteint tout ce qui brille un moment sur la terre. Il manquoit aux tourmens de ma conscience d'avoir à me reprocher la mort d'un honnête homme. Ah ! ma chère, quelle âme c'étoit que la sienne !... comme il savoit aimer !... Il méritoit de vivre.... Il aura présenté devant le souverain juge une âme foible, mais saine et aimant la vertu.... Je m'efforce en vain de chasser ces tristes idées ; à chaque instant elles reviennent malgré moi. Pour les bannir, ou pour les régler, ton amie a besoin de tes soins ; et, puisque je ne puis oublier cet infortuné, j'aime mieux en causer avec toi que d'y penser toute seule.

Regarde que de raisons augmentent le besoin continuel que j'ai de t'avoir avec moi ! Plus sage et plus heureuse, si les mêmes raisons te manquent, ton cœur sent-il moins le même besoin ? S'il est bien vrai que tu ne veuilles point te remarier, ayant si peu de contentement de ta famille, quelle maison te peut mieux convenir que celle-ci ? Pour moi, je souffre à te savoir dans la tienne ; car, malgré ta dissimulation, je connois ta manière d'y vivre, et ne suis point dupe de l'air folâtre que tu viens nous étaler à Clarens. Tu m'as bien reproché des défauts en ma vie, mais j'en ai un très-grand à te reprocher à ton tour : c'est que ta douleur est toujours concentrée et solitaire. Tu te caches pour t'affliger, comme si tu rougissois de pleurer devant ton amie. Claire, je n'aime pas cela. Je ne suis point injuste comme toi ; je ne blâme point tes regrets ; je ne veux pas qu'au bout de deux ans, de dix, ni de toute ta vie, tu cesses d'honorer la mémoire d'un si tendre époux ; mais je te blâme, après avoir passé tes plus beaux jours à pleurer avec ta Julie, de lui dérober la douceur de pleurer à son tour avec toi, et de laver par de plus dignes larmes la honte de celles qu'elle versa dans ton sein. Si tu es fâchée de t'affliger, ah ! tu ne connois pas la véritable affliction. Si tu y prends une sorte de plaisir, pourquoi ne veux-tu pas que je le partage ? Ignorest-tu que la communication des cœurs imprime à la tristesse je ne sais quoi de doux et de touchant que n'a pas le contentement ? et l'amitié n'a-t-elle pas été spécialement donnée aux malheureux pour le soulagement de leurs maux et la consolation de leurs peines ?

Voilà, ma chère, des considérations que tu devrois faire, et auxquelles il faut ajouter qu'en te proposant de venir demeurer avec moi je ne te parle pas moins au nom de mon mari qu'au mien. Il m'a paru plusieurs fois surpris, presque scandalisé, que deux amies telles que nous n'habitassent pas ensemble ; il assure te l'avoir dit à toi-même, et il n'est pas homme à parler inconsidérément. Je ne sais quel parti tu prendras sur mes représentations ; j'ai lieu d'espérer qu'il sera tel que je le désire. Quoi qu'il en soit, le mien est pris, et je n'en changerai pas. Je n'ai point oublié le temps où tu voulois me suivre en Angleterre. Amie incomparable, c'est à présent mon tour. Tu connois mon aversion pour la ville, mon goût pour la campagne, pour les travaux rustiques, et l'attachement que trois ans de séjour m'ont donné pour

ma maison de Clarens. Tu n'ignores pas non plus quel embarras c'est de déménager avec toute une famille, et combien ce seroit abuser de la complaisance de mon père de le transplanter si souvent. Hé bien ! si tu ne veux pas quitter ton ménage et venir gouverner le mien, je suis résolue à prendre une maison à Lausanne, où nous irons tous demeurer avec toi. Arrange-toi là-dessus ; tout le veut, mon cœur, mon devoir, mon bonheur, mon honneur conservé, ma raison recouvrée, mon état, mon mari, mes enfans, moi-même ; je te dois tout ; tout ce que j'ai de bien me vient de toi, je ne vois rien qui ne m'y rappelle, et sans toi je ne suis rien. Viens donc, ma bien-aimée, mon ange tutélaire, viens conserver ton ouvrage, viens jouir de tes bienfaits. N'ayons plus qu'une famille, comme nous n'avons qu'une âme pour la chérir ; tu veilleras sur l'éducation de mes fils, je veillerai sur celle de ta fille : nous nous partagerons les devoirs de mère, et nous en doublerons les plaisirs. Nous élèverons nos cœurs ensemble à celui qui purifia le mien par tes soins ; et n'ayant plus rien à désirer en ce monde, nous attendrons en paix l'autre vie dans le sein de l'innocence et de l'amitié.

LETTRE II. — Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.

Mon Dieu ! cousine, que ta lettre m'a donné de plaisir ! Charmante prêcheuse !... charmante, en vérité, mais prêcheuse pourtant... pérorant à ravir. Des œuvres, peu de nouvelles. L'architecte athénien... ce beau diseur... tu sais bien... dans ton vieux Plutarque... Pompeuses descriptions, superbe temple ! Quand il a tout dit, l'autre vient ; un homme uni, l'air simple, grave et posé... comme qui diroit ta cousine Claire... D'une voix creuse, lente, et même un peu nasale... *Ce qu'il a dit, je le ferai.* Il se tait, et les mains de battre. Adieu l'homme aux phrases. Mon enfant, nous sommes ces deux architectes ; le temple dont il s'agit est celui de l'amitié.

Résumons un peu les belles choses que tu m'as dites. Premièrement, que nous nous aimions, et puis, que je t'étois nécessaire ; et puis, que tu me l'étois aussi ; et puis, qu'étant libres de passer nos jours ensemble, il les y falloit passer. Et tu as trouvé tout cela toute seule ! Sans mentir, tu es une éloquente personne ! Oh bien ! que je t'apprenne à quoi je m'occupois de mon côté, tandis que tu méditois cette sublime lettre. Après cela tu jugeras toi-même lequel vaut le mieux de ce que tu dis ou de ce que je fais.

A peine eus-je perdu mon mari, que tu remplis le vide qu'il avoit laissé dans mon cœur. De son vivant il en partageoit avec toi les affections ; dès qu'il ne fut plus, je ne fus qu'à toi seule ; et, selon ta remarque sur l'accord de la tendresse maternelle et de l'amitié, ma fille même n'étoit pour nous qu'un lien de plus. Non-seulement je résolus dès lors de passer le reste de ma vie avec toi, mais je formai un projet plus étendu. Pour que nos deux familles n'en fissent qu'une, je me proposai, supposant tous les rapports convenables, d'unir un jour ma fille à ton fils aîné ; et ce nom de mari, trouvé par plaisanterie, me parut d'heureux augure pour le lui donner un jour tout de bon.

Dans ce dessein, je cherchai d'abord à lever les embarras d'une succession embrouillée; et, me trouvant assez de bien pour sacrifier quelque chose à la liquidation du reste, je ne songeai qu'à mettre le partage de ma fille en effets assurés et à l'abri de tout procès. Tu sais que j'ai des fantaisies sur bien des choses; ma folie dans celle-ci étoit de te surprendre. Je m'étois mis en tête d'entrer un beau matin dans ta chambre, tenant d'une main mon enfant, de l'autre un portefeuille, et de te présenter l'un et l'autre avec un beau compliment pour déposer en tes mains la mère, la fille et leur bien, c'est-à-dire la dot de celle-ci. « Gouverne-la, veux-je te dire, comme il convient aux intérêts de ton fils; car c'est désormais son affaire et la tienne: pour moi, je ne m'en mêle plus. »

Remplie de cette charmante idée, il fallut m'en ouvrir à quelqu'un qui m'aidât à l'exécuter. Or, devine qui je choisis pour cette confidence. Un certain M. de Wolmar: ne le connoitrois-tu point? — « Mon mari, cousine? » — Oui, ton mari, cousine. Ce même homme à qui tu as tant de peine à cacher un secret qu'il lui importe de ne pas savoir, est celui qui t'en a su taire un qu'il t'eût été si doux d'apprendre. C'étoit là le vrai sujet de tous ces entretiens mystérieux dont tu nous faisois si comiquement la guerre. Tu vois comme ils sont dissimulés, ces maris! N'est-il pas bien plaisant que ce soient eux qui nous accusent de dissimulation? J'exigeois du tien davantage encore. Je voyois fort bien que tu méditois le même projet que moi, mais plus au dedans, et comme celle qui n'exhale ses sentimens qu'à mesure qu'on s'y livre. Cherchant donc à te ménager une surprise plus agréable, je voulois que, quand tu lui proposerois notre réunion, il ne parût pas fort approuver cet empressement, et se montrât un peu froid à consentir. Il me fit là-dessus une réponse que j'ai retenue et que tu dois bien retenir; car je doute que, depuis qu'il y a des maris au monde, aucun d'eux en ait fait une pareille. La voici: « Petite cousine, je connois Julie.... Je la connois bien.... mieux qu'elle ne croit peut-être. Son cœur est trop honnête pour qu'on doive résister à rien de ce qu'elle désire, et trop sensible pour qu'on le puisse sans l'affliger. Depuis cinq ans que nous sommes unis, je ne crois pas qu'elle ait reçu de moi le moindre chagrin; j'espère mourir sans lui en avoir jamais fait aucun. » Cousine, songes-y bien: voilà quel est le mari dont tu médites sans cesse de troubler indiscretement le repos.

Pour moi, j'eus moins de délicatesse, ou plus de confiance en ta douceur, et j'éloignai si naturellement les discours auxquels ton cœur te ramenoit souvent, que, ne pouvant taxer le mien de s'attiedir pour toi, tu t'allas mettre dans la tête que j'attendois de secondes noces, et que je t'aimois mieux que toute autre chose, hormis un mari. Car, vois-tu, ma pauvre enfant, tu n'as pas un secret mouvement qui m'échappe; je te devine, je te pénètre, je perce jusqu'au plus profond de ton âme; et c'est pour cela que je t'ai toujours adorée. Ce soupçon, qui te faisoit si heureusement prendre le change, m'a paru excellent à nourrir. Je me suis mise à faire la veuve coquette assez bien pour t'y tromper toi-même: c'est un rôle pour lequel le talent me manque moins que l'in-

clination. J'ai adroitement employé cet air agaçant que je ne sais pas mal prendre, et avec lequel je me suis quelquefois amusée à persifler plus d'un jeune fat. Tu en as été tout à fait la dupe, et m'as crue prête à chercher un successeur à l'homme du monde auquel il étoit le moins aisé d'en trouver. Mais je suis trop franche pour pouvoir me contrefaire longtemps, et tu t'es bientôt rassurée. Cependant je veux te rassurer encore mieux en t'expliquant mes vrais sentimens sur ce point.

Je te l'ai dit cent fois étant fille, je n'étois point faite pour être femme. S'il eût dépendu de moi, je ne me serois point mariée; mais dans notre sexe on n'achète la liberté que par l'esclavage, et il faut commencer par être servante pour devenir sa maîtresse un jour. Quoique mon père ne me gênât pas, j'avois des chagrins dans ma famille. Pour m'en délivrer, j'épousai donc M. d'Orbe. Il étoit si honnête homme et m'aimoit si tendrement, que je l'aimai sincèrement à mon tour. L'expérience me donna du mariage une idée plus avantageuse que celle que j'en avois conçue, et détruisit les impressions que m'en avoit laissées la Chaillot. M. d'Orbe me rendit heureuse, et ne s'en repentit pas. Avec un autre j'aurois toujours rempli mes devoirs, mais je l'aurois désolé; et je sens qu'il falloit un aussi bon mari pour faire de moi une bonne femme. Imaginerois-tu que c'est de cela même que j'avois à me plaindre? Mon enfant, nous nous aimions trop, nous n'étions point gais. Une amitié plus légère eût été plus folâtre; je l'aurois préférée, et je crois que j'aurois mieux aimé vivre moins contente et pouvoir rire plus souvent.

A cela se joignirent les sujets particuliers d'inquiétude que me donnoit ta situation. Je n'ai pas besoin de te rappeler les dangers que t'a fait courir une passion mal réglée : je les vis en frémissant. Si tu n'avois risqué que ta vie, peut-être un reste de gaieté ne m'eût-il pas tout à fait abandonnée : mais la tristesse et l'effroi pénétrèrent mon âme, et, jusqu'à ce que je t'aie vue mariée, je n'ai pas eu un moment de pure joie. Tu connus ma douleur, tu la sentis : elle a beaucoup fait sur ton bon cœur; et je ne cesserai de bénir ces heureuses larmes qui sont peut-être la cause de ton retour au bien.

Voilà comment s'est passé tout le temps que j'ai vécu avec mon mari. Juge si, depuis que Dieu me l'a ôté, je pourrois espérer d'en retrouver un autre qui fût autant selon mon cœur, et si je suis tentée de le chercher. Non, cousine, le mariage est un état trop grave; sa dignité ne va point avec mon humeur; elle m'attriste et me sied mal, sans compter que toute gêne m'est insupportable. Pense, toi qui me connois, ce que peut être à mes yeux un lien dans lequel je n'ai pas ri durant sept ans sept petites fois à mon aise. Je ne veux pas faire comme toi la matrone à vingt-huit ans. Je me trouve une petite veuve assez piquante, assez mariable encore; et je crois que, si j'étois homme, je m'accommoderois assez de moi. Mais, me remarier, cousine! Ecoute: je pleure bien sincèrement mon pauvre mari; j'aurois donné la moitié de ma vie pour passer l'autre avec lui; et pourtant, s'il pouvoit revenir, je ne le reprendrois, je crois, lui-même que parce que je l'avois déjà pris.

Je viens de t'exposer mes véritables intentions. Si je n'ai pu les exé-

cuter encore malgré les soins de M. de Wolmar, c'est que les difficultés semblent croître avec mon zèle à les surmonter. Mais mon zèle sera le plus fort, et, avant que l'été se passe, j'espère me réunir à toi pour le reste de nos jours.

Il reste à me justifier du reproche de te cacher mes peines et d'aimer à pleurer loin de toi : je ne le nie pas, c'est à quoi j'emploie ici le meilleur temps que j'y passe. Je n'entre jamais dans ma maison sans y retrouver des vestiges de celui qui me la rendoit chère. Je n'y fais pas un pas, je n'y fixe pas un objet, sans apercevoir quelque signe de sa tendresse et de la bonté de son cœur; voudrais-tu que le mien n'en fût pas ému? Quand je suis ici, je ne sens que la perte que j'ai faite; quand je suis près de toi, je ne vois que ce qui m'est resté. Peux-tu me faire un crime de ton pouvoir sur mon humeur? Si je pleure en ton absence et si je ris près de toi, d'où vient cette différence? Petite ingrate! c'est que tu me consoles de tout, et que je ne sais plus m'affliger de rien quand je te possède.

Tu as dit bien des choses en faveur de notre ancienne amitié; mais je ne te pardonne pas d'oublier celle qui me fait le plus d'honneur : c'est de te chérir quoique tu m'éclipses. Ma Julie, tu es faite pour régner. Ton empire est le plus absolu que je connoisse : il s'étend jusque sur les volontés, et je l'éprouve plus que personne. Comment cela se fait-il, cousine? Nous aimons toutes deux la vertu; l'honnêteté nous est également chère; nos talens sont les mêmes; j'ai presque autant d'esprit que toi, et ne suis guère moins jolie. Je sais fort bien tout cela; et malgré tout cela tu m'en imposes, tu me subjugues, tu m'atterres, ton génie écrase le mien, et je ne suis rien devant toi. Lors même que tu vivois dans des liaisons que tu te reprochois, et que, n'ayant point imité ta faute, j'aurois dû prendre l'ascendant à mon tour, il ne te demeurait pas moins. Ta foiblesse, que je blâmois, me sembloit presque une vertu; je ne pouvois m'empêcher d'admirer en toi ce que j'aurois repris dans une autre. Enfin, dans ce temps-là même, je ne t'abordois point sans un certain mouvement de respect involontaire, et il est sûr que toute ta douceur, toute la familiarité de ton commerce étoit nécessaire pour me rendre ton amie : naturellement je devois être ta servante. Explique si tu peux cette énigme; quant à moi, je n'y entends rien.

Mais si fait pourtant, je l'entends un peu, et je crois même l'avoir autrefois expliquée : c'est que ton cœur vivifie tous ceux qui l'environnent, et leur donne pour ainsi dire un nouvel être dont ils sont forcés de lui faire hommage, puisqu'ils ne l'auroient point eu sans lui. Je t'ai rendu d'importans services, j'en conviens : tu m'en fais souvenir si souvent, qu'il n'y a pas moyen de l'oublier. Je ne le nie point, sans moi, tu étois perdue. Mais qu'ai-je fait que te rendre ce que j'avois reçu de toi? Est-il possible de te voir longtemps sans se sentir pénétrer l'âme des charmes de la vertu et des douceurs de l'amitié? Ne sais-tu pas que tout ce qui t'approche est par toi-même armé pour ta défense, et que je n'ai par-dessus les autres que l'avantage des gardes de Sésostris, d'être de ton âge et de ton sexe, et d'avoir été élevée avec toi? Quoi qu'il en

soit, Claire se console de valoir moins que Julie, en ce que sans Julie elle vaudroit bien moins encore; et puis, à te dire la vérité, je crois que nous avons grand besoin l'une de l'autre, et que chacune des deux y perdrait beaucoup si le sort nous eût séparées.

Ce qui me fâche le plus dans les affaires qui me retiennent encore ici, c'est le risque de ton secret toujours prêt à s'échapper de ta bouche. Considère, je t'en conjure, que ce qui te porte à le garder est une raison forte et solide, et que ce qui te porte à le révéler n'est qu'un sentiment aveugle. Nos soupçons mêmes que ce secret n'en est plus un pour celui qu'il intéresse nous sont une raison de plus pour ne le lui déclarer qu'avec la plus grande circonspection. Peut-être la réserve de ton mari est-elle un exemple et une leçon pour nous; car, en de pareilles matières, il y a souvent une grande différence entre ce qu'on feint d'ignorer et ce qu'on est forcé de savoir. Attends donc, je l'exige, que nous en délibérions encore une fois. Si tes pressentimens étoient fondés, et que ton déplorable ami ne fût plus, le meilleur parti qui resteroit à prendre seroit de laisser son histoire et tes malheurs ensevelis avec lui. S'il vit, comme je l'espère, le cas peut devenir différent; mais encore faut-il que ce cas se présente. En tout état de cause, crois-tu ne devoir aucun égard aux derniers conseils d'un infortuné dont tous les maux sont ton ouvrage?

A l'égard des dangers de la solitude, je conçois et j'approuve tes alarmes, quoique je les sache très-mal fondées. Tes fautes passées te rendent craintive; j'en augure d'autant mieux du présent, et tu le serois bien moins s'il te restoit plus de sujet de l'être; mais je ne puis te passer ton effroi sur le sort de notre pauvre ami. A présent que tes affections ont changé d'espèce, crois qu'il ne m'est pas moins cher qu'à toi. Cependant j'ai des pressentimens tout contraires aux tiens, et mieux d'accord avec la raison. Milord Édouard a reçu deux fois de ses nouvelles, et m'a écrit à la seconde qu'il étoit dans la mer du Sud, ayant déjà passé les dangers dont tu parles. Tu sais cela aussi bien que moi, et tu t'affliges comme si tu n'en savois rien. Mais ce que tu ne sais pas et qu'il faut t'apprendre, c'est que le vaisseau sur lequel il est a été vu, il y a deux mois, à la hauteur des Canaries, faisant voile en Europe. Voilà ce qu'on écrit de Hollande à mon père, et dont il n'a pas manqué de me faire part, selon sa coutume de m'instruire des affaires publiques beaucoup plus exactement que des siennes. Le cœur me dit à moi que nous ne serons pas longtemps sans recevoir des nouvelles de notre philosophe, et que tu en seras pour tes larmes, à moins qu'après l'avoir pleuré mort tu ne pleures de ce qu'il est en vie. Mais, Dieu merçi, tu n'en es plus là,

Deh! fosse or qui quel miser pur un poco,
Ch'è già di piangere e di viver lasso !

Voilà ce que j'avois à te répondre. Celle qui t'aime t'offre et partage la douce espérance d'une éternelle réunion. Tu vois que tu n'en as

4. « Eh! que n'est-il un moment ici, ce pauvre malheureux déjà las de souffrir et de vivre! » Pétrarque.

formé le projet ni seule ni la première, et que l'exécution en est plus avancée que tu ne pensois. Prends donc patience encore cet été, ma douce amie : il vaut mieux tarder à se rejoindre que d'avoir encore à se séparer.

Hé bien! belle madame, ai-je tenu ma parole, et mon triomphe est-il complet? Allons, qu'on se mette à genoux, qu'on baise avec respect cette lettre, et qu'on reconnoisse humblement qu'au moins une fois en la vie Julie de Wolmar a été vaincue en amitié!

LETTRE III. — *De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.*

Ma cousine, ma bienfaitrice, mon amie, j'arrive des extrémités de la terre, et j'en rapporte un cœur tout plein de vous. J'ai passé quatre fois la ligne; j'ai parcouru les deux hémisphères; j'ai vu les quatre parties du monde; j'en ai mis le diamètre entre nous; j'ai fait le tour entier du globe, et n'ai pu vous échapper un moment. On a beau fuir ce qui nous est cher, son image, plus vite que la mer et les vents, nous suit au bout de l'univers; et partout où l'on se porte, avec soi l'on y porte ce qui nous fait vivre. J'ai beaucoup souffert; j'ai vu souffrir davantage. Que d'infortunés j'ai vus mourir! Hélas! ils mettoient un si grand prix à la vie! et moi je leur ai survécu!... Peut-être étois-je en effet moins à plaindre; les misères de mes compagnons m'étoient plus sensibles que les miennes; je les voyois tout entiers à leurs peines; ils devoient souffrir plus que moi. Je me disois : « Je suis mal ici, mais il est un coin sur la terre où je suis heureux et paisible; » et je me dédommageois au bord du lac de Genève de ce que j'endurois sur l'Océan. J'ai le bonheur en arrivant de voir confirmer mes espérances; milord Edouard m'apprend que vous jouissez toutes deux de la paix et de la santé, et que, si vous en particulier avez perdu le doux titre d'épouse, il vous reste ceux d'amie et de mère, qui doivent suffire à votre bonheur.

Je suis trop pressé de vous envoyer cette lettre, pour vous faire à présent un détail de mon voyage; j'ose espérer d'en avoir bientôt une occasion plus commode. Je me contente ici de vous en donner une légère idée, plus pour exciter que pour satisfaire votre curiosité. J'ai mis près de quatre ans au trajet immense dont je viens de vous parler, et suis revenu dans le même vaisseau sur lequel j'étois parti, le seul que le commandant ait ramené de son escadre.

J'ai vu d'abord l'Amérique méridionale, ce vaste continent que le manque de fer a soumis aux Européens, et dont ils ont fait un désert pour s'en assurer l'empire. J'ai vu les côtes du Brésil, où Lisbonne et Londres puisent leurs trésors, et dont les peuples misérables foulent aux pieds l'or et les diamans sans oser y porter la main. J'ai traversé

4. Que cette bonne Suisse est heureuse d'être gaie, quand elle est gaie sans esprit, sans naïveté, sans finesse! Elle ne se doute pas des apprêts qu'il faut parmi nous pour faire passer la bonne humeur. Elle ne sait pas qu'on n'a point cette bonne humeur pour soi, mais pour les autres, et qu'on ne rit pas pour rire, mais pour être applaudi.

paisiblement les mers orageuses qui sont sous le cercle antarctique; j'ai trouvé dans la mer Pacifique les plus effroyables tempêtes,

E in mar dubbioso, sotto ignoto polo,
Provai l'onde fallaci, e'l vento infido¹.

J'ai vu de loin le séjour de ces prétendus géans² qui ne sont grands qu'en courage, et dont l'indépendance est plus assurée par une vie simple et frugale que par une haute stature. J'ai séjourné trois mois dans une île déserte et délicieuse, douce et touchante image de l'antique beauté de la nature, et qui semble être confinée au bout du monde pour y servir d'asile à l'innocence et à l'amour persécutés : mais l'avidité Européen suit son humeur farouche en empêchant l'Indien paisible de l'habiter, et se rend justice en ne l'habitant pas lui-même.

J'ai vu sur les rives du Mexique et du Pérou le même spectacle que dans le Brésil : j'en ai vu les rares et infortunés habitans, tristes restes de deux puissans peuples, accablés de fers, d'opprobre et de misères, au milieu de leurs riches métaux, reprocher au ciel en pleurant les trésors qu'il leur a prodigués. J'ai vu l'incendie affreux d'une ville entière sans résistance et sans défenseurs. Tel est le droit de la guerre parmi les peuples savans, humains et polis de l'Europe; on ne se borne pas à faire à son ennemi tout le mal dont on peut tirer du profit, mais on compte pour un profit tout le mal qu'on peut lui faire à pure perte. J'ai côtoyé presque toute la partie occidentale de l'Amérique, non sans être frappé d'admiration en voyant quinze cents lieues de côte et la plus grande mer du monde sous l'empire d'une seule puissance qui tient pour ainsi dire en sa main les clefs d'un hémisphère du globe.

Après avoir traversé la grande mer, j'ai trouvé dans l'autre continent un nouveau spectacle. J'ai vu la plus nombreuse et la plus illustre nation de l'univers soumise à une poignée de brigands; j'ai vu de près ce peuple célèbre, et n'ai plus été surpris de le trouver esclave. Autant de fois conquis qu'attaqué, il fut toujours en proie au premier venu, et le sera jusqu'à la fin des siècles. Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan; parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon; qui met tous les devoirs en étiquettes, toute la morale en simagrées, et ne connoît d'autre humanité que les salutations et les révérences. J'ai surgi dans une seconde île déserte, plus inconnue, plus charmante encore que la première, et où le plus cruel accident faillit à nous confiner pour jamais. Je fus le seul peut-être qu'un exil si doux n'épouvanta point. Ne suis-je pas désormais partout en exil? J'ai vu dans ce lieu de délices et d'effroi ce que peut tenter l'industrie humaine pour tirer l'homme civilisé d'une solitude où rien ne lui manque, et le replonger dans un gouffre de nouveaux besoins.

1. « Et sur des mers suspectes, sous un pôle inconnu, j'éprouvai la trahison de l'onde et l'infidélité des vents. »

2. Les Patagons.

Com

J'ai vu dans le vaste Océan, où il devoit être si doux à des hommes d'en rencontrer d'autres, deux grands vaisseaux se chercher, se trouver, s'attaquer, se battre avec fureur, comme si cet espace immense eût été trop petit pour chacun d'eux. Je les ai vus vomir l'un contre l'autre le fer et les flammes. Dans un combat assez court, j'ai vu l'image de l'enfer; j'ai entendu les cris de joie des vainqueurs couvrir les plaintes des blessés et des gémissemens des mourans. J'ai reçu en rougissant ma part d'un immense butin; je l'ai reçu, mais en dépôt; et s'il fut pris sur des malheureux, c'est à des malheureux qu'il sera rendu.

J'ai vu l'Europe transportée à l'extrémité de l'Afrique par les soins de ce peuple avare, patient et laborieux, qui a vaincu par le temps et la constance des difficultés que tout l'héroïsme des autres peuples n'a jamais pu surmonter. J'ai vu ces vastes et malheureuses contrées qui ne semblent destinées qu'à couvrir la terre de troupeaux d'esclaves. A leur vil aspect j'ai détourné les yeux de dédain, d'horreur et de pitié; et, voyant la quatrième partie de mes semblables changée en bêtes pour le service des autres, j'ai gémi d'être homme.

Enfin j'ai vu dans mes compagnons de voyage un peuple intrépide et fier, dont l'exemple et la liberté rétablissoient à mes yeux l'honneur de mon espèce, pour lequel la douleur et la mort ne sont rien, et qui ne craint au monde que la faim et l'ennui. J'ai vu dans leur chef un capitaine, un soldat, un pilote, un sage, un grand homme, et, pour dire encore plus peut-être, le digne ami d'Edouard Bomston : mais ce que je n'ai point vu dans le monde entier, c'est quelqu'un qui ressemble à Claire d'Orbe, à Julie d'Étange, et qui puisse consoler de leur perte un cœur qui sut les aimer.

Comment vous parler de ma guérison? C'est de vous que je dois apprendre à la connoître. Reviens-je plus libre et plus sage que je ne suis parti? J'ose le croire et ne puis l'affirmer. La même image règne toujours dans mon cœur; vous savez s'il est possible qu'elle s'en efface: mais son empire est plus digne d'elle, et, si je ne me fais pas illusion, elle règne dans ce cœur infortuné comme dans le vôtre. Oui, ma cousine, il me semble que sa vertu m'a subjugué, que je ne suis pour elle que le meilleur et le plus tendre ami qui fut jamais, que je ne fais plus que l'adorer comme vous l'adorez vous-même; ou plutôt il me semble que mes sentimens ne sont pas affoiblis, mais rectifiés; et, avec quelque soin que je m'examine, je les trouve aussi purs que l'objet qui les inspire. Que puis-je vous dire de plus jusqu'à l'épreuve qui peut m'apprendre à juger de moi? Je suis sincère et vrai; je veux être ce que je dois être: mais comment répondre de mon cœur avec tant de raisons de m'en défier? Suis-je le maître du passé? Peux-je empêcher que mille feux ne m'aient autrefois dévoré? Comment distinguerai-je par la seule imagination ce qui est de ce qui fut? et comment me représenterai-je amie celle que je ne vis jamais qu'amante? Quoi que vous pensiez peut-être du motif secret de mon empressement, il est honnête et raisonnable; il mérite que vous l'approuviez. Je réponds d'avance au moins de mes intentions. Souffrez que je vous voie, et m'examinez vous-même, ou laissez-moi voir Julie, et je saurai ce que je suis.

Je dois accompagner milord Édouard en Italie. Je passerai près de vous; et je ne vous verrois point! Pensez-vous que cela se puisse? Eh! si vous aviez la barbarie de l'exiger, vous mériteriez de n'être pas obéie. Mais pourquoi l'exigeriez-vous? n'êtes-vous pas cette même Claire, aussi bonne et compatissante que vertueuse et sage, qui daigna m'aimer dès sa plus tendre jeunesse, et qui doit m'aimer bien plus encore aujourd'hui que je lui dois tout? Non, non, chère et charmante amie, un si cruel refus ne seroit ni de vous ni fait pour moi; il ne mettra point le comble à ma misère. Encore une fois, encore une fois en ma vie, je déposerai mon cœur à vos pieds. Je vous verrai, vous y consentirez. Je la verrai, elle y consentira. Vous connoissez trop bien toutes deux mon respect pour elle. Vous savez si je suis homme à m'offrir à ses yeux en me sentant indigne d'y paroître. Elle a déploré si longtemps l'ouvrage de ses charmes! ah! qu'elle voie une fois l'ouvrage de sa vertu!

P. S. Milord Édouard est retenu pour quelque temps encore ici par des affaires: s'il m'est permis de vous voir, pourquoi ne prendrois-je pas les devans pour être plus tôt auprès de vous?

LETTRE IV. — *De M. de Wolmar à l'amant de Julie.*

Quoique nous ne nous connoissions pas encore, je suis chargé de vous écrire. La plus sage et la plus chérie des femmes vient d'ouvrir son cœur à son heureux époux. Il vous croit digne d'avoir été aimé d'elle, et il vous offre sa maison. L'innocence et la paix y règnent; vous y trouverez l'amitié, l'hospitalité, l'estime, la confiance. Consultez votre cœur; et, s'il n'y a rien là qui vous effraye, venez sans crainte. Vous ne partirez point d'ici sans y laisser un ami.

WOLMAR.

P. S. Venez, mon ami; nous vous attendons avec empressement. Je n'aurai pas la douleur que vous nous deviez un refus.

JULIE.

LETTRE V. — *De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.*

(Dans cette lettre étoit incluse la précédente.)

Bien arrivé! cent fois le bien arrivé, cher Saint-Preux; car je prétends que ce nom² vous demeure, au moins dans notre société. C'est, je crois, vous dire assez qu'on n'entend pas vous en exclure, à moins que cette exclusion ne vienne de vous. En voyant par la lettre ci-jointe que j'ai fait plus que vous ne me demandiez, apprenez à prendre un peu plus de confiance en vos amis, et à ne plus reprocher à leur cœur des chagrins qu'ils partagent quand la raison les force à vous en donner. M. de Wolmar veut vous voir; il vous offre sa maison, son amitié, ses conseils: il n'en falloit pas tant pour calmer toutes mes craintes

1. Que lui doit-il donc tant, à elle qui a fait les malheurs de sa vie? Malheureux questionneur! il lui doit l'honneur, la vertu, le repos de celle qu'il aime: il lui doit tout.

2. C'est celui qu'elle lui avoit donné devant ses gens à son précédent voyage. Voyez III^e partie, lettre xiv.

sur votre voyage, et je m'offenserois moi-même si je pouvois un moment me défier de vous. Il fait plus; il prétend vous guérir, et dit que ni Julie, ni lui, ni vous, ni moi, ne pouvons être parfaitement heureux sans cela. Quoique j'attende beaucoup de sa sagesse, et plus de votre vertu, j'ignore quel sera le succès de cette entreprise. Ce que je sais bien, c'est qu'avec la femme qu'il a, le soin qu'il veut prendre est une pure générosité pour vous.

Venez donc, mon aimable ami, dans la sécurité d'un cœur honnête, satisfaire l'empressement que nous avons tous de vous embrasser et de vous voir paisible et content; venez dans votre pays et parmi vos amis vous délasser de vos voyages, et oublier tous les maux que vous avez soufferts. La dernière fois que vous me vîtes, j'étois une grave matrone, et mon amie étoit à l'extrémité; mais à présent qu'elle se porte bien et que je suis redevenue fille, me voilà toute aussi folle et presque aussi jolie qu'avant mon mariage. Ce qu'il y a du moins de bien sûr, c'est que je n'ai point changé pour vous, et que vous feriez bien des fois le tour du monde avant d'y trouver quelqu'un qui vous aimât comme moi.

LETTRE VI. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Je me lève au milieu de la nuit pour vous écrire. Je ne saurois trouver un moment de repos. Mon cœur agité, transporté, ne peut se contenir au dedans moi; il a besoin de s'épancher. Vous qui l'avez si souvent garanti du désespoir, soyez le cher dépositaire des premiers plaisirs qu'il ait goûtés depuis si longtemps.

Je l'ai vue, milord! mes yeux l'ont vue! J'ai entendu sa voix; ses mains ont touché les miennes; elle m'a reconnu, elle a marqué de la joie à me voir; elle m'a appelé son ami, son cher ami; elle m'a reçu dans sa maison; plus heureux que je ne fus de ma vie, je loge avec elle sous un même toit, et maintenant que je vous écris je suis à trente pas d'elle.

Mes idées sont trop vives pour se succéder; elles se présentent toutes ensemble; elles se nuisent mutuellement. Je vais m'arrêter et reprendre haleine pour tâcher de mettre quelque ordre dans mon récit.

A peine après une si longue absence m'étois-je livré près de vous aux premiers transports de mon cœur en embrassant mon ami, moi libérateur et mon père, que vous songeâtes au voyage d'Italie. Vous me le fîtes désirer dans l'espoir de m'y soulager enfin du fardeau de mon inutilité pour vous. Ne pouvant terminer sitôt les affaires qui vous retenoient à Londres, vous me proposâtes de partir le premier pour avoir plus de temps à vous attendre ici. Je demandai la permission d'y venir; je l'obtins, je partis; et, quoique Julie s'offrit d'avance à mes regards, en songeant que j'allois m'approcher d'elle, je sentis du regret à m'éloigner de vous. Milord, nous sommes quittes, ce seul sentiment vous a tout payé.

Il ne faut pas vous dire que durant toute la route je n'étois occupé que de l'objet de mon voyage; mais une chose à remarquer, c'est que je commençai de voir sous un autre point de vue ce même objet qui n'e

toit jamais sorti de mon cœur. Jusque-là je m'étois toujours rappelé Julie brillante comme autrefois des charmes de sa première jeunesse; j'avois toujours vu ses beaux yeux animés du feu qu'elle m'inspiroit; ses traits chéris n'offroient à mes regards que des garans de mon bonheur; son amour et le mien se mêloient tellement avec sa figure, que je ne pouvois les en séparer. Maintenant j'allois voir Julie mariée, Julie mère, Julie indifférente. Je m'inquiétois des changemens que huit ans d'intervalle avoient pu faire à sa beauté. Elle avoit eu la petite vérole; elle s'en trouvoit changée : à quel point le pouvoit-elle être ? Mon imagination me refusoit opiniâtrément des taches sur ce charmant visage; et sitôt que j'en voyois un marqué de petite vérole, ce n'étoit plus celui de Julie. Je pensois encore à l'entrevue que nous allions avoir, à la réception qu'elle m'alloit faire. Ce premier abord se présentoit à mon esprit sous mille tableaux différens, et ce moment qui devoit passer si vite revenoit pour moi mille fois le jour.

Quand j'aperçus la cime des monts, le cœur me battit fortement, en me disant : « Elle est là. » La même chose venoit de m'arriver en mer à la vue des côtes d'Europe. La même chose m'étoit arrivée autrefois à Meillerie, en découvrant la maison du baron d'Étange. Le monde n'est jamais divisé pour moi qu'en deux régions : celle où elle est, et celle où elle n'est pas. La première s'étend quand je m'éloigne, et se resserre à mesure que j'approche, comme un lieu où je ne dois jamais arriver. Elle est à présent bornée aux murs de sa chambre. Hélas ! ce lieu seul est habité; tout le reste de l'univers est vide.

Plus j'approchois de la Suisse, plus je me sentois ému. L'instant où des hauteurs du Jura je découvris le lac de Genève fut un instant d'extase et de ravissement. La vue de mon pays, de ce pays si chéri, où des torrens de plaisirs avoient inondé mon cœur; l'air des Alpes si salubre et si pur, le doux air de la patrie, plus suave que les parfums de l'Orient; cette terre riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé; ce séjour charmant auquel je n'avois rien trouvé d'égal dans le tour du monde; l'aspect d'un peuple heureux et libre, la douceur de la saison, la sérénité du climat, mille souvenirs délicieux qui réveilloient tous les sentimens que j'avois goûtés : tout cela me jetoit dans des transports que je ne puis décrire, et sembloit me rendre à la fois la jouissance de ma vie entière.

En descendant vers la côte, je sentis une impression nouvelle dont je n'avois aucune idée; c'étoit un certain mouvement d'effroi qui me resserroit le cœur et me troubloit malgré moi. Cet effroi, dont je ne pouvois démêler la cause, croissoit à mesure que j'approchois de la ville : il ralentissoit mon empressement d'arriver, et fit enfin de tels progrès, que je m'inquiétois autant de ma diligence que j'avois fait jusque-là de ma lenteur. En entrant à Vevai, la sensation que j'éprouvai ne fut rien moins qu'agréable : je fus saisi d'une violente palpitation qui m'empêchoit de respirer; je parlois d'une voix altérée et tremblante. J'eus peine à me faire entendre en demandant M. de Wolmar; car je n'osai jamais nommer sa femme. On me dit qu'il demouroit à Clarens. Cette nouvelle m'ôta de dessus la poitrine un poids de cinq cents livres; et,

prenant les deux lieues qui me restoient à faire pour un répit, je me réjouis de ce qui m'eût désolé dans un autre temps; mais j'appris avec un vrai chagrin que Mme d'Orbe étoit à Lausanne. J'entraî dans une auberge pour reprendre les forces qui me manquoient : il me fut impossible d'avalier un seul morceau; je suffoquois en buvant, et ne pouvois vider un verre qu'à plusieurs reprises. Ma terreur redoubla quand je vis mettre les chevaux pour repartir. Je crois que j'aurois donné tout au monde pour voir briser une roue en chemin. Je ne voyois plus Julie; mon imagination troublée ne me présentoit que des objets confus; mon âme étoit dans un tumulte universel. Je connoissois la douleur et le désespoir; je les aurois préférés à cet horrible état. Enfin je puis dire n'avoir de ma vie éprouvé d'agitation plus cruelle que celle où je me trouvais durant ce court trajet; je suis convaincu que je ne l'aurois pu supporter une journée entière.

En arrivant je fis arrêter à la grille, et me sentant hors d'état de faire un pas, j'envoyai le postillon dire qu'un étranger demandoit à parler à M. de Wolmar. Il étoit à la promenade avec sa femme. On les avertit, et ils vinrent par un autre côté, tandis que, les yeux fixés sur l'avenue, j'attendois dans des transes mortelles d'y voir paroître quelqu'un.

A peine Julie m'eut-elle aperçu qu'elle me reconnut. A l'instant, me voir, s'écrier, courir, s'élançant dans mes bras, ne fut pour elle qu'une même chose. A ce son de voix je me sens tressaillir; je me retourne, je la vois, je la sens. O milord! ô mon ami!... je ne puis parler.... Adieu crainte, adieu terreur, effroi, respect humain. Son regard, son cri, son geste, me rendent en un moment la confiance, le courage et les forces. Je puise dans ses bras la chaleur et la vie, je petille de joie en la serrant dans les miens. Un transport sacré nous tient dans un long silence étroitement embrassés, et ce n'est qu'après un si doux saisissement que nos voix commencent à se confondre et nos yeux à mêler leurs pleurs. M. de Wolmar étoit là; je le savois, je le voyois : mais qu'aurois-je pu voir? Non, quand l'univers entier se fût réuni contre moi, quand l'appareil des tourmens m'eût environné, je n'aurois pas dérobé mon cœur à la moindre de ses caresses, tendres prémices d'une amitié pure et sainte que nous emporterons dans le ciel.

Cette première impétuosité suspendue, Mme de Wolmar me prit par la main, et, se retournant vers son mari, lui dit avec une certaine grâce d'innocence et de candeur dont je me sentis pénétré : « Quoiqu'il soit mon ancien ami, je ne vous le présente pas, je le reçois de vous, et ce n'est qu'honoré de votre amitié qu'il aura désormais la mienne. — Si les nouveaux amis ont moins d'ardeur que les anciens, me dit-il en m'embrassant, ils seront anciens à leur tour, et ne céderont point aux autres. » Je reçus ses embrassemens; mais mon cœur venoit de s'épuiser, et je ne fis que les recevoir.

Après cette courte scène, j'observai du coin de l'œil qu'on avoit détaché ma malle et remis ma chaise. Julie me prit sous le bras, et je m'avantai avec eux vers la maison, presque oppressé d'aise de voir qu'on y prenoit possession de moi.

Ce fut alors qu'en contemplant plus paisiblement ce visage adoré, que

j'avois cru trouver enlaidi, je vis avec une surprise amère et douce qu'elle étoit réellement plus belle et plus brillante que jamais. Ses traits charmans se sont mieux formés encore, elle a pris un peu plus d'embonpoint qui ne fait qu'ajouter à son éblouissante blancheur. La petite vérole n'a laissé sur ses joues que quelques légères traces presque imperceptibles. Au lieu de cette pudeur souffrante qui lui faisoit autrefois sans cesse baisser les yeux, on voit la sécurité de la vertu s'allier dans son chaste regard à la douceur et à la sensibilité; sa contenance, non moins modeste, est moins timide; un air plus libre et des grâces plus franches ont succédé à ces manières contraintes, mêlées de tendresse et de honte; et, si le sentiment de sa faute la rendoit alors plus touchante, celui de sa pureté la rend aujourd'hui plus céleste.

A peine étions-nous dans le salon qu'elle disparut, et rentra le moment d'après. Elle n'étoit pas seule. Qui pensez-vous qu'elle amenoit avec elle? Milord, c'étoient ses enfans! ses deux enfans, plus beaux que le jour, et portant déjà sur leur physionomie enfantine le charme et l'attrait de leur mère! Que devins-je à cet aspect? cela ne peut ni se dire ni se comprendre; il faut le sentir. Mille mouvemens contraires m'assaillirent à la fois; mille cruels et délicieux souvenirs vinrent partager mon cœur. O spectacle! ô regrets! Je me sentois déchirer de douleur et transporter de joie. Je voyois pour ainsi dire multiplier celle qui me fut si chère. Hélas! je voyois au même instant la trop vive preuve qu'elle ne m'étoit plus rien, et mes pertes sembloient se multiplier avec elle.

Elle me les amena par la main. « Tenez, me dit-elle d'un ton qui me perça l'âme, voilà les enfans de votre amie; ils seront vos amis un jour: soyez le leur dès aujourd'hui. » Aussitôt ces deux petites créatures s'empressèrent autour de moi, me prirent les mains, et, m'accablant de leurs innocentes caresses, tournèrent vers l'attendrissement toute mon émotion. Je les pris dans mes bras l'un et l'autre; et les pressant contre ce cœur agité: « Chers et aimables enfans, dis-je avec un soupir, vous avez à remplir une grande tâche. Puissiez-vous ressembler à ceux de qui vous tenez la vie! puissiez-vous imiter leurs vertus, et faire un jour par les vôtres la consolation de leurs amis infortunés! » Mme de Wolmar enchantée me sauta au cou une seconde fois, et sembloit me vouloir payer par ses caresses de celles que je faisais à ses deux fils. Mais quelle différence du premier embrassement à celui-là! Je l'éprouvai avec surprise. C'étoit une mère de famille que j'embrassois; je la voyois environnée de son époux et de ses enfans; ce cortège m'en imposoit. Je trouvois sur son visage un air de dignité qui ne m'avoit pas frappé d'abord; je me sentois forcé de lui porter une nouvelle sorte de respect; sa familiarité m'étoit presque à charge; quelque belle qu'elle me parût, j'aurois baisé le bord de sa robe de meilleur cœur que sa joue: dès cet instant, en un mot, je connus qu'elle ou moi n'étions plus les mêmes, et je commençai tout de bon à bien augurer de moi.

M. de Wolmar, me prenant par la main, me conduisit ensuite au logement qui m'étoit destiné. « Voilà, me dit-il en y entrant, votre appartement: il n'est point celui d'un étranger; il ne sera plus celui d'un

autre; et désormais il restera vide, ou occupé par vous. » Jugez si ce compliment me fut agréable; mais je ne le méritois pas encore assez pour l'écouter sans confusion. M. de Wolmar me sauva l'embarras d'une réponse. Il m'invita à faire un tour de jardin. Là il fit si bien que je me trouvai plus à mon aise; et prenant le ton d'un homme instruit de mes anciennes erreurs, mais plein de confiance dans ma droiture, il me parla comme un père à son enfant, et me mit à force d'estime dans l'impossibilité de la démentir. Non, milord, il ne s'est pas trompé; je n'oublierai point que j'ai la sienne et la vôtre à justifier. Mais pourquoi faut-il que mon cœur se resserre à ses bienfaits? Pourquoi faut-il qu'un homme que je dois aimer soit le mari de Julie?

Cette journée sembloit destinée à tous les genres d'épreuves que je pouvois subir. Revenus auprès de Mme de Wolmar, son mari fut appelé pour quelque ordre à donner, et je restai seul avec elle.

Je me trouvai alors dans un nouvel embarras, le plus pénible et le moins prévu de tous. Que lui dire? comment débiter? Oserois-je rappeler nos anciennes liaisons et des temps si présents à ma mémoire? Laisserois-je penser que je les eusse oubliés ou que je ne m'en souciasse plus? Quel supplice de traiter en étrangère celle qu'on porte au fond de son cœur! Quelle infamie d'abuser de l'hospitalité pour lui tenir des discours qu'elle ne doit plus entendre! Dans ces perplexités je perdois toute contenance; le feu me montoit au visage; je n'osois ni parler, ni lever les yeux, ni faire le moindre geste; et je crois que je serois resté dans cet état violent jusqu'au retour de son mari, si elle ne m'en eût tiré. Pour elle, il ne parut pas que ce tête-à-tête l'eût gênée en rien. Elle conserva le même maintien et les mêmes manières qu'elle avoit auparavant; elle continua de me parler sur le même ton: seulement je crus voir qu'elle essayoit d'y mettre encore plus de gaieté et de liberté, jointe à un regard, non timide et tendre, mais doux et affectueux, comme pour m'encourager à me rassurer et à sortir d'une contrainte qu'elle ne pouvoit manquer d'apercevoir.

Elle me parla de mes longs voyages: elle vouloit en savoir les détails, ceux surtout des dangers que j'avois courus, des maux que j'avois endurés; car elle n'ignoroit pas, disoit-elle, que son amitié m'en devoit le dédommagement. « Ah! Julie, lui dis-je avec tristesse, il n'y a qu'un moment que je suis avec vous, voulez-vous déjà me renvoyer aux Indes? — Non pas, dit-elle en riant, mais j'y veux aller à mon tour. »

Je lui dis que je vous avois donné une relation de mon voyage dont je lui apportois une copie. Alors elle me demanda de vos nouvelles avec empressement. Je lui parlai de vous, et ne pus le faire sans lui retracer les peines que j'avois souffertes et celles que je vous avois données. Elle en fut touchée: elle commença d'un ton plus sérieux à entrer dans sa propre justification, et à me montrer qu'elle avoit dû faire tout ce qu'elle avoit fait. M. de Wolmar rentra au milieu de son discours; et ce qui me confondit, c'est qu'elle le continua en sa présence exactement comme s'il n'y eût pas été. Il ne put s'empêcher de sourire en démêlant mon étonnement. Après qu'elle eut fini, il me dit: « Vous voyez un exemple de la franchise qui règne ici. Si vous voulez sincèrement être

vertueux, apprenez à l'imiter : c'est la seule prière et la seule leçon que j'aie à vous faire. Le premier pas vers le vice est de mettre du mystère aux actions innocentes ; et quiconque aime à se cacher a tôt ou tard raison de se cacher. Un seul précepte de morale peut tenir lieu de tous les autres, c'est celui-ci : « Ne fais ni ne dis jamais rien que tu ne veuilles que tout le monde voie et entende ; » et pour moi, j'ai toujours regardé comme le plus estimable des hommes ce Romain qui vouloit que sa maison fût construite de manière qu'on vît tout ce qui s'y faisoit. J'ai, continua-t-il, deux partis à vous proposer. Choisissez librement celui qui vous conviendra le mieux, mais choisissez l'un ou l'autre. »

Alors, prenant la main de sa femme et la mienne, il me dit en la serrant : « Notre amitié commence, en voici le cher lien ; qu'elle soit indissoluble. Embrassez votre sœur et votre amie ; traitez-la toujours comme telle ; plus vous serez familier avec elle, mieux je penserai de vous. Mais vivez dans le tête-à-tête comme si j'étois présent, ou devant moi comme si je n'y étois pas ; voilà tout ce que je vous demande. Si vous préférez le dernier parti, vous le pouvez sans inquiétude ; car, comme je me réserve le droit de vous avertir de tout ce qui me déplaira, tant que je ne dirai rien vous serez sûr de ne m'avoir point déplu. »

Il y avoit deux heures que ce discours m'auroit fort embarrassé ; mais M. de Wolmar commençoit à prendre une si grande autorité sur moi, que j'y étois déjà presque accoutumé. Nous recommençâmes à causer paisiblement tous trois, et chaque fois que je parlois à Julie je ne manquois point de l'appeler *madame*. « Parlez-moi franchement, dit enfin son mari en m'interrompant ; dans l'entretien de tout à l'heure, disiez-vous *madame* ? — Non, dis-je un peu déconcerté, mais la bienséance.... — La bienséance, reprit-il, n'est que le masque du vice : où la vertu régné elle est inutile ; je n'en veux point. Appelez ma femme *Julie* en ma présence, ou *madame* en particulier, cela m'est indifférent. » Je commençai de connoître alors à quel homme j'avois affaire, et je résolus bien de tenir toujours mon cœur en état d'être vu de lui.

Mon corps, épuisé de fatigue, avoit grand besoin de nourriture, et mon esprit de repos ; je trouvai l'un et l'autre à table. Après tant d'années d'absence et de douleurs, après de si longues courses, je me disois dans une sorte de ravissement : « Je suis avec Julie, je la vois, je lui parle, je suis à table avec elle ; elle me voit sans inquiétude, elle me reçoit sans crainte, rien ne trouble le plaisir que nous avons d'être ensemble. Douce et précieuse innocence, je n'avois point goûté tes charmes, et ce n'est que d'aujourd'hui que je commence d'exister sans souffrir. »

Le soir, en me retirant, je passai devant la chambre des maîtres de la maison ; je les y vis entrer ensemble : je gagnai tristement la mienne, et ce moment ne fut pas pour moi le plus agréable de la journée.

Voilà, milord, comment s'est passée cette première entrevue, désirée si passionnément et si cruellement redoutée. J'ai tâché de me recueillir depuis que je suis seul, je me suis efforcé de sonder mon cœur, mais l'agitation de la journée précédente s'y prolonge encore, et il m'est im-

possible de juger sitôt de mon véritable état. Tout ce que je sais très-certainement, c'est que, si mes sentimens pour elle n'ont pas changé d'espèce, ils ont au moins bien changé de forme, que j'aspire toujours à voir un tiers entre nous, et que je crains autant le tête-à-tête que je le désirois autrefois.

Je compte aller dans deux ou trois jours à Lausanne. Je n'ai vu Julie encore qu'à demi quand je n'ai pas vu sa cousine, cette aimable et chère amie à qui je dois tant, qui partagera sans cesse avec vous mon amitié, mes soins, ma reconnaissance, et tous les sentimens dont mon cœur est resté le maître. A mon retour je ne tarderai pas à vous en dire davantage. J'ai besoin de vos avis, et je veux m'observer de près. Je sais mon devoir et le remplirai. Quelque doux qu'il me soit d'habiter cette maison, je l'ai résolu, je le jure, si je m'aperçois jamais que je m'y plais trop, j'en sortirai dans l'instant.

LETTRE VII. — *De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.*

Si tu nous avois accordé le délai que nous te demandions, tu aurois eu le plaisir avant ton départ d'embrasser ton protégé. Il arriva avant-hier, et vouloit t'aller voir aujourd'hui; mais une espèce de courbature, fruit de la fatigue et du voyage, le retient dans sa chambre, et il a été saigné¹ ce matin. D'ailleurs, j'avois bien résolu, pour te punir, de ne le pas laisser partir sitôt; et tu n'as qu'à le venir voir ici, ou je te promets que tu ne le verras de longtemps. Vraiment, cela seroit bien imaginé, qu'il vît séparément les inséparables!

En vérité, ma cousine, je ne sais quelles vaines terreurs m'avoient fasciné les yeux sur ce voyage, et j'ai honte de m'y être opposée avec tant d'obstination. Plus je craignois de le revoir, plus je serois fâchée aujourd'hui de ne l'avoir pas vu; car sa présence a détruit des craintes qui m'inquiétoient encore, et qui pouvoient devenir légitimes à force de m'occuper de lui. Loin que l'attachement que je sens pour lui m'effraye, je crois que s'il m'étoit moins cher je me déferois plus de moi; mais je l'aime aussi tendrement que jamais, sans l'aimer de la même manière. C'est de la comparaison de ce que j'éprouve à sa vue, et de ce que j'éprouvois jadis, que je tire la sécurité de mon état présent; et dans des sentimens si divers la différence se fait sentir à proportion de leur vivacité.

Quant à lui, quoique je l'aie reconnu du premier instant, je l'ai trouvé fort changé; et, ce qu'autrefois je n'aurois guère imaginé possible, à bien des égards il me paroît changé en mieux. Le premier jour il donna quelques signes d'embarras, et j'eus moi-même bien de la peine à lui cacher le mien; mais il ne tarda pas à prendre le ton ferme et l'air ouvert qui convient à son caractère. Je l'avois toujours vu timide et craintif; la frayeur de me déplaire, et peut-être la secrète honte d'un rôle peu digne d'un honnête homme, lui donnoient devant moi je ne sais quelle contenance servile et basse dont tu t'es plus d'une fois moquée avec raison. Au lieu de la soumission d'un esclave, il a maintenant

1. Pourquoi saigné? est-ce aussi la mode en Suisse?

le respect d'un ami qui sait honorer ce qu'il estime ; il tient avec assurance des propos honnêtes ; il n'a pas peur que ses maximes de vertu contrarient ses intérêts ; il ne craint ni de se faire tort, ni de me faire affront, en louant les choses louables ; et l'on sent dans tout ce qu'il dit la confiance d'un homme droit et sûr de lui-même, qui tire de son propre cœur l'approbation qu'il ne cherchoit autrefois que dans mes regards. Je trouve aussi que l'usage du monde et l'expérience lui ont ôté ce ton dogmatique et tranchant qu'on prend dans le cabinet ; qu'il est moins prompt à juger les hommes depuis qu'il en a beaucoup observé, moins pressé d'établir des propositions universelles depuis qu'il a tant vu d'exceptions, et qu'en général l'amour de la vérité l'a guéri de l'esprit de système : de sorte qu'il est devenu moins brillant et plus raisonnable, et qu'on s'instruit beaucoup mieux avec lui depuis qu'il n'est plus si savant.

Sa figure est changée aussi, et n'est pas moins bien ; sa démarche est plus assurée, sa contenance est plus libre, son port est plus fier : il a rapporté de ses campagnes un certain air martial qui lui sied d'autant mieux, que son geste, vif et prompt quand il s'anime, est d'ailleurs plus grave et plus posé qu'autrefois. C'est un marin dont l'attitude est flegmatique et froide, et le parler bouillant et impétueux. A trente ans passés, son visage est celui de l'homme dans sa perfection, et joint au feu de la jeunesse la majesté de l'âge mûr. Son teint n'est pas reconnoissable ; il est noir comme un Maure, et de plus, fort marqué de la petite vérole. Ma chère, il te faut tout dire : ces marques me font quelque peine à regarder, et je me surprends souvent à les regarder malgré moi.

Je crois m'apercevoir que, si je l'examine, il n'est pas moins attentif à m'examiner. Après une si longue absence, il est naturel de se considérer mutuellement avec une sorte de curiosité ; mais, si cette curiosité semble tenir de l'ancien empressément, quelle différence dans la manière aussi bien que dans le motif ! Si nos regards se rencontrent moins souvent, nous nous regardons avec plus de liberté. Il semble que nous ayons une convention tacite pour nous considérer alternativement. Chacun sent pour ainsi dire quand c'est le tour de l'autre, et détourne les yeux à son tour. Peut-on revoir sans plaisir, quoique l'émotion n'y soit plus, ce qu'on aime si tendrement autrefois, et qu'on aime si purement aujourd'hui ? Qui sait si l'amour-propre ne cherche point à justifier les erreurs passées ? Qui sait si chacun des deux, quand la passion cesse de l'aveugler, n'aime point encore à se dire : « Je n'avois pas trop mal choisi ? » Quoi qu'il en soit, je te le répète sans honte, je conserve pour lui des sentimens très-doux qui dureront autant que ma vie. Loin de me reprocher ces sentimens, je m'en applaudis ; je rougirois de ne les avoir pas comme d'un vice de caractère et de la marque d'un mauvais cœur. Quant à lui, j'ose croire qu'après la vertu, je suis ce qu'il aime le mieux au monde. Je sens qu'il s'honore de mon estime ; je m'honore à mon tour de la sienne, et mériterai de la conserver. Ah ! si tu voyois avec quelle tendresse il caresse mes enfans, si tu savois quel plaisir il prend à parler de toi, cousine, tu connoitrois que je lui suis encore chère.

Ce qui redouble ma confiance dans l'opinion que nous avons toutes deux de lui, c'est que M. de Wolmar la partage, et qu'il en pense par lui-même, depuis qu'il l'a vu, tout le bien que nous lui en avons dit. Il m'en a beaucoup parlé ces deux soirs, en se félicitant du parti qu'il a pris, et me faisant la guerre de ma résistance. « Non, me disoit-il hier, nous ne laisserons point un si honnête homme en doute sur lui-même; nous lui apprendrons à mieux compter sur sa vertu, et peut-être un jour jouirons-nous avec plus d'avantage que vous ne pensez du fruit des soins que nous allons prendre. Quant à présent, je commence déjà par vous dire que son caractère me plaît et que je l'estime surtout par un côté dont il ne se doute guère, savoir la froideur qu'il a vis-à-vis de moi. Moins il me témoigne d'amitié, plus il m'en inspire; je ne saurois vous dire combien je craignois d'en être caressé. C'étoit la première épreuve que je lui destinois. Il doit s'en présenter une seconde sur laquelle je l'observerai; après quoi je ne l'observerai plus. — Pour celle-ci, lui dis-je, elle ne prouve autre chose que la franchise de son caractère; car jamais il ne put se résoudre autrefois à prendre un air soumis et complaisant avec mon père, quoiqu'il y eût un si grand intérêt et que je l'en eusse instamment prié. Je vis avec douleur qu'il s'ôtoit cette unique ressource, et ne pus lui savoir mauvais gré de ne pouvoir être faux en rien. — Le cas est bien différent, reprit mon mari; il y a entre votre père et lui une antipathie naturelle fondée sur l'opposition de leurs maximes. Quant à moi, qui n'ai ni systèmes ni préjugés, je suis sûr qu'il ne me hait point naturellement. Aucun homme ne me hait; un homme sans passion ne peut inspirer d'aversion à personne: mais je lui ai ravi son bien, il ne me le pardonnera pas sitôt. Il ne m'en aimera que plus tendrement quand il sera parfaitement convaincu que le mal que je lui ai fait ne m'empêche pas de le voir de bon œil. S'il me caressoit à présent, il seroit un fourbe; s'il ne me caressoit jamais, il seroit un monstre. »

Voilà, ma Claire, à quoi nous en sommes, et je commence à croire que le ciel bénira la droiture de nos cœurs et les intentions bienfaisantes de mon mari. Mais je suis bien bonne d'entrer dans tous ces détails; tu ne mérites pas que j'aie tant de plaisir à m'entretenir avec toi: j'ai résolu de ne te plus rien dire; si tu veux en savoir davantage, viens l'apprendre.

P. S. Il faut pourtant que je te dise encore ce qui vient de se passer au sujet de cette lettre. Tu sais avec quelle indulgence M. de Wolmar reçut l'aveu tardif que ce retour imprévu me força de lui faire. Tu vis avec quelle douceur il sut essuyer mes pleurs et dissiper ma honte. Soit que je ne lui eusse rien appris, comme tu l'as assez raisonnablement conjecturé, soit qu'en effet il fût touché d'une démarche qui ne pouvoit être dictée que par le repentir, non-seulement il a continué de vivre avec moi comme auparavant, mais il semble avoir redoublé de soins, de confiance, d'estime, et vouloir me dédommager à

1. La lettre où il étoit question de cette seconde épreuve a été supprimée, mais j'aurai soin d'en parler dans l'occasion.

force d'égards de la confusion que cet aveu m'a coûtée. Ma cousine, tu connois mon cœur, juge de l'impression qu'y fait une pareille conduite.

Sitôt que je le vis résolu à laisser venir notre ancien maître, je résolus de mon côté de prendre contre moi la meilleure précaution que je pusse employer : ce fut de choisir mon mari même pour mon confident, de n'avoir aucun entretien particulier qui ne lui fût rapporté, et de n'écrire aucune lettre qui ne lui fût montrée. Je m'imposai même d'écrire chaque lettre comme s'il ne la devoit point voir, et de la lui montrer ensuite. Tu trouveras un article dans celle-ci qui m'est venu de cette manière, et, si je n'ai pu m'empêcher, en l'écrivant, de songer qu'il le verroit, je me rends le témoignage que cela ne m'y a pas fait changer un mot : mais, quand j'ai voulu lui porter ma lettre, il s'est moqué de moi, et n'a pas eu la complaisance de la lire.

Je t'avoue que j'ai été un peu piquée de ce refus, comme s'il s'étoit défié de ma bonne foi. Ce mouvement ne lui a pas échappé : le plus franc et le plus généreux des hommes m'a bientôt rassurée. « Avouez, m'a-t-il dit, que dans cette lettre vous avez moins parlé de moi qu'à l'ordinaire. » J'en suis convenue. Étoit-il séant d'en beaucoup parler pour lui montrer ce que j'en aurois dit ? « Hé bien ! a-t-il repris en souriant, j'aime mieux que vous parliez de moi davantage, et ne point savoir ce que vous en direz. » Puis il a poursuivi d'un ton plus sérieux : « Le mariage est un état trop austère et trop grave pour supporter toutes les petites ouvertures de cœur qu'admet la tendre amitié. Ce dernier lien tempère quelquefois à propos l'extrême sévérité de l'autre, et il est bon qu'une femme honnête et sage puisse chercher auprès d'une fidèle amie les consolations, les lumières et les conseils qu'elle n'oseroit demander à son mari sur certaines matières. Quoique vous ne disiez jamais rien entre vous dont vous n'aimassiez à m'instruire, gardez-vous de vous en faire une loi, de peur que ce devoir ne devienne une gêne, et que vos confidences n'en soient moins douces en devenant plus étendues. Croyez-moi, les épanchemens de l'amitié se retiennent devant un témoin quel qu'il soit. Il y a mille secrets que trois amis doivent savoir, et qu'ils ne peuvent se dire que deux à deux. Vous communiquez bien les mêmes choses à votre amie et à votre époux, mais non pas de la même manière ; et, si vous voulez tout confondre, il arrivera que vos lettres seront écrites plus à moi qu'à elle, et que vous ne serez à votre aise ni avec l'un ni avec l'autre. C'est pour mon intérêt autant que pour le vôtre que je vous parle ainsi. Ne voyez-vous pas que vous craignez déjà la juste honte de me louer en ma présence ? Pourquoi voulez-vous nous ôter, à vous le plaisir de dire à votre amie combien votre mari vous est cher, à moi celui de penser que dans vos plus secrets entretiens vous aimez à parler bien de lui ? Julie ! Julie ! a-t-il ajouté en me serrant la main et me regardant avec bonté, vous abaisseriez-vous à des précautions si peu dignes de ce que vous êtes, et n'apprendrez-vous jamais à vous estimer votre prix ? »

Ma chère amie, j'aurois peine à dire comment s'y prend cet homme incomparable, mais je ne sais plus rougir de moi devant lui. Malgré

que j'en aie, il m'élève au-dessus de moi-même, et je sens qu'à force de confiance il m'apprend à la mériter.

LETTRE VIII. — Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.

Comment ! cousine, notre voyageur est arrivé, et je ne l'ai pas vu encore à mes pieds chargé des dépouilles de l'Amérique ! Ce n'est pas lui, je t'en avertis, que j'accuse de ce délai, car je sais qu'il lui dure autant qu'à moi ; mais je vois qu'il n'a pas aussi bien oublié que tu dis son ancien métier d'esclave, et je me plains moins de sa négligence que de ta tyrannie. Je te trouve aussi fort bonne de vouloir qu'une prude grave et formaliste comme moi fasse les avances, et que, toute affaire cessante, je coure baiser un visage noir et crotu¹, qui a passé quatre fois sous le soleil et vu le pays des épices ! Mais tu me fais rire surtout quand tu te presses de gronder de peur que je ne gronde la première. Je voudrais bien savoir de quoi tu te mêles. C'est mon métier de quereller, j'y prends plaisir, je m'en acquitte à merveille, et cela me va très-bien ; mais toi, tu y es gauche on ne peut davantage, et ce n'est point du tout ton fait. En revanche, si tu savois combien tu as de grâce à avoir tort, combien ton air confus et ton œil suppliant te rendent charmante, au lieu de gronder, tu passerois ta vie à demander pardon, sinon par devoir, au moins par coquetterie.

Quant à présent, demande-moi pardon de toutes manières. Le beau projet que celui de prendre son mari pour son confident, et l'obligeante précaution pour une aussi sainte amitié que la nôtre ! Amie injuste et femme pusillanime ! à qui te fieras-tu de ta vertu sur la terre, si tu te défies de tes sentimens et des miens ? Peux-tu, sans nous offenser toutes deux, craindre ton cœur et mon indulgence dans les nœuds sacrés où tu vis ? J'ai peine à comprendre comment la seule idée d'admettre un tiers dans les secrets caquetages de deux femmes ne t'a pas révoltée. Pour moi, j'aime fort à babiller à mon aise avec toi ; mais si je savois que l'œil d'un homme eût jamais fureté mes lettres, je n'aurois plus de plaisir à t'écrire ; insensiblement la froideur s'introduiroit entre nous avec la réserve, et nous ne nous aimerions plus que comme deux autres femmes. Regarde à quoi nous exposoit ta sottise défiance, si ton mari n'eût été plus sage que toi.

Il a très-prudemment fait de ne vouloir point lire ta lettre. Il en eût peut-être été moins content que tu n'espérois, et moins que je ne le suis moi-même, à qui l'état où je t'ai vue apprend à mieux juger de celui où je te vois. Tous ces sages contemplatifs, qui ont passé leur vie à l'étude du cœur humain, en savent moins sur les vrais signes de l'amour que la plus bornée des femmes sensibles. M. de Wolmar auroit d'abord remarqué que ta lettre entière est employée à parler de notre ami, et n'auroit point vu l'apostille où tu n'en dis pas un mot. Si tu avois écrit cette apostille il y a dix ans, mon enfant, je ne sais comment tu aurois fait, mais l'ami y seroit toujours rentré par quelque coin, d'autant plus que le mari ne la devoit point voir.

1. Marqué de petite vérole. Terme du pays.

M. de Wolmar auroit encore observé l'attention que tu as mise à examiner son hôte, et le plaisir que tu prends à le décrire; mais il mangeroit Aristote et Platon avant de savoir qu'on regarde son amant, et qu'on ne l'examine pas. Tout examen exige un sang-froid qu'on n'a jamais en voyant ce qu'on aime.

Enfin, il s'imagineroit que tous ces changemens que tu as observés seroient échappés à une autre; et moi j'ai bien peur au contraire d'en trouver qui te seront échappés. Quelque différent que ton hôte soit de ce qu'il étoit, il changeroit davantage encore, que, si ton cœur n'avoit point changé, tu le verrois toujours le même. Quoi qu'il en soit, tu détournes les yeux quand il te regarde: c'est encore un fort bon signe. Tu les détournes, cousine! Tu ne les baisses donc plus? car sûrement tu n'as pas pris un mot pour l'autre. Crois-tu que notre sage eût aussi remarqué cela?

Une autre chose très-capable d'inquiéter un mari, c'est je ne sais quoi de touchant et d'affectueux qui reste dans ton langage au sujet de ce qui te fut cher. En te lisant, en t'entendant parler, on a besoin de te bien connoître pour ne pas se tromper à tes sentimens; on a besoin de savoir que c'est seulement d'un ami que tu parles, ou que tu parles ainsi de tous tes amis: mais, quant à cela, c'est un effet naturel de ton caractère, que ton mari connoît trop bien pour s'en alarmer. Le moyen que dans un cœur si tendre la pure amitié n'ait pas encore un peu l'air de l'amour? Écoute, cousine; tout ce que je te dis là doit bien te donner du courage, mais non pas de la témérité. Tes progrès sont sensibles, et c'est beaucoup. Je ne comptois que sur ta vertu, et je commence à compter aussi sur ta raison: je regarde à présent ta guérison, sinon comme parfaite, au moins comme facile, et tu en as précisément assez fait pour te rendre inexcusable si tu n'achèves pas.

Avant d'être à ton apostille, j'avois déjà remarqué le petit article que tu as eu la franchise de ne pas supprimer ou modifier en songeant qu'il seroit vu de ton mari. Je suis sûr qu'en le lisant il eût, s'il se pouvoit, redoublé pour toi d'estime; mais il n'en eût pas été plus content de l'article. En général ta lettre étoit très-propre à lui donner beaucoup de confiance en ta conduite et beaucoup d'inquiétude sur ton penchant. Je t'avoue que ces marques de petite vérole, que tu regardes tant, me font peur, et jamais l'amour ne s'avisait d'un plus dangereux fard. Je sais que ceci ne seroit rien pour une autre; mais, cousine, souviens-t'en toujours, celle que la jeunesse et la figure d'un amant n'avoient pu séduire se perdit en pensant aux maux qu'il avoit soufferts pour elle. Sans doute le ciel a voulu qu'il lui restât des marques de cette maladie pour exercer ta vertu, et qu'il ne t'en restât pas pour exercer la sienne.

Je reviens au principal sujet de ta lettre: tu sais qu'à celle de notre ami j'ai volé; le cas étoit grave. Mais à présent si tu savois dans quel embarras m'a mise cette courte absence, et combien j'ai d'affaires à la fois, tu sentirois l'impossibilité où je suis de quitter derechef ma maison sans m'y donner de nouvelles entraves, et me mettre dans la nécessité d'y passer encore cet hiver, ce qui n'est pas mon compte ni le tien. Ne vaut-il pas mieux nous priver de nous voir deux ou trois jours à la hâte,

et nous rejoindre six mois plus tôt ? Je pense aussi qu'il ne sera pas inutile que je cause en particulier et un peu à loisir avec notre philosophe, soit pour sonder et raffermir son cœur, soit pour lui donner quelques avis utiles sur la manière dont il doit se conduire avec ton mari, et même avec toi ; car je n'imagine pas que tu puisses lui parler bien librement là-dessus, et je vois par ta lettre même qu'il a besoin de conseil. Nous avons pris une si grande habitude de le gouverner, que nous sommes un peu responsables de lui à notre propre conscience ; et jusqu'à ce que sa raison soit entièrement libre, nous y devons suppléer. Pour moi, c'est un soin que je prendrai toujours avec plaisir ; car il a eu pour mes avis des déférences coûteuses que je n'oublierai jamais, et il n'y a point d'homme au monde, depuis que le mien n'est plus, que j'estime et que j'aime autant que lui. Je lui réserve aussi pour son compte le plaisir de me rendre ici quelques services. J'ai beaucoup de papiers mal en ordre qu'il m'aidera à débrouiller, et quelques affaires épineuses où j'aurai besoin à mon tour de ses lumières et de ses soins. Au reste, je compte ne le garder que cinq ou six jours tout au plus, et peut-être te le renverrai-je dès le lendemain ; car j'ai trop de vanité pour attendre que l'impatience de s'en retourner le prenne, et l'œil trop bon pour m'y tromper.

Ne manque donc pas, sitôt qu'il sera remis, de me l'envoyer, c'est-à-dire de le laisser venir, ou je n'entendrai pas raillerie. Tu sais bien que, si je ris quand je pleure et n'en suis pas moins affligée, je ris aussi quand je gronde et n'en suis pas moins en colère. Si tu es bien sage, et que tu fasses les choses de bonne grâce, je te promets de t'envoyer avec lui un joli petit présent qui te fera plaisir, et très-grand plaisir ; mais si tu me fais languir, je t'avertis que tu n'auras rien.

P. S. A propos, dis-moi, notre marin fume-t-il ? jure-t-il ? boit-il de l'eau-de-vie ? porte-t-il un grand sabre ? a-t-il bien la mine d'un flibustier ? Mon Dieu ! que je suis curieuse de voir l'air qu'on a quand on revient des antipodes !

LETTRE IX. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.

Tiens, cousine, voilà ton esclave que je te renvoie. J'en ai fait le mien durant ces huit jours, et il a porté ses fers de si bon cœur, qu'on voit qu'il est tout fait pour servir. Rends-moi grâce de ne l'avoir pas gardé huit autres jours encore ; car, ne t'en déplaie, si j'avois attendu qu'il fût prêt à s'ennuyer avec moi, j'aurois pu ne pas le renvoyer sitôt. Je l'ai donc gardé sans scrupule ; mais j'ai eu celui de n'oser le loger dans ma maison. Je me suis senti quelquefois cette fierté d'âme qui dédaigne les serviles bienséances et sied si bien à la vertu. J'ai été plus timide en cette occasion sans savoir pourquoi ; et tout ce qu'il y a de sûr, c'est que je serois plus portée à me reprocher cette réserve qu'à m'en applaudir.

Mais toi, sais-tu bien pourquoi notre ami s'enduroit si paisiblement ici ? Premièrement, il étoit avec moi, et je prétends que c'est déjà beaucoup pour prendre patience. Il m'épargnoit des tracas, et me rendoit

service dans mes affaires ; un ami ne s'ennuie point à cela. Une troisième chose que tu as déjà devinée, quoique tu n'en fasses point semblant, c'est qu'il me parloit de toi ; et, si nous ôtions le temps qu'a duré cette causerie de celui qu'il a passé ici, tu verrois qu'il m'en est fort peu resté pour mon compte. Mais quelle bizarre fantaisie de s'éloigner de toi pour avoir le plaisir d'en parler ? Pas si bizarre qu'on diroit bien. Il est contraint en ta présence, il faut qu'il s'observe incessamment, la moindre indiscretion deviendroit un crime, et, dans ces momens dangereux, le seul devoir se laisse entendre aux cœurs honnêtes ; mais, loin de ce qui nous fut cher, on se permet d'y songer encore. Si l'on étouffe un sentiment devenu coupable, pourquoi se reprocheroit-on de l'avoir eu tandis qu'il ne l'étoit point ? Le doux souvenir d'un bonheur qui fut légitime peut-il jamais être criminel ? Voilà, je pense, un raisonnement qui t'iroit mal, mais qu'après tout il peut se permettre. Il a recommencé pour ainsi dire la carrière de ses anciennes amours ; sa première jeunesse s'est écoulée une seconde fois dans nos entretiens ; il me renouveloit toutes ses confidences ; il rappeloit ces temps heureux où il lui étoit permis de t'aimer ; il peignoit à mon cœur les charmes d'une flamme innocente.... Sans doute il les embellissoit.

Il m'a peu parlé de son état présent par rapport à toi, et ce qu'il m'en a dit tient plus du respect et de l'admiration que de l'amour ; en sorte que je le vois retourner beaucoup plus rassuré sur son cœur que quand il est arrivé. Ce n'est pas qu'aussitôt qu'il est question de toi l'on n'a perçoive au fond de ce cœur trop sensible un certain attendrissement que l'amitié seule, non moins touchante, marque pourtant d'un autre ton : mais j'ai remarqué depuis longtemps que personne ne peut ni te voir ni penser à toi de sang-froid ; et si, l'on joint au sentiment universel que ta vue inspire le sentiment plus doux qu'un souvenir ineffaçable a dû lui laisser, on trouvera qu'il est difficile et peut-être impossible qu'avec la vertu la plus austère il soit autre chose que ce qu'il est. Je l'ai bien questionné, bien observé, bien suivi ; je l'ai examiné autant qu'il m'a été possible : je ne puis bien lire dans son âme, il n'y lit pas mieux lui-même ; mais je puis te répondre au moins qu'il est pénétré de la force de ses devoirs et des tiens, et que l'idée de Julie méprisante et corrompue lui feroit plus d'horreur à concevoir que celle de son propre anéantissement. Cousine, je n'ai qu'un conseil à te donner, et je te prie d'y faire attention : évite les détails sur le passé, et je te réponds de l'avenir.

Quant à la restitution dont tu me parles, il n'y faut plus songer. Après avoir épuisé toutes les raisons imaginables, je l'ai prié, pressé, conjuré, boudé, baisé, je lui ai pris les deux mains, je me serois mise à genoux s'il m'eût laissée faire : il ne m'a pas même écoutée ; il a poussé l'humeur et l'opiniâtreté jusqu'à jurer qu'il consentiroit plutôt à ne te plus voir qu'à se dessaisir de ton portrait. Enfin, dans un transport d'indignation, me le faisant toucher attaché sur son cœur : « Le voilà, m'a-t-il dit d'un ton si ému qu'il en respiroit à peine, le voilà ce portrait, le seul bien qui me reste et qu'on m'envie encore ! soyez sûre qu'il ne me sera jamais arraché qu'avec la vie. » Crois-moi, cousine,

soyons sages et laissons-lui le portrait. Que t'importe au fond qu'il lui demeure? tant pis pour lui s'il s'obstine à le garder.

Après avoir bien épanché et soulagé son cœur, il m'a paru assez tranquille pour que je pusse lui parler de ses affaires. J'ai trouvé que le temps et la raison ne l'avoient point fait changer de système, et qu'il bernoit toute son ambition à passer sa vie attaché à milord Édouard. Je n'ai pu qu'approuver un projet si honnête, si convenable à son caractère, et si digne de la reconnaissance qu'il doit à des bienfaits sans exemple. Il m'a dit que tu avois été du même avis, mais que M. de Wolmar avoit gardé le silence. Il me vient dans la tête une idée : à la conduite assez singulière de ton mari et à d'autres indices, je soupçonne qu'il a sur notre ami quelque vue secrète qu'il ne dit pas. Laissons-le faire et fions-nous à sa sagesse : la manière dont il s'y prend prouve assez que, si ma conjecture est juste, il ne médite rien que d'avantageux à celui pour lequel il prend tant de soins.

Tu n'as pas mal décrit sa figure et ses manières, et c'est un signe assez favorable que tu l'aies observé plus exactement que je n'aurois cru : mais ne trouves-tu pas que ses longues peines et l'habitude de les sentir ont rendu sa physionomie encore plus intéressante qu'elle n'étoit autrefois? Malgré ce que tu m'en avois écrit, je craignois de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singeresses, qu'on ne manque jamais de contracter à Paris, et qui, dans la foule des riens dont on y remplit une journée oisive, se piquent d'avoir une forme plutôt qu'une autre. Soit que ce vernis ne prenne pas sur certaines âmes, soit que l'air de la mer l'ait entièrement effacé, je n'en ai pas aperçu la moindre trace, et, dans tout l'empressement qu'il m'a témoigné, je n'ai vu que le désir de contenter son cœur. Il m'a parlé de mon pauvre mari; mais il aimoit mieux le pleurer avec moi que me consoler, et ne m'a point débité là-dessus de maximes galantes. Il a caressé ma fille; mais, au lieu de partager mon admiration pour elle, il m'a reproché comme toi ses défauts, et s'est plaint que je la gâtois. Il s'est livré avec zèle à mes affaires et n'a presque été de mon avis sur rien. Au surplus, le grand air m'auroit arraché les yeux qu'il ne se seroit pas avisé d'aller fermer un rideau; je me serois fatiguée à passer d'une chambre à l'autre qu'un pan de son habit galamment étendu sur sa main ne seroit pas venu à mon secours. Mon éventail resta hier une grande seconde à terre sans qu'il s'élançât du bout de la chambre comme pour le retirer du feu. Les matins, avant de me venir voir, il n'a pas envoyé une seule fois savoir de mes nouvelles. A la promenade il n'affecte point d'avoir son chapeau cloué sur sa tête, pour montrer qu'il sait les bons airs'. A table je lui ai demandé souvent sa tabatière, qu'il n'appelle pas sa boîte; toujours il me l'a présentée avec la main, jamais sur une assiette, comme un

4. A Paris on se pique surtout de rendre la société commode et facile, et c'est dans une foule de règles de cette importance qu'on y fait consister cette facilité. Tout est usages et lois dans la bonne compagnie. Tous ces usages naissent et passent comme un éclair. Le savoir-vivre consiste à se tenir toujours au guet, à les saisir au passage, à les affecter, à montrer qu'on sait celui du jour; le tout pour être simple.

laquais : il n'a pas manqué de boire à ma santé deux fois au moins par repas ; et je parie que, s'il nous restoit cet hiver, nous le verrions assis avec nous autour du feu se chauffer en vieux bourgeois. Tu ris, cousine ; mais montre-moi un des nôtres fraîchement venu de Paris qui ait conservé cette bonhomie. Au reste, il me semble que tu dois trouver notre philosophe empiré dans un seul point : c'est qu'il s'occupe un peu plus des gens qui lui parlent, ce qui ne peut se faire qu'à ton préjudice, sans aller pourtant, je pense, jusqu'à le raccommo-der avec Mme Belon. Pour moi, je le trouve mieux en ce qu'il est plus grave et plus sérieux que jamais. Ma mignonne, garde-le-moi bien soigneusement jusqu'à mon arrivée : il est précisément comme il me le faut pour avoir le plaisir de le désoler tout le long du jour.

Admire ma discrétion ; je ne t'ai rien dit encore du présent que je t'envoie et qui t'en promet bientôt un autre ; mais tu l'as reçu avant que d'ouvrir ma lettre, et toi qui sais combien j'en suis idolâtre et combien j'ai raison de l'être, toi dont l'avarice étoit si en peine de ce présent, tu conviendras que je tiens plus que je n'avois promis. Ah ! la pauvre petite ! au moment où tu lis ceci elle est déjà dans tes bras : elle est plus heureuse que sa mère ; mais dans deux mois je serai plus heureuse qu'elle, car je sentirai mieux mon bonheur. Hélas ! chère cousine, ne m'as-tu pas déjà toute entière ? Où tu es, où est ma fille, que manque-t-il encore de moi ? La voilà, cette aimable enfant, reçois-la comme tienne, je te la cède, je te la donne ; je résigne en tes mains le pouvoir maternel ; corrige mes fautes, charge-toi des soins dont je m'acquitte si mal à ton gré ; sois dès aujourd'hui la mère de celle qui doit être ta bru, et, pour me la rendre plus chère encore, fais-en, s'il se peut, une autre Julie. Elle te ressemble déjà de visage ; à son humeur j'augure qu'elle sera grave et prêcheuse : quand tu auras corrigé les caprices qu'on m'accuse d'avoir fomentés, tu verras que ma fille se donnera les airs d'être ma cousine ; mais, plus heureuse, elle aura moins de pleurs à verser et moins de combats à rendre. Si le ciel lui eût conservé le meilleur des pères, qu'il eût été loin de gêner ses inclinations ! et que nous serons loin de les gêner nous-mêmes ! Avec quel charme je les vois déjà s'accorder avec nos projets ! Sais-tu bien qu'elle ne peut déjà plus se passer de son petit *mali*, et que c'est en partie pour cela que je te la renvoie ? J'eus hier avec elle une conversation dont notre ami se mouroit de rire. Premièrement, elle n'a pas le moindre regret de me quitter, moi qui suis toute la journée sa très-humble servante et ne puis résister à rien de ce qu'elle veut ; et toi qu'elle craint et qui lui dis : « Non » vingt fois le jour, tu es la petite maman par excellence, qu'on va chercher avec joie et dont on aime mieux les refus que tous mes bons. Quand je lui annonçai que j'allois te l'envoyer, elle eut les transports que tu peux penser ; mais, pour l'embarrasser, j'ajoutai que tu m'enverrois à sa place le petit mali, et ce ne fut plus son compte. Elle me demanda toute interdite ce que j'en voulois faire : je répondis que je voulois le prendre pour moi ; elle fit la mine. « Henriette, ne veux-tu pas bien me le céder, ton petit mali ? — Non, dit-elle assez sèchement. — Non ? Mais, si je ne veux pas te le céder non

plus, qui nous accordera? — Maman, ce sera la petite maman. — J'aurai donc la préférence; car tu sais qu'elle veut tout ce que je veux. — Oh! la petite maman ne veut jamais que la raison. — Comment, mademoiselle, n'est-ce pas la même chose? » La rusée se mit à sourire. « Mais encore, continuai-je, par quelle raison ne me donnerait-elle pas le petit mali? — Parce qu'il ne vous convient pas. — Et pourquoi ne me conviendrait-il pas? » Autre sourire aussi malin que le premier. « Parle franchement; est-ce que tu me trouves trop vieille pour lui? — Non, maman, mais il est trop jeune pour vous... » Cousine, un enfant de sept ans!... En vérité, si la tête ne m'en tournoit pas, il faudroit qu'elle m'eût déjà tourné.

Je m'amusai à la provoquer encore. « Ma chère Henriette, lui dis-je en prenant mon sérieux, je t'assure qu'il ne te convient pas non plus. — Pourquoi donc? s'écria-t-elle d'un air alarmé. — C'est qu'il est trop étourdi pour toi. — Oh! maman, n'est-ce que cela? je le rendrai sage. — Et si par malheur il te rendoit folle? — Ah! ma bonne maman, que j'aimerois à vous ressembler! — Me ressembler, impertinente? — Oui, maman : vous dites toute la journée que vous êtes folle de moi; eh bien! moi je serai folle de lui : voilà tout. »

Je sais que tu n'approuves pas ce joli caquet, et que tu sauras bientôt le modérer : je ne veux pas non plus le justifier, quoiqu'il m'enchanté, mais te montrer seulement que ta fille aime déjà bien son petit mali, et que, s'il a deux ans de moins qu'elle, elle ne sera pas indigne de l'autorité que lui donne le droit d'afnesse. Aussi bien je vois, par l'opposition de ton exemple et du mien à celui de ta pauvre mère, que, quand la femme gouverne, la maison n'en va pas plus mal. Adieu, ma bien-aimée; adieu, ma chère inséparable; compte que le temps approche, et que les vendanges ne se feront pas sans moi.

LETTRE X. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Que de plaisirs trop tard connus je goûte depuis trois semaines! La douce chose de couler ses jours dans le sein d'une tranquille amitié, à l'abri de l'orage des passions impétueuses! Milord, que c'est un spectacle agréable et touchant que celui d'une maison simple et bien réglée où règnent l'ordre, la paix, l'innocence; où l'on voit réuni sans appareil, sans éclat, tout ce qui répond à la véritable destination de l'homme! La campagne, la retraite, le repos, la saison, la vaste plaine d'eau qui s'offre à mes yeux, le sauvage aspect des montagnes, tout me rappelle ici ma délicieuse île de Tinian. Je crois voir accomplir les vœux ardents que j'y formai tant de fois. J'y mène une vie de mon goût, j'y trouve une société selon mon cœur. Il ne manque en ce lieu que deux personnes pour que tout mon bonheur y soit rassemblé, et j'ai l'espoir de les y voir bientôt.

En attendant que vous et Mme d'Orbe veniez mettre le comble aux plaisirs si doux et si purs que j'apprends à goûter où je suis, je veux vous en donner une idée par le détail d'une économie domestique qui annonce la félicité des maîtres de la maison, et la fait partager à ceux

qui l'habitent. J'espère, sur le projet qui vous occupe, que mes réflexions pourront un jour avoir leur usage, et cet espoir sert encore à les exciter.

Je ne vous décrirai point la maison de Clarens : vous la connoissez, vous savez si elle est charmante, si elle m'offre des souvenirs intéressans, si elle doit m'être chère et par ce qu'elle me montre et par ce qu'elle me rappelle. Mme de Wolmar en préfère avec raison le séjour à celui d'Étange, château magnifique et grand, mais vieux, triste, incommode, et qui n'offre dans ses environs rien de comparable à ce qu'on voit autour de Clarens.

Depuis que les maîtres de cette maison y ont fixé leur demeure, ils en ont mis à leur usage tout ce qui ne servoit qu'à l'ornement : ce n'est plus une maison faite pour être vue, mais pour être habitée. Ils ont bouché de longues enfilades pour changer des portes mal situées; ils ont coupé de trop grandes pièces pour avoir des logemens mieux distribués; à des meubles anciens et riches, ils en ont substitué de simples et de commodes. Tout y est agréable et riant, tout y respire l'abondance et la propreté; rien n'y sent la richesse et le luxe; il n'y a pas une chambre où l'on ne se reconnoisse à la campagne, et où l'on ne retrouve toutes les commodités de la ville. Les mêmes changemens se font remarquer au dehors : la basse-cour a été agrandie aux dépens des remises. A la place d'un vieux billard délabré l'on a fait un beau pressoir, et une laiterie où logeoient des paons criards dont on s'est défait. Le potager étoit trop petit pour la cuisine; on en a fait du parterre un second, mais si propre et si bien entendu, que ce parterre ainsi travesti plaît à l'œil plus qu'auparavant. Aux tristes ifs qui couvroient les murs ont été substitués de bons espaliers. Au lieu de l'inutile marronnier d'Inde, de jeunes mûriers noirs commencent à ombrager la cour; et l'on a planté deux rangs de noyers jusqu'au chemin, à la place des vieux tilleuls qui bordoient l'avenue. Partout on a substitué l'utile à l'agréable, et l'agréable y a presque toujours gagné. Quant à moi, du moins, je trouve que le bruit de la basse-cour, le chant des coqs, le mugissement du bétail, l'attelage des chariots, les repas des champs, le retour des ouvriers, et tout l'appareil de l'économie rustique, donnent à cette maison un air plus champêtre, plus vivant, plus animé, plus gai, je ne sais quoi qui sent la joie et le bien-être, qu'elle n'avoit pas dans sa morne dignité.

Leurs terres ne sont pas affermées, mais cultivées par leurs soins; et cette culture fait une grande partie de leurs occupations, de leurs biens et de leurs plaisirs. La baronnie d'Étange n'a que des prés, des champs et du bois; mais le produit de Clarens est en vignes, qui font un objet considérable; et comme la différence de la culture y produit un effet plus sensible que dans les blés, c'est encore une raison d'économie pour avoir préféré ce dernier séjour. Cependant ils vont presque tous les ans faire les moissons à leur terre, et M. de Wolmar y va seul assez fréquemment. Ils ont pour maxime de tirer de la culture tout ce qu'elle peut donner, non pour faire un plus grand gain, mais pour nourrir plus d'hommes. M. de Wolmar prétend que la terre produit à

proportion du nombre des bras qui la cultivent : mieux cultivée elle rend davantage ; cette surabondance de production donne de quoi la cultiver mieux encore ; plus on y met d'hommes et de bétail , plus elle fournit d'excédant à leur entretien. On ne sait , dit-il , où peut s'arrêter cette augmentation continuelle et réciproque de produit et de cultivateurs. Au contraire , les terrains négligés perdent leur fertilité : moins un pays produit d'hommes , moins il produit de denrées ; c'est le défaut d'habitans qui l'empêche de nourrir le peu qu'il en a , et , dans toute contrée qui se dépeuple , on doit tôt ou tard mourir de faim.

Ayant donc beaucoup de terres et les cultivant toutes avec beaucoup de soin , il leur faut , outre les domestiques de la basse-cour , un grand nombre d'ouvriers à la journée ; ce qui leur procure le plaisir de faire subsister beaucoup de gens sans s'incommoder. Dans le choix de ces journaliers , ils préfèrent toujours ceux du pays , et les voisins , aux étrangers et aux inconnus. Si l'on perd quelque chose à ne pas prendre toujours les plus robustes , on le regagne bien par l'affection que cette préférence inspire à ceux qu'on choisit , par l'avantage de les avoir sans cesse autour de soi , et de pouvoir compter sur eux dans tous les temps , quoiqu'on ne les paye qu'une partie de l'année.

Avec tous ces ouvriers on fait toujours deux prix : l'un est le prix de rigueur et de droit , le prix courant du pays , qu'on s'oblige à leur payer pour les avoir employés ; l'autre , un peu plus fort , est un prix de bienfaisance , qu'on ne leur paye qu'autant qu'on est content d'eux ; et il arrive presque toujours que ce qu'ils font pour qu'on le soit vaut mieux que le surplus qu'on leur donne : car M. de Wolmar est intègre et sévère , et ne laisse jamais dégénérer en coutume et en abus les institutions de faveur et de grâce. Ces ouvriers ont des surveillans qui les animent et les observent. Ces surveillans sont les gens de la basse-cour , qui travaillent eux-mêmes , et sont intéressés au travail des autres par un petit denier qu'on leur accorde , outre leurs gages , sur tout ce qu'on recueille par leurs soins. De plus , M. de Wolmar les visite lui-même presque tous les jours , souvent plusieurs fois le jour , et sa femme aime à être de ces promenades. Enfin , dans le temps des grands travaux , Julie donne toutes les semaines vingt batz ¹ de gratification à celui de tous les travailleurs , journaliers , ou valets , indifféremment , qui , durant ces huit jours , a été le plus diligent au jugement du maître. Tous ces moyens d'émulation qui paroissent dispendieux , employés avec prudence et justice , rendent insensiblement tout le monde laborieux , diligent , et rapportent enfin plus qu'ils ne coûtent : mais comme on n'en voit le profit qu'avec de la constance et du temps , peu de gens savent et veulent s'en servir.

Cependant un moyen plus efficace encore , le seul auquel des vues économiques ne font point songer , et qui est plus propre à Mme de Wolmar , c'est de gagner l'affection de ces bonnes gens en leur accordant la sienne. Elle ne croit point s'acquitter avec de l'argent des peines que l'on prend pour elle , et pense devoir des services à qui-

1. Petite monnaie du pays.

conque lui en a rendu ; ouvriers, domestiques, tous ceux qui l'ont servie, ne fût-ce que pour un seul jour, deviennent tous ses enfans ; elle prend part à leurs plaisirs, à leurs chagrins, à leur sort ; elle s'informe de leurs affaires ; leurs intérêts sont les siens ; elle se charge de mille soins pour eux ; elle leur donne des conseils ; elle accommode leurs différends, et ne leur marque pas l'affabilité de son caractère par des paroles emmiellées et sans effet, mais par des services véritables, et par de continuels actes de bonté. Eux, de leur côté, quittent tout à son moindre signe ; ils volent quand elle parle ; son seul regard anime leur zèle ; en sa présence ils sont contents ; en son absence ils parlent d'elle et s'animent à la servir. Ses charmes et ses discours font beaucoup ; sa douceur, ses vertus, font davantage. Ah ! milord, l'adorable et puissant empire que celui de la beauté bienfaisante !

Quant au service personnel des maîtres, ils ont dans la maison huit domestiques, trois femmes et cinq hommes, sans compter le valet de chambre du baron ni les gens de la basse-cour. Il n'arrive guère qu'on soit mal servi par peu de domestiques ; mais on diroit, au zèle de ceux-ci, que chacun, outre son service, se croit chargé de celui des sept autres, et, à leur accord, que tout se fait par un seul. On ne les voit jamais oisifs et désœuvrés jouer dans une antichambre ou polissonner dans la cour, mais toujours occupés à quelque travail utile : ils aident à la basse-cour, au cellier, à la cuisine ; le jardinier n'a point d'autres garçons qu'eux, et ce qu'il y a de plus agréable, c'est qu'on leur voit faire tout cela gaiement et avec plaisir.

On s'y prend de bonne heure pour les avoir tels qu'on les veut : on n'a point ici la maxime que j'ai vue régner à Paris et à Londres, de choisir des domestiques tout formés, c'est-à-dire des coquins déjà tout faits, de ces coureurs de conditions, qui, dans chaque maison qu'ils parcourent, prennent à la fois les défauts des valets et des maîtres, et se font un métier de servir tout le monde sans jamais s'attacher à personne. Il ne peut régner ni honnêteté, ni fidélité, ni zèle, au milieu de pareilles gens ; et ce ramassis de canaille ruine le maître et corrompt les enfans dans toutes les maisons opulentes. Ici c'est une affaire importante que le choix des domestiques : on ne les regarde point seulement comme des mercenaires dont on n'exige qu'un service exact, mais comme des membres de la famille, dont le mauvais choix est capable de la désoler. La première chose qu'on leur demande est d'être honnêtes gens ; la seconde, d'aimer leur maître ; la troisième, de le servir à son gré : mais, pour peu qu'un maître soit raisonnable et un domestique intelligent, la troisième suit toujours les deux autres. On ne les tire donc point de la ville, mais de la campagne. C'est ici leur premier service, et ce sera sûrement le dernier pour tous ceux qui vaudront quelque chose. On les prend dans quelque famille nombreuse et surchargée d'enfans, dont les père et mère viennent les offrir eux-mêmes. On les choisit jeunes, bien faits, de bonne santé et d'une physionomie agréable. M. de Wolmar les interroge, les examine, puis les présente à sa femme. S'ils agréent à tous deux, ils sont reçus, d'abord à l'épreuve, ensuite au nombre des gens, c'est-à-dire des en-

fans de la maison, et l'on passe quelques jours à leur apprendre avec beaucoup de patience et de soin ce qu'ils ont à faire. Le service est si simple, si égal, si uniforme, les maîtres ont si peu de fantaisie et d'humeur, et leurs domestiques les affectionnent si promptement, que cela est bientôt appris. Leur condition est douce; ils sentent un bien-être qu'ils n'avoient pas chez eux; mais on ne les laisse point amollir par l'oisiveté, mère des vices. On ne souffre point qu'ils deviennent des messieurs et s'enorgueillissent de la servitude; ils continuent de travailler comme ils faisoient dans la maison paternelle : ils n'ont fait, pour ainsi dire, que changer de père et de mère, et en gagner de plus opulens. De cette sorte, ils ne prennent point en dédain leur ancienne vie rustique. Si jamais ils sortoient d'ici, il n'y en a pas un qui ne reprît plus volontiers son état de paysan que de supporter une autre condition. Enfin je n'ai jamais vu de maison où chacun fit mieux son service et s'imaginât moins de servir.

C'est ainsi qu'en formant et dressant ses propres domestiques, on n'a point à se faire cette objection si commune et si peu sensée : « Je les aurai formés pour d'autres ! » Formez-les comme il faut, pourroit-on répondre, et jamais ils ne serviront à d'autres. Si vous ne songez qu'à vous en les formant, en vous quittant ils font fort bien de ne songer qu'à eux; mais occupez-vous d'eux un peu davantage, et ils vous demeureront attachés. Il n'y a que l'intention qui oblige; et celui qui profite d'un bien que je ne veux faire qu'à moi ne me doit aucune reconnaissance.

Pour prévenir doublement le même inconvénient, M. et Mme de Wolmar emploient encore un autre moyen qui me paroît fort bien entendu. En commençant leur établissement, ils ont cherché quel nombre de domestiques ils pouvoient entretenir dans une maison montée à peu près selon leur état, et ils ont trouvé que ce nombre alloit à quinze ou seize : pour être mieux servis ils l'ont réduit à la moitié, de sorte qu'avec moins d'appareil leur service est beaucoup plus exact. Pour être mieux servis encore, ils ont intéressé les mêmes gens à les servir longtemps. Un domestique en entrant chez eux reçoit le gage ordinaire; mais ce gage augmente tous les ans d'un vingtième; au bout de vingt ans il seroit ainsi plus que doublé, et l'entretien des domestiques seroit à peu près alors en raison du moyen des maîtres : mais il ne faut pas être un grand algébriste pour voir que les frais de cette augmentation sont plus apparens que réels, qu'ils auront peu de doubles gages à payer, et que, quand ils les payeroient à tous, l'avantage d'avoir été bien servis durant vingt ans compenseroit et au delà ce surcroît de dépense. Vous sentez bien, milord, que c'est un expédient sûr pour augmenter incessamment le soin des domestiques et se les attacher à mesure qu'on s'attache à eux. Il n'y a pas seulement de la prudence, il y a même de l'équité dans un pareil établissement. Est-il juste qu'un nouveau venu, sans affection, et qui n'est peut-être qu'un mauvais sujet, reçoive en entrant le même salaire qu'on donne à un ancien serviteur, dont le zèle et la fidélité sont éprouvés par de longs services, et qui d'ailleurs approche en vieillissant du temps où il sera hors d'état

de gagner sa vie ? Au reste, cette dernière raison n'est pas ici de mise, et vous pouvez bien croire que des maîtres aussi humains ne négligent pas des devoirs que remplissent par ostentation beaucoup de maîtres sans charité, et n'abandonnent pas ceux de leurs gens à qui les infirmités ou la vieillesse ôtent les moyens de servir.

J'ai dans l'instant même un exemple assez frappant de cette attention. Le baron d'Étange, voulant récompenser les longs services de son valet de chambre par une retraite honorable, a eu le crédit d'obtenir pour lui de Leurs Excellences un emploi lucratif et sans peine. Julie vient de recevoir là-dessus de ce vieux domestique une lettre à tirer des larmes, dans laquelle il la supplie de le faire dispenser d'accepter cet emploi. « Je suis âgé, lui dit-il ; j'ai perdu toute ma famille ; je n'ai plus d'autres parens que mes maîtres : tout mon espoir est de finir paisiblement mes jours dans la maison où je les ai passés.... Madame, en vous tenant dans mes bras à votre naissance, je demandois à Dieu de tenir de même un jour vos enfans : il m'en a fait la grâce ; ne me refusez pas celle de les voir croître et prospérer comme vous.... Moi qui suis accoutumé à vivre dans une maison de paix, où en retrouverai-je une semblable pour y reposer ma vieillesse ?... Ayez la charité d'écrire en ma faveur à monsieur le baron. S'il est mécontent de moi, qu'il me chasse et ne me donne point d'emploi ; mais si je l'ai fidèlement servi durant quarante ans, qu'il me laisse achever mes jours à son service et au vôtre ; il ne sauroit mieux me récompenser. » Il ne faut pas demander si Julie a écrit. Je vois qu'elle seroit aussi fâchée de perdre ce bon homme qu'il le seroit de la quitter. Ai-je tort, milord, de comparer des maîtres si chéris à des pères, et leurs domestiques à leurs enfans ? Vous voyez que c'est ainsi qu'ils se regardent eux-mêmes.

Il n'y a pas d'exemple dans cette maison qu'un domestique ait demandé son congé ; il est même rare qu'on menace quelqu'un de le lui donner. Cette menace effraye à proportion de ce que le service est agréable et doux ; les meilleurs sujets en sont toujours les plus alarmés, et l'on n'a jamais besoin d'en venir à l'exécution qu'avec ceux qui sont peu regrettables. Il y a encore une règle à cela. Quand M. de Wolmar a dit *Je vous chasse*, on peut implorer l'intercession de madame, l'obtenir quelquefois, et rentrer en grâce à sa prière ; mais un congé qu'elle donne est irrévocable, et il n'y a plus de grâce à espérer. Cet accord est très-bien entendu pour tempérer à la fois l'excès de confiance qu'on pourroit prendre en la douceur de la femme, et la crainte extrême que causeroit l'inflexibilité du mari. Ce mot ne laisse pas pourtant d'être extrêmement redouté de la part d'un maître équitable et sans colère ; car, outre qu'on n'est pas sûr d'obtenir grâce, et qu'elle n'est jamais accordée deux fois au même, on perd par ce mot seul son droit d'ancienneté, et l'on recommence, en rentrant, un nouveau service : ce qui prévient l'insolence des vieux domestiques et augmente leur circonspection à mesure qu'ils ont plus à perdre.

Les trois femmes sont la femme de chambre, la gouvernante des enfans, et la cuisinière. Celle-ci est une paysanne fort propre et fort entendue, à qui Mme de Wolmar a appris la cuisine ; car dans ce pays,

simple encore¹, les jeunes personnes de tout état apprennent à faire elles-mêmes tous les travaux que feront un jour dans leur maison les femmes qui seront à leur service, afin de savoir les conduire au besoin et de ne s'en pas laisser imposer par elles. La femme de chambre n'est plus Babi; on l'a renvoyée à Étange, où elle est née : on lui a remis le soin du château, et une inspection sur la recette, qui la rend en quelque manière le contrôleur de l'économe. Il y avoit longtemps que M. de Wolmar pressoit sa femme de faire cet arrangement, sans pouvoir la résoudre à éloigner d'elle une ancienne domestique de sa mère, quoiqu'elle eût plus d'un sujet de s'en plaindre. Enfin, depuis les dernières explications, elle y a consenti, et Babi est partie. Cette femme est intelligente et fidèle, mais indiscrete et babillarde. Je soupçonne qu'elle a trahi plus d'une fois les secrets de sa maîtresse, que M. de Wolmar ne l'ignore pas, et que, pour prévenir la même indiscretion vis-à-vis de quelque étranger, cet homme sage a su l'employer de manière à profiter de ses bonnes qualités sans s'exposer aux mauvaises. Celle qui l'a remplacée est cette même Fanchon Regard dont vous m'entendiez parler autrefois avec tant de plaisir. Malgré l'augure de Julie, ses bienfaits, ceux de son père et les vôtres, cette jeune femme si honnête et si sage n'a pas été heureuse dans son établissement. Claude Anet, qui avoit si bien supporté sa misère, n'a pu soutenir un état plus doux. En se voyant dans l'aisance, il a négligé son métier; et s'étant tout à fait dérangé, il s'est enfui du pays, laissant sa femme avec un enfant qu'elle a perdu depuis ce temps-là. Julie, après l'avoir retirée chez elle, lui a appris tous les petits ouvrages d'une femme de chambre; et je ne fus jamais plus agréablement surpris que de la trouver en fonction le jour de mon arrivée. M. de Wolmar en fait un très-grand cas, et tous deux lui ont confié le soin de veiller tant sur leurs enfans que sur celle qui les gouverne. Celle-ci est aussi une villageoise simple et crédule, mais attentive, patiente et docile; de sorte qu'on n'a rien oublié pour que les vices des villes ne pénétrassent point dans une maison dont les maîtres ne les ont ni ne les souffrent.

Quoique tous les domestiques n'aient qu'une même table, il y a d'ailleurs peu de communication entre les deux sexes; on regarde ici cet article comme très-important. On n'y est point de l'avis de ces maîtres indifférens à tout, hors à leur intérêt, qui ne veulent qu'être bien servis sans s'embarrasser au surplus de ce que font leurs gens : on pense au contraire que ceux qui ne veulent qu'être bien servis ne sauroient l'être longtemps. Les liaisons trop intimes entre les deux sexes ne produisent jamais que du mal. C'est des conciliabules qui se tiennent chez les femmes de chambre que sortent la plupart des désordres d'un ménage. S'il s'en trouve une qui plaise au maître d'hôtel, il ne manque pas de la séduire aux dépens du maître. L'accord des hommes entre eux ni des femmes entre elles n'est pas assez sûr pour tirer à conséquence; mais c'est toujours entre hommes et femmes que s'établissent ces secrets monopoles qui ruinent à la longue les familles les plus opulentes. On

1. Simple! il a donc beaucoup changé.

veille donc à la sagesse et à la modestie des femmes, non-seulement par des raisons de bonnes mœurs et d'honnêteté, mais encore par un intérêt très-bien entendu : car, quoi qu'on en dise, nul ne remplit bien son devoir s'il ne l'aime; et il n'y eut jamais que des gens d'honneur qui sussent aimer leur devoir.

Pour prévenir entre les deux sexes une familiarité dangereuse, on ne les gêne point ici par des lois positives qu'ils seroient tentés d'enfreindre en secret; mais, sans paroître y songer, on établit des usages plus puissans que l'autorité même. On ne leur défend pas de se voir, mais on fait en sorte qu'ils n'en aient ni l'occasion ni la volonté. On y parvient en leur donnant des occupations, des habitudes, des goûts, des plaisirs, entièrement différens. Sur l'ordre admirable qui règne ici, ils sentent que dans une maison bien réglée les hommes et les femmes doivent avoir peu de commerce entre eux. Tel qui taxeroit en cela de caprice les volontés d'un maître, se soumet sans répugnance à une manière de vivre qu'on ne lui prescrit pas formellement, mais qu'il juge lui-même être la meilleure et la plus naturelle. Julie prétend qu'elle l'est en effet; elle soutient que de l'amour ni de l'union conjugale ne résulte point le commerce continuel des deux sexes. Selon elle, la femme et le mari sont bien destinés à vivre ensemble, mais non pas de la même manière; ils doivent agir de concert sans faire les mêmes choses. « La vie qui charmeroit l'un seroit, dit-elle, insupportable à l'autre; les inclinations que leur donne la nature sont aussi diverses que les fonctions qu'elle leur impose; leurs amusemens ne diffèrent pas moins que leurs devoirs; en un mot, tous deux concourent au bonheur commun par des chemins différens; et ce partage de travaux et de soins est le plus fort lien de leur union. »

Pour moi, j'avoue que mes propres observations sont assez favorables à cette maxime. En effet, n'est-ce pas un usage constant de tous les peuples du monde, hors le François et ceux qui l'imitent, que les hommes vivent entre eux, les femmes entre elles? S'ils se voient les uns les autres, c'est plutôt par entrevues et presque à l'â dérobée, comme les époux de Lacédémone, que par un mélange indiscret et perpétuel, capable de confondre et défigurer en eux les plus sages distinctions de la nature. On ne voit point les sauvages mêmes indistinctement mêlés, hommes et femmes. Le soir la famille se rassemble, chacun passe la nuit auprès de sa femme : la séparation recommence avec le jour, et les deux sexes n'ont plus rien de commun que les repas tout au plus. Tel est l'ordre que son universalité montre être le plus naturel; et, dans les pays même où il est perverti, l'on en voit encore des vestiges. En France, où les hommes se sont soumis à vivre à la manière des femmes, et à rester sans cesse enfermés dans la chambre avec elles, l'involontaire agitation qu'ils y conservent montre que ce n'est point à cela qu'ils étoient destinés. Tandis que les femmes restent tranquillement assises ou couchées sur leur chaise longue, vous voyez les hommes se lever, aller, venir, se rasseoir, avec une inquiétude continue; un instinct machinal combattant sans cesse la contrainte où ils se mettent, et les poussant malgré eux à cette vie active et laborieuse

que leur imposa la nature. C'est le seul peuple du monde où les hommes se tiennent debout au spectacle, comme s'ils alloient se délasser au parterre d'avoir resté tout le jour assis au salon. Enfin ils sentent si bien l'ennui de cette indolence efféminée et casanière, que, pour y mêler au moins quelque sorte d'activité, ils cèdent chez eux la place aux étrangers, et vont auprès des femmes d'autrui chercher à tempérer ce dégoût.

La maxime de Mme de Wolmar se soutient très-bien par l'exemple de sa maison; chacun étant pour ainsi dire tout à son sexe, les femmes y vivent très-séparées des hommes. Pour prévenir entre eux des liaisons suspectes, son grand secret est d'occuper incessamment les uns et les autres; car leurs travaux sont si différens, qu'il n'y a que l'oisiveté qui les rassemble. Le matin chacun vaque à ses fonctions, et il ne reste de loisir à personne pour aller troubler celles d'un autre. L'après-dînée les hommes ont pour département le jardin, la basse-cour, ou d'autres soins de la campagne; les femmes s'occupent dans la chambre des enfans jusqu'à l'heure de la promenade, qu'elles font avec eux, souvent même avec leur maîtresse, et qui leur est agréable comme le seul moment où elles prennent l'air. Les hommes, assez exercés par le travail de la journée, n'ont guère envie de s'aller promener, et se reposent en gardant la maison.

Tous les dimanches, après le prêche du soir, les femmes se rassemblent encore dans la chambre des enfans avec quelque parente ou amie, qu'elles invitent tour à tour du consentement de madame. Là, en attendant un petit régal donné par elle, on cause, on chante, on joue au volant, aux jonchets, ou à quelque autre jeu d'adresse propre à plaire aux yeux des enfans, jusqu'à ce qu'ils s'en puissent amuser eux-mêmes. La collation vient, composée de quelques laitages, de gaufres, d'échaudés, de merveilles¹, ou d'autres mets du goût des enfans et des femmes. Le vin en est toujours exclu; et les hommes, qui dans tous les temps entrent peu dans ce petit gynécée², ne sont jamais de cette collation où Julie manque assez rarement. J'ai été jusqu'ici le seul privilégié. Dimanche dernier, j'obtins, à force d'importunités, de l'y accompagner. Elle eut grand soin de me faire valoir cette faveur. Elle me dit tout haut qu'elle me l'accordoit pour cette seule fois, et qu'elle l'avoit refusée à M. de Wolmar lui-même. Imaginez si la petite vanité féminine étoit flattée, et si un laquais eût été bien venu à vouloir être admis à l'exclusion du maître.

Je fis un goûter délicieux. Est-il quelque mets au monde comparable aux laitages de ce pays? Pensez ce que doivent être ceux d'une laiterie où Julie préside, et mangés à côté d'elle. La Fanchon me servit des grus, de la céracée³, des gaufres, des écrelets. Tout disparoissoit à l'instant. Julie rioit de mon appétit. « Je vois, dit-elle en me donnant

1. Sortes de gâteaux du pays. — 2. Appartement des femmes.

3. Laitages excellens qui se font sur la montagne de Salève. Je doute qu'ils soient connus sous ce nom au Jura, surtout vers l'autre extrémité du lac.

encore une assiette de crème, que votre estomac se fait honneur partout, et que vous ne vous tirez pas moins bien de l'écot des femmes que de celui des Valaisans. — Pas plus impunément, repris-je; on s'enivre quelquefois à l'un comme à l'autre, et la raison peut s'égarer dans un chalet tout aussi bien que dans un cellier. » Elle baissa les yeux sans répondre, rougit, et se mit à caresser ses enfans. C'en fut assez pour éveiller mes remords. Milord, ce fut là ma première indiscretion, et j'espère que ce sera la dernière.

Il régnoit dans cette petite assemblée un certain air d'antique simplicité qui me touchoit le cœur; je voyois sur tous les visages la même gaieté, et plus de franchise peut-être que s'il s'y fût trouvé des hommes. Fondée sur la confiance et l'attachement, la familiarité qui régnoit entre les servantes et la maîtresse ne faisoit qu'affermir le respect et l'autorité; et les services rendus et reçus ne sembloient être que des témoignages d'amitié réciproque. Il n'y avoit pas jusqu'au choix du régal qui ne contribuât à le rendre intéressant. Le laitage et le sucre sont un des goûts naturels du sexe, et comme le symbole de l'innocence et de la douceur qui font son plus aimable ornement. Les hommes, au contraire, recherchent en général les saveurs fortes et les liqueurs spiritueuses, alimens plus convenables à la vie active et laborieuse que la nature leur demande; et quand ces divers goûts viennent à s'altérer et se confondre, c'est une marque presque infallible du mélange désordonné des sexes. En effet, j'ai remarqué qu'en France, où les femmes vivent sans cesse avec les hommes, elles ont tout à fait perdu le goût du laitage, les hommes beaucoup celui du vin; et qu'en Angleterre, où les deux sexes sont moins confondus, leur goût propre s'est mieux conservé. En général, je pense qu'on pourroit souvent trouver quelque indice du caractère des gens dans le choix des alimens qu'ils préfèrent. Les Italiens, qui vivent beaucoup d'herbages, sont efféminés et mous. Vous autres, Anglois, grands mangeurs de viande, avez dans vos inflexibles vertus quelque chose de dur et qui tient de la barbarie. Le Suisse, naturellement froid, paisible et simple, mais violent et emporté dans la colère, aime à la fois l'un et l'autre aliment, et boit du laitage et du vin. Le François, souple et changeant, vit de tous les mets et se plie à tous les caractères. Julie elle-même pourroit me servir d'exemple: car, quoique sensuelle et gourmande dans ses repas, elle n'aime ni la viande, ni les ragôts, ni le sel, et n'a jamais goûté de vin pur; d'excellens légumes, les œufs, la crème, les fruits, voilà sa nourriture ordinaire; et, sans le poisson, qu'elle aime aussi beaucoup, elle seroit une véritable pythagoricienne.

Ce n'est rien de contenir les femmes si l'on ne contient aussi les hommes; et cette partie de la règle, non moins importante que l'autre, est plus difficile encore, car l'attaque est en général plus vive que la défense: c'est l'intention du conservateur de la nature. Dans la république on retient les citoyens par des mœurs, des principes, de la vertu; mais comment contenir des domestiques, des mercenaires, autrement que par la contrainte et la gêne? Tout l'art du maître est de cacher cette gêne sous le voile du plaisir ou de l'intérêt, en sorte qu'ils

pensent vouloir tout ce qu'on les oblige de faire. L'oisiveté du dimanche, le droit qu'on ne peut guère leur ôter d'aller où bon leur semble quand leurs fonctions ne les retiennent point au logis, détruisent souvent en un seul jour l'exemple et les leçons des six autres. L'habitude du cabaret, le commerce et les maximes de leurs camarades, la fréquentation des femmes débauchées, les perdant bientôt pour leurs maîtres et pour eux-mêmes, les rendent par mille défauts incapables du service et indignes de la liberté.

On remédie à cet inconvénient en les retenant par les mêmes motifs qui les portoient à sortir. Qu'alloient-ils faire ailleurs ? boire et jouer au cabaret. Ils boivent et jouent au logis. Toute la différence est que le vin ne leur coûte rien, qu'ils ne s'enivrent pas, et qu'il y a des gagnans au jeu sans que jamais personne perde. Voici comment on s'y prend pour cela.

Derrière la maison est une allée couverte, dans laquelle on a établi la lice des jeux : c'est là que les gens de livrée et ceux de la basse-cour se rassemblent en été, le dimanche, après le prêche, pour y jouer en plusieurs parties liées, non de l'argent, on ne le souffre pas, ni du vin, on leur en donne, mais une mise fournie par la libéralité des maîtres. Cette mise est toujours quelque petit meuble ou quelque nippe à leur usage. Le nombre des jeux est proportionné à la valeur de la mise ; en sorte que, quand cette mise est un peu considérable, comme des boucles d'argent, un porte-col, des bas de soie, un chapeau fin, ou autre chose semblable, on emploie ordinairement plusieurs séances à la disputer. On ne s'en tient point à une seule espèce de jeu ; on les varie, afin que le plus habile dans un n'emporte pas toutes les mises, et pour les rendre tous plus adroits et plus forts par des exercices multipliés. Tantôt c'est à qui enlèvera à la course un but placé à l'autre bout de l'avenue ; tantôt à qui lancera le plus loin la même pierre ; tantôt à qui portera le plus longtemps le même fardeau ; tantôt on dispute un prix en tirant au blanc. On joint à la plupart de ces jeux un petit appareil qui les prolonge et les rend amusans. Le maître et la maîtresse les honorent souvent de leur présence ; on y amène quelquefois les enfans ; les étrangers même y viennent, attirés par la curiosité, et plusieurs ne demanderoient pas mieux que d'y concourir : mais nul n'est jamais admis qu'avec l'agrément des maîtres et du consentement des joueurs, qui ne trouveroient pas leur compte à l'accorder aisément. Insensiblement il s'est fait de cet usage une espèce de spectacle, où les acteurs, animés par les regards du public, préfèrent la gloire des applaudissemens à l'intérêt du prix. Devenus plus vigoureux et plus agiles, ils s'en estiment davantage, et, s'accoutumant à tirer leur valeur d'eux-mêmes plutôt que de ce qu'ils possèdent, tout valets qu'ils sont, l'honneur leur devient plus cher que l'argent.

Il seroit long de vous détailler tous les biens qu'on retire ici d'un soin si puéril en apparence et toujours dédaigné des esprits vulgaires, tandis que c'est le propre du vrai génie de produire de grands effets par de petits moyens. M. de Wolmar m'a dit qu'il lui en coûtoit à peine cinquante écus par an pour ces petits établissemens que sa femme a

la première imaginés. « Mais, dit-il, combien de fois croyez-vous que je regagne cette somme dans mon ménage et dans mes affaires par la vigilance et l'attention que donnent à leur service des domestiques attachés qui tiennent tous leurs plaisirs de leurs maîtres, par l'intérêt qu'ils prennent à celui d'une maison qu'ils regardent comme la leur, par l'avantage de profiter dans leurs travaux de la vigueur qu'ils acquièrent dans leurs jeux, par celui de les conserver toujours sains en les garantissant des excès ordinaires à leurs pareils et des maladies qui sont la suite ordinaire de ces excès, par celui de prévenir en eux les friponneries que le désordre amène infailliblement, et de les conserver toujours honnêtes gens, enfin par le plaisir d'avoir chez nous à peu de frais des récréations agréables pour nous-mêmes ? Que s'il se trouve parmi nos gens quelqu'un, soit homme, soit femme, qui ne s'accorde pas de nos règles et leur préfère la liberté d'aller sous divers prétextes courir où bon lui semble, on ne lui en refuse jamais la permission ; mais nous regardons ce goût de licence comme un indice très-suspect, et nous ne tardons pas à nous défaire de ceux qui l'ont. Ainsi ces mêmes amusemens qui nous conservent de bons sujets, nous servent encore d'épreuve pour les choisir. » Milord, j'avoue que je n'ai jamais vu qu'ici des maîtres former à la fois dans les mêmes hommes de bons domestiques pour le service de leurs personnes, de bons paysans pour cultiver leurs terres, de bons soldats pour la défense de la patrie, et des gens de bien pour tous les états où la fortune peut les appeler.

L'hiver, les plaisirs changent d'espèce ainsi que les travaux. Les dimanches, tous les gens de la maison, et même les voisins, hommes et femmes indifféremment, se rassemblent après le service dans une salle basse, où ils trouvent du feu, du vin, des fruits, des gâteaux, et un violon qui les fait danser. Mme de Wolmar ne manque jamais de s'y rendre, au moins pour quelques instans, afin d'y maintenir par sa présence l'ordre et la modestie ; et il n'est pas rare qu'elle y danse elle-même, fût-ce avec ses propres gens. Cette règle, quand je l'appris, me parut d'abord moins conforme à la sévérité des mœurs protestantes. Je le dis à Julie ; et voici à peu près ce qu'elle me répondit :

« La pure morale est si chargée de devoirs sévères, que, si on la surcharge encore de formes indifférentes, c'est presque toujours aux dépens de l'essentiel. On dit que c'est le cas de la plupart des moines, qui, soumis à mille règles inutiles, ne savent ce que c'est qu'honneur et vertu. Ce défaut règne moins parmi nous, mais nous n'en sommes pas tout à fait exempts. Nos gens d'Eglise, aussi supérieurs en sagesse à toutes sortes de prêtres que notre religion est supérieure à toutes les autres en sainteté, ont pourtant encore quelques maximes qui paroissent plus fondées sur le préjugé que sur la raison. Telle est celle qui blâme la danse et les assemblées ; comme s'il y avoit plus de mal à danser qu'à chanter, que chacun de ces amusemens ne fût pas également une inspiration de la nature, et que ce fût un crime de s'égayer en commun par une récréation innocente et honnête ! Pour moi, je pense au contraire que, toutes les fois qu'il y a concours des

deux sexes, tout divertissement public devient innocent par cela même qu'il est public; au lieu que l'occupation la plus louable est suspecte dans le tête-à-tête¹. L'homme et la femme sont destinés l'un pour l'autre, la fin de la nature est qu'ils soient unis par le mariage. Toute fausse religion combat la nature : la nôtre seule, qui la suit et la rectifie, annonce une institution divine, et convenable à l'homme. Elle ne doit donc point ajouter sur le mariage, aux embarras de l'ordre civil, les difficultés que l'Évangile ne prescrit pas, et qui sont contraires à l'esprit du christianisme. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, et de se voir avec plus de décence et de circonspection que dans une assemblée où les yeux du public, incessamment tournés sur elles, les forcent à s'observer avec le plus grand soin. En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable et salutaire, convenable à la vivacité de la jeunesse, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec grâce et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont personne n'oseroit sortir? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne tromper personne, au moins quant à la figure, et de se montrer avec les agrémens et les défauts qu'on peut avoir, aux gens qui ont intérêt de nous bien connoître avant de s'obliger à nous aimer? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire? et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui songent à s'unir, de préparer ainsi leur cœur à l'amour mutuel que Dieu leur impose?

« Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une éternelle contrainte, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse, et l'ennui? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent; aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre elle en substitue de plus dangereux; les tête-à-tête adroitement concertés prennent la place des assemblées publiques; à force de se cacher, comme si l'on étoit coupable, on est tenté de le devenir. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour; mais le vice est ami des ténèbres; et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtems ensemble. Mon cher ami, me dit-elle en me serrant la main comme pour me communiquer son repentir et faire passer dans mon cœur la pureté du sien, qui doit mieux sentir que nous toute l'importance de cette maxime? Que de douleurs et de peines, que de remords et de pleurs nous nous serions épargnés durant tant d'années, si, tous deux aimant la vertu comme nous avons toujours fait, nous avions su prévoir de plus loin les dangers qu'elle court dans le tête-à-tête!

« Encore un coup, continua Mme de Wolmar d'un ton plus tranquille, ce n'est point dans les assemblées nombreuses, où tout le monde nous

1. Dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles*, j'ai transcrit de celle-ci le morceau suivant et quelques autres; mais, comme alors je ne faisois que préparer cette édition, j'ai cru devoir attendre qu'elle parût pour citer ce que j'en avois tiré.

voit et nous écoute, mais dans des entretiens particuliers, où règnent le secret et la liberté, que les mœurs peuvent courir des risques. C'est sur ce principe que, quand mes domestiques des deux sexes se rassemblent, je suis bien aise qu'ils y soient tous. J'approuve même qu'ils invitent parmi les jeunes gens du voisinage ceux dont le commerce n'est point capable de leur nuire; et j'apprends avec grand plaisir que, pour louer les mœurs de quelqu'un de nos jeunes voisins, on dit : « Il est reçu chez M. de Wolmar. » En ceci nous avons encore une autre vue. Les hommes qui nous servent sont tous garçons, et parmi les femmes la gouvernante des enfans est encore à marier. Il n'est pas juste que la réserve où vivent ici les uns et les autres leur ôte l'occasion d'un honnête établissement. Nous tâchons dans ces petites assemblées de leur procurer cette occasion sous nos yeux, pour les aider à mieux choisir; et, en travaillant ainsi à former d'heureux ménages, nous augmentons le bonheur du nôtre.

« Il resteroit à me justifier moi-même de danser avec ces bonnes gens; mais j'aime mieux passer condamnation sur ce point, et j'avoue franchement que mon plus grand motif en cela est le plaisir que j'y trouve. Vous savez que j'ai toujours partagé la passion que ma cousine a pour la danse; mais, après la perte de ma mère, je renonçai pour ma vie au bal et à toute assemblée publique: j'ai tenu parole, même à mon mariage, et la tiendrai, sans croire y déroger en dansant quelquefois chez moi avec mes hôtes et mes domestiques. C'est un exercice utile à ma santé durant la vie sédentaire qu'on est forcé de mener ici l'hiver. Il m'amuse innocemment; car, quand j'ai bien dansé, mon cœur ne me reproche rien. Il amuse aussi M. de Wolmar; toute ma coquetterie en cela se borne à lui plaire. Je suis cause qu'il vient au lieu où l'on danse: ses gens en sont plus contents d'être honorés des regards de leur maître; ils témoignent aussi de la joie à me voir parmi eux. Enfin, je trouve que cette familiarité modérée forme entre nous un lien de douceur et d'attachement qui ramène un peu l'humanité naturelle en tempérant la bassesse de la servitude et la rigueur de l'autorité. »

Voilà, milord, ce que me dit Julie au sujet de la danse; et j'admiraï comment avec tant d'affabilité pouvoit régner tant de subordination, et comment elle et son mari pouvoient descendre et s'égaliser si souvent à leurs domestiques, sans que ceux-ci fussent tentés de les prendre au mot et de s'égaliser à eux à leur tour. Je ne crois pas qu'il y ait des souverains en Asie servis dans leurs palais avec plus de respect que ces bons maîtres le sont dans leur maison. Je ne connois rien de moins impérieux que leurs ordres, et rien de si promptement exécuté: ils prient, et l'on vole; ils excusent, et l'on sent son tort. Je n'ai jamais mieux compris combien la force des choses qu'on dit dépend peu des mots qu'on emploie.

Ceci m'a fait faire une autre réflexion sur la vaine gravité des maîtres: c'est que ce sont moins leurs familiarités que leurs défauts qui les font mépriser chez eux, et que l'insolence des domestiques annonce plutôt un maître vicieux que foible; car rien ne leur donne autant d'audace que la connoissance de ses vices, et tous ceux qu'ils découvrent en lui



sont à leurs yeux autant de dispenses d'obéir à un homme qu'ils ne sauroient plus respecter.

Les valets imitent les maîtres; et, les imitant grossièrement, ils rendent sensibles dans leur conduite les défauts que le vernis de l'éducation cache mieux dans les autres. A Paris, je-jugeois des mœurs des femmes de ma connoissance par l'air et le ton de leurs femmes de chambre, et cette règle ne m'a jamais trompé. Outre que la femme de chambre, une fois dépositaire du secret de sa maîtresse, lui fait payer cher sa discrétion, elle agit comme l'autre pense, et décèle toutes ses maximes en les pratiquant maladroitement. En toute chose l'exemple des maîtres est plus fort que leur autorité, et il n'est pas naturel que leurs domestiques veuillent être plus honnêtes gens qu'eux. On a beau crier, jurer, maltraiter, chasser, faire maison nouvelle; tout cela ne produit point le bon service. Quand celui qui ne s'embarrasse pas d'être méprisé et haï de ses gens s'en croit pourtant bien servi, c'est qu'il se contente de ce qu'il voit et d'une exactitude apparente, sans tenir compte de mille maux secrets qu'on lui fait incessamment, et dont il n'aperçoit jamais la source. Mais où est l'homme assez dépourvu d'honneur pour pouvoir supporter les dédains de tout ce qui l'environne? Où est la femme assez perdue pour n'être plus sensible aux outrages? Combien, dans Paris et dans Londres; de dames se croient fort honorées, qui fondroient en larmes si elles entendoient ce qu'on dit d'elles dans leur antichambre! Heureusement, pour leur repos, elles se rassurent en prenant ces Argus pour des imbéciles, et se flatant qu'ils ne voient rien de ce qu'elles ne daignent pas leur cacher. Aussi, dans leur mutine obéissance, ne leur cachent-ils guère à leur tour le mépris qu'ils ont pour elles. Maîtres et valets sentent mutuellement que ce n'est pas la peine de se faire estimer les uns des autres.

Le jugement des domestiques me paroît être l'épreuve la plus sûre et la plus difficile de la vertu des maîtres; et je me souviens, milord, d'avoir bien pensé de la vôtre en Valais sans vous connoître, simplement sur ce que, parlant assez rudement à vos gens, ils ne vous en étoient pas moins attachés, et qu'ils témoignaient entre eux autant de respect pour vous en votre absence que si vous les eussiez entendus. On a dit qu'il n'y avoit point de héros pour son valet de chambre: cela peut être; mais l'homme juste a l'estime de son valet: ce qui montre assez que l'héroïsme n'a qu'une vaine apparence, et qu'il n'y a rien de solide que la vertu. C'est surtout dans cette maison qu'on reconnoît la force de son empire dans le suffrage des domestiques; suffrage d'autant plus sûr, qu'il ne consiste point en de vains éloges, mais dans l'expression naturelle de ce qu'ils sentent. N'entendant jamais rien ici qui leur fasse croire que les autres maîtres ne ressemblent pas aux leurs, ils ne les louent point des vertus qu'ils estiment communes à tous, mais ils louent Dieu dans leur simplicité d'avoir mis des riches sur la terre pour le bonheur de ceux qui les servent et pour le soulagement des pauvres.

La servitude est si peu naturelle à l'homme, qu'elle ne sauroit exister sans quelque mécontentement. Cependant on respecte le maître et

l'on n'en dit rien. Que s'il échappe quelques murmures contre la maîtresse, ils valent mieux que des éloges. Nul ne se plaint qu'elle manque pour lui de bienveillance, mais qu'elle en accorde autant aux autres; nul ne peut souffrir qu'elle fasse comparaison de son zèle avec celui de ses camarades, et chacun voudroit être le premier en faveur comme il croit l'être en attachement : c'est là leur unique plainte et leur plus grande injustice.

A la subordination des inférieurs se joint la concorde entre les égaux; et cette partie de l'administration domestique n'est pas la moins difficile. Dans les concurrences de jalousie et d'intérêt qui divisent sans cesse les gens d'une maison, même aussi peu nombreuse que celle-ci, ils ne demeurent presque jamais unis qu'aux dépens du maître. S'ils s'accordent, c'est pour voler de concert; s'ils sont fidèles, chacun se fait valoir aux dépens des autres : il faut qu'ils soient ennemis ou complices, et l'on voit à peine le moyen d'éviter à la fois leur friponnerie et leurs dissensions. La plupart des pères de famille ne connoissent que l'alternative entre ces deux inconvéniens. Les uns, préférant l'intérêt à l'honnêteté, fomentent cette disposition des valets aux secrets rapports, et croient faire un chef-d'œuvre de prudence en les rendant espions et surveillans les uns des autres. Les autres, plus indolens, aiment mieux qu'on les vole et qu'on vive en paix; ils se font une sorte d'honneur de recevoir toujours mal des avis qu'un pur zèle arrache quelquefois à un serviteur fidèle. Tous s'abusent également. Les premiers, en excitant chez eux des troubles continuels, incompatibles avec la règle et le bon ordre, n'assemblent qu'un tas de fourbes et de délateurs, qui s'exercent, en trahissant leurs camarades, à trahir peut-être un jour leurs maîtres. Les seconds, en refusant d'apprendre ce qui se fait dans leur maison, autorisent les ligues contre eux-mêmes, encouragent les méchans, rebutent les bons, et n'entretiennent à grands frais que des fripons arrogans et paresseux, qui, s'accordant aux dépens du maître, regardent leurs services comme des grâces, et leurs vols comme des droits¹.

C'est une grande erreur, dans l'économie domestique ainsi que dans la civile, de vouloir combattre un vice par un autre, ou former entre eux une sorte d'équilibre; comme si ce qui sape les fondemens de l'ordre pouvoit jamais servir à l'établir. On ne fait par cette mauvaise police que réunir enfin tous les inconvéniens. Les vices tolérés dans une maison n'y règnent pas seuls; laissez-en germer un, mille viendront à sa suite. Bientôt ils perdent les valets qui les ont, ruinent le maître qui les souffre, corrompent ou scandalisent les enfans attentifs à les observer. Quel indigne père oseroit mettre quelque avantage en balance

4. J'ai examiné d'assez près la police des grandes maisons, et j'ai vu clairement qu'il est impossible à un maître qui a vingt domestiques de venir jamais à bout de savoir s'il y a parmi eux un honnête homme, et de ne pas prendre pour tel le plus méchant fripon de tous. Cela seul me dégoûteroit d'être au nombre des riches. Un des plus doux plaisirs de la vie, le plaisir de la confiance et de l'estime, est perdu pour ces malheureux. Ils achètent bien cher tout leur or.

avec ce dernier mal ? Quel honnête homme voudroit être chef de famille, s'il lui étoit impossible de réunir dans sa maison la paix et la fidélité, et qu'il fallût acheter le zèle de ses domestiques aux dépens de leur bienveillance mutuelle ?

Qui n'auroit vu que cette maison n'imagineroit pas même qu'une pareille difficulté pût exister, tant l'union des membres y paroît venir de leur attachement aux chefs. C'est ici qu'on trouve le sensible exemple qu'on ne sauroit aimer sincèrement le maître sans aimer tout ce qui lui appartient : vérité qui sert de fondement à la charité chrétienne. N'est-il pas bien simple que les enfans du même père se traitent en frères entre eux ? C'est ce qu'on nous dit tous les jours au temple sans nous le faire sentir : c'est ce que les habitans de cette maison sentent sans qu'on le leur dise.

Cette disposition à la concorde commence par le choix des sujets. M. de Wolmar n'examine pas seulement en les recevant s'ils conviennent à sa femme et à lui, mais s'ils se conviennent l'un à l'autre ; et l'antipathie bien reconnue entre deux excellens domestiques suffiroit pour faire à l'instant congédier l'un des deux : « car, dit Julie, une maison si peu nombreuse, une maison dont ils ne sortent jamais et où ils sont toujours vis-à-vis les uns des autres, doit leur convenir également à tous, et seroit un enfer pour eux si elle n'étoit une maison de paix. Ils doivent la regarder comme leur maison paternelle, où tout n'est qu'une même famille. Un seul qui déplairoit aux autres pourroit la leur rendre odieuse ; et, cet objet désagréable y frappant incessamment leurs regards, ils ne seroient bien ici ni pour eux ni pour nous. »

Après les avoir assortis le mieux qu'il est possible, on les unit pour ainsi dire malgré eux par les services qu'on les force en quelque sorte à se rendre, et l'on fait que chacun ait un sensible intérêt d'être aimé de tous ses camarades. Nul n'est si bien venu à demander des grâces pour lui-même que pour un autre : ainsi celui qui désire en obtenir tâche d'engager un autre à parler pour lui, et cela est d'autant plus facile que, soit qu'on accorde ou qu'on refuse une faveur ainsi demandée, on en fait toujours un mérite à celui qui s'en est rendu l'intercesseur ; au contraire, on rebute ceux qui ne sont bons que pour eux. « Pourquoi, leur dit-on, accorderois-je ce qu'on me demande pour vous, qui n'avez jamais rien demandé pour personne ? Est-il juste que vous soyez plus heureux que vos camarades, parce qu'ils sont plus obligeans que vous ? » On fait plus, on les engage à se servir mutuellement en secret, sans ostentation, sans se faire valoir, ce qui est d'autant moins difficile à obtenir, qu'ils savent fort bien que le maître, témoin de cette discrétion, les en estime davantage : ainsi l'intérêt y gagne, et l'amour-propre n'y perd rien. Ils sont si convaincus de cette disposition générale, et il règne une telle confiance entre eux, que, quand quelqu'un a quelque grâce à demander, il en parle à leur table par forme de conversation : souvent, sans avoir rien fait de plus, il trouve la chose demandée et obtenue ; et, ne sachant qui remercier, il en a l'obligation à tous.

C'est par ce moyen et d'autres semblables qu'on fait régner entre eux un attachement né de celui qu'ils ont tous pour leur maître, et qui

lui est subordonné. Ainsi, loin de se liguier à son préjugé, ils ne sont tous unis que pour le mieux servir. Quelque intérêt qu'ils aient à s'aimer, ils en ont encore un plus grand à lui plaire; le zèle pour son service l'emporte sur leur bienveillance mutuelle; et tous, se regardant comme lésés par des pertes qui le laisseroient moins en état de récompenser un bon serviteur, sont également incapables de souffrir en silence le tort que l'un d'eux voudroit lui faire. Cette partie de la police établie dans cette maison me paroît avoir quelque chose de sublime, et je ne puis assez admirer comment M. et Mme de Wolmar ont su transformer le vil métier d'accusateur en une fonction de zèle, d'intégrité, de courage, aussi noble, ou du moins aussi louable qu'elle l'étoit chez les Romains.

On a commencé par détruire ou prévenir clairement, simplement, et par des exemples sensibles, cette morale criminelle et servile, cette mutuelle tolérance aux dépens du maître, qu'un méchant valet ne manque point de prêcher aux bons sous l'air d'une maxime de charité. On leur a bien fait comprendre que le précepte de couvrir les fautes de son prochain ne se rapporte qu'à celles qui ne font de tort à personne; qu'une injustice qu'on voit, qu'on tait, et qui blesse un tiers, on la commet soi-même; et que, comme ce n'est que le sentiment de nos propres défauts qui nous oblige à pardonner ceux d'autrui, nul n'aime à tolérer les fripons s'il n'est un fripon comme eux. Sur ces principes, vrais en général d'homme à homme, et bien plus rigoureux encore dans la relation plus étroite du serviteur au maître, on tient ici pour incontestable que qui voit faire un tort à ses maîtres, sans le dénoncer, est plus coupable encore que celui qui l'a commis : car celui-ci se laisse abuser dans son action par le profit qu'il envisage; mais l'autre, de sang-froid et sans intérêt, n'a pour motif de son silence qu'une profonde indifférence pour la justice, pour le bien de la maison qu'il sert, et un désir secret d'imiter l'exemple qu'il cache, de sorte que, quand la faute est considérable, celui qui l'a commise peut encore quelquefois espérer son pardon; mais le témoin qui l'a tue est infailliblement congédié comme un homme enclin au mal.

En revanche, on ne souffre aucune accusation qui puisse être suspecte d'injustice et de calomnie, c'est-à-dire qu'on n'en reçoit aucune en l'absence de l'accusé. Si quelqu'un vient en particulier faire quelque rapport contre son camarade, ou se plaindre personnellement de lui, on lui demande s'il est suffisamment instruit, c'est-à-dire s'il a commencé par s'éclaircir avec celui dont il vient se plaindre. S'il dit que non, on lui demande encore comment il peut juger une action dont il ne connoît pas assez les motifs. « Cette action, lui dit-on, tient peut-être à quelque autre qui vous est inconnue, elle a peut-être quelque circonstance qui sert à la justifier ou à l'excuser, et que vous ignorez. Comment osez-vous condamner cette conduite avant de savoir les raisons de celui qui l'a tenue? Un mot d'explication l'eût peut-être justifiée à vos yeux. Pourquoi risquer de la blâmer injustement, et m'exposer à partager votre injustice? » S'il assure s'être éclairci auparavant avec l'accusé: « Pourquoi donc, lui réplique-t-on, venez-vous sans lui,

comme si vous aviez peur qu'il ne démentît ce que vous avez à dire ? De quel droit négligez-vous pour moi la précaution que vous avez cru devoir prendre pour vous-même ? Est-il bien de vouloir que je juge sur votre rapport d'une action dont vous n'avez pas voulu juger sur le témoignage de vos yeux ? et ne seriez-vous pas responsable du jugement partial que j'en pourrais porter, si je me contentois de votre seule déposition ? » Ensuite on lui propose de faire venir celui qu'il accuse : s'il y consent, c'est une affaire bientôt réglée ; s'il s'y oppose, on le renvoie après une forte réprimande ; mais on lui garde le secret, et l'on observe si bien l'un et l'autre, qu'on ne tarde pas à savoir lequel des deux avoit tort.

Cette règle est si connue et si bien établie, qu'on n'entend jamais un domestique de cette maison parler mal d'un de ses camarades absent ; car ils savent tous que c'est le moyen de passer pour lâche ou menteur. Lorsqu'un d'entre eux en accuse un autre, c'est ouvertement, franchement, et non-seulement en sa présence, mais en celle de tous leurs camarades, afin d'avoir dans les témoins de ses discours des garans de sa bonne foi. Quand il est question de querelles personnelles, elles s'accroissent presque toujours par médiateurs, sans importuner monsieur ni madame ; mais, quand il s'agit de l'intérêt sacré du maître, l'affaire ne sauroit demeurer secrète : il faut que le coupable s'accuse ou qu'il ait un accusateur. Ces petits plaidoyers sont très-rare, et ne se font qu'à table dans les tournées que Julie va faire journellement au dîner et au souper de ses gens, et que M. de Wolmar appelle en riant ses grands-jours. Alors, après avoir écouté paisiblement la plainte et la réponse, si l'affaire intéresse son service, elle remercie l'accusateur de son zèle. « Je sais, lui dit-elle, que vous aimez votre camarade ; vous m'en avez toujours dit du bien, et je vous loue de ce que l'amour du devoir et de la justice l'emporte en vous sur les affections particulières ; c'est ainsi qu'en use un serviteur fidèle et un honnête homme. » Ensuite, si l'accusé n'a pas tort, elle ajoute toujours quelque éloge à sa justification. Mais, s'il est réellement coupable, elle lui épargne devant les autres une partie de la honte. Elle suppose qu'il a quelque chose à dire pour sa défense qu'il ne veut pas déclarer devant tant de monde ; elle lui assigne une heure pour l'entendre en particulier, et c'est là qu'elle ou son mari lui parlent comme il convient. Ce qu'il y a de singulier en ceci, c'est que le plus sévère des deux n'est pas le plus redouté, et qu'on craint moins les graves réprimandes de M. de Wolmar que les reproches touchans de Julie. L'un, faisant parler la justice et la vérité, humilie et confond les coupables ; l'autre leur donne un regret mortel de l'être, en leur montrant celui qu'elle a d'être forcée à leur ôter sa bienveillance. Souvent elle leur arrache des larmes de douleur et de honte, et il ne lui est pas rare de s'attendrir elle-même en voyant leur repentir, dans l'espoir de n'être pas obligée à tenir parole.

Tel qui jugeroit de tous ces soins sur ce qui se passe chez lui ou chez ses voisins, les estimeroit peut-être inutiles ou pénibles. Mais vous, milord, qui avez de si grandes idées des devoirs et des plaisirs

du père de famille, et qui connoissez l'empire naturel que le génie et la vertu ont sur le cœur humain, vous voyez l'importance de ces détails, et vous sentez à quoi tient leur succès. « Richesse ne fait pas riche, » dit le roman de *la Rose*. Les biens d'un homme ne sont point dans ses coffres, mais dans l'usage de ce qu'il en tire : car on ne s'approprie les choses qu'on possède que par leur emploi, et les abus sont toujours plus inépuisables que les richesses; ce qui fait qu'on ne jouit pas à proportion de sa dépense, mais à proportion qu'on la sait mieux ordonner. Un fou peut jeter des lingots dans la mer et dire qu'il en a joui : mais quelle comparaison entre cette extravagante jouissance et celle qu'un homme sage eût su tirer d'une moindre somme ? L'ordre et la règle qui multiplient et perpétuent l'usage des biens peuvent seuls transformer le plaisir en bonheur. Que si c'est du rapport des choses à nous que naît la véritable propriété, si c'est plutôt l'emploi des richesses que leur acquisition qui nous les donne, quels soins importent plus au père de famille que l'économie domestique et le bon régime de sa maison, où les rapports les plus parfaits vont le plus directement à lui, et où le bien de chaque membre ajoute alors à celui du chef ?

Les plus riches sont-ils les plus heureux ? Que sert donc l'opulence à la félicité ? Mais toute maison bien ordonnée est l'image de l'âme du maître. Les lambris dorés, le luxe et la magnificence n'annoncent que la vanité de celui qui les étale ; au lieu que, partout où vous verrez régner la règle sans tristesse, la paix sans esclavage, l'abondance sans profusion, dites avec confiance : « C'est un être heureux qui commande ici. »

Pour moi, je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique, et que ceux qui vont sans cesse chercher leur bonheur chez autrui ne l'ont point chez eux-mêmes. Un père de famille qui se plaît dans sa maison a pour prix des soins continuels qu'il s'y donne la continuelle jouissance des plus doux sentimens de la nature. Seul entre tous les mortels, il est maître de sa propre félicité, parce qu'il est heureux comme Dieu même, sans rien désirer de plus que ce dont il jouit. Comme cet Être immense, il ne songe pas à amplifier ses possessions, mais à les rendre véritablement siennes par les relations les plus parfaites et la direction la mieux entendue : s'il ne s'enrichit pas par de nouvelles acquisitions, il s'enrichit en possédant mieux ce qu'il a. Il ne jouissoit que du revenu de ses terres ; il jouit encore de ses terres mêmes en présidant à leur culture et les parcourant sans cesse. Son domestique lui étoit étranger : il en fait son bien, son enfant, il se l'approprie. Il n'avoit droit que sur les actions ; il s'en donne encore sur les volontés. Il n'étoit maître qu'à prix d'argent ; il le devient par l'empire sacré de l'estime et des bienfaits. Que la fortune le dépouille de ses richesses, elle ne sauroit lui ôter les cœurs qu'il s'est attachés ; elle n'ôtera point des enfans à leur père : toute la différence est qu'il les nourrissoit hier, et qu'il sera demain nourri par eux. C'est ainsi qu'on apprend à jouir véritablement de ses biens, de sa famille et de soi-même ; c'est ainsi que les détails d'une maison deviennent délicieux pour l'honnête homme qui sait en connoître le prix ; c'est ainsi que, loin de regarder ses devoirs comme une charge, il en fait son bonheur,

et qu'il tire de ses touchantes et nobles fonctions la gloire et le plaisir d'être homme.

Que si ces précieux avantages sont méprisés ou peu connus, et si le petit nombre même qui les recherche les obtient si rarement, tout cela vient de la même cause. Il est des devoirs simples et sublimes qu'il n'appartient qu'à peu de gens d'aimer et de remplir : tels sont ceux du père de famille, pour lesquels l'air et le bruit du monde n'inspirent que du dégoût, et dont on s'acquitte mal encore quand on n'y est porté que par des raisons d'avarice et d'intérêt. Tel croit être un bon père de famille, et n'est qu'un vigilant économe ; le bien peut prospérer, et la maison aller fort mal. Il faut des vues plus élevées pour éclairer, diriger cette importante administration et lui donner un heureux succès. Le premier soin par lequel doit commencer l'ordre d'une maison, c'est de n'y souffrir que d'honnêtes gens qui n'y portent pas le désir secret de troubler cet ordre. Mais la servitude et l'honnêteté sont-elles si compatibles qu'on doive espérer de trouver des domestiques honnêtes gens ? Non, milord, pour les avoir il ne faut pas les chercher, il faut les faire, et il n'y a qu'un homme de bien qui sache l'art d'en former d'autres. Un hypocrite a beau vouloir prendre le ton de la vertu, il n'en peut inspirer le goût à personne, et, s'il savoit la rendre aimable, il l'aimeroit lui-même. Que servent de froides leçons démenties par un exemple continuel, si ce n'est à faire penser que celui qui les donne se joue de la crédulité d'autrui ? Que ceux qui nous exhortent à faire ce qu'ils disent, et non ce qu'ils font, disent une grande absurdité ! Qui ne fait pas ce qu'il dit ne le dit jamais bien ; car le langage du cœur, qui touche et persuade, y manque. J'ai quelquefois entendu de ces conversations grossièrement apprêtées qu'on tient devant les domestiques comme devant des enfans pour leur faire des leçons indirectes. Loin de juger qu'ils en fussent un instant les dupes, je les ai toujours vus sourire en secret de l'ineptie du maître qui les prenoit pour des sots en débitant lourdement devant eux des maximes qu'ils savoit bien n'être pas les siennes.

Toutes ces vaines subtilités sont ignorées dans cette maison, et le grand art des maîtres pour rendre leurs domestiques tels qu'ils les veulent est de se montrer à eux tels qu'ils sont. Leur conduite est toujours franche et ouverte, parce qu'ils n'ont pas peur que leurs actions démentent leurs discours. Comme ils n'ont point pour eux-mêmes une morale différente de celle qu'ils veulent donner aux autres, ils n'ont pas besoin de circonspection dans leurs propos ; un mot étourdiment échappé ne renverse point les principes qu'ils se sont efforcés d'établir. Ils ne disent point indiscretement toutes leurs affaires, mais ils disent librement toutes leurs maximes. A table, à la promenade, tête à tête, ou devant tout le monde, on tient toujours le même langage ; on dit naïvement ce qu'on pense sur chaque chose ; et, sans qu'on songe à personne, chacun y trouve toujours quelque instruction. Comme les domestiques ne voient jamais rien faire à leur maître qui ne soit droit, juste, équitable, ils ne regardent point la justice comme le tribut du pauvre, comme le joug du malheureux, comme une des misères de leur état. L'attention qu'on a de ne pas faire courir en vain les ouvriers, et

perdre des journées pour venir solliciter le paiement de leurs journées, les accoutume à sentir le prix du temps. En voyant le soin des maîtres à ménager celui d'autrui, chacun en conclut que le sien leur est précieux, et se fait un plus grand crime de l'oisiveté. La confiance qu'on a dans leur intégrité donne à leurs institutions une force qui les fait valoir et prévient les abus. On n'a pas peur que, dans la gratification de chaque semaine, la maîtresse trouve toujours que c'est le plus jeune ou le mieux fait qui a été le plus diligent. Un ancien domestique ne craint pas qu'on lui cherche quelque chicane pour épargner l'augmentation de gage qu'on lui donne. On n'espère pas profiter de leur discorde pour se faire valoir et obtenir de l'un ce qu'aura refusé l'autre. Ceux qui sont à marier ne craignent pas qu'on nuise à leur établissement pour les garder plus longtemps, et qu'ainsi leur bon service leur fasse tort. Si quelque valet étranger venoit dire aux gens de cette maison qu'un maître et ses domestiques sont entre eux dans un véritable état de guerre; que ceux-ci, faisant au premier tout du pis qu'ils peuvent, usent en cela d'une juste représaille; que les maîtres étant usurpateurs, menteurs et fripons, il n'y a pas de mal à les traiter comme ils traitent le prince, ou le peuple, ou les particuliers, et à leur rendre droitement le mal qu'ils font à force ouverte; celui qui parleroit ainsi ne seroit entendu de personne: on ne s'avise pas même ici de combattre ou prévenir de pareils discours; il n'appartient qu'à ceux qui les font naître d'être obligés de les réfuter.

Il n'y a jamais ni mauvaise humeur ni mutinerie dans l'obéissance, parce qu'il n'y a ni hauteur ni caprice dans le commandement, qu'on n'exige rien qui ne soit raisonnable et utile, et qu'on respecte assez la dignité de l'homme, quoique dans la servitude, pour ne l'occuper qu'à des choses qui ne l'avilissent point. Au surplus, rien n'est bas ici que le vice, et tout ce qui est utile et juste est honnête et bienséant.

Si l'on ne souffre aucune intrigue au dehors, personne n'est tenté d'en avoir. Ils savent bien que leur fortune la plus assurée est attachée à celle du maître, et qu'ils ne manqueront jamais de rien tant qu'on verra prospérer la maison. En la servant ils soignent donc leur patrimoine, et l'augmentent en rendant leur service agréable; c'est là leur plus grand intérêt. Mais ce mot n'est guère à sa place en cette occasion; car je n'ai jamais vu de police où l'intérêt fût si sagement dirigé et où pourtant il influât moins que dans celle-ci. Tout se fait par attachement: l'on diroit que ces âmes vénales se purifient en entrant dans ce séjour de sagesse et d'union. L'on diroit qu'une partie des lumières du maître et des sentimens de la maîtresse ont passé dans chacun de leurs gens, tant on les trouve judicieux, bienfaisans, honnêtes, et supérieurs à leur état. Se faire estimer, considérer, bien vouloir, est leur plus grande ambition; et ils comptent les mots obligeans qu'on leur dit, comme ailleurs les étrennes qu'on leur donne.

Voilà, milord, mes principales observations sur la partie de l'économie de cette maison qui regarde les domestiques et mercenaires. Quant à la manière de vivre des maîtres et au gouvernement des enfans, chacun de ces articles mérite bien une lettre à part. Vous savez à quelle intention j'ai commencé ces remarques; mais en vérité tout cela forme

un tableau si ravissant, qu'il ne faut pour aimer à le contempler d'autre intérêt que le plaisir qu'on y trouve.

LETTRE XI. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Non, milord, je ne m'en dédis point, on ne voit rien dans cette maison qui n'associe l'agréable à l'utile ; mais les occupations utiles ne se bornent pas aux soins qui donnent du profit, elles comprennent encore tout amusement innocent et simple qui nourrit le goût de la retraite, du travail, de la modération, et conserve à celui qui s'y livre une âme saine, un cœur libre du trouble des passions. Si l'indolente oisiveté n'engendre que la tristesse et l'ennui, le charme des doux loisirs est le fruit d'une vie laborieuse. On ne travaille que pour jouir ; cette alternative de peine et de jouissance est notre véritable vocation. Le repos qui sert de délassement aux travaux passés et d'encouragement à d'autres n'est pas moins nécessaire à l'homme que le travail même.

Après avoir admiré l'effet de la vigilance et des soins de la plus respectable mère de famille dans l'ordre de sa maison, j'ai vu celui de ses récréations dans un lieu retiré dont elle fait sa promenade favorite, et qu'elle appelle son Élysée.

Il y avoit plusieurs jours que j'entendois parler de cet Élysée dont on me faisoit une espèce de mystère. Enfin, hier après dîner, l'extrême chaleur rendant le dehors et le dedans de la maison presque également insupportables, M. de Wolmar proposa à sa femme de se donner congé cette après-midi, et, au lieu de se retirer comme à l'ordinaire dans la chambre de ses enfans jusque vers le soir, de venir avec nous respirer dans le verger ; elle y consentit, et nous nous y rendîmes ensemble.

Ce lieu, quoique tout proche de la maison, est tellement caché par l'allée couverte qui l'en sépare, qu'on ne l'aperçoit de nulle part. L'épais feuillage qui l'environne ne permet point à l'œil d'y pénétrer, et il est toujours soigneusement fermé à la clef. A peine fus-je au dedans, que, la porte étant masquée par des aunes et des coudriers qui ne laissent que deux étroits passages sur les côtés, je ne vis plus en me retournant par où j'étois entré ; et, n'apercevant point de porte, je me trouvai là comme tombé des nues.

En entrant dans ce prétendu verger, je fus frappé d'une agréable sensation de fraîcheur que d'obscurs ombrages, une verdure animée et vive, des fleurs éparses de tous côtés, un gazouillement d'eau courante et le chant de mille oiseaux portèrent à mon imagination du moins autant qu'à mes sens ; mais en même temps je crus voir le lieu le plus sauvage, le plus solitaire de la nature, et il me sembloit d'être le premier mortel qui jamais eût pénétré dans ce désert. Surpris, saisi, transporté d'un spectacle si peu prévu, je restai un moment immobile, et m'écriai dans un enthousiasme involontaire : « O Tinian ! O Juan Fernandez ! Julie, le bout du monde est à votre porte ! — Beaucoup de gens le trouvent ici comme vous, dit-elle avec un sourire ; mais vingt pas de plus les ramènent bien vite à Clarens ; voyons si le charme tiendra plus

1. Illes désertes de la mer du Sud, célèbres dans le voyage de l'amiral Anson.

longtemps chez vous. C'est ici le même verger où vous vous êtes promené autrefois, et où vous vous battiez avec ma cousine à coups de pêches. Vous savez que l'herbe y étoit assez aride, les arbres assez clair-semés, donnant assez peu d'ombre, et qu'il n'y avoit point d'eau. Le voilà maintenant frais, vert, habillé, paré, fleuri, arrosé. Que pensez-vous qu'il m'en a coûté pour le mettre dans l'état où il est ? car il est bon de vous dire que j'en suis la surintendante, et que mon mari m'en laisse l'entière disposition. — Ma foi, lui dis-je, il ne vous en a coûté que de la négligence. Ce lieu est charmant, il est vrai, mais agreste et abandonné; je n'y vois point de travail humain. Vous avez fermé la porte; l'eau est venue je ne sais comment; la nature seule a fait tout le reste; et vous-même n'eussiez jamais su faire aussi bien qu'elle. — Il est vrai, dit-elle, que la nature a tout fait, mais sous ma direction, et il n'y a rien là que je n'aie ordonné. Encore un coup, devinez. — Premièrement, repris-je, je ne comprends point comment avec de la peine et de l'argent on a pu suppléer au temps. Les arbres.... — Quant à cela, dit M. de Wolmar, vous remarquerez qu'il n'y en a pas beaucoup de fort grands, et ceux-là y étoient déjà. De plus, Julie a commencé ceci longtemps avant son mariage et presque d'abord après la mort de sa mère, qu'elle vint avec son père chercher ici la solitude. — Hé bien, dis-je, puisque vous voulez que tous ces massifs, ces grands berceaux, ces touffes pendantes, ces bosquets si bien ombragés, soient venus en sept ou huit ans, et que l'art s'en soit mêlé, j'estime que, si dans une enceinte aussi vaste vous avez fait tout cela pour deux mille écus, vous avez bien économisé. — Vous ne surfaîtes que de deux mille écus, dit-elle; il ne m'en a rien coûté. — Comment rien ? — Non, rien; à moins que vous ne comptiez une douzaine de journées par an de mon jardinier, autant de deux ou trois de mes gens, et quelques-unes de M. de Wolmar lui-même, qui n'a pas dédaigné d'être quelquefois mon garçon jardinier. » Je ne comprenois rien à cette énigme; mais Julie, qui jusque-là m'avoit retenu, me dit en me laissant aller : « Avancez, et vous comprendrez. Adieu Tinian, adieu Juan Fernandez, adieu tout l'enchantement ! Dans un moment vous allez être de retour du bout du monde. »

Je me mis à parcourir avec extase ce verger ainsi métamorphosé; et, si je ne trouvai point de plantes exotiques et de productions des Indes, je trouvai celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable. Le gazon verdoyant, épais, mais court et serré, étoit mêlé de serpolet, de baume, de thym, de marjolaine, et d'autres herbes odorantes. On y voyoit briller mille fleurs des champs, parmi lesquelles l'œil en démêloit avec surprise quelques-unes de jardin, qui sembloient croître naturellement avec les autres. Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures, impénétrables aux rayons du soleil, comme dans la plus épaisse forêt; ces touffes étoient formées des arbres du bois le plus flexible, dont on avoit fait recourber les branches, pendre en terre, et prendre racine, par un art semblable à ce que font naturellement les mangles en Amérique. Dans les lieux plus découverts je voyois çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses, de framboisiers, de groseilliers, des fourrés de lilas, de noisetier,

de sureau, de seringat, de genêt, de trifolium, qui paroient la terre en lui donnant l'air d'être en friche. Je suivais des allées tortueuses et irrégulières bordées de ces bocages fleuris, et couvertes de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de couleuvrée, de clématite, et d'autres plantes de cette espèce, parmi lesquelles le chèvrefeuille et le jasmin daignoient se confondre. Ces guirlandes sembloient jetées négligemment d'un arbre à l'autre, comme j'en avois remarqué quelquefois dans les forêts, et formoient sur nous des espèces de draperies qui nous garantissoient du soleil, tandis que nous avions sous nos pieds un marcher doux, commode et sec, sur une mousse fine, sans sable, sans herbe, et sans rejeton raboteux. Alors seulement je découvris, non sans surprise, que ces ombrages verts et touffus, qui m'en avoient tant imposé de loin, n'étoient formés que de ces plantes rampantes et parasites, qui, guidées le long des arbres, environnoient leurs têtes du plus épais feuillage, et leurs pieds d'ombre et de fraîcheur. J'observai même qu'au moyen d'une industrie assez simple on avoit fait prendre racine sur les troncs des arbres à plusieurs de ces plantes, de sorte qu'elles s'étendoient davantage en faisant moins de chemin. Vous concevez bien que les fruits ne s'en trouvent pas mieux de toutes ces additions; mais, dans ce lieu seul, on a sacrifié l'utile à l'agréable, et, dans le reste des terres, on a pris un tel soin des plants et des arbres, qu'avec ce verger de moins la récolte en fruits ne laisse pas d'être plus forte qu'auparavant. Si vous songez combien au fond d'un bois on est charmé quelquefois de voir un fruit sauvage et même de s'en rafraîchir, vous comprendrez le plaisir qu'on a de trouver dans ce désert artificiel des fruits excellens et mûrs, quoique clair-semés et de mauvaise mine; ce qui donne encore le plaisir de la recherche et du choix.

Toutes ces petites routes étoient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, tantôt circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles, tantôt en plus grands ruisseaux courant sur un gravier pur et marqueté qui rendoit l'eau plus brillante. On voyoit des sources bouillonner et sortir de la terre, et quelquefois des canaux plus profonds dans lesquels l'eau calme et paisible réfléchissoit à l'œil les objets. « Je comprends à présent tout le reste, dis-je à Julie : mais ces eaux que je vois de toutes parts.... — Elles viennent de là, reprit-elle en me montrant le côté où étoit la terrasse de son jardin. C'est ce même ruisseau qui fournit à grands frais dans le parterre un jet d'eau dont personne ne se soucie. M. de Wolmar ne veut pas le détruire, par respect pour mon père qui l'a fait faire; mais avec quel plaisir nous venons tous les jours voir courir dans ce verger cette eau dont nous n'approchons guère au jardin ! Le jet d'eau joue pour les étrangers, le ruisseau coule ici pour nous. Il est vrai que j'y ai réuni l'eau de la fontaine publique, qui se rendoit dans le lac par le grand chemin, qu'elle dégradoit au préjudice des passans et à pure perte pour tout le monde. Elle faisoit un coude au pied du verger entre deux rangs de saules; je les ai renfermés dans mon enceinte, et j'y conduis la même eau par d'autres routes. »

Je vis alors qu'il n'avoit été question que de faire serpenter ces eaux

avec économie en les divisant et réunissant à propos, en épargnant la pente le plus qu'il étoit possible, pour prolonger le circuit et se ménager le murmure de quelques petites chutes. Une couche de glaise couverte d'un pouce de gravier du lac et parsemée de coquillages formoit le lit des ruisseaux. Ces mêmes ruisseaux, courant par intervalles sous quelques larges tuiles recouvertes de terre et de gazon au niveau du sol, formoient à leur issue autant de sources artificielles. Quelques filets s'en élevoient par des siphons sur des lieux raboteux, et bouillonnoient en retombant. Enfin la terre ainsi rafraîchie et humectée donnoit sans cesse de nouvelles fleurs et entretenoit l'herbe toujours verdoyante et belle.

Plus je parcourois cet agréable asile, plus je sentois augmenter la sensation délicieuse que j'avois éprouvée en y entrant : cependant la curiosité me tenoit en haleine. J'étois plus empressé de voir les objets que d'examiner leurs impressions, et j'aimois à me livrer à cette charmante contemplation sans prendre la peine de penser. Mais Mme de Wolmar, me tirant de ma rêverie, me dit en me prenant sous le bras : « Tout ce que vous voyez n'est que la nature végétale et inanimée; et, quoi qu'on puisse faire, elle laisse toujours une idée de solitude qui attriste. Venez la voir animée et sensible; c'est là qu'à chaque instant du jour vous lui trouverez un attrait nouveau.—Vous me prévenez, lui dis-je; j'entends un ramage bruyant et confus, et j'aperçois assez peu d'oiseaux : je comprends que vous avez une volière.—Il est vrai, dit-elle; approchons-en. » Je n'osois dire encore ce que je pensois de la volière; mais cette idée avoit quelque chose qui me déplaisoit, et ne me sembloit point assortie au reste.

Nous descendîmes par mille détours au bas du verger, où je trouvai toute l'eau réunie en un joli ruisseau, coulant doucement entre deux rangs de vieux saules qu'on avoit souvent ébranchés. Leurs têtes creuses et demi-chauves formoient des espèces de vases d'où sortoient, par l'adresse dont j'ai parlé, des touffes de chèvrefeuille, dont une partie s'entrelaçoit autour des branches, et l'autre tomboit avec grâce le long du ruisseau. Presque à l'extrémité de l'enceinte étoit un petit bassin bordé d'herbes, de joncs, de roseaux, servant d'abreuvoir à la volière, et dernière station de cette eau si précieuse et si bien ménagée.

Au delà de ce bassin étoit un terre-plein terminé dans l'angle de l'enclos par un monticule garni d'une multitude d'arbrisseaux de toute espèce; les plus petits vers le haut, et toujours croissant en grandeur à mesure que le sol s'abaissoit; ce qui rendoit le plan des têtes presque horizontal, ou monroit au moins qu'un jour il le devoit être. Sur le devant étoient une douzaine d'arbres jeunes encore, mais faits pour devenir fort grands, tels que le hêtre, l'orme, le frêne, l'acacia. C'étoient les bocages de ce coteau qui servoient d'asile à cette multitude d'oiseaux dont j'avois entendu de loin le ramage; et c'étoit à l'ombre de ce feuillage, comme sous un grand parasol, qu'on les voyoit voltiger, courir, chanter, s'agacer, se battre comme s'ils ne nous avoient pas aperçus. Ils s'enfuirent si peu à notre approche, que, selon l'idée dont j'étois prévenu, je les crus d'abord enfermés par un grillage; mais, comme nous fûmes arrivés au bord du bassin, j'en vis plusieurs descendre et

s'approcher de nous sur une espèce de courte allée qui séparoit en deux le terre-plein et communiquoit du bassin à la volière. Alors M. de Wolmar, faisant le tour du bassin, sema sur l'allée deux ou trois poignées de grains mélangés qu'il avoit dans sa poche; et, quand il se fut retiré, les oiseaux accoururent et se mirent à manger comme des poules, d'un air si familier que je vis bien qu'ils étoient faits à ce manège. « Cela est charmant ! m'écriai-je. Ce mot de volière m'avoit surpris de votre part; mais je l'entends maintenant : je vois que vous voulez des hôtes et non pas des prisonniers.

— Qu'appellez-vous des hôtes ? répondit Julie : c'est nous qui sommes les leurs¹; ils sont ici les maîtres, et nous leur payons tribut-pour en être soufferts quelquefois.

— Fort bien, repris-je; mais comment ces maîtres-là se sont-ils emparés de ce lieu ? le moyen d'y rassembler tant d'habitants volontaires ? je n'ai pas ouï dire qu'on ait jamais rien tenté de pareil; et je n'aurois point cru qu'on y pût réussir, si je n'en avois la preuve sous mes yeux.

— La patience et le temps, dit M. de Wolmar, ont fait ce miracle. Ce sont des expédiens dont les gens riches ne s'avisent guère dans leurs plaisirs. Toujours pressés de jouir, la force et l'argent sont les seuls moyens qu'ils connoissent : ils ont des oiseaux dans des cages, et des amis à tant par mois. Si jamais des valets approchoient de ce lieu, vous en verriez bientôt les oiseaux disparaître, et, s'ils y sont à présent en grand nombre, c'est qu'il y en a toujours eu. On ne les fait pas venir quand il n'y en a point; mais il est aisé, quand il y en a, d'en attirer davantage en prévenant tous leurs besoins, en ne les effrayant jamais, en leur laissant faire leur couvée en sûreté et ne dénichant point les petits : car alors ceux qui s'y trouvent restent, et ceux qui surviennent restent encore. Ce bocage existoit, quoiqu'il fût séparé du verger; Julie n'a fait que l'y enfermer par une haie vive, ôter celle qui l'en séparoit, l'agrandir et l'orner de nouveaux plants. Vous voyez, à droite et à gauche de l'allée qui y conduit, deux espaces remplis d'un mélange confus d'herbes, de pailles et de toutes sortes de plantes. Elle y fait semer chaque année du blé, du mil, du tournesol, du chènevis, des pesettes², généralement de tous les grains que les oiseaux aiment, et l'on n'en moissonne rien. Outre cela, presque tous les jours, été et hiver, elle ou moi leur apportons à manger; et, quand nous y manquons, la Fanchon y supplée d'ordinaire. Ils ont l'eau à quatre pas, comme vous voyez. Mme de Wolmar pousse l'attention jusqu'à les pourvoir tous les printemps de petits tas de crin, de paille, de laine, de mousse, et d'autres matières propres à faire des nids. Avec le voisinage des matériaux, l'abondance des vivres, et le grand soin qu'on prend d'écartier tous les ennemis³, l'éternelle tranquillité dont ils jouissent les porte à pondre

1. Cette réponse n'est pas exacte, puisque le mot d'hôte est corrélatif de lui-même. Sans vouloir relever toutes les fautes de langue, je dois avertir de celles qui peuvent induire en erreur.

2. De la vesce.

3. Les loirs, les souris, les chouettes, et surtout les enfans.

en un lieu commode où rien ne leur manque, où personne ne les trouble. Voilà comment la patrie des pères est encore celle des enfans, et comment la peuplade se soutient et se multiplie.

— Ah ! dit Julie, vous ne voyez plus rien ! chacun ne songe plus qu'à soi : mais des époux inséparables, le zèle des soins domestiques, la tendresse paternelle et maternelle, vous avez perdu tout cela. Il y a deux mois qu'il falloit être ici pour livrer ses yeux au plus charmant spectacle, et son cœur au plus doux sentiment de la nature. — Madame, repris-je assez tristement, vous êtes épouse et mère ; ce sont des plaisirs qu'il vous appartient de connoître. » Aussitôt M. de Wolmar me prenant par la main me dit en la serrant : « Vous avez des amis, et ces amis ont des enfans ; comment l'affection paternelle vous seroit-elle étrangère ? » Je le regardai, je regardai Julie ; tous deux se regardèrent, et me rendirent un regard si touchant, que, les embrassant l'un après l'autre, je leur dis avec attendrissement : « Ils me sont aussi chers qu'à vous. » Je ne sais par quel bizarre effet un mot peut ainsi changer une âme ; mais, depuis ce moment, M. de Wolmar me paroît un autre homme, et je vois moins en lui le mari de celle que j'ai tant aimée que le père de deux enfans pour lesquels je donnerois ma vie.

Je voulus faire le tour du bassin pour aller voir de plus près ce charmant asile et ses petits habitans ; mais Mme de Wolmar me retint. « Personne, me dit-elle, ne va les troubler dans leur domicile, et vous êtes même le premier de nos hôtes que j'aie amené jusqu'ici. Il y a quatre clefs de ce verger, dont mon père et nous avons chacun une ; Fanchon a la quatrième, comme inspectrice, et pour y mener quelquefois mes enfans ; faveur dont on augmente le prix par l'extrême circonspection qu'on exige d'eux tandis qu'ils y sont. Gustin lui-même n'y entre jamais qu'avec un des quatre ; encore, passé deux mois de printemps où ses travaux sont utiles, n'y entre-t-il presque plus, et tout le reste se fait entre nous. — Ainsi, lui dis-je, de peur que vos oiseaux ne soient vos esclaves, vous vous êtes rendus les leurs. — Voilà bien, reprit-elle le propos d'un tyran, qui ne croit jouir de sa liberté qu'autant qu'il trouble celle des autres. »

Comme nous partions pour nous en retourner, M. de Wolmar jeta une poignée d'orge dans le bassin, et en y regardant j'aperçus quelques petits poissons. « Ah ! ah ! dis-je aussitôt, voici pourtant des prisonniers ! — Oui, dit-il, ce sont des prisonniers de guerre auxquels on a fait grâce de la vie. — Sans doute, ajouta sa femme. Il y a quelque temps que Fanchon vola dans la cuisine des perchettes qu'elle apporta ici à mon insu. Je les y laisse, de peur de la mortifier si je les renvoyois au lac ; car il vaut encore mieux loger du poisson un peu à l'étroit que de fâcher une honnête personne. — Vous avez raison, répondis-je, et celui-ci n'est pas trop à plaindre d'être échappé de la poêle à ce prix.

— Hé bien ! que vous en semble ? me dit-elle en nous en retournant. Êtes-vous encore au bout du monde ? — Non, dis-je, m'en voici tout à fait dehors, et vous m'avez en effet transporté dans l'Élysée. — Le nom pompeux qu'elle a donné à ce verger, dit M. de Wolmar, mérite bien cette raillerie. Louez modestement des jeux d'enfans, et songez qu'ils

n'ont jamais rien pris sur les soins de la mère de famille. — Je le sais, repris-je, j'en suis très-sûr; et les jeux d'enfans me plaisent plus en ce genre que les travaux des hommes.

« Il y a pourtant ici, continuai-je, une chose que je ne puis comprendre; c'est qu'un lieu si différent de ce qu'il étoit ne peut être devenu ce qu'il est qu'avec de la culture et du soin: cependant je ne vois nulle part la moindre trace de culture; tout est verdoyant, frais, vigoureux, et la main du jardinier ne se montre point; rien ne dément l'idée d'une île déserte qui m'est venue en entrant, et je n'aperçois aucun pas d'hommes. — Ah! dit M. de Wolmar, c'est qu'on a pris grand soin de les effacer. J'ai été souvent témoin, quelquefois complice, de la friponnerie. On fait semer du foin sur tous les endroits labourés, et l'herbe cache bientôt les vestiges du travail; on fait couvrir l'hiver de quelques couches d'engrais des lieux maigres et arides; l'engrais mange la mousse, ranime l'herbe et les plantes; les arbres eux-mêmes ne s'en trouvent pas plus mal, et l'été il n'y paroît plus. A l'égard de la mousse qui couvre quelques allées, c'est milord Édouard qui nous a envoyé d'Angleterre le secret pour la faire naître. Ces deux côtés, continuait-il, étoient fermés par des murs; les murs ont été masqués, non par des espaliers, mais par d'épais arbrisseaux qui font prendre les bornes du lieu pour le commencement d'un bois. Des deux autres côtés règnent de fortes haies vives, bien garnies d'érable, d'aubépine, de houx, de troëne, et d'autres arbrisseaux mélangés qui leur ôtent l'apparence de haies et leur donnent celle d'un taillis. Vous ne voyez rien d'aligné, rien de nivelé; jamais le cordeau n'entra dans ce lieu; la nature ne plante rien au cordeau; les sinuosités dans leur feinte irrégularité sont ménagées avec art pour prolonger la promenade, cacher les bords de l'île, et en agrandir l'étendue apparente sans faire des détours incommodes et trop fréquens¹. »

En considérant tout cela, je trouvois assez bizarre qu'on prît tant de peine pour se cacher celle qu'on avoit prise: n'auroit-il pas mieux valu n'en point prendre? « Malgré tout ce qu'on vous a dit, me répondit Julie, vous jugez du travail par l'effet, et vous vous trompez. Tout ce que vous voyez sont des plantes sauvages ou robustes qu'il suffit de mettre en terre, et qui viennent ensuite d'elles-mêmes. D'ailleurs la nature semble vouloir dérober aux yeux des hommes ses vrais attraits, auxquels ils sont trop peu sensibles, et qu'ils défigurent quand ils sont à leur portée: elle fuit les lieux fréquentés; c'est au sommet des montagnes, au fond des forêts, dans des îles désertes qu'elle étale ses charmes les plus touchans. Ceux qui l'aiment et ne peuvent l'aller chercher si loin sont réduits à lui faire violence, à la forcer en quelque sorte à venir habiter avec eux; et tout cela ne peut se faire sans un peu d'illusion. »

A ces mots, il me vint une imagination qui les fit rire. « Je me figure,

1. Ainsi ce ne sont pas de ces petits bosquets à la mode, si ridiculement contournés qu'on n'y marche qu'en zigzag, et qu'à chaque pas il faut faire une piroquette.

non.
M. de Wolmar
251

leur dis-je, un homme riche de Paris ou de Londres, maître de cette maison, et amenant avec lui un architecte chèrement payé pour gêner la nature. Avec quel dédain il entreroit dans ce lieu simple et mesquin ! avec quel mépris il feroit arracher toutes ces guenilles ! les beaux alignemens qu'il prendroit ! les belles allées qu'il feroit percer ! les belles pattes d'oie, les beaux arbres en parasol, en éventail ! les beaux treillages bien sculptés ! les belles charmilles bien dessinées, bien équarries, bien contournées ! les beaux boulingrins de fin gazon d'Angleterre, ronds, carrés, échancrés, ovales ! les beaux ifs taillés en dragons, en pagodes, en marmousets, en toutes sortes de monstres ! les beaux vases de bronze, les beaux fruits de pierre dont il ornera son jardin !... — Quand tout cela sera exécuté, dit M. de Wolmar, il aura fait un très-beau lieu dans lequel on n'ira guère, et dont on sortira toujours avec empressement pour aller chercher la campagne ; un lieu triste où l'on ne se promènera point, mais par où l'on passera pour s'aller promener ; au lieu que, dans mes courses champêtres, je me hâte souvent de rentrer pour venir me promener ici.

« Je ne vois dans ces terrains si vastes et si richement ornés que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler, l'un sa richesse et l'autre son talent, préparent à grands frais de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage. Un faux goût de grandeur qui n'est point fait pour l'homme empoisonne ses plaisirs. L'air grand est toujours triste ; il fait songer aux misères de celui qui l'affecte. Au milieu de ses parterres et de ses grandes allées, son petit individu ne s'agrandit point ; un arbre de vingt pieds le couvre comme un de soixante² ; il n'occupe jamais que ses trois pieds d'espace, et se perd comme un ciron dans ses immenses possessions.

« Il y a un autre goût directement opposé à celui-là et plus ridicule encore, en ce qu'il ne laisse pas même jouir de la promenade pour laquelle les jardins sont faits. — J'entends, lui dis-je, c'est celui de ces petits curieux, de ces petits fleuristes qui se pâment à l'aspect d'une renoncule, et se prosternent devant des tulipes. » Là-dessus ; je leur racontai, milord, ce qui m'étoit arrivé autrefois à Londres dans ce jardin de fleurs où nous fûmes introduits avec tant d'appareil, et où nous

1. Je suis persuadé que le temps approche où l'on ne voudra plus dans les jardins rien de ce qui se trouve dans la campagne ; on n'y souffrira plus ni plantes ni arbrisseaux ; on n'y voudra que des fleurs de porcelaine, des magots, des treillages, du sable de toutes couleurs, et de beaux vases pleins de rien.

2. Il devoit bien s'étendre un peu sur le mauvais goût d'élaguer ridiculement les arbres, pour les élancer dans les nues, en leur ôtant leurs belles têtes, leurs ombrages, en épuisant leur sève, et les empêchant de profiter. Cette méthode, il est vrai, donne du bois aux jardiniers ; mais elle en ôte au pays, qui n'en a pas déjà trop. On croiroit que la nature est faite en France autrement que dans tout le reste du monde, tant on y prend soin de la défigurer. Des parcs n'y sont plantés que de longs peches, ce sont des forêts de maïs ou de maïs, et l'on s'y promène au milieu des bois sans trouver d'ombre.

vines briller si pompeusement tous les trésors de la Hollande sur quatre couches de fumier. Je n'oubliai pas la cérémonie du parasol et de la petite baguette dont on m'honora, moi indigne, ainsi que les autres spectateurs. Je leur confessai humblement comment, ayant voulu m'évertuer à mon tour et hasarder de m'extasier à la vue d'une tulipe dont la couleur me parut vive et la forme élégante, je fus moqué, hué, sifflé de tous les savans, et comment le professeur du jardin, passant du mépris de la fleur à celui du panégyriste, ne daigna plus me regarder de toute la séance. « Je pense, ajoutai-je, qu'il eut bien du regret à sa baguette et à son parasol profanés.

— Ce goût, dit M. de Wolmar, quand il dégénère en manie, a quelque chose de petit et de vain qui le rend puéril et ridiculement coûteux. L'autre, au moins, a de la noblesse, de la grandeur, et quelque sorte de vérité; mais qu'est-ce que la valeur d'une patte ou d'un oignon qu'un insecte ronge ou détruit peut-être au moment qu'on le marchande, ou d'une fleur précieuse à midi et flétrie avant que le soleil soit couché? qu'est-ce qu'une beauté conventionnelle qui n'est sensible qu'aux yeux des curieux, et qui n'est beauté que parce qu'il leur plaît qu'elle le soit? Le temps peut venir qu'on cherchera dans les fleurs tout le contraire de ce qu'on y cherche aujourd'hui, et avec autant de raison; alors vous serez le docte à votre tour, et votre curieux l'ignorant. Toutes ces petites observations qui dégèrent en étude ne conviennent point à l'homme raisonnable qui veut donner à son corps un exercice modéré, ou délasser son esprit à la promenade en s'entretenant avec ses amis. Les fleurs sont faites pour amuser nos regards en passant, et non pour être si curieusement anatomisées¹. Voyez leur reine briller de toutes parts dans ce verger: elle parfume l'air, elle enchante les yeux, et ne coûte presque ni soin ni culture. C'est pour cela que les fleuristes la dédaignent: la nature l'a faite si belle qu'ils ne lui sauroient ajouter des beautés de convention; et, ne pouvant se tourmenter à la cultiver, ils n'y trouvent rien qui les flatte. L'erreur des prétendus gens de goût est de vouloir de l'art partout, et de n'être jamais contents que l'art ne paroisse, au lieu que c'est à le cacher que consiste le véritable goût, surtout quand il est question des ouvrages de la nature. Que signifient ces allées si droites, si sablées, qu'on trouve sans cesse, et ces étoiles par lesquelles, bien loin d'étendre aux yeux la grandeur d'un parc, comme on l'imagine, on ne fait qu'en montrer maladroitement les bornes? Voit-on dans les bois du sable de rivière? ou le pied se repose-t-il plus doucement sur le sable que sur la mousse ou la pelouse? La nature emploie-t-elle sans cesse l'équerre et la règle? Ont-ils peur qu'on ne la reconnoisse en quelque chose malgré leurs soins pour la défigurer? Enfin n'est-il pas plaisant que, comme s'ils étoient déjà las de la promenade en la commençant, ils affectent de la faire en ligne droite pour arriver plus vite au terme? Ne diroit-on pas que, prenant le plus court

1. Le sage Wolmar n'y avoit pas bien regardé. Lui qui savoit si bien observer les hommes observoit-il si mal la nature? Ignoroit-il que, si son auteur est grand dans les grandes choses, il est très-grand dans les petites?

chemin, ils font un voyage plutôt qu'une promenade, et se hâtent de sortir aussitôt qu'ils sont entrés ?

« Que fera donc l'homme de goût qui vit pour vivre, qui sait jouir de lui-même, qui cherche les plaisirs vrais et simples, et qui veut se faire une promenade à la porte de sa maison ? Il la fera si commode et si agréable qu'il s'y puisse plaire à toutes les heures de la journée, et pourtant si simple et si naturelle qu'il semble n'avoir rien fait. Il rassemblera l'eau, la verdure, l'ombre et la fraîcheur ; car la nature aussi rassemble toutes ces choses. Il ne donnera à rien de la symétrie ; elle est ennemie de la nature et de la variété ; et toutes les allées d'un jardin ordinaire se ressemblent si fort qu'on croit être toujours dans la même : il élaguera le terrain pour s'y promener commodément ; mais les deux côtés de ses allées ne seront point toujours exactement parallèles ; la direction n'en sera pas toujours en ligne droite, elle aura je ne sais quoi de vague, comme la démarche d'un homme oisif qui erre en se promenant. Il ne s'inquiétera point de se percer au loin de belles perspectives : le goût des points de vue et des lointains vient du penchant qu'ont la plupart des hommes à ne se plaire qu'où ils ne sont pas ; ils sont toujours avides de ce qui est loin d'eux ; et l'artiste qui ne sait pas les rendre assez contents de ce qui les entoure, se donne cette ressource pour les amuser : mais l'homme dont je parle n'a pas cette inquiétude, et, quand il est bien où il est, il ne se soucie point d'être ailleurs. Ici, par exemple, on n'a pas de vue hors du lieu, et l'on est très-content de n'en pas avoir. On penseroit volontiers que tous les charmes de la nature y sont renfermés, et je craindrois fort que la moindre échappée de vue au dehors n'ôtât beaucoup d'agrément à cette promenade¹. Certainement tout homme qui n'aimera pas à passer les beaux jours dans un lieu si simple et si agréable n'a pas le goût pur ni l'âme saine. J'avoue qu'il n'y faut pas amener en pompe les étrangers ; mais en revanche on s'y peut plaire soi-même, sans le montrer à personne.

— Monsieur, lui dis-je, ces gens si riches qui font de si beaux jardins ont de fort bonnes raisons pour n'aimer guère à se promener tout seuls, ni à se trouver vis-à-vis d'eux-mêmes ; ainsi ils font très-bien de ne songer en cela qu'aux autres. Au reste, j'ai vu à la Chine des jardins tels que vous les demandez, et faits avec tant d'art que l'art n'y paroît

1. Je ne sais si l'on a jamais essayé de donner aux longues allées d'une étoile une courbure légère, en sorte que l'œil ne pût suivre chaque allée tout à fait jusqu'au bout, et que l'extrémité opposée en fût cachée au spectateur. On perdrait, il est vrai, l'agrément des points de vue : mais on gagneroit l'avantage si cher aux propriétaires d'agrandir à l'imagination le lieu où l'on est ; et, dans le milieu d'une étoile assez bornée, on se croiroit perdu dans un parc immense. Je suis persuadé que la promenade en seroit aussi moins ennuyeuse, quoique plus solitaire ; car tout ce qui donne prise à l'imagination excite les idées et nourrit l'esprit. Mais les faiseurs de jardins ne sont pas gens à sentir ces choses-là. Combien de fois, dans un lieu rustique, le crayon leur tomberoit des mains, comme à Le Nostre dans le parc de Saint-James, s'ils connoissoient comme lui ce qui donne de la vie à la nature, et de l'intérêt à son spectacle !

soit point, mais d'une manière si dispendieuse et entretenus à si grands frais, que cette idée m'ôtoit tout le plaisir que j'aurois pu goûter à les voir. C'étoient des roches, des grottes, des cascades artificielles, dans des lieux plains et sablonneux où l'on n'a que de l'eau de puits; c'étoient des fleurs et des plantes rares de tous les climats de la Chine et de la Tartarie rassemblées et cultivées en un même sol. On n'y voyoit à la vérité ni belles allées ni compartimens réguliers; mais on y voyoit entassées avec profusion des merveilles qu'on ne trouve qu'éparses et séparées; la nature s'y présentoit sous mille aspects divers, et le tout ensemble n'étoit point naturel. Ici l'on n'a transporté ni terres ni pierres, on n'a fait ni pompes ni réservoirs, on n'a besoin ni de serres, ni de fourneaux, ni de cloches, ni de paillassons. Un terrain presque uni a reçu des ornemens très-simples; des herbes communes, des arbrisseaux communs, quelques filets d'eau coulant sans apprêt, sans contrainte, ont suffi pour l'embellir. C'est un jeu sans effort, dont la facilité donne au spectateur un nouveau plaisir. Je sens que ce séjour pourroit être encore plus agréable, et me plaire infiniment moins. Tel est, par exemple, le parc célèbre de milord Cobham à Staw. C'est un composé de lieux très-beaux et très-pittoresques, dont les aspects ont été choisis en différens pays, et dont tout paroît naturel, excepté l'assemblage, comme dans les jardins de la Chine dont je viens de vous parler. Le maître et le créateur de cette superbe solitude y a même fait construire des ruines, des temples, d'anciens édifices; et les temps ainsi que les lieux y sont rassemblés avec une magnificence plus qu'humaine. Voilà précisément de quoi je me plains. Je voudrois que les amusemens des hommes eussent toujours un air facile qui ne fit point songer à leur foiblesse, et qu'en admirant ces merveilles on n'eût point l'imagination fatiguée des sommes et des travaux qu'elles ont coûtés. Le sort ne nous donne-t-il pas assez de peine sans en mettre jusque dans nos jeux?

« Je n'ai qu'un seul reproche à faire à votre Élysée, ajoutai-je en regardant Julie, mais qui vous paroitra grave; c'est d'être un amusement superflu. A quoi bon vous faire une nouvelle promenade, ayant de l'autre côté de la maison des bosquets si charmans et si négligés? — Il est vrai, dit-elle un peu embarrassée, mais j'aime mieux ceci. — Si vous aviez bien songé à votre question avant que de la faire, interrompit M. de Wolmar, elle seroit plus qu'indiscreète. Jamais ma femme depuis son mariage n'a mis les pieds dans les bosquets dont vous parlez. J'en sais la raison, quoiqu'elle me l'ait toujours tue. Vous qui ne l'ignorez pas, apprenez à respecter les lieux où vous êtes; ils sont plantés par les mains de la vertu. »

A peine avois-je reçu cette juste réprimande, que la petite famille, menée par Fanchon, entra comme nous sortions. Ces trois aimables enfans se jetèrent au cou de M. et de Mme de Wolmar. J'eus ma part de leurs petites caresses. Nous rentrâmes Julie et moi dans l'Élysée en faisant quelques pas avec eux, puis nous allâmes rejoindre M. de Wolmar, qui parloit à des ouvriers. Chemin faisant, elle me dit qu'après être devenue mère il lui étoit venu sur cette promenade une idée qui avoit augmenté son zèle pour l'embellir. « J'ai pensé, me dit-elle, à l'amuse-

ment de mes enfans et à leur santé quand ils seront plus âgés. L'entretien de ce lieu demande plus de soin que de peine; il s'agit plutôt de donner un certain contour aux rameaux des plantes que de bêcher et labourer la terre : j'en veux faire un jour mes petits jardiniers; ils auront autant d'exercice qu'il leur en faut pour renforcer leur tempérament, et pas assez pour le fatiguer; d'ailleurs ils feront faire ce qui sera trop fort pour leur âge, et se borneront au travail qui les amusera. Je ne saurois vous dire, ajouta-t-elle, quelle douceur je goûte à me représenter mes enfans occupés à me rendre les petits soins que je prends avec tant de plaisir pour eux, et la joie de leurs tendres cœurs en voyant leur mère se promener avec délice sous des ombrages cultivés de leurs mains. En vérité, mon ami, me dit-elle d'une voix émue, des jours ainsi passés tiennent du bonheur de l'autre vie, et ce n'est pas sans raison qu'en y pensant j'ai donné d'avance à ce lieu le nom d'Élysée. » Milord, cette incomparable femme est mère comme elle est épouse, comme elle est amie, comme elle est fille; et, pour l'éternel supplice de mon cœur, c'est encore ainsi qu'elle fut amante.

Enthousiasmé d'un séjour si charmant, je les priai le soir de trouver bon que, durant mon séjour chez eux, la Fanchon me confiât sa clef et le soin de nourrir les oiseaux. Aussitôt Julie envoya le sac au grain dans ma chambre, et me donna sa propre clef. Je ne sais pourquoi je la reçus avec une sorte de peine : il me sembla que j'aurois mieux aimé celle de M. de Wolmar.

Ce matin je me suis levé de bonne heure, et avec l'empressement d'un enfant je suis allé m'enfermer dans l'île déserte. Que d'agréables pensées j'espérois porter dans ce lieu solitaire, où le doux aspect de la seule nature devoit chasser de mon souvenir tout cet ordre social et factice qui m'a rendu si malheureux! Tout ce qui va m'environner est l'ouvrage de celle qui me fut si chère. Je la contemplerai tout autour de moi; je ne verrai rien que sa main n'ait touché; je baiserais les fleurs que ses pieds auront foulées; je respirerai avec la rosée un air qu'elle a respiré; son goût dans ses amusemens me rendra présens tous ses charmes, et je la trouverai partout comme elle est au fond de mon cœur.

En entrant dans l'Élysée avec ces dispositions, je me suis subitement rappelé le dernier mot que me dit hier M. de Wolmar à peu près dans la même place. Le souvenir de ce seul mot a changé sur-le-champ tout l'état de mon âme. J'ai cru voir l'image de la vertu où je cherchois celle du plaisir : cette image s'est confondue dans mon esprit avec les traits de Mme de Wolmar; et, pour la première fois depuis mon retour, j'ai vu Julie en son absence, non telle qu'elle fut pour moi et que j'aime encore à me la représenter, mais telle qu'elle se montre à mes yeux tous les jours. Milord, j'ai cru voir cette femme si charmante, si chaste et si vertueuse, au milieu de ce même cortège qui l'entouroit hier. Je voyois autour d'elle ses trois aimables enfans, honorable et précieux gage de l'union conjugale et de la tendre amitié, lui faire et recevoir d'elle mille touchantes caresses. Je voyois à ses côtés le grave Wolmar, cet époux si chéri, si heureux, si digne de l'être. Je croyois voir son œil pénétrant et judicieux percer au fond de mon cœur, et m'en faire

rougir encore ; je croyois entendre sortir de sa bouche des reproches trop mérités et des leçons trop mal écoutées. Je voyois à sa suite cette même Fanchon Regard , vivante preuve du triomphe des vertus et de l'humanité sur le plus ardent amour. Ah ! quel sentiment coupable eût pénétré jusqu'à elle à travers cette inviolable escorte ? Avec quelle indignation j'eusse étouffé les vils transports d'une passion criminelle et mal éteinte ! et que je me serois méprisé de souiller d'un seul soupir un aussi ravissant tableau d'innocence et d'honnêteté ! Je repassois dans ma mémoire les discours qu'elle m'avoit tenus en sortant ; puis , remontant avec elle dans un avenir qu'elle contemple avec tant de charmes , je voyois cette tendre mère essuyer la sueur du front de ses enfans , baiser leurs joues enflammées , et livrer ce cœur fait pour aimer au plus doux sentiment de la nature. Il n'y avoit pas jusqu'à ce nom d'Élysée qui ne recitât en moi les écarts de l'imagination , et ne portât dans mon âme un calme préférable au trouble des passions les plus séduisantes. Il me peignoit en quelque sorte l'intérieur de celle qui l'avoit trouvé ; je pensois qu'avec une conscience agitée on n'auroit jamais choisi ce nom-là. Je me disois : « La paix règne au fond de son cœur comme dans l'asile qu'elle a nommé. »

Je m'étois promis une rêverie agréable ; j'ai rêvé plus agréablement que je ne m'y étois attendu. J'ai passé dans l'Élysée deux heures auxquelles je ne préfère aucun temps de ma vie. En voyant avec quel charme et quelle rapidité elles s'étoient écoulées , j'ai trouvé qu'il y a dans la méditation des pensées honnêtes une sorte de bien-être que les méchans n'ont jamais connu ; c'est celui de se plaire avec soi-même. Si l'on y songeoit sans prévention , je ne sais quel autre plaisir on pourroit égaler à celui-là. Je sens au moins que quiconque aime autant que moi la solitude doit craindre de s'y préparer des tourmens. Peut-être tireroit-on des mêmes principes la clef des faux jugemens des hommes sur les avantages du vice et sur ceux de la vertu ; car la jouissance de la vertu est toute intérieure , et ne s'aperçoit que par celui qui la sent : mais tous les avantages du vice frappent les yeux d'autrui , et il n'y a que celui qui les a qui sache ce qu'ils lui coûtent.

Se a ciascun l' interno affanno
 Si leggesse in fronte scritto,
 Quanti mai, che invidia fanno,
 Ci farebbero pietà !¹

1. « Oh ! si les tourmens secrets qui rongent les cœurs se lisoient sur les visages, combien de gens qui font envie feroient pitié ! »

Il auroit pu ajouter la suite, qui est très-belle, et ne convient pas moins au sujet :

Si vedria che i lor nemici
 Hanno in seno, e si riduce
 Nel parere a noi felici
 Ogni lor felicità.

« On verroit que l'ennemi qui les dévore est caché dans leur propre sein, et que tout leur prétendu bonheur se réduit à paroître heureux. »

Comme il se faisoit tard sans que j'y songeasse, M. de Wolmar est venu me joindre et m'avertir que Julie et le thé m'attendoient. « C'est vous, leur ai-je dit en m'excusant, qui m'empêchiez d'être avec vous : je fus si charmé de ma soirée d'hier que j'en suis retourné jouir ce matin : heureusement il n'y a point de mal ; et puisque vous m'avez attendu, ma matinée n'est pas perdue.

— C'est fort bien dit, a répondu Mme de Wolmar ; il vaudroit mieux s'attendre jusqu'à midi que de perdre le plaisir de déjeuner ensemble. Les étrangers ne sont jamais admis le matin dans ma chambre, et déjeunent dans la leur. Le déjeuner est le repas des amis ; les valets en sont exclus, les importuns ne s'y montrent point ; on y dit tout ce qu'on pense ; on y révèle tous ses secrets : on n'y contraint aucun de ses sentimens ; on peut s'y livrer sans imprudence aux douceurs de la confiance et de la familiarité. C'est presque le seul moment où il soit permis d'être ce qu'on est : que ne dure-t-il toute la journée ! — Ah ! Julie, ai-je été prêt à dire, voilà un vœu bien intéressé ! » Mais je me suis tu. La première chose que j'ai retranchée avec l'amour a été la louange. Louer quelqu'un en face, à moins que ce ne soit sa maîtresse, qu'est-ce faire autre chose sinon le taxer de vanité ? Vous savez, milord, si c'est à Mme de Wolmar qu'on peut faire ce reproche. Non, non ; je l'honore trop pour ne pas l'honorer en silence. La voir, l'entendre, observer sa conduite, n'est-ce pas assez la louer ?

LETTRE XII. — *De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.*

Il est écrit, chère amie, que tu dois être dans tous les temps ma sauvegarde contre moi-même, et qu'après m'avoir délivrée avec tant de peine des pièges de mon cœur, tu me garantiras encore de ceux de ma raison. Après tant d'épreuves cruelles, j'apprends à me défier des erreurs comme des passions dont elles sont si souvent l'ouvrage. Que n'ai-je eu toujours la même précaution ! Si, dans les temps passés, j'avois moins compté sur mes lumières, j'aurois eu moins à rougir de mes sentimens.

Que ce préambule ne t'alarme pas. Je serois indigne de ton amitié si j'avois encore à la consulter sur des sujets graves. Le crime fut toujours étranger à mon cœur, et j'ose l'en croire plus éloigné que jamais. Écoute-moi donc paisiblement, ma cousine, et crois que je n'aurai jamais besoin de conseils sur des doutes que la seule honnêteté peut résoudre.

Depuis six ans que je vis avec M. de Wolmar dans la plus parfaite union qui puisse régner entre deux époux, tu sais qu'il ne m'a jamais parlé ni de sa famille ni de sa personne, et que, l'ayant reçu d'un père aussi jaloux du bonheur de sa fille que de l'honneur de sa maison, je n'ai point marqué d'empressement pour en savoir sur son compte plus qu'il ne jugeoit à propos de m'en dire. Contente de lui devoir, avec la vie de celui qui me l'a donnée, mon honneur, mon repos, ma raison, mes enfans, et tout ce qui peut me rendre quelque prix à mes propres yeux, j'étois bien assurée que ce que j'ignorois de lui ne démentoit

point ce qui m'étoit connu ; et je n'avois pas besoin d'en savoir davantage pour l'aimer, l'estimer, l'honorer autant qu'il étoit possible.

Ce matin, en déjeunant, il nous a proposé un tour de promenade avant la chaleur ; puis, sous prétexte de ne pas courir, disoit-il, la campagne en robe de chambre, il nous a menés dans les bosquets, et précisément, ma chère, dans ce même bosquet où commencèrent tous les malheurs de ma vie. En approchant de ce lieu fatal, je me suis senti un affreux battement de cœur, et j'aurois refusé d'entrer si la honte ne m'eût retenue, et si le souvenir d'un mot qui fut dit l'autre jour dans l'Élysée ne m'eût fait craindre les interprétations. Je ne sais si le philosophe étoit plus tranquille ; mais, quelque temps après, ayant par hasard tourné les yeux sur lui, je l'ai trouvé pâle, changé, et je ne puis te dire quelle peine tout cela m'a fait.

En entrant dans le bosquet j'ai vu mon mari me jeter un coup d'œil et sourire. Il s'est assis entre nous ; et, après un moment de silence, nous prenant tous deux par la main : « Mes enfans, nous a-t-il dit, je commence à voir que mes projets ne seront point vains, et que nous pouvons être unis tous trois d'un attachement durable, propre à faire notre bonheur commun et ma consolation dans les ennuis d'une vieillesse qui s'approche : mais je vous connois tous deux mieux que vous ne me connoissez : il est juste de rendre les choses égales ; et, quoique je n'aie rien de fort intéressant à vous apprendre, puisque vous n'avez plus de secret pour moi, je n'en veux plus avoir pour vous. »

Alors il nous a révélé le secret de sa naissance, qui jusqu'ici n'avoit été connue que de mon père. Quand tu le sauras, tu concevras jusqu'où vont le sang-froid et la modération d'un homme capable de taire six ans un pareil secret à sa femme : mais ce secret n'est rien pour lui, et il y pense trop peu pour se faire un grand effort de n'en pas parler.

« Je ne vous arrêterai point, nous a-t-il dit, sur les événemens de ma vie : ce qui peut vous importer est moins de connoître mes aventures que mon caractère. Elles sont simples comme lui, et, sachant bien ce que je suis, vous comprendrez aisément ce que j'ai pu faire. J'ai naturellement l'âme tranquille et le cœur froid. Je suis de ces hommes qu'on croit bien injurier en disant qu'ils ne sentent rien, c'est-à-dire qu'ils n'ont point de passion qui les détourne de suivre le vrai guide de l'homme. Peu sensible au plaisir et à la douleur, je n'éprouve même que très-foiblement ce sentiment d'intérêt et d'humanité qui nous approprie les affections d'autrui. Si j'ai de la peine à voir souffrir les gens de bien, la pitié n'y entre pour rien ; car je n'en ai point à voir souffrir les méchans. Mon seul principe actif est le goût naturel de l'ordre ; et le concours bien combiné du jeu de la fortune et des actions des hommes me plaît exactement comme une belle symétrie dans un tableau, ou comme une pièce bien conduite au théâtre. Si j'ai quelque passion dominante, c'est celle de l'observation. J'aime à lire dans les cœurs des hommes ; comme le mien me fait peu d'illusions, que j'observe de sang-froid et sans intérêt, et qu'une longue expérience m'a donné de la sagacité, je ne me trompe guère dans mes jugemens ; aussi c'est là toute la récompense de l'amour-propre dans mes études continuelles ;

car je n'aime point à faire un rôle, mais seulement à voir jouer les autres; la société m'est agréable pour la contempler, non pour en faire partie. Si je pouvois changer la nature de mon être et devenir un œil vivant, je ferois volontiers cet échange. Ainsi mon indifférence pour les hommes ne me rend point indépendant d'eux; sans me soucier d'en être vu j'ai besoin de les voir, et sans m'être chers ils me sont nécessaires.

« Les deux premiers états de la société que j'eus occasion d'observer furent les courtisans et les valets; deux ordres d'hommes moins différens en effet qu'en apparence, et si peu dignes d'être étudiés, si faciles à connoître, que je m'ennuyai d'eux au premier regard. En quittant la cour, où tout est sitôt vu, je me dérobai sans le savoir au péril qui m'y menaçoit et dont je n'aurois point échappé. Je changeai de nom; et, voulant connoître les militaires, j'allai chercher du service chez un prince étranger; c'est là que j'eus le bonheur d'être utile à votre père, que le désespoir d'avoir tué son ami força à s'exposer témérairement et contre son devoir. Le cœur sensible et reconnoissant de ce brave officier commença dès lors à me donner meilleure opinion de l'humanité. Il s'unit à moi d'une amitié à laquelle il m'étoit impossible de refuser la mienne; et nous ne cessâmes d'entretenir depuis ce temps-là des liaisons qui devinrent plus étroites de jour en jour. J'appris dans ma nouvelle condition que l'intérêt n'est pas, comme je l'avois cru, le seul mobile des actions humaines, et que, parmi les foules de préjugés qui combattent la vertu, il en est aussi qui la favorisent. Je conçus que le caractère général de l'homme est un amour-propre indifférent par lui-même, bon ou mauvais par les accidens qui le modifient, et qui dépendent des coutumes, des lois, des rangs, de la fortune, et de toute notre police humaine. Je me livrai donc à mon penchant; et, méprisant la vaine opinion des conditions, je me jetai successivement dans les divers états qui pouvoient m'aider à les comparer tous et à connoître les uns par les autres. Je sentis, comme vous l'avez remarqué dans quelque lettre, dit-il à Saint-Preux, qu'on ne voit rien quand on se contente de regarder, qu'il faut agir soi-même pour voir agir les hommes; et je me fis acteur pour être spectateur. Il est toujours aisé de descendre: j'essayai d'une multitude de conditions dont jamais homme de la mienne ne s'étoit avisé. Je devins même paysan; et, quand Julie m'a fait garçon jardinier, elle ne m'a point trouvé si novice au métier qu'elle auroit pu croire.

« Avec la véritable connoissance des hommes, dont l'oisive philosophie ne donne que l'apparence, je trouvai un autre avantage auquel je ne m'étois point attendu: ce fut d'aiguiser par une vie active cet amour de l'ordre que j'ai reçu de la nature, et de prendre un nouveau goût pour le bien par le plaisir d'y contribuer. Ce sentiment me rendit un peu moins contemplatif, m'unit un peu plus à moi-même; et, par une suite assez naturelle de ce progrès, je m'aperçus que j'étois seul. La solitude, qui m'ennuya toujours, me devenoit affreuse, et je ne pouvois plus espérer de l'éviter longtemps. Sans avoir perdu ma froideur, j'avois besoin d'un attachement; l'image de la caducité sans consolation m'af-

fligeoit avant le temps, et, pour la première fois de ma vie, je connus l'inquiétude et la tristesse. Je parlai de ma peine au baron d'Étange. « Il ne faut point, me dit-il, vieillir garçon. Moi-même, après avoir vécu presque indépendant dans les liens du mariage, je sens que j'ai besoin de redevenir époux et père, et je vais me retirer dans le sein de ma famille. Il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vôtre et de me rendre le fils que j'ai perdu. J'ai une fille unique à marier : elle n'est pas sans mérite ; elle a le cœur sensible, et l'amour de son devoir lui fait aimer tout ce qui s'y rapporte. Ce n'est ni une beauté ni un prodige d'esprit ; mais venez la voir, et croyez que, si vous ne sentez rien pour elle, vous ne sentirez jamais rien pour personne au monde. » Je vins, je vous vis, Julie, et je trouvai que votre père m'avoit parlé modestement de vous. Vos transports, vos larmes de joie en l'embrassant, me donnèrent la première ou plutôt la seule émotion que j'aie éprouvée de ma vie. Si cette impression fut légère, elle étoit unique ; et les sentimens n'ont besoin de force pour agir qu'en proportion de ceux qui leur résistent. Trois ans d'absence ne changèrent point l'état de mon cœur. L'état du vôtre ne m'échappa pas à mon retour ; et c'est ici qu'il faut que je vous venge d'un aveu qui vous a tant coûté. » Juge, ma chère, avec quelle étrange surprise j'appris alors que tous mes secrets lui avoient été révélés avant mon mariage, et qu'il m'avoit épousée sans ignorer que j'appartenois à un autre.

« Cette conduite étoit inexcusable, a continué M. de Wolmar. J'offensois la délicatesse ; je péchois contre la prudence ; j'exposois votre honneur et le mien ; je devois craindre de nous précipiter tous deux dans des malheurs sans ressource : mais je vous aimois, et n'aimois que vous ; tout le reste m'étoit indifférent. Comment réprimer la passion même la plus foible quand elle est sans contre-poids ? Voilà l'inconvénient des caractères froids et tranquilles. Tout va bien tant que leur froideur les garantit des tentations ; mais, s'il en survient une qui les atteigne, ils sont aussitôt vaincus qu'attaqués ; et la raison, qui gouverne tandis qu'elle est seule, n'a jamais de force pour résister au moindre effort. Je n'ai été tenté qu'une fois, et j'ai succombé. Si l'ivresse de quelque autre passion m'eût fait vaciller encore, j'aurois fait autant de chutes que de faux pas. Il n'y a que des âmes de feu qui sachent combattre et vaincre ; tous les grands efforts, toutes les actions sublimes sont leur ouvrage : la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre. Quand celle de la vertu vient à s'élever, elle domine seule et tient tout en équilibre. Voilà comment se forme le vrai sage, qui n'est pas plus qu'un autre à l'abri des passions, mais qui seul sait les vaincre par elles-mêmes, comme un pilote fait route par les mauvais vents.

« Vous voyez que je ne prétends pas exténuer ma faute : si c'en eût été une, je l'aurois faite infailliblement ; mais, Julie, je vous connoissois, et n'en fis point en vous épousant. Je sentis que de vous seule dépendoit tout le bonheur dont je pouvois jouir, et que, si quelqu'un étoit capable de vous rendre heureuse, c'étoit moi. Je savois que l'innocence et la paix étoient nécessaires à votre cœur, que l'amour dont il étoit

préoccupé ne les lui donneroit jamais, et qu'il n'y avoit que l'horreur du crime qui pût en chasser l'amour. Je vis que votre âme étoit dans un accablement dont elle ne sortiroit que par un nouveau combat, et que ce seroit en sentant combien vous pouviez encore être estimable que vous apprendriez à le devenir.

« Votre cœur étoit usé pour l'amour : je comptai donc pour rien une disproportion d'âge qui m'ôtoit le droit de prétendre à un sentiment dont celui qui en étoit l'objet ne pouvoit jouir, et impossible à obtenir pour tout autre. Au contraire, voyant dans une vie plus qu'à moitié écoulée qu'un seul goût s'étoit fait sentir à moi, je jugeai qu'il seroit durable, et je me plus à lui conserver le reste de mes jours. Dans mes longues recherches, je n'avois rien trouvé qui vous valût ; je pensai que, ce que vous ne feriez pas, nulle autre au monde ne pourroit le faire ; j'osai croire à la vertu, et vous épousai. Le mystère que vous me faisiez ne me surprit point ; j'en savois les raisons, et je vis dans votre sage conduite celle de sa durée. Par égard pour vous j'imitai votre réserve, et ne voulus point vous ôter l'honneur de me faire un jour de vous-même un aveu que je voyois à chaque instant sur le bord de vos lèvres. Je ne me suis trompé en rien ; vous avez tenu tout ce que je m'étois promis de vous. Quand je voulus me choisir une épouse, je désirai d'avoir en elle une compagne aimable, sage, heureuse. Les deux premières conditions sont remplies : mon enfant, j'espère que la troisième ne nous manquera pas. »

A ces mots, malgré tous mes efforts pour ne l'interrompre que par mes pleurs, je n'ai pu m'empêcher de lui sauter au cou en m'écriant : « Mon cher mari ! ô le meilleur et le plus aimé des hommes ! apprenez-moi ce qui manque à mon bonheur, si ce n'est le vôtre, et d'être mieux mérité.... — Vous êtes heureuse autant qu'il se peut, a-t-il dit en m'interrompant ; vous méritez de l'être ; mais il est temps de jouir en paix d'un bonheur qui vous a jusqu'ici coûté bien des soins. Si votre fidélité m'eût suffi, tout étoit fait du moment que vous me la prîtes ; j'ai voulu de plus qu'elle vous fût facile et douce, et c'est à la rendre telle que nous nous sommes tous deux occupés de concert sans nous en parler. Julie, nous avons réussi mieux que vous ne pensez peut-être. Le seul tort que je vous trouve est de n'avoir pu reprendre en vous la confiance que vous vous devez, et de vous estimer moins que votre prix. La modestie extrême a ses dangers ainsi que l'orgueil. Comme une témérité qui nous porte au delà de nos forces les rend impuissantes, un effroi qui nous empêche d'y compter les rend inutiles. La véritable prudence consiste à les bien connoître et à s'y tenir. Vous en avez acquis de nouvelles en changeant d'état. Vous n'êtes plus cette fille infortunée qui déplorait sa foiblesse en s'y livrant ; vous êtes la plus vertueuse des femmes, qui ne connoît d'autres lois que celles du devoir et de l'honneur, et à qui le trop vif souvenir de ses fautes est la seule faute qui reste à reprocher. Loin de prendre encore contre vous-même des précautions injurieuses, apprenez donc à compter sur vous pour pouvoir y compter davantage. Écartez d'injustes défiances capables de réveiller quelquefois les sentimens qui les ont produites. Félicitez-vous plutôt d'avoir su choisir un

honnête homme dans un âge où il est si facile de s'y tromper, et d'avoir pris autrefois un amant que vous pouvez avoir aujourd'hui pour ami sous les yeux de votre mari même. A peine vos liaisons me furent-elles connues, que je vous estimai l'un par l'autre. Je vis quel trompeur enthousiasme vous avoit tous deux égarés : il n'agit que sur les belles âmes ; il les perd quelquefois, mais c'est par un attrait qui ne séduit qu'elles. Je jugeai que le même goût qui avoit formé votre union la relâcherait sitôt qu'elle deviendrait criminelle, et que le vice pouvoit entrer dans des cœurs comme les vôtres, mais non pas pour y prendre racine.

« Dès lors je compris qu'il régnoit entre vous des liens qu'il ne falloit point rompre, que votre mutuel attachement tenoit à tant de choses louables, qu'il falloit plutôt le régler que l'anéantir, et qu'aucun des deux ne pouvoit oublier l'autre sans perdre beaucoup de son prix. Je savois que les grands combats ne font qu'irriter les grandes passions, et que, si les violens efforts exercent l'âme, ils lui coûtent des tourmens dont la durée est capable de l'abattre. J'employai la douceur de Julie pour tempérer sa sévérité. Je nourris son amitié pour vous, dit-il à Saint-Preux ; j'en ôtai ce qui pouvoit y rester de trop, et je crois vous avoir conservé de son propre cœur plus peut-être qu'elle ne vous en eût laissé si je l'eusse abandonné à lui-même.

« Mes succès m'encouragèrent, et je voulus tenter votre guérison comme j'avois obtenu la sienne ; car je vous estimois, et, malgré les préjugés du vice, j'ai toujours reconnu qu'il n'y avoit rien de bien qu'on n'obtint des belles âmes avec de la confiance et de la franchise. Je vous ai vu, vous ne m'avez point trompé ; vous ne me tromperez point ; et, quoique vous ne soyez pas encore ce que vous devez être, je vous vois mieux que vous ne pensez, et suis plus content de vous que vous ne l'êtes vous-même. Je sais bien que ma conduite a l'air bizarre, et choque toutes les maximes communes ; mais les maximes deviennent moins générales à mesure qu'on lit mieux dans les cœurs ; et le mari de Julie ne doit pas se conduire comme un autre homme. Mes enfans, nous dit-il d'un ton d'autant plus touchant qu'il parloit d'un homme tranquille, soyez ce que vous êtes, et nous serons tous contents. Le danger n'est que dans l'opinion : n'ayez pas peur de vous, et vous n'aurez rien à craindre ; ne songez qu'au présent, et je vous réponds de l'avenir. Je ne puis vous en dire aujourd'hui davantage ; mais, si mes projets s'accomplissent et que mon espoir ne m'abuse pas, nos destinées seront mieux remplies, et vous serez tous deux plus heureux que si vous aviez été l'un à l'autre. »

En se levant il nous embrassa, et voulut que nous nous embrassassions aussi, dans ce lieu.... dans ce lieu même où jadis.... Claire, ô bonne Claire, combien tu m'as toujours aimée ! Je n'en fis aucune difficulté : hélas ! que j'aurois eu tort d'en faire ! ce baiser n'eut rien de celui qui m'avoit rendu le bosquet redoutable : je m'en félicitai tristement, et je connus que mon cœur étoit plus changé que jusque-là je n'avois osé le croire.

Comme nous reprenions le chemin du logis, mon mari m'arrêta par

la main, et me montrant ce bosquet dont nous sortions, il me dit en riant : « Julie, ne craignez plus cet asile, il vient d'être profané. » Tu ne veux pas me croire ; cousine, mais je te jure qu'il a quelque don surnaturel pour lire au fond des cœurs : que le ciel le lui laisse toujours ! Avec tant de sujets de me mépriser, c'est sans doute à cet art que je dois son indulgence.

Tu ne vois point encore ici de conseil à donner : patience, mon ange, nous y voici ; mais la conversation que je viens de te rendre étoit nécessaire à l'éclaircissement du reste.

En nous en retournant, mon mari, qui depuis longtemps est attendu à Étange, m'a dit qu'il comptoit partir demain pour s'y rendre, qu'il te verroit en passant, et qu'il y resteroit cinq ou six jours. Sans dire tout ce que je pensois d'un départ aussi déplacé, j'ai représenté qu'il ne me paroissoit pas assez indispensable pour obliger M. de Wolmar à quitter un hôte qu'il avoit lui-même appelé dans sa maison. « Voulez-vous, a-t-il répliqué, que je lui fasse mes honneurs pour l'avertir qu'il n'est pas chez lui ? Je suis pour l'hospitalité des Valaisans. J'espère qu'il trouve ici leur franchise et qu'il nous laisse leur liberté. » Voyant qu'il ne vouloit pas m'entendre, j'ai pris un autre tour et tâché d'engager notre hôte à faire ce voyage avec lui. « Vous trouverez, lui ai-je dit, un séjour qui a ses beautés, et même de celles que vous aimez ; vous visiterez le patrimoine de mes pères et le mien : l'intérêt que vous prenez à moi ne me permet pas de croire que cette vue vous soit indifférente. » J'avois la bouche ouverte pour ajouter que ce château ressembloit à celui de milord Édouard, qui.... mais heureusement j'ai eu le temps de me mordre la langue. Il m'a répondu tout simplement que j'avois raison, et qu'il feroit ce qu'il me plairoit. Mais M. de Wolmar, qui sembloit vouloir me pousser à bout, a répliqué qu'il devoit faire ce qui lui plaisoit à lui-même. « Lequel aimez-vous mieux, venir ou rester ? — Rester, a-t-il dit sans balancer. — Hé bien ! restez, a repris mon mari en lui serrant la main. Homme honnête et vrai, je suis très-content de ce mot-là. » Il n'y avoit pas moyen d'alterquer beaucoup là-dessus devant le fiers qui nous écoutoit. J'ai gardé le silence, et n'ai pu cacher si bien mon chagrin que mon mari ne s'en soit aperçu. « Quoi donc ! a-t-il repris d'un air mécontent dans un moment où Saint-Preux étoit loin de nous, aurois-je inutilement plaidé votre cause contre vous-même ? et Mme de Wolmar se contenteroit-elle d'une vertu qui eût besoin de choisir ses occasions ? Pour moi, je suis plus difficile ; je veux devoir la fidélité de ma femme à son cœur, et non pas au hasard ; et il ne me suffit pas qu'elle garde sa foi, je suis offensé qu'elle en doute. »

Ensuite il nous a menés dans son cabinet, où j'ai failli tomber de mon haut en lui voyant sortir d'un tiroir, avec les copies de quelques relations de notre ami que je lui avois données, les originaux mêmes de toutes les lettres que je croyois avoir vu brûler autrefois par Babi dans la chambre de ma mère. « Voilà, m'a-t-il dit en nous les montrant, les fondemens de ma sécurité ; s'ils me trompoient, ce seroit une folie de compter sur rien de ce que respectent les hommes. Je remets ma femme et mon honneur en dépôt à celle qui, fille et séduite, préféreroit un acte

de bienfaisance à un rendez-vous unique et sûr : je confie Julie épouse et mère à celui qui, maître de contenter ses desirs, sut respecter Julie amante et fille. Que celui de vous deux qui se méprise assez pour penser que j'ai tort, le dise, et je me rétracte à l'instant. » Cousine, crois-tu qu'il fût aisé de répondre à ce langage ?

J'ai pourtant cherché un moment dans l'après-midi pour prendre en particulier mon mari, et, sans entrer dans des raisonnemens qu'il ne m'étoit pas permis de pousser fort loin, je me suis bornée à lui demander deux jours de délai : ils m'ont été accordés sur-le-champ. Je les emploie à t'envoyer cet exprès et à attendre ta réponse pour savoir ce que je dois faire.

Je sais bien que je n'ai qu'à prier mon mari de ne point partir du tout ; celui qui ne me refusa jamais rien ne me refusera pas une si légère grâce. Mais, ma chère, je vois qu'il prend plaisir à la confiance qu'il me témoigne ; et je crains de perdre une partie de son estime, s'il croit que j'ai besoin de plus de réserve qu'il ne m'en permet. Je sais bien encore que je n'ai qu'à dire un mot à Saint-Preux et qu'il n'hésitera pas à l'accompagner ; mais mon mari prendra-t-il ainsi le change ? et puis-je faire cette démarche sans conserver sur Saint-Preux un air d'autorité qui sembleroit lui laisser à son tour quelque sorte de droits ? Je crains d'ailleurs qu'il n'infère de cette précaution que je la sens nécessaire ; et ce moyen, qui semble d'abord le plus facile, est peut-être au fond le plus dangereux. Enfin je n'ignore pas que nulle considération ne peut être mise en balance avec un danger réel ; mais ce danger existe-t-il en effet ? Voilà précisément le doute que tu dois résoudre.

Plus je veux sonder l'état présent de mon âme, plus j'y trouve de quoi me rassurer. Mon cœur est pur, ma conscience est tranquille, je ne sens ni trouble ni crainte ; et, dans tout ce qui se passe en moi, ma sincérité vis-à-vis de mon mari ne me coûte aucun effort. Ce n'est pas que certains souvenirs involontaires ne me donnent quelquefois un attendrissement dont il vaudroit mieux être exempte ; mais, bien loin que ces souvenirs soient produits par la vue de celui qui les a causés, ils me semblent plus rares depuis son retour, et, quelque doux qu'il me soit de le voir, je ne sais par quelle bizarrerie il m'est plus doux de penser à lui : en un mot, je trouve que je n'ai pas même besoin du secours de la vertu pour être paisible en sa présence, et que, quand l'horreur du crime n'existeroit pas, les sentimens qu'elle a détruits auroient bien de la peine à renaitre.

Mais, mon ange, est-ce assez que mon cœur me rassure quand la raison doit m'alarmer ? J'ai perdu le droit de compter sur moi. Qui me répondra que ma confiance n'est pas encore une illusion du vice ? Comment me fier à des sentimens qui m'ont tant de fois abusée ? Le crime ne commence-t-il pas toujours par l'orgueil qui fait mépriser la tentation ? et braver des périls où l'on a succombé, n'est-ce pas vouloir succomber encore ?

Pèse toutes ces considérations, ma cousine ; tu verras que, quand elles seroient vaines par elles-mêmes, elles sont assez graves par leur objet pour mériter qu'on y songe. Tire-moi donc de l'incertitude où

elles m'ont mise. Marque-moi comment je dois me comporter dans cette occasion délicate ; car mes erreurs passées ont altéré mon jugement et me rendent timide à me déterminer sur toutes choses. Quoi que tu penses de toi-même, ton âme est calme et tranquille, j'en suis sûre ; les objets s'y peignent tels qu'ils sont ; mais la mienné, toujours émue comme une onde agitée, les confond et les défigure. Je n'ose plus me fier à rien de ce que je vois ni de ce que je sens ; et, malgré de si longs repentirs, j'éprouve avec douleur que le poids d'une ancienne faute est un fardeau qu'il faut porter toute sa vie.

LETTRE XIII. — *Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.*

Pauvre cousine, que de tourmens tu te donnes sans cesse avec tant de sujets de vivre en paix ! Tout ton mal vient de toi, ô Israël ! Si tu suivais tes propres règles, que dans les choses de sentiment tu n'écoutes que la voix intérieure, et que ton cœur fit taire ta raison, tu te livrerais sans scrupule à la sécurité qu'il t'inspire, et tu ne t'efforcerais point, contre son témoignage, de craindre un péril qui ne peut venir que de lui.

Je t'entends, je t'entends bien, ma Julie : plus sûre de toi que tu ne feins de l'être, tu veux t'humilier de tes fautes passées sous prétexte d'en prévenir de nouvelles, et tes scrupules sont bien moins des précautions pour l'avenir qu'une peine imposée à la témérité qui t'a perdue autrefois. Tu compares les temps ! y penses-tu ? compare aussi les conditions, et souviens-toi que je te reprochois alors ta confiance comme je te reproche aujourd'hui ta frayeur.

Tu t'abuses, ma chère enfant : on ne se donne point ainsi le change à soi-même ; si l'on peut s'étourdir sur son état en n'y pensant point, on le voit tel qu'il est sitôt qu'on veut s'en occuper, et l'on ne se déguise pas plus ses vertus que ses vices. Ta douceur, ta dévotion, t'ont donné du penchant à l'humilité. Défie-toi de cette dangereuse vertu qui ne fait qu'animer l'amour-propre en le concentrant, et crois que la noble franchise d'une âme droite est préférable à l'orgueil des humbles. S'il faut de la tempérance dans la sagesse, il en faut aussi dans les précautions qu'elle inspire, de peur que des soins ignominieux à la vertu n'avilissent l'âme, et n'y réalisent un danger chimérique à force de nous en alarmer. Ne vois-tu pas qu'après s'être relevé d'une chute il faut se tenir debout, et que s'incliner du côté opposé à celui où l'on est tombé, c'est le moyen de tomber encore ? Cousine, tu fus amante comme Héloïse ; te voilà dévote comme elle : plaise à Dieu que ce soit avec plus de succès ! En vérité ! si je connoissois moins ta timidité naturelle, tes terreurs seroient capables de m'effrayer à mon tour ; et, si j'étois aussi scrupuleuse, à force de craindre pour toi, tu me ferois trembler pour moi-même.

Penses-y mieux, mon aimable amie ; toi dont la morale est aussi facile et douce qu'elle est honnête et pure, ne mets-tu point une âpreté trop rude, et qui sort de ton caractère, dans tes maximes sur la séparation des sexes ? Je conviens avec toi qu'ils ne doivent pas vivre ensemble

ni d'une même manière ; mais regarde si cette importante règle n'auroit pas besoin de plusieurs distinctions dans la pratique ; s'il faut l'appliquer indifféremment et sans exception aux femmes et aux filles , à la société générale et aux entretiens particuliers , aux affaires et aux amusemens , et si la décence et l'honnêteté qui l'inspirent ne la doivent pas quelquefois tempérer. Tu veux qu'en un pays de bonnes mœurs , où l'on cherche dans le mariage des convenances naturelles , il y ait des assemblées où les jeunes gens des deux sexes puissent se voir , se connoître et s'assortir ; mais tu leur interdis avec grande raison toute entrevue particulière. Ne seroit-ce pas tout le contraire pour les femmes et les mères de famille , qui ne peuvent avoir aucun intérêt légitime à se montrer en public , que les soins domestiques retiennent dans l'intérieur de leur maison , et qui ne doivent s'y refuser à rien de convenable à la maîtresse du logis ? Je n'aimerois pas à te voir dans tes caves aller faire goûter les vins aux marchands , ni quitter tes enfans pour aller régler des comptes avec un banquier ; mais s'il survient un honnête homme qui vienne voir ton mari , ou traiter avec lui de quelque affaire , refuseras-tu de recevoir son hôte en son absence et de lui faire les honneurs de ta maison , de peur de te trouver tête à tête avec lui ? Remonte au principe , et toutes les règles s'expliqueront. Pourquoi pensons-nous que les femmes doivent vivre retirées et séparées des hommes ? Ferons-nous cette injure à notre sexe de croire que ce soit par des raisons tirées de sa foiblesse , et seulement pour éviter le danger des tentations ? Non , ma chère , ces indignes craintes ne conviennent point à une femme de bien , à une mère de famille sans cesse environnée d'objets qui nourrissent en elle des sentimens d'honneur , et livrée aux plus respectables devoirs de la nature. Ce qui nous sépare des hommes , c'est la nature elle-même , qui nous prescrit des occupations différentes ; c'est cette douce et timide modestie qui , sans songer précisément à la chasteté , en est la plus sûre gardienne ; c'est cette réserve attentive et piquante qui , nourrissant à la fois dans les cœurs des hommes et les désirs et le respect , sert pour ainsi dire de coquetterie à la vertu. Voilà pourquoi les époux mêmes ne sont pas exceptés de la règle , voilà pourquoi les femmes les plus honnêtes conservent en général le plus d'ascendant sur leurs maris ; parce qu'à l'aide de cette sage et discrète réserve , sans caprice et sans refus , elles savent , au sein de l'union la plus tendre , les maintenir à une certaine distance , et les empêchent de jamais se rassasier d'elles. Tu conviendras avec moi que ton précepte est trop général pour ne pas comporter des exceptions , et que , n'étant point fondé sur un devoir rigoureux , la même bienséance qui l'établit peut quelquefois en dispenser.

La circonspection que tu fondes sur tes fautes passées est injurieuse à ton état présent : je ne la pardonnerois jamais à ton cœur , et j'ai bien de la peine à la pardonner à ta raison. Comment le rempart qui défend ta personne n'a-t-il pu te garantir d'une crainte ignominieuse ? Comment se peut-il que ma cousine , ma sœur , mon amie , ma Julie , confonde les foiblesses d'une fille trop sensible avec les infidélités d'une femme coupable ? Regarde tout autour de toi , tu n'y verras rien qui ne doive élever et soutenir ton âme. Ton mari , qui en présume tant ,

et dont tu as l'estime à justifier; tes enfans, que tu veux former au bien et qui s'honoreroient un jour de t'avoir eue pour mère; ton vénérable père qui t'est si cher, qui jouit de ton bonheur, et s'illustre de sa fille plus même que de ses aïeux; ton amie, dont le sort dépend du tien et à qui tu dois compte d'un retour auquel elle a contribué; sa fille, à qui tu dois l'exemple des vertus que tu lui veux inspirer; ton ami, cent fois plus idolâtre des tiennes que de ta personne, et qui te respecte encore plus que tu ne le redoutes; toi-même enfin, qui trouves dans ta sagesse le prix des efforts qu'elle t'a coûtés, et qui ne voudras jamais perdre en un moment le fruit de tant de peines: combien de motifs capables d'animer ton courage te font honte de t'oser défier de toi! Mais, pour répondre de ma Julie, qu'ai-je besoin de considérer ce qu'elle est? il me suffit de savoir ce qu'elle fut durant les erreurs qu'elle déplore. Ah! si jamais ton cœur eût été capable d'infidélité, je te permettrois de la craindre toujours; mais, dans l'instant même où tu croyois l'enviesager dans l'éloignement, conçois l'horreur qu'elle t'eût faite présente, par celle qu'elle t'inspira dès qu'y penser eût été la commettre.

Je me souviens de l'étonnement avec lequel nous apprenions autrefois qu'il y a des pays où la foiblesse d'une jeune amante est un crime irrémissible, quoique l'adultère d'une femme y porte le doux nom de galanterie, et où l'on se dédommage ouvertement étant mariée de la courte gêne où l'on vivoit étant fille. Je sais quelles maximes régneront là-dessus dans le grand monde, où la vertu n'est rien, où tout n'est que vaine apparence, où les crimes s'effacent par la difficulté de les prouver, où la preuve même en est ridicule contre l'usage qui les autorise. Mais toi, Julie, ô toi qui, brûlant d'une flamme pure et fidèle, n'étois coupable qu'aux yeux des hommes, et n'avois rien à te reprocher entre le ciel et toi, toi qui te faisais respecter au milieu de tes fautes, toi qui, livrée à d'impuissans regrets, nous forçois d'adorer encore les vertus que tu n'avois plus, toi qui t'indignois de supporter ton propre mépris quand tout sembloit te rendre excusable, oses-tu redouter le crime après avoir payé si cher ta foiblesse? oses-tu craindre de valoir moins aujourd'hui que dans les temps qui t'ont tant coûté de larmes? Non, ma chère; loin que tes anciens égaremens doivent t'alarmer, ils doivent animer ton courage; un repentir si cuisant ne mène point au remords, et quiconque est si sensible à la honte ne sait point braver l'infamie.

Si jamais une âme foible eut des soutiens contre sa foiblesse, ce sont ceux qui s'offrent à toi; si jamais une âme forte a pu se soutenir elle-même, la tienne a-t-elle besoin d'appui? Dis-moi donc quels sont les raisonnables motifs de crainte. Toute ta vie n'a été qu'un combat continuel, où, même après ta défaite, l'honneur, le devoir n'ont cessé de résister, et ont fini par vaincre. Ah! Julie, croirai-je qu'après tant de tourmens et de peines, douze ans de pleurs et six ans de gloire te laissent redouter une épreuve de huit jours? En deux mots, sois sincère avec toi-même: si le péril existe, sauve ta personne et rougis de ton cœur; s'il n'existe pas, c'est outrager ta raison, c'est flétrir ta vertu que de craindre un danger qui ne peut l'atteindre. Ignores-tu qu'il est

des tentations déshonorantes qui n'approchèrent jamais d'une âme honnête, qu'il est même honteux de les vaincre, et que se précautionner contre elles est moins s'humilier que s'avilir ?

Je ne prétends pas te donner mes raisons pour invincibles, mais te montrer seulement qu'il y en a qui combattent les tiennes ; et cela suffit pour autoriser mon avis. Ne t'en rapporte ni à toi qui ne sais pas te rendre justice, ni à moi qui dans tes défauts n'ai jamais su voir que ton cœur, et t'ai toujours adorée ; mais à ton mari, qui te voit telle que tu es, et te juge exactement selon ton mérite. Prompte comme tous les gens sensibles à mal juger de ceux qui ne le sont pas, je me défois de sa pénétration dans les secrets des cœurs tendres ; mais, depuis l'arrivée de notre voyageur, je vois par ce qu'il m'écrit qu'il lit très-bien dans les vôtres, et que pas un des mouvemens qui s'y passent n'échappe à ses observations : je les trouve même si fines et si justes, que j'ai rebroussé presque à l'autre extrémité de mon premier sentiment ; et je croirois volontiers que les hommes froids, qui consultent plus leurs yeux que leur cœur, jugent mieux des passions d'autrui que les gens turbulens et vifs, ou vains comme moi, qui commencent toujours par se mettre à la place des autres, et ne savent jamais voir ce qu'ils sentent. Quoi qu'il en soit, M. de Wolmar te connoît bien ; il t'estime, il t'aime, et son sort est lié au tien : que lui manque-t-il pour que tu lui laisses l'entière direction de ta conduite, sur laquelle tu crains de t'abuser ? Peut-être, sentant approcher la vieillesse, veut-il par des épreuves propres à le rassurer prévenir les inquiétudes jalouses qu'une jeune femme inspire ordinairement à un vieux mari ; peut-être le dessein qu'il a demande-t-il que tu puisses vivre familièrement avec ton ami sans alarmer ni ton époux ni toi-même ; peut-être veut-il seulement te donner un témoignage de confiance et d'estime digne de celle qu'il a pour toi. Il ne faut jamais se refuser à de pareils sentimens comme si l'on n'en pouvoit soutenir le poids ; et pour moi, je pense en un mot que tu ne peux mieux satisfaire à la prudence et à la modestie qu'en te rapportant de tout à sa tendresse et à ses lumières.

Veux-tu, sans désobliger M. de Wolmar, te punir d'un orgueil que tu n'eus jamais, et prévenir un danger qui n'existe plus ? Restée seule avec le philosophe, prends contre lui toutes les précautions superflues qui t'auroient été jadis si nécessaires ; impose-toi la même réserve que si avec ta vertu tu pouvois te défier encore de ton cœur et du sien ; évite les conversations trop affectueuses, les tendres souvenirs du passé ; interromps ou prévins les trop longs tête-à-tête ; entoure-toi sans cesse de tes enfans ; reste peu seule avec lui dans la chambre, dans l'Élysée, dans le bosquet, malgré la profanation. Surtout prends ces mesures d'une manière si naturelle qu'elles semblent un effet du hasard, et qu'il ne puisse imaginer un moment que tu le redoutes. Tu aimes les promenades en bateau, tu t'en privas pour ton mari, qui craint l'eau, pour tes enfans, que tu n'y veuies pas exposer : prends le temps de cette absence pour te donner cet amusement en laissant tes enfans sous la garde de la Fanchon. C'est le moyen de te livrer sans risque aux doux épanchemens de l'amitié, et de jouir paisiblement d'un long tête-à-tête sous la

protection des bateliers, qui voient sans entendre, et dont on ne peut s'éloigner avant de penser à ce qu'on fait.

Il me vient encore une idée qui feroit rire beaucoup de gens, mais qui te plaira, j'en suis sûre : c'est de faire en l'absence de ton mari un journal fidèle pour lui être montré à son retour, et de songer au journal dans tous les entretiens qui doivent y entrer. A la vérité je ne crois pas qu'un pareil expédient fût utile à beaucoup de femmes; mais une âme franche et incapable de mauvaise foi a contre le vice bien des ressources qui manqueront toujours aux autres. Rien n'est méprisable de ce qui tend à garder la pureté; et ce sont les petites précautions qui conservent les grandes vertus.

Au reste, puisque ton mari doit me voir en passant, il me dira, j'espère, les véritables raisons de son voyage; et, si je ne les trouve pas solides, ou je le détournerai de l'achever, ou, quoi qu'il arrive, je ferai ce qu'il n'aura pas voulu faire; c'est sur quoi tu peux compter. En attendant, en voilà, je pense, plus qu'il n'en faut pour te rassurer contre une épreuve de huit jours. Va, ma Julie; je te connois trop bien pour ne pas répondre de toi autant et plus que de moi-même. Tu seras toujours ce que tu dois et que tu veux être. Quand tu te livreras à la seule honnêteté de ton âme, tu ne risqueras rien encore; car je n'ai point de foi aux défaites imprévues : on a beau couvrir du vain nom de foiblesses des fautes toujours volontaires, jamais femme ne succombe qu'elle n'ait voulu succomber; et, si je pensois qu'un pareil sort pût t'attendre, crois-moi, crois-en ma tendre amitié, crois-en tous les sentimens qui peuvent naître dans le cœur de ta pauvre Claire, j'aurois un intérêt trop sensible à t'en garantir pour t'abandonner à toi seule.

Ce que M. de Wolmar t'a déclaré des connoissances qu'il avoit avant ton mariage me surprend peu : tu sais que je m'en suis toujours doutée; et je te dirai de plus que mes soupçons ne se sont pas bornés aux indiscretions de Babi. Je n'ai jamais pu croire qu'un homme droit et vrai comme ton père, et qui avoit tout au moins des soupçons lui-même, pût se résoudre à tromper son gendre et son ami; que, s'il t'engageoit si fortement au secret, c'est que la manière de le révéler devoit fort différente de sa part ou de la tienne, et qu'il vouloit sans doute y donner un tour moins propre à rebuter M. de Wolmar que celui qu'il savoit bien que tu ne manquerois pas d'y donner toi-même. Mais il faut te renvoyer ton exprès; nous causerons de tout cela plus à loisir dans un mois d'ici.

Adieu, petite cousine; c'est assez prêcher la prêchese : reprends ton ancien métier, et pour cause. Je me sens toute inquiète de n'être pas encore avec toi. Je brouille toutes mes affaires en me hâtant de les finir, et ne sais guère ce que je fais. Ah ! Chaillot, Chaillot !... si j'étois moins folle !... mais j'espère de l'être toujours.

P. S. A propos, j'oubliois de faire compliment à ton altesse. Dis-moi, je t'en prie, monseigneur ton mari est-il atteman, knès, ou boyard ? Pour moi, je croirai jurer s'il faut t'appeler Mme la boyarde¹. O pau-

1. Mme d'Orbe ignoroit apparemment que les deux premiers noms sont

vre enfant! toi qui as tant gémi d'être née demoiselle, te voilà bien chanceuse d'être la femme d'un prince! Entre nous, cependant, pour une dame de si grande qualité, je te trouve des frayeurs un peu roturières. Ne sais-tu pas que les petits scrupules ne conviennent qu'aux petites gens, et qu'on rit d'un enfant de bonne maison qui prétend être fils de son père?

LETTRE XIV. — *De M. de Wolmar à Mme d'Orbe.*

Je pars pour Étange, petite cousine : je m'étois proposé de vous voir en allant; mais un retard dont vous êtes cause me force à plus de diligence, et j'aime mieux coucher à Lausanne en revenant, pour y passer quelques heures de plus avec vous. Aussi bien j'ai à vous consulter sur plusieurs choses dont il est bon de vous parler d'avance, afin que vous ayez le temps d'y réfléchir avant de m'en dire votre avis.

Je n'ai point voulu vous expliquer mon projet au sujet du jeune homme avant que sa présence eût confirmé la bonne opinion que j'en avois conçue. Je crois déjà m'être assez assuré de lui pour vous confier entre nous que ce projet est de le charger de l'éducation de mes enfans. Je n'ignore pas que ces soins importans sont le principal devoir d'un père : mais, quand il sera temps de les prendre, je serai trop âgé pour les remplir; et, tranquille et contemplatif par tempérament, j'eus toujours trop peu d'activité pour pouvoir régler celle de la jeunesse. D'ailleurs, par la raison qui vous est connue¹, Julie ne me verroit point sans inquiétude prendre une fonction dont j'aurois peine à m'acquitter à son gré. Comme par mille autres raisons votre sexe n'est pas propre à ces mêmes soins, leur mère s'occupera toute entière à bien élever son Henriette : je vous destine pour votre part le gouvernement du ménage sur le plan que vous trouverez établi et que vous avez approuvé; la mienne sera de voir trois honnêtes gens concourir au bonheur de la maison, et de goûter dans ma vieillesse un repos qui sera leur ouvrage.

J'ai toujours vu que ma femme auroit une extrême répugnance à confier ses enfans à des mains mercenaires, et je n'ai pu blâmer ses scrupules. Le respectable état de précepteur exige tant de talens qu'on ne sauroit payer, tant de vertus qui ne sont point à prix, qu'il est inutile d'en chercher un avec de l'argent. Il n'y a qu'un homme de génie en qui l'on puisse espérer de trouver les lumières d'un maître; il n'y a qu'un ami très-tendre à qui son cœur puisse inspirer le zèle d'un père; et le génie n'est guère à vendre, encore moins l'attachement.

Votre ami m'a paru réunir en lui toutes les qualités convenables; et, si j'ai bien connu son âme, je n'imagine pas pour lui de plus grande félicité que de faire dans ces enfans chéris celle de leur mère. Le seul obstacle que je puisse prévoir est dans son affection pour milord

en effet des titres distingués, mais qu'un boyard n'est qu'un simple gentil-homme.

1. Cette raison n'est pas connue encore du lecteur, mais il est prié de ne pas s'impatienter.

Édouard, qui lui permettra difficilement de se détacher d'un ami si cher et auquel il a de si grandes obligations, à moins qu'Édouard ne l'exige lui-même. Nous attendons bientôt cet homme extraordinaire; et, comme vous avez beaucoup d'empire sur son esprit, s'il ne dément pas l'idée que vous m'en avez donnée, je pourrais bien vous charger de cette négociation auprès de lui.

Vous avez à présent, petite cousine, la clef de toute ma conduite, qui ne peut que paroître fort bizarre sans cette explication, et qui, j'espère, aura désormais l'approbation de Julie et la vôtre. L'avantage d'avoir une femme comme la mienne m'a fait tenter des moyens qui seroient impraticables avec une autre. Si je la laisse en toute confiance avec son ancien amant sous la seule garde de sa vertu, je serois insensé d'établir dans ma maison cet amant avant de m'assurer qu'il eût pour jamais cessé de l'être : et comment pouvoir m'en assurer, si j'avois une épouse sur laquelle je comptasse moins ?

Je vous ai vue quelquefois sourire à mes observations sur l'amour : mais pour le coup je tiens de quoi vous humilier. J'ai fait une découverte que ni vous ni femme au monde, avec toute la subtilité qu'on prête à votre sexe, n'eussiez jamais faite, dont pourtant vous sentirez peut-être l'évidence au premier instant, et que vous tiendrez au moins pour démontrée quand j'aurai pu vous expliquer sur quoi je la fonde. De vous dire que mes jeunes gens sont plus amoureux que jamais, ce n'est pas sans doute une merveille à vous apprendre. De vous assurer au contraire qu'ils sont parfaitement guéris, vous savez ce que peuvent la raison, la vertu; ce n'est pas là non plus leur plus grand miracle. Mais que ces deux opposés soient vrais en même temps; qu'ils brûlent plus ardemment que jamais l'un pour l'autre, et qu'il ne règne plus entre eux qu'un honnête attachement; qu'ils soient toujours amans et ne soient plus qu'amis : c'est, je pense, à quoi vous vous attendez moins, ce que vous aurez plus de peine à comprendre, et ce qui est pourtant selon l'exacte vérité.

Telle est l'énigme que forment les contradictions fréquentes que vous avez dû remarquer en eux, soit dans leurs discours, soit dans leurs lettres. Ce que vous avez écrit à Julie au sujet du portrait a servi plus que tout le reste à m'en éclaircir le mystère; et je vois qu'ils sont toujours de bonne foi, même en se démentant sans cesse. Quand je dis eux, c'est surtout le jeune homme que j'entends; car, pour votre amie, on n'en peut parler que par conjecture : un voile de sagesse et d'honnêteté fait tant de replis autour de son cœur, qu'il n'est plus possible à l'œil humain d'y pénétrer, pas même au sien propre. La seule chose qui me fait soupçonner qu'il lui reste quelque défiance à vaincre, est qu'elle ne cesse de chercher en elle-même ce qu'elle feroit si elle étoit tout à fait guérie, et le fait avec tant d'exactitude, que, si elle étoit réellement guérie, elle ne le feroit pas si bien.

Pour votre ami, qui, bien que vertueux, s'effraye moins des sentimens qui lui restent, je lui vois encore tous ceux qu'il eut dans sa première jeunesse; mais je les vois sans avoir droit de m'en offenser. Ce n'est pas de Julie de Wolmar qu'il est amoureux, c'est de Julie d'Étange;

il ne me hait point comme le possesseur de la personne qu'il aime, mais comme le ravisseur de celle qu'il a aimée. La femme d'un autre n'est point sa maîtresse; la mère de deux enfans n'est plus son ancienne écolière. Il est vrai qu'elle lui ressemble beaucoup et qu'elle lui en rappelle souvent le souvenir. Il l'aime dans le temps passé; voilà le vrai mot de l'énigme : ôtez-lui la mémoire, il n'aura plus d'amour.

Ceci n'est pas une vaine subtilité, petite cousine; c'est une observation très-solide, qui, étendue à d'autres amours, auroit peut-être une application bien plus générale qu'il ne paroît. Je pense même qu'elle ne seroit pas difficile à expliquer en cette occasion par vos propres idées. Le temps où vous séparâtes ces deux amans fut celui où leur passion étoit à son plus haut point de véhémence. Peut-être, s'ils fussent restés plus longtemps ensemble, se seroient-ils peu à peu refroidis; mais leur imagination vivement émue les a sans cesse offerts l'un à l'autre tels qu'ils étoient à l'instant de leur séparation. Le jeune homme, ne voyant point dans sa maîtresse les changemens qu'y faisoit le progrès du temps, l'aimoit telle qu'il l'avoit vue, et non plus telle qu'elle étoit¹. Pour le rendre heureux il n'étoit pas question seulement de la lui donner, mais de la lui rendre au même âge et dans les mêmes circonstances où elle s'étoit trouvée au temps de leurs premières amours; la moindre altération à tout cela étoit autant d'ôté du bonheur qu'il s'étoit promis. Elle est devenue plus belle, mais elle a changé; ce qu'elle a gagné tourne en ce sens à son préjudice : car c'est de l'ancienne, et non pas d'une autre, qu'il est amoureux.

L'erreur qui l'abuse et le trouble est de confondre les temps et de se reprocher souvent comme un sentiment actuel ce qui n'est que l'effet d'un souvenir trop tendre; mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux achever de le guérir que de le désabuser. On tirera peut-être meilleur parti pour cela de son erreur que de ses lumières. Lui découvrir le véritable état de son cœur seroit lui apprendre la mort de ce qu'il aime; ce seroit lui donner une affliction dangereuse en ce que l'état de tristesse est toujours favorable à l'amour.

Délibéré des scrupules qui le gênent, il nourriroit peut-être avec plus de complaisance des souvenirs qui doivent s'éteindre; il en parleroit avec moins de réserve; et les traits de sa Julie ne sont pas tellement effacés en Mme de Wolmar, qu'à force de les y chercher il ne les y pût retrouver encore. J'ai pensé qu'au lieu de lui ôter l'opinion des progrès qu'il croit avoir faits, et qui sert d'encouragement pour achever, il falloit lui faire perdre la mémoire des temps qu'il doit oublier, en

1. Vous êtes bien folles, vous autres femmes, de vouloir donner de la consistance à un sentiment aussi frivole et aussi passager que l'amour. Tout change dans la nature, tout est dans un flux continu; et vous voulez inspirer des feux constans! Et de quel droit prétendez-vous être aimée aujourd'hui parce que vous l'étiez hier? Gardez donc le même visage, le même âge, la même humeur, soyez toujours la même, et l'on vous aimera toujours, si l'on peut. Mais changer sans cesse, et vouloir toujours qu'on vous aime, c'est vouloir qu'à chaque instant on cesse de vous aimer; ce n'est pas chercher des cœurs constans, c'est en chercher d'aussi changeans que vous.

substituant adroitement d'autres idées à celles qui lui sont si chères. Vous, qui contribuâtes à les faire naître, pouvez contribuer plus que personne à les effacer : mais c'est seulement quand vous serez tout à fait avec nous que je veux vous dire à l'oreille ce qu'il faut faire pour cela, charge qui, si je ne me trompe, ne vous sera pas fort onéreuse. En attendant, je cherche à le familiariser avec les objets qui l'effarouchent, en les lui présentant de manière qu'ils ne soient plus dangereux pour lui. Il est ardent, mais foible et facile à subjuguier. Je profite de cet avantage en donnant le change à son imagination. A la place de sa maîtresse, je le force de voir toujours l'épouse d'un honnête homme et la mère de mes enfans : j'efface un tableau par un autre, et couvre le passé du présent. On mène un coursier ombrageux à l'objet qui l'effraye, afin qu'il n'en soit plus effrayé. C'est ainsi qu'il en faut user avec ces jeunes gens dont l'imagination brûle encore quand leur cœur est déjà refroidi, et leur offre dans l'éloignement des monstres qui disparaissent à leur approche.

Je crois bien connoître les forces de l'un et de l'autre ; je ne les expose qu'à des épreuves qu'ils peuvent soutenir : car la sagesse ne consiste pas à prendre indifféremment toutes sortes de précautions, mais à choisir celles qui sont utiles et à négliger les superflues. Les huit jours pendant lesquels je les vais laisser ensemble suffiront peut-être pour leur apprendre à démêler leurs vrais sentimens et connoître ce qu'ils sont réellement l'un à l'autre. Plus ils se verront seul à seul, plus ils comprendront aisément leur erreur en comparant ce qu'ils sentiront avec ce qu'ils auroient autrefois senti dans une situation pareille. Ajoutez qu'il leur importe de s'accoutumer sans risque à la familiarité dans laquelle ils vivront nécessairement si mes vues sont remplies. Je vois par la conduite de Julie qu'elle a reçu de vous des conseils qu'elle ne pouvoit refuser de suivre sans se faire tort. Quel plaisir je prendrois à lui donner cette preuve que je sens tout ce qu'elle vaut, si c'étoit une femme auprès de laquelle un mari pût se faire un mérite de sa confiance ! Mais quand elle n'auroit rien gagné sur son cœur, sa vertu resteroit la même : elle lui coûteroit davantage, et ne triompheroit pas moins. Au lieu que, s'il lui reste aujourd'hui quelque peine intérieure à souffrir, ce ne peut être que dans l'attendrissement d'une conversation de réminiscence, qu'elle ne saura que trop pressentir, et qu'elle évitera toujours. Ainsi, vous voyez qu'il ne faut point juger ici de ma conduite par les règles ordinaires, mais par les vues qui me l'inspirent et par le caractère unique de celle envers qui je la tiens.

Adieu, petite cousine, jusqu'à mon retour. Quoique je n'aie pas donné toutes ces explications à Julie, je n'exige pas que vous lui en fassiez un mystère. J'ai pour maxime de ne point interposer de secrets entre les amis : ainsi je remets ceux-ci à votre discrétion ; faites-en l'usage que la prudence et l'amitié vous inspireront : je sais que vous ne ferez rien que pour le mieux et le plus honnête.

LETTRE XV. — De Saint-Preux à milord Édouard.

M. de Wolmar partit hier pour Étange, et j'ai peine à concevoir l'état de tristesse où m'a laissé son départ. Je crois que l'éloignement de sa femme m'affligeroit moins que le sien. Je me sens plus contraint qu'en sa présence même; un morne silence règne au fond de mon cœur; un effroi secret en étouffe le murmure, et, moins troublé de désirs que de craintes, j'éprouve les terreurs du crime sans en avoir les tentations.

Savez-vous, milord, où mon âme se rassure et perd ces indignes frayeurs? auprès de Mme de Wolmar. Sitôt que j'approche d'elle, sa vue apaise mon trouble, ses regards épurent mon cœur. Tel est l'ascendant du sien, qu'il semble toujours inspirer aux autres le sentiment de son innocence et le repos qui en est l'effet. Malheureusement pour moi, sa règle de vie ne la livre pas toute la journée à la société de ses amis, et, dans les momens que je suis forcé de passer sans la voir, je souffrirois moins d'être plus loin d'elle.

Ce qui contribue encore à nourrir la mélancolie dont je me sens accablé, c'est un mot qu'elle me dit hier après le départ de son mari. Quoique jusqu'à cet instant elle eût assez fait bonne contenance, elle le suivit longtemps des yeux avec un air attendri, que j'attribuai d'abord au seul éloignement de cet heureux époux; mais je conçus à son discours que cet attendrissement avoit encore une autre cause qui ne m'étoit pas connue. « Vous voyez comme nous vivons, me dit-elle, et vous savez s'il m'est cher. Ne croyez pas pourtant que le sentiment qui m'unit à lui, aussi tendre et plus puissant que l'amour, en ait aussi les foiblesses. S'il nous en coûte quand la douce habitude de vivre ensemble est interrompue, l'espoir assuré de la reprendre bientôt nous console. Un état aussi permanent laisse peu de vicissitudes à craindre; et dans une absence de quelques jours nous sentons moins la peine d'un si court intervalle que le plaisir d'en envisager la fin. L'affliction que vous lisez dans mes yeux vient d'un sujet plus grave; et, quoiqu'elle soit relative à M. de Wolmar, ce n'est point son éloignement qui la cause.

« Mon cher ami, ajouta-t-elle d'un ton pénétré, il n'y a point de vrai bonheur sur la terre. J'ai pour mari le plus honnête et le plus doux des hommes; un penchant mutuel se joint au devoir qui nous lie; il n'a point d'autres désirs que les miens; j'ai des enfans qui ne donnent et promettent que des plaisirs à leur mère; il n'y eut jamais d'amie plus tendre, plus vertueuse, plus aimable, que celle dont mon cœur est idolâtre, et je vais passer mes jours avec elle; vous-même contribuez à me les rendre chers en justifiant si bien mon estime et mes sentimens pour vous; un long et fâcheux procès prêt à finir va ramener dans nos bras le meilleur des pères; tout nous prospère; l'ordre et la paix règnent dans notre maison; nos domestiques sont zélés et fidèles; nos voisins nous marquent toute sorte d'attachement, nous jouissons de la bienveillance publique. Favorisée en toutes choses du ciel, de la fortune et des hommes, je vois tout concourir à mon bonheur. Un chagrin secret, un seul chagrin l'empoisonne, et je ne suis pas heureuse. » Elle dit ces derniers mots avec un soupir qui me perça l'âme, et auquel je

vis trop que je n'avois aucune part. « Elle n'est pas heureuse, me dis-je en soupirant à mon tour, et ce n'est plus moi qui l'empêche de l'être ! »

Cette funeste idée bouleversa dans un instant toutes les miennes, et troubla le repos dont je commençois à jouir. Impatient du doute insupportable où ce discours m'avoit jeté, je la pressai tellement d'achever de m'ouvrir son cœur, qu'enfin elle versa dans le mien ce fatal secret et me permit de vous le révéler. Mais voici l'heure de la promenade. Mme de Wolmar sort actuellement du gynécée pour aller se promener avec ses enfans; elle vient de me le faire dire. J'y cours, milord : je vous quitte pour cette fois, et remets à reprendre dans une autre lettre le sujet interrompu dans celle-ci.

LETTRE XVI. — *De Mme de Wolmar à son mari.*

Je vous attends mardi, comme vous me le marquez, et vous trouverez tout arrangé selon vos intentions. Voyez en revenant Mme d'Orbe; elle vous dira ce qui s'est passé durant votre absence : j'aime mieux que vous l'appreniez d'elle que de moi.

Wolmar, il est vrai, je crois mériter votre estime; mais votre conduite n'en est pas plus convenable, et vous jouissez durement de la vertu de votre femme.

LETTRE XVII. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Je veux, milord, vous rendre compte d'un danger que nous courûmes ces jours passés, et dont heureusement nous avons été quittes pour la peur et un peu de fatigue. Ceci vaut bien une lettre à part : en la lisant vous sentirez ce qui m'engage à vous l'écrire.

Vous savez que la maison de Mme de Wolmar n'est pas loin du lac, et qu'elle aime les promenades sur l'eau. Il y a trois jours que le désœuvrement où l'absence de son mari nous laisse et la beauté de la soirée nous firent projeter une de ces promenades pour le lendemain. Au lever du soleil nous nous rendîmes au rivage; nous prîmes un bateau avec des filets pour pêcher, trois rameurs, un domestique, et nous nous embarquâmes avec quelques provisions pour le dîner. J'avois pris un fusil pour tirer des besolets¹; mais elle me fit honte de tuer des oiseaux à pure perte et pour le seul plaisir de faire du mal. Je m'amusois donc à rappeler de temps en temps des gros sifflets, des tiou-tious, des crenets, des siflassons², et je ne tirai qu'un seul coup de fort loin sur une grêbe que je manquai.

Nous passâmes une heure ou deux à pêcher à cinq cents pas du rivage. La pêche fut bonne; mais, à l'exception d'une truite qui avoit reçu un coup d'aviron, Julie fit tout rejeter à l'eau. « Ce sont, dit-elle, des animaux qui souffrent; délivrons-les; jouissons du plaisir qu'ils auront d'être échappés au péril. » Cette opération se fit lentement, à contre-

1. Oiseau de passage sur le lac de Genève. Le besolet n'est pas bon à manger.

2. Diverses sortes d'oiseaux du lac de Genève, tous très-bons à manger.

cœur, non sans quelques représentations, et je vis aisément que nos gens auroient mieux goûté le poisson qu'ils avoient pris que la morale qui lui savoit la vie.

Nous avançâmes ensuite en pleine eau; puis, par une vivacité de jeune homme dont il seroit temps de guérir, m'étant mis à *nager*¹, je dirigeai tellement au milieu du lac que nous nous trouvâmes bientôt à plus d'une lieue du rivage². Là j'expliquois à Julie toutes les parties du superbe horizon qui nous entourait. Je lui montrais de loin les embouchures du Rhône, dont l'impétueux cours s'arrête tout à coup au bout d'un quart de lieue, et semble craindre de souiller de ses eaux bourbeuses le cristal azuré du lac. Je lui faisais observer les redans des montagnes, dont les angles correspondans et parallèles forment dans l'espace qui les sépare un lit digne du fleuve qui le remplit. En l'écartant de nos côtes j'aimois à lui faire admirer les riches et charmantes rives du pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyans et parés de toutes parts, forment un tableau ravissant; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avidé publicain. Puis lui montrant le Chablais sur la côte opposée, pays non moins favorisé de la nature, et qui n'offre pourtant qu'un spectacle de misère, je lui faisais sensiblement distinguer les différens effets des deux gouvernemens pour la richesse, le nombre et le bonheur des hommes. « C'est ainsi, lui disois-je, que la terre ouvre son sein fertile et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes : elle semble sourire et s'animer au doux spectacle de la liberté; elle aime à nourrir des hommes. Au contraire, les tristes mesures, la bruyère et les ronces qui couvrent une terre à demi déserte, annoncent de loin qu'un maître absent y domine, et qu'elle donne à regret à des esclaves quelques maigres productions dont ils ne profitent pas. »

Tandis que nous nous amusions agréablement à parcourir ainsi des yeux les côtes voisines, un séchard, qui nous pousoit de biais vers la rive opposée, s'éleva, fraîchit considérablement; et, quand nous songeâmes à revirer, la résistance se trouva si forte qu'il ne fut plus possible à notre frêle bateau de la vaincre. Bientôt les ondes devinrent terribles : il fallut regagner la rive de Savoie, et tâcher d'y prendre terre au village de Meillerie qui étoit vis-à-vis de nous, et qui est presque le seul lieu de cette côte où la grève offre un abord commode. Mais le vent ayant changé se renforçoit, rendoit inutiles les efforts de nos bateliers, et nous faisoit dériver plus bas, le long d'une file de rochers escarpés où l'on ne trouve plus d'asile.

Nous nous mîmes tous aux rames, et presque au même instant j'eus la douleur de voir Julie saisie du mal de cœur, foible et défaillante au

1. Terme des bateliers du lac de Genève; c'est tenir la rame qui gouverne les autres.

2. Comment cela? Il s'en faut bien que vis-à-vis de Clarens le lac ait deux lieues de large.

bord du bateau. Heureusement elle étoit faite à l'eau, et cet état ne dura pas. Cependant nos efforts croissoient avec le danger; le soleil, la fatigue et la sueur nous mirent tous hors d'haleine et dans un épuisement excessif : c'est alors que, retrouvant tout son courage, Julie animoit le nôtre par ses caresses compatissantes; elle nous essuyoit indistinctement à tous le visage, et mêlant dans un vase du vin avec de l'eau de peur d'ivresse, elle en offroit alternativement aux plus épuisés. Non, jamais votre adorable amie ne brilla d'un si vif éclat que dans ce moment où la chaleur et l'agitation avoient animé son teint d'un plus grand feu, et ce qui ajoutoit le plus à ses charmes étoit qu'on voyoit si bien à son air attendri que tous ses soins venoient moins de frayeur pour elle que de compassion pour nous. Un instant seulement, deux planches s'étant entr'ouvertes dans un choc qui nous inonda tous, elle crut le bateau brisé, et dans une exclamation de cette tendre mère j'entendis distinctement ces mots : « O mes enfans ! faut-il ne vous voir plus ? » Pour moi, dont l'imagination va toujours plus loin que le mal, quoique je connusse au vrai l'état du péril, je croyois voir de moment en moment le bateau englouti, cette beauté si touchante se débattre au milieu des flots, et la pâleur de la mort ternir les roses de son visage.

Enfin à force de travail nous remontâmes à Meillerie, et, après avoir lutté plus d'une heure à dix pas du rivage, nous parvîmes à prendre terre. En abordant, toutes les fatigues furent oubliées, Julie prit sur soi la reconnaissance de tous les soins que chacun s'étoit donnés; et, comme au fort du danger elle n'avoit songé qu'à nous, à terre il lui sembloit qu'on n'avoit sauvé qu'elle.

Nous dînâmes avec l'appétit qu'on gagne dans un violent travail. La truite fut apprêtée. Julie, qui l'aime extrêmement, en mangea peu; et je compris que, pour ôter aux bateliers le regret de leur sacrifice, elle ne se soucioit pas que j'en mangeasse beaucoup moi-même. Milord, vous l'avez dit mille fois, dans les petites choses comme dans les grandes, cette âme aimante se peint toujours.

Après le dîner, l'eau continuant d'être forte et le bateau ayant besoin d'être raccommoqué, je proposai un tour de promenade. Julie m'opposa le vent, le soleil, et songeoit à ma lassitude. J'avois mes vues; ainsi je répondis à tout. « Je suis, lui dis-je, accoutumé dès l'enfance aux exercices pénibles; loin de nuire à ma santé ils l'affermissent, et mon dernier voyage m'a rendu bien plus robuste encore. A l'égard du soleil et du vent, vous avez votre chapeau de paille; nous gagnerons des abris et des bois; il n'est question que de monter entre quelques rochers; et vous qui n'aimez pas la plaine en supporterez volontiers la fatigue. » Elle fit ce que je voulois, et nous partîmes pendant le dîner de nos gens.

Vous savez qu'après mon exil du Valais je revins il y a dix ans à Meillerie attendre la permission de mon retour. C'est là que je passai les jours si tristes et si délicieux, uniquement occupé d'elle, et c'est de là que je lui écrivis une lettre dont elle fut si touchée. J'avois toujours désiré de revoir la retraite isolée qui me servit d'asile au milieu des

glaces, et où mon cœur se plaisoit à converser en lui-même avec ce qu'il eut de plus cher au monde. L'occasion de visiter ce lieu si chéri dans une saison plus agréable, et avec celle dont l'image l'habitoit jadis avec moi, fut le motif secret de ma promenade. Je me faisois un plaisir de lui montrer d'anciens monumens d'une passion si constante et si malheureuse.

Nous y parvînmes après une heure de marche par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avoient rien de plus incommode que la longueur du chemin. En approchant et reconnoissant mes anciens renseignements, je fus prêt à me trouver mal; mais je me surmontai, je cachai mon trouble, et nous arrivâmes. Ce lieu solitaire formoit un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paroissent horribles aux autres. Un torrent formé par la fonte des neiges rouloit à vingt pas de nous une eau bourbeuse, et charrioit avec bruit du limon, du sable et des pierres. Derrière nous une chaîne de rochers inaccessibles séparoit l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme les Glacières, parce que d'énormes sommets de glaces qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde¹. Des forêts de noirs sapins nous ombrageoient tristement à droite. Un grand bois de chêne étoit à gauche au delà du torrent; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparoit des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura couronnoit le tableau.

Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étoit les charmes d'un séjour riant et champêtre; quelque ruisseaux filtroient à travers les rochers, et rouloient sur la verdure et filets de cristal; quelques arbres fruitiers sauvages penchoient leurs têtes sur les nôtres; la terre humide et fraîche étoit couverte d'herbes et de fleurs. En comparant un si doux séjour aux objets qui l'environnoient, il sembloit que ce lieu désert dût être l'asile de deux amans échappés seuls au bouleversement de la nature.

Quand nous eûmes atteint ce réduit et que je l'eus quelque temps contemplé: « Quoi! dis-je à Julie en la regardant avec un œil humide, votre cœur ne vous dit-il rien ici, et ne sentez-vous point quelque émotion secrète à l'aspect d'un lieu si plein de vous? » Alors, sans attendre sa réponse, je la conduisis vers le rocher, et lui montrai son chiffre gravé dans mille endroits, et plusieurs vers de Pétrarque et d. Tasse relatifs à la situation où j'étois en les traçant. En les revoyant moi-même après si longtemps, j'éprouvai combien la présence des objets peut ranimer puissamment les sentimens violens dont on fut agité près d'eux. Je lui dis avec un peu de véhémence: « O Julie, éternel charme de mon cœur! voici les lieux où soupira jadis pour toi le plus fidèle amant du monde; voici le séjour où ta chère image faisoit so:

1. Ces montagnes sont si hautes, qu'une demi-heure après le soleil couché leurs sommets sont encore éclairés de ses rayons, dont le rouge forme sur ces cimes blanches une belle couleur de rose qu'on aperçoit de fort loin.

bonheur , et préparoit celui qu'il reçut enfin de toi-même. On n'y voyoit alors ni ces fruits ni ces ombrages, la verdure et les fleurs ne tapissoient point ces compartimens, le cours de ces ruisseaux n'en formoit point les divisions, ces oiseaux n'y faisoient point entendre leurs ramages; le vorace épervier, le corbeau funèbre, et l'aigle terrible des Alpes, faisoient seuls retentir de leurs cris ces cavernes; d'immenses glaces pendoient à tous ces rochers, des festons de neige étoient le seul ornement de ces arbres: tout respiroit ici les rigueurs de l'hiver et l'horreur des frimas; les feux seuls de mon cœur me rendoient ce lieu supportable, et les jours entiers s'y passaient à penser à toi. Voilà la pierre où je m'asseyois pour contempler au loin ton heureux séjour; sur celle-ci fut écrite la lettre qui toucha ton cœur; ces cailloux tranchans me servoient de burin pour graver ton chiffre; ici je passai le torrent glacé pour reprendre une de tes lettres qu'emportoit un tourbillon; là je vins relire et baiser mille fois la dernière que tu m'écrivis; voilà le bord où d'un œil avide et sombre je mesurois la profondeur de ces abîmes; enfin ce fut ici qu'avant mon triste départ je vins te pleurer mourante et jurer de ne te pas survivre. Fille trop constamment aimée, ô toi pour qui j'étois né, faut-il me retrouver avec toi dans les mêmes lieux, et regretter le temps que j'y passois à gémir de ton absence!... » J'allois continuer; mais Julie, qui, me voyant approcher du bord, s'étoit effrayée et m'avoit saisi la main, la serra sans mot dire en me regardant avec tendresse et retenant avec peine un soupir; puis tout à coup détournant la vue et me tirant par le bras: « Allons-nous-en, mon ami, me dit-elle d'une voix émue; l'air de ce lieu n'est pas bon pour moi. » Je partis avec elle en gémissant, mais sans lui répondre, et je quittai pour jamais ce triste réduit comme j'aurois quitté Julie elle-même.

Revenus lentement au port après quelques détours, nous nous séparâmes. Elle voulut rester seule, et je continuai de me promener sans trop savoir où j'allois. A mon retour, le bateau n'étant pas encore prêt ni l'eau tranquille, nous soupâmes tristement, les yeux baissés, l'air rêveur, mangeant peu et parlant encore moins. Après le souper, nous fîmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau, et en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitoit à rêver. Le chant assez gai des bécassines¹, me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer m'attristoit. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étois accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brilloit autour de nous, le concours des plus agréables sen-

1. La bécassine du lac de Genève n'est point l'oiseau qu'on appelle en France du même nom. Le chant plus vif et plus animé de la nôtre donne au lac, durant les nuits d'été, un air de vie et de fraîcheur qui rend ses rives encore plus charmantes.

sations, la présence même de cet objet chéri, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses.

Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentimens délicieux qui remplissoient alors mon âme s'y retracèrent pour l'affliger; tous les événemens de notre jeunesse, nos études, nos entretiens, nos lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs,

E tanta fede, e si dolce memoria,
E si lungo costume !

ces foules de petits objets qui m'offroient l'image de mon bonheur passé; tout revenoit, pour augmenter ma misère présente, prendre place en mon souvenir. « C'en est fait, disois-je en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus; ils ont disparu pour jamais. Hélas! ils ne reviendront plus; et nous vivons, et nous sommes ensemble; et nos cœurs sont toujours unis! » Il me sembloit que j'aurois porté plus patiemment sa mort ou son absence, et que j'aurois moins souffert tout le temps que j'aurois passé loin d'elle. Quand je gémissois dans l'éloignement, l'espoir de la revoir soulageoit mon cœur; je me flattois qu'un instant de sa présence effaceroit toutes mes peines; j'envisageois au moins dans les possibles un état moins cruel que le mien: mais se trouver auprès d'elle, mais la voir, la toucher, lui parler, l'aimer, l'adorer, et, presque en la possédant encore, la sentir perdue à jamais pour moi; voilà ce qui me jetoit dans des accès de fureur et de rage qui m'agitèrent par degrés jusqu'au désespoir. Bientôt je commençai de rouler dans mon esprit des projets funestes, et, dans un transport dont je frémis en y pensant, je fus violemment tenté de la précipiter avec moi dans les flots, et d'y finir dans ses bras ma vie et mes longs tourmens. Cette horrible tentation devint à la fin si forte que je fus obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau.

Là mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir, je me mis à verser des torrens de larmes; et cet état comparé à celui dont je sortois n'étoit pas sans quelque plaisir; je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé. Quand je me trouvais bien remis, je revins auprès de Julie; je repris sa main. Elle tenoit son mouchoir; je le sentis fort mouillé. « Ah! lui dis-je tout bas, je vois que nos cœurs n'ont jamais cessé de s'entendre! — Il est vrai, dit-elle d'une voix altérée; mais que ce soit la dernière fois qu'ils auront parlé sur ce ton. » Nous recommençâmes alors à causer tranquillement, et au bout d'une heure de navigation nous arrivâmes sans autre accident. Quand nous fûmes rentrés, j'aperçus à la lumière qu'elle avoit les yeux rouges et fort gonflés: elle ne dut pas trouver les miens en

1. « Et cette foi si pure, et ces doux souvenirs, et cette longue familiarité! » (Métastase.)

meilleur état. Après les fatigues de cette journée, elle avoit grand besoin de repos; elle se retira et je fus me coucher.

Voilà, mon ami, le détail du jour de ma vie où, sans exception, j'ai senti les émotions les plus vives. J'espère qu'elles seront la crise qui me rendra tout à fait à moi. Au reste, je vous dirai que cette aventure m'a plus convaincu que tous les argumens de la liberté de l'homme et du mérite de la vertu. Combien de gens sont foiblement tentés et succombent! Pour Julie, mes yeux le virent et mon cœur le sentit, elle soutint ce jour-là le plus grand combat qu'âme humaine ait pu soutenir; elle vainquit pourtant. Mais qu'ai-je fait pour rester si loin d'elle? O Édouard! quand, séduit par ta maîtresse, tu sus triompher à la fois de tes desirs et des siens, n'étois-tu qu'un homme? Sans toi j'étois perdu peut-être. Cent fois dans ce jour périlleux le souvenir de ta vertu m'a rendu la mienne.

CINQUIÈME PARTIE.

LETTRE I. — *De milord Édouard à Saint-Preux*¹.

Sors de l'enfance, ami, réveille-toi. Ne livre point ta vie entière au long sommeil de la raison. L'âge s'écoule, il ne t'en reste plus que pour être sage. A trente ans passés il est temps de songer à soi; commence donc à rentrer en toi-même, et sois homme une fois avant la mort.

Mon cher, votre cœur vous en a longtemps imposé sur vos lumières. Vous avez voulu philosopher avant d'en être capable; vous avez pris le sentiment pour de la raison, et, content d'estimer les choses par l'impression qu'elles vous ont faite, vous avez toujours ignoré leur véritable prix. Un cœur droit est, je l'avoue, le premier organe de la vérité; celui qui n'a rien senti ne sait rien apprendre; il ne fait que flotter d'erreurs en erreurs; il n'acquiert qu'un vain savoir et de stériles connoissances, parce que le vrai rapport des choses à l'homme, qui est sa principale science, lui demeure toujours caché. Mais c'est se borner à la première moitié de cette science que de ne pas étudier encore les rapports qu'ont les choses entre elles, pour mieux juger de ceux qu'elles ont avec nous. C'est peu de connoître les passions humaines, si l'on n'en sait apprécier les objets; et cette seconde étude ne peut se faire que dans le calme de la méditation.

La jeunesse du sage est le temps de ses expériences; ses passions en sont les instrumens: mais, après avoir appliqué son âme aux objets extérieurs pour les sentir, il la retire au dedans de lui pour les considérer, les comparer, les connoître. Voilà le cas où vous devez être plus que personne au monde. Tout ce qu'un cœur sensible peut éprouver de plaisirs et de peines a rempli le vôtre; tout ce qu'un homme peut voir, vos yeux l'ont vu. Dans un espace de douze ans vous avez épuisé tous les sentimens qui peuvent être épars dans une longue vie, et vous avez

1. Cette lettre paroît avoir été écrite avant la réception de la précédente.

acquis, jeune encore, l'expérience d'un vieillard. Vos premières observations se sont portées sur des gens simples et sortant presque des mains de la nature, comme pour vous servir de pièce de comparaison. Exilé dans la capitale du plus célèbre peuple de l'univers, vous êtes sauté, pour ainsi dire, à l'autre extrémité : le génie supplée aux intermédiaires. Passé chez la seule nation d'hommes qui reste parmi les troupeaux divers dont la terre est couverte, si vous n'avez pas vu régner les lois, vous les avez vues du moins exister encore ; vous avez appris à quels signes on reconnoît cet organe sacré de la volonté d'un peuple, et comment l'empire de la raison publique est le vrai fondement de la liberté. Vous avez parcouru tous les climats, vous avez vu toutes les régions que le soleil éclaire. Un spectacle plus rare et digne de l'œil du sage, le spectacle d'une âme sublime et pure triomphant de ses passions et régnant sur elle-même, est celui dont vous jouissez. Le premier objet qui frappa vos regards est celui qui les frappe encore, et votre admiration pour lui n'est que mieux fondée après en avoir contemplé tant d'autres. Vous n'avez plus rien à sentir ni à voir qui mérite de vous occuper. Il ne vous reste plus d'objet à regarder que vous-même, ni de jouissance à goûter que celle de la sagesse. Vous avez vécu de cette courte vie ; songez à vivre pour celle qui doit durer.

Vos passions, dont vous fîtes longtemps l'esclave, vous ont laissé vertueux. Voilà toute votre gloire : elle est grande, sans doute ; mais soyez-en moins fier : votre force même est l'ouvrage de votre foiblesse. Savez-vous ce qui vous a fait aimer toujours la vertu ? Elle a pris à vos yeux la figure de cette femme adorable qui la représente si bien, et il seroit difficile qu'une si chère image vous en laissât perdre le goût. Mais ne l'aimerez-vous jamais pour elle seule, et n'irez-vous point au bien par vos propres forces, comme Julie a fait par les siennes ? Enthousiaste oisif de ses vertus, vous bornerez-vous sans cesse à les admirer sans les imiter jamais ? Vous parlez avec chaleur de la manière dont elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère ; mais vous, quand remplirez-vous vos devoirs d'homme et d'ami à son exemple ? Une femme a triomphé d'elle-même, et un philosophe a peine à se vaincre ! Voulez-vous donc n'être toujours qu'un discoureur comme les autres, et vous borner à faire de bons livres, au lieu de bonnes actions ? Prenez-y garde, mon cher ; il règne encore dans vos lettres un ton de mollesse et de langueur qui me déplaît, et qui est bien plus un reste de votre passion qu'un effet de votre caractère. Je hais partout la foi-

4. Non, ce siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un vrai philosophe. J'en connois un, un seul, j'en conviens, mais c'est beaucoup encore ; et, pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu ? Savant et modeste Abauzit, que votre sublime simplicité pardonne à mon cœur un zèle qui n'a point votre nom pour objet. Non, ce n'est pas vous que je veux faire connoître à ce siècle indigne de vous admirer ; c'est Genève que je veux illustrer de votre séjour ; ce sont mes concitoyens que je veux honorer de l'honneur qu'ils vous rendent. Heureux le pays où le mérite qui se cache en est d'autant plus estimé ! Heureux le peuple où la jeunesse

blesse, et n'en veux point dans mon ami. Il n'y a point de vertu sans force, et le chemin du vice est la lâcheté. Osez-vous bien compter sur vous avec un cœur sans courage ? Malheureux ! si Julie étoit foible, tu succomberois demain et ne serois qu'un vil adultère. Mais te voilà resté seul avec elle : apprends à la connoître et rougis de toi.

J'espère pouvoir bientôt vous aller joindre. Vous savez à quoi ce voyage est destiné. Douze ans d'erreurs et de troubles me rendent suspect à moi-même ; pour résister j'ai pu me suffire ; pour choisir il me faut les yeux d'un ami ; et je me fais un plaisir de rendre tout commun entre nous, la reconnaissance aussi bien que l'attachement. Cependant, ne vous y trompez pas, avant de vous accorder ma confiance, j'examinerai si vous en êtes digne, et si vous méritez de me rendre les soins que j'ai pris de vous. Je connois votre cœur, j'en suis content : ce n'est pas assez ; c'est de votre jugement que j'ai besoin dans un choix où doit présider la raison seule, et où la mienne peut m'abuser. Je ne crains pas les passions qui, nous faisant une guerre ouverte, nous avertissent de nous mettre en défense, nous laissent, quoi qu'elles fassent, la conscience de toutes nos fautes, et auxquelles on ne cède qu'autant qu'on leur veut céder. Je crains leur illusion qui trompe au lieu de contraindre, et nous fait faire sans le savoir autre chose que ce que nous voulons. On n'a besoin que de soi pour réprimer ses penchans, on a quelquefois besoin d'autrui pour discerner ceux qu'il est permis de suivre ; et c'est à quoi sert l'amitié d'un homme sage, qui voit pour nous, sous un autre point de vue, les objets que nous avons intérêt à bien connoître. Songez donc à vous examiner, et dites-vous si, toujours en proie à de vains regrets, vous serez à jamais inutile à vous et aux autres, ou si, reprenant enfin l'empire de vous-même, vous voulez mettre une fois votre âme en état d'éclairer celle de votre ami.

Mes affaires ne me retiennent plus à Londres que pour une quinzaine de jours ; je passerai par notre armée de Flandre, où je compte rester encore autant : de sorte que vous ne devez guère m'attendre avant la fin du moins prochain ou le commencement d'octobre. Ne m'écrivez plus à Londres, mais à l'armée, sous l'adresse ci-jointe. Continuez vos descriptions : malgré le mauvais ton de vos lettres, elles me touchent et m'instruisent ; elles m'inspirent des projets de retraite et de repos convenables à mes maximes et à mon âge. Calmez surtout l'inquiétude que vous m'avez donnée sur Mme de Wolmar : si son sort n'est pas

altière vient abaisser son ton dogmatique et rougir de son vain savoir devant la docte ignorance du sage ! Vénérable et vertueux vieillard, vous n'aurez point été prôné par les beaux esprits, leurs bruyantes académies n'auront point retenti de vos éloges ; au lieu de déposer comme eux votre sagesse dans des livres, vous l'aurez mise dans votre vie, pour l'exemple de la patrie que vous avez daigné vous choisir, que vous aimez, et qui vous respecte. Vous avez vécu comme Socrate ; mais il mourut par la main de ses concitoyens, et vous êtes chéri des vôtres*.

* Abauzit, né à Uzès en 1679, se réfugia à Genève, après la révocation de l'édit de Nantes. (Ed.)

heureux, qui doit oser aspirer à l'être? Après le détail qu'elle vous a fait, je ne puis concevoir ce qui manque à son bonheur¹.

LETTRE II. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Oui, milord, je vous le confirme avec des transports de joie, la scène de Meillerie a été la crise de ma folie et de mes maux. Les explications de M. de Wolmar m'ont entièrement rassuré sur le véritable état de mon cœur. Ce cœur trop foible est guéri tout autant qu'il peut l'être; et je préfère la tristesse d'un regret imaginaire à l'effroi d'être sans cesse assiégé par le crime. Depuis le retour de ce digne ami, je ne balance plus à lui donner un nom si cher et dont vous m'avez si bien fait sentir tout le prix. C'est le moindre titre que je doive à quiconque aide à me rendre à la vertu. La paix est au fond de mon âme comme dans le séjour que j'habite. Je commence à m'y voir sans inquiétude, à y vivre comme chez moi; et si je n'y prends pas tout à fait l'autorité d'un maître, je sens plus de plaisir encore à me regarder comme l'enfant de la maison. La simplicité, l'égalité que j'y vois régner, ont un attrait qui me touche et me porte au respect. Je passe des jours sereins entre la raison vivante et la vertu sensible. En fréquentant ces heureux époux, leur ascendant me gagne et me touche insensiblement, et mon cœur se met par degrés à l'unisson des leurs, comme la voix prend sans qu'on y songe le ton des gens avec qui l'on parle.

Quelle retraite délicieuse! quelle charmante habitation! que la douce habitude d'y vivre en augmente le prix! et que, si l'aspect en paroît d'abord peu brillant, il est difficile de ne pas l'aimer aussitôt qu'on la connoît! Le goût que prend Mme de Wolmar à remplir ses nobles devoirs, à rendre heureux et bons ceux qui l'approchent, se communique à tout ce qui en est l'objet, à son mari, à ses enfans, à ses hôtes, à ses domestiques. Le tumulte, les jeux bruyans, les longs éclats de rire, ne retentissent point dans ce paisible séjour; mais on y trouve partout des cœurs contens et des visages gais. Si quelquefois on y verse des larmes, elles sont d'attendrissement et de joie. Les noirs soucis, l'ennui, la tristesse, n'approchent pas plus d'ici que le vice et les remords dont ils sont le fruit.

Pour elle, il est certain qu'excepté la peine secrète qui la tourmente, et dont je vous ai dit la cause dans ma précédente lettre², tout concourt à la rendre heureuse. Cependant, avec tant de raisons de l'être, mille autres se désoleroient à sa place : sa vie uniforme et retirée leur seroit insupportable; elles s'impatienneroient du tracass des enfans, elles s'ennuieroient des soins domestiques; elles ne pourroient souffrir la campagne; la sagesse et l'estime d'un mari peu caressant ne les dédommageroient ni de sa froideur ni de son âge; sa présence et son attache-

1. Le galimatias de cette lettre me platt, en ce qu'il est tout à fait dans le caractère du bon Édouard, qui n'est jamais si philosophe que quand il fait des sottises, et ne raisonne jamais tant que quand il ne sait ce qu'il dit.

2. Cette précédente lettre ne se trouve point. On en verra ci-après la raison.

ment même leur seroient à charge. Ou elles trouveroient l'art de l'écartier de chez lui pour y vivre à leur liberté, ou, s'en éloignant elles-mêmes, elles mépriseroient les plaisirs de leur état; elles en chercheroient au loin de plus dangereux, et ne seroient à leur aise dans leur propre maison que quand elles y seroient étrangères. Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite : on ne voit guère que des gens de bien se plaire au sein de leur famille, et s'y renfermer volontairement; s'il est au monde une vie heureuse, c'est sans doute celle qu'ils y passent. Mais les instrumens du bonheur ne sont rien pour qui ne sait pas les mettre en œuvre, et l'on ne sent en quoi le vrai bonheur consiste qu'autant qu'on est propre à le goûter.

S'il falloit dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirois avoir bien répondu en disant : *On y sait vivre*; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par la mode; mais de la vie de l'homme et pour laquelle il est né; de cette vie dont vous me parlez, dont vous m'avez donné l'exemple, qui dure au delà d'elle-même, et qu'on ne tient pas pour perdue au jour de la mort.

Julie a un père qui s'inquiète du bien-être de sa famille; elle a des enfans à la subsistance desquels il faut pourvoir convenablement. Ce doit être le principal soin de l'homme sociable, et c'est aussi le premier dont elle et son mari se sont conjointement occupés. En entrant en ménage ils ont examiné l'état de leurs biens : ils n'ont pas tant regardé s'ils étoient proportionnés à leur condition qu'à leurs besoins; et, voyant qu'il n'y avoit point de famille honnête qui ne dût s'en contenter, ils n'ont pas eu assez mauvaise opinion de leurs enfans pour craindre que le patrimoine qu'ils ont à leur laisser ne leur pût suffire. Ils se sont donc appliqués à l'améliorer plutôt qu'à l'étendre; ils ont placé leur argent plus sûrement qu'avantageusement; au lieu d'acheter de nouvelles terres, ils ont donné un nouveau prix à celles qu'ils avoient déjà, et l'exemple de leur conduite est le seul trésor dont ils veillent accroître leur héritage.

Il est vrai qu'un bien qui n'augmente point est sujet à diminuer par mille accidens; mais, si cette raison est un motif pour l'augmenter une fois, quand cessera-t-elle d'être un prétexte pour l'augmenter toujours? Il faudra le partager à plusieurs enfans. Mais doivent-ils rester oisifs? le travail de chacun n'est-il pas un supplément à son partage? et son industrie ne doit-elle pas entrer dans le calcul de son bien? L'insatiable avidité fait ainsi son chemin sous le masque de la prudence, et mène au vice à force de chercher la sûreté. « C'est en vain, dit M. de Wolmar, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature : la raison même veut que nous laissons beaucoup de choses au hasard, et, si notre vie et notre fortune en dépendent toujours malgré nous, quelle folie de se donner sans cesse un tourment réel pour prévenir des maux douteux et des dangers inévitables! » La seule précaution qu'il ait prise à ce sujet a été de vivre un an sur son capital, pour se laisser autant d'avance sur son revenu; de sorte que le produit anticipe toujours d'une année sur la dépense. Il a mieux aimé

diminuer un peu son fonds que d'avoir sans cesse à courir après ses rentes. L'avantage de n'être point réduit à des expédiens ruineux au moindre accident imprévu l'a déjà remboursé bien des fois de cette avance. Ainsi l'ordre et la règle lui tiennent lieu d'épargne, et il s'enrichit de ce qu'il a dépensé.

Les maîtres de cette maison jouissent d'un bien médiocre selon les idées de fortune qu'on a dans le monde; mais au fond je ne connois personne de plus opulent qu'eux. Il n'y a point de richesse absolue. Ce mot ne signifie qu'un rapport de surabondance entre les désirs et les facultés de l'homme riche. Tel est riche avec un arpent de terre, tel est gueux au milieu de ses monceaux d'or. Le désordre et les fantaisies n'ont point de bornes, et font plus de pauvres que les vrais besoins. Ici la proportion est établie sur un fondement qui la rend inébranlable, savoir, le parfait accord des deux époux. Le mari s'est chargé du recouvrement des rentes, la femme en dirige l'emploi, et c'est dans l'harmonie qui règne entre eux qu'est la source de leur richesse.

Ce qui m'a d'abord le plus frappé dans cette maison, c'est d'y trouver l'aisance, la liberté, la gaieté, au milieu de l'ordre et de l'exactitude. Le grand défaut des maisons bien réglées est d'avoir un air triste et contraint. L'extrême sollicitude des chefs sent toujours un peu l'avarice; tout respire la gêne autour d'eux: la rigueur de l'ordre a quelque chose de servile qu'on ne supporte point sans peine. Les domestiques font leur devoir, mais ils le font d'un air mécontent et craintif. Les hôtes sont bien reçus, mais ils n'usent qu'avec défiance de la liberté qu'on leur donne; et, comme on s'y voit toujours hors de la règle, on n'y fait rien qu'en tremblant de se rendre indiscret. On sent que ces pères esclaves ne vivent point pour eux, mais pour leurs enfans, sans songer qu'ils ne sont pas seulement pères, mais hommes, et qu'ils doivent à leurs enfans l'exemple de la vie de l'homme et du bonheur attaché à la sagesse. On suit ici des règles plus judicieuses: on y pense qu'un des principaux devoirs d'un bon père de famille n'est pas seulement de rendre son séjour riant afin que ses enfans s'y plaisent, mais d'y mener lui-même une vie agréable et douce, afin qu'ils sentent qu'on est heureux en vivant comme lui, et ne soient jamais tentés de prendre pour l'être une conduite opposée à la sienne. Une des maximes que M. de Wolmar répète le plus souvent au sujet des amusemens des deux cousines, est que la vie triste et mesquine des pères et mères est presque toujours la première source du désordre des enfans.

Pour Julie, qui n'eut jamais d'autre règle que son cœur, et n'en sauroit avoir de plus sûre, elle s'y livre sans scrupule, et, pour bien faire, elle fait tout ce qu'il lui demande. Il ne laisse pas de lui demander beaucoup, et personne ne sait mieux qu'elle mettre un prix aux douceurs de la vie. Comment cette âme si sensible seroit-elle insensible aux plaisirs? Au contraire, elle les aime, elle les recherche, elle ne s'en refuse aucun de ceux qui la flattent; on voit qu'elle sait les goûter: mais ces plaisirs sont les plaisirs de Julie. Elle ne néglige ni ses propres commodités ni celles des gens qui lui sont chers, c'est-à-dire de tous ceux qui l'environnent. Elle ne compte pour superflu rien de ce qui

peut contribuer au bien-être d'une personne sensée; mais elle appelle ainsi tout ce qui ne sert qu'à briller aux yeux d'autrui; de sorte qu'on trouve dans sa maison le luxe de plaisir et de sensualité sans raffinement ni mollesse. Quant au luxe de magnificence et de vanité, on n'y en voit que ce qu'elle n'a pu refuser au goût de son père; encore y reconnoît-on toujours le sien, qui consiste à donner moins de lustre et d'éclat que d'élégance et de grâce aux choses. Quand je lui parle des moyens qu'on invente journellement à Paris ou à Londres pour suspendre plus doucement les carrosses, elle approuve assez cela; mais, quand je lui dis jusqu'à quel prix on a poussé les vernis, elle ne me comprend plus, et me demande toujours si ces beaux vernis rendent les carrosses plus commodes. Elle ne doute pas que je n'exagère beaucoup sur les peintures scandaleuses dont on orne à grands frais ces voitures, au lieu des armes qu'on y mettoit autrefois; comme s'il étoit plus beau de s'annoncer aux passans pour un homme de mauvaises mœurs que pour un homme de qualité! Ce qui l'a surtout révoltée a été d'apprendre que les femmes avoient introduit ou soutenu cet usage, et que leurs carrosses ne se distinguoient de ceux des hommes que par des tableaux un peu plus lascifs. J'ai été forcé de lui citer là-dessus un mot de votre illustre ami, qu'elle a bien de la peine à digérer. J'étois chez lui un jour qu'on lui montrait un vis-à-vis de cette espèce. A peine eut-il jeté les yeux sur les panneaux, qu'il partit en disant au maître : « Montrez ce carrosse à des femmes de la cour, un honnête homme n'oseroit s'en servir. »

Comme le premier pas vers le bien est de ne point faire de mal, le premier pas vers le bonheur est de ne point souffrir. Ces deux maximes, qui bien entendues épargneroient beaucoup de préceptes de morale, sont chères à Mme de Wolmar. Le mal-être lui est extrêmement sensible et pour elle et pour les autres; et il ne lui seroit pas plus aisé d'être heureuse en voyant des misérables, qu'à l'homme droit de conserver sa vertu toujours pure en vivant sans cesse au milieu des méchans. Elle n'a point cette pitié barbare qui se contente de détourner les yeux des maux qu'elle pourroit soulager; elle les va chercher pour les guérir; c'est l'existence et non la vue des malheureux qui la tourmente; il ne lui suffit pas de ne point savoir qu'il y en a, il faut, pour son repos, qu'elle sache qu'il n'y en a pas, du moins autour d'elle; car ce seroit sortir des termes de la raison que de faire dépendre son bonheur de celui de tous les hommes. Elle s'informe des besoins de son voisinage avec la chaleur qu'on met à son propre intérêt; elle en connoît tous les habitans; elle y étend pour ainsi dire l'enceinte de sa famille, et n'épargne aucun soin pour en écarter tous les sentimens de douleur et de peine auxquels la vie humaine est assujettie.

Milord, je veux profiter de vos leçons : mais pardonnez-moi un enthousiasme que je ne me reproche plus et que vous partagez. Il n'y aura jamais qu'une Julie au monde. La Providence a veillé sur elle; et rien de ce qui la regarde n'est un effet du hasard. Le ciel semble l'avoir donnée à la terre pour y montrer à la fois l'excellence dont une âme humaine est susceptible, et le bonheur dont elle peut jouir dans l'obscurité de la vie privée, sans le secours des vertus éclatantes qui peuvent

l'élever au-dessus d'elle-même, ni de la gloire qui les peut honorer. Sa faute, si c'en fut une, n'a servi qu'à déployer sa force et son courage. Ses parens, ses amis, ses domestiques, tous heureusement nés, étoient faits pour l'aimer et pour en être aimés. Son pays étoit le seul où il lui convint de naître; la simplicité qui la rend sublime devoit régner autour d'elle; il lui falloit, pour être heureuse, vivre parmi des gens heureux. Si pour son malheur elle fût née chez des peuples infortunés qui gémissent sous le poids de l'oppression, et luttent sans espoir et sans fruit contre la misère qui les consume, chaque plainte des opprimés eût empoisonné sa vie; la désolation commune l'eût accablée, et son cœur bienfaisant, épuisé de peines et d'ennuis, lui eût fait éprouver sans cesse les maux qu'elle n'eût pu soulager.

Au lieu de cela, tout anime et soutient ici sa bonté naturelle. Elle n'a point à pleurer les calamités publiques; elle n'a point sous les yeux l'image affreuse de la misère et du désespoir. Le villageois à son aise¹ a plus besoin de ses avis que de ses dons. S'il se trouve quelque orphelin trop jeune pour gagner sa vie, quelque veuve oubliée qui souffre en secret, quelque vieillard sans enfans dont les bras affoiblis par l'âge ne fournissent plus à son entretien, elle ne craint pas que ses bienfaits leur deviennent onéreux, et fassent aggraver sur eux les charges publiques pour en exempter des coquins accrédiés. Elle jouit du bien qu'elle fait, et le voit profiter. Le bonheur qu'elle goûte se multiplie et s'étend autour d'elle. Toutes les maisons où elle entre offrent bientôt un tableau de la sienne; l'aisance et le bien-être y sont une de ses moindres influences; la concorde et les mœurs la suivent de ménage en ménage. En sortant de chez elle, ses yeux ne sont frappés que d'objets agréables; en y rentrant, elle en retrouve de plus doux encore: elle voit partout ce qui plaît à son cœur; et cette âme si peu sensible à l'amour-propre apprend à s'aimer dans ses bienfaits. Non, milord, je le répète, rien de ce qui touche à Julie n'est indifférent pour la vertu. Ses charmes, ses talens, ses goûts, ses combats, ses fautes, ses regrets, son séjour, ses amis, sa famille, ses peines, ses plaisirs, et toute sa destinée, font de sa vie un exemple unique, que peu de femmes voudront imiter, mais qu'elles aimeront toujours en dépit d'elles.

Ce qui me plaît le plus dans les soins qu'on prend ici du bonheur d'autrui, c'est qu'ils sont tous dirigés par la sagesse, et qu'il n'en résulte jamais d'abus. N'est pas toujours bienfaisant qui veut; et souvent tel croit rendre de grands services, qui fait de grands maux qu'il ne voit pas, pour un petit bien qu'il aperçoit. Une qualité rare dans les femmes du meilleur caractère, et qui brille éminemment dans celui de Mme de Wolmar, c'est un discernement exquis dans la distribution de ses bienfaits, soit par le choix des moyens de les rendre

1. Il y a près de Clarens un village appelé Moutru, dont la commune seule est assez riche pour entretenir tous les communiers, n'eussent-ils pas un pouce de terre en propre. Aussi la bourgeoisie de ce village est-elle presque aussi difficile à acquérir que celle de Berne. Quel dommage qu'il n'y ait pas là quelque honnête homme subdélégué, pour rendre messieurs de Moutru plus sociables, et leur bourgeoisie un peu moins chère!

utiles, soit par le choix des gens sur qui elle les répand. Elle s'est fait des règles dont elle ne se départ point. Elle sait accorder et refuser ce qu'on lui demande, sans qu'il y ait ni foiblesse dans sa bonté, ni caprice dans son refus. Quiconque a commis en sa vie une méchante action n'a rien à espérer d'elle que justice, et pardon s'il l'a offensée; jamais faveur ni protection qu'elle puisse placer sur un meilleur sujet. Je l'ai vue refuser assez sèchement à un homme de cette espèce une grâce qui dépendoit d'elle seule. « Je vous souhaite du bonheur, lui dit-elle, mais je n'y veux pas contribuer, de peur de faire du mal à d'autres en vous mettant en état d'en faire. Le monde n'est pas assez épuisé de gens de bien qui souffrent pour qu'on soit réduit à songer à vous. » Il est vrai que cette dureté lui coûte extrêmement, et qu'il lui est rare de l'exercer. Sa maxime est de compter pour bons tous ceux dont la méchanceté ne lui est pas prouvée, et il y a bien peu de méchants qui n'aient l'adresse de se mettre à l'abri des preuves. Elle n'a point cette charité paresseuse des riches qui payent en argent aux malheureux le droit de rejeter leurs prières, et pour un bienfait imploré ne savent jamais donner que l'aumône. Sa bourse n'est pas inépuisable; et, depuis qu'elle est mère de famille, elle en sait mieux régler l'usage. De tous les secours dont on peut soulager les malheureux, l'aumône est, à la vérité, celui qui coûte le moins de peine; mais il est aussi le plus passager et le moins solide; et Julie ne cherche pas à se délivrer d'eux, mais à leur être utile.

Elle n'accorde pas non plus indistinctement des recommandations et des services sans bien savoir si l'usage qu'on en veut faire est raisonnable et juste. Sa protection n'est jamais refusée à quiconque en a un véritable besoin et mérite de l'obtenir; mais, pour ceux que l'inquiétude ou l'ambition porte à vouloir s'élever et quitter un état où ils sont bien, rarement peuvent-ils l'engager à se mêler de leurs affaires. La condition naturelle à l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses fruits. Le paisible habitant des champs n'a besoin pour sentir son bonheur que de le connaître. Tous les vrais plaisirs de l'homme sont à sa portée; il n'a que les peines inséparables de l'humanité, des peines que celui qui croit s'en délivrer ne fait qu'échanger contre d'autres plus cruelles¹. Cet état est le seul nécessaire et le plus utile: il n'est malheureux que quand les autres le tyrannissent par leur violence, ou le séduisent par l'exemple de leurs vices. C'est en lui que consiste la véritable prospérité d'un pays, la force et la grandeur qu'un peuple tire de lui-même, qui ne dépend en rien des autres nations, qui ne contraint jamais d'attaquer pour se soutenir, et donne les plus sûrs moyens de se défendre. Quand il est question d'estimer la puissance publique, le bel esprit visite les palais du prince, ses ports, ses troupes, ses arsenaux, ses villes; le vrai politique parcourt les terres et va dans la chaumière du laboureur. Le premier voit ce qu'on a fait, et le second ce qu'on peut faire.

1. L'homme sorti de sa première simplicité devient si stupide, qu'il ne sait pas même désirer. Ses souhaits exaucés le mèneraient tous à la fortune, jamais à la félicité.

Sur ce principe on s'attache ici, et plus encore à Étange, à contribuer autant qu'on peut à rendre aux paysans leur condition douce, sans jamais leur aider à en sortir. Les plus aisés et les plus pauvres ont également la fureur d'envoyer leurs enfans dans les villes, les uns pour étudier et devenir un jour des messieurs, les autres pour entrer en condition et décharger leurs parens de leur entretien. Les jeunes gens, de leur côté, aiment souvent à courir; les filles aspirent à la parure bourgeoise : les garçons s'engagent dans un service étranger; ils croient valoir mieux en rapportant dans leur village, au lieu de l'amour de la patrie et de la liberté, l'air à la fois rogue et rampant des soldats mercenaires, et le ridicule mépris de leur ancien état. On leur montre à tous l'erreur de ces préjugés, la corruption des enfans, l'abandon des pères, et les risques continuels de la vie, de la fortune et des mœurs, où cent périssent pour un qui réussit. S'ils s'obstinent, on ne favorise point leur fantaisie insensée, on les laisse courir au vice et à la misère, et l'on s'applique à dédommager ceux qu'on a persuadés des sacrifices qu'ils font à la raison. On leur apprend à honorer leur condition naturelle en l'honorant soi-même; on n'a point avec les paysans les façons des villes, mais on use avec eux d'une honnête et grave familiarité, qui, maintenant chacun dans son état, leur apprend pourtant à faire cas du leur. Il n'y a point de bon paysan qu'on ne porte à se considérer lui-même, en lui montrant la différence qu'on fait de lui à ces petits parvenus qui viennent briller un moment dans leur village et ternir leurs parens de leur éclat. M. de Wolmar, et le baron, quand il est ici, manquent rarement d'assister aux exercices, aux prix, aux revues du village et des environs. Cette jeunesse déjà naturellement ardente et guerrière, voyant de vieux officiers se plaire à ses assemblées, s'en estime davantage, et prend plus de confiance en elle-même. On lui en donne encore plus en lui montrant des soldats retirés du service étranger en savoir moins qu'elle à tous égards; car, quoi qu'on fasse, jamais cinq sous de paye et la peur des coups de canne ne produiront une émulation pareille à celle que donne à un homme libre et sous les armes la présence de ses parens, de ses voisins, de ses amis, de sa maîtresse, et la gloire de son pays.

La grande maxime de Mme de Wolmar est donc de ne point favoriser les changemens de condition, mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et surtout d'empêcher que la plus heureuse de tous, qui est celle du villageois dans un état libre, ne se dépeuple en faveur des autres.

Je lui faisais là-dessus l'objection des talens divers que la nature semble avoir partagés aux hommes pour leur donner à chacun leur emploi, sans égard à la condition dans laquelle ils sont nés. A cela elle me répondit qu'il y avoit deux choses à considérer avant le talent : savoir, les mœurs et la félicité. « L'homme, dit-elle, est un être trop noble pour devoir servir simplement d'instrument à d'autres, et l'on ne doit point l'employer à ce qui leur convient sans consulter aussi ce qui lui convient à lui-même; car les hommes ne sont pas faits pour les places, mais les places sont faites pour eux; et, pour distribuer con-

venablement les choses, il ne faut pas tant chercher dans leur partage l'emploi auquel chaque homme est le plus propre, que celui qui est le plus propre à chaque homme pour le rendre bon et heureux autant qu'il est possible. Il n'est jamais permis de détériorer une âme humaine pour l'avantage des autres, ni de faire un scélérat pour le service des honnêtes gens.

« Or, de mille sujets qui sortent du village, il n'y en a pas dix qui n'aillent se perdre à la ville, ou qui n'en portent les vices plus loin que les gens dont ils les ont appris. Ceux qui réussissent et font fortune la font presque tous par les voies deshonnêtes qui y mènent. Les malheureux qu'elle n'a point favorisés ne reprennent plus leur ancien état, et se font mendiants ou voleurs plutôt que de redevenir paysans. De ces mille, s'il s'en trouve un seul qui résiste à l'exemple et se conserve honnête homme, pensez-vous qu'à tout prendre celui-là passe une vie aussi heureuse qu'il l'eût passée à l'abri des passions violentes, dans la tranquille obscurité de sa première condition ?

« Pour suivre son talent il le faut connoître. Est-ce une chose aisée de discerner toujours les talens des hommes ? et, à l'âge où l'on prend un parti, si l'on a tant de peine à bien connoître ceux des enfans qu'on a le mieux observés, comment un petit paysan saura-t-il de lui-même distinguer les siens ? Rien n'est plus équivoque que les signes d'inclination qu'on donne dès l'enfance ; l'esprit imitateur y a souvent plus de part que le talent : ils dépendront plutôt d'une rencontre fortuite que d'un penchant décidé, et le penchant même n'annonce pas toujours la disposition. Le vrai talent, le vrai génie a une certaine simplicité qui le rend moins inquiet, moins remuant, moins prompt à se montrer, qu'un apparent et faux talent, qu'on prend pour véritable, et qui n'est qu'une vaine ardeur de briller, sans moyens pour y réussir. Tel entend un tambour et veut être général ; un autre voit bâtir et se croit architecte. Gustin, mon jardinier, prit le goût du dessin pour m'avoir vue dessiner ; je l'envoyai apprendre à Lausanne ; il se croyoit déjà peintre, et n'est qu'un jardinier. L'occasion, le désir de s'avancer, décident de l'état qu'on choisit. Ce n'est pas assez de sentir son génie, il faut aussi vouloir s'y livrer. Un prince ira-t-il se faire cocher parce qu'il mène bien son carrosse ? un duc se fera-t-il cuisinier parce qu'il invente de bons ragoûts ? On n'a des talens que pour s'élever, personne n'en a pour descendre : pensez-vous que ce soit là l'ordre de la nature ? Quand chacun connoîtroit son talent et voudroit le suivre, combien le pourroient ? combien surmonteroient d'injustes obstacles ? combien vaincroient d'indignes concurrens ? Celui qui sent sa foiblesse appelle à son secours le manège et la brigade, que l'autre, plus sûr de lui, dédaigne. Ne m'avez-vous pas cent fois dit vous-même que tant d'établissemens en faveur des arts ne font que leur nuire ? En multipliant indiscretement les sujets, on les confond ; le vrai mérite reste étouffé dans la foule, et les honneurs dus au plus habile sont tous pour le plus intrigant. S'il existoit une société où les emplois et les rangs fussent exactement mesurés sur les talens et le mérite personnel, chacun pourroit aspirer à la place qu'il sauroit le mieux remplir ; mais il

faut se conduire par des règles plus sûres, et renoncer au prix des talens, quand le plus vil de tous est le seul qui mène à la fortune.

« Je vous dirai plus, continua-t-elle : j'ai peine à croire que tant de talens divers doivent être tous développés; car il faudroit pour cela que le nombre de ceux qui les possèdent fût exactement proportionné au besoin de la société; et, si l'on ne laissoit au travail de la terre que ceux qui ont éminemment le talent de l'agriculture, ou qu'on enlevât à ce travail tous ceux qui sont plus propres à un autre, il ne resteroit pas assez de laboureurs pour la cultiver et nous faire vivre. Je penserois que les talens des hommes sont comme les vertus des drogues, que la nature nous donne pour guérir nos maux, quoique son intention soit que nous n'en ayons pas besoin. Il y a des plantes qui nous empoisonnent, des animaux qui nous dévorent, des talens qui nous sont pernecieux. S'il falloit toujours employer chaque chose selon ses principales propriétés, peut-être feroit-on moins de bien que de mal aux hommes. Les peuples bons et simples n'ont pas besoin de tant de talens; ils se soutiennent mieux par leur seule simplicité que les autres par toute leur industrie : mais à mesure qu'ils se corrompent, leurs talens se développent comme pour servir de supplément aux vertus qu'ils perdent, et pour forcer les méchans eux-mêmes d'être utiles en dépit d'eux. »

Une autre chose sur laquelle j'avois peine à tomber d'accord avec elle étoit l'assistance des mendiens. Comme c'est ici une grande route, il en passe beaucoup, et l'on ne refuse l'aumône à aucun. Je lui représentai que ce n'étoit pas seulement un bien jeté à pure perte, et dont on privoit ainsi le vrai pauvre, mais que cet usage contribuoit à multiplier les gueux et les vagabonds qui se plaisent à ce lâche métier, et, se rendant à charge à la société, la privent encore du travail qu'ils y pourroient faire.

« Je vois bien, me dit-elle, que vous avez pris dans les grandes villes les maximes dont de complaisans raisonneurs aiment à flatter la dureté des riches; vous en avez même pris les termes. Croyez-vous dégrader un pauvre de sa qualité d'homme en lui donnant le nom méprisant de gueux? Compatissant comme vous l'êtes, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer? Renoncez-y, mon ami, ce mot ne va point dans votre bouche; il est plus déshonorant pour l'homme dur qui s'en sert que pour le malheureux qui le porte. Je ne déciderai point si ces destructeurs de l'aumône ont tort ou raison; ce que je sais, c'est que mon mari, qui ne cède point en bon sens à vos philosophes, et qui m'a souvent rapporté tout ce qu'ils disent là-dessus pour étouffer dans le cœur la pitié naturelle et l'exercer à l'insensibilité, m'a toujours paru mépriser ces discours, et n'a point désapprouvé ma conduite. Son raisonnement est simple. « On souffre, dit-il, et l'on entretient à grands frais « des multitudes de professions inutiles dont plusieurs ne servent qu'à « corrompre et gâter les mœurs. A ne regarder l'état de mendiant que « comme un métier, loin qu'on en ait rien de pareil à craindre, on n'y « trouve que de quoi nourrir en nous les sentimens d'intérêt et d'humani-
« nité qui devroient unir tous les hommes. Si l'on veut le considérer par
« le talent, pourquoi ne récompenserois-je pas l'éloquence de ce men-

« diant qui me remue le cœur et me porte à le secourir, comme je paye
 « un comédien qui me fait verser quelques larmes stériles? Si l'un me
 « fait aimer les bonnes actions d'autrui, l'autre me porte à en faire moi-
 « même : tout ce qu'on sent à la tragédie s'oublie à l'instant qu'on en
 « sort; mais la mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un
 « plaisir qui renait sans cesse. Si le grand nombre des mendians est oné-
 « reux à l'État, de combien d'autres professions qu'on encourage et
 « qu'on tolère n'en peut-on pas dire autant! C'est au souverain de faire
 « en sorte qu'il n'y ait point de mendians; mais pour les rebuter de leur
 « profession¹, faut-il rendre les citoyens inhumains et dénaturés? » Pour
 moi, continua Julie, sans savoir ce que les pauvres sont à l'État, je
 sais qu'ils sont tous mes frères, et que je ne puis, sans une inexcusa-
 ble dureté, leur refuser le foible secours qu'ils me demandent. La plu-
 part sont des vagabonds, j'en conviens; mais je connois trop les peines
 de la vie pour ignorer par combien de malheurs un honnête homme
 peut se trouver réduit à leur sort; et comment puis-je être sûre que l'in-
 connu qui vient implorer au nom de Dieu mon assistance et mendier un
 pauvre morceau de pain, n'est pas peut-être cet honnête homme prêt à
 périr de misère, et que mon refus va réduire au désespoir? L'aumône
 que je fais donner à la porte est légère : un demi-creutz² et un mor-
 ceau de pain sont ce qu'on ne refuse à personne; on donne une ration
 double à ceux qui sont évidemment estropiés : s'ils en trouvent autant
 sur leur route dans chaque maison aisée, cela suffit pour les faire
 vivre en chemin; et c'est tout ce qu'on doit au mendiant étranger qui
 passe. Quand ce ne seroit pas pour eux un secours réel, c'est au moins
 un témoignage qu'on prend part à leur peine, un adoucissement à la
 dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend. Un demi-
 creutz et un morceau de pain ne coûtent guère plus à donner et sont
 une réponse plus honnête qu'un *Dieu vous assiste!* comme si les dons
 de Dieu n'étoient pas dans la main des hommes, et qu'il eût d'autres
 greniers sur la terre que les magasins des riches! Enfin, quoi qu'on
 puisse penser de ces infortunés, si l'on ne doit rien au gueux qui men-
 die, au moins se doit-on à soi-même de rendre honneur à l'humanité

1. Nourrir les mendians, c'est, disent-ils, former des pépinières de vo-
 leurs; et, tout au contraire, c'est empêcher qu'ils ne le deviennent. Je con-
 viens qu'il ne faut pas encourager les pauvres à se faire mendians; mais,
 quand une fois ils le sont, il faut les nourrir, de peur qu'ils ne se fassent vo-
 leurs. Rien n'engage tant à changer de profession que de ne pouvoir vivre
 dans la sienne : or tous ceux qui ont une fois goûté de ce métier oiseux pren-
 nent tellement le travail en aversion, qu'ils aiment mieux voler et se faire
 pendre, que de reprendre l'usage de leurs bras. Un liard est bientôt demandé
 et refusé; mais vingt liards auroient payé le souper d'un pauvre que vingt
 refus peuvent impatienter. Qui est-ce qui voudroit jamais refuser de si
 légère aumône, s'il songeoit qu'elle peut sauver deux hommes, l'un du crime,
 et l'autre de la mort? J'ai lu quelque part que les mendians sont une vermine
 qui s'attache aux riches. Il est naturel que les enfans s'attachent aux pères;
 mais ces pères opulens et durs les méconnoissent, et laissent aux pauvres le
 soin de les nourrir.

2. Petite monnaie du pays.

souffrante ou à son image, et de ne point s'endurcir le cœur à l'aspect de ses misères.

« Voilà comment j'en use avec ceux qui mendient pour ainsi dire sans prétexte et de bonne foi : à l'égard de ceux qui se disent ouvriers et se plaignent de manquer d'ouvrage, il y a toujours ici pour eux des outils et du travail qui les attendent. Par cette méthode on les aide, on met leur bonne volonté à l'épreuve; et les menteurs le savent si bien, qu'il ne s'en présente plus chez nous. »

C'est ainsi, milord, que cette âme angélique trouve toujours dans ses vertus de quoi combattre les vaines subtilités dont les gens cruels pallient leurs vices. Tous ces soins et d'autres semblables sont mis par elle au rang de ses plaisirs, et remplissent une partie du temps que lui laissent ses devoirs les plus chéris. Quand, après s'être acquittée de tout ce qu'elle doit aux autres, elle songe ensuite à elle-même, ce qu'elle fait pour se rendre la vie agréable peut encore être compté parmi ses vertus, tant son motif est toujours louable et honnête, et tant il y a de tempérance et de raison dans tout ce qu'elle accorde à ses désirs. Elle veut plaire à son mari, qui aime à la voir contente et gaie; elle veut inspirer à ses enfans le goût des innocens plaisirs que la modération, l'ordre et la simplicité font valoir, et qui détournent le cœur des passions impétueuses. Elle s'amuse pour les amuser, comme la colombe amollit dans son estomac le grain dont elle veut nourrir ses petits.

Julie a l'âme et le corps également sensibles. La même délicatesse règne dans ses sentimens et dans ses organes. Elle étoit faite pour connoître et goûter tous les plaisirs, et longtemps elle n'aima si chèrement la vertu même que comme la plus douce des voluptés. Aujourd'hui qu'elle sent en paix cette volupté suprême, elle ne se refuse aucune de celles qui peuvent s'associer avec celle-là : mais sa manière de les goûter ressemble à l'austérité de ceux qui s'y refusent, et l'art de jouir est pour elle celui des privations, non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature, et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé, mais des privations passagères et modérées, qui conservent à la raison son empire, et, servant d'assaisonnement au plaisir, en préviennent le dégoût et l'abus. Elle prétend que tout ce qui tient aux sens et n'est pas nécessaire à la vie change de nature aussitôt qu'il tourne en habitude, qu'il cesse d'être un plaisir en devenant un besoin. que c'est à la fois une chaîne qu'on se donne et une jouissance dont on se prive, et que prévenir toujours les désirs n'est pas l'art de les contenter, mais de les éteindre. Tout celui qu'elle emploie à donner du prix aux moindres choses est de se les refuser vingt fois pour en jouir une. Cette âme simple se conserve ainsi son premier ressort : son goût ne s'use point; elle n'a jamais besoin de le ranimer par des excès, et je la vois souvent savourer avec délices un plaisir d'enfant qui seroit insipide à tout autre.

Un objet plus noble qu'elle se propose encore en cela, est de rester maîtresse d'elle-même, d'accoutumer ses passions à l'obéissance, et de plier tous ses désirs à la règle. C'est un nouveau moyen d'être heu-

reuse : car on ne jouit sans inquiétude que de ce qu'on peut perdre sans peine ; et, si le vrai bonheur appartient au sage, c'est parce qu'il est, de tous les hommes, celui à qui la fortune peut le moins ôter.

Ce qui me paraît le plus singulier dans sa tempérance, c'est qu'elle la suit sur les mêmes raisons qui jettent les voluptueux dans l'excès. « La vie est courte, il est vrai, dit-elle ; c'est une raison d'en user jusqu'au bout, et de dispenser avec art sa durée afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Si un jour de satiété nous ôte un an de jouissance, c'est une mauvaise philosophie d'aller toujours jusqu'où le désir nous mène, sans considérer si nous ne serons point plus tôt au bout de nos facultés que de notre carrière, et si notre cœur épuisé ne mourra point avant nous. Je vois que ces vulgaires épicuriens, pour ne vouloir jamais perdre une occasion, les perdent toutes, et, toujours ennuyés au sein des plaisirs, n'en savent jamais trouver aucun. Ils prodiguent le temps qu'ils pensent économiser, et se ruinent comme les avarés pour ne savoir rien perdre à propos. Je me trouve bien de la maxime opposée, et je crois que j'aimerois encore mieux sur ce point trop de sévérité que de relâchement. Il m'arrive quelquefois de rompre une partie de plaisir par la seule raison qu'elle m'en fait trop ; en la renouant j'en jouis deux fois. Cependant je m'exerce à conserver sur moi l'empire de ma volonté, et j'aime mieux être taxée de caprice que de me laisser dominer par mes fantaisies. »

Voilà sur quel principe on fonde ici les douceurs de la vie et les choses de pur agrément. Julie a du penchant à la gourmandise, et, dans les soins qu'elle donne à toutes les parties du ménage, la cuisine surtout n'est pas négligée. La table se sent de l'abondance générale ; mais cette abondance n'est point ruineuse ; il y règne une sensualité sans raffinement ; tous les mets sont communs, mais excellens dans leurs espèces ; l'apprêt en est simple, et pourtant exquis. Tout ce qui n'est que d'appareil, tout ce qui tient à l'opinion, tous les plats fins et recherchés, dont la rareté fait tout le prix, et qu'il faut nommer pour les trouver bons, en sont bannis à jamais ; et même, dans la délicatesse et le choix de ceux qu'on se permet, on s'abstient journellement de certaines choses qu'on réserve pour donner à quelques repas un air de fête qui les rend plus agréables sans être plus dispendieux. Que croiriez-vous que sont ces mets si sobrement ménagés ? du gibier rare ? du poisson de mer ? des productions étrangères ? Mieux que tout cela ; quelque excellent légume du pays, quelque'un des savoureux herbages qui croissent dans nos jardins, certains poissons du lac apprêtés d'une certaine manière, certains laitages de nos montagnes, quelque pâtisserie à l'allemande, à quoi l'on joint quelque pièce de la chasse des gens de la maison : voilà tout l'extraordinaire qu'on y remarque ; voilà ce qui couvre et orne la table, ce qui excite et contente notre appétit les jours de réjouissance. Le service est modeste et champêtre, mais propre et riant ; la grâce et le plaisir y sont, la joie et l'appétit l'assaisonnent. Des surtouts dorés autour desquels on meurt de faim, des cristaux pompeux chargés de fleurs pour tout dessert, ne remplissent point la place des mets ; on n'y sait point l'art de nourrir l'estomac par les

yeux, mais on y sait celui d'ajouter du charme à la bonne chère, de manger beaucoup sans s'incommoder, de s'égayer à boire sans altérer sa raison, de tenir table longtemps sans ennui, et d'en sortir toujours sans dégoût.

Il y a au premier étage une petite salle à manger différente de celle où l'on mange ordinairement, laquelle est au rez-de-chaussée : cette salle particulière est à l'angle de la maison et éclairée de deux côtés : elle donne par l'un sur le jardin, au delà duquel on voit le lac à travers les arbres ; par l'autre on aperçoit ce grand coteau de vignes qui commencent d'étaler aux yeux les richesses qu'on y recueillera dans deux mois. Cette pièce est petite, mais ornée de tout ce qui peut la rendre agréable et riante. C'est là que Julie donne ses petits festins à son père, à son mari, à sa cousine, à moi, à elle-même, et quelquefois à ses enfans. Quand elle ordonne d'y mettre le couvert, on sait d'avance ce que cela veut dire ; et M. de Wolmar l'appelle en riant le salon d'Apollon : mais ce salon ne diffère pas moins de celui de Lucullus par le choix des convives que par celui des mets. Les simples hôtes n'y sont point admis, jamais on n'y mange quand on a des étrangers ; c'est l'asile inviolable de la confiance, de l'amitié, de la liberté ; c'est la société des cœurs qui lie en ce lieu celle de la table ; elle est une sorte d'initiation à l'intimité, et jamais il ne s'y rassemble que des gens qui voudroient n'être plus séparés. Milord, la fête vous attend, et c'est dans cette salle que vous ferez ici votre premier repas.

Je n'eus pas d'abord le même honneur ; ce ne fut qu'à mon retour de chez Mme d'Orbe que je fus traité dans le salon d'Apollon. Je n'imaginois pas qu'on pût rien ajouter d'obligeant à la réception qu'on m'avoit faite : mais ce souper me donna d'autres idées ; j'y trouvai je ne sais quel délicieux mélange de familiarité, de plaisir, d'union, d'aisance, que je n'avois point encore éprouvé. Je me sentois plus libre sans qu'on m'eût averti de l'être ; il me sembloit que nous nous entendions mieux qu'auparavant. L'éloignement des domestiques m'invitoit à n'avoir plus de réserve au fond de mon cœur ; et c'est de là que, à l'instance de Julie, je repris l'usage, quitté depuis tant d'années, de boire avec mes hôtes du vin pur à la fin du repas.

Ce souper m'enchantait : j'aurois voulu que tous nos repas se fussent passés de même. « Je ne connoissois point cette charmante salle, dis-je à Mme de Wolmar ; pourquoi n'y mangez-vous pas toujours ? — Voyez, dit-elle, elle est si jolie ! ne seroit-ce pas dommage de la gâter ? » Cette réponse me parut trop loin de son caractère pour n'y pas soupçonner quelque sens caché. « Pourquoi du moins, repris-je, ne rassemblez-vous pas toujours autour de vous les mêmes commodités qu'on trouve ici, afin de pouvoir éloigner vos domestiques et causer plus en liberté ? — C'est, me répondit-elle encore, que cela seroit trop agréable, et que l'ennui d'être toujours à son aise est enfin le pire de tous. » Il ne m'en fallut pas davantage pour concevoir son système ; et je jugeai qu'en effet l'art d'assaisonner les plaisirs n'est que celui d'en être avare.

Je trouve qu'elle se met avec plus de soin qu'elle ne faisoit autrefois.

La seule vanité qu'on lui ait jamais reprochée étoit de négliger son ajustement. L'orgueilleuse avoit ses raisons, et ne me laissoit point de prétexte pour méconnoître son empire. Mais elle avoit beau faire, l'enchantement étoit trop fort pour me sembler naturel; je m'opiniâtrois à trouver de l'art dans sa négligence; elle se seroit coiffée d'un sac que je l'aurois accusée de coquetterie. Elle n'auroit pas moins de pouvoir aujourd'hui; mais elle dédaigne de l'employer; et je dirois qu'elle affecte une parure plus recherchée pour ne sembler plus qu'une jolie femme, si je n'avois découvert la cause de ce nouveau soin. J'y fus trompé les premiers jours; et, sans songer qu'elle n'étoit pas mise autrement qu'à mon arrivée où je n'étois point attendu, j'osai m'attribuer l'honneur de cette recherche. Je me désabusai durant l'absence de M. de Wolmar. Dès le lendemain, ce n'étoit plus cette élégance de la veille, dont l'œil ne pouvoit se lasser, ni cette simplicité touchante et voluptueuse qui m'enivroit autrefois; c'étoit une certaine modestie qui parle au cœur par les yeux, qui n'inspire que du respect, et que la beauté rend plus imposante. La dignité d'épouse et de mère régnoit sur tous ses charmes; ce regard timide et tendre étoit devenu plus grave; et l'on eût dit qu'un air plus grand et plus noble avoit voilé la douceur de ses traits. Ce n'étoit pas qu'il y eût la moindre altération dans son maintien ni dans ses manières; son égalité, sa candeur, ne connurent jamais les simagrées; elle usoit seulement du talent naturel aux femmes de changer quelquefois nos sentimens et nos idées par un ajustement différent, par une coiffure d'une autre forme, par une robe d'une autre couleur, et d'exercer sur les cœurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose. Le jour qu'elle attendoit son mari de retour, elle retrouva l'art d'animer ses grâces naturelles sans les couvrir; elle étoit éblouissante en sortant de sa toilette; je trouvai qu'elle ne savoit pas moins effacer la plus brillante parure qu'orner la plus simple; et je me dis avec dépit, en pénétrant l'objet de ses soins : « En fit-elle jamais autant pour l'amour ? »

Ce goût de parure s'étend de la maîtresse de la maison à tout ce qui la compose. Le maître, les enfans, les domestiques, les chevaux, les bâtimens, les jardins, les meubles, tout est tenu avec un soin qui marque qu'on n'est pas au-dessous de la magnificence, mais qu'on la dédaigne; ou plutôt la magnificence y est en effet, s'il est vrai qu'elle consiste moins dans la richesse de certaines choses que dans un bel ordre du tout qui marque le concert des parties et l'unité d'intention de l'ordonnateur¹. Pour moi, je trouve au moins que c'est une idée plus grande et plus noble de voir dans une maison simple et modeste

1. Cela me paroît incontestable. Il y a de la magnificence dans la symétrie d'un grand palais; il n'y en a point dans une foule de maisons confusément entassées. Il y a de la magnificence dans l'uniforme d'un régiment en bataille, il n'y en a point dans le peuple qui le regarde, quoiqu'il ne s'y trouve peut-être pas un seul homme dont l'habit en particulier ne vaille mieux que celui d'un soldat. En un mot, la véritable magnificence n'est que l'ordre rendu sensible dans le grand; ce qui fait que, de tous les spectacles imaginables, le plus magnifique est celui de la nature.

un petit nombre de gens heureux d'un bonheur commun, que de voir régner dans un palais la discorde et le trouble, et chacun de ceux qui l'habitent chercher sa fortune et son bonheur dans la ruine d'un autre et dans le désordre général. La maison bien réglée est une, et forme un tout agréable à voir : dans le palais on ne trouve qu'un assemblage confus de divers objets dont la liaison n'est qu'apparente. Au premier coup d'œil on croit voir une fin commune; en y regardant mieux, on est bientôt détrompé.

A ne consulter que l'impression la plus naturelle, il sembleroit que, pour dédaigner l'éclat et le luxe, on a moins besoin de modération que de goût. La symétrie et la régularité plaisent à tous les yeux. L'image du bien-être et de la félicité touche le cœur humain qui en est avide : mais un vain appareil qui ne se rapporte ni à l'ordre ni au bonheur, et n'a pour objet que de frapper les yeux, quelle idée favorable à celui qui l'étale peut-il exciter dans l'esprit du spectateur? L'idée du goût? le goût ne paroît-il pas cent fois mieux dans les choses simples que dans celles qui sont offusquées de richesse? L'idée de la commodité? y a-t-il rien de plus incommode que le faste? L'idée de la grandeur? c'est précisément le contraire. Quand je vois qu'on a voulu faire un grand palais, je me demande aussitôt : « Pourquoi ce palais n'est-il pas plus grand? pourquoi celui qui a cinquante domestiques n'en a-t-il pas cent? cette belle vaisselle d'argent, pourquoi n'est-elle pas d'or? cet homme qui dore son carrosse, pourquoi ne dore-t-il pas ses lambris? si ses lambris sont dorés, pourquoi son toit ne l'est-il pas? » Celui qui voulut bâtir une haute tour faisoit bien de la vouloir porter jusqu'au ciel; autrement il eût eu beau l'élever, le point où il se fût arrêté n'eût servi qu'à donner de plus loin la preuve de son impuissance. O homme petit et vain! montre-moi ton pouvoir, je te montrerai ta misère.

Au contraire, un ordre de choses où rien n'est donné à l'opinion, où tout a son utilité réelle, et qui se borne aux vrais besoins de la nature, n'offre pas seulement un spectacle approuvé par la raison, mais qui contente les yeux et le cœur, en ce que l'homme ne s'y voit que sous des rapports agréables, comme se suffisant à lui-même, que l'image de sa foiblesse n'y paroît point, et que ce riant tableau n'excite jamais de réflexions attristantes. Je défie aucun homme sensé de contempler une heure durant le palais d'un prince et le faste qu'on y voit briller sans tomber dans la mélancolie et déplorer le sort de l'humanité. Mais l'as-

4. Le bruit des gens d'une maison trouble incessamment le repos du maître; il ne peut rien cacher à tant d'Argus. La foule de ses créanciers lui fait payer cher celle de ses admirateurs. Ses appartemens sont si superbes qu'il est forcé de coucher dans un bouge pour être à son aise, et son singe est quelquefois mieux logé que lui. S'il veut dîner, il dépend de son cuisinier, et jamais de sa faim; s'il veut sortir, il est à la merci de ses chevaux; mille embarras l'arrêtent dans les rues; il brûle d'arriver, et ne sait plus qu'il a des jambes. Chloé l'attend, les boues le retiennent, le poids de l'or de son habit l'accable, et il ne peut faire vingt pas à pied : mais, s'il perd un rendez-vous avec sa maîtresse, il en est bien dédommagé par les passans; chacun remarque sa livrée, l'admire, et dit tout haut que c'est monsieur un tel.

pect de cette maison et de la vie uniforme et simple de ses habitans répand dans l'âme des spectateurs un charme secret qui ne fait qu'augmenter sans cesse. Un petit nombre de gens doux et paisibles, unis par des besoins mutuels et par une réciproque bienveillance, y concourt par divers soins à une fin commune : chacun trouvant dans son état tout ce qu'il faut pour en être content et ne point désirer d'en sortir, on s'y attache comme y devant rester toute la vie, et la seule ambition qu'on garde est celle d'en bien remplir les devoirs. Il y a tant de modération dans ceux qui commandent et tant de zèle dans ceux qui obéissent, que des égaux eussent pu distribuer entre eux les mêmes emplois sans qu'aucun se fût plaint de son partage. Ainsi nul n'envie celui d'un autre; nul ne croit pouvoir augmenter sa fortune que par l'augmentation du bien commun; les maîtres mêmes ne jugent de leur bonheur que par celui des gens qui les environnent. On ne sauroit qu'ajouter ni que retrancher ici, parce qu'on n'y trouve que les choses utiles, et qu'elles y sont toutes; en sorte qu'on n'y souhaite rien de ce qu'on n'y voit pas, et qu'il n'y a rien de ce qu'on y voit dont on puisse dire : « Pourquoi n'y en a-t-il pas davantage ? » Ajoutez-y du galon, des tableaux, un lustre, de la dorure, à l'instant vous appauvrirez tout. En voyant tant d'abondance dans le nécessaire, et nulle trace de superflu, on est porté à croire que, s'il n'y est pas, c'est qu'on n'a pas voulu qu'il y fût, et que, si on le vouloit, il y régneroit avec la même profusion; en voyant continuellement les biens refluer au dehors par l'assistance du pauvre, on est porté à dire : « Cette maison ne peut contenir toutes ses richesses. » Voilà, ce me semble, la véritable magnificence.

Cet air d'opulence m'effraya moi-même quand je fus instruit de ce qui servoit à l'entretenir. « Vous vous ruinez, dis-je à M. et Mme de Wolmar; il n'est pas possible qu'un si modique revenu suffise à tant de dépenses. » Ils se mirent à rire, et me firent voir que, sans rien retrancher dans leur maison, il ne tiendroit qu'à eux d'épargner beaucoup et d'augmenter leur revenu plutôt que de se ruiner. « Notre grand secret pour être riches, me dirent-ils, est d'avoir peu d'argent, et d'éviter, autant qu'il se peut, dans l'usage de nos biens, les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi. Aucun de ces échanges ne se fait sans perte, et ces pertes multipliées réduisent presque à rien d'assez grands moyens, comme à force d'être brochantée une belle boîte d'or devient un mince colifichet. Le transport de nos revenus s'évite en les employant sur le lieu, l'échange s'en évite encore en les consommant en nature; et dans l'indispensable conversion de ce que nous avons de trop en ce qui nous manque, au lieu des ventes et des achats pécuniaires qui doublent le préjudice, nous cherchons des échanges réels où la commodité de chaque contractant tienne lieu de profit à tous deux.

— Je conçois, leur dis-je, les avantages de cette méthode; mais elle ne me paroît pas sans inconvénient. Outre les soins importuns auxquels elle assujettit, le profit doit être plus apparent que réel; et ce que vous perdez dans le détail de la régie de vos biens l'emporte probablement sur le gain que feroient avec vous vos fermiers : car le travail se fera

toujours avec plus d'économie, et la récolte avec plus de soin par un paysan que par vous.

— C'est une erreur, me répondit Wolmar; le paysan se soucie moins d'augmenter le produit que d'épargner sur les frais, parce que les avances lui sont plus pénibles que les profits ne lui sont utiles : comme son objet n'est pas tant de mettre un fonds en valeur que d'y faire peu de dépense, s'il s'assure un gain actuel, c'est bien moins en améliorant la terre qu'en l'épuisant; et le mieux qui puisse arriver est qu'au lieu de l'épuiser il la néglige. Ainsi, pour un peu d'argent comptant recueilli sans embarras, un propriétaire oisif prépare à lui ou à ses enfans de grandes pertes, de grands travaux, et quelquefois la ruine de son patrimoine.

« D'ailleurs, poursuivit M. de Wolmar, je ne disconviens pas que je ne fasse la culture de mes terres à plus grands frais que ne ferait un fermier; mais aussi le profit du fermier c'est moi qui le fais; et cette culture étant beaucoup meilleure, le produit est beaucoup plus grand; de sorte qu'en dépensant davantage, je ne laisse pas de gagner encore. Il y a plus; cet excès de dépense n'est qu'apparent, et produit réellement une très-grande économie : car, si d'autres cultivoient nos terres, nous serions oisifs; il faudroit demeurer à la ville; la vie y seroit trop chère; il nous faudroit des amusemens qui nous coûteroient beaucoup plus que ceux que nous trouvons ici, et nous seroient moins sensibles. Ces soins que vous appelez importuns font à la fois nos devoirs et nos plaisirs : grâces à la prévoyance avec laquelle on les ordonne, ils ne sont jamais pénibles; ils nous tiennent lieu d'une foule de fantaisies ruineuses dont la vie champêtre prévient ou détruit le goût, et tout ce qui contribue à notre bien-être devient pour nous un amusement.

« Jetez les yeux tout autour de vous, ajoutoit ce judicieux père de famille, vous n'y verrez que des choses utiles, qui ne nous coûtent presque rien, et nous épargnent mille vaines dépenses. Les seules denrées du cru couvrent notre table, les seules étoffes du pays composent presque nos meubles et nos habits : rien n'est méprisé parce qu'il est commun, rien n'est estimé parce qu'il est rare. Comme tout ce qui vient de loin est sujet à être déguisé ou falsifié, nous nous bornons, par délicatesse autant que par modération, au choix de ce qu'il y a de meilleur auprès de nous et dont la qualité n'est pas suspecte. Nos mets sont simples, mais choisis. Il ne manque à notre table pour être somptueuse que d'être servie loin d'ici; car tout y est bon, tout y seroit rare; et tel gourmand trouveroit les truites du lac bien meilleures s'il les mangeoit à Paris.

« La même règle a lieu dans le choix de la parure, qui, comme vous voyez, n'est pas négligée; mais l'élégance y préside seule, la richesse ne s'y montre jamais, encore moins la mode. Il y a une grande différence entre le prix que l'opinion donne aux choses et celui qu'elles ont réellement. C'est à ce dernier seul que Julie s'attache, et, quand il est question d'une étoffe, elle ne cherche pas tant si elle est ancienne ou nouvelle que si elle est bonne et si elle lui sied. Souvent même la nouveauté seule est pour elle un motif d'exclusion, quand cette nouveauté

donne aux choses un prix qu'elles n'ont pas ou qu'elles ne sauroient garder.

« Considérez encore qu'ici l'effet de chaque chose vient moins d'elle-même que de son usage et de son accord avec le reste, de sorte qu'avec des parties de peu de valeur Julie a fait un tout d'un grand prix. Le goût aime à créer, à donner seul la valeur aux choses. Autant la loi de la mode est inconstante et ruineuse, autant la sienne est économe et durable. Ce que le bon goût approuve une fois est toujours bien; s'il est rarement à la mode, en revanche il n'est jamais ridicule; et, dans sa modeste simplicité, il tire de la convenance des choses des règles inaltérables et sûres, qui restent quand les modes ne sont plus.

« Ajoutez enfin que l'abondance du seul nécessaire ne peut dégénérer en abus, parce que le nécessaire a sa mesure naturelle, et que les vrais besoins n'ont jamais d'excès. On peut mettre la dépense de vingt habits en un seul, et manger en un repas le revenu d'une année; mais on ne sauroit porter deux habits en même temps ni dîner deux fois en un jour. Ainsi l'opinion est illimitée, au lieu que la nature nous arrête de tous côtés; et celui qui, dans un état médiocre, se borne au bien-être, ne risque point de se ruiner.

« Voilà, mon cher, continuoit le sage Wolmar, comment avec de l'économie et des soins on peut se mettre au-dessus de sa fortune. Il ne tiendrait qu'à nous d'augmenter la nôtre sans changer notre manière de vivre; car il ne se fait ici presque aucune avance qui n'ait un produit pour objet, et tout ce que nous dépensons nous rend de quoi dépenser beaucoup plus. »

Hé bien! milord, rien de tout cela ne paroît au premier coup d'œil. Partout un air de profusion couvre l'ordre qui le donne. Il faut du temps pour apercevoir les lois somptuaires qui mènent à l'aisance et au plaisir, et l'on a d'abord peine à comprendre comment on jouit de ce qu'on épargne. En y réfléchissant le contentement augmente, parce qu'on voit que la source en est intarissable, et que l'art de goûter le bonheur de la vie sert encore à le prolonger. Comment se laisseroit-on d'un état si conforme à la nature? Comment épuiserait-on son héritage en l'améliorant tous les jours? Comment ruinerait-on sa fortune en ne consommant que ses revenus? Quand chaque année on est sûr de la suivante, qui peut troubler la paix de celle qui court? Ici le fruit du labour passé soutient l'abondance présente; et le fruit du labour présent annonce l'abondance à venir; on jouit à la fois de ce qu'on dépense et de ce qu'on recueille, et les divers temps se rassemblent pour affermir la sécurité du présent.

Je suis entré dans tous les détails du ménage, et j'ai partout vu régner le même esprit. Toute la broderie et la dentelle sortent du gynécée; toute la toile est filée dans la basse-cour ou par de pauvres femmes que l'on nourrit. La laine s'envoie à des manufactures dont on tire en échange des draps pour habiller les gens; le vin, l'huile et le pain, se font dans la maison; on a des bois en coupe réglée autant qu'on en peut consommer; le boucher se paye en bétail; l'épicier reçoit du blé pour ses fournitures; le salaire des ouvriers et des domestiques se

prend sur le produit des terres qu'ils font valoir; le loyer des maisons de la ville suffit pour l'ameublement de celles qu'on habite; les rentes sur les fonds publics fournissent à l'entretien des maîtres et au peu de vaisselle qu'on se permet; la vente des vins et des blés qui restent donne un fonds qu'on laisse en réserve pour les dépenses extraordinaires; fonds que la prudence de Julie ne laisse jamais tarir, et que sa charité laisse encore moins augmenter. Elle n'accorde aux choses de pur agrément que le profit du travail qui se fait dans sa maison, celui des terres qu'ils ont défrichées, celui des arbres qu'ils ont fait planter, etc. Ainsi le produit et l'emploi se trouvant toujours compensés par la nature des choses, la balance ne peut être rompue, et il est impossible de se déranger.

Bien plus, les privations qu'elle s'impose par cette volupté tempérante dont j'ai parlé sont à la fois de nouveaux moyens de plaisir et de nouvelles ressources d'économie. Par exemple, elle aime beaucoup le café; chez sa mère elle en prenoit tous les jours: elle en a quitté l'habitude pour en augmenter le goût; elle s'est bornée à n'en prendre que quand elle a des hôtes, et dans le salon d'Apollon, afin d'ajouter cet air de fête à tous les autres. C'est une petite sensualité qui la flatte plus, qui lui coûte moins, et par laquelle elle aiguise et règle à la fois sa gourmandise. Au contraire, elle met à deviner et satisfaire les goûts de son père et de son mari une attention sans relâche, une prodigalité naturelle et pleine de grâces, qui leur fait mieux goûter ce qu'elle leur offre par le plaisir qu'elle trouve à le leur offrir. Ils aiment tous deux à prolonger un peu la fin du repas, à la suisse: elle ne manque jamais, après le souper, de faire servir une bouteille de vin plus délicat, plus vieux que celui de l'ordinaire. Je fus d'abord la dupe des noms pompeux qu'on donnoit à ces vins, qu'en effet je trouve excellens; et les buvant comme étant des lieux dont ils portoient les noms, je fis la guerre à Julie d'une infraction si manifeste à ses maximes; mais elle me rappela en riant un passage de Plutarque, où Flaminius compare les troupes asiatiques d'Antiochus, sous mille noms barbares, aux ragôts divers sous lesquels un ami lui avoit déguisé la même viande. « Il en est de même, dit-elle, de ces vins étrangers que vous me reprochez: le rancio, le cherez, le malaga, le chassaigne, le syracuse, dont vous buvez avec tant de plaisir, ne sont en effet que des vins de Lavaux diversement préparés, et vous pouvez voir d'ici le vignoble qui produit toutes ces boissons lointaines. Si elles sont inférieures en qualité aux vins fameux dont elles portent les noms, elles n'en ont pas les inconvéniens; et, comme on est sûr de ce qui les compose, on peut au moins les boire sans risque. J'ai lieu de croire, continua-t-elle, que mon père et mon mari les aiment autant que les vins les plus rares. — Les siens, me dit alors M. de Wolmar, ont pour nous un goût dont manquent tous les autres; c'est le plaisir qu'elle a pris à les préparer. — Ah! reprit-elle, ils seront toujours exquis. »

Vous jugez bien qu'au milieu de tant de soins divers le désœuvrement et l'oisiveté qui rendent nécessaires la compagnie, les visites, et les sociétés extérieures, ne trouvent guère ici de place. On fréquente les

voisins assez pour entretenir un commerce agréable, trop peu pour s'y assujettir. Les hôtes sont toujours bienvenus et ne sont jamais désirés. On ne voit précisément qu'autant de monde qu'il faut pour se conserver le goût de la retraite; les occupations champêtres tiennent lieu d'amusemens; et, pour qui trouve au sein de sa famille une douce société, toutes les autres sont bien insipides. La manière dont on passe ici le temps est trop simple et trop uniforme pour tenter beaucoup de gens¹, mais c'est par la disposition du cœur de ceux qui l'ont adoptée, qu'elle leur est intéressante. Avec une âme saine, peut-on s'ennuyer à remplir les plus chers et les plus charmans devoirs de l'humanité, et à se rendre mutuellement la vie heureuse? Tous les soirs, Julie, contente de sa journée, n'en désire point une différente pour le lendemain, et tous les matins elle demande au ciel un jour semblable à celui de la veille: elle fait toujours les mêmes choses parce qu'elles sont bien, et qu'elle ne connoît rien de mieux à faire. Sans doute elle jouit ainsi de toute la félicité permise à l'homme. Se plaire dans la durée de son état, n'est-ce pas un signe assuré qu'on y vit heureux?

Si l'on voit rarement ici de ces tas de désœuvrés qu'on appelle bonne compagnie, tout ce qui s'y rassemble intéresse le cœur par quelque endroit avantageux, et rachète quelques ridicules par mille vertus. De paisibles campagnards, sans monde et sans politesse, mais bons, simples, honnêtes, et contents de leur sort; d'anciens officiers retirés du service; des commerçans ennuyés de s'enrichir; de sages mères de famille qui amènent leurs filles à l'école de la modestie et des bonnes mœurs: voilà le cortège que Julie aime à rassembler autour d'elle. Son mari n'est pas fâché d'y joindre quelquefois de ces aventuriers corrigés par l'âge et l'expérience, qui, devenus sages à leurs dépens, reviennent sans chagrin cultiver le champ de leur père qu'ils voudroient n'avoir point quitté. Si quelqu'un récite à table les événemens de sa vie, ce ne sont point les aventures merveilleuses du riche Sindbad² racontant au sein de la mollesse orientale comment il a gagné ses trésors: ce sont des relations plus simples de gens sensés que les caprices du sort et les injustices des hommes ont rebutés des faux biens vainement poursuivis, pour leur rendre le goût des véritables.

Croiriez-vous que l'entretien même des paysans a des charmes pour des âmes élevées avec qui le sage aimeroit à s'instruire? Le judicieux Volmar trouve dans la naïveté villageoise des caractères plus marqués, plus d'hommes pensant par eux-mêmes, que sous le masque uniforme des habitans des villes, où chacun se montre comme sont les autres lutôt que comme il est lui-même. La tendre Julie trouve en eux des cœurs sensibles aux moindres caresses et qui s'estiment heureux de

1. Je crois qu'un de nos beaux esprits voyageant dans ce pays-là, reçu et pressé dans cette maison à son passage, feroit ensuite à ses amis une relation bien plaisante de la vie de manans qu'on y mène. Au reste, je vois par ses lettres de milady Catesby que ce goût n'est pas particulier à la France, et que c'est apparemment aussi l'usage en Angleterre de tourner ses hôtes en ridicule pour prix de leur hospitalité.

2. Personnage des *Mille et une Nuits*. (Éd.)

l'intérêt qu'elle prend à leur bonheur. Leur cœur ni leur esprit ne sont point façonnés par l'art; ils n'ont point appris à se former sur nos modèles; et l'on n'a pas peur de trouver en eux l'homme de l'homme au lieu de celui de la nature.

Souvent, dans ses tournées, M. de Wolmar rencontre quelque bon vieillard dont le sens et la raison le frappent, et qu'il se plaît à faire causer. Il l'amène à sa femme; elle lui fait un accueil charmant, qui marque non la politesse et les airs de son état, mais la bienveillance et l'humanité de son caractère. On retient le bonhomme à dîner: Julie le place à côté d'elle, le serre, le caresse, lui parle avec intérêt, s'informe de sa famille, de ses affaires, ne sourit point de son embarras, ne donne point une attention gênante à ses manières rustiques, mais le met à son aise par la facilité des siennes, et ne sort point avec lui de ce tendre et touchant respect dû à la vieillesse infirme qu'honore une longue vie passée sans reproche. Le vieillard enchanté se livre à l'épanchement de son cœur; il semble reprendre un moment la vivacité de sa jeunesse. Le vin bu à la santé d'une jeune dame en réchauffe mieux son sang à demi glacé. Il se ranime à parler de son ancien temps, de ses amours, de ses campagnes, des combats où il s'est trouvé, du courage de ses compatriotes, de son retour au pays, de sa femme, de ses enfans, des travaux champêtres, des abus qu'il a remarqués, des remèdes qu'il imagine. Souvent des longs discours de son âge sortent d'excellens préceptes moraux ou des leçons d'agriculture; et, quand il n'y auroit dans les choses qu'il dit que le plaisir qu'il prend à les dire, Julie en prendroit à les écouter.

Elle passe après le dîner dans sa chambre et en rapporte un petit présent de quelque nippes convenable à la femme ou aux filles du vieux bonhomme. Elle le lui fait offrir par les enfans, et réciproquement il rend aux enfans quelque don simple et de leur goût, dont elle l'a secrètement chargé pour eux. Ainsi se forme de bonne heure l'étroite et douce bienveillance qui fait la liaison des états divers. Les enfans s'accoutument à honorer la vieillesse, à estimer la simplicité, et à distinguer le mérite dans tous les rangs. Les paysans, voyant leurs vieux pères fêtés dans une maison respectable et admis à la table des maîtres, ne se tiennent point offensés d'en être exclus; ils ne s'en prennent point à leur rang, mais à leur âge; ils ne disent point: « Nous sommes trop pauvres; » mais: « Nous sommes trop jeunes pour être ainsi traités; » l'honneur qu'on rend à leurs vieillards et l'espoir de le partager un jour les consolent d'en être privés et les excitent à s'en rendre dignes.

Pendant le vieux bonhomme, encore attendri des caresses qu'il a reçues, revient dans sa chaumière, empressé de montrer à sa femme et à ses enfans les dons qu'il leur apporte. Ces bagatelles répandent la joie dans toute une famille qui voit qu'on a daigné s'occuper d'elle. Il leur raconte avec emphase la réception qu'on lui a faite, les mets dont on l'a servi, les vins dont il a goûté, les discours obligeans qu'on lui a tenus, combien on s'est informé d'eux, l'affabilité des maîtres, l'attention des serviteurs, et généralement ce qui peut donner du prix aux marques d'estime et de bonté qu'il a reçues: en le racontant il en jouit une se-

conde fois, et toute la maison croit jouir aussi des honneurs rendus à son chef. Tous bénissent de concert cette famille illustre et généreuse qui donne exemple aux grands et refuge aux petits, qui ne dédaigne point le pauvre et rend honneur aux cheveux blancs. Voilà l'encens qui plaît aux âmes bienfaisantes. S'il est des bénédictions humaines que le ciel daigne exaucer, ce ne sont point celles qu'arrachent la flatterie et la bassesse en présence des gens qu'on loue, mais celles que dicte en secret un cœur simple et reconnoissant au coin d'un foyer rustique.

C'est ainsi qu'un sentiment agréable et doux peut couvrir de son charme une vie insipide à des cœurs indifférens; c'est ainsi que les soins, les travaux, la retraite, peuvent devenir des amusemens par l'art de les diriger. Une âme saine peut donner du goût à des occupations communes, comme la santé du corps fait trouver bons les alimens les plus simples. Tous ces gens ennuyés qu'on amuse avec tant de peine doivent leur dégoût à leurs vices, et ne perdent le sentiment du plaisir qu'avec celui du devoir. Pour Julie, il lui est arrivé précisément le contraire; et des soins qu'une certaine langueur d'âme lui eût laissé négliger autrefois lui deviennent intéressans par le motif qui les inspire. Il faudroit être insensible pour être toujours sans vivacité. La sienne s'est développée par les mêmes causes qui la réprimoient autrefois. Son cœur cherchoit la retraite et la solitude pour se livrer en paix aux affections dont il étoit pénétré; maintenant elle a pris une activité nouvelle en formant de nouveaux liens. Elle n'est point de ces indolentes mères de famille, contentes d'étudier quand il faut agir, qui perdent à s'instruire des devoirs d'autrui le temps qu'elles devroient mettre à remplir les leurs. Elle pratique aujourd'hui ce qu'elle apprenoit autrefois. Elle n'étudie plus, elle ne lit plus, elle agit. Comme elle se lève une heure plus tard que son mari, elle se couche aussi plus tard d'une heure. Cette heure est le seul temps qu'elle donne encore à l'étude, et la journée ne lui paroît jamais assez longue pour tous les soins dont elle aime à la remplir.

Voilà, milord, ce que j'avois à vous dire sur l'économie de cette maison et sur la vie privée des maîtres qui la gouvernent. Contens de leur sort, ils en jouissent paisiblement; contens de leur fortune, ils ne travaillent pas à l'augmenter pour leurs enfans, mais à leur laisser, avec l'héritage qu'ils ont reçu, des terres en bon état, des domestiques affectionnés, le goût du travail, de l'ordre, de la modération, et tout ce qui peut rendre douce et charmante à des gens sensés la jouissance d'un bien médiocre, aussi sagement conservé qu'il fut honnêtement acquis.

LETTRE III^e. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Nous avons eu des hôtes ces jours derniers : ils sont repartis hier; et nous recommençons entre nous trois une société d'autant plus char-

4. Deux lettres écrites en différens temps rouloient sur le sujet de celle-ci, ce qui occasionnoit bien des répétitions inutiles. Pour les retrancher, j'ai réuni ces deux lettres en une seule. Au reste, sans prétendre justifier l'exces-

mante qu'il n'est rien resté dans le fond des cœurs qu'on veuille se cacher l'un à l'autre. Quel plaisir je goûte à reprendre un nouvel être qui me rend digne de votre confiance ! Je ne reçois pas une marque d'estime de Julie et de son mari que je ne me dise avec une certaine fierté d'âme : « Enfin j'oserai me montrer à lui. » C'est par vos soins, c'est sous vos yeux que j'espère honorer mon état présent de mes fautes passées. Si l'amour éteint jette l'âme dans l'épuisement, l'amour subjugué lui donne, avec la conscience de sa victoire, une élévation nouvelle et un attrait plus vif pour tout ce qui est grand et beau. Voudroit-on perdre le fruit d'un sacrifice qui nous a coûté si cher ? Non, milord ; je sens qu'à votre exemple mon cœur va mettre à profit tous les ardens sentimens qu'il a vaincus ; je sens qu'il faut avoir été ce que je fus pour devenir ce que je veux être.

Après six jours perdus aux entretiens frivoles des gens indifférens, nous avons passé aujourd'hui une matinée à l'anglaise, réunis et dans le silence, goûtant à la fois le plaisir d'être ensemble et la douceur du recueillement. Que les délices de cet état sont connues de peu de gens ! Je n'ai vu personne en France en avoir la moindre idée. « La conversation des amis ne tarit jamais, » disent-ils. Il est vrai, la langue fournit un babillage facile aux attachemens médiocres ; mais l'amitié, milord, l'amitié ! Sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi ? quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses côtés ? Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses ! et que le premier mot qu'on prononce est froid après tout cela ! O veillées de Besançon ! momens consacrés au silence et recueillis par l'amitié ! O Bomston, âme grande, ami sublime ! non, je n'ai point avili ce que tu fis pour moi, et ma bouche ne t'en a jamais rien dit.

Il est sûr que cet état de contemplation fait un des grands charmes des hommes sensibles ; mais j'ai toujours trouvé que les importuns empêchoient de le goûter, et que les amis ont besoin d'être sans témoins pour pouvoir ne se rien dire qu'à leur aise. On veut être recueilli, pour ainsi dire, l'un dans l'autre : les moindres distractions sont désolantes, la moindre contrainte est insupportable. Si quelquefois le cœur porte un mot à la bouche, il est si doux de pouvoir le prononcer sans gêne ! Il semble qu'on n'ose penser librement ce qu'on n'ose dire de même : il semble que la présence d'un seul étranger retienne le sentiment et comprime des âmes qui s'entendroient si bien sans lui.

Deux heures se sont ainsi écoulées entre nous dans cette immobilité d'extase plus douce mille fois que le froid repos des dieux d'Épicure. Après le déjeuner, les enfans sont entrés comme à l'ordinaire dans la chambre de leur mère ; mais, au lieu d'aller ensuite s'enfermer avec eux dans le gynécée selon sa coutume, pour nous dédommager en quel-

sive longueur de plusieurs des lettres dont ce recueil est composé, je remarquerai que les lettres des solitaires sont longues et rares, celles des gens du monde fréquentes et courtes. Il ne faut qu'observer cette différence pour en sentir à l'instant la raison.

que sorte du temps perdu sans nous voir, elle les a fait rester avec elle, et nous ne nous sommes point quittés jusqu'au dîner. Henriette, qui commence à savoir tenir l'aiguille, travailloit assise devant la Fanchon, qui faisoit de la dentelle, et dont l'oreiller posoit sur le dossier de sa petite chaise. Les deux garçons feuilletoient sur une table un recueil d'images dont l'aîné expliquoit les sujets au cadet. Quand il se trompoit, Henriette attentive, et qui sait le recueil par cœur, avoit soin de le corriger. Souvent, feignant d'ignorer à quelle estampe ils étoient, elle en tiroit un prétexte de se lever, d'aller et venir de sa chaise à la table et de la table à sa chaise. Ces promenades ne lui déplaisoient pas, et lui atthroient toujours quelque agacerie de la part du petit mali; quelquefois même il s'y joignoit un baiser que sa bouche enfantine sait mal appliquer encore, mais dont Henriette, déjà plus savante, lui épargne volontiers la façon. Pendant ces petites leçons, qui se prenoient et se donnoient sans beaucoup de soin, mais aussi sans la moindre gêne, le cadet comptoit furtivement des onchets de buis qu'il avoit cachés sous le livre.

Mme de Wolmar brodoit près de la fenêtre vis-à-vis des enfans; nous étions, son mari et moi, encore autour de la table à thé, lisant la gazette, à laquelle elle prêtoit assez peu d'attention. Mais à l'article de la maladie du roi de France et de l'attachement singulier de son peuple, qui n'eut jamais d'égal que celui des Romains pour Germanicus, elle a fait quelques réflexions sur le bon naturel de cette nation douce et bienveillante, que toutes haïssent, et qui n'en hait aucune, ajoutant qu'elle n'envioit du rang suprême que le plaisir de s'y faire aimer. « N'enviez rien, lui a dit son mari d'un ton qu'il m'eût dû laisser prendre; il y a longtemps que nous sommes tous vos sujets. » A ce mot son ouvrage est tombé de ses mains; elle a tourné la tête, et jeté sur son digne époux un regard si touchant, si tendre, que j'en ai tressailli moi-même. Elle n'a rien dit : qu'eût-elle dit qui valût ce regard? Nos yeux se sont aussi rencontrés. J'ai senti, à la manière dont son mari m'a serré la main, que la même émotion nous gagnait tous trois, et que la douce influence de cette âme expansive agissoit autour d'elle et triomphoit de l'insensibilité même.

C'est dans ces dispositions qu'a commencé le silence dont je vous parlois : vous pouvez juger qu'il n'étoit pas de froideur et d'ennui. Il n'étoit interrompu que par le petit manège des enfans; encore, aussitôt que nous avons cessé de parler, ont-ils modéré, par imitation, leur caquet, comme craignant de troubler le recueillement universel. C'est la petite surintendante qui la première s'est mise à baisser la voix, à faire signe aux autres, à courir sur la pointe du pied; et leurs jeux sont devenus d'autant plus amusans que cette légère contrainte y ajoutoit un nouvel intérêt. Ce spectacle, qui sembloit être mis sous nos yeux pour prolonger notre attendrissement, a produit son effet naturel.

Ammutiscon le lingue, e parlan l'alme¹.

Que de choses se sont dites sans ouvrir la bouche! que d'ardens

1. « Les langues se taisent, mais les cœurs parlent. » Marini.

sentimens se sont communiqués sans la froide entremise de la parole ! Insensiblement Julie s'est laissé absorber à celui qui dominoit tous les autres. Ses yeux se sont tout à fait fixés sur ses trois enfans ; et son cœur, ravi dans une si délicieuse extase, animoit son charmant visage de tout ce que la tendresse maternelle eut jamais de plus touchant.

Livrés nous-mêmes à cette double contemplation, nous nous laissions entraîner, Wolmar et moi, à nos rêveries, quand les enfans qui les causoient les ont fait finir. L'aîné, qui s'amusoit aux images, voyant que les onchets empêchoient son frère d'être attentif, a pris le temps qu'il les avoit rassemblés, et, lui donnant un coup sur la main, les a fait sauter par la chambre. Marcelin s'est mis à pleurer ; et, sans s'agiter pour le faire taire, Mme de Wolmar a dit à Fanchon d'emporter les onchets. L'enfant s'est tu sur-le-champ ; mais les onchets n'ont pas moins été emportés sans qu'il ait recommencé de pleurer, comme je m'y étois attendu. Cette circonstance, qui n'étoit rien, m'en a rappelé beaucoup d'autres auxquelles je n'avois fait nulle attention ; et je ne me souviens pas, en y pensant, d'avoir vu d'enfans à qui l'on parlât si peu et qui fussent moins incommodes. Ils ne quittent presque jamais leur mère, et à peine s'aperçoit-on qu'ils soient là. Ils sont vifs, étourdis, sémillans, comme il convient à leur âge, jamais importuns ni criards, et l'on voit qu'ils sont discrets avant de savoir ce que c'est que discrétion. Ce qui m'étonnoit le plus dans les réflexions où ce sujet m'a conduit, c'étoit que cela se fit comme de soi-même, et qu'avec une si vive tendresse pour ses enfans Julie se tourmentât si peu autour d'eux. En effet, on ne la voit jamais s'empresser à les faire parler ou taire, ni à leur prescrire ou défendre ceci ou cela. Elle ne dispute point avec eux, elle ne les contrarie point dans leurs amusemens ; on diroit qu'elle se contente de les voir et de les aimer, et que, quand ils ont passé leur journée avec elle, tout son devoir de mère est rempli.

Quoique cette paisible tranquillité me parût plus douce à considérer que l'inquiète sollicitude des autres mères, je n'en étois pas moins frappé d'une indolence qui s'accordoit mal avec mes idées. J'aurois voulu qu'elle n'eût pas encore été contente avec tant de sujets de l'être : une activité superflue sied si bien à l'amour maternel ! Tout ce que je voyois de bon dans ses enfans, j'aurois voulu l'attribuer à ses soins ; j'aurois voulu qu'ils dussent moins à la nature et davantage à leur mère ; je leur aurois presque désiré des défauts, pour la voir plus empressée à les corriger.

Après m'être occupé longtemps de ces réflexions en silence, je l'ai rompu pour les lui communiquer. « Je vois, lui ai-je dit, que le ciel récompense la vertu des mères par le bon naturel des enfans ; mais ce bon naturel veut être cultivé. C'est dès leur naissance que doit commencer leur éducation. Est-il un temps plus propre à les former que celui où ils n'ont encore aucune forme à détruire ? Si vous les livrez à eux-mêmes dès leur enfance, à quel âge attendrez-vous d'eux de la docilité ? Quand vous n'auriez rien à leur apprendre, il faudroit leur apprendre à vous obéir. — Vous apercevez-vous, a-t-elle répondu, qu'ils

me désobéissent? — Cela seroit difficile, ai-je dit, quand vous ne leur commandez rien. » Elle s'est mise à sourire en regardant son mari; et, me prenant par la main, elle m'a mené dans le cabinet, où nous pouvions causer tous trois sans être entendus des enfans.

C'est là que, m'expliquant à loisir ses maximes, elle m'a fait voir sous cet air de négligence la plus vigilante attention qu'ait jamais donnée la tendresse maternelle. « Longtemps, m'a-t-elle dit, j'ai pensé comme vous sur les instructions prématurées; et, durant ma première grossesse, effrayée de tous mes devoirs et des soins que j'aurois bientôt à remplir, j'en parlois souvent à M. de Wolmar avec inquiétude. Quel meilleur guide pouvois-je prendre en cela qu'un observateur éclairé qui joignoit à l'intérêt d'un père le sang-froid d'un philosophe? Il remplit et passa mon attente; il dissipa mes préjugés, et m'apprit à m'assurer avec moins de peine un succès beaucoup plus étendu. Il me fit sentir que la première et plus importante éducation, celle précisément que tout le monde oublie¹, est de rendre un enfant propre à être élevé. Une erreur commune à tous les parens qui se piquent de lumières est de supposer les enfans raisonnables dès leur naissance, et de leur parler comme à des hommes avant même qu'ils sachent parler. La raison est l'instrument qu'on pense employer à les instruire; au lieu que les autres instrumens doivent servir à former celui-là, et que, de toutes les instructions propres à l'homme, celle qu'il acquiert le plus tard et le plus difficilement est la raison même. En leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à en payer les autres, à contrôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs et mutins; et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient en effet que par ceux de crainte ou de vanité qu'on est toujours forcé d'y joindre.

« Il n'y a point de patience qui ne lasse enfin l'enfant qu'on veut élever ainsi; et voilà comment ennuyés, rebutés, excédés de l'éternelle importunité dont ils leur ont donné l'habitude eux-mêmes, les parens, ne pouvant plus supporter le tracas des enfans, sont forcés de les éloigner d'eux en les livrant à des maîtres; comme si l'on pouvoit jamais espérer d'un précepteur plus de patience et de douceur que n'en peut avoir un père.

« La nature, a continué Julie, veut que les enfans soient enfans avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont pas à se corrompre; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfans. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres; et j'aurois autant exiger qu'un enfant edt cinq pieds de haut que du jugement à dix ans.

« La raison ne commence à se former qu'au bout de plusieurs an-

1. Locke lui-même, le sage Locke l'a oubliée; il dit bien plus ce qu'on doit exiger des enfans que ce qu'il faut faire pour l'obtenir.

nées, et quand le corps a pris une certaine consistance. L'intention de la nature est donc que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce. Les enfans sont toujours en mouvement; le repos et la réflexion sont l'aversion de leur âge; une vie appliquée et sédentaire les empêche de croître et de profiter; leur esprit ni leur corps ne peuvent supporter la contrainte. Sans cesse enfermés dans une chambre avec des livres, ils perdent toute leur vigueur; ils deviennent délicats, foibles, malsains, plutôt hébétés que raisonnables, et l'âme se sent toute la vie du dépérissement du corps.

« Quand toutes ces instructions prématurées profiteroient à leur jugement autant qu'elles y nuisent, encore y auroit-il un très-grand inconvénient à les leur donner indistinctement et sans égard à celles qui conviennent par préférence au génie de chaque enfant. Outre la constitution commune à l'espèce, chacun apporte en naissant un tempérament particulier qui détermine son génie et son caractère, et qu'il ne s'agit ni de changer ni de contraindre, mais de former et de perfectionner. Tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes, selon M. de Wolmar. Il n'y a point, dit-il, d'erreurs dans la nature¹; tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues. Il n'y a point de scélérat dont les penchans mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus. Il n'y a point d'esprit faux dont on n'eût tiré des talens utiles en le prenant d'un certain biais, comme ces figures difformes et monstrueuses qu'on rend belles et bien proportionnées en les mettant à leur point de vue. Tout concourt au bien commun dans le système universel. Tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre des choses; il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre. Qu'arrive-t-il d'une éducation commencée dès le berceau et toujours sous une même formule, sans égard à la prodigieuse diversité des esprits? qu'on donne à la plupart des instructions nuisibles ou déplacées; qu'on les prive de celles qui leur conviendroient; qu'on gêne de toutes parts la nature; qu'on efface les grandes qualités de l'âme pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont aucune réalité; qu'en exerçant indistinctement aux mêmes choses tant de talens divers, on efface les uns par les autres, on les confond tous; qu'après bien des soins perdus à gâter dans les enfans les vrais dons de la nature, on voit bientôt ternir cet éclat passager et frivole qu'on leur préfère, sans que le naturel étouffé revienne jamais; qu'on perd à la fois ce qu'on a détruit et ce qu'on a fait; qu'enfin, pour le prix de tant de peine indiscretement prise, tous ces petits prodiges deviennent des esprits sans force et des hommes sans mérite, uniquement remarquables par leur foiblesse et par leur inutilité.

— J'entends ces maximes, ai-je dit à Julie; mais j'ai peine à les accorder avec vos propres sentimens sur le peu d'avantage qu'il y a de développer le génie et les talens naturels de chaque individu, soit pour son propre bonheur, soit pour le vrai bien de la société. Ne vaut-il pas

1. Cette doctrine si vraie me surprend dans M. de Wolmar; on verra bientôt pourquoi.

infiniment mieux former un parfait modèle de l'homme raisonnable et de l'honnête homme, puis rapprocher chaque enfant de ce modèle par la force de l'éducation, en excitant l'un, en retenant l'autre, en réprimant les passions, en perfectionnant la raison, en corrigeant la nature?...

— Corriger la nature ! a dit Wolmar en m'interrompant; ce mot est beau, mais avant que de l'employer il falloit répondre à ce que Julie vient de vous dire. »

Une réponse très-péremptoire, à ce qu'il me sembloit, étoit de nier le principe; c'est ce que j'ai fait : « Vous supposez toujours que cette diversité d'esprits et de génies qui distingue les individus est l'ouvrage de la nature; et cela n'est rien moins qu'évident. Car enfin, si les esprits sont différens, ils sont inégaux; et si la nature les a rendus inégaux, c'est en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire ou de capacité d'attention. Or, quant aux sens et à la mémoire, il est prouvé par l'expérience que leurs divers degrés d'étendue et de perfection ne sont point la mesure de l'esprit des hommes; et quant à la capacité d'attention, elle dépend uniquement de la force des passions qui nous animent; et il est encore prouvé que tous les hommes sont, par leur nature, susceptibles de passions assez fortes pour les douer du degré d'attention auquel est attachée la supériorité de l'esprit.

« Que si la diversité des esprits, au lieu de venir de la nature, étoit un effet de l'éducation, c'est-à-dire des diverses idées, des divers sentimens qu'excitent en nous dès l'enfance les objets qui nous frappent, les circonstances où nous nous trouvons, et toutes les impressions que nous recevons, bien loin d'attendre pour élever les enfans qu'on connaît le caractère de leur esprit, il faudroit au contraire se hâter de déterminer convenablement ce caractère par une éducation propre à celui qu'on veut leur donner. »

A cela il m'a répondu que ce n'étoit pas sa méthode de nier ce qu'il voyoit, lorsqu'il ne pouvoit l'expliquer. « Regardez, m'a-t-il dit, ces deux chiens qui sont dans la cour; ils sont de la même portée, ils ont été nourris et traités de même, ils ne se sont jamais quittés : cependant l'un des deux est vif, gai, caressant, plein d'intelligence; l'autre, lourd, pesant, hargneux, et jamais on n'a pu lui rien apprendre. La seule différence des tempéramens a produit en eux celle des caractères, comme la seule différence de l'organisation intérieure produit en nous celle des esprits; tout le reste a été semblable.... — Semblable? ai-je interrompu; quelle différence! Combien de petits objets ont agi sur l'un et non pas sur l'autre! combien de petites circonstances les ont frappés diversement sans que vous vous en soyez aperçu! — Bon! a-t-il repris, vous voilà raisonnant comme les astrologues. Quand on leur opposoit que deux hommes nés sous le même aspect avoient des fortunes si diverses, ils rejetoient bien loin cette identité. Ils soutenoient que, vu la rapidité des cieux, il y avoit une distance immense du thème de l'un de ces hommes à celui de l'autre, et que, si l'on eût pu marquer les deux instans précis de leurs naissances, l'objection se fût tournée en preuve.

— Laissons, je vous prie, toutes ces subtilités, et nous en tenons à l'observation. Elle nous apprend qu'il y a des caractères qui s'annoncent presque en naissant, et des enfans qu'on peut étudier sur le sein de leur nourrice. Ceux-là font une classe à part, et s'élèvent en commençant de vivre; mais quant aux autres, qui se développent moins vite, vouloir former leur esprit avant de le connoître, c'est s'exposer à gâter le bien que la nature a fait, et à faire plus mal à sa place. Platon votre maître ne soutenoit-il pas que tout le savoir humain, toute la philosophie ne pouvoit tirer d'une âme humaine que ce que la nature y avoit mis, comme toutes les opérations chimiques n'ont jamais tiré d'aucun mixte qu'autant d'or qu'il en contenoit déjà? Cela n'est vrai ni de nos sentimens ni de nos idées; mais cela est vrai de nos dispositions à les acquérir. Pour changer un esprit, il faudroit changer l'organisation intérieure; pour changer un caractère, il faudroit changer le tempérament dont il dépend. Avez-vous jamais ouï dire qu'un emporté soit devenu flegmatique, et qu'un esprit méthodique et froid ait acquis de l'imagination? Pour moi, je trouve qu'il seroit tout aussi aisé de faire un blond d'un brun, et d'un sot un homme d'esprit. C'est donc en vain qu'on prétendroit refondre les divers esprits sur un modèle commun. On peut les contraindre et non les changer : on peut empêcher les hommes de se montrer tels qu'ils sont, mais non les faire devenir autres; et s'ils se déguisent dans le cours ordinaire de la vie, vous les verrez dans toutes les occasions importantes reprendre leur caractère originel, et s'y livrer avec d'autant moins de règle qu'ils n'en connoissent plus en s'y livrant. Encore une fois, il ne s'agit point de changer le caractère et de plier le naturel, mais au contraire de le pousser aussi loin qu'il peut aller, de le cultiver, et d'empêcher qu'il ne dégénère; car c'est ainsi qu'un homme devient tout ce qu'il peut être, et que l'ouvrage de la nature s'achève en lui par l'éducation. Or, avant de cultiver le caractère, il faut l'étudier, attendre paisiblement qu'il se montre, lui fournir les occasions de se montrer, et toujours s'abstenir de rien faire plutôt que d'agir mal à propos. A tel génie il faut donner des ailes, à d'autres des entraves; l'un veut être pressé, l'autre retenu; l'un veut qu'on le flatte, et l'autre qu'on l'intimide : il faudroit tantôt éclairer, tantôt abrutir. Tel homme est fait pour porter la connoissance humaine jusqu'à son dernier terme; à tel autre il est même funeste de savoir lire. Attendons la première étincelle de la raison; c'est elle qui fait sortir le caractère et lui donne sa véritable forme; c'est par elle aussi qu'on le cultive, et il n'y a point avant la raison de véritable éducation pour l'homme.

« Quant aux maximes de Julie que vous mettez en opposition, je ne sais ce que vous y voyez de contradictoire; pour moi je les trouve parfaitement d'accord : chaque homme apporte en naissant un caractère, un génie et des talens qui lui sont propres. Ceux qui sont destinés à vivre dans la simplicité champêtre n'ont pas besoin, pour être heureux, du développement de leurs facultés, et leurs talens enfouis sont comme les mines d'or du Valais, que le bien public ne permet pas qu'on exploite. Mais dans l'état civil, où l'on a moins besoin de bras que de

têtes, et où chacun doit compte à soi-même et aux autres de tout son prix, il importe d'apprendre à tirer des hommes tout ce que la nature leur a donné, à les diriger du côté où ils peuvent aller le plus loin, et surtout à nourrir leurs inclinations de tout ce qui peut les rendre utiles. Dans le premier cas on n'a d'égard qu'à l'espèce, chacun fait ce que font tous les autres; l'exemple est la seule règle, l'habitude est le seul talent; et nul n'exerce de son âme que la partie commune à tous. Dans le second, on s'applique à l'individu, à l'homme en général; on ajoute en lui tout ce qu'il peut avoir de plus qu'un autre; on le suit aussi loin que la nature le mène, et l'on en fera le plus grand des hommes s'il a ce qu'il faut pour le devenir. Ces maximes se contredisent si peu, que la pratique en est la même pour le premier âge. N'instruisez point l'enfant du villageois, car il ne lui convient pas d'être instruit. N'instruisez pas l'enfant du citadin, car vous ne savez encore quelle instruction lui convient. En tout état de cause, laissez former le corps jusqu'à ce que la raison commence à poindre; alors c'est le moment de la cultiver.

— Tout cela me paroîtroit fort bien, ai-je dit, si je n'y voyois un inconvénient qui nuit fort aux avantages que vous attendez de cette méthode; c'est de laisser prendre aux enfans mille mauvaises habitudes qu'on ne prévient que par les bonnes. Voyez ceux qu'on abandonne à eux-mêmes; ils contractent bientôt tous les défauts dont l'exemple frappe leurs yeux, parce que cet exemple est commode à suivre, et n'imitent jamais le bien, qui coûte plus à pratiquer. Accoutumés à tout obtenir, à faire en toute occasion leur indiscrète volonté, ils deviennent mutins, têtus, indomptables....—Mais, a repris M. de Wolmar, il me semble que vous avez remarqué le contraire dans les nôtres, et que c'est ce qui a donné lieu à cet entretien. — Je l'avoue, ai-je dit, et c'est précisément ce qui m'étonne. Qu'a-t-elle fait pour les rendre dociles? comment s'y est-elle prise? qu'a-t-elle substitué au joug de la discipline?— Un joug bien plus inflexible, a-t-il dit à l'instant, celui de la nécessité. Mais, en vous détaillant sa conduite, elle vous fera mieux entendre ses vues. » Alors il l'a engagée à m'expliquer sa méthode; et, après une courte pause, voici à peu près comme elle m'a parlé :

« Heureux les enfans bien nés, mon aimable ami! Je ne présume pas autant de nos soins que M. de Wolmar. Malgré ses maximes, je doute qu'on puisse jamais tirer un bon parti d'un mauvais caractère, et que tout naturel puisse être tourné à bien; mais, au surplus, convaincue de la bonté de sa méthode, je tâche d'y conformer en tout ma conduite dans le gouvernement de ma famille. Ma première espérance est que des méchans ne seront pas sortis de mon sein; la seconde est d'élever assez bien les enfans que Dieu m'a donnés, sous la direction de leur père, pour qu'ils aient un jour le bonheur de lui ressembler. J'ai tâché pour cela de m'approprier les règles qu'il m'a prescrites, en leur donnant un principe moins philosophique et plus convenable à l'amour maternel; c'est de voir mes enfans heureux. Ce fut le premier vœu de mon cœur en portant le doux nom de mère, et tous les soins de mes jours sont destinés à l'accomplir. La première fois que je tins mon fils aîné dans mes bras, je songeai que l'enfance est presque un quart des plus

longues vies, qu'on parvient rarement aux trois autres quarts, et que c'est une bien cruelle prudence de rendre cette première portion malheureuse pour assurer le bonheur du reste, qui peut-être ne viendra jamais. Je songeai que, durant la foiblesse du premier âge, la nature assujettit les enfans de tant de manières, qu'il est barbare d'ajouter à cet assujettissement l'empire de nos caprices, en leur ôtant une liberté si bornée, et dont ils peuvent si peu abuser. Je résolu d'épargner au mien toute contrainte autant qu'il seroit possible, de lui laisser tout l'usage de ses petites forces, et de ne gêner en lui nul des mouvemens de la nature. J'ai déjà gagné à cela deux grands avantages : l'un, d'écarter de son âme naissante le mensonge, la vanité, la colère, l'envie, en un mot tous les vices qui naissent de l'esclavage, et qu'on est contraint de fomentier dans les enfans pour obtenir d'eux ce qu'on en exige; l'autre, de laisser fortifier librement son corps par l'exercice continuel que l'instinct lui demande. Accoutumé tout comme les paysans à courir tête nue au soleil, au froid, à s'essouffler, à se mettre en sueur, il s'endurcit comme eux aux injures de l'air, et se rend plus robuste en vivant plus content. C'est le cas de songer à l'âge d'homme et aux accidens de l'humanité. Je vous l'ai déjà dit, je crains cette pusillanimité meurtrière qui, à force de délicatesse et de soins, affoiblit, effémine un enfant, le tourmente par une éternelle contrainte, l'enchaîne par mille vaines précautions, enfin l'expose pour toute sa vie aux périls inévitables dont elle veut le préserver un moment, et, pour lui sauver quelques rhumes dans son enfance, lui prépare de loin des fluxions de poitrine, des pleurésies, des coups de soleil, et la mort étant grand.

« Ce qui donne aux enfans livrés à eux-mêmes la plupart des défauts dont vous parliez, c'est lorsque, non contents de faire leur propre volonté, ils la font encore faire aux autres, et cela par l'insensée indulgence des mères à qui l'on ne complot qu'en servant toutes les fantaisies de leurs enfans. Mon ami, je me flatte que vous n'avez rien vu dans les miens qui sentît l'empire et l'autorité, même avec le dernier domestique, et que vous ne m'avez pas vue non plus applaudir en secret aux fausses complaisances qu'on a pour eux. C'est ici que je crois suivre une route nouvelle et sûre pour rendre à la fois un enfant libre, paisible, caressant, docile, et cela par un moyen fort simple : c'est de le convaincre qu'il n'est qu'un enfant.

« A considérer l'enfance en elle-même, y a-t-il au monde un être plus foible, plus misérable, plus à la merci de tout ce qui l'environne, qui ait si grand besoin de pitié, d'amour, de protection, qu'un enfant? Ne semble-t-il pas que c'est pour cela que les premières voix qui lui sont suggérées par la nature sont les cris et les plaintes; qu'elle lui a donné une figure si douce et un air si touchant, afin que tout ce qui l'approche s'intéresse à sa foiblesse et s'empresse à le secourir? Qu'y a-t-il donc de plus choquant, de plus contraire à l'ordre, que de voir un enfant impérieux et mutin commander à tout ce qui l'entoure, prendre impudemment un ton de maître avec ceux qui n'ont qu'à l'abandonner pour le faire périr, et d'aveugles parens, approuvant cette audace, l'exercer à devenir le tyran de sa nourrice, en attendant qu'il devienne le leur?

« Quant à moi, je n'ai rien épargné pour éloigner de mon fils la dangereuse image de l'empire et de la servitude, et pour ne jamais lui donner lieu de penser qu'il fût plutôt servi par devoir que par pitié. Ce point est peut-être le plus difficile et le plus important de toute l'éducation; et c'est un détail qui ne finiroit point que celui de toutes les précautions qu'il m'a fallu prendre pour prévenir en lui cet instinct si prompt à distinguer les services mercenaires des domestiques de la tendresse des soins maternels.

« L'un des principaux moyens que j'ai employés a été, comme je vous l'ai dit, de le bien convaincre de l'impossibilité où le tient son âge de vivre sans notre assistance. Après quoi je n'ai pas eu peine à lui montrer que tous les secours qu'on est forcé de recevoir d'autrui sont des actes de dépendance; que les domestiques ont une véritable supériorité sur lui, en ce qu'il ne sauroit se passer d'eux, tandis qu'il ne leur est bon à rien : de sorte que, bien loin de tirer vanité de leurs services, il les reçoit avec une sorte d'humiliation, comme un témoignage de sa foiblesse, et il aspire ardemment au temps où il sera assez grand et assez fort pour avoir l'honneur de se servir lui-même.

— Ces idées, ai-je dit, seroient difficiles à établir dans des maisons où le père et la mère se font servir comme des enfans; mais dans celle-ci, où chacun, à commencer par vous, a ses fonctions à remplir, et où le rapport des valets aux maîtres n'est qu'un échange perpétuel de services et de soins, je ne crois pas cet établissement impossible. Cependant il me reste à concevoir comment des enfans accoutumés à voir prévenir leurs besoins n'étendent pas ce droit à leurs fantaisies, ou comment ils ne souffrent pas quelquefois de l'humeur d'un domestique qui traitera de fantaisie un véritable besoin.

— Mon ami, a repris Mme de Wolmar, une mère peu éclairée se fait des monstres de tout. Les vrais besoins sont très-bornés dans les enfans comme dans les hommes, et l'on doit plus regarder à la durée du bien-être qu'au bien-être d'un seul moment. Pensez-vous qu'un enfant qui n'est point gêné puisse assez souffrir de l'humeur de sa gouvernante, sous les yeux d'une mère, pour en être incommodé? Vous supposez des inconvéniens qui naissent de vices déjà contractés, sans songer que tous mes soins ont été d'empêcher ces vices de naître. Naturellement les femmes aiment les enfans. La mésintelligence ne s'élève entre eux que quand l'un veut assujettir l'autre à ses caprices. Or, cela ne peut arriver ici, ni sur l'enfant, dont on n'exige rien, ni sur la gouvernante, à qui l'enfant n'a rien à commander. J'ai suivi en cela tout le contre-pied des autres mères, qui font semblant de vouloir que l'enfant obéisse au domestique, et veulent en effet que le domestique obéisse à l'enfant. Personne ici ne commande ni n'obéit : mais l'enfant n'obtient jamais de ceux qui l'approchent qu'autant de complaisance qu'il en a pour eux. Par là, sentant qu'il n'a sur tout ce qui l'environne d'autre autorité que celle de la bienveillance, il se rend docile et complaisant; en cherchant à s'attacher les cœurs des autres, le sien s'attache à eux à son tour : car on aime en se faisant aimer, c'est l'infaillible effet de l'amour-propre, et de cette affection réciproque, née de l'éga-

lité, résultent sans effort les bonnes qualités qu'on prêche sans cesse à tous les enfans, sans jamais en obtenir aucune.

« J'ai pensé que la partie la plus essentielle de l'éducation d'un enfant, celle dont il n'est jamais question dans les éducations les plus soignées, c'est de lui bien faire sentir sa misère, sa foiblesse, sa dépendance, et, comme vous a dit mon mari, le pesant joug de la nécessité que la nature impose à l'homme; et cela, non-seulement afin qu'il soit sensible à ce qu'on fait pour lui alléger ce joug, mais surtout afin qu'il connoisse de bonne heure en quel rang l'a placé la Providence, qu'il ne s'élève point au-dessus de sa portée, et que rien d'humain ne lui semble étranger à lui.

« Induits dès leur naissance par la mollesse dans laquelle ils sont nourris, par les égards que tout le monde a pour eux, par la facilité d'obtenir tout ce qu'ils désirent, à penser que tout doit céder à leurs fantaisies, les jeunes gens entrent dans le monde avec cet impertinent préjugé, et souvent ils ne s'en corrigent qu'à force d'humiliations, d'affronts et de déplaisirs. Or je voudrois bien sauver à mon fils cette seconde et mortifiante éducation, en lui donnant par la première une plus juste opinion des choses. J'avois d'abord résolu de lui accorder tout ce qu'il demanderoit, persuadée que les premiers mouvemens de la nature sont toujours bons et salutaires. Mais je n'ai pas tardé de connoître qu'en se faisant un droit d'être obéis, les enfans sortoient de l'état de nature presque en naissant, et contractoient nos vices par notre exemple, les leurs par notre indiscretion. J'ai vu que, si je voulois contenter toutes ses fantaisies, elles croîtreient avec ma complaisance, qu'il y auroit toujours un point où il faudroit s'arrêter, et où le refus lui deviendroit d'autant plus sensible qu'il y seroit moins accoutumé. Ne pouvant donc, en attendant la raison, lui sauver tout chagrin, j'ai préféré le moindre et le plus tôt passé. Pour qu'un refus lui fût moins cruel, je l'ai plié d'abord au refus; et, pour lui épargner de longs déplaisirs, des lamentations, des mutineries, j'ai rendu tout refus irrévocable. Il est vrai que j'en fais le moins que je puis, et que j'y regarde à deux fois avant que d'en venir là. Tout ce qu'on lui accorde est accordé sans condition dès la première demande, et l'on est très-indulgent là-dessus : mais il n'obtient jamais rien par importunité; les pleurs et les flatteries sont également inutiles. Il en est si convaincu qu'il a cessé de les employer; du premier mot il prend son parti, et ne se tourmente pas plus de voir fermer un cornet de bonbons qu'il voudroit manger qu'envoler un oiseau qu'il voudroit tenir : car il sent la même impossibilité d'avoir l'un et l'autre. Il ne voit rien dans ce qu'on lui ôte, sinon qu'il ne l'a pu garder, ni dans ce qu'on lui refuse, sinon qu'il n'a pu l'obtenir; et, loin de battre la table contre laquelle il se blesse, il ne battoit pas la personne qui lui résiste. Dans tout ce qui le chagrine il sent l'empire de la nécessité, l'effet de sa propre foiblesse, jamais l'ouvrage du mauvais vouloir d'autrui... Un moment, dit-elle un peu vivement, voyant que j'allois répondre, je pressens votre objection; j'y vais venir à l'instant.

« Ce qui nourrit les criaileries des enfans, c'est l'attention qu'on y

fait, soit pour leur céder, soit pour les contrarier. Il ne leur faut quelquefois pour pleurer tout un jour que s'apercevoir qu'on ne veut pas qu'ils pleurent. Qu'on les flatte ou qu'on les menace, les moyens qu'on prend pour les faire taire sont tous pernicieux, et presque toujours sans effet. Tant qu'on s'occupe de leurs pleurs, c'est une raison pour eux de les continuer; mais ils s'en corrigent bientôt quand ils voient qu'on n'y prend pas garde; car, grands et petits, nul n'aime à prendre une peine inutile. Voilà précisément ce qui est arrivé à mon aîné. C'étoit d'abord un petit criard qui étourdissoit tout le monde; et vous êtes témoin qu'on ne l'entend pas plus à présent dans la maison que s'il n'y avoit point d'enfant. Il pleure quand il souffre; c'est la voix de la nature, qu'il ne faut jamais contraindre; mais il se tait à l'instant qu'il ne souffre plus. Aussi fais-je une très-grande attention à ses pleurs, bien sûre qu'il n'en verse jamais en vain. Je gagne à cela de savoir à point nommé quand il sent de la douleur et quand il n'en sent pas, quand il se porte bien et quand il est malade, davantage qu'on perd avec ceux qui pleurent par fantaisie et seulement pour se faire apaiser. Au reste, j'avoue que ce point n'est pas facile à obtenir des nourrices et des gouvernantes : car, comme rien n'est plus ennuyeux que d'entendre toujours lamenter un enfant, et que ces bonnes femmes ne voient jamais que l'instant présent, elles ne songent pas qu'à faire taire l'enfant aujourd'hui il en pleurera demain davantage. Le pis est que l'obstination qu'il contracte tire à conséquence dans un âge avancé. La même cause qui le rend criard à trois ans le rend mutin à douze, querelleur à vingt, impérieux à trente, et insupportable toute sa vie.

« Je viens maintenant à vous, me dit-elle en souriant. Dans tout ce qu'on accorde aux enfans, ils voient aisément le désir de leur complaire; dans tout ce qu'on en exige ou qu'on leur refuse, ils doivent supposer des raisons sans les demander. C'est un autre avantage qu'on gagne à user avec eux d'autorité plutôt que de persuasion dans les occasions nécessaires : car, comme il n'est pas possible qu'ils n'aperçoivent quelquefois la raison qu'on a d'en user ainsi, il est naturel qu'ils la supposent encore quand ils sont hors d'état de la voir. Au contraire, dès qu'on a soumis quelque chose à leur jugement, ils prétendent juger de tout, ils deviennent sophistes, subtils, de mauvaise foi, féconds en chicanes, cherchant toujours à réduire au silence ceux qui ont la faiblesse de s'exposer à leurs petites lumières. Quand on est contraint de leur rendre compte des choses qu'ils ne sont point en état d'entendre, ils attribuent au caprice la conduite la plus prudente, sitôt qu'elle est au-dessus de leur portée. En un mot, le seul moyen de les rendre dociles à la raison n'est pas de raisonner avec eux, mais de les bien convaincre que la raison est au-dessus de leur âge : car alors ils la supposent du côté où elle doit être, à moins qu'on ne leur donne un juste sujet de penser autrement. Ils savent bien qu'on ne veut pas les tourmenter quand ils sont sûrs qu'on les aime; et les enfans se trompent rarement là-dessus. Quand donc je refuse quelque chose aux miens, je n'argumente point avec eux, je ne leur dis point pourquoi je ne veux

pas, mais je fais en sorte qu'ils le voient, autant qu'il est possible, et quelquefois après coup. De cette manière ils s'accoutument à comprendre que jamais je ne les refuse sans en avoir une bonne raison, quoiqu'ils ne l'aperçoivent pas toujours.

« Fondée sur le même principe, je ne souffrirai pas non plus que mes enfans se mêlent dans la conversation des gens raisonnables, et s'imaginent sottement y tenir leur rang comme les autres, quand on y souffre leur babil indiscret. Je veux qu'ils répondent modestement et en peu de mots quand on les interroge, sans jamais parler de leur chef, et surtout sans qu'ils s'ingèrent à questionner hors de propos les gens plus âgés qu'eux, auxquels ils doivent du respect.

— En vérité, Julie, dis-je en l'interrompant, voilà bien de la rigueur pour une mère aussi tendre ! Pythagore n'étoit pas plus sévère à ses disciples que vous l'êtes aux vôtres. Non-seulement vous ne les traitez pas en hommes, mais on diroit que vous craignez de les voir cesser trop tôt d'être enfans. Quel moyen plus agréable et plus sûr peuvent-ils avoir de s'instruire que d'interroger sur les choses qu'ils ignorent les gens plus éclairés qu'eux ? Que penseroient de vos maximes les dames de Paris, qui trouvent que leurs enfans ne jament jamais assez tôt ni assez longtemps, et qui jugent de l'esprit qu'ils auront étant grands par les sottises qu'ils débitent étant jeunes ? Wolmar me dira que cela peut être bon dans un pays où le premier mérite est de bien babiller, et où l'on est dispensé de penser pourvu qu'on parle. Mais vous qui voulez faire à vos enfans un sort si doux, comment accorderez-vous tant de bonheur avec tant de contrainte ? et que devient parmi toute cette gêne la liberté que vous prétendez leur laisser ?

— Quoi donc ! a-t-elle repris à l'instant, est-ce gêner leur liberté que de les empêcher d'attenter à la nôtre ? et ne sauroient-ils être heureux à moins que toute une compagnie en silence n'admire leurs puérités ? Empêchons leur vanité de naître, ou du moins arrêtons-en les progrès ; c'est là vraiment travailler à leur félicité : car la vanité de l'homme est la source de ses plus grandes peines, et il n'y a personne de si parfait et de si fêté à qui elle ne donne encore plus de chagrins que de plaisirs¹.

« Que peut penser un enfant de lui-même, quand il voit autour de lui tout un cercle de gens sensés l'écouter, l'agacer, l'admirer, attendre avec un lâche empressement les oracles qui sortent de sa bouche, et se récrier avec des retentissemens de joie à chaque impertinence qu'il dit ? La tête d'un homme auroit bien de la peine à tenir à tous ces faux applaudissemens ; jugez de ce que deviendra la sienne ! Il en est du babil des enfans comme des prédictions des almanachs : ce seroit un prodige si, sur tant de vaines paroles, le hasard ne fournissoit jamais une rencontre heureuse. Imaginez ce que font alors les exclamations de la flatterie sur une pauvre mère déjà trop abusée par son propre cœur, et sur un enfant qui ne sait ce qu'il dit et se voit célébrer ! Ne pensez

1. Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, à coup sûr cet heureux-là n'étoit qu'un sot.

pas que pour démêler l'erreur je m'en garantisse : non , je vois la faute , et j'y tombe ; mais , si j'admire les reparties de mon fils , au moins je les admire en secret ; il n'apprend point , en me les voyant applaudir , à devenir babillard et vain ; et les flatteurs , en me les faisant répéter , n'ont pas le plaisir de rire de ma foiblesse.

« Un jour qu'il nous étoit venu du monde , étant allée donner quelques ordres , je vis en rentrant quatre ou cinq grands nigauds occupés à jouer avec lui , et s'appêtant à me raconter d'un air d'emphase je ne sais combien de gentilleses qu'ils venoient d'entendre , et dont ils sembloient tout émerveillés. « Mesieurs , leur dis-je assez froidement , je ne doute pas que vous ne sachiez faire dire à des marionnettes de fort jolies choses ; mais j'espère qu'un jour mes enfans seront hommes , qu'ils agiront et parleront d'eux-mêmes , et alors j'apprendrai toujours dans la joie de mon cœur tout ce qu'ils auront dit et fait de bien. » Depuis qu'on a vu que cette manière de faire sa cour ne prenoit pas , on joue avec mes enfans comme avec des enfans , non comme avec Polichinelle ; il ne leur vient plus de compère , et ils en valent sensiblement mieux depuis qu'on ne les admire plus.

« A l'égard des questions , on ne les leur défend pas indistinctement : je suis la première à leur dire de demander doucement en particulier à leur père ou à moi tout ce qu'ils ont besoin de savoir ; mais je ne souffre pas qu'ils coupent un entretien sérieux pour occuper tout le monde de la première impertinence qui leur passe par la tête. L'art d'interroger n'est pas si facile qu'on pense : c'est bien plus l'art des maîtres que des disciples ; il faut avoir déjà beaucoup appris de choses pour savoir demander ce qu'on ne sait pas. « Le savant sait et s'enquiert , dit un proverbe indien : mais l'ignorant ne sait pas même de quoi s'enquérir. » Faute de cette science préliminaire , les enfans en liberté ne font presque jamais que des questions ineptes qui ne servent à rien , ou profondes et scabreuses , dont la solution passe leur portée ; et , puisqu'il ne faut pas qu'ils sachent tout , il importe qu'ils n'aient pas le droit de tout demander. Voilà pourquoi , généralement parlant , ils s'instruisent mieux par les interrogations qu'on leur fait que par celles qu'ils font eux-mêmes.

« Quand cette méthode leur seroit aussi utile qu'on croit , la première et la plus importante science qui leur convient n'est-elle pas d'être discrets et modestes ? et y en a-t-il quelque autre qu'ils doivent apprendre au préjudice de celle-là ? Que produit donc dans les enfans cette émancipation de parole avant l'âge de parler , et ce droit de soumettre effrontément les hommes à leur interrogatoire ? de petits questionneurs babillards , qui questionnent moins pour s'instruire que pour importuner , pour occuper d'eux tout le monde , et qui prennent encore plus de goût à ce babil par l'embarras où ils s'aperçoivent que jettent quelquefois leurs questions indiscretes , en sorte que chacun est inquiet aussitôt qu'ils ouvrent la bouche. Ce n'est pas tant un moyen de les instruire que de les rendre étourdis et vains , inconvenient plus

4. Ce proverbe est tiré de Chardin, tome V, page 170, in-12.

grand à mon avis que l'avantage qu'ils acquièrent par là n'est utile; car par degrés l'ignorance diminue, mais la vanité ne fait jamais qu'augmenter.

« Le pis qui pût arriver de cette réserve trop prolongée seroit que mon fils en âge de raison eût la conversation moins légère, le propos moins vif et moins abondant; et en considérant combien cette habitude de passer sa vie à dire des riens rétrécit l'esprit, je regarderois plutôt cette heureuse stérilité comme un bien que comme un mal. Les gens oisifs, toujours ennuyés d'eux-mêmes, s'efforcent de donner un grand prix à l'art de les amuser; et l'on diroit que le savoir-vivre consiste à ne dire que de vaines paroles, comme à ne faire que des dons inutiles: mais la société humaine a un objet plus noble, et ses vrais plaisirs ont plus de solidité. L'organe de la vérité, le plus digne organe de l'homme, le seul dont l'usage le distingue des animaux, ne lui a point été donné pour n'en pas tirer un meilleur parti qu'ils ne font de leurs cris. Il se dégrade au-dessous d'eux quand il parle pour ne rien dire; et l'homme doit être homme jusque dans ses délassemens. S'il y a de la politesse à étourdir tout le monde d'un vain caquet, j'en trouve une bien plus véritable à laisser parler les autres par préférence, à faire plus grand cas de ce qu'ils disent que de ce qu'on diroit soi-même, et à montrer qu'on les estime trop pour croire les amuser par des niaiseries. Le bon usage du monde, celui qui nous y fait le plus rechercher et chérir, n'est pas tant d'y briller que d'y faire briller les autres, et de mettre, à force de modestie, leur orgueil plus en liberté. Ne craignons pas qu'un homme d'esprit qui ne s'abstient de parler que par retenue et discrétion puisse jamais passer pour un sot. Dans quelque pays que ce puisse être, il n'est pas possible qu'on juge un homme sur ce qu'il n'a pas dit, et qu'on le méprise pour s'être tu. Au contraire, on remarque en général que les gens silencieux en imposent, qu'on s'écoute devant eux, et qu'on leur donne beaucoup d'attention quand ils parlent; ce qui, leur laissant le choix des occasions et faisant qu'on ne perd rien de ce qu'ils disent, met tout l'avantage de leur côté. Il est si difficile à l'homme le plus sage de garder toute sa présence d'esprit dans un long flux de paroles, il est si rare qu'il ne lui échappe des choses dont il se repent à loisir, qu'il aime mieux retenir le bon que risquer le mauvais. Enfin, quand ce n'est pas faute d'esprit qu'il se tait, s'il ne parle pas, quelque discret qu'il puisse être, le tort en est à ceux qui sont avec lui.

« Mais il y a bien loin de six ans à vingt: mon fils ne sera pas toujours enfant; et à mesure que sa raison commencera de naître, l'intention de son père est bien de la laisser exercer. Quant à moi, ma mission ne va pas jusque-là. Je nourris des enfans, et n'ai pas la présomption de vouloir former des hommes. J'espère, dit-elle en regardant son mari, que de plus dignes mains se chargeront de ce noble emploi. Je suis femme et mère, je sais me tenir à mon rang. Encore une fois, la fonction dont je suis chargée n'est pas d'élever mes fils, mais de les préparer pour être élevés.

« Je ne fais même en cela que suivre de point en point le système de M. de Wolmar; et plus j'avance, plus j'éprouve combien il est excellent et

juste, et combien il s'accorde avec le mien. Considérez mes enfans, et surtout l'aîné; en connoissez-vous de plus heureux sur la terre, de plus gais, de moins importuns? Vous les voyez sauter, rire, courir toute la journée, sans jamais incommoder personne. De quels plaisirs, de quelle indépendance leur âge est-il susceptible, dont ils ne jouissent pas ou dont ils abusent? Ils se contraignent aussi peu devant moi qu'en mon absence. Au contraire, sous les yeux de leur mère ils ont toujours un peu plus de confiance; et, quoique je sois l'auteur de toute la sévérité qu'ils éprouvent, ils me trouvent toujours la moins sévère : car je ne pourrais supporter de n'être pas ce qu'ils aiment le plus au monde.

« Les seules lois qu'on leur impose auprès de nous sont celles de la liberté même, savoir, de ne pas plus gêner la compagnie qu'elle ne les gêne, de ne pas crier plus haut qu'on ne parle; et, comme on ne les oblige point de s'occuper de nous, je ne veux pas non plus qu'ils prétendent nous occuper d'eux. Quand ils manquent à de si justes lois, toute leur peine est d'être à l'instant renvoyés, et tout mon art, pour que c'en soit une, de faire qu'ils ne se trouvent nulle part aussi bien qu'ici. A cela près, on ne les assujettit à rien; on ne les force jamais de rien apprendre; on ne les ennuie point de vaines corrections, jamais on ne les reprend; les seules leçons qu'ils reçoivent sont des leçons de pratique prises dans la simplicité de la nature. Chacun, bien instruit là-dessus, se conforme à mes intentions avec une intelligence et un soin qui ne me laissent rien à désirer; et, si quelque faute est à craindre, mon assiduité la prévient ou la répare aisément.

« Hier, par exemple, l'aîné, ayant ôté un tambour au cadet, l'avait fait pleurer. Fanchon ne dit rien; mais une heure après, au moment que le ravisseur du tambour en étoit le plus occupé, elle le lui reprit : il la suivoit en le redemandant, et pleurant à son tour. Elle lui dit : « Vous l'avez pris par force à votre frère, je vous le reprends de même; qu'avez-vous à dire? ne suis-je pas la plus forte? » Puis elle se mit à battre la caisse à son imitation, comme si elle y eût pris beaucoup de plaisir. Jusque-là tout étoit à merveille; mais quelque temps après elle voulut rendre le tambour au cadet; alors je l'arrêtai : car ce n'étoit plus la leçon de la nature, et de là pouvoit naître un premier germe d'envie entre les deux frères. En perdant le tambour, le cadet supporta la dure loi de la nécessité; l'aîné sentit son injustice, tous deux connurent leur foiblesse et furent consolés le moment d'après. »

Un plan si nouveau et si contraire aux idées reçues m'avoit d'abord effarouché. A force de me l'expliquer, ils m'en rendirent enfin l'admirateur; et je sentis que, pour guider l'homme, la marche de la nature est toujours la meilleure. Le seul inconvénient que je trouvois à cette méthode, et cet inconvénient me parut fort grand, c'étoit de négliger dans les enfans la seule faculté qu'ils aient dans toute sa vigueur, et qui ne fait que s'affoiblir en avançant en âge. Il me sembloit que, selon leur propre système, plus les opérations de l'entendement étoient faibles, insuffisantes, plus on devoit exercer et fortifier la mémoire, si propre alors à soutenir le travail. « C'est elle, disois-je, qui doit suppléer à la raison jusqu'à sa naissance, et l'enrichir quand elle est née. Un

esprit qu'on n'exerce à rien devient lourd et pesant dans l'inaction. La semence ne prend point dans un champ mal préparé, et c'est une étrange préparation pour apprendre à devenir raisonnable que de commencer par être stupide. — Comment, stupide ! s'est écriée aussitôt Mme de Wolmar. Confondriez-vous deux qualités aussi différentes et presque aussi contraires que la mémoire et le jugement ? comme si la quantité des choses mal digérées et sans liaison dont on remplit une tête encore foible n'y faisoit pas plus de tort que de profit à la raison ! J'avoue que de toutes les facultés de l'homme la mémoire est la première qui se développe et la plus commode à cultiver dans les enfans : mais, à votre avis, lequel est à préférer, de ce qu'il leur est le plus aisé d'apprendre, ou de ce qu'il leur importe le plus de savoir ?

« Regardez à l'usage qu'on fait en eux de cette facilité, à la violence qu'il faut leur faire, à l'éternelle contrainte où il les faut assujettir pour mettre en étalage leur mémoire, et comparez l'utilité qu'ils en retirent au mal qu'on leur fait souffrir pour cela. Quoi ! forcer un enfant d'étudier des langues qu'il ne parlera jamais, même avant qu'il ait bien appris la sienne; lui faire incessamment répéter et construire des vers qu'il n'entend point, et dont toute l'harmonie n'est pour lui qu'au bout de ses doigts; embrouiller son esprit de cercles et de sphères dont il n'a pas la moindre idée, l'accabler de mille noms de villes et de rivières qu'il confond sans cesse et qu'il apprend tous les jours; est-ce cultiver sa mémoire au profit de son jugement ? et tout ce frivole acquis vaut-il une seule des larmes qu'il lui coûte ?

« Si tout cela n'étoit qu'inutile, je m'en plaindrois moins; mais n'est-ce rien que d'instruire un enfant à se payer de mots, et à croire savoir ce qu'il ne peut comprendre ? Se pourroit-il qu'un tel amas ne nuisît point aux premières idées dont on doit meubler une tête humaine ? et ne vaudroit-il pas mieux n'avoir point de mémoire que de la remplir de tout ce fatras au préjudice des connoissances nécessaires dont il tient la place ?

« Non, si la nature a donné au cerveau des enfans cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de rois, des dates, des termes de blason, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour leur âge, et sans aucune utilité pour quelque âge que ce soit, dont on accable leur triste et stérile enfance; mais c'est pour que toutes les idées relatives à l'état de l'homme, toutes celles qui se rapportent à son bonheur et l'éclairent sur ses devoirs, s'y tracent de bonne heure en caractères ineffaçables, et lui servent à se conduire, pendant sa vie, d'une manière convenable à son être et à ses facultés.

« Sans étudier dans les livres, la mémoire d'un enfant ne reste pas pour cela oisive : tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, le frappe, et il s'en souvient; il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes; et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y

4. Cela ne me paroit pas bien vu. Rien n'est si nécessaire au jugement que la mémoire : il est vrai que ce n'est pas la mémoire des mots.

songer, il enrichit continuellement sa mémoire, en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ceux qu'il doit connoître, et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer, que consiste le véritable art de cultiver la première de ses facultés; et c'est par là qu'il faut tâcher de lui former un magasin de connoissances qui serve à son éducation durant la jeunesse, et à sa conduite dans tous les temps. Cette méthode, il est vrai, ne forme point de petits prodiges, et ne fait pas briller les gouvernantes et les précepteurs; mais elle forme des hommes judicieux, robustes, sains de corps et d'entendement, qui, sans s'être fait admirer étant jeunes, se font honorer étant grands.

« Ne pensez pas pourtant, continua Julie, qu'on néglige ici tout à fait ces soins dont vous faites un si grand cas. Une mère un peu vigilante tient dans ses mains les passions de ses enfans. Il y a des moyens pour exciter et nourrir en eux le désir d'apprendre ou de faire telle ou telle chose; et autant que ces moyens peuvent se concilier avec la plus entière liberté de l'enfant, et n'engendrent en lui nulle semence de vice, je les emploie assez volontiers, sans m'opiniâtrer quand le succès n'y répond pas; car il aura toujours le temps d'apprendre, mais il n'y a pas un moment à perdre pour lui former un bon naturel; et M. de Wolmar a une telle idée du premier développement de la raison, qu'il soutient que quand son fils ne sauroit rien à douze ans, il n'en seroit pas moins instruit à quinze, sans compter que rien n'est moins nécessaire que d'être savant, et rien plus que d'être sage et bon.

« Vous savez que notre aîné lit déjà passablement. Voici comment lui est venu le goût d'apprendre à lire. J'avois dessein de lui dire de temps en temps quelque fable de La Fontaine pour l'amuser, et j'avois déjà commencé, quand il me demanda si les corbeaux parloient. A l'instant je vis la difficulté de lui faire sentir bien nettement la différence de l'apologue au mensonge: je me tirai d'affaire comme je pus; et, convaincue que les fables sont faites pour les hommes, mais qu'il faut toujours dire la vérité nue aux enfans, je supprimai La Fontaine. Je lui substituai un recueil de petites histoires intéressantes et instructives, la plupart tirées de la Bible; puis, voyant que l'enfant prenoit goût à mes contes, j'imaginai de les lui rendre encore plus utiles, en essayant d'en composer moi-même d'aussi amusans qu'il me fut possible, et les appropriant toujours au besoin du moment. Je les écrivois à mesure dans un beau livre orné d'images, que je tenois bien enfermé, et dont je lui lisois de temps en temps quelques contes, rarement, peu longtems, et répétant souvent les mêmes avec des commentaires, avant de passer à de nouveaux. Un enfant oisif est sujet à l'ennui; les petits contes servoient de ressource: mais quand je le voyois le plus avidement attentif, je me souvenois quelquefois d'un ordre à donner, et je le quittois à l'endroit le plus intéressant, en laissant négligemment le livre. Aussitôt il alloit prier sa bonne, ou Fanchon, ou quelqu'un, d'achever la lecture: mais comme il n'a rien à commander à personne, et qu'on étoit prévenu, l'on n'obéissoit pas toujours. L'un refusoit, l'autre avoit affaire, l'autre balbutioit lentement et mal, l'autre laissoit, à mon

exemple, un conte à moitié. Quand on le vit bien ennuyé de tant de dépendance, quelqu'un lui suggéra secrètement d'apprendre à lire, pour s'en délivrer et feuilleter le livre à son aise. Il goûta ce projet. Il fallut trouver des gens assez complaisans pour vouloir lui donner leçon : nouvelle difficulté qu'on n'a poussée qu'aussi loin qu'il falloit. Malgré toutes ces précautions, il s'est lassé trois ou quatre fois : on l'a laissé faire. Seulement je me suis efforcée de rendre les contes encore plus amusans ; il est revenu à la charge avec tant d'ardeur, que, quoiqu'il n'y ait pas six mois qu'il a tout de bon commencé d'apprendre, il sera bientôt en état de lire seul le recueil.

« C'est à peu près ainsi que je tâcherai d'exciter son zèle et sa bonne volonté pour acquérir les connoissances qui demandent de la suite et de l'application, et qui peuvent convenir à son âge : mais, quoiqu'il apprenne à lire, ce n'est point des livres qu'il tirera ces connoissances ; car elles ne s'y trouvent point, et la lecture ne convient en aucune manière aux enfans. Je veux aussi l'habituer de bonne heure à nourrir sa tête d'idées et non de mots : c'est pourquoi je ne lui fais jamais rien apprendre par cœur.

— Jamais ! interrompis-je : c'est beaucoup dire ; car encore faut-il bien qu'il sache son catéchisme et ses prières. — C'est ce qui vous trompe, reprit-elle. A l'égard de la prière, tous les matins et tous les soirs je fais la mienne à haute voix dans la chambre de mes enfans, et c'est assez pour qu'ils l'apprennent sans qu'on les y oblige : quant au catéchisme, ils ne savent ce que c'est. — Quoi ! Julie, vos enfans n'apprennent pas leur catéchisme ? — Non, mon ami, mes enfans n'apprennent pas leur catéchisme. — Comment ! ai-je dit tout étonné, une mère si pieuse !... Je ne vous comprends point. Et pourquoi vos enfans n'apprennent-ils pas leur catéchisme ? — Afin qu'ils le croient un jour, dit-elle : j'en veux faire un jour des chrétiens. — Ah ! j'y suis, m'écriai-je ; vous ne voulez pas que leur foi ne soit qu'en paroles, ni qu'ils sachent seulement leur religion, mais qu'ils la croient ; et vous pensez avec raison qu'il est impossible à l'homme de croire ce qu'il n'entend point. — Vous êtes bien difficile, me dit en souriant M. de Wolmar : seriez-vous chrétien, par hasard ? — Je m'efforce de l'être, lui dis-je avec fermeté. Je crois de la religion tout ce que j'en puis comprendre, et respecte le reste sans le rejeter. » Julie me fit un signe d'approbation ; et nous reprîmes le sujet de notre entretien.

Après être entrée dans d'autres détails qui m'ont fait concevoir combien le zèle maternel est actif, infatigable et prévoyant, elle a conclu en observant que sa méthode se rapportoit exactement aux deux objets qu'elle s'étoit proposés, savoir, de laisser développer le naturel des enfans, et de l'étudier. « Les miens ne sont gênés en rien, dit-elle, et ne sauroient abuser de leur liberté ; leur caractère ne peut ni se dépraver ni se contraindre : on laisse en paix renforcer leur corps et germer leur jugement ; l'esclavage n'avilit point leur âme ; les regards d'autrui ne font point fermenter leur amour-propre ; ils ne se croient ni des hommes puissans ni des animaux enchaînés, mais des enfans heureux et libres. Pour les garantir des vices qui ne sont pas en eux, ils ont, ce me

semble, un préservatif plus fort que des discours qu'ils n'entendraient point, ou dont ils seroient bientôt ennuyés; c'est l'exemple des mœurs de tout ce qui les environne; ce sont les entretiens qu'ils entendent, qui sont ici naturels à tout le monde, et qu'on n'a pas besoin de composer exprès pour eux; c'est la paix et l'union dont ils sont témoins; c'est l'accord qu'ils voient régner sans cesse et dans la conduite respective de tous, et dans la conduite et les discours de chacun.

« Nourris encore dans leur première simplicité, d'où leur viendroient des vices dont ils n'ont point vu d'exemple, des passions qu'ils n'ont nulle occasion de sentir, des préjugés que rien ne leur inspire? Vous voyez qu'aucune erreur ne les gagne, qu'aucun mauvais penchant ne se montre en eux. Leur ignorance n'est point entêtée, leurs désirs ne sont point obstinés; les inclinations au mal sont prévenues; la nature est justifiée; et tout me prouve que les défauts dont nous l'accusons ne sont point son ouvrage, mais le nôtre.

« C'est ainsi que, livrés au penchant de leur cœur sans que rien le déguise ou l'altère, nos enfans ne reçoivent point une forme extérieure et artificielle, mais conservent exactement celle de leur caractère originel; c'est ainsi que ce caractère se développe journellement à nos yeux sans réserve, et que nous pouvons étudier les mouvemens de la nature jusque dans leurs principes les plus secrets. Sûrs de n'être jamais ni grondés ni punis, ils ne savent ni mentir ni se cacher; et, dans tout ce qu'ils disent, soit entre eux, soit à nous, ils laissent voir sans contrainte tout ce qu'ils ont au fond de l'âme. Libres de babiller entre eux toute la journée, ils ne songent pas même à se gêner un moment devant moi. Je ne les reprends jamais, ni ne les fais taire, ni ne feins de les écouter, et ils diroient les choses du monde les plus blâmables que je ne ferois pas semblant d'en rien savoir: mais en effet je les écoute avec la plus grande attention sans qu'ils s'en doutent; je tiens un registre exact de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent; ce sont les productions naturelles du fonds qu'il faut cultiver. Un propos vicieux dans leur bouche est une herbe étrangère dont le vent apporta la graine: si je la coupe par une réprimande, bientôt elle repoussera; au lieu de cela, j'en cherche en secret la racine, et j'ai soin de l'arracher. Je ne suis, m'a-t-elle dit en riant, que la servante du jardinier; je sarcle le jardin, j'en ôte la mauvaise herbe; c'est à lui de cultiver la bonne.

« Convenons aussi qu'avec toute la peine que j'aurois pu prendre il falloit être aussi bien secondée pour espérer de réussir, et que le succès de mes soins dépendoit d'un concours de circonstances qui ne s'est peut-être jamais trouvé qu'ici: il falloit les lumières d'un père éclairé pour démêler, à travers les préjugés établis, le véritable art de gouverner les enfans dès leur naissance; il falloit toute sa patience pour se prêter à l'exécution, sans jamais démentir ses leçons par sa conduite; il falloit des enfans bien nés, en qui la nature eût assez fait pour qu'on pût aimer son seul ouvrage; il falloit n'avoir autour de soi que des domestiques intelligens et bien intentionnés, qui ne se lassassent point d'entrer dans les vues des maîtres: un seul valet brutal ou flatteur eût suffi pour tout gâter. En vérité, quand on songe combien

de causes étrangères peuvent nuire aux meilleurs desseins et renverser les projets les mieux concertés, on doit remercier la fortune de tout ce qu'on fait de bien dans la vie, et dire que la sagesse dépend beaucoup du bonheur.

— Dites, me suis-je écrié, que le bonheur dépend encore plus de la sagesse. Ne voyez-vous pas que ce concours dont vous vous félicitez est votre ouvrage, et que tout ce qui vous approche est contraint de vous ressembler ? Mères de famille, quand vous vous plaignez de n'être pas secondées, que vous connoissez mal votre pouvoir ! Soyez tout ce que vous devez être, vous surmonterez tous les obstacles ; vous forcerez chacun de remplir ses devoirs, si vous remplissez bien tous les vôtres. Vos droits ne sont-ils pas ceux de la nature ? Malgré les maximes du vice, ils seront toujours chers au cœur humain. Ah ! veuillez être femmes et mères, et le plus doux empire qui soit sur la terre sera aussi le plus respecté. »

En achevant cette conversation, Julie a remarqué que tout prenoit une nouvelle facilité depuis l'arrivée d'Henriette. « Il est certain, dit-elle, que j'aurois besoin de beaucoup moins de soins et d'adresse si je voulois introduire l'émulation entre les deux frères ; mais ce moyen me paroît trop dangereux ; j'aime mieux avoir plus de peine et ne rien risquer. Henriette supplée à cela : comme elle est d'un autre sexe, leur aînée, qu'ils l'aiment tous deux à la folie, et qu'elle a du sens au-dessus de son âge, j'en fais en quelque sorte leur première gouvernante, et avec d'autant plus de succès que ses leçons leur sont moins suspectes.

« Quant à elle, son éducation me regarde ; mais les principes en sont si différens, qu'ils méritent un entretien à part. Au moins puis-je bien dire d'avance qu'il sera difficile d'ajouter en elle aux dons de la nature, et qu'elle vaudra sa mère elle-même, si quelqu'un au monde la peut valoir. »

Milord, on vous attend de jour en jour, et ce devrait être ici ma dernière lettre. Mais je comprends ce qui prolonge votre séjour à l'armée, et j'en frémis. Julie n'en est pas moins inquiète : elle vous prie de nous donner plus souvent de vos nouvelles, et vous conjure de songer, en exposant votre personne, combien vous prodiguez le repos de vos amis. Pour moi, je n'ai rien à vous dire. Faites votre devoir ; un conseil timide ne peut non plus sortir de mon cœur qu'approcher du vôtre. Cher Bomston, je le sais trop, la seule mort digne de ta vie seroit de verser ton sang pour la gloire de ton pays ; mais ne dois-tu nul compte de tes jours à celui qui n'a conservé les siens que pour toi ?

LETTRE IV. — *De milord Édouard à Saint-Preux.*

Je vois par vos deux dernières lettres qu'il m'en manque une antérieure à ces deux-là, apparemment la première que vous m'aviez écrite à l'armée, et dans laquelle étoit l'explication des chagrins secrets de Mme de Wolmar. Je n'ai point reçu cette lettre, et je conjecture qu'elle pouvoit être dans la malle d'un courrier qui nous a été enlevé. Répétez-moi donc, mon ami, ce qu'elle contenoit ; ma raison s'y perd, et mon

cœur s'en inquiète : car, encore une fois, si le bonheur et la paix ne sont pas dans l'âme de Julie, où sera leur asile ici-bas ?

Rassurez-la sur les risques auxquels elle me croit exposé. Nous avons affaire à un ennemi trop habile pour nous en laisser courir ; avec une poignée de monde il rend toutes nos forces inutiles, et nous ôte partout les moyens de l'attaquer. Cependant, comme nous sommes confians, nous pourrions bien lever des difficultés insurmontables pour de meilleurs généraux, et forcer à la fin les François de nous battre. J'augure que nous payerons cher nos premiers succès, et que la bataille gagnée à Dettingue nous en fera perdre une en Flandre. Nous avons en tête un grand capitaine : ce n'est pas tout, il a la confiance de ses troupes ; et le soldat françois qui compte sur son général est invincible ; au contraire, on en a si bon marché quand il est commandé par des courtisans qu'il méprise, et cela arrive si souvent, qu'il ne faut qu'attendre les intrigues de cour et l'occasion pour vaincre à coup sûr la plus brave nation du continent. Ils le savent fort bien eux-mêmes. Milord Marlborough, voyant la bonne mine et l'air guerrier d'un soldat pris à Bleinheim¹, lui dit : « S'il y eût eu cinquante mille hommes comme toi à l'armée françoise, elle ne se fût pas ainsi laissé battre. — Eh morbleu ! repartit le grenadier, nous avions assez d'hommes comme moi ; il ne nous en manquoit qu'un comme vous. » Or cet homme comme lui commande à présent l'armée de France, et manque à la nôtre, mais nous ne songeons guère à cela.

Quoi qu'il en soit, je veux voir les manœuvres du reste de cette campagne, et j'ai résolu de rester à l'armée jusqu'à ce qu'elle entre en quartiers. Nous gagnerons tous à ce délai. La saison étant trop avancée pour traverser les monts, nous passerons l'hiver où vous êtes, et n'irons en Italie qu'au commencement du printemps. Dites à M. et à Mme de Wolmar que je fais ce nouvel arrangement pour jouir à mon aise du touchant spectacle que vous décrivez si bien, et pour voir Mme d'Orbe établie avec eux. Continuez, mon cher, à m'écrire avec le même soin, et vous me ferez plus de plaisir que jamais. Mon équipage a été pris, et je suis sans livres ; mais je lis vos lettres.

LETTRE V. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Quelle joie vous me donnez en m'annonçant que nous passerons l'hiver à Clarens ! Mais que vous me la faites payer cher en prolongeant votre séjour à l'armée ! Ce qui me déplaît surtout, c'est de voir clairement qu'avant notre séparation le parti de faire la campagne étoit déjà pris, et que vous ne m'en voulûtes rien dire. Milord, je sens la raison de ce mystère, et ne puis vous en savoir bon gré. Me mépriserez-vous assez pour croire qu'il me fût bon de vous survivre, où m'avez-vous connu des attachemens si bas que je les préfère à l'honneur de mourir avec mon ami ? Si je ne méritois pas de vous suivre, il falloit me laisser à Londres ; vous m'auriez moins offensé que de m'envoyer ici.

1. C'est le nom que les Anglois donnent à la bataille d'Hochstedt.

Il est clair par la dernière de vos lettres qu'en effet une des miennes s'est perdue, et cette perte a dû vous rendre les deux lettres suivantes fort obscures à bien des égards; mais les éclaircissemens nécessaires pour les bien entendre viendront à loisir. Ce qui presse le plus à présent est de vous tirer de l'inquiétude où vous êtes sur le chagrin secret de Mme de Wolmar.

Je ne vous redirai point la suite de la conversation que j'eus avec elle après le départ de son mari. Il s'est passé depuis bien des choses qui m'en ont fait oublier une partie; et nous la reprîmes tant de fois durant son absence, que je m'en tiens au sommaire pour épargner des répétitions.

Elle m'apprit donc que ce même époux qui faisoit tout pour la rendre heureuse étoit l'unique auteur de toute sa peine, et que, plus leur attachement mutuel étoit sincère, plus il lui donnoit à souffrir. Le diriez-vous, milord? cet homme si sage, si raisonnable, si loin de toute espèce de vice, si peu soumis aux passions humaines, ne croit rien de ce qui donne un prix aux vertus, et, dans l'innocence d'une vie irréprochable, il porte au fond de son cœur l'affreuse paix des méchans. La réflexion qui naît de ce contraste augmente la douleur de Julie; et il semble qu'elle lui pardonneroit plutôt de méconnoître l'auteur de son être, s'il avoit plus de motifs pour le craindre ou plus d'orgueil pour le braver. « Qu'un coupable apaise sa conscience aux dépens de sa raison, que l'honneur de penser autrement que le vulgaire anime celui qui dogmatise, cette erreur au moins se conçoit; mais, poursuit-elle en soupirant, pour un si honnête homme et si peu vain de son savoir, c'étoit bien la peine d'être incrédule! »

Il faut être instruit du caractère des deux époux; il faut les imaginer concentrés dans le sein de leur famille, et se tenant l'un à l'autre lieu du reste de l'univers; il faut connoître l'union qui règne entre eux dans tout le reste, pour concevoir combien leur différend sur ce seul point est capable d'en troubler les charmes. M. de Wolmar, élevé dans le rite grec, n'étoit pas fait pour supporter l'absurdité d'un culte aussi ridicule. Sa raison, trop supérieure à l'imbécile joug qu'on lui vouloit imposer, le secoua bientôt avec mépris; et rejetant à la fois tout ce qui lui venoit d'une autorité si suspecte, forcé d'être impie, il se fit athée.

Dans la suite, ayant toujours vécu dans des pays catholiques, il n'apprit pas à concevoir une meilleure opinion de la foi chrétienne par celle qu'on y professe. Il n'y vit d'autre religion que l'intérêt de ses ministres. Il vit que tout y consistoit encore en vaines simagrées, plâtrées un peu plus subtilement par des mots qui ne signifioient rien; il s'aperçut que tous les *honnêtes gens* y étoient unanimement de son avis, et ne s'en cachotent guère; que le clergé même, un peu plus discrètement, se moquoit en secret de ce qu'il enseignoit en public, et il m'a protesté souvent qu'après bien du temps et des recherches, il n'avoit trouvé de sa vie que trois prêtres qui crussent en Dieu¹. En voulant

1. A Dieu ne plaise que je veuille approuver ces assertions dures et témé-

s'éclaircir de bonne foi sur ces matières, il s'étoit enfoncé dans les ténèbres de la métaphysique, où l'homme n'a d'autres guides que les systèmes qu'il y porte; et ne voyant partout que doutes et contradictions, quand enfin il est venu parmi les chrétiens, il y est venu trop tard; sa foi s'étoit déjà fermée à la vérité, sa raison n'étoit plus accessible à la certitude; tout ce qu'on lui prouvoit détruisant plus un sentiment qu'il n'en établissoit un autre, il a fini par combattre également les dogmes de toute espèce, et n'a cessé d'être athée que pour devenir sceptique.

Voilà le mari que le ciel destinoit à cette Julie en qui vous connoissez une foi si simple et une piété si douce. Mais il faut avoir vécu aussi familièrement avec elle que sa cousine et moi pour savoir combien cette âme tendre est naturellement portée à la dévotion. On diroit que rien de terrestre ne pouvant suffire au besoin d'aimer dont elle est dévorée, cet excès de sensibilité soit forcé de remonter à sa source. Ce n'est point, comme sainte Thérèse, un cœur amoureux qui se donne le change et veut se tromper d'objet; c'est un cœur vraiment intarissable que l'amour ni l'amitié n'ont pu épuiser, et qui porte ses affections surabondantes au seul être digne de les absorber¹. L'amour de Dieu ne la détache point des créatures; il ne lui donne ni dureté ni aigreur. Tous ces attachemens produits par la même cause, en s'animant l'un par l'autre, en deviennent plus charmans et plus doux; et, pour moi, je crois qu'elle seroit moins dévote si elle aimoit moins tendrement son père, son mari, ses enfans, sa cousine, et moi-même.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que plus elle l'est, moins elle croit l'être, et qu'elle se plaint de sentir en elle-même une âme aride qui ne sait point aimer Dieu. « On a beau faire, dit-elle souvent, le cœur ne s'attache que par l'entremise des sens ou de l'imagination qui les représente; et le moyen de voir ou d'imaginer l'immensité du grand Être²! Quand je

raires! j'affirme seulement qu'il y a des gens qui les font, et dont la conduite du clergé de tous les pays et de toutes les sectes n'autorise que trop souvent l'indiscrétion. Mais, loin que mon dessein dans cette note soit de me mettre lâchement à couvert, voici bien nettement mon propre sentiment sur ce point: c'est que nul vrai croyant ne sauroit être intolérant ni persécuteur. Si j'étois magistrat, et que la loi portât peine de mort contre les athées, je commencerois par faire brûler comme tel quiconque en viendroit dénoncer un autre.

1. Comment! Dieu n'aura donc que les restes des créatures? Au contraire, ce que les créatures peuvent occuper du cœur humain est si peu de chose, que, quand on croit l'avoir rempli d'elles, il est encore vide. Il faut un objet infini pour le remplir.

2. Il est certain qu'il faut se fatiguer l'âme pour l'élever aux sublimes idées de la Divinité. Un culte plus sensible repose l'esprit du peuple: il aime qu'on lui offre des objets de piété qui le dispensent de penser à Dieu. Sur ces maximes, les catholiques ont-ils mal fait de remplir leurs légendes, leurs calendriers, leurs églises, de petits anges, de beaux garçons et de jolies saintes. L'Enfant Jésus entre les bras d'une mère charmante et modeste est en même temps un des plus touchans et des plus agréables spectacles que la dévotion chrétienne puisse offrir aux yeux des fidèles.

veux m'élever à lui, je ne sais où je suis ; n'apercevant aucun rapport entre lui et moi, je ne sais par où l'atteindre, je ne vois ni ne sens plus rien, je me trouve dans une espèce d'anéantissement ; et, si j'osois juger d'autrui par moi-même, je craindrois que les extases des mystiques ne vinssent moins d'un cœur plein que d'un cerveau vide.

« Que faire donc, continue-t-elle, pour me dérober aux fantômes d'une raison qui s'égare ? Je substitue un culte grossier, mais à ma portée, à ces sublimes contemplations qui passent mes facultés. Je rabaisse à regret la majesté divine ; j'interpose entre elle et moi des objets sensibles ; ne la pouvant contempler dans son essence, je la contemple au moins dans ses œuvres, je l'aime dans ses bienfaits ; mais, de quelque manière que je m'y prenne, au lieu de l'amour pur qu'elle exige, je n'ai qu'une reconnaissance intéressée à lui présenter. »

C'est ainsi que tout devient sentiment dans un cœur sensible. Julie ne trouve dans l'univers entier que des sujets d'attendrissement et de gratitude : partout elle aperçoit la bienfaisante main de la Providence ; ses enfans sont le cher dépôt qu'elle en a reçu ; elle recueille ses dons dans les productions de la terre ; elle voit sa table couverte par ses soins ; elle s'endort sous sa protection ; son paisible réveil lui vient d'elle ; elle sent ses leçons dans les disgrâces, et ses faveurs dans les plaisirs ; les biens dont jouit tout ce qui lui est cher sont autant de nouveaux sujets d'hommage ; si le Dieu de l'univers échappe à ses foibles yeux, elle voit partout le père commun des hommes. Honorer ainsi ses bienfaits suprêmes, n'est-ce pas servir autant qu'on peut l'Être infini ?

Concevez, milord, quel tourment c'est de vivre dans la retraite avec celui qui partage notre existence et ne peut partager l'espoir qui nous la rend chère ; de ne pouvoir avec lui ni bénir les œuvres de Dieu, ni parler de l'heureux avenir que nous promet sa bonté ; de le voir insensible, en faisant le bien, à tout ce qui le rend agréable à faire, et, par la plus bizarre inconséquence, penser en impie et vivre en chrétien ! Imaginez Julie à la promenade avec son mari : l'une admirant, dans la riche et brillante parure que la terre étale, l'ouvrage et les dons de l'auteur de l'univers ; l'autre ne voyant en tout cela qu'une combinaison fortuite, où rien n'est lié que par une force aveugle. Imaginez deux époux sincèrement unis, n'osant, de peur de s'importuner mutuellement, se livrer l'un aux réflexions, l'autre aux sentimens que leur inspirent les objets qui les entourent, et tirer de leur attachement même le devoir de se contraindre incessamment. Nous ne nous promenons presque jamais, Julie et moi, que quelque vue frappante et pittoresque ne lui rappelle ces idées douloureuses. « Hélas ! dit-elle avec attendrissement, le spectacle de la nature, si vivant, si animé pour nous, est mort aux yeux de l'infortuné Wolmar, et, dans cette grande harmonie des êtres où tout parle de Dieu d'une voix si douce, il n'aperçoit qu'un silence éternel ! »

Vous qui connoissez Julie, vous qui savez combien cette âme communicative aime à se répandre, concevez ce qu'elle souffriroit de ces réserves, quand elles n'auroient d'autre inconvénient qu'un si triste

partage entre ceux à qui tout doit être commun. Mais des idées plus funestes s'élèvent, malgré qu'elle en ait, à la suite de celle-là. Elle a beau vouloir rejeter ces terreurs involontaires, elles reviennent la troubler à chaque instant. Quelle horreur pour une tendre épouse d'imaginer l'Être suprême vengeur de sa divinité méconnue, de songer que le bonheur de celui qui fait le sien doit finir avec sa vie, et de ne voir qu'un réprouvé dans le père de ses enfans ! A cette affreuse image, toute sa douceur la garantit à peine du désespoir ; et la religion, qui lui rend amère l'incrédulité de son mari, lui donne seule la force de la supporter. « Si le ciel, dit-elle souvent, me refuse la conversion de cet honnête homme, je n'ai plus qu'une grâce à lui demander, c'est de mourir la première. »

Telle est, milord, la trop juste cause de ses chagrins secrets ; telle est la peine intérieure qui semble charger sa conscience de l'endurcissement d'autrui, et ne lui devient que plus cruelle par le soin qu'elle prend de la dissimuler. L'athéisme, qui marche à visage découvert chez les papistes, est obligé de se cacher dans tout pays où la raison permettant de croire en Dieu, la seule excuse des incrédules leur est ôtée. Ce système est naturellement désolant : s'il trouve des partisans chez les grands et les riches qu'il favorise, il est partout en horreur au peuple opprimé et misérable, qui, voyant délivrer ses tyrans du seul frein propre à les contenir, se voit encore enlever, dans l'espoir d'une autre vie, la seule consolation qu'on lui laisse en celle-ci. Mme de Wolmar, sentant donc le mauvais effet que feroit ici le pyrrhonisme de son mari, et voulant surtout garantir ses enfans d'un si dangereux exemple, n'a pas eu de peine à engager au secret un homme sincère et vrai, mais discret, simple, sans vanité, et fort éloigné de vouloir ôter aux autres un bien dont il est fâché d'être privé lui-même. Il ne dogmatise jamais ; il vient au temple avec nous, il se conforme aux usages établis ; sans professer de bouche une foi qu'il n'a pas, il évite le scandale, et fait sur le culte réglé par les lois tout ce que l'État peut exiger d'un citoyen.

Depuis près de huit ans qu'ils sont unis, la seule Mme d'Orbe est du secret, parce qu'on le lui a confié. Au surplus, les apparences sont si bien sauvées, et avec si peu d'affectation, qu'au bout de six semaines passées ensemble dans la plus grande intimité, je n'avois pas même conçu le moindre soupçon, et n'aurois peut-être jamais pénétré la vérité sur ce point, si Julie elle-même ne me l'eût apprise.

Plusieurs motifs l'ont déterminée à cette confiance. Premièrement, quelle réserve est compatible avec l'amitié qui règne entre nous ? N'est-ce pas aggraver ses chagrins à pure perte que s'ôter la douceur de les partager avec un ami ? De plus, elle n'a pas voulu que ma présence fût plus longtemps un obstacle aux entretiens qu'ils ont souvent ensemble sur un sujet qui lui tient si fort au cœur. Enfin, sachant que vous deviez bientôt venir nous joindre, elle a désiré, du consentement de son mari, que vous fussiez d'avance instruit de ses sentimens ; car elle attend de votre sagesse un supplément à nos vains efforts, et des effets dignes de vous.

Le temps qu'elle choisit pour me confier sa peine m'a fait soupçonner une autre raison dont elle n'a eu garde de me parler. Son mari nous quittoit; nous restions seuls : nos cœurs s'étoient aimés, ils s'en souvenoient encore : s'ils s'étoient un instant oubliés, tout nous livroit à l'opprobre. Je voyois clairement qu'elle avoit craint ce tête-à-tête et tâché de s'en garantir, et la scène de Meillerie m'a trop appris que celui des deux qui se défit le moins de lui-même devoit seul s'en défier.

Dans l'injuste crainte que lui inspiroit sa timidité naturelle, elle n'imagina point de précaution plus sûre que de se donner incessamment un témoin qu'il fallût respecter, d'appeler en tiers le juge intègre et redoutable qui voit les actions secrètes et sait lire au fond des cœurs. Elle s'environnoit de la majesté suprême; je voyois Dieu sans cesse entre elle et moi. Quel coupable désir eût pu franchir une telle sauvegarde? Mon cœur s'épuroit au feu de son zèle, et je partageois sa vertu.

Ces graves entretiens remplirent presque tous nos tête-à-tête durant l'absence de son mari; et depuis son retour nous les reprenons fréquemment en sa présence. Il s'y prête comme s'il étoit question d'un autre, et, sans mépriser nos soins, il nous donne souvent de bons conseils sur la manière dont nous devons raisonner avec lui. C'est cela même qui me fait désespérer du succès; car, s'il avoit moins de bonne foi, on pourroit attaquer le vice de l'âme qui nourrirait son incrédu- lité; mais, s'il n'est question que de convaincre, où chercherons-nous des lumières qu'il n'ait point eues et des raisons qui lui aient échappé? Quand j'ai voulu disputer avec lui, j'ai vu que tout ce que je pouvois employer d'argumens avoit été déjà vainement épuisé par Julie, et que ma sécheresse étoit bien loin de cette éloquence du cœur et de cette douce persuasion qui coule de sa bouche. Milord, nous ne ramènerons jamais cet homme; il est trop froid, et n'est point méchant : il ne s'agit pas de le toucher; la preuve intérieure ou de sentiment lui manque, et celle-là seule peut rendre invincibles toutes les autres.

Quelque soin que prenne sa femme de lui déguiser sa tristesse, il la sent et la partage : ce n'est pas un œil aussi clairvoyant qu'on abuse. Ce chagrin dévoré ne lui en est que plus sensible. Il m'a dit avoir été tenté plusieurs fois de céder en apparence, et de feindre, pour la tranquilliser, des sentimens qu'il n'avoit pas; mais une telle bassesse d'âme est trop loin de lui. Sans en imposer à Julie, cette dissimulation n'eût été qu'un nouveau tourment pour elle. La bonne foi, la franchise, l'union des cœurs, qui console de tant de maux, se fût éclipsée entre eux. Étoit-ce en se faisant moins estimer de sa femme qu'il pouvoit la rassurer sur ses craintes? Au lieu d'user de déguisement avec elle, il lui dit sincèrement ce qu'il pense; mais il le dit d'un ton si simple, avec si peu de mépris des opinions vulgaires, si peu de cette ironique fierté des esprits forts, que ces tristes aveux donnent bien plus d'affliction que de colère à Julie, et que, ne pouvant transmettre à son mari ses sentimens et ses espérances, elle en cherche avec plus de soin à rassembler autour de lui ces douceurs passagères auxquelles il borne sa

félicité. « Ah! dit-elle avec douleur, si l'infortuné fait son paradis en ce monde, rendons-le-lui du moins aussi doux qu'il est possible! »

Le voile de tristesse dont cette opposition de sentimens couvre leur union prouve mieux que toute autre chose l'invincible ascendant de Julie, par les consolations dont cette tristesse est mêlée, et qu'elle seule au monde étoit peut-être capable d'y joindre. Tous leurs démêlés, toutes leurs disputes sur ce point important, loin de se tourner en aigreur, en mépris, en querelles, finissent toujours par quelque scène attendrissante, qui ne fait que les rendre plus chers l'un à l'autre.

Hier, l'entretien s'étant fixé sur ce texte, qui revient souvent quand nous ne sommes que nous trois, nous tombâmes sur l'origine du mal; et je m'efforçois de montrer que non-seulement il n'y avoit point de mal absolu et général dans le système des êtres, mais que même les maux particuliers étoient beaucoup moindres qu'ils ne le semblent au premier coup d'œil, et qu'à tout prendre ils étoient surpassés de beaucoup par les biens particuliers et individuels. Je citois à M. de Wolmar son propre exemple; et, pénétré du bonheur de sa situation, je la peignois avec des traits si vrais qu'il en parut ému lui-même. « Voilà, dit-il en m'interrompant, les séductions de Julie. Elle met toujours le sentiment à la place des raisons, et le rend si touchant qu'il faut toujours l'embrasser pour toute réponse : ne seroit-ce point de son maître de philosophie, ajouta-t-il en riant, qu'elle auroit appris cette manière d'argumenter? »

Deux mois plus tôt la plaisanterie m'eût déconcerté cruellement; mais le temps de l'embarras est passé : je n'en fis que rire à mon tour, et, quoique Julie eût un peu rougi, elle ne parut pas plus embarrassée que moi. Nous continuâmes. Sans disputer sur la quantité du mal, Wolmar se contentoit de l'aveu qu'il fallut bien faire, que, peu ou beaucoup, enfin le mal existe; et de cette seule existence il déduisoit défaut de puissance, d'intelligence ou de bonté dans la première cause. Moi, de mon côté, je tâchois de montrer l'origine du mal physique dans la nature de la matière, et du mal moral dans la liberté de l'homme. Je lui soutenois que Dieu pouvoit tout faire, hors de créer d'autres substances aussi parfaites que la sienne, et qui ne laissassent aucune prise au mal. Nous étions dans la chaleur de la dispute quand je m'aperçus que Julie avoit disparu. « Devinez où elle est, me dit son mari voyant que je la cherchois des yeux. — Mais, dis-je, elle est allée donner quelque ordre dans le ménage. — Non, dit-il, elle n'auroit point pris pour d'autres affaires le temps de celle-ci : tout se fait sans qu'elle me quitte, et je ne la vois jamais rien faire. — Elle est donc dans la chambre des enfans? — Tout aussi peu : ses enfans ne lui sont pas plus chers que mon salut. — Hé bien, repris-je, ce qu'elle fait, je n'en sais rien, mais je suis très-sûr qu'elle ne s'occupe qu'à des soins utiles. —

4. Combien ce sentiment plein d'humanité n'est-il pas plus naturel que le zèle affreux des persécuteurs, toujours occupés à tourmenter les incrédules, comme pour les damner dès cette vie, et se faire les précurseurs des démons! Je ne cesserai jamais de le redire, c'est que ces persécuteurs-là ne sont point des croyans; ce sont des fourbes.

Encore moins, dit-il froidement; venez, venez, vous verrez si j'ai bien deviné. »

Il se mit à marcher doucement : je le suivis sur la pointe du pied. Nous arrivâmes à la porte du cabinet : elle étoit fermée; il l'ouvrit brusquement. Milord, quel spectacle! Je vis Julie à genoux, les mains jointes, et toute en larmes. Elle se lève avec précipitation, s'esuyant les yeux, se cachant le visage et cherchant à s'échapper. On ne vit jamais une honte pareille. Son mari ne lui laissa pas le temps de fuir; il courut à elle dans une espèce de transport. « Chère épouse, lui dit-il en l'embrassant, l'ardeur même de tes vœux trahit ta cause; que leur manque-t-il pour être efficaces? Va, s'ils étoient entendus, ils seroient bientôt exaucés. — Ils le seront, lui dit-elle d'un ton ferme et persuadé, j'en ignore l'heure et l'occasion. Puissé-je l'acheter aux dépens de ma vie! mon dernier jour seroit le mieux employé. »

Venez, milord, quittez vos malheureux combats, venez remplir un devoir plus noble. Le sage préfère-t-il l'honneur de tuer des hommes aux soins qui peuvent en sauver un!?

LETTRE VI. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Quoi! même après la séparation de l'armée, encore un voyage à Paris! Oubliez-vous donc tout à fait Clarens et celle qui l'habite? Nous êtes-vous moins cher qu'à milord Hyde? êtes-vous plus nécessaire à cet ami qu'à ceux qui vous attendent ici? Vous nous forcez à faire des vœux opposés aux vôtres, et vous me faites souhaiter d'avoir du crédit à la cour de France pour vous empêcher d'obtenir les passe-ports que vous en attendez. Contentez-vous toutefois; allez voir votre digne compatriote. Malgré lui, malgré vous, nous serons vengés de cette préférence; et, quelque plaisir que vous goûtiez à vivre avec lui, je sais que, quand vous serez avec nous, vous regretterez le temps que vous ne nous aurez pas donné.

En recevant votre lettre, j'avois d'abord soupçonné qu'une commission secrète.... Quel plus digne médiateur de paix!... Mais les rois donnent-ils leur confiance à des hommes vertueux? osent-ils écouter la vérité? savent-ils même honorer le vrai mérite?... Non, non, cher Édouard, vous n'êtes pas fait pour le ministère; et je pense trop bien de vous pour croire que, si vous n'étiez pas né pair d'Angleterre, vous le fussiez jamais devenu.

Viens, ami; tu seras mieux à Clarens qu'à la cour. Oh! quel hiver nous allons passer tous ensemble, si l'espoir de notre réunion ne m'abuse pas! Chaque jour la prépare, en ramenant ici quelqu'une de ces âmes privilégiées qui sont si chères l'une à l'autre, qui sont si dignes de s'aimer, et qui semblent n'attendre que vous pour se passer du reste de l'univers. En apprenant quel heureux hasard a fait passer ici la

4. Il y avoit ici une grande lettre de milord Édouard à Julie. Dans la suite il sera parlé de cette lettre; mais, pour de bonnes raisons, j'ai été forcé de la supprimer.

partie adverse du baron d'Étange, vous avez prévu tout ce qui devoit arriver de cette rencontre, et ce qui est arrivé réellement¹. Ce vieux plaideur, quoique inflexible et entier presque autant que son adversaire, n'a pu résister à l'ascendant qui nous a tous subjugués. Après avoir vu Julie, après l'avoir entendue, après avoir conversé avec elle, il a eu honte de plaider contre son père. Il est parti pour Berne si bien disposé, et l'accommodement est actuellement en si bon train, que, sur la dernière lettre du baron, nous l'attendons de retour dans peu de jours.

Voilà ce que vous aurez déjà su par M. de Wolmar; mais ce que probablement vous ne savez point encore, c'est que Mme d'Orbe, ayant enfin terminé ses affaires, est ici depuis jeudi, et n'aura plus d'autre demeure que celle de son amie. Comme j'étois prévenu du jour de son arrivée, j'allai au-devant d'elle à l'insu de Mme de Wolmar qu'elle vouloit surprendre, et l'ayant rencontrée au deçà de Lutri, je revins sur mes pas avec elle.

Je la trouvai plus vive et plus charmante que jamais, mais inégale, distraite, n'écoutant point, répondant encore moins, parlant sans suite et par saillies, enfin livrée à cette inquiétude dont on ne peut se défendre sur le point d'obtenir ce qu'on a fortement désiré. On eût dit à chaque instant qu'elle trembloit de retourner en arrière. Ce départ, quoique longtemps différé, s'étoit fait si à la hâte que la tête en tournoit à la maîtresse et aux domestiques. Il régnoit un désordre risible dans le menu bagage qu'on amenoit. A mesure que la femme de chambre craignoit d'avoir oublié quelque chose, Claire assuroit toujours l'avoir fait mettre dans le coffre du carrosse; et le plaisant, quand on y regarda, fut qu'il ne s'y trouva rien du tout.

Comme elle ne vouloit pas que Julie entendît sa voiture, elle descendit dans l'avenue, traversa la cour en courant comme une folle, et monta si précipitamment qu'il fallut respirer après la première rampe avant d'achever de monter. M. de Wolmar vint au-devant d'elle : elle ne put lui dire un seul mot.

En ouvrant la porte de la chambre, je vis Julie assise vers la fenêtre et tenant sur ses genoux la petite Henriette, comme elle faisoit souvent. Claire avoit médité un beau discours à sa manière, mêlé de sentiment et de gaieté; mais en mettant le pied sur le seuil de la porte, le discours, la gaieté, tout fut oublié; elle vole à son amie en s'écriant avec un emportement impossible à peindre : « Cousine, toujours, pour toujours, jusqu'à la mort! » Henriette, apercevant sa mère, saute et court au-devant d'elle en criant aussi : *Maman! maman!* de toute sa force, et la rencontre si rudement que la pauvre petite tomba du coup. Cette subite apparition, cette chute, la joie, le trouble, saisirent Julie à tel point, que, s'étant levée en étendant les bras avec un cri très-aigu, elle se laissa retomber et se trouva mal. Claire, voulant relever sa

1. On voit qu'il manque ici plusieurs lettres intermédiaires, ainsi qu'en beaucoup d'autres endroits. Le lecteur dira qu'on se tire fort commodément d'affaire avec de pareilles omissions, et je suis tout à fait de son avis.

filles, voit pâlir son amie : elle hésite, elle ne sait à laquelle courir. Enfin, me voyant relever Henriette, elle s'élance pour secourir Julie défaillante, et tombe sur elle dans le même état.

Henriette, les apercevant toutes deux sans mouvement, se mit à pleurer et pousser des cris qui firent accourir la Fanchon : l'une court à sa mère, l'autre à sa maîtresse. Pour moi, saisi, transporté, hors de sens, j'errois à grands pas par la chambre sans savoir ce que je faisais. avec des exclamations interrompues, et dans un mouvement convulsif dont je n'étois pas le maître. Wolmar lui-même, le froid Wolmar se sentit ému. O sentiment! sentiment! douce vie de l'âme! quel est le cœur de fer que tu n'as jamais touché? quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arrachas jamais de larmes? Au lieu de courir à Julie, cet heureux époux se jeta sur un fauteuil pour contempler avidement ce ravissant spectacle. « Ne craignez rien, dit-il en voyant notre empressement; ces scènes de plaisir et de joie n'épuisent un instant la nature que pour la ranimer d'une vigueur nouvelle; elles ne sont jamais dangereuses. Laissez-moi jouir du bonheur que je goûte et que vous partagez. Que doit-il être pour vous! je n'en connus jamais de semblable, et je suis le moins heureux des six. »

Milord, sur ce premier moment vous pouvez juger du reste. Cette réunion excita dans toute la maison un retentissement d'allégresse, et une fermentation qui n'est pas encore calmée. Julie, hors d'elle-même, étoit dans une agitation où je ne l'avois jamais vue; il fut impossible de songer à rien de toute la journée qu'à se voir et s'embrasser sans cesse avec de nouveaux transports. On ne s'avisa pas même du salon d'Apollon; le plaisir étoit partout, on n'avoit pas besoin d'y songer. A peine le lendemain eut-on assez de sang-froid pour préparer une fête. Sans Wolmar, tout seroit allé de travers. Chacun se para de son mieux. Il n'y eut de travail permis que ce qu'il en falloit pour les amusemens. La fête fut célébrée, non pas avec pompe, mais avec délire; il y régnoit une confusion qui la rendoit touchante; et le désordre en faisoit le plus bel ornement.

La matinée se passa à mettre Mme d'Orbe en possession de son emploi d'intendante ou de maîtresse d'hôtel; et elle se hâtoit d'en faire les fonctions avec un empressement d'enfant qui nous fit rire. En entrant pour dîner dans le beau salon, les deux cousines virent de tous côtés leurs chiffres unis et formés avec des fleurs. Julie devina dans l'instant d'où venoit ce soin : elle m'embrassa dans un saisissement de joie. Claire, contre son ancienne coutume, hésita d'en faire autant. Wolmar lui en fit la guerre; elle prit en rougissant le parti d'imiter sa cousine. Cette rougeur, que je remarquai trop, me fit un effet que je ne saurois dire; mais je ne me sentis pas dans ses bras sans émotion.

L'après-midi il y eut une belle collation dans le gynécée, où pour le coup le maître et moi fûmes admis. Les hommes tirèrent au blanc une mise donnée par Mme d'Orbe. Le nouveau venu l'emporta, quoique moins exercé que les autres. Claire ne fut pas la dupe de son adresse; Hanz lui-même ne s'y trompa pas, et refusa d'accepter le prix : mais

tous ses camarades l'y forcèrent, et vous pouvez juger que cette honnêteté de leur part ne fut pas perdue.

Le soir, toute la maison, augmentée de trois personnes, se rassembla pour danser. Claire sembloit parée par la main des Grâces; elle n'avoit jamais été si brillante que ce jour-là. Elle dansoit, elle causoit, elle rioit, elle donnoit ses ordres, elle suffisoit à tout, elle avoit juré de m'excéder de fatigue; et, après cinq ou six contredanses très-vives tout d'une haleine, elle n'oublia pas le reproche ordinaire que je dansois comme un philosophe. Je lui dis, moi, qu'elle dansoit comme un lutin, qu'elle ne faisoit pas moins de ravage, et que j'avois peur qu'elle ne me laissât reposer ni jour ni nuit. « Au contraire, dit-elle, voici de quoi vous faire dormir tout d'une pièce; » et à l'instant elle me reprit pour danser.

Elle étoit infatigable; mais il n'en étoit pas ainsi de Julie; elle avoit peine à se tenir, les genoux lui trembloient en dansant; elle étoit trop touchée pour pouvoir être gaie: souvent on voyoit des larmes de joie couler de ses yeux; elle contemploit sa cousine avec une sorte de ravissement; elle aimoit à se croire l'étrangère à qui l'on donnoit la fête, et à regarder Claire comme la maîtresse de la maison, qui l'ordonnoit. Après le souper je tirai des fusées que j'avois apportées de la Chine, et qui firent beaucoup d'effet. Nous veillâmes fort avant dans la nuit. Il fallut enfin se quitter; Mme d'Orbe étoit lasse, ou devoit l'être, et Julie voulut qu'on se couchât de bonne heure.

Insensiblement le calme renaît, et l'ordre avec lui. Claire, toute folâtre qu'elle est, sait prendre quand il lui plaît un ton d'autorité qui en impose. Elle a d'ailleurs du sens, un discernement exquis, la pénétration de Wolmar, la bonté de Julie; et, quoique extrêmement libérale, elle ne laisse pas d'avoir aussi beaucoup de prudence; en sorte que, restée veuve si jeune, et chargée de la garde-noble de sa fille, les biens de l'une et de l'autre n'ont fait que prospérer dans ses mains: ainsi l'on n'a pas lieu de craindre que, sous ses ordres, la maison soit moins bien gouvernée qu'auparavant. Cela donne à Julie le plaisir de se livrer tout entière à l'occupation qui est le plus de son goût, savoir, l'éducation des enfans; et je ne doute pas qu'Henriette ne profite extrêmement de tous les soins dont une de ses mères aura soulagé l'autre. Je dis ses mères: car, à voir la manière dont elles vivent avec elle, il est difficile de distinguer la véritable; et des étrangers qui nous sont venus aujourd'hui sont ou paroissent là-dessus encore en doute. En effet, toutes deux l'appellent Henriette, ou ma fille, indifféremment. Elle appelle *maman* l'une, et l'autre *petite maman*: la même tendresse règne de part et d'autre; elle obéit également à toutes deux. S'ils demandent aux dames à laquelle elle appartient, chacune répond à moi. S'ils interrogent Henriette, il se trouve qu'elle a deux mères. On seroit embarrassé à moins. Les plus clairvoyans se décident pourtant à la fin pour Julie. Henriette, dont le père étoit blond, est blonde comme elle, et lui ressemble beaucoup. Une certaine tendresse de mère se peint encore mieux dans ses yeux si doux que dans les regards plus enjoués de Claire. La petite prend auprès de Julie un air plus respectueux, plus attentif sur elle-même. Machinalement elle se met plus souvent à ses côtés, parce

que Julie a plus souvent quelque chose à lui dire. Il faut avouer que toutes les apparences sont en faveur de la petite maman; et je me suis aperçu que cette erreur est si agréable aux deux cousines, qu'elle pourroit bien être quelquefois volontaire, et devenir un moyen de leur faire sa cour.

Milord, dans quinze jours il ne manquera plus ici que vous. Quand vous y serez, il faudra mal penser de tout homme dont le cœur cherchera sur le reste de la terre des vertus, des plaisirs qu'il n'aura pas trouvés dans cette maison.

LETTRE VII. — *De Saint-Preux à milord Édouard.*

Il y a trois jours que j'essaye chaque soir de vous écrire. Mais, après une journée laborieuse, le sommeil me gagne en rentrant : le matin, dès le point du jour il faut retourner à l'ouvrage. Une ivresse plus douce que celle du vin me jette au fond de l'âme un trouble délicieux, et je ne puis dérober un moment à des plaisirs devenus tout nouveaux pour moi.

Je ne conçois pas quel séjour pourroit me déplaire avec la société que je trouve dans celui-ci. Mais savez-vous en quoi Clarens me plaît pour lui-même? c'est que je m'y sens vraiment à la campagne, et que c'est presque la première fois que j'en ai pu dire autant. Les gens de ville ne savent point aimer la campagne; ils ne savent pas même y être : à peine, quand ils y sont, savent-ils ce qu'on y fait. Ils en dédaignent les travaux, les plaisirs; ils les ignorent : ils sont chez eux comme en pays étranger; je ne m'étonne pas qu'ils s'y déplaisent. Il faut être villageois au village, ou n'y point aller; car qu'y va-t-on faire? Les habitans de Paris qui croient aller à la campagne n'y vont point; ils portent Paris avec eux. Les chanteurs, les beaux esprits, les auteurs, les parasites, sont le cortège qui les suit. Le jeu, la musique, la comédie, y sont leur seule occupation¹. Leur table est couverte comme à Paris; ils y mangent aux mêmes heures; on leur y sert les mêmes mets avec le même appareil; ils n'y font que les mêmes choses : autant valbit y rester; car, quelque riche qu'on puisse être et quelque soin qu'on ait pris, on sent toujours quelque privation, et l'on ne sauroit apporter avec soi Paris tout entier. Ainsi cette variété qui leur est si chère, ils la fuient; ils ne connoissent jamais qu'une manière de vivre, et s'en ennuiant tous les jours.

Le travail de la campagne est agréable à considérer, et n'a rien d'assez pénible en lui-même pour émouvoir à compassion. L'objet de l'utilité publique et privée le rend intéressant : et puis, c'est la première vocation de l'homme; il rappelle à l'esprit une idée agréable, et au cœur tous les charmes de l'âge d'or. L'imagination ne reste point froide à l'aspect du labourage et des moissons. La simplicité de la vie

1. Il y faut ajouter la chasse; encore la font-ils si commodément, qu'ils n'en ont pas la moitié de la fatigue ni du plaisir. Mais je n'entame point ici cet article de la chasse; il fournit trop pour être traité dans une note. J'aurai peut-être occasion d'en parler ailleurs.

pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, et des troupeaux épars dans l'éloignement; insensiblement on se sent attendrir sans savoir pourquoi. Ainsi quelquefois encore la voix de la nature amollit nos cœurs farouches; et, quoiqu'on l'entende avec un regret inutile, elle est si douce qu'on ne l'entend jamais sans plaisir.

J'avoue que la misère qui couvre les champs en certains pays où le publicain dévore les fruits de la terre, l'âpre avidité d'un fermier avare, l'inflexible rigueur d'un maître inhumain, ôtent beaucoup d'attrait à ces tableaux. Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups, de malheureux paysans exténués de jeûnes, excédés de fatigue et couverts de haillons, des hameaux de masures, offrent un triste spectacle à la vue: on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang. Mais quel charme de voir de bons et sages régisseurs faire de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusemens, leurs plaisirs; verser à pleines mains les dons de la Providence, engraisser tout ce qui les entoure, hommes et bestiaux, des biens dont regorgent leurs granges, leurs caves, leurs greniers; accumuler l'abondance et la joie autour d'eux, et faire du travail qui les enrichit une fête continuelle! Comment se dérober à la douce illusion que ces objets font naître? On oublie son siècle et ses contemporains, on se transporte au temps des patriarches; on veut mettre soi-même la main à l'œuvre, partager les travaux rustiques et le bonheur qu'on y voit attaché. O temps de l'amour et de l'innocence, où les femmes étoient tendres et modestes, où les hommes étoient simples et vivoient contents! O Rachel! fille charmante et si constamment aimée, heureux celui qui, pour t'obtenir, ne regretta pas quatorze ans d'esclavage! O douce élève de Noëmi! heureux le bon vieillard dont tu réchauffois les pieds et le cœur! Non, jamais la beauté ne règne avec plus d'empire qu'au milieu des soins champêtres. C'est là que les grâces sont sur leur trône, que la simplicité les pare, que la gaieté les anime, et qu'il faut les adorer malgré soi. Pardon, milord, je reviens à nous.

Depuis un mois les chaleurs de l'automne apprêtoient d'heureuses vendanges; les premières gelées en ont amené l'ouverture¹; le pampre grillé, laissant la grappe à découvert, étale aux yeux les dons du père Lyée, et semble inviter les mortels à s'en emparer. Toutes les vignes chargées de ce fruit bienfaisant que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère; le bruit des tonneaux, des cuves, des légréfass² qu'on relie de toutes parts; le chant des vendangeuses dont ces coteaux retentissent; la marche continuelle de ceux qui portent la vendange au pressoir; le rauque son des instrumens rustiques qui les anime au travail; l'aimable et touchant tableau d'une allégresse générale qui semble en ce moment étendue sur la face de la terre; enfin le voile de brouillard que le soleil élève au matin comme une toile de théâtre

1. On vendange fort tard dans le pays de Vaud, parce que la principale récolte est en vins blancs, et que la gelée leur est salutaire.

2. Sorte de foudre ou de grand tonneau du pays.

pour découvrir à l'œil un si charmant spectacle : tout conspire à lui donner un air de fête : et cette fête n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile.

M. de Wolmar, dont ici le meilleur terrain consiste en vignobles, a fait d'avance tous les préparatifs nécessaires. Les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles, n'attendoient que la douce liqueur pour laquelle ils sont destinés. Mme de Wolmar s'est chargée de la récolte; le choix des ouvriers, l'ordre et la distribution du travail, la regardant. Mme d'Orbe préside aux festins de vendange et au salaire des journaliers selon la police établie, dont les lois ne s'enfreignent jamais ici. Mon inspection à moi est de faire observer au pressoir les directions de Julie, dont la tête ne supporte pas la vapeur des cuves; et Claire n'a pas manqué d'applaudir à cet emploi, comme étant tout à fait du ressort d'un buveur.

Les tâches ainsi partagées, le métier commun pour remplir les vides est celui de vendangeur. Tout le monde est sur pied de grand matin : on se rassemble pour aller à la vigne. Mme d'Orbe, qui n'est jamais assez occupée au gré de son activité, se charge, pour surcroît, de faire avertir et tancer les paresseux, et je puis me vanter qu'elle s'acquitte envers moi de ce soin avec une maligne vigilance. Quant au vieux baron, tandis que nous travaillons tous, il se promène avec un fusil, et vient de temps en temps m'ôter aux vendangeuses pour aller avec lui tirer des grives, à quoi l'on ne manque pas de dire que je l'ai secrètement engagé, si bien que j'en perds peu à peu le nom de philosophe pour gagner celui de fainéant, qui dans le fond n'en diffère pas de beaucoup.

NB

Vous voyez, par ce que je viens de vous marquer du baron, que notre réconciliation est sincère, et que Wolmar a lieu d'être content de sa seconde épreuve¹. Moi, de la haine pour le père de mon amie! Non, quand j'aurois été son fils, je ne l'aurois pas plus parfaitement honoré. En vérité je ne connois point d'homme plus droit, plus franc, plus généreux, plus respectable à tous égards que ce bon gentilhomme. Mais la bizarrerie de ses préjugés est étrange. Depuis qu'il est sûr que je ne saurois lui appartenir, il n'y a sorte d'honneur qu'il ne me fasse; et, pourvu que je ne sois pas son gendre, il se mettroit volontiers au-dessous de moi. La seule chose que je ne puis lui pardonner, c'est, quand nous sommes seuls, de railler quelquefois le prétendu philosophe sur ses

1. Ceci s'entendra mieux par l'extrait suivant d'une lettre de Julie qui n'est pas dans ce recueil.

« Voilà, me dit M. de Wolmar en me tirant à part, la seconde épreuve que je lui destinois. S'il n'eût pas caressé votre père, je me serois défié de lui. — Mais, dis-je, comment concilier ces caresses et votre épreuve avec l'antipathie que vous avez vous-même trouvée entre eux? — Elle n'existe plus, reprit-il; les préjugés de votre père ont fait à Saint Preux tout le mal qu'ils pouvoient lui faire : il n'en a plus rien à craindre, il ne les hait plus, il les plaint. Le baron, de son côté, ne le craint plus : il a le cœur bon; il sent qu'il lui a fait bien du mal, il en a pitié. Je vois qu'ils seront fort bien ensemble, et se verront avec plaisir : aussi, dès cet instant, je compte sur lui tout à fait. »

anciennes leçons. Ces plaisanteries me sont amères, et je les reçois toujours fort mal; mais il rit de ma colère, et dit : « Allons tirer des grives, c'est assez pousser d'argumens. » Puis il crie en passant : « Claire, Claire, un bon souper à ton maître, car je vais lui faire gagner de l'appétit. » En effet, à son âge il court les vignes avec son fusil tout aussi vigoureusement que moi, et tire incomparablement mieux. Ce qui me venge un peu de ses railleries, c'est que devant sa fille il n'ose plus souffler; et la petite écolière n'en impose guère moins à son père même qu'à son précepteur. Je reviens à nos vendanges.

Depuis huit jours que cet agréable travail nous occupe, on est à peine à la moitié de l'ouvrage. Outre les vins destinés pour la vente et pour les provisions ordinaires, lesquels n'ont d'autre façon que d'être recueillis avec soin, la bienfaitante fée en prépare d'autres plus fins pour nos buveurs; et j'aide aux opérations magiques dont je vous ai parlé, pour tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays. Pour l'un, elle fait tordre la grappe quand elle est mûre et la laisse flétrir au soleil sur la souche; pour l'autre, elle fait égrapper le raisin et trier les grains avant de les jeter dans la cuve; pour un autre, elle fait cueillir avant le lever du soleil du raisin rouge, et le porter doucement sur le pressoir couvert encore de sa fleur et de sa rosée, pour en exprimer du vin blanc. Elle prépare un vin de liqueur en mêlant dans les tonneaux du moût réduit en sirop sur le feu; un vin sec, en l'empêchant de cuver; un vin d'absinthe pour l'estomac¹; un vin muscat avec des simples. Tous ces vins différens ont leur apprêt particulier; toutes ces préparations sont saines et naturelles : c'est ainsi qu'une économe industrie supplée à la diversité des terrains, et rassemble vingt climats en un seul.

Vous ne sauriez concevoir avec quel zèle, avec quelle gaieté tout cela se fait. On chante, on rit toute la journée, et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité; tout le monde est égal, et personne ne s'oublie. Les dames sont sans airs, les paysannes sont décentes, les hommes badins et non grossiers. C'est à qui trouvera les meilleures chansons, à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits. L'union même engendre les folâtres querelles; et l'on ne s'agace mutuellement que pour montrer combien on est sûr les uns des autres. On ne revient point ensuite faire chez soi les messieurs; on passe aux vignes toute la journée : Julie y a fait faire une loge où l'on va se chauffer quand on a froid, et dans laquelle on se réfugie en cas de pluie. On dîne avec les paysans et à leur heure, aussi bien qu'on travaille avec eux. On mange avec appétit leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine, et chargée d'excellens légumes. On ne ricane point orgueilleusement de leur air gauche et de leurs complimens rustauds; pour les mettre à leur aise, on s'y prête sans affectation. Ces complaisances ne leur échappent pas, ils y sont sensibles; et voyant qu'on veut bien sortir pour eux de sa place, ils s'en tiennent d'autant plus volon-

1. En Suisse on boit beaucoup de vin d'absinthe, et en général, comme les herbes des Alpes ont plus de vertu que dans les plaines, on a fait plus d'usage des infusions.

tiers dans la Meur. A dîner, on amène les enfans, et ils passent le reste de la journée à la vigne. Avec quelle joie ces bons villageois les voient arriver! « O bienheureux enfans! disent-ils en les pressant dans leurs bras robustes, que le bon Dieu prolonge vos jours aux dépens des nôtres! ressemblez à vos pères et mères, et soyez comme eux la bénédiction du pays! » Souvent, en songeant que la plupart de ces hommes ont porté les armes, et savent manier l'épée et le mousquet aussi bien que la serpette et la houe, en voyant Julie au milieu d'eux, si charmante et si respectée, recevoir, elle et ses enfans, leurs touchantes acclamations, je me rappelle l'illustre et vertueuse Agrippine montrant son fils aux troupes de Germanicus. Julie! femme incomparable! vous excercez dans la simplicité de la vie privée le despotique empire de la sagesse et des bienfaits : vous êtes pour tout le pays un dépôt cher et sacré que chacun voudroit défendre et conserver au prix de son sang; et vous vivez plus sûrement, plus honorablement au milieu d'un peuple entier qui vous aime, que les rois entourés de tous leurs soldats.

Le soir, on revient gaiement tous ensemble. On nourrit et loge les ouvriers tout le temps de la vendange : et même le dimanche, après le prêche du soir, on se rassemble avec eux et l'on danse jusqu'au souper. Les autres jours on ne se sépare point non plus en rentrant au logis, hors le baron, qui ne soupe jamais et se couche de fort bonne heure, et Julie, qui monte avec ses enfans chez lui jusqu'à ce qu'il s'aïlle coucher. A cela près, depuis le moment qu'on prend le métier de vendangeur jusqu'à celui qu'on le quitte, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique. Ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles des Romains. Le renversement qu'ils affectoient étoit trop vain pour instruire le maître ni l'esclave : mais la douce égalité qui règne ici rétablit l'ordre de la nature, forme une instruction pour les uns, une consolation pour les autres, et un lien d'amitié pour tous¹.

Le lieu d'assemblée est une salle à l'antique avec une grande cheminée où l'on fait bon feu. La pièce est éclairée de trois lampes, auxquelles M. de Wolmar a seulement fait ajouter des capuchons de fer-blanc pour intercepter la fumée et réfléchir la lumière. Pour prévenir l'envie et les regrets, on tâche de ne rien étaler aux yeux de ces bonnes gens qu'ils ne puissent retrouver chez eux, de ne leur montrer d'autre opulence que le choix du bon dans les choses communes, et un peu plus de largesse dans la distribution. Le souper est servi sur deux longues tables. Le luxe et l'appareil des festins n'y sont pas, mais l'abondance et la joie

1. Si de là naît un commun état de fête, non moins doux à ceux qui descendent qu'à ceux qui montent, ne s'ensuit-il pas que tous les états sont presque indifférens par eux-mêmes, pourvu qu'on puisse et qu'on veuille en sortir quelquefois? Les gueux sont malheureux parce qu'ils sont toujours gueux; les rois sont malheureux parce qu'ils sont toujours rois. Les états moyens, dont on sort plus aisément, offrent des plaisirs au-dessus et au-dessous de soi; ils étendent aussi les lumières de ceux qui les remplissent, en leur donnant plus de préjugés à connoître et plus de degrés à comparer. Voilà, ce me semble, la principale raison pourquoi c'est généralement dans les conditions médiocres qu'on trouve les hommes les plus heureux et du meilleur sens.

y sont. Tout le monde se met à table, maîtres, journaliers, domestiques; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence, et le service se fait toujours avec grâce et avec plaisir. On boit à discrétion; la liberté n'a point d'autres bornes que l'honnêteté. La présence de maîtres si respectés contient tout le monde, et n'empêche pas qu'on ne soit à son aise et gai. Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans rémission dès le lendemain.

Je me prévaux aussi des plaisirs du pays et de la saison. Je reprends la liberté de vivre à la valaisanne et de boire assez souvent du vin pur; mais je n'en bois point qui n'ait été versé de la main d'une des deux cousines. Elles se chargent de mesurer ma soif à mes forces, et de ménager ma raison. Qui sait mieux qu'elles comment il la faut gouverner, et l'art de me l'ôter et de me la rendre? Si le travail de la journée, la durée et la gaieté du repas, donnent plus de force au vin versé de ces mains chéries, je laisse exhaler mes transports sans contrainte; ils n'ont plus rien que je doive taire, rien que gêne la présence du sage Wolmar. Je ne crains point que son œil éclairé lise au fond de mon cœur; et, quand un tendre souvenir y veut renaitre, un regard de Claire y donne le change, un regard de Julie m'en fait rougir.

Après le souper on veille encore une heure ou deux en teillant du chanvre : chacun dit sa chanson tour à tour. Quelquefois les vendangeuses chantent en chœur toutes ensemble, ou bien alternativement à voix seule et en refrain. La plupart de ces chansons sont de vieilles romances dont les airs ne sont pas piquans, mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes; elles plaisent pourtant. Nous ne pouvons nous empêcher, Claire de sourire, Julie de rougir, moi de soupirer, quand nous retrouvons dans ces chansons des tours et des expressions dont nous nous sommes servis autrefois. Alors, en jetant les yeux sur elles et me rappelant les temps éloignés, un tressaillement me prend, un poids insupportable me tombe tout à coup sur le cœur, et me laisse une impression funeste qui ne s'efface qu'avec peine. Cependant je trouve à ces veillées une sorte de charme que je ne puis vous expliquer, et qui m'est pourtant fort sensible. Cette réunion des différens états, la simplicité de cette occupation, l'idée de délassement, d'accord, de tranquillité, le sentiment de paix qu'elle porte à l'âme, a quelque chose d'attendrissant qui dispose à trouver ces chansons plus intéressantes. Ce concert de voix de femmes n'est pas non plus sans douceur. Pour moi, je suis convaincu que de toutes les harmonies il n'y en a point d'aussi agréable que le chant à l'unisson, et que s'il nous faut des accords, c'est parce que nous avons le goût dépravé. En effet, toute l'harmonie ne se trouve-t-elle pas dans un son quelconque? et qu'y pouvons-nous ajouter sans altérer les proportions que la nature a établies dans la force relative des sons harmonieux? En doublant les uns et non pas les autres, en ne les renforçant pas en même rapport, n'ôtons-nous pas à l'instant ces proportions? La nature a tout fait le

mieux qu'il étoit possible ; mais nous voulons mieux faire encore , et nous gâtons tout.

Il y a une grande émulation pour ce travail du soir aussi bien que pour celui de la journée ; et la filouterie que j'y voulois employer m'attira hier un petit affront. Comme je ne suis pas des plus adroits à teiler , et que j'ai souvent des distractions , ennuyé d'être toujours noté pour avoir fait le moins d'ouvrage , je tirois doucement avec le pied des chênévottes de mes voisins pour grossir mon tas : mais cette impitoyable Mme d'Orbe , s'en étant aperçue , fit signe à Julie , qui , m'ayant pris sur le fait , me tança sévèrement. « Monsieur le fripon , me dit-elle tout haut , point d'injustice , même en plaisantant ; c'est ainsi qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon ; et , qui pis est , à plaisanter encore ! »

Voilà comment se passe la soirée. Quand l'heure de la retraite approche , Mme de Wolmar dit : « Allons tirer le feu d'artifice. » A l'instant chacun prend son paquet de chênévottes , signe honorable de son travail ; on les porte en triomphe au milieu de la cour ; on les rassemble en un tas , on en fait un trophée ; on y met le feu : mais n'a pas cet honneur qui veut : Julie l'adjuge en présentant le flambeau à celui ou celle qui a fait ce soir-là le plus d'ouvrage ; fût-ce elle-même , elle se l'attribue sans façon. L'auguste cérémonie est accompagnée d'acclamations et de battemens de mains. Les chênévottes font un feu clair et brillant qui s'élève jusqu'aux nues , un vrai feu de joie , autour duquel on saute , on rit. Ensuite on offre à boire à toute l'assemblée : chacun boit à la santé du vainqueur , et va se coucher content d'une journée passée dans le travail , la gaieté , l'innocence , et qu'on ne seroit pas fâché de recommencer le lendemain , le surlendemain , et toute sa vie.

LETTRE VIII. — *De Saint-Preux à M. de Wolmar.*

Jouissez , cher Wolmar , du fruit de vos soins. Recevez les hommages d'un cœur épuré , qu'avec tant de peine vous avez rendu digne de vous être offert. Jamais homme n'entreprit ce que vous avez entrepris ; jamais homme ne tenta ce que vous avez exécuté ; jamais âme reconnoissante et sensible ne sentit ce que vous m'avez inspiré. La mienne avoit perdu son ressort , sa vigueur , son être ; vous m'avez tout rendu. J'étois mort aux vertus ainsi qu'au bonheur ; je vous dois cette vie morale à laquelle je me sens renaître. O mon bienfaiteur ! ô mon père ! en me donnant à vous tout entier , je ne puis vous offrir , comme à Dieu même , que les dons que je tiens de vous.

Faut-il vous avouer ma foiblesse et mes craintes ? Jusqu'à présent je me suis toujours défié de moi. Il n'y a pas huit jours que j'ai rougi de mon cœur et cru toutes vos bontés perdues. Ce moment fut

4. L'homme au beurre, il me semble que cet avis vous iroit assez bien*.

* *L'homme au beurre* est le comte de Lastic , qui s'appropriâ un panier de beurre adressé à la mère de Thérèse. (Voyez , à la Correspondance , la lettre de Rousseau au comte de Lastic , 20 décembre 1754.) (E. D.)

cruel et décourageant pour la vertu : grâce au ciel , grâce à vous , il est passé pour ne plus revenir . Je ne me crois plus guéri seulement parce que vous me le dites , mais parce que je le sens . Je n'ai plus besoin que vous me répondiez de moi ; vous m'avez mis en état d'en répondre moi-même . Il m'a fallu séparer de vous et d'elle pour savoir ce que je pouvois être sans votre appui . C'est loin des lieux qu'elle habite que j'apprends à ne plus craindre d'en approcher .

J'écris à Mme d'Orbe le détail de notre voyage . Je ne vous le répéterai point ici . Je veux bien que vous connoissiez toutes mes faiblesses , mais je n'ai pas la force de vous les dire . Cher Wolmar , c'est ma dernière faute ; je m'en sens déjà si loin que je n'y songe point sans fierté ; mais l'instant en est si près encore , que je ne puis l'avouer sans peine . Vous qui sûtes pardonner mes égaremens , comment ne pardonneriez-vous pas la honte qu'a produite leur repentir ?

Rien ne manque plus à mon bonheur ; milord m'a tout dit . Cher ami , je serai donc à vous , j'élèverai donc vos enfans . L'aîné des trois élèvera les deux autres . Avec quelle ardeur je l'ai désiré ! combien l'espoir d'être trouvé digne d'un si cher emploi redoubloit mes soins pour répondre aux vôtres ! Combien de fois j'osai montrer là-dessus mon empressement à Julie ! Qu'avec plaisir j'interprétois souvent en ma faveur vos discours et les siens ! Mais , quoiqu'elle fût sensible à mon zèle et qu'elle en parût approuver l'objet , je ne la vis point entrer assez précisément dans mes vues pour oser en parler plus ouvertement . Je sentis qu'il falloit mériter cet honneur et ne pas le demander . J'attendois de vous et d'elle ce gage de votre confiance et de votre estime . Je n'ai point été trompé dans mon espoir : mes amis , croyez-moi , vous ne serez point trompés dans le vôtre !

Vous savez qu'à la suite de nos conversations sur l'éducation de vos enfans j'avois jeté sur le papier quelques idées qu'elles m'avoient fournies et que vous approuvâtes . Depuis mon départ il m'est venu de nouvelles réflexions sur le même sujet , et j'ai réduit le tout en une espèce de système que je vous communiquerai quand je l'aurai mieux digéré , afin que vous l'examiniez à votre tour . Ce n'est qu'après notre arrivée à Rome que j'espère pouvoir le mettre en état de vous être montré . Ce système commence où finit celui de Julie , ou plutôt il n'en est que la suite et le développement ; car tout consiste à ne pas gêner l'homme de la nature en l'appropriant à la société .

J'ai recouvré ma raison par vos soins : redevenu libre et sain de cœur , je me sens aimé de tout ce qui m'est cher ; l'avenir le plus charmant se présente à moi ; ma situation devoit être délicieuse ; mais il est dit que je n'aurai jamais l'âme en paix . En approchant du terme de notre voyage , j'y vois l'époque du sort de mon illustre ami ; c'est moi qui dois pour ainsi dire en décider . Saurai-je faire au moins une fois pour lui ce qu'il a fait si souvent pour moi ? Saurai-je remplir dignement le plus grand , le plus important devoir de ma vie ? Cher Wolmar , j'emporte au fond de mon cœur toutes vos leçons ; mais , pour savoir les rendre utiles , que ne puis-je de même emporter votre sagesse ! Ah ! si je puis voir un jour Édouard heureux ; si , selon son pro-

jet et le vôtre, nous nous rassemblons tous pour ne nous plus séparer, quel vœu me restera-t-il à faire ? Un seul, dont l'accomplissement ne dépend ni de vous, ni de moi, ni de personne au monde, mais de celui qui doit un prix aux vertus de votre épouse et compte en secret vos bienfaits

LETTRE IX. — *De Saint-Preux à Mme d'Orbe.*

Où êtes-vous, charmante cousine ? où êtes-vous, aimable confidente de ce foible cœur que vous partagez à tant de titres et que vous avez consolé tant de fois ? Venez ; qu'il verse aujourd'hui dans le vôtre l'aveu de sa dernière erreur. N'est-ce pas à vous qu'il appartient toujours de le purifier ? et sait-il se reprocher encore les torts qu'il vous a confessés ? Non, je ne suis plus le même, et ce changement vous est dû : c'est un nouveau cœur que vous m'avez fait et qui vous offre ses prémices ; mais je ne me croirai délivré de celui que je quitte qu'après l'avoir déposé dans vos mains. O vous qui l'avez vu naître, recevez ses derniers soupirs !

L'eussiez-vous jamais pensé ? le moment de ma vie où je fus le plus content de moi-même fut celui où je me séparai de vous. Revenu de mes longs égaremens, je fixois à cet instant la tardive époque de mon retour à mes devoirs ; je commençois à payer enfin les immenses dettes de l'amitié, en m'arrachant d'un séjour si chéri pour suivre un bienfaiteur, un sage, qui, feignant d'avoir besoin de mes soins, mettoit le succès des siens à l'épreuve. Plus ce départ m'étoit douloureux, plus je m'honorais d'un pareil sacrifice. Après avoir perdu la moitié de ma vie à nourrir une passion malheureuse, je consacrais l'autre à la justifier, à rendre par mes vertus un plus digne hommage à celle qui reçut si longtemps tous ceux de mon cœur. Je marquois hautement le premier de mes jours où je ne faisois rougir de moi ni vous, ni elle, ni rien de tout ce qui m'étoit cher.

Milord Édouard avoit craint l'attendrissement des adieux, et nous voulions partir sans être aperçus ; mais, tandis que tout dormoit encore, nous ne pûmes tromper votre vigilante amitié. En apercevant votre porte entr'ouverte et votre femme de chambre au guet, en vous voyant venir au-devant de nous, en entrant et trouvant une table à thé préparée, le rapport des circonstances me fit songer à d'autres temps ; et, comparant ce départ à celui dont il me rappeloit l'idée, je me sentis si différent de ce que j'étois alors, que, me félicitant d'avoir Édouard pour témoin de ces différences, j'espérai bien lui faire oublier à Milan l'indigne scène de Besançon. Jamais je ne m'étois senti tant de courage : je me faisois une gloire de vous le montrer ; je me parois auprès de vous de cette fermeté que vous ne m'aviez jamais vue, et je me glorifiois en vous quittant de paroître un moment à vos yeux tel que j'allois être. Cette idée ajoutoit à mon courage ; je me fortifiois de votre estime ; et peut-être vous eussé-je dit adieu d'un œil sec, si vos larmes coulant sur ma joue n'eussent forcé les miennes de s'y confondre.

Je partis le cœur plein de tous mes devoirs, pénétré surtout de ceux que votre amitié m'impose, et bien résolu d'employer le reste de ma vie

à la mériter. Édouard, passant en revue toutes mes fautes, me remit devant les yeux un tableau qui n'étoit pas flatté; et je connus, par sa juste rigueur à blâmer tant de foiblesses, qu'il craignoit peu de les imiter. Cependant il feignoit d'avoir cette crainte; il me parloit avec inquiétude de son voyage de Rome et des indignes attachemens qui l'y rappeloient malgré lui; mais je jugeai facilement qu'il augmentoit ses propres dangers pour m'en occuper davantage et m'éloigner d'autant plus de ceux auxquels j'étois exposé.

Comme nous approchions de Villeneuve, un laquais qui montoit un mauvais cheval se laissa tomber, et se fit une légère contusion à la tête. Son maître le fit saigner, et voulut coucher là cette nuit. Ayant dîné de bonne heure, nous primes des chevaux pour aller à Bex voir la saline; et, milord ayant des raisons particulières qui lui rendoient cet examen intéressant, je pris les mesures et le dessin du bâtiment de graduation : nous ne rentrâmes à Villeneuve qu'à la nuit. Après le souper, nous causâmes en buvant du punch et veillâmes assez tard. Ce fut alors qu'il m'apprit quels soins m'étoient confiés, et ce qui avoit été fait pour rendre cet arrangement praticable. Vous pouvez juger de l'effet que fit sur moi cette nouvelle : une telle conversation n'amenoit pas le sommeil. Il fallut pourtant enfin se coucher.

En entrant dans la chambre qui m'étoit destinée, je la reconnus pour la même que j'avois occupée autrefois en allant à Sion. A cet aspect je sentis une impression que j'aurois peine à vous rendre. J'en fus si vivement frappé, que je crus redevenir à l'instant tout ce que j'étois alors; dix années s'effacèrent de ma vie, et tous mes malheurs furent oubliés. Hélas ! cette erreur fut courte; et le second instant me rendit plus accablant le poids de toutes mes anciennes peines. Quelles tristes réflexions succédèrent à ce premier enchantement ! Quelles comparaisons douloureuses s'offrirent à mon esprit ! Charmes de la première jeunesse, délices des premières amours, pourquoi vous retracer encore à ce cœur accablé d'ennuis et surchargé de lui-même ? O temps, temps heureux, tu n'es plus ! j'aimois, j'étois aimé. Je me livrois dans la paix de l'innocence aux transports d'un amour partagé; je savourois à longs traits le délicieux sentiment qui me faisoit vivre. La douce vapeur de l'espérance enviroit mon cœur; une extase, un ravissement, un délire absorboit toutes mes facultés. Ah ! sur les rochers de Meillerie, au milieu de l'hiver et des glaces, d'affreux abîmes devant les yeux, quel être au monde jouissoit d'un sort comparable au mien ?... Et je pleurois ! et je ne trouvois à plaindre ! et la tristesse osoit approcher de moi !... Que serai-je donc aujourd'hui que j'ai tout possédé, tout perdu ?... J'ai bien mérité ma misère, puisque j'ai si peu senti mon bonheur.... Je pleurois alors.... Tu pleurois.... Infortuné, tu ne pleures plus.... Tu n'as pas même le droit de pleurer.... « Que n'est-elle morte ! osai-je m'écrier dans un transport de rage; oui, je serois moins malheureux, j'oserois ne livrer à mes douleurs; j'embrasserois sans remords sa froide tombe; mes regrets seroient dignes d'elles; je dirois : « Elle entend mes cris, elle voit mes pleurs, mes gémissemens la touchent, elle approuve et reçoit mon pur hommage.... » J'aurois au moins l'espérance de la re-

joindre.... Mais elle vit, elle est heureuse.... Elle vit, et sa vie est ma mort, et son bonheur est mon supplice; et le ciel, après me l'avoir arrachée, m'ôte jusqu'à la douceur de la regretter! Elle vit, mais non pas pour moi; elle vit pour mon désespoir. Je suis cent fois plus loin d'elle que si elle n'étoit plus. »

Je me couchai dans ces tristes idées; elles me suivirent durant mon sommeil, et le remplirent d'images funèbres. Les amères douleurs, les regrets, la mort, se peignirent dans mes songes, et tous les maux que j'avois soufferts reprenoient à mes yeux cent formes nouvelles pour me tourmenter une seconde fois. Un rêve surtout, le plus cruel de tous, s'obstinoit à me poursuivre; et de fantôme en fantôme toutes leurs apparitions confuses finissoient toujours par celui-là.

Je crus voir la digne mère de votre amie dans son lit, expirante, et sa fille à genoux devant elle, fondant en larmes, baisant ses mains et recueillant ses derniers soupirs. Je revis cette scène que vous m'avez autrefois dépeinte et qui ne sortira jamais de mon souvenir. « O ma mère, disoit Julie d'un ton à me navrer l'âme, celle qui vous doit le jour vous l'ôte! Ah! reprenez votre bienfait! sans vous il n'est pour moi qu'un don funeste. — Mon enfant, répondit sa tendre mère.... il faut remplir son sort.... Dieu est juste.... tu seras mère à ton tour.... » Elle ne put achever. Je voulus lever les yeux sur elle, je ne la vis plus. Je vis Julie à sa place; je la vis, je la reconnus, quoique son visage fût couvert d'un voile. Je fais un cri; je m'élançai pour écarter le voile; je ne pus l'atteindre; j'étendois les bras, je me tourmentois, et ne touchois rien. « Ami, calme-toi, me dit-elle d'une voix foible : le voile redoutable me couvre, nulle main ne peut l'écarter. » A ce mot je m'agitai et fais un nouvel effort : cet effort me réveille; je me trouve dans mon lit, accablé de fatigue, et trempé de sueur et de larmes.

Bientôt ma frayeur se dissipe, l'épuisement me rendort : le même songe me rend les mêmes agitations, je m'éveille et me rendors une troisième fois. Toujours ce spectacle lugubre, toujours ce même appareil de mort, toujours ce voile impénétrable échappe à mes mains, et dérobe à mes yeux l'objet expirant qu'il couvre.

A ce dernier réveil ma terreur fut si forte que je ne la pus vaincre étant éveillé. Je me jette à bas de mon lit sans savoir ce que je faisais. Je me mets à errer par la chambre, effrayé comme un enfant des ombres de la nuit, croyant me voir environné de fantômes, et l'oreille encore frappée de cette voix plaintive dont je n'entendis jamais le son sans émotion. Le crépuscule, en commençant d'éclairer les objets, ne fit que les transformer au gré de mon imagination troublée. Mon effroi redouble et m'ôte le jugement : après avoir trouvé ma porte avec peine, je m'enfuis de ma chambre, j'entre brusquement dans celle d'Édouard, j'ouvre son rideau, et me laisse tomber sur son lit en m'écriant hors d'haleine : « C'en est fait, je ne la verrai plus ! » Il s'éveille en sursaut, il saute à ses armes, se croyant surpris par un voleur. A l'instant il me reconnoît; je me reconnois moi-même; et, pour la seconde fois de ma vie, je me vois devant lui dans la confusion que vous pouvez concevoir.

Il me fit asseoir, me remettre et parler. Sitôt qu'il sut de quoi il s'agissoit, il voulut tourner la chose en plaisanterie; mais, voyant que j'étois vivement frappé et que cette impression ne seroit pas facile à détruire, il changea de ton. « Vous ne méritez ni mon amitié ni mon estime, me dit-il assez durement; si j'avois pris pour mon laquais le quart des soins que j'ai pris pour vous, j'en aurois fait un homme; mais vous n'êtes rien. — Ah! lui dis-je, il est trop vrai. Tout ce que j'avois de bon me venoit d'elle, je ne la reverrai jamais; je ne suis plus rien. » Il sourit, et m'embrassa. « Tranquillisez-vous aujourd'hui, me dit-il; demain vous serez raisonnable : je me charge de l'événement. » Après cela, changeant de conversation, il me proposa de partir. J'y consentis. On fit mettre les chevaux, nous nous habillâmes. En entrant dans la chaise, milord dit un mot à l'oreille au postillon, et nous partîmes.

Nous marchions sans rien dire. J'étois si occupé de mon funeste rêve que je n'entendois et ne voyois rien : je ne fis pas même attention que le lac, qui la veille étoit à ma droite, étoit maintenant à ma gauche. Il n'y eut qu'un bruit de pavé qui me tira de ma léthargie, et me fit apercevoir avec un étonnement facile à comprendre que nous rentrions dans Clarendon. A trois cents pas de la grille milord fit arrêter, et me tirant à l'écart : « Vous voyez, me dit-il, mon projet; il n'a pas besoin d'explication. Allez, visionnaire, ajouta-t-il en me serrant la main, allez la revoir; heureux de ne montrer vos folies qu'à des gens qui vous aiment ! Hâtez-vous, je vous attends; mais surtout ne revenez qu'après avoir déchiré ce fatal voile tissu dans votre cerveau. »

Qu'aurois-je dit? Je partis sans répondre. Je marchois d'un pas précipité que la réflexion ralentit en approchant de la maison. Quel personnage allois-je faire? comment oser me montrer? De quel prétexte couvrir ce retour imprévu? avec quel front irois-je alléguer mes ridicules terreurs, et supporter le regard méprisant du généreux Wolmar? Plus j'approchois, plus ma frayeur me paroissoit puéride, et mon extravagance me faisoit pitié. Cependant un noir pressentiment m'agitoit encore, et je ne me sentois point rassuré. J'avançois toujours, quoique lentement, et j'étois déjà près de la cour, quand j'entendis ouvrir et refermer la porte de l'Élysée. N'en voyant sortir personne, je fis le tour en dehors, et j'allai par le rivage côtoyer la volière autant qu'il me fut possible. Je ne tardai pas de juger qu'on en approchoit. Alors, prêtant l'oreille, je vous entendis parler toutes deux; et, sans qu'il me fût possible de distinguer un seul mot, je trouvai dans le son de votre voix je ne sais quoi de languissant et de tendre qui me donna de l'émotion, et dans la sienne un accent affectueux et doux à son ordinaire, mais paisible et serein, qui me remit à l'instant, et qui fit le vrai réveil de mon rêve.

Sur-le-champ je me sentis tellement changé, que je me moquai de moi-même et de mes vaines alarmes. En songeant que je n'avois qu'une haie et quelques buissons à franchir pour voir pleine de vie et de santé celle que j'avois cru ne revoir jamais, j'abjurai pour toujours mes craintes, mon effroi, mes chimères, et je me déterminai sans peine à repartir, même sans la voir. Claire, je vous le jure, non-seulement je

ne la vis point, mais je m'en retournai fier de ne l'avoir point vue, de n'avoir pas été foible et crédule jusqu'au bout, et d'avoir au moins rendu cet honneur à l'ami d'Édouard de le mettre au-dessus d'un songe.

Voilà, chère cousine, ce que j'avois à vous dire, et le dernier aveu qui me restoit à vous faire. Le détail du reste de notre voyage n'a plus rien d'intéressant : il me suffit de vous protester que depuis lors non-seulement milord est content de moi, mais que je le suis encore plus moi-même, qui sens mon entière guérison bien mieux qu'il ne la peut voir. De peur de lui laisser une défiance inutile, je lui ai caché que je ne vous avois point vues. Quand il me demanda si le voile étoit levé, je l'affirmai sans balancer, et nous n'en avons plus parlé. Oui, cousine, il est levé pour jamais, ce voile dont ma raison fut longtemps ofusquée. Tous mes transports inquiets sont éteints : je vois tous mes devoirs, et je les aime. Vous m'êtes toutes deux plus chères que jamais ; mais mon cœur ne distingue plus l'une de l'autre, et ne sépare point les inséparables.

Nous arrivâmes avant-hier à Milan : nous en repartons après-demain. Dans huit jours nous comptons être à Rome, et j'espère y trouver de vos nouvelles en arrivant. Qu'il me tarde de voir ces deux étonnantes personnes qui troublent depuis si longtemps le repos du plus grand des hommes ! O Julie ! ô Claire ! il faudroit votre égale pour mériter de le rendre heureux.

LETTRE X. — *De Mme d'Orbe à Saint-Preux.*

Nous attendions tous de vos nouvelles avec impatience, et je n'ai pas besoin de vous dire combien vos lettres ont fait de plaisir à la petite communauté : mais ce que vous ne devinerez pas de même, c'est que de toute la maison je suis peut-être celle qu'elles ont le moins réjouie. Ils ont tous appris que vous aviez heureusement passé les Alpes ; moi, j'ai songé que vous étiez au delà.

A l'égard du détail que vous m'avez fait, nous n'en avons rien dit au baron, et j'en ai passé à tout le monde quelques soliloques fort inutiles. M. de Wolmar a eu l'honnêteté de ne faire que se moquer de vous ; mais Julie n'a pu se rappeler les derniers momens de sa mère sans de nouveaux regrets et de nouvelles larmes. Elle n'a remarqué de votre rêve que ce qui ranimoit ses douleurs.

Quant à moi, je vous dirai, mon cher maître, que je ne suis plus surprise de vous voir en continuelle admiration de vous-même, toujours achevant quelque folie, et toujours commençant d'être sage ; car il y a longtemps que vous passez votre vie à vous reprocher le jour de la veille et à vous applaudir pour le lendemain.

Je vous avoue aussi que ce grand effort de courage, qui, si près de nous, vous a fait retourner comme vous étiez venu, ne me paroît pas aussi merveilleux qu'à vous. Je le trouve plus vain que sensé, et je crois qu'à tout prendre j'aimerois autant moins de force avec un peu plus de raison. Sur cette manière de vous en aller, pourroit-on vous demander ce que vous êtes venu faire ? Vous avez eu honte de vous

montrer, et c'étoit de n'oser vous montrer qu'il falloit avoir honte; comme si la douceur de voir ses amis n'effaçoit pas cent fois le petit chagrin de leur raillerie! N'étiez-vous pas trop heureux de venir nous offrir votre air effaré pour nous faire rire? Hé bien donc! je ne me suis pas moquée de vous alors, mais je m'en moque tant plus aujourd'hui, quoique, n'ayant pas le plaisir de vous mettre en colère, je ne puisse pas rire de si bon cœur. Malheureusement il y a pis encore; c'est que j'ai gagné toutes vos terreurs sans me rassurer comme vous. Ce rêve a quelque chose d'effrayant qui m'inquiète et m'attriste malgré que j'en aie. En lisant votre lettre je blâmois vos agitations; en la finissant j'ai blâmé votre sécurité. L'on ne sauroit voir à la fois pourquoi vous étiez si ému, et pourquoi vous êtes devenu si tranquille. Par quelle bizarrerie avez-vous gardé les plus tristes pressentimens jusqu'au moment où vous avez pu les détruire et ne l'avez pas voulu? un pas, un geste, un mot, tout étoit fini. Vous vous étiez alarmé sans raison, vous vous êtes rassuré de même; mais vous m'avez transmis la frayeur que vous n'avez plus, et il se trouve qu'ayant eu de la force une seule fois en votre vie, vous l'avez eue à mes dépens. Depuis votre fatale lettre un serrement de cœur ne m'a pas quittée: je n'approche point de Julie sans trembler de la perdre; à chaque instant je crois voir sur son visage la pâleur de la mort; et ce matin, la pressant dans mes bras, je me suis sentie en pleurs sans savoir pourquoi. Ce voile! ce voile!... il a je ne sais quoi de sinistre qui me trouble chaque fois que j'y pense. Non, je ne puis vous pardonner d'avoir pu l'écartier sans l'avoir fait, et j'ai bien peur de n'avoir plus désormais un moment de contentement que je ne vous revoie auprès d'elle. Convenez aussi qu'après avoir si longtemps parlé de philosophie, vous vous êtes montré philosophe à la fin bien mal à propos. Ah! rêvez, et voyez vos amis; cela vaut mieux que de les fuir et d'être un sage.

Il paroît, par la lettre de milord à M. de Wolmar, qu'il songe sérieusement à venir s'établir avec nous. Sitôt qu'il aura pris son parti là-bas et que son cœur sera décidé, revenez tous deux heureux et fixés; c'est le vœu de la petite communauté, et surtout celui de votre amie.

CLAIRE D'ORBE.

P. S. Au reste, s'il est vrai que vous n'avez rien entendu de notre conversation dans l'Élysée, c'est peut-être tant mieux pour vous; car vous me savez assez alerte pour voir les gens sans qu'ils m'aperçoivent, et assez malin pour persifler les écouteurs.

LETTRE XI. — *De M. de Wolmar à Saint-Preux.*

J'écris à milord Édouard, et je lui parle de vous si au long, qu'il ne me reste en vous écrivant à vous-même qu'à vous renvoyer à sa lettre. La vôtre exigeroit peut-être de ma part un retour d'honnêtetés; mais vous appeler dans ma famille, vous traiter en frère, en ami, faire votre sœur de celle qui fut votre amante, vous remettre l'autorité paternelle sur mes enfans, vous confier mes droits après avoir usurpé les vôtres, voilà les complimens dont je vous ai cru digne. De votre part, si vous

justifiez ma conduite et mes soins, vous m'aurez assez loué. J'ai tâché de vous honorer par mon estime; honorez-moi par vos vertus. Tout autre éloge doit être banni d'entre nous.

Loin d'être surpris de vous voir frappé d'un songe, je ne vois pas trop pourquoi vous vous reprochez de l'avoir été. Il me semble que pour un homme à systèmes ce n'est pas une si grande affaire qu'un rêve de plus.

Mais ce que je vous reprocherois volontiers, c'est moins l'effet de votre songe que son espèce, et cela, par une raison fort différente de celle que vous pourriez penser. Un tyran fit autrefois mourir un homme qui, dans un songe, avoit cru le poignarder¹. Rappelez-vous la raison qu'il donna de ce meurtre, et faites-vous-en l'application. Quoi! vous allez décider du sort de votre ami, et vous songez à vos anciennes amours? Sans les conversations du soir précédent, je ne vous pardonnerois jamais ce rêve-là. Pensez le jour à ce que vous allez faire à Rome, vous songerez moins la nuit à ce qui s'est fait à Vevai.

La Fanchon est malade; cela tient ma femme occupée et lui ôte le temps de vous écrire. Il y a ici quelqu'un qui supplée volontiers à ce soin. Heureux jeune homme! tout conspire à votre bonheur; tous les prix de la vertu vous recherchent pour vous forcer à les mériter. Quant à celui de mes bienfaits, n'en chargez personne que vous-même; c'est de vous seul que je l'attends.

LETTRE XII. — De Saint-Preux à M. de Wolmar.

Que cette lettre demeure entre vous et moi, qu'un profond secret cache à jamais les erreurs du plus vertueux des hommes. Dans quel pas dangereux je me trouve engagé! O mon sage et bienfaisant ami, que n'ai-je tous vos conseils dans la mémoire comme j'ai vos bontés dans le cœur! Jamais je n'eus si grand besoin de prudence, et jamais la peur d'en manquer ne nuisit tant au peu que j'en ai. Ah! où sont vos soins paternels? où sont vos leçons, vos lumières? que deviendrai-je sans vous? Dans ce moment de crise je donnerois tout l'espoir de ma vie pour vous avoir ici durant huit jours.

Je me suis trompé dans toutes mes conjectures; je n'ai fait que des fautes jusqu'à ce moment. Je ne redoutois que la marquise: après l'avoir vue, effrayé de sa beauté, de son adresse, je m'efforçois d'en détacher tout à fait l'âme noble de son ancien amant. Charmé de le ramener du côté d'où je ne voyois rien à craindre, je lui parlois de Laure avec l'estime et l'admiration qu'elle m'avoit inspirée; en relâchant son plus fort attachement par l'autre, j'espérois les rompre enfin tous les deux.

Il se prêta d'abord à mon projet, il outra même la complaisance; et voulant peut-être punir mes importunités par un peu d'alarmes, il

1. Plutarque, *Vie de Denys*. Montesquieu rapporte ainsi ce trait: « Un Marsyas songea qu'il coupoit la gorge à Denys. Celui-ci le fit mourir, disant qu'il n'y auroit pas songé la nuit s'il n'y eût pensé le jour. » *Esprit des Loix* liv. XII, chap. ix. (Éd.)

affecta pour Laure encore plus d'empressement qu'il ne croyoit en avoir. Que vous dirai-je aujourd'hui ? Son empressement est toujours le même, mais il n'affecte plus rien. Son cœur, épuisé par tant de combats, s'est trouvé dans un état de foiblesse dont elle a profité. Il seroit difficile à tout autre de seindre longtems de l'amour auprès d'elle; jugez-en par l'objet même de la passion qui le consume. En vérité, l'on ne peut voir cette infortunée sans être touché de son air et de sa figure; une impression de langueur et d'abattement qui ne quitte point son charmant visage, en éteignant la vivacité de sa physionomie, la rend plus intéressante; et, comme les rayons du soleil échappés à travers les nuages, ses yeux ternis par la douleur lancent des feux plus piquans. Son humiliation même a toutes les grâces de la modestie; en la voyant on la plaint, en l'écoutant on l'honore : enfin je dois dire, à la justification de mon ami, que je ne connois que deux hommes au monde qui puissent rester sans risque auprès d'elle.

Il s'égare. ô Wolmar! je le vois, je le sens; je vous l'avoue dans l'amertume de mon cœur. Je frémis en songeant jusqu'où son égarement peut lui faire oublier ce qu'il est et ce qu'il se doit. Je tremble que cet intrépide amour de la vertu, qui lui fait mépriser l'opinion publique, ne le porte à l'autre extrémité, et ne lui fasse braver encore les lois sacrées de la décence et de l'honnêteté. Édouard Bomston faire un tel mariage!... vous concevez!... sous les yeux de son ami!... qui le permet!... qui le souffre!... et qui lui doit tout!... Il faudra qu'il m'arrache le cœur de sa main avant de la profaner ainsi.

Cependant que faire? comment me comporter? Vous connoissez sa violence; on ne gagne rien avec lui par les discours, et les siens depuis quelque temps ne sont pas propres à calmer mes craintes. J'ai feint d'abord de ne pas l'entendre; j'ai fait indirectement parler la raison en maximes générales : à son tour il ne m'entend point. Si j'essaye de le toucher un peu plus au vif, il répond des sentences, et croit m'avoir réfuté; si j'insiste, il s'emporte, il prend un ton qu'un ami devoit ignorer, et auquel l'amitié ne sait point répondre. Croyez que je ne suis en cette occasion ni craintif ni timide; quand on est dans son devoir on n'est que trop tenté d'être fier : mais il ne s'agit pas ici de fierté, il s'agit de réussir, et de fausses tentatives peuvent nuire aux meilleurs moyens. Je n'ose presque entrer avec lui dans aucune discussion; car je sens tous les jours la vérité de l'avertissement que vous m'avez donné, qu'il est plus fort que moi de raisonnement, et qu'il ne faut point l'enflammer par la dispute.

Il paroît d'ailleurs un peu refroidi pour moi; on diroit que je l'inquiète. Combien, avec tant de supériorité à tous égards, un homme est rabaisé par un moment de foiblesse! Le grand, le sublime Édouard a peur de son ami, de sa créature, de son élève! il semble même, par quelques mots jetés sur le choix de son séjour s'il ne se marie pas, vouloir tenter ma fidélité par mon intérêt. Il sait bien que je ne dois ni ne veux le quitter. O Wolmar! je ferai mon devoir et suivrai partout mon bienfaiteur. Si j'étois lâche et vil, que gagnerois-je à ma perfidie? Julie et son digne époux confieroit-ils leurs enfans à un traître?

Vous m'avez dit souvent que les petites passions ne prennent jamais le change et vont toujours à leur fin, mais qu'on peut armer les grandes contre elles-mêmes. J'ai cru pouvoir ici faire usage de cette maxime. En effet, la compassion, le mépris des préjugés, l'habitude, tout ce qui détermine Édouard en cette occasion, échappe à force de petitesse, et devient presque inattaquable; au lieu que le véritable amour est inséparable de la générosité, et que par elle on a toujours sur lui quelque prise. J'ai tenté cette voie indirecte, et je ne désespère pas du succès. Ce moyen paroît cruel; je ne l'ai pris qu'avec répugnance. Cependant, tout bien pesé, je crois rendre service à Laure elle-même. Que feroit-elle dans l'état auquel elle peut monter, qu'y montrer son ancienne ignominie? mais qu'elle peut être grande en demeurant ce qu'elle est! Si je connois bien cette étrange fille, elle est faite pour jouir de son sacrifice plus que du rang qu'elle doit refuser.

Si cette ressource me manque, il m'en reste une de la part du gouvernement à cause de la religion; mais ce moyen ne doit être employé qu'à la dernière extrémité et au défaut de tout autre: quoi qu'il en soit, je n'en veux épargner aucun pour prévenir une alliance indigne et déshonnête. O respectable Wolmar! je suis jaloux de votre estime durant tous les momens de ma vie. Quoi que puisse vous écrire Édouard, quoi que vous puissiez entendre dire, souvenez-vous qu'à quelque prix que ce puisse être, tant que mon cœur battra dans ma poitrine, jamais *Lauretta Pisana* ne sera lady Bomston.

Si vous approuvez mes mesures, cette lettre n'a pas besoin de réponse. Si je me trompe, instruisez-moi; mais hâtez-vous, car il n'y a pas un moment à perdre. Je ferai mettre l'adresse par une main étrangère. Faites de même en me répondant. Après avoir examiné ce qu'il faut faire, brûlez ma lettre, et oubliez ce qu'elle contient. Voici le premier et le seul secret que j'aurai eu de ma vie à cacher aux deux cousines: si j'osois me fier davantage à mes lumières, vous-même n'en sauriez jamais rien¹.

LETTRE XIII. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.

Le courrier d'Italie sembloit n'attendre pour arriver que le moment de ton départ, comme pour te punir de ne l'avoir différé qu'à cause de lui. Ce n'est pas moi qui ai fait cette jolie découverte, c'est mon mari, qui a remarqué qu'ayant fait mettre les chevaux à huit heures, tu tardas de partir jusqu'à onze, non pour l'amour de nous, mais après avoir demandé vingt fois s'il en étoit dix, parce que c'est ordinairement l'heure où la poste passe.

Tu es prise, pauvre cousine; tu ne peux plus t'en dédire. Malgré l'augure de la Chaillot, cette Claire si folle, ou plutôt si sage, n'a pu

1. Pour bien entendre cette lettre et la troisième de la sixième partie, il faudroit savoir les aventures de milord Édouard, et j'avois d'abord résolu de les ajouter à ce recueil. En y repensant, je n'ai pu me résoudre à gâter la simplicité de l'histoire des deux amans par le romanesque de la sienne. Il vaut mieux laisser quelque chose à deviner au lecteur.

l'être jusqu'au bout : te voilà dans les mêmes las¹ dont tu pris tant de peine à me dégager, et tu n'as pu conserver pour toi la liberté que tu m'as rendue. Mon tour de rire est-il donc venu ? Chère amie, il faudroit avoir ton charme et tes grâces pour savoir plaisanter comme toi, et donner à la raillerie elle-même l'accent tendre et touchant des caresses. Et puis quelle différence entre nous ! De quel front pourrais-je me jouer d'un mal dont je suis la cause, et que tu t'es fait pour me l'ôter ? Il n'y a pas un sentiment dans ton cœur qui n'offre au mien quelque sujet de reconnaissance ; et tout, jusqu'à ta foiblesse, est en toi l'ouvrage de ta vertu. C'est cela même qui me console et m'égayé. Il falloit me plaindre et pleurer de mes fautes ; mais on peut se moquer de la mauvaise honte qui te fait rougir d'un attachement aussi pur que toi.

Revenons au courrier d'Italie, et laissons un moment les moralités : ce seroit trop abuser de mes anciens titres, car il est permis d'endormir son auditoire, mais non pas de l'impatiser. Hé bien donc ! ce courrier que je fais si lentement arriver, qu'a-t-il apporté ? Rien que de bien sur la santé de nos amis, et de plus une grande lettre pour toi. Ah ! bon ! je te vois déjà sourire et reprendre haleine ; la lettre venue te fait attendre plus patiemment ce qu'elle contient.

Elle a pourtant bien son prix encore, même après s'être fait désirer ; car elle respire une si.... Mais je ne veux te parler que de nouvelles, et sûrement ce que j'allois dire n'en est pas une.

Avec cette lettre, il en est venu une autre de milord Édouard pour mon mari, et beaucoup d'amitiés pour nous. Celle-ci contient véritablement des nouvelles, et d'autant moins attendues que la première n'en dit rien. Ils devoient le lendemain partir pour Naples, où milord a quelques affaires, et d'où ils iront voir le Vésuve.... Conçois-tu, ma chère, ce que cette vue a de si attrayant ? Revenons à Rome, Claire, pense, imagine.... Édouard est sur le point d'épouser.... non, grâce au ciel, cette indigne marquise ; il marque, au contraire, qu'elle est fort mal. Qui donc ?... Laure, l'aimable Laure, qui.... Mais pourtant.... quel mariage !... Notre ami n'en dit pas un mot. Aussitôt après ils partiront tous trois, et viendront ici prendre leurs derniers arrangemens. Mon mari ne m'a pas dit quels ; mais il compte toujours que Saint-Preux nous restera.

Je t'avoue que son silence m'inquiète un peu. J'ai peine à voir clair dans tout cela ; j'y trouve des situations bizarres, et des jeux du cœur humain qu'on n'entend guère. Comment un homme aussi vertueux a-t-il pu se prendre d'une passion si durable pour une aussi méchante femme que cette marquise ? comment elle-même, avec un caractère violent et cruel, a-t-elle pu concevoir et nourrir un amour aussi vif pour un homme qui lui ressembloit si peu, si tant est cependant qu'on puisse honorer du nom d'amour une fureur capable d'inspirer des crimes ? Comment un jeune cœur aussi généreux, aussi tendre, aussi désintéressé que celui de Laure, a-t-il pu supporter ses premiers désordres ?

1. Je n'ai pas voulu laisser *lacs*, à cause de la prononciation gènoise remarquée par Mme d'Orbe dans la lettre cinquième de la sixième partie.

comment s'en est-il retiré par ce penchant trompeur fait pour égarer son sexe ? et comment l'amour , qui perd tant d'honnêtes femmes , a-t-il pu venir à bout d'en faire une ? Dis-moi , ma Claire , désunir deux cœurs qui s'aimoient sans se convenir ; joindre ceux qui se convenoient sans s'entendre : faire triompher l'amour de l'amour même ; du sein du vice et de l'opprobre tirer le bonheur et la vertu ; délivrer son ami d'un monstre en lui créant , pour ainsi dire , une compagne.... infortunée . il est vrai , mais aimable , honnête même , au moins si , comme je l'ose croire , on peut le redevenir : dis . celui qui auroit fait tout cela seroit-il coupable ? celui qui l'auroit souffert seroit-il à blâmer ?

Lady Bomston viendra donc ici ! ici , mon ange ! Qu'en penses-tu ? Après tout , quel prodige ne doit pas être cette étonnante fille que son éducation perdit , que son cœur a sauvée , et pour qui l'amour fut la route de la vertu ? Qui doit plus l'admirer que moi , qui fis tout le contraire , et que mon penchant seul égara quand tout concouroit à me bien conduire ? Je m'avilis moins , il est vrai ; mais me suis-je élevée comme elle ? ai-je évité tant de pièges et fait tant de sacrifices ? Du dernier degré de la honte elle a su remonter au premier degré de l'honneur : elle est plus respectable cent fois que si jamais elle n'eût été coupable . Elle est sensible et vertueuse ; que lui faut-il de plus pour nous ressembler ? S'il n'y a point de retour aux fautes de la jeunesse , quel droit ai-je à plus d'indulgence ? devant qui dois-je espérer de trouver grâce ? et à quel honneur pourrois-je prétendre en refusant de l'honorer ?

Eh bien ! cousine , quand ma raison me dit cela , mon cœur en murmure ; et , sans que je puisse expliquer pourquoi , j'ai peine à trouver bon qu'Édouard ait fait ce mariage et que son ami s'en soit mêlé . O l'opinion ! l'opinion ! qu'on a de peine à secouer son joug ! toujours elle nous porte à l'injustice : le bien passé s'efface par le mal présent ; le mal passé ne s'effacera-t-il jamais par aucun bien ?

J'ai laissé voir à mon mari mon inquiétude sur la conduite de Saint-Preux dans cette affaire . « Il semble , ai-je dit , avoir honte d'en parler à ma cousine . Il est incapable de lâcheté , mais il est foible.... trop d'indulgence pour les fautes d'un ami.... — Non , m'a-t-il dit , il a fait son devoir ; il le fera , je le sais ; je ne puis rien vous dire de plus : mais Saint-Preux est un honnête garçon ; je réponds de lui , vous en serez contente.... » Claire , il est impossible que Wolmar me trompe , et qu'il se trompe . Un discours si positif m'a fait rentrer en moi-même ; j'ai compris que tous mes scrupules ne venoient que de fausse délicatesse , et que , si j'étois moins vaine et plus équitable , je trouverois lady Bomston plus digne de son rang .

Mais laissons un peu lady Bomston . et revenons à nous . Ne sens-tu point trop , en lisant cette lettre , que nos amis reviendront plus tôt qu'ils n'étoient attendus ? et le cœur ne te dit-il rien ? ne bat-il point à présent plus fort qu'à l'ordinaire , ce cœur trop tendre et trop semblable au mien ? ne songe-t-il point au danger de vivre familièrement avec un objet chéri , de le voir tous les jours , de loger sous le même toit ? Et , si mes erreurs ne m'ôtèrent point ton estime , mon exemple ne

te fait-il rien craindre pour toi ? Combien dans nos jeunes ans la raison, l'amitié, l'honneur, t'inspirèrent pour moi de craintes que l'aveugle amour me fit mépriser ! C'est mon tour maintenant, ma douce amie : et j'ai de plus, pour me faire écouter, la triste autorité de l'expérience. Écoute-moi donc tandis qu'il est temps, de peur qu'après avoir passé la moitié de ta vie à déplorer mes fautes, tu ne passes l'autre à déplorer les tiennes. Surtout ne te fie plus à cette gaieté folâtre qui garde celles qui n'ont rien à craindre et perd celles qui sont en danger. Claire ! Claire ! tu te moquois de l'amour une fois, mais c'est parce que tu ne le connoissois pas ; et, pour n'en avoir pas senti les traits, tu te croyois au-dessus de ses atteintes. Il se venge et rit à son tour. Apprends à te défier de sa traîtresse joie, ou crains qu'elle ne te coûte un jour bien des pleurs. Chère amie, il est temps de te montrer à toi-même, car jusqu'ici tu ne t'es pas bien vue ; tu t'es trompée sur ton caractère, et n'as pas su t'estimer ce que tu valois. Tu t'es fiée aux discours de la Chaillot : sur ta vivacité badine elle te jugea peu sensible ; mais un cœur comme le tien étoit au-dessus de sa portée. La Chaillot n'étoit pas faite pour te connoître ; personne au monde ne t'a bien connue, excepté moi seule. Notre ami même a plutôt senti que vu tout ton prix. Je t'ai laissé ton erreur tant qu'elle a pu t'être utile ; à présent qu'elle te perdrait, il faut te l'ôter.

Tu es vive, et te crois peu sensible. Pauvre enfant, que tu t'abuses ! ta vivacité même prouve le contraire : n'est-ce pas toujours sur des choses de sentiment qu'elle s'exerce ? n'est-ce pas de ton cœur que viennent les grâces de ton enjouement ? tes railleries sont des signes d'intérêt plus touchans que les compliments d'une autre : tu caresses quand tu folâtres ; tu ris, mais ton rire pénètre l'âme ; tu ris, mais tu fais pleurer de tendresse, et je te vois presque toujours sérieuse avec les indifférens.

Si tu n'étois que ce que tu prétends être, dis-moi ce qui nous uniroit si fort l'une à l'autre ; où seroit entre nous le lien d'une amitié sans exemple ? par quel prodige un tel attachement seroit-il venu chercher par préférence un cœur si peu capable d'attachement ? Quoi ! celle qui n'a vécu que pour son amie ne sait pas aimer ! celle qui voulut quitter père, époux, parens, et son pays, pour la suivre, ne sait préférer l'amitié à rien ! Et qu'ai-je donc fait, moi qui porte un cœur sensible ? Cousine, je me suis laissé aimer ; et j'ai beaucoup fait, avec toute ma sensibilité, de te rendre une amitié qui valût la tienne.

Ces contradictions t'ont donné de ton caractère l'idée la plus bizarre qu'une folle comme toi pût jamais concevoir : c'est de te croire à la fois ardente amie et froide amante. Ne pouvant disconvenir du tendre attachement dont tu te sentois pénétrée, tu crus n'être capable que de celui-là. Hors ta Julie, tu ne pensois pas que rien pût t'émouvoir au monde : comme si les cœurs naturellement sensibles pouvoient ne l'être que pour un objet, et que, ne sachant aimer que moi, tu m'eusses pu bien aimer moi-même ! Tu demandois plaisamment si l'âme avoit un sexe. Non, mon enfant, l'âme n'a point de sexe ; mais ses affections les distinguent, et tu commences trop à le sentir. Parce que le premier amant



qui s'offrit ne t'avoit pas émue, tu crus aussitôt ne pouvoir l'être; parce que tu manquois d'amour pour ton soupirant, tu crus n'en pouvoir sentir pour personne. Quand il fut ton mari, tu l'aimas pourtant, et si fort que notre intimité même en souffrit : cette âme si peu sensible sut trouver à l'amour un supplément encore assez tendre pour satisfaire un honnête homme.

Pauvre cousine, c'est à toi désormais de résoudre tes propres doutes; et s'il est vrai

Ch' un freddo amante è mal sicuro amico¹,

j'ai grand'peur d'avoir maintenant une raison de trop pour compter sur toi. Mais il faut que j'achève de te dire là-dessus tout ce que je pense.

Je soupçonne que tu as aimé, sans le savoir, bien plus tôt que tu ne crois, ou du moins que le même penchant qui me perdit t'eût séduite si je ne t'avois prévenue. Conçois-tu qu'un sentiment si naturel et si doux puisse tarder si longtemps à naître? conçois-tu qu'à l'âge où nous étions on puisse impunément se familiariser avec un jeune homme aimable, ou qu'avec tant de conformité dans tous nos goûts celui-ci seul ne nous eût pas été commun? Non, mon ange, tu l'aurois aimé, j'en suis sûre, si je ne l'eusse aimé la première. Moins foible et non moins sensible, tu aurois été plus sage que moi sans être plus heureuse. Mais quel penchant eût pu vaincre dans ton âme honnête l'horreur de la trahison et de l'infidélité? L'amitié te sauva des pièges de l'amour; tu ne vis plus qu'un ami dans l'amant de ton amie, et tu rachetas ainsi ton cœur aux dépens du mien.

Ces conjectures ne sont pas même si conjectures que tu penses; et, si je voulois rappeler des temps qu'il faut oublier, il me seroit aisé de trouver dans l'intérêt que tu croyois ne prendre qu'à moi seule un intérêt non moins vif pour ce qui m'étoit cher. N'osant l'aimer, tu voulois que je l'aimasse : tu jugeas chacun de nous nécessaire au bonheur de l'autre; et ce cœur, qui n'a point d'égal au monde, nous en chérit plus tendrement tous les deux. Sois sûre que, sans ta propre foiblesse, tu m'aurois été moins indulgente; mais tu te serois reproché sous le nom de jalousie une juste sévérité. Tu ne te sentois pas en droit de combattre en moi le penchant qu'il eût fallu vaincre; et, craignant d'être perfide plutôt que sage, en immolant ton bonheur au nôtre, tu crus avoir assez fait pour la vertu.

Ma Claire, voilà ton histoire; voilà comment ta tyrannique amitié me force à te savoir gré de ma honte et à te remercier de mes torts. Ne crois pas pourtant que je veuille t'imiter en cela : je ne suis pas plus disposée à suivre ton exemple que toi le mien; et, comme tu n'as pas à craindre mes fautes, je n'ai plus, grâce au ciel, tes raisons d'indulgence. Quel plus digne usage ai-je à faire de la vertu que tu m'as rendue que de t'aider à la conserver?

1. « Qu'un froid amant est un peu sûr ami. » Métastase. — Ce vers est renversé de l'original; et, n'en déplaise aux belles dames, le sens de l'auteur est plus véritable et plus beau.

Il faut donc te dire encore mon avis sur ton état présent. La longue absence de notre maître n'a pas changé tes dispositions pour lui : ta liberté recouvrée et son retour ont produit une nouvelle époque dont l'amour a su profiter. Un nouveau sentiment n'est pas né dans ton cœur : celui qui s'y cacha si longtemps n'a fait que se mettre plus à l'aise. Fière d'oser te l'avouer à toi-même, tu t'es pressée de me le dire. Cet aveu te sembloit presque nécessaire pour le rendre tout à fait innocent : en devenant un crime pour ton amie, il cessoit d'en être un pour toi ; et peut-être ne t'es-tu livrée au mal que tu combattois depuis tant d'années que pour mieux achever de m'en guérir.

J'ai senti tout cela, ma chère ; je me suis peu alarmée d'un penchant qui me servoit de sauvegarde, et que tu n'avois point à te reprocher. Cet hiver, que nous avons passé tous ensemble au sein de la paix et de l'amitié, m'a donné plus de confiance encore en voyant que, loin de rien perdre de ta gaieté, tu semblois l'avoir augmentée. Je t'ai vue tendre, empressée, attentive, mais franche dans tes caresses, naïve dans tes jeux, sans mystère, sans ruse en toutes choses ; et dans tes plus vives agaceries la joie de l'innocence réparoit tout.

Depuis notre entretien de l'Élysée je ne suis plus si contente de toi ; je te trouve triste et rêveuse ; tu te plais seule autant qu'avec ton amie : tu n'as pas changé de langage, mais d'accent ; tes plaisanteries sont plus timides : tu n'oses plus parler de lui si souvent ; on diroit que tu crains toujours qu'il ne t'écoute ; et l'on voit à ton inquiétude que tu attends de ses nouvelles plutôt que tu n'en demandes.

Je tremble, bonne cousine, que tu ne sentes pas tout ton mal, et que le trait ne soit enfoncé plus avant que tu n'as paru le craindre. Crois-moi, sonde bien ton cœur malade ; dis-toi bien, je le répète, si, quelque sage qu'on puisse être, on peut sans risque demeurer longtemps avec ce qu'on aime, et si la confiance qui me perdit est tout à fait sans danger pour toi. Vous êtes libres tous deux ; c'est précisément ce qui rend les occasions plus suspectes. Il n'y a point dans un cœur vertueux de foiblesse qui cède aux remords ; et je conviens avec toi qu'on est toujours assez forte contre le crime : mais, hélas ! qui peut se garantir d'être foible ? Cependant regarde les suites, songe aux effets de la honte. Il faut s'honorer pour être honorée. Comment peut-on mériter le respect d'autrui sans en avoir pour soi-même ? et où s'arrêtera dans la route du vice celle qui fait le premier pas sans effroi ? Voilà ce que je dirois à ces femmes du monde pour qui la morale et la religion ne sont rien, et qui n'ont de loi que l'opinion d'autrui. Mais toi, femme vertueuse et chrétienne, toi qui vois ton devoir et qui l'aimes, toi qui connois et suis d'autres règles que les jugemens publics, ton premier honneur est celui que te rend ta conscience ; c'est celui-là qu'il s'agit de conserver.

Veux-tu savoir quel est ton sort en toute cette affaire ? c'est, je te le redis, de rougir d'un sentiment honnête que tu n'as qu'à déclarer pour le rendre innocent¹. Mais, avec toute ton humeur folâtre, rien n'est si timide

1. Pourquoi l'éditeur laisse-t-il les continuelles répétitions dont cette lettre est pleine, ainsi que beaucoup d'autres ? par une raison fort simple ; c'est qu'il

que toi : tu plaisantes pour faire la brave, et je vois ton pauvre cœur tout tremblant ; tu fais avec l'amour, dont tu feins de rire, comme ces enfans qui chantent la nuit quand ils ont peur. O chère amie ! souviens-toi de l'avoir dit mille fois, c'est la fausse honte qui mène à la véritable, et la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal. L'amour en lui-même est-il un crime ? N'est-il pas le plus pur ainsi que le plus doux penchant de la nature ? n'a-t-il pas une fin bonne et louable ? ne dédaigne-t-il pas les âmes basses et rampantes ? n'anime-t-il pas les âmes grandes et fortes ? n'ennoblit-il pas tous leurs sentimens ? ne double-t-il pas leur être ? ne les élève-t-il pas au-dessus d'elles-mêmes ? Ah ! si pour être honnête et sage il faut être inaccessible à ses traits, dis, que reste-t-il pour la vertu sur la terre ? le rebut de la nature et les plus vils des mortels.

Qu'as-tu donc fait que tu puisses te reprocher ? N'as-tu pas fait choix d'un honnête homme ? N'est-il pas libre ? ne l'es-tu pas ? Ne mérite-t-il pas toute ton estime ? n'as-tu pas toute la sienne ? Ne seras-tu pas trop heureuse de faire le bonheur d'un ami si digne de ce nom, de payer de ton cœur et de ta personne les anciennes dettes de ton amie, et d'honorer en l'élevant à toi le mérite outragé par la fortune ?

Je vois les petits scrupules qui t'arrêtent : démentir une résolution prise et déclarée, donner un successeur au défunt, montrer sa foiblesse au public, épouser un aventurier ; car les âmes basses, toujours prodigues de titres flétrissans, sauront bien trouver celui-ci : voilà donc les raisons sur lesquelles tu aimes mieux te reprocher ton penchant que le justifier, et couvrir tes feux au fond de ton cœur que les rendre légitimes ! Mais, je te prie, la honte est-elle d'épouser celui qu'on aime, ou de l'aimer sans l'épouser ? Voilà le choix qui te reste à faire. L'honneur que tu dois au défunt est de respecter assez sa veuve pour lui donner un mari plutôt qu'un amant ; et, si ta jeunesse te force à remplir sa place, n'est-ce pas rendre encore hommage à sa mémoire de choisir un homme qui lui fut cher ?

Quant à l'inégalité, je croirois t'offenser de combattre une objection si frivole lorsqu'il s'agit de sagesse et de bonnes mœurs. Je ne connois d'inégalité déshonorante que celle qui vient du caractère ou de l'éducation. A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est toujours honteux de s'allier à lui ; mais un homme élevé dans des sentimens d'honneur est l'égal de tout le monde ; il n'y a point de rang où il ne soit à sa place. Tu sais quel étoit l'avis de ton père même quand il fut question de moi pour notre ami. Sa famille est honnête quoique obscure : il jouit de l'estime publique, il la mérite. Avec cela, fût-il le dernier des hommes, encore ne faudroit-il pas balancer : car il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince.

J'entrevois bien encore une autre espèce d'embarras dans la nécessité

ne se soucie point du tout que ces lettres plaisent à ceux qui feront cette question.

de te déclarer la première : car, comme tu dois le sentir, pour qu'il ose aspirer à toi, il faut que tu le lui permettes ; et c'est un des justes retours de l'inégalité, qu'elle coûte souvent au plus élevé des avances mortifiantes. Quant à cette difficulté, je te la pardonne ; et j'avoue même qu'elle me paroîtroit fort grave si je ne prenois soin de la lever. J'espère que tu comptes assez sur ton amie pour croire que ce sera sans te compromettre : de mon côté, je compte assez sur le succès pour m'en charger avec confiance ; car, quoi que vous m'ayez dit autrefois tous deux sur la difficulté de transformer une amie en maîtresse, si je connois bien un cœur dans lequel j'ai trop appris à lire, je ne crois pas qu'en cette occasion l'entreprise exige une grande habileté de ma part. Je te propose donc de me laisser charger de cette négociation, afin que tu puisses te livrer au plaisir que te fera son retour, sans mystère, sans regret, sans danger, sans honte. Ah ! cousine, quel charme pour moi de réunir à jamais deux cœurs si bien faits l'un pour l'autre, et qui se confondent depuis si longtemps dans le mien ! Qu'ils s'y confondent mieux encore s'il est possible : ne soyez plus qu'un pour vous et pour moi. Oui, ma Claire, tu serviras encore ton amie en couronnant ton amour ; et j'en serai plus sûre de mes propres sentimens quand je ne pourrai plus les distinguer entre vous.

Que si, malgré mes raisons, ce projet ne te convient pas, mon avis est qu'à quelque prix que ce soit nous écartions de nous cet homme dangereux, toujours redoutable à l'une ou à l'autre ; car, quoi qu'il arrive, l'éducation de nos enfans nous importe encore moins que la vertu de leurs mères. Je te laisse le temps de réfléchir sur tout ceci durant ton voyage : nous en parlerons après ton retour.

Je prends le parti de t'envoyer cette lettre en droiture à Genève, parce que tu n'as dû coucher qu'une nuit à Lausanne, et qu'elle ne t'y trouveroit plus. Apporte-moi bien des détails de la petite république. Sur tout le bien qu'on dit de cette ville charmante, je t'estimerois heureuse de l'aller voir, si je pouvois faire cas des plaisirs qu'on achète aux dépens de ses amis. Je n'ai jamais aimé le luxe, et je le hais maintenant de t'avoir ôtée à moi pour je ne sais combien d'années. Mon enfant, nous n'allâmes ni l'une ni l'autre faire nos emplettes de noce à Genève ; mais, quelque mérite que puisse avoir ton frère, je doute que ta belle-sœur soit plus heureuse avec sa dentelle de Flandre et ses étoffes des Indes que nous dans notre simplicité. Je te charge pourtant, malgré ma rancune, de l'engager à venir faire la noce à Clarens. Mon père écrit au tien, et mon mari à la mère de l'épouse, pour les en prier. Voilà les lettres ; donne-les, et soutiens l'invitation de ton crédit renaissant : c'est tout ce que je puis faire pour que la fête ne se fasse pas sans moi ; car je te déclare qu'à quelque prix que ce soit je ne veux pas quitter ma famille. Adieu, cousine : un mot de tes nouvelles, et que je sache au moins quand je dois t'attendre. Voici le deuxième jour depuis ton départ, et je ne sais plus vivre si longtemps sans toi.

P. S. Tandis que j'achevois cette lettre interrompue, Mlle Henriette se donnoit les airs d'écrire aussi de son côté. Comme je veux que les enfans disent toujours ce qu'ils pensent et non ce qu'on leur fait dire,

j'ai laissé la petite curieuse écrire tout ce qu'elle a voulu sans y changer un seul mot. Troisième lettre ajoutée à la mienne. Je me doute bien que ce n'est pas encore celle que tu cherchois du coin de l'œil en furetant ce paquet. Pour celle-là, dispense-toi de l'y chercher plus longtemps, car tu ne la trouveras pas. Elle est adressée à Clarens; c'est à Clarens qu'elle doit être lue : arrange-toi là-dessus.

LETTRE XIV. — *D'Henriette à sa mère.*

Où êtes-vous donc, maman? On dit que vous êtes à Genève, et que c'est si loin, si loin, qu'il faudroit marcher deux jours tout le jour pour vous atteindre : voulez-vous donc faire aussi le tour du monde? Mon petit papa est parti ce matin pour Étange; mon petit grand-papa est à la chasse; ma petite maman vient de s'enfermer pour écrire; il ne reste que ma mie Pernelle et ma mie Fanchon. Mon Dieu! je ne sais plus comment tout va; mais, depuis le départ de notre bon ami, tout le monde s'éparpille. Maman, vous avez commencé la première. On s'ennuyoit déjà bien quand vous n'aviez plus personne à faire endéver. Oh! c'est encore pis depuis que vous êtes partie, car la petite maman n'est pas non plus de si bonne humeur que quand vous y êtes. Maman, mon petit mali se porte bien, mais il ne vous aime plus, parce que vous ne l'avez pas fait sauter hier comme à l'ordinaire. Moi, je crois que je vous aimerois encore un peu si vous reveniez bien vite, afin qu'on ne s'ennuyât pas tant. Si vous voulez m'apaiser tout à fait, apportez à mon petit mali quelque chose qui lui fasse plaisir. Pour l'apaiser, lui, vous aurez bien l'esprit de trouver aussi ce qu'il faut faire. Ah! mon Dieu! si notre bon ami étoit ici, comme il l'auroit déjà deviné! Mon bel éventail est tout brisé; mon ajustement bleu n'est plus qu'un chiffon; ma pièce de blonde est en loques; mes mitaines à jour ne valent plus rien. Bonjour, maman. Il faut finir ma lettre, car la petite maman vient de finir la sienne et sort de son cabinet. Je crois qu'elle a les yeux rouges, mais je n'ose le lui dire; mais en lisant ceci elle verra bien que je l'ai vu. Ma bonne maman, que vous êtes méchante si vous faites pleurer ma petite maman!

P. S. J'embrasse mon grand-papa, j'embrasse mes oncles, j'embrasse ma nouvelle tante et sa maman; j'embrasse tout le monde excepté vous. Maman, vous m'entendez bien; je n'ai pas pour vous de si longs bras!

4. Nous donnons en note une lettre que Rousseau avoit supprimée.

Lettre de Mme d'Orbe à sa fille. — Tu fais bien, mignonne, de m'aimer encore un peu; pour moi, je t'aime à la folie. Mais je trouve que tu te plains de mon absence de manière à la faire durer longtemps; car ta lettre m'en fait désirer beaucoup de semblables, et tu grondes de trop bonne grâce pour me donner envie de t'apaiser. Quant au petit mali, qu'il ne faut point tant appeler le tien, je veux l'apaiser, lui, de peur qu'il ne boude, et l'on n'a jamais bonne grâce à bouder. Tu dis que j'aurai bien l'esprit de savoir pour cela ce qu'il faut faire; ah! je le crois. J'emporterai d'ici tout plein d'ajustemens avec lesquels je me ferai si jolie, qu'aussitôt qu'il m'aura vue il n'aura plus le courage d'être en colère, et ne songera plus à toi. N'est-ce pas cela, ma mignonne? Ne parlons point de ton bon ami, je t'en prie. Depuis qu'il t'a promis des

SIXIÈME PARTIE.

LETTRE I. — *De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.*

Avant de partir de Lausanne, il faut t'écrire un petit mot pour t'apprendre que j'y suis arrivée, non pas pourtant aussi joyeuse que j'espérois. Je me faisais une fête de ce petit voyage qui t'a toi-même si souvent tentée; mais en refusant d'en être tu me l'as rendu presque importun; car quelle ressource y trouverai-je? S'il est ennuyeux, j'aurai l'ennui pour mon compte; et s'il est agréable, j'aurai le regret de m'amuser sans toi. Si je n'ai rien à dire contre tes raisons, crois-tu pour cela que je m'en contente? Ma foi, cousine, tu te trompes bien fort; et c'est encore ce qui me fâche de n'être pas même en droit de me fâcher. Dis, mauvaise, n'as-tu pas honte d'avoir toujours raison avec ton amie, et de résister à ce qui lui fait plaisir, sans lui laisser même celui de gronder? Quand tu aurois planté là pour huit jours ton mari, ton ménage et tes marmots, ne diroit-on pas que tout eût été perdu? Tu aurois fait une étourderie, il est vrai, mais tu en vaudrais cent fois mieux; au lieu qu'en te mêlant d'être parfaite, tu ne seras plus bonne à rien, et tu n'auras qu'à te chercher des amis parmi les anges.

Malgré les mécontentemens passés, je n'ai pu sans attendrissement me retrouver au milieu de ma famille : j'y ai été reçue avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de caresses. J'attends pour te parler de mon frère que j'aie fait connoissance avec lui. Avec une assez belle figure il a l'air empesé du pays d'où il vient. Il est sérieux et froid; je lui trouve même un peu de morgue : j'ai grand'peur pour la petite personne qu'au lieu d'être un aussi bon mari que les nôtres, il ne tranche un peu du seigneur et maître.

Mon père a été si charmé de me voir, qu'il a quitté pour m'embrasser la relation d'une grande bataille que les François viennent de gagner en Flandre, comme pour vérifier la prédiction de l'ami de notre ami. Quel bonheur qu'il n'ait pas été là! Imagines-tu le brave Édouard voyant fuir les Anglois, et fuyant lui-même?... Jamais, jamais!... il se fût fait tuer cent fois.

Mais à propos de nos amis, il y a longtemps qu'ils ne nous ont écrit. N'étoit-ce pas hier, je crois, jour de courrier? Si tu reçois de leurs lettres, j'espère que tu n'oublieras pas l'intérêt que j'y prends.

Adieu, cousine; il faut partir. J'attends de tes nouvelles à Genève, où nous comptons arriver demain pour dîner. Au reste, je t'avertis que de

coquilles, je sais qu'il t'a mise dans son parti. Mais patience : Genève a ses coquilles aussi bien que Rome, et tu verras que si je ne vends pas les miennes, je ne les donne pas légèrement.

Ne m'accuse point de faire pleurer ta petite maman, de peur que je ne t'en accuse la première. A ton avis, de laquelle de nous deux est-elle plus souvent mécontente? Elle est si enfant, ta petite maman, elle aura pleuré de ce que sa poupée n'étoit pas sage. Tu m'entends. Prends donc soin de la faire taire. Embrasse-la, caresse-la, traite-la en enfant gâté. Tu dois savoir comme il faut s'y prendre. Enfin dis-lui que je la connois bien, sa poupée, et qu'elle ne veut point que ta petite maman pleure.

manière ou d'autre la noce ne se fera pas sans toi, et que, si tu ne veux pas venir à Lausanne, moi je viens avec tout mon monde mettre Clarens au pillage, et boire les vins de tout l'univers.

LETTRE II. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.

A merveille, sœur prêcheseul mais tu comptes un peu trop, ce me semble, sur l'effet salutaire de tes sermons. Sans juger s'ils endormoient beaucoup autrefois ton ami, je t'avertis qu'ils n'endorment point aujourd'hui ton amie; et celui que j'ai reçu hier au soir, loin de m'exciter au sommeil, me l'a ôté durant la nuit entière. Gare la paraphrase de mon Argus, s'il voit cette lettre! mais j'y mettrai bon ordre, et je te jure que tu te brûleras les doigts plutôt que de la lui montrer.

Si j'allois te récapituler point par point, j'empiéteroie sur tes droits; il vaut mieux suivre ma tête: et puis, pour avoir l'air plus modeste et ne pas te donner trop beau jeu, je ne veux pas d'abord parler de nos voyageurs et du courrier d'Italie. Le pis aller, si cela m'arrive, sera de récrire ma lettre, et de mettre le commencement à la fin. Parlons de la prétendue lady Bomston.

Je m'indigne à ce seul titre. Je ne pardonnerois pas plus à Saint-Preux de le laisser prendre à cette fille, qu'à Édouard de le lui donner, et à toi de le reconnoître. Julie de Wolmar recevoir *Lauretta Pisana* dans sa maison! la souffrir auprès d'elle! eh! mon enfant, y penses-tu? Quelle douceur cruelle est cela? Ne sais-tu pas que l'air qui t'entoure est mortel à l'infamie? La pauvre malheureuse oseroit-elle mêler son haleine à la tienne? oseroit-elle respirer près de toi? Elle y seroit plus mal à son aise qu'un possédé touché par des reliques; ton seul regard la feroit rentrer en terre, ton ombre seule la tueroit.

Je ne méprise point Laure, à Dieu ne plaise! au contraire, je l'admire et la respecte d'autant plus qu'un pareil retour est héroïque et rare. En est-ce assez pour autoriser les comparaisons basses avec lesquelles tu t'oses profaner toi-même? comme si, dans ses plus grandes foiblesses, le véritable amour ne gardoit pas la personne, et ne rendoit pas l'honneur plus jaloux! Mais je t'entends et je t'excuse. Les objets éloignés et bas se confondent maintenant à ta vue; dans ta sublime élévation, tu regardes la terre et n'en vois plus les inégalités: ta dévote humilité sait mettre à profit jusqu'à ta vertu.

Hé bien! que sert tout cela? Les sentimens naturels en reviennent-ils moins? L'amour-propre en fait-il moins son jeu? Malgré toi tu sens ta répugnance; tu la taxes d'orgueil, tu la voudrois combattre, tu l'imputes à l'opinion. Bonne fille! et depuis quand l'opprobre du vice n'est-il que dans l'opinion? Quelle société conçois-tu possible avec une femme devant qui l'on ne sauroit nommer la chasteté, l'honnêteté, la vertu, sans lui faire verser des larmes de honte, sans ranimer ses douleurs, sans insulter presque à son repentir? Crois-moi, mon ange, il faut respecter Laure et ne la point voir. La fuir est un égard que lui doivent d'honnêtes femmes; elle auroit trop à souffrir avec nous.

Écoute. Ton cœur te dit que ce mariage ne se doit point faire; n'est-

ce pas te dire qu'il ne se fera point?... Notre ami, dis-tu, n'en parle pas dans sa lettre.... dans la lettre que tu dis qu'il m'écrit?... et tu dis que cette lettre est fort longue?... Et puis vient le discours de ton mari.... Il est mystérieux, ton mari!... Vous êtes un couple de fripons qui me jouez d'intelligence; mais.... Son sentiment au reste n'étoit pas ici fort nécessaire.... surtout pour toi qui as vu la lettre.... ni pour moi qui ne l'ai pas vue.... car je suis plus sûre de ton ami, du mien, que de toute la philosophie.

Ah çà! ne voilà-t-il pas déjà cet importun qui revient on ne sait comment! Ma foi, de peur qu'il ne revienne encore, puisque je suis sur son chapitre, il faut que je l'épuise, afin de n'en pas faire à deux fois.

N'allons point nous perdre dans le pays des chimères. Si tu n'avois pas été Julie, si ton ami n'eût pas été ton amant, j'ignore ce qu'il eût été pour moi; je ne sais ce que j'aurois été moi-même : tout ce que je sais bien, c'est que, si sa mauvaise étoile me l'eût adressé d'abord, c'étoit fait de sa pauvre tête; et, que je sois folle ou non, je l'aurois infailliblement rendu fou. Mais qu'importe ce que je pouvois être? parlons de ce que je suis. La première chose que j'ai faite a été de t'aimer. Dès nos premiers ans mon cœur s'absorba dans le tien : toute tendre et sensible que j'eusse été, je ne sus plus aimer ni sentir par moi-même; tous mes sentimens me vinrent de toi, toi seule me tins lieu de tout, et je ne vécus que pour être ton amie. Voilà ce que vit la Chaillot; voilà sur quoi elle me jugea. Réponds, cousine, se trompa-t-elle?

Je fis mon frère de ton ami, tu le sais. L'amant de mon amie me fut comme le fils de ma mère. Ce ne fut point ma raison, mais mon cœur qui fit ce choix. J'eusse été plus sensible encore, que je ne l'aurois pas autrement aimé. Je t'embrassois en embrassant la plus chère moitié de toi-même; j'avois pour garant de la pureté de mes caresses leur propre vivacité. Une fille traite-t-elle ainsi ce qu'elle aime? le traitois-tu toi-même ainsi? Non, Julie; l'amour chez nous est craintif et timide; la réserve et la honte sont ses avances; il s'annonce par ses refus, et, sitôt qu'il transorme en faveur les caresses, il en sait bien distinguer le prix. L'amitié est prodigue, mais l'amour est avare.

J'avoue que de trop étroites liaisons sont toujours périlleuses à l'âge où nous étions lui et moi; mais, tous deux le cœur plein du même objet, nous nous accoutumâmes tellement à le placer entre nous, qu'à moins de t'anéantir nous ne pouvions plus arriver l'un à l'autre à la familiarité même dont nous avons pris la douce habitude, cette familiarité, dans tout autre cas si dangereuse, fut alors ma sauvegarde. Nos sentimens dépendent de nos idées; et, quand elles ont pris un certain cours, elles en changent difficilement. Nous en avions trop dit sur un ton pour recommencer sur un autre; nous étions déjà trop loin pour revenir sur nos pas. L'amour veut faire tout son progrès lui-même; il n'aime point que l'amitié lui épargne la moitié du chemin. Enfin, je l'ai dit autrefois, et j'ai lieu de le croire encore, on ne prend guère de baiser coupable sur la même bouche où l'on en prit d'innocens.

A l'appui de tout cela vint celui que le ciel destinoit à faire le court bonheur de ma vie. Tu le sais, cousine, il étoit jeune, bien fait, hon-

nête, attentif, complaisant : il ne savoit pas aimer comme ton ami ; mais c'étoit moi qu'il aimoit ; et, quand on a le cœur libre, la passion qui s'adresse à nous a toujours quelque chose de contagieux. Je lui rendis donc du mien tout ce qu'il en restoit à prendre, et sa part fut encore assez bonne pour ne lui pas laisser de regret à son choix. Avec cela, qu'avois-je à redouter ? J'avoue même que les droits du sexe, joints à ceux du devoir, portèrent un moment préjudice aux tiens, et que, livrée à mon nouvel état, je fus d'abord plus épouse qu'amie ; mais en revenant à toi je te rapportai deux cœurs au lieu d'un, et je n'ai pas oublié depuis que je suis restée seule chargée de cette double dette.

Que te dirai-je encore, ma douce amie ? Au retour de notre ancien maître, c'étoit pour ainsi dire une nouvelle connoissance à faire. Je crus le voir avec d'autres yeux ; je crus sentir en l'embrassant un frémissement qui jusque-là m'avoit été inconnu. Plus cette émotion me fut délicieuse, plus elle me fit de peur. Je m'alarmai comme d'un crime d'un sentiment qui n'existoit peut-être que parce qu'il n'étoit plus criminel. Je pensai trop que ton amant ne l'étoit plus et qu'il ne pouvoit plus l'être ; je sentis trop qu'il étoit libre et que je l'étois aussi. Tu sais le reste, aimable cousine ; mes frayeurs, mes scrupules, te furent connus aussitôt qu'à moi. Mon cœur sans expérience s'intimidoit tellement d'un état si nouveau pour lui, que je me reprochois mon empressement de te rejoindre, comme s'il n'eût pas précédé le retour de cet ami. Je n'aimois point qu'il fût précisément où je désirois si fort d'être, et je crois que j'aurois moins souffert de sentir ce désir plus tiède que d'imaginer qu'il ne fût pas tout pour toi.

Enfin je te rejoignis, et je fus presque rassurée. Je m'étois moins reproché ma foiblesse après t'en avoir fait l'aveu ; près de toi je me la reprochois moins encore : je crus m'être mise à mon tour sous ta garde, et je cessai de craindre pour moi. Je résolus, par ton conseil même, de ne point changer de conduite avec lui. Il est constant qu'une plus grande réserve eût été une espèce de déclaration ; et ce n'étoit que trop de celles qui pouvoient m'échapper malgré moi sans en faire une volontaire. Je continuai donc d'être badine par honte, et familière par modestie. Mais peut-être tout cela, se faisant moins naturellement, ne se faisoit-il plus avec la même mesure. De folâtre que j'étois je devins tout à fait folle ; et ce qui m'en accrut la confiance fut de sentir que je pouvois l'être impunément. Soit que l'exemple de ton retour à toi-même me donnât plus de force pour l'imiter, soit que ma Julie épure tout ce qui l'approche, je me trouvai tout à fait tranquille, et il ne me resta de mes premières émotions qu'un sentiment très-doux, il est vrai, mais calme et paisible, et qui ne demandoit rien de plus à mon cœur que la durée de l'état où j'étois.

Oui, chère amie, je suis tendre et sensible aussi bien que toi ; mais je le suis d'une autre manière : mes affections sont plus vives, les tiennes sont plus pénétrantes. Peut-être avec des sens plus animés ai-je plus de ressources pour leur donner le change ; et cette même gaieté qui coûte l'innocence à tant d'autres me l'a toujours conservée. Ce n'a pas toujours été sans peine, il faut l'avouer. Le moyen de rester veuve à

mon âge, et de ne pas sentir quelquefois que les jours ne sont que la moitié de la vie ! mais, comme tu l'as dit et comme tu l'éprouves, la sagesse est un grand moyen d'être sage ; car, avec toute ta bonne contenance, je ne te crois pas dans un cas fort différent du mien. C'est alors que l'enjouement vient à mon secours, et fait plus peut-être pour la vertu que n'eussent fait les graves leçons de la raison. Combien de fois, dans le silence de la nuit, où l'on ne peut s'échapper à soi-même, j'ai chassé des idées importunes en méditant des tours pour le lendemain ! combien de fois j'ai sauvé les dangers d'un tête-à-tête par une saillie extravagante ! Tiens, ma chère, il y a toujours, quand on est foible, un moment où la gaieté devient sérieuse, et ce moment ne viendra point pour moi : voilà ce que je crois sentir et de quoi je t'ose répondre.

Après cela, je te confirme librement tout ce que je t'ai dit dans l'Elysée sur l'attachement que j'ai senti naître, et sur tout le bonheur dont j'ai joui cet hiver. Je m'en livrais de meilleur cœur au charme de vivre avec ce que j'aime, en sentant que je ne désirois rien de plus. Si ce temps eût duré toujours, je n'en aurois jamais souhaité un autre. Ma gaieté venoit de contentement, et non d'artifice. Je tournois en espièglerie le plaisir de m'occuper de lui sans cesse : je sentois qu'en me bornant à rire je ne m'apprétois point de pleurs.

Ma foi, cousine, j'ai cru m'apercevoir quelquefois que le jeu ne lui déplaisoit pas trop à lui-même. Le rusé n'étoit pas fâché d'être fâché ; et il ne s'apaisoit avec tant de peine que pour se faire apaiser plus longtemps. J'en tirois occasion de lui tenir des propos assez tendres en paroissant me moquer de lui ; c'étoit à qui des deux seroit le plus enfant. Un jour qu'en ton absence il jouoit aux échecs avec ton mari, et que je jouois au volant avec la Fanchon dans la même salle, elle avoit le mot, et j'observois notre philosophe. A son air humblement fier et à la promptitude de ses coups, je vis qu'il avoit beau jeu. La table étoit petite, et l'échiquier débordoit. J'attendis le moment, et, sans paroître y tâcher, d'un revers de raquette je renversai l'échec et mat. Tu ne vis de tes jours pareille colère : il étoit si furieux, que, lui ayant laissé le choix d'un soufflet ou d'un baiser pour ma pénitence, il se détourna quand je lui présentai la joue. Je lui demandai pardon, il fut inflexible. Il m'auroit laissée à genoux si je m'y étois mise. Je finis par lui faire une autre pièce qui lui fit oublier la première, et nous fûmes meilleurs amis que jamais.

Avec une autre méthode, infailliblement je m'en serois moins bien tirée ; et je m'aperçus une fois que, si le jeu fût devenu sérieux, il eût pu trop l'être. C'étoit un soir qu'il nous accompagnoit ce duo si simple et si touchant de Leo, *Vado a morir, ben mio*. Tu chantois avec assez de négligence, je n'en faisais pas de même ; et comme j'avois une main appuyée sur le clavecin, au moment le plus pathétique et où j'étois moi-même émue, il appliqua sur cette main un baiser que je sentis sur mon cœur. Je ne connois pas bien les baisers de l'amour ; mais ce que je peux te dire, c'est que jamais l'amitié, pas même la nôtre, n'en a donné ni reçu de semblable à celui-là. Hé bien ! mon enfant, après de pareils momens que, devient-on quand on s'en va rêver seule et qu'on emporte avec soi leur souvenir ? Moi je troublai la musique : il fallut danser ; je

fis danser le philosophe. On soupa presque en l'air ; on veilla fort avant dans la nuit ; je fus me coucher bien lasse et je ne fis qu'un sommeil.

J'ai donc de fort bonnes raisons pour ne point gêner mon humeur ni changer de manières. Le moment qui rendra ce changement nécessaire est si près, que ce n'est pas la peine d'anticiper. Le temps ne viendra que trop tôt d'être prude et réservée. Tandis que je compte encore par vingt, je me dépêche d'user de mes droits ; car, passé la trentaine, on n'est plus folle, mais ridicule. Et ton épilogueur d'homme ose bien me dire qu'il ne me reste que six mois encore à retourner la salade avec les doigts. Patience ! pour payer ce sarcasme je prétends la lui retourner dans six ans ; et je te jure qu'il faudra qu'il la mange. Mais revenons.

Si l'on n'est pas maître de ses sentimens, au moins on l'est de sa conduite. Sans doute je demanderois au ciel un cœur plus tranquille ; mais puissé-je à mon dernier jour offrir au souverain juge une vie aussi peu criminelle que celle que j'ai passée cet hiver ! En vérité, je ne me reprochois rien auprès du seul homme qui pouvoit me rendre coupable. Ma chère, il n'en est pas de même depuis qu'il est parti : en m'accoutumant à penser à lui dans son absence, j'y pense à tous les instans du jour ; et je trouve son image plus dangereuse que sa personne. S'il est loin, je suis amoureuse ; s'il est près, je ne suis que folle : qu'il revienne, et je ne le crains plus.

Au chagrin de son éloignement s'est jointe l'inquiétude de son rêve. Si tu as tout mis sur le compte de l'amour, tu t'es trompée ; l'amitié avoit part à ma tristesse. Depuis leur départ je te voyois pâle et changée : à chaque instant je pensois te voir tomber malade. Je ne suis pas crédule, mais craintive. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un événement, mais j'ai toujours peur que l'événement n'arrive à sa suite. A peine ce maudit rêve m'a-t-il laissé une nuit tranquille, jusqu'à ce que je t'aie vue bien remise et reprendre tes couleurs. Dussé-je avoir mis sans le savoir un intérêt suspect à cet empressement, il est sûr que j'aurois donné tout au monde pour qu'il se fût montré quand il s'en retourna comme un imbécile. Enfin ma vaine terreur s'en est allée avec ton mauvais visage. Ta santé, ton appétit, ont plus fait que tes plaisanteries ; et je t'ai vue si bien argumenter à table contre mes frayeurs, qu'elles se sont tout à fait dissipées. Pour surcroît de bonheur il revient ; et j'en suis charmée à tous égards. Son retour ne m'alarme point, il me rassure ; et sitôt que nous le verrons, je ne craindrai plus rien pour tes jours ni pour mon repos. Cousine, conserve-moi mon amie, et ne sois point en peine de la tienne ; je réponds d'elle tant qu'elle t'aura.... Mais, mon Dieu ! qu'ai-je donc qui m'inquiète encore et me serre le cœur sans savoir pourquoi ? Ah mon enfant, faudra-t-il un jour qu'une des deux survive à l'autre ? Malheur à celle sur qui doit tomber un sort si cruel ! elle restera peu digne de vivre, ou sera morte avant sa mort.

Pourrois-tu me dire à propos de quoi je m'épuise en sottes lamentations ? Foin de ces terreurs paniques qui n'ont pas le sens commun ! au lieu de parler de mort, parlons de mariage ; cela sera plus amusant. Il y a longtems que cette idée est venue à ton mari ; et s'il ne m'en eût jamais parlé, peut-être ne me fût-elle point venue à moi-même.

Depuis lors j'y ai pensé quelquefois, et toujours avec dédain. Fi! cela vieillit une jeune veuve. Si j'avois des enfans d'un second lit, je me croirois la grand'mère de ceux du premier. Je te trouve aussi fort bonne de faire avec légèreté les honneurs de ton amie, et de regarder cet arrangement comme un soin de ta bénigne charité. Oh bien! je t'apprends, moi, que toutes les raisons fondées sur tes soucis obligeans ne valent pas la moindre des miennes contre un second mariage.

Parlons sérieusement. Je n'ai pas l'âme assez basse pour faire entrer dans ces raisons la honte de me rétracter d'un engagement téméraire pris avec moi seule, ni la crainte du blâme en faisant mon devoir, ni l'inégalité des fortunes dans un cas où tout l'honneur est pour celui des deux à qui l'autre veut bien devoir la sienne : mais, sans répéter ce que je t'ai dit tant de fois sur mon humeur indépendante et sur mon éloignement naturel pour le joug du mariage, je me tiens à une seule objection, et je la tire de cette voix si sacrée que personne au monde ne respecte autant que toi. Lève cette objection, cousine, et je me rends. Dans tous ces jeux qui te donnent tant d'effroi, ma conscience est tranquille. Le souvenir de mon mari ne me fait point rougir; j'aime à l'appeler à témoin de mon innocence : et pourquoi craindrois-je de faire devant son image tout ce que je faisois autrefois devant lui? En seroit-il de même, ô Julie! si je violois les saints engagements qui nous unirent, que j'osasse jurer à un autre l'amour éternel que lui jurai tant de fois; que mon cœur indignement partagé dérobât à sa mémoire ce qu'il donneroit à son successeur, et ne pût sans offenser l'un des deux remplir ce qu'il doit à l'autre? Cette même image qui m'est si chère ne me donneroit qu'épouvante et qu'effroi; sans cesse elle viendrait empoisonner mon bonheur; et son souvenir, qui fait la douceur de ma vie, en feroit le tourment. Comment oses-tu me parler de donner un successeur à mon mari, après avoir juré de n'en jamais donner au tien? Comme si les raisons que tu m'allègues t'étoient moins applicables en pareil cas! Ils s'aimèrent.... C'est pis encore. Avec quelle indignation verroit-il un homme qui lui fut cher usurper ses droits et rendre sa femme infidèle! Enfin, quand il seroit vrai que je ne lui dois plus rien à lui-même, ne dois-je rien au cher gage de son amour; et puis-je croire qu'il eût jamais voulu de moi s'il eût prévu que j'eusse un jour exposé sa fille unique à se voir confondue avec les enfans d'un autre?

Encore un mot, et j'ai fini. Qui t'a dit que tous les obstacles viendroient de moi seule? En répondant de celui que cet engagement regarde, n'as-tu point plutôt consulté ton désir que ton pouvoir? Quand tu serois sûre de son aveu, n'aurois-tu donc aucun scrupule de m'offrir un cœur usé par une autre passion? Crois-tu que le mien dût s'en contenter, et que je pusse être heureuse avec un homme que je ne rendrais pas heureux? Cousine, penses-y mieux; sans exiger plus d'amour que je n'en puis ressentir moi-même, tous les sentimens que j'accorde, je veux qu'ils me soient rendus; et je suis trop honnête femme pour pouvoir me passer de plaire à mon mari. Quel garant as-tu donc de tes espérances? Un certain plaisir à se voir, qui peut être l'effet de la seule amitié; un transport passager, qui peut naître à notre âge de la seule

différence du sexe, tout cela suffit-il pour les fonder? Si ce transport eût produit quelque sentiment durable, est-il croyable qu'il s'en fût tu non-seulement à moi, mais à toi, mais à ton mari, de qui ce propos n'eût pu qu'être favorablement reçu? En a-t-il jamais dit un mot à personne? Dans nos tête-à-tête, a-t-il jamais été question que de toi? a-t-il jamais été question de moi dans les vôtres? Puis-je penser que, s'il avoit eu là-dessus quelque secret pénible à garder, je n'aurois jamais aperçu sa contrainte, ou qu'il ne lui seroit jamais échappé d'indiscrétion? Enfin, même depuis son départ, de laquelle de nous deux parle-t-il le plus dans ses lettres, de laquelle est-il occupé dans ses songes? Je t'admire de me croire sensible et tendre, et de ne pas imaginer que je me dirai tout cela! Mais j'aperçois vos ruses, ma mignonne; c'est pour vous donner droit de repréailles que vous m'accusez d'avoir jadis sauvé mon cœur aux dépens du vôtre. Je ne suis pas la dupe de ce tour-là.

Voilà toute ma confession, cousine : je l'ai faite pour t'éclairer et non pour te contredire. Il me reste à te déclarer ma résolution sur cette affaire. Tu connois à présent mon intérieur aussi bien et peut-être mieux que moi-même : mon honneur, mon bonheur, te sont chers autant qu'à moi; et dans le calme des passions la raison te fera mieux voir où je dois trouver l'un et l'autre. Charge-toi donc de ma conduite; je t'en remets l'entière direction. Rentrons dans notre état naturel, et changeons entre nous de métier; nous nous en tirerons mieux toutes deux. Gouverne; je serai docile : c'est à toi de vouloir ce que je dois faire, à moi de faire ce que tu voudras. Tiens mon âme à couvert dans la tienne; que sert aux inséparables d'en avoir deux?

Ah çà! revenons à présent à nos voyageurs. Mais j'ai déjà tant parlé de l'un que je n'ose plus parler de l'autre, de peur que la différence du style ne se fit un peu trop sentir, et que l'amitié même que j'ai pour l'Anglois ne dît trop en faveur du Suisse. Et puis, que dire sur des lettres qu'on n'a pas vues? Tu devois bien au moins m'envoyer celle de milord Édouard : mais tu n'as osé l'envoyer sans l'autre, et tu as fort bien fait.... Tu pouvois pourtant faire mieux encore.... Ah! vivent les duègnes de vingt ans! elles sont plus traitables qu'à trente.

Il faut au moins que je me venge en t'apprenant ce que tu as opéré par cette belle réserve; c'est de me faire imaginer la lettre en question.... cette lettre si.... cent fois plus si qu'elle ne l'est réellement. De dépit je me plais à la remplir de choses qui n'y sauroient être. Va, si je n'y suis pas adorée, c'est à toi que je ferai payer tout ce qu'il en faudra rabattre.

En vérité, je ne sais après tout cela comment tu m'oses parler du courrier d'Italie. Tu prouves que mon tort ne fut pas de l'attendre, mais de ne pas l'attendre assez longtemps. Un pauvre petit quart d'heure de plus, j'allois au-devant du paquet, je m'en emparois la première, je lisois le tout à mon aise; et c'étoit mon tour de me faire valoir. Les raisins sont trop verts. On me retient deux lettres; mais j'en ai deux autres que, quoi que tu puisses croire, je ne changerois sûrement pas contre celles-là, quand tous les si du monde y seroient. Je te jure que si celle d'Henriette ne tient pas sa place à côté de la tienne, c'est qu'elle la passe, et que ni toi ni moi n'écrivons de la vie rien d'aussi joli. Et

puis on se donnera les airs de traiter ce prodige de petite impertinente! ah! c'est assurément pure jalousie. En effet, te voit-on jamais à genoux devant elle lui baiser humblement les deux mains l'une après l'autre? Grâce à toi la voilà modeste comme une vierge et grave comme un Caton; respectant tout le monde, jusqu'à sa mère : il n'y a plus le mot pour rire à ce qu'elle dit; à ce qu'elle écrit, passe encore. Aussi, depuis que j'ai découvert ce nouveau talent, avant que tu gâtes ses lettres comme ses propos, je compte établir de sa chambre à la mienne un courrier d'Italie dont on n'escamotera point les paquets.

Adieu, petite cousine. Voilà des réponses qui t'apprendront à respecter mon crédit renaissant. Je voulois te parler de ce pays et de ses habitans : mais il faut mettre fin à ce volume, et puis tu m'as toute brouillée avec tes fantaisies; et le mari m'a presque fait oublier les hôtes. Comme nous avons encore cinq ou six jours à rester ici, et que j'aurai le temps de mieux revoir le peu que j'ai vu, tu ne perdras rien pour attendre; et tu peux compter sur un second tome avant mon départ.

LETTRE III. — *De milord Édouard à M. de Wolmar.*

Non, cher Wolmar, vous ne vous êtes point trompé; le jeune homme est sûr; mais moi je ne le suis guère, et j'ai failli payer cher l'expérience qui m'en a convaincu. Sans lui je succombois moi-même à l'épreuve que je lui avois destinée. Vous savez que, pour contenter sa reconnaissance et remplir son cœur de nouveaux objets, j'affectois de donner à ce voyage plus d'importance qu'il n'en avoit réellement. D'anciens penchans à flatter, une vieille habitude à suivre encore une fois, voilà, avec ce qui se rapportoit à Saint-Preux, tout ce qui m'engageoit à l'entreprendre. Dire les derniers adieux aux attachemens de ma jeunesse, ramener un ami parfaitement guéri, voilà tout le fruit que j'en voulois recueillir.

Je vous ai marqué que le songe de Villeneuve m'avoit laissé des inquiétudes : ce songe me rendit suspects les transports de joie auxquels il s'étoit livré quand je lui avois annoncé qu'il étoit le maître d'élever vos enfans et de passer sa vie avec vous. Pour mieux l'observer dans les effusions de son cœur, j'avois d'abord prévenu ses difficultés; en lui déclarant que je m'établirais moi-même avec vous, je ne raisois plus à son amitié d'objections à me faire : mais de nouvelles résolutions me firent changer de langage.

Il n'eut pas vu trois fois la marquise, que nous fûmes d'accord sur son compte. Malheureusement pour elle, elle voulut le gagner, et ne fit que lui montrer ses artifices. L'infortunée! que de grandes qualités sans vertus! que d'amour sans honneur! Cet amour ardent et vrai me touchoit, m'attachoit, nourrissoit le mien; mais il prit la teinte de son âme noire, et finit par me faire horreur. Il ne fut plus question d'elle.

Quand il eut vu Laure, qu'il connut son cœur, sa beauté, son esprit et cet attachement sans exemple, trop fait pour me rendre heureux, je résolus de me servir d'elle pour bien éclaircir l'état de Saint-Preux. « Si j'épouse Laure, lui dis-je, mon dessein n'est point de la mener à Lon-

dres, où quelqu'un pourroit la reconnoître, mais dans des lieux où l'on sait honorer la vertu partout où elle est; vous remplirez votre emploi, et nous ne cesserons point de vivre ensemble. Si je ne l'épouse pas, il est temps de me recueillir. Vous connoissez ma maison d'Oxfordshire, et vous choisirez d'élever les enfans d'un de vos amis, ou d'accompagner l'autre dans sa solitude. » Il me fit la réponse à laquelle je pouvois m'attendre : mais je voulois l'observer par sa conduite. Car si pour vivre à Clarens il favorisoit un mariage qu'il eût dû blâmer, ou si, dans cette occasion délicate, il préféreroit à son bonheur la gloire de son ami, dans l'un et dans l'autre cas l'épreuve étoit faite, et son cœur étoit jugé.

Je le trouvai d'abord tel que je le désirois, ferme contre le projet que je feignois d'avoir, et armé de toutes les raisons qui devoient m'empêcher d'épouser Laure. Je sentois ces raisons mieux que lui; mais je la voyois sans cesse, et je la voyois affligée et tendre. Mon cœur, tout à fait détaché de la marquise, se fixa par ce commerce assidu. Je trouvai dans les sentimens de Laure de quoi redoubler l'attachement qu'elle m'avoit inspiré. J'eus honte de sacrifier à l'opinion, que je méprisois, l'estime que je devois à son mérite : ne devois-je rien aussi à l'espérance que je lui avois donnée, sinon par mes discours, au moins par mes soins? Sans avoir rien promis, ne rien tenir c'étoit la tromper; cette tromperie étoit barbare. Enfin, joignant à mon penchant une espèce de devoir, et songeant plus à mon bonheur qu'à ma gloire, j'achevai de l'aimer par raison : je résolus de pousser la feinte aussi loin qu'elle pouvoit aller, et jusqu'à la réalité même, si je ne pouvois m'en tirer autrement sans injustice.

Cependant je sentis augmenter mon inquiétude sur le compte du jeune homme, voyant qu'il ne remplissoit pas dans toute sa force le rôle dont il s'étoit chargé. Il s'opposoit à mes vues, il improuvoit le nœud que je voulois former; mais il combattoit mal mon inclination naissante, et me parloit de Laure avec tant d'éloges, qu'en paroissant me détourner de l'épouser, il augmentoit mon penchant pour elle. Ces contradictions m'alarmèrent. Je ne le trouvois point aussi ferme qu'il auroit dû l'être : il sembloit n'oser heurter de front mon sentiment, il mollissoit contre ma résistance, il craignoit de me fâcher, il n'avoit point à mon gré, pour son devoir, l'intrépidité qu'il inspire à ceux qui l'aiment.

D'autres observations augmentèrent ma défiance; je sus qu'il voyoit Laure en secret; je remarquois entre eux des signes d'intelligence. L'espoir de s'unir à celui qu'elle avoit tant aimé ne la rendoit point gaie. Je lisois bien la même tendresse dans ses regards; mais cette tendresse n'étoit plus mêlée de joie à mon abord, la tristesse y dominoit toujours. Souvent, dans les plus doux épanchemens de son cœur, je la voyois jeter sur le jeune homme un coup d'œil à la dérobée, et ce coup d'œil étoit suivi de quelques larmes qu'on cherchoit à me cacher. Enfin le mystère fut poussé au point que j'en fus alarmé. Jugez de ma surprise. Que pouvois-je penser? N'avois-je réchauffé qu'un serpent dans mon sein? Jusqu'où n'osois-je point porter mes soupçons et lui rendre son ancienne injustice! Foibles et malheureux que nous sommes! c'est nous qui faisons nos propres maux. Pourquoi nous plaindre que les méchans nous tourmentent, si les bons se tourmentent encore entre eux?

Tout cela ne fit qu'achever de me déterminer. Quoique j'ignorasse le fond de cette intrigue, je voyois que le cœur de Laure étoit toujours le même; et cette épreuve ne me la rendoit que plus chère. Je me proposois d'avoir une explication avec elle avant la conclusion; mais je voulois attendre jusqu'au dernier moment, pour prendre auparavant par moi-même tous les éclaircissemens possibles. Pour lui, j'étois résolu de me convaincre, de le convaincre, afin d'aller jusqu'au bout avant que de lui rien dire ni de prendre un parti par rapport à lui, prévoyant une rupture infaillible, et ne voulant pas mettre un bon naturel et vingt ans d'honneur en balance avec des soupçons.

La marquise n'ignoroit rien de ce qui se passoit entre nous. Elle avoit des espies dans le couvent de Laure, et parvint à savoir qu'il étoit question de mariage. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ses fureurs: elle m'écrivit des lettres menaçantes. Elle fit plus que d'écrire; mais comme ce n'étoit pas la première fois, et que nous étions sur nos gardes, ses tentatives furent vaines. J'eus seulement le plaisir de voir, dans l'occasion, que Saint-Preux savoit payer de sa personne, et ne marchandoit pas sa vie pour sauver celle d'un ami.

Vaincue par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus. Ce fut là le terme de ses tourmens¹ et de ses crimes. Je ne pus apprendre son état sans en être affligé. Je lui envoyai le docteur Eswin; Saint-Preux y fut de ma part: elle ne voulut voir ni l'un ni l'autre; elle ne voulut pas même entendre parler de moi, et m'accabla d'imprécations horribles chaque fois qu'elle entendit prononcer mon nom. Je gémis sur elle, et sentis mes blessures prêtes à se rouvrir. La raison vainquit encore; mais j'eusse été le dernier des hommes de songer au mariage, tandis qu'une femme qui me fut si chère étoit à l'extrémité. Saint-Preux, craignant qu'enfin je ne pusse résister au désir de la voir, me proposa le voyage de Naples, et j'y consentis.

Le surlendemain de notre arrivée, je le vis entrer dans ma chambre avec une contenance ferme et grave, et tenant une lettre à la main. Je m'écriai: « La marquise est morte! — Plût à Dieu! reprit-il froidement; il vaut mieux n'être plus que d'exister pour mal faire. Mais ce n'est pas d'elle que je viens vous parler; écoutez-moi. » J'attendis en silence.

« Milord, me dit-il, en me donnant le saint nom d'ami vous m'apprîtes à le porter. J'ai rempli la fonction dont vous m'avez chargé; et, vous voyant prêt à vous oublier, j'ai dû vous rappeler à vous-même. Vous n'avez pu rompre une chaîne que par une autre. Toutes deux étoient indignes de vous. S'il n'eût été question que d'un mariage inégal, je vous aurois dit: « Songez que vous êtes pair d'Angleterre, et renoncez aux honneurs du monde, ou respectez l'opinion. » Mais un mariage abject!... vous.... Choisissez mieux votre épouse. Ce n'est pas assez qu'elle soit vertueuse, elle doit être sans tache.... la femme d'Édouard Bomston n'est pas facile à trouver. Voyez ce que j'ai fait. »

1. Par la lettre de milord Édouard ci-devant supprimée, on voit qu'il pensoit qu'à la mort des méchans leurs âmes étoient anéanties.

Alors il me remit la lettre. Elle étoit de Laure. Je ne l'ouvris pas sans émotion. « L'amour a vaincu, me disoit-elle : vous avez voulu m'épouser ; je suis contente. Votre ami m'a dicté mon devoir ; je le remplis sans regret. En vous déshonorant j'aurois vécu malheureuse ; en vous laissant votre gloire je crois la partager. Le sacrifice de tout mon bonheur à un devoir si cruel me fait oublier la honte de ma jeunesse. Adieu ; dès cet instant je cesse d'être en votre pouvoir et au mien. Adieu pour jamais. O Édouard ! ne portez pas le désespoir dans ma retraite ; écoutez mon dernier vœu. Ne donnez à nulle autre une place que je n'ai pu remplir. Il fut au monde un cœur fait pour vous, et c'étoit celui de Laure. »

L'agitation m'empêchoit de parler. Il profita de mon silence pour me dire qu'après mon départ elle avoit pris le voile dans le couvent où elle étoit pensionnaire ; que la cour de Rome, informée qu'elle devoit épouser un luthérien, avoit donné des ordres pour m'empêcher de la revoir : et il m'avoua franchement qu'il avoit pris tous ces soins de concert avec elle. « Je ne m'opposai point à vos projets, continua-t-il, aussi vivement que je l'aurois pu, craignant un retour à la marquise, et voulant donner le change à cette ancienne passion par celle de Laure. En vous voyant aller plus loin qu'il ne falloit, je fis d'abord parler la raison ; mais, ayant trop acquis par mes propres fautes le droit de me défier d'elle, je sondai le cœur de Laure ; et, y trouvant toute la générosité qui est inséparable du véritable amour, je m'en prévalus pour la porter au sacrifice qu'elle vient de faire. L'assurance de n'être plus l'objet de votre mépris lui releva le courage et la rendit plus digne de votre estime. Elle a fait son devoir, il faut faire le vôtre. »

Alors s'approchant avec transport, il me dit en me serrant contre sa poitrine : « Ami, je lis dans le sort commun que le ciel nous envoie la loi commune qu'il nous prescrit. Le règne de l'amour est passé, que celui de l'amitié commence ; mon cœur n'entend plus que sa voix sacrée, il ne connoît plus d'autre chaîne que celle qui me lie à toi. Choisis le séjour que tu veux habiter ; Clarens, Oxford, Londres, Paris ou Rome. tout me convient, pourvu que nous y vivions ensemble. Va, viens où tu voudras, cherche un asile en quelque lieu que ce puisse être, je te suivrai partout : j'en fais le serment solennel à la face du Dieu vivant, je ne te quitte plus qu'à la mort. »

Je fus touché. Le zèle et le feu de cet ardent jeune homme éclatoient dans ses yeux. J'oubliai la marquise et Laure. Que peut-on regretter au monde quand on y conserve un ami ? Je vis aussi, par le parti qu'il prit sans hésiter dans cette occasion, qu'il étoit guéri véritablement, et que vous n'aviez pas perdu vos peines : enfin j'osai croire, par le vœu qu'il fit de si bon cœur de rester attaché à moi, qu'il l'étoit plus à la vertu qu'à ses anciens penchans. Je puis donc vous le ramener en toute confiance. Oui, cher Wolmar, il est digne d'élever des hommes, et, qui plus est, d'habiter votre maison.

Peu de jours après j'appris la mort de la marquise. Il y avoit longtemps pour moi qu'elle étoit morte ; cette perte ne me toucha plus. Jusqu'ici j'avois regardé le mariage comme une dette que chacun con-

tracte à sa naissance envers son espèce, envers son pays, et j'avois résolu de me marier, moins par inclination que par devoir. J'ai changé de sentiment. L'obligation de se marier n'est pas commune à tous; elle dépend pour chaque homme de l'état où le sort l'a placé : c'est pour le peuple, pour l'artisan, pour le villageois, pour les hommes vraiment utiles, que le célibat est illicite; pour les ordres qui dominent les autres, auxquels tout tend sans cesse, et qui ne sont toujours que trop remplis, il est permis et même convenable. Sans cela, l'État ne fait que se dépeupler par la multiplication des sujets qui lui sont à charge. Les hommes auront toujours assez de maîtres, et l'Angleterre manquera plutôt de laboureurs que de pairs.

Je me crois donc libre et maître de moi dans la condition où le ciel m'a fait naître. A l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que mon cœur a faites. Je le dévoue à cultiver ce qui me reste, et ne puis mieux le rassembler qu'à Clarens. J'accepte donc toutes vos offres, sous les conditions que ma fortune y doit mettre, afin qu'elle ne me soit pas inutile. Après l'engagement qu'a pris Saint-Preux, je n'ai plus d'autre moyen de le tenir auprès de vous que d'y demeurer moi-même; et si jamais il est de trop, il me suffira d'en partir. Le seul embarras qui me reste est pour mes voyages d'Angleterre; car, quoique je n'aie plus aucun crédit dans le parlement, il me suffit d'en être membre pour faire mon devoir jusqu'à la fin. Mais j'ai un collègue et un ami sûr que je puis charger de ma voix dans les affaires courantes. Dans les occasions où je croirai devoir m'y trouver moi-même, notre élève pourra m'accompagner, même avec les siens quand ils seront un peu plus grands, et que vous voudrez bien nous les confier. Ces voyages ne sauroient que leur être utiles, et ne seront pas assez longs pour affliger beaucoup leur mère.

Je n'ai point montré cette lettre à Saint-Preux; ne la montrez pas entière à vos dames : il convient que le projet de cette épreuve ne soit jamais connu que de vous et de moi. Au surplus, ne leur cachez rien de ce qui fait honneur à mon digne ami, même à mes dépens. Adieu, cher Wolmar. Je vous envoie les dessins de mon pavillon; réformez, changez comme il vous plaira; mais faites-y travailler dès à présent, s'il se peut. J'en voulois ôter le salon de musique; car tous mes goûts sont éteints, et je ne me soucie plus de rien. Je le laisse, à la prière de Saint-Preux, qui se propose d'exercer dans ce salon vos enfans. Vous recevrez aussi quelques livres pour l'augmentation de votre bibliothèque; mais que trouverez-vous de nouveau dans des livres? O Wolmar! il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature pour être le plus sage des mortels.

LETTRE IV. — *De M. de Wolmar à milord Édouard.*

Je me suis attendu, cher Bomston, au dénoûment de vos longues aventures. Il eût paru bien étrange qu'ayant résisté si longtemps à vos penchans, vous eussiez attendu, pour vous laisser vaincre, qu'un ami vînt vous soutenir, quoique à vrai dire on soit souvent plus foible en s'appuyant sur un autre que quand on ne compte que sur soi. J'avoue

pourtant que je fus alarmé de votre dernière lettre, où vous m'annoncez votre mariage avec Laure comme une affaire absolument décidée. Je doutai de l'événement malgré votre assurance; et si mon attente eût été trompée, de mes jours je n'aurois revu Saint-Preux. Vous avez fait tous deux ce que j'avois espéré de l'un et de l'autre, et vous avez trop bien justifié le jugement que j'avois porté de vous, pour que je ne sois pas charmé de vous voir reprendre nos premiers arrangemens. Venez, hommes rares, augmenter et partager le bonheur de cette maison. Quoi qu'il en soit de l'espoir des croyans dans l'autre vie, j'aime à passer avec eux celle-ci, et je sens que vous me convenez tous mieux tels que vous êtes, que si vous aviez le malheur de penser comme moi.

Au reste, vous savez ce que je vous dis sur son sujet à votre départ. Je n'avois pas besoin, pour le juger, de votre épreuve, car la mienne étoit faite, et je crois le connoître autant qu'un homme en peut connoître un autre. J'ai d'ailleurs plus d'une raison de compter sur son cœur, et de bien meilleures cautions de lui que lui-même. Quoique dans votre renoncement au mariage il paroisse vouloir vous imiter, peut-être trouverez-vous ici de quoi l'engager à changer de système. Je m'expliquerai mieux après votre retour.

Quant à vous, je trouve vos distinctions sur le célibat toutes nouvelles et fort subtiles. Je les crois même judicieuses pour le politique qui balance les forces respectives de l'État afin d'en maintenir l'équilibre. Mais je ne sais si dans vos principes ces raisons sont assez solides pour dispenser les particuliers de leur devoir envers la nature. Il sembleroit que la vie est un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre, une sorte de substitution qui doit passer de race en race, et que quiconque eut un père est obligé de le devenir. C'étoit votre sentiment jusqu'ici, c'étoit une des raisons de votre voyage; mais je sais d'où vous vient cette nouvelle philosophie, et j'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre cœur n'a point de réplique.

La petite cousine est, depuis huit ou dix jours, à Genève avec sa famille, pour des emplettes et d'autres affaires. Nous l'attendons de retour de jour en jour. J'ai dit à ma femme, de votre lettre, tout ce qu'elle en devoit savoir. Nous avons appris par M. Miol que le mariage étoit rompu; mais elle ignoroit la part qu'avoit Saint-Preux à cet événement. Soyez sûr qu'elle n'apprendra jamais qu'avec la plus vive joie tout ce qu'il fera pour mériter vos bienfaits et justifier votre estime. Je lui ai montré les dessins de votre pavillon; elle les trouve de très-bon goût: nous y ferons pourtant quelques changemens que le local exige, et qui rendront votre logement plus commode; vous les approuverez sûrement. Nous attendons l'avis de Claire avant d'y toucher, car vous savez qu'on ne peut rien faire sans elle. En attendant j'ai déjà mis du monde en œuvre, et j'espère qu'avant l'hiver la maçonnerie sera fort avancée.

Je vous remercie de vos livres; mais je ne lis plus ceux que j'entends, et il est trop tard pour apprendre à lire ceux que je n'entends pas. Je suis pourtant moins ignorant que vous ne m'accusez de l'être. Le vrai livre de la nature est pour moi le cœur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous.

LETTRE V. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.

J'ai bien des griefs, cousine, à la charge de ce séjour. Le plus grave est qu'il me donne envie d'y rester. La ville est charmante, les habitans sont hospitaliers, les mœurs sont honnêtes; et la liberté, que j'aime sur toutes choses, semble s'y être réfugiée. Plus je contemple ce petit État, plus je trouve qu'il est beau d'avoir une patrie; et Dieu garde de mal tous ceux qui pensent en avoir une, et n'ont pourtant qu'un pays! Pour moi, je sens que si j'étois née dans celui-ci, j'aurois l'âme toute romaine. Je n'oserois pourtant pas trop dire à présent :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis;

car j'aurois peur que dans ta malice tu n'allasses penser le contraire. Mais pourquoi donc Rome, et toujours Rome? restons à Genève.

Je ne te dirai rien de l'aspect du pays. Il ressemble au nôtre, excepté qu'il est moins montueux, plus champêtre, et qu'il n'a pas des chalets si voisins¹. Je ne te dirai rien non plus du gouvernement. Si Dieu ne t'aide, mon père t'en parlera de reste : il passe toute la journée à politiquer avec les magistrats dans la joie de son cœur; et je le vois déjà très-mal édifié que la gazette parle si peu de Genève. Tu peux juger de leurs conférences par mes lettres. Quand ils m'excèdent, je me dérobe, et je t'ennuie pour me désennuyer.

Tout ce qui m'est resté de leurs longs entretiens, c'est beaucoup d'estime pour le grand sens qui règne en cette ville. A voir l'action et réaction mutuelles de toutes les parties de l'État qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art et de vrai talent employés au gouvernement de cette petite république qu'à celui des plus vastes empires, où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'État peuvent tomber entre les mains d'un sot sans que les affaires cessent d'aller. Je te réponds qu'il n'en seroit pas de même ici. Je n'entends jamais parler à mon père de tous ces grands ministres des grandes cours sans songer à ce pauvre musicien qui barbouilloit si fièrement sur notre grand orgue² à Lausanne, et qui se croyoit un fort habile homme parce qu'il faisoit beaucoup de bruit. Ces gens-ci n'ont qu'une petite épipette; mais ils en savent tirer une bonne harmonie, quoiqu'elle soit souvent assez mal d'accord.

Je ne te dirai rien non plus.... Mais à force de ne te rien dire je ne finirois pas. Parlons de quelque chose pour avoir plus tôt fait. Le Genevois est de tous les peuples du monde celui qui cache le moins son caractère et qu'on connoît le plus promptement. Ses mœurs, ses vices mêmes, sont mêlés de franchise. Il se sent naturellement bon; et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est. Il a de la générosité, du sens, de la pénétration; mais il aime trop l'argent : défaut que

1. L'éditeur les croit un peu rapprochés.

2. Il y avoit *grande orgue*. Je remarquerai, pour ceux de nos Suisses et Genevois qui se piquent de parler correctement, que le mot *orgue* est masculin au singulier, féminin au pluriel, et s'emploie également dans les deux nombres, mais le singulier est plus élégant.

j'attribue à sa situation qui le lui rend nécessaire; car le territoire ne suffiroit pas pour nourrir les habitans.

Il arrive de là que les Gênois, épars dans l'Europe pour s'enrichir, imitent les grands airs des étrangers, et, après avoir pris les vices des pays où ils ont vécu¹, les rapportent chez eux en triomphe avec leurs trésors. Ainsi le luxe des autres peuples leur fait mépriser leur antique simplicité : la fière liberté leur paroît ignoble; ils se forgent des fers d'argent, non comme une chaîne, mais comme un ornement.

Hé bien ! ne me voilà-t-il pas encore dans cette maudite politique ? Je m'y perds, je m'y noie, j'en ai par-dessus la tête, je ne sais plus par où m'en tirer. Je n'entends parler ici d'autre chose, si ce n'est quand mon père n'est pas avec nous, ce qui n'arrive qu'aux heures des courriers. C'est nous, mon enfant, qui portons partout notre influence; car d'ailleurs les entretiens du pays sont utiles et variés, et l'on n'apprend rien de bon dans les livres qu'on ne puisse apprendre ici dans la conversation. Comme autrefois les mœurs angloises ont pénétré jusqu'en ce pays, les hommes, y vivant encore un peu plus séparés des femmes que dans le nôtre, contractent entre eux un ton plus grave, et généralement plus de solidité dans leurs discours. Mais aussi cet avantage a son inconvénient qui se fait bientôt sentir. Des longueurs toujours excédantes, des argumens, des exordes, un peu d'apprêt, quelquefois des phrases, rarement de la légèreté, jamais de cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit. Au lieu que le François écrit comme il parle, ceux-ci parlent comme ils écrivent; ils dissertent au lieu de causer; on les croiroit toujours prêts à soutenir thèse. Ils distinguent, ils divisent, ils traitent la conversation par points; ils mettent dans leurs propos la même méthode que dans leurs livres; ils sont auteurs, et toujours auteurs. Ils semblent lire en parlant, tant ils observent bien les étymologies, tant ils font sonner toutes les lettres avec soin. Ils articulent le *marc* du raisin comme *Marc* nom d'homme; ils disent exactement du *taba-k* et non pas du *taba*, un *pare-sol* et non pas un *parasol*, *avan-t-hier* et non pas *avan-hier*, *secrétaire* et non pas *segrétaire*, un *lac-d'amour* où l'on se noie, et non pas où l'on s'étrangle; partout les *s* finales, partout les *r* des infinitifs; enfin leur parler est toujours soutenu, leurs discours sont des harangues, et ils jasant comme s'ils prêchoient.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec ce ton dogmatique et froid ils sont vifs, impétueux, et ont les passions très-ardentes : ils diroient même assez bien les choses de sentiment s'ils ne disoient pas tout, ou s'ils ne parloient qu'à des oreilles : mais leurs points, leurs virgules, sont tellement insupportables; ils peignent si posément des émotions si vives, que, quand ils ont achevé leur dire, on chercheroit volontiers autour d'eux où est l'homme qui sent ce qu'ils ont décrit.

Au reste, il faut t'avouer que je suis un peu payée pour bien penser de leurs cœurs, et croire qu'ils ne sont pas de mauvais goût. Tu sauras

¹ Maintenant on ne leur donne plus la peine de les aller chercher, on les leur porte.

en confidence qu'un joli monsieur à marier, et, dit-on, fort riche, m'honore de ses attentions, et qu'avec des propos assez tendres il ne m'a point fait chercher ailleurs l'auteur de ce qu'il me disoit. Ah ! s'il étoit venu il y a dix-huit mois, quel plaisir j'aurois pris à me donner un souverain pour esclave, et à faire tourner la tête à un magnifique seigneur ! Mais à présent la mienne n'est plus assez droite pour que le jeu me soit agréable, et je sens que toutes mes folies s'en vont avec ma raison.

Je reviens à ce goût de lecture qui porte les Gênois à penser. Il s'étend à tous les états, et se fait sentir dans tous avec avantage. Le François lit beaucoup ; mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Gênois ne lit que les bons livres ; il les lit, il les digère : il ne les juge pas, mais il les sait. Le jugement et le choix se font à Paris ; les livres choisis sont presque les seuls qui vont à Genève. Cela fait que la lecture y est moins mêlée, et s'y fait avec plus de profit. Les femmes dans leur retraite¹ lisent de leur côté ; et leur ton s'en ressent aussi, mais d'une autre manière. Les belles madames y sont petites-maitresses et beaux esprits tout comme chez nous. Les petites citadines elles-mêmes prennent dans les livres un babil plus arrangé, et certain choix d'expressions qu'on est étonné d'entendre sortir de leur bouche, comme quelquefois de celle des enfans. Il faut tout le bon sens des hommes, toute la gaieté des femmes, et tout l'esprit qui leur est commun, pour qu'on ne trouve pas les premiers un peu pédans et les autres un peu précieuses.

Hier, vis-à-vis de ma fenêtre, deux filles d'ouvriers, fort jolies, causoient devant leur boutique d'un air assez enjoué pour me donner de la curiosité. Je prêtai l'oreille, et j'entendis qu'une des deux proposoit en riant d'écrire leur journal. « Oui, reprit l'autre à l'instant ; le journal tous les matins, et tous les soirs le commentaire. » Qu'en dis-tu, cousine ? Je ne sais si c'est là le ton des filles d'artisans ; mais je sais qu'il faut faire un furieux emploi du temps pour ne tirer du cours des journées que le commentaire de son journal. Assurément la petite personne avoit lu les aventures des *Mille et une Nuits*.

Avec ce style un peu guindé, les Gênoises ne laissent pas d'être vives et piquantes, et l'on voit autant de grandes passions ici qu'en ville du monde. Dans la simplicité de leur parure elles ont de la grâce et du goût ; elles en ont dans leur entretien, dans leurs manières. Comme les hommes sont moins galans que tendres, les femmes sont moins coquettes que sensibles, et cette sensibilité donne même aux plus honnêtes un tour d'esprit agréable et fin qui va au cœur, et qui en tire toute sa finesse. Tant que les Gênoises seront Gênoises, elles seront les plus aimables femmes de l'Europe ; mais bientôt elles voudront être Françaises, et alors les Françaises vaudront mieux qu'elles.

Ainsi tout dépérit avec les mœurs. Le meilleur goût tient à la vertu même ; il disparoit avec elle, et fait place à un goût factice et guindé

1. C'est-à-dire à un membre du sénat de Genève. (Ép.)

2. On se souviendra que cette lettre est de vieille date, et je crains bien que cela ne soit trop facile à voir.

qui n'est plus que l'ouvrage de la mode. Le véritable esprit est presque dans le même cas. N'est-ce pas la modestie de notre sexe qui nous oblige d'user d'adresse pour repousser les agaceries des hommes ? et s'ils ont besoin d'art pour se faire écouter, nous en faut-il moins pour savoir ne les pas entendre ? N'est-ce pas eux qui nous délient l'esprit et la langue, qui nous rendent plus vives à la riposte¹, et nous forcent de nous moquer d'eux ? Car enfin, tu as beau dire, une certaine coquetterie maligne et railleuse désorienté encore plus les soupirans que le silence ou le mépris. Quel plaisir de voir un beau Céladon, tout déconcerté, se confondre, se troubler, se perdre à chaque repartie ; de s'environner contre lui de traits moins brûlans, mais plus aigus que ceux de l'Amour ; de le cribler de pointes de glace qui piquent à l'aide du froid ! Toi-même, qui ne fais semblant de rien, crois-tu que tes manières naïves et tendres, ton air timide et doux, cachent moins de ruse et d'habileté que toutes mes étourderies ? Ma foi, mignonne, s'il falloit compter les galans que chacune de nous a persiflés, je doute fort qu'avec ta mine hypocrite ce fût toi qui serois en reste. Je ne puis m'empêcher de rire encore en songeant à ce pauvre Conflans, qui venoit tout en furie me reprocher que tu l'aimois trop. « Elle est si caressante, me disoit-il, que je ne sais de quoi me plaindre ; elle me parle avec tant de raison, que j'ai honte d'en manquer devant elle ; et je la trouve si fort mon amie, que je n'ose être son amant. »

Je ne crois pas qu'il y ait nulle part au monde des époux plus unis et de meilleurs ménages que dans cette villa. La vie domestique y est agréable et douce : on y voit des maris complaisans, et presque d'autres Julies. Ton système se vérifie très-bien ici. Les deux sexes gagnent de toutes manières à se donner des travaux et des amusemens différens qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, et font qu'ils se retrouvent avec plus de plaisir. Ainsi s'aiguise la volupté du sage : s'abstenir pour jouir, c'est ta philosophie ; c'est l'épicuréisme de la raison.

Malheureusement cette antique modestie commence à décliner. On se rapproche, et les cœurs s'éloignent. Ici, comme chez nous, tout est mêlé de bien et de mal, mais à différentes mesures. Le Gênois tire ses vertus de lui-même ; ses vices lui viennent d'ailleurs. Non-seulement il voyage beaucoup, mais il adopte aisément les mœurs et les manières des autres peuples ; il parle avec facilité toutes les langues ; il prend sans peine leurs divers accens, quoiqu'il ait lui-même un accent traînant très-sensible, surtout dans les femmes, qui voyagent moins. Plus humble de sa petitesse que fier de sa liberté, il se fait chez les nations étrangères une honte de sa patrie ; il se hâte pour ainsi dire de se naturaliser dans le pays où il vit, comme pour faire oublier le sien : peut-être la réputation qu'il a d'être âpre au gain contribue-t-elle à cette coupable honte. Il vaudroit mieux sans doute effacer par son désintéressement l'opprobre du nom gênois que de l'avilir encore en craignant de le porter : mais le Gênois le méprise même en le rendant

1. Il falloit *risposte*, de l'italien *risposta* ; toutefois *riposte* se dit aussi, et je le laisse. Ce n'est au pis aller qu'une faute de plus.

estimable ; et il a plus de tort encore de ne pas honorer son pays de son propre mérite.

Quelque avide qu'il puisse être , on ne le voit guère aller à la fortune par des moyens serviles et bas ; il n'aime point s'attacher aux grands et ramper dans les cours. L'esclavage personnel ne lui est pas moins odieux que l'esclavage civil. Flexible et liant comme Alcibiade, il supporte aussi peu la servitude , et quand il se plie aux usages des autres , il les imite sans s'y assujettir. Le commerce , étant de tous les moyens de s'enrichir le plus compatible avec la liberté , est aussi celui que les Gênois préfèrent. Ils sont presque tous marchands ou banquiers ; et ce grand objet de leurs desirs leur fait souvent enfouir de rares talens que leur prodigua la nature. Ceci me ramène au commencement de ma lettre. Ils ont du génie et du courage ; ils sont vifs et pénétrants ; il n'y a rien d'honnête et de grand au-dessus de leur portée ; mais plus passionnés d'argent que de gloire , pour vivre dans l'abondance ils meurent dans l'obscurité , et laissent à leurs enfans pour tout exemple l'amour des trésors qu'ils leur ont acquis.

Je tiens tout cela des Gênois mêmes ; car ils parlent d'eux fort impartialement. Pour moi , je ne sais comment ils sont chez les autres , mais je les trouve aimables chez eux , et je ne connois qu'un moyen de quitter sans regret Genève. Quel est ce moyen , cousine ? Oh ! ma foi , tu as beau prendre ton air humble ; si tu dis ne l'avoir pas déjà deviné , tu mens. C'est après-demain que s'embarque la bande joyeuse dans un joli brigantin appareillé de fête ; car nous avons choisi l'eau à cause de la saison , et pour demeurer tous rassemblés. Nous comptons coucher le même soir à Morges , le lendemain à Lausanne¹ , pour la cérémonie , et le surlendemain.... tu m'entends. Quand tu verras de loin briller des flammes , flotter des banderoles , quand tu entendas ronfler le canon , cours par toute la maison comme une folle , en criant : « Armes ! armes ! voici les ennemis ! voici les ennemis ! »

P. S. Quoique la distribution des logemens entre incontestablement dans les droits de ma charge , je veux bien m'en désister en cette occasion. J'entends seulement que mon père soit logé chez milord Édouard , à cause des cartes de géographie , et qu'on achève d'en tapisser du haut en bas tout l'appartement.

LETTRE VI. — *De Mme de Wolmar à Saint-Preux.*

Quel sentiment délicieux j'éprouve en commençant cette lettre ! Voici la première fois de ma vie où j'ai pu vous écrire sans crainte et sans honte. Je m'honore de l'amitié qui nous joint comme d'un retour sans exemple. On étouffe de grandes passions , rarement on les épure. Oublier ce qui nous fut cher quand l'honneur le veut , c'est l'effort d'une âme honnête et commune ; mais , après avoir été ce que nous fûmes , être ce

1. Comment cela ? Lausanne n'est pas au bord du lac ; il y a du port à la ville une demi-lieue de fort mauvais chemin ; et puis il faut un peu supposer que tous ces jolis arrangemens ne seront point contrariés par le vent.

que nous sommes aujourd'hui, voilà le vrai triomphe de la vertu. La cause qui fait cesser d'aimer peut être un vice, celle qui change un tendre amour en une amitié non moins vive ne sauroit être équivoque.

Aurions-nous jamais fait ce progrès par nos seules forces ? Jamais, jamais, mon bon ami ; le tenter même étoit une témérité. Nous fuir étoit pour nous la première loi du devoir, que rien ne nous eût permis d'enfreindre. Nous nous serions toujours estimés, sans doute : mais nous aurions cessé de nous voir, de nous écrire ; nous nous serions efforcés de ne plus penser l'un à l'autre ; et le plus grand honneur que nous pouvions nous rendre mutuellement étoit de rompre tout commerce entre nous.

Voyez, au lieu de cela, quelle est notre situation présente. En est-il au monde une plus agréable ? et ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats qu'elle nous a coûtés ? Se voir, s'aimer, le sentir, s'en féliciter, passer les jours ensemble dans la familiarité fraternelle et dans la paix de l'innocence, s'occuper l'un de l'autre, y penser sans remords, en parler sans rougir, et s'honorer à ses propres yeux du même attachement qu'on s'est si longtemps reproché ; voilà le point où nous en sommes. O ami ! quelle carrière d'honneur nous avons déjà parcourue ! Osons nous en glorifier pour savoir nous y maintenir, et l'achever comme nous l'avons commencée.

A qui devons-nous un bonheur si rare ? vous le savez. J'ai vu votre cœur sensible, plein des bienfaits du meilleur des hommes, aimer à s'en pénétrer. Et comment nous seroient-ils à charge, à vous et à moi ? Ils ne nous imposent point de nouveaux devoirs ; ils ne font que nous rendre plus chers ceux qui nous étoient déjà si sacrés. Le seul moyen de reconnoître ses soins est d'en être dignes, et tout leur prix est dans leur succès. Tenons-nous-en donc là dans l'effusion de notre zèle ; payons de nos vertus celles de notre bienfaiteur : voilà tout ce que nous lui devons. Il a fait assez pour nous et pour lui s'il nous a rendus à nous-mêmes. Absens ou présens, vivans ou morts, nous porterons partout un témoignage qui ne sera perdu pour aucun des trois.

Je faisais ces réflexions en moi-même quand mon mari vous destinoit l'éducation de ses enfans. Quand milord Édouard m'annonça son prochain retour et le vôtre, ces mêmes réflexions revinrent, et d'autres encore, qu'il importe de vous communiquer tandis qu'il est temps de le faire.

Ce n'est point de moi qu'il est question, c'est de vous ; je me crois plus en droit de vous donner des conseils depuis qu'ils sont tout à fait désintéressés, et que, n'ayant plus ma sûreté pour objet, ils ne se rapportent qu'à vous-même. Ma tendre amitié ne vous est pas suspecte, et je n'ai que trop acquis de lumières pour faire écouter mes avis.

Permettez-moi de vous offrir le tableau de l'état où vous allez être, afin que vous examiniez vous-même s'il n'a rien qui vous doive effrayer. O bon jeune homme ! si vous aimez la vertu, écoutez d'une oreille chaste les conseils de votre amie. Elle commence en tremblant un discours qu'elle voudroit taire : mais comment le taire sans vous trahir ? Sera-t-il temps de voir les objets que vous devez craindre quand ils vous auront égaré ? Non, mon ami : je suis la seule personne au monde

assez familière avec vous pour vous les présenter. N'ai-je pas le droit de vous parler, au besoin, comme une sœur, comme une mère? Ah! si les leçons d'un cœur honnête étoient capables de souiller le vôtre, il y a longtemps que je n'en aurois plus à vous donner.

Votre carrière, dites-vous, est finie; mais convenez qu'elle est finie avant l'âge. L'amour est éteint, les sens lui survivent, et leur délire est d'autant plus à craindre que, le seul sentiment qui le bornoit n'existant plus, tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien. Un homme ardent et sensible, jeune et garçon, veut être continent et chaste; il sait, il sent, il l'a dit mille fois, que la force de l'âme qui produit toutes les vertus tient à la pureté qui les nourrit toutes. Si l'amour le préserve des mauvaises mœurs dans sa jeunesse, il veut que la raison l'en préserve dans tous les temps: il connoît pour les devoirs pénibles un prix qui console de leur rigueur; et s'il en coûte des combats quand on veut se vaincre, fera-t-il moins aujourd'hui pour le Dieu qu'il adore qu'il ne fit pour la maîtresse qu'il servit autrefois? Ce sont là, ce me semble, des maximes de votre morale, ce sont donc aussi des règles de votre conduite; car vous avez toujours méprisé ceux qui, contents de l'apparence, parlent autrement qu'ils n'agissent, et chargent les autres de lourds fardeaux auxquels ils ne veulent pas toucher eux-mêmes.

Quel genre de vie a choisi cet homme sage pour suivre les lois qu'il se prescrit? Moins philosophe encore qu'il n'est vertueux et chrétien, sans doute il n'a point pris son orgueil pour guide. Il sait que l'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, et qu'il n'est pas question de réprimer les passions irritées, mais de les empêcher de naître. Se dérobe-t-il donc aux occasions dangereuses? fuit-il les objets capables de l'émouvoir? fait-il d'une humble défiance de lui-même la sauvegarde de sa vertu? Tout au contraire, il n'hésite pas à s'offrir aux plus téméraires combats. A trente ans, il va s'enfermer dans une solitude avec des femmes de son âge, dont une lui fut trop chère pour qu'un si dangereux souvenir se puisse effacer, dont l'autre vit avec lui dans une étroite familiarité, et dont une troisième lui tient encore par les droits qu'ont les bienfaits sur les âmes reconnoissantes. Il va s'exposer à tout ce qui peut réveiller en lui des passions mal éteintes; il va s'enlacer dans les pièges qu'il devoit le plus redouter. Il n'y a pas un rapport dans sa situation qui ne dût le faire défier de sa force, et pas un qui ne l'avilit à jamais s'il étoit foible un moment. Où est-elle donc cette grande force d'âme à laquelle il ose tant se fier? Qu'a-t-elle fait jusqu'ici qui lui réponde de l'avenir? Le tira-t-elle à Paris de la maison du colonel? Est-ce elle qui lui dicta l'été dernier la scène de Meillerie? L'a-t-elle bien sauvé cet hiver des charmes d'un autre objet, et ce printemps des frayeurs d'un rêve? S'est-il vaincu pour elle au moins une fois, pour espérer de se vaincre sans cesse? Il sait, quand le devoir l'exige, combattre les passions d'un ami; mais les siennes?... Hélas! sur la plus belle moitié de sa vie, qu'il doit penser modestement de l'autre!

On supporte un état violent quand il passe. Six mois, un an, ne sont rien; on envisage un terme, et l'on prend courage. Mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte? qui est-ce qui sait triom-

pher de lui-même jusqu'à la mort? O mon ami! si la vie est courte pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu! Il faut être incessamment sur ses gardes. L'instant de jouir passe et ne revient plus; celui de mal faire passe et revient sans cesse: on s'oublie un moment, et l'on est perdu. Est-ce dans cet état effrayant qu'on peut couler des jours tranquilles? et ceux même qu'on a sauvés du péril n'offrent-ils pas une raison de n'y plus exposer les autres?

Que d'occasions peuvent naître aussi dangereuses que celles dont vous avez échappé, et, qui pis est, non moins imprévues! Croyez-vous que les monumens à craindre n'existent qu'à Meillière? Ils existent partout où nous sommes, car nous les portons avec nous. Eh! vous savez trop qu'une âme attendrie intéresse l'univers entier à sa passion, et que, même après la guérison, tous les objets de la nature nous rappellent encore ce qu'on sentit autrefois en les voyant. Je crois pourtant, oui, j'ose le croire, que ces périls ne reviendront plus, et mon cœur me répond du vôtre. Mais, pour être au-dessus d'une lâcheté, ce cœur facile est-il au-dessus d'une foiblesse? et suis-je la seule ici qu'il lui en coûtera peut-être de respecter? Songez, Saint-Preux, que tout ce qui m'est cher doit être couvert de ce même respect que vous me devez; songez que vous aurez sans cesse à porter innocemment les jeux innocens d'une femme charmante; songez aux mépris éternels que vous auriez mérités si jamais votre cœur osoit s'oublier un moment et profaner ce qu'il doit honorer à tant de titres.

Je veux que le devoir, la foi, l'ancienne amitié, vous arrêtent, que l'obstacle opposé par la vertu vous ôte un vain espoir, et qu'au moins par raison vous étouffiez des vœux inutiles: serez-vous pour cela délivré de l'empire des sens et des pièges de l'imagination? Forcé de nous respecter toutes deux et d'oublier en nous notre sexe, vous le verrez dans celles qui nous servent, et en vous abaissant vous croirez vous justifier: mais serez-vous moins coupable en effet, et la différence des rangs change-t-elle ainsi la nature des fautes? Au contraire, vous vous avilirez d'autant plus que les moyens de réussir seront moins honnêtes. Quels moyens! Quoi! vous!... Ah! périsse l'homme indigne qui marchande un cœur et rend l'amour mercenaire! c'est lui qui couvre la terre des crimes que la débauche y fait commettre. Comment ne seroit pas toujours à vendre celle qui se laisse acheter une fois? Et, dans l'opprobre où bientôt elle tombe, lequel est l'auteur de sa misère, du brutal qui la maltraite en un mauvais lieu, ou du séducteur qui l'y traîne en mettant le premier ses faveurs à prix?

Oserai-je ajouter une considération qui vous touchera, si je ne me trompe? Vous avez vu quels soins j'ai pris pour établir ici la règle et les bonnes mœurs; la modestie et la paix y règnent, tout y respire le bonheur et l'innocence. Mon ami, songez à vous, à moi, à ce que nous fûmes, à ce que nous sommes, à ce que nous devons être. Faudra-t-il que je dise un jour, en regrettant mes peines perdues: « C'est de lui que vient le désordre de ma maison? »

Disons tout, s'il est nécessaire, et sacrifions la modestie elle-même au véritable amour de la vertu. L'homme n'est pas fait pour le célibat,

et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché. Le moyen d'échapper toujours à l'ennemi qu'on porte sans cesse avec soi ? Voyez en d'autres pays ces téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne : ils se disent saints, et sont déshonnêtes ; leur feinte continence n'est que souillure ; et, pour avoir dédaigné l'humanité, ils s'abaissent au-dessous d'elle. Je comprends qu'il en coûte peu de se rendre difficile sur des lois qu'on n'observe qu'en apparence ; mais celui qui veut être sincèrement vertueux se sent assez chargé des devoirs de l'homme sans s'en imposer de nouveaux. Voilà, cher Saint-Preux, la véritable humilité du chrétien : c'est de trouver toujours sa tâche au-dessus de ses forces, bien loin d'avoir l'orgueil de la doubler. Faites-vous l'application de cette règle, et vous sentirez qu'un état qui devrait seulement alarmer un autre homme doit par mille raisons vous faire trembler. Moins vous craignez, plus vous avez à craindre : et si vous n'êtes point effrayé de vos devoirs, n'espérez pas de les remplir.

Tels sont les dangers qui vous attendent ici. Pensez-y tandis qu'il en est temps. Je sais que jamais de propos délibéré vous ne vous exposerez à mal faire, et le seul mal que je crains de vous est celui que vous n'aurez pas prévu. Je ne vous dis donc pas de vous déterminer sur mes raisons, mais de les peser. Trouvez-y quelque réponse dont vous soyez content, et je m'en contente ; osez compter sur vous, et j'y compte. Dites-moi : « Je suis un ange, » et je vous reçois à bras ouverts.

Quoi ! toujours des privations et des peines ! toujours des devoirs cruels à remplir ! toujours fuir les gens qui nous sont chers ! Non, mon aimable ami. Heureux qui peut dès cette vie offrir un prix à la vertu ! J'en vois un digne d'un homme qui sut combattre et souffrir pour elle. Si je ne présume pas trop de moi, ce prix que j'ose vous destiner acquittera tout ce que mon cœur redoit au vôtre ; et vous aurez plus que vous n'eussiez obtenu si le ciel eût béni nos premières inclinations. Ne pouvant vous faire ange vous-même, je vous en veux donner un qui garde votre âme, qui l'épure, qui la ranime, et sous les auspices duquel vous puissiez vivre avec nous dans la paix du séjour céleste. Vous n'aurez pas, je crois, beaucoup de peine à deviner qui je veux dire ; c'est l'objet qui se trouve à peu près établi d'avance dans le cœur qu'il doit remplir un jour, si mon projet réussit.

Je vois toutes les difficultés de ce projet sans en être rebutée, car il est honnête. Je connois tout l'empire que j'ai sur mon amie, et ne crains point d'en abuser en l'exerçant en votre faveur. Mais ses résolutions vous sont connues, et, avant de les ébranler, je dois m'assurer de vos

4. Quelques hommes sont continens sans mérite, d'autres le sont par vertu, et je ne doute point que plusieurs prêtres catholiques ne soient dans ce dernier cas : mais imposer le célibat à un corps aussi nombreux que le clergé de l'Église romaine, ce n'est pas tant lui défendre de n'avoir point de femmes que lui ordonner de se contenter de celles d'autrui. Je suis surpris que, dans tout pays où les bonnes mœurs sont encore en estime, les lois et les magistrats tolèrent un vœu si scandaleux.

dispositions, afin qu'en l'exhortant de vous permettre d'aspirer à elle, je puisse répondre de vous et de vos sentimens; car, si l'inégalité que le sort a mise entre l'un et l'autre vous ôte le droit de vous proposer vous-même, elle permet encore moins que ce droit vous soit accordé, sans savoir quel usage vous en pourrez faire.

Je connois toute votre délicatesse; et si vous avez des objections à m'opposer, je sais qu'elles seront pour elle bien plus que pour vous. Laissez ces vains scrupules. Serez-vous plus jaloux que moi de l'honneur de mon amie? Non, quelque cher que vous me puissiez être, ne craignez point que je préfère votre intérêt à sa gloire. Mais autant je mets de prix à l'estime des gens sensés, autant je méprise les jugemens téméraires de la multitude, qui se laisse éblouir par un faux éclat, et ne voit rien de ce qui est honnête. La différence fût-elle cent fois plus grande, il n'est point de rang auquel les talens et les mœurs n'aient droit d'atteindre: et à quel titre une femme oseroit-elle dédaigner pour époux celui qu'elle s'honore d'avoir pour ami? Vous savez quels sont là-dessus nos principes à toutes deux. La fausse honte et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes, et la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal.

A votre égard, la fierté que je vous ai quelquefois connue ne sauroit être plus déplacée que dans cette occasion; et ce seroit à vous une ingratitude de craindre d'elle un bienfait de plus. Et puis, quelque difficile que vous puissiez être, convenez qu'il est plus doux et mieux séant de devoir sa fortune à son épouse qu'à son ami: car on devient le protecteur de l'une et le protégé de l'autre; et, quoi que l'on puisse dire, un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme.

Que s'il reste au fond de votre âme quelque répugnance à former de nouveaux engagements, vous ne pouvez trop vous hâter de la détruire pour votre honneur et pour mon repos; car je ne serai jamais contente de vous et de moi que quand vous serez en effet tel que vous devez être, et que vous aimerez les devoirs que vous avez à remplir. Eh! mon ami, je devrois moins craindre cette répugnance qu'un empressement trop relatif à vos anciens penchans. Que ne fais-je point pour m'acquitter auprès de vous! Je tiens plus que je n'avois promis. N'est-ce pas aussi Julie que je vous donne? n'aurez-vous pas la meilleure partie de moi-même, et n'en serez-vous pas plus cher à l'autre? Avec quel charme alors je me livrerai sans contrainte à tout mon attachement pour vous! Oui, portez-lui la foi que vous m'avez jurée; que votre cœur remplisse avec elle tous les engagements qu'il prit avec moi; qu'il lui rende, s'il est possible, tout ce que vous redevez au mien. O Saint-Preux! je lui transmets cette ancienne dette. Souvenez-vous qu'elle n'est pas facile à payer.

Voilà, mon ami, le moyen que j'imagine de nous réunir sans danger, en vous donnant dans notre famille la même place que vous tenez dans nos cœurs. Dans le nœud cher et sacré qui nous unira tous, nous ne serons plus entre nous que des sœurs et des frères; vous ne serez plus votre propre ennemi ni le nôtre; les plus doux sentimens, devenus légitimes, ne seront plus dangereux; quand il ne faudra plus les étouffer,

on n'aura plus à les craindre. Loin de résister à des sentimens si charmans, nous en ferons à la fois nos devoirs et nos plaisirs : c'est alors que nous nous aimerons tous plus parfaitement, et que nous goûterons, véritablement réunis, les charmes de l'amitié, de l'amour et de l'innocence. Que si, dans l'emploi dont vous vous chargez, le ciel récompense du bonheur d'être père le soin que vous prendrez de nos enfans, alors vous connoîtrez par vous-même le prix de ce que vous aurez fait pour nous. Comblés des vrais biens de l'humanité, vous apprendrez à porter avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à vos proches; vous sentirez enfin ce que la vaine sagesse des méchans n'a jamais pu croire, qu'il est un bonheur réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.

Réfléchissez à loisir sur le parti que je vous propose, non pour savoir s'il vous convient, je n'ai pas besoin là-dessus de votre réponse, mais s'il convient à Mme d'Orbe, et si vous pouvez faire son bonheur comme elle doit faire le vôtre. Vous savez comment elle a rempli ses devoirs dans tous les états de son sexe : sur ce qu'elle est, jugez de ce qu'elle a droit d'exiger. Elle aime comme Julie, elle doit être aimée comme elle. Si vous sentez pouvoir la mériter, parlez; mon amitié tentera le reste, et se promet tout de la sienne : mais si j'ai trop espéré de vous, au moins vous êtes honnête homme, et vous connoissez sa délicatesse; vous ne voudriez pas d'un bonheur qui lui coûteroit le sien : que votre cœur soit digne d'elle, ou qu'il ne lui soit jamais offert.

Encore une fois, consultez-vous bien. Pesez votre réponse avant de la faire. Quand il s'agit du sort de la vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement; mais toute délibération légère est un crime quand il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu. Fortifiez la vôtre, ô mon bon ami, de tous les secours de la sagesse. La mauvaise honte m'empêcheroit-elle de vous rappeler le plus nécessaire? Vous avez de la religion; mais j'ai peur que vous n'en tiriez pas tout l'avantage qu'elle offre dans la conduite de la vie, et que la hauteur philosophique ne dédaigne la simplicité du chrétien. Je vous ai vu sur la prière des maximes que je ne saurois goûter. Selon vous, cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit; et Dieu, nous ayant donné dans la conscience tout ce qui peut nous porter au bien, nous abandonne en suite à nous-mêmes, et laisse agir notre liberté. Ce n'est pas là, vous le savez, la doctrine de saint Paul, ni celle qu'on professe dans notre Eglise. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorans, foibles, portés au mal. Et d'où nous viendroient la lumière et la force, si ce n'est de celui qui en est la source? et pourquoi les obtiendrions-nous, si nous ne daignons pas les demander? Prenez garde, mon ami, qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Être l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre foiblesse convenoient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses afin de les traiter plus facilement! Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu; vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous

trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des lois générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins de soin. O grands philosophes! que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes commodes et de lui abrégé le travail!

« A quoi bon lui rien demander? dites-vous encore : ne connoît-il pas tous nos besoins? n'est-il pas notre père pour y pourvoir? savons-nous mieux que lui ce qu'il nous faut? et voulons-nous notre bonheur plus véritablement qu'il ne le veut lui-même? » Cher Saint-Preux, que de vains sophismes! Le plus grand de nos besoins, le seul auquel nous pouvons pourvoir, est celui de sentir nos besoins, et le premier pas pour sortir de notre misère est de la connoître. Soyons humbles pour être sages; voyons notre foiblesse, et nous serons forts. Ainsi s'accorde la justice avec la clémence; ainsi règnent à la fois la grâce et la liberté. Esclaves par notre foiblesse, nous sommes libres par la prière; car il dépend de nous de demander et d'obtenir la force qu'il ne dépend pas de nous d'avoir par nous-mêmes.

Apprenez donc à ne pas prendre toujours conseil de vous seul dans les occasions difficiles, mais de celui qui joint le pouvoir à la prudence, et sait faire le meilleur parti du parti qu'il nous fait préférer. Le grand défaut de la sagesse humaine, même de celle qui n'a que la vertu pour objet, est un excès de confiance qui nous fait juger de l'avenir par le présent, et, par un moment, de la vie entière. On se sent ferme un instant, et l'on compte n'être jamais ébranlé. Plein d'un orgueil que l'expérience confond tous les jours, on croit n'avoir plus à craindre un piège une fois évité. Le modeste langage de la vaillance est : « Je fus brave un tel jour; » mais celui qui dit : « Je suis brave, » ne sait ce qu'il sera demain; et tenant pour sienne une valeur qu'il ne s'est pas donnée, il mérite de la perdre au moment de s'en servir.

Que tous nos projets doivent être ridicules, que tous nos raisonnemens doivent être insensés devant l'Être pour qui les temps n'ont point de succession ni les lieux de distance! Nous comptons pour rien ce qui est loin de nous, nous ne voyons que ce qui nous touche : quand nous aurons changé de lieu, nos jugemens seront tout contraires, et ne seront pas mieux fondés. Nous réglons l'avenir sur ce qui nous convient aujourd'hui, sans savoir s'il nous conviendra demain : nous jugeons de nous comme étant toujours les mêmes, et nous changeons tous les jours. Qui sait si nous aimerons ce que nous aimons, si nous voudrons ce que nous voulons, si nous serons ce que nous sommes, si les objets étrangers et les altérations de nos corps n'auront pas autrement modifié nos âmes, et si nous ne trouverons pas notre misère dans ce que nous aurons arrangé pour notre bonheur? Montrez-moi la règle de la sagesse humaine, et je vais la prendre pour guide. Mais si sa meilleure leçon est de nous apprendre à nous défier d'elle, recourons à celle qui ne trompe point, et faisons ce qu'elle nous inspire. Je lui demande d'éclairer mes conseils; demandez-lui d'éclairer vos résolutions. Quelque parti que vous preniez, vous ne voudrez que ce qui est bon et honnête, je le sais bien : mais ce n'est pas assez encore : il faut vouloir ce qui le sera toujours; et ni vous ni moi n'en sommes les juges.

LETTRE VII. — *De Saint-Preux à Mme de Wolmar.*

Julie ! une lettre de vous !... après sept ans de silence !... Oui, c'est elle ; je le vois, je le sens : mes yeux méconnoîtroient-ils des traits que mon cœur ne peut oublier ? Quoi ! vous vous souvenez de mon nom ! vous le savez encore écrire !... En formant ce nom¹, votre main n'a-t-elle point tremblé ?... Je m'égare, et c'est votre faute. La forme, le pli, le cachet, l'adresse, tout dans cette lettre m'en rappelle de trop différentes. Le cœur et la main semblent se contredire. Ah ! deviez-vous employer la même écriture pour tracer d'autres sentimens ?

Vous trouverez peut-être que songer si fort à vos anciennes lettres, c'est trop justifier la dernière. Vous vous trompez. Je me sens bien, je ne suis plus le même, ou vous n'êtes plus la même : et ce qui me le prouve est qu'excepté les charmes et la beauté, tout ce que je retrouve en vous de ce que j'y trouvois autrefois m'est un nouveau sujet de surprise. Cette observation répond d'avance à vos craintes. Je ne me lie point à mes forces, mais au sentiment qui me dispense d'y recourir. Plein de tout ce qu'il faut que j'honore en celle que j'ai cessé d'adorer, je sais à quels respects doivent s'élever mes anciens hommages. Pénétré de la plus tendre reconnaissance, je vous aime autant que jamais, il est vrai ; mais ce qui m'attache le plus à vous est le retour de ma raison. Elle vous montre à moi telle que vous êtes ; elle vous sert mieux que l'amour même. Non, si j'étois resté coupable, vous ne me seriez pas aussi chère.

Depuis que j'ai cessé de prendre le change, et que le pénétrant Wolmar m'a éclairé sur mes vrais sentimens, j'ai mieux appris à me connoître, et je m'alarme moins de ma foiblesse. Qu'elle abuse mon imagination, que cette erreur me soit douce encore, il suffit, pour mon repos, qu'elle ne puisse plus vous offenser, et la chimère qui m'égare à sa poursuite me sauve d'un danger réel.

O Julie ! il est des impressions éternelles que le temps ni les soins n'effacent point. La blessure guérit, mais la marque reste ; et cette marque est un sceau respecté qui préserve le cœur d'une autre atteinte. L'inconstance et l'amour sont incompatibles : l'amant qui change ne change pas ; il commence ou finit d'aimer. Pour moi j'ai fini ; mais, en cessant d'être à vous, je suis resté sous votre garde. Je ne vous crains plus ; mais vous m'empêchez d'en craindre une autre. Non, Julie, non, femme respectable, vous ne verrez jamais en moi que l'ami de votre personne et l'amant de vos vertus ; mais nos amours, nos premières et uniques amours, ne sortiront jamais de mon cœur. La fleur de mes ans ne se flétrira point dans ma mémoire. Dussé-je vivre des siècles entiers, le doux temps de ma jeunesse ne peut ni naître pour moi, ni s'effacer de mon souvenir. Nous avons beau n'être plus les mêmes, je ne puis oublier ce que nous avons été. Mais parlons de votre cousin

Chère amie, il faut l'avouer, depuis que je n'ose plus contempler

1. On a dit que *Saint-Preux* étoit un nom controuvé. Peut-être le véritable étoit-il sur l'adresse.

vos charmes, je deviens plus sensible aux siens. Quels yeux peuvent errer toujours de beautés en beautés sans jamais se fixer sur aucune? Les miens l'ont revue avec trop de plaisir peut-être; et depuis mon éloignement, ses traits, déjà gravés dans mon cœur, y font une impression plus profonde. Le sanctuaire est fermé, mais son image est dans le temple. Insensiblement je deviens pour elle ce que j'aurois été si je ne vous avois jamais vue; et il n'appartenoit qu'à vous seule de me faire sentir la différence de ce qu'elle m'inspire à l'amour. Les sens, libres de cette passion terrible, se joignent aux doux sentimens de l'amitié. Devient-elle amour pour cela? Julie, ah! quelle différence! Où est l'enthousiasme? où est l'idolâtrie? où sont ces divins égaremens de la raison, plus brillans, plus sublimes, plus forts, meilleurs cent fois que la raison même? Un feu passager m'embrase, un délire d'un moment me saisit, me trouble, et me quitte. Je retrouve entre elle et moi deux amis qui s'aiment tendrement et qui se le disent. Mais deux amans s'aiment-ils l'un l'autre? Non; *vous* et *moi* sont des mots proscrits de leur langue : ils ne sont plus deux, ils sont un.

Suis-je donc tranquille en effet? Comment puis-je l'être? elle est charmante, elle est votre amie et la mienne : la reconnaissance m'attache à elle; elle entre dans mes souvenirs les plus doux. Que de droits sur une âme sensible! et comment écarter un sentiment plus tendre de tant sentimens si bien dus? Hélas! il est dit qu'entre elle et vous je ne serai jamais un moment paisible.

Femmes! femmes! objets chers et funestes, que la nature orna pour notre supplice, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément!... Beauté, charme, attrait, sympathie, être ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés! beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton calme trompeur! C'est toi qui produis les tempêtes qui tourmentent le genre humain. O Julie! O Claire! que vous me vendez cher cette amitié cruelle dont vous osez vous vanter à moi!... J'ai vécu dans l'orage, et c'est toujours vous qui l'avez excité. Mais quelles agitations diverses vous avez fait éprouver à mon cœur! Celles du lac de Genève ne ressemblent pas plus aux flots du vaste Océan. L'un n'a que des ondes vives et courtes dont le perpétuel tranchant agite, émeut, submerge quelquefois, sans jamais former de long cours. Mais sur la mer, tranquille en apparence, on se sent élevé, porté doucement et loin par un flot lent et presque insensible; on croit ne pas sortir de la place, et l'on arrive au bout du monde.

Telle est la différence de l'effet qu'ont produit sur moi vos attraits et les siens. Ce premier, cet unique amour qui fit le destin de ma vie, et que rien n'a pu vaincre que lui-même, étoit né sans que je m'en fusse aperçu; il m'entraînoit que je l'ignorois encore : je me perdis sans croire m'être égaré. Durant le vent j'étois au ciel ou dans les abîmes; le calme vient, je ne sais plus où je suis. Au contraire, je vois, je sens mon trouble auprès d'elle, et me le figure plus grand qu'il n'est; j'éprouve des transports passagers et sans suite; je m'emporte un mo-

ment, et suis paisible un moment après : l'onde tourmente en vain le vaisseau, le vent n'enfle point les voiles; mon cœur, content de ses charmes, ne leur prête point son illusion; je la vois plus belle que je ne l'imagine, et je la redoute plus de près que de loin : c'est presque l'effet contraire à celui qui me vient de vous, et j'éprouvois constamment l'un et l'autre à Clarens.

Depuis mon départ, il est vrai qu'elle se présente à moi quelquefois avec plus d'empire. Malheureusement il m'est difficile de la voir seule. Enfin je la vois, et c'est bien assez; elle ne m'a pas laissé de l'amour, mais de l'inquiétude.

Voilà fidèlement ce que je suis pour l'une et pour l'autre. Tout le reste de votre sexe ne m'est plus rien; mes longues peines me l'ont fait oublier,

E fornito 'l mio tempo a mezzo gli anni.

Le malheur m'a tenu lieu de force pour vaincre la nature et triompher des tentations. On a peu de désirs quand on souffre; et vous m'avez appris à les éteindre en leur résistant. Une grande passion malheureuse est un grand moyen de sagesse. Mon cœur est devenu, pour ainsi dire, l'organe de tous mes besoins; je n'en ai point quand il est tranquille. Laissez-le en paix l'une et l'autre, et désormais il l'est pour toujours.

Dans cet état, qu'ai-je à craindre de moi-même, et par quelle précaution cruelle voulez-vous m'ôter mon bonheur pour ne pas m'exposer à le perdre? Quel caprice de m'avoir fait combattre et vaincre, pour m'enlever le prix après la victoire! N'est-ce pas vous qui rendez blâmable un danger bravé sans raison? Pourquoi m'avoir appelé près de vous avec tant de risques? ou pourquoi m'en bannir quand je suis digne d'y rester? Deviez-vous laisser prendre à votre mari tant de peine à pure perte? Que ne le faisiez-vous renoncer à des soins que vous aviez résolu de rendre inutiles? Que ne lui disiez-vous : « Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer? » Hélas! plus vous craignez pour moi, plus il faudroit vous hâter de me rappeler. Non, ce n'est pas près de vous qu'est le danger, c'est en votre absence, et je ne vous crains qu'où vous n'êtes pas. Quand cette redoutable Julie me poursuit, je me réfugie auprès de Mme de Wolmar, et je suis tranquille : où fuirai-je, si cet asile m'est ôté? Tous les temps, tous les lieux, me sont dangereux loin d'elle; partout je trouve Claire ou Julie. Dans le passé, dans le présent, l'une et l'autre m'agite à son tour : ainsi mon imagination toujours troublée ne se calme qu'à votre vue, et ce n'est qu'auprès de vous que je suis en sûreté contre moi. Comment vous expliquer le changement que j'éprouve en vous abordant? Toujours vous exercez le même empire, mais son effet est tout opposé; en réprimant les transports que vous causiez autrefois, cet empire est plus grand, plus sublime encore; la paix, la sérénité, succèdent au

1. « Ma carrière est finie au milieu de mes ans. »

trouble des passions; mon cœur, toujours formé sur le vôtre, aime comme lui, et devient paisible à son exemple. Mais ce repos passager n'est qu'une trêve; et j'ai beau m'élever jusqu'à vous en votre présence, je retombe en moi-même en vous quittant. Julie, en vérité, je crois avoir deux âmes, dont la bonne est en dépôt dans vos mains. Ah! voulez-vous me séparer d'elle?

Mais les erreurs des sens vous alarment; vous craignez les restes d'une jeunesse éteinte par les ennuis; vous craignez pour les jeunes personnes qui sont sous votre garde; vous craignez de moi ce que le sage Wolmar n'a pas craint! O Dieu! que toutes ces frayeurs m'humilient! Estimez-vous donc votre ami moins que le dernier de vos gens? Je puis vous pardonner de mal penser de moi, jamais de ne vous pas rendre à vous-même l'honneur que vous vous devez. Non, non; les feux dont j'ai brûlé m'ont purifié; je n'ai plus rien d'un homme ordinaire. Après ce que je fus, si je pouvois être vif un moment, j'irois me cacher au bout du monde, et ne me croirois jamais assez loin de vous.

Quoi! je troublerois cet ordre aimable que j'admirois avec tant de plaisir! Je souillerois ce séjour d'innocence et de paix que j'habitois avec tant de respect! Je pourrois être assez lâche!... Eh! comment le plus corrompu des hommes ne seroit-il pas touché d'un si charmant tableau? comment ne reprendroit-il pas dans cet asile l'amour de l'honnêteté? Loin d'y porter ses mauvaises mœurs, c'est là qu'il iroit s'en défaire... Qui? moi, Julie, moi?... si tard? sous vos yeux?...

Chère amie, ouvrez-moi votre maison sans crainte; elle est pour moi le temple de la vertu; partout j'y vois son simulacre auguste, et ne puis servir qu'elle auprès de vous. Je ne suis pas un ange, il est vrai; mais j'habiterai leur demeure, j'imiterai leurs exemples: on les fuit quand on ne leur veut pas ressembler.

Vous le voyez, j'ai peine à venir au point principal de votre lettre, le premier auquel il falloit songer, le seul dont je m'occuperois si j'osois prétendre au bien qu'il m'annonce. O Julie! âme bienfaisante! amie incomparable! en m'offrant la digne moitié de vous-même, et le plus précieux trésor qui soit au monde après vous, vous faites plus, s'il est possible, que vous ne fites jamais pour moi. L'amour, l'aveugle amour put vous forcer à vous donner; mais donner votre amie est une preuve d'estime non suspecte. Dès cet instant je crois vraiment être homme de mérite, car je suis honoré de vous. Mais que le témoignage de cet honneur m'est cruel! En l'acceptant je le démentirois, et pour le mériter il faut que j'y renonce. Vous me connoissez; jugez-moi. Ce n'est pas assez que votre adorable cousine soit aimée; elle doit l'être comme vous; je le sais: le sera-t-elle? le peut-elle être? et dépend-il de moi de lui rendre sur ce point ce qui lui est dû? Ah! si vous vouliez m'unir avec elle, que ne me laissiez-vous un cœur à lui donner, un cœur auquel elle inspirât des sentimens nouveaux dont il lui pût offrir les prémices? En est-il un moins digne d'elle que celui qui sut vous aimer? Il faudroit avoir l'âme libre et paisible du bon et sage d'Orbe pour s'occuper d'elle seule à son exemple; il faudroit le valoir pour lui succéder: autrement la comparaison de son ancien état lui rendroit le dernier plus

insupportable ; et l'amour foible et distrait d'un second époux , loin de la consoler du premier , le lui feroit regretter davantage. D'un ami tendre et reconnoissant elle auroit fait un mari vulgaire. Gagneroit-elle à cet échange ? Elle y perdrait doublement. Son cœur délicat et sensible sentiroit trop cette perte ; et moi , comment supporterois-je le spectacle continuel d'une tristesse dont je serois cause , et dont je ne pourrois la guérir ? Hélas ! j'en mourrois de douleur même avant elle. Non , Julie , je ne ferai point mon bonheur aux dépens du sien. Je l'aime trop pour l'épouser.

Mon bonheur ? Non. Serois-je heureux moi-même en ne la rendant pas heureuse ? L'un des deux peut-il se faire un sort exclusif dans le mariage ? Les biens , les maux n'y sont-ils pas communs , malgré qu'on en ait ? et les chagrins qu'on se donne l'un à l'autre ne retombent-ils pas toujours sur celui qui les cause ? Je serois malheureux par ses peines , sans être heureux par ses bienfaits. Grâce , beauté , mérite , attachement , fortune , tout concourroit à ma félicité ; mon cœur , mon cœur seul empoisonneroit tout cela , et me rendroit misérable au sein du bonheur.

Si mon état présent est plein de charme auprès d'elle , loin que ce charme pût augmenter par une union plus étroite , les plus doux plaisirs que j'y goûte me seroient ôtés. Son humeur badine peut laisser un aimable essor à son amitié , mais c'est quand elle a des témoins de ses caresses. Je puis avoir quelque émotion trop vive auprès d'elle , mais c'est quand votre présence me distrait de vous. Toujours entre elle et moi dans nos tête-à-tête , c'est vous qui nous les rendez délicieux. Plus notre attachement augmente , plus nous songeons aux chaînes qui l'ont formé ; le doux lien de notre amitié se resserre , et nous nous aimons pour parler de vous. Ainsi mille souvenirs chers à votre amie , plus chers à votre ami , les réunissent : unis par d'autres nœuds , il y faudra renoncer. Ces souvenirs trop charmans ne seroient-ils pas autant d'infidélités envers elle ? Eh ! de quel front prendrois-je une épouse respectée et chérie pour confidente des outrages que mon cœur lui feroit malgré lui ? Ce cœur n'oseroit donc plus s'échapper dans le sien , il se fermeroit à son abord. N'osant plus lui parler de vous , bientôt je ne lui parlerois plus de moi. Le devoir , l'honneur , en m'imposant pour elle une réserve nouvelle , me rendroient ma femme étrangère , et je n'aurois plus ni guide ni conseil pour éclairer mon âme et corriger mes erreurs. Est-ce là l'hommage qu'elle doit attendre ? est-ce là le tribut de tendresse et de reconnoissance que j'irois lui porter ? est-ce ainsi que je ferois son bonheur et le mien ?

Julie , oublîâtes-vous mes sermens avec les vôtres ? Pour moi , je ne les ai point oubliés. J'ai tout perdu ; ma foi seule m'est restée ; elle me restera jusqu'au tombeau. Je n'ai pu vivre à vous ; je mourrai libre. Si l'engagement en étoit à prendre , je le prendrois aujourd'hui : car si c'est un devoir de se marier , un devoir plus indispensable encore est de ne faire le malheur de personne : et tout ce qui me reste à sentir en d'autres nœuds , c'est l'éternel regret de ceux auxquels j'osai prétendre. Je porterois dans ce lien sacré l'idée de ce que j'espérois y trouver une

fois. Cette idée feroit mon supplice et celui d'une infortunée. Je lui demanderois compte des jours heureux que j'attendis de vous. Quelles comparaisons j'aurois à faire ! quelle femme au monde les pourroit soutenir ? Ah ! comment me consolerois-je à la fois de n'être pas à vous et d'être à une autre ?

Chère amie, n'ébranlez point des résolutions dont dépend le repos de mes jours ; ne cherchez point à me tirer de l'anéantissement où je suis tombé, de peur qu'avec le sentiment de mon existence je ne reprenne celui de mes maux, et qu'un état violent ne rouvre toutes mes blessures. Depuis mon retour j'ai senti, sans m'en alarmer, l'intérêt plus vif que je prenois à votre amie ; car je savois bien que l'état de mon cœur ne lui permettroit jamais d'aller trop loin ; et voyant ce nouveau goût ajouter à l'attachement déjà si tendre que j'eus pour elle dans tous les temps, je me suis félicité d'une émotion qui m'aidoit à prendre le change, et me faisoit supporter votre image avec moins de peine. Cette émotion a quelque chose des douceurs de l'amour, et n'en a pas les tourmens. Le plaisir de la voir n'est point troublé par le désir de la posséder ; content de passer ma vie entière comme j'ai passé cet hiver, je trouve entre vous deux cette situation paisible et douce qui tempère l'austérité de la vertu et rend ses leçons aimables. Si quelque vain transport m'agite un moment, tout le réprime et le fait taire : j'en ai trop vaincu de plus dangereux pour qu'il m'en reste aucun à craindre. J'honore votre amie comme je l'aime, et c'est tout dire. Quand je ne songerois qu'à mon intérêt, tous les droits de la tendre amitié me sont trop chers auprès d'elle pour que je m'expose à les perdre en cherchant à les étendre ; et je n'ai pas même eu besoin de songer au respect que je lui dois pour ne jamais lui dire un seul mot dans le tête-à-tête, qu'elle eût besoin d'interpréter ou de ne pas entendre. Que si peut-être elle a trouvé quelquefois un peu trop d'empressement dans mes manières, sûrement elle n'a point vu dans mon cœur la volonté de le témoigner. Tel que je fus six mois auprès d'elle, tel je serai toute ma vie. Je ne connois rien après vous de si parfait qu'elle ; mais fût-elle plus parfaite que vous encore, je sens qu'il faudroit n'avoir jamais été votre amant pour pouvoir devenir le sien.

Avant d'achever cette lettre, il faut vous dire ce que je pense de la vôtre. J'y trouve avec toute la prudence de la vertu les scrupules d'une âme craintive qui se fait un devoir de s'épouvanter, et croit qu'il faut tout craindre pour se garantir de tout. Cette extrême timidité a son danger ainsi qu'une confiance excessive. En nous montrant sans cesse des monstres où il n'y en a point, elle nous épuise à combattre des chimères, et, à force de nous effaroucher sans sujet, elle nous tient moins en garde contre les périls véritables, et nous les laisse moins discerner. Relisez quelquefois la lettre que milord Édouard vous écrivit l'année dernière au sujet de votre mari : vous y trouverez de bons avis à votre

4. Il a dit précisément le contraire quelques pages auparavant. Le pauvre philosophe, entre deux jolies femmes, me parolt dans un plaisant embarras : on diroit qu'il veut n'aimer ni l'une ni l'autre, afin de les aimer toutes deux.

usage à plus d'un égard. Je ne blâme point votre dévotion ; elle est touchante, aimable et douce comme vous ; elle doit plaire à votre mari même. Mais prenez garde qu'à force de vous rendre timide et prévoyante, elle ne vous mène au quiétisme par une route opposée, et que, vous montrant partout du risque à courir, elle ne vous empêche enfin d'acquiescer à rien. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que pour y vivre on a toujours quelque combat à rendre contre soi ? Occupons-nous moins des dangers que de nous, afin de tenir notre âme prête à tout événement. Si chercher les occasions c'est mériter d'y succomber, les fuir avec trop de soin c'est souvent nous refuser à de grands devoirs ; et il n'est pas bon de songer sans cesse aux tentations, même pour les éviter. On ne me verra jamais rechercher des moments dangereux ni des tête-à-tête avec des femmes ; mais, dans quelque situation que me place désormais la Providence, j'ai pour sûreté de moi les huit mois que j'ai passés à Clarens, et ne crains plus que personne m'ôte le prix que vous m'avez fait mériter. Je ne serai pas plus foible que je l'ai été, je n'aurai pas de plus grands combats à rendre : j'ai senti l'amertume des remords ; j'ai goûté les douceurs de la victoire. Après de telles comparaisons, on n'hésite plus sur le choix ; tout, jusqu'à mes fautes passées, m'est garant de l'avenir.

Sans vouloir entrer avec vous dans de nouvelles discussions sur l'ordre de l'univers et sur la direction des êtres qui le composent, je me contenterai de vous dire que, sur des questions si fort au-dessus de l'homme, il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas que par induction sur celles qu'il voit, et que toutes les analogies sont pour ces lois générales que vous semblez rejeter. La raison même, et les plus saines idées que nous pouvons nous former de l'Être suprême, sont très-favorables à cette opinion ; car, bien que sa puissance n'ait pas besoin de méthode pour abrégier le travail, il est digne de sa sagesse de préférer pourtant les voies les plus simples, afin qu'il n'y ait rien d'inutile dans les moyens non plus que dans les effets. En créant l'homme, il l'a doué de toutes les facultés nécessaires pour accomplir ce qu'il exigeoit de lui ; et quand nous lui demandons le pouvoir de bien faire, nous ne lui demandons rien qu'il ne nous ait déjà donné. Il nous a donné la raison pour connoître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer ¹, et la liberté pour le choisir. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine ; et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables.

J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ces argumens, les dément sans cesse ; et, quelque parti que je prenne, dans quelque délibération que ce soit, je sens parfaitement qu'il ne tient qu'à moi de prendre le parti contraire. Toutes ces subtilités de l'école sont vaines précisément parce qu'elles prouvent trop, qu'elles com-

1. Saint-Preux fait de la conscience morale un sentiment, et non pas un jugement ; ce qui est contre les définitions des philosophes. Je crois pourtant qu'en ceci leur prétendu confrère a raison.

battent tout aussi bien la vérité que le mensonge, et que, soit que la liberté existe ou non, elles peuvent servir également à prouver qu'elle n'existe pas. A entendre ces gens-là, Dieu même ne seroit pas libre, et ce mot de liberté n'auroit aucun sens. Ils triomphent, non d'avoir résolu la question, mais d'avoir mis à sa place une chimère. Ils commencent par supposer que tout être intelligent est purement passif, et puis ils déduisent de cette supposition des conséquences pour prouver qu'il n'est pas actif. La commode méthode qu'ils ont trouvée là ! S'ils accusent leurs adversaires de raisonner de même, ils ont tort. Nous ne nous supposons point actifs et libres, nous sentons que nous le sommes. C'est à eux de prouver non-seulement que ce sentiment pourroit nous tromper, mais qu'il nous trompe en effet ¹. L'évêque de Cloyne a démontré que, sans rien changer aux apparences, la matière et les corps pourroient ne pas exister; est-ce assez pour affirmer qu'ils n'existent pas ? En tout ceci, la seule apparence coûte plus que la réalité : je m'en tiens à ce qui est plus simple.

Je ne crois donc pas qu'après avoir pourvu de toute manière aux besoins de l'homme, Dieu accorde à l'un plutôt qu'à l'autre des secours extraordinaires, dont celui qui abuse des secours communs à tous est indigne, et dont celui qui en use bien n'a pas besoin. Cette acception de personnes est injurieuse à la justice divine. Quand cette dure et décourageante doctrine se déduiroit de l'Écriture elle-même, mon premier devoir n'est-il pas d'honorer Dieu ? Quelque respect que je doive au texte sacré, j'en dois plus encore à son auteur ; et j'aimerois mieux croire la Bible falsifiée, ou inintelligible, que Dieu injuste ou malfaisant. Saint Paul ne veut pas que le vase dise au potier : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » Cela est fort bien, si le potier n'exige du vase que des services qu'il l'a mis en état de lui rendre ; mais s'il s'en prenoit au vase de n'être pas propre à un usage pour lequel il ne l'auroit pas fait, le vase auroit-il tort de lui dire : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? »

S'ensuit-il de là que la prière soit inutile ? A Dieu ne plaise que je m'ôte cette ressource contre mes foiblesses ! Tous les actes de l'entendement qui nous élèvent à Dieu, nous portent au-dessus de nous-mêmes ; en implorant son secours, nous apprenons à le trouver. Ce n'est pas lui qui nous change, c'est nous qui nous changeons en nous élevant à lui ². Tout ce qu'on lui demande comme il faut, on se le donne, et, comme vous l'avez dit, on augmente sa force en reconnoissant sa foiblesse. Mais, si l'on abuse de l'oraison et qu'on devienne mystique, on se perd

1. Ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la volonté se détermine sans cause, ou quelle est la cause qui détermine la volonté.

2. Notre galant philosophe, après avoir imité la conduite d'Abélard, semble en vouloir prendre aussi la doctrine. Leurs sentimens sur la prière ont beaucoup de rapport. Bien des gens, relevant cette hérésie, trouveront qu'il eût mieux valu persister dans l'égarément que de tomber dans l'erreur. Je ne pense pas ainsi. C'est un petit mal de se tromper ; c'en est un grand de se mal conduire. Ceci ne contredit point, à mon avis, ce que j'ai dit ci-devant sur le danger des fausses maximes de morale. Mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur.

à force de s'élever ; en cherchant la grâce , on renonce à la raison ; pour obtenir un don du ciel , on en foule aux pieds un autre ; en s'obstinant à vouloir qu'il nous éclaire . on s'ôte les lumières qu'il nous a données. Qui sommes-nous pour vouloir forcer Dieu de faire un miracle ?

Vous le savez , il n'y a rien de bien qui n'ait un excès blâmable , même la dévotion qui tourne en délire. La vôtre est trop pure pour arriver jamais à ce point ; mais l'excès qui produit l'égarement commence avant lui , et c'est de ce premier terme que vous avez à vous défier. Je vous ai souvent entendu blâmer les extases des ascétiques ; savez-vous comment elles viennent ? en prolongeant le temps qu'on donne à la prière plus que ne le permet la foiblesse humaine. Alors l'esprit s'épuise , l'imagination s'allume et donne des visions ; on devient inspiré , prophète , et il n'y a plus ni sens ni génie qui garantisse du fanatisme. Vous vous enfermez fréquemment dans votre cabinet , vous vous recueillez ; vous priez sans cesse ; vous ne voyez pas encore les piétistes ¹ , mais vous lisez leurs livres. Je n'ai jamais blâmé votre goût pour les écrits du bon Fénelon ; mais que faites-vous de ceux de sa disciple ? Vous lisez Muralt ; je le lis aussi ; mais je choisis ses lettres , et vous choisissez son instinct divin. Voyez comment il a fini , déplorez les égaremens de cet homme sage , et songez à vous. Femme pieuse et chrétienne , allez-vous n'être plus qu'une dévote ?

Chère et respectable amie , je reçois vos avis avec la docilité d'un enfant , et vous donne les miens avec le zèle d'un père. Depuis que la vertu , loin de rompre nos liens , les a rendus indissolubles , ses devoirs se confondent avec les droits de l'amitié. Les mêmes leçons nous conviennent , le même intérêt nous conduit. Jamais nos cœurs ne se parlent . jamais nos yeux ne se rencontrent sans offrir à tous deux un objet d'honneur et de gloire qui nous élève conjointement ; et la perfection de chacun de nous importera toujours à l'autre. Mais si les délibérations sont communes , la décision ne l'est pas ; elle appartient à vous seule. O vous qui fîtes toujours mon sort , ne cessez point d'en être l'arbitre ; pesez mes réflexions , prononcez : quoi que vous ordonniez de moi , je me soumets ; je serai digne au moins que vous ne cessiez pas de me conduire. Dussé-je ne vous plus revoir , vous me serez toujours présente , vous présiderez toujours à mes actions ; dussiez-vous m'ôter l'honneur d'élever vos enfans , vous ne m'ôterez point les vertus que je tiens de vous : ce sont les enfans de votre âme , la mienne les adopte , et rien ne les lui peut ravir.

Parlez-moi sans détour , Julie. A présent que je vous ai bien expliqué ce que je sens et ce que je pense , dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Vous savez à quel point mon sort est lié à celui de mon illustre ami. Je ne l'ai point consulté dans cette occasion , je ne lui ai montré ni cette

1. Sorte de fous qui avoient la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Évangile à la lettre ; à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre , les moraves en Allemagne , les jansénistes en France ; excepté pourtant qu'il ne manque à ces derniers que d'être les maîtres pour être plus durs et plus intolérans que leurs ennemis.

lettre ni la vôtre. S'il apprend que vous désapprouviez son projet, ou plutôt celui de votre époux, il le désapprouvera lui-même; et je suis bien éloigné d'en vouloir tirer une objection contre vos scrupules; il convient seulement qu'il les ignore jusqu'à votre entière décision. En attendant, je trouverai, pour différer notre départ, des prétextes qui pourront le surprendre, mais auxquels il acquiescera sûrement. Pour moi, j'aime mieux ne vous plus voir que de vous revoir pour vous dire un nouvel adieu. Apprendre à vivre chez vous en étranger est une humiliation que je n'ai pas méritée.

LETTRE VIII. — *De Mme de Wolmar à Saint-Preux.*

Hé bien! ne voilà-t-il pas encore votre imagination effarouchée! et sur quoi, je vous prie? sur les plus vrais témoignages d'estime et d'amitié que vous ayez jamais reçus de moi; sur les paisibles réflexions que le soin de votre vrai bonheur m'inspire; sur la proposition la plus obligeante, la plus avantageuse, la plus honorable qui vous ait jamais été faite; sur l'empressement, indiscret peut-être, de vous unir à ma famille par des nœuds indissolubles; sur le désir de faire mon allié, mon parent, d'un ingrat qui croit ou qui feint de croire que je ne veux plus de lui pour ami. Pour vous tirer de l'inquiétude où vous paraissez être, il ne falloit que prendre ce que je vous écris dans son sens le plus naturel. Mais il y a longtemps que vous aimez à vous tourmenter par vos injustices. ~~Votre lettre est, comme votre vie, sublime et rampante, pleine de force et de puérités. Mon cher philosophe, ne cesserez-vous jamais d'être enfant?~~

Où avez-vous donc pris que je songeasse à vous imposer des lois, à rompre avec vous, et, pour me servir de vos termes, à vous renvoyer au bout du monde? De bonne foi, trouvez-vous là l'esprit de ma lettre? Tout au contraire: en jouissant d'avance du plaisir de vivre avec vous, j'ai craint les inconvéniens qui pouvoient le troubler; je me suis occupée des moyens de prévenir ces inconvéniens d'une manière agréable et douce, en vous faisant un sort digne de votre mérite et de mon attachement pour vous. Voilà tout mon crime. Il n'y avoit pas là, ce me semble, de quoi vous alarmer si fort.

Vous avez tort, mon ami; car vous n'ignorez pas combien vous m'êtes cher: mais vous aimez à vous le faire redire; et, comme je n'aime guère moins à le répéter, il vous est aisé d'obtenir ce que vous voulez sans que la plainte et l'humeur s'en mêlent.

Soyez donc bien sûr que, si votre séjour ici vous est agréable, il me l'est tout autant qu'à vous, et que, de tout ce que M. de Wolmar a fait pour moi, rien ne m'est plus sensible que le soin qu'il a pris de vous appeler dans sa maison, et de vous mettre en état d'y rester. J'en conviens avec plaisir, nous sommes utiles l'un à l'autre. Plus propres à recevoir de bons avis qu'à les prendre de nous-mêmes, nous avons tous deux besoin de guides. Et qui saura mieux ce qui convient à l'un, que l'autre qui le connoît si bien? Qui sentira mieux le danger de s'égarer par tout ce que coûte un retour pénible? quel objet peut mieux nous

rappeler ce danger? devant qui rougirions-nous autant d'avilir un si grand sacrifice? Après avoir rompu de tels liens, ne devons-nous pas à leur mémoire de ne rien faire d'indigne du motif qui nous les fit rompre? Oui, c'est une fidélité que je veux vous garder toujours, de vous prendre à témoin de toutes les actions de ma vie, et de vous dire, à chaque sentiment qui m'anime : « Voilà ce que je vous ai préféré. » Ah! mon ami, je sais rendre honneur à ce que mon cœur a si bien senti. Je puis être foible devant toute la terre, mais je répons de moi devant vous.

C'est dans cette délicatesse qui survit toujours au véritable amour, plutôt que dans les subtiles distinctions de M. de Wolmar, qu'il faut chercher la raison de cette élévation d'âme et de cette force intérieure que nous éprouvons l'un près de l'autre, et que je crois sentir comme vous. Cette explication du moins est plus naturelle, plus honorable à nos cœurs que la sienne, et vaut mieux pour s'encourager à bien faire; ce qui suffit pour la préférer. Ainsi, croyez que, loin d'être dans la disposition bizarre où vous me supposez, celle où je suis est directement contraire; que s'il falloit renoncer au projet de nous réunir, je regarderois ce changement comme un grand malheur pour vous, pour moi, pour mes enfans, et pour mon mari même, qui, vous le savez, entre pour beaucoup dans les raisons que j'ai de vous désirer ici. Mais, pour ne parler que de mon inclination particulière, souvenez-vous du moment de votre arrivée : marquai-je moins de joie à vous voir que vous n'en eûtes en m'abordant? Vous a-t-il paru que votre séjour à Clarens me fût ennuyeux ou pénible? Avez-vous jugé que je vous en visse partir avec plaisir? Faut-il aller jusqu'au bout et vous parler avec ma franchise ordinaire? Je vous avouerai sans détour que les six derniers mois que nous avons passés ensemble ont été le temps le plus doux de ma vie, et que j'ai goûté dans ce court espace tous les biens dont ma sensibilité m'ait fourni l'idée.

Je n'oublierai jamais un jour de cet hiver, où, après avoir fait en commun la lecture de vos voyages et celle des aventures de votre ami, nous soupâmes dans la salle d'Apollon, et où, songeant à la félicité que Dieu m'envoyoit en ce monde, je vis tout autour de moi mon père, mon mari, mes enfans, ma cousine, milord Édouard, vous, sans compter la Fanchon, qui ne gâtoit rien au tableau, et tout cela rassemblé pour l'heureuse Julie. Je me disois : « Cette petite chambre contient tout ce qui est cher à mon cœur, et peut-être tout ce qu'il y a de meilleur sur la terre; je suis environnée de tout ce qui m'intéresse, tout l'univers est ici pour moi; je jouis à la fois de l'attachement que j'ai pour mes amis, de celui qu'ils me rendent, de celui qu'ils ont l'un pour l'autre; leur bienveillance mutuelle ou vient de moi ou s'y rapporte; je ne vois rien qui n'étende mon être, et rien qui le divise; il est dans tout ce qui m'environne, il n'en reste aucune portion loin de moi; mon imagination n'a plus rien à faire, je n'ai rien à désirer; sentir et jouir sont pour moi la même chose; je vis à la fois dans tout ce que j'aime; je me rassasie de bonheur et de vie. O mort! viens quand tu voudras, je ne te crains plus, j'ai vécu, je t'ai prévenue; je n'ai plus de nouveaux sentimens à connoître, tu n'as plus rien à me dérober. »

Plus j'ai senti le plaisir de vivre avec vous, plus il m'étoit doux d'y compter, et plus aussi tout ce qui pouvoit troubler ce plaisir m'a donné d'inquiétude. Laissons un moment à part cette morale craintive et cette prétendue dévotion que vous me reprochez; convenez du moins que tout le charme de la société qui régnoit entre nous est dans cette ouverture de cœur qui met en commun tous les sentimens, toutes les pensées, et qui fait que chacun, se sentant tel qu'il doit être, se montre à tous tel qu'il est. Supposez un moment quelque intrigue secrète, quelque liaison qu'il faille cacher, quelque raison de réserve et de mystère; à l'instant tout le plaisir de se voir s'évanouit, on est contraint l'un devant l'autre, on cherche à se dérober; quand on se rassemble on voudroit se fuir: la circonspection, la bienséance, amènent la défiance et le dégoût. Le moyen d'aimer longtemps ceux qu'on craint! On se devient importun l'un à l'autre.... Julie importune!... importune à son ami!... non, non; cela ne sauroit être; on n'a jamais de maux à craindre que ceux qu'on peut supporter.

En vous exposant naïvement mes scrupules, je n'ai point prétendu changer vos résolutions, mais les éclairer, de peur que, prenant un parti dont vous n'auriez pas prévu toutes les suites, vous n'eussiez peut-être à vous en repentir quand vous n'oseriez plus vous en dédire. A l'égard des craintes que M. de Wolmar n'a pas eues, ce n'est pas à lui de les avoir, c'est à vous: nul n'est juge du danger qui vient de vous que vous-même. Réfléchissez-y bien, puis dites-moi qu'il n'existe pas, et je n'y pense plus: car je connois votre droiture, et ce n'est pas de vos intentions que je me défie. Si votre cœur est capable d'une faute imprévue, très-sûrement le mal prémédité n'en approcha jamais. C'est ce qui distingue l'homme fragile du méchant homme.

D'ailleurs, quand mes objections auroient plus de solidité que je n'aime à le croire, pourquoi mettre d'abord la chose au pis comme vous faites? Je n'envisage point les précautions à prendre aussi sévèrement que vous. S'agit-il pour cela de rompre aussitôt tous vos projets, et de nous fuir pour toujours? Non, mon aimable ami, de si tristes ressources ne sont point nécessaires. Encore enfant par la tête, vous êtes déjà vieux par le cœur. Les grandes passions usées dégoûtent des autres; la paix de l'âme qui leur succède est le seul sentiment qui s'accroît par la jouissance. Un cœur sensible craint le repos qu'il ne connoît pas: qu'il le sente une fois, il ne voudra plus le perdre. En comparant deux états si contraires, on apprend à préférer le meilleur; mais pour les comparer il les faut connoître. Pour moi, je vois le moment de votre sûreté plus près peut-être que vous ne le voyez vous-même. Vous avez trop senti pour sentir longtemps; vous avez trop aimé pour ne pas devenir indifférent: on ne rallume plus la cendre qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé. Encore quelques années d'attention sur vous-même, et vous n'avez plus de risque à courir.

Le sort que je voulois vous faire eût anéanti ce risque; mais, indépendamment de cette considération, ce sort étoit assez doux pour devoir être envié pour lui-même; et, si votre délicatesse vous empêche d'oser y prétendre, je n'ai pas besoin que vous me disiez ce qu'une telle retenue

a pu vous coûter : mais j'ai peur qu'il ne se mêle à vos raisons des prétextes plus spécieux que solides ; j'ai peur qu'en vous piquant de tenir des engagemens dont tout vous dispense, et qui n'intéressent plus personne, vous ne vous fassiez une fausse vertu de je ne sais quelle vaine constance plus à blâmer qu'à louer, et désormais tout à fait déplacée. Je vous l'ai déjà dit autrefois, c'est un second crime de tenir un serment criminel : si le vôtre ne l'étoit pas, il l'est devenu ; c'en est assez pour l'annuler. La promesse qu'il faut tenir sans cesse est celle d'être honnête homme et toujours ferme dans son devoir ; changer quand il change, ce n'est pas légèreté, c'est constance. Vous fîtes bien peut-être alors de promettre ce que vous feriez mal aujourd'hui de tenir. Faites dans tous les temps ce que la vertu demande, vous ne vous démentirez jamais.

Que s'il y a parmi vos scrupules quelque objection solide, c'est ce que nous pourrions examiner à loisir : en attendant, je ne suis pas trop fâchée que vous n'ayez pas saisi mon idée avec la même avidité que moi, afin que mon étourderie vous soit moins cruelle, si j'en ai fait une. J'avois médité ce projet durant l'absence de ma cousine. Depuis son retour et le départ de ma lettre, ayant eu avec elle quelques conversations générales sur un second mariage, elle m'en a paru si éloignée, que, malgré tout le penchant que je lui connois pour vous, je craindrois qu'il ne fallût user de plus d'autorité qu'il ne me convient pour vaincre sa répugnance, même en votre faveur ; car il est un point où l'empire de l'amitié doit respecter celui des inclinations et les principes que chacun se fait sur des devoirs arbitraires en eux-mêmes, mais relatifs à l'état du cœur qui se les impose.

Je vous avoue pourtant que je tiens encore à mon projet : il nous convient si bien à tous, il vous tireroit si honorablement de l'état précaire où vous vivez dans le monde, il confondroit tellement nos intérêts, il nous feroit un devoir si naturel de cette amitié qui nous est si douce, que je n'y puis renoncer tout à fait. Non, mon ami, vous ne m'appartiendrez jamais de trop près : ce n'est pas même assez que vous soyez mon cousin ; ah ! je voudrois que vous fussiez mon frère.

Quoi qu'il en soit de toutes ces idées, rendez plus de justice à mes sentimens pour vous ; jouissez sans réserve de mon amitié, de ma confiance, de mon estime ; souvenez-vous que je n'ai plus rien à vous prescrire, et que je ne crois point en avoir besoin. Ne m'ôtez pas le droit de vous donner des conseils, mais n' imaginez jamais que j'en fasse des ordres. Si vous sentez pouvoir habiter Clarens sans danger, venez-y, demeurez-y, j'en serai charmée. Si vous croyez devoir donner encore quelques années d'absence aux restes toujours suspects d'une jeunesse impétueuse, écrivez-moi souvent, venez nous voir quand vous voudrez, entretenons la correspondance la plus intime. Quelle peine n'est pas adoucie par cette consolation ? quel éloignement ne supporte-t-on pas par l'espoir de finir ses jours ensemble ? Je ferai plus ; je suis prête à vous confier un de mes enfans ; je le croirai mieux dans vos mains que dans les miennes : quand vous me le ramènerez, je ne sais duquel des deux le retour me touchera le plus. Si, tout à fait devenu raisonnable, vous bannissez enfin vos chimères et voulez mériter ma cousine, venez, aimez-la,

a pu vous coudre : mais j'ai peur que les
 textes plus spécieux que solides. Je
 des engagemens dont tout vous
 sonne, vous ne vous fassiez une
 constance plus à blâmer qu'à louer.
 Je vous l'ai déjà dit autrefois, c'est
 criminel : si le vôtre ne l'étoit pas
 l'annuler. La promesse qu'il faut
 homme et toujours ferme dans
 ce n'est pas légèreté, c'est
 promettre ce que vous seriez
 les temps ce que la vertu

Que s'il y a parmi vos
 que nous pourrions examiner
 fâchée que vous n'avez pas
 afin que mon étourderie
 vous médité ce projet dur
 tour et le départ de ma lettre
 générales sur un second
 gré tout le penchant que
 ne fallût user de plus
 répugnance, même en
 l'amitié doit respecter
 se fait sur des devoirs
 du cœur qui se les impose.

Je vous avoue pourtant
 vient si bien à tous, il
 où vous vivez dans le
 nous ferait un devoir
 que je n'y puis renonc
 tiendrez jamais de
 mon cousin; ah! je

Quoi qu'il en soit de
 sentimens pour vous
 fiance, de mon estime
 croire, et que je ne
 de vous donner des
 ordres. Si vous

1-
 Mais,
 rance, il
 aux règles
 non pas plus

aspire à l'honneur
 rchez-vous l'homme
 verain, surtout s'il
 bles! ne sauroit-il

bien, charmante
 vous-même. Au

servez-la, achevez de lui plaire; en vérité, je crois que vous avez déjà commencé : triomphez de son cœur et des obstacles qu'il vous oppose, je vous aiderai de tout mon pouvoir : faites enfin le bonheur l'un de l'autre, et rien ne manquera plus au mien. Mais, quelque parti que vous puissiez prendre, après y avoir sérieusement pensé, prenez-le en toute assurance, et n'outragez plus votre amie en l'accusant de se défier de vous.

A force de songer à vous je m'oublie. Il faut pourtant que mon tour vienne; car vous faites avec vos amis dans la dispute comme avec votre adversaire aux échecs, vous attaquez en vous défendant. Vous vous excusez d'être philosophe en m'accusant d'être dévote; c'est comme si j'avois renoncé au vin lorsqu'il vous eut enivré. Je suis donc dévote à votre compte, ou prête à le devenir! soit; les dénominations méprisantes changent-elles la nature des choses? Si la dévotion est bonne, où est le tort d'en avoir? Mais peut-être ce mot est-il trop bas pour vous. La dignité philosophique dédaigne un culte vulgaire; elle veut servir Dieu plus noblement; elle porte jusqu'au ciel même ses prétentions et sa fierté. O mes pauvres philosophes!... Revenons à moi.

J'aimai la vertu dès mon enfance, et cultivai ma raison dans tous les temps. Avec du sentiment et des lumières, j'ai voulu me gouverner, et je me suis mal conduite. Avant de m'ôter le guide que j'ai choisi, donnez-m'en quelque autre sur lequel je puisse compter. Mon bon ami, toujours de l'orgueil, quoi qu'on fasse! c'est lui qui vous élève, et c'est lui qui m'humilie. Je crois valoir autant qu'une autre, et mille autres ont vécu plus sagement que moi : elles avoient donc des ressources que je n'avois pas. Pourquoi, me sentant bien née, ai-je eu besoin de cacher ma vie? Pourquoi haïssois-je le mal que j'ai fait malgré moi? Je ne connoissois que ma force, elle n'a pu me suffire. Toute la résistance qu'on peut tirer de soi, je crois l'avoir faite, et toutefois j'ai succombé. Comment font celles qui résistent? Elles ont un meilleur appui.

Après l'avoir pris à leur exemple, j'ai trouvé dans ce choix un autre avantage auquel je n'avois pas pensé. Dans le règne des passions elles aident à supporter les tourmens qu'elles donnent; elles tiennent l'espérance à côté du désir. Tant qu'on désire, on peut se passer d'être heureux; on s'attend à le devenir : si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer! il perd, pour ainsi dire, tout ce qu'il possède. On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère, et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux. En effet, l'homme avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte, et, pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige disparaît devant l'objet même; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur; on ne se figure point ce qu'on voit; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède; l'illusion cesse où commence la

jouissance. Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité; et tel est le néant des choses humaines, qu'hors l'Être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas.

Si cet effet n'a pas toujours lieu sur les objets particuliers de nos passions, il est infaillible dans le sentiment commun qui les comprend toutes. Vivre sans peine n'est pas un état d'homme; vivre ainsi, c'est être mort. Celui qui pourroit tout sans être Dieu seroit une misérable créature; il seroit privé du plaisir de désirer; toute autre privation seroit plus supportable¹.

Voilà ce que j'éprouve en partie depuis mon mariage et depuis votre retour. Je ne vois partout que sujets de contentement, et je ne suis pas contente; une langueur secrète s'insinue au fond de mon cœur; je le sens vide et gonflé, comme vous disiez autrefois du vôtre; l'attachement que j'ai pour tout ce qui m'est cher ne suffit pas pour l'occuper; il lui reste une force inutile dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j'en conviens; mais elle n'est pas moins réelle. Mon ami, je suis trop heureuse, le bonheur m'ennuie².

Concevez-vous quelque remède à ce dégoût du bien-être? Pour moi, je vous avoue qu'un sentiment si peu raisonnable et si peu volontaire a beaucoup ôté du prix que je donnois à la vie; et je n'imagine pas quelle sorte de charme on y peut trouver qui me manque ou qui me suffise. Une autre sera-t-elle plus sensible que moi? aimera-t-elle mieux son père, son mari, ses enfans, ses amis, ses proches? en sera-t-elle mieux aimée? mènera-t-elle une vie plus de son goût? sera-t-elle plus libre d'en choisir une autre? jouira-t-elle d'une meilleure santé? aura-t-elle plus de ressources contre l'ennui, plus de liens qui l'attachent au monde? Et toutefois j'y vis inquiète; mon cœur ignore ce qui lui manque; il désire sans savoir quoi.

Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir: en s'élevant à la source du sentiment et de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur, elle y renaît, elle s'y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie, elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps; ou plutôt elle n'est plus en moi-même, elle est toute dans l'être immense qu'elle contemple, et, dégagée un moment de ses entra-

1. Il falloit *que hors*, et sûrement Mme de Wolmar ne l'ignoroit pas. Mais, outre les fautes qui lui échappoient par ignorance ou par inadvertance, il paroît qu'elle avoit l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux règles mêmes qu'elle savoit. On peut employer un style plus pur, mais non pas plus doux ni plus harmonieux que le sien.

2. D'où il suit que tout prince qui aspire au despotisme aspire à l'honneur de mourir d'ennui. Dans tous les royaumes du monde, cherchez-vous l'homme le plus ennuyé du pays? allez toujours directement au souverain, surtout s'il est très-absolu. C'est bien la peine de faire tant de misérables! ne sauroit-il s'ennuyer à moindres frais?

3. Quoi, Julie! aussi des contradictions! Ah! je crains bien, charmante dévote, que vous ne soyez pas non plus trop d'accord avec vous-même. Au reste, j'avoue que cette lettre me paroît le chant du cygne.

ves, elle se console d'y rentrer par cet essai d'un état plus sublime, qu'elle espère être un jour le sien.

Vous souriez : je vous entends, mon bon ami ; j'ai prononcé mon propre jugement en blâmant autrefois cet état d'oraison que je confesse aimer aujourd'hui. A cela je n'ai qu'un mot à vous dire, c'est que je ne l'avois pas éprouvé. Je ne prétends pas même le justifier de toutes manières : je ne dis pas que ce goût soit sage, je dis seulement qu'il est doux, qu'il supplée au sentiment du bonheur qui s'épuise, qu'il remplit le vide de l'âme et qu'il jette un nouvel intérêt sur la vie passée à le mériter. S'il produit quelque mal, il faut le rejeter sans doute ; s'il abuse le cœur par une fausse jouissance, il faut le rejeter. Mais enfin lequel tient le mieux à la vertu, du philosophe avec ses grands principes, ou du chrétien dans sa simplicité ? Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison, ou du dévot dans son délire ? Qu'ai-je besoin de penser, d'imaginer, dans un moment où toutes mes facultés sont aliénées ? L'ivresse a ses plaisirs, disiez-vous : eh bien ! ce délire en est une. Ou laissez-moi dans un état qui m'est agréable, ou montrez-moi comment je puis être mieux.

J'ai blâmé les extases des mystiques, je les blâme encore quand elles nous détachent de nos devoirs, et que, nous dégoûtant de la vie active par les charmes de la contemplation, elles nous mènent à ce quiétisme dont vous me croyez si proche et dont je crois être aussi loin que vous.

Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien ; c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose ; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis :

.... Il cor gradisce ;

E serve a lui chi 'l suo dover compisce ¹.

Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut ; voilà la règle que je tâche de suivre. Je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une récréation ; et je ne vois pas pourquoi, parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirois le plus sensible et le plus innocent de tous.

Je me suis examinée avec plus de soin depuis votre lettre : j'ai étudié les effets que produit sur mon âme ce penchant qui semble si fort vous déplaire, et je n'y sais rien voir jusqu'ici qui me fasse craindre, au moins si tôt, l'abus d'une dévotion mal entendue.

Premièrement, je n'ai point pour cet exercice un goût trop vif qui me fasse souffrir quand j'en suis privée, ni qui me donne de l'humeur quand on m'en distrait. Il ne me donne point non plus de distractions dans la journée, et ne jette ni dégoût ni impatience sur la pratique de mes devoirs. Si quelquefois mon cabinet m'est nécessaire, c'est quand quelque émotion m'agite, et que je serois moins bien partout ailleurs : c'est là que, rentrant en moi-même, j'y retrouve le calme de la raison. Si quelque souci me trouble, si quelque peine m'afflige, c'est là que je les vais déposer. Toutes ces misères s'évanouissent devant un plus grand

1. « Le cœur lui suffit, et qui fait son devoir le prie. » Métastase.

objet. En songeant à tous les bienfaits de la Providence, j'ai honte d'être sensible à de si foibles chagrins et d'oublier de si grandes grâces. Il ne me faut des séances ni fréquentes ni longues. Quand la tristesse m'y suit malgré moi, quelques pleurs versés devant celui qui console soulagent mon cœur à l'instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses; mon repentir même est exempt d'alarmes. Mes fautes me donnent moins d'effroi que de honte : j'ai des regrets, et non des remords. Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père : ce qui me touche est sa bonté; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m'étonne; son immensité me confond, sa justice.... Il a fait l'homme foible; puisqu'il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchans; je ne puis ni le craindre pour moi ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore! c'est de toi, je le sens, que je suis l'ouvrage; et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon cœur durant ma vie.

Je ne saurois vous dire combien ces idées jettent de douceur sur mes jours et de joie au fond de mon cœur. En sortant de mon cabinet ainsi disposée, je me sens plus légère et plus gaie; toute la peine s'évanouit. tous les embarras disparaissent; rien de rude, rien d'anguleux; tout devient facile et coulant, tout prend à mes yeux une face plus riante; la complaisance ne me coûte plus rien; j'en aime encore mieux ceux que j'aime et leur en suis plus agréable : mon mari même en est plus content de mon humeur. « La dévotion, prétend-il, est un opium pour l'âme; elle égaye, anime et soutient quand on en prend peu; une trop forte dose endort, ou rend furieux, ou tue. » J'espère ne pas aller jusque-là.

Vous voyez que je ne m'offense pas de ce titre de dévote autant peut-être que vous l'auriez voulu; mais je ne lui donne pas non plus tout le prix que vous pourriez croire. Je n'aime point, par exemple, qu'on affiche cet état par un extérieur affecté, et comme une espèce d'emploi qui dispense de tout autre. Ainsi cette Mme Guyon dont vous me parlez eût mieux fait, ce me semble, de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille, d'élever chrétiennement ses enfans, de gouverner sagement sa maison, que d'aller composer des livres de dévotion, disputer avec des évêques, et se faire mettre à la Bastille pour des rêveries où l'on ne comprend rien. Je n'aime pas non plus ce langage mystique et figuré qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination, et substitue au véritable amour de Dieu des sentimens imités de l'amour terrestre, et trop propres à le réveiller. Plus on a le cœur tendre et l'imagination vive, plus on doit éviter ce qui tend à les émouvoir; car enfin, comment voir les rapports de l'objet mystique, si l'on ne voit aussi l'objet sensuel? et comment une honnête femme ose-t-elle imaginer avec assurance des objets qu'elle n'oseroit regarder¹?

1. Cette objection me paroit tellement solide et sans réplique, que si j'avois le moindre pouvoir dans l'Église, je l'emploierois à faire retrancher de nos livres sacrés le Cantique des cantiques, et j'aurois bien du regret d'avoir attendu si tard.

Mais ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité, c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime, s'ils daignent s'abaisser à quelque acte de bonté, c'est d'une manière si humiliante; ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commisération. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne; ils ne s'aiment pas même l'un l'autre. *Vit-on jamais d'amitié véritable entre les dévots? Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent; et l'on diroit qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre.*

Je me sens pour tous ces abus une aversion qui doit naturellement m'en garantir; si j'y tombe, ce sera sûrement sans le vouloir, et j'espère de l'amitié de tous ceux qui m'environnent que ce ne sera sans être avertie. Je vous avoue que j'ai été longtemps sur le sort de mon mari d'une inquiétude qui m'eût peut-être altéré l'humeur à la longue. Heureusement la sage lettre de milord Édouard, à laquelle vous me renvoyez avec grande raison, ses entretiens consolans et sensés, les vôtres, ont tout à fait dissipé ma crainte et changé mes principes. Je vois qu'il est impossible que l'intolérance n'endurcisse l'âme. Comment chérir tendrement les gens qu'on réprouve? quelle charité peut-on conserver parmi des damnés? Les aimer, ce seroit haïr Dieu, qui les punit. Voulons-nous donc être humains, jugeons les actions et non pas les hommes; n'empieçons point sur l'horrible fonction des démons; n'ouvrons point si légèrement l'enfer à nos frères. Eh! s'il étoit destiné pour ceux qui se trompent, quel mortel pourroit l'éviter?

O mes amis, de quel poids vous avez soulagé mon cœur! En m'apprenant que l'erreur n'est point un crime, vous m'avez délivrée de mille inquiétans scrupules. Je laisse la subtile interprétation des dogmes que je n'entends pas; je m'en tiens aux vérités lumineuses qui frappent mes yeux et convainquent ma raison, aux vérités de pratique qui m'instruisent de mes devoirs. Sur tout le reste j'ai pris pour règle votre ancienne réponse à M. de Wolmar¹. Est-on maître de croire ou de ne pas croire? est-ce un crime de n'avoir pas su bien argumenter? Non, la conscience ne nous dit point la vérité des choses, mais la règle de nos devoirs; elle ne nous dicte point ce qu'il faut penser, mais ce qu'il faut faire; elle ne nous apprend point à bien raisonner, mais à bien agir. En quoi mon mari peut-il être coupable devant Dieu? détourne-t-il les yeux de lui? Dieu lui-même a voilé sa face. Il ne fuit point la vérité, c'est la vérité qui le fuit. L'orgueil ne le guide point; il ne veut égarer personne, il est bien aise qu'on ne pense pas comme lui. Il aime nos sentimens, il voudroit les avoir, il ne peut: notre espoir, nos consolations, tout lui échappe. Il fait le bien sans attendre de récompense; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous. Hélas! il est à plaindre;

1. Voyez partie V, lettre III.

mais de quoi sera-t-il puni ? Non, non ; la bonté, la droiture, les mœurs, l'honnêteté, la vertu, voilà ce que le ciel exige et qu'il récompense ; voilà le véritable culte que Dieu veut de nous et qu'il reçoit de lui tous les jours de sa vie. Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est croire en lui que d'être homme de bien. Le vrai chrétien, c'est l'homme juste ; les vrais incrédules sont les méchants.

Ne soyez donc pas étonné, mon aimable ami, si je ne dispute pas avec vous sur plusieurs points de votre lettre où nous ne sommes pas de même avis : je sais trop bien ce que vous êtes pour être en peine de ce que vous croyez. Que m'importent toutes ces questions oiseuses sur la liberté ? Que je sois libre de vouloir le bien par moi-même, ou que j'obtienne en priant cette volonté, si je trouve enfin le moyen de bien faire, tout cela ne revient-il pas au même ? Que je me donne ce qui me manque en le demandant, ou que Dieu l'accorde à ma prière, s'il faut toujours pour l'avoir que je le demande, ai-je besoin d'autre éclaircissement ? Trop heureux de convenir sur les points principaux de notre croyance, que cherchons-nous au delà ? Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qui nous est donné pour l'honorer ? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est ; que cela nous suffise : elle se fait voir dans ses œuvres, elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnoître de bonne foi. Elle nous a donné ce degré de sensibilité qui l'aperçoit et la touche : plaignons ceux à qui elle ne l'a pas départi, sans nous flatter de les éclairer à son défaut. Qui de nous fera ce qu'elle n'a pas voulu faire ? Respectons ses décrets en silence et faisons notre devoir ; c'est le meilleur moyen d'apprendre le leur aux autres.

Connoissez-vous quelqu'un plus plein de sens et de raison que M. de Wolmar ? quelqu'un plus sincère, plus droit, plus juste, plus vrai, moins livré à ses passions, qui ait plus à gagner à la justice divine et à l'immortalité de l'âme ? Connoissez-vous un homme plus fort, plus élevé, plus grand, plus foudroyant dans la dispute, que milord Édouard, plus digne par sa vertu de défendre la cause de Dieu, plus certain de son existence, plus pénétré de sa majesté suprême, plus zélé pour sa gloire et plus fait pour la soutenir ? Vous avez vu ce qui s'est passé durant trois mois à Clarens ; vous avez vu deux hommes pleins d'estime et de respect l'un pour l'autre, éloignés par leur état et par leur goût des pointilleries de collège, passer un hiver entier à chercher dans des disputes sages et paisibles, mais vives et profondes, à s'éclairer mutuellement, s'attaquer, se défendre, se saisir par toutes les prises que peut avoir l'entendement humain, et sur une matière où tous deux, n'ayant que le même intérêt, ne demandoient pas mieux que d'être d'accord.

Qu'est-il arrivé ? Ils ont redoublé d'estime l'un pour l'autre, mais chacun est resté dans son sentiment. Si cet exemple ne guérit pas à jamais un homme sage de la dispute, l'amour de la vérité ne le touche guère ; il cherche à briller.

Pour moi, j'abandonne à jamais cette arme inutile, et j'ai résolu de

ne plus dire à mon mari un seul mot de religion que quand il s'agira de rendre raison de la mienne. Non que l'idée de la tolérance divine m'ait rendue indifférente sur le besoin qu'il en a. Je vous avoue même que, tranquilisée sur son sort à venir, je ne sens point pour cela diminuer mon zèle pour sa conversion. Je voudrais au prix de mon sang le voir une fois convaincu; si ce n'est pour son bonheur dans l'autre monde, c'est pour son bonheur dans celui-ci : car de combien de douceurs n'est-il point privé! Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret? quelle voix peut parler au fond de son âme? quel prix peut-il attendre de sa vertu? comment doit-il envisager la mort? Non, je l'espère, il ne l'attendra pas dans cet état horrible. Il me reste une ressource pour l'en tirer, et j'y consacre le reste de ma vie; ce n'est plus de le convaincre, mais de le toucher; c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable qu'il ne puisse lui résister. Ah! mon ami, quel argument contre l'incrédule que la vie du vrai chrétien! croyez-vous qu'il y ait quelque âme à l'épreuve de celui-là? Voilà désormais la tâche que je m'impose; aidez-moi tous à la remplir. Wolmar est froid, mais il n'est pas insensible. Quel tableau nous pouvons offrir à son cœur, quand ses amis, ses enfans, sa femme, concourront tous à l'instruire en l'édifiant! quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montreront dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire! quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison! quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : « Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici! »

Si cette entreprise est de votre goût, si vous vous sentez digne d'y concourir, venez, passons nos jours ensemble, et ne nous quittons plus qu'à la mort. Si le projet vous déplaît ou vous épouvante, écoutez votre conscience, elle vous dicte votre devoir. Je n'ai rien de plus à vous dire.

Selon ce que milord Édouard nous marque, je vous attends tous deux vers la fin du mois prochain. Vous ne reconnoîtrez pas votre appartement; mais dans les changemens qu'on y a faits, vous reconnoîtrez les soins et le cœur d'une bonne amie qui s'est fait un plaisir de l'orner. Vous y trouverez aussi un petit assortiment de livres qu'elle a choisis à Genève, meilleurs et de meilleur goût que l'*Adone*, quoiqu'il y soit aussi par plaisanterie. Au reste, soyez discret, car, comme elle ne veut pas que vous sachiez que tout cela vient d'elle, je me dépêche de vous l'écrire avant qu'elle me défende de vous en parler.

Adieu, mon ami, cette partie du château de Chillon¹, que nous devions tous faire ensemble, se fera demain sans vous. Elle n'en vaudra

1. Le château de Chillon, ancien séjour des baillis de Vevai, est situé dans le lac, sur un rocher qui forme une presqu'île, et autour duquel j'ai vu sonder à plus de cent cinquante brasses, qui font près de huit cents pieds, sans trouver le fond. On a creusé dans ce rocher des caves et des cuisines au-dessous du niveau de l'eau, qu'on y introduit quand on veut par des robinets. C'est là que fut détenu six ans prisonnier François Bonnard, prieur de Saint-

pas mieux, quoiqu'on la fasse avec plaisir. M. le bailli nous a invités avec nos enfans, ce qui ne m'a point laissé d'excuse. Mais je ne sais pourquoi je voudrois être déjà de retour.

LETTRE IX. — *De Fanchon Anet à Saint-Preux.*

Ah! monsieur, ah! mon bienfaiteur, que me charge-t-on de vous apprendre! Madame... ma pauvre maîtresse.... O Dieu! je vois déjà votre frayeur... mais vous ne voyez pas notre désolation.... Je n'ai pas un moment à perdre; il faut vous dire.... Il faut courir.... Je voudrois déjà vous avoir tout dit.... Ah! que deviendrez-vous quand vous saurez notre malheur?

Toute la famille alla hier dîner à Chillon. M. le baron, qui alloit en Savoie passer quelques jours au château de Blonay, partit après le dîner. On l'accompagna quelques pas, puis on se promena le long de la digue. Mme d'Orbe et Mme la baillive marchaient devant avec monsieur. Madame suivoit, tenant d'une main Henriette et de l'autre Marcellin. J'étois derrière avec l'ainé. Mgr le bailli, qui s'étoit arrêté pour parler à quelqu'un, vint rejoindre la compagnie, et offrit le bras à madame. Pour le prendre elle me renvoie Marcellin : il court à moi, j'accours à lui; en courant, l'enfant fait un faux pas, le pied lui manque, il tombe dans l'eau. Je pousse un cri perçant : madame se retourne, voit tomber son fils, part comme un trait et s'élançe après lui....

Ah! misérable, que n'en fis-je autant! que n'y suis-je restée!... Hélas! je retenois l'ainé, qui vouloit sauter après sa mère.... elle se débattoit en serrant l'autre entre ses bras.... On n'avoit là ni gens ni bateau, il fallut du temps pour les retirer.... L'enfant est remis; mais la mère.... le saisissement, la chute, l'état où elle étoit.... Qui sait mieux que moi combien cette chute est dangereuse?... Elle resta très-longtemps sans connoissance. A peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda son fils.... Avec quels transports de joie elle l'embrassa! je la crus sauvée; mais sa vivacité ne dura qu'un moment. Elle voulut être ramenée ici; durant la route elle s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres qu'elle m'a donnés, je vois qu'elle ne croit pas en revenir. Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas. Mme d'Orbe est plus changée qu'elle. Tout le monde est dans une agitation.... Je suis la plus tranquille de toute la maison.... De quoi m'inquiéteroie-je?... Ma bonne maîtresse! ah! si je vous perds, je n'aurai plus besoin de personne.... O mon cher monsieur, que le bon Dieu vous soutienne dans cette épreuve!... Adieu.... Le médecin sort de la chambre. Je cours au-devant de lui.... S'il nous donne quelque bonne espérance, je vous le marquerai. Si je ne dis rien....

Victor, homme d'un mérite rare, d'une droiture et d'une fermeté à toute épreuve, ami de la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. Au reste, l'année où ces dernières lettres paroissent avoir été écrites, il y avoit très-longtemps que les baillifs de Vevai n'habitoient plus le château de Chillon. On supposera, si l'on veut, que celui de ce temps-là y étoit allé passer quelques jours.

LETTRE X. — A Saint-Preux.

(Commencée par Mme d'Orbe, et achevée par M. de Wolmar.)

MORT DE JULIE.

C'en est fait, homme imprudent, homme infortuné ! malheureux visionnaire ! Jamais vous ne la reverrez.... le voile.... Julie n'est....

Elle vous a écrit. Attendez sa lettre : honorez ses dernières volontés. Il vous reste de grands devoirs à remplir sur la terre.

LETTRE XI. — De M. de Wolmar à Saint-Preux.

J'ai laissé passer vos premières douleurs en silence ; ma lettre n'éût fait que les aigrir : vous n'étiez pas plus en état de supporter ces détails que moi de les faire. Aujourd'hui peut-être nous seront-ils doux à tous deux. Il ne me reste d'elle que des souvenirs ; mon cœur se plaît à les recueillir. Vous n'avez plus que des pleurs à lui donner : vous aurez la consolation d'en verser pour elle. Ce plaisir des infortunés m'est refusé dans ma misère ; je suis plus malheureux que vous.

Ce n'est point de sa maladie, c'est d'elle que je veux vous parler. D'autres mères peuvent se jeter après leur enfant ; l'accident, la fièvre, la mort sont de la nature, c'est le sort commun des mortels : mais l'emploi de ses derniers momens, ses discours, ses sentimens, son âme, tout cela n'appartient qu'à Julie. Elle n'a point vécu comme une autre ; personne, que je sache, n'est morte comme elle. Voilà ce que j'ai pu seul observer, et que vous n'apprendrez que de moi.

Vous savez que l'effroi, l'émotion, la chute, l'évacuation de l'eau, lui laissèrent une longue foiblesse, dont elle ne revint tout à fait qu'ici. En arrivant elle redemanda son fils ; il vint : à peine le vit-elle marcher et répondre à ses caresses, qu'elle devint tout à fait tranquille et consentit à prendre un peu de repos. Son sommeil fut court : et comme le médecin n'arrivoit point encore, en l'attendant elle nous fit asseoir autour de son lit, la Fanchon, sa cousine et moi. Elle nous parla de ses enfans, des soins assidus qu'exigeoit auprès d'eux la forme d'éducation qu'elle avoit prise, et du danger de les négliger un moment. Sans donner une grande importance à sa maladie, elle prévoyoit qu'elle l'empêcheroit quelque temps de remplir sa part des mêmes soins, et nous chargeoit tous de répartir cette part sur les nôtres.

Elle s'étendit sur tous ses projets, sur les vôtres, sur les moyens les plus propres à les faire réussir, sur les observations qu'elle avoit faites et qui pouvoient les favoriser ou leur nuire, enfin sur tout ce qui devoit nous mettre en état de suppléer à ses fonctions de mère aussi longtemps qu'elle seroit forcée à les suspendre. C'étoit, pensois-je, bien des précautions pour quelqu'un qui ne se croyoit privé que durant quelques jours d'une occupation si chère : mais ce qui m'effraya tout à fait, ce fut de voir qu'elle entroit pour Henriette dans un bien plus grand détail encore. Elle s'étoit bornée à ce qui regardoit la première enfance de ses fils, comme se déchargeant sur un autre du soin de leur jeunesse : pour sa fille, elle embrassa tous les temps ; et sentant bien que

personne ne suppléeroit sur ce point aux réflexions que sa propre expérience lui avoit fait faire, elle nous exposa en abrégé, mais avec force et clarté, le plan d'éducation qu'elle avoit fait pour elle, employant près de la mère les raisons les plus vives et les plus touchantes exhortations pour l'engager à le suivre.

Toutes ces idées sur l'éducation des jeunes personnes et sur les devoirs des mères, mêlées de fréquens retours sur elle-même, ne pouvoient manquer de jeter de la chaleur dans l'entretien. Je vis qu'il s'animoit trop. Claire tenoit une des mains de sa cousine, et la pressoit à chaque instant contre sa bouche, en sanglotant pour toute réponse; la Fanchon n'étoit pas plus tranquille; et pour Julie, je remarquai que les larmes lui fouilloient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osoit pleurer de peur de nous alarmer davantage. Aussitôt je me dis : « Elle se voit morte. » Le seul espoir qui me resta fut que la frayeur pouvoit l'abuser sur son état, et lui montrer le danger plus grand qu'il n'étoit peut-être. Malheureusement je la connoissois trop pour compter beaucoup sur cette erreur. J'avois essayé plusieurs fois de la calmer; je la priaï derechef de ne pas s'agiter hors de propos par des discours qu'on pouvoit reprendre à loisir. « Ah ! dit-elle, rien ne fait tant de mal aux femmes que le silence : et puis, je me sens un peu de fièvre; autant vaut employer le babil qu'elle donne à des sujets utiles, qu'à battre sans raison la campagne. »

L'arrivée du médecin causa dans la maison un trouble impossible à peindre. Tous les domestiques, l'un sur l'autre à la porte de la chambre, attendoient, l'œil inquiet et les mains jointes, son jugement sur l'état de leur maîtresse comme l'arrêt de leur sort. Ce spectacle jeta la pauvre Claire dans une agitation qui me fit craindre pour sa tête. Il fallut les éloigner sous différens prétextes, pour écarter de ses yeux cet objet d'effroi. Le médecin donna vaguement un peu d'espérance, mais d'un ton propre à me l'ôter. Julie ne dit pas non plus ce qu'elle pensoit; la présence de sa cousine la tenoit en respect. Quand il sortit, je le suivis : Claire en voulut faire autant; mais Julie la retint, et me fit de l'œil un signe que j'entendis. Je me hâtai d'avertir le médecin que, s'il y avoit du danger, il falloit le cacher à Mme d'Orbe avec autant et plus de soin qu'à la malade, de peur que le désespoir n'achevât de la troubler, et ne la mit hors d'état de servir son amie. Il déclara qu'il y avoit en effet du danger, mais que vingt-quatre heures étant à peine écoulées depuis l'accident, il falloit plus de temps pour établir un pronostic assuré; que la nuit prochaine décideroit du sort de la maladie, et qu'il ne pouvoit prononcer que le troisième jour. La Fanchon seule fut témoin de ce discours; et après l'avoir engagée, non sans peine, à se contenir, on convint de ce qui seroit dit à Mme d'Orbe et au reste de la maison.

Vers le soir, Julie obligea sa cousine, qui avoit passé la nuit précédente auprès d'elle, et qui vouloit encore y passer la suivante, à s'aller reposer quelques heures. Durant ce temps, la malade ayant su qu'on alloit la saigner du pied, et que le médecin préparoit des ordonnances, elle le fit appeler et lui tint ce discours : « Monsieur du Bosson, quand on croit devoir tromper un malade craintif sur son état, c'est une précau-

tion d'humanité que j'approuve ; mais c'est une cruauté de prodiguer également à tous des soins superflus et désagréables, dont plusieurs n'ont aucun besoin. Prescrivez-moi tout ce que vous jugerez m'être véritablement utile, j'obéirai ponctuellement. Quant aux remèdes qui ne sont que pour l'imagination, faites-m'en grâce : c'est mon corps et non mon esprit qui souffre, et je n'ai pas peur de finir mes jours, mais d'en mal employer le reste. Les derniers momens de la vie sont trop précieux pour qu'il soit permis d'en abuser. Si vous ne pouvez prolonger la mienne, au moins ne l'abrégez pas en m'ôtant l'emploi du peu d'instans qui me sont laissés par la nature. Moins il m'en reste, plus vous devez les respecter. Faites-moi vivre, ou laissez-moi : je saurai bien mourir seule. » Voilà comment cette femme, si timide et si douce dans le commerce ordinaire, savoit trouver un ton ferme et sérieux dans les occasions importantes.

La nuit fut cruelle et décisive. Étouffement, oppression, syncope, la peau sèche et brûlante ; une ardente fièvre, durant laquelle on l'entendoit souvent appeler vivement Marcellin, comme pour le retenir, et prononcer aussi quelquefois un autre nom, jadis si répété dans une occasion pareille. Le lendemain, le médecin me déclara sans détour qu'il n'estimoit pas qu'elle eût trois jours à vivre. Je fus seul dépositaire de cet affreux secret ; et la plus terrible heure de ma vie fut celle où je le portai dans le fond de mon cœur sans savoir quel usage j'en devois faire. J'allai seul errer dans les bosquets, rêvant au parti que j'avois à prendre, non sans quelques tristes réflexions sur le sort qui me ramenoit dans ma vieillesse à cet état solitaire dont je m'ennuyois même avant d'en connoître un plus doux.

La veille, j'avois promis à Julie de lui rapporter fidèlement le jugement du médecin ; elle m'avoit intéressé par tout ce qui pouvoit toucher mon cœur à lui tenir parole. Je sentois cet engagement sur ma conscience. Mais quoi ! pour un devoir chimérique et sans utilité, falloit-il contrister son âme, et lui faire à longs traits savourer la mort ? Quel pouvoit être à mes yeux l'objet d'une précaution si cruelle ? Lui annoncer sa dernière heure, n'étoit-ce pas l'avancer ? Dans un intervalle si court, que deviennent les désirs, l'espérance, élémens de la vie ? Est-ce en jouir encore que de se voir si près du moment de la perdre ? Étoit-ce à moi de lui donner la mort ?

Je marchois à pas précipités avec une agitation que je n'avois jamais éprouvée. Cette longue et pénible anxiété me suivoit partout ; j'en trainois après moi l'insupportable poids. Une idée vint enfin me déterminer. Ne vous efforcez pas de la prévoir ; il faut vous la dire.

Pour qui est-ce que je délibère ? est-ce pour elle ou pour moi ? Sur quel principe est-ce que je raisonne ? est-ce sur son système ou sur le mien ? Qu'est-ce qui m'est démontré sur l'un ou sur l'autre ? Je n'ai, pour croire ce que je crois, que mon opinion armée de quelques probabilités. Nulle démonstration ne la renverse, il est vrai ; mais quelle démonstration l'établit ? Elle a, pour croire ce qu'elle croit, son opinion de même, mais elle y voit l'évidence ; cette opinion à ses yeux est une démonstration : quel droit ai-je de préférer, quand il s'agit d'elle, ma

simple opinion, que je reconnois douteuse, à son opinion, qu'elle tient pour démontrée? Comparons les conséquences des deux sentimens. Dans le sien, la disposition de sa dernière heure doit décider de son sort durant l'éternité. Dans le mien, les ménagemens que je veux avoir pour elle lui seront indifférens dans trois jours. Dans trois jours, selon moi, elle ne sentira plus rien. Mais si peut-être elle avoit raison, quelle différence! Des biens ou des maux éternels!... Peut-être!... ce mot est terrible!... Malheureux!... risque ton âme, et non la sienne.

Voilà le premier doute qui m'ait rendu suspecte l'incertitude que vous avez si souvent attaquée. Ce n'est pas la dernière fois qu'il est revenu depuis ce temps-là. Quoi qu'il en soit, ce doute me délivra de celui qui me tourmentoit. Je pris sur-le-champ mon parti; et, de peur d'en changer, je courus en hâte au lit de Julie. Je fis sortir tout le monde, et je m'assis; vous pouvez juger avec quelle contenance. Je n'employai point auprès d'elle les précautions nécessaires pour les petites âmes. Je ne dis rien; mais elle me vit, et me comprit à l'instant. « Croyez vous me l'apprendre? dit-elle en me tendant la main. Non, mon ami, je me sens bien : la mort me presse, il faut nous quitter. »

Alors elle me tint un long discours dont j'aurai à vous parler quelque jour, et durant lequel elle écrivit son testament dans mon cœur. Si j'avois moins connu le sien, ses dernières dispositions auroient suffi pour me le faire connoître.

Elle me demanda si son état étoit connu dans la maison. Je lui dis que l'alarme y régnoit, mais qu'on ne savoit rien de positif, et que du Bosson s'étoit ouvert à moi seul. Elle me conjura que le secret fût soigneusement gardé le reste de la journée. « Claire, ajouta-t-elle, ne supportera jamais ce coup que de ma main; elle en mourra s'il lui vient d'une autre. Je destine la nuit prochaine à ce triste devoir. C'est pour cela surtout que j'ai voulu avoir l'avis du médecin, afin de ne pas exposer sur mon seul sentiment cette infortunée à recevoir à faux une si cruelle atteinte. Faites qu'elle ne soupçonne rien avant le temps, ou vous risquez de rester sans amie et de laisser vos enfans sans mère. »

Elle me parla de son père. J'avois lui avoir envoyé un exprès; mais je me gardai d'ajouter que cet homme, au lieu de se contenter de donner ma lettre, comme je lui avois ordonné, s'étoit hâté de parler, et si lourdement, que mon vieux ami, croyant sa fille noyée, étoit tombé d'effroi sur l'escalier, et s'étoit fait une blessure qui le retenoit à Blonay dans son lit. L'espoir de revoir son père la toucha sensiblement; et la certitude que cette espérance étoit vaine ne fut pas le moindre des maux qu'il me fallut dévorer.

Le redoublement de la nuit précédente l'avoit extrêmement affoiblie. Ce long entretien n'avoit pas contribué à la fortifier. Dans l'accablement où elle étoit, elle essaya de prendre un peu de repos durant la journée: je n'appris que le surlendemain qu'elle ne l'avoit pas passée tout entière à dormir.

Pendant la consternation régnoit dans la maison. Chacun dans un morne silence attendoit qu'on le tirât de peine, et n'osoit interroger personne, crainte d'apprendre plus qu'il ne vouloit savoir. On se disoit :

« S'il y a quelque bonne nouvelle, on s'empressera de la dire; s'il y en a de mauvaises, on ne les saura toujours que trop tôt. » Dans la frayeur dont ils étoient saisis, c'étoit assez pour eux qu'il n'arrivât rien qui fit nouvelle. Au milieu de ce morne repos, Mme d'Orbe étoit la seule active et parlante. Sitôt qu'elle étoit hors de la chambre de Julie, au lieu de s'aller reposer dans la sienne, elle parcouroit toute la maison; elle arrêtoit tout le monde, demandant ce qu'avoit dit le médecin, ce qu'on disoit. Elle avoit été témoin de la nuit précédente, elle ne pouvoit ignorer ce qu'elle avoit vu; mais elle cherchoit à se tromper elle-même et à récuser le témoignage de ses yeux. Ceux qu'elle questionnoit ne lui répondant rien que de favorable, cela l'encourageoit à questionner les autres, et toujours avec une inquiétude si vive, avec un air si effrayant, qu'on eût su la vérité mille fois sans être tenté de la lui dire.

Après de Julie elle se contraignoit, et l'objet touchant qu'elle avoit sous les yeux la dispoisoit plus à l'affliction qu'à l'empchement. Elle craignoit surtout de lui laisser voir ses alarmes; mais elle réussissoit mal à les cacher: on apercevoit son trouble dans son affectation même à paroître tranquille. Julie, de son côté, n'épargnoit rien pour l'abuser. Sans exténuer son mal, elle en parloit presque comme d'une chose passée, et ne sembloit en peine que du temps qu'il lui faudroit pour se remettre. C'étoit encore un de mes supplices de les voir chercher à se rassurer mutuellement, moi qui savois si bien qu'aucune des deux n'avoit dans l'âme l'espoir qu'elle s'efforçoit de donner à l'autre.

Mme d'Orbe avoit veillé les deux nuits précédentes; il y avoit trois jours qu'elle ne s'étoit déshabillée. Julie lui proposa de s'aller coucher; elle n'en voulut rien faire. « Eh bien donc, dit Julie, qu'on lui tende un petit lit dans ma chambre... à moins, ajouta-t-elle comme par réflexion, qu'elle ne veuille partager le mien. Qu'en dis-tu, cousine? mon mal ne se gagne pas, tu ne te dégoûtes pas de moi, couche dans mon lit. » Le parti fut accepté. Pour moi, l'on me renvoya, et véritablement j'avois besoin de repos.

Je fus levé de bonne heure. Inquiet de ce qui s'étoit passé durant la nuit, au premier bruit que j'entendis j'entrai dans la chambre. Sur l'état où Mme d'Orbe étoit la veille, je jugeai du désespoir où j'allois la trouver, et des fureurs dont je serois le témoin. En entrant, je la vis assise dans un fauteuil, défaite et pâle, ou plutôt livide, les yeux plombés et presque éteints, mais douce, tranquille, parlant peu, faisant tout ce qu'on lui disoit sans répondre. Pour Julie, elle paroissoit moins foible que la veille, sa voix étoit plus ferme, son geste plus animé; elle sembloit avoir pris la vivacité de sa cousine. Je connus aisément à son teint que ce mieux apparent étoit l'effet de la fièvre; mais je vis aussi briller dans ses regards je ne sais quelle secrète joie qui pouvoit y contribuer, et dont je ne démêlois pas la cause. Le médecin n'en confirma pas moins son jugement de la veille; la malade n'en continua pas moins de penser comme lui, et il ne me resta plus aucune espérance.

Ayant été forcé de m'absenter pour quelque temps, je remarquai en entrant que l'appartement étoit arrangé avec soin; il y régnoit de l'ordre et de l'élégance; elle avoit fait mettré des pots de fleurs sur sa

cheminée, ses rideaux étoient entr'ouverts et rattachés; l'air avoit été changé; on y sentoit une odeur agréable; on n'eût jamais cru être dans la chambre d'un malade. Elle avoit fait sa toilette avec le même soin : la grâce et le goût se montrent encore dans sa parure négligée. Tout cela lui donnoit plutôt l'air d'une femme du monde qui attend compagnie que d'une campagnarde qui attend sa dernière heure. Elle vit ma surprise, elle en sourit; et, lisant dans ma pensée, elle alloit me répondre, quand on amena les enfans. Alors il ne fut plus question que d'eux; et vous pouvez juger si, se sentant prête à les quitter, ses caresses furent tièdes et modérées. J'observai même qu'elle revenoit plus souvent et avec des étreintes encore plus ardentes à celui qui lui coûtoit la vie, comme s'il lui fût devenu plus cher à ce prix.

Tous ces embrassemens, ces soupirs, ces transports, étoient des mystères pour ces pauvres enfans. Ils l'aimoient tendrement, mais c'étoit la tendresse de leur âge; ils ne comprenoient rien à son état, au redoublement de ses caresses, à ses regrets de ne les voir plus; ils nous voyoient tristes, et ils pleuroient : ils n'en savoient pas davantage. Quoiqu'on apprenne aux enfans le nom de la mort, ils n'en ont aucune idée, ils ne la craignent ni pour eux ni pour les autres; ils craignent de souffrir, et non de mourir. Quand la douleur arrachoit quelque plainte à leur mère, ils perçoient l'air de leurs cris, quand on leur parloit de la perdre, on les auroit crus stupides. La seule Henriette, un peu plus âgée, et d'un sexe où le sentiment et les lumières se développent plus tôt, paroissoit troublée et alarmée de voir sa petite maman dans un lit, elle qu'on voyoit toujours levée avant ses enfans. Je me souviens qu'à ce propos Julie fit une réflexion tout à fait dans son caractère, sur l'imbécile vanité de Vespasien, qui resta couché tandis qu'il pouvoit agir, et se leva lorsqu'il ne put plus rien faire ¹. « Je ne sais pas, dit-elle, s'il faut qu'un empereur meure debout, mais je sais bien qu'une mère de famille ne doit s'aliter que pour mourir. »

Après avoir épanché son cœur sur ses enfans, après les avoir pris chacun à part, surtout Henriette, qu'elle tint fort longtemps, et qu'on entendoit plaindre et sangloter en recevant ses baisers, elle les appela tous trois, leur donna sa bénédiction, et leur dit, en leur montrant Mme d'Orbe : « Allez, mes enfans, allez vous jeter aux pieds de votre mère : voilà celle que Dieu vous donne; il ne vous a rien ôté. » A l'instant ils coururent à elle, se mettent à genoux, lui prennent les mains, l'appellent leur bonne maman, leur seconde mère. Claire se pencha sur eux; mais en les serrant dans ses bras elle s'efforça vainement de parler, elle ne trouva que des gémissemens, elle ne put jamais prononcer un seul mot; elle étouffoit. Jugez si Julie étoit émue! Cette scène commençoit à devenir trop vive; je la fis cesser.

1. Ceci n'est pas bien exact. Suétone dit que Vespasien travailloit comme à l'ordinaire dans son lit de mort, et donnoit même ses audiences; mais peut-être en effet eût-il mieux valu se lever pour donner ses audiences, et se recoucher pour mourir. Je sais que Vespasien, sans être un grand homme, étoit au moins un grand prince. N'importe; quelque rôle qu'on ait pu faire durant sa vie, on ne doit point jouer la comédie à sa mort.

Ce moment d'attendrissement passé, l'on se remit à causer autour du lit; et, quoique la vivacité de Julie se fût un peu éteinte avec le redoublement, on voyoit le même air de contentement sur son visage : elle parloit de tout avec une attention et un intérêt qui montroient un esprit très-libre de soins; rien ne lui échappoit; elle étoit à la conversation comme si elle n'avoit eu autre chose à faire. Elle nous proposa de dîner dans sa chambre, pour nous quitter le moins qu'il se pourroit : vous pouvez croire que cela ne fut pas refusé. On servit sans bruit, sans confusion, sans désordre, d'un air aussi rangé que si l'on eût été dans le salon d'Apollon. La Fanchon, les enfans dinèrent à table. Julie, voyant qu'on manquoit d'appétit, trouva le secret de faire manger de tout; tantôt prétextant l'instruction de sa cuisinière, tantôt voulant savoir si elle oseroit en goûter, tantôt nous intéressant par notre santé même, dont nous avons besoin pour la servir, toujours montrant le plaisir qu'on pouvoit lui faire, de manière à ôter tout moyen de s'y refuser, et mêlant à tout cela un enjouement propre à nous distraire du triste objet qui nous occupoit. Enfin une maîtresse de maison, attentive à faire ses honneurs, n'auroit pas, en pleine santé, pour des étrangers, des soins plus marqués, plus obligeans, plus aimables, que ceux que Julie mourante avoit pour sa famille. Rien de tout ce que j'avois cru prévoir n'arrivoit, rien de ce que je voyois ne s'arrangeoit dans ma tête. Je ne savois plus qu'imaginer, je n'y étois plus.

Après le dîner on annonça M. le ministre. Il venoit comme ami de la maison; ce qui lui arrivoit fort souvent. Quoique je ne l'eusse point fait appeler, parce que Julie ne l'avoit pas demandé, je vous avoue que je fus charmé de son arrivée; et je ne crois pas qu'en pareille circonstance le plus zélé croyant l'eût pu voir avec plus de plaisir. Sa présence alloit éclaircir bien des-doutes, et me tirer d'une étrange perplexité.

Rappelez-vous le motif qui m'avoit porté à lui annoncer sa fin prochaine. Sur l'effet qu'auroit dû, selon moi, produire cette affreuse nouvelle, comment concevoir celui qu'elle avoit produit réellement? Quoi! cette femme dévote, qui dans l'état de santé ne passe pas un jour sans se recueillir, qui fait un de ses plaisirs de la prière, n'a plus que deux jours à vivre; elle se voit prête à paroître devant le juge redoutable; et au lieu de se préparer à ce moment terrible, au lieu de mettre ordre à sa conscience, elle s'amuse à parer sa chambre, à faire sa toilette, à causer avec ses amis, à égayer leur repas; et dans tous ses entretiens pas un seul mot de Dieu ni du salut! Que devois-je penser d'elle et de ses vrais sentimens? Comment arranger sa conduite avec les idées que j'avois de sa piété? Comment accorder l'usage qu'elle faisoit des derniers momens de sa vie avec ce qu'elle avoit dit au médecin de leur prix? Tout cela formoit à mon sens une énigme inexplicable. Car enfin, quoique je ne m'attendisse pas à lui trouver toute la petite cagoterie des dévotes, il me sembloit pourtant que c'étoit le temps de songer à ce qu'elle estimoit d'une si grande importance, et qui ne souffroit aucun retard. Si l'on est dévot durant le tracas de cette vie, comment ne le sera-t-on pas au moment qu'il la faut quitter, et qu'il ne reste plus qu'à penser à l'autre?

Ces réflexions m'amènèrent à un point où je ne me serois guère attendu d'arriver. Je commençai presque d'être inquiet que mes opinions indiscrètement soutenues n'eussent enfin trop gagné sur elle. Je n'avois pas adopté les siennes, et pourtant je n'aurois pas voulu qu'elle y eût renoncé. Si j'eusse été malade, je serois certainement mort dans mon sentiment; mais je désirois qu'elle mourût dans le sien, et je trouvois pour ainsi dire qu'en elle je risquois plus qu'en moi. Ces contradictions vous paroîtront extravagantes; je ne les trouve pas raisonnables, et cependant elles ont existé. Je ne me charge pas de les justifier, je vous les rapporte.

Enfin le moment vint où mes doutes alloient être éclaircis. Car il étoit aisé de prévoir que tôt ou tard le pasteur amèneroit la conversation sur ce qui fait l'objet de son ministère; et, quand Julie eût été capable de déguisement dans ses réponses, il lui eût été bien difficile de se déguiser assez pour qu'attentif et prévenu je n'eusse pas démêlé ses vrais sentimens.

Tout arriva comme je l'avois prévu. Je laisse à part les lieux communs mêlés d'éloges qui servirent de transition au ministre pour venir à son sujet; je laisse encore ce qu'il lui dit de touchant sur le bonheur de couronner une bonne vie par une fin chrétienne. Il ajouta qu'à la vérité il lui avoit quelquefois trouvé sur certains points des sentimens qui ne s'accordoient pas entièrement avec la doctrine de l'Église, c'est-à-dire avec celle que la saine raison pouvoit déduire de l'Écriture; mais comme elle ne s'étoit jamais aheurtée à les défendre, il espéroit qu'elle vouloit mourir ainsi qu'elle avoit vécu, dans la communion des fidèles, et acquiescer en tout à la commune profession de foi.

Comme la réponse de Julie étoit décisive sur mes doutes, et n'étoit pas, à l'égard des lieux communs, dans le cas de l'exhortation, je vais vous la rapporter presque mot à mot; car je l'avois bien écoutée, et j'allai l'écrire dans le moment.

« Permettez-moi, monsieur, de commencer par vous remercier de tous les soins que vous avez pris de me conduire dans la droite route de la morale et de la foi chrétienne, et de la douceur avec laquelle vous avez corrigé ou supporté mes erreurs quand je me suis égarée. Pénétrée de respect pour votre zèle et de reconnaissance pour vos bontés, je déclare avec plaisir que je vous dois toutes mes bonnes résolutions, et que vous m'avez toujours portée à faire ce qui étoit bien, et à croire ce qui étoit vrai.

« J'ai vécu et je meurs dans la communion protestante, qui tire son unique règle de l'Écriture sainte et de la raison; mon cœur a toujours confirmé ce que prononçoit ma bouche; et, quand je n'ai pas eu pour vos lumières toute la docilité qu'il eût fallu peut-être, c'étoit un effet de mon aversion pour toute espèce de déguisement: ce qu'il m'étoit impossible de croire, je n'ai pu dire que je le croyois; j'ai toujours cherché sincèrement ce qui étoit conforme à la gloire de Dieu et à la vérité. J'ai pu me tromper dans ma recherche: je n'ai pas l'orgueil de penser avoir eu toujours raison: j'ai peut-être eu toujours tort; mais mon intention a toujours été pure, et j'ai toujours cru ce que je disois croire. C'étoit sur ce point tout ce qui dépendoit de moi. Si Dieu n'a pas

éclairé ma raison au delà, il est clément et juste : pourroit-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a pas fait ?

« Voilà, monsieur, ce que j'avois d'essentiel à vous dire sur les sentimens que j'ai professés. Sur tout le reste mon état présent vous répond pour moi. Distracte par le mal, livrée au délire de la fièvre, est-il temps d'essayer de raisonner mieux que je n'ai fait jouissant d'un entendement aussi sain que je l'ai reçu ? Si je me suis trompée alors, me tromperois-je moins aujourd'hui ? et dans l'abattement où je suis dépend-il de moi de croire autre chose que ce que j'ai cru étant en santé ? C'est la raison qui décide du sentiment qu'on préfère ; et la mienne ayant perdu ses meilleures fonctions, quelle autorité peut donner ce qui m'en reste aux opinions que j'adopterois sans elle ? Que me reste-t-il donc désormais à faire ? c'est de m'en rapporter à ce que j'ai cru ci-devant : car la droiture d'intention est la même, et j'ai le jugement de moins. Si je suis dans l'erreur, c'est sans l'aimer ; cela suffit pour me tranquilliser sur ma croyance.

« Quant à la préparation à la mort, monsieur, elle est faite, mal il est vrai, mais de mon mieux, et mieux du moins que je ne la pourrois faire à présent. J'ai tâché de ne pas attendre pour remplir cet important devoir que j'en fusse incapable. Je priois en santé, maintenant je me résigne. La prière du malade est la patience : la préparation à la mort est une bonne vie ; je n'en connois point d'autre. Quand je conversois avec vous, quand je me recueillois seule, quand je m'efforçois de remplir les devoirs que Dieu m'impose, c'est alors que je me disposois à paroître devant lui, c'est alors que je l'adorois de toutes les forces qu'il m'a données : que ferois-je aujourd'hui que je les ai perdues ? mon âme aliénée est-elle en état de s'élever à lui ? Ces restes d'une vie à demi éteinte, absorbés par la souffrance, sont-ils dignes de lui être offerts ? Non, monsieur, il me les laisse pour être donnés à ceux qu'il m'a fait aimer et qu'il veut que je quitte : je leur fais mes adieux pour aller à lui ; c'est d'eux qu'il faut que je m'occupe : bientôt je m'occuperai de lui seul. Mes derniers plaisirs sur la terre sont aussi mes derniers devoirs : n'est-ce pas le servir encore, et faire sa volonté, que de remplir les soins que l'humanité m'impose avant d'abandonner sa dépouille ? Que faire pour apaiser des troubles que je n'ai pas ? Ma conscience n'est point agitée : si quelquefois elle m'a donné des craintes, j'en avois plus en santé qu'aujourd'hui. Ma confiance les efface ; elle me dit que Dieu est plus clément que je ne suis coupable, et ma sécurité redouble en me sentant approcher de lui. Je ne lui porte point un repentir imparfait, tardif et forcé, qui, dicté par la peur, ne sauroit être sincère, et n'est qu'un piège pour le tromper. Je ne lui porte pas le reste et le rebut de mes jours, pleins de peines et d'ennuis, en proie à la maladie, aux douleurs, aux angoisses de la mort, et que je ne lui donnerois que quand je n'en pourrois plus rien faire. Je lui porte ma vie entière, pleine de péchés et de fautes, mais exempte des remords de l'impie et des crimes du méchant.

« A quels tourmens Dieu pourroit-il condamner mon âme ? Les réprouvés, dit-on, le haïssent : il faudroit donc qu'il m'empêchât de l'aimer. Je ne crains pas d'augmenter leur nombre. O grand Être éter-

nel, suprême intelligence, source de vie et de félicité, créateur, conservateur, père de l'homme et roi de la nature, Dieu tout-puissant, très-bon, dont je ne doutai jamais un moment; et sous les yeux duquel j'aimai toujours à vivre! je le sais, je m'en réjouis, je vais paroître devant ton trône. Dans peu de jours mon âme, libre de sa dépouille, commencera de t'offrir plus dignement cet immortel hommage qui doit faire mon bonheur durant l'éternité. Je compte pour rien tout ce que je serai jusqu'à ce moment. Mon corps vit encore, mais ma vie morale est finie. Je suis au bout de ma carrière, et déjà jugée sur le passé. Souffrir et mourir est tout ce qui me reste à faire; c'est l'affaire de la nature; mais moi, j'ai tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin de songer à la mort; et maintenant qu'elle approche, je la vois venir sans effroi. Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil. »

Ce discours, prononcé d'abord d'un ton grave et posé, puis avec plus d'accent et d'une voix plus élevée, fit sur tous les assistans, sans m'en excepter, une impression d'autant plus vive, que les yeux de celle qui le prononça brilloient d'un feu surnaturel; un nouvel éclat animoit son teint, elle paroissoit rayonnante; et s'il y a quelque chose au monde qui mérite le nom de céleste, c'étoit son visage tandis qu'elle parloit.

Le pasteur lui-même, saisi, transporté de ce qu'il venoit d'entendre, s'écria en levant les yeux et les mains au ciel : « Grand Dieu! voilà le culte qui t'honore; daigne t'y rendre propice, les humains t'en offrent peu de pareils.

« Madame, dit-il en s'approchant du lit, je croyois vous instruire, et c'est vous qui m'instruisez. Je n'ai plus rien à vous dire. Vous avez la véritable foi, celle qui fait aimer Dieu. Emportez ce précieux repos d'une bonne conscience, il ne vous trompera pas; j'ai vu bien des chrétiens dans l'état où vous êtes, je ne l'ai trouvé qu'en vous seule. Quelle différence d'une fin si paisible à celle de ces pécheurs bourrelés qui n'accumulent tant de vaines et sèches prières que parce qu'ils sont indignes d'être exaucés! Madame, votre mort est aussi belle que votre vie; vous avez vécu pour la charité; vous mourez martyre de l'amour maternel. Soit que Dieu vous rende à nous pour nous servir d'exemple, soit qu'il vous appelle à lui pour couronner vos vertus, puissions-nous tous tant que nous sommes vivre et mourir comme vous! nous serons bien sûrs du bonheur de l'autre vie. »

Il voulut s'en aller; elle le retint. « Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec le plus de plaisir; c'est pour eux que mes derniers momens me sont précieux. Nous allons nous quitter pour si longtemps qu'il ne faut pas nous quitter si vite. » Il fut charmé de rester, et je sortis là-dessus.

En rentrant, je vis que la conversation avoit continué sur le même sujet, mais d'un autre ton et comme sur une matière indifférente. Le pasteur parloit de l'esprit faux qu'on donnoit au christianisme en n'en faisant que la religion des mourans, et de ses ministres des hommes de mauvais augure. « On nous regarde, disoit-il, comme des messagers de mort, parce que, dans l'opinion commode qu'un quart d'heure de repentir suffit pour effacer cinquante ans de crimes, on n'aime à nous

voir que dans ce temps-là. Il faut nous vêtir d'une couleur lugubre ; il faut affecter un air sévère ; on n'épargne rien pour nous rendre effrayans. Dans les autres cultes, c'est pis encore. Un catholique mourant n'est environné que d'objets qui l'épouvantent, et de cérémonies qui l'enterrent tout vivant. Au soin qu'on prend d'écarter de lui les démons, il croit en voir sa chambre pleine ; il meurt cent fois de terreur avant qu'on l'achève ; et c'est dans cet état d'effroi que l'Église aime à le plonger pour avoir meilleur marché de sa bourse. — Rendons grâces au ciel, dit Julie, de n'être point nés dans ces religions vénales qui tuent les gens pour en hériter, et qui, vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne dans celui-ci. Je ne doute point que toutes ces sombres idées ne fomentent l'incrédulité, et ne donnent une aversion naturelle pour le culte qui les nourrit. J'espère, dit-elle en me regardant, que celui qui doit élever nos enfans prendra des maximes tout opposées, et qu'il ne leur rendra point la religion lugubre et triste en y mêlant incessamment des pensées de mort. S'il leur apprend à bien vivre, il sauront assez bien mourir. »

Dans la suite de cet entretien, qui fut moins serré et plus interrompu que je ne vous le rapporte, j'achevai de concevoir les maximes de Julie et la conduite qui m'avoit scandalisé. Tout cela tenoit à ce que, sentant son état parfaitement désespéré, elle ne songeoit plus qu'à en écarter l'inutile et funèbre appareil dont l'effroi des mourans les environne, soit pour donner le change à notre affliction, soit pour s'ôter à elle-même un spectacle attristant à pure perte. « La mort, disoit-elle, est déjà si pénible ! pourquoi la rendre encore hideuse ? Les soins que les autres perdent à vouloir prolonger leur vie, je les emploie à jouir de la mienne jusqu'au bout : il ne s'agit que de savoir prendre son parti : tout le reste va de lui-même. Ferai-je de ma chambre un hôpital, un objet de dégoût et d'ennui, tandis que mon dernier soin est d'y rassembler tout ce qui m'est cher ? Si j'y laisse croupir le mauvais air, il en faudra écarter mes enfans, ou exposer leur santé. Si je reste dans un équipage à faire peur, personne ne me reconnoitra plus ; je ne serai plus la même ; vous vous souviendrez tous de m'avoir aimée, et ne pourrez plus me souffrir ; j'aurai, moi vivante, l'affreux spectacle de l'horreur que je ferai, même à mes amis, comme si j'étois déjà morte. Au lieu de cela, j'ai trouvé l'art d'étendre ma vie sans la prolonger. J'existe, j'aime, je suis aimée, je vis jusqu'à mon dernier soupir. L'instant de la mort n'est rien, le mal de la nature est peu de chose ; j'ai banni tous ceux de l'opinion. »

Tous ces entretiens et d'autres semblables se passaient entre la malade, le pasteur, quelquefois le médecin, la Fanchon et moi. Mme d'Orbe y étoit toujours présente, et ne s'y mêloit jamais. Attentive aux besoins de son amie, elle étoit prompte à la servir. Le reste du temps, immobile et presque inanimée, elle la regardoit sans rien dire, et sans rien entendre de ce qu'on disoit.

Pour moi, craignant que Julie ne parlât jusqu'à s'épuiser, je pris le moment que le ministre et le médecin s'étoient mis à causer ensemble : et, m'approchant d'elle, je lui dis à l'oreille : « Voilà bien des discours

pour une malade! voilà bien de la raison pour quelqu'un qui se croit hors d'état de raisonner!

— Oui, me dit-elle tout bas, je parle trop pour une malade, mais non pas pour une mourante; bientôt je ne dirai plus rien. A l'égard des raisonnemens, je n'en fais plus, mais j'en ai fait. Je savois en santé qu'il falloit mourir. J'ai souvent réfléchi sur ma dernière maladie; je profite aujourd'hui de ma prévoyance. Je ne suis plus en état de penser ni de résoudre; je ne fais que dire ce que j'avois pensé, et pratiquer ce que j'avois résolu. »

Le reste de la journée, à quelques accidens près, se passa avec la même tranquillité, et presque de la même manière que quand tout le monde se portoit bien. Julie étoit, comme en pleine santé, douce et caressante; elle parloit avec le même sens, avec la même liberté d'esprit, même d'un air serein qui alloit quelquefois jusqu'à la gaieté: enfin je continuois de démêler dans ses yeux un certain mouvement de joie qui m'inquiétoit de plus en plus, et sur lequel je résolus de m'éclaircir avec elle.

Je n'attendis pas plus tard que le même soir. Comme elle vit que je m'étois ménagé un tête-à-tête, elle me dit : « Vous m'avez prévenue, j'avois à vous parler. — Fort bien, lui dis-je; mais, puisque j'ai pris les devans, laissez-moi m'expliquer le premier. »

Alors, m'étant assis auprès d'elle, et la regardant fixement, je lui dis : « Julie, ma chère Julie! vous avez navré mon cœur : hélas! vous avez attendu bien tard! Oui, continuai-je, voyant qu'elle me regardoit avec surprise, je vous ai pénétrée, vous vous réjouissez de mourir; vous êtes bien aise de me quitter. Rappelez-vous la conduite de votre époux depuis que nous vivons ensemble : ai-je mérité de votre part un sentiment si cruel? » A l'instant elle me prit les mains, et de ce ton qui savoit aller chercher l'âme : « Qui? moi? je veux vous quitter? Est-ce ainsi que vous lisez dans mon cœur? Avez-vous sitôt oublié notre entretien d'hier? — Cependant, repris-je, vous mourez contente.... je l'ai vu.... je le vois.... — Arrêtez, dit-elle : il est vrai, je meurs contente; mais c'est de mourir comme j'ai vécu, digne d'être votre épouse. Ne m'en demandez pas davantage, je ne vous dirai rien de plus; mais voici, continua-t-elle en tirant un papier de dessous son chevet, où vous achèverez d'éclaircir ce mystère. » Ce papier étoit une lettre; et je vis qu'elle vous étoit adressée. « Je vous la remets ouverte, ajouta-t-elle en me la donnant, afin qu'après l'avoir lue vous vous déterminiez à l'envoyer ou à la supprimer, selon ce que vous trouverez le plus convenable à votre sagesse et à mon honneur. Je vous prie de ne la lire que quand je ne serai plus; et je suis si sûre de ce que vous ferez à ma prière, que je ne veux pas même que vous me le promettiez. » Cette lettre, cher Saint-Preux, est celle que vous trouverez ci jointe. J'ai beau savoir que celle qui l'a écrite est morte, j'ai peine à croire qu'elle n'est plus rien.

Elle me parla ensuite de son père avec inquiétude. « Quoi! dit-elle, il sait sa fille en danger, et je n'entends point parler de lui! Lui seroit-il arrivé quelque malheur? Auroit-il cessé de m'aimer? Quoi! mon père!...

ce père si tendre.... m'abandonner ainsi! me laisser mourir sans le voir.... sans recevoir sa bénédiction.... ses derniers embrassemens! O Dieu! quels reproches amers il se fera quand il ne me trouvera plus!» Cette réflexion lui étoit douloureuse. Je jugeai qu'elle supporteroit plus aisément l'idée de son père malade que celle de son père indifférent. Je pris le parti de lui avouer la vérité. En effet, l'alarme qu'elle en conçut se trouva moins cruelle que ses premiers soupçons. Cependant la pensée de ne plus le revoir l'affecta vivement. « Hélas! dit-elle, que deviendra-t-il après moi? à quoi tiendra-t-il? Survivre à toute sa famille! quelle vie sera la sienne? Il sera seul, il ne vivra plus.» Ce moment fut un de ceux où l'horreur de la mort se faisoit sentir, et où la nature reprochoit son empire. Elle soupira, joignit les mains, leva les yeux; et je vis qu'en effet elle employoit cette difficile prière qu'elle avoit dit être celle du malade.

Elle revint à moi. « Je me sens foible, dit-elle; je prévois que cet entretien pourroit être le dernier que nous aurons ensemble. Au nom de notre union, au nom de nos chers enfans qui en sont le gage, ne soyez plus injuste envers votre épouse. Moi, me réjouir de vous quitter! vous qui n'avez vécu que pour me rendre heureuse et sage, vous de tous les hommes celui qui me convenoit le plus, le seul peut-être avec qui je pouvois faire un bon ménage et devenir une femme de bien! Ah! croyez que, si je mettois un prix à la vie, c'étoit pour la passer avec vous.» Ces mots prononcés avec tendresse m'émurent au point qu'en portant fréquemment à ma bouche ses mains que je tenois dans les miennes, je les sentis se mouiller de mes pleurs. Je ne croyois pas mes yeux faits pour en répandre. Ce furent les premiers depuis ma naissance; ce seront les derniers jusqu'à ma mort. Après en avoir versé pour Julie, il n'en faut plus verser pour rien.

Ce jour fut pour elle un jour de fatigue. La préparation de Mme d'Orbe durant la nuit, la scène des enfans le matin, celle du ministre l'après-midi, l'entretien du soir avec moi, l'avoient jetée dans l'épuisement. Elle eut un peu plus de repos cette nuit-là que les précédentes, soit à cause de sa foiblesse, soit qu'en effet la fièvre et le redoublement fussent moindres.

Le lendemain, dans la matinée, on vint me dire qu'un homme très-mal mis demandoit avec beaucoup d'empressement à voir madame en particulier. On lui avoit dit l'état où elle étoit: il avoit insisté, disant qu'il s'agissoit d'une bonne action, qu'il connoissoit bien Mme de Wolmar, et qu'il savoit que, tant qu'elle respireroit, elle aimeroit à en faire de telles. Comme elle avoit établi pour règle inviolable de ne jamais rebuter personne, et surtout les malheureux, on me parla de cet homme avant de le renvoyer. Je le fis venir. Il étoit presque en guenilles, il avoit l'air et le ton de la misère; au reste, je n'aperçus rien dans sa physionomie et dans ses propos qui me fit mal augurer de lui. Il s'obstinoit à ne vouloir parler qu'à Julie. Je lui dis que, s'il ne s'agissoit que de quelques secours pour lui aider à vivre, sans importuner pour cela une femme à l'extrémité, je ferois ce qu'elle auroit pu faire. « Non, dit-il, je ne demande point d'argent, quoique j'en aie grand besoin; je demande un bien qui m'appartient, un bien que j'estime plus que tous

les trésors de la terre, un bien que j'ai perdu par ma faute, et que madame seule, de qui je le tiens, peut me rendre une seconde fois. »

Ce discours, auquel je ne compris rien, me détermina pourtant. Un malhonnête homme eût pu dire la même chose, mais il ne l'eût jamais dite du même ton. Il exigeoit du mystère, ni laquais ni femme de chambre. Ces précautions me sembloient bizarres; toutefois je les pris. Enfin je le lui menai. Il m'avoit dit être connu de Mme d'Orbe : il passa devant elle; elle ne le reconnut point, et j'en fus peu surpris. Pour Julie, elle le reconnut à l'instant, et, le voyant dans ce triste équipage, elle me reprocha de l'y avoir laissé. Cette reconnaissance fut touchante. Claire, éveillée par le bruit, s'approche, et le reconnoît à la fin, non sans donner aussi quelques signes de joie; mais les témoignages de son bon cœur s'éteignoient dans sa profonde affliction : un seul sentiment absorboit tout, elle n'étoit plus sensible à rien.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous dire qui étoit cet homme. Sa présence rappela bien des souvenirs. Mais, tandis que Julie le consolait et lui donnoit de bonnes espérances, elle fut saisie d'un violent étouffement, et se trouva si mal qu'on crut qu'elle alloit expirer. Pour ne pas faire scène, et prévenir les distractions dans un moment où il ne falloit songer qu'à la secourir, je fis passer l'homme dans le cabinet, l'avertissant de le fermer sur lui. La Fanchon fut appelée, et à force de temps et de soins la malade revint enfin de sa pâmoison. En nous voyant tous consternés autour d'elle, elle nous dit : « Mes enfans, ce n'est qu'un essai; cela n'est pas si cruel qu'on pense. »

Le calme se rétablit; mais l'alarme avoit été si chaude qu'elle me fit oublier l'homme dans le cabinet; et, quand Julie me demanda tout bas ce qu'il étoit devenu, le couvert étoit mis, tout le monde étoit là. Je voulus entrer pour lui parler; mais il avoit fermé la porte en dedans, comme je lui avois dit; il fallut attendre après le dîner pour le faire sortir.

Durant le repas, du Bosson, qui s'y trouvoit, parlant d'une jeune veuve qu'on disoit se remarier, ajouta quelque chose sur le triste sort des veuves. « Il y en a, dis-je, de bien plus à plaindre encore; ce sont les veuves dont les maris sont vivans. — Cela est vrai, reprit Fanchon, qui vit que ce discours s'adressoit à elle, surtout quand ils leur sont chers. » Alors l'entretien tomba sur le sien; et, comme elle en avoit parlé avec affection dans tous les temps, il étoit naturel qu'elle en parlât de même au moment où la perte de sa bienfaitrice alloit lui rendre la sienne encore plus rude. C'est aussi ce qu'elle fit en termes très-touchans, louant son bon naturel, déplorant les mauvais exemples qui l'avoient séduit, et le regrettant si sincèrement, que, déjà disposée à la tristesse, elle s'émut jusqu'à pleurer. Tout à coup le cabinet s'ouvre, l'homme en guenilles en sort impétueusement, se précipite à ses genoux, les embrasse, et fond en larmes. Elle tenoit un verre; il lui échappe : « Ah! malheureux! d'où viens-tu? » Elle se laisse aller sur lui, et seroit tombée en foiblesse si l'on n'eût été prompt à la secourir.

Le reste est facile à imaginer. En un moment on sut par toute la maison que Claude Anet étoit arrivé. Le mari de la bonne Fanchon! quelle fête! A peine étoit-il hors de la chambre qu'il fut équipé. Si cha-

cun n'avoit eu que deux chemises, Anet en auroit autant eu lui tout seul qu'il en seroit resté à tous les autres. Quand je sortis pour le faire habiller, je trouvai qu'on m'avoit si bien prévenu, qu'il fallut user d'autorité pour faire tout reprendre à ceux qui l'avoient fourni.

Pendant Fanchon ne vouloit point quitter sa maîtresse. Pour lui faire donner quelques heures à son mari, on prétextait que les enfans avoient besoin de prendre l'air, et tous deux furent chargés de les conduire.

Cette scène n'incommoda point la malade comme les précédentes; elle n'avoit rien eu que d'agréable, et ne lui fit que du bien. Nous passâmes l'après-midi, Claire et moi, seuls auprès d'elle, et nous eûmes deux heures d'un entretien paisible, qu'elle rendit le plus intéressant, le plus charmant que nous eussions jamais eu.

Elle commença par quelques observations sur le touchant spectacle qui venoit de nous frapper, et qui lui rappeloit si vivement les premiers temps de sa jeunesse; puis, suivant le fil des événemens, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière pour montrer qu'à tout prendre elle avoit été douce et fortunée, que de degrés en degrés elle étoit montée au comble du bonheur permis sur la terre, et que l'accident qui terminoit ses jours au milieu de leur course marquoit, selon toute apparence, dans sa carrière naturelle, le point de séparation des biens et des maux.

Elle remercia le ciel de lui avoir donné un cœur sensible et porté au bien, un entendement sain, une figure prévenante; de l'avoir fait naître dans un pays de liberté et non parmi des esclaves, d'une famille honorable et non d'une race de malfaiteurs, dans une honnête fortune et non dans les grandeurs du monde qui corrompent l'âme, ou dans l'indigence qui l'avilit. Elle se félicita d'être née d'un père et d'une mère tous deux vertueux et bons, pleins de droiture et d'honneur, et qui, tempérant les défauts l'un de l'autre, avoient formé sa raison sur la leur sans lui donner leur foiblesse ou leurs préjugés. Elle vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable et sainte, qui, loin d'abrutir l'homme, l'ennoblit et l'élève, qui, ne favorisant ni l'impiété ni le fanatisme, permet d'être sage et de croire, d'être humain et pieux tout à la fois.

Après cela, serrant la main de sa cousine qu'elle tenoit dans la sienne, et la regardant de cet œil que vous devez connoître et que la langueur rendoit encore plus touchant : « Tous ces biens, dit-elle, ont été donnés à mille autres; mais celui-ci... le ciel ne l'a donné qu'à moi. J'étois femme, et j'eus une amie : il nous fit naître en même temps; il mit dans nos inclinations un accord qui ne s'est jamais démenti; il fit nos cœurs l'un pour l'autre; il nous unit dès le berceau : je l'ai conservée tout le temps de ma vie, et sa main me ferme les yeux. Trouvez un autre exemple pareil au monde, et je ne me vante plus de rien. Quels sages conseils ne m'a-t-elle pas donnés? de quels périls ne m'a-t-elle pas sauvée? de quels maux ne me consolait-elle pas? Qu'eussé-je été sans elle? que n'eût-elle pas fait de moi si je l'avois mieux écoutée? Je la vaudrois peut-être aujourd'hui! » Claire, pour toute réponse, baissa la tête sur le sein de son amie, et voulut soula-

ger ses sanglots par des pleurs : il ne fut pas possible. Julie la pressa longtemps contre sa poitrine en silence. Ces momens n'ont ni mots ni larmes.

Elles se remirent, et Julie continua : « Ces biens étoient mêlés d'inconvéniens ; c'est le sort des choses humaines. Mon cœur étoit fait pour l'amour, difficile en mérite personnel, indifférent sur tous les biens de l'opinion. Il étoit presque impossible que les préjugés de mon père s'accordassent avec mon penchant. Il me falloit un amant que j'eusse choisi moi-même. Il s'offrit ; je crus le choisir : sans doute le ciel le choisit pour moi, afin que, livrée aux erreurs de ma passion, je ne le fusse pas aux horreurs du crime, et que l'amour de la vertu restât au moins dans mon âme après elles. Il prit le langage honnête et insinuant avec lequel mille fourbes séduisent tous les jours autant de filles bien nées : mais seul parmi tant d'autres, il étoit honnête homme et pensoit ce qu'il disoit. Étoit-ce ma prudence qui l'avoit discerné ? Non ; je ne connus d'abord de lui que son langage, et je fus séduite. Je fis par désespoir ce que d'autres font par effronterie ; je me jetai, comme disoit mon père, à sa tête : il me respecta. Ce fut alors seulement que je pus le connoître. Tout homme capable d'un pareil trait a l'âme belle ; alors on y peut compter. Mais j'y comptois auparavant, ensuite j'osai compter sur moi-même ; et voilà comment on se perd. »

Elle s'étendit avec complaisance sur le mérite de cet amant ; elle lui rendoit justice, mais on voyoit combien son cœur se plaisoit à la lui rendre. Elle le louoit même à ses propres dépens. A force d'être équitable envers lui, elle étoit inique envers elle, et se faisoit tort pour lui faire honneur. Elle alla jusqu'à soutenir qu'il eut plus d'horreur qu'elle de l'adultère, sans se souvenir qu'il avoit lui-même réfuté cela.

Tous les détails du reste de sa vie furent suivis dans le même esprit. Milord Edouard, son mari, ses enfans, votre retour, notre amitié, tout fut mis sous un jour avantageux. Ses malheurs mêmes lui en avoient épargné de plus grands. Elle avoit perdu sa mère au moment que cette perte lui pouvoit être la plus cruelle ; mais si le ciel la lui eût conservée, bientôt il fût survenu du désordre dans sa famille. L'appui de sa mère, quelque foible qu'il fût, eût suffi pour la rendre plus courageuse à résister à son père ; et de là seroient sortis la discorde et les scandales, peut-être les désastres et le déshonneur, peut-être pis encore si son frère avoit vécu. Elle avoit épousé malgré elle un homme qu'elle n'aimoit point ; mais elle soutint qu'elle n'auroit pu jamais être aussi heureuse avec un autre, pas même avec celui qu'elle avoit aimé. La mort de M. d'Orbe lui avoit ôté un ami, mais en lui rendant son amie. Il n'y avoit pas jusqu'à ses chagrins et ses peines qu'elle ne comptât pour des avantages, en ce qu'ils avoient empêché son cœur de s'endurcir aux malheurs d'autrui. « On ne sait pas, disoit-elle, quelle douceur c'est de s'attendrir sur ses propres maux et sur ceux des autres. La sensibilité porte toujours dans l'âme un certain contentement de soi-même indépendant de la fortune et des événemens. Que j'ai gémi ! que j'ai versé de larmes ! Hé bien ! s'il falloit renaître aux mêmes conditions, le mal que j'ai commis seroit le seul que je voudrois retrancher ; celui

que j'ai souffert me seroit agréable encore. » Saint-Preux, je vous rends ses propres mots; quand vous aurez lu sa lettre, vous les comprendrez peut-être mieux.

« Voyez donc, continuoit-elle, à quelle félicité je suis parvenue. J'en avois beaucoup; j'en attendois davantage. La prospérité de ma famille, une bonne éducation pour mes enfans, tout ce qui m'étoit cher rassemblé autour de moi ou prêt à l'être. Le présent, l'avenir, me flattoient également: la jouissance et l'espoir se réunissoient pour me rendre heureuse: mon bonheur monté par degrés étoit au comble; il ne pouvoit plus que déchoir; il étoit venu sans être attendu, il se fût enfui quand je l'aurois cru durable. Qu'eût fait le sort pour me soutenir à ce point? Un état permanent est-il fait pour l'homme? Non; quand on a tout acquis, il faut perdre, ne fût-ce que le plaisir de la possession qui s'use par elle. Mon père est déjà vieux; mes enfans sont dans l'âge tendre où la vie est encore mal assurée: que de pertes pouvoient m'affliger, sans qu'il me restât plus rien à pouvoir acquérir! L'affection maternelle augmente sans cesse, la tendresse filiale diminue à mesure que les enfans vivent plus loin de leur mère. En avançant en âge les miens se seroient plus séparés de moi. Ils auroient vécu dans le monde; ils m'auroient pu négliger. Vous en voulez envoyer un en Russie; que de pleurs son départ m'auroit coûtés! Tout se seroit détaché de moi peu à peu, et rien n'eût suppléé aux pertes que j'aurois faites. Combien de fois j'aurois pu me trouver dans l'état où je vous laisse! Enfin n'eût-il pas fallu mourir? peut-être mourir la dernière de tous! peut-être seule et abandonnée! Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien: j'aurois eu l'ennui de la vie et la terreur de la mort, suite ordinaire de la vieillesse. Au lieu de cela, mes derniers instans sont encore agréables, et j'ai de la vigueur pour mourir; si même on peut appeler mourir que laisser vivant ce qu'on aime. Non, mes amis, non, mes enfans; je ne vous quitte pas pour ainsi dire; je reste avec vous; en vous laissant tous unis, mon esprit, mon cœur, vous demeurent. Vous me verrez sans cesse entre vous; vous vous sentirez sans cesse environnés de moi.... Et puis nous nous rejoindrons, j'en suis sûre; le bon Wolmar lui-même ne m'échappera pas. Mon retour à Dieu tranquillise mon âme et m'adoucit un moment pénible; il me promet pour vous le même destin qu'à moi. Mon sort me suit et s'assure. Je fus heureuse, je le suis, je vais l'être: mon bonheur est fixé, je l'arrache à la fortune; il n'a plus de bornes que l'éternité. »

Elle en étoit là quand le ministre entra. Il l'honoroit et l'estimoit véritablement. Il savoit mieux que personne combien sa foi étoit vive et sincère. Il n'en avoit été que plus frappé de l'entretien de la veille, et en tout, de la contenance qu'il lui avoit trouvée. Il avoit vu souvent mourir avec ostentation, jamais avec sérénité. Peut-être à l'intérêt qu'il prenoit à elle se joignit-il un désir secret de voir si ce calme se soutiendrait jusqu'au bout.

Elle n'eut pas besoin de changer beaucoup le sujet de l'entretien pour en amener un convenable au caractère du survenant. Comme ses conversations en pleine santé n'étoient jamais frivoles, elle ne faisoit alors

que continuer à traiter dans son lit avec la même tranquillité des sujets intéressans pour elle et pour ses amis ; elle agitoit indifféremment des questions qui n'étoient pas indifférentes.

En suivant le fil de ses idées sur ce qui pouvoit rester d'elle avec nous ; elle nous parloit de ses anciennes réflexions sur l'état des âmes séparées des corps ; elle admiroit la simplicité des gens qui promettoient à leurs amis de venir leur donner des nouvelles de l'autre monde. « Cela, disoit-elle, est aussi raisonnable que les contes de revenans qui font mille désordres et tourmentent les bonnes femmes ; comme si les esprits avoient des voix pour parler, et des mains pour battre ! Comment un pur esprit agiroit-il sur une âme enfermée dans un corps, et qui, en vertu de cette union, ne peut rien apercevoir que par l'entremise de ses organes ? Il n'y a pas de sens à cela. Mais j'avoue que je ne vois point ce qu'il y a d'absurde à supposer qu'une âme libre d'un corps qui jadis habita la terre puisse y revenir encore, errer, demeurer peut-être autour de ce qui lui fut cher ; non pas pour nous avertir de sa présence, elle n'a nul moyen pour cela ; non pas pour agir sur nous et nous communiquer ses pensées, elle n'a point de prise pour ébranler les organes de notre cerveau ; non pas pour apercevoir non plus ce que nous faisons, car il faudroit qu'elle eût des sens ; mais pour connoître elle-même ce que nous pensons et ce que nous sentons, par une communication immédiate, semblable à celle par laquelle Dieu lit nos pensées dès cette vie, et par laquelle nous lirons réciproquement les siennes dans l'autre, puisque nous le verrons face à face¹. Car enfin, ajouta-t-elle en regardant le ministre, à quoi serviroient des sens lorsqu'ils n'auront plus rien à faire ? L'Être éternel ne se voit ni ne s'entend ; il se fait sentir ; il ne parle ni aux yeux ni aux oreilles, mais au cœur. »

Je compris, à la réponse du pasteur et à quelques signes d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux étoit la résurrection des corps. Je m'aperçus aussi que je commençois à donner un peu plus d'attention aux articles de la religion de Julie où la foi se rapprochoit de la raison.

Elle se complaisoit tellement à ces idées, que, quand elle n'eût pas pris son parti sur ses anciennes opinions, c'eût été une cruauté d'en détruire une qui lui sembloit si douce dans l'état où elle se trouvoit. « Cent fois, disoit-elle, j'ai pris plus de plaisir à faire quelque bonne œuvre en imaginant ma mère présente, qui lisoit dans le cœur de sa

1. Platon dit qu'à la mort les âmes des justes qui n'ont point contracté de souillure sur la terre se dégagent seules de la matière dans toute leur pureté. Quant à ceux qui se sont ici-bas asservis à leurs passions, il ajoute que leurs âmes ne reprennent point sitôt leur pureté primitive, mais qu'elles entraînent avec elles des parties terrestres qui les tiennent comme enchainées autour des débris de leurs corps. « Voilà, dit-il, ce qui produit ces simulacres sensibles qu'on voit quelquefois errans sur les cimetières, en attendant de nouvelles transmigrations. » C'est une manie commune aux philosophes de tous les âges de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas.

2. Cela me paroit très-bien dit : car qu'est-ce que voir Dieu face à face, si ce n'est lire dans la suprême intelligence ?

filie et l'applaudissoit. Il y a quelque chose de si consolant à vivre encore sous les yeux de ce qui nous fut cher! Cela fait qu'il ne meurt qu'à moitié pour nous. » Vous pouvez juger si, durant ces discours, la main de Claire étoit souvent serrée.

Quoique le pasteur répondit à tout avec beaucoup de douceur et de modération, et qu'il affectât même de ne la contrarier en rien, de peur qu'on ne prit son silence sur d'autres points pour un aveu, il ne laissa pas d'être ecclésiastique un moment, et d'exposer sur l'autre vie une doctrine opposée. Il dit que l'immensité, la gloire et les attributs de Dieu seroient le seul objet dont l'âme des bienheureux seroit occupée; que cette contemplation sublime effaceroit tout autre souvenir; qu'on ne se verroit point, qu'on ne se reconnoîtroit point, même dans le ciel, et qu'à cet aspect ravissant on ne songeroit plus à rien de terrestre.

« Cela peut être, reprit Julie : il y a si loin de la bassesse de nos pensées à l'essence divine, que nous ne pouvons juger des effets qu'elle produira sur nous que quand nous serons en état de la contempler. Toutefois, ne pouvant maintenant raisonner que sur mes idées, j'avoue que je me sens des affections si chères, qu'il m'en coûteroit de penser que je ne les aurai plus. Je me suis même fait une espèce d'argument qui flatte mon espoir. Je me dis qu'une partie de mon bonheur consistera dans le témoignage d'une bonne conscience. Je me souviendrai donc de ce que j'aurai fait sur la terre; je me souviendrai donc aussi des gens qui m'y ont été chers; ils me le seront donc encore : ne les voir plus seroit une peine, et le séjour des bienheureux n'en admet point. Au reste, ajouta-t-elle en regardant le ministre d'un air assez gai, si je me trompe, un jour ou deux d'erreur seront bientôt passés : dans peu j'en saurai là-dessus plus que vous-même. En attendant, ce qu'il y a pour moi de très-sûr, c'est que tant que je me souviendrai d'avoir habité la terre, j'aimerai ceux que j'y ai aimés, et mon pasteur n'aura pas la dernière place. »

Ainsi se passèrent les entretiens de cette journée, où la sécurité, l'espérance, le repos de l'âme, brillèrent plus que jamais dans celle de Julie, et lui donnoient d'avance, au jugement du ministre, la paix des bienheureux dont elle alloit augmenter le nombre. Jamais elle ne fut plus tendre, plus vraie, plus caressante, plus aimable, en un mot plus elle-même. Toujours du sens, toujours du sentiment, toujours la fermeté du sage, et toujours la douceur du chrétien. Point de prétention, point d'apprêt, point de sentence; partout la naïve expression de ce qu'elle sentoit; partout la simplicité de son cœur. Si quelquefois elle contraignoit les plaintes que la souffrance auroit dû lui arracher, ce n'étoit point pour jouer l'intrépidité stoïque, c'étoit de peur de navrer

1. Il est aisé de comprendre que par ce mot *voir* elle entend un pur acte de l'entendement, semblable à celui par lequel Dieu nous voit, et par lequel nous verrons Dieu. Les sens ne peuvent imaginer l'immédiate communication des esprits; mais la raison la conçoit très-bien, et mieux, ce me semble, que la communication du mouvement dans les corps.

ceux qui étoient autour d'elle ; et , quand les horreurs de la mort faisoient quelque instant pâtir la nature , elle ne cachoit point ses frayeurs , elle se laissoit consoler : sitôt qu'elle étoit remise , elle consolait les autres : on voyoit , on sentoit son retour ; son air caressant le disoit à tout le monde. Sa gaieté n'étoit point contrainte , sa plaisanterie même étoit touchante ; on avoit le sourire à la bouche et les yeux en larmes. Otez cet effroi qui ne permet pas de jouir de ce qu'on va perdre , elle plaisoit plus , elle étoit plus aimable qu'en santé même , et le dernier jour de sa vie en fut aussi le plus charmant.

Vers le soir elle eut encore un accident qui , bien que moindre que celui du matin , ne lui permit pas de voir longtemps ses enfans. Cependant elle remarqua qu'Henriette étoit changée. On lui dit qu'elle pleuroit beaucoup et ne mangeoit point. « On ne la guérira pas de cela , dit-elle en regardant Claire ; la maladie est dans le sang. »

Se sentant bien revenue , elle voulut qu'on soupât dans sa chambre. Le médecin s'y trouva comme le matin. La Fanchon , qu'il falloit toujours avertir quand elle devoit venir manger à notre table , vint ce soir-là sans se faire appeler. Julie s'en aperçut et sourit. « Oui , mon enfant , lui dit-elle , soupe encore avec moi ce soir ; tu auras plus longtemps ton mari que ta maîtresse. » Puis elle me dit : « Je n'ai pas besoin de vous recommander Claude Anet. — Non , repris-je ; tout ce que vous avez honoré de votre bienveillance n'a pas besoin de m'être recommandé. »

Le souper fut encore plus agréable que je ne m'y étois attendu. Julie , voyant qu'elle pouvoit soutenir la lumière , fit approcher la table , et , ce qui sembloit inconcevable dans l'état où elle étoit , elle eut appétit. Le médecin , qui ne voyoit plus d'inconvénient à la satisfaire , lui offrit un blanc de poulet. « Non , dit-elle ; mais je mangerois bien de cette ferra¹. » On lui en donna un petit morceau ; elle le mangea avec un peu de pain , et le trouva bon. Pendant qu'elle mangeoit , il falloit voir Mme d'Orbe la regarder ; il falloit le voir , car cela ne peut se dire. Loin que ce qu'elle avoit mangé lui fit mal , elle en parut mieux le reste du souper : elle se trouva même de si bonne humeur , qu'elle s'avisa de remarquer , par forme de reproche , qu'il y avoit longtemps que je n'avois bu de vin étranger. « Donnez , dit-elle , une bouteille de vin d'Espagne à ces messieurs. » A la contenance du médecin , elle vit qu'il s'attendoit à boire du vrai vin d'Espagne , et sourit encore en regardant sa cousine : j'aperçus aussi que , sans faire attention à tout cela , Claire , de son côté , commençoit de temps à autre à lever les yeux , avec un peu d'agitation , tantôt sur Julie , et tantôt sur Fanchon , à qui ces yeux sembloient dire ou demander quelque chose.

Le vin tarδοit à venir : on eut beau chercher la clef de la cave , on ne la trouva point ; et l'on jugea , comme il étoit vrai , que le valet de chambre du baron , qui en étoit chargé , l'avoit emportée par mégarde. Après quelques autres informations , il fut clair que la provision d'un

1. Excellent poisson particulier au lac de Genève , et qu'on n'y trouve qu'en certains temps.

seul jour en avoit duré cinq, et que le vin manquoit sans que personne s'en fût aperçu, malgré plusieurs nuits de veille¹. Le médecin tomboit des nues. Pour moi, soit qu'il fallût attribuer cet oubli à la tristesse ou à la sobriété des domestiques, j'eus honte d'user avec de telles gens des précautions ordinaires; je fis enfoncer la porte de la cave, et j'ordonnai que désormais tout le monde eût du vin à discrétion.

La bouteille arrivée, on en but. Le vin fut trouvé excellent. La malade en eut envie; elle en demanda une cuillerée avec de l'eau: le médecin le lui donna dans un verre, et voulut qu'elle le bût pur. Ici les coups d'œil devinrent plus fréquens entre Claire et la Fanchon, mais comme à la dérobee et craignant toujours d'en trop dire.

Le jeûne, la foiblesse, le régime ordinaire à Julie, donnèrent au vin une grande activité. « Ah! dit-elle, vous m'avez enivrée! après avoir attendu si tard, ce n'étoit pas la peine de commencer; car c'est un objet bien odieux qu'une femme ivre. » En effet, elle se mit à babiller, très-sensément pourtant à son ordinaire, mais avec plus de vivacité qu'au-paravant. Ce qu'il y avoit d'étonnant, c'est que son teint n'étoit point allumé; ses yeux ne brilloient que d'un feu modéré par la langueur de la maladie; à la pâleur près, on l'auroit crue en santé. Pour lors l'émotion de Claire devint tout à fait visible. Elle élevoit un œil craintif alternativement sur Julie, sur moi, sur la Fanchon, mais principalement sur le médecin: tous ces regards étoient autant d'interrogations qu'elle vouloit et n'osoit faire: on eût dit toujours qu'elle alloit parler, mais que la peur d'une mauvaise réponse la retenoit; son inquiétude étoit si vive qu'elle en paroisoit oppressée.

Fanchon, enhardie par tous ces signes, hasarda de dire, mais en tremblant et à demi-voix, qu'il sembloit que madame avoit un peu moins souffert aujourd'hui.... que la dernière convulsion avoit été moins forte.... que la soirée.... Elle resta interdite. Et Claire, qui, pendant qu'elle avoit parlé, trembloit comme la feuille, leva des yeux craintifs sur le médecin, les regards attachés aux siens, l'oreille attentive, et n'osant respirer de peur de ne pas bien entendre ce qu'il alloit dire.

Il eût fallu être stupide pour ne pas concevoir tout cela. Du Bosson se lève, va tâter le pouls de la malade, et dit: « Il n'y a point là d'ivresse ni de fièvre; le pouls est fort bon. » A l'instant Claire s'écrie en tendant à demi les deux bras: « Hé bien! monsieur!... le pouls?... la fièvre?... » La voix lui manquoit, mais ses mains écartées restoient toujours en avant; ses yeux petilloient d'impatience; il n'y avoit pas un muscle à son visage qui ne fût en action. Le médecin ne répond rien, reprend le poignet, examine les yeux, la langue, reste un moment pensif, et dit: « Madame, je vous entends bien: il m'est impossible de dire à

1. Lecteurs à beaux laquais, ne demandez point avec un ris moqueur où l'on avoit pris ces gens-là. On vous a répondu d'avance: on ne les avoit point pris, on les avoit faits. Le problème entier dépend d'un point unique: trouvez seulement Julie, et tout le reste est trouvé. Les hommes en général ne sont point ceci ou cela, ils sont ce qu'on les fait être.

présent rien de positif; mais si demain matin, à pareille heure, elle est encore dans le même état, je répons de sa vie. » A ce mot Claire part comme un éclair, renverse deux chaises et presque la table, saute au cou du médecin, l'embrasse, le baise mille fois en sanglotant et pleurant à chaudes larmes, et, toujours avec la même impétuosité, s'ôte du doigt une bague de prix, la met au sien malgré lui, et lui dit hors d'haleine : « Ah! monsieur, si vous nous la rendez, vous ne la sauverez pas seule. »

Julie vit tout cela. Ce spectacle la déchira. Elle regarde son amie, et lui dit d'un ton tendre et douloureux : « Ah! cruelle, que tu me fais regretter la vie! veux-tu me faire mourir désespérée? Faudra-t-il te préparer deux fois? » Ce peu de mots fut un coup de foudre; il amortit aussitôt les transports de joie; mais il ne put étouffer tout à fait l'espoir renaissant.

En un instant la réponse du médecin fut sue par toute la maison. Ces bonnes gens crurent déjà leur maîtresse guérie. Ils résolurent tout d'une voix de faire au médecin, si elle en revenoit, un présent en commun pour lequel chacun donna trois mois de ses gages; et l'argent fut sur-le-champ consigné dans les mains de la Fanchon, les uns prêtant aux autres ce qui leur manquoit pour cela. Cet accord se fit avec tant d'empressement, que Julie entendoit de son lit le bruit de leurs acclamations. Jugez de l'effet dans le cœur d'une femme qui se sent mourir! Elle me fit signe, et me dit à l'oreille : « On m'a fait boire jusqu'à la lie la coupe amère et douce de la sensibilité. »

Quand il fut question de se retirer, Mme d'Orbe, qui partagea le lit de sa cousine comme les deux nuits précédentes, fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon; mais celle-ci s'indigna de cette proposition, plus même, ce me sembla, qu'elle n'eût fait si son mari ne fût pas arrivé. Mme d'Orbe s'opiniâtra de son côté, et les deux femmes de chambre passèrent la nuit ensemble dans le cabinet : je la passai dans la chambre voisine; et l'espoir avoit tellement ranimé le zèle, que ni par ordre ni par menace je ne pus envoyer coucher un seul domestique : ainsi toute la maison resta sur pied cette nuit avec une telle impatience, qu'il y avoit peu de ses habitans qui n'eussent donné beaucoup de leur vie pour être à neuf heures du matin.

J'entendis durant la nuit quelques allées et venues qui ne m'alarmèrent pas; mais sur le matin que tout étoit tranquille, un bruit sourd frappa mon oreille. J'écoute, je crois distinguer des gémissemens. J'accours, j'entre, j'ouvre le rideau.... Saint-Preux! cher Saint-Preux!... je vois les deux amies sans mouvement et se tenant embrassées, l'une évanouie et l'autre expirante. Je m'écrie, je veux retarder ou recueillir son dernier soupir, je me précipite. Elle n'étoit plus.

Adorateur de Dieu, Julie n'étoit plus.... Je ne vous dirai pas ce qui se fit durant quelques heures; j'ignore ce que je devins moi-même. Revenu du premier saisissement, je m'informai de Mme d'Orbe. J'appris qu'il avoit fallu la porter dans sa chambre, et même l'y renfermer; car elle rentroit à chaque instant dans celle de Julie, se jetoit sur son corps, le réchauffoit du sien, s'efforçoit de le ranimer, le pressoit, s'y colloït

avec une espèce de rage, l'appeloit à grands cris de mille noms passionnés, et nourrissoit son désespoir de tous ces efforts inutiles.

En entrant je la trouvai tout à fait hors de sens, ne voyant rien, n'entendant rien, ne connoissant personne, se roulant par la chambre en se tordant les mains et mordant les pieds des chaises, murmurant d'une voix sourde quelques paroles extravagantes, puis poussant par longs intervalles des cris aigus qui faisoient tressaillir. Sa femme de chambre au pied de son lit, consternée, épouvantée, immobile, n'osant souffler, cherchoit à se cacher d'elle, et trembloit de tout son corps. En effet, les convulsions dont elle étoit agitée avoient quelque chose d'effrayant. Je fis signe à la femme de chambre de se retirer; car je craignois qu'un seul mot de consolation lâché mal à propos ne la mît en fureur.

Je n'essayai pas de lui parler, elle ne m'eût point écouté ni même entendu; mais au bout de quelque temps, la voyant épuisée de fatigue, je la pris et la portai dans un fauteuil: je m'assis auprès d'elle en lui tenant les mains, j'ordonnai qu'on amenât les enfans, et les fis venir autour d'elle. Malheureusement le premier qu'elle aperçut fut précisément la cause innocente de la mort de son amie. Cet aspect la fit frémir. Je vis ses traits s'altérer, ses regards s'en détournent avec une espèce d'horreur, et ses bras en contraction se roidir pour le repousser. Je tirai l'enfant à moi. « Infortuné! lui dis-je, pour avoir été trop cher à l'une tu deviens odieux à l'autre: elles n'eurent pas en tout le même cœur. » Ces mots l'irritèrent violemment, et m'en attirèrent de très-piquans. Ils ne laissèrent pourtant pas de faire impression. Elle prit l'enfant dans ses bras, et s'efforça de le caresser: ce fut en vain; elle le rendit presque au même instant; elle continue même à le voir avec moins de plaisir que l'autre, et je suis bien aise que ce ne soit pas celui-là qu'on a destiné à sa fille.

Gens sensibles, qu'eussiez-vous fait à ma place? ce que faisoit Mme d'Orbe. Après avoir mis ordre aux enfans, à Mme d'Orbe, aux funérailles de la seule personne que j'aie aimée, il fallut monter à cheval, et partir, la mort dans le cœur, pour la porter au plus déplorable père. Je le trouvai souffrant de sa chute, agité, troublé de l'accident de sa fille: je le laissai accablé de douleur, de ces douleurs de vieillard qu'on n'aperçoit pas au dehors, qui n'excitent ni gestes ni cris, mais qui tuent. Il n'y résistera jamais, j'en suis sûr, et je prévois de loin le dernier coup qui manque au malheur de son ami. Le lendemain je fis toute la diligence possible pour être de retour de bonne heure et rendre les derniers honneurs à la plus digne des femmes. Mais tout n'étoit pas dit encore. Il falloir qu'elle ressuscitât pour me donner l'horreur de la perdre une seconde fois.

En approchant du logis, je vois un de mes gens accourir à perte d'haleine, et s'écrier d'aussi loin que je pus l'entendre: « Monsieur, monsieur, hâtez-vous, madame n'est pas morte. » Je ne compris rien à ce propos insensé; j'accours toutefois. Je vois la cour pleine de gens qui versent des larmes de joie, en donnant à grands cris des bénédictions à Mme de Wolmar. Je demande ce que c'est; tout le monde est dans le transport, personne ne peut me répondre: la tête avoit tourné à mes

propres gens. Je monte à pas précipités dans l'appartement de Julie ; je trouve plus de vingt personnes à genoux autour de son lit et les yeux fixés sur elle. Je m'approche ; je la vois sur ce lit habillée et parée ; le cœur me bat : je l'examine.... Hélas ! elle étoit morte ! Ce moment de fausse joie sitôt et si cruellement éteinte fut le plus amer de ma vie. Je ne suis pas colère : je me sentis vivement irrité. Je voulus savoir le fond de cette extravagante scène. Tout étoit déguisé, altéré, changé ; j'eus toute la peine du monde à démêler la vérité. Enfin j'en vins à bout ; et voici l'histoire du prodige.

Mon beau-père, alarmé de l'accident qu'il avoit appris, et croyant pouvoir se passer de son valet de chambre, l'avoit envoyé, un peu avant mon arrivée auprès de lui, savoir des nouvelles de sa fille. Le vieux domestique, fatigué du cheval, avoit pris un bateau, et, traversant le lac pendant la nuit, étoit arrivé à Clarens le matin même de mon retour. En arrivant, il voit la consternation, il en apprend le sujet, il monte en gémissant à la chambre de Julie, il se met à genoux au pied de son lit, il la regarde, il pleure, il la contemple. « Ah ! ma bonne maîtresse ! ah ! que Dieu ne m'a-t-il pris au lieu de vous ! Moi qui suis vieux, qui ne tiens à rien, qui ne suis bon à rien, que fais-je sur la terre ? Et vous qui étiez jeune, qui faisiez la gloire de votre famille, le bonheur de votre maison, l'espoir des malheureux.... hélas ! quand je vous vis naître, étoit-ce pour vous voir mourir?... »

Au milieu des exclamations que lui arrachoit son zèle et son bon cœur, les yeux toujours collés sur ce visage, il crut apercevoir un mouvement : son imagination se frappe ; il voit Julie tourner les yeux. Le regarder, lui faire un signe de tête. Il se lève avec transport, et court par toute la maison en criant que madame n'est pas morte, qu'elle l'a reconnu, qu'il en est sûr, qu'elle en reviendra. Il n'en fallut pas davantage : tout le monde accourt, les voisins, les pauvres, qui faisoient retentir l'air de leurs lamentations, tous s'écrient : « Elle n'est pas morte. » Le bruit s'en répand et s'augmente : le peuple, ami du merveilleux, se prête avidement à la nouvelle ; on la croit comme on la désire ; chacun cherche à se faire fête en appuyant la crédulité commune. Bientôt la défunte n'avoit pas seulement fait signe, elle avoit agi, elle avoit parlé, et il y avoit vingt témoins oculaires de faits circonstanciés qui n'arrivèrent jamais.

Sitôt qu'on crut qu'elle vivoit encore, on fit mille efforts pour la ramener ; on s'empressoit autour d'elle, on lui parloit, on l'inondoit d'eaux spiritueuses, on touchoit si le pouls ne revenoit point. Ses femmes, indignées que le corps de leur maîtresse restât environné d'hommes dans un état si négligé, firent sortir tout le monde, et ne tardèrent pas à connoître combien on s'abusoit. Toutefois, ne pouvant se résoudre à détruire une erreur si chère, peut-être espérant encore elles-mêmes quelque événement miraculeux, elles vêtirent le corps avec soin, et, quoique sa garde-robe leur eût été laissée, elles lui prodiguèrent la parure ; ensuite l'exposant sur un lit, et laissant les rideaux ouverts, elles se remirent à la pleurer au milieu de la joie publique.

C'étoit au plus fort de cette fermentation que j'étois arrivé. Je recon-

nus bientôt qu'il étoit impossible de faire entendre raison à la multitude; que, si je faisois fermer la porte et porter le corps à la sépulture, il pourroit arriver du tumulte; que je passerois au moins pour un mari parricide qui faisoit enterrer sa femme en vie, et que je serois en horreur dans tout le pays. Je résolus d'attendre. Cependant, après plus de trente-six heures, par l'extrême chaleur qu'il faisoit, les chairs commençoient à se corrompre; et, quoique le visage eût gardé ses traits et sa douceur, on y voyoit déjà quelques signes d'altération. Je le dis à Mme d'Orbe, qui restoit demi-morte au chevet du lit. Elle n'avoit pas le bonheur d'être la dupe d'une illusion si grossière; mais elle feignoit de s'y prêter pour avoir un prétexte d'être incessamment dans la chambre, d'y navrer son cœur à plaisir, de l'y repaître de ce mortel spectacle, de s'y rassasier de douleur.

Elle m'entendit, et, prenant son parti sans rien dire, elle sortit de la chambre. Je la vis rentrer un moment après, tenant un voile d'or brodé de perles que vous lui aviez apporté des Indes¹; puis s'approchant du lit, elle baisa le voile, en couvrit en pleurant la face de son amie, et s'écria d'une voix éclatante : « Maudite soit l'indigne main qui jamais lèvera ce voile ! maudit soit l'œil impie qui verra ce visage défiguré ! » Cette action, ces mots, frappèrent tellement les spectateurs, qu'aus-sitôt, comme par une inspiration soudaine, la même imprécation fut répétée par mille cris. Elle a fait tant d'impression sur tous nos gens et sur tout le peuple, que la défunte ayant été mise au cercueil dans ses habits et avec les plus grandes précautions, elle a été portée et inhumée dans cet état, sans qu'il se soit trouvé personne assez hardi pour toucher au voile².

Le sort du plus à plaindre est d'avoir encore à consoler les autres. C'est ce qui me reste à faire auprès de mon beau-père, de Mme d'Orbe, des amis, des parens, des voisins et de mes propres gens. Le reste n'est rien; mais mon vieux ami ! mais Mme d'Orbe ! il faut voir l'affliction de celle-ci pour juger de ce qu'elle ajoute à la mienne. Loin de me savoir gré de mes soins, elle me les reproche; mes attentions l'irritent, ma froide tristesse l'aigrit; il lui faut des regrets amers semblables aux siens, et sa douleur barbare voudroit voir tout le monde au désespoir. Ce qu'il y a de plus désolant est qu'on ne peut compter sur rien avec elle, et ce qui la soulage un moment la dépète un moment après. Tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit approche de la folie, et seroit risible pour des gens de sang-froid. J'ai beaucoup à souffrir; je ne me rebute-rai jamais. En servant ce qu'aima Julie, je crois l'honorer mieux que par des pleurs.

Un seul trait vous fera juger des autres. Je croyois avoir tout fait en

1. On voit assez que c'est le songe de Saint-Preux, dont Mme d'Orbe avoit l'imagination toujours pleine, qui lui suggère l'expédient de ce voile. Je crois que, si l'on y regardoit bien de près, on trouveroit ce même rapport dans l'accomplissement de beaucoup de prédictions. L'événement n'est pas prédit parce qu'il arrivera; mais il arrive parce qu'il a été prédit.

2. Le peuple du pays de Vaud, quoique protestant, ne laisse pas d'être extrêmement superstitieux

engageant Claire à se conserver pour remplir les soins dont la chargea son amie. Exténuée d'agitations, d'abstinences, de veilles, elle sembloit enfin résolue à revenir sur elle-même, à recommencer sa vie ordinaire, à reprendre ses repas dans la salle à manger. La première fois qu'elle y vint, je fis dîner les enfans dans leur chambre, ne voulant pas courir le hasard de cet essai devant eux; car le spectacle des passions violentes de toute espèce est un des plus dangereux qu'on puisse offrir aux enfans. Ces passions ont toujours dans leurs excès quelque chose de puéril qui les amuse, qui les séduit, et leur fait aimer ce qu'ils devroient craindre¹. Ils n'en avoient déjà que trop vu.

En entrant elle jeta un coup d'œil sur la table, et vit deux couverts; à l'instant elle s'assit sur la première chaise qu'elle trouva derrière elle, sans vouloir se mettre à table ni dire la raison de ce caprice. Je crus la deviner, et je fis mettre un troisième couvert à la place qu'occupoit ordinairement sa cousine. Alors elle se laissa prendre par la main et mener à table, sans résistance, rangeant sa robe avec soin, comme si elle eût craint d'embarrasser cette place vide. A peine avoit-elle porté la première cuillerée de potage à sa bouche, qu'elle la repose, et demande d'un ton brusque ce que faisoit là ce couvert, puisqu'il n'étoit point occupé. Je lui dis qu'elle avoit raison, et fis ôter le couvert. Elle essaya de manger, sans pouvoir en venir à bout. Peu à peu son cœur se gonflait, sa respiration devenoit haute et ressembloit à des soupirs. Enfin elle se leva tout à coup de table, s'en retourna dans sa chambre sans dire un seul mot, ni rien écouter de tout ce que je voulus lui dire, et de toute la journée elle ne prit que du thé.

Le lendemain ce fut à recommencer. J'imaginai un moyen de la ramener à la raison par ses propres caprices, et d'amollir la dureté du désespoir par un sentiment plus doux. Vous savez que sa fille ressemble beaucoup à Mme de Wolmar. Elle se plaisoit à marquer cette ressemblance par des robes de même étoffe, et elle leur avoit apporté de Genève plusieurs ajustemens semblables, dont elles se pareroient les mêmes jours. Je fis donc habiller Henriette le plus à l'imitation de Julie qu'il fut possible, et, après l'avoir bien instruite, je lui fis occuper à table le troisième couvert qu'on avoit mis comme la veille.

Claire, au premier coup d'œil, comprit mon intention: elle en fut touchée; elle me jeta un regard tendre et obligeant. Ce fut là le premier de mes soins auquel elle parut sensible, et j'augurai bien d'un expédient qui la dispoit à l'attendrissement.

Henriette, fière de représenter sa petite maman, joua parfaitement son rôle, et si parfaitement que je vis pleurer les domestiques. Cependant elle donnoit toujours à sa mère le nom de maman, et lui parloit avec le respect convenable; mais, enhardie par le succès, et par mon approbation, qu'elle remarquoit fort bien, elle s'avisa de porter la main sur une cuiller, et de dire, dans une saillie: « Claire, veux-tu de

1. Voilà pourquoi nous aimons tous le théâtre, et plusieurs d'entre nous les romans.

cela ? » Le geste et le ton de voix furent imités au point que sa mère en tressaillit. Un moment après elle part d'un grand éclat de rire, tend son assiette en disant : « Oui, mon enfant, donne; tu es charmante. » Et puis elle se mit à manger avec une avidité qui me surprit. En la considérant avec attention, je vis de l'égarement dans ses yeux, et dans son geste un mouvement plus brusque et plus décidé qu'à l'ordinaire. Je l'empêchai de manger davantage, et je fis bien; car une heure après elle eut une violente indigestion, qui l'eût infailliblement étouffée si elle eût continué de manger. Dès ce moment je résolus de supprimer tous ces jeux, qui pouvoient allumer son imagination au point qu'on n'en seroit plus maître. Comme on guérit plus aisément de l'affliction que de la folie, il vaut mieux la laisser souffrir davantage, et ne pas exposer sa raison.

Voilà, mon cher, à peu près où nous en sommes. Depuis le retour du baron, Claire monte chez lui tous les matins, soit tandis que j'y suis, soit quand j'en sors : ils passent une heure ou deux ensemble, et les soins qu'elle lui rend facilitent un peu ceux qu'on prend d'elle. D'ailleurs elle commence à se rendre plus assidue auprès des enfans. Un des trois a été malade, précisément celui qu'elle aime le moins. Cet accident lui a fait sentir qu'il lui reste des pertes à faire, et lui a rendu le zèle de ses devoirs. Avec tout cela elle n'est pas encore au point de la tristesse; les larmes ne coulent pas encore; on vous attend pour en répondre, c'est à vous de les essuyer. Vous devez m'entendre. Pensez au dernier conseil de Julie : il est venu de moi le premier, et je le crois plus que jamais utile et sage. Venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Son père, son amie, son mari, ses enfans, tout vous attend, tout vous désire, vous êtes nécessaire à tous. Enfin, sans m'expliquer davantage, venez partager et guérir mes ennuis : je vous devrai peut-être plus que personne.

LETTRÉ XII. — *De Julie à Saint-Preux.*

(Cette lettre étoit incluse dans la précédente.)

Il faut renoncer à nos projets. Tout est changé, mon bon ami : souffrons ce changement sans murmure; il vient d'une main plus sage que nous. Nous songions à nous réunir : cette réunion n'étoit pas bonne. C'est un bienfait du ciel de l'avoir prévenue; sans doute il prévient des malheurs.

Je me suis longtemps fait illusion. Cette illusion me fut salutaire; elle se détruit au moment que je n'en ai plus besoin. Vous m'avez crue guérie; et j'ai cru l'être. Rendons grâce à celui qui fit durer cette erreur autant qu'elle étoit utile : qui sait si, me voyant si près de l'abîme, la tête ne m'eût point tourné? Oui, j'eus beau vouloir étouffer le premier sentiment qui m'a fait vivre, il s'est concentré dans mon cœur. Il s'y réveille au moment qu'il n'est plus à craindre; il me soutient quand mes forces m'abandonnent, il me ranime quand je me meurs. Mon ami, je fais cet aveu sans honte : ce sentiment resté malgré moi fut involontaire; il n'a rien coûté à mon innocence; tout ce qui dépend

de ma volonté fut pour mon devoir. Si le cœur, qui n'en dépend pas, fut pour vous ce fut mon tourment, et non pas mon crime. J'ai fait ce que j'ai dû faire; la vertu me reste sans tache, et l'amour m'est resté sans remords.

J'ose m'honorer du passé; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir? Un jour de plus peut-être, et j'étois coupable! Qu'étoit-ce de la vie entière passée avec vous? Quels dangers j'ai courus sans le savoir! à quels dangers plus grands j'allois être exposée! Sans doute je sentois pour moi les craintes que je croyois sentir pour vous. Toutes les épreuves ont été faites, mais elles pouvoient trop revenir. N'ai-je pas assez vécu pour le bonheur et pour la vertu? que me restoit-il d'utile à tirer de la vie? En me l'ôtant le ciel ne m'ôte plus rien de regrettable; et met mon honneur à couvert. Mon ami, je pars au moment favorable, contente de vous et de moi; je pars avec joie, et ce départ n'a rien de cruel. Après tant de sacrifices je compte pour peu celui qui me reste à faire; ce n'est que mourir une fois de plus.

Je prévois vos douleurs; je les sens : vous restez à plaindre, je le sais trop; et le sentiment de votre affliction est la plus grande peine que j'emporte avec moi. Mais voyez aussi que de consolations je vous laisse! Que de soins à remplir envers celle qui vous fut chère vous font un devoir de vous conserver pour elle! Il vous reste à la servir dans la meilleure partie d'elle-même. Vous ne perdez de Julie que ce que vous en avez perdu depuis longtemps. Tout ce qu'elle eut de meilleur vous reste. Venez vous réunir à sa famille. Que son cœur demeure au milieu de vous. Que tout ce qu'elle aime se rassemble pour lui donner un nouvel être. Vos soins, vos plaisirs, votre amitié, tout sera son ouvrage. Le nœud de votre union formé par elle la fera revivre; elle ne mourra qu'avec le dernier de tous.

Songez qu'il vous reste une autre Julie, et n'oubliez pas ce que vous lui devez. Chacun de vous va perdre la moitié de sa vie, unissez-vous pour conserver l'autre; c'est le seul moyen qui vous reste à tous deux de me survivre, en servant ma famille et mes enfans. Que ne puis-je inventer des nœuds plus étroits encore pour unir tout ce qui m'est cher! Combien vous devez l'être l'un à l'autre! Combien cette idée doit renforcer votre attachement mutuel! Vos objections contre cet engagement vont être de nouvelles raisons pour le former. Comment pourrez-vous jamais vous parler de moi sans vous attendre ensemble? Non, Claire et Julie seront si bien confondues, qu'il ne sera plus possible à votre cœur de les séparer. Le sien vous rendra tout ce que vous aurez senti pour son amie; elle en sera la confidente et l'objet : vous serez heureux par celle qui vous restera, sans cesser d'être fidèle à celle que vous aurez perdue; et après tant de regrets et de peines; avant que l'âge de vivre et d'aimer se passe, vous aurez brûlé d'un feu légitime et joui d'un bonheur innocent.

C'est dans ce chaste lien que vous pourrez, sans distractions et sans crainte, vous occuper des soins que je vous laisse, et après lesquels vous ne serez plus en peine de dire quel bien vous aurez fait ici-bas. Vous le savez, il existe un homme digne du bonheur auquel il ne sait pas aspi-

rer. Cet homme est votre libérateur, le mari de l'amie qu'il vous a rendue. Seul, sans intérêt à la vie, sans attente de celle qui la suit, sans plaisir, sans consolation, sans espoir, il sera bientôt le plus infortuné des mortels. Vous lui devez les soins qu'il a pris de vous, et vous savez ce qui peut les rendre utiles. Souvenez-vous de ma lettre précédente. Passez vos jours avec lui. Que rien de ce qui m'aima ne le quitte. Il vous a rendu le goût de la vertu, montrez-lui-en l'objet et le prix. Soyez chrétien pour l'engager à l'être. Le succès est plus près que vous ne pensez : il a fait son devoir et je ferai le mien, faites le vôtre. Dieu est juste ; ma confiance ne me trompera pas.

Je n'ai qu'un mot à vous dire sur mes enfans. Je sais quels soins va vous coûter leur éducation ; mais je sais bien aussi que ces soins ne vous seront pas pénibles. Dans les momens de dégoût inséparables de cet emploi, dites-vous : « Ils sont les enfans de Julie ; » il ne vous coûtera plus rien. M. de Wolmar vous remettra les observations que j'ai faites sur votre mémoire et sur le caractère de mes deux fils. Cet écrit n'est que commencé : je ne vous le donne pas pour règle, je le soumets à vos lumières. N'en faites point des savans, faites-en des hommes bienfaisans et justes. Parlez-leur quelquefois de leur mère.... vous savez s'ils lui étoient chers.... Dites à Marcellin qu'il ne m'en coûta pas de mourir pour lui. Dites à son frère que c'étoit pour lui que j'aimois la vie. Dites-leur.... Je me sens fatiguée. Il faut finir cette lettre. En vous laissant mes enfans je m'en sépare avec moins de peine ; je crois rester avec eux.

Adieu, adieu, mon doux ami.... Hélas ! j'achève de vivre comme j'ai commencé. J'en dis trop peut-être en ce moment où le cœur ne déguise plus rien.... Eh ! pourquoi craindrois-je d'exprimer tout ce que je sens ? Ce n'est plus moi qui te parle ; je suis déjà dans les bras de la mort. Quand tu verras cette lettre, les vers rongeront le visage de ton amante, et son cœur où tu ne seras plus. Mais mon âme existeroit-elle sans toi ? sans toi, quelle félicité goûterois-je ? Non, je ne te quitte pas, je vais t'attendre. La vertu qui nous sépara sur la terre nous unira dans le séjour éternel. Je meurs dans cette douce attente : trop heureuse d'acheter au prix de ma vie le droit de t'aimer toujours sans crime, et de te le dire encore une fois.

LETTRE XIII. — *De Mme d'Orbe à Saint-Preux.*

J'apprends que vous commencez à vous remettre assez pour qu'on puisse espérer de vous voir bientôt ici. Il faut, mon ami, faire effort sur votre foiblesse ; il faut tâcher de passer les monts avant que l'hiver achève de vous les fermer. Vous trouverez en ce pays l'air qui vous convient ; vous n'y verrez que douleur et tristesse, et peut-être l'affliction commune sera-t-elle un soulagement pour la vôtre. La mienne, pour s'exhaler, a besoin de vous : moi seule je ne puis ni pleurer, ni parler, ni me faire entendre. Wolmar m'entend, et ne me répond pas. La douleur d'un père infortuné se concentre en lui-même ; il n'en imagine pas une plus cruelle ; il ne la sait ni voir ni sentir : il n'y a

plus d'épanchement pour les vieillards. Mes enfans m'attendrissent, et ne savent pas s'attendrir. Je suis seule au milieu de tout le monde; un morne silence règne autour de moi. Dans mon stupide abattement je n'ai plus de commerce avec personne, je n'ai qu'assez de force et de vie pour sentir les horreurs de la mort. O venez, vous qui partagez ma perte, venez partager mes douleurs! venez nourrir mon cœur de vos regrets, venez l'abreuver de vos larmes; c'est la seule consolation que je puisse attendre, c'est le seul plaisir qui me reste à goûter.

Mais avant que vous arriviez et que j'apprenne votre avis sur un projet dont je sais qu'on vous a parlé, il est bon que vous sachiez le mien d'avance. Je suis ingénue et franche; je ne veux rien vous dissimuler. J'ai eu de l'amour pour vous, je l'avoue; peut-être en ai-je encore, peut-être en aurai-je toujours; je ne le sais ni ne le veux savoir. On s'en doute, je ne l'ignore pas; je ne m'en fâche ni ne m'en soucie. Mais voici ce que j'ai à vous dire et que vous devez bien retenir: c'est qu'un homme qui fut aimé de Julie d'Étange, et pourroit se résoudre à en épouser une autre, n'est à mes yeux qu'un indigne et un lâche que je tiendrois à déshonneur d'avoir pour ami; et, quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie.

Songez aux soins qui vous attendent, aux devoirs qui vous sont imposés, à celle à qui vous les avez promis. Ses enfans se forment et grandissent, son père se consume insensiblement, son mari s'inquiète et s'agite. Il a beau faire, il ne peut la croire anéantie; son cœur, malgré qu'il en ait, se révolte contre sa vaine raison. Il parle d'elle, il lui parle, il soupire. Je crois déjà voir s'accomplir les vœux qu'elle a faits tant de fois; et c'est à vous d'achever ce grand ouvrage. Quels motifs pour vous attirer ici l'un et l'autre! Il est bien digne du généreux Édouard que nos malheurs ne lui aient pas fait changer de résolution.

Venez donc, chers et respectables amis, venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Rassemblons tout ce qui lui fut cher. Que son esprit nous anime, que son cœur joigne tous les nôtres; vivons toujours sous ses yeux. J'aime à croire que du lieu qu'elle habite, du séjour de l'éternelle paix, cette âme encore aimante et sensible se plaît à revenir parmi nous, à retrouver ses amis pleins de sa mémoire, à les voir imiter ses vertus, à s'entendre honorer par eux, à les sentir embrasser sa tombe et gémir en prononçant son nom. Non, elle n'a point quitté ces lieux qu'elle nous rendit si charmans; ils sont encore tout remplis d'elle. Je la vois sur chaque objet, je la sens à chaque pas, à chaque instant du jour j'entends les accens de sa voix. C'est ici qu'elle a vécu; c'est ici que repose sa cendre.... la moitié de sa cendre. Deux fois la semaine, en allant au temple.... j'aperçois.... j'aperçois le lieu triste et respectable.... Beauté, c'est donc là ton dernier asile!... Confiance, amitié, vertus, plaisirs, folâtres jeux, la terre a tout englouti.... Je me sens entraînée.... j'approche en frissonnant.... je crains de fouler cette terre sacrée.... je crois la sentir palpiter et frémir sous mes pieds.... j'entends murmurer une voix plaintive!... « Claire! ô ma Claire! où

es-tu ? que fais-tu loin de ton amie ?... » Son cercueil ne la contient pas tout entière.... Il attend le reste de sa proie.... il ne l'attendra pas longtemps !.

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON.

Les bizarres aventures de milord Édouard à Rome étoient trop romanesques pour pouvoir être mêlées avec celles de Julie sans en gâter la simplicité. Je me contenterai donc d'en extraire et abrégé ici ce qui sert à l'intelligence de deux ou trois lettres où il en est question.

Milord Édouard, dans ses tournées d'Italie, avoit fait connoissance à Rome avec une femme de qualité, Napolitaine, dont il ne tarda pas à devenir fortement amoureux : elle, de son côté, conçut pour lui une passion violente qui la dévora le reste de sa vie, et finit par la mettre au tombeau. Cet homme, âpre et peu galant, mais ardent et sensible, extrême et grand en tout, ne pouvoit guère inspirer ni sentir d'attachement médiocre.

Les principes stoïques de ce vertueux Anglois inquiétoient la marquise. Elle prit le parti de se faire passer pour veuve durant l'absence de son mari ; ce qui lui fut aisé, parce qu'ils étoient tous deux étrangers à Rome, et que le marquis servoit dans les troupes de l'empereur. L'amoureux Édouard ne tarda pas à parler de mariage. La marquise allégua la différence de religion et d'autres prétextes. Enfin, ils lièrent ensemble un commerce intime et libre, jusqu'à ce qu'Édouard, ayant découvert que le mari vivoit, voulut rompre avec elle, après l'avoir accablée des plus vifs reproches, outré de se trouver coupable, sans le savoir, d'un crime qu'il avoit en horreur.

La marquise, femme sans principes, mais adroite et pleine de charmes, n'épargna rien pour le retenir et en vint à bout. Le commerce adultère fut supprimé, mais les liaisons continuèrent. Tout indigne qu'elle étoit d'aimer, elle aimoit pourtant : il fallut consentir à voir sans fruit un homme adoré qu'elle ne pouvoit conserver autrement ; et cette barrière volontaire irritant l'amour des deux côtés, il en devint plus ardent par la contrainte. La marquise ne négligea pas les soins qui

4. En achevant de relire ce recueil, je crois voir pourquoi l'intérêt, tout foible qu'il est, m'en est si agréable, et le sera, je pense, à tout lecteur d'un bon naturel : c'est qu'au moins ce foible intérêt est pur et sans mélange de peine ; qu'il n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr. Je ne saurois concevoir quel plaisir on peut prendre à imaginer et composer le personnage d'un scélérat, à se mettre à sa place tandis qu'on la représente, à lui prêter l'éclat le plus imposant. Je plains beaucoup les auteurs de tant de tragédies pleines d'horreurs, lesquels passent leur vie à faire agir et parler des gens qu'on ne peut écouter ni voir sans souffrir. Il me semble qu'on devroit gémir d'être condamné à un travail si cruel : ceux qui s'en font un amusement doivent être bien dévorés du zèle de l'utilité publique. Pour moi, j'admire de bon cœur leurs talens et leurs beaux génies ; mais je remercie Dieu de ne me les avoir pas donnés.

pouvoient faire oublier à son amant ses résolutions : elle étoit séduisante et belle. Tout fut inutile : l'Anglois resta ferme ; sa grande âme étoit à l'épreuve. La première de ses passions étoit la vertu : il eût sacrifié sa vie à sa maîtresse, et sa maîtresse à son devoir. Une fois la séduction devint trop pressante : le moyen qu'il alloit prendre pour s'en délivrer retint la marquise et rendit vains tous ses pièges. Ce n'est point parce que nous sommes foibles, mais parce que nous sommes lâches, que nos sens nous subjuguent toujours. Quiconque craint moins la mort que le crime n'est jamais forcé d'être criminel.

Il y a peu de ces âmes fortes qui entraînent les autres et les élèvent à leur sphère ; mais il y en a. Celle d'Édouard étoit de ce nombre. La marquise espéroit le gagner ; c'étoit lui qui la gaignoit insensiblement. Quand les leçons de la vertu prenoient dans sa bouche les accens de l'amour, il la touchoit, il la faisoit pleurer ; ses feux sacrés animoient cette âme rampante ; un sentiment de justice et d'honneur y portoit son charme étranger ; le vrai beau commençoit à lui plaire : si le méchant pouvoit changer de nature, le cœur de la marquise en auroit changé.

L'amour seul profita de ces émotions légères ; il en acquit plus de délicatesse. Elle commença d'aimer avec générosité : avec un tempérament ardent et dans un climat où les sens ont tant d'empire, elle oublia ses plaisirs pour songer à ceux de son amant, et ne pouvant les partager, elle voulut au moins qu'il les tint d'elle. Telle fut de sa part l'interprétation favorable d'une démarche où son caractère et celui d'Édouard, qu'elle connoissoit bien, pouvoient faire trouver un raffinement de séduction.

Elle n'épargna ni soins ni dépense pour faire chercher dans tout Rome une jeune personne facile et sûre : on la trouva, non sans peine. Un soir, après un entretien fort tendre, elle la lui présenta. « Disposez-en, lui dit-elle avec un sourire ; qu'elle jouisse du prix de mon amour ; mais qu'elle soit la seule : c'est assez pour moi si quelquefois auprès d'elle vous songez à la main dont vous la tenez. » Elle voulut sortir, Édouard la retint. « Arrêtez, lui dit-il ; si vous me croyez assez lâche pour profiter de votre offre dans votre propre maison, le sacrifice n'est pas d'un grand prix, et je ne vaudrais pas la peine d'être beaucoup regretté. — Puisque vous ne devez pas être à moi, je souhaite, dit la marquise, que vous ne soyez à personne ; mais si l'amour doit perdre ses droits, souffrez au moins qu'il en dispose. Pourquoi mon bienfait vous est-il à charge ? avez-vous peur d'être un ingrat ? » Alors elle l'obligea d'accepter l'adresse de Laure (c'étoit le nom de la jeune personne), et lui fit jurer qu'il s'abstiendrait de tout autre commerce. Il dut être touché, il le fut. Sa reconnaissance lui donna plus de peine à contenir que son amour ; et ce fut le piège le plus dangereux que la marquise lui ait tendu de sa vie.

Extrême en tout ainsi que son amant, elle fit souper Laure avec elle, et lui prodigua ses caresses, comme pour jouir avec plus de pompe du plus grand sacrifice que l'amour ait jamais fait. Édouard pénétré se livroit à ses transports ; son âme émue et sensible s'exhaloit dans ses regards, dans ses gestes ; il ne disoit pas un mot qui ne fût l'expression de la passion la plus vive. Laure étoit charmante ; à peine la regardoit-

il. Elle n'imita pas cette indifférence : elle regardoit et voyoit, dans le vrai tableau de l'amour, un objet tout nouveau pour elle.

Après le souper la marquise, renvoya Laure, et resta seule avec son amant. Elle avoit compté sur les dangers de ce tête-à-tête; elle ne s'étoit pas trompée en cela : mais comptant qu'il y succomberoit, elle se trompa : toute son adresse ne fit que rendre le triomphe de la vertu plus éclatant et plus douloureux à l'un et à l'autre. C'est à cette soirée que se rapporte, à la fin de la quatrième partie de Julie, l'admiration de Saint-Preux pour la force de son ami.

Edouard étoit vertueux, mais homme : il avoit toute la simplicité du véritable honneur, et rien de ces fausses bienséances qu'on lui substitue, et dont les gens du monde font si grand cas. Après plusieurs jours passés dans les mêmes transports près de la marquise, il sentit augmenter le péril; et prêt à se laisser vaincre, il aima mieux manquer de délicatesse que de vertu : il fut voir Laure.

Elle tressaillit à sa vue. Il la trouva triste; il entreprit de l'égayer, et ne crut pas avoir besoin de beaucoup de soins pour y réussir. Cela ne lui fut pas si facile qu'il l'avoit cru. Ses caresses furent mal reçues, ses offres furent rejetées d'un air qu'on ne prend point en disputant ce qu'on veut accorder.

Un accueil aussi ridicule ne le rebuta pas, il l'irrita. Devoit-il des égards d'enfant à une fille de cet ordre? Il usa sans ménagement de ses droits. Laure, malgré ses cris, ses pleurs, sa résistance, se sentant vaincue, fait un effort, s'élance à l'autre extrémité de la chambre, et lui crie d'une voix animée : « Tuez-moi si vous voulez; jamais vous ne me toucherez vivante. » Le geste, le regard, le ton, n'étoient pas équivoques. Edouard, dans un étonnement qu'on ne peut concevoir, se calme, la prend par la main, la fait rasseoir, s'assied à côté d'elle, et la regardant sans parler, attend froidement le dénouement de cette comédie.

Elle ne disoit rien; elle avoit les yeux baissés; sa respiration étoit inégale, son cœur palpitait; et tout marquoit en elle une agitation extraordinaire. Edouard rompit enfin le silence pour lui demander ce que signifioit cette étrange scène. « Me serois-je trompé? lui dit-il; ne seriez-vous point Lauretta Pisana? — Plût à Dieu! dit-elle d'une voix tremblante. — Quoi donc! reprit-il avec un sourire moqueur, auriez-vous par hazard changé de métier? — Non, dit Laure; je suis toujours la même : on ne revient plus de l'état où je suis. » Il trouva dans ce tour de phrase, et dans l'accent dont il fut prononcé, quelque chose de si extraordinaire, qu'il ne savoit plus que penser, et qu'il crut que cette fille étoit devenue folle. Il continua : « Pourquoi donc, charmante Laure, ai-je seul l'exclusion? Dites-moi ce qui m'attire votre haine. — Ma haine! s'écria-t-elle d'un ton plus vif. Je n'ai point aimé ceux que j'ai reçus : je puis souffrir tout le monde hors vous seul. — Mais pourquoi cela? Laure, expliquez-vous mieux, je ne vous entends point. — Eh! m'entends-je moi-même? Tout ce que je sais, c'est que vous ne me toucherez jamais.... Non, s'écria-t-elle encore avec emportement, jamais vous ne me toucherez. En me sentant dans vos bras, je songerois que vous n'y tenez qu'une fille publique, et j'en mourrois de rage. »

Elle s'animoit en parlant. Édouard aperçut dans ses yeux des signes de douleur et de désespoir qui l'attendrissent. Il prit, avec des manières moins méprisantes, un ton plus honnête et plus caressant. Elle se cachoit le visage, elle évitoit ses regards. Il lui prit la main d'un air affectueux. A peine elle sentit cette main qu'elle y porta la bouche, et la pressa de ses lèvres en poussant des sanglots et versant des torrens de larmes.

Ce langage, quoique assez clair, n'étoit pas précis. Édouard ne l'amena qu'avec peine à lui parler plus nettement. La pudeur éteinte étoit revenue avec l'amour, et Laure n'avoit jamais prodigué sa personne avec tant de honte qu'elle en eut d'avouer qu'elle aimoit.

A peine cet amour étoit-il né qu'il étoit déjà dans toute sa force. Laure étoit vive et sensible, assez belle pour faire une passion, assez tendre pour la partager; mais, vendue par d'indignes parens dès sa première jeunesse, ses charmes, souillés par la débauche, avoient perdu leur empire. Au sein des honteux plaisirs, l'amour fuyoit devant elle; de malheureux corrupteurs ne pouvoient ni le sentir ni l'inspirer. Les corps combustibles ne brûlent point d'eux-mêmes : qu'une étincelle approche, et tout part. Ainsi prit feu le cœur de Laure aux transports de ceux d'Édouard et de la marquise. A ce nouveau langage elle sentit un frémissement délicieux : elle prêtoit une oreille attentive; ses avides regards ne laissoient rien échapper. La flamme humide qui sortoit des yeux de l'amant pénéroit par les siens jusqu'au fond du cœur; un sang plus brûlant couloit dans ses veines; la voix d'Édouard avoit un accent qui l'agitoit; le sentiment lui sembloit peint dans tous ses gestes; tous ses traits, animés par la passion, la lui faisoient ressentir. Ainsi la première image de l'amour lui fit aimer l'objet qui la lui avoit offerte. S'il n'eût rien senti pour une autre, peut-être n'eût-elle rien senti pour lui.

Toute cette agitation la suivit chez elle. Le trouble de l'amour naissant est toujours doux. Son premier mouvement fut de se livrer à ce nouveau charme; le second fut d'ouvrir les yeux sur elle. Pour la première fois de sa vie, elle vit son état; elle en eut horreur. Tout ce qui nourrit l'espérance et les désirs des amans se tournoit en désespoir dans son âme. La possession de ce qu'elle aimoit n'offroit à ses yeux que l'opprobre d'une abjecte et vile créature, à laquelle on prodigue son mépris avec ses caresses; dans le prix d'un amour heureux, elle ne vit que l'infâme prostitution. Ses tourmens les plus insupportables lui venoient ainsi de ses propres désirs. Plus il lui étoit aisé de les satisfaire, plus son sort lui sembloit affreux : sans honneur, sans espoir, sans ressources, elle ne connut l'amour que pour en regretter les délices. Ainsi commencèrent ses longues peines, et finit son bonheur d'un moment.

La passion naissante qui l'humilioit à ses propres yeux l'élevoit à ceux d'Édouard. La voyant capable d'aimer, il ne la méprisa plus. Mais quelles consolations pouvoit-elle attendre de lui? quel sentiment pouvoit-il lui marquer, si ce n'est le foible intérêt qu'un cœur honnête, qui n'est pas libre, peut prendre à un objet de pitié qui n'a plus d'honneur qu'assez pour sentir sa honte?

Il la consola comme il put, et promit de la venir revoir. Il ne lui dit pas un mot de son état, pas même pour l'exhorter d'en sortir. Que ser-

voit d'augmenter l'effroi qu'elle en avoit, puisque cet effroi même la faisoit désespérer d'elle? Un seul mot sur un tel sujet tiroit à conséquence, et sembloit la rapprocher de lui : c'étoit ce qui ne pouvoit jamais être. Le plus grand malheur des métiers infâmes est qu'on ne gagne rien à les quitter.

Après une seconde visite, Édouard, n'oubliant pas la magnificence anglaise, lui envoya un cabinet de laque et plusieurs bijoux d'Angleterre. Elle lui renvoya le tout avec ce billet :

« J'ai perdu le droit de refuser des présents; j'ose pourtant vous renvoyer le vôtre : car peut-être n'aviez-vous pas dessein d'en faire un signe de mépris. Si vous le renvoyez encore, il faudra que je l'accepte : mais vous avez une bien cruelle générosité. »

Édouard fut frappé de ce billet : il le trouvoit à la fois humble et fier. Sans sortir de la bassesse de son état, Laure y montrait une sorte de dignité. C'étoit presque effacer son opprobre à force de s'en avilir. Il avoit cessé d'avoir du mépris pour elle ; il commença de l'estimer. Il continua de la voir sans plus parler de présent; et, s'il ne s'honora pas d'être aimé d'elle, il ne put s'empêcher de s'en applaudir.

Il ne cacha pas ses visites à la marquise : il n'avoit nulle raison de les lui cacher ; et c'eût été de sa part une ingratitude. Elle en voulut savoir davantage. Il jura qu'il n'avoit point touché Laure.

Sa modération eut un effet tout contraire à celui qu'il en attendoit. « Quoi ! s'écria la marquise en fureur, vous la voyez et ne la touchez point ! Qu'allez-vous donc faire chez elle ? » Alors s'éveilla cette jalousie infernale qui la fit cent fois attendre à la vie de l'un et de l'autre, et la consuma de rage jusqu'au moment de sa mort.

D'autres circonstances achevèrent d'allumer cette passion furieuse, et rendirent cette femme à son vrai caractère. J'ai déjà remarqué que, dans son intègre probité, Édouard manquoit de délicatesse. Il fit à la marquise le même présent que lui avoit renvoyé Laure. Elle l'accepta, non par avarice, mais parce qu'ils étoient sur le pied de s'en faire l'un à l'autre; échange auquel, à la vérité, la marquise ne perdoit pas. Malheureusement elle vint à savoir la première destination de ce présent, et comment il lui étoit revenu. Je n'ai pas besoin de dire qu'à l'instant tout fut brisé et jeté par les fenêtres. Qu'on juge de ce que dut sentir en pareil cas une maîtresse jalouse et une femme de qualité.

Cependant, plus Laure sentoit sa honte, moins elle tentoit de s'en délivrer : elle y restoit par désespoir ; et le dédain qu'elle avoit pour elle-même rejaillissoit sur ses corrupteurs. Elle n'étoit pas fière : quel droit eût-elle eu de l'être ? mais un profond sentiment d'ignominie qu'on voudroit en vain repousser, l'affreuse tristesse de l'opprobre qui se sent et ne peut se fuir, l'indignation d'un cœur qui s'honore encore et se sent à jamais déshonoré ; tout versoit le remords et l'ennui sur des plaisirs abhorrés par l'amour. Un respect étranger à ces âmes viles leur faisoit oublier le ton de la débauche ; un trouble involontaire empoisonnoit leurs transports ; et, touchés du sort de leur victime, ils s'en retournoient pleurant sur elle et rougissant d'eux.

La douleur la consumoit. Édouard, qui peu à peu la prenoit en ami-

tié, vit qu'elle n'étoit que trop affligée, et qu'il falloit plutôt la ranimer que l'abattre. Il la voyoit, c'étoit déjà beaucoup pour la consoler. Ses entretiens firent plus, ils l'encouragèrent; ses discours élevés et grands rendoient à son âme accablée le ressort qu'elle avoit perdu. Quel effet ne faisoient-ils point, partant d'une bouche aimée et pénétrant dans un cœur bien né que le sort livroit à la honte, mais que la nature avoit fait pour l'honnêteté! C'est dans ce cœur qu'ils trouvoient de la prise et qu'ils portoient avec fruit les leçons de la vertu.

Par ces soins bienfaisans, il la fit enfin mieux penser d'elle. « S'il n'y a de flétrissure éternelle que celle d'un cœur corrompu, je sens en moi de quoi pouvoir effacer ma honte : je serai toujours méprisée, mais je ne mériterai plus de l'être, je ne me mépriserai plus. Échappée à l'horreur du vice, celle du mépris m'en sera moins amère. Eh! que m'importent les dédains de toute la terre, quand Édouard m'estimera? Qu'il voie son ouvrage et qu'il s'y complaise : seul il me dédommagera de tout. Quand l'honneur n'y gagneroit rien, du moins l'amour y gagnera. Oui, donnons au cœur qu'il enflamme une habitation plus pure. Sentiment délicieux! je ne profanerai plus tes transports. Je ne puis être heureuse, je ne le serai jamais, je le sais. Hélas! je suis indigne des caresses de l'amour; mais je n'en souffrirai jamais d'autres. »

Son état étoit trop violent pour pouvoir durer; mais quand elle tenta d'en sortir, elle y trouva des difficultés qu'elle n'avoit pas prévues. Elle éprouva que celle qui renonce au droit sur sa personne ne le recouvre pas comme il lui plaît, et que l'honneur est une sauvegarde civile qui laisse bien foibles ceux qui l'ont perdu. Elle ne trouva d'autre parti pour se retirer de l'oppression que d'aller brusquement se jeter dans un couvent, et d'abandonner sa maison presque au pillage; car elle vivoit dans une opulence commune à ses pareilles, surtout en Italie, quand l'âge et la figure les font valoir. Elle n'avoit rien dit à Bomston de son projet, trouvant une sorte de bassesse à en parler avant l'exécution. Quand elle fut dans son asile, elle le lui marqua par un billet, le priant de la protéger contre les gens puissans qui s'intéressoient à son désordre et que sa retraite alloit offenser. Il courut chez elle assez tôt pour sauver ses effets. Quoique étranger dans Rome, un grand seigneur considéré, riche, et plaidant avec force la cause de l'honnêteté, y trouva bientôt assez de crédit pour la maintenir dans son couvent, et même l'y faire jouir d'une pension que lui avoit laissée le cardinal auquel ses parens l'avoient vendue.

Il fut la voir. Elle étoit belle; elle aimoit; elle étoit pénitente; elle lui devoit tout ce qu'elle alloit être. Que de titres pour toucher un cœur comme le sien! Il vint plein de tous les sentimens qui peuvent porter au bien les cœurs sensibles; il n'y manquoit que celui qui pouvoit la rendre heureuse et qui ne dépendoit pas de lui. Jamais elle n'en avoit tant espéré; elle étoit transportée; elle se sentoit déjà dans l'état auquel on remonte si rarement. Elle disoit : « Je suis honnête; un homme vertueux s'intéresse à moi : amour, je ne regrette plus les pleurs, les soupirs que tu me coûtes; tu m'as déjà payée de tout. Tu fis ma force, et tu fais ma récompense; en me faisant aimer mes devoirs, tu deviens

le premier de tous. Ce bonheur n'étoit réservé qu'à moi seule. C'est l'amour qui m'élève et m'honore; c'est lui qui m'arrache au crime, à l'opprobre; il ne peut plus sortir de mon cœur qu'avec la vertu. O Édouard ! quand je redeviendrai méprisable j'aurai cessé de t'aimer. »

Cette retraite fit du bruit. Les âmes basses, qui jugent des autres par elles-mêmes, ne purent imaginer qu'Édouard n'eût mis à cette affaire que de l'intérêt et de l'honnêteté. Laure étoit trop aimable pour que les soins qu'un homme prenoit d'elle ne fussent pas toujours suspects. La marquise, qui avoit ses espions, fut instruite de tout la première; et ses emportemens, qu'elle ne put contenir, achevèrent de divulguer son intrigue. Le bruit en parvint au marquis jusqu'à Vienne; et l'hiver suivant il vint à Rome chercher un coup d'épée pour rétablir son honneur, qui n'y gagna rien.

Ainsi commencèrent ces doubles liaisons qui, dans un pays comme l'Italie, exposèrent Édouard à mille périls de toute espèce, tantôt de la part d'un militaire outragé, tantôt de la part d'une femme jalouse et vindicative, tantôt de la part de ceux qui s'étoient attachés à Laure, et que sa perte mit en fureur. Liaisons bizarres s'il en fut jamais, qui, l'environnant de périls sans utilité, le partageoient entre deux maîtresses passionnées, sans en pouvoir posséder aucune; refusé de la courtisane qu'il n'aimoit pas, refusant l'honnête femme qu'il adoroit; toujours vertueux, il est vrai, mais croyant toujours servir la sagesse en n'écoutant que ses passions.

Il n'est pas aisé de dire quelle espèce de sympathie pouvoit unir deux caractères si opposés que ceux d'Édouard et de la marquise; mais, malgré la différence de leurs principes, ils ne purent jamais se détacher parfaitement l'un de l'autre. On peut juger du désespoir de cette femme emportée quand elle crut s'être donné une rivale, et quelle rivale ! par son imprudente générosité. Les reproches, les dédains, les outrages, les menaces, les tendres caresses, tout fut employé tour à tour pour détacher Édouard de cet indigne commerce, où jamais elle ne put croire que son cœur n'eût point de part. Il demeura ferme; il l'avoit promis. Laure avoit borné son espérance et son bonheur à le voir quelquefois. Sa vertu naissante avoit besoin d'appui; elle tenoit à celui qui l'avoit fait naître : c'étoit à lui de la soutenir. Voilà ce qu'il disoit à la marquise, à lui-même, et peut-être ne se disoit-il pas tout. Où est l'homme assez sévère pour fuir les regards d'un objet charmant qui ne lui demande que de se laisser aimer ? où est celui dont les larmes de deux beaux yeux n'enlèvent pas un peu le cœur honnête ? où est l'homme bienfaisant dont l'utile amour-propre n'aime pas à jouir du fruit de ses soins ? Il avoit rendu Laure trop estimable pour ne faire que l'estimer.

La marquise, n'ayant pu obtenir qu'il cessât de voir cette infortunée, devint furieuse. Sans avoir le courage de rompre avec lui, elle le prit dans une espèce d'horreur. Elle frémissait en voyant entrer son carrosse; le bruit de ses pas en montant l'escalier la faisoit palpiter d'effroi. Elle étoit prête à se trouver mal à sa vue. Elle avoit le cœur serré tant qu'il restoit auprès d'elle; quand il partoît, elle l'accabloit d'imprécations : sitôt qu'elle ne le voyoit plus, elle pleuroit de rage; elle

ne parloit que de vengeance; son dépit sanguinaire ne lui dictoit que des projets dignes d'elle. Elle fit plusieurs fois attaquer Édouard sortant du couvent de Laure; elle lui tendit des pièges à elle-même pour l'en faire sortir et l'enlever. Tout cela ne put le guérir. Il retournoit le lendemain chez celle qui l'avoit voulu faire assassiner la veille; et, toujours avec son chimérique projet de la rendre à la raison, il exposoit la sienne, et nourrissoit sa foiblesse du zèle de sa vertu.

Au bout de quelques mois, le marquis, mal guéri de sa blessure, mourut en Allemagne, peut-être de douleur de la mauvaise conduite de sa femme. Cet événement, qui devoit rapprocher Édouard de la marquise, ne servit qu'à l'en éloigner encore plus. Il lui trouva tant d'empressement à mettre à profit sa liberté recouvrée, qu'il frémit de s'en prévaloir. Le seul doute si la blessure du marquis n'avoit point contribué à sa mort effraya son cœur et fit taire ses desirs. Il se disoit : « Les droits d'un époux meurent avec lui pour tout autre; mais pour son meurtrier ils lui survivent et deviennent inviolables. Quand l'humanité, la vertu, les lois, ne prescriraient rien sur ce point, la raison seule ne nous dit-elle pas que les plaisirs attachés à la reproduction des hommes ne doivent point être le prix de leur sang ? sans quoi les moyens destinés à nous donner la vie seroient des sources de mort, et le genre humain périroit par les soins qui doivent le conserver. »

Il passa plusieurs années ainsi partagé entre deux maîtresses; flottant sans cesse de l'une à l'autre; souvent voulant renoncer à toutes deux et n'en pouvant quitter aucune; repoussé par cent raisons, rappelé par mille sentimens, et chaque jour plus serré dans ses liens par ses vains efforts pour les rompre; cédant tantôt au penchant et tantôt au devoir; allant de Londres à Rome et de Rome à Londres, sans pouvoir se fixer nulle part; toujours ardent, vif, passionné, jamais foible ni coupable, et fort de son âme grande et belle quand il pensoit ne l'être que de sa raison; enfin tous les jours méditant des folies, et tous les jours revenant à lui, prêt à briser ses indignes fers. C'est dans ces premiers momens de dégoût qu'il faillit s'attacher à Julie; et il paroît sûr qu'il l'eût fait s'il n'eût pas trouvé la place prise.

Cependant la marquise perdoit toujours du terrain par ses vices; Laure en gagnoit par ses vertus. Au surplus la constance étoit égale des deux côtés; mais le mérite n'étoit pas le même, et la marquise, avilie, dégradée par tant de crimes, finit par donner à son amour sans espoir les supplémens que n'avoit pu supporter celui de Laure. A chaque voyage, Bomston trouvoit à celle-ci de nouvelles perfections : elle avoit appris l'anglois, elle savoit par cœur tout ce qu'il lui avoit conseillé de lire; elle s'instruisoit dans toutes les connoissances qu'il paroissoit aimer; elle cherchoit à mouler son âme sur la sienne; et ce qu'il y restoit de son fonds ne la déparoit pas. Elle étoit encore dans l'âge où la beauté croît avec les années. La marquise étoit dans celui où elle ne fait plus que décliner; et, quoiqu'elle eût ce ton du sentiment qui plaît et qui touche, qu'elle parlât d'humanité, de fidélité, de vertus, avec grâce, tout cela devenoit ridicule par sa conduite, et sa réputation démentoit tous ces beaux discours. Édouard la connoissoit

trop pour en espérer plus rien : il s'en détachoit insensiblement sans pouvoir s'en détacher tout à fait ; il s'approchoit toujours de l'indifférence sans pouvoir jamais y arriver ; son cœur le rappeloit sans cesse chez la marquise ; ses pieds l'y portotent sans qu'il y songeât. Un homme sensible n'oublie jamais, quoi qu'il fasse, l'intimité dans laquelle il a vécu. A force d'intrigues, de ruses, de noirceurs, elle parvint enfin à s'en faire mépriser ; mais il la méprisa sans cesser de la plaindre, sans pouvoir jamais oublier ce qu'elle avoit fait pour lui ni ce qu'il avoit senti pour elle.

Ainsi dominé par ses habitudes encore plus que par ses penchans, Édouard ne pouvoit rompre les attachemens qui l'attiroient à Rome. Les douceurs d'un ménage heureux lui firent désirer d'en établir un semblable avant de vieillir. Quelquefois il se taxoit d'injustice, d'ingratitude même envers la marquise, et n'imputoit qu'à sa passion les vices de son caractère ; quelquefois il oublioit le premier état de Laure, et son cœur franchissoit sans y songer la barrière qui le séparoit d'elle. Toujours cherchant dans sa raison des excuses à son penchant, il se fit de son dernier voyage un motif pour éprouver son ami, sans songer qu'il s'exposoit lui-même à une épreuve dans laquelle il auroit succombé sans lui.

Le succès de cette entreprise et le dénoûment des scènes qui s'y rapportent sont détaillés dans la douzième lettre de la cinquième partie, et dans la troisième de la sixième, de manière à n'avoir plus rien d'obscur à la suite de l'abrégé précédent. Édouard, aimé de deux maîtresses sans en posséder aucune, paroît d'abord dans une situation risible : mais sa vertu lui donnoit en lui-même une jouissance plus douce que celle de la beauté, et qui ne s'épuise pas comme elle. Plus heureux des plaisirs qu'il se refusoit que le voluptueux n'est de ceux qu'il goûte, il aima plus longtemps, resta libre, et jouit mieux de la vie que ceux qui l'usent. Aveugles que nous sommes, nous la passons tous à courir après nos chimères. Eh ! ne saurons-nous jamais que, de toutes les folies des hommes, il n'y a que celles du juste qui le rendent heureux ?

OBSERVATIONS

ADRESSÉES PAR J. J. ROUSSEAU AU LIBRAIRE GÉNIN SUR LES RETRANCHEMENTS
QUE M. DE MALESHERBES VOULOIT QU'ON FÎT A LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

Je n'ai pu bien juger de l'effet des retranchemens dont M. de Malesherbes a eu la bonté de m'envoyer la note et les raisons, parce que je n'ai pas l'édition de Paris sous les yeux ; mais je pense que cette mutilation doit être bien choquante à la lecture, et produit bien des disparates.

Quelques-uns de ces retranchemens me paroissent assez à propos et convenables, même dans ma façon de penser ; mais le plus grand nombre et les plus importans sont ceux auxquels je ne puis acquiescer, parce qu'ils vont directement contre l'objet du livre, et que les images

trop libre, mais nécessaire à l'usage du roman, n'étant plus achetée par rien d'utile, un bon livre que j'ai cru donner ne devient plus qu'un roman libre et scandaleux que je supprimerois moi-même si j'en avais le pouvoir. On me souloit peu qu'on me lise en France, s'il faut employer pour cela six volumes de fadeurs uniquement à servir de secrétaire d'amour à la jeunesse.

Une dévote vulgaire humblement soumise à son directeur, une femme qui commence par le libertinage et finit par la dévotion, n'est pas un objet assez rare, assez instructif pour occuper un gros livre; mais une femme à la fois aimable, dévote, éclairée et raisonnable, est un objet plus nouveau, et selon moi plus utile: c'est pourtant cette nouveauté et cette utilité que les retranchemens exigés font disparaître. Il est vrai que c'est précisément sur la supposition de cette piété éclairée que M. de Malesherbes ne veut pas qu'elle ait des sentimens différens de la doctrine de l'Eglise; mais ce mot d'Eglise a besoin d'explication. L'Eglise romaine n'exige point une piété éclairée, elle exige une piété aveugle; et quant à l'Eglise protestante, c'est précisément parce qu'elle exige une piété éclairée qu'elle laisse à chacun l'usage de sa raison. Voit-on que ce livre, qui effarouche si fort les théologiens catholiques, effarouche aussi les nôtres? C'est une nouvelle sorte d'intolérance dont les prêtres ne s'étoient pas encore avisés, de vouloir qu'un protestant soit protestant à leur mode plutôt qu'à la sienne.

M. de Malesherbes pense que la doctrine mise dans la bouche de Julie mourante est celle de l'auteur ou de l'éditeur du livre; cependant il veut qu'on tréque cette profession de foi. Or, il est clair que, dans une édition faite par mes soins, les suppressions seront de ma part un désaveu tacite. Quoi! M. de Malesherbes veut-il que je renie ma foi? Ou le courage que je dois sentir en moi me trompé, ou, quand je verserai devant moi l'appareil des supplices, je n'ôterois pas un mot de ce discours.

Je n'entrerai point dans le détail des motifs qui ont déterminé M. de Malesherbes à ordonner ces retranchemens. Ces motifs, étant tirés de principes que je n'adopte point, n'ont aucune autorité pour moi. Je n'imaginois pas qu'un roman genevois dût être approuvé en Sorbonne. Et comme je n'ai point désiré qu'il fût imprimé en France, rien ne m'oblige à souscrire aux conditions sous lesquelles il peut être imprimé. Je remarquerai seulement que ces retranchemens sont faits avec tant de soin qu'il ne reste rien à mes calvinistes, en fait de doctrine, que le plus superstitieux catholique ne pût avouer: autant vaudroit exiger que tout protestant qui vient à Paris fît abjuration sur la frontière. Il s'en faut bien que les romans de l'abbé Prévost, surtout le *Cléland*, soient traités avec tant de sévérité. Or, il me paroit assez étrange qu'un prêtre catholique puisse dans ses romans faire parler des protestans selon leurs idées, plus librement qu'un protestant dans les siens.

M. de Malesherbes m'éleva des scrupules sur les sentimens de Julie et de Saint-Préux, que j'ai négligés dans mes éditions, mais que j'ai mis dans mon *Discours sur l'indigalité*, ni même dans ma *Lettre à M. d'Alambert*,

dans les dix ou douze premières pages contiennent sans détour, directement et sous mon nom, des sentimens du moins aussi hardis et aussi durement énoncés; au lieu que, dans le roman, ceux contestés entre les interlocuteurs ne peuvent être imputés avec certitude ni à moi ni à personne.

J'ai pensé aux changemens proposés, et j'ai vu que je ne pouvois rien substituer aux choses retranchées, sans changer aussi l'objet de ce livre et sans le gêner; ce que je ne veux pas faire. Que si je ne voulois qu'adonner ces mêmes choses, je n'y réussirois jamais, n'ayant ni ce talent-là, ni le goût qui le rend utile. A la vérité il y a beaucoup de mauvaises notes que je voudrois qui n'y fussent point; mais ce ne sont pas celles-là que M. de Malesherbes exige qu'on retranche. Je pourrois consentir qu'on les ôtât absolument toutes; pourvu que le texte entier restât tel qu'il est dans la première édition; encore ce sacrifice me coûteroit-il beaucoup.

Je remercie très-humblement M. de Malesherbes de sa bonne volonté; mais je ne sais ni ne veux apprendre comment il faut préparer un livre pour le mettre en état d'être imprimé à Paris.

NOTES

ADRESSÉES PAR J. J. ROUSSEAU A M. DE MALESHERBES A L'OCCASION
DE LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

I. Puisque M. le président de Malesherbes exige que j'entre dans la discussion des articles retranchés dans la Julie, j'obéis, sans voir cependant l'utilité de cette discussion. Je remarquerai seulement, ayant d'entrer en matière, que M. de Malesherbes motivant tous ces retranchemens sur les idées des catholiques, ou même des réformés, et moi raisonnant uniquement sur les miennes, ce n'est pas merveille si nous nous rencontrons peu.

II. Je ne disconviens pas que M. de Lahédoyère n'ait fait une action héroïque, en reconnoissant sa belle-fille; mais je n'en crois pas moins qu'il fit une action barbare en déshéritant son fils; il n'y a point de préjugé, quelque universel qu'il puisse être, qui prescrive contre la nature; et déshériter son fils n'est pas un acte de foiblesse, mais de cruauté.

L'état de la personne qui aimoit le fils de M. de Lahédoyère, la loi des préjugés, l'honneur même, pouvoient déterminer le père à s'opposer de toute sa force au mariage de son fils; mais le mariage une fois fait et consommé, le fils, en abandonnant sa femme, en dégradant ses enfans de leur légitime état, devenoit un malhonnête homme; et le père, qui répudioit son fils pour n'avoir pas indignement violé sa loi, étoit un indigne père. Tout le monde l'eût dit si ce père eût été un homme du peuple. Cela n'en étoit que plus vrai; le père étoit magistrat, obligé par état à être juste et à protéger spécialement l'opprimé.

⁴⁹ Procureur général au parlement de Rennes. Voyez la Nouvelle Héloïse, II^e partie, lettre III, page 247 de ce volume. (Etc.)

J'ai consenti ci-devant à la suppression de ce qui regarde M. de Labédoyère : ainsi M. de Malesherbes n'y peut revenir que pour m'en faire un reproche ; et alors, ne m'estimant point coupable, je dois me justifier.

III. La réponse que fait Saint-Preux à M. de Wolmar¹ est tout ce qu'on peut dire de plus modéré, de plus sensé sur la religion chrétienne et sur ses mystères. Les catholiques qui s'obstinent à vouloir jouer à quitte ou double ont grand tort ; ils ne trouveront sûrement pas leur compte à ce marché : or, pourquoi serions-nous tenus d'avoir le même tort qu'eux ? les réformés commencent à sentir la nécessité de sacrifier quelques branches pour conserver le tronc ; et c'est dans cet esprit que les matières théologiques sont traitées dans la *Julie*. Au reste, si Saint-Preux n'est pas calviniste, il sera, si l'on veut, socinien ; c'est toujours être hérétique. Que lui demande-t-on de plus ? La Sorbonne voudroit-elle nous rendre intolérans malgré nous, ou nous prescrire de quelle manière il lui plaît que nous allions en enfer ? quel droit, quelle inspection prétend avoir l'Église catholique sur quiconque ne reconnoît pas son autorité ? Elle aura beau faire : l'intolérance, même théologique, est contraire à nos principes, et n'a jamais pu s'introduire parmi nous que par abus. Or, je soutiens qu'il appartient à tous les fidèles de réclamer contre cet abus. Toute formule de profession de foi est contraire à l'esprit de la réforme ; et je ne reconnois de doctrine hétérodoxe que celle qui n'établit pas la bonne morale, ou qui mène à la mauvaise. Il reste à savoir si celle de Julie ou de Saint-Preux est dans ce cas-là. « Julie et Saint-Preux étant les héros du roman, dit M. de Malesherbes, leur façon de penser peut faire impression et sera toujours prise pour celle de l'auteur. » Auteur ou non, si cette façon de penser est prise pour la mienne, et peut faire impression, tant mieux : c'est une raison de plus pour moi de n'y rien changer. Toute autre objection est incompétente de la part des catholiques, et ne me touche point de la part de qui que ce soit.

A l'égard du mot *par hasard*, je ne sais ce qu'il a de déplacé dans la bouche de M. de Wolmar : mais je sais bien que ce seroit un grand hasard, s'il y avoit un seul chrétien sur la terre. Cependant, s'il ne tient qu'à sacrifier ce mot-là, j'y consens. Qu'on en substitue un autre équivalent, si l'on peut, pourvu que ce mot substitué soit court, serré, dans les principes de Wolmar, qu'il ne gêne pas l'harmonie de la phrase, et que la réponse de Saint-Preux puisse s'y rapporter.

IV. Je conviens qu'il y a quelques épithètes dures qu'on peut adoucir. On ôtera la note, si l'on veut : peut-être même n'est-il pas impossible de modifier le texte sans l'affoiblir, pourvu cependant que l'incrédulité de M. de Wolmar continue de porter sur le même fondement, et que Saint-Preux dise toujours que, dans les religions grecque et catholique, il est impossible d'être raisonnable et de croire en Dieu.

V. Je me doute bien qu'il y a des gens à qui la note déplait². Si elle ne déplaisoit à personne, ce ne seroit pas la peine de la laisser. Quant à

1. V^e partie, lettre III, pages 505 et suivantes de ce volume. (Éd.)

2. V^e partie, lettre V, note 1, pages 528, 529, ci-dessus. (Éd.)

moi, je crois que tout persécuteur est un fripon ou un sot. Si la note n'est pas neuve, peu importe : elle est utile, c'est l'essentiel ; cependant, si l'on veut en ôter les trois dernières lignes, j'y consens.

VI. M. de Malesherbes me propose un expédient qui me blesse. Jusqu'ici j'ai cherché de bonne foi la vérité, préférant cependant des vérités utiles. Mais en quelque cas que ç'ait été, je n'ai jamais su l'art d'affoiblir des objections, et je ne suis point tenté de l'apprendre. D'ailleurs ce seroit un moyen très-sûr de faire valoir celle de M. de Wolmar, que de l'affoiblir, après avoir commencé par l'exposer dans toute sa force : il faut donc la laisser.

A l'égard de la réponse de Saint-Preux, que M. de Malesherbes trouve très foible, elle me semble à moi très-forte, même sans réplique ; et j'y crois trouver la solution de toutes les difficultés des manichéens. En cela, je puis avoir tort : mais qu'y faire ? Je ne peux me servir que de ma propre tête pour raisonner. Comme donc cette réponse est bonne pour moi, je ne consens pas qu'on l'ôte ; mais je consens de bon cœur qu'on y en joigne une meilleure, si on la sait¹.

VII. Je consens que l'on modifie un peu si l'on veut les phrases retranchées du texte, mais non pas qu'on les ôte. Elles sont utiles, puisqu'elles tiennent aux bonnes mœurs ; et c'est un exemple très-juste dont Julie a raison de s'autoriser. Quant à la note, je n'y tiens pas plus qu'aux autres : c'est une conclusion qu'on aime à tirer du texte, quand même je n'en dirais rien.

Les pages² doivent rester exactement telles qu'elles sont. Si Saint-Preux veut être hérétique sur la grâce, c'est son affaire. D'ailleurs, il faut bien qu'il défende la liberté de l'homme, puisqu'il fait ailleurs de l'abus de cette liberté la cause du mal moral : il faut absolument qu'il soit moliniste, pour ne pas être manichéen : et puis, il ne doit pas lui en arriver pis chez les catholiques de rejeter les décisions de Calvin, que de rejeter celles du pape. Quant à ce que M. de Malesherbes appelle une révolte contre l'autorité de l'Écriture, je l'appelle, moi, une soumission à l'autorité de Dieu et de la raison, qui doit aller avant celle de la Bible, et qui lui sert de fondement ; et quant à saint Paul, s'il ne permet point d'argumenter contre lui, il ne doit pas argumenter lui-même, ou du moins il doit argumenter mieux.

Si l'on veut retrancher la note, soit ; mais si on la laisse, il faut laisser aussi que c'est un petit mal de se tromper, parce que je crois ainsi ; je peux avoir tort sans doute ; mais quand je parle en mon nom, c'est mon sentiment que je dois dire, surtout quand cela sert à résoudre des objections : on peut ôter la note si l'on veut. J'en dis autant de l'autre. Cette note, grâce à Dieu, n'est pas encore utile.

*Notes de Rousseau*³. 1° Les sept mots retranchés sont conformes à la doctrine de l'Église réformée. Ainsi, pour trouver mauvais que Saint-Preux les dise, il faut avoir commencé par le convertir.

1. V^e partie, lettre v, à la fin. (Éd.)

2. VI^e partie, lettre vii. pages 589 et suivantes, ci-dessus. (Éd.)

3. On ne sait pas à quels passages du livre ces notes ont rapport. (Éd.)

2° Ce n'est pas la peine d'empêcher un protestant de dire ce dont tous les catholiques conviennent.

3° M. de Malesherbes veut qu'on retranche la note ; à la bonne heure : elle ne fait rien à l'objet du livre.

4° Le changement ne me paroît pas si facile : cependant je ne m'y oppose point, pourvu que ce ne soit pas un retranchement, et qu'en changeant le passage, on laisse la raison qu'il contient.

5° Le magistrat peut faire d'autorité le changement qu'il exige ; mais quant à l'éditeur, il ne peut ni le faire ni l'approuver, et il rétablira même l'ancien texte sur l'épreuve, si elle lui passe sous les yeux.

6° Ce retranchement me paroît fait sur un motif excessivement léger. Avec de pareils scrupules, je ne vois plus ce qu'on peut laisser. Empêcher les gens de dire ce qu'ils doivent dire, selon leur façon de penser, même en choses indifférentes, c'est ajouter, en pure perte, des défauts au livre : c'est lui ôter l'air de la vérité.

SUJETS D'ESTAMPES POUR LA NOUVELLE HÉLOÏSE¹.

La plupart de ces sujets sont détaillés, pour les faire entendre, beaucoup plus qu'ils ne peuvent l'être dans l'exécution ; car, pour rendre heureusement un dessin, l'artiste ne doit pas le voir tel qu'il sera sur son papier, mais tel qu'il est dans la nature. Le crayon ne distingue pas une blonde d'une brune, mais l'imagination qui le guide doit les distinguer. Le burin marque mal les clairs et les ombres, si le graveur n'imagine aussi les couleurs. De même, dans les figures en mouvement, il faut voir ce qui précède et ce qui suit, et donner au temps de l'action une certaine latitude ; sans quoi l'on ne saisira jamais bien l'unité du moment qu'il faut exprimer. L'habileté de l'artiste consiste à faire imaginer au spectateur beaucoup de choses qui ne sont pas sur la planche ; et cela dépend d'un heureux choix de circonstances, dont celles qu'il rend font supposer celles qu'il ne rend pas. On ne sauroit donc entrer dans un trop grand détail quand on veut exposer des sujets d'estampes, et qu'on est absolument ignorant dans l'art. Au reste, il est aisé de comprendre que ceci n'avoit pas été écrit pour le public ; mais, en donnant séparément les estampes, on a cru devoir y joindre l'explication.

Quatre ou cinq personnages reviennent dans toutes les planches, et en composent à peu près toutes les figures. Il faudroit tâcher de les distinguer par leur air et par le goût de leur vêtement, en sorte qu'on les reconnoît toujours.

1. JULIE est la figure principale. Blonde ; une physionomie douce, tendre, modeste, enchanteresse ; des grâces naturelles sans la moindre affectation ; une élégante simplicité, même un peu de négligence dans son vêtement, mais qui lui sied mieux qu'un air plus arrangé ; peu

¹ Ces estampes, exécutées par Gravelot, ornent les deux éditions premières de Paris et d'Amsterdam. (En.)

d'ornemens, toujours du goût; la gorge couverte, en fille modeste, et non pas en dévote.

2. CLAIRE, ou la cousine. Une brune piquante; l'air plus fin, plus éveillé, plus gai, d'une parure un peu plus ornée, et visant presque à la coquetterie, mais toujours pourtant de la modestie et de la bienséance. Jamais de panier ni à l'une ni à l'autre.

3. SAINT-PREUX, ou l'ami. Un jeune homme d'une figure ordinaire, rien de distingué, seulement une physionomie sensible et intéressante : l'habillement très-simple, une contenance assez timide, même un peu embarrassé de sa personne quand il est de sang-froid, mais bouillant et emporté dans la passion.

4. LE BARON D'ÉTANGE, ou le père. Il ne paroît qu'une fois, et l'on dira comment il doit être.

5. MILORD ÉDOUARD, ou l'Anglois. Un air de grandeur qui vient de l'âme plus que du rang; l'empreinte du courage et de la vertu, mais un peu de rudesse et d'âpreté dans les traits. Un maintien grave et stoïque, sous lequel il cache avec peine une extrême sensibilité. La parure à l'angloise et d'un grand seigneur sans faste. S'il étoit possible d'ajouter à tout cela le port un peu spadassin, il n'y auroit pas de mal.

6. M. DE WOLMAR, le mari de Julie. Un air froid et posé. Rien de faux ni de contraint; peu de geste, beaucoup d'esprit; l'œil assez fin; étudiant les gens sans affectation.

Tels doivent être à peu près les caractères des figures. Je passe au sujet des planches.

PREMIÈRE ESTAMPE.

Première partie, lettre XIV, page 156. — Le lieu de la scène est un bosquet. Julie vient de donner à son ami un baiser *cosi saporito*, qu'elle en tombe dans une espèce de défaillance. On la voit dans un état de langueur se pencher, se laisser couler sur les bras de sa cousine, et celle-ci la recevoir avec un empressement qui ne l'empêche pas de sourire en regardant du coin de l'œil son ami. Le jeune homme a les deux bras étendus vers Julie; de l'un il vient de l'embrasser, et l'autre s'avance pour la soutenir; son chapeau est à terre. Un ravissement, un transport très-vif de plaisir et d'alarme doit régner dans son geste et sur son visage. Julie doit se pâmer et non s'évanouir. Tout le tableau doit respirer une ivresse de volupté qu'une certaine modestie rende encore plus touchante.

Inscription de la première planche : *Le premier baiser de l'amour.*

DEUXIÈME ESTAMPE.

Première partie, lettre LX, page 226. — Le lieu de la scène est une chambre fort simple. Cinq personnages remplissent l'estampe. Milord Édouard, sans épée et appuyé sur une canne, se met à genoux devant l'ami, qui est assis à côté d'une table sur laquelle sont son épée et son chapeau, avec un livre plus près de lui. La posture humble de l'Anglois ne doit rien avoir de honteux ni de timide; au contraire, il règne sur son visage une fierté sans arrogance, une hauteur de courage, non pour

braver celui devant lequel il s'humilie, mais à cause de l'honneur qu'il se rend à lui-même de faire une belle action par un motif de justice et non de crainte. L'ami, surpris, troublé de voir l'Anglois à ses pieds, cherche à le relever avec beaucoup d'inquiétude et un air très-confus. Les trois spectateurs, tous en épée, marquent l'étonnement et l'admiration, chacun par une attitude différente. L'esprit de ce sujet est que le personnage qui est à genoux imprime du respect aux autres, et qu'ils semblent tous à genoux devant lui.

Inscription de la seconde planche : *L'héroïsme de la valeur.*

TROISIÈME ESTAMPE.

Partie II, lettre x, page 263. — Le lieu est une chambre de cabaret, dont la porte ouverte donne dans une autre chambre. Sur une table, auprès du feu, devant laquelle est assis milord Édouard en robe de chambre, sont deux bougies, quelques lettres ouvertes, et un paquet encore fermé. Édouard tient de la main droite une lettre, qu'il baisse de surprise en voyant entrer le jeune homme. Celui-ci, encore habillé, a le chapeau enfoncé sur les yeux, tient son épée d'une main, et de l'autre montre à l'Anglois, d'un air emporté et menaçant, la sienne qui est sur un fauteuil à côté de lui. L'Anglois fait de la main gauche un geste de dédain froid et marqué. Il regarde en même temps l'étourdi d'un air de compassion propre à le faire rentrer en lui-même; et l'on doit remarquer en effet dans son attitude que ce regard commence à le décontenancer.

Inscription de la troisième planche : *Ah! jeune homme! à ton bien-faiteur!*

QUATRIÈME ESTAMPE.

Partie II, lettre xxvi, page 263. — La scène est dans la rue, devant une maison de mauvaise apparence. Près de la porte ouverte un laquais éclaire avec deux flambeaux de table. Un fiacre est à quelques pas de là; le cocher tient la portière ouverte, et un jeune homme s'avance pour y monter. Ce jeune homme est Saint-Preux, sortant d'un lieu de débauche, dans une attitude qui marque le remords, la tristesse et l'abattement. Une des habitantes de cette maison le reconduit jusque dans la rue; et dans ses adieux on voit la joie, l'impudence, et l'air d'une personne qui se félicite d'avoir triomphé de lui. Accablé de douleur et de honte, il ne fait pas même attention à elle. Aux fenêtres sont de jeunes officiers avec deux ou trois compagnes de celle qui est en bas. Ils battent des mains et applaudissent d'un air railleur en voyant passer le jeune homme, qui ne les regarde ni ne les écoute. Il doit régner une immodestie dans le maintien des femmes, et un désordre dans leur ajustement, qui ne fasse pas douter un moment de ce qu'elles sont, et qui fasse mieux sortir la tristesse du principal personnage.

Inscription de la quatrième planche : *La honte et les remords vengent l'amour outragé.*

CINQUIÈME ESTAMPE.

Partie III, lettre xiv, page 344. — La scène se passe de nuit, et représente la chambre de Julie dans le désordre où est ordinairement celle

d'une personne malade. Julie est dans son lit avec la petite vérole ; elle a le transport. Ses rideaux fermés étoient entr'ouverts pour le passage de son bras, qui est en dehors : mais, sentant baiser sa main, de l'autre elle ouvre brusquement le rideau ; et reconnoissant son ami, elle paroît surprise, agitée, transportée de joie, et prête à s'élançer vers lui. L'amant, à genoux près du lit, tient la main de Julie qu'il vient de saisir, et la baise avec un emportement de douleur et d'amour dans lequel on voit non-seulement qu'il ne craint pas la communication du venin, mais qu'il la désire. A l'instant, Claire, un bougeoir à la main, remarquant le mouvement de Julie, prend le jeune homme par le bras, et, l'arrachant du lieu où il est, l'entraîne hors de la chambre. Une femme de chambre un peu âgée s'avance en même temps au chevet de Julie pour la retenir. Il faut qu'on remarque dans tous les personnages une action très-vive et bien prise dans l'unité du moment.

Inscription de la cinquième planche : *L'inoculation de l'amour.*

SIXIÈME ESTAMPE.

Partie III, lettre XVIII, page 350. — La scène se passe dans la chambre du baron d'Étange, père de Julie. Julie est assise, et près de sa chaise est un fauteuil vide : son père qui l'occupoit est à genoux devant elle, lui serrant les mains, versant des larmes, et dans une attitude suppliante et pathétique. Le trouble, l'agitation, la douleur, sont dans les yeux de Julie. On voit, à un certain air de lassitude, qu'elle a fait tous ses efforts pour relever son père ou se dégager ; mais, n'en pouvant venir à bout, elle laisse pencher sa tête sur le dos de sa chaise comme une personne prête à se trouver mal, tandis que ses deux mains en avant portent encore sur les bras de son père. Le baron doit avoir une physionomie vénérable, une chevelure blanche, le port militaire, et, quoique suppliant, quelque chose de noble et de fier dans le maintien.

Inscription de la sixième planche : *La force paternelle.*

SEPTIÈME ESTAMPE.

Partie IV, lettre VI, page 406. — La scène se passe dans l'avenue d'une maison de campagne, quelques pas au delà de la grille, devant laquelle on voit au dehors une chaise arrêtée, une malle derrière, et un postillon. Comme l'ordonnance de cette estampe est très-simple, et demande pourtant une grande expression, il la faut expliquer.

L'ami de Julie revient d'un voyage de long cours ; et, quoique le mari sache qu'avant son mariage cet ami a été amant favorisé, il prend une telle confiance dans la vertu de tous deux, qu'il invite lui-même le jeune homme à venir dans sa maison. Le moment de son arrivée est le sujet de l'estampe. Julie vient de l'embrasser, et, le prenant par la main, le présente à son mari, qui s'avance pour l'embrasser à son tour. M. de Wolmar, naturellement froid et posé, doit avoir l'air ouvert, presque riant, un regard serein qui invite à la confiance.

Le jeune homme, en habit de voyage, s'approche avec un air de respect, dans lequel on démêle à la vérité un peu de contrainte et de confusion, mais non pas une gêne pénible ni un embarras suspect. Pour

Julie, on voit sur son visage et dans son maintien un caractère d'innocence et de candeur, qui montre en cet instant toute la pureté de son âme. Elle doit regarder son mari avec une assurance modeste, où se peignent l'attendrissement et la reconnaissance que lui donnent un si grand témoignage d'estime et le sentiment qu'elle en est digne.

Inscription de la septième planche : *La confiance des belles âmes.*

HUITIÈME ESTAMPE.

Partie IV, lettre XVII, page 475. — Le paysage est ici ce qui demande le plus d'exactitude. Je ne puis mieux le représenter qu'en transcrivant le passage où il est décrit :

« Nous y parvîmes après une heure de marche par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avoient rien de plus incommode que la longueur du chemin.... Ce lieu solitaire formoit un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paroissent horribles aux autres. Un torrent, formé par la fonte des neiges, rouloit à vingt pas de nous une eau bourbeuse, et charrioit avec bruit du limon, du sable et des pierres. Derrière nous une chaîne de roches inaccessibles séparoit l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme *les Glacières*, parce que d'énormes sommets de glaces qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde. Des forêts de noirs sapins nous ombrageoient tristement à droite; un grand bois de chênes étoit à gauche au delà du torrent; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparoit des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura couronnoit le tableau.

« Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étoit les charmes d'un séjour riant et champêtre. Quelques ruisseaux filtroient à travers les rochers, et rouloient sur la verdure en filets de cristal. Quelques arbres fruitiers sauvages penchoient leurs têtes sur les nôtres. La terre humide et fraîche étoit couverte d'herbes et de fleurs. En comparant un si doux séjour aux objets qui l'environnoient, il sembloit que ce lieu désert dût être l'asile de deux amans échappés seuls au bouleversement de la nature. »

Il faut ajouter à cette description que deux quartiers de rocher tombés du haut, et pouvant servir de table et de siège, doivent être presque au bord de l'esplanade; que dans la perspective des côtes du pays de Vaud, qu'on voit dans l'éloignement, on distingue sur le rivage des villes de distance en distance; et qu'il est nécessaire au moins qu'on en aperçoive une vis-à-vis de l'esplanade ci-dessus décrite.

C'est sur cette esplanade que sont Julie et son ami, les deux seuls personnages de l'estampe. L'ami, posant une main sur l'un des deux quartiers, lui montre de l'autre main et d'un peu loin des caractères gravés sur les rochers des environs. Il lui parle en même temps avec feu : on lit dans les yeux de Julie l'attendrissement que lui causent ses discours et les objets qu'il lui rappelle; mais on y lit aussi que la vertu préside et ne craint rien de ces dangereux souvenirs.

Il y a un intervalle de dix ans entre la première estampe et celle-ci, et dans cet intervalle Julie est devenue femme et mère : mais il est dit qu'étant fille elle laissoit dans son ajustement un peu de négligence qui la rendoit plus touchante, et qu'étant femme elle se paroît avec plus de soin. C'est ainsi qu'elle doit être dans la planche septième; mais dans celle-ci elle est sans parure et en robe du matin.

Inscription de la huitième planche : *Les monumens des anciennes amours.*

NEUVIÈME ESTAMPE.

Partie V, lettre III, page 505. — Un salon, sept figures. Au fond, vers la gauche, une table à thé couverte de trois tasses, la théière, le pot à sucre, etc. Autour de la table sont, dans le fond et en face, M. de Wolmar; à sa droite en tournant, l'ami tenant la gazette; en sorte que l'un et l'autre voient tout ce qui se passe dans la chambre.

À droite, aussi dans le fond, Mme de Wolmar assise tenant de la broderie : sa femme de chambre assise à côté d'elle et faisant de la dentelle; son oreiller est appuyé sur une chaise plus petite. Cette femme de chambre, la même dont il est parlé ci-après planche onzième, est plus jeune que celle de la planche sixième.

Sur le devant, à sept ou huit pas des uns et des autres, est une autre petite table couverte d'un livre d'estampes que parcourent deux petits garçons. L'aîné, tout occupé des figures, les montre au cadet; mais celui-ci compte furtivement des honchets qu'il tient sous la table, cachés par un des côtés du livre. Une petite fille de huit ans, leur aînée, s'est levée de la chaise qui est devant la femme de chambre, et s'avance lestement sur la pointe des pieds vers les deux garçons. Elle parle d'un petit ton d'autorité, en montrant de loin la figure du livre, et tenant un ouvrage à l'aiguille de l'autre main.

Mme de Wolmar doit paroître avoir suspendu son travail pour contempler le manège des enfans : les hommes ont de même suspendu leur lecture pour contempler à la fois Mme de Wolmar et les trois enfans. La femme de chambre est à son ouvrage.

Un air fort occupé dans les enfans, un air de contemplation rêveuse et douce dans les trois spectateurs : la mère surtout doit paroître dans une extase délicate.

Inscription de la neuvième planche : *La matinée à l'angloise.*

DIXIÈME ESTAMPE.

Partie V, lettre IX, page 546. — Une chambre de cabaret. Le moment vers la fin de la nuit. Le crépuscule commence à montrer quelques objets, mais l'obscurité permet à peine qu'on les distingue.

L'ami, qu'un rêve pénible vient d'agiter, s'est jeté à bas de son lit, et a pris sa robe de chambre à la hâte. Il erre avec un air d'effroi, cherchant à écarter de la main des objets fantastiques dont il paroît épouvanté. Il tâtonne pour trouver la porte. La noirceur de l'estampe, l'attitude expressive du personnage, son visage effaré, doivent faire un effet lugubre et donner aux regardans une impression de terreur.

Inscription de la dixième planche : *Où veux-tu fuir ? le fantôme est dans ton cœur.*

ONZIÈME ESTAMPE.

Partie VI, lettre II, page 564. — La scène est dans un salon. Vers la cheminée, où il y a du feu, est une table de jeu à laquelle sont, contre le mur, M. de Wolmar qu'on voit en face, et vis-à-vis, Saint-Preux, dont on voit le corps de profil, parce que sa chaise est un peu dérangée, mais dont on ne voit la tête que par derrière, parce qu'il la retourne vers M. de Wolmar.

Par terre est un échiquier renversé dont les pièces sont éparses. Claire, d'un air moitié suppliant, moitié railleur, présente au jeune homme la joue pour y appliquer un soufflet ou un baiser, à son choix, en punition du coup qu'elle vient de faire. Ce coup est indiqué par une raquette qu'elle tient pendante d'une main, tandis qu'elle avance l'autre main sur le bras du jeune homme pour lui faire retourner la tête, qu'il baisse et qu'il détourne d'un air boudeur. Pour que le coup ait pu se faire sans grand fracas, il faut un de ces petits échiquiers de maroquin qui se ferment comme des livres, et le présenter à moitié ouvert contre un des pieds de la table.

Sur le devant est une autre personne, qu'on reconnoît au tablier pour la femme de chambre : à côté d'elle est sa raquette sur une chaise. Elle tient d'une main le volant élevé, et de l'autre elle fait semblant d'en raccommoder les plumes ; mais elle regarde à travers, en souriant, la scène qui se passe vers la cheminée.

M. de Wolmar, un bras passé sur le dos de la chaise, comme pour contempler plus commodément, fait signe du doigt à la femme de chambre de ne pas troubler la scène par un éclat de rire.

Inscription de la onzième planche : *Claire ! Claire ! les enfans chantent la nuit quand ils ont peur.*

DOUZIÈME ESTAMPE.

Partie VI, lettre IX, page 609. — Cette dernière estampe marque le moment où Julie va se jeter dans le lac pour en retirer un de ses enfans, qui malheureusement y étoit tombé en revenant du château de Chillon. La femme de chambre retient l'aîné des enfans, qui veut se jeter dans l'eau après sa mère. Les autres personnages sont Mme d'Orbe, Henriette sa fille, le bailli de Chillon, sa femme, et M. de Wolmar, qui, par leur attitude, témoignent de la frayeur.

Inscription de la douzième planche : *L'amour maternel.*

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



Pages.

Son maître d'études, devenu amoureux d'elle, lui témoigne les sentimens les plus tendres; il lui reproche le ton de cérémonie en particulier et le ton familier devant tout le monde.	
Lettre II. — De Saint-Preux à Julie.....	136
L'innocente familiarité de Julie devant tout le monde avec son maître d'études, retranchée. Plaintes de celui-ci à cet égard.	
Lettre III. — De Saint-Preux à Julie.....	137
Son amant s'aperçoit du trouble qu'il lui cause, et veut s'éloigner pour toujours.	
Billet de Julie.....	138
Elle permet à son amant de rester, et de quel ton.	
Réponse.....	139
L'amant persiste à vouloir partir.	
Deuxième billet de Julie.....	139
Elle insiste sur ce que son amant ne parte point.	
Réponse.....	139
Désespoir de l'amant:	
Troisième billet de Julie.....	139
Ses alarmes sur les jours de son amant. Elle lui ordonne d'attendre.	
Lettre IV. — De Julie à Saint-Preux.....	139
Aveu de sa flamme; ses remords. Elle conjure son amant d'user de générosité à son égard.	
Lettre V. — De Saint-Preux à Julie.....	141
Transport de son amant. Ses protestations de respect le plus inviolable.	
Lettre VI. — De Julie à Claire.....	142
Julie presse le retour de Claire, sa cousine, auprès d'elle, et lui fait entrevoir qu'elle aime.	
Lettre VII. — Réponse.....	143
Alarmes de Claire sur l'état du cœur de sa cousine, à qui elle annonce son retour prochain.	
Lettre VIII. — De Saint-Preux à Julie.....	145
Son amant lui reproche la santé et la tranquillité qu'elle a recouvrées, les précautions qu'elle prend contre lui, et ne veut plus refuser de la fortune les occasions que Julie n'aura pu lui ôter.	
Lettre IX. — De Julie à Saint-Preux.....	146
Elle se plaint des torts de son amant, lui explique la cause de ses premières alarmes, et celle de l'état présent de son cœur; l'invite à s'en tenir au plaisir délicieux d'aimer purement. Ses pressentimens sur l'avenir.	
Lettre X. — De Saint-Preux à Julie.....	148
Impression que la belle âme de Julie fait sur son amant. Contradictions qu'il éprouve dans les sentimens qu'elle lui inspire.	
Lettre XI. — De Julie à Saint-Preux.....	150
Renouvellement de tendresse pour son amant, et en même temps d'attachement à son devoir. Elle lui représente combien il est important pour tous deux qu'il s'en remette à elle du soin de leur destin commun.	
Lettre XII. — De Saint-Preux à Julie.....	151
Son amant acquiesce à ce qu'elle exige de lui. Nouveau plan d'études qu'il lui propose, et qui amène plusieurs observations critiques.	
Lettre XIII. — De Julie à Saint-Preux.....	155
Satisfaite de la pureté des sentimens de son amant, elle lui témoigne qu'elle ne désespère pas de pouvoir le rendre heureux un jour; lui	

	Pages
annonce le retour de son père, et le prévient sur une surprise qu'elle veut lui faire dans un bosquet.	
Lettre XIV. — De Saint-Preux à Julie.....	456
État violent de l'amant de Julie. Effet d'un baiser qu'il a reçu d'elle dans le bosquet.	
Lettre XV. — De Julie à Saint-Preux.....	456
Elle exige que son amant s'absente pour un temps, et lui fait tenir de l'argent pour aller dans sa patrie, afin de vaquer à ses affaires.	
Lettre XVI. — Réponse.....	458
L'amant obéit; et, par un motif de fierté, lui renvoie son argent.	
Lettre XVII. — Réplique.....	459
Indignation de Julie sur le refus de son amant. Elle lui fait tenir le double de la première somme.	
Lettre XVIII. — De Saint-Preux à Julie.....	460
Son amant reçoit la somme, et part.	
Lettre XIX. — De Saint-Preux à Julie.....	460
Quelques jours après son arrivée dans sa patrie, l'amant de Julie lui demande de le rappeler, et lui témoigne son inquiétude sur le sort d'une première lettre qu'il lui a écrite.	
Lettre XX. — De Julie à Saint-Preux.....	461
Elle tranquillise son amant sur ses inquiétudes par rapport au retard des réponses à ses lettres. Arrivée du père de Julie. Rappel de son amant différé.	
Lettre XXI. — De Saint-Preux à Julie.....	463
La sensibilité de Julie pour son père louée par son amant. Il regrette néanmoins de ne pas posséder son cœur tout entier.	
Lettre XXII. — De Julie à Saint-Preux.....	464
Étonnement de son père sur les connoissances et les talens qu'il lui voit. Il est informé de la roture et de la fierté du maître. Julie fait part de ces choses à son amant, pour lui laisser le temps d'y réfléchir.	
Lettre XXIII. — De Saint-Preux à Julie.....	465
Description des montagnes du Valais. Mœurs des habitans. Portrait des Valaisanes. L'amant de Julie ne voit qu'elle partout.	
Lettre XXIV. — De Saint-Preux à Julie.....	471
Son amant lui répond sur le payement proposé des soins qu'il a pris de son éducation. Différence entre la position où ils sont tous deux par rapport à leurs amours, et celle où se trouvoient Héloïse et Abélard.	
Lettre XXV. — De Julie à Saint-Preux.....	473
Son espérance se flétrit tous les jours; elle est accablée du poids de l'absence.	
Billet.....	474
L'amant de Julie s'approche du lieu où elle habite, et l'avertit de l'asile qu'il s'est choisi.	
Lettre XXVI. — De Saint-Preux à Julie.....	474
Situation cruelle de son amant. Du haut de sa retraite, il a continuellement les yeux fixés sur elle. Il lui propose de fuir avec lui.	
Lettre XXVII. — De Claire à Saint-Preux.....	478
Julie à l'extrémité. Effet de la proposition de son amant. Claire le rappelle.	
Lettre XXVIII. — De Julie à Claire.....	478
Julie se plaint de l'absence de Claire; de son père, qui veut la marier à un de ses amis; et ne répond plus d'elle-même.	

	Pages.
Lettre XXIX. — De Julie à Claire.	179
Julie perd son innocence; ses remords. Elle ne trouve plus de ressource que dans sa cousine.	
Lettre XXX. — Réponse.	180
Claire tâche de calmer le désespoir de Julie, et lui jure une amitié inviolable.	
Lettre XXXI. — De Saint-Preux à Julie.	182
L'amant de Julie, qu'il a surprise fondant en larmes, lui reproche son repentir.	
Lettre XXXII. — Réponse	183
Julie regrette moins d'avoir donné trop à l'amour que de l'avoir privé de son plus grand charme. Elle conseille à son amant, à qui elle apprend les soupçons de sa mère, de seindre des affaires qui l'empêchent de continuer à l'instruire, et l'informer des moyens qu'elle imagine d'avoir d'autres occasions de se voir tous deux.	
Lettre XXXIII. — De Julie à Saint-Preux.	185
Peu satisfaite de la conduite des rendez-vous publics, dont elle craint d'ailleurs que la dissipation n'affoiblisse les feux de son amant, elle l'invite à reprendre avec elle la vie solitaire et paisible dont elle l'a tiré. Projet qu'elle lui cache, et sur lequel elle lui défend de l'interroger.	
Lettre XXXIV. — Réponse.	186
L'amant de Julie, pour la rassurer sur la diversion dont elle lui a parlé, lui détaille tout ce qui s'est fait autour d'elle dans l'assemblée où il l'a vue, et promet de garder le silence qu'elle lui a imposé. Il refuse le grade de capitaine au service du roi de Sardaigne, et par quels motifs.	
Lettre XXXV. — De Julie à Saint-Preux.	189
De la justification de son amant, Julie prend occasion de traiter de la jalousie. Fût-il amant volage, elle ne le croira jamais ami trompeur. Elle doit souper avec lui chez le père de Claire. Ce qui se passera après le souper.	
Lettre XXXVI. — De Julie à Saint-Preux.	190
Les parens de Julie obligés de s'absenter. Elle sera déposée chez le père de sa cousine. Arrangemens qu'elle prend pour voir son amant en liberté.	
Lettre XXXVII. — De Julie à Saint-Preux.	192
Départ des parens de Julie. Etat de son cœur dans cette circonstance.	
Lettre XXXVIII. — De Saint-Preux à Julie.	193
Témoin de la tendre amitié des deux cousines, l'amant de Julie sent redoubler son amour. Son impatience de se trouver au chalet, rendez-vous champêtre que Julie lui a assigné.	
Lettre XXXIX. — De Julie à Saint-Preux.	194
Elle dit à son amant de partir sur l'heure, pour aller demander le congé de Claude Anet, jeune garçon qui s'est engagé pour payer les loyers de sa mattresse, qu'elle protégeoit auprès de sa mère.	
Lettre XL. — De Fanchon Regard à Julie.	195
Elle implore le secours de Julie pour avoir le congé de son amant. Sentiment noble et vertueux de cette fille.	
Lettre XLI. — Réponse	196
Julie promet à Fanchon Regard, mattresse de Claude Anet, de s'employer pour son amant.	
Lettre XLII. — De Saint-Preux à Julie.	197
Son amant part pour avoir le congé de Claude Anet.	

	Pages.
Lettre XLIII. — De Saint-Preux à Julie.	197
Générosité du capitaine de Claude Anet. L'amant de Julie lui demande un rendez-vous au chalet avant le retour de la maman.	
Lettre XLIV. — De Julie à Saint-Preux.	198
Retour précipité de sa mère. Avantages qui résultent du voyage qu'a fait l'amant de Julie pour avoir le congé de Claude Anet. Julie lui annonce l'arrivée de milord Édouard Bomston, dont il est connu. Ce qu'elle pense de cet étranger.	
Lettre XLV. — De Saint-Preux à Julie.	199
Où et comment l'amant de Julie a fait connoissance avec milord Édouard, dont il fait le portrait. Il reproche à sa maîtresse de penser en femme sur cet Anglois, et la somme du rendez-vous au chalet.	
Lettre XLVI. — De Julie à Saint-Preux.	201
Elle annonce à son amant le mariage de Fanchon Regard, et lui fait entendre que le tumulte de la noce peut suppléer au mystère du chalet. Elle répond au reproche que son amant lui a fait par rapport à milord Édouard. Différence morale des sexes. Souper pour le lendemain, où Julie et son amant doivent se trouver avec milord Édouard.	
Lettre XLVII. — De Saint-Preux à Julie.	202
Son amant craint que milord Édouard ne devienne son époux. Rendez-vous de musique.	
Lettre XLVIII. — De Saint-Preux à Julie.	204
Réflexions sur la musique françoise et sur la musique italienne.	
Lettre XLIX. — De Julie à Saint-Preux.	206
Elle calme les craintes de son amant, en l'assurant qu'il n'est point question de mariage entre elle et milord Édouard.	
Lettre L. — De Julie à Saint-Preux.	208
Reproche qu'elle fait à son amant de ce que, échauffé de vin au sortir d'un long repas, il lui a tenu des discours grossiers, accompagnés de manières indécentes.	
Lettre LI. — Réponse.	210
L'amant de Julie, étonné de son forfait, renonce au vin pour la vie.	
Lettre LII. — De Julie à Saint-Preux.	211
Elle badine son amant sur le serment qu'il a fait de ne plus boire de vin, lui pardonne, et le relève de son vœu.	
Lettre LIII. — De Julie à Saint-Preux.	213
La noce de Fanchon qui devoit se faire à Clarens, se fera à la ville, ce qui déconcerte les projets de Julie et de son amant. Julie lui propose un rendez-vous nocturne, au risque d'y périr tous deux.	
Lettre LIV. — De Saint-Preux à Julie.	214
L'amant de Julie dans le cabinet de sa maîtresse. Ses transports en l'attendant.	
Lettre LV. — De Saint-Preux à Julie.	215
Sentimens d'amour, chez l'amant de Julie, plus paisibles, mais plus affectueux et plus multipliés après qu'avant la jouissance.	
Lettre LVI. — De Claire à Julie.	217
Démêlé de l'amant de Julie avec milord Édouard. Julie en est l'occasion. Duel proposé. Claire, qui apprend cette aventure à sa cousine, lui conseille d'écarter son amant, pour prévenir tout soupçon. Elle ajoute qu'il faut commencer par vider l'affaire de milord Édouard, et par quels motifs.	
Lettre LVII. — De Julie à Saint-Preux.	218
Raisons de Julie pour dissuader son amant de se battre avec milord	

	Pages.
Édouard, fondées principalement sur le soin qu'il doit prendre de la réputation de son amante, et sur la notion de l'honneur réel et de la véritable valeur.	
Lettre LVIII. — De Julie à milord Édouard.	224
Elle lui avoue qu'elle a un amant maître de son cœur et de sa personne. Elle en fait l'éloge, et jure qu'elle ne lui survivra pas.	
Lettre LIX. — De M. d'Orbe à Julie.	225
Il lui rend compte de la réponse de milord Édouard après la lecture de sa lettre.	
Lettre LX. — De Saint-Preux à Julie.	226
Réparation de milord Édouard. Jusqu'à quel point il porte l'humanité et la générosité.	
Lettre LXI. — De Julie à Saint-Preux.	229
Ses sentiments de reconnaissance pour milord Édouard.	
Lettre LXII. — De Claire à Julie.	230
Milord Édouard propose au père de Julie de la marier avec son maître d'études, dont il vante le mérite. Le père est révolté de cette proposition. Réflexions de milord Édouard sur la noblesse. Claire informe sa cousine de l'éclat que l'affaire de son amant a fait par la ville, et la conjure de l'éloigner.	
Lettre LXIII. — De Julie à Claire.	233
Emportement du père de Julie contre sa femme et sa fille, et par quel motif. Suites. Regrets du père. Il déclare à sa fille qu'il n'acceptera jamais pour gendre un homme tel que son maître d'études, et lui défend de le voir et de lui parler de sa vie. Impression que cet ordre fait sur le cœur de Julie. Elle remet à sa cousine le soin d'éloigner son amant.	
Lettre LXIV. — De Claire à M. d'Orbe.	237
Elle l'instruit de ce qu'il faut d'abord faire pour préparer le départ de l'amant de Julie.	
Lettre LXV. — De Claire à Julie.	238
Détail des mesures prises avec M. d'Orbe et milord Édouard pour le départ de l'amant de Julie. Arrivée de cet amant chez Claire, qui lui annonce la nécessité de s'éloigner. Ce qui se passe dans son cœur. Son départ.	
SECONDE PARTIE. — Lettre I. — De Saint-Preux à Julie.	244
Reproches que lui fait son amant en proie aux peines de l'absence.	
Lettre II. — De milord Édouard à Claire.	246
Il l'informe du trouble de l'amant de Julie, et promet de ne point le quitter qu'il ne le voie dans un état sur lequel il puisse compter.	
Fragments joints à cette lettre.	249
L'amant de Julie se plaint que l'amour et l'amitié le séparent de tout ce qu'il aime. Il soupçonne qu'on lui a conseillé de l'éloigner.	
Lettre III. — De milord Édouard à Julie.	249
Il lui propose de passer en Angleterre avec son amant pour l'épouser, et leur offre une terre qu'il a dans le duché d'York.	
Lettre IV. — De Julie à Claire.	252
Perplexités de Julie, incertaine si elle acceptera ou non la proposition de milord Édouard; elle demande conseil à son amie.	
Lettre V. — Réponse.	253
Claire témoigne à Julie le plus inviolable attachement, et l'assure qu'elle la suivra partout, sans lui conseiller néanmoins d'abandonner la maison paternelle.	
Billet de Julie à Claire.	256

	Pages.
Julie remercie sa cousine du conseil qu'elle a cru entrevoir dans la lettre précédente.	
Lettre VI. — De Julie à milord Édouard.....	257
Refus de la proposition qu'il lui a faite.	
Lettre VII. — De Julie à Saint-Preux.....	258
Elle relève le courage abattu de son amant, et lui peint vivement l'injustice de ses reproches. Sa crainte de contracter des nœuds abhorrés, et peut-être inévitables.	
Lettre VIII. — De Claire à Saint-Preux.....	261
Elle reproche à l'amant de Julie son ton grondeur et ses mécontentemens, et lui avoue qu'elle a engagé sa cousine à l'éloigner et à refuser les offres de milord Édouard.	
Lettre IX. — De milord Édouard à Julie.....	262
L'amant de Julie plus raisonnable. Départ de milord Édouard pour Rome. Il doit, à son retour, reprendre son ami à Paris, l'emmener en Angleterre, et dans quelles vues.	
Lettre X. — De Saint-Preux à Claire.....	263
Soupçons de l'amant de Julie contre milord Édouard. Suites. Éclaircissemens. Son repentir. Son inquiétude causée par quelques mots d'une lettre de Julie.	
Lettre XI. — De Julie à saint-Preux.....	266
Elle exhorte son amant à faire usage de ses talens dans la carrière qu'il va courir, à n'abandonner jamais la vertu, et à n'oublier jamais son amante; elle ajoute qu'elle ne l'épousera point sans le consentement du baron d'Étange, mais qu'elle ne sera point à un autre sans le sien.	
Lettre XII. — De Saint-Preux à Julie.....	270
Son amant lui annonce son départ.	
Lettre XIII. — De Saint-Preux à Julie.....	274
Arrivée de son amant à Paris. Il lui jure une constance éternelle, et l'informe de la générosité de milord Édouard à son égard.	
Lettre XIV. — De Saint-Preux à Julie.....	273
Entrée de son amant dans le monde. Fausses amitiés. Idée des conversations à la mode. Contraste entre les discours et les actions.	
Lettre XV. — De Julie à Saint-Preux.....	277
Critique de la lettre précédente. Prochain mariage de Claire.	
Lettre XVI. — De Saint-Preux à Julie.....	280
Son amant répond à la critique de sa dernière lettre. Où et comment il faut étudier un peuple. Le sentiment de ses peines. Consolation dans l'absence.	
Lettre XVII. — De Saint-Preux à Julie.....	284
Son amant tout à fait dans le torrent du monde. Difficultés de l'étude du monde. Soupers priés. Visites. Spectacles.	
Lettre XVIII. — De Julie à Saint-Preux.....	292
Elle informe son amant du mariage de Claire; prend avec lui des mesures pour continuer leur correspondance par une autre voie que celle de sa cousine; fait l'éloge des François; se plaint de ce qu'il ne lui dit rien des Parisiennes; invite son ami à faire usage de ses talens à Paris; lui annonce l'arrivée de deux épouseurs, et la meilleure santé de Mme d'Étange.	
Lettre XIX. — De Saint-Preux à Julie.....	296
Motif de la franchise de son amant vis-à-vis des Parisiens. Par quelle raison il préfère l'Angleterre à la France pour y faire valoir ses talens.	

	Pages.
Lettre XX. — De Julie à Saint-Preux.....	297
Elle envoie son portrait à son amant, et lui annonce le départ des deux épouseurs.	
Lettre XXI. — De Saint-Preux à Julie.....	298
Son amant lui fait le portrait des Parisiennes.	
Lettre XXII. — De Saint-Preux à Julie.....	308
Transport de l'amant de Julie à la vue du portrait de sa maîtresse.	
Lettre XXIII. — De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.....	309
Description critique de l'Opéra de Paris.	
Lettre XXIV. — De Julie à Saint-Preux.....	316
Elle informe son amant de la manière dont elle s'y est prise pour avoir le portrait qu'elle lui a envoyé.	
Lettre XXV. — De Saint-Preux à Julie.....	317
Critique de son portrait. Son amant le fait réformer.	
Lettre XXVI. — De Saint-Preux à Julie.....	319
Son amant conduit, sans le savoir, chez des femmes du monde. Suites. Aveu de son crime. Ses regrets.	
Lettre XXVII. — De Julie à Saint-Preux.....	322
Elle reproche à son amant ses sociétés et sa mauvaise honte comme les premières causes de sa faute; lui conseille de remplir sa fonction d'observateur parmi le bourgeois et même le bas peuple; se plaint de la différence entre les relations frivoles qu'il lui envoie, et celles beaucoup meilleures qu'il adresse à M. d'Orbe.	
Lettre XXVIII. — De Julie à Saint-Preux.....	328
Les lettres de son amant surprises par sa mère.	
TROISIÈME PARTIE. — Lettre I. — De Mme d'Orbe à Saint-Preux.....	328
Elle annonce à l'amant de Julie la maladie de Mme d'Étange et l'accablement de sa fille, et l'engage à renoncer à Julie.	
Lettre II. — De l'amant de Julie à Mme d'Étange.....	331
Promesse de rompre tout commerce avec Julie.	
Lettre III. — De l'amant de Julie à Mme d'Orbe, en lui envoyant la lettre précédente.....	332
Il lui reproche l'engagement qu'elle lui a fait prendre de renoncer à Julie.	
Lettre IV. — De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.....	332
Elle lui apprend l'effet de sa lettre sur le cœur de Mme d'Étange.	
Lettre V. — De Julie à son amant.....	333
Mort de Mme d'Étange. Désespoir de Julie. Son trouble en disant adieu pour jamais à son amant.	
Lettre VI. — De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.....	335
Il lui témoigne combien il ressent vivement les peines de Julie, et la recommande à son amitié. Ses inquiétudes sur la véritable cause de la mort de Mme d'Étange.	
Lettre VII. — Réponse.....	336
Mme d'Orbe félicite l'amant de Julie du sacrifice qu'il a fait, cherche à le consoler de la perte de son amante; et dissipe ses inquiétudes sur la cause de la mort de Mme d'Étange.	
Lettre VIII. — De milord Édouard à l'amant de Julie.....	340
Il lui reproche de l'oublier, le soupçonne de vouloir cesser de vivre et l'accuse d'ingratitude.	
Lettre IX. — Réponse.....	340
L'amant de Julie rassure milord Édouard sur ses craintes.	
Billet de Julie à Saint-Preux.....	340
Elle demande à son amant de lui rendre sa liberté.	

	Pages.
Lettre X. — Du baron d'Étange, dans laquelle étoit le précédent billet.	341
Reproches et menaces à l'amant de sa fille.	
Lettre XI. — Réponse.	341
L'amant de Julie brave les menaces du baron d'Étange.	
Billet inclus dans la précédente lettre.	312
L'amant de Julie lui rend le droit de disposer de sa main.	
Lettre XII. — De Julie à Saint-Preux.	312
Son désespoir de se voir sur le point d'être séparée à jamais de son amant. Sa maladie.	
Lettre XIII. — De Julie à Mme d'Orbe.	342
Elle lui reproche les soins qu'elle a pris pour la rappeler à la vie. Prétendu rêve qui lui fait craindre que son amant ne soit plus.	
Lettre XIV. — Réponse.	344
Explication du prétendu rêve de Julie. Arrivée subite de son amant. Il s'inocule volontairement en lui baisant la main. Son départ. Il tombe malade en chemin. Sa guérison. Son retour à Paris avec milord Édouard.	
Lettre XV. — De Julie à Saint-Preux.	347
Nouveaux témoignages de tendresse pour son amant. Elle est cependant résolue à obéir à son père.	
Lettre XVI. — Réponse.	348
Transports d'amour et de fureur de l'amant de Julie.	
Lettre XVII. — De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.	350
Elle lui apprend le mariage de Julie.	
Lettre XVIII. — De Julie à son ami.	350
Récapitulation de leurs amours.	
Lettre XIX. — Réponse.	360
Lettre XX. — De Julie à Saint-Preux.	372
Son bonheur avec M. de Wolmar, dont elle dépeint le caractère.	
Lettre XXI. — De l'amant de Julie à milord Édouard.	376
Ennuyé de la vie, il cherche à justifier le suicide.	
Lettre XXII. — Réponse.	385
Milord Édouard réfute avec force les raisons alléguées par l'amant de Julie pour autoriser le suicide.	
Lettre XXIII. — De milord Édouard à l'amant de Julie.	390
Il propose à son ami de chercher le repos de l'âme dans l'agitation d'une vie active.	
Lettre XXIV. — Réponse.	391
Résignation de l'amant de Julie aux volontés de milord Édouard.	
Lettre XXV. — De milord Édouard à l'amant de Julie.	391
Il a tout disposé pour l'embarquement de son ami, en qualité d'ingénieur, sur un vaisseau d'une escadre anglaise qui doit faire le tour du monde.	
Lettre XXVI. — De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.	391
Tendres adieux à Mme d'Orbe et à Mme de Wolmar.	
QUATRIÈME PARTIE. — Lettre I. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.	392
Elle presse le retour de sa cousine, et par quels motifs. Elle désire que cette amie vienne demeurer pour toujours avec elle et sa famille.	
Lettre II. — Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.	397
Projet de Mme d'Orbe, devenue veuve, d'unir un jour sa fille au fils aîné de Mme de Wolmar. Elle lui offre et partage la douce espérance d'une parfaite réunion.	
Lettre III. — De l'amant de Julie à Mme d'Orbe.	402
Il lui annonce son retour, lui donne une légère idée de son voyage,	

lui demande la permission de la voir, et lui peint les sentimens de son cœur pour Mme de Wolmar.	
Lettre IV. — De M. de Wolmar à l'amant de Julie.....	405
Il lui apprend que sa femme vient de lui ouvrir son cœur sur ses égaremens passés, et il lui offre sa maison. Invitation de Julie.	
Lettre V. — De Mme d'Orbe à l'amant de Julie.....	405
Dans cette lettre étoit incluse la précédente.	
Mme d'Orbe joint son invitation à celle de M. et de Mme de Wolmar, et veut que le nom de Saint-Preux qu'elle avoit donné précédemment devant ses gens à l'amant de Julie, lui demeure au moins dans leur société.	
Lettre VI. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	406
Réception que M. et Mme de Wolmar font à Saint-Preux. Différens mouvemens dont son cœur est agité. Résolution qu'il prend de ne jamais manquer à son devoir.	
Lettre VII. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.....	412
Elle l'instruit de l'état de son cœur, de la conduite de Saint-Preux, de la bonne opinion de M. de Wolmar pour son nouvel hôte, et de sa sécurité sur la vertu de sa femme, dont il refuse la confiance.	
Lettre VIII. — Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.....	416
Elle lui représente le danger qu'il pourroit y avoir à prendre son mari pour confident, et exige d'elle qu'elle lui envoie Saint-Preux pour quelques jours.	
Lettre IX. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.....	418
Elle lui renvoie Saint-Preux, dont elle loue les façons, ce qui occasionne une critique de la politesse maniérée de Paris. Présent qu'elle fait de sa petite fille à sa cousine.	
Lettre X. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	422
Il lui détaille la sage économie qui règne dans la maison de M. de Wolmar relativement aux domestiques et aux mercenaires, ce qui amène plusieurs réflexions et observations critiques.	
Lettre XI. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	444
Description d'une agréable solitude, ouvrage de la nature plutôt que de l'art, où M. et Mme de Wolmar vont se récréer avec leurs enfans, ce qui donne lieu à des réflexions critiques sur le luxe et le goût bizarre qui règnent dans les jardins des riches. Idée des jardins de la Chine. Ridicule enthousiasme des amateurs de fleurs. La passion de Saint-Preux pour Mme de Wolmar se change tout à coup en admiration pour ses vertus.	
Lettre XII. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.....	457
Caractère de M. de Wolmar, instruit même avant son mariage de tout ce qui s'est passé entre sa femme et Saint-Preux. Nouvelles preuves de son entière confiance en leur vertu. M. de Wolmar doit s'absenter pour quelque temps. Sa femme demande conseil à sa cousine pour savoir si elle exigera ou non que Saint-Preux accompagne son mari.	
LETTRE XIII. — Réponse de Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.....	465
Elle dissipe les alarmes de sa cousine au sujet de Saint-Preux, et lui dit de prendre contre ce philosophe toutes les précautions superflues qui lui auroient été jadis si nécessaires.	
LETTRE XIV. — De M. de Wolmar à Mme d'Orbe.....	470
Il lui annonce son départ, et l'instruit du projet qu'il a de confier l'éducation de ses enfans à Saint-Preux; projet qui justifie sa conduite singulière à l'égard de sa femme et de son ancien amant. Il informe	

	Pages.
sa cousine des découvertes qu'il a faites de leurs vrais sentimens, et des raisons de l'épreuve à laquelle il les met par son absence.....	
LETTRE XV. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	474.
Affliction de Mme de Wolmar. Secret fatal qu'elle révèle à Saint-Preux, qui ne peut pour le présent en instruire son ami.	
LETTRE XVI. — De Mme Wolmar à son mari.....	475
Elle lui reproche de jouir durement de la vertu de sa femme.	
LETTRE XVII. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	475
Danger que courent Mme de Wolmar et Saint-Preux sur le lac de Genève. Ils parviennent à prendre terre. Après le dîner, Saint-Preux mène Mme de Wolmar dans la retraite de Meillerie, où jadis il ne s'occupoit que de sa chère Julie. Ses transports à la vue des anciens monumens de sa passion. Conduite sage et prudente de Mme de Wolmar. Ils se rembarquent pour revenir à Clarens. Horrible tentation de Saint-Preux. Combat intérieur qu'éprouve son amie.	
CINQUIÈME PARTIE. — Lettre I. — De milord Édouard à Saint-Preux.....	481
Conseils et reproches. Éloge d'Abauzit, citoyen de Genève. Retour prochain de milord Édouard.	
LETTRE II. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	484
Il assure à son ami qu'il a recouvré la paix de l'âme; lui fait un détail de la vie privée de M. et de Mme de Wolmar, et de l'économie avec laquelle ils font valoir leurs biens et administrent leurs revenus. Critique du luxe de magnificence et de vanité. Le paysan doit rester dans sa condition. Raisons de la charité qu'on doit avoir pour les mendiants. Égards dus à la vieillesse.	
LETTRE III. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	505
Douceur de recueillement dans une assemblée d'amis. Éducation des fils de M. et de Mme de Wolmar. Critique judicieuse de la manière dont on élève ordinairement les enfans.	
LETTRE IV. — De milord Édouard à Saint-Preux.....	526
Il lui demande l'explication des chagrins secrets de Mme de Wolmar, desquels Saint-Preux lui avoit parlé dans une lettre qui n'a pas été reçue.	
LETTRE V. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	527
Incrédulité de M. de Wolmar, cause des chagrins secrets de Julie.	
LETTRE VI. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	534
Arrivée de Mme d'Orbe avec sa fille chez M. de Wolmar. Transports et fêtes à l'occasion de cette réunion.	
LETTRE VII. — De Saint-Preux à milord Édouard.....	538
Ordre et gaieté qui régnet chez M. de Wolmar dans le temps des vendanges. Le baron d'Étange et Saint-Preux sincèrement réconciliés.	
LETTRE VIII. — De Saint-Preux à M. de Wolmar.....	544
Saint-Preux parti avec milord Édouard pour Rome. Il témoigne à M. de Wolmar la joie où il est d'avoir appris qu'il lui destine l'éducation de ses enfans.	
LETTRE IX. — De Saint-Preux à Mme d'Orbe.....	546
Il lui rend compte de la première journée de son voyage. Nouvelle foiblesse de son cœur. Songe funeste. Milord Édouard le ramène à Clarens pour le guérir de ses craintes chimériques. Sûr que Julie est en bonne santé, Saint-Preux repart sans la voir.	
LETTRE X. — De Mme d'Orbe à Saint-Preux.....	550
Elle lui reproche de ne s'être pas montré aux deux cousines. Impression que fait sur Claire le rêve de Saint-Preux.	

	Pages.
Lettre XI. — De M. de Wolmar à Saint-Preux.	551
Il se plaint sur son rêve, et lui fait quelques légers reproches sur le ressouvenir de ses anciennes amours.	
Lettre XII. — De Saint-Preux à M. de Wolmar.	552
Anciennes amours de milord Édouard. Motif de son voyage à Rome.	
Dans quel dessein il a emmené avec lui Saint-Preux. Celui-ci ne souffrira pas que son ami fasse un mariage indécent; il demande à ce sujet conseil à M. de Wolmar, et lui recommande le secret.	
Lettre XIII. — De Mme de Wolmar à Mme d'Orbe.	554
Elle a pénétré les secrets sentimens de sa cousine pour Saint-Preux; lui représente le danger qu'elle peut courir avec lui, et lui conseille de l'épouser.	
Lettre XIV. — D'Henriette à sa mère.	562
Elle lui témoigne l'ennui où son absence a mis tout le monde, lui demande des présens pour son petit <i>mali</i> , et ne s'oublie pas elle-même.	
SIXIÈME PARTIE. — Lettre I. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.	
Elle lui apprend son arrivée à Lausanne, où elle l'invite de venir pour la noce de son frère.	563
Lettre II. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.	566
Elle instruit sa cousine de ses sentimens pour Saint-Preux. Sa gaieté la mettra toujours à l'abri de tout danger. Ses talens pour rester veuve.	
Lettre III. — De milord Édouard à M. de Wolmar.	571
Il lui apprend l'heureux dénoûment de ses aventures, effet de la sage conduite de Saint-Preux, et accepte les offres que lui a faites M. de Wolmar de venir passer à Clarens le reste de ses jours.	
Lettre IV. — De M. de Wolmar à milord Édouard.	575
Il l'invite de nouveau à venir partager, lui et Saint-Preux, le bonheur de sa maison.	
Lettre V. — De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.	577
Capacités, goûts et mœurs des habitans de Genève.	
Lettre VI. — De Mme de Wolmar à Saint-Preux.	581
Elle lui fait part du dessein qu'elle a de le marier avec Mme d'Orbe; lui donne des conseils relatifs à ce projet, et combat ses maximes sur la prière et sur la liberté.	
Lettre VII. — De Saint-Preux à Mme de Wolmar.	589
Il se refuse au projet formé par Mme de Wolmar de l'unir à Mme d'Orbe et par quels motifs. Il défend son sentiment sur la prière et sur la liberté.	
Lettre VIII. — De Mme de Wolmar à Saint-Preux.	598
Elle lui fait des reproches dictés par l'amitié, et à quelle occasion. Douceur du désir, et charme de l'illusion. Douceurs de Julie, et quelles. Ses alarmes par rapport à l'incrédulité de son mari calmées, et par quelles raisons elle informe Saint-Preux d'une partie qu'elle doit faire à Chillon avec sa famille. Funeste pressentiment.	
Lettre IX. — De Fanchon Anet à Saint-Preux.	609
Mme de Wolmar se précipite dans l'eau, où elle voit tomber un de ses enfans.	
Lettre X. — À Saint-Preux, commencée par Mme d'Orbe et achevée par M. de Wolmar.	610
Mort de Julie.	
Lettre XI. — De M. de Wolmar à Saint-Preux.	610
Détail circonstancié de la maladie de Mme de Wolmar. Ses divers es-	

	Pages.
retiens avec sa famille et avec les autres personnes qui lui sont attachées. Retour de Claude Anet, tranquillité d'âme de Julie, et lit de la mort. Elle capte entre les bras de sa sœur. Ce la nuit succèdent rendus à la vie, et à quelle occasion. Comment le frère de Saint-Preux est en quelque sorte accompli. Consternation de toute la maison. Désespoir de Claire.	
Lettre XII. — De Julie à Saint-Preux	688
Cette lettre étoit incluse dans la précédente.	
Julie regarde sa mort comme un bienfait de ciel, et par quel motif. Elle engage de nouveau Saint-Preux à épouser Mme d'Orbe, et la charge de l'éducation de ses enfans. Derniers adieux.	
Lettre XIII. — De Mme d'Orbe à Saint-Preux	698
Elle lui fait l'aveu de ses sentimens pour lui, et lui déclare en même temps qu'elle veut toujours rester libre. Elle lui représente l'importance des devoirs dont il est chargé; lui annonce chez M. de Wolmar des dispositions prochaines à abjurer son incrédule; dévotion, lui et milord Edouard, à se réunir à la famille de Julie. Vives peintures de l'amitié la plus tendre et de la plus amère douleur.	
LES AMOURS DE MILORD EDOUARD BOMSTON	740
Edouard fait connoissance à Rome avec une dame napolitaine. Caractère de cette dame. Nature de leur liaison. Cette dame veut lui donner une maîtresse subalterne. Danger d'une situation qu'Edouard évite. Caractère de Laure; effet du véritable amour sur elle. Histoire de la visite souvent sans l'aimer. Effet terrible de son amitié auprès de Laure sur la marquise. Laure change de conduits, et se retire dans un couvent. La marquise, hors d'elle-même, intrigue sa propre intrigue. Son mari l'apprend à Vienne. Ce qui en résulte. Situation singulière d'Edouard. Entreprise funeste de la marquise. Le marquis meurt en Allemagne. Edouard ne veut pas profiter de cet événement. Sa manière de vivre jusqu'au moment où il connaît Julie.	
OBSERVATIONS adressées par J. J. Rousseau au libraire Génin sur les poésies françaises que M. de Malesherbes vouloit qu'on fit à la Nouvelle Héloïse	748
NOTES adressées par J. J. Rousseau à M. de Malesherbes à l'occasion de la Nouvelle Héloïse	850
ŒUVRES d'estampes pour la Nouvelle Héloïse	863

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.



Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapet), rue de Valenciennes, 9.

